image
not
available

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE

EX DONO

JEAN HERBETTE

ancien ambassadeur

1878-1960

1972

Digitized by Google

BCU - Lausanne

1094226608

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGES
DE
Mr. LE CHEVALIER
CHARDIN,
EN PERSE,
ET AUTRES LIEUX
DE L'ORIENT.

TOME QUATRIE'ME,

Contenant une Deſcription générale de la PERSE.

Enrichi d'un grand nombre de belles Figures en Taille-douce, repréſentant les Antiquitez & les Choſes remarquables du Païs.

AZ 5.[illegible]

GZ Lopp

A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORME.

MDCCXI.

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

51436

Digitized by Google

VOYAGES
DE MONSIEUR LE CHEVALIER CHARDIN,

Contenant

La Deſcription générale de la PERSE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Perſe en général.

LEs trois premiers Volumes de mon Voyage, ſont le Journal de mes Avantures, & de mes Obſervations, depuis *Paris* juſqu'à *Iſpahan*. Ce quatriéme, & les trois ſuivans, contiennent une Deſcription générale de la *Perſe*, où je traite du naturel, des mœurs, & des manieres du Peuple, & de ſon induſtrie à ſe procurer les choſes néceſſaires : La Deſcription particuliere des Sciences & des Arts liberaux, qui y ſont en uſage : Celle du Gouvernement

Politique, Militaire, & Civil de ce Peuple: Et enfin, la Deſcription de la Religion qu'il obſerve, tirée, tant de ſon Culte public, que des Ecrits les plus authentiques, ſur leſquels elle eſt appuiée.

La *Perſe* eſt le plus grand Empire du monde, à le conſiderer dans les Deſcriptions Géographiques des Perſans, parce qu'elles le repreſentent dans ſes bornes anciennes, qui ſont quatre grandes Mers; la *Mer Noire*, la *Mer Rouge*, la *Mer Caſpienne*, & le *Sein Perſique*: & ſix Fleuves, preſque auſſi fameux que les Mers; l'*Euphrate*, l'*Araxe*, le *Tigre*, le *Phaſe*, l'*Oxe*, & l'*Indus*. On ne ſauroit gueres marquer plus préciſément les limites de ce vaſte Royaume, qui n'eſt pas en cela comme les Etats des petits Souverains, dont un ruiſſeau, ou quelque borne de pierre, marque la frontiere. La *Perſe* a preſque de tous côtez pour confins un eſpace de trois à quatre jours de chemin, lequel eſt inhabité, quoique le terroir en ſoit le meilleur du monde en pluſieurs endroits, comme du côté d'Orient & d'Occident. Les *Perſans* regardent comme une marque de vraye grandeur de laiſſer ainſi des Païs abandonnez entre des grands Empires; ce qui empêche, diſent-ils, les conteſtations pour les limites, ces païs deſerts ſervant comme de murs de ſeparation aux Royaumes.

Ces Fleuves & ces Mers, que je viens de marquer, ne ſont pas aujourdhui les confins de la *Perſe*. Son étendue eſt reſſerrée du côté de la *Mer Rouge*, ſur le bord de laquelle la *Perſe* n'a plus de places. Mais les Géographes Perſans ne laiſſent pas de porter leur Empire, dans leurs Deſcriptions les plus nouvel-

Digitized by Google

velles, juſqu'à ces anciennes bornes; diſant qu'elles ſont effectivement, & de droit, les bornes de leur païs: & qu'il ne faut pas s'arrêter au changement qui y eſt arrivé d'un ou de deux côtez, parce qu'on peut regagner ce qu'on a perdu, & qu'il ne leur faut qu'un régne comme celui de leur Roi *Abas le Grand*, qui vivoit il n'y a que ſoixante ans, pour porter de nouveau leurs frontieres à ces limites anciennes.

La *Perſe*, en l'état où je l'ai vûe, prend depuis la *Georgie*, au quarante-cinquiéme degré de latitude, qui eſt la plus grande étenduë du côté du Nord, juſqu'au vingt-quatriéme degré, le long du Fleuve *Indus*, du côté du Midi; & du ſoixante & dix-ſeptiéme degré de longitude, vers les monts d'*Ararat*, à l'Occident, juſqu'au cent douziéme degré, contre les *Indes* & la *Tartarie*, à l'Orient. Sa plus longue traverſe eſt du Fleuve *Indus* au Fleuve de *Phaſe*, ce qui a bien cinq cens cinquante lieuës *Perſanes*, ou ſept cens cinquante lieuës Françoiſes de chemin. C'eſt là comme la longueur de la *Perſe*: ſa largeur eſt moindre de près de trois cens lieuës.

Les *Perſans* ſe ſervent, pour nommer leur Païs, d'un mot qu'on prononce également *Irouu*, & *Iran*; mot ancien, inventé par les *Tartares*, dont les *Perſans* modernes ſont originaires. Leur Hiſtoire porte que du tems du neuviéme Roi de *Perſe*, qui s'appelloit *Effrafiab*, l'Empire comprenoit, outre ce qu'il comprend aujourdhui, tous les Païs entre la *Mer Caſpienne* & la *Chine*, du côté du Septentrion & de l'Orient; & que ce Monarque partagea par le Fleuve d'*Oxe* cet Empire ſans pareil,

reil, appellant ce qui eſt au Midi *Iran*, & ce qui eſt au Septentrion, *Touran*, comme qui diroit *au deçà du Fleuve*, & *au delà du Fleuve*. Ces noms d'*Iran*, & de *Touran*, ſe trouvent fréquemment dans les anciennes Hiſtoires de *Perſe*; *Key Iran*, *Key Touran*, pour dire *Roi de Perſe*, & *Roi de Tartarie*; *Irandoct* & *Tourandoct*, pour dire *les Reines de ces Païs-là*; & encore à preſent, le Roi de *Perſe* eſt communément nommé *Padcha Iran*, & le Grand Viſir de *Perſe*, *Iran Medary*, *le Pole de la Perſe*.

C'eſt-là la dénomination moderne la plus ordinaire de ce Païs. Celle dont on ſe ſert le plus en ſecond lieu, c'eſt le terme de *Fars*, qui eſt le nom particulier de la Province, dont *Perſepole* étoit anciennement la ville Capitale, & qui a donné le nom à tout l'Empire, parce que, ſous la ſeconde race des Rois, cette Province étoit le Chef du Royaume, & le ſiege des Monarques. Ce mot de *Fars*, pour dire la *Perſe*, eſt très-ancien; & les *Perſans* appellent encore l'*ancien Perſan*, duquel on ſe ſervoit avant le *Mahometiſme*, *Saboun Fours*, *la langue de Perſe*. Pluſieurs hommes doctes tirent l'étymologie de ce terme de celui de *Pherez*, qui en *Hebreu*, & en *Chaldaïque*, ſignifie *diviſer*; parce, diſent-ils, que *Cyrus* diviſa l'Empire de *Babylone* entre les *Perſes* & les *Medes*, après en avoir fait la conquête: & que la *Perſe* en fut comme diviſée & ſeparée. Ils pourroient ajoûter qu'en *Perſan* ce mot a auſſi la même ſignification *fereſten*, *diviſer*; mais les *Perſans* n'ont garde d'approuver cette Etymologie, qui donne l'ancienneté à l'Empire de *Babylone* par deſſus le leur;

leur; eux qui tiennent au contraire, que la *Perſe* eſt le ſiege de la plus ancienne domination. Mais, quoi qu'il en ſoit, le mot de *Fars*, ſignifie *Cavalier* en *ancien Perſan*, comme en *Arabe*, d'où l'on appelle auſſi en *Perſan moderne*, un Ecuyer, *Faraſch*. Et ce qui me fait croire cette Etymologie la meilleure, c'eſt que tout le Royaume, & particulierement la Province qui porte le nom de *Perſe*, abonde en Chevaux, & en porte les plus beaux du monde, à ce qu'on croit en *Orient*. *Xenophon* dit que *Cyrus* fut le premier qui rendit les *Perſes* Cavaliers, ayant donné à la nobleſſe l'exemple d'aller toûjours à cheval, & l'ayant ordonné à tous ceux qui en auroient le moyen; & que cela devint ſi commun dans le Païs, qu'il n'y avoit plus que les gens de néant qui allaſſent à pied. Il ajoute, pour confirmer ce recit, qu'on apprennoit trois choſes aux enfans en *Perſe*, à dire la verité, à tirer de l'arc, & à monter à Cheval. C'eſt ce qui ſe pratique tout-à-fait aujourdhui à l'égard du troiſieme point. Tout le monde va à cheval, juſqu'aux gens de boutique. Chacun a ſa monture, & les chevaux ſont très-communs dans le Païs. Juſques-là même, qu'avant le dernier ſiécle, il n'y avoit point d'*Infanterie* dans les armées *Perſanes*. Toutes les troupes conſiſtoient en cavalerie. Et il n'y a pas lieu de douter que ce ne ſoit de cette conſtante coûtume des *Perſes*, d'être toûjours à cheval, que les *Grecs* ont formé leurs fables des *Centaures*, du *Sagitaire*, & de *Perſée*.

Les *Arabes*, & les *Turcs* appellent les *Perſans*, *Agem*, & la *Perſe Agemeſtaan*, mot qui

veut dire *Etranger*, & auſſi *Barbare*. C'eſt pour dire que les *Perſans*, quoi que *Mahometans*, doctes & zelés, ne ſont pas deſcendus des *Arabes*, la ſource du *Mahometiſme*, & des Sciences; dans le même ſens que les *Grecs* appelloient les nations du monde *les Barbares*. Et c'eſt en ce ſens que le *Grand Seigneur* ſe donne le titre de *Sultan Alarab ve Al-Agem*, pour dire toutes les nations du monde; & que l'on appelle un corps de garde de ſa perſonne, *Agem Oglan*, *fils de Barbares*, pour dire qu'ils ne ſont pas natifs de *Turquie*. Je ne ferai pas mention de tous les autres noms que les anciens Livres, & l'Ecriture ſainte, entre les autres, donnent à la *Perſe*, dont les uns ſont des noms de Princes, ou Perſonnages notables, comme celui d'*Elam*; d'autres ſont des noms de quelque Province du Royaume, comme *Cuth*; & les autres ſont pris des villes les plus puiſſantes du Païs, dans ces anciens tems, où il n'y avoit gueres de villes, comme le nom d'*Erec*, ou *Arac*, qui ſe trouve au dixieme de la *Geneſe*, mot qui ſignifie *une ville habitée ſur le bord de l'eau*. Les *Orientaux*, & entre les autres, les *Arabes* & les *Perſans* appellent aujourdhui toute la *Perſe Araken*, ou *Teraken* plurier d'*Arak*. Ils la diviſent en deux parties, *Arak Arab*, & *Arak Agem*, comme qui diroit *les villes des Arabes*, & *les villes des Barbares*; & ces termes ſont quelquefois employez pour diſtinguer la *Perſe* en *baſſe* & *haute*, celle-ci pouſſée juſqu'à l'*Indus*. Enfin on donne encore aujourdhui trois autres noms aux peuples *Perſans*, ſavoir ceux de *Chia* & de *Rapheſi*, quand on traite de leur Réligion, & celui de *Keſilbach*, en par-

parlant de leurs conquêtes. Mais je ne m'y arrête pas davantage, parce que j'aurai occaſion d'en traiter dans la ſuite.

Les *Géographes Perſans* diviſent l'Empire en vingt quatre Provinces, en comptant pour une le païs que les *Turcs* ont conquis ſur la *Perſe*, & qu'ils lui détiennent. Ils y font mention de cinq cens quarante quatre Places conſiderables, Bourgs murez, Villes, & Châteaux, & comptent en *Perſe* quelques ſoixante mille villages, & quarante millions d'ames. Je traiterai auſſi dans la ſuite, des Montagnes & des fleuves du Païs, dont je ne dirai maintenant que ceci. C'eſt qu'il n'y a pas de païs au monde, où il y ait plus de Montagnes & moins de Fleuves. Il n'y a aucun fleuve qui porte bâteau dans le cœur du Royaume, ni qui ſerve pour le tranſport d'une Province à l'autre; ceux que j'ai marquez comme bornes de l'Empire coulent ſur les frontieres, ſans entrer au dedans.

Le Païs de *Perſe* eſt aride, ſterile, montagneux, & peu habité. Je parle en general; la douziéme partie n'en eſt pas habitée & cultivée: & à deux lieuës loin des grandes villes, vous ne trouvez non plus d'habitations & de monde qu'à vingt lieües. C'eſt au *Midi* ſur tout qu'il manque de peuple & de culture: & qu'il s'y trouve de grands deſerts. La cauſe de cette ſterilité n'eſt autre que le manque d'eau. L'on en manque dans la plus grande partie du Païs, où l'on eſt contraint de ramaſſer l'eau du Ciel, ou d'en chercher bien avant dans les entrailles de la terre. Car par tout où il y a de l'eau abondamment, le terroir eſt fertile & agréable. Cependant la

Perſe eſt un Païs de montagnes, comme je le viens de dire. Il y en a tant, que de grandes Provinces en ſont toutes pleines, comme celle qui eſt à l'*Orient*, qu'on appelle à cauſe de cela, *Kouheſton*, c'eſt-à-dire *païs de Montagnes*. C'eſt dans la *Perſe* que ſont les plus hautes Montagnes de l'Univers. Le mont *Taurus*, qui traverſe le Royaume d'un bout à l'autre, a des pointes dont on ne voit point le ſommet, à cauſe de leur immenſe hauteur. Les plus hauts endroits de ces Montagnes ſont les monts d'*Ararat*, en la *haute Armenie*: la chaine de Montagnes qui ſepare la *Medie* de l'*Hircanie*, celle qu'il y a entre l'*Hircanie* & le païs des *Parthes*, & particulierement le mont *Damavend*; les montagnes qui ſéparent la *Chaldée*, de l'*Arabie*; celles qu'il y a entre la *Perſe* & la *Caramanie*, dont l'endroit le plus fameux eſt le *Mont Jaron*. L'un des grands défauts de ces montagnes, c'eſt qu'elles ſont ſeiches & arides; j'entends en général; car il y a des endroits où les montagnes ne ſont que de bois, comme eſt le *Kourdeſton*, dont la plus grande partie eſt nommée auſſi, à cauſe de cela, *Genguelha*, c'eſt-à-dire *païs de bois*. Mais pour une Montagne que vous trouvez chargée de bois, il y en a trois qui ne portent rien du tout. Comme je viens de rapporter la cauſe de la ſterillité de la plus grande partie de la *Perſe*, au défaut d'eau; & que dans la ſuite on pourra obſerver que je dis que les *Perſans* ſe ſervent pour l'irrigation de l'eau de canaux ſouterrains, qu'ils creuſent dans tous les païs généralement, & où ils ne manquent point de trouver de l'eau; je ſuis bien aiſe de m'expliquer, pour évi-

éviter toute apparence de contradiction; car tout ce que je dis là-deſſus eſt vrai. L'eau fait la fertilité en *Perſe*, par tout où il y en a, & l'on en a, généralement parlant, par tout où l'on en cherche ſous terre. Mais il n'y a pas aſſez de peuple par tout pour en chercher & pour en puiſer ſuffiſamment; ainſi le manque de peuple dans la Perſe ne vient pas préciſément de ſa ſterilité, mais c'eſt le manque de peuple qui fait qu'elle eſt ſterile; de la même maniere que la plûpart des Païs de l'Empire *Ottoman*, qui quoi qu'ils ſoient d'eux-mêmes, & par leur nature, les meilleurs & les plus beaux païs de la terre, vous les voyez néanmoins ſecs comme des landes, faute de peuple. Pour ce qui eſt de la cauſe du manque de peuple dans ces grands païs, elle eſt aiſée à comprendre. C'eſt d'un côté l'étenduë démeſurée des Monarchies, & de l'autre le Gouvernement arbitraire qu'on y exerce. Les peuples conquis, ne pouvant ſupporter d'être gouvernez ſuivant le caprice d'un étranger, au lieu qu'ils l'étoient auparavant par des Loix conſtantes émanées de leur conſtitution, ils ſecouoient le joug dès que le Conquerant étoit à deux ou trois cens lieuës d'eux. On s'eſt aviſé pour les contenir d'en exterminer la meilleure partie, & de tranſporter l'autre en des climats éloignez & differens où elle perit peu à peu comme une plante étrangere. C'eſt ce qu'ont fait les *Perſans*, de même que les *Turcs*, dans ces derniers ſiécles. On remarque déja aux *Indes*, qui eſt un païs admirablement riche, fertile, & peuplé, l'effet de cette funeſte politique; car à meſure que le *Grand Mogol* étend ſon Em-

pire par la conquête des Royaumes & des Principautez des *Indes*, le peuple diminuë, & en même tems l'abondance & les richeſſes. On peut ajoûter à cette raiſon politique, quelques raiſons naturelles de la dépopulation de la *Perſe*, & ces trois entre les autres. L'une, le malheureux penchant des *Perſans* au péché abominable contre nature, avec l'un & l'autre ſexe. L'autre la luxure immoderée du païs. Les femmes y commencent de bonne heure à faire des enfans, mais elles ne continuent pas long-tems; & dès l'âge de trente ans on les compte pour vieilles, & hors d'âge. Les hommes commencent auſſi trop jeunes à voir les femmes, & avec tant d'excès, que quoi qu'ils en ayent pluſieurs, ils n'en ont pas pour cela plus d'enfant. Il arrive encore que beaucoup de femmes ſe font avorter, & prennent des remédes pour ne pas devenir groſſes, parce que dès qu'elles ſont à trois ou quatre mois de groſſeſſe, leurs maris s'attachent à d'autres, tenant pour turpitude, ou indecence, de coucher avec une femme avancée dans ſon terme. La troiſiéme raiſon, eſt qu'il paſſe depuis un ſiécle beaucoup de *Perſans* aux *Indes*, & des familles entiéres. Comme ils ſont mieux faits, plus ſavans, & plus polis, ſans comparaiſon, que les *Mahometans Indiens*, qui ſont deſcendans des *Tartares* du païs de *Tamerlan*, ils s'avancent tous aux *Indes*. Les Cours des Rois *Indiens Mahometans* en ſont toutes pleines, & particuliérement celle de *Colconde* & de *Vijapour*. Dès que quelqu'un y eſt bien établi, il y appelle ſa famille, & ſes amis, qui vont volontiers où la fortune les invite, ſur tout dans un païs qui eſt

le

le plus abondant du monde, où l'habillement & la nourriture ſont à meilleur marché que par tout ailleurs. On ne s'eſt point encore aviſé en *Orient* de défendre la ſortie aux ſujets: on laiſſe chacun aller où bon lui ſemble, il ne faut point de paſſeport pour s'en aller librement hors du Royaume. On verra même, dans la ſuite de cet Ouvrage, que lors qu'on charge trop les Païſans en quelque endroit, ils vont crier en foule à la porte des Gouverneurs, & à la porte du Roi même, qu'ils abandonneront le païs s'ils ne ſont ſoulagez.

CHAPITRE II.

Du Climat & de l'Air.

JE commencerai ce Chapitre par cette remarque, qu'il n'y a peut-être rien de plus reconnoiſſable aujourdhui dans les écrits des Anciens, que ce que *Xenophon* fait dire au jeune *Cyrus: Le Royaume de mon Pere eſt ſi grand, qu'on ne peut durer du froid à un bout, ni du chaud à l'autre.* En effet, on peut dire que l'Hiver & l'Eté ſe trouvent en *Perſe* tout à même tems; puis que d'un côté, comme au *Midi*, il n'y a point d'hiver, & qu'au bout oppoſé au contraire, il y a peu d'Eté. Comme ce Royaume eſt ſi vaſte, il eſt aiſé de s'imaginer que l'air y eſt different, ſuivant la ſituation de chaque païs. Il eſt froid juſqu'à *Chiras*, qui eſt la ville capitale de la Province de *Perſe:* & il eſt chaud depuis cette ville-là juſqu'au bout du Royaume du côté du *Midi*. Il eſt ſec, par tout où il eſt froid; mais il n'eſt pas ſec de même, par tout où il eſt chaud.

Il eſt chaud & ſec tout le long du *Golphe Perſique*, à prendre de la *Caramanie*, juſqu'au fleuve *Indus*. Et dans ces Regions-là, il y a des endroits où la chaleur eſt étouffante, & inſupportable, à ceux même qui y ſont nez, & qui n'en ſont jamais ſortis. Il leur faut quitter leurs maiſons durant les quatre mois chauds de l'année, & ſe retirer vers les Montagnes. Et dans ce tems-là ceux qui pour leur malheur ſont obligez de voyager en ces Païs brulans, trouvent les Villages deſerts, excepté ſeulement quelques pauvres & miſerables Créatures qu'on laiſſe pour en prendre ſoin, & ceux qui ſont les Archers des Prévôts. L'Air eſt non ſeulement chaud inſupportablement dans les contrées maritimes, mais il eſt auſſi très-mal ſain: & les gens qui n'y ſont pas accoûtumez, ne manquent gueres de tomber malades de ce mauvais Air, dès qu'il vient à être ainſi échaufé, & la plûpart à en mourir. Je ſai tout cela par ma propre expérience, m'étant trouvé pris de ce mauvais air, pour ne m'en être pas un peu retiré avant le mois de Mai; & en ayant été long-tems malade. Les endroits où l'on ſe retire ſont des vallées, des montagnes, & des bois de *Dattiers*; mais on ne tient pas que ces bois-là ſoient fort ſains.

L'air chaud de *Perſe* eſt encore plus mauvais, où il eſt mêlé d'humidité, comme le long de la *Mer Caſpienne*, & particuliérement en cette partie qu'on croit être l'ancienne *Comiſene*, & qu'on appelle *Mazenderan*, qui a beaucoup de rapport avec le Climat de nôtre *Europe*. C'eſt à la verité un païs admirable que cet endroit-là, depuis Octobre juſqu'en

qu'en Mai. Je m'y ſuis trouvé au mois de Février, & j'y étois comme enchanté ; car tout le païs n'étoit qu'un vrai jardin, ou un Paradis, comme les *Perſans* l'appellent. Les levées, & les grand chemins, paroiſſent des allées d'Orangers qui bordent des parterres. J'y trouvois auſſi des fruits excellens de l'eſpece des nôtres de l'*Europe*, de fort bon vin, force gibier, & ſur tout du ſanglier le meilleur du monde. Mais en regardant les habitans au teint, & à la contenance, je connus aiſément que c'eſt-là le plus mauvais Air de la terre, car le peuple y eſt plus jaune, plus défait, & plus languiſſant, que je ne l'ai vu en aucune autre part. Ce païs de *Mazenderan* étoit preſque un deſert à cauſe du mauvais air avant *Abas le Grand*; mais ce Prince, grand Conquerant, & grand Politique, y tranſporta un prodigieux peuple de l'*Armenie* & de la *Georgie*, tant pour dépeupler ces païs, où les *Turcs* revenoient tous les ans ſe camper, pour lui faire la guerre, que parce qu'il croyoit ce terroir de plus grand rapport, voyant, entre les autres choſes, les vers à ſoye y venir ſi bien. Sa Mere, qui étoit de *Mazenderan*, d'où par conſéquent le Roi étoit originaire, le ſollicitoit d'ailleurs à repeupler ſon païs natal. Il y tranſporta trente mille familles de Chrétiens, s'imaginant qu'ils multiplieroient parfaitement bien. *C'eſt*, diſoit-il, *un vrai païs pour les Chrétiens. Il eſt abondant en vin & en cochon, comme il leur faut. Ils aiment à aller à la mer, ils trafiqueront avec les Moſcovites, leurs freres, par la Mer Caſpienne.* *Abas* fit bâtir des villes en ce païs-là, & des Palais magnifiques; tout cela pour encourager cette

te Peuplade, mais la malignité de l'air fut ſi oppoſée à ſes ſoins, & à ſes projets, que lors que j'étois en *Mazenderan* avec la Cour il y a quelque quarante ans, le nombre des Chrétiens étoit reduit à quatre cens familles, de trente mille qu'il étoit auparavant, à ce qu'on m'aſſuroit. L'Evêque de *Ferhabad*, bon vieux Prêtre *Armenien*, qui ſavoit aſſez bien ce païs-là, me diſoit ſouvent, que n'étoit la fécondité de la terre qui attire du peuple des environs, le païs ſeroit deſert par la malignité de l'air; car dès la fin d'Avril il faut ſe retirer dans les montagnes qui ſont à vingt cinq ou trente lieuës loin, & laiſſer les rivages, à cauſe de la chaleur inſupportable, qui deſſeiche même les gros ruiſſeaux; en ſorte qu'il n'y a durant l'Eté que la plus méchante eau de la terre. J'y trouvois durant mon ſéjour l'humidité ſi grande, qu'en mettant un drap à l'air la nuit, il dégoûtoit le matin, ſans qu'il eût tombé de pluye. J'ajoûte à cette Deſcription, qu'on trouve l'air de tout le rivage de la *Mer Caſpienne* ſi mal faiſant, qu'on tient pour une diſgrace d'y être envoyé en commiſſion. Et quand le Roi fait un homme de quelque réputation Gouverneur du *Guilan*, qui en eſt la plus conſiderable & la plus riche partie, ou Intendant, on ſe demande les uns aux autres, *A-t-il tué, ou volé, qu'on l'envoye Gouverneur du Guilan?* La rouille y eſt ſi ſoudaine & ſi active, que j'ai vû mes armes rouillées quatre heures après qu'on les avoit huilées & nettoyées. Auſſi les peuples du païs ne portent-ils gueres d'autres armes que des haches, parce que la rouille attache les épées au fourreau, & parce que les arcs ſont trop

mols

mols & trop laches. Sur quoi l'on fait un conte, qu'un Courrier arrivant un jour de *Mazenderan* à *Iſpahan*, armé d'un arc & d'un ſabre, un jeune Seigneur, qui étoit à la Cour, comme il arrivoit, s'étant mis à prendre l'arc du courrier pour l'eſſayer, comme c'eſt aſſez la façon, il le trouva ſi mol, qu'il lui dit en riant: *Qu'eſt ceci, Monſieur le Courrier, vous avez un arc qu'un enfant banderoit? Cela peut être, Seigneur*, répondit-il, *mais ſi vous êtes ſi fort tirez mon ſabre.* Il vouloit dire que l'humidité qui avoit amoli la corde de ſon arc, avoit enrouillé ſon épée dans le fourreau.

Cependant comme il n'y a que les Païs le long de la *Mer Caſpienne*, où l'air ſoit ainſi humide, & qu'il eſt preſque par tout ailleurs ſec au plus haut degré, on peut dire en général que l'air de *Perſe* eſt ſec: ſa ſeichereſſe provenant du peu de Fleuves, & du peu de Lacs, qu'il y a dans la vaſte étendue du Royaume; & l'on peut dire pareillement, que cet air là eſt bon & pur. Il eſt tel dans tout le dedans du Royaume, comme cela ſe voit au beau teint, & à la corpulence des habitans, qui ſont forts & robuſtes, d'un ſang pur, & jouïſſant pour la plûpart d'une ſanté aſſez conſtante. Quant à ſes frontieres, il n'y a que les Païs dont je viens de parler qui ſoient mal ſains, & où l'air ſoit contagieux durant la chaleur.

L'air étant ſec, comme je le viens de dire, il s'enſuit qu'il n'y a pas beaucoup de pluye en *Perſe*. Elle y eſt fort rare, ſur tout l'Eté, dans le cœur du Royaume; & alors vous ne voyez pas même un petit nuage en l'air: c'eſt une ſerenité admirable. Mettez y le ſoir une

feuille

feuille de papier à l'air, vous la trouverez le lendemain ſeche comme vous l'avez miſe. Les feuilles des arbres, ni l'herbe de la terre, n'ont pas la moindre moiteur. On remarque en quelques contrées, comme en celle de *Loureſton*, dont *Hamadan*, qui eſt l'ancienne *Suſe*, eſt la ville Capitale, que même la ſueur eſt reprimée, & retenuë, par cette ſeichereſſe, au lieu qu'à *Babylone*, & dans la *Caramanie*, elle coule du corps comme l'eau qui ſortiroit par un crible. On remarque encore là-deſſus deux effets naturels fort differents, mais également ſurprenans. Le premier, que dans les Provinces que je viens de nommer, & en pluſieurs autres, quoi que l'air ſoit déchargé de tout nuage durant l'Eté, il ſe leve le ſoir des vents qui rafraichiſſent l'air, & qui durent juſqu'à une heure & demie de Soleil levé, & qui d'ordinaire ſont ſi frais durant la nuit, qu'il faut mettre une groſſe robe ſur ſoi. Le ſecond effet, eſt qu'encore que dans les autres ſaiſons de l'année, les vents ceſſent, de ſorte qu'il n'en fait point qui ſoient ſenſibles, vous voyez néanmoins l'air chargé de gros nuages qui paſſent doucement d'Occident en Orient, ſans qu'il faſſe de vent qui les chaſſe; ce qui fait juger que leur impulſion vient d'une autre cauſe. C'eſt une beauté que celle de l'air de *Perſe*, que je ne ſaurois oublier, ni taire. On diroit que le Ciel y eſt plus élevé & d'une autre couleur que dans nos épais climats de l'*Europe*. Et dans ces païs-là, cette bonté de l'air répand ſur toute la nature, ſur ſes productions, & ſur les Ouvrages de l'Art, un éclat, une ſolidité, une durée nompareille, ſans

ſans parler de la ſerenité que cet air répand auſſi dans la conſtitution du corps, & dans la diſpoſition de l'Eſprit, dequoi j'aurai occaſion de parler encore dans la ſuite. J'ajoûterai ſeulement ici une autre remarque, pour faire connoître ſenſiblement la bonté & la pureté de l'air de *Perſe*. C'eſt qu'en la plûpart du païs, & à *Iſpahan*, entre les autres, on n'a que faire de boucher les bouteilles, crainte que le vin ne s'évente. On vous les ſert avec une fleur, comme un œuillet ou une roſe, dans le goulot, à la place du bouchon, qu'on ne remet même plus deſſus, quand une fois l'on en a verſé. Cependant un reſte de bouteille qui a été vingt quatre heures debouchée & éventée, eſt ſi peu alteré, qu'on ne le connoit pas.

Les variations communes du tems ou des ſaiſons, à parler en général, & ſur tout pour le cœur du Royaume, ſont de cette ſorte. L'hiver commence en Novembre, & dure juſqu'en Mars rude & violent, avec des glaces & des neiges, qui tombent à gros flocons dans les montagnes, mais qui ne tombent pas tant au païs plain & uni. Il y a des montagnes à trois journées d'*Iſpahan*, du côté de l'*Occident*, où la neige dure huit mois de l'année. On dit qu'il ſe trouve dans la neige des vers blancs, gros comme le petit doit, qui ſe remuent vivement ſur le deſſus, & qui, ſi on les écraſe, ſont encore plus froids que la neige. Depuis le mois de Mars, juſqu'à celui de Mai, il régne des vents forts, dont l'arrivée eſt une marque certaine que l'Hiver eſt tout paſſé. De Mai en Septembre l'air eſt ſerain, rafraichi par les vents qui ſouf-

ſouffient la nuit, le ſoir, & le matin; & de Septembre, à Novembre, il fait des vents comme au Printems. Il faut obſerver ici, qu'en Eté, dans le païs dont nous parlons, les nuits ſont d'environ dix heures, & qu'il y a peu de crépuſcules; ce qui joint à la fraicheur conſtante des nuits, modere la grande ardeur qu'il fait durant le jour: de maniére qu'à l'égard de la chaleur, j'aimerois encore mieux paſſer l'Eté à *Iſpahan* qu'à *Paris*. Car s'il fait plus chaud à *Iſpahan* le jour, le jour y eſt bien plus court auſſi. On y a divers remedes contre le chaud, & la nuit y eſt toûjours fort fraiche, au lieu qu'à *Paris* on a ſouvent des nuits d'une chaleur étoufée. J'ai vû dans des jours d'Eté à *Paris* le Soleil & l'air ſi ardens, depuis midi, juſqu'à trois heures, que nous convenions, feu Mr. *Bernier*, mon Illuſtre ami, & moi, qu'il ne faiſoit pas plus chaud à *Iſpahan*, ni aux *Indes*. Je parlerai plus amplement de l'air de cette Capitale de *Perſe* dans la ſuite de cet Ouvrage, lors que j'en ferai la Deſcription particuliere. Je dirai ſeulement de plus en cet endroit, que l'air y eſt ſec au dernier degré, à quoi je ne ſai s'il ne faut point imputer ce qu'on y voit à toute heure, que les corps morts, tant des bêtes, que des hommes, s'enflent une heure après la mort, de la moitié de la groſſeur naturelle; &, ce qui eſt bien d'une autre conſéquence, que la fin de preſque toutes les maladies, eſt une enflure de jambes douloureuſe, & qui eſt aſſez de tems à ſe paſſer.

La *Perſe* n'eſt guére expoſée aux foudres, ni aux tremblemens de terre. Il y a peu de tonnerres, & peu d'éclairs, & de ces autres mé-

météores dont les vapeurs ſont la matiere, parce que l'air du Païs eſt ſec, comme je l'ai déja dit. Il s'y forme des grêles durant le Printems ſeulement : & comme dès-lors les moiſſons ſont fort avancées en pluſieurs endroits, ces orages-là en font un fort grand dégât. L'on ne manque jamais d'en être informé au lieu où eſt la Cour ; car on envoye des Païs ainſi deſolez par la grêle, des Députez aux Miniſtres, pour demander des rabais des impôts, & ces Députez font toûjours le mal plus grand qu'il n'eſt. Quant aux tremblemens de terre, ils ſont très-rares en *Perſe*. J'excepte toûjours l'*Hyrcanie*, car il y arrive au contraire des tremblemens de terre furieux, ſur tout durant le Printems ; mais qui ne font qu'épouvanter, & qui n'ont gueres d'effets funeſtes. Pour les autres *Phenomenes* ils ſont pareillement aſſez rares en *Perſe*, particuliérement les *Iris*, parce que la matiere aqueuſe n'y eſt pas aſſez abondante. On voit la nuit, durant l'Eté, comme des verges & rayons qui percent l'obſcurité ; & comme des étoiles qui tombent. Ces ſortes d'exhalaiſons, comme de petites fuſées fort enflammées, tombent tantôt droit, tantôt obliquement, & ſemblent laiſſer après elles de petites fumées, ou vapeurs noires, qui peut-être ne ſont ſeulement que des Halo autour de la Lune, & de principales Planetes, que les yeux trompez croyent être une fumée. J'ajoûte que la ſerenité de l'air eſt ſi grande en *Perſe*, que les Etoiles ſeules donnent la nuit aſſez de clarté pour ſe reconnoître, & pour ſe conduire.

Les vents de *Perſe* ne montent jamais au degré

degré des *Ourocans*, & ſont rarement tempêtueux ; mais d'une autre part il y en a de mortels le long du *Golphe de Perſe*. On appelle ce vent peſtiferé, *Bad-ſamoum*, c'eſt-à-dire, *Vent de poiſon* ; mais ſur les lieux même on l'appelle *Samyel*, mot compoſé d'*yel*, *vent* en Turqueſque, & de *ſam*, qui ſignifie *poiſon en* Arabe. Il ſe leve ſeulement entre le quinziéme Juin & le quinziéme Août, qui eſt le tems de l'exceſſive chaleur le long de ce *Golphe* : ce vent eſt ſifflant avec grand bruit : paroît rouge & enflammé ; & tue les gens qu'il frappe, par une maniere d'étouffement, ſur tout quand c'eſt de jour. Son effet le plus ſurprenant n'eſt pas même la mort qu'il cauſe ; c'eſt que les corps qui en meurent, ſont comme diſſous, ſans perdre pourtant leur figure, ni même leur couleur, en ſorte qu'on diroit qu'ils ne ſont qu'endormis quoi qu'ils ſoient morts, & que ſi on les prend quelque part la piéce en demeure à la main. L'an 1674. un *chatir*, ou *valet de pied*, nommé *Mahamet Aly*, qui m'avoit ſervi, revenant de *Baſra* à *Ormus*, durant le tems de ce vent mortel, chargé d'un paquet de Lettres, trouva un autre valet de pied de ſa connoiſſance, auſſi chargé de Lettres, qui étoit étendu le long du chemin. Il crut qu'il dormoit, & le tira par le bras pour l'éveiller. Il fut bien étonné que le bras lui demeura à la main, & que l'ayant touché enſuite en d'autres endroits, ſes mains enfonçoient par tout comme dans la pouſſiere. L'an 1675. au mois de Mai, une petite eſcadre Portugaiſe étant venue au port de *Congue*, à trois journées d'*Ormus*, pour ſe faire payer des droits que les Portugais prétendoient leur

être

être dûs, elle arrêta des vaiſſeaux qui revenoient de la *Mecque*, chargez de paſſagers Perſans, & les retint juſqu'au mois de Juillet, auquel tems ces pauvres gens ſe hâtant de s'enfuïr du méchant air de ce païs-là, ils furent enveloppez de ce vent par le chemin, & pluſieurs en moururent, de la maniere que je viens de dire. Lors qu'on ſent ce méchant vent, qui ſe leve avec vehemence comme un tourbillon, il faut promptement s'envelopper la tête, & ſe jetter en terre ſur le ventre, & la face preſſée contre la pouſſiere juſqu'à ce que le tourbillon ſoit paſſé; ce qu'on dit qui eſt fait dans un quart d'heure.

CHAPITRE III.

Du Terroir.

IL faut dire du terroir de *Perſe* ce que j'ai dit de l'air. Ce Royaume étant un petit monde pour ſa grandeur, dont en même tems une partie eſt brûlée par l'ardeur du Soleil, & l'autre gelée de froid; il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait d'étranges varietez dans la nature du terroir. Mais à parler en général, la *Perſe* eſt un païs ſterile, comme je l'ai obſervé: la dixiéme partie n'en eſt pas cultivée. J'ai remarqué encore ci-devant, que la *Perſe* eſt le Païs du monde le plus montueux, & dont les montagnes ſont les plus ſteriles, & les plus arides, n'étant la plûpart que des rochers ſecs, ſans bois & ſans herbes. Mais entre les montagnes il y a deçà & delà des vallons, & des plaines, qui ſont plus ou moins fertiles, & plus ou moins agréables, ſuivant

la

la ſituation & le climat. Le terroir eſt ſablonneux, & pierreux, en des endroits. En d'autres, il eſt argilleux, peſant, & dur comme la pierre. Mais, ſoit aux uns, ſoit aux autres, il eſt ſi ſec, que ſi l'on n'arroſoit pas les terres, elles ne produiroient rien, pas même de l'herbe. Ce n'eſt pas tout-à-fait manque de pluye, mais c'eſt qu'il n'y en a pas aſſez. Il ne pleut preſque point du tout en Eté: & l'Hiver, le Soleil eſt ſi chaud, & ſi déſſeichant, durant les cinq ou ſix heures qu'il eſt le plus haut ſur l'horiſon, qu'il faut arroſer la terre de fois à autre. Mais au contraire on peut dire, que par tout où on peut arroſer les terres, elles produiſent abondamment. Ainſi, c'eſt le peu d'eau qui cauſe la ſterilité. Et après tout, c'eſt auſſi le défaut d'habitans, comme je l'ai déja remarqué, n'y en ayant pas dans cet Empire la vingtiéme partie, de ce qu'il y en tiendroit à l'aiſe. On ſe trouve étrangement ſurpris en *Perſe*, lors qu'on y apporte les idées que la lecture des anciens Auteurs en donne, particulierement *Arian*, & *Quinte-Curce*; car à lire leurs recits touchant le Luxe, la Molleſſe, & les Thréſors des Perſes; on s'imagine que c'eſt un Païs tout d'or, & où les commoditez de la vie ſe doivent trouver dans la plus grande abondance, & au plus vil prix. Mais lors qu'on y eſt, on le trouve tout autrement. Cependant, il n'y a pas de doute que la *Perſe* n'ait été un Païs des plus opulens, & des plus ſomptueux, comme ces Auteurs le raportent, puis que l'Ecriture Sainte elle-même le confirme. Comment accorder cette contrarieté viſible? Je le ferai ſans peine, en rapportant les deux cauſes,

cauſes, que je trouve, de ce changement ſi étrange. La premiére vient de la difference de la Religion, & la ſeconde de la difference du Gouvernement. La Religion des anciens *Perſes*, qui étoient *Ignicoles*, ou *adorateurs du feu*, les engageoit à cultiver la terre; car ſuivant leurs maximes, c'étoit une action pieuſe & méritoire de planter un arbre, de défricher un champ, de faire produire quelque fruit à une terre ſterile; au lieu que la Philoſophie des *Mahometans* tend ſeulement à joüir des choſes du monde pendant qu'on y eſt, ſans s'en ſoucier davantage que d'un grand chemin par où l'on a bien-tôt paſſé. Le Gouvernement de ces anciens Peuples-là étoit auſſi plus juſte, & plus égal. Le droit de la proprieté des terres, ou des autres biens, y étoit ſûr & ſacré; mais à preſent le Gouvernement eſt deſpotique, & abſolument arbitraire. Ce qui me fait croire auſſi, que tout ce que je lis de la *Perſe* dans ces anciens tems-là, eſt vrai, & qu'elle étoit incomparablement plus fertile, & plus peuplée qu'elle ne l'eſt à preſent, c'eſt ce que nous y avons vû arriver depuis ſix-vingts ans, à commencer du régne d'*Abas le Grand*. C'étoit un Prince équitable, & qui tendoit uniquement à rendre ſon Royaume floriſſant, & ſon peuple heureux. Il trouva ſon Empire délabré & uſurpé, & pour la plus grande partie, apauvri & ſaccagé. Mais on auroit peine à croire ce que ſon bon Gouvernement fit par tout. Et pour n'en raporter qu'une preuve, il amena en la ville Capitale une Colonie d'*Armeniens*, gens laborieux & induſtrieux, qui n'avoient rien au monde en y arrivant; mais qui au bout de

trente ans devinrent ſi puiſſamment riches, qu'il y avoit plus de ſoixante Marchands entr'eux, qui poſſedoient chacun depuis cent mille écus juſqu'à deux millions de bien, tant en argent, qu'en marchandiſes. Dès que ce grand & bon Prince eut ceſſé de vivre, la *Perſe* ceſſa de proſperer. Le peuple ſe mit peu à peu à paſſer aux *Indes* durant les deux régnes ſuivans, & enfin au régne de *Soliman*, qui a commencé en 1667. la richeſſe & l'abondance ſe trouverent diminuées dans un grand excès. J'arrivai la premiere fois en *Perſe* en 1665. du tems d'*Abas ſecond*, & j'en partis pour la derniere fois l'an 1677. ſous *Soliman*, ſon fils. Les richeſſes en paroiſſoient diminuées de la moitié, d'un tems à l'autre, dans cet intervalle de douze ans ſeulement. La monnoye même étoit alterée. On n'y voyoit plus de bon argent. Les Grands apauvris écorchoient par tout le peuple, pour avoir leur bien. Le peuple pour ſe garantir de l'oppreſſion des Grands, étoit devenu exceſſivement fourbe & trompeur; & de là toutes les mauvaiſes voyes s'introduiſirent dans le commerce. L'on n'a que trop d'exemples par toute la terre que la fertilité même du terroir, ainſi que l'abondance d'un Païs, dépend du bon ordre d'un Gouvernement juſte, moderé, & ſelon les Loix. Si la *Perſe* étoit habitée par des *Turcs*, qui ſont encore plus faineants, & plus détachez du ſoin des choſes de la vie, que les *Perſans*, & fort durs dans leur Gouvernement, elle deviendroit encore plus ſterile qu'elle n'eſt; comme au contraire, ſi elle étoit dans les mains des *Armeniens*, ou de ceux qu'on nomme *Ignicoles*, on y verroit

roit bien-tôt reparoître l'ancienne ſplendeur.

Pour revenir au terroir de *Perſe*, il ne laiſſe pas avec tous ſes défauts d'être en pluſieurs endroits auſſi bon que tout autre; comme par exemple en *Armenie*, en *Medie*, en *Iberie*, en *Hircanie*, en *Bactriane*, qu'on appelle à preſent les *Provinces de Coraſſon*, & de *Candahar*, au Païs de *Koureſtoon*, qui eſt entre la *Perſide*, & l'*Arabie*. L'an 1669. que j'étois en cette Province-là, on comptoit à mes valets dans l'hôtellerie l'orge à un denier & demi la livre, le pain à quatre deniers, le bon mouton à un ſol, les poulets à deux ſols ſix deniers, les groſſes poules à quatre ſols. On peut juger ce que tout cela valoit chez le païſan. Cependant, on dit qu'on a les denrées encore à moitié moins à *Candahar*; mais à l'oppoſite, les bords du *Sein Perſique*, & la *Caramanie* deſerte, ſont plus ſteriles; le bêtail y eſt plus rare, & tout coûte plus de peine à faire venir.

CHAPITRE IV.

Des Arbres, dee Plantes, & des Drogues.

JE traiterai dans le chapitre ſuivant des Arbres, qu'on appelle communément *Arbres fruitiers*. Pour ce qui eſt des autres, les Arbres les plus communs en *Perſe*, ſont le *Platane*, le *Saule*, le *Sapin*, le *Cornouillier*, que les *Arabes* appellent *Seder*, & les *Perſans*, *Conar*, d'où eſt apparemment venu le mot Latin de *Cornus*, qu'on lui donne, duquel nous avons formé celui de *Cornouillier*. Les

Perſans tiennent que le *Platane* a une vertu naturelle contre la *Peſte*, & contre toute autre infection de l'air : & ils aſſurent qu'il n'y a plus eu de contagion à *Iſpahan*, leur capitale, depuis qu'on en a planté par tout, comme on a fait dans les ruës, & dans les jardins. Pluſieurs autres villes de *Perſe* en ſont auſſi toutes plantées, & particulierement celle de *Chiras*.

L'arbre qui porte la noix de gâlle eſt commun en pluſieurs endroits de la Perſe, mais particulierement dans la Province de Coureſton. On y trouve en ſuite

Les Arbres, qui portent les *Gommes*, les *Maſtics*, & l'*Encens*, ſe trouvent en grande quantité en pluſieurs endroits du païs. L'arbre de l'*Encens*, qui reſſemble à un grand *Poirier*, croît particulierement dans la *Caramanie deſerte*, ſur des montagnes. Vous y avez auſſi, & en pluſieurs autres endroits, l'arbre de *Therebinthe*, l'*Amandier*, ou le *Châtaignier ſauvage*.

L'arbre qui porte la *Manne* ſe trouve-là auſſi. Il y a de pluſieurs ſortes de *Manne* en *Perſe*. La meilleure eſt jaunâtre, à gros grain, & vient de *Nichapour*, contrée de la *Bactriane*. Il y en a une autre qu'on appelle *Manne de Tamariſc*, parce que l'arbre dont elle diſtille s'appelle *Tamariſc*. Il croît en abondance dans la *Province de Souſiane*, & particulierement autour de *Daurac*, place du *Sein Perſique*, qui eſt l'*Araca* de *Ptolomée*. La troiſiéme ſorte de *Manne*, que j'ai obſervée, eſt liquide. On la recueuille autour d'*Iſpahan*, ſur une ſorte d'Arbres, plus grands que le *Tamariſc*, dont l'écorce eſt polie & luiſante.

Les

Les feuilles de cet arbre diſtillent en été cette *Manne liquide*, qu'on prétend qui n'eſt point une roſée, mais la ſueur de l'arbre congelée ſur la feuille. Vous en voyez le matin la terre qui eſt au deſſus toute graſſe. On l'employe dans les remedes comme la *Manne de Tamariſc*: & elle eſt auſſi douce que les autres.

Il y a deux ſortes d'Arbriſſeaux en *Perſe* qui ſont fort remarquables pour leurs funeſtes proprietez. Ils croiſſent l'un & l'autre dans la *Caramanie deſerte*, vers le *Sein Perſique*. Le premier s'appelle *Gulbad ſamour*, c'eſt-à-dire *fleur qui empoiſonne le vent*. Les *Arabes* l'appellent *Chark*. Il porte des manieres de *Lambruches*, pleines d'un lait acre & picquant, auſſi épais que de la crême. On aſſure que dans les endroits où il y a beaucoup de ces arbriſſeaux, le vent durant la plus grande chaleur, paſſant par deſſus ces arbres, prend une qualité mortelle & qui tue ceux qui le reſpirent, ou qui en ſont rudement frapez. L'autre Arbriſſeau s'appelle *Kerzébré*, nom qui ſignifie *fiel d'Ane*, ou *poiſon d'Ane*, & que l'on donne à tout ce qu'il y a d'amer ou de mortel, parce que l'Ane a la ſanté la plus vigoureuſe, à ce qu'on prétend en *Orient*, ou parce que les Anes & les autres animaux domeſtiques qui mangent en quelque quantité de ce que cet arbriſſeau porte, en meurent en peu de tems. On dit que l'eau qui en a lavé le tronc, eſt auſſi mortelle. Il a le tronc gros comme la jambe, & les tiges pas ſi groſſes que le bras, s'élevant ordinairement à la hauteur de ſix pieds. L'Ecorce, qui eſt aſſez épaiſſe, eſt verdâtre, les feuilles ſont plûtôt rondes, qu'ovales, avec une pointe

au bout. Cet Arbre porte des fleurs preſque ſemblables aux *Roſes ſimples*, qui ſont de couleur de chair, comme celles du *Laurier-roſe*; qui eſt, comme je croi, la raiſon pour laquelle les *Grecs* ont donné à cet Arbre le nom de *Rhododendron*. Les *Arabes* l'appellent comme les *Perſans*, *fiel d'âne* & auſſi *de felly*. On dit que c'eſt le *Nerium* des *Herboriſtes*, qu'on appelle en François *Roſage*; dont il eſt traitté dans tous les *Herbiers* de nos païs.

Les Herbages viennent fort bien en *Perſe*, particulierement ceux que nous appellons les *herbes fines*, qui y ont une merveilleuſe odeur. Les Racines & les Legumes, les laitues Romaines y croiſſent plus larges, plus blanches & plus douces qu'en païs du monde. On les mange crües, comme les fruits, ſans y trouver aucune acreté. Les *Europeans* ont experimenté que les Legumes de nos Païs viennent en *Perſe* à merveille, & aſſurément les *Perſans* en auroient en plus grand nombre & de meilleurs que nous, ſi leur Religion les portoit à les cultiver, comme dans les Païs où la chair eſt interdite tant de jours de l'année.

La *Perſe* eſt un vrai païs de Drogues Médecinales. Outre la *Manne*, qui y vient, comme j'ai dit, il y croit de la *Caſſe*, du Sené, de la Regueliſſe, de laquelle preſque tous les champs ſont couverts, & du *Fœnu Grecum*. On appelle ce ſimple *Kambalec*, qui eſt le nom *Perſan* de la grande *Tartarie*, parce qu'on dit qu'il en vient originairement. La *Noix vomique* croît auſſi preſque par tout de la grandeur d'une piéce de cinq ſols, & de l'épaiſſeur de deux écus, couverte d'une peau fort unie.

unie. La *Gomme Ammoniac* que les *Perſans* appellent *ouſcioc*, eſt en abondance ſur les Confins de la *Parthide* au *Midi*. On la tire d'une plante, qui reſſemble à la carde d'*Artichaud*. Il y a en ces mêmes endroits, & dans tout le territoire d'*Iſpahan*, une plante que nous ne connoiſſons point en *Europe*, & qui reſſemble aux *Cardons d'Eſpagne*. On l'appelle *livas*. Le goût en eſt aigrelet, & fort agréable. On la ſert cruë au Printems, qui eſt ſa ſaiſon. Les *Herboriſtes* Perſans l'appellent *Rivendayvoni*, comme qui diroit *Rhubarbe de Cheval*, parce qu'on s'en ſert pour purger les animaux. On tient effectivement que c'eſt une *Rhubarbe* bâtarde, & le *rubus Arabicus* de nos *Herboriſtes*. La *Rhubarbe* croît dans le *Coraſſon*, qui eſt l'ancienne *Sogdiane*. La meilleure vient du Païs des *Tartares Orientaux*, qui ſont entre la *Mer Caſpienne* & la *Chine*. L'une & l'autre eſt appellée *Rivend tchini*, *Rhubarbe de la Chine*. On mange la *Rhubarbe* en *Coraſſon* comme nous faiſons les *Beteraves*: & auſſi elle croît de même.

Les autres Plantes remarquables de *Perſe*, ſont premiérement le *Pavot*. Bien qu'il croiſſe des *Pavots* en beaucoup d'autres païs, néanmoins ils ne rendent nulle part autant de ſuc comme en *Perſe*, ni ſi fort. Cette Plante eſt haute de quatre pieds. Ses feuilles ſont fort blanches. Elle eſt meure au mois de Juin, & alors on en tire le ſuc. L'inciſion ſe fait à la tête, & par ſuperſtition, les *Perſans* y font toûjours douze inciſions en mémoire des douze *Imans*, trois inciſions l'une près de l'autre, & à la fois, avec une petite ſerpe à trois branches, comme des dents de peigne. Il en

Digitized by Google

ſort une viſcoſité, ou humeur épaiſſe, qu'on va ramaſſer au point du jour, avant que le Soleil donne deſſus, & qui eſt ſi forte, que les gens qui la recueuillent paroiſſent des morts déterrez, étant livides, maigres, & tremblans. Il arrive quelque choſe d'approchant à ceux qui le cuiſent, & qui l'aprêtent à boire, comme on le verra dans le Chapitre ſeizieme. Cette humeur les entête, & leur gele tout le corps. On ramaſſe ce ſuc en pillules, & à meſure qu'il ſort, & que la tête du *Pavot* ſe ſeiche, elle devient noire, & ſa tige, & ſa graine, le deviennent auſſi. Les *Perſans* appellent le ſuc de *Pavot afioun*, d'où eſt venu nôtre mot d'*opium*. Le meilleur du Royaume ſe fait dans le Canton de *Linjan*, à ſix lieuës d'*Iſpahan*, où il y en a des campagnes toutes couvertes. Les Boulangers en ſement la graine ſur le pain, parce qu'elle provoque au ſommeil, qu'on croit être bon en *Perſe* après le repas: Et le menu peuple mange encore cette graine entre les repas. Il y a des gens qui eſtiment davantage l'*afioun de Cazeron*, qui eſt vers le *Sein Perſique*, diſant que celui d'*Iſpahan* engendre des cruditez, & des ſeroſitez, & que l'autre n'en engendre point.

Secondement il y a le *Tabac*, qui croît par toute la *Perſe*, & particulierement dans la *Suſiane* à *Hamadan*, qui eſt l'ancienne *Suſe*, & dans la *Caramanie deſerte* aux environs de *Coureſton*, vers le *Sein Perſique*, où l'on cueuille le meilleur. Il croît aiſement, & ſans autre culture, que l'ordinaire. On le ſeiche, & on le tranſporte en feuilles par bouquets, ou par bottes, comme des bottes de *Poirée*.

C'eſt

C'eſt un vrai *feuille-morte* que ſa couleur, lors qu'il eſt ſeiché. On ne le ſuë, ni ne le corde point. Cela le rendroit trop fort, & auſſi fort que le *Tabac de Brezil*. Mais les *Perſans* ne le veulent pas comme cela, afin d'en pouvoir fumer tout le jour; outre qu'ils haïſſent la fumée & la ſenteur de ce *Tabac* cordé de *Brezil*, qu'ils appellent *tambacou Ingleſi*, ou *Tabac d'Angleterre*, parce que les premiers *Europeans* preneurs de *Tabac*, avec qui ils ont eu commerce, ſont les *Anglois*. Les *Anglois* débitoient de ce *Tabac de Breſil* en *Perſe*, il y a quelques cinquante ans; mais les *Perſans* l'ayant trouvé, & trop fort, & trop cher, ils ne s'en ſervent plus. Quelques gens qui aiment à s'enyvrer de *Tabac*, y mêlent de la graine de *Chanvre*, qui fait monter la vapeur au cerveau, & l'étourdit en peu de tems.

Je me ſouviens d'avoir vû débatre parmi des gens ſavans en *Europe*, ſi le *Tabac*, & le *Sucre*, étoient originaires du Nouveau Monde, ou s'il en avoit toûjours crû en *Orient*. J'en ai recherché la verité ſur les lieux; mais on ne ſauroit croire le peu de curioſité que l'on a en *Orient* pour ces ſortes d'Obſervations. Perſonne entre leurs Savans ne tient regiſtre des découvertes qui ſe font dans les Arts & dans les Sciences. Pour le *Tabac*, je n'ai pû ſavoir en *Perſe* ſi c'eſt là originairement un fruit du Païs, ou s'il y a été apporté des Païs Etrangers; & je m'en ſuis informé inutilement. Un des plus curieux hommes d'*Iſpahan* m'a dit ſeulement ceci, qu'il avoit lû dans une *Géographie* de la *Parthide*, qu'on avoit trouvé, en relevant les maſures de la ville de *Sultanie*, une grande

Urne de Terre, où il y avoit des pipes de bois, avec des godets, & du *Tabac* coupé fort menu, qui eſt comme les *Turcs* le coupent à *Alep*; ce qui lui faiſoit croire que la Plante avoit été apportée d'*Egypte* en *Perſe*, & qu'elle n'y devoit être naturelle que depuis quatre cens ans. J'ai vû des gens qui croyoient que les *Portugais* l'y avoient apportée des *Indes* les premiers, il n'y a pas deux cens ans; mais cela n'eſt pas croyable, puis qu'il ſe trouve qu'il y a beaucoup moins de tems qu'on cultive cette herbe aux *Indes*. Car par tout ce que j'en ai pû apprendre, je trouve que ce n'eſt pas depuis plus de cinquante ans; même la meilleure, & la plus grande quantité de *Tabac*, qu'on employe aux *Indes*, s'y porte de *Perſe*, & c'eſt ce qu'on y tranſporte en plus grande abondance par Mer.

Quant au *Sucre*, je croi qu'il y en a eu de tout tems aux *Indes*. Je ſai bien que cela eſt fort conteſté, & que la plûpart des Auteurs tiennent que le *ſucre* eſt un fruit du nouveau Monde, & que les Anciens n'uſoient que de *Miel*. Mais je tiens le contraire, fondé ſur ce que le *ſucre* croît par tout dans les *Indes* abondamment, aiſément, excellemment; & non pas comme les fruits que l'on tire des païs éloignez, qui ne viennent jamais ſi bien, lors qu'ils ſont tranſplantez loin de leur ſol. Une autre raiſon, que j'ai encore plus forte, c'eſt que le *ſucre* ſe trouve nommé & ordonné en cent endroits des anciens écrits de *Medecine*, *Indiens*, *Perſans*, & *Arabes*.

La maniere de prendre du *Tabac* en *Perſe* eſt inconuë dans nos païs, & tout à fait particuliere à la *Perſe*, & aux *Indes*. Comme l'air

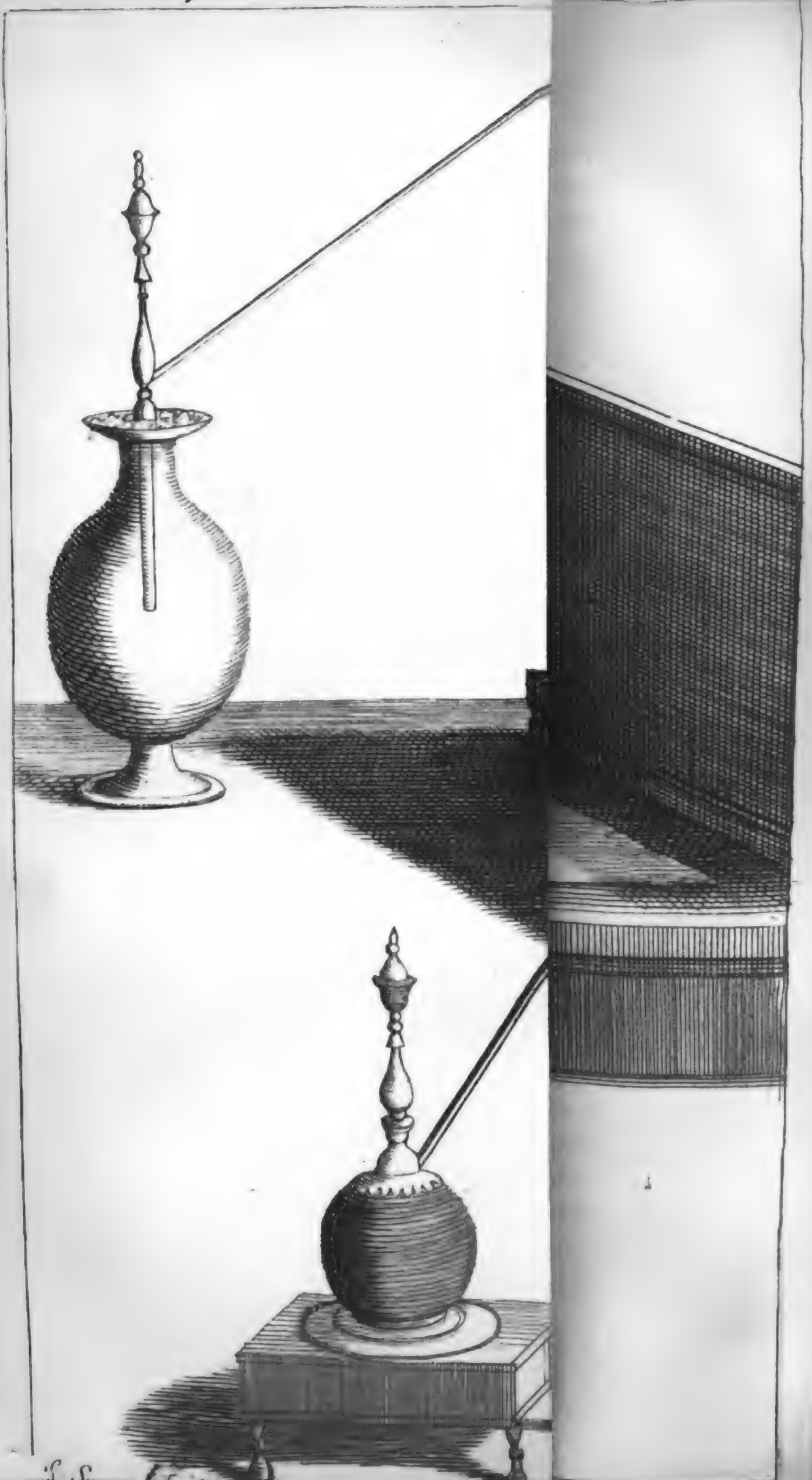

l'air y eſt plus chaud, & plus ſec, qu'en *Europe* & en *Turquie*, & que les Eſprits ſont plus ſubtils, le Tabac les entêteroit s'ils le prenoient comme nous, parce qu'ils en prennent continuellement. Ils en font paſſer la fumée dans une bouteille d'eau, dont je donne la figure ici à côté. Ils appellent ces ſortes de pipes, *callion*. La bouteille eſt ſurmontée d'un godet de terre, ou de métail, au haut d'une canulle, qui entre dans la bouteille d'eau, comme vous voyez. Au deſſous il y a une platine, comme il y en a à de certains chandeliers, & la cane, ou pipe, par laquelle on tire la fumée, donne dans cette canulle. Lors qu'on veut fumer, on mouille un peu le *Tabac*, qui eſt dans ce godet, & broyé fort menu, afin qu'il ne brûle pas ſi vîte. On met deſſus deux ou trois petits charbons, & on tire la fumée qui entre dans l'eau, y circule, & eſt tirée enſuite à la bouche, non ſeulement fraiche, mais auſſi épurée de ce que le tabac a de plus onctueux & groſſier. On voit qu'en le prennant, ceux qui ont de bons eſtomachs, font faire de gros bouillons, & beaucoup de murmure dans l'eau, par l'attraction de l'air. Ces bouteilles ſont d'ordinaire pleines de fleurs pour la ſatisfaction des yeux. On en change au moins une fois le jour l'eau qui eſt toute corrompuë & toute puante, des eſprits du *Tabac*. J'ai éprouvé qu'une Taſſe de cette eau eſt un prompt remede pour vomir juſqu'aux entrailles.

La manie du *Tabac* eſt une maniére de mauvaiſe habitude qui a enchanté preſque tout le monde. Nos peuples d'*Occident* le prennent

en fumée, en feuille, & en poudre, comme chacun ſait: & quelques-uns, comme les *Portugais*, en ont toûjours le nez plein. Les peuples d'*Orient* ne le prennent qu'en fumée, mais avec la même inſatiabilité, la plûpart, & ſur tout les *Perſans*, ayant toûjours la pipe à la bouche. Les gens de qualité ſe font porter leur pipe, ou *callion* par un homme à cheval: & ſouvent ils s'arrêtent en chemin pour fumer, ou fument à cheval même. Ils ne ſortent jamais autrement, & là où ils font viſite, on leur met devant eux leur bouteille de Tabac dès qu'ils ſont aſſis. Il eſt vrai que cela n'affoiblit, ou ne retarde guere leur action, car ils font leurs affaires en fumant, comme s'ils ne fumoient pas. Allez dans les Colléges, vous trouvez le Régent, & le diſciple, au plus fort de leurs études tous deux la pipe à la bouche. En un mot, ils ſe paſſent de manger plûtôt que de fumer, & cela paroît en ce que dans leur jeûne de *Rahmazan*, qui eſt de dix-huit heures, lorſqu'il tombe en été, pendant leſquelles dix-huit heures de ſuite ils ne prennent rien du tout, non pas même de l'eau; la premiére choſe avec laquelle ils rompent le jeûne, eſt le *Tabac*. L'uſage exceſſif de cette herbe les deſſeiche, les attenuë, & les affoiblit, & ils en conviennent généralement comme de la choſe la plus indubitable; mais quand on leur dit pourquoi donc ils ne le quittent pas? Ils répondent *Aded-chud, c'eſt une habitude*, & ils ajoûtent, *il n'y a de joye au cœur que par le Tabac. Abas le Grand*, du tems duquel cette habitude gagnoit fortement, tenta diverſes voyes pour la déraciner, mais toutes en vain, quoi que lui-même

même s'abſtint de *Tabac* alors. On dit entre les autres qu'ayant tous les Grans en feſtin avec lui, il commanda, que les bouteilles de *Tabac* qu'on leur ſerviroit, euſſent le godet plein de crotte de cheval ſéchée & broyée au lieu de Tabac. Cela ne ſe pouvoit connoître à la vûe, le Tabac ſe ſervant auſſi broyé, comme je l'ai dit & un peu mouillé avec du feu deſſus. Le Roi demandoit de tems en tems aux Grands, *comment trouvez vous ce Tabac? c'eſt un préſent de mon Vizir d'Hamadan, qui pour m'en faire prendre, mande que c'eſt le plus excellent Tabac du monde.* Chacun lui répondoit: *Sire, c'eſt un Tabac merveilleux. Il ne s'en peut trouver de plus exquis.* Enfin le Roi s'adreſſant au Général des *Courtches*, qui ſont l'ancienne milice de *Perſe*, lequel paſſoit pour un Seigneur ferme & droit par deſſus les autres, il lui dit: *Seigneur, je te prie, di moi librement, & au vrai, comment tu trouves ce Tabac? Sire*, répondit-il, *je jure par vôtre tête ſacrée, qu'il ſent comme mille fleurs.* Le Roi ſe mettant à les regarder tous avec indignation, *Maudite ſoit la drogue*, dit-il, *qui ne ſe peut pas diſcerner d'avec la fiente de cheval.*

Troiſiémement, il y a le *Saffran*; & celui de ce païs-là eſt le meilleur de tout le monde. Il en croît en divers endroits de la *Perſe*; mais on eſtime par deſſus tous celui qui croît le long de la *Mer Caſpienne*, & après, celui de *Hamadan*, qui eſt l'ancienne *Suze*, ou *Suzan*.

Quatriémement, l'*Aſſa foetida*, qui eſt un ſuc, ou une liqueur, qui s'épaiſſit, & ſe durcit preſqu'autant que les *Gommes*. Elle découle d'une Plante, qu'on appelle *Hiltit*, qu'on

Digitized by Google

croit être le *Lazerpithium*, ou *Silphium* de *Dioſcoride*, qui croît en divers endroits de la *Perſe*, particuliérement dans la *Sogdiane*, & dans le païs d'alentour. Elle eſt bonne à manger, ſur tout la blanche; car il y en a de deux ſortes, une blanche, & une noire. Le ſuc qui ſort de la blanche eſt moins fort, & par cela même, moins eſtimé. Les Orientaux appellent l'Aſſa fœtida *Hing* & les Indiens en font une grande conſommation. Ils en mettent dans tous leurs ragouts, & dans tous leurs mets délicieux. C'eſt la drogue de la plus forte odeur que j'aye jamais ſentie. Le muſc n'en approche pas. On la ſent de fort loin; & quand il y en a dans une chambre, l'odeur y en demeure des années entieres. Les vaiſſeaux qui la tranſportent aux *Indes*, en ſont ſi fort imbus, qu'on ne peut plus y jamais rien mettre qui n'en ſoit alteré & gâté, comme je l'ai éprouvé malheureuſement une fois en des riches étoffes; qui quoi qu'elles fuſſent envelopées de cotton, & de toile cirée, en pluſieurs doubles, l'or & l'argent en furent tout-à-fait ternis, & noircis.

Cinquiémement, il y a la *Mumie*, & il y en a de deux ſortes en *Perſe*. L'une eſt la *Mumie* communément dite, qui vient des corps embaumez, & enterrez dans le ſable aride, & ardent, où dans la ſuite des ſiécles ils ſe pétrifient, comme cela eſt connu de tous les curieux. Cette *Mumie*, qui n'eſt proprement que la petrification des corps embaumez depuis quelque deux mille ans, à ce qu'on aſſure en *Perſe*, ſe trouve en *Coraſſon* qui eſt l'ancienne *Bactrianne*. Un Vizir de la Province nommé *Mirza-chefy*, homme fort ſavant,

vant, m'a dit pluſieurs fois qu'on trouvoit dans le ſable, lors qu'on travailloit aux Canaux ſouterrains, pour le tranſport de l'eau, de ces *Mumies*, longues de ſept à huit pieds, ſoit que les corps fuſſent plus grands alors, ſoit qu'on prît plaiſir de les enſevelir, ou emmailloter, plus grands qu'ils n'étoient, pour l'admiration de la poſterité. Il ajoûtoit, qu'on trouvoit ces corps encore couverts de poil à la tête, & au menton, avec les ongles aux mains & aux pieds, ayant le viſage ſi peu alteré, que les traits étoient reconnoiſſables. Il me diſoit là-deſſus, que nôtre corps reſſemble à une éponge, & que ſi l'on en ôte le ſang & les parties nobles qui ſont trop humides, & qu'on les ſeiche, on les conſervera pluſieurs ſiécles. Le terroir de la *Bactriane* eſt un ſable chaud & aride, fort propre à conſerver, & à petrifier ainſi les corps. L'autre *Mumie* eſt une *Gomme* précieuſe, qui diſtille de la roche. Il y en a deux mines, ou deux ſources, en *Perſe*. L'une dans la *Caramanie deſerte*, au païs de *Sar*, & c'eſt la meilleure; car on aſſure que quelque moulu, briſé, ou fracaſſé, qu'un corps humain puiſſe être, une demie dragme de cette *Mumie* le rétablit en vingt quatre heures; de quoi perſonne ne doute en *Perſe*, ſur l'experience des cures merveilleuſes qu'ils font tous les jours avec cette précieuſe drogue. L'autre mine eſt au païs de *Coraſſon*, qui eſt l'ancienne *Bactriane*, où je viens de dire qu'il y a auſſi des *Mumies* de corps humain, comme en Egypte. Les roches, dont la vraye *Mumie* diſtille, appartiennent au Roi; & tout ce qui en diſtille eſt pour lui. Elles ſont fermées de cinq ſeaux des princi-

paux

paux Officiers de la Province. On n'ouvre la mine qu'une fois l'an, en préſence de ces Officiers, & de pluſieurs autres encore, & tout ce qui ſe trouve de ce précieux maſtic, ou la plus grande partie, s'envoye au tréſor du Roi, d'où, avec un peu de crédit, on en tire dans le beſoin. Le mot de *Mumie* eſt *Perſan*, venant de *Moum*, qui ſignifie *Cire*, *Gomme*, *Onguent*. Les *Hebreux*, & les *Arabes* ſe ſervent de ce nom dans la même ſignification. Les *Perſans* diſent que le Prophete *Daniel* leur a enſeigné la préparation & l'uſage de la *Mumie*.

Parmi les Plantes remarquables de la *Perſe*, & fort connuës préſentement, il y a le *Hannah*, qui eſt cette graine, de laquelle on fait une couleur, dont on ſe teint les mains, les pieds, & quelquefois le viſage, tant hommes, que femmes, pour conſerver le teint, & la peau. Le Soleil ne les hâle point, quand on en eſt froté, ni le froid ne pénétre point auſſi, comme auparavant, & ne fait plus de crevaſſes à la peau. On en frotte les jambes aux chevaux par la même raiſon. Cette graine croît ſur un Arbriſſeau par touffes comme le *Poivre*, ou le *Genievre*. Il y en a en abondance au païs de *Kirmon*, & à *Siſton*. On dit que c'eſt l'Arbuſte que nous appellons *Paſtel*. On ſe ſert auſſi des feuilles pour le même effet. La maniére de s'en ſervir, eſt de le mettre en poudre, & de le détremper avec de l'eau, dans la conſiſtence de mortier. Quand cela eſt fait, on ſe mouille les mains, on les frotte de *Hannah*, ainſi détrempé, & on ſe les emmaillotte toute la nuit, afin que le *Hannah* prenne. Cette teinture s'en va néan-

néanmoins à l'eau, ce qui fait que ceux qui en ont les mains nouvellement frottées, ne les lavent gueres, de peur que le *Hannah* ne s'en aille. Elle dure ordinairement quinze jours, ou trois ſemaines, ſans qu'elle ſe paſſe.

Le *Rounas*, que nos Auteurs appellent *Opoponax*, eſt une racine rougeâtre, qu'on employe à la teinture. Il en croît beaucoup en *Perſe*, & c'eſt d'où les *Indes* qui eſt le païs des plus belles teintures le tirent.

Le *Cotton* croît dans toute la *Perſe*. On en voit des Campagnes couverte. C'eſt un fruit gros comme une tête de *Pavot*, mais plus rond. On trouve dans chaque fruit ſept petites graines, ou feves noires, qui ſont comme la ſemence de ce fruit. Il croît auſſi en *Perſe*, en divers endroits, un Arbriſſeau tout à fait rare, dont le fruit eſt gros, & long, en figures de *lambruches* vertes, lequel venant à s'ouvrir donne un duvet de ſoye, fin comme l'oüatte. J'en avois fait faire en *Perſe* des matelas & des couſſins. On le carde comme le *cotton* ſans le gâter.

Je devois mettre au rang des drogues medicinales le *Bezoar*, qui eſt cette Pierre ſi fameuſe dans la *Médecine*. C'eſt une Pierre tendre, qui ſe forme par pellicules à la maniére des *Perles*, ou comme croiſſent les *Oignons*. On la trouve dans le corps des *Boucs*, & des *Chevres* ſauvages, & domeſtiques, le long du *Golphe Perſique*, dans la Province de *Coraſſon*, qui eſt l'ancienne *Margiane*, incomparablement meilleure que celle qu'on a aux *Indes* dans le Royaume de *Colconde*, & dans les païs plus reculez. On aſſure qu'il ſe trou-

ve

ve auſſi en ce païs-là des *Indes* de fort gros *Bezoars* dans le corps des *Anes*, des *Sangliers*, & des *Porcs-epy*, & dans le corps des *Oyes*. J'en ai vû tirer à *Colconde*; mais parce que les *chevres* avoient été amenées de trois journées de païs, il ne ſe trouva de Bezoar que dans quelques unes, & encore n'étoit-ce que de petits morceaux. Nous gardames de ces *chevres* quinze jours en vie. Elles étoient nourries d'herbe verte communes. On n'y trouva rien en les ouvrant. Je les gardai ce tems-là, pour verifier ce qui ſe dit que c'eſt une herbe particuliere qui échaufant ces animaux produit cette Pierre dans leurs corps. Les *Naturaliſtes Perſans* diſent, que plus cet animal paît en des païs arides, & mange d'herbes ſeiches & chaudes, plus le *Bezoar* eſt ſalutaire & efficace. Le *Coraſſon* & le bords du *Golphe Perſique* ſont de ces païs ſecs & arides naturellement, s'il y en a au monde. On trouve toûjours au cœur de ces Pierres quelque morceau de ronce ou d'autre bois, autour duquel ſe coagule l'humeur qui compoſe cette Pierre. Il faut obſerver qu'aux *Indes* ce ſont les *chevres*, qui portent le *Bezoar*, & qu'en *Perſe* ce ſont les *Moutons*, & les *Boues*; ce qui fait qu'on eſtime plus en *Perſe* le *Bezoar* du Païs, comme plus chaud & plus digeré, & que même on ne fait pas cas de l'autre, qu'on donne à quatre fois meilleur marché. Le *Bezoar* de *Perſe* ſe vend par *Kourag*, qui eſt le poids de trois *Meſcals*, ou gros, cinquante quatre livres le *Kourag*.

Les *Orientaux* tiennent que le *Bezoar* eſt un contrepoiſon à cauſe de quoi ils l'ont nommé *Pe-zaer*, comme qui diroit *vainqueur de*

de venin, ou *par deſſus venin.* Nôtre mot de *Bezoar* vient indubitablement de celui-là : de même que celui de *Civette* vient du mot *Zabad*, qui eſt le nom *Perſan.* On employe le *Bezoar* utilement dans les ſudorifiques. On en donne dans les fievres pourprées. On l'employe ſur tout dans les Cardiaques, dans les confections, & dans les Philtres. On aſſure qu'il réchaufe les eſprits, réveille la vigueur, & rétablit le temperament. Les *Médecins Orientaux* l'ordonnent quand ils ne ſavent plus qu'ordonner. Les moins habiles, & les charlatans, l'élevent juſqu'au Ciel ; mais au fond, c'eſt une Drogue, qui perd de ſon eſtime dans l'*Orient*, & qui y ſera apparemment décriée avec le tems, comme il me ſemble qu'elle l'eſt en *Europe.*

La maniere de l'employer en *Perſe* eſt d'en grater avec une pointe de canif, ou de le mettre en poudre ſur un marbre : & la doſe ordinaire eſt de deux ou trois grains dans une cueillere d'eau roſe. Le *Bezoar* ſe falſifie fort aiſément & communément. Les plus gros morceaux, & les plus polis, ſont les plus douteux, parce que le prix de ces morceaux étant fort au delà du prix des morceaux communs, les falſificateurs en font plus de gros que d'autres. Je n'ai jamais vû de vrais *Bezoars* plus peſans que de ſix gros ; & le vrai *Bezoar* eſt toûjours plus leger que le contrefait, ce qui eſt une des marques à quoi les connoiſſeurs s'arrêtent. Une autre marque encore plus ſûre, c'eſt d'appuyer contre la Pierre une aleine rougie au feu ; car s'il en ſort quelque vapeur, ou ſi l'aleine y entre, c'eſt une preuve ſûre de falſification. La *Reſine*, & la *Cire d'Eſ-*

d'Eſpagne, eſt la matiere la plus commune dont ces falſificateurs ſe ſervent pour contrefaire le *Bezoar*. Il ne faut pas oublier que la belle poliſſure de cette Pierre eſt artificielle, ſa peau, quand on la tire du corps de l'animal, étant rude & verdatre, comme le dedans.

Comme on m'a fait pluſieurs queſtions à mon retour, touchant le *Muſc*, & touchant l'*Ambre-gris*, j'ai crû que je ferois bien de mettre ici ce que j'en ai obſervé dans mon voyage.

Je croi que la plûpart du monde ſait aſſez que le *Muſc* eſt l'excrement, & le pus, d'une bête qui reſſemble à la *chevre* ſauvage, excepté qu'elle a le corps & les jambes plus déliées. Elle ſe trouve dans la haute *Tartarie*, dans la *Chine Septentrionale*, qui lui eſt limitrophe, & au grand *Tibet*, qui eſt un Royaume entre les *Indes*, & la *Chine*. Je n'ai jamais vû de ces animaux-là en vie; mais j'en ai vû des peaux en bien des endroits. L'on en trouve des Portraits dans l'*Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, & dans la *China illuſtrata* du P. *Kircher*. On dit communément que le *Muſc* eſt une ſueur de cet animal qui coule & qui s'amaſſe en une veſſie déliée proche le nombril. Les *Orientaux* diſent plus préciſément qu'il ſe forme un abcès dans le corps de cette *chevre*, proche l'umbilic, dont l'humeur picotte & démange, ſur tout lors que la bête eſt en chaleur: qu'alors à force de ſe frotter contre les arbres, & contre les roches, l'abcès perce, & la matiére s'épanche au même endroit, entre les muſcles & la peau, & en s'y amaſſant, y forme une maniére de loupe, ou de veſſie: que

la

la chaleur interne & externe échaufe ce ſang corrompu, & que c'eſt cette chaleur qui lui donne cette forte odeur que l'on ſent au *Muſc*. Les *Orientaux* appellent cette veſſie, *le nombril du Muſc*, & auſſi *nombril odoriferant*. Le bon *Muſc* s'apporte de *Tibet*. Les *Orientaux* l'eſtiment plus que celui de la *Chine*, ſoit qu'il ait effectivement une odeur plus forte, & plus durable, ſoit que cela leur paroiſſe ſeulement, arrivant plus frais chez eux; parce que le *Tibet* en eſt plus proche que la Province de *Xenſy*, qui eſt l'endroit de la *Chine* où l'on fait le plus de *Muſc*. Le grand commerce de *Muſc* ſe fait à *Boutam*, ville célébre du Royaume de *Tibet*. Les *Patans*, qui vont-là en faire emplette, le diſtribuent par toute l'*Inde*, d'où on le tranſporte enſuite par toute la terre. Les *Patans* ſont voiſins de la *Perſe*, & de la haute *Tartarie*, ſujets, ou ſeulement Tributaires du *Grand Mogol*.

Les *Indiens* font cas de cette Drogue aromatique, tant pour l'uſage, que pour la recherche que l'on en fait. Ils l'emploient en leurs parfums, en leurs épithemes & confections, & dans tout ce qu'ils ont accoûtumé de préparer pour réveiller l'humeur amoureuſe, & pour rétablir la vigueur. Les femmes s'en ſervent pour diſſiper les vapeurs qui montent de la matrice au cerveau, en portant une veſſie au nombril, & quand les vapeurs ſont violentes & continuelles, elles prennent du *Muſc*, hors de la veſſie, l'enferment dans un petit linge ſimple, fait comme un petit ſac, & l'appliquent dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer.

Le meilleur *Muſc* en veſſie vaut quatre vingts

vingts dix *Roupies* la livre. Le moindre quarante cinq à cinquante. Une *Roupie* eſt trente ſols monnoye de France. Les *Anglois* & les *Portugais* en font beaucoup d'emplettes aux *Indes* pour l'*Europe*. Les *Hollandois* en tirent de la *Chine*. Les *Armeniens*, les *Perſans*, & les *Patans*, en tranſportent dans la *Perſe*, & dans la *Turquie*, où il s'en fait une plus grande conſommation par les raiſons qu'il eſt facile d'imaginer.

On tient communément que lors qu'on coupe le petit ſac où eſt le *Muſc*, il en ſort une odeur ſi forte, qu'il faut que le chaſſeur ait la bouche & le nez bien bouchez d'un linge en pluſieurs doubles; & que ſouvent, malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait ſaigner avec tant de violence qu'il en meurt. Je me ſuis informé de cela exactement; & comme en effet, j'ai ouï raconter quelque choſe de ſemblable à des Armeniens qui avoient été à *Boutam*, je croi que cela eſt vrai. Ma raiſon eſt, que cette drogue n'aquiert point de force avec le tems, mais qu'au contraire elle perd ſon odeur à la longue. Or cette odeur eſt ſi forte aux *Indes*, que je ne l'ai jamais pû ſupporter. Lors que je négociois du *Muſc*, je me tenois toûjours à l'air, un mouchoir ſur le viſage, loin de ceux qui manioient ces veſſies, m'en raportant à mon Courtier, ce qui me fit bien connoître dès lors que le *Muſc* eſt fort entêtant, & tout-à-fait inſupportable, quand il eſt frais tiré.

J'ajoûte, qu'il n'y a drogue au monde plus aiſée à falſifier, & plus ſujette à l'être. Il ſe trouve bien des Bourſes, qui ne ſont que des peaux de l'animal remplies de ſon ſang, & d'un

d'un peu de *Muſc* pour donner l'odeur, & non cette Loupe que la ſageſſe de la nature forme proche le nombril, pour recevoir cette eſpece d'humeur merveilleuſe & odoriferante. Quant aux vrayes veſſies même, lors que le chaſſeur ne les trouve pas bien pleines, il preſſe le ventre de l'animal pour en tirer du ſang dont il les remplit ; car on tient que le ſang du *Muſc*, & même ſa chair ſentent bon. Les Marchands en ſuite y mêlent du plomb, du ſang de bœuf, & autres choſes, propres à les apeſantir, qu'ils font entrer dedans à force. L'art dont les Orientaux ſe ſervent pour connoître cette falſification, ſans ouvrir la veſſie, eſt premierement au poids à la main. L'experience leur a fait connoître combien doit peſer une veſſie non alterée. Le goût eſt leur ſeconde preuve, auſſi les *Indiens* ne manquent jamais de mettre à la bouche de ces petits grains qui tombent toûjours des veſſies lors qu'ils en achettent. La troiſiéme, c'eſt de prendre un fil trempé dans du ſuc d'ail & le tirer au travers de la veſſie avec une éguille ; car ſi l'odeur d'ail ſe perd, le *Muſc* eſt bon : ſi le fil la garde il eſt alteré.

L'*Ambre-gris* ſe prend dans la *Mer des Indes*, le long des côtes d'*Afrique*, qui ſont entre le *Cap de bonne Eſperance* & le *Golphe de la Mer rouge*. La mer en jette par fois plus loin, juſques au rivage de *Ceylan*, & de la côte de *Malabar* ; mais cela eſt aſſez rare. J'ai lû dans un Auteur Perſan, que les Arabes tiennent que l'*Ambre-gris* eſt une matiere produite par l'eau des fontaines qui ſont au fonds de la mer, comme le *Naphte*, que les vents, & puis les courants, pouſſent ſur le rivage. On tient

tient communément, au contraire, que c'eſt une écume de la mer, durcie, & congelée, ou bien une ſemence qui ſort des grands poiſſons, & qui ſe durcit & ſe congéle pareillement. Mais ce n'eſt pas une opinion bien vrai-ſemblable ; car pourquoi la mer, qui a de grands poiſſons, & de l'écume par tout, ne produiroit-elle pas auſſi ce précieux aromate en d'autres endroits des *Indes*, où il y a encore plus de chaleur & plus de ſeichereſſe. Les gens Savans des *Indes* diſent, que l'*Ambre-gris* eſt une gomme odoriferante, comme l'*encens*, laquelle croît en *Arabie*, & qui étant entraînée dans la mer par les pluyes, & par les torrens après le tems des pluyes, (c'eſt le tems que nous appellons l'*Automne*,) eſt pouſſée par les vents & par les courans de *Mouſſom*, qui la portent alors vers l'*Afrique*, & le long de cette côte, juſqu'à ſa grande pointe, que nous appellons *le Cap de bonne Eſperance*, où elle eſt repouſſée par un cours de mer contraire, qui ſe rencontre dès l'Iſle de *Madagaſcar*. Un des plus Savans hommes des *Indes* & des plus grands Seigneurs, nommé *Mirzacherifelmolc*, que le feu Roi de *Colconde* avoit mandé d'*Iſpahan* par eſtime, pour lui donner ſa fille en mariage, & qui avoit la derniere fois que j'étois à *Colconde* les plus gros morceaux d'*Ambre-gris* & les plus beaux que j'aye jamais vus, croyoit que c'étoit de la cire & du miel congelez. Il me diſoit en m'en montrant des morceaux fort poreux par dedans, & preſque comme une éponge; que les abeilles faiſoient en *Afrique* leur miel parmi des rochers, dans de vieux troncs d'arbres, comme elles le font en *Orient* dans la plûpart des

des païs peu habitez, & même en d'autres aſſez habitez, comme j'ai obſervé dans mon premier Volume, qu'elles le font en *Mingrelie* & en *Circaſſie*; Et que les torrens de pluye emportoient des piéces de leur ouvrage brute dans la mer, où la matiere ſe durciſſant, contractoit enfin l'odeur admirable qu'on y eſtime tant. Il diſoit que la difference de l'*Ambre-gris* d'avec l'*Ambre-noir*, qui ne vaut pas tant que l'autre, vient de ce qu'un miel n'eſt pas auſſi bon que l'autre, & qu'on obſervoit autant de difference dans l'*Ambre-gris*, comme on fait dans le *Miel*, dans tous les païs où le *Miel* eſt ſauvage. Cette drogue précieuſe, qui a été inconnue à toute l'ancienne *Pharmacopée*, tant des Grecs, que des Arabes, ſent fort mauvais d'abord, à ce que l'on prétend, puis à meſure qu'elle durcit elle perd cette qualité. J'ai remarqué en effet, que l'*Ambre* le plus frais pêché a une odeur forte qui rebute & fait mal, laquelle ſe paſſe avec le tems. On aſſure encore que les oiſeaux de mer en ſont très-friands & la bequettent, ce que je croi fort vrai; mais je n'ai pourtant point trouvé de pointe de bec d'oiſeau en aucune piéce d'*Ambre-gris*, comme on dit que l'on en trouve.

Les *Perſans* ne ſe ſervent pas beaucoup de *Civette*, qu'ils appellent *Zabad*. Les femmes s'en frottent les cheveux, après l'avoir auparavant bien aprêtée.

Outre toutes les Drogues Médicinales que j'ai dit qui croiſſent en *Perſe*, il y a encore le *Galbanum*, qui croît dans les montagnes, à ſept ou huit lieuës d'*Iſpahan*; l'*Alkali Vegetable*, qui croît preſque par tout; le *Sel armoniac*;

niac; l'*Orpiment*, dont on ſe ſert pour la depilation, lequel vient en *Medie*, & autour de *Casbin*, où croît particulierement le jaune.

L'on ne dira rien ici de ces dernieres drogues, parce qu'elles ne ſont ni ſi extraordinaires, ni ſi recherchées que les autres, & qu'elles ſont auſſi aſſez connues.

CHAPITRE V.

Des Fruits de la Perſe.

JE commence par les *Melons*, qui ſont le plus excellent fruit de la *Perſe*. On compte en ce Païs-là de plus de vingt eſpéces de *Melons*. Les premiers ſont appellez *Guermec*, comme qui diroit *des échauffez*. Ils ſont ronds & petits. C'eſt un fruit du Printems, aſſez inſipide, qui fond à la bouche comme l'eau. Les Medecins Perſans conſeillent d'en manger beaucoup : & ils diſent qu'il le faut pour ſe purger, comme on purge les chevaux avec de l'herbe, & dans le même tems ; c'eſt auſſi ce qu'on ne manque jamais de faire tous les ans au mois d'Avril. On mange alors pendant quinze jours, ou trois ſemaines, dix ou douze livres de ces *Melons* chaque jour ; & cela pour la ſanté, auſſi-bien que pour le goût ; car on tient pour aſſuré qu'ils rafraichiſſent le ſang, & qu'ils renouvellent l'embonpoint. Ils content ſur ce ſujet que deux Medecins Arabes étant venus à *Iſpahan* pour chercher de l'occupation, ils arriverent juſtement au tems de ces *Guermec* ; & voyant que les ruës en étoient pleines, ils ſe dirent l'un à l'autre : *Paſſons outre, il n'y a rien à faire ici pour nous* ;

ce

ce peuple a le remede à tous les maux. Cependant des gens ſages croyent au contraire que c'eſt l'uſage exceſſif de ce fruit qui cauſe les fiévres, qui y ſont ſi ordinaires dans l'Automne. Ils diſent que ces *Melons* rempliſſent l'eſtomach de flegmes, & que les *Melons* doux & ſucrez, & par conſéquent très-chauds, qui viennent après ces premiers, cuiſent ce flegme & le tournent en bile, d'où s'enſuit la fiévre. Après ces *Melons guermec*, ou *échauffez*, il en vient tous les jours d'autre ſorte, & les plus tardifs ſont les meilleurs. Les derniers ſont les blancs, dont vous diriez que ce n'eſt que du ſucre. Ils ſont longs d'un pied, & péſent dix à douze livres. Ce ſont ceux qu'on mange durant l'Hiver. On ſert des *Melons* preſque toute l'année aux bonnes tables, parce que les vieux ſe conſervent juſqu'au retour des *Guermec*. On les garde dans des caves, où il n'entre point d'air: & l'on y entretient une ou deux lampes, ſuivant la grandeur du lieu, toûjours allumées, ce qui empêche que le froid ne géle ce bon fruit. Les *Melons*, pendant la ſaiſon ordinaire, qui dure quatre mois entiers, ſont la nourriture du pauvre peuple. Ils ne vivent que de *Melons* & de *Concombres*, mangeans ces derniers ſans les pêler. Il y a des gens qui mangent dans un repas juſqu'à trente-cinq livres de *Melon*, ſans en être incommodez. Durant ces quatre mois de *Melons*, il en vient une ſi grande quantité à *Iſpahan*, que je ne croi pas qu'il s'en mange autant dans toute la France en un mois, qu'en cette ville-là en un jour. Les ruës ſont pleines d'ânes & de chevaux qui en ſont chargez, depuis minuit juſqu'au Soleil

couchant. Les meilleurs du Royaume croiſſent en *Coraſſon*, près de la *petite Tartarie*, dans un bourg nommé *Craguerde*. On en apporte à *Iſpahan* pour le Roi, & pour faire des préſens. Ils ne ſe gâtent point en les apportant, quoi qu'il y ait plus de trente journées de chemin ; mais cela n'eſt pas ſi merveilleux que ce que j'ai vû à *Surat* aux Indes, où j'ai mangé des *Melons* envoyez d'*Agra*, qui en eſt à quarante journées. Ils avoient été portez à *Agra* de la frontiere de *Perſe* à plus de quarante autres journées loin. Un homme les porte à pied, & n'en porte que deux, tant ils ſont grands. Il les porte dans des paniers, un en chaque panier, pendus à un fleau, comme des balances, lequel il met ſur les épaules, & qu'il tourne de tems en tems d'une épaule ſur l'autre pour ſe delaſſer. Ces porteurs font ſept à huit lieuës par jour avec cette charge. On apporte auſſi de la graine de ces *Melons* de *Tartarie*, qu'il faut renouveller au bout de ſept ans ; car après ce tems-là elle eſt entierement dégenerée, & le fruit ne ſe ſent plus du goût précedent.

Avec toutes ces ſortes de *Melons*, on a les *Melons d'eau*, ou *Pateques*, par tout le Royaume, qui peſent quinze à vingt livres, dont les meilleurs viennent auſſi de *Bactriane*. On a les *Concombres*, dont il y a une ſorte qui n'a preſque pas de *Pepins*, qu'on ſert & qu'on mange cruds ſans aucun aprêt : & l'on a auſſi ce fruit, qu'ils appellent *Badinjan*, qui eſt le *Zanthium* de *Dioſcoride*, & que nous appellons *Pommes d'amour*. Il a le goût approchant du *Concombre*. Il eſt gros comme les *Pommes*, & une fois plus long ; & quand il eſt mur,

ſa

ſa peau devient toute noire. Il croît comme les *Concombres*. Il eſt fort bon pour diverſes ſortes de ſauces, & pour pluſieurs aprêts, car on ne le mange que cuit : il s'en trouve dans les parties Meridionales d'*Italie*.

Il y a un autre fruit en *Perſe*, qui croît ſur une Plante, & qui eſt rond & gros comme une pomme commune, mais creux & leger, & qui n'eſt pas bon à manger. On l'eſtime ſeulement pour l'odorat. Il s'appelle *Deſtembouié*, c'eſt-à-dire, *Odeur à la main*, parce qu'on le porte à la main comme un bouquet.

Après les *Melons*, les fruits excellens de *Perſe*, ſont le *Raiſin*, & les *Dattes*. Il y a pluſieurs eſpéces de *Raiſin*, juſqu'à douze ou quatorze ; de *violet*, de *rouge*, & de *noir*. Les grains en ſont ſi gros, qu'un ſeul fait une bouchée. Celui dont ils font le vin à *Iſpahan*, s'appelle *Kich mich*, qui eſt un petit *Raiſin blanc*, pour la plus grande partie, & meilleur que nos *Muſcats*. Mais quand on en a beaucoup mangé, il prend à la gorge ; & il échauffe ſi l'on en mange avec trop d'excès. Il eſt rond & ſans pepins ; au moins ne s'apperçoit-on pas en le mangeant qu'il y en ait. Mais quand le vin cuve on voit les grains de ce raiſin flotter deſſus comme de petits filamens déliez, preſque comme la pointe d'une épingle, & fort tendres. On garde en *Perſe* le *Raiſin* tout l'Hiver, le laiſſant la moitié de l'Hiver attaché à la vigne, chaque grape enfermée dans un ſac de toile, pour empêcher les oiſeaux d'y toucher. On le cueuille à meſure qu'on le veut manger. C'eſt l'avantage du bon air que les Perſans reſpirent qui eſt ſec, & qui conſerve tout, au lieu que par la qualité de nos

airs humides, tout ſe gâte & ſe pourrit chez nous. Ils font le *Raiſin* ſec en pendant les grapes au plancher, d'où le *Raiſin* tombe grain à grain. Au Païs de *Kourdeſton*, & vers *Sultanie*, où il y a beaucoup de violettes, on mêle les feuilles avec le *Raiſin* ſec ; & l'on dit que cela tient le ventre en bon état : le *Raiſin* en a aſſurément meilleur goût. Le meilleur *Raiſin* qu'on mange aux environs d'*Iſpahan*, eſt celui que les *Guebres*, ou anciens Payens Perſans cultivent, & particulierement celui de *Negefabad*, qui eſt un gros bourg à quatre lieuës d'*Iſpahan*, où il n'y a que des *Guebres*. Ils cultivent le *Raiſin* avec plus de ſoin que les Mahometans, parce que le vin leur eſt permis par leur Religion, comme aux Juifs & aux Chrétiens.

Pour les *Dattes*, qui me paroiſſent un des meilleurs fruits du monde, elles ne ſont nulle part ſi bonnes qu'en *Perſe*. Il en croît dans l'*Arabie* en plus grande quantité que dans la *Perſe* ; mais, outre qu'elles ſont plus petites, elles n'approchent pas de la bonté de celles de *Perſe*, qui, ſoit lors qu'on les cueuille, ſoit long-tems après, ſont couvertes d'un ſuc épais comme un ſirop, qui prend aux doigts, & eſt plus doux & plus ſucré que le miel vierge. Les plus excellentes *Dattes* du Royaume ſe recueuillent en *Coureſton*, en *Siſton*, *à Perſepolis*, ſur le bord du *Golphe Perſique* & particulierement à *Jaron*, bourg ſur la route de *Chiras* à *Lar*. On les tranſporte ſeiches, en grapes, ou détachées ; mais la plus grande partie ſe gardent confites dans leur propre jus, & ſe tranſportent dans de groſſes courges de quinze à vingt livres peſant. On en accommode

mode auſſi avec des *Piſtaches* dans des pots, comme nous faiſons les *Noix confites*. Il n'y a point de manger plus délicieux. Il faut pourtant uſer moderément de ce fruit, quand on n'eſt pas habitué à en manger; car lors qu'on en mange trop, elles échaufent le ſang juſqu'à faire venir des ulceres par tout le corps, & à affoiblir la vûe, ce qui n'arrive point aux Habitans du païs où ce fruit vient. Les *Dattes* croiſſent par touffes, ou grapes, au haut du *Palmier* qui eſt un arbre menu, mais le plus haut de tous les arbres fruitiers, & qui n'a de branches qu'à la cime. Un homme ſe guinde au haut avec une corde qu'il accroche aux nœuds de l'arbre, à meſure qu'il monte, & dans une heure de tems tout le fruit de l'arbre eſt cueuilli, car ce fruit tient à des grapes qui peſent trente à quarante livres. Les *Dattiers* portent juſqu'à deux cens *Mans* de fruit à la fois, ce qui fait vingt quatre *Quintaux*. L'arbre ne commence à porter qu'à quinze ans, & il porte après juſqu'à deux cens ans.

Il y a en *Perſe* toutes les mêmes ſortes de fruits que nous avons en *Europe*, & beaucoup d'autres que nous n'avons point; & aſſurément, ſi l'on y entendoit le *Jardinage*, comme nous l'entendons, leurs fruits viendroient encore incomparablement plus beaux & plus délicieux. Mais ils ne l'entendent point du tout. Ils ignorent l'art des *greffes*, ou *entes*, les *eſpaliers*, les *arbres nains*. Tous leurs arbres ſont communément de hauts & de vieux arbres fort chargez de bois. Ils ont des *Abricots* excellents de cinq ou ſix ſortes, & des autres fruits à noyau que nous connoiſſons,

dont ils ont de plus de quinze ſortes, qui ſe ſuccedent les uns aux autres. On voit communément en *Perſe* des *Pavis* de ſeize à dix-huit onces, des *Pêches* preſque auſſi groſſes; mais ce qu'on ne ſauroit trouver ailleurs, c'eſt une ſorte d'*Abricots*, qu'ils appellent *tocmchams*, c'eſt-à-dire *graine*, ou *œuf du Soleil*, qui ſont rouges dedans & fort délicieux à la bouche. Cette ſorte d'*Abricots*, & d'autres encore, s'ouvrent fort aiſément. Leur noyau s'ouvre à même tems, ayant une amande douce & d'un goût excellent. On les tranſporte ſecs en mille lieux, & quand on les fait cuire dans de l'eau, le jus qui eſt doux, épaiſſit l'eau & en fait un Sirop comme ſi on y avoit mis du Sucre. J'ai été à des repas à *Iſpahan*, où il y avoit de plus de cinquante ſortes de fruits, & quelques uns apportés de trois à quatre cens lieuës loin. On ne voit rien de ſemblable en *France*, ni en *Italie*. Ce qui paroît le plus en ce païs-là, & qu'on trouve d'ordinaire le meilleur, c'eſt la *Grenade*. Il y en a de diverſes ſortes, de *blanches*, de couleur *de chair*, de couleur de *roſe* & de *rouges*. Il y en a dont le pepin eſt ſi tendre qu'on ne le ſent preſque pas ſous la dent. Et il y en a qui n'ont point de membrane ou pellicule entre les grains. Il vient des *Grenades* de *Yeſd*, qui peſent plus d'une livre. Les *Pommes*, & les *Poires*, je dis les meilleures, viennent de l'*Iberie*, & des environs; Les *Dattes* de *Caramanie*, comme je l'ai obſervé; les *Grenades* de *Chiras*, les *Oranges* de l'*Hyrcanie*. Les *Coins*, entre les autres, ſont très-bons en *Perſe*, ayant le goût doux & agréable, & parmi les fruits, on ſert par

par curioſité des *Oignons* de *Bactriane*, qui ſont gros & doux comme des Pommes. Il en croît auſſi de ſemblables à *Carek*, petite Iſle dans le *Golphe Perſique*. La *Bactriane* eſt un des païs du monde qui porte les plus beaux fruits & les meilleurs. Il y a des *Prunes*, comme nos *Prunes de brignole*, mais plus agréables, & plus aperitives. Une demi-douzaine cuites dans l'eau font une douce purgation; & ſi l'on y mêle une pincée de ſené, c'eſt une medecine complete. On les appelle *alou bocora*, c'eſt-à-dire *Prunes de bocora*, qui eſt la ville de *Bactres*, dans la petite *Tartarie*, ſituée ſur le fleuve *Oxus*.

Il croît des *Piſtaches* à *Casbin*, & aux environs, dans le païs des *Medes*, plus groſſes que celles de *Syrie*. Il n'en croît en tout le monde que je ſache, qu'en ces deux endroits-là. Ils ont d'une ſorte de *Piſtache*, que je n'ai point vûë ailleurs, qui ne ſont pas ſi bonnes que les autres, & qui ſont petites comme des noyaux de ceriſes. Les Perſans les mangent ſeiches, fricaſſées avec du ſel. L'on en donne à toutes les collations, ſur tout où il y a du vin à boire.

Ils ont de plus les *Amandes*, les *Noix*, les *Noiſettes*, les *Avelines*, & des *figues* excellentes au plus haut degré. Le plus grand tranſport de fruits ſe fait de *Yeſde*. Il croît auſſi des *Olives* en *Perſe*, ſur les frontieres de *l'Arabie*, & dans le *Mazenderan*, ſur la *Mer Caſpienne*, mais ils ne les ſavent pas bien conſerver ni en tirer l'huile.

Je ne parlerai point dans ce Chapitre des *Grains*, que la terre produit pour la nourriture des hommes & des bêtes, parce que j'en

traiterai dans celui des *Arts* & *mêtiers*, ſur l'article de l'*Agriculture*.

CHAPITRE VI.

Des Fleurs de la Perſe.

IL y a en *Perſe* toutes les ſortes de *Fleurs*, qu'on a en *France*, & dans les plus beaux païs de l'*Europe*; mais il n'y en a pas dans toutes les Provinces également. Car il y a moins de ſortes de *Fleurs*, & en moindre quantité, dans les parties *Meridionales* du Royaume, que dans les autres; la chaleur exceſſive étant auſſi contraire à la plûpart des *Fleurs*, que le grand froid; d'où vient qu'il n'y a pas aux *Indes* tant de ſortes de *Fleurs*, qu'en *Perſe*, quoi qu'il y en ait également toute l'année. Mais les *Fleurs* de la *Perſe*, par le vif des couleurs, ſont généralement bien plus belles que celles de l'*Europe*, & que celles des Indes. L'Hyrcanie eſt un des plus admirables Païs pour les *Fleurs*; car il y a des forêts toutes d'*Orangers*: le *Jaſmin* ſimple & double: toutes les *Fleurs*, que nous avons en *Europe*, & diverſes autres que nous n'y avons point. La partie la plus *Orientale* de ce païs-là, qu'on appelle *Mazenderan*, n'eſt qu'un parterre depuis Septembre, juſqu'à la fin d'Avril. Tout le païs eſt alors couvert de *Fleurs*, & c'eſt auſſi le meilleur tems pour les fruits; comme au contraire dans les autres mois, on n'y peut durer à cauſe de la chaleur exceſſive, & de la malignité de l'air. Vers la *Medie*, & aux frontieres *Septentrionales* de l'*Arabie*, les campagnes produiſent d'elles mêmes

mes les *Tulipes*, les *Anemones*, des *Renoncules* ſimples du plus beau rouge, des *Couronnes Imperiales*. En d'autres lieux, comme autour d'*Iſpahan*, les *Jonquilles* y croiſſent d'elles-mêmes auſſi: & on y a des fleurs tout l'hyver. On y a dans la ſaiſon des *Narciſſes* de ſept à huit ſortes, du *Muguet*, des *Lys*, & des *Violettes* de toutes couleurs, des *Oeuillets* ſimples, des *Oeuillets* doubles, des *Oeuillets* d'*Inde* d'une couleur qui éblouït, du *Jaſmin* ſimple & double, & du *Jaſmin* que nous appellons d'*Eſpagne*, d'une beauté & d'une odeur qui ſurpaſſent de beaucoup ceux de l'*Europe*. Les *Guimauves* ſont auſſi chez eux d'une belle couleur. Les *Tulipes* ont la tige courte à *Iſpahan*, ne montant qu'à quatre pouces de terre. Entre les *Fleurs* qu'on a durant l'hyver, ſont le *Somboul* blanc, & bleu, qui eſt la *Fleur* que nous appellons l'*Hyacinthe*, le *Lys des vallées*, de petites *Tulipes*, la *Violette*, le *Muguet*, le *Myrrhe*. Ils ont au printems la *Giroflée* jaune, & rouge, en égale abondance, des *Ambrettes* de toutes couleurs, & une *Fleur* que nous n'avons point, que je ſache, qui me paroît une des plus belles de la nature. Ils l'appellent *Gulmikek*, c'eſt-à-dire *fleur de clou de giroffle*, parce qu'elle reſſemble tout-à-fait à un *clou de giroffle*. Elle eſt d'un *ponceau* incomparable. On ne ſauroit rien voir de ſi vif, ni dans la nature, ni dans l'art. Chaque brin porte une trentaine de ces *fleurs*, arrangées en forme ronde, de la grandeur d'un écu. La *Roſe*, qui eſt ſi commune chez eux, eſt de cinq ſortes de couleurs, outre ſa couleur naturelle; *blanche*, *jaune*, *rouge*, que nous appellons *roſes d'Eſpagne*, d'un *rouge* en-

core plus haut, que nous appellons *ponceau*, & de deux couleurs ſavoir *rouge* d'un côté & *blanc* ou *jaune* de l'autre. Les *Perſans* appellent ces roſes *dou rouye*, ou à *deux endroits*. J'ai vû des *Roſiers* chargez dans une même branche de *Roſes* de trois couleurs, de *jaunes*, de *jaune* & *blanc*, & de *jaune* & *rouge*. Ils font de grands pots verds au printems, qui réjouïſſent fort la vûë, dont ils parent leurs appartements, & leurs jardins, en mettant ſur ces pots une couche de terre mince, mêlée de graine de *creſſon*, qu'ils tiennent couverte d'une groſſe toile toûjours moitte. Les premiers rayons du Soleil font germer cette graine, & vous voyez le pot tout verd, comme une écorce couverte de mouſſe, mais il n'y a rien de plus beau à voir que les arbres fleuris, & ſur tout les *Péchers*, car les fleurs les couvrent ſi fort, que la vûë même n'y trouve pas de paſſage.

J'ai fait mention entre les *fleurs*, qui croiſſent dans le territoire d'*Iſpahan*, de l'*Hyacinthe* qu'ils appellent *ſomboul*, ſur quoi je dirai que *Pietro della Valle* parle en ſes *Rélations*, d'une Racine exquiſe pour ſon odeur, & par ſon parfum, qu'il dit que les *Perſans* appellent *ſomboul Catay*, ou *Tartarique*; & comme il n'en dit autre choſe, ſinon que c'eſt une *Racine* odoriferante, des gens m'ont demandé à mon retour ce que c'étoit: Je croi que ce n'eſt autre choſe que le *Spica Nardi* de l'*Evangile*, qu'on dit en *François nard d'épy*. Car *ſomboul* en *Arabe* ſignifie *épy*, d'où les *Aſtronomes Arabes* appellent *ſombolé*, ou *porte-épy*, ce ſigne du *Zodiaque*, que nous appellons *la Vierge*, à cauſe de la gerbe que les peintres lui

lui mettent à la main. Mais je n'ai jamais ouï dire en *Perſe* qu'il y croiſſe une telle *Racine*, & j'oſerois dire que *Pietro della Valle* s'y eſt trompé, comme il a fait en tant d'autres choſes, en prenant une compoſition pour une *Racine*. J'ai remarqué géneralement en *Perſe*, comme en *Turquie*, qu'on appelle *Catay*, ou *Tartarique*, pluſieurs choſes exquiſes; non pour dire qu'ils en viennent, mais pour en marquer le prix & la rareté ; comme les *Brocards de Veniſe*, par exemple, qu'ils appellent *Zerbaft Catay*, c'eſt-à-dire *toile d'argent de Tartarie*.

Après ce que j'ai dit du nombre & de la beauté des *fleurs* de *Perſe*, on s'imagineroit aiſément qu'il y a auſſi les plus beaux *Jardins* du monde; mais cela n'eſt point du tout. Au contraire, par une régle que je trouve fort génerale, là où la nature eſt feconde & aiſée, l'art eſt plus groſſier & plus inconnu, comme en ce fait des *Jardins*. Ce qui arrive à cauſe que là où la nature ſait *jardiner* ſi excellemment, s'il m'eſt permis de parler ainſi, l'art n'y a preſque rien à faire. Les *jardins* des *Perſans* conſiſtent d'ordinaire en une grande allée, qui partage le *jardin*, tirée à la ligne, & bordée de *Platanes*, avec un *Baſſin d'eau* au milieu d'une grandeur proportionnée au *Jardin*, & deux autres plus petites ſur les côtez. L'eſpace entre deux eſt ſemé de *fleurs* confuſement, & planté d'*Arbres fruitiers*, & des *Roſiers* & c'en eſt là toute la décoration. On ne ſçait ce que c'eſt que *Parterres* & *Cabinets de Verdure*, que *Labyrinthes* & *Terraſſes*, & que ces autres ornemens de nos *Jardins*. Ce qui vient particulierement de ce que les *Per-*

ſans ne ſe promenent pas dans les *Jardins*, comme nous faiſons, mais qu'ils ſe contentent d'en avoir la vûe, & d'en reſpirer l'air, ils s'aſſeïent pour cela en quelque endroit du jardin à leur arrivée, & s'y tiennent juſqu'à ce qu'ils en ſortent.

CHAPITRE VII.

Des Métaux, & des Mineraux, où il eſt auſſi traité des Pierreries.

COmme la *Perſe* eſt fort montueuſe, elle eſt pleine de *Métaux* & de *Mineraux*, qu'on a commencé de tirer à force, dans ce ſiécle, & beaucoup plus que dans les ſiécles précédens. C'eſt le *Grand Abas*, à qui on en eſt redevable, & c'eſt le grand nombre d'*Eaux minerales*, qui ſe trouvent deçà & delà dans tout le Royaume, qui le porta à faire travailler aux *Mines*. Les *Métaux* qu'on trouve le plus en *Perſe*, ſont le *Fer*, l'*Acier*, le *Cuivre*, & le *Plomb*. On n'y trouve ni *Or*, ni *Argent*. L'on eſt pourtant fort aſſuré qu'il y en a dans les *Mines*, étant impoſſible que tant de Montagnes qui produiſent toute ſorte de *Metaux*, & le *Soulfre*, & le *Salpetre* ne produiſent auſſi de ces *Mineraux* de *Soleil* & de *Lune*. Mais les *Perſans* ſont trop pareſſeux pour faire beaucoup de découvertes. On s'arrête chez eux à ce qu'on a toûjours eu, & l'on n'en cherche pas davantage. S'ils étoient auſſi actifs, auſſi inquiets, & auſſi néceſſiteux que nous le ſommes, il n'y auroit pas une butte de ces montagnes qui n'eût été fouillée di-

diverſes fois. Ce qui marque encore plus qu'il y a de l'*Argent* dans ces *Mines*-là, c'eſt que les affineurs trouvent toûjours que leur *Argent* augmente en l'affinant, ce qui ne peut venir que de l'*Argent*, qui eſt dans le plomb dont ils ſe ſervent pour purifier l'*Argent*, lequel s'unit par la fonte avec l'autre. La principale *Mine d'Argent* où l'on a travaillé, juſqu'ici, eſt à *Kervan*, dans la contrée de *Guendamon*, à quatre lieuës d'*Iſpahan*, à une montagne appellée *Chaconch*, ou *Mont-Royal*. Mais comme le bois eſt fort rare à *Iſpahan*, & le charbon auſſi, & que d'ailleurs la *Mine* n'eſt pas des plus abondantes, la dépenſe a toûjours excedé le profit, d'où vient, que par maniére de proverbe, on dit des entrepriſes infructueuſes, *c'eſt la Mine de Kervan*. On y dépenſe dix pour trouver neuf. Il y a auſſi des *Mines d'Argent* à *Kirman*, & en *Mazenderan*. Il y a tout lieu de croire que le luxe & les richeſſes de l'ancien Empire *Perſan* venoient des mines du Païs, qui ſe ſont épuiſées, ou qu'on a négligé d'entretenir, à cauſe de l'abondance d'*Or* & d'*Argent* que le commerce attiroit dans le Royaume.

Les *Mines* de *Fer* ſont dans l'*Hyrcanie*, dans la *Medie Septentrionale*, au païs des *Parthes*, & dans la *Bactriane*. Il y a du *Fer* en abondance, mais il n'eſt pas ſi doux que celui d'*Angleterre*.

Les *Mines d'Acier* ſe trouvent dans les mêmes païs, & y produiſent beaucoup; car l'Acier n'y vaut que ſept ſols la livre. Cet *Acier*-là eſt ſi plein de *Soulfre*, qu'en jettant la limaille ſur le feu, elle petille comme de la poudre à Canon. Il eſt fin, ayant le grain fort

fort menu & délié ; qualité, qui naturellement & ſans artifice, le rend dur comme le *Diamant*. Mais d'autre côté, il eſt caſſant comme le verre ; & comme les Artiſans *Perſans* ne lui ſavent pas bien donner la trempe, il n'y a pas moyen d'en faire des reſſorts ni des ouvrages déliez & délicats. Il prend pourtant une fort bonne trempe dans l'eau froide, ce qu'on fait en l'envelopant d'un linge mouillé, au lieu de le jetter dans une auge d'eau après qu'on l'a fait chaufer, ſans le rougir tout-à-fait. Cet *Acier* ne ſe peut point non plus alier avec le *Fer* ; & ſi l'on lui donne le feu trop chaud, il ſe brûle, & devient comme de l'écume de charbon. On le mêle avec l'*Acier des Indes*, qui eſt plus doux quoi qu'il ſoit auſſi fort plein de *Soulfre*, & qui eſt beaucoup plus eſtimé. Les Perſans appellent l'une & l'autre ſorte d'*Acier*, *poulad jauherder*, *Acier ondé*, qui eſt ce que nous diſons *Acier de Damas*, pour le diſtinguer d'avec l'*Acier de l'Europe*. C'eſt de cet *Acier*-là qu'ils font leurs belles lames Damaſquinées. Ils le fondent en pain rond, comme le creux de la main, & en petits bâtons carrez.

Le *Cuivre* ſe prend principalement à *Sary*, dans les Montagnes de *Mazenderan*. Il y en a auſſi en *Bactriane*, & vers *Casbin*. Il eſt aigre, & pour l'adoucir ils l'allient avec du *Cuivre de Suede* ou de *Japon* ; une partie de *Cuivre* étranger ſur vingt parties du leur. C'eſt le *Metail* dont ils font le plus d'uſage.

Les *Mines de Plomb* ſont vers *Kirman* & *Yezde*, & ces dernieres ſont celles qui participent le plus d'*Argent*.

Les *Mineraux* ſe trouvent auſſi abondamment

ment dans toute la *Perſe*. Le *Soulfre*, & le *Salpetre* ſe tirent de la Montagne de *Damavend* qui ſépare l'*Hyrcanie* de la *Parthide*. L'*Antimoine* ſe trouve vers la *Caramanie*. Mais c'eſt un *Antimoine bâtard*; car après l'avoir fait fondre, on ne trouve dedans que du *Plomb* fort fin. L'*Emery* qui ſe trouve vers *Niris* eſt aſſez dur, mais il perd de ſa dureté à meſure qu'on le broye menu; au contraire de celui des *Indes*, qui plus il eſt menu, plus il tranche, & plus il a de force; à cauſe de quoi auſſi on l'eſtime beaucoup plus. Pour le *Vitriol*, & pour le *Mercure*, c'eſt de quoi ils manquent en *Perſe* auſſi bien que d'*Etain*. On eſt reduit à le tirer des *Indes*.

Le *Sel* ſe fait par la nature toute ſeule, & ſans aucun art. Le *Soulfre* & l'*Alum* ſe font de même. Il y a de deux ſortes de *Sel* dans le païs, celui des Terres, & celui des *Mines*, ou de Roche. Il n'y a rien de plus commun en *Perſe* que *le Sel*; car d'un côté il n'y a nul droit deſſus, & de l'autre vous trouvez des plaines entieres longues de dix lieuës & plus, toutes couvertes de *Sel*, & vous en trouvez d'autres qui ſont couvertes de *Soulfre*, & d'*Alum*. On en paſſe quantité de cette ſorte en voyageant dans la *Parthide*, dans la *Perſide*, dans la *Caramanie*. Il y a une plaine de *Sel*, proche de *Cachan*, qu'il faut paſſer pour aller en *Hyrcanie*, où vous trouvez le *Sel* auſſi net, & auſſi pur, qu'il ſe puiſſe. Dans la *Medie*, & à *Iſpahan*, le *Sel* ſe tire des *Mines*, & on le tranſporte par gros quartiers, comme la *pierre de taille*. Il eſt ſi dur en des endroits, comme dans la *Caramanie deſerte*, qu'on en em-

ploye

ploye les Pierres dans la conſtruction des maiſons des pauvres gens.

Le *Marbre*, la *Pierre de taille*, & l'*Ardoiſe*, ſe tirent particuliérement dans le païs de *Hamadan*, qui eſt l'ancienne *Suſe*. Pour le *Marbre*, il y en a de pluſieurs ſortes en *Perſe*: du *Blanc*, du *Noir*, du *Rouge*, & du *Marbré* de *Blanc* & de *Rouge*. Il s'en tire de Noir près d'un Bourg de la *Suſianne*, nommé *Sary*, qui ſe fend en écaille, ou tables, comme l'*Ardoiſe*; mais le plus admirable de tous, eſt celui qui ſe tire vers *Tauris*. Il eſt tranſparent preſque comme le *Cryſtal de roche*, & on voit à travers de tables qui ont un pouce d'épaiſſeur & même plus. Ce Marbre eſt blanc, mêlé de verd, pâle comme une maniére de *Jadde*. Il eſt ſi tendre que le couteau l'entame, ce qui fait penſer à pluſieurs que ce n'eſt pas un vrai *Mineral*, ni qui ait la conſiſtence d'une vraye *Pierre*.

Les *Perſans* ne ſe ſervent pas de *Pierre-à-fuſil* à leurs armes, ni pour faire du feu. Ils ont un bois qui leur ſert de fuſil, & qui en fait l'effet; car il s'enflamme, & prend feu étant batu l'un contre l'autre.

Vers les frontieres de l'*Arabie*, du côté de *Babylonne*, il y a des étangs d'où l'on tire cette ſorte de *Poix*, qu'on appelle le *Bitume*.

Dans la contrée à l'entour de *Tauris*, on trouve de l'*Azur*, mais qui n'eſt pas ſi bon que celui de *Tartarie*; ſa couleur s'altere, devient ſombre & enfin ſe paſſe.

Dans l'*Armenie*, & dans la *Perſide*, on trouve le *Bol*, & le *Marne*, qui eſt *blanc* comme le Savon, & dont on ſe ſert comme de Savon.

Les

Les femmes s'en ſervent particuliérement à ſe laver la tête au bain. On y trouve auſſi des *Mines* de *Talc*.

En *Hyrcanie*, dans la partie qu'on appelle *Mazenderan*, on trouve le *Petroleum*, ou *Naphte*. Il y en a de *Noir* & de *Blanc*. On s'en ſert de *Vernis*, & à la *Peinture*, & auſſi dans la *Medecine*, pour guerir les humeurs froides. On trouve du *Naphte*, encore en beaucoup d'autres endroits, comme dans la *Chaldée*, où le menu peuple brûle l'huile qui s'en fait.

Mais la plus riche *Mine* de *Perſe* eſt celle des *Turquoiſes*. On en a en deux endroits, à *Nichapour* en *Caraſſon*, & dans une montagne qui eſt entre l'*Hyrcanie*, & la *Parthide*, à quatre journées de la *Mer Caſpienne*, nommée *Phirous-cou*, ou *Mont de Phirous*, qui étoit un des anciens Rois de *Perſe*, qui ſubjugua ce Païs, & y bâtit des villes & des châteaux. *Pline* appelle cette montagne le *Caucaſe*. La *Mine* de *Turquoiſes* fut auſſi découverte durant le régne de ce *Firous*, & prit de lui ſon nom, de même que la *Pierre fine* qu'on en tire, que nous appellons *Turquoiſe*, à cauſe que le païs d'où elle vient eſt la *Turquie* ancienne & véritable, mais qu'on appelle en tout l'*Orient*, *Firouzé*. On a depuis découvert une autre mine de ces ſortes de Pierres, mais qui ne ſont pas ſi belles, ni ſi vives. On les appelle *Turquoiſes nouvelles*, qui eſt ce que nous diſons *de la nouvelle roche*, pour les diſtinguer des autres, qu'on appelle *Turquoiſes vieilles*. La couleur de celle-là ſe paſſe avec le tems. On garde tout ce qui vient de la *vieille roche* pour le Roi, qui les revend après, ou les troque,

après

après en avoir tiré le plus beau. Les *Mineurs*, & les Officiers prépoſez, en détournent autant qu'ils peuvent, & c'eſt delà qu'on a ſi ſouvent de bons hazards de ces Pierres, ou *Turquoiſes*.

Je mets après les *Mines* des *Pierreries*, la pêche des *Perles*, qui ſe fait dans tout le *Golphe Perſique*, mais particuliérement autour de l'*Iſle de Baherin*. Cette pêche eſt abondante, & produit pour plus d'un million de *Perles* par an. J'en ai vû ſortir une *Perle*, qui peſoit cinquante grains, ronde en perfection: c'étoit une grande rareté, les plus groſſes *Perles* de cette Mer n'étant d'ordinaire que de dix à douze grains. Les pêcheurs ſont obligez, ſous de rudes peines, de donner au Roi les *Perles* au deſſus de ce poids, mais c'eſt à quoi ils ne ſatisfont jamais de bonne foi. Les *Perſans* payoient autrefois un droit aux *Portugais*, afin qu'ils ne leur troublaſſent pas cette pêche; mais depuis que la puiſſance Portugaiſſe a baiſſé dans les *Indes*, & qu'elle eſt devenuë à ce néant où nous la voyons reduite, les *Perſans* leur ont donné fort peu de choſe, & ſeulement par maniére de préſent; & même à cette heure ils ne leur donnent plus rien.

La *Perle* a par tout des noms pompeux en Orient. Les Turcs & les Tartares l'appellent *Margeon*, mot qui ſignifie *Globe de lumiere*. Les Perſans *Mervarid*, c'eſt-à-dire, *production de la lumiere*; & *Loulou*, qui ſignifie auſſi *lumineux*, & *brillant*. C'eſt pour exprimer ſon bel œil. Effectivement les *Perles* de *Perſe* ont beaucoup plus d'éclat, & un plus haut coloris que les *Perles Occidentales*. Le terme de

de *Loulou* eſt vraiſemblablement l'origine de celui de *lueur* en François ; comme celui de *Mervarid*. Les peuples Méridionaux de l'Europe ont fait le nom de *Marguerites*, dont ils ſe ſervent pour ſignifier les *Perles*. On les prend dans de fort larges *Huitres* près de l'Iſle de *Baharin*, où la mer eſt douceatre, par le mêlange d'une infinité de petits canaux ſouterrains, qui y apportent de l'eau. On dit que les pêcheurs des *Perles* y puiſent de l'eau douce en appliquant la bouche d'un outre au trou par où l'eau ſe décharge dans la mer. On dit même que quand les Portugais étoient les Seigneurs de *Baharin*, comme de preſque tout le *Golphe*, ils faiſoient là leur proviſion d'eau pour leurs navires, la tirant du creux de la mer avec des pompes. Les plongeurs qui pêchent les *Perles*, ſont quelquefois juſqu'à demi quart d'heure ſous l'eau, faiſant paroître une force inconcevable dans ce penible travail.

J'ajoûte à ce Chapitre que les Perſans font une diſtinction entre les *Emeraudes*, comme nous faiſons entre les *Rubis*. Ils appellent la plus belle ſorte *Emeraudes d'Egypte*, la ſorte ſuivante *Emeraudes vieilles*, & la troiſiéme ſorte, *Emeraudes nouvelles*. Avant la découverte du nouveau Monde, les *Emeraudes* leur venoient de l'Egypte, plus hautes en couleur, à ce qu'ils prétendent, & plus dures, que les *Emeraudes d'Occident*. Ils m'ont fait voir pluſieurs fois de ces *Emeraudes* qu'ils appellent *Zemeroud Meſri*, ou de *Miſraim*, l'ancien nom de l'*Egypte* ; & auſſi *Zmeroud Aſvani*, d'*Aſvan*, ville de la *Thebaïde*, nommée *Syene* par les anciens Géographes. Mais quoi qu'elles me paruſſent

ruſſent très-belles, d'un verd fort enfoncé, & d'un poliment fort vif ; il me ſembloit que j'en avois vû d'auſſi belles des *Indes Occidentales*. Pour ce qui eſt de la dureté, je n'ai jamais eu le moyen de l'éprouver, & comme il eſt certain qu'on n'entend point parler depuis long-tems de *Mines d'Emeraudes* en *Egypte*, il pourroit être que les *Emeraudes d'Egypte* y étoient apportées par le Canal de la *Mer rouge*, venant, ou des *Indes Occidentales*, par les *Philippines*, ou de *Pegu*, ou du Royaume de *Colconde*, ſur la Côte de *Coromandel*, où on tire journellement des *Emeraudes*. Les Perſans veulent qu'on tiroit auſſi des *Mines d'Egypte*, le *Rubi* d'Orient, la *Topaſe*, & pareillement l'*Eſcarboucle*, cette Pierre nominale, qu'on ne trouve plus, & qui n'eſt vrai-ſemblablement que le *Rubi Oriental*, haut en couleur. Ils appellent cette Pierre imaginaire *Icheb chirac*, le *flambeau de la nuit*, à cauſe de la proprieté qu'on lui attribue d'éclairer tout à l'entour ; *Cha Mohoré*, *Pierre royale*, & *Cha jevacran*, *Roi des joyaux*. Ils lui attribuent des vertus ſurnaturelles, & afin que le recit ne manque pas d'être bien fabuleux, ils raportent que l'*Eſcarboucle* eſt produite dans la tête d'un *Dragon*, ou d'un *Griffon*, ou d'une *Aigle royale*, qui ſe trouve à la Montagne de *Caf*. Les Orientaux appellent de ce nom les *Monts Hyperboréens*. Pour ce qui eſt du *Rubi*, ils l'appellent *Yacut Ceylani* ; & *Yacut* eſt apparemment la racine du terme de *Jacinthe*, duquel nous appellons le *Rubi tendre*. Il eſt vrai qu'il y a des mines de pierreries en *Ceylan* ; mais ce ne ſont toutes que pierres tendres. On l'appelle auſſi *Balacchani*,

Pierre

Digitized by Google

Pierre de Balacchan, qui eſt le *Pegu*, d'où je juge qu'eſt venu le nom de *Balays*, qu'on donne aux *Rubis couleur de roſe*. Il eſt naturel que l'Orient étant la ſource, ou la mine des Pierres fines, leurs noms en ſoient auſſi venus. Le nom de *Joüallier*, qu'on donne à ceux qui en font négoce en eſt venu ſemblablement. On les appelle en tous les Païs Orientaux, *Jeuaery*.

CHAPITRE VIII.

Des Animaux domeſtiques & ſauvages.

IL faut mettre le *Cheval* à la tête des animaux domeſtiques. Les *Chevaux* de *Perſe* ſont les plus beaux de l'Orient. Ils ſont plus hauts que les *Chevaux* de ſelle *Anglois*, étroits de devant, la tête petite, les jambes fines & déliées à merveille, fort bien proportionnez, fort doux, de grand travail, & fort vifs & legers. Ils portent le nez au vent à la courſe, & la tête haute en l'air, & c'eſt comme on les dreſſe. Mais afin qu'ils ne donnent pas de la tête dans l'eſtomach du Cavalier, on leur met une eſpéce de caveçon, qui n'eſt que de cuir, & comme un licou, mais plus large, & fort brodé & orné, qui leur bride le nez, & paſſant entre les jambes s'attache comme le poitrail ſous le ventre du Cheval par ſa ſangle. Les *Chevaux* portent la queüe longe, qu'on noüe & reléve quelquefois. Ils ſont fort doux & maniables, aiſez à nourrir, & ſervent juſqu'à dix-huit & vingt ans. On ne ſait ce que c'eſt que de *Hongres* parmi ces *Chevaux Perſans*. J'ai dit qu'ils ſont les plus beaux de l'O-

l'Orient ; mais pour cela ils ne ſont pas les meilleurs, ni les plus recherchez. Ceux d'*Arabie* les paſſent, & ſont fort eſtimez en *Perſe*, à cauſe de leur legereté ; car ils ſont quant à la forme ſemblables à de vrayes *Roſſes*, par leur taille ſeiche & décharnée. Les Perſans diſent que pour éprouver les *Chevaux* qu'on vend pour *Arabes*, de la bonne race, qui eſt dans l'*Arabie heureuſe*, il faut leur faire faire trente lieuës d'une haleine, & fort vite ; les pouſſer enſuite dans l'eau juſqu'au poitrail, & puis leur donner l'orge ; car s'ils le mangent avidement, ce ſont de vrais *Chevaux Arabes*. Les Perſans ont auſſi beaucoup de *Chevaux Tartares*, qui ſont plus bas que ceux de *Perſe*, plus groſſiers, & plus laids, mais qui ſont de plus de fatigue, plus animez, & plus legers à la courſe. Les *Chevaux* ſont fort chers en *Perſe*. Les beaux valent depuis mille francs, juſqu'à mille écus. Le grand tranſport qui s'en fait en *Turquie*, & particulierement aux *Indes*, eſt ce qui les rend ſi chers. On ne peut en emmener que par permiſſion ſpéciale du Roi.

La monture la plus commune après le *Cheval*, eſt la *Mule*. On en a de fort bonnes en *Perſe*, qui vont fort bien l'amble, qui ne bronchent point, & qui ne ſe laſſent gueres. Le plus haut prix qu'on vende une *Mule* eſt de cinq cens francs.

Après ils ont l'*Ane*, dont il y a de deux ſortes en *Perſe* ; les *Anes* du Païs, qui ſont lents & peſans, comme les *Anes* de nos Païs, dont ils ne ſe ſervent qu'à porter des fardeaux ; & une race d'*Anes* d'*Arabie*, qui ſont de fort jolies bêtes, & les premiers *Anes* du monde.

Ils

Ils ont le poil poli, la tête haute, les piez legers, les levant avec action en marchant. L'on ne s'en ſert que pour montures: les ſelles qu'on leur met ſont comme des bâts ronds, & plats par-deſſus, faites de drap ou de tapiſſerie, avec les étriers & le harnois. On s'aſſied deſſus plus vers la croupe que vers le col. On met à pluſieurs des harnois tout argent, tant le maître eſt content de la legereté & de la douceur de leur allure. Il y en a du prix de quatre cens francs, & l'on n'en ſauroit avoir d'un peu bon à moins de vingt-cinq piſtoles. On les penſe comme les *Chevaux*. Les Eccleſiaſtiques qui ne ſont pas encore dans les charges, ou dans les grands benefices, affectent d'aller montez ſur des *Anes*.

On n'apprend autre choſe à ces bêtes domeſtiques qu'à aller l'amble: & l'art de les y dreſſer, eſt de leur attacher les jambes, celles de devant à celles de derriere par deux cordes de cotton qu'on fait de la meſure du pas d'un *Ane*, qui va l'amble, & qu'on ſuſpend par une autre corde paſſée dans la ſangle à l'endroit de l'étrier. Des eſpeces d'Ecuyers les montent ſoir & matin, & les pouſſent & exercent, tant qu'ils apprennent à aller l'amble. Ce que ces bêtes font, étant pouſſées par l'Ecuyer, & retenues à même tems par la corde, qui les empêche d'étendre les jambes plus qu'il ne faut pour le pas de l'amble. On fait aller ſouvent une bête dreſſée, ou deux, à côté de celle qu'on dreſſe, afin de la dreſſer en moins de tems. Ces bêtes vont ſi vîte qu'il faut galoper pour les ſuivre. On apprend de plus aux *Chevaux* à s'arrêter tout court ſur le cû au milieu de la courſe.

Les Perſans s'entendent bien en *Chevaux*, & ont de bons Paleſreniers. J'ai déja parlé de la nourriture des *Chevaux* dans le premier Volume. On leur donne pour litiere leur propre fumier deſſeché, & mis en poudre, dont on leur fait un lit épais de deux à trois pouces, fort uni, & fort mol. On met tous les matins la fiente de ces animaux ſeicher dans la cour, & ſur le ſoir on la met en poudre en la battant un peu. Comme elle eſt tout le jour à ſeicher au Soleil, elle y perd ſa ſenteur, de ſorte que les écuries ne ſentent point mauvais. Ils uſent encore d'un autre remede pour empêcher cette ſenteur, qui eſt de mêler du ſel dans l'orge des *Chevaux*, en la leur donnant à manger. Les étrilles du païs n'ont point de manche, les bords ſont dentellez & ſervent de gratoires. On les frotte enſuite avec un feutre. Leurs écuries ſont tenues fort propres, & il n'y ſent point comme dans les nôtres, ni approchant. Il n'y a point de mangeoire non plus de même qu'en nos païs. Les *Chevaux* mangent leur paille, & leur orge, dans un ſac de poil qu'on leur attache à la tête. Les fers de *Cheval* ſont plats, ſans talon, ou crochet, & plus minces que les nôtres. Cependant ils durent bien plus longtems, ce qui vient de ce que les *Chevaux Perſans* ont la corne beaucoup plus dure que les nôtres, & beaucoup meilleure; étant ſaine, & ſe laiſſant clouër par tout, ce qu'il faut imputer à la bonté de leur climat. Ces fers unis & legers font que les *Chevaux* ſont plus vîtes à la courſe, à ce qu'on aſſure. On ne met pas aux *Chevaux* durant l'Hiver & lors qu'il gêle, de fers autrement faits qu'en Eté; mais

on

on les ferre avec des clous qui ont la tête plus groſſe & plus pointue. Les fers qu'on met aux autres animaux ſont de même que ceux-là, hormis durant l'Hiver, aux lieux où il gêle. Comme les villes de *Perſe* ne ſont pas pavées, on ne craint point que les *Chevaux* gliſſent. On a de coûtume auſſi en Hiver de teindre les *Chevaux* de *henna*, ce fard jaune, dont j'ai parlé, & dont les hommes & les femmes ſe ſervent auſſi. On leur en frotte les jambes, & le corps tout du long, juſqu'au poitrail, & quelquefois la tête; quoi qu'on diſe que cela les défend contre le froid, c'eſt pourtant plûtôt par ornement qu'on les teint ainſi; car on le fait en divers lieux en toutes ſaiſons. On fait à ceux du Roi par diſtinction une dentelle de ce vernis à grandes dents, & à fleurons, comme les fleurons des couronnes; & on ne le fait qu'à ceux du Roi ſeulement.

Il n'y a auſſi que le Roi qui puiſſe tenir des *Haras en Perſe*. Les Gouverneurs & les Intendans des Provinces qui en ont à eux les tiennent ſous ſon nom. Le Roi a de très-grands *Haras* par tout; en *Medie*, dans la Province de *Perſe*, & particulierement proche de l'ancienne *Perſepolis*, où ſont les plus beaux *Chevaux* du Royaume. Il a auſſi des écuries dans toutes les Provinces, & dans la plûpart des grandes villes. C'eſt afin qu'il y ait toûjours des *Chevaux* prêts à diſtribuer aux Cavaliers, aux Artiſans, & à tous ceux qui ſont à la ſolde du Roi, en quelque ſervice que ce ſoit, & à tous les Officiers; car on n'en refuſe à pas un de ces gens qui en demandent; mais quand l'on en a une fois reçû

un, l'on ne peut plus le rendre, il faut le garder & le nourrir. On envoye quelquefois une ſi grande quantité de *Chevaux* au Roi, ſoit de ſes *Haras*, ou par préſent, que ſes écuries ne les peuvent contenir; & alors on les diſtribue chez les particuliers aiſez, un en chaque maiſon. Ils ſont obligez de les nourrir juſqu'à ce qu'on les retire; mais ils peuvent auſſi s'en ſervir tant qu'ils les ont en garde. Tous les *Chevaux* du Roi ſont marquez d'une grande *Tulipe* ouverte à la cuiſſe du montoir, & il n'y a que les *Chevaux* du Roi qu'on marque de ce côté-là, tous les autres qui ſont marquez le ſont de l'autre côté. Les gens à qui le Roi donne des *Chevaux* pour s'en ſervir, ne les peuvent vendre, mais ils peuvent les troquer entr'eux; & quand le *Cheval* meurt entre leurs mains, il faut qu'ils coupent la piéce de la peau, où eſt la marque avec un peu de chair deſſous; qu'ils la portent au grand Ecuyer du Roi, qui eſt ſur le lieu, & qu'ils ſe faſſent décharger du *Cheval* ſur le regître, ce qu'on fait après avoir pris leur ſerment qu'il eſt mort naturellement, & non pas faute de ſoin; & alors s'ils en redemandent un autre, on le leur donne. On aſſure que les Officiers des écuries du Roi en mettant cette piéce de *Cheval* dans l'eau, jugent au bout de quelques heures dequoi la bête eſt morte, ſi c'eſt de faim, ſi c'eſt de fatigue, ou ſi on l'a tuée; car quelquefois un Cavalier qui ne peut plus nourrir ſon *Cheval*, eſt bien aiſe qu'il creve pour en être quitte, ou celui qui en a un mauvais deſire la même choſe pour en demander un meilleur. On obſerve dans la vente des *Chevaux* les mêmes conditions qu'on

qu'on garde chez nous, & l'on a auſſi trois jours pour les rendre.

Je ne dirai rien du *Harnois* & des *Selles* de *Perſe*. C'eſt la même choſe qu'en *Turquie*, ſi ce n'eſt peut-être que leurs *Selles* ſont encore plus legeres. Cependant leurs *Chevaux* ne ſe bleſſent jamais ou très-rarement; ce qui vient de ce que le couſſinet étant ſeparé de la *Selle*, le Palefrenier voit d'abord s'il bleſſe le *Cheval*, & tous les matins il bat ce couſſinet avec un caillou pour l'amolir. Ces couſſinets ſont richement brodez ſur le derriere, & un peu ſur le devant. Les Perſans montent auſſi, court, & à la genette, tout comme les Turcs; mais ils ſont encore plus magnifiques que les Turcs en leurs *harnois*.

On fend le nez aux *Anes*, & quelquefois aux *Mules*, afin qu'ils ayent plus de vent, & qu'ils reſpirent mieux en courant. On purge tous ces animaux-là au Printems, en leur donnant premierement quatre ou cinq jours durant une herbe legére & pleine d'eau, qu'on appelle *Kaſtl*, qui les purge fortement: & puis on leur donne de l'orge en herbe, cinq ou ſix autres jours, lequel on mêle enſuite avec leur paille coupée, durant trois ou quatre ſemaines. On ne monte point les *Chevaux* durant ces premiers quinze jours. On leur fait garder l'écurie, & même, durant les ſix premiers jours, on ne leur fait point de litiere.

Ces animaux ſont ſujets à pluſieurs maladies, qui preſque toutes ſont inconnues en nos Païs. Par exemple, en mangeant trop d'orge, les pieds de devant leur enflent; ils deviennent foibles; & il leur vient au poitrail

une eſpece de gouëtre ou loupe, qu'on guerit, ou en y appliquant le fer chaud, & en leur ôtant l'orge durant quelques jours; ou en perçant cette enflure, & en y paſſant une petite branche d'oſier pour la faire ſuppurer. Il vient quelquefois au nez des *Chevaux* deux cartilages, un de chaque côté, qui leur ôtent l'appetit, & leur rendent le ventre enflé & dur comme un tambour, qui font que les *Chevaux* veulent toûjours être couchez; & ſi l'on n'y prend garde, ils en meurent en deux fois vingt-quatre heures. On appelle cette maladie *Nachan*. Comme on la connoît d'abord en prenant la bête au nez, on leur y fait promptement une inciſion de chaque côté fort longue, & l'on tire ces cartilages le plus entiers qu'on peut; & auſſi-tôt ces pauvres animaux deviennent ſains, & ſont auſſi bons qu'auparavant. Outre cela, il leur vient un autre cartilage à côté de l'œuil, dans la chair, qui les met en danger de la vie, & qu'on tire de même en faiſant une inciſion dans la partie, après avoir couché le *Cheval* à terre. Enfin, ces animaux perdent encore l'appetit par une enflure de levres, qu'on guerit en leur perçant une veine dans le palais avec une aleſne. Le remede à la plûpart des autres maladies des *Chevaux*, qui leur viennent aux jambes, aux pieds, à la corne, c'eſt d'y appliquer le feu, ce qui les guerit ſur le champ. Le feu ainſi appliqué eſt auſſi un des meilleurs & plus ſûrs remedes qu'on faſſe aux hommes en Orient, comme je le dirai en ſon lieu. J'ai vû pratiquer en *Perſe* avec beaucoup de ſuccès un ſecret pour engraiſſer un *Cheval*, qui étoit de lui donner de la peau de Serpent mê-

mêlée dans de la farine pêtrie, dont on faiſoit des boules, groſſes comme un œuf, qu'on lui faiſoit avaler.

Le *Chameau* eſt un animal fort eſtimé chez les *Orientaux*. Ils l'appellent *Kechty krouch konion*, c'eſt-à-dire, *Navire de terre ferme*, en vûe de la grande charge qu'il porte, qui eſt d'ordinaire de douze à treize cens pour les grands *Chameaux*; car il y en a de deux ſortes, de *Septentrionaux*, & de *Meridionaux*, comme les *Perſans* les appellent. Ceux-ci qui font les voyages du *Sein Perſique* à *Iſpahan*, ſans paſſer plus outre, ſont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ ſept cens; mais ils ne laiſſent pas de rapporter autant & plus de profit à leurs Maîtres, parce qu'ils ne coutent preſque rien à nourrir. On les méne, tout chargez qu'ils ſont, paiſſant le long du chemin, ſans licou, ni cheveſtre. Le poil tombe tout à cet animal au printems, & ſi entierement, qu'il paroit tel qu'un cochon échaudé: & alors on le poiſſe par tout, pour le défendre de la piquure des *Mouches*. Le poil de *chameau* eſt la meilleure toiſon de tous les Animaux domeſtiques, on en fait des étoffes fort fines: & nous en faiſons des chapeaux en *Europe*, le mêlant avec le *caſtor*. On obſerve le tems qu'il eſt en amour, afin de le charger plus qu'à l'ordinaire, parce qu'autrement, il ſeroit indomptable, & ſouvent même il faut de plus le morrailler. Il ſaute alors, & fait des bonds par la Campagne, comme le *cheval* le plus leger. On obſerve auſſi, que quand il eſt en cet état, & il y eſt toûjours cinq ou ſix ſemaines, il mange beaucoup moins que dans

les autres tems. Une choſe remarquable en ces animaux, c'eſt que quand ils s'accouplent, les femelles ſont à terre couchées ſur le ventre comme quand on les charge. Elles portent leurs petits onze à douze mois durant : & quand elles les ont mis au monde, on les couche ſur le ventre, les quatre piez pliez deſſous, & on les tient les quinze ou vingt premiers jours, nuit & jour, dans cette poſture, pour les accoûtumer à s'y tenir. Ils ne ſe couchent jamais autrement. On ne leur donne auſſi alors qu'un peu de lait, pour leur apprendre à vivre de peu de choſe, à quoi on les éleve ſi bien, qu'ils ſont des huit à dix jours ſans boire : & pour le manger, cet animal eſt non ſeulement celui qui mange le moins de tous, à beaucoup près, mais encore il y a lieu de s'étonner comment un ſi grand animal peut vivre de ſi peu de choſe. Il y a grande abondance de ces animaux-là en *Perſe*, & c'eſt un des bons négoces du païs avec la *Turquie*, qui en tire une grande quantité. Ceux du païs n'ont qu'une Boſſe, mais ceux des *Indes* & d'*Arabie* en ont deux. On éleve dans les parties *Meridionales* & *Orientales* du païs, comme vers l'*Arabie*, & vers la *Tartarie*, vers les *Indes*, & vers le *Sein Perſique*, une ſorte de *chameaux* pour ſervir à la courſe. Ils les appellent *Revahie*, c'eſt-à-dire, *allant*. Ils vont au grand trot, & ſi vite, qu'un *cheval* ne les peut ſuivre qu'au galop. C'eſt cette ſorte de *Chameaux* que les *Hebreux* appellent *gemela fareka*, *chameau volant*. Dans quelques unes de ces Provinces, & ſur tout vers le *Sein Perſique*, on nourrit ces animaux-là de poiſſon ſec, & de Dattes, & l'on en fait auſſi man-

manger aux *Anes*. On compte toutes les bêtes de charge en *Orient* par nombre de ſept, qu'ils appellent *Kater*, parce, diſent-ils, qu'un Palefrenier en peut penſer autant. Il y a encore une choſe fort à remarquer ſur les *Chameaux*, c'eſt qu'on leur apprend à marcher, & qu'on les mene à la voix, avec une maniere de chant. Ces animaux réglent leur pas à cette cadence, & vont lentement, ou vîte, ſuivant le ton de voix: & tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs Maîtres ſavent le ton qu'ils aiment mieux entendre.

Les *Bœufs* de *Perſe* ſont comme les nôtres, excepté vers les frontieres de l'*Inde*, où ils ont la boſſe, ou loupe, ſur le dos. On mange peu de *bœuf* en tout le païs. On ne l'éleve que pour la charge, ou pour le labourage. On ferre ceux dont on ſe ſert à la charge, à cauſe des montagnes pierreuſes où ils paſſent.

Il n'y a de *Cochons* en *Perſe* que dans l'*Iberie*, & dans la *Medie*. Ailleurs on éleve une eſpece de petit *Sanglier*, comme des *Cochons*: & les *Armeniens* de la contrée d'*Iſpahan* en apportent vendre l'hyver chez les *Chrétiens*. La peau en eſt noire, & rude, comme du *Sanglier*, la chair rouge, maigre & ſeiche, & qui n'a pas le goût ſi bon que le *Cochon*, ni que le ſanglier ſauvage.

Je parlerai du menu *bêtail* à l'endroit des Vivres. Je dirai ſeulement ici que la *Perſe* abonde en *Moutons* & en *Chevres*. Il y a de ces *Moutons*, que nous appellons *Moutons de Barbarie*, ou à *groſſe queüe*, dont la queüe peſe plus de trente livres. C'eſt un grand fardeau

que cette queuë à ces pauvres animaux, d'autant plus qu'elle eſt étroite au haut, & large & peſante en bas, faite en cœur. Vous en voyez ſouvent qui ne la ſauroient trainer, & à ceux-là on leur met en quelques endroits la queüe ſur une petite machine à deux rouës, à laquelle on les attache par un harnois afin qu'ils la tirent plus facilement. Les Provinces de *Perſe* les plus abondantes en *bêtail* ſont la *Bactriane*, la *Medie*, & l'*Armenie*: j'y ai vû des troupeaux de *Moutons*, qui couvroient quatre à cinq lieuës de païs. Toute la *Turquie* eſt pourvûe de *bêtail* par ces grands troupeaux juſques à *Conſtantinople*.

Pour les *Bêtes de chaſſe*, il n'y en a pas en ſi grand nombre en *Perſe* qu'en nos païs, parce que la *Perſe* eſt en géneral, un païs découvert. Les païs de bois, comme l'*Hircanie*, l'*Iberie*, & la *Chaldée*, & après ceux-là, l'*Armenie*, & la *Medie*, ont abondance de *Cerfs* & de *Gazelles*, de *Daims*, & de *Giraffes*. Dans les païs montagneux, il y a des *Chevres* ſauvages, & preſque en tout le Royaume on trouve des *Lapins* & des *Lievres*, mais en petite quantité. La *Gazelle*, ou *Gaſel*, comme les *Perſans* écrivent, eſt un animal fort commun en tout l'*Orient*. Il eſt fort joli, plus petit que le *Daim*. Il y en a tant par tout dans l'*Europe*, qu'il ſeroit ſuperflu de le dépeindre. On croit que c'eſt l'animal auquel les *Hebreux* donnent le nom de *Chets*, qu'ils écrivent par deux lettres *Caph* & *Tſadé*, duquel l'*Ecriture* fait ſouvent mention.

Les *Bêtes Feroces* ne ſont pas en grand nombre en *Perſe*, à parler en général, parce que ce n'eſt pas un païs de bois, comme je l'ai dit plu-

pluſieurs fois ; mais par tout où il y a des bois comme en *Hircanie* & en *Curdeſtan*, qui eſt la *Chaldée*, il y a beaucoup de *Bêtes* ſauvages, des *Lions*, des *Ours*, des *Tigres*, des *Leopards*, des *Porc-epy*, & des *Sangliers*. Ce que les anciens ont dit là-deſſus de l'*Hircanie*, que c'eſt le païs des *Bêtes* les plus ſauvages, eſt très-vrai ; & lors que j'y étois, on nous empêchoit de nous écarter hors des villes, & d'aller ſeuls à cinq cens pas loin, de peur d'être déchirez par quelqu'un de ces animaux. Obſervez cependant qu'il n'y a gueres de *Loups*, ni en *Hircanie*, ni dans les autres Provinces ; mais qu'il ſe trouve par tout un animal dont le cri eſt effroyable, qu'ils appellent *Chakal*, que je croi être l'*Hyenne* ; car il en veut particulierement aux corps morts, qu'il déterre en pluſieurs endroits, ſi l'on ne fait la garde ſur la foſſe. J'en ai fait la deſcription dans mon *Voyage de Paris à Iſpahan*.

Il n'y a qu'un mot à dire des *Inſectes* du païs, parce qu'il n'y en a gueres, ce qu'il faut rapporter à la ſeichereſſe de l'air. Il y a en quelques Provinces des *Sauterelles* en une quantité inconcevable, où vous les voyez aller par nuages ſi épais, qu'elles obſcurciſſent l'air. J'aurai occaſion d'en parler amplement dans la ſuite de cet Ouvrage. Il y a dans quelques parties du Royaume des *Scorpions* gros & noirs, ſi venimeux que ceux qui en ſont piquez meurent en peu d'heures ; & en d'autres des *Lezards* horribles par leur longueur, qui eſt d'une aune, & par leur groſſeur, ſemblable à celle d'un gros crapaut. Ils ont la peau rude & dure comme le *chien-marin*. On dit qu'ils attaquent quelquefois les hommes & qu'ils

les tuent. Il y a dans les provinces *Méridionales* une infinité de *Moucherons*, les uns à longues jambes, comme ceux que nous appellons des *Couſins*, & d'autres blancs & petits comme des *Puces*, qui n'ayant aucun bourdonnement picquent ſubitement avec tant d'apreté, que leur piquure reſſemble à un coup d'aiguille. Entre les *Inſectes Reptiles*, ils ont un long *Ver*, carré, qu'ils appellent *hazar-pay*, ou *mille pieds*, parce que tout ſon corps eſt heriſſé de pieds ſur leſquels il va auſſi fort vite. Il eſt plus long, & plus menu, qu'une *Chenille*, & ſa morſure eſt dangereuſe, & même mortelle, quand ils entrent dans les oreilles.

CHAPITRE IX.

Des Oiſeaux Domeſtiques, & ſauvages, & de la Chaſſe.

LE même *volatile* que nous avons en *Europe* ſe trouve en *Perſe*, mais non pas en ſi grande quantité. Les *poulets-d'Inde*, y ſont étrangers, & rares. Les *Armeniens* en apporterent, il y a quelque trente ans, un bon nombre de *Conſtantinople* à *Iſpahan* qu'ils donnerent au Roi par rareté; mais on leur dit pour récompenſe, que les *Perſans* ne ſachant pas la maniere de les élever, on leur en donnoit le ſoin: & on les mit en diverſes maiſons un en châcune. Les *Armeniens* importunez du ſoin & de la dépenſe les laiſſerent mourir preſque par tout. J'en ai vû qui venoient aſſez bien dans le territoire d'*Iſpahan*, à qua-

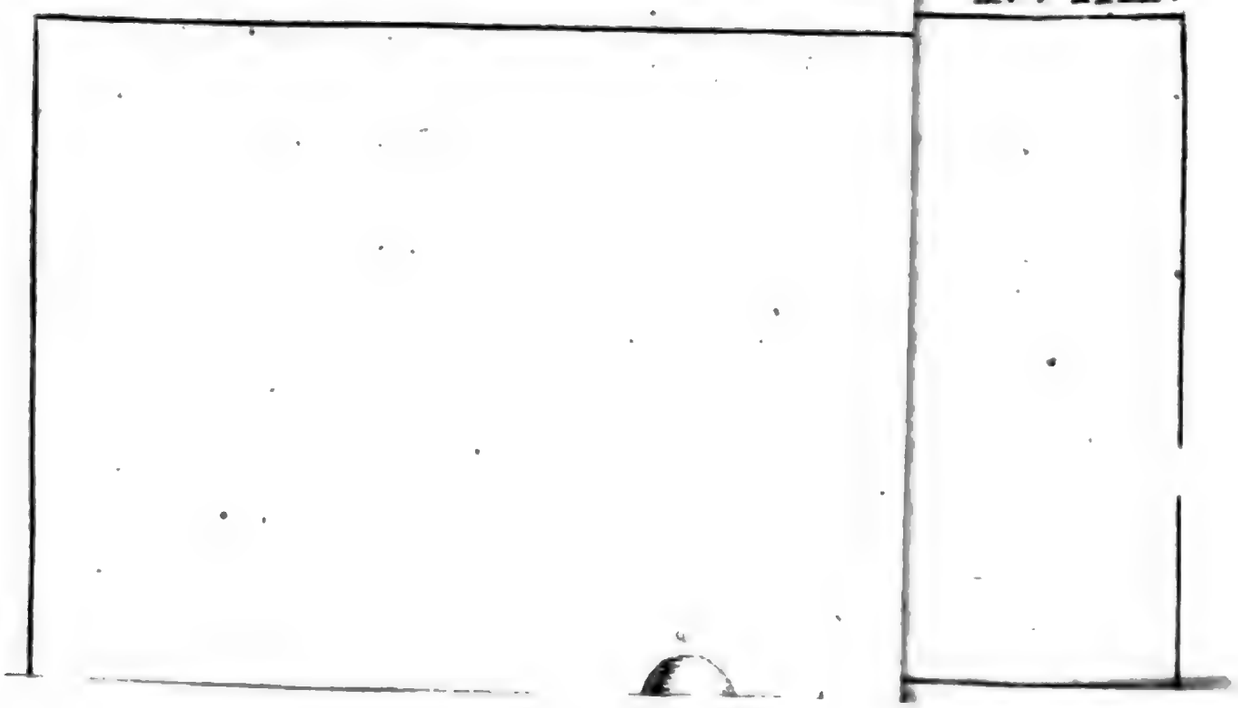

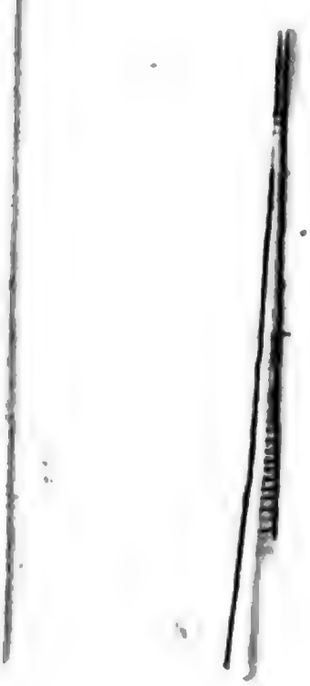

Digitized by Google

à quatre lieuës de la ville, chez des païſans *Armeniens*; mais pourtant en petite quantité. Il y a des gens qui croyent que cet oiſeau vient des *Indes Orientales*, à cauſe de ſon nom de *Cocq d'Inde*, mais au contraire il n'y en a point du tout. Il faut qu'il ſoit venu des *Indes Occidentales*, à moins qu'on ne l'ait appellé *Cocq d'Inde*, à cauſe qu'étant plus grand que les *Cocqs* ordinaires, il reſſemble en ceci aux *Cocqs des Indes*, qui ſont plus grands que les *Cocqs* ordinaires de tous les autres païs. Les *Perſans* engraiſſent des *poules* qui deviennent auſſi puiſſantes qu'aucunes de cette ſorte que nous ayons. Et les *Armeniens* ont des *Chapons*, qui deviennent pareillement ſi gros & ſi gras qu'il faut les tuër pour leur graiſſe.

On trouve par tout des *Pigeons*, tant domeſtiques, que ſauvages; mais les ſauvages en bien plus grande quantité: & comme la fiente de *pigeon*, eſt le meilleur fumier pour les Mêlons, on éleve grand nombre de *pigeons*, & avec ſoin par tout le Royaume. C'eſt, je croi, le païs de tout le monde où on fait les plus beaux colombiers. J'en ai fait mettre un deſſein ici à côté. Ces groſſes fuyes ſont ſix fois grandes comme les plus grandes que nous ayons. Elles ſont bâties de brique, revetuës de plâtre & de chaux par deſſus, pleines en dedans de haut en bas de trous pour nicher les *pigeons*. Tous ceux qui veulent en font bâtir, hormis les habitans, qui ne ſont pas de la Religion du païs, ſans qu'il y ait de condition excluſive du privilege, il n'y a ſeulement qu'à payer le droit du fumier. On compte plus de trois mille colombiers autour d'*Iſpahan*, tous faits moins pour nourrir

rir des *pigeons*, que pour avoir le fumier, comme je l'ai obſervé. Ils l'appellent *tchalgous*, c'eſt-à-dire *animant*. On le vend un *biſty*, qui eſt quelque quatre ſols, le poids de douze livres, ſur quoi le Roi léve un petit droit. C'eſt un des plaiſirs, & un des attachemens de la canaille de prendre des *pigeons* à la Campagne, & même dans les villes, quoi que cela ſoit défendu. Ils les prennent par le moyen des *pigeons* aprivoiſez & élevez à cet uſage, qu'ils font voler en troupes tout le long du jour après les *pigeons* ſauvages : & tous ceux qu'ils trouvent, ils les mettent parmi eux dans leur troupe, & les amenent ainſi au Colombier.

Quelquefois les *pigeons* apprivoiſez en emmenent auſſi d'autres qui ſont apprivoiſez comme eux, en ſorte que tout d'un coup un Colombier ſe trouve vuide & raflé. Il n'y a point de juſtice ſur cela. Le *pigeon* qui entre dans un autre Colombier, eſt reputé *pigeon* ſauvage. On appelle ces chaſſeurs de *pigeons*, *kefter baze* & *kefter perron*, c'eſt-à-dire *trompeurs* & *voleurs de pigeons* : & ces termes, dans le ſens moral, ſont diffamatoires, marquant un *faineant* & un *filou*. En effet, ces voleurs de *pigeons* paſſent les jours entiers à ce métier, ſans que même la rigueur de l'hyver les en détourne.

Les *Perdrix* de *Perſe* ſont, comme je croi, les plus groſſes *perdrix* du monde, & du goût le plus excellent. L'on en trouve ordinairement de groſſes comme des poulets. Pour les *oiſeaux de riviere* & de *marais*, *Oyes*, *Canards*, *Pluviers*, *Gruës*, *Herons*, *Plongeons*, *Becaſſes*, il y en a par tout ; mais en plus grande

de quantité dans les provinces *Septentrionales*, comme l'*Armenie*, la *Medie*, & l'*Iberie*. On y a par tout auſſi en Automne & en Hyver des *Auberré*, gros comme des *poulets d'Inde*, dont la chair eſt griſe, & auſſi délicate que le *Faiſan*. Le plumage en eſt beau, les plumes longues, & ſur la tête il y a un bouquet comme un pennache.

Pour les *Oiſeaux* qui chantent, il y en a en *Perſe* comme chez nous. Le *Roſſignol* chante en toutes ſaiſons, mais plus fort en celle du printems, que dans les autres, le *Chardonneret* a un ramage admirable. La *Calandre* chante ſans ceſſe & apprend toute ſorte de chant. Le *Martinet* auſſi, à qui l'on apprend à dire tout ce qu'on veut, & une autre eſpece d'*oiſeau*, ſemblable, qu'ils appellent *Noura*, qui babille continuellement & qui repête plaiſamment ce qu'il entend dire.

Parmi les *Oiſeaux* ſauvages, le plus admirable eſt cet *Oiſeau* à long bec, qu'on appelle en France *Pelican*. Les *Perſans* l'appellent *Tacab*, c'eſt-à-dire, *puiſeur* ou *porteur d'eau*, & auſſi *Miſc*, c'eſt-à-dire, *brebis*, parce qu'il eſt gros en Perſe comme un *Mouton*. Son plumage eſt blanc & doux comme celui d'un *Oiſon*. C'eſt un monſtre par la tête, car elle eſt très-petite par proportion à ſon corps, & le bec en eſt long de ſeize à dix huit pouces, & gros comme le bras. Sous ſon bec pend une peau qu'il replie, & qu'il étend, comme un éventail, qui tient un ſeau d'eau. Il porte d'ordinaire ſon bec étendu ſur ſon dos, où il le fait repoſer. Cet Oiſeau vit de pêche & il a un art merveilleux à prendre le poiſſon, l'attendant ſous des courans, & le pre-

prenant en la naſſe de ſon bec, comme dans un rets. Quand il ouvre ce bec, un *Agneau* y paſſeroit. Le nom de *porteur d'eau* que les *Perſans* lui donnent, vient de ce qu'on obſerve en cet animal dans les déſerts d'*Arabie*, & dans les autres lieux où il n'y a point d'eau. On remarque qu'il fait ſon nid loin des eaux, afin d'y être plus en ſûreté, à cauſe que comme il y a peu d'eaux en *Arabie*, le monde campe autour des lieux où il s'en trouve. Or pour donner à boire à ſes petits, on aſſure qu'il leur va chercher de l'eau, quelquefois à deux journées de chemin, qu'il leur aporte dans la poche de ce bec. Les *Mahometans* croyent que Dieu ſe ſert de cet *Oiſeau* en faveur des Pelerins qui vont *à la Mecque*, lors qu'ils ne trouvent point d'eau dans le deſert, comme il ſe ſervit des *Corbeaux* en faveur d'*Elie*. C'eſt de tout cela peut-être que nous avons donné à cet Oiſeau le nom de *Pelican*, à cauſe qu'en effet il ſe tuë de travail pour ſes petits, comme les *Naturaliſtes* nous ont conté de leur *Oiſeau* fabuleux, qui s'ouvre la poitrine pour nourrir ſes petits de ſon ſang.

Il y a une ſorte d'*Oiſeaux* en *Perſe* qui ſont fort curieux & admirables par l'appas qu'a ſur eux l'eau d'une Fontaine, qu'ils ſentent, & qu'ils ſuivent avec un merveilleux attachement, en quelque lieu qu'on la porte. Ils ſont gros comme un *poulet*. Ils ont le plumage noir, & la chair griſe; l'aile large, & vont par bandes comme des *Etourneaux*. Ils vivent de *Sauterelles*, par tout où ils en trouvent : & lors qu'un païs eſt frapé de ces méchans *Inſectes*, on eſt ſûr de l'en délivrer, ſi on

ſi on y peut faire venir une bande de ces Oiſeaux-là. Les *Perſans* les appellent, *abmelec*, c'eſt-à-dire, *eau de ſauterelle*, pour ſignifier que c'eſt l'*Oiſeau*, qui eſt apaſté par une certaine *eau*, & qui mange les *ſauterelles*. L'eau, qui a ce merveilleux pouvoir ſur eux, ſort d'une Fontaine dans la *Bactriane*. On l'apporte en des phioles non bouchées, qu'il faut toûjours tenir à l'air, & en haut, ſoit par le chemin, ſoit au logis. Les *Oiſeaux*, qui la ſuivent, ſans que pour cela on leur en donne une goute, ſe nichent toûjours autour du lieu où on la poſe, & ſe remettent à voler dès qu'on ſe remet en chemin avec les phioles. Je rapporterai là-deſſus un paſſage d'une vieille *Relation* de *Levant*, intitulée, *Voyage de Villamont*. Ce paſſage eſt à la page 97. il confirme & verifie ce que je rapporte. *En Cypre, au tems que les fromens ſont prêts à cueuillir, la terre produit tant de* cavalettes, *ou* locuſtes, *ou* ſauterelles, *qu'elles obſcurciſſent quelquefois la lueur & la ſplendeur du Soleil. Et par tout où elles paſſent, elles brûlent & gâtent tout, ſans qu'on y puiſſe remedier; car plus on en tuë plus la terre en produit. Dieu leur avoit ſuſcité un moyen pour les faire mourir, qui eſt tel. Au païs de* Perſe, *joignant la Cité de* Cuerch *eſt une Fontaine dont l'eau a la proprieté de faire mourir ces* cavalettes, *pourvû qu'elle ſoit apportée en un flacon, ſans paſſer ſous aucune maiſon, ou voute, & qu'elle ſoit miſe ſur un haut lieu éminent, à l'aſpect & vûe d'aucuns* Oiſeaux *qui la ſuivent, & volent après les hommes qui l'emportent de la Fontaine, & crient ſans ceſſe. Ces* Oiſeaux *ſont roux & noirs, & vont par bau-*

bandes comme les Etourneaux. *Les* Turcs *& les* Perſans *les appellent* Muſulmans. *Ces* Oiſeaux *n'étoient pas plûtôt venus en Cypre, où étoient ces* Cavalettes, *qu'ils les faiſoient ſubitement mourir de leur vol & de leur chant; mais ſi l'eau ſe perd & ſe gâte, on ne ſait ce que deviennent ces* Oiſeaux, *comme il arriva quand les* Turcs *prirent l'Iſle; car un d'eux montant au haut du clocher de la Cathedrale de* Famagouſte, *trouva le flacon de cet eau, & penſant qu'il fût plein d'or ou d'autre choſe précieuſe le caſſa, & répandit toute l'eau: depuis cela les Cypriens ont toûjours été tourmentez des* Cavalettes.

On prend en *Perſe* des *Oiſeaux de proye* vers l'*Iberie*, au *Nord* de la *Medie*, & l'on en apporte tant d'ailleurs, que je ne ſai s'il y en a tant en aucun païs du monde. La *Perſe* eſt fort bien ſituée pour cela, étant proche du mont *Caucaſe*, de la *Circaſſie*, & de la *Moſcovie*, d'où viennent les plus beaux *Oiſeaux de proye*. On en prend auſſi beaucoup dans des montagnes à quinze ou vingt lieuës de *Chiras*, dans la Province de *Perſe*; & même on dit que c'eſt delà que viennent les plus grands *Oiſeaux de proye*. On les y fait élever auſſi merveilleuſement bien à voler. Les *Perſans* dreſſent à voler juſques à des *Corbeaux*. Il y a toûjours huit cens *Oiſeaux de proye* entretenus à la venerie du Roi, chacun avec ſon Officier. Ce ſont *Eperviers*, *Faucons*, *Emerillons*, *Gerfauts*, *Tiercelets*, *Autours*, *Laniers*, ou *Sacres*. Tous les grands Seigneurs en entretiennent auſſi bon nombre pour la chaſſe, à quoi les *Perſans* ſont fort adonnez, dès leur Jeuneſſe, & même pluſieurs gens du Commun;

mun; car chacun a la liberté de chaſſer à l'*Oiſeau*, au *fuſil*, & aux *chiens*. Cela n'eſt défendu à perſonne. On voit en tout tems, par toute la ville, & à la Campagne les *Fauconiers* aller & venir l'*Oiſeau* ſur le poing, & comme les *Oiſeaux de proye* ſont un préſent que le Roi fait ſouvent aux Grands, ſur tout aux Gouverneurs de Provinces, on les voit alors des ſept à huit jours de ſuite, l'*Oiſeau* qui leur a été donné ſur le poing, ou à côté d'eux, qu'ils peignent & careſſent, en loüant inceſſamment ſa beauté & ſon adreſſe. Ils lui mettent un chaperon de pierreries, & des grelots d'or. Les grands Seigneurs ont auſſi des gans à tenir l'*Oiſeau*, qui ſont bordez de pierreries, & ils mettent à leurs *Oiſeaux* des jets & des vervelles d'or. On appelle la *Venerie* en *Perſe*, *Baskané* & *Cuchskané*, *maiſon d'Oiſeau trompeur*. On y tient regître des *Oiſeaux* qu'on donne au Roi, & que le Roi donne; où le nom des perſonnes, & le tems ſont marquez, & comment l'*Oiſeau* étoit fait. La *Volerie* eſt de grande dépenſe dans ce Royaume-là: les Oiſeaux étant nourris de chair, & rien que de cela; & y en ayant à qui il faut donner tout le long du jour de la volaille ſans autre aliment.

Il ne faut pas oublier à faire mention d'un *Oiſeau de proye*, qui vient de *Moſcovie*, beaucoup plus gros que celui dont j'ai parlé, car il eſt preſqu'auſſi gros qu'un *Aigle*. Ces Oiſeaux ſont rares. Le Roi a tous ceux qui ſont dans ſon Royaume, & il n'y a que lui ſeul qui en puiſſe avoir. Comme c'eſt la coûtume en *Perſe* d'évaluer les préſens que l'on fait au Roi, ſans en rien excepter: ces Oiſeaux ſont

mis

mis à cent *Tomans* la piéce, qui font quinze cens écus: & s'il en meurt quelqu'un en chemin, l'Ambaſſadeur en aporte à Sa Majeſté la tête, & les aîles, & on lui tient compte de l'Oiſeau comme s'il étoit vivant. On dit que cet *Oiſeau* fait ſon nid dans la neige, qu'il perce juſqu'à la terre par la chaleur de ſon corps, quelquefois juſqu'à une toiſe de hauteur: que quand les petits ſont en état de s'envoler, la mere les pouſſe devant elle, tout le long de ce paſſage; mais que s'ils n'ont pas la force de le paſſer, la mere paſſe par deſſus & remplit le trou de neige, les étouffant dedans comme une race qui dégenere. On aſſure preſque toute la même choſe des *Faucons* de *Moſcovie*, excepté ceci, que de toute une nichée, il n'y a quelquefois qu'un petit qui a la force de s'envoler de ce nid profond ſous la neige: & c'eſt pour cela que les *Faucons* de *Moſcovie* & du mont *Caucaſe* ſont ſi eſtimez.

Ils dreſſent ces *Oiſeaux* en les lâchant ſur des *Grues*, ou ſur d'autres *Oiſeaux*, auxquels ils bouchent les yeux, afin qu'ils ne ſachent où aller, ni comment voler. Après quoi ils ſe ſervent de ces *Oiſeaux* ainſi dreſſez; premiérement à prendre tous les *Oiſeaux* de paſſage, les *Aigles*, & les *Grues*, les *Canards*, & les *Oyes* ſauvages, les *Perdrix* & la *Caille*. Secondement le *Lapin* & le *Lievre*: on les dreſſe auſſi à arrêter toutes ſortes de *Bêtes fauves*, excepté le *Sanglier*: & la maniére de les y dreſſer eſt d'attacher la viande dont on les repaît ſur la tête d'une de ces bêtes écorchées dont la peau eſt remplie de paille, & qu'on fait mouvoir ſur quatre roües par une machine,

Digitized by Google

ne, tant que l'*Oiſeau* de proye y mange, afin de l'y accoûtumer. Quand ces *Oiſeaux* ſont dreſſez, on les fait chaſſer ainſi. On court premiérement la *bête* juſqu'à ce qu'elle ſoit bien laſſe, & alors on lâche l'*Oiſeau* deſſus. Il ſe plante ſur la tête: lui bat les yeux de ſes aîles: & la pique de ſes ſerres, & de ſon bec; ce qui étourdit ſi fort cette *bête* craintive, qu'elle tombe, & donne le tems aux chaſſeurs d'y arriver. Quand la *bête* eſt grande, on lâche pluſieurs *Oiſeaux*, qui la tourmentent l'un après l'autre. On ne lâche point d'*Oiſeau* ſur le *Sanglier*, comme je l'ai remarqué, parce qu'il n'eſt point craintif, mais furieux au contraire, & qu'il déchire l'*Oiſeau*. On en a élevé à arrêter les hommes. Cela étoit commun au commencement du ſiécle paſſé, & l'on dit qu'il y a encore des *Oiſeaux* dreſſez à cela dans la venerie du Roi. Je n'en ai pas vû; mais j'ai ouï raconter qu'*Aly-couli-Can*, Gouverneur de *Tauris*, que j'ai connu aſſez particuliérement, ne pouvoit s'empêcher de prendre ce dangereux & cruel divertiſſement, mêmes aux dépens de ſes amis; & il arriva un jour, qu'ayant lâché un *Oiſeau* ſur un Gentilhomme, comme on n'alla pas aſſez vîte pour le reprendre, l'*Oiſeau* lui creva les yeux, & il mourut de la frayeur & du mal, de quoi le Roi ayant été informé, il en fut ſi fortement indigné contre le Gouverneur, que cet accident contribua beaucoup à ſa diſgrace, qui arriva peu après. Cet *Oiſeau* attaque les hommes comme il fait les bêtes; il s'abat ſur la tête, & il bat & tiraille le viſage de ſes aîles & de ſon bec, ſi l'on ne va promptement reprendre l'*Oiſeau*; car alors il n'entend plus la voix,

voix, ni le tambour; & il déchire le visage, sans qu'on puisse l'empêcher. Comme tous les gens d'épée sont chasseurs, ils portent d'ordinaire à l'arson de la selle, une petite timballe de huit à neuf pouces de diametre, & sur tout lors qu'ils sont à la Campagne. C'est pour appeller l'*Oiseau* en frapant dessus. On appelle ce tambour *Tavelabas*.

Pour les grandes chasses, on se sert des *Bêtes feroces* dressées à chasser, *Lions*, *Leopards*, *Tigres*, *Pantheres*, *Onces*. Les *Persans* appellent ces Bêtes dressées *Yourzé*. Elles ne font point de mal aux hommes. Un Cavalier en porte une en croupe, les yeux bandez avec un bourlet, attachée par une chaine, & se tient sur la route des *bêtes* qu'on relance, & qu'on lui fait passer devant le plus près qu'on peut. Quand le Cavalier en apperçoit quelqu'une, il debande les yeux de l'animal, & lui tourne la tête du côté de la bête relancée. S'il l'apperçoit, il fait un cri & s'élance, & à grands sauts se jette dessus la bête & la terrasse. S'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire & s'arrête. On va le prendre, & pour le consoler on le caresse, & on lui conte que ce n'est pas sa faute, mais qu'on ne lui a pas bien montré la bête. On dit qu'il entend cette excuse, & en est satisfait. J'ai vû cette sorte de chasse en *Hyrcanie*, l'an 1666. & on me disoit que le Roi avoit de ces animaux élevez à la chasse, qui étant trop grands pour être portez en croupe par un Cavalier, on les portoit dans des Cages de fer sur un *Elephant*, sans avoir les yeux bandez : que le gar-

gardien avoit toûjours la main à la fenêtre de la Cage parce que quand l'animal apperçoit une bête il fait un cri, & il le faut lâcher à l'inſtant. Il y a de ces bêtes dreſſées qui font la chaſſe finement, ſe traînant ſur le ventre, le long des buiſſons & hayes, tant qu'elles ſoient proche de la proye, & alors elles ſe lancent deſſus.

Aux *Chaſſes* Royales, & à toutes les grandes *Chaſſes*, on entoure de rets un valon ou une plaine, & on relance les bêtes de quinze à vingt lieuës de païs à l'entour, qu'on fait battre par les Païſans au nombre de pluſieurs milliers. Quand il y a un grand nombre de bêtes dans ces enclos que des Cavaliers bordent tout à l'entour, le Roi y vient avec ſa troupe, comme ſi c'étoit dans un parc: & chacun ſe jette ſur ce qu'il rencontre, *Cerfs*, *Sangliers Hyennes*, *Lions*, *Loups*, *Renards*. On en fait une furieuſe boucherie, qui eſt d'ordinaire de ſept à huit cens animaux. On dit qu'il y a eu de ces chaſſes où l'on a tué juſqu'à quatorze mille bêtes. Dans les chaſſes ordinaires lors qu'une bête eſt arrêtée, on attend que le plus Noble de la troupe y arrive. Il lui tire un coup de fleche: & après chacun ſe jette deſſus.

La *Chaſſe* avec les *Chiens* n'eſt pas inconnuë aux Perſans. Le Roi a des *Chiens de chaſſe*, & de grands Seigneurs en ont auſſi; mais il n'y en a pas beaucoup, parce que cet animal, que les Perſans croyent le plus impur, eſt leur execration: & auſſi l'*Oiſeau* leur ſert pour les rivieres, & pour les marais, allant querir à l'eau comme les *Chiens*.

La *Chaſſe* des *Chevres* ſauvages eſt fort curieuſe. Comme ces bêtes ſont très-legéres,

&

& qu'on a peine à les approcher, on les tire avec le mouſquet; les Perſans n'ayant point de fuſils : voici comme on fait pour les approcher. On dreſſe des *Chameaux* à aller après cet animal pas à pas, & à les joindre. Le chaſſeur ſe tient caché derriere le *Chameau:* & quand il eſt proche de la bête il tire. Le *Chameau* la ſuit à la courſe, & lors qu'elle tombe, il s'arrête auprès; mais s'il revient ſur ſes pas, c'eſt une marque que le coup a manqué.

CHAPITRE X.

Des Poiſſons.

LE *Poiſſon* eſt de deux ſortes; celui de mer, & celui d'eau douce. La *Mer Caſpienne*, qui eſt une des mers de *Perſe*, eſt fort poiſſonneuſe. On en tranſporte le *Poiſſon* ſec par tout, particulierement le *Ton*, l'*Eſturgeon* avec le *Caviar*, le *Saumon*, & une eſpéce de grandes *Carpes*, qu'on appelle *Deſtpich*, qui eſt de très-bon poiſſon. Mais il n'y a point au monde, comme je croi, de mer ſi poiſſonneuſe que le *Golphe de Perſe*. On pêche le long des bords, deux fois le jour, de toutes les ſortes de *poiſſons* de nos mers, qui y eſt le plus excellent, & le plus délicieux, & dans une très-grande abondance. Les pêcheurs le vendent ſur le bord de la mer, & ce qu'ils n'ont pas vendu à dix heures du matin, ou au coucher du Soleil, ils le rejettent dans la mer. On apporte ſur les côtes de ce *Golphe* d'un *poiſſon* dont la chair eſt rouge, & qui peze deux à trois cens livres, qu'on prend ſur

la

Digitized by Google

la côte d'*Arabie*, & qu'on ſale comme le bœuf. On ne le ſauroit garder long-tems, parce que le ſel de ce lieu-là eſt corroſif, & ronge tout. C'eſt ce qui fait qu'on ſeiche ſeulement au Soleil, ou à la fumée le poiſſon qu'on veut garder: & qu'on ne le ſale pas. Le *poiſſon d'eau douce* n'eſt pas ſi abondant, parce qu'il n'y a gueres de fleuves en *Perſe*: & qu'on tire tant d'eau des fleuves qu'il ne s'y ſauroit engendrer gueres de *poiſſon*. Il faut excepter de cette régle le fleuve de *Kur*, qui coule dans l'*Iberie*, & qui eſt fort poiſſonneux. Il y a de trois ſortes de *poiſſon d'eau douce* en ce grand Empire: celui des lacs, celui de riviere, & celui de *keriſes*, ou canaux ſouterrains, qu'on appelle *Kairiſer*. Celui des lacs ſont entr'autres les *Truytes*, les *Carpes*, & les *Alozes*. Il n'y a des *Truites* qu'en *Armenie*. Elles ſont rouges, & auſſi belles & bonnes qu'en lieu du monde. Le *poiſſon* de riviere le plus commun eſt le *Barbot*, qui eſt auſſi la ſorte de *poiſſon* des canaux. Ce *poiſſon* de canaux eſt fort commun. Il y en a de fort gros, mais il n'eſt pas bon; & les œufs ſur tout en ſont dangereux. C'eſt un ſûr & violent vomitif; ce qui vient, ou de ce que ce *poiſſon* ne voit jamais le Soleil, & qu'il s'engendre dans des eaux crues, ou de ce qu'on le prend avec la noix vomique. Il y a beaucoup de *Cancres*, ou *Carangaiſes*, à *Iſpahan*, dans la riviere. Elles montent aux arbres, & vivent deſſus entre les branches nuit & jour, où on les va prendre, parce que c'eſt un manger fort délicat.

CHAPITRE XI.

Du Naturel des Perſans, de leurs Mœurs, & de leurs Coûtumes.

LE *ſang* de *Perſe* eſt naturellement groſſier. Cela ſe voit aux *Guebres*, qui ſont le reſte des anciens *Perſes*. Ils ſont *laids*, *malfaits*, *peſants*, ayant la *peau rude*, & le *teint coloré*. Cela ſe voit auſſi dans les Provinces les plus proches de l'*Inde*, où les habitans ne ſont guere moins *mal faits* que les *Guebres*, parce qu'ils ne s'allient qu'entr'eux. Mais dans le reſte du Royaume le *ſang Perſan* eſt preſentement devenu fort *beau*, par le mélange du *ſang Georgien* & *Circaſſien*, qui eſt aſſurément le peuple du monde où la Nature forme *les plus belles perſonnes* : & un peuple *brave*, & *vaillant*, de même que *vif*, *galant*, & *amoureux*. Il n'y a preſque aucun homme de qualité en *Perſe* qui ne ſoit né d'une mere *Georgienne*, ou *Circaſſienne*, à compter depuis le Roi, qui d'ordinaire eſt *Georgien*, ou *Circaſſien*, du côté feminin : & comme il y a plus de cent ans que ce mélange a commencé de ſe faire, le ſexe feminin s'eſt *embelli* comme l'autre, & les *Perſanes* ſont devenues fort *belles*, & fort *bien faites*, quoi que ce ne ſoit pas au point des *Georgiennes*. Pour les hommes, ils ſont communément *hauts*, *droits*, *vermeils*, *vigoureux*, *de bon air*, & *de belle apparence*. La bonne temperature de leur climat, & la ſobrieté dans laquelle on les éleve, ne contribue pas peu à leur *beauté corporelle*,

relle. Sans le mélange dont je viens de parler, les gens de qualité de *Perſe* ſeroient les plus *laids* hommes du monde ; car ils ſont originaires de ces Païs entre la *Mer Caſpienne* & la *Chine*, qu'on appelle la *Tartarie*, dont les habitans, qui ſont les plus *laids* hommes de l'*Aſie*, ſont *petits* & *gros*, ont les yeux & le nez à la *Chinoiſe*, les viſages *plats* & *larges*, & le *teint* mêlé de *jaune* & de *noir* fort deſagreable.

Pour l'*eſprit*, les *Perſans* l'ont auſſi beau, & auſſi excellent que le corps. Leur *imagination* eſt vive, prompte, & fertile. Leur *memoire* eſt aiſée & feconde. Ils ont beaucoup de diſpoſition aux *Sciences*, aux *Arts liberaux* & aux *Arts mécaniques*. Ils en ont auſſi beaucoup pour les *armes*. Ils aiment la *gloire* ou la *vanité*, qui en eſt la fauſſe image. Leur *naturel* eſt pliant & ſouple, leur *eſprit* facile & intriguant. Ils ſont *galants*, *gentils*, *polis*, *bien élevez*. Leur *pente* eſt grande & naturelle à la *volupté*, au *luxe*, à la *dépenſe*, à la *prodigalité*, & c'eſt ce qui fait qu'ils n'entendent ni l'*œconomie*, ni le *commerce*. En un mot, ils apportent au monde des *talens naturels* auſſi bons qu'aucun autre peuple ; mais il n'y en a gueres qui pervertiſſent ces *talens* autant qu'ils le font.

Ils ſont fort *Philoſophes* ſur les *biens* & les *maux* de la vie, ſur l'*eſperance*, & ſur la *crainte* de l'*avenir* ; peu entachez d'*avarice*, ne déſirant d'acquerir que pour dépenſer. Ils aiment à jouïr du *préſent :* & ils ne ſe refuſent rien qu'ils puiſſent ſe donner, n'ayant nulle inquiétude de l'*avenir*, dont ils ſe repoſent ſur la Providence, & ſur leur deſtinée. Ils

croyent fortement qu'elle eſt certaine, & inalterable : & ils ſe conduiſent là-deſſus de bonne foi. Auſſi, quand il leur arrive quelque diſgrace, ils n'en ſont point accablez, comme la plûpart des autres hommes. Ils diſent tranquillement, *mektoub eſt*, *cela eſt écrit*; pour dire, il étoit ordonné que cela arrivât.

C'étoit l'opinion de bien des gens en Europe il y a vingt à vingt-cinq ans, & des perſonnes des plus conſiderables & des plus habiles, que les Perſans embraſſeroient la belle occaſion de toutes ces grandes défaites des Turcs, pour recouvrer *Babylone* ſur le Turc: & qu'ils lui feroient la guerre, le voyant dans un ſi grand deſordre, battu par tout, & toûjours, & perdant de ſi grands Païs. Mais j'ai toûjours dit au contraire, qu'aſſurément ils ne s'en remueroient pas davantage. C'eſt que les Perſans veulent par-deſſus tout vivre, & jouïr. L'humeur guerriere les a quittez. Ils ſont uniquement pour la *volupté*, qu'ils ne croyent pas qu'on trouve dans le grand mouvement, & dans les entrepriſes douteuſes, & penibles.

Ces gens-là ſont les plus grands *dépenſiers* du monde, & qui ſongent le moins au lendemain, comme je viens de le dire. Ils ne ſauroient garder de l'*argent*, & quelque fortune qui leur arrive, ils *dépenſent* tout en très-peu de tems. Que le Roi donne, par exemple, *cinquante*, ou *cent mille livres* à quelqu'un; ou que quelque ſomme auſſi bonne lui vienne d'autre part, il l'employe en moins de quinze jours. Il achette des Eſclaves de l'un & de l'autre ſexe; il loüe de belles femmes; il fait un bel équipage; il ſe meuble, ou s'habille

bille ſomptueuſement ; & conſomme le tout ſi vîte, ſans aucun égard à la ſuite, ou combien cela durera, que s'il ne vient pas de nouveaux ſecours, en deux ou trois mois, l'on voit ſûrement, qu'au bout de ce court terme, nôtre Cavalier ſe remettra à revendre tout ce bien piéce à piéce, commençant par ſe défaire de ſes chevaux, renvoyant après ſes domeſtiques les moins néceſſaires, puis ſes concubines, & ſes eſclaves, & enfin vendant juſques à ſes habits. J'ai vû mille exemples de cette conduite, & un qui eſt étonnant, entre les autres, en la perſonne d'un *Eunuque*, qui avoit été long-tems *Mehter*, ou *grand Chambellan*, & durant deux ans le favori reconnu, & tout-puiſſant, diſpoſant & commandant comme s'il eût été le Roi de Perſe, & qui par conſéquent pouvoit amaſſer des tréſors immenſes. Cet *Eunuque* fut diſgracié ſans néanmoins qu'on touchât à ſes biens en aucune façon. Mais deux mois ſe furent à peine écoulez depuis ſa diſgrace, qu'il ſe trouva reduit à emprunter ſur gages, ſon crédit étant déja fini, & ſon argent. Ce n'eſt pas qu'il n'eût acquis une infinité de biens, mais c'eſt qu'il les avoit diſſipez à meſure qu'il les acqueroit.

Ce qu'il y a de plus louable dans les *mœurs* des Perſans, c'eſt leur *humanité* envers les étrangers ; l'*accueuil* qu'ils leur font ; & la *protection* qu'ils leur donnent ; leur *hoſpitalité* envers tout le monde ; & leur *tolerance* pour les Religions qu'ils croyent fauſſes, & qu'ils tiennent même pour abominables. Si vous en exceptez les Eccleſiaſtiques du Païs, qui ſont comme par tout ailleurs, & peut-être encore

plus qu'ailleurs, pleins de haine & de fureur contre les gens qui ne profeſſent pas leurs ſentimens, vous trouverez les Perſans fort *humains* & fort *juſtes* ſur la Religion; juſques-là qu'ils permettent aux gens qui ont embraſſé la leur, de la quitter & de reprendre celle qu'ils profeſſoient auparavant, dequoi le *Cedre*, ou *Pontife*, leur donne un acte authentique pour leur ſûreté, dans lequel ces ſortes de convertis ſont appellez *Molhoud*, c'eſt-à-dire, *apoſtat*, mot qui parmi eux eſt la plus grande injure. Ils croyent que les prieres de tous les hommes ſont bonnes & efficaces: & ils acceptent, & même ils recherchent dans leurs maladies, & en d'autres beſoins, la dévotion des gens de differente Religion; choſe que j'ai vû pratiquer mille fois. Je n'attribue pas cela, au principe de leur Religion, quoi qu'elle permette toute ſorte de culte Religieux, mais je l'attribue aux *mœurs douces* de ce peuple, qui ſont naturellement oppoſés à la *conteſtation*, & à la *cruauté*.

Les *Perſans* étant auſſi *luxurieux*, & auſſi *prodigues*, qu'ils le ſont, on n'aura pas de peine à croire qu'ils ſont auſſi fort *pareſſeux*; car ce ſont choſes qui vont enſemble. Ils haïſſent le *travail*, & c'eſt une des cauſes les plus ordinaires de leur *pauvreté*. On appelle en *Perſe* les *pareſſeux*, & gens ſans emploi, *ſerguerdan*, qui eſt le participe du verbe qui ſignifie *tourner la tête de côté & d'autre*. Leur langue a beaucoup de ces periphraſes, comme par exemple encore, pour dire un *homme reduit à la mendicité*, ils diſent *gouch negui micoret*, *il mange ſa faim*.

Les *Perſans* ne ſe battent jamais. Tout leur

leur *courroux*, qui n'eſt pas petulant, & emporté, comme dans nos païs, s'évapore en *injures*. Maïs ce qu'il y a de fort loüable, c'eſt que quelque *emportement* qui leur arrive, & parmi quelques débauchez ou gens perdus que ce ſoit, le nom de Dieu eſt toûjours ſacré & reſervé. On ne l'entend jamais outrager. Le blaſphême eſt non ſeulement inouï, mais encore inconcevable à ce peuple-là. Ils ne peuvent pas comprendre que parmi les *Europeans* on renie Dieu, quand on eſt en *colere*. Mais on ne ſauroit les louër de même de ne prendre pas ſon ſaint nom en vain, l'ayant à toute heure à la bouche ſans ſujet & ſans néceſſité. Leurs ſermens ordinaires ſont, *par le nom de Dieu : par les Eſprits des Prophetes : par les Eſprits, ou le Genie des morts*, comme les *Romains* faiſoient par le *Genie des vivans*. Les gens d'épée, & les gens de cour, jurent communément *par la tête ſacrée du Roi*, & ce ſerment eſt d'ordinaire ce qu'ils ont de plus inviolable. Les affirmations accoutumées ſont, *ſur ma tête : ſur mes yeux*.

Deux habitudes contraires ſe rencontrent communément dans les *Perſans* : celle de *louër Dieu* ſans ceſſe, & de parler de ſes *perfections* : & celle de *proferer des maledictions*, & des *ordures*. Soit qu'on les voye chez eux, ſoit qu'on les rencontre dans les ruës, allant à leurs affaires, ou à la promenade, on leur entend toûjours pouſſer haut quelque *benediction* & quelque *invocation*, comme, *O Dieu très-grand, O Dieu très-louable, O Dieu miſericordieux, O Pere nourricier des hommes, O Dieu, pardonne, ou aide moi*. Les moindres

choſes à quoi ils mettent la main, ils les commencent en diſant *au nom de Dieu*; & jamais ils ne parlent de rien faire qu'ils n'ajoutent, *s'il plait à Dieu.* Enfin ce ſont des plus pieux & des plus aſſidus adorateurs de la Divinité; mais en même tems, ces mêmes bouches ſont auſſi des ſources d'où il ſort mille *ordures.* Les gens de toute ſorte de condition ſont infectez de ce ſale vice. Leurs *paroles ſales* ſont toutes priſes des parties du corps que la pudeur ne veut pas qu'on nomme: & quand ils ſe veulent *injurier*, c'eſt en ſe diſant des *ordures* de leurs femmes, quoi qu'ils ne les ayent jamais ni vûes ni entendu nommer, ou en leur ſouhaittant qu'elles commettent des infamies. Il en eſt de même parmi les femmes; & quand ils ont épuiſé cet *impur* amas d'*injures*, ils ſe jettent à s'entre-appeller *Athées*, *Idolatres*, *Juifs*, *Chrétiens*; à ſe dire *les chiens des Chrétiens vallent mieux que toi*; *puiſſes tu ſervir de victime aux chiens des Francs.*

C'eſt parmi les gens de toute ſorte de condition, comme je l'ai obſervé, qu'on entend dire de telles *ſaletez*; mais ce n'eſt pas auſſi communément, & avec le même excès. Car il faut avoüer que le commun peuple en eſt comme infecté tout entier. Une des premiéres fois que je fus chez le *Grand maître de la Maiſon du Roi*, en 1666. la Cour *Perſane* étant dans l'*Hyrcanie*, il vint un homme de conſideration lui parler d'une affaire. Le *Grand-Maître* lui dit: *que n'allez vous au premier Miniſtre à qui je vous ai déja renvoyé.* L'autre lui répondit fort humblement. *Seigneur, j'y ai été: Il ma dit que c'étoit à vôtre Majeſté* (l'on donne ce titre aux Grands tout comme au Roi) *à ré-*

à régler l'affaire. Gaumicoret, lui répartit-il. Je fus bien ſurpris que le Grand-Maître parlât ainſi du *premier Miniſtre* ; car le mot de *Gau* veut dire *l'excrement qui ſort du corps*, & *micoret*, *il mange*. C'eſt-là leur terme commun pour dire *qu'on parle mal à propos*, ou *fauſſement*.

Ce ne ſont là que les moindre vices des *Perſans*. Ils ſont d'ailleurs *diſſimulez*, *fourbes*, & les plus grands *flateurs* du monde, & avec le plus de *baſſeſſe* & d'*impudence*. Ils entendent fort bien la *flatterie*, & encore qu'ils s'en ſervent avec peu de *pudeur*, c'eſt pourtant avec beaucoup d'*art* & d'*inſinuation*. On diroit qu'ils penſent tout ce qu'ils diſent, & qu'ils en jureroient : cependant, dès que l'occaſion eſt paſſée, comme quelque vûe d'interêt, ou quelque égard de complaiſance, on voit fort bien que tous leurs *complimens*, *tavahzea*, comme ils les appellent, n'étoient rien moins que ſinceres. Ils prennent le tems de *louër* les gens lors qu'ils les voyent ſortir d'un lieu, ou paſſer près d'eux, en ſorte qu'ils puiſſent en être entendus, car ils ne veulent rien perdre ; mais ils prennent ſi bien leur tems que la *loüange* paroiſſe venir naturellement, & n'être point une *flatterie*. Avec ces vices dont les *Perſans* ſont géneralement imbus, ils ſont *menteurs* à l'excès. Ils *parlent*, ils *jurent*, & ils *depoſent faux*, pour le moindre interêt. Ils *empruntent*, & ne *rendent* point, & s'ils peuvent *tromper*, ils en perdent rarement l'occaſion ; étant ſans *ſincerité* dans le ſervice & dans tous autres engagemens ; ſans *bonne foi* dans le commerce, où ils trompent ſi finement, qu'on y eſt toûjours attra-

pé; *avides* de *bien*, & de *vaine gloire*, d'*eſtime*, & de *réputation*, qu'ils recherchent par tous moyens. Deſtituez comme ils ſont de la véritable *vertu*, ils s'attachent à ſe revêtir de ſon *apparence*, ſoit pour s'impoſer à eux-mêmes, ſoit pour mieux parvenir aux fins de leur *vaine Gloire*, de leur *ambition*, & de leur *volupté*. *L'hypocriſie* eſt le déguiſement ordinaire ſous lequel ils marchent. Ils ſe détourneroient une lieuë pour éviter une *ſouillure corporelle*, comme de frotter un *homme d'une autre Religion* en paſſant : d'en recevoir quelqu'un chez ſoi *en tems de pluye*, parce que la *moiteur* de ſes habits rend *impur* ce qu'il touche, ſoit les perſonnes, ſoit les meubles. Ils *marchent* gravement. Ils font leurs *prieres* & leurs *purifications* aux tems marquez, & dans la dévotion la plus apparente : ils tiennent les plus *ſages diſcours* & les plus *pieux* qu'il ſe puiſſe, parlant continuellement de la *gloire* & de la *grandeur de Dieu* dans les plus excellens termes, & avec tout l'exterieur de la *foi* la plus ardente. Quoi que naturellement ils ayent de la pente à l'*humanité*, à l'*hoſpitalité*, à la *miſericorde*, au *détachement du monde*, & au *mépris de ſes biens*; néanmoins, ils ne laiſſent pas de les affecter, à deſſein d'en faire paroître beaucoup plus qu'ils n'en ont. Quiconque ne les voit qu'en paſſant, ou qu'en viſite, en fera toûjours le plus favorable jugement du monde; mais qui traite avec eux & qui entre dans leurs affaires, trouvera qu'il y a en eux peu de ſolide *vertu*, & que ce ſont, pour la plus grande part, des *ſepulchres blanchis*, ſuivant l'expreſſion de *Jeſus Chriſt*, dont je me ſers d'autant plus volontiers, que c'eſt par-

particulierement l'exacte obſervance de la Loi que les *Perſans* affectent. C'eſt-là comme le gros du monde *Perſan* eſt fait. Mais il y a ſans doute de l'exception à cette régle de dépravation génerale; car on trouve parmi les *Perſans* de la *juſtice*, de la *ſincerité*, de la *vertu*, & de la *pieté*, autant qu'on en trouve dans les *Religions* que nous croyons les meilleures. Mais plus on pratique ce peuple, plus on trouve cette exception de petite étendue, & qu'il y a peu de *Perſans* qu'on puiſſe louër d'une véritable & ſolide *équité* & *humanité*.

Après ce que je viens de dire, on aura peine à croire que *l'éducation de la jeuneſſe* ſoit auſſi bonne en *Perſe* qu'elle l'eſt effectivement; cependant cela eſt auſſi très-vrai. La *Nobleſſe*, c'eſt-à-dire les gens diſtingués, & les *Enfans* de bonne maiſon, car en *Perſe* il n'y a point de *Nobleſſe* proprement dite, ſont très-bien *élevez*. On donne ordinairement le ſoin de leur *éducation* à des *Eunuques* qui leur ſervent de *Gouverneurs*, & qui les gardent à vûe, les tenant ſous une ſévere diſcipline, & ne les menans dehors que pour viſiter leurs parens, ou pour voir les exercices & les fêtes. Et parce qu'ils pourroient ſe gâter à l'*Ecole*, ou au *College*, on ne les y envoye point, mais on leur donne des *Maîtres* à la maiſon. On a auſſi un extrême ſoin qu'ils ne fréquentent pas les *valets*: qu'ils ne voyent & qu'ils n'entendent rien de *ſale*: & que les *domeſtiques* ſe comportent devant eux avec grand reſpect & retenuë. Les *Enfans* du commun peuple ſont auſſi *élevez* avec ſoin. On ne les laiſſe pas *courir les ruës*, ni ſe débaucher & ſe corrompre dans le *jeu*, dans les *querelles*, &

à apprendre les *tours d'Eſpiegle*. On les envoye deux fois le jour à l'*école*; & quand ils ſont revenus les parens les tiennent auprès d'eux, afin qu'ils prennent l'eſprit de leur profeſſion, & de l'emploi auquel on les deſtine. Les *jeunes-gens* ne commencent à entrer dans le monde qu'après vingt ans, à moins qu'on ne les *marie* plûtôt; car en ce cas-là, ils ſont plûtôt émancipez & à eux mêmes. J'entens par *mariez*, avoir une *femme épouſée* par contract; car dès ſeize à dix ſept ans, on leur donne une *Concubine*, ſi l'on découvre qu'ils ſoient amoureux. Ils paroiſſent dans leur entrée au monde *ſages*, *civils*, *honnêtes*, *revêtus de pudeur*, *parlant peu*, *graves*, *attentifs*, *purs* dans leurs *diſcours* & dans leur *vie*. Mais la plûpart ſe corrompent bien-tôt, le *luxe* les entraine; & n'ayant ni du bien ni des appointemens ſuffiſamment pour y ſatisfaire, ni de ces autres moyens honnêtes, ils ſe jettent dans les mauvais moyens, qui ne manquent jamais de s'offrir, & de paroître fort aiſez.

Les *Perſans* ſont les peuples les plus *civiliſez* de l'*Orient*, & les plus grands *complimenteurs* du monde. Les gens *polis* parmi eux peuvent aller du pair avec les gens *les plus polis* de l'*Europe*. Leur *air*, leur *contenance* eſt la mieux compoſée, *douce*, *grave*, *majeſtueuſe*, *affable*, & *careſſante* au poſſible. Ils ne manquent jamais de s'entre-faire des *civilitez* pour le *pas* en ſe rencontrant; mais le *pas* eſt tout auſſi-tôt pris. Deux choſes leur paroiſſent fort extravagantes dans nos manieres. La premiere, de diſputer auſſi long-tems que nous le faiſons à qui *paſſera devant*. La ſeconde de ſe *découvrir la tête* pour faire hon-

honneur à quelqu'un, ce qui eſt chez eux un grand manque de reſpect, & une liberté qu'on ne prend qu'avec ſes inferieurs ou avec ſes familiers amis. Ils ont la diſtinction de la *droite* & de la *gauche*, mais nôtre main *gauche* eſt leur main *droite*, comme dans tout l'*Orient*. On dit que ce fut *Cyrus* qui commença le premier à mettre les gens au côté *gauche*, pour leur faire honneur, parce que cet endroit-là eſt le plus foible du corps, & où il y a le plus à craindre.

Ils s'*entreviſitent* ſoigneuſement dans toutes les occaſions de joye & de triſteſſe, & aux fêtes ſolemnelles. Les *Grands* attendent alors les *viſites* des gens de moindre qualité, à qui *ils* la rendent en ſuite. Les *Courtiſans* vont chez les *Miniſtres*, ſoir & matin leur faire la *reverence*, & leur faire *cortege* de leur Palais à la Cour. On les fait entrer dans de grandes ſales, où on leur préſente du *Tabac* & du *Cahvé*, en attendant que le *Seigneur*, qui eſt encore dans l'appartement des femmes, en ſorte. Dès qu'*il* paroît tout le monde ſe *leve* & ſe *tient debout* droit ſur ſes pieds à ſa place, ſans ſe remuer. Il paſſe, en faiſant une douce *inclination* de tête à toute la Compagnie, que chacun lui rend plus profondément, & il va ſe mettre à ſa place accoutumée. Il fait *ſigne* en même tems de s'aſſeoir, & puis quand il eſt prêt d'aller, il ſe *leve*, ſort le premier, & marche devant, & chacun le ſuit. Les *Grands* reçoivent auſſi ainſi les Inferieurs chez eux; mais on fait plus de *complimens* avec ſes égaux, & avec ſes ſuperieurs. On leur fait la *bienvenuë* avant que de s'*aſſeoir* & l'on obſerve de ne s'aſſeoir pas avant eux, & de ne ſe *le-*

ver qu'après eux, en ſortant. Le Maître du logis eſt toûjours *aſſis* au haut bout : & lors qu'il veut faire une *civilité* particuliere, il fait ſigne qu'on vienne ſe *mettre* auprès de lui. Il n'offre point de donner ſa *place*, parce que la perſonne à qui il l'offriroit le prendroit pour un affront, mais pour témoigner un *reſpect* extraordinaire, il la quitte, & va ſe *mettre* à côté de la perſonne honorée, & au deſſous.

Quand la perſonne qu'on va voir eſt dans ſa ſale, & que c'eſt une perſonne élevée, voici comme on obſerve la *civilité*. L'on entre *doucement* & l'on va ſe ranger près de la premiére *place vuide*, où l'on ſe tient *debout* les piés ſerrez l'un contre l'autre, les mains l'une ſur l'autre à la ceinture, & la tête un peu penchée devant ſoi, avec les yeux arrêtés dans une contenance grave & recueillie, en attendant que le maître du logis faſſe ſigne de *s'aſſeoir*, ce qu'il ne manque pas de faire promptement, avec un ſigne de la main, ou de la tête. Lors qu'on reçoit *viſite* de ſon ſuperieur, on ſe *leve* dès qu'on le voit entrer, & on fait ſemblant d'aller *au devant*. Si on reçoit la *viſite* de ſon égal, on ſe *leve* à demi : & ſi c'eſt de quelque inferieur mais pourtant digne d'honneur, on ſe *meut* ſeulement comme ſi l'on vouloit ſe *lever*. Ceux qui ſont en *viſite* ne ſe *levent* gueres pour les gens qui entrent, à moins que le maître du logis ne le faſſe, ou qu'on n'ait quelque motif particulier de reſpect pour la perſonne qui entre. Il y a encore bien de la *cérémonie* en *Perſe* dans la maniere de s'*aſſeoir*. Devant les gens à qui l'on doit du reſpect, on s'*aſſied* d'abord

ſur

Digitized by Google

N.° XXI.

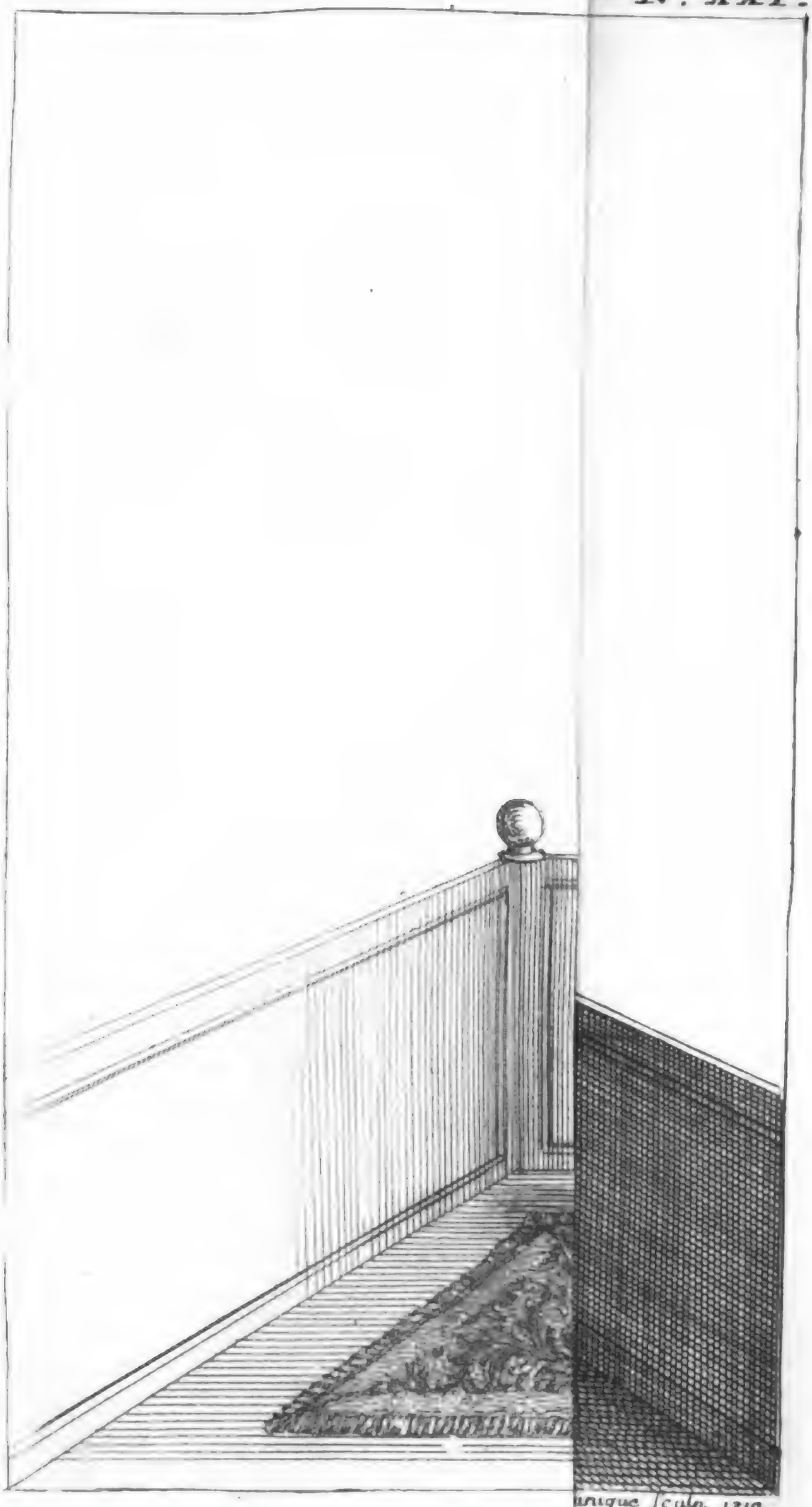

...nigue sculp. 1710.

N.° XIX.

ſur les *talons* ayant les *genoux* & les *pieds* ſerrez l'un contre l'autre. Devant ſes égaux, on ſe met plus commodément, car on ſe met ſur ſon *ſeant* les *jambes* croiſées en dedans & le corps droit. On appelle cette ſituation, *Tcharzanou*, c'eſt-à-dire, *s'aſſeoir ſur quatre genoux*, parce que les *genoux* & les *chevilles des pieds* ſont plât à terre. Les amis, & les gens familiers, s'entre-diſent d'abord *aſſeyez vous à vôtre aiſe*, c'eſt-à-dire, *croiſez les jambes comme vous voudrez*; mais, à moins que de paſſer une demi journée *aſſis* en un même endroit, on ne change point de *poſture*. Les *Orientaux* ſont beaucoup moins *fretillans* que nous, & moins inquiets. Ils ſont *aſſis* gravement & ſérieuſement: ils ne font jamais de *geſte* du corps, ou que très-rarement; & ſeulement pour ſe delaſſer, mais ils n'en font jamais pour l'action & pour accompagner le diſcours. Nos habitudes là-deſſus les ſurprennent fort: & ils ne croyent pas qu'un homme qui a l'eſprit raſſis puiſſe *geſticuler*. C'eſt auſſi une très-grande *Incivilité* parmi eux, de faire voir le bout des *pieds* quand on eſt *aſſis*, il faut les cacher ſous l'habit; & afin qu'on entende mieux comment on eſt *aſſis* en *Perſe*, j'ai fait mettre à côté deux *figures* où cela eſt repréſenté exactement.

Les *Saluts* ſe font par une *inclination de Tête*: & c'eſt-là la *civilité* ordinaire: ou bien en appuyant la *main droite* à la bouche, & c'eſt comme on fait parmi les amis, lors qu'on a été long-tems ſans ſe voir. Enfin, l'on ſe donne auſſi un *baiſer*, & une courte *embraſſade*, à des retours de longs voyages, & en des occaſions extraordinaires.

Voilà

Voilà les *civilitez* communes de l'*action*; celles des *paroles* ſont encore plus tendres & plus obligeantes. On reçoit les *viſites* en diſant d'un air engageant, *Kochomedy*, c'eſt-à-dire, *vous êtes venu en bien*; *Safa a ourdy*, *vous nous purifiez de vôtre préſence*; *Giachuma calibut*, *la place que vous avez accoûtumé de tenir chez moi a été vuide*; c'eſt-à-dire, *il n'a paru perſonne d'aſſez de mérite pour ſuppléer vôtre abſence*; & d'autres diſcours pareils, qu'on multiplie & qu'on recommence par intervalles, ſelon que l'on a de l'amitié pour les gens. Je le dirai encore une fois, les *Perſans* ſont aſſurément les *Peuples* les plus *careſſans* du monde. Ils ont les maniéres les plus *touchantes*, & les plus *engageantes*, les eſprits les plus *ſouples*, & qui ſe compoſent le plus *vîte* & le plus *aiſément*, les langues les plus *douces* & les plus *flateuſes*, évitant dans leur converſation de faire des recits, ni de rien dire, qui puiſſe rapeller ou exciter des idées triſtes; & quand le diſcours, ou l'occaſion les porte à le faire, ils ſe ſervent de circonlocutions pour éviter du moins les termes funeſtes. Par exemple, s'il faut dire que *quelqu'un eſt mort*, ils diſent: *Amrekodber chuma bakchid*, *il vous a fait don de la part qu'il avoit à la vie*, c'eſt-à-dire, *il pouvoit vivre encore longues années*, *mais pour l'amour qu'il vous porte il les a attachées à celles que vous avez à couler*. Je me ſouviens là-deſſus d'un petit conte aſſez naïf du *Général des Mouſquetaires* du tems d'*Abas Second*. Ce Prince, qui étoit d'un eſprit vif, avoit donné à garder à ce *Général* un *Ours blanc*, qu'on lui avoit amené de *Moſcovie*, croyant qu'il en auroit plus de ſoin qu'on

qu'on ne feroit au Parc de ſes *bêtes feroces*. Cependant l'*Ours* ne vêcut gueres, & le Roi le ſût, & quelque tems après il voulut ſavoir comment il étoit mort, & demanda au *Général*, *Qu'eſt devenu mon Ours blanc ? Sire*, répondit-il, *il vous a fait don de la part qu'il avoit à la vie.* Le Roi, ſe prenant à rire, lui dit: *Vous êtes vous même un* Ours *de vouloir que les ans d'une bête ſoient ajoûtez aux miens.* On fait un autre conte, à peu près ſemblable, de ce même *Général des Mouſquetaires*, que je rapporte dans le même deſſein de faire connoître les maniéres de parler *Perſanes*. Le Roi ſe promenoit hors d'*Iſpahan* le long de la montagne de *Kouſopha*, qui n'en eſt qu'à une petite lieuë. Un nuage épais étant tombé ſur une pointe de roc, le Roi ſe mit à dire à ce *Général. Regardez ce nuage noir ſur la pointe de ce roc, il reſſemble aux chapeaux des Francs*; c'eſt le nom que les *Orientaux* donnent aux *Chrétiens* de l'*Europe. Cela eſt vrai, Sire*, répondit le Général, *& Dieu veuille que vous les conqueriez tous*; *comment*, repliqua le Roi en riant, *eſt-il poſſible que je les conquere ? Ils ſont à deux mille lieuës loin de moi, & je ne puis conquerir le païs des Turcs qui ſont mes plus proches voiſins.* Les complimens de condoleance ſe font en diſant, *Serchuma ſalamet bachet*, *que vôtre tête ſoit ſaine*, ce qui veut dire, *vôtre vie m'eſt ſi chere que pourvû que vous viviez il ne m'importe qui meure: vôtre conſervation me ſuffit.*

Les *complimens* qu'on pratique dans les *Lettres Miſſives*, dans les *Mémoires*, & dans les *Requêtes*, ſont encore plus étendus & plus exacts, que ceux qu'on ſe fait de *bouche* en pré-

préſence; mais comme j'aurai occaſion d'en parler ailleurs, je dirai ſeulement ici ſur ce ſujet, qu'ils ont un Livre exprès, contenant les *Titres* qu'il faut donner aux gens à qui l'on écrit, depuis l'artiſan juſqu'au Roi. Ce Livre s'appelle *tenaſſour*, c'eſt-à-dire, *methode* ou *Régle*. Les gens d'affaires le ſavent par cœur. Je n'en donnerai point d'extraits, parce qu'on en peut voir le ſtile dans les *Lettres* que j'ai inſerées dans mon *Voyage de Paris à Iſpahan*, & en diverſes *Requêtes* qu'on trouvera dans la ſuite. Une de leurs *Politeſſes de Langage*, eſt de parler toûjours à la *troiſiéme perſonne*, tant en parlant aux autres, qu'en parlant de ſoi, à peu près comme on fait dans la langue *Allemande*.

Tout *civils* que ſont ces peuples, ils ne font pourtant rien par *généroſité*, qui eſt une vertu qu'on peut dire inconnuë en *Orient*. Comme les Corps & les Fortunes y ſont eſclaves ſous une puiſſance tout-à-fait Deſpotique & Arbitraire, les Eſprits & les Courages le ſont auſſi. On n'y fait rien que par *interêt*, c'eſt-à-dire par *eſpérance*, ou par *crainte*. Et ils ont peine à concevoir qu'il y ait des Païs où l'on voit des gens ſervir ou rendre office par *pure vertu*, & ſans autre *récompenſe*. Parmi eux c'eſt tout le contraire. Ils ſe payent de tout, & ſe payent par avance. On ne leur demande rien qu'un *préſent à la main:* & ils ont là-deſſus cette maniére de proverbe, *qu'on revient de chez le juge comme l'on y eſt allé*, c'eſt-à-dire, que ſi l'on y va les mains vuides, on revient ſans avoir juſtice. Les plus pauvres & les plus miſerables ne paroiſſent devant les *Grands*, & devant perſonne à qui ils demandent

dent quelque grace, *qu'en leur offrant* quelque choſe, & tout eſt reçû, même chez les premiers Seigneurs du païs, du *fruit*, des *poulets*, un *Agneau*. Chacun donne ce qui eſt le plus ſous ſa main, & de ſa profeſſion: & ceux qui n'ont point de profeſſion donnent de l'*argent*. C'eſt un honneur que de recevoir ces ſortes de *préſens*. On les fait en public: & même on prend le tems qu'il y a le plus de Compagnie. Cette coûtume eſt univerſellement pratiquée dans tout l'*Orient*: & c'eſt peut-être une des plus anciennes du monde. Comme elle paroît aux peuples d'*Europe* fort *baſſe* & peu *honnête*, je n'ajoûterai pas, que c'eſt peut-être auſſi une des plus *raiſonnables*, & je n'ai garde de la défendre. Je dirai ſeulement que les *Perſans* font toûjours le ſervice pour lequel on leur fait le *préſent*: & qu'ils le font ſur le champ, ou le plûtôt qu'il eſt en leur pouvoir. On fait auſſi aux fêtes ſolemnelles & en d'autres occaſions ſemblables des *préſens* à ſes patrons, & à ſes Bienfaicteurs ſans demander rien préciſément.

Les *Perſans* n'aiment ni la *Promenade*, ni les *Voyages*. Pour ce qui eſt de la Promenade, c'eſt une des choſes qu'ils trouvent fort abſurde dans nos maniéres: & ils regardent des *tours d'allée*, comme des actions de gens hors du ſens. Ils demandent ſerieuſement ce qu'on eſt allé faire au bout de l'*allée*, & pourquoi on ne s'y eſt pas arrêté, ſi l'on avoit ſujet d'y aller. Cela vient ſans doute de ce qu'ils demeurent dans un climat mieux temperé que le nôtre. Ils n'ont pas tant de ſang que nous, qui ſommes *Septentrionaux*, ni ſi bouillant. Les parties les plus vives de leur

ſang

ſang étant en plus grande tranſpiration que les nôtres, ce qui fait qu'ils ne ſont pas ſujets à ces mouvemens de corps, qui tiennent ſi fort de la legereté & de l'inquietude, & qui paſſent ſouvent juſqu'à l'extravagance, & même juſqu'à la fureur. On ne ſait ce que c'eſt en *Perſe* que le reméde que nous appellons l'*Exercice:* on ſe porte encore mieux en ce païs-là d'être toûjours aſſis, ou porté, que de marcher. Les femmes & les *Eunuques* généralement parlant ne font jamais d'exercice, & ſont toûjours aſſis ou couchez, ſans que cela nuiſe à la ſanté. Pour les hommes ils vont à cheval, mais ils ne marchent jamais: & leurs exercices ſe font uniquement pour le plaiſir, & non pour la ſanté. Le climat de chaque peuple eſt toûjours, à ce que je croi, la cauſe principale des inclinations & des coûtumes des hommes, qui ne ſont pas plus diverſes entr'elles, que la conſtitution de l'air eſt differente d'un lieu à l'autre. Pour ce qui eſt des *Voyages*, ceux de ſimple curioſité ſont encore plus inconcevables aux *Perſans*, que les *Promenades*. Ils ne connoiſſent point la volupté que nous reſſentons à voir des *Maniéres* differentes des nôtres, & à ouïr un *Langage* qu'on n'entend point. Lors que *la Compagnie Françoiſe des Indes Orientales* envoya des *Députez* au Roi de *Perſe*, le Roi de *France* en envoya auſſi deux, mais ſans caractére, nommez Meſſieurs *de Lalain* & *de* la *Boullaye:* & la Lettre de créance portoit que *c'étoient des Gentilshommes curieux de voyager, qui ſe joignant à ces Députez des Marchands François, pour voir le monde, le Roi ſe ſervoit de leur occaſion pour écrire à S. M. Perſane, afin de lui re-*

recommander cette Compagnie de Marchands François. J'arrivai à la Cour de *Perſe* lors que ces Meſſieurs y ſollicitoient leurs affaires, dont les *Miniſtres* me parlerent ſouvent : & je vis d'abord que cette *Lettre* ne leur avoit point plû du tout, pour diverſes choſes ; comme entre les autres, parce qu'elle étoit envoyée par occaſion ſeulement. Les *Miniſtres* me demanderent ſi l'on reſpectoit ſi peu les grands Rois dans nôtre monde, que de ne leur envoyer pas leurs *Lettres* par perſonnes expreſſes. Mais ils s'arrêtoient particuliérement ſur ces mots *de Gentilshommes curieux de voyager*, ce qu'on n'avoit pû traduire en leur langue, ſans un air d'abſurdité, qu'ont toutes les choſes non pratiquées ou même inconuuës. Ils me demandoient s'il étoit poſſible, qu'il y eût des gens parmi nous qui vouluſſent prendre la peine de faire deux ou trois mille lieuës, avec tant de riſque & d'incommodité pour voir ſeulement *comment on étoit fait*, & *comment on faiſoit* en *Perſe*, & ſans autre deſſein. Ce peuple tient, comme je l'ai obſervé, qu'on ne ſauroit mieux aquerir la vertu ni mieux gouter la volupté que dans le repos & en demeurant chez ſoi ; qu'il n'eſt bon de voyager que pour aquerir du bien. Auſſi croyent-ils que tout étranger eſt un *Eſpion*, s'il n'eſt pas Marchand, ou artiſan, & les gens de qualité croiroient commettre un crime d'Etat que de le recevoir chez eux, ou de le viſiter. C'eſt à cet eſprit qu'il faut rapporter ſans doute l'*ignorance groſſiere* des *Perſans* ſur l'*Etat* préſent des autres *Nations* du monde, & que même ils n'entendent point la *Géographie*, & n'en ont point des *Cartes* ; car cela vient de ce qu'é-

qu'étant peu curieux de voir les autres Païs, ils ne ſe ſoucient gueres des diſtances ni des routes pour s'y rendre. Il n'y a parmi eux ni *Rélations de Païs Etrangers*, ni *Gazettes*, ni *Nouvelles à la main*, ni *Bureaux d'adreſſe*. Cela paroîtra bien étrange aux gens qui paſſent leur vie à demander des *Nouvelles*, & qui s'y intereſſent juſques à y mettre leur ſanté & leur repos: & à ceux auſſi qui étudient avec tant de ſoin les *Cartes* & les *Rélations*; mais cela eſt pourtant fort vrai; & comme j'ai repreſenté les *Perſans*, il eſt clair que toute cette connoiſſance n'eſt pas requiſe pour la tranquillité de l'Eſprit, ni pour la volupté. Les *Miniſtres d'Etat*, géneralement parlant, ne ſavent non plus ce qui ſe fait en *Europe*, que ce qui ſe fait dans le *Monde de la Lune*. La plûpart même, n'ont qu'une idée confuſe de l'*Europe*, qu'ils prennent pour une *petite Iſle* dans les mers du *Nord*, où il ne ſe trouve preſque rien de bon ni de beau, d'où vient, diſent ils, que les *Europeans* vont par tout le monde chercher les belles choſes, & celles qui ſont néceſſaires, comme en étant deſtituez.

Nonobſtant ce que je viens de dire, il eſt pourtant vrai, qu'il n'y a pas de païs au monde, où les *Voyages* ſoient moins dangereux par la ſeureté des chemins, à quoi l'on pourvoit ſoigneuſement: ni de moins de dépenſe à cauſe du nombre des bâtimens publics qu'on entretient pour les *Voyageurs*, dans tous les endroits de l'Empire, tant aux villes, qu'à la Campagne. On loge dans ces maiſons-là, ſans qu'il en coute rien, outre qu'il y a des ponts & des chauſſées dans tous les endroits

où

où les chemins ſont trop mauvais; choſes qui ſont faites en faveur des *Caravanes*, & de tous ceux qui *voyagent* par des motifs d'interêt.

La coûtume des *Perſans*, qui ſont dans le trafic, ou dans les emplois eſt qu'après avoir amaſſé quelque argent, ils l'employent premiérement à l'acquiſition d'un logis qu'ils n'achettent jamais tout fait; mais qu'ils rebâtiſſent de la grandeur qu'il leur faut; ayant pour Proverbe *qu'une maiſon qu'on achette toute faite, n'eſt pas plus propre pour ſa famille, qu'un habit qu'on achette tout fait eſt propre pour ſon corps.* Il y a peu de perſonnes en *Perſe* qui faſſent leur demeure dans des *Maiſons de loüage.* Les plus pauvres ſont pour l'ordinaire *proprietaires* des logis où ils habitent. Cela vient de deux cauſes, l'une que les *Perſans* n'ont pas naturellement le genie porté au Négoce. La ſeconde de ce que leur Religion défend de prêter à interêt, ce qui fait que chacun évite de payer des *louages*, & achette des *maiſons*, ne ſachant comment employer mieux ſon argent. La ſeconde acquiſition des *Perſans*, après la premiere, c'eſt de ce qu'ils appellent *Bazarga*, ou *lieu de marché*, qui eſt une *galerie de boutiques* d'un bout à l'autre, couverte ordinairement en voute, qu'ils font bâtir proche de leur logis, ou qu'ils achettent ſuivant l'occaſion. C'eſt là d'ordinaire le premier bien qu'ils acquierent en fonds de terre. Ils acquierent en ſuite un *Bain*, puis un *Caravanſeray.* L'on penſeroit peut-être que ces fonds là ſe donnent à rente à payer par année, ou par quartier, comme dans nos Païs; mais l'on ſera ſurpris d'apprendre qu'ils louent ces lieux-là par jour,

en

en ſe faiſant payer de la rente tous les ſoirs, ſans faire crédit au lendemain. La confiance ne va pas plus loin, & c'eſt pour cela que ceux qui acquierent des fonds, & qui font bâtir, le font à leur porte, afin que leurs domeſtiques reçoivent plus commodément le loüage. Cette pratique n'eſt pourtant que pour les petites gens, les autres payent par ſemaine, ou par mois. Mais comme on n'a pas grands meubles dans l'*Orient*, qu'on ne ſe ſert ni de tables, ni de chaiſes, ni de bois de lits, ni d'armoires, ni à beaucoup près de tant d'utenciles de cuiſine, un *locataire* pourroit s'évader bien plus facilement que chez nous. Les plus puiſſans, après avoir amaſſé beaucoup de bien pour eux & pour leurs enfans, ſe mettent à bâtir des édifices publics, des *Colleges* avec des fondations pour un nombre d'étudians, puis des *Caravanſerais*, ſur les grands chemins, où les paſſans ſont reçûs ſans rien payer: puis des *Ponts*, & enfin des *Moſquées*, avec un revenu pour entretenir des Prêtres, & quelquefois pour faire des diſtributions charitables. Les *Perſans*, qui appellent ces fondations *ſouab a karet*, c'eſt-à-dire, *merite pour la vie future*, diſent auſſi que ces beneficences ſont *kreir jary*, comme ils parlent, c'eſt-à-dire, *des biens croiſſans*; parce, diſent-ils, que les prieres qui ſe font dans ces logemens gratuits, & dans ces Temples, & lors qu'on ſe ſert actuellement de ces autres commoditez, tournent au profit des fondateurs, & leur ſont imputées.

Il n'y a d'autres *Voitures* en *Perſe* que des *Montures*, & de grandes *Cuves*, ou maniere de *Berceaux* couverts & fermés, où vont les fem-

femmes de qualité, deux ſur un Chameau, dont je ferai la deſcription ailleurs. On n'y a ni *Caroſſes*, ni *Chariots*, ni *Litieres*, ni *Chaiſes*, ſoit parce que la *Perſe* eſt un Païs montueux, ſoit parce que c'eſt un Païs dont les plaines ſont entrecoupées de canaux de toutes parts. Tout le monde va à *Cheval*, ou ſur une *Mule*, ou ſur cette ſorte d'*Anes* qui vont l'amble, & qui portent vîte & à l'aiſe. Les gens de boutique & de mêtier, comme les autres, ont leurs *Montures*, & il n'y a que les plus miſerables qui aillent à pied. Je laiſſe au Lecteur à remarquer encore davantage les mœurs des *Perſans* dans la ſuite de mes *Relations*, ſuivant l'occaſion que j'aurai d'en parler.

Les *Noms* que les *Perſans* portent leur ſont impoſez, ou en venant au monde, ou à la Circonciſion, de même qu'à tous les autres peuples Mahometans: & ces *Noms* ſont pris, ou des perſonnes éminentes de leur Religion, ou du Vieux Teſtament, ou de leurs Hiſtoires, ou ce ſont des *Noms* de Vertu; car chacun prend, ou ſe fait un *Nom* à ſon gré; mais ils n'ont point de *Surnoms* particuliers, ou de *Noms* de Famille & de Race pour *Surnom*. On prend chez eux par honneur le *Nom* propre de ſon Pere, & quelquefois celui de ſon Fils, en diſant, *tel*, *Pere de tel*, ou *tel*, *fils de tel*, comme par exemple *Abraham*, *fils de Jacob*, & *Mahammed*, *pere d'Aly*. C'eſt la coûtume immemoriale de l'*Orient* de ſe faire *nommer* ainſi. On le voit ainſi dans le Vieux Teſtament, où l'on trouve, par exemple, les Rois de *Syrie* nommez *Ben Adad*, c'eſt-à-dire *fils d'Adad*, & ceux de la *Paleſtine* nommez

Abimelec, c'eſt-à-dire *pere de Melec*, terme qui ſignifie *Roi*. Il eſt auſſi fort ordinaire parmi eux de porter divers *Surnoms*, l'un pris du *nom* de ſon Pere, l'autre du *nom* de ſon Fils, & même de porter le *Surnom* de pluſieurs de ſes Fils, comme le *Calife Abrachid*, cinquiéme Calife de la Race des *Abaſſides*, qui eſt *ſurnommé*, tantôt *Abou Jafer*, tantôt *Abou Mahamed*, qui ſont les *noms* de ſes Fils. Enfin, il eſt fort commun parmi eux de prendre pour *ſurnom* la profeſſion qu'on a exercée, ou de ſon Pere, ou de ſes Ancêtres, ſoit liberale, ſoit mécanique, d'où ils ſe ſont élevez dans le monde, *Mahamed Caian*, *Mahamed le Tailleur*; *Soliman Atari*, *Salomon le Droguiſte*; *Jouaeri*, *le Joüallier*; *Stanboli*, *le Conſtantinopolitain*, pour y avoir acquis du bien; & ce qui eſt remarquable, comme fort louable, à mon avis, c'eſt qu'ils ne ſe font point un deshonneur de porter ces *ſurnoms* après être parvenus au faîte des richeſſes, aux plus hautes dignitez, & aux plus importans emplois. C'eſt que la conſideration naît chez eux des ſciences, des emplois, & ſur tout des richeſſes. Il n'y en a que très-peu d'attachée à l'extraction.

Pour ce qui eſt des *Titres*, ils ne ſont point affectez en *Orient*, ſoit à la naiſſance, ſoit à la dignité. Chacun attache à ſon nom comme il veut les *Titres* ſuperbes, de *Duc*, *Prince*, *Roi*. Les moindres valets les prennent comme les autres, vous en voyez d'appellez *David le Duc*, *Abraham le Prince*. Cela ne ſignifie rien, mais on y obſerve cette diſtinction de ne mettre pas toute ſorte de *Titres*, devant ou après le nom indifferemment. Il y

en

Digitized by Google

en a qu'on ne met point devant le nom, comme *Duc*, *Prince*, *Roi*. Il y en a qu'on ne met point après le nom, comme le *titre* de *Mirza*, qui ſignifie *Fils de Prince*. C'eſt afin de diſtinguer les perſonnes Royales d'avec le reſte du monde, leſquelles attachent ces *Titres* devant ou après leurs noms, tout au contraire, & au rebours des autres. Une choſe étrange, & qu'on auroit peine à croire, eſt que les *Perſans* font gloire de porter le *titre* d'*Eſclaves*. Je parle des gens élevez à la Cour, & nez dans les emplois. Ils s'appellent par honneur *Eſclaves du Roi*, ou *Eſclaves des Saints*; par exemple, *le Duc Eſclave d'Ibrahim*, ou *de Mahammed*, ou *du Roi*. Ces ſortes de noms déſignent d'ordinaire un homme qui eſt dans les charges, ou qui y aſpire.

Lors qu'un Enfant mâle vient au monde, c'eſt la coûtume que ſon Pere donne tout ce qu'il a ſur lui à qui lui en apporte la nouvelle. On vient lui ôter le turban ſur la tête en lui diſant, *il vous eſt né un enfant mâle*, & auſſi-tôt il faut faire un préſent pour la bonne nouvelle, & comme pour rachetter ſon habit & ce qu'on a ſur ſoi.

CHAPITRE XII.

Des Exercices & des Jeux des Perſans.

JE joins enſemble ces deux ſortes d'actions, parce que le terme *Perſan*, qui ſignifie l'une, ſignifie auſſi l'autre, & que les *Perſans* diſent que les *Exercices* ſont des *Jeux* honnêtes, comme les *Jeux* ſont des *Exercices* deshonnêtes. En effet, les *Exercices* des *Per-*

ſans ſont des *Jeux d'adreſſe*, où l'on a pour but de rendre le corps ſouple & vigoureux, & de faire apprendre le maniement & l'uſage des armes. Mais comme il faut que le corps ſoit déja formé & robuſte pour ces *Exercices*, on ne s'y met gueres qu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans, la jeuneſſe demeurant juſques là ſous la ferule des Maîtres des Sciences, & ſous la conduite des Eunuques. Voici les principaux *Exercices* où les *Perſans* s'occupent.

Premierement, à *bander l'arc*, dont l'art conſiſte à le bien tenir, à le bander, & à laiſſer partir la corde à l'aiſe, ſans que la main gauche, qui tient *l'arc*, & qui eſt toute étendue, ni la main droite, qui manie la *corde*, remuent le moins du monde. On en donne d'abord d'aiſez à bander, puis de plus durs, par degrez. Les Maîtres de ces *Exercices* apprennent à bander *l'arc* devant ſoi, derriere ſoi, à côté de ſoi, en haut, en bas, bref en cent poſtures differentes, toûjours vîte & aiſément. Ils ont des *arcs* fort difficiles à bander, & pour eſſayer la force, on les pend contre un mur à une cheville, & on attache des poids à la *corde* de l'*arc*, à l'endroit où l'on appuye la coche de la *flêche*. Les plus durs portent cinq cens peſant avant que d'être *bandez*. Dès qu'on ſait manier un *arc* ordinaire, on en donne d'autres à *bander*, qu'on rend peſant par le moyen de beaucoup de gros anneaux de fer paſſez dans la *corde*. Il y a de ces *arcs* qui peſent cent livres. Ils les manient, les tendent, & les détendent, comme j'ai dit, en ſautant, & s'agittant, tantôt ſur un pied, tantôt ſur les genoux, tantôt en cou-

courant : cela fait un bruit incommode par le cliquetis de ces anneaux ; c'eſt à deſſein d'acquerir plus de force. Les Maîtres jugent qu'on fait bien cet *Exercice*, lors qu'en tenant l'*arc* de la main gauche étendue bien roide, ferme, & ſans vaciller, on améne la *corde* avec le pouce de la main droite à l'oreille, comme pour l'y accrocher. Pour mieux faire cet *Exercice*, ils portent un anneau au pouce qui eſt large d'un pouce en dedans, & de moitié en dehors, ſur lequel la *corde* porte. Cet anneau eſt de *corne*, ou d'*yvoire*, ou de *jadde*, qui eſt une eſpéce d'*albâtre* vert. Le Roi en a d'un *os* dur & leger, naturellement varié de jaune & de rouge, qui croît, à ce que l'on dit, comme une houpe ſur la tête d'un gros oiſeau dans l'Iſle de *Ceylan*. Quand ils ſavent bien manier l'*arc*, leur premier *Exercice* eſt de tirer la *flêche* en l'air, & à qui tirera plus haut. On eſtime l'*archer* habile & l'*arc* des meilleurs, lors qu'il tire à l'élevation de quarante-cinq degrez, qui eſt la derniere portée de l'*arc*. En ſuite on *exerce* à tirer au *blanc*; & ce n'eſt pas le tout de donner dedans, il faut que la *flêche* y donne droit & ferme, ſans vaciller. On apprend enſuite à tirer avec force & peſanteur. On s'*exerce* à cela comme je le vai dire. On fait à la hauteur de quatre pieds un *chaſſis* de deux pieds de diametre, incliné en talut, de cinq à ſix pieds de profondeur, rempli de ſable battu & moitte, comme un *chaſſis* de *fondeur à mouler*. On prend l'*arc* & une *flêche* ſans panneaux, & quand on eſt prêt de tirer, il vient un valet avec un gros caillou à la main, & en aſſenne un grand coup au milieu du *chaſ-*

fis, ce qu'il fait beaucoup moins pour marquer où il faut tirer, que pour durcir le ſable. On tire là dedans de toute ſa force, & d'ordinaire la *fleche* y entre à moitié. On la retire dehors : & on tire derechef au même endroit, tant que la *fleche* entre toute dedans. On réüſſit à cet *Exercice* ſuivant qu'on le fait entrer en moins de coups, ce qui arrive ſelon qu'on tire plus droit au même point. Ces *Exercices* ſont pour apprendre à tirer de la *flêche*, dont l'art conſiſte, en un mot, à tirer loin, à tirer juſte, & à tirer roide ou fort, afin que la *flêche* entre & perce. On apprend à dire, en tirant le dernier coup, *'tir a ker derdil Omer, le dernier coup de flêche puiſſe entrer au cœur d'Omer*, & cela pour s'entretenir dans l'averſion & dans l'horreur de la Secte des *Turcs*, dont *Omer* eſt le ſecond *Pontife* après *Mahammed*. Il faut obſerver que les *flêches* d'*Exercice* ont un fer rond, menu, & obtus, au lieu que les *flêches* de combat ont le fer comme la pointe d'une lance, ou comme nos lancettes.

Le ſecond *Exercice* eſt de manier le *Sabre*, & comme l'art de le manier conſiſte à avoir le poignet robuſte & bien dénoué, on apprend la jeuneſſe à manier le *Sabre* avec deux poids aux mains, en les tournant haut & bas, devant & derriere, vîte & fort ; & pour mieux dénouer les jointures, & rendre les nerfs plus ſouples, on leur met durant l'*Exercice* deux autres poids ſur les épaules faits en fer de cheval pour n'empêcher pas le mouvement. Cet *Exercice* eſt bon pour la *Lutte*, comme pour ſe ſervir bien du *Sabre*.

Le troiſiéme eſt l'*Exercice* à *Cheval*, qui con-

conſiſte à bien monter, à ſe bien tenir, à courir à toute bride ſans branler, à arrêter tout court le *Cheval* dans ſa courſe, ſans s'ébranler, & à être ſi leger, & ſi agile, ſur le *Cheval*, qu'on puiſſe dans une courſe compter vingt jettons à terre l'un après l'autre, & les relêver de même au retour, ſans ralentir la courſe. Il y a des gens en *Perſe* qui ſe tiennent ſi ferme & ſi legérement à *Cheval*, qu'ils ſe mettent droits ſur leurs pieds ſur la ſelle, & font ainſi courir le *Cheval* à toute bride. Les *Perſans* vont à *Cheval* un peu de côté, parce qu'ils ſe tournent ainſi en faiſant leurs *Exercices* à *Cheval*, qui ſont de trois ſortes, à *joüer au Mail*, à *tirer de l'Arc*, & à *lancer le Javelot*. Leur *jeu de Mail* ſe fait dans une fort grande place, au bout de laquelle ſont des pilliers proche l'un de l'autre, qui ſervent de *paſſe*. On jette la *balle* au milieu de la place, & les joueurs, le *Mail* à la main, courent après au galop pour la fraper : comme le *Mail* eſt court, il faut ſe pencher plus bas que l'arçon, pour l'atteindre, & dans les régles du *Jeu*, il faut aſſener le coup au galop. On gagne la partie quand on fait paſſer la *balle* entre les pilliers. Ce *Jeu* ſe fait par parties de quinze ou vingt contre autant. L'*Exercice* de l'*Arc* à *Cheval* ſe fait à tirer par derriere à une *taſſe*, poſée ſur le bout d'un mats de ſix-vingts pieds de hauteur, où on monte par des courbelets de bois cloüez contre, & qui ſervent de marches. Le Cavalier prend ſa courſe vers le mats l'*arc* & la *fléche* à la main, & quand il l'a paſſé, il ſe courbe en arriere à droite ou à gauche ; car il faut le ſavoir faire des deux côtez, & tire ſa *fleche*.

che. Cet *Exercice* eſt ordinaire dans toutes les villes de *Perſe*. Les Rois même s'y exercent. Le Roi *Sephy*, ayeul du Roi régnant, y excelloit. Il abattoit toûjours la *taſſe* du premier ou du ſecond coup. Le Roi *Abas* ſon fils s'en acquitoit auſſi aſſez bien. *Soliman* qui lui a ſuccedé, y réuſſit moins que les autres. Le *Javelot* des Exercices, qu'on appelle *Gerid*, c'eſt-à-dire *branche de palmier*, parce qu'il eſt fait de branches de *palmier* ſeiches, eſt beaucoup plus long qu'une *pertuiſane*, & eſt fort peſant; de maniere qu'il faut une grande force de bras pour le lancer. Il y a des gens en *Perſe* ſi faits, & ſi habiles, à cet *Exercice*, qu'il font porter un *Dard* ſix à ſept cens pas. J'aurai occaſion de rapporter ailleurs plus particulierement comme on agit dans ces *Exercices*, qui ſont les *Carrouſels* des *Perſans*.

La *Lutte* eſt l'exercice des gens de moindre condition, & preſque ſeulement des gens de néant. On appelle le lieu où l'on montre à *lutter Zour Koue*, c'eſt-à-dire *la maiſon de la force*. Il y en a en toutes les maiſons des grands Seigneurs, & particulierement des Gouverneurs de Provinces, pour exercer leur monde. Chaque ville a de plus ſa troupe de *Lutteurs* pour le ſpectacle. On appelle les *Lutteurs*, *Pehelvon*, mot qui veut dire *brave*, *intrepide*. Ils font leurs *Exercices* pour divertir; car c'eſt un ſpectacle, comme je l'ai dit, & voici comme ils les font. Ils ſe mettent nuds, avec des chauſſes ſeulement, faites de cuir fort juſtes, huilées & graſſes, & un linge à la ceinture auſſi gras & huilé. C'eſt afin que l'adverſaire y ait moins de priſe, & qu'il

qu'il ne prenne pas par les habits, parce que s'il y touchoit ſa main deviendroit gliſſante, & perdroit de ſa force. Les deux *Lutteurs* étant en préſence ſur l'arene unie, un petit *tambour* qui joüe toûjours durant la *lutte* pour animer, donne le ſignal. Ils commencent par ſe faire mille bravades en Rodomonts: puis ils ſe promettent bonne guerre, & ſe donnent les mains. Cela fait, ils ſe frapent les feſſes, les cuiſſes, & les hanches, à la cadance du *tabourin*: puis ils ſe redonnent les mains & ſe refrapent comme auparavant trois fois de ſuite. C'eſt-là comme pour les Dames, & pour ſe mettre en haleine: après cela, ils ſe joignent en faiſant un grand cri, & s'efforçant de renverſer leur homme. Il faut, pour être victorieux, l'étendre tout plat en terre ſur le ventre tout de ſon long, autrement c'eſt n'avoir rien fait.

L'*Eſcrime* eſt un autre *Exercice* pour le ſpectacle & pour le divertiſſement. Les *Eſcrimeurs* venus ſur le champ en préſence, mettent leurs armes à terre à leurs pieds. Elles conſiſtent en un *ſabre* droit, & un *bouclier*. Ils s'agenouillent, & les baiſent de la bouche & du front: puis ils ſe relevent, les prenant à la main, & au ſon du *tabourin*, ils danſent & ſautillent, en faiſant mille poſtures & mille mouvemens avec leurs armes d'une fort grande agilité. Enſuite, ils ſe joignent & ſe portent pluſieurs coups d'épée qu'ils reçoivent ſur leur bouclier. Ils frapent toûjours du trenchant, ſi ce n'eſt que l'un approche trop de l'autre, car alors il préſente la pointe. Ces *Eſcrimeurs* ſe frapent quelquefois tout de bon, & ſe tirent du ſang;

mais ſi le combat devient trop ardent on les ſépare.

Outre ces *Exercices*, qui ſervent de divertiſſement au peuple *Perſan*, il y a parmi eux des *Danſeurs de Corde*, des *Joueurs de Marionettes*, & des *Faiſeurs de tours de Soupleſſe*, auſſi adroits & auſſi habiles qu'en païs du monde. Leurs *Danſeurs de Corde* danſent à pieds nuds. Ils tendent une corde du haut d'une tour de trente à quarante toiſes en bas, aſſez roide. Ils la montent, & puis ils la deſcendent, ce qu'ils font non pas en ſe trainant ſur le ventre, comme on le fait ailleurs, mais marchant à reculons, ſe tenant par l'Orteil qu'ils paſſent dans la *corde*, qui ne ſauroit par conſequent être fort groſſe. Il eſt dificile de regarder cela ſans frayeur, ſur tout lors que le *Danſeur de corde*, pour témoigner ſa force, & ſon agilité, porte un enfant ſur les épaules, jambes deça, jambes delà, qui le tient par le front. Ils ne *danſent* pas ſur la *corde droite* à la maniere des *Danſeurs de Corde de l'Europe*, mais ils y font des ſauts & des tours. Leur plus beau tour eſt celui-ci. On donne au *Danſeur* ſur la *corde* deux baſſins creux, comme un plat potager. Il les met ſur la *corde*, le cû des baſſins l'un contre l'autre, & s'aſſied dans celui de deſſus ayant le derriere dans le creux du baſſin. Il fait deux tours deſſus en avant & en arriere, puis au ſecond tour il fait adroitement tomber le baſſin de deſſous, & demeure ſur celui de deſſus, ſur lequel il fait encore deux tours & puis il le fait tomber par un grand ſaut, & il ſe trouve à cheval ſur la *Corde*. Il y en a qui font tendre une

chai-

chaine au lieu de *corde*, & qui *danſent* deſſus.

Outre ces *Danſeurs*, il y a des *Voltigeurs*, qui ſautent avec une merveilleuſe agilité. Ils ſautent par un *cercle* garni de pointes de *poignard* entre-deux, qui ne ſont pas à un pied de diſtance, mais qui ſont paſſées de maniere à obéir ſi aiſément, que le corps les fait plier en paſſant. Ils ſautent auſſi par dedans une *corde* que deux hommes tiennent fermée en carré de ſeize à dix huit pouces ſeulement, qu'ils tiennent à cinq pieds haut de terre. Un enfant y paſſeroit à peine; mais ceux qui la tiennent ſavent l'élargir ſi adroitement qu'on ne ſauroit l'apercevoir. Leurs *Voltigeurs* font leurs tours avec des *flambeaux* à la main, allumez par les deux bouts, qu'ils ſe paſſent à tout moment ſur le viſage ſans ſe brûler. Ils ſe font forger une bêche toute rouge ſur une enclume, poſée ſur leur ventre nud, ſe tenant recourbez & renverſez ſur les mains, & ſur les pieds, à quinze ou ſeize pouces de terre, après s'être fait mettre ſous le dos un *poignard*, la pointe en haut, qui n'eſt pas à un doigt du dos : c'eſt pour montrer que les coups de forgeron ne les ébranlent pas, parce que s'ils plioient, le *poignard* leur entreroit dans le dos. Le *Voltigeur* ſe tient en cette poſture juſqu'à ce que les deux forgerons ayent achevé de former leur bêche. Quand ce tour eſt achevé, il vient un autre *Voltigeur* qui ſe met à la place en la même poſture, à qui on met ſur le ventre une pomme, ou un melon, qu'un homme vient fendre en deux d'un coup de ſabre, aſſené de fort haut, ſans toucher ſeulement la peau.

Leurs *Charlatans* ſe ſervent d'*œufs* ſous leurs *gobelets*, au lieu de boulles, pour faire leurs tours. Ils mettent leurs *œufs* au nombre de ſept ou huit dans un *ſac*, qu'ils ont pilé aux pieds auparavant, & qu'ils ont fait piler par ceux des ſpectateurs qui le veulent faire: & un moment après ils vous font voir que ces *œufs* ſont devenus des *pigeons*, ou des *poullets*. Après ils donnent de nouveau à manier & examiner le *ſac*, qui eſt leur *gibeciere*, & quand on eſt bien demeuré d'accord avec eux qu'il n'y a rien, ils le mettent à terre au milieu de la place, & un moment après ils le prennent à la main, & en tirent toutes les *Uſtenſilles d'une cuiſine*.

Leurs *Joueurs de Marionettes*, & de *Tours* ne demandent point d'argent à la porte, comme en nôtre païs, car ils joüent à découvert dans les places publiques, & leur donne qui veut. Ils entremêlent la *farce* & les *tours*, avec des *contes* & avec mille *bouffonneries*, qu'ils font tantôt maſquez, & tantôt démaſquez, & la font durer deux ou trois heures. Et quand elle va finir ils vont à tous les ſpectateurs demander quelque choſe; & lors qu'ils s'aperçoivent que quelqu'un ſe met en état de ſe retirer doucement, avant qu'on aille lui demander de l'argent, le Maître de la troupe crie à haute voix, & d'une maniere emphatique. *Celui qui ſe levera, devienne l'ennemi d'Ali.* C'eſt comme qui diroit chez nous *ennemi de Dieu, & des Saints.* On fait venir les *charlatans* dans les maiſons pour une couple d'écus. Ils appellent ces ſortes de divertiſſemens, *Maſcaré*, c'eſt-à-dire *jeu, plaiſanterie, raillerie, repréſentations*, d'où eſt venu nôtre mot de *Maſcarade*.

Ou-

Outre les *Charlatans Perſans*, qu'il y a dans toutes les villes du Royaume, comme je viens de le dire, il y a des troupes de *Charlatans Indiens* dans les grandes villes, ſur tout à *Iſpahan*, mais qui n'en ſavent pas plus que ceux du Païs. J'admire la crédulité de pluſieurs *Voyageurs*, qui ont rapporté ſerieuſement que ces faiſeurs de tours ſavoient faire venir en un moment tel *arbre* qu'on vouloit chargé de fleurs & de fruits: faire éclore des *œufs* ſur le champ, & mille autres choſes ſurprenantes de cette nature. Mr. *Tavernier*, entre les autres, met cela bonnement dans ſes *Rélations*, quoi que de la maniere qu'il le raconte, il faſſe aſſez entrevoir la *Charlatanerie*. Je reconnus qu'il y en avoit dans ces *Tours d'adreſſe*, dès la prémiere fois que je les vis faire, parce que je m'en defiois & que je les obſervois exactement. Voici comme ces *Charlatans* s'y prennent. Ils tendent une toile en rond ou en quarré dans la cour, ou dans le jardin, ſuivant le lieu où on les fait jouër: & ils la tendent toûjours un peu loin des ſpectateurs. Quand toutes leurs piéces ſont prêtes, ils ouvrent la toile ſur le devant: puis ils prennent un noyau, ou un pepin de quelque fruit de la ſaiſon, & avec leurs façons & leurs piaffes accoûtumées, & des récits de leur grimoire, propres ſeulement à éblouïr les ſimples, ils le mettent en terre au milieu de leur tente, l'arroſent, & puis ils la referment. Cela fait, ils ſe mettent entre la tente & les ſpectateurs, & font d'autres *Tours de paſſepaſſe*; pendant quoi un d'eux ſe gliſſe adroitement ſous la toile, & plante en terre à l'endroit du noyau une petite branche verte d'un arbre

de l'eſpece qu'ils l'ont promis. Chacun cependant eſt attentif à leurs autres Tours. Quand ils les ont fait durer un quart d'heure, ils ouvrent la tente ſur le devant, & avec de grandes exclamations, montrent ce ſurgeon planté. Un d'eux, pour mieux impoſer aux ſots, ſe couche alors deſſus & l'arroſe de ſon ſang, s'inciſant pour cet effet ſous l'aiſſelle ou ailleurs. Tous les autres recommencent leurs invocations, & leur feint enchantement, puis ils laiſſent retomber la toile, & ils reprennent leurs tours comme auparavant. Ils continuent ce *jeu* à cinq ou ſix repriſes, pendant une heure ou deux, & juſqu'à ce qu'ils ayent fait voir une branche haute de trois ou quatre pieds, avec quelques fruits deſſus. Voilà leur miracle, à la vûe duquel eux, les valets, & tous les ſots qui le croyent font de grandes admirations. La premiére fois que je vis ce tour, je voulus m'aprocher de la tente pour les voir mieux faire. Ces *Charlatans* s'y oppoſerent. Je leur dis de n'en approcher pas eux-mêmes, & de repréſenter à quelque pas de là; cela ne ſe put encore; c'étoit les troubler & empêcher leur operation. Je les laiſſai donc faire; mais je les fis épier par deux valets, qui virent tout leur *Jeu*, & je l'entrevoyois moi-même, par l'attention que j'y apportois. J'ai vû ce tour d'arbre en plus d'un lieu, & c'étoit toûjours la même choſe. J'ai ouï aſſurer que quelques uns le font avec du bois contrefait. Il faut concevoir de même maniere tous les tours des *Charlatans Indiens* & *Perſans*; qui aſſurément paſſent de bien loin les nôtres en induſtrie & en ſoupleſſe, & font leur métier très-adroitement,

ment, & avec un art merveilleux. J'ai vû à *Colconde* quatre femmes droites ſur les épaules l'une de l'autre. La quatriéme tenoit un enfant dans ſes bras, & celle qui portoit les autres couroit, car elle alloit ce qu'on appelle *aller plus vîte que le pas*. La ſeconde montoit d'un ſaut ſur l'épaule de la premiére, les deux autres montoient par un arbre. J'ai ouï raconter à feu *Mr. Carron*, un des habiles hommes que les *Indes* & le commerce ayent jamais formé, une partie de ce qui ſortoit de meilleur de la *gibeciere* des *Chinois* & des *Japonois*, qui ſont à ce que l'on dit des *Charlatans* du plus haut étage. Il aſſuroit qu'il y en a qui prennent un enfant, le jettent en l'air, & le font tomber par membres, une jambe, puis une autre, & ainſi de tous les membres dont le dernier eſt la tête. Que ces *Charlatans* rejoignent ces parties à terre, après quoi l'enfant ſe relevoit & paroiſſoit tel qu'auparavant. Si jamais rien a reſſenti le *conte* & la *fable*, c'eſt ſans doute ce *Tour*, qu'il n'y a pas moyen de s'imaginer, ſinon comme un *Tour d'adreſſe*, dans lequel la dexterité de l'operation impoſe par un changement d'objets imperceptibles, & fait ainſi illuſion aux yeux des ſpectateurs. Je n'aurois jamais fait à écrire toutes les piéces que j'ai ouï raconter de ces *Charlatans Indiens* & *Chinois*, où l'on m'a voulu faire accroire qu'il y a du preſtige, ou du ſortilege, en un mot que le *Diable* s'en mêle. J'ai fait tous mes efforts pour en voir de tels, mais toûjours en vain, la *Magie* blanchiſſoit dès que j'y regardois de près : & je me ſuis toûjours vû contraint d'y reconnoître de *l'impoſture*.

Les

Les *Perſans* appellent les *jeux de hazard*, *taoum:* leur *Religion* les défend, & la Police autoriſe cette défenſe par des amendes qu'elle impoſe aux *Joueurs*. Le *Mechel darbachi* qui eſt un des grands offices de la Cour, auquel on a attaché celui d'*Inſpecteur* ſur les femmes publiques, & qui tire leur tribut, eſt établi ſur le *jeu*, & en reçoit les amendes. On peut voir combien il eſt aiſé de s'abſtenir du *jeu*, quand on en fait une bonne réſolution, en ce que les *Perſans* ne jouënt point, communément parlant, quoi qu'ils ne regardent le péché du *jeu* que comme leger & veniel, au lieu que l'uſage du Vin eſt aſſez commun parmi eux, quoi que la *Religion* le défende beaucoup plus ſeverement. Il y a même des *Docteurs* qui tiennent que les *Jeux de hazard* ne ſont défendus, que quand on joue pour de l'argent, & non pas ſi l'on ne jouë point d'argent; mais l'un revient à l'autre, puis qu'on ne *joue* jamais à des *jeux de pur hazard*, que pour quelque choſe. Il y a des *Cartes* parmi le menu peuple, qu'ils appellent *ganjaphé*. Elles ſont de bois, fort bien peintes. Le *Jeu* eſt de quatre vingts dix *Cartes* avec huit couleurs. Ils y joüent fort lourdement, & ſans invention. Ils ont encore le *Totum*, les *Dez*, le *Jeu de boule*, lá *Paume*, la *Foſſette*; mais il n'y a pas un homme en cent qui y *joüe:* & encore n'eſt-ce que parmi le plus bas peuple. Dans le *Caffé* on vous donne à *joüer* au *Tric-trac*, & à un jeu de *Coquilles* que les *Turcs* ont fort en uſage; & ces jeux ont été portez d'*Europe* en *Perſe* par les *Armeniens*. C'eſt la même choſe du *Jeu* aux *œufs*, qui eſt commun vers le nouvel an. Ils en font de toutes couleurs,

leurs, & de peints & dorez, qui valent une à deux piſtoles piéce. Ils en ont dont la coque eſt plus dure que des œufs ordinaires, ayant un ſecret pour la faire durcir. Quelques gens de qualité, en fort petit nombre, *joüent* aux *Echets*. Ils tiennent ce *Jeu* défendu dans le nombre des autres; mais ils ne le tiennent pas deshonnête comme les autres. Ce *Jeu* a été la matiére de pluſieurs ſavantes diſputes, ſur ſon Origine, & ſur les Etymologies de ſes termes. Les *Perſans* ſoutiennent que c'eſt l'invention de leurs ancêtres, & effectivement les termes du *Jeu* ſont originaires de l'ancien *Perſan*. Ils l'appellent *Sedreng*, ce qui ſignifie *cent ſoucis*, ou *peines*, parce qu'il y faut appliquer toutes ſes penſées. D'autres *Chetreng*, ce qui eſt preſque la même choſe; car en *Perſan* la lettre S, & la lettre CH, ſont formées de même. *Chetreng* veut dire *la douleur ou l'angoiſſe du Roi*, à cauſe de l'extremité où *le Roi des Echets* eſt reduit. *Echec* & *Mat*, vient de *cheic*, ou *chamat*, qui eſt le plus conſidérable terme de ce *Jeu*, qu'on employe pour dire que le *Roi* va être pris, & ſignifie *le Roi eſt conſterné*, ou *étourdi*. Les *Perſans* eſtiment fort cet *Exercice*, diſant que qui ſait bien *joüer* aux *Echets*, eſt capable de gouverner le monde. Ils diſent auſſi que pour y bien joüer il faut faire durer une partie trois jours.

Je parlerai du *Chant* & de la *Danſe* dans le Diſcours ſuivant, au Chapitre de la *Muſique*; mais je vais mettre à la fin de celui-ci la deſcription d'un *Divertiſſement* fort ſolemnel en *Perſe*, qui eſt la fête du *Chatir*, ou *valet de pied du Roi*. C'eſt comme le Chef-d'œu-

vre

vre du valet de pied, qui veut être reçû au ſervice du Roi. Il faut qu'il aille de la porte du Palais, à une Colomne hors de la ville, qui eſt loin du Palais une lieuë & demie Françoiſe, querir douze flêches entre deux Soleils, l'une après l'autre. On n'eſt reçû *Valet de pied du Roi* qu'après cet eſſai. Quand le Roi *Soliman*, fut monté ſur le trône, on lui faiſoit voir chaque choſe en ſa magnificence; & comme on lui fit de grands recits de la fête du *Chatir* il ordonna qu'elle fût ſolemniſée auſſi pompeuſement qu'il ſe pouvoit faire, ſans qu'on y épargnât rien; & c'eſt ce qui fut fait le vingt ſixiéme de Mai 1667. jour choiſi par la déſignation des *Aſtrologues*, qui jugerent que c'étoit le plus heureux jour pour cette fête. Le *Général des Mouſquetaires*, qui étoit alors le favori, avoit mené le *Chatir* la veille en la préſence du Roi, qui lui promit de le prendre s'il achevoit ſa courſe, & lui donna un *calaat* ou habit entier, & permiſſion de commencer à quatre heures du matin; c'étoit lui faire grace de près d'une heure; car comme j'ai dit c'eſt l'ordre qu'il faſſe cette courſe entre les deux Soleils, comme l'on parle: & auſſi-tôt on donna ordre de tendre les maiſons, de parer les boutiques, & d'arroſer les ruës le long du chemin. Cela fut executé à l'envi, & le lendemain tout ſe trouva paré, orné, & accommodé. La Place Royale d'*Iſpahan* étoit vuide & nette, comme une ſale de bal. Au devant du grand Portail, on avoit dreſſé une tente de quatre vingts pieds de long, ſur trente de large, haute à proportion, portée ſur des pilliers dorez, & tenduë de biais, en ſorte qu'elle étoit ouverte, & ſur le Portail

tail & ſur le coin de la place par où le Coureur venoit. La tente étoit doublée de beau tabis & de brocard, le bas couvert d'un riche tapis tout d'une piéce, avec des carreaux de brocard. Aux pilliers de la tente, pendoit de haut en bas des pennaches, & des aigrettes, que ces *Valets de pied du Roi* portent à la tête, & des ceintures de grelots, qu'ils s'attachent auſſi, pour ſe tenir en action. A un coin il y avoit un buffet de Vaſes d'or, & de pierreries, de diverſes liqueurs; & à un autre vingt baſſins d'or de toute ſorte de Maſſepains & de Confitures ſeiches & liquides. Dix à douze *Valets de pied du Roi*, richement habillez, & chacun de differentes couleurs, & de different ornement, car en *Perſe* on ne ſait ce que c'eſt que de livrée, faiſoient les honneurs de la tente, à quiconque la venoit voir, qui étoit aſſez de qualité pour y entrer, comme étant les Maîtres de la fête. Les Huiſſiers de la garde du Roi étoient aux portes de la tente, & les Gardes du Corps étoient rangez en haye dans la Place en tous les endroits des avenuës. Vis-à-vis le grand Portail du Palais, on voyoit les Elephans au nombre de neuf rangez en haye, couverts de riches houſſes, & parez de tant de chaines, de ceps, & d'autres ornemens d'argent maſſif, qu'un autre animal auroit plié ſous le poids. Chaque Elephant avoit ſon Gouverneur vêtu à l'*Indienne*, fort paré. Le plus grand Elephant étoit enharnaché, & prêt à recevoir le Prince, ſur un Trône couvert, poſé ſur ſon dos, au lieu de ſelle. Ce Trône étoit aſſez grand pour s'y coucher tout du long. Des armes, comme *Arc*, *bouclier*, & *fle-*

fleche, ſont toûjours pendues à un des deux bâtons qui ſoutiennent le deſſus du Trône: & après cela vous voyez au bout Meridional de la place, d'une part les *bêtes feroces* dreſſées pour la *chaſſe*, comme le *Lion*, la *Panthere*, *l'Once*, le *Tigre*, & d'autres: & d'une autre part des Chariots des *Indes* attellez de beaux *Bœufs* tous blancs. Et les *Bêtes* de combat comme les *Buffles*, les *Taureaux*, les *Loups*, les *Beliers*, chacun avec un collier garni de petits ſachets remplis d'*Amulettes*, ou papiers écrits pour ſervir de préſervatif. Les *Mahometans* pendent de ces *Amulettes* non ſeulement au col de ces *Bêtes*, mais auſſi de toutes les autres, au col de leurs enfans, & de leurs femmes. Ils en pendent même aux choſes inanimées. Vous les en voyez quelquefois tous couverts. L'autre bout de la Place, qui eſt au *Septentrion*, avoit auſſi ſes troupes pour le divertiſſement, & pour la parade. C'étoient des *Danſeurs de corde*, des bandes de *Danſeuſes*, des bandes de *Valets de pied*, préparez à danſer: des corps de *Bateleurs* de cent ſortes de *Tours*: des *Joüeurs de Gobelets*: des *Eſcrimeurs*: les *Marionnettes*: & de diſtance à autre des bandes d'inſtrumens de *Muſique* de toute ſorte. Les bons *Chatirs*, ou *Valets de pied* ſavent tous bien danſer & voltiger, ſur tout ceux des Grands, & on les fait danſer pour ſe divertir; car en *Orient* la *Danſe* eſt deshonnête, ou infame, ſi vous voulez, & il n'y a que les femmes publiques qui danſent. Je me ſouviens là-deſſus que durant la minorité du Roi de *France* il vint un *Perſan* à Paris, que le Roi de *Perſe* avoit envoyé en *Europe* avec un Marchand *Fran-*

François habitué à *Iſpahan*, afin de vendre des ſoyes, & d'apporter des Marchandiſes curieuſes d'*Europe*. On faiſoit tout voir au *Perſan*, qui ne ſavoit pas un mot d'aucune langue d'*Europe*. On le mena entr'autres à un ballet où le Roi danſoit; & quand Sa Majeſté danſa on le lui fit remarquer: & après on lui demanda ſi le Roi ne danſoit pas bien? *Par le nom de Dieu*, répondit-il, *c'eſt un excellent Chatir*.

Voilà comment la grande place étoit ornée & diſpoſée. Les ruës par où le *Coureur* devoit paſſer, qui ſont la plûpart des marchez couverts, étoient auſſi parées à merveille. Les boutiques étoient tendues de riches étoffes, & quelques unes étoient parées d'armes comme une ſale d'Arſenal, avec beaucoup d'enſeignes mêlées parmi. On arroſoit le chemin chaque fois que le *Coureur* alloit paſſer, un moment devant qu'il vint, & on le ſemoit de fleurs. Les fauxbourgs étoient tendus de Pavillons, & les dehors de la ville auſſi, juſqu'à la *Tour des fleches*. Un corps d'*Indiens*, au nombre de deux ou trois mille, y étoit en un endroit. Celui des *Armeniens*, en pareil nombre, en un autre. Les *Ignicoles* en un lieu. Les *Juifs* en un autre; tout le monde auſſi bien mis qu'il ſe pouvoit pour plaire au Roi qui l'avoit deſiré. Aux portes des plus grands Seigneurs qui étoient ſur la route, vous trouviez des tables couvertes de Caſſolettes, d'Eaux de ſenteur, & de baſſins de Confitures. Enfin toute la route étoit comme bordée d'Inſtrumens de Muſique, de *Timbales*, & de Trompettes, qui jouoient par troupes dès qu'ils appercevoient le *Coureur* venir.

Il étoit en chemiſe, avec un ſimple bourlet uni, & aſſez mince, de toile d'argent, qui lui couvroit les feſſes. Il portoit un linge en pluſieurs doubles, plié ſur l'eſtomach, en croix de *Saint André*, qui lui tenoit les mamelles & la ratte bien ſerrez, & s'attachoit à la ceinture : & il avoit entre les jambes un autre linge paſſé & bien ſerré. Ses bras, ſes cuiſſes, & ſes jambes étoient nues frottées d'un onguent couleur d'aurore-brun, fait d'une mixtion d'huile de roſe, & d'huile de muſcade & de canelle. Il étoit chauſſé à nud de ſouliers de laquais, qui eſt une chauſſure qui leur eſt particuliere : & quoi qu'il n'eût point de bas, comme j'ai dit, il avoit des jarretieres. Enfin, ſa tête étoit couverte d'un bonnet, qui lui venoit juſqu'au bas des oreilles, orné de trois ou quatre petites plumes, legéres comme le vent. Au bonnet, au col, au bras, & ſur l'eſtomach, vous voyiez des *Amulettes*, pendus comme je viens de le repréſenter il n'y a qu'un moment.

C'eſt-là comme le *Valet de pié* étoit accommodé. Il faiſoit ſes courſes toûjours en Compagnie nombreuſe ; ſeize à vingt *Valets de pied* des grands Seigneurs couroient à pié devant lui, & à ſes côtez, ſelon le train qu'il alloit, ſe relayant les uns les autres. Ils étoient précedez par un nombre de Cavaliers d'environ vingt cinq à trente, parmi leſquels il y avoit des plus grands Seigneurs qui couroient deux cens pas devant, plus par pompe, que pour faire faire place. Un Courrier exprès, nommé par le Roi, le ſuivoit à chaque courſe pour en être témoin. A tout moment on lui rafraichiſſoit le viſage avec des

eaux

eaux de ſenteur, & on lui en jettoit tout le long des cuiſſes, des bras, & des jambes pour le rafraichir. On l'éventoit continuellement derriere lui & à ſes côtez; & tout cela ſe faiſoit avec tant d'adreſſe & de legéreté, que quoi que le chemin fût toûjours couvert de monde à pied & à cheval, il ne ſe trouvoit jamais perſonne devant lui. Tout retentiſſoit de ſes loüanges, & faiſoient mille vœux pour lui, invoquant le nom de Dieu, & reclamant les ſaints avec des cris qui fendoient l'air: & les grands Seigneurs qui ſe trouvoient à ſa courſe lui promettoient biens & honneurs, exaltoient ſa viteſſe, ſon courage, & ſa force. Il ne ſe pouvoit qu'il ne fût enchanté & enlevé, de l'harmonie, & de l'agréable bruit qui ſe faiſoit autour de lui. J'oubliois à dire que ſur la colomne qui marque le bout de ſa courſe, & où les flêches qu'il doit aller querir ſont paſſées dans une écharpe, on avoit dreſſé un Pavillon à moitié grand comme celui que j'ai repréſenté devant le Portail du Palais, qui étoit orné de même, & garni auſſi de divers régals. Lors que ce *Coureur* partit la premiére fois de devant le Palais, il ſe mit à aller en ſautant & faiſant des bonds, & en remuant les bras, comme s'il eût voulu s'eſcrimer, & faire des poſtures. C'étoit pour ſe mettre en haleine, il fit comme cela ſa premiére courſe, allant & venant ſans s'arrêter; mais aux autres courſes, il s'arrêtoit un inſtant pour prendre haleine. Lors qu'il entroit dans la tente où étoient les fleches, deux *Valets de pied* des plus robuſtes le prenoient à force de bras, & l'aſſeyoient en bas ſur le tapis, où durant l'eſpace d'un *Pa-*

tet

ter on lui mettoit quelque ſorbet, ou autre cordial à la bouche, & on lui tenoit des parfums au nez; & à même tems un autre *Valet de pied* prenoit une fleche des mains d'un Officier du Roi, & la lui paſſoit dans le dos. Ces fleches étoient longues d'un pié, pas plus groſſes qu'une groſſe plume à écrire, ayant au bout une petite banderolle comme celle qu'on met aux *pains benits*. Le *Valet de pied* fit ſes ſix premiéres courſes en ſix heures; aux autres il fut un peu plus de tems. Les plus grands Seigneurs de la Cour, comme je l'ai dit, l'accompagnerent tous l'un après l'autre dans ſes courſes. *Cheic-aly-can*, Gouverneur de la plus importante Province de *Perſe*, & alors fort en faveur, fit cinq courſes avec lui, quoi qu'âgé de ſoixante huit ans, changeant cinq fois de cheval. Le premier *Miniſtre*, vieillard preſque auſſi âgé, fit trois courſes. Le *Nazir*, ou *Grand Maître*, Seigneur de pareil âge, à peu près, ne fit que deux courſes, parce que le ſervice du Roi l'appella ailleurs. Mais pour bien faire ſa cour au Roi, il fit faire les douze courſes entieres à ſon fils unique, jeune Seigneur de vingt-deux ans, bien fait, & beau comme un ange, demeurant ainſi à courir, ſans aucun relache, depuis quatre heures du matin, juſqu'à ſix du ſoir, au milieu de tout ce tintamare & ce bruit épouvantable, & ſans rien prendre que quelque cordial. Le Roi avoit ordonné que les douze principaux Atteliers du Palais feroient chacun une courſe avec le valet de pied, & cela fut executé. Je le ſuivis toute la ſeptiéme courſe, en laquelle il commençoit à relâcher ſon train, à cauſe de l'ardeur du Soleil,

leil, & du ſable où il paſſoit. Cependant, il me fallut toûjours galoper. Lors qu'il arrivoit dans la Place Royale, il ſe faiſoit un grand éclat de voix, d'acclamations, d'inſtrumens, & ſur tout de certaines timbales portées ſur des charrettes, plus larges que des tonneaux. Ce bruit étoit ſi grand, que je n'en ai jamais ouï un pareil : & j'appris depuis qu'on l'entendoit à trois lieuës de là. A la ſixiéme courſe, le Roi vint à la porte de la tente, pour voir arriver le *Coureur*, & pour l'encourager. A la huitiéme courſe, on ſervit la tente de trente baſſins d'or maſſif, pleins de bons mets, qui étoient pour régaler les *valets de pied* ; & à trois heures après midi, le Roi parut aux fenêtres d'un des pavillons qui ſont ſur la place, au devant du grand Portail, & alors tous les *Divertiſſemens* qui avoient été préparés ſe mirent à jouër, chacun devant ſoi, ſans égard aux ſpectateurs : les *Bêtes* à combattre : les *Danſeurs* & les *Danſeuſes* à danſer, chaque troupe à part : les *Danſeurs de corde* à voltiger : les *Joueurs de gobelets* à faire leurs tours : les *Luteurs* à eſcrimer. C'étoit le plus bizarre ſpectacle du monde que cette confuſion d'*Exercices* & de *Jeux*, où l'on ne ſavoit ſur quoi arrêter ſes yeux ; mais preſque tout le monde les arrêtoit ſur les combats des *Bêtes feroces*, qui ſont un des plus raviſſans ſpectacles des Perſans : entr'autres du *Lion*, ou de la *Panthere*, contre les *Taureaux*, & ſur le combat des *Buffles*, des *Beliers*, des *Loups*, & des *Cocqs*. Ces *Bêtes* à corne ne ſe battent pas d'une égale maniere ; car les *Buffles* ſe lancent l'un contre l'autre, & ſe prennent aux cornes. Ils ſe pouſſent ſans

ſe quitter que l'un ne ſoit vaincu, & ne s'en ſoit fui hors de la lice : mais les *Beliers* s'élancent l'un contre l'autre, à dix ou douze pas de diſtance, & ſe rencontrent d'un ſi furieux choc contre le front, qu'on en entend le coup à cinquante pas. Après cela ils ſe retirent vîte courant à reculons juſqu'à pareille diſtance, puis retournent à la charge, & ſe rechoquent, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que l'un des deux ſoit renverſé, ou que le ſang lui ſorte de la tête. Pour les *Loups*, ils ſe dreſſent ſur les pieds, ſe prennent au corps, & ſe chamaillent juſqu'à ce qu'on les ſepare. Comme cet animal eſt peſant, il faut le mettre en fureur pour le faire battre, & on le fait de cette maniere. On l'attache bien par un pied à une longue corde, puis on lui montre un enfant, ou jeune garçon, dans la place, & on le lâche deſſus. Il ſe met à courir fort pour l'engloutir ; mais comme il eſt prêt de ſe jetter ſur l'enfant, on retient la corde, & on la retire, puis on le relâche un peu, ſur cela il s'échauffe, ſe dreſſe ſur les pieds, rugit, à quoi on l'excite en l'irritant juſqu'à ce qu'il ſoit furieux comme on le veut. Je ne dis rien ici du combat des *Bêtes feroces*, parce que j'aurai occaſion d'en parler ailleurs. Pour achever le recit de la Fête du *Chatir*, je dirai qu'à cinq heures le Roi monta à cheval, & allant au devant de lui, il le rencontra à la porte du Fauxbourg. Quand il entendit que le Roi venoit, il prit un petit enfant qu'il trouva ſur une boutique, & le mit ſur ſes épaules, pour faire voir qu'il n'étoit pas épuiſé ; & cela fit beaucoup redoubler les cris de joye & les acclamations. Le Roi lui cria

en

Digitized by Google

N.° X.

L. Sanguin. Sculpsit. 1710

Digitized by Google

Digitized by Google

en paſſant qu'il lui donnoit le *Calaat*, ou l'habit Royal, des pieds juſqu'à la tête, cinq cens *tomans*, qui ſont vingt-deux mille cinq cens livres, & le faiſoit Chef des *Chatirs*, ou *valets de pied*, qui eſt une charge importante pour le revenu. Tous les Grands lui envoyerent auſſi des préſens. Cependant, on diſoit après tout qu'il n'avoit pas bien couru, parce qu'il n'avoit pas apporté les douze flêches en douze heures, mais qu'il en avoit mis près de quatorze. On dit qu'un *valet de pied* le fit du tems de *Cha Sefy*. C'eſt une belle courſe à pied, que trente-ſix lieuës en douze heures.

CHAPITRE XIII.

Des Habits & des Meubles.

LEs *habits* des *Orientaux* ne ſont point ſujets à la mode. Ils ſont toûjours faits d'une même façon, & ſi la prudence d'une Nation paroît à un uſage conſtant pour les *habits*, comme on l'a dit, les *Perſans* doivent être fort loüez de prudence; car leur *habit* ne reçoit jamais d'alteration, & ils ne ſont point changeans non plus, aux couleurs, aux nuances, & aux façons des *étoffes*. J'ai vû des *habits* de *Tamerlan*, qu'on garde dans le tréſor d'*Iſpahan*. Ils ſont taillez tout comme ceux qu'on fait aujourd'hui, ſans aucune difference.

J'ai mis à côté divers Portraits d'hommes & de femmes *habillez* à la *Perſane*, afin qu'on prenne une idée de leur *habit* plus vîte, & plus diſtinctement, que par la deſcription.

Les hommes ne portent point de *haut de chauſſe*, mais ſeulement un *caleçon* doublé, qui leur tombe ſur la cheville du pied, mais qui n'a point de pieds. Il n'eſt point ouvert par devant, non plus, de ſorte qu'il faut le dénoüer pour faire de l'eau. Vous obſerverez que les hommes ſe mettent tout comme les femmes, pour ſatisfaire à ce beſoin de la nature, & en cette poſture ils dénoüent le *caleçon*, & le tirent en bas tant ſoit peu, & puis quand ils ont fait, ils ſe relevent, & le renoüent. La *chemiſe* eſt longue, & leur couvre les genoux, paſſant par-deſſus le *caleçon*, au lieu de ſe mettre dedans. Elle eſt ouverte à côté droit ſur la mamelle, juſqu'à l'eſtomach, & en bas aux côtez comme les nôtres, n'ayant point de colet, mais une ſimple couture comme les *chemiſes* de femme en *Europe*. Les femmes riches, & quelquefois les hommes, en des ſolemnitez, rebordent le colet de la chemiſe, d'une broderie de perles, large d'un doigt. Les hommes en *Perſe*, ni les femmes non plus, ne portent rien au col. Les hommes mettent ſur la *chemiſe* une *veſte* de *cotton*, qui s'attache par devant ſur l'eſtomach, & tombe juſques ſur le jarret, & par-deſſus une *robe*, qu'ils appellent *cabai*, qui eſt large comme un cottillon de femme, mais fort étroite en haut, paſſant deux fois ſur l'eſtomach, & s'attachant ſous le bras; le premier tour ſous le bras gauche, & l'autre tour, qui eſt celui de deſſus, ſous le bras droit. Cette *robe* eſt échancrée de la maniere que vous voyez dans la *Figure* qui eſt à côté. Les *manches* en ſont étroites; mais comme elles ſont bien plus longues qu'il ne faut, on les pliſſe

pliſſe ſur le haut du bras, & on les boutonne au poignet. Les Cavaliers auſſi portent des *cabai* à la *Georgienne*, qui ne different des autres qu'en ce qu'elles ſont ouvertes ſur l'eſtomach, avec des *boutons* & des *gances*. Quoi que cette *veſte* ſoit fort juſte à l'endroit des reins, on l'attache là de deux à trois *ceintures* par deſſus, pliées en double, larges de quatre doigts, riches & propres, ce qui fait que la *robe* fait ſur l'eſtomach une *poche* ample & forte, où l'on ſerre ce qu'on a, bien plus ſûrement que nous ne faiſons dans nos *poches* de *haut de chauſſe*. On met par-deſſus la *robe* un *juſtaucorps*, ou court, & ſans manches, qu'on appelle *courdy*; ou long, & à manches, qu'on appelle *cadebi*, ſelon la ſaiſon Ces *juſtaucorps* ſont coupez comme les *robes*, c'eſt-à dire, qu'ils ſont larges en bas, & étroits en haut, comme des cloches. On les fait de *drap*, ou de *brocard d'or*, ou de gros *ſatin*, & on les chamarre de *dentelles* ou de *galons d'or*, ou *d'argent*, ou on les brode. Ils ſont fourrez les uns de *Martre zibeline*, les autres de *Mouton de Tartarie*, & de *Bactriane*, dont le poil eſt plus fin que les cheveux, & annellé pas plus grand que des *paillettes*. Il n'y a pas de plus belle fourrure, & plus chaude, que ces peaux de mouton. Les *juſtaucorps* fourrez ont un parement de la même fourrure que les dedans, qui prend du cou ſur l'eſtomach, juſtement comme une *palatine*, & au deſſous tout joignant, il y a une rangée de *boutonnieres* à queue, plus pour l'ornement que pour le ſervice, car on boutonne rarement le juſtaucorps. Les *bas* ſont de *drap*, & tout d'une venue, comme on parle, c'eſt-

à-dire qu'ils ſont taillez comme un ſac, & non ſelon la figure de la jambe. Ils ne vont que juſqu'aux genoux, au deſſous deſquels on les noue. On y met au *talon* une *piéce* de *cuir rouge* fort proprement couſue, pour empêcher le *talon* du *ſoulier*, qui eſt tranchant, de faire mal, & de percer le *bas*, ce qu'il feroit en trois ou quatre jours. C'eſt ſeulement depuis le commerce que les *Perſans* ont avec les *Europeans*, tant par le moyen de leurs ſujets *Armeniens*, que des *Compagnies Europeanes*, qu'on porte des *bas* de *drap* en *Perſe*. Perſonne n'en portoit auparavant; & le Roi même, ſe couvroit les jambes comme font encore à preſent les ſoldats, les voituriers, les valets de pied, les villageois, & beaucoup de gens du commun, en entourant la jambe d'une groſſe *toile* large de ſix doigts, & longue de trois ou quatre aunes, tout comme on emmaillotte un enfant. Cette *chauſſure* eſt fort commode, & fort convenable, aux gens de ſervice. On la fait legere ou épaiſſe ſelon la ſaiſon. Elle tient la jambe ſerrée, & quand elle eſt mouillée ou crottée, on la ſeiche, ou on la nettoye en un inſtant. L'Hiver, on envelope le pied comme la jambe: & l'Eté, on met le pied nud dans le *ſoulié*. Les *ſouliers* de *Perſe* ſont de differentes façons; mais tous ſont ſans oreilles, & ne ſont point ouverts à côté. On les ferre tous ſous le talon, & on garnit la ſemelle de petits clous à l'endroit où la plante des pieds porte, afin de durer plus long-tems. Vous voyez dans les portraits la *figure* des *ſouliers* des gens de qualité, qui ſont faits comme des *pantouffles* de femmes, afin de pouvoir les quitter aiſément quand

quand on eſt entré dans le logis ; parce que les planchers ſont couverts de tapis. Ces *ſouliers* ſont de *chagrin* verd, ou d'autres couleurs. La *ſemelle*, qui eſt toûjours ſimple, eſt mince comme un carton, mais c'eſt le meilleur cuir du monde. Il n'y a que cette ſorte de *ſouliers* qui ſont à talons, tous les autres ſont plats. Les uns ont le deſſus de *cuir*, les autres l'ont d'eſtame de *cotton*, faite à la broche, comme nos *bas*, mais beaucoup plus forts. On eſt chauſſé fort juſte avec ces *ſouliers*, qu'on appelle *ſouliers de laquais:* & le pied ne tourne jamais dedans, mais on ne ſauroit les mettre ſans *chauſſepied*, d'où vient que vous voyez toûjours les laquais en porter un de fer ou de buis paſſé à la *ceinture*. Ils grimpent & courent à merveille avec cette *chauſſure*. Les pauvres gens font les *ſemelles* de leurs *ſouliers* de *cuir de chameau*, parce qu'il dure beaucoup plus qu'aucun autre; mais c'eſt un *cuir* mol, qui ramaſſe l'humidité comme une éponge. Les païſans font leurs *ſemelles* de *ſouliers* de chiffons, & de retailles de toile enfilée côte à côte & fort ſerrées. Ces *ſemelles*, quoi que d'un pouce d'épaiſſeur, ſont legeres, & on n'en voit jamais la fin. On les appelle *pabouch quive*, c'eſt-à-dire, *ſouliers de guenilles*.

Le *Turban Perſan*, qu'ils appellent *Dulbend*, c'eſt-à-dire, *Lien qui entoure*, & qui eſt la plus belle piéce de leur *habit*, eſt une piéce tellement peſante, qu'on ne croiroit jamais le pouvoir porter. Il y en a de ſi gros qu'ils péſent entre douze & quinze livres. Les plus legers péſent la moitié. J'avois bien de la peine au commencement à porter ce *Turban*. Je

pliois ſous le faix, & je l'ôtois par tout où j'oſois prendre cette liberté; car c'en eſt une en *Perſe*, comme en *Europe*, d'ôter ſa *perruque*. Mais avec le tems, je m'accoûtumai fort bien à le porter. Ces *Turbans* ſont faits de groſſe *toile* blanche qui ſert comme de forme, & par deſſus d'une fine & riche *étoffe de ſoye*, ou de *ſoye & d'or*. Les gens d'Egliſe les portent communément de *très-fine mouſſeline* blanche, par deſſus la groſſe toile. Ces *étoffes* de *Turban* ont les bouts d'une riche tiſſure à fleurs, à la largeur de ſix ou ſept pouces, dont on fait en le nouant, comme une *aigrette* au milieu du *Turban*, ainſi qu'on le voit dans le portrait que j'en ai donné. Quoi que cette *coeffure* ſoit ſi peſante, on porte cependant ſous le *Turban* une *calotte* de *toile cottonnée* & piquée, & quelquefois de *drap*. Il faut croire que le climat de *Perſe* demande qu'on ait la tête ſi fort couverte; car rien n'eſt généralement pratiqué en aucun lieu qui n'ait ſa raiſon bonne & néceſſaire. Les coûtumes conſtantes & perpetuelles ne ſont point l'effet de la bizarrerie & du caprice. Le climat en eſt aſſurément l'inventeur, pour ainſi dire, & la cauſe de tout ce qu'on voit de ſingulier dans les manieres des Peuples, & peut-être même dans leurs mœurs, comme je ne me laſſe point de l'obſerver. On couvre en *Perſe*, généralement parlant, l'eſtomach plus que le dos; cependant c'eſt tout le contraire aux *Indes*. On y couvre le dos davantage, & particulierement le chignon du cou.

Les *étoffes* des *habits* ſont de *ſoye* & de *cotton*. Les *chemiſes* & les *caleçons* ſont de ſoye. Les *veſtes* & les *robes* ſont doublées d'une groſſe

groſſe *toile* claire & cottonnée entre deux, pour être plus chaude. Il faut que la doublure ſoit ainſi groſſe & claire, & comme un treillis, afin que le *cotton* y tienne, & s'y attache mieux.

On ne porte point de *noir* en *Orient*, ſur tout en *Perſe*; c'eſt une couleur funeſte & odieuſe, qu'on ne ſauroit regarder: ils l'appellent *la couleur du diable*. Ils s'habillent indifferemment de toutes couleurs, à tous âges, & c'eſt un objet fort recreatif que de voir aux promenades, ou dans les places publiques, un grand peuple tout bigarré, couvert d'*étoffes* éclatantes par l'or, par le luſtre, & par la vivacité des couleurs.

Les *Perſans* pour la plûpart laiſſent croître la *Barbe* au menton, & par tout le viſage, mais courte, & qui ne fait que cacher la peau; hormis les Eccleſiaſtiques, & les gens dévots, qui la portent plus longue. Ils ont pour meſure de prendre le menton avec la main, & de couper tout ce qui excede au deſſous. Il en faut auſſi excepter les gens d'épée, & les vieux Cavaliers, qui ne portent d'autre *Barbe*, que deux grandes & groſſes *Mouſtaches*, qu'ils laiſſent croître aſſez longues pour qu'elles puiſſent retrouſſer ſur l'oreille, & s'y tenir comme à un crochet. *Abas le grand* appelloit les *Mouſtaches* l'ornement du Viſage, & donnoit plus ou moins de paye aux ſoldats, ſelon la meſure de leurs *Mouſtaches*. Pour les longues *barbes à la Turque*, elles ſont en horreur aux Perſans, ils les appellent *Balais de privé*. Voila comme eſt fait l'*habit Perſan*, qui paroit être celui-là même qu'on dit que *Cyrus* donna aux *Perſes*, conſiſtant en de longues *Robes*, & en un *Turban*.

L'*Habit* des femmes eſt ſemblable en beaucoup de choſes à celui des hommes : le *Caleçon* tombe de même ſur la cheville du pied, mais les jambes en ſont plus longues, plus étroites, & plus épaiſſes, à cauſe que les femmes ne portent point de *bas*. Elles ſe couvrent le pied d'un *brodequin*, qui monte quatre doigts au deſſus de la cheville du pied, & qui eſt fait ou de *broderie*, ou de la plus riche *étoffe*. La *chemiſe*, qu'on appelle *Camis*, d'où eſt peut-être venu le mot de *chemiſe*, eſt ouverte ſur le devant juſqu'au nombril. Leurs *Veſtes* ſont plus longues & pendent preſque juſques ſur le talon. Leur *ceinture* eſt mince & ſeulement d'un pouce de large. Elles ont la tête bien couverte, & par deſſus un *voile* qui leur tombe ſur les épaules & qui leur couvre par devant la gorge & le ſein. Quand elles vont dehors, elles mettent par deſſus tout, un grand *voile* blanc, qui les couvre de la tête juſqu'aux pieds, le corps & le viſage, ne laiſſant paroître en diverſes contrées que la prunelle des yeux ſimplement. Les femmes portent quatre *voiles* en tout. Deux qu'elles mettent dans le logis : & deux qu'elles mettent de plus quand elles ſortent. Le premier de ces *voiles* eſt fait en *couvre-chef*, tombant ſur le derriere du corps par Ornement. Le ſecond paſſe ſous le menton & couvre le ſein. Le troiſieme eſt le *voile* blanc qui leur couvre tout le corps. Et le quatriéme, eſt une façon de *mouchoir* qu'elles paſſent ſur le viſage & attachent à l'endroit des temples. Ce *mouchoir*, ou *voile* a un *réſeau* à l'endroit des yeux comme les vieux *points* ou *dentelles*, afin de voir au travers. Les *Armeniennes*, au con-

Digitized by Google

N°. XXIII.

L. Surugue sculpsit 1719

Digitized by Google

contraire des *Mahometanes*, ont même dans le logis le bas du viſage voilé juſques ſur le nez, ſi elles ſont mariées. C'eſt afin que leurs plus proches parens, & leurs Prêtres, qui ont la liberté de leur rendre viſite, ne leur puiſſent voir qu'une partie du viſage; mais les filles ne portent ce *voile* que juſqu'à la bouche par une raiſon contraire, & afin qu'on les voye aſſez pour juger de leur beauté, & pour en faire recit. Le *voile* des femmes eſt une des plus anciennes coutumes dont les *Hiſtoires* parlent; mais il eſt dificile de ſavoir, ſi c'eſt par pudeur, par vaine gloire, ou par fierté que les femmes le prirent, ou par un effet de la jalouſie de leurs maris: les femmes ni les hommes ne portent point de *gans*. On ne ſait ce que c'eſt que de ſe ganter en *Orient*.

La *Coiffure* des femmes eſt ſimple. Leurs *cheveux* ſont tous tirez derriere la tête, & mis en pluſieurs *treſſes*; & la beauté de cette *coiffure* conſiſte, en ce que les *treſſes* ſoient épaiſſes & tombent ſur les talons, au défaut de quoi on attache aux cheveux des *treſſes* de ſoye pour les alonger. On garnit le bout des *treſſes* de Perles & d'un bouquet de pierreries, ou d'ornemens d'or ou d'argent. La tête n'eſt couverte ſous le *voile*, ou *couvre-chef*, que du bout d'un bandeau échancré en triangle; & c'eſt la *pointe* qui couvre la tête, étant tenue ſur le haut du front par une *bandelette* large d'un pouce. Ce *bandeau*, qui eſt fait de couleurs eſt mince & leger. La *bandelette* eſt brodée à l'éguille, ou couverte de Pierreries, tout cela ſelon la qualité des gens. C'eſt à mon avis la *tiare* ancienne, ou le *Diademe* des Reines de *Perſe*. Il n'y a que les

femmes mariées qui le portent, & c'eſt là la marque à laquelle on reconnoit qu'elles ſont ſous puiſſance. Les filles ont de petits *bonnets*, au lieu de *couvrechef* ou de *tiare*. Elles ne portent point de *voile* dans le logis, mais elles font pendre deux *treſſes* de leurs *cheveux* ſur les joues. Le *bonnet* des filles de condition eſt attaché d'une bride de Perles. On ne renferme les filles en *Perſe* qu'à l'âge de ſix ou ſept ans, & avant cet âge-là, elles ſortent quelquefois du Serrail avec leur Pere, en ſorte qu'on les peut voir. J'en ai vû de merveilleuſement jolies. On leur voit la gorge & le col, & on ne ſauroit rien voir de plus beau. L'*habit Perſan* laiſſe beaucoup plus voir la taille que ne fait le nôtre.

Le *poil noir* eſt le plus recommandable chez les *Perſans*, tant aux *cheveux*, qu'aux *ſourcils*, & à la *barbe*. Les plus gros *ſourcils*, & les plus épais, ſont les plus beaux, ſur tout quand ils ſont ſi grands qu'ils ſe touchent l'un contre l'autre. Les femmes *Arabes* ont les plus beaux *ſourcils* de cette ſorte. Celles d'entre les *Perſannes* qui ne les ont point de cette couleur, les teignent & les frottent de *noir* pour les agrandir. Elles ſe font auſſi au bas du front un peu au deſſous des ſourcils une mouche *noire*, ou loſange, pas ſi grande que l'ongle du petit doigt, & dans la foſſette du menton une autre petite marque *violette*; mais celle-ci ne s'en va jamais, parce qu'elle eſt faite avec une pointe de lancette. Elles ſe frottent auſſi d'ordinaire les mains & les pieds de cette *pommade* orangée qu'on appelle *hanna*, qui ſe fait avec la graine, ou les feuilles de *paſtel* broyées, comme je l'ai décrite ci deſſus,

Digitized by Google

fus, & qu'on employe pour conſerver la peau contre le hâle. Remarquez auſſi que parmi les femmes, les petites tailles ſont eſtimées plus belles que les grandes.

Les *Parures* des femmes *Perſanes* ſont fort diverſes. Elles mettent des *aigrettes de pierreries* à la tête, paſſées dans la *bande* du front: ou des *bouquets de fleurs*, au defaut des *bouquets de pierreries*: elles attachent une *enſeigne de pierreries* au *bandeau* qui leur pend entre les Sourcils: un *Tour de perles*, qui s'attache au deſſus des oreilles, & paſſe ſous le menton. Les femmes en diverſes Provinces paſſent auſſi un *anneau* à la narine gauche, qui pend comme une boucle d'oreille. Cet *anneau* eſt mince, aſſez grand pour entrer dans le doigt du milieu, & au bas il y a deux Perles rondes avec un *Ruby* rond entre deux paſſez dedans. Les femmes eſclaves, particulierement, ou nées d'Eſclaves, portent preſque toutes de ces *anneaux*; & de ſi grands, en quelques païs, qu'on y paſſeroit le pouce; mais à *Iſpahan* les *Perſannes* naturelles ne percent point leur nez. Les femmes ſont pis en la *Caramanie deſerte*. Elles ſe percent le nez au haut, & y paſſent un *anneau*, auquel elles attachent une *applique de pierreries*, qui leur couvre tout un côté de nez. J'en ai vû beaucoup comme cela à *Lar*, ville capitale de cette Province, & à *Ormus*. Outre les *bijoux* que les Dames *Perſannes* portent à la tête, elles portent des *bracelets de pierreries* larges de deux, & juſqu'à trois doigts, & qui ſont fort lâches autour du bras. Les perſonnes de qualité en portent de *Tours de Perles*. Les jeunes filles n'ont communément que des

menottes d'or, groſſes comme un *ferret d'aiguillette*, avec une pierre précieuſe à l'endroit de la fermeture. Quelques unes portent auſſi des *ceps*, faits comme ces *menotes*, mais cela n'eſt pas ſi commun. Leurs *colliers* ſont de *chaines d'or* ou de *Perles*, qu'elles ſe pendent au cou, & qui leur tombent au bas du ſein, où eſt attachée une grande *boëte* de ſenteur. Il y a de ces *boëtes* larges comme la main. Les communes ſont d'or, les autres ſont couvertes de Pierreries. Et toutes ſont percées à jour, remplies d'une *pâte* noire, fort legere, compoſée de Muſc & d'Ambre, mais d'une forte ſenteur. On vit & on renaît de parfums en *Orient*, au lieu d'en être incommodé comme nous le ſommes en ces païs froids. Pour des *Bagues*, les femmes n'en portent point tant, en nulle autre part du monde: & c'eſt tout dire qu'elles en ont les doigts chargez.

On peut s'*habiller* à fort bon marché à la *Perſanne*. Cependant, il n'y a pas de païs où le luxe & le faſte ſoient plus grands, également pour les hommes, & pour les femmes. Pour ce qui eſt de l'*habillement* des hommes, vous n'avez pas de *Turban* honnête, à moins de cinquante Ecus. Les plus beaux coutent douze à quinze cens livres: & pour être proprement *habillé*, il en faut acheter de trois à quatre cents francs la piéce. Il eſt vrai qu'on les porte long-tems, mais il en faut avoir pluſieurs pour changer, & c'eſt de plus la coutume au jour de l'an d'être *habillé* tout de neuf: & aux nôces de ſes parens. Les *Robbes* ſont aſſez belles pour vingt à vingt cinq écus, mais il en faut auſſi changer tous les jours:

jours : Les gens de qualité n'en mettent gueres deux jours de ſuite, & s'il tombe deſſus la moindre goûte de quoi que ce ſoit, c'eſt à leur ſens une *Robe* gatée : il en faut mettre une autre à l'inſtant. Les *ceintures* coutent auſſi fort cher : on en met une de brocard qui coute depuis vingt écus juſqu'à cent : & une de poil de chameau par deſſus, dont l'ouvrage eſt ſi fin & ſi curieux qu'elle coute preſque autant : & ſi on veut porter la *martre*, il faut bien faire un autre compte ; car on n'en a pas un beau *jaſteaucorps* à moins de trois mille francs, & les plus beaux valent le double. Tel Officier qui n'a que douze à quinze cens livres d'appointemens, met un *habit* neuf qui lui en coute davantage. Ce luxe des *Perſans* eſt cauſe de leur ruine, autant qu'aucune autre choſe, car encore que les *habits* durent fort long-tems, néanmoins c'eſt beaucoup d'argent qu'il y faut mettre d'abord. Les gens d'épée portent l'épée & le *poignard* au côté, & tous les gens de Cour ; mais les Eccleſiaſtiques, les gens de Lettres, & de barreau, les Marchands & les Artiſans, n'en portent point. Les Princeſſes du ſang Royal ont le privilege de porter le *poignard*. On ne reprime point le luxe en *Perſe*, tout au contraire il eſt géneralement encouragé & excité ; les Perſans ont en commun Proverbe, *corbet ba lebas. L'honneur eſt ſelon l'habit.*

Je viens aux *Meubles* des logis, dont la dépenſe eſt beaucoup moindre qu'en nôtre *Occident*. Les planchers ſont couverts, premiérement d'un gros *feutre* épais, & par deſſus d'un beau *Tapis*, ou de deux, ſelon la grandeur de la Salle. Il y a de ces *Tapis* qui ont

ont ſoixante pieds de long, & que deux hommes ne ſauroient porter. Par deſſus ces *Tapis* on étend contre le mur, tout autour de la ſalle, de petits *Matelats*, de la largeur de trois pieds, qu'on couvre par deſſus de *couvertures*, qui ne ſont pas plus épaiſſes qu'un Drap d'*Eſpagne*, faites de toile de *côton*, piquées de ſoye blanche, ou de couleur, ou piquées d'or, qui couvrent les *Matelats* en rebordant d'un pied ou un peu plus: par deſſus on range tout du long contre la muraille de gros *carreaux* pour s'appuyer contre. On place ſur le bord de ces belles *couvertures*, qui ſont les lits des anciens, de gros *crachoirs* d'argent, d'eſpace en eſpace, qui ſervent auſſi à les tenir en état par leur peſanteur. Ce ſont là les *chaiſes d'Orient*, par maniere de parler, & où l'on s'aſſied; & quand on a une fois couvert une *Salle* de cette ſorte, c'eſt pour un âge d'homme; car ces *carreaux* ſont de bon *velours* ou de gros *brocard*, & ne s'uſent jamais, comme ceux qui ſe ſervent en nos païs d'*étoffes* de *Perſe* l'ont experimenté; quoi que nôtre air d'*Europe* altere & détruiſe plus les choſes que celui de *Perſe* & ſans comparaiſon. On ne met pas d'autres *meubles* dans les ſalles & les chambres *Perſannes*; point de *lits*, ni de *chaiſes*, comme nous en avons; point de *Miroirs*, point de *Tables* ni de *gueridons*: point de *cabinets*: point de *Tableaux*. Les *Perſans* s'aſſeient ſur des *Tapis* plus à l'aiſe que nous ne faiſons ſur nos *ſieges*, au moins je m'y étois ſi bien accoutumé, que je ne me trouvois point ſi commodément aſſis ſur une *chaiſe*, & ne m'en ſervois point. En effet, vous voyez que tout le bas du corps eſt repoſé

ſé ſur ces *ſieges* des *Perſans* : & les jambes, auſſi bien que les cuiſſes ; au lieu que ſur nos *chaiſes*, les jambes ſont tout debout. On eſt auſſi beaucoup plus chaudement en cette poſture, lors qu'il fait froid ; mais il ne faudroit pas eſſayer de s'*aſſeoir* ainſi chez nous ; car l'humidité de nôtre air, qui penetre tout, nous cauſeroit des maux aux jambes & aux cuiſſes, étant ainſi *aſſis* à terre. J'ai pluſieurs fois mis ma main ſous ces *feutres* des chambres à *Iſpahan*, & ailleurs, qui ſont poſez ſur la terre, ſans aucun plancher, penſant qu'il n'étoit pas poſſible que je ne trouvaſſe la terre moitte ; mais je la trouvois toûjours fort ſeiche ; ſi nous couvrions ainſi la terre de *Tapis* en *Europe*, nous les trouverions pourris au bout d'un an, en la plûpart des Païs.

Pour les *lits* à ſe coucher, ils ſont ſimples, comme les autres *meubles*. Ils conſiſtent en un *Matelas* qu'on étend le ſoir ſur le *Tapis* de la chambre, en un *Drap* qu'on étend par deſſus, en une *couverture* cottonnée pour ſe couvrir, & en deux *Oreillers* de Duvet. Les beaux *Matelats* ſont de *Velours* : & les *couvertures* ſont de *Brocard de Soye*, ou d'*or* & d'*argent*, de toutes couleurs. Le matin, on plie le tout en une grande *toilette* de *tabis*, où on le met à la garderobe ; & ce ſont là les *lits* des *Orientaux*. Ils ne connoiſſent point les *lits* élevez & dreſſez ſur quatre colomnes. Ils ſont accoutumez à coucher ainſi à terre. La bonté de l'air les diſpenſe du beſoin de *chalits* & de *tours de lits*, qui ſont néceſſaires dans les païs humides. Je ne me laſſe point de redire le bonheur qu'ont ces peuples de vivre dans un climat peu néceſſiteux, en comparaiſon des nô-

nôtres ; car les beſoins temporels étant la ſource des peines que nous endurons, & pareillement l'occaſion des vices & des paſſions qui nous travaillent ; c'eſt une grande félicité de vivre dans un païs où ces beſoins ne ſont, ni ſi divers, ni ſi preſſans.

J'ai obſervé ailleurs comment ils *éclairent* leurs logis, à quoi ils ne ſe ſervent gueres de *chandelles*, mais de *lampes*, où ils font brûler, au lieu d'*huile*, du *Suif blanc*, pur, & fin, comme la *cire*, & qui ne ſent point du tout. On ſe ſert auſſi quelquefois de *bougies* : & entr'autres de *bougies de ſenteur*, faites de *cire* paitrie avec de l'*huile de canelle* ou de *giroffle*, ou de quelque autre *aromate*.

CHAPITRE XIV.

Du Luxe des Perſans.

LE *Luxe* des *Perſans* eſt particuliérement grand dans le nombre des *Domeſtiques*. Il eſt vrai qu'on en a beaucoup plus aux *Indes* qu'en *Perſe* ; mais dix *valets* aux *Indes* ne coutent pas tant que trois en *Perſe*. Les *Grands Seigneurs* ont des *Domeſtiques* de toutes les qualitez qu'en a le Roi : & avec les mêmes titres. C'eſt la ruine des maiſons, que cette foule de *valets*, ayant preſque tous des femmes, & leurs gages, quelque gros qu'ils ſoient, n'étant pas ſuffiſans pour entretenir leur famille, il faut qu'ils trompent, & qu'ils pillent leur Maître.

Le *Luxe* des *Perſans* eſt grand auſſi dans les *habits*, dans les *Ornemens de pierreries*, dans les *harnois des chevaux*. J'ai parlé de la *ſomptuo-*

tuoſité des habits. Pour les *Pierreries*, les hommes en portent beaucoup aux doigts, & preſqu'autant que leurs femmes. Vous leur verrez quelquefois juſqu'à quinze ou ſeize *Bagues* aux doigts, cinq ou ſix à un ſeul doigt; mais ils n'en portent qu'aux trois doigts du milieu. Les *Bagues* des hommes ſont montées en argent, avec un corps fort délié: c'eſt afin de pouvoir faire leurs prieres ſans les ôter, car ils trouvent qu'il eſt mal-ſéant de prier Dieu avec tant d'*Ornemens d'or*, à cauſe qu'il faut ſe préſenter devant Dieu humble & pauvre, pour mieux exciter ſa pitié, & pour attirer ſes graces; c'eſt comme ils s'en expliquent: & ils croyent qu'ils ſe mettent en cet état, en n'ayant point d'*or* ſur eux, quoi qu'ils ayent des *Pierreries*, ce qui eſt néanmoins la ſuperſtition la plus abſurde. Auſſi les gens ſenſez qui ne ſauroient s'accommoder de cette diſtinction quittent leurs *Bagues*, & tous autres *Ornemens*, quand ils veulent faire leurs prieres. Les femmes ne ſont pas ſi ſuperſtitieuſes; car toutes les *Bagues* qu'elles portent ſont faites d'*or*. Outre les *Bagues* que les hommes portent aux doigts, les gens riches en portent des paquets de ſept, huit & plus dans leur ſein, pendues à un cordon paſſé au cou, où leurs *cachets* ſont attachez, & une petite *Bourſe*. Tout cela enſemble ſe paſſe dans leur ſein entre leur *Veſte* & leur *Robbe*, & ils l'en tirent lors qu'ils veulent mettre le ſeau à quelque écrit, ou pour ſe recréer la vûe, en regardant leurs *pierreries*, ou pour les montrer aux gens: car ils font grande parade de leurs *bijoux*, de même que les femmes dans nôtre païs montroient les *cachets* &

les

les autres petits *joyaux* qu'elles pendoient au côté avec leurs *montres*, il y a quelques années. Les *Perſans* portent outre cela des *Pierreries* à leurs *armes*, comme à leur *Poignard*, & à leur *Epée*, qui en ſont couvertes, lors qu'ils en ont le moyen, ou qui ſont d'*or émaillé*, comme le ſont auſſi le *baudrier*, & les *agraffes*. Ils paſſent le *Poignard* dans la *ceinture*, & l'y attachent avec un *cordon*; appliquant à l'endroit du nœud une *enſeigne ronde de pierreries*, qu'ils appellent *Roſe de Poignard*. Après, ils portent des *Pierreries* à la tête, à leurs *bonnets de Sophy*, qu'ils mettent les jours de fêtes ſolemnelles. Il y a de ces *bonnets* chargez de cinq & juſqu'à ſix *aigrettes des Pierreries*, comme vous en avez vû dans les *figures* précédentes. Perſonne n'en peut mettre au *Turban* que le Roi ſeul, à la reſerve des nouveaux mariez, qui ont la permiſſion d'en porter durant leur nôce. Après avoir tant parlé de *Pierreries*, j'obſerverai que les *Perſans* aiment particuliérement les *Pierres de couleur*, & beaucoup plus qu'on ne fait en *Occident*; ce qui vient peut-être de ce que l'épaiſſeur de nôtre air empêche qu'elles n'ayent cet éclat, qu'on leur trouve dans les Païs chauds & ſecs comme la *Perſe*.

Les *Harnois* des gens de condition ſont ou d'*argent*, ou d'*or*, ou de *Pierreries*. Quelques-uns font attacher ſur le cuir du *harnois* au lieu d'ouvrages d'*orfevrerie*, des *Ducats d'or* tout du long pour éviter de payer des façons. Les *ſelles* ſont garnies d'*or maſſif*, devant & derriere, le *couſſinet* de la *ſelle*, qui n'eſt pas attaché à la *ſelle*, comme chez nous, & qui reborde de quinze à ſeize pouces ſur la croupe, com-

comme une petite houſſe, eſt en *broderie*, & quelques-uns l'ont en *broderie de Perles*. Ils mettent outre cela à leurs chevaux, ſoit pour la parade, ſoit pour le froid, une riche *houſſe*, qui pend beaucoup plus bas que les nôtres.

Le grand *Luxe* des *Perſans* eſt en leurs *Serrails*, dont la dépenſe eſt immenſe, par le nombre des *femmes* qu'ils y entretiennent & par la profuſion que l'amour leur fait faire. Les *riches habits* s'y renouvellent continuellement, les *Parfums* s'y conſument en abondance, & les *femmes* étant élevées & entretenues à la plus molle & la plus fine volupté, elles mettent tout leur artifice à ſe procurer les choſes qui la flatent, ſans ſe ſoucier de ce qu'elles coutent.

Quand un homme de qualité va en *viſite*, il fait marcher un ou deux *chevaux* de main, menez en leſſe, chacun par un *domeſtique* à cheval. Deux, trois, quatre *Valets de pied*, plus ou moins, ſelon ſa condition, courent devant ſon *cheval*, & à côté. Il a de plus derriere lui un *homme à cheval* qui porte ſa *bouteille de Tabac*, un autre qui lui porte une *toilette de broderie*, où il y a d'ordinaire un *juſtaucorps*, & un *bonnet*: & un autre homme qui n'eſt que pour l'accompagner. S'il va à la *Promenade*, il meine un autre *valet* à *cheval*, avec un *yactan*, qui ſont deux petits coffres carrez, où on met dequoi faire une legére collation, avec un *Tapis* par deſſus. Lors qu'il s'arrête en quelque lieu, ſoit un jardin, ſoit le bord d'une eau, ou quelqu'autre endroit, on étend un *Tapis* ſur lequel il s'aſſied, & ſe met à fumer. Si cet homme de qualité

va

va à la *chaſſe*, un *Fauconnier*, ou deux, auſſi à cheval, l'*oiſeau* ſur le poing, ſe joignent à ce train ; & c'eſt-là comme vont les gens de qualité en *Perſe*.

CHAPITRE XV.

De la Nourriture des Perſans.

AVant que de traiter de la maniére dont les *Perſans* ſe *nourriſſent* ; je croi qu'on apprendra volontiers quel eſt le *boire* & le *manger* de tous les peuples *Orientaux* en général.

Je dirai d'abord que les peuples de l'*Aſie*, mangent beaucoup moins que ceux de l'*Europe*. Nous ſommes des *Loups* & des *bêtes carnacieres*, en comparaiſon d'eux. Je n'en attribuë pas la cauſe entiérement à leur ſobrieté, en prenant ce terme pour la vertu qui dompte la gourmandiſe. Les raiſons en ſont plus groſſieres, car c'eſt premiérement qu'ils habitent des climats plus chauds que nous ne faiſons. Secondement que leurs climats n'ont pas autant d'aliment, c'eſt-à-dire ni la varieté, ni l'abondance des nôtres ; en troiſiéme lieu qu'ils ne s'excitent point l'appetit, par ces exercices du corps, qui nous occupent ſi fort, comme la Promenade, la Danſe, la Paume, le Mail. Ils ſont ſedentaires comme des reclus, en comparaiſon de nous. Une quatriéme raiſon, eſt le continuel uſage du Tabac, lequel amortit encore beaucoup la faim, comme chacun ſait, & les *Orientaux* ont toûjours la pipe à la bouche. Une cinquiéme, c'eſt que le vin, & les autres liqueurs

queurs fortes qui excitent auſſi l'apetit, leur ſont interdites. Une ſixiéme, eſt qu'ils font un uſage immoderé d'*Opium* & de diverſes boiſſons froides & aſſoupiſſantes. Ces raiſons & d'autres ſemblables ſont les cauſes de la frugalité des *Orientaux*. On fait ſouvent une vertu à des peuples, d'une habitude, qui n'eſt qu'un effet de la conſtitution du climat.

Les *Turcs*, les *Perſans*, & généralement tous les peuples *Mahometans* de l'*Aſie*, juſqu'aux extrêmitez des *Indes*, mangent toutes ſortes d'*animaux* que leur *Religion* n'a point déclarez impurs, ſans autre difference d'un païs à l'autre que celle que le climat & l'abondance y apportent. Les *Turcs*, par exemple, qui habitent un païs moins chaud, & plus propre pour le pâturage, mangent plus de *chair*, & ſont auſſi accoûtumez à leurs *Chiorbas*, qui ſont des *potages de grains* & de *legumes*, que nous le ſommes aux nôtres; au contraire des *Perſans*, qui étant ſous un climat plus chaud, & moins abondant, je parle en général, uſent fort de *Fruits*, de *laitages*, & de *Confitures*.

Ce que je dis, que ces peuples *Orientaux* mangent de toutes ſortes d'*animaux* permis, ſe doit ainſi entendre, qu'ils en peuvent manger, & qu'ils en mangent quelquefois; car il eſt très-certain qu'ils ne ſont adonnez, ni au *Poiſſon*, ni au *Gibier*, ni au *Bœuf*, ni au *Veau*; je parle toûjours en général. Le *Mouton*, l'*Agneau*, le *Chevreau*, & la *Poule* ſont leurs mets communs, & plus eſtimez, particuliérement en *Perſe*, où c'eſt le manger ordinaire des pauvres & des riches, ce qu'ils aiment & ce qu'ils aprêtent le mieux.

Les

Les *Turcs* ſont trois repas par jour, & tous trois de choſes cuites & chaudes. Les *Perſans* n'en font que deux; car ce n'eſt pas un repas qu'un verre ou deux de *Caffé*, avec un petit morceau de *pain* qu'ils prennent de fort bonne heure. La raiſon de cette difference ne vient que du climat, comme je l'ai dit. Le froid en *Turquie* reſſerrant au dedans la chaleur naturelle cauſe plus d'appetit, & fait qu'on y conſume plus d'*alimens*; d'où vient qu'il faut aux *Turcs* des mets plus nourriſſans & en plus grande abondance; outre que par cette même raiſon de climat, les *Turcs* ſont plus en mouvement & s'occupent à plus de ſortes d'Exercices, ſoit à pied, ou à cheval. Il n'en eſt pas de même des *Perſans*, la chaleur & la ſeichereſſe de leur air engourdiſſent leurs corps, & par conſéquent il leur faut moins d'*Alimens*.

J'ai dit que les *Perſans* ne font que deux *Repas*. Le premier eſt de *Fruits*, de *Laitages*, & de *Confitures*. Toute l'année ils ont du *Melon*, huit mois durant du *Raiſin*: le *fromage*, le *lait caillé*, & la *creme*, ne leur manquent jamais, ni les *Confitures*. Voilà communément les *mets* de leur *diner*, qu'ils font entre dix heures & midi; excepté les jours de feſtin, qu'ils ſervent des *mets de Cuiſine*. Leur *Souper* eſt compoſé de *Potages* faits aux *Fruits* & aux *Herbes*, de *Roti*, cuit au four, ou à la poile, ou à la broche: d'*œufs*, de *legumes*, & de *Pilo*, qui eſt également leur *aliment* le plus délicieux, & leur *Pain quotidien*.

Quant à la maniére d'*appréter* & de *cuiſiner*, on ne la peut aſſez loüer; car elle eſt fort ſimple. Les *Ragouts*, les *beatilles*, les *ſalades*, les

vian-

viandes ſallées, & *marinées* ſont inconnuës à leurs tables. Il n'y a pour réveiller l'apetit que des tranches de *Citron*, & un peu d'*herbes fortes*, dont on met une pincée à côté de chacun, avec une *Rave* ou deux. L'aſſaiſonnement des *viandes* eſt auſſi fort temperé : point de *poivre pilé*, peu de *ſel*, peu ou point d'*Ail* : en un mot, rien de ce qu'on recherche chez nous ſi avidement, & que l'on employe avec tant de profuſion pour provoquer l'appetit. Vous obſerverez qu'ils ne pilent jamais le *poivre* ni les autres *épiceries*. Ils diſent qu'en poudre elles ſont mauvaiſes : & ils les mettent entieres dans leurs *alimens*, afin qu'on n'en prenne que le ſuc & non la matiere, qu'ils tiennent fort indigeſte.

Pour parler à préſent du *ſervice* de leurs *Tables*, on y ſert tout à une fois, ce qui ſe pratique à la Table du Roi même. Quelque *Régal* qu'on faſſe, & de quelque païs que ſoient les conviez, le *Repas* ne dure que demi heure. J'ai admiré l'égalité de leurs *gouts* dans le manger. On n'entend perſonne ſe plaindre pour trop ou trop peu de *ſel* à la *viande*, pour l'*aigre*, pour le *doux*, pour l'*épicé*, pour être *trop cuit*, ou *pas aſſez cuit*. On ne met ni *poivre*, ni *ſel*, ni *huile*, ni *vinaigre* à leurs *Tables* : chacun a le *gout* ſimple & aime les mêmes choſes. Voilà leur maniére de vivre. C'eſt aux gens ſages & ſenſez à juger ſi cette nourriture ſimple & frugale doit ceder, ou être préferée, à celle de l'*Europe* où il y a tant de varieté & de profuſion.

Les *Chrétiens Orientaux* diſperſez parmi les *Turcs* & les *Perſans*, ne vivent pas tout-à-fait comme eux ; car ils ſont la plûpart friands de

Gibier, de *Poiſſon*, de *Ragouts*, & de *Viandes noires*, ſoit que le *vin* & l'*eau de vie*, dont ils uſent ſouvent avec excès, les y porte, ſoit que ces jeûnes auſteres & frequens qu'ils pratiquent par coûtume, les rendent avides & gourmands; ſoit qu'ils deviennent friands en *Europe*, où ils font de longs ſéjours, par l'uſage de nos *ragouts* & de nos *aprêts de Table*.

Aux *Indes*, juſqu'à la *Chine*, & au *Japon*, ſoit dans les Iſles, ſoit en Terre ferme, la *Religion* diviſe les hommes dans le vivre, comme dans le culte, & dans la créance; car tous les *Gentils*, généralement parlant, ne mangent rien qui *ait eu vie*, ou qui l'*ait pû avoir*, qui ait *germe* ou *levain*. Je dis généralement parlant, car il y a quelques *Tributs*, ou *Sectes* (les *Portugais* les appellent *Caſtes*,) qui ſe ſont licentiées à manger de quelque ſorte de chairs Pour les *Mahometans* des *Indes* ils mangent de la *viande*, mais beaucoup moins qu'ailleurs, par la raiſon du climat, comme je l'ai dit. Le *Chevreau* & les *Poules* ſont leur *viande* ordinaire, parce qu'elle fait moins de ſang, & parce qu'elle eſt plus aiſée à digerer. Les *legumes*, les *grains*, les *racines*, & les *herbes* ſont leur *manger* commun. Ils en corrigent les cruditez avec le *beurre*, qu'ils mêlent par tout, & dont ils tirent leur plus vive ſubſtance, auſſi-bien que les *Gentils*. L'*Inde*, à la conſiderer en ſon tout, eſt aſſurément un des Païs du monde le plus fertile, tant en gros *bêtail*, qu'en *grains* & en *beurre*, comme il eſt le plus ſterile en *gibier*, en *poiſſon*, & en *fruits*.

Le *Ris* eſt l'*aliment* le plus commun & le plus eſtimé de toute l'*Aſie*, & l'on en trouve

par

par tout en *Orient*. Comme il eſt leger & froid on le préfere au *pain*, & même il ſert de *pain* aux Païs les plus Méridionaux, où il ſert à bien des gens de ſeul & unique *aliment*. Le *Ris* eſt auſſi très-bon aux malades. *Matthiole*, & d'autres ſavans Naturaliſtes de nôtre Europe, ont reconnu de cet excellent *grain* tout ce que j'en dis. On l'apprête en bien des manieres differentes, que je reduirai à trois. La premiere eſt de cuire le *Ris* à l'eau, ſans aucun aſſaiſonnement, & alors ou l'on le réſout en bouillie, pour faire les bouillons des malades, ou l'on le cuit ſec pour ſervir de *pain*. La ſeconde maniere eſt d'en faire des potages avec des *legumes*, ou avec des *laitages*, ou avec de la *viande*. La troiſiéme eſt d'en faire du *Pilo*, & du *Kichery*, ces mets ſi exquis, & ſi vantez des *Orientaux*. Je dirai ci deſſous comment on cuit le *Pilo* & les potages au *Ris*; je parlerai ſeulement ici de la premiere ſorte d'apprêts, & comme elle ſe fait dans les divers lieux des *Indes*, où elle eſt la plus uſitée.

Mais il faut obſerver auparavant que le *Ris* de l'*Aſie* eſt plus tendre, & plus aiſé à cuire, à proportion que les Païs où il croît ſont plus Meridionaux. Aux *Indes* un bouillon ſuffit pour cuire le *Ris*, & même là où il eſt le plus dur. On le lave bien en le frottant avec les mains, on le ſecoue, & on le met dans le pot, où il eſt auſſi-tôt cuit; & même en pluſieurs endroits des *Indes* on n'a point beſoin d'eau pour le cuire, on ne fait que mettre un linge mouillé ſur le pot ſous le couvercle. J'en ai vû cuire dans un *bambou*; c'eſt ce gros roſeau creux & dur, qui croît aux *Indes*, dont

il y en a de gros comme la jambe. Ils ont une pellicule interieure plus ſolide & condenſe que le bois: quand le feu a pénetré juſques-là, on ôte le *bambou* demi-brûlé de deſſus le feu, & on en tire le *Ris* bien cuit. Je raporte ces petites particularitez à cauſe que nôtre *Ris* d'*Italie* eſt ſi dur, & qu'on a tant de peine à le cuire. Lors que je recherchois la cauſe de cette difference dans la cuiſſon du *Ris*, qui étant le même, ne peut pourtant cuire également vîte par tout, à beaucoup près, j'ai appris que les eaux font beaucoup à cette cuiſſon. Les unes étant plus pénétrantes & plus diſſolvantes que les autres, & les unes ramoliſſant ce *grain* en le cuiſant, au lieu que les autres le durciſſent ſenſiblement. Je n'en conçois pas bien la raiſon, mais je ne rejette pas pour cela la choſe, l'experience faiſant voir en ces païs-là dans la peinture des toiles & de la porcelaine, combien l'eau dont on ſe ſert contribue à leur beauté. Je dirai là-deſſus, par maniere de digreſſion, que les plus belles *toiles peintes* ſe font ſur la Côte de *Coromandel*, mais il y a une difference palpable aux connoiſſeurs, entre ce qui ſe fait dans un village, & ce qui ſe fait dans un autre, ſur tout en la vivacité; choſe que l'on attribue conſtamment à l'eau où l'on paſſe ces *toiles*, qui ſuivant qu'elle a plus ou moins de limon, ou de ſalure, ou de vapeur fuligineuſe, ternit ou conſerve l'éclat des couleurs, en étend la couche, ou la conſerve comme le peintre l'a miſe. On raporte la même choſe touchant la *porcelaine*, en diſant que c'eſt par cette même raiſon des qualitez differentes qui ſe rencontrent dans l'eau, d'où dépend

le

le beau vernis de cette terre précieuſe, que l'on n'en fait qu'en peu d'endroits de la *Chine* & du *Japon*; ſur quoi on m'a aſſuré une choſe aſſez remarquable. C'eſt que la *porcelaine* ne ſe fait point ſur le lieu où on prépare la terre, mais ſur les lieux où paſſe l'eau qui eſt propre à lui conſerver l'éclat de la peinture; de façon qu'il ſe trouve qu'on prépare la terre à un endroit du Royaume, & qu'on la met en œuvre en un autre fort éloigné. On dit qu'il n'y a qu'un lieu en tout le *Japon*, où il ſoit permis de cuire de la *porcelaine:* & qu'afin que la fabrique n'en empire pas, on ne peut allumer les fourneaux où on la fait cuire, ni les ouvrir, qu'en préſence du Magiſtrat.

Pour revenir au *Ris* cuit à l'eau, on ſert ſur des aſſiettes celui qu'on prépare ſec, en petits pains, de la forme d'un *chou de patiſſier*. Le menu peuple le ſert dans de grands plats creux, où chacun le prend à poignée. On tient qu'il eſt bien aprêté lors qu'il eſt ſi bien cuit qu'il fond dans la bouche, & que néanmoins il eſt ſi ſec, qu'il tombe grain à grain le grain non écaché; & qu'on ne ſe ſallit aucunement les doigts en le prenant. On s'en ſert de pain aux Païs les plus Meridionaux des *Indes*, comme je l'ai dit, & parmi tous les *Europeans Indianiſez*, comme au Fort *St. George*, à *Batavia*, & à *Goa* particulierement. J'ai éprouvé dans le long ſéjour que j'ai fait en *Orient*, qu'à meſure que l'on s'habitue à l'air du païs, on s'habitue auſſi au *Ris*, & on ſe dégoute du *pain*. Le *Ris* eſt en effet un *aliment* très-délicieux & très-ſain. Il eſt leger, il rafraichit, il eſt doux au goût, il ſe

digere très-promptement & ſans peine. Il fait peu de ſang & peu d'excremens, & n'excite point de vapeurs. Tout cela eſt excellent dans les climats chauds & épais, comme les *Indes*, mais ailleurs & dans les nôtres, il ne ſeroit pas trouvé de même, l'air de l'*Europe* demandant des *alimens* ſolides, piquans, & ſucculens; choſe que je ne me laſſe point de redire, parce qu'à mon avis, la diverſité de climat étant bien obſervée, on en juge beaucoup mieux du *vivre*, des *habits*, du *logement* des divers Peuples du monde; comme auſſi de leurs *Coûtumes*, de leurs *Sciences*, de leur *induſtrie*, & ſi l'on veut encore des fauſſes *Religions* qu'ils ſuivent. Ce que j'eſtime le plus dans le *Ris*, c'eſt ſa proprieté à temperer & à purifier le ſang. Pour la *nourriture* des febricitans, & de pluſieurs autres ſortes de malades, on le pile, & on le fait cuire dans beaucoup d'eau, avec quoi on en fait une *bouillie* plus ou moins liquide, comme on veut. Quand ils ſont convaleſcens, on mêle du *Sucre*, du *lait d'Amande*, & un peu de *Canelle* dans cette *bouillie*, ce qui la rend fort délicieuſe & nourriſſante. Il n'y a rien de plus aiſé, de plûtôt fait, & à meilleur marché. Une écuelle de cette *bouillie* étoit d'ordinaire mon *ſouper* lors que j'étois las, ou incommodé, & je m'en trouvois toûjours fort bien.

Il y a une ſorte de *Ris* aux *Indes*, dont les *Portugais* font grand cas, & qu'ils appellent *Ris odoriferant*. Les grains de ce *Ris* ont la plûpart une ou deux petites rayes rouges ſur la peau, & ils rendent une odeur plus forte & plus agréable que le *Ris* commun. Mais c'eſt en cela ſeulement que conſiſte ſon parfum.

J'ai

J'ai apporté de ce *Ris* en *Europe*, partie battu, partie non battu, ou en paille, mais l'un & l'autre avoit également perdu ſa bonne odeur. Les *Perſans* appellent ce *Ris*, *Ris de bonne ſenteur*, ou *Ris fin*. Le *Ris* des *Indes* a le grain preſque de moitié plus petit que celui de *Perſe* & de *Turquie*; mais il ne s'enfle, & ne s'amolit pas tant que celui de *Perſe* & de *Turquie*, & on le tient pour beaucoup moins rafraichiſſant. Pour le prix, il ne revient qu'à environ deux liards la livre à *Bengale*, & à la Côte de *Malabar*, qui ſont les Païs où il y en a en plus grande abondance. A *Surat*, qui eſt à l'autre bout des *Indes*, le plus excellent *Ris* vaut un ſol la livre, le commun huit deniers.

J'ajoute que la bonté du *Ris* ne ſe connoît ni à la vûe, ni à l'odeur. Elle ne ſe connoît qu'à la cuiſſon, & conſiſte en ce qu'il cuiſe vîte, qu'il conſerve ſon grain entier, & qu'il s'enfle. Le *Ris* nouveau eſt moins eſtimé que l'autre, à cauſe qu'il ne s'enfle point, mais il ne faut pas le garder trop long-tems, car quand il eſt vieux de quatre ans, il a perdu ſon odeur.

Le *pain de froment* eſt en uſage preſque par toute l'*Aſie*. J'ai traverſé la *Turquie* trois fois, par differens endroits, & par tout j'y ai vû manger du pain; car je ne compte pas dans la *Turquie* les côtes de la *Mer noire*, depuis le *Marais-Meotide* juſqu'en *Georgie*, où le peuple vit d'une eſpéce de *Mil*, & où il y a très-peu de *Ris* & de *Bled*, puis que les *Turcs* n'ont pas pris poſſeſſion de ces Païs-là, ſe contentant d'en tirer des tributs, & de les ravager de tems en tems, pour les contenir

mieux dans la ſujetion. En *Perſe* il y a divers endroits où l'on mange très-peu de *pain*, ſoit à cauſe de l'abondance de *Ris*, comme le long de la *Mer Caſpienne*, ſoit par la diſette de *Bled*, comme ſur les côtes de l'Ocean; cependant on y trouve du *pain* par tout. Il y en a par tout auſſi dans les *Indes* quoi qu'on en mange beaucoup moins qu'en *Perſe*, & en *Turquie*; & le *Bled* eſt, ou crû ſur le lieu, ou apporté du voiſinage; mais il y en a infiniment moins que de *Ris*, ſoit parce que le *Ris* eſt plus recherché & plus ſalutaire dans les climats chauds, & où l'air eſt peſant. Les Iſles de l'Ocean Oriental & la Terre ferme proche la *Ligne*, ne portent point de *Bled* que je ſache. *Madagaſcar*, qui s'étend au deçà du *Tropique*, n'en a point non plus. Il vient en *herbe*, mais non en *épi*, l'ardeur du Soleil le brûlant avant qu'il monte en grain. Le Commerce en fournit ces Païs-là, & tous ceux qui en ont diſette. On en charge à *Surat* pour *Java* & *Sumatra*, & en beaucoup d'autres endroits. Les *Hollandois* y en font auſſi proviſion pour *Batavia*. Il y a pareillement peu de *Bled* en *Afrique*, hormis aux lieux où il y a des *Colonies Europeanes*: & en géneral il y en a peu entre les *Tropiques*. De grands Païs ne vivent que de *Mil*, d'autres que de *Ris*, d'autres que de *Dattes*, d'autres que de *Caſſave*, comme dans l'*Amerique*. Il croît de fort bon *froment* au *Cap de bonne Eſperance*, par le labeur des *Hollandois*. Les naturels du païs n'en cultivent point par pure pareſſe & par averſion pour le travail. Ces peuples, qu'on appelle *Hotentots*, ſont les plus ſales, les plus lâches, & les plus brutaux

Bar-

Barbares, que j'aye vûs dans tous mes voyages. Au reſte, les *Mahometans*, & les *Gentils* géneralement, font leur *pain* ſans levain, que leur Religion interdit.

Quant à leur maniere de faire le *pain*, je parlerai d'abord de celle des *Gentils*, qui eſt très-ſimple; car non ſeulement ils cuiſent leur *pain* chaque jour, mais ils le cuiſent au moment même qu'ils le veulent manger. Après s'être lavé tout le corps, ſelon les préceptes de leur Religion, ils prennent la *farine* dans un baſſin de métail ou de bois, la paitriſſent, & la couvrent. Ils allument enſuite un peu de feu entre trois pierres, ſur leſquelles ils mettent une plaque de fer, mince comme une piéce de quinze ſols, ronde, d'un pié de diametre, plus ou moins, ſelon la quantité de pain qu'il faut. Elle n'eſt pas haute de terre plus de ſeize à dix-huit pouces. Quand elle eſt chaude, ce qui eſt bien-tôt fait, ils reprennent la pâte, en font une galette à peu près auſſi mince que la plaque, & de la même grandeur, & la mettent deſſus. Elle cuit pendant qu'ils en aprêtent une autre: & après qu'elle eſt cuite, ils la tirent, & l'appuyent contre les pierres, le deſſus vers le feu, afin qu'elle cuiſe un peu davantage. Un homme en moins d'une heure pêtrit & cuit du *pain* pour une douzaine de perſonnes; car pendant qu'il aprête une galette, il en tient une autre ſur la plaque, & une autre contre le feu, & ainſi de ſuite, ce qui va fort vîte, & ſans grand attirail, comme on voit. Voilà le *pain* commun des *Indiens*, ſur lequel ils jettent toûjours quelque graine forte, ou qu'ils frottent de leur *hing*, qui eſt l'*aſſafœtida*, qu'ils aiment

extrémement. Les gens riches ne mangent guére que du *Gateau* au *ſucre* & au *beurre*.

Je n'ai point vû employer de *Muſc*, & d'*Ambre-gris*, dans le manger commun, en aucun Païs de l'*Aſie*, où j'aye été. Les *Turcs* en mettent dans leurs *Sorbets* fins, & particulierement dans celui qu'ils appellent *Sultani*, comme qui diroit *Royal*. Les *Perſans* n'en mettent ni dans le boire, ni dans le manger, mais ils en employent beaucoup en pluſieurs ſortes de *confitures*, & dans leurs *confections*, qui ſont faites les unes pour fortifier ſeulement, les autres pour exciter à l'amour, & dont les gens de condition prennent d'ordinaire devant & après le repas, ſur tout lors qu'ils ſe viſitent, & qu'ils ſe réjouïſſent. J'ai obſervé ci-deſſus combien ils en conſument en leurs pâtes de ſenteurs, dont les femmes portent de grandes boëtes plattes ſur l'eſtomach, pendues au cou à des chaines d'or, ou de pierreries, ſelon leur qualité; leſquelles tiennent ordinairement à peu près trois onces de pâte; car elle eſt fort peſante. Les femmes *Perſanes* ſont en géneral fort prodigues de parfums. Aux *Indes*, on met encore moins le *Muſc* & l'*Ambre* dans les *alimens*, à cauſe de la grande chaleur; mais les hommes & les femmes s'en ſervent avec profuſion, comme ailleurs, & davantage même, le corps étant comme plus débile que dans les païs froids, & ayant plus beſoin d'être ſoûtenu pour les plaiſirs de l'amour. Je me ſouviens qu'étant à la ſolemnité de la Nôce des trois Princeſſes Royales de *Colconde*, l'an 1679. que le Roi leur Pere, qui n'avoit qu'elles d'enfans, marioit en même jour, on donnoit des parfums

ſums à tous les invitez à leur arrivée. On les jettoit ſur ceux qui étoient vêtus de toile blanche; mais on les donnoit à la main à ceux qui étoient vêtus d'habits de couleurs, parce qu'on auroit gâté leurs habits en les jettant deſſus; ce qui ſe faiſoit de cette maniere. On jettoit ſur le corps une bouteille d'*Eau-roſe* d'environ demi ſeptier, une autre bouteille plus grande d'eau teinte au ſaffran, en ſorte que la *veſte* en fût teinte : puis par deſſus on frottoit les bras & le corps d'un *parfum* liquide de *labdanum* & d'*Ambre gris*, & on mettoit au cou un gros cordon de *Jaſmin*. On m'a parfumé de même (au ſaffran près) dans pluſieurs grandes maiſons de ce païs-là, & ailleurs. Cette careſſe, & cet honneur, ſont d'un uſage univerſel entre les femmes qui ont le moyen de fournir à ce luxe. En *Perſe*, & aux *Indes*, on garde les *Sorbets* liquides & en ſirop, à cauſe de la chaleur de l'air, qui les deſſecheroit trop & les durciroit comme une pierre. Mais en *Turquie*, on les garde en poudre comme la *Caſſonnade*. Celui d'*Alexandrie*, qui eſt le plus eſtimé dans tout ce grand Empire, & que l'on y tranſporte par tout, eſt preſque tout en poudre. On le garde en pots & en boëtes; & lors que l'on le veut employer, on en met une cueillerée dans un grand verre d'eau. Il ſe mêle avec l'eau de lui même ſans qu'il le faille battre comme nous faiſons nos ſirops, & il fait une liqueur excellente. On accommode auſſi dans tout l'*Orient* le *ſorbet* comme du *Sucre* en plume. J'en ai vû en *Perſe* des pains ſi legers qu'ils ne peſoient que douze onces, étant de la groſſeur des pains de *ſucre* de huit livres. La ſœur

du feu Roi *Abas* ſecond, & Tante de *Soliman* troiſieme depuis régnant, Princeſſe très-généreuſe, avec qui j'ai fait beaucoup d'affaires quatre ans durant, comme je l'ai dit ailleurs, m'envoyoit de tems en tems des régals de *confitures*, où il y avoit toûjours de ces *ſorbets* en plume, qui étoient exquis & merveilleux, auſſi bien que les *confitures*. Je dirai en paſſant, qu'en *Perſe*, en *Turquie*, & aux *Indes*, les gens de condition font le *ſucre* chez eux, de même que les *confitures* & les *Sorbets*. Les *Sorbets* ſont ordinairement de *violette*, de *vinaigre*, de *jus de grenade*, & particulierement de *jus de citron*. Le mot de *ſorbet* ſe prend en *Orient* pour *Potion* ou *Breuvage mixtionné*.

Les *Orientaux* ont une autre ſorte de *ſorbet* plus commun. C'eſt de mêler dans de l'*eau* avec un peu de *Sucre*, ou avec un peu de *ſel*, le *jus de citron*, ou le *jus de Grenade*, ou le *ſuc d'ail*, ou d'*oignon*. Ils appellent cette ſorte de *Sorbet*, *Truchi*, c'eſt-à-dire *aigret*. On en ſert toûjours aux repas dans de grandes porcelaines, avec des cueilleres de bois, creuſées, & à long manche. Ces *liqueurs* ſervent à exciter l'appetit, de même qu'à étancher la ſoif. On en prend des cueillerées durant le repas pendant lequel on n'eſt pas accoutumé à boire.

On m'a fait ſouvent la queſtion, ſi l'abſtinence de *chair* fait vivre plus long-tems ceux qui l'obſervent, que ceux qui ne l'obſervent pas, ſous un même climat. A quoi je répons en un mot que non. Les *Banjans*, qui ne mangent jamais de chair, ne vivent point plus long-tems que les autres *Indiens*, & je remarque de plus, géneralement parlant, que l'on ne pouſſe point en *Orient* la vie ſi loin, ſur tout

tout aux *Indes*, qu'on le fait en *Europe*; choſe que j'attribue à ce qu'ils ſe ſervent trop tôt, & trop fortement des femmes; s'excitant, nonobſtant la chaleur de leur climat, laquelle eſt extrême, par des *confections*, qui les conſument à meſure qu'elles les animent. Mais il eſt certain en revenche que les peuples de l'*Orient*, & particulierement ceux qui s'abſtiennent de chair, ſont ſujets à moins de maladies que les autres. Les grandes débauches de *viande* & de *breuvage* ſont mortelles aux *Indes* pour peu qu'elles durent : & c'eſt ce qui fait que les *Anglois* y vivent ſi peu, l'excès qu'ils font de *chair de bœuf*, & d'*Eau de vie*, de *ſucre* & de *Palmier*, les abat en peu de tems. La varieté des *Mets* y emporte auſſi beaucoup d'*Europeans*, ou les fait bien languir. La diverſe qualité des ſucs de tant d'*alimens*, faiſant un combat dans l'eſtomach, que cette partie affoiblie, par la diſſipation perpetuelle d'eſprits, ne peut ſoûtenir. La maladie, qui les emporte preſque tous aux *Indes*, prouve ce que je dis; car c'eſt communément la *Diarrhée*, ou le *cours de ventre*, qui dégenere incontinent en *flux de ſang*; Maladie ſi fatale, qu'il n'y a que très-peu de gens qui en échapent. Mais il faut remarquer d'ailleurs, que ſi l'abſtinence de chair fait joüir les peuples d'*Orient* d'une ſanté plus conſtante que nous, elle les empêche d'autre part de devenir auſſi robuſtes & auſſi vigoureux.

Je reviens préſentement à mon ſujet, qui eſt de la *Nourriture* des *Perſans*. Ce ne ſont pas de grands mangeurs, & quelques uns penſent que cela vient de ce que leur Païs n'eſt pas fertile, & n'abonde pas en *alimens*, mais

je ne ſuis pas de cet avis. Je croi au contraire, que leur Païs n'abonde pas en *alimens*, comme les nôtres, parce qu'il n'en faut pas tant au peuple. Si leur frugalité étoit un effet de la diſette de leur païs, plûtôt que de leur naturel, il n'y auroit que les gens de baſſe condition qui mangeroient peu, au lieu que c'eſt géneralement tout le monde; & on mangeroit plus ou moins en chaque Province ſelon la fertilité du païs, au lieu que la même ſobrieté ſe trouve par tout le Royaume. Ils font deux *Repas* le jour, comme je l'ai déja obſervé, un de *fruits*, de *laitages*, & de *confitures*, entre dix & onze heures du matin qu'ils appellent *hazeri*, comme qui diroit *le prêt*, à cauſe que comme il ne faut qu'un moment pour l'aprêter, on peut dire qu'il eſt toûjours *prêt*; & un de *viande* à ſept heures du ſoir environ. C'eſt là leur *ſouper*, & leur grand Repas. Le matin, à leur levé, ils prennent du *caffé*, & quelques uns le prennent avec une *croute de pain*. Comme leurs jours ne ſont pas ſi inégaux que les nôtres, ils gardent plus aiſément leur régle de vie. Durant toute l'année, ils ſe couchent entre neuf & dix heures du ſoir, & ſe levent au point du jour. Chez le Roi on fait la *cuiſine* deux fois le jour, parce qu'une partie du grand Serrail fait ſon grand *Repas* le matin, mais on ne ſert de la *viande* à perſonne qu'une fois le jour, ſoit avant midi, ſoit au ſoir. Les Perſans ne font point de *proviſions*, géneralement parlant, mais ils achettent les choſes journellement ce qu'il en faut à chaque jour. Cela fait qu'ils les payent beaucoup plus cher, mais ils y trouvent, à ce qu'ils diſent, encore mieux leur

leur compte, à cauſe du dégât que les *Domeſtiques* font de ce qu'ils ont en leur garde. Ils ne préparent point auſſi les *viandes* un jour devant, ni ne gardent jamais rien d'un jour à l'autre. On tuë le matin le *Mouton*, & l'*Agneau*, qu'on mangera le ſoir, & l'on ne tue la *volaille* que quand on la veut mettre au pot. La chair n'eſt point coriace, comme dans les païs froids, & les *Perſans* croyent que la meilleure *chair* eſt la plus fraiche tuée. On prépare ſeulement ce qu'il faut pour un *Repas*, & s'il reſte quelque choſe on le donne aux pauvres. Il n'y a pas une *croute de pain* au logis, lors qu'on s'en va coucher ni aucun autre *aliment* cuit, ou crû.

Les *viandes* dont ils uſent communément ſont l'*Agneau* & le *Chevreau*, les *Chapons*, les *Poules*, les *Poulets*, & les *Oeufs*. C'eſt-là leur *aliment* ordinaire & réglé. On ajoute à cela par régal le *Pigeon*, le *Poiſſon*, la *Venaiſon*. Il n'y a pourtant gueres que le Roi, & quelques grands Seigneurs, qui en mangent, parce qu'on ne s'en ſoucie pas. Les pauvres gens dans les Provinces froides du Royaume mangent du *bœuf* & du *veau*, pendant l'hyver; mais on en tuë ſi peu, ſi ce n'eſt parmi les *Chrétiens*, & les *Guebres*, que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Le *cochon* leur eſt défendu, le *lievre*, & tous les autres *animaux* qui ſont interdits par la *Religion Judaique*. Les *Perſans* ne peuvent pas ſeulement entendre nommer le *Lievre*, parce qu'il eſt ſujet à des pertes comme les femmes. Ils eſtiment le *Mouton* par deſſus toutes les *bêtes* de la *Boucherie*, diſant qu'il n'a nulle mauvaiſe habitude, & qu'on n'en peut par conſequent contracter

tracter de mauvaiſe en s'en nourriſſant; car leurs *Médecins* tiennent unanimement, que l'homme devient tel que les *animaux*, dont il ſe nourrit. Ils ſe louënt fort de leur maniere de vivre, diſant qu'il n'y a qu'à regarder leur teint pour reconnoître combien elle eſt plus excellente que celle des *Chrétiens*, qui mangent du *Bœuf* & du *cochon*, & qui boivent du *vin*. En effet, le teint des *Perſans* eſt uni. Ils ont la peau belle, fine, & polie, au lieu que le teint des *Armeniens* leurs ſujets, ſur tout des femmes, eſt rude & couperoſé: & leurs corps larges, & peſants exceſſivement. On pourroit auſſi aiſément attribuer la difference d'embonpoint entre les *Perſans* & les *Armeniens*, à l'inegalité du *vivre* des *Armeniens*, qui font des jeûnes de trente & quarante jours de ſuite, durant leſquels ils ne mangent que des *herbes* & de l'*huile*: & puis qui ſont autant de tems de ſuite à faire excès d'*œufs* & de *chair*: au lieu que les *Perſans* n'ont qu'un jeûne de trente jours, durant lequel encore ils ne changent point de *mets*; mais ſeulement en mangent moins: & que durant tout le reſte de l'année ils vivent toûjours d'égale maniere. On a en *Perſe*, depuis Février, juſqu'en Mai, la *viande de chevreau*, qui eſt, à mon avis, la plus délicieuſe *chair* qu'on puiſſe manger; & depuis Mars, juſqu'en Juillet, celle d'*agneau*, qui eſt auſſi d'un goût très-excellent.

Le Pain des *Perſans* eſt mince généralement, & comme des *Galettes*. On en a de pluſieurs ſortes. Le *Pain* ordinaire eſt cuit dans des fours ronds, faits en terre, comme une foſſe profonde de quatre à cinq pieds,

&

& de deux pieds de diametre. Ils appliquent le *Pain* contre le four: & comme ce *Pain* n'eſt pas même ſi épais que le doigt, ſur tout au milieu, il eſt cuit en moins d'un quart d'heure. Ils ont encore le *Pain* qu'ils appellent *lavach*, qu'ils font rond, grand comme une aſſiette creuſe, mince comme un parchemin qu'on cuit ſur une platine: celui qu'ils appellent *Senguck*, c'eſt-à-dire *Pain de caillou*, parce qu'il eſt cuit dans des fours faits comme les nôtres, dont tout le fonds eſt couvert de cailloux gros comme des noix, à deux doigts de hauteur. Ce *Pain* n'eſt pas plus épais que le *Pain* ordinaire. Il eſt fait en long, & peze une livre & demie. Les *Boulangers* le cuiſent ſur les cailloux pour épargner le bois, ces cailloux prenant & gardant mieux le feu, & le donnant plus vîte à la pâte; mais ce *Pain*-là eſt moins cuit en des endroits qu'en d'autres. Le *Pain* eſt géneralement blanc, & bon, en *Perſe*, & tout fait ſans levain. On cuit le *Pain* deux fois le jour dans les bonnes maiſons. C'eſt l'occupation des Eſclaves de moudre le *bled*, de pêtrir la *pâte*, & de la mettre au feu. On peut voir dans *Herodote* que c'étoit auſſi la coûtume au plus ancien âge du monde. On ſeme ordinairement ſur tout le *Pain*, excepté celui qui eſt en feuille, quelque graine aſſoupiſſante, comme de la graine de *pavot*, de la graine de *ſeſame*, de celle qu'on appelle *graine de la mielle*, que les *Herboriſtes* nomment *Melanthium*. Cela endort, & c'eſt ce qu'on veut en *Orient*, où on ſe couche d'ordinaire après le *Repas*, tant le matin, que le ſoir. On apprend dans les anciennes *Hiſtoires* qu'on ſervoit toûjours

en

en *Orient* après le *Repas* de la graine de *pavot* blanc, rotie, pour le même effet. D'autres font ſemer de l'*anis*, ou du *fenouil* à la place.

On ſert le matin aux gens de médiocre condition un de ces *Pains* là ſur un baſſin de bois peint & verniſſé, mettant ſur un bout du *pain* un carteron de *fromage*, & à côté du *pain* deux porcelaines, l'une de *lait aigre caillé*, l'autre de ce *lait aigre caillé*, delayé dans de l'eau, qui ſert de *boiſſon*, & quelques *fruits*, ſur tout du *Melon*. Si l'on a du monde avec ſoi, on ſert à chacun un baſſin garni de même. Le *fromage* en *Perſe* ne ſe fait pas en maſſes ſolides. On le garde dans des peaux de chevre, comme nous faiſons le *beurre* dans nos pots, & on le coupe, & on le ſert preſque en pouſſiere. On mêle d'ordinaire dans le *lait aigre*, & ſur tout durant les ſaiſons chaudes, du *Fenouil*, de la *graine de Terebinthe*, & quelquefois de petites *racines*, qui ont le goût de *cardon*. On ſert le *lait à la glace*, de même que l'*eau* qu'on donne à boire après qu'on a mangé : & c'eſt là le *diné* des gens du commun. Chez les gens plus éminens, on ſert, outre ces *mets* legers, du *Reſiné*, ou *Vin cuit*, du *Paloudé*, qui eſt une ſorte d'*Amidon* cuit au *Sucre*, pluſieurs ſortes de *Fruits*, des *Confitures*, de petits *Biſcuits*, & quelquefois de petits *Pâtez*, ou quelques *viandes hachées* ; mais ce n'eſt gueres qu'aux Nôces, & en des Feſtins, qu'on donne de la *viande* le matin : & quand cela ſe fait, on ſert auſſi des *Potages* de divers gouts, avec de la *viande* dedans, coupée menue. Au reſte, perſonne ne ſe leve de ſa place pour aller ſe mettre à table. On ſert le *manger* devant chacun, au même endroit

droit où il eſt aſſis : & cela ſe pratique auſſi chez les Grands, comme chez les petits. On apporte ce *baſſin* devant vous à la place où vous êtes ſans *nape* & ſans *ſerviette*. On ne ſert de *nape* au dîné qu'aux Feſtins, à cauſe qu'on y ſert plus d'*aſſiettes*, & d'*écuelles*, ou *coupes*, qu'il n'en peut tenir ſur le *baſſin*, & à cauſe qu'il y a des *mets* qui engraiſſent.

Le *Souper* eſt compoſé de *Potages* avec de la *Viande* hachée mêlée de *pois* & d'autres *legumes*: & puis de *pilo*, qui eſt du *Ris* cuit avec de la *Viande*, & parce que ce *Ris* tient lieu de *Pain*, on ne donne guere à *Souper* que du *Pain* en feuille qui ſert d'*aſſiette* ou de *couvert*, excepté aux feſtins où l'on donne de trois à quatre ſortes de *Pain*.

On ſert à chacun deux ou trois de ces ſortes de *Pains* en feuille, & par deſſus une poignée d'*herbes* fortes pour ſervir de *Salade*. Quelquefois on donne auſſi une fort petite ſaliere, mais cela ſe fait en fort peu de lieux. On porte le *manger* à la bouche avec les doigts. On déchire auſſi la viande avec les doigts, on l'envelope de *Ris*, comme ſi l'on faiſoit une pelotte. On y met un peu de *Sel* avec le pouce, & on porte ce gros morceau à la bouche, qu'on avale ſans le macher comme nous faiſons le *Potage*. Cela ſe mange vîte, & eſt fort nourriſſant, & ainſi le *Repas* ne dure pas long-tems; d'autant plus qu'on parle fort rarement en mangeant. On ſert avec les *viandes* des *coupes* de *ſorbets*, avec une *cueillere* de bois, chacune longue d'un pied comme je l'ai dit, afin de la porter plus facilement à la bouche. C'eſt-là la *boiſſon* du *ſouper*. On n'en donne point d'autre durant le Repas. A la fin,

fin, on apporte à laver avec de l'*eau chaude* pour ſe dégraiſſer la main que chacun eſſuye à ſon mouchoir, & puis on donne de l'*eau à la glace* à qui en demande, ou bien du *ſorbet*.

Comme le *Pilo* eſt le grand *Mets* des *Perſans*, je rapporterai comment on l'aprête. C'eſt proprement du *Ris* cuit au *bouillon de viande*, ou au *beurre*, de maniére que les *grains* demeurent entiers, ſans ſe fendre, & ſans être auſſi ni ſecs ni durs, mais ſi bien cuits qu'en le mettant à la bouche, ou le preſſant des doigts, ils ſe mettent en paſte. On fait de ce *Pilo* de plus de vingt ſortes, au *Mouton*, à l'*Agneau*, aux *Poulets*. Le Commun l'aſſaiſonne & le fait ainſi. On fait cuire ſix ou ſept livres de *Mouton* en morceaux d'un carteron chacun, avec une *Poule* ou deux: & après on ôte tout le *bouillon*, & toute la *viande* de la *Marmite*: enſuite on prend du *beurre* qu'on met au fonds, & qu'on fait bien riſſoler: & on y jette une coûche de *Ris* qu'on fait épaiſſe d'un pouce. On met de l'*Oignon* coupé par tranches, des *Amendes* pelées & coupées en deux, des *Pois* ſecs frits à la poile, auſſi coupez en deux, de ce petit *Raiſin*, nommé *Kik-miche*, qui n'a point de pepin, du *Poivre* entier, du *Girofle*, de la *Canelle*, du *Cardamome* pour ſervir d'aſſaiſonnement: par deſſus cela on met la viande & puis on remplit la Marmite de Ris, & on y jette du *bouillon*, juſqu'à ce qu'il ſurnage. Le *Ris* cuit en un quart d'heure, & lors qu'il eſt cuit & ſec tout le *bouillon* étant conſommé, on fait fondre du *beurre* tout bouillant, on le jette ſur ce *Ris*: après on couvre bien la *Marmite* avec un linge mouillé d'eau chaude deſſous le

le couvercle, pour tenir le *Ris* humide & on le laiſſe mitonner ainſi, & puis on le dreſſe. Comme le *beurre* eſt le principal *ingredient* du *Pilo*, on prend le meilleur pour cela & on le cherche avec ſoin. Le *Beurre* en *Perſe* ſe fait de *lait de Vache*, mêlé de *lait de brebis*, qu'on eſtime beaucoup meilleur qu'aucun. On n'a point en ce païs-là l'uſage du *Beurre frais*, & on n'en mange point ſur le *Pain*. On le garde liquide dans des *outres* comme l'huile gelée; il en a preſque la couleur. Il s'en trouve qui a une ſenteur de *Violette*, & d'autre *Parfum* qui eſt fort agréable, ce qui donne grande envie d'en manger. On aſſaiſonne les autres *Pilo*, les uns de *fenouil* haché menu; d'autres de *jus de Ceriſes*, ou de *Meures*, ou de *Grenades*; d'autres de *Sucres* & de *Saffran*; d'autres de *Tamarins*. L'on en fait de *Ris* ſec, qu'on couvre de *viande* hachée, ou d'*Aumelettes*, ou d'*Oeufs* pochez ſur l'*Oignon* frit, ou ſur des *Laituës* frittes, ou de *Poiſſon* frais ou ſalé, & de diverſes autres façons. Et le *Pilo* eſt toûjours un manger délicat. Un des plus délicieux qu'on faſſe, eſt celui qui ſe cuit ſous la *broche*, la graiſſe d'*Aigneau*, ou de *Chevreau*, & de *Poules* tombant peu à peu ſur le *Ris*, l'imbibe, & lui donne un goût très-agréable. Pour le *Ris*, comme nous l'accommodons, reduit preſque en bouillie, les *Orientaux* ne l'aiment point. Ils le trouvent inſipide, c'eſt un manger de malade. On le leur fait cuire ainſi à l'*eau* ſimple avec des grains de *Poivre* entiers, & un peu de *Canelle*, comme je l'ai déja obſervé: & on leur donne ce potage à manger. Les Pois que j'ai dit qu'on met au *Pilo* ſont rotis,

&

& c'eſt un ragout que ces *Pois*, ſur tout quand ils ſont rotis avec le ſel. La maniére de les rotir eſt telle. On prend une Poile comme pour faire les *Confitures*, on l'emplit à demi de ſable fort fin, & on la met ſur un petit feu. Quand le ſable eſt brulant, on met les Pois dedans & on les remuë: & comme le ſable eſt plus peſant les pois ſont toûjours au deſſus & ſe rotiſſent, ſans alterer leur forme, ni leur couleur. On rotit ainſi les *Amandes*, les *Graines* qu'on appelle les *ſemences froides*, & les *Piſtaches*, & après on les paſſe dans du ſel à la *Poile*, & ainſi on leur donne une autre teinture qui rend ces *Fruits* fort agréables, & appetiſſans.

Le menu peuple ne fait point de *cuiſine* chez ſoi, ſur tout au païs où le bois eſt rare, comme à *Iſpahan*, & en beaucoup d'autres endroits; mais dès qu'ils ont fermé leurs boutiques ils vont aux gargottes, ou *cuiſines* publiques achetter du *Pilo*, & ce qu'ils veulent pour leur *ſoupé*. Il y a par toute la ville un nombre infini de ces *cuiſines*, dont chacune ne vend que d'une ſorte de *Mets*. Leur *cuiſine* eſt en façon de *Boutique*. Vous voyez ſur le devant deux ou trois *chauderons*, de vingt ſix à trente pouces de diametre, ſur des *fourneaux*: & au derriere de la *Boutique*, qui eſt ſéparé d'un *Rideau*, une ou deux petites *Eſtrades*, ou *Perrons*, élevez de trois pieds, couverts de *Tapis*, où l'on s'aſſied pour manger. Le *feu* de ces *fourneaux* eſt rarement fait de *bois* ou de *charbon*, à cauſe que cette matiere eſt trop chere dans la plus grande partie de la *Perſe*. Il eſt fait de *bruiere*, avec des *feuilles ſeiches*. Le commun peuple ſe ſert

par

pareillement d'une maniére de *Tourbe* faite de fiente d'animal & de terre mêlez enſemble, que les païſans qui les font, & qui s'en ſervent beaucoup, apportent vendre à la ville. Quand la *viande* eſt cuite, on la garde chaude, en mettant ſur la ſuperficie de la *Marmite* une ou deux *Meches*, ſelon ſa grandeur, comme dans une *lampe*. On allume ces mêches, & elles ſe nourriſſent de la graiſſe de la Marmite. Cela eſt fort dégoutant la premiére fois qu'on le voit, mais on s'y habituë avec le temps. On peut juger que ces *Cuiſiniers*, travaillant à ſi peu de fraix, donnent à *manger* à bon marché.

Ce que j'ai fort admiré dans le vivre des *Perſans*, outre leur *ſobrieté*, c'eſt leur *hoſpitalité*. Quand on ſert à *manger*, bien loin de fermer la porte, on donne à manger à tout le monde qui ſe trouve au logis, & qui y ſurvient, & ſouvent aux Valets qui tiennent le cheval à la porte. Quelque nombre de gens qui ſe trouve à l'heure du *diner* ou du *ſouper*, cela ne fait point de peine. Comme on *mange* peu, il y en a toûjours aſſez. Les *Perſans* diſent à la loüange de l'*hoſpitalité*, *qu'Abraham ne mangeoit jamais ſans hôte*, & que cette heureuſe rencontre des trois *Anges*, dont il eſt parlé dans l'*Ecriture*, lui arriva un jour que n'étant encore venu perſonne à l'heure du *diner*, il ſortit de ſon pavillon pour voir s'il ne paſſeroit point quelqu'un de ſa connoiſſance, ou qui fût digne d'être invité. Auſſi on *mange* tout chez eux, comme je l'ai obſervé, ſans garder jamais rien pour une autrefois, & on donne le reſte aux pauvres, s'il y en a.

Les

Les *Perſans*, qui ſont un peu à leur aiſe, ne *mangent* point d'ordinaire les *entrailles*, ni les *pieds*, ou la *tête* des *Animaux*. Le cœur leur bondit contre. C'eſt le plus pauvre peuple qui les *mange*, les achettant tout aprêtez à des *Boutiques* où on ne fait cuire autre choſe. On appelle les *Cuiſiniers*, qui les aprêtent *Guende-paikon*, c'eſt-à-dire, *Cuiſiniers des pieces pourries.* Mais ce nom ſeroit bien mieux donné à une ſorte de *Cuiſiniers*, qui mettent en ragout la viande qui ſent, & qu'on a déja miſe en trois ou quatre ſauſſes differentes, ſans la pouvoir vendre. Ces *Cuiſiniers*-là la hachent, & l'aſſaiſonnent d'*herbes* & de *jus aigres.* Ils appellent ces *hachis ach truch*, c'eſt-à-dire la *ſoupe aigrelette.* Ils font auſſi une autre ſorte de *conſommé*, où la *chair* eſt comme diſſoute en bouillie, ou en pâte liquide. Les *Armeniens* ſur tout, en ſont fort friands, quoi que ce *conſommé* ſoit fait quelquefois de *chair* de *cheval*, de *chameau* & d'*âne.* On dit même, qu'on ne le peut faire d'autres *chairs*, parce que les autres *chairs* ne ſont pas aſſez ſolides. Entre les *Mets* excellents, il y a une ſorte de *conſommé* qu'on appelle *Bourani*, nom qu'on dit qui vient d'une fille d'*Almaimon*, *Caliphe de Babylone*, qui l'inventa. Il eſt fait de *volailles* & d'*Orge mondé* reduits en *bouillie*, avec diverſes ſortes d'*herbes.*

Pour dire quelque choſe de leur *Roti*, celui des *groſſes viandes* eſt fait au *four*, ou à la *poile:* & j'obſerverai d'abord, qu'ils ont une maniére de *Rotir* à la *poile* des *Moutons* entiers, des *Agneaux* & des *Chevreaux* dans leur propre jus, qui ſont fort excellens. Leur

Roti

Roti au *four* ſe fait ainſi. J'ai dit que leurs *fours* ſont des foſſes en terre. Ils ſuſpendent un *Mouton*, ou un *Agneau* tout entier dans le *four*, pendu par le cou à une *broche* de fer, qui eſt ſur la bouche du *four*, mettant deſſous une *terrine* de terre qui ſert de *Lichefritte*. La *bête* s'y cuit également de tous côtez, ſans ſe brûler. Les *poiles* dans leſquelles on fait *Rotir* reſſemblent aux *poiles* à confire; & toute cette ſorte de *Roti* a fort bon goût. Les *Armeniens* ont une maniére de faire *rotir* des *Moutons* & des *Agneaux*, dans la *braiſe* en leur propre peau, comme des *Marrons*. Quand le *Mouton* eſt habillé, ils le remettent en ſa peau, qu'ils couſent bien, & puis ils le mettent dans la *braiſe*, & l'en couvrent. Le *Mouton* eſt toute une nuit à cuire, & n'eſt pas fort bon quand il eſt cuit.

Pour ce qui eſt du *Roti* fait à la *broche*, il eſt ſec, & ne vaut rien: auſſi ne *rotiſſent*-ils gueres de groſſes piéces de cette maniére, leurs *chairs* n'étant pas aſſez pleines de ſuc pour y être miſes. Leur *Roti* ordinaire eſt fait de petits morceaux de *Mouton*, ou d'*Agneau*, trempez dans le *vinaigre*, le *ſel*, & l'*oignon*, embrochez comme des *Allouettes*. C'eſt le plus excellent de leurs *Ragouts*, que ce petit *Roti*, & c'eſt ce qu'ils *Rotiſſent* d'ordinaire à la *broche*.

Je ne parlerai point ici des *Feſtins* des *Perſans*, en ayant décrit pluſieurs dans tout le cours de cet Ouvrage; je dirai ſeulement que ceux qui ſe font chez le Roi, ſont d'ordinaire à une heure après midi, au lieu que ceux qui ſe font chez le reſte du monde, ne ſont qu'à *ſouper*. Mais cependant les invitez ne

laiſſent pas de venir dès neuf à dix heures du matin, & d'ordinaire ils s'excuſent en entrant d'être venus ſi tard, en rejettant la faute ſur quelque affaire ſurvenuë. C'eſt que les *Feſtins* durent tout le jour en *Orient*, ſe paſſant à prendre du *Tabac*, à diſcourir, à dormir après le *diner*, à prier Dieu enſemble, à lire, ou à ouïr lire, à reciter des vers, & à entendre de belles voix qui chantent, en une maniére de plein chant, les actions des anciens Rois de *Perſe* dans des *Poëmes heroiques*, comme celui d'*Homere*. Les gens graves s'en tiennent-là, & ne donnent pas d'autre divertiſſement : mais les Cavaliers, & gens d'épée, font venir des bandes de *Danſeuſes*, qui repréſentent en danſant & en chantant des maniéres d'*Opera*, où tout tend à exciter à l'amour, & où, vers la fin, on repréſente les plaiſirs de l'amour d'une maniére beaucoup trop libre. Ces *Baladines* ſont des *Courtiſanes*, qui font ce qu'on veut pour de l'argent. Chacune méne ſa ſervante avec elle; & celles qui ne ſont pas en état d'être touchées, à cauſe de ce qui arrive aux femmes tous les mois, portent un *calleçon* de taffetas noir. C'eſt afin qu'on ne penſe pas à elles, & ſur tout qu'on ne les touche pas, parce qu'elles ſont dans l'état de la ſouillure légale: & alors on les fait manger à part. Quand on ſert le *ſouper*, on met les grands *plats* devant le principal convié: & après, le maître du logis le regarde, & lui dit, à demi bas, & avec des ſignes: *Monſieur c'eſt à vous d'en diſpoſer*. Il répond par les mêmes ſignes, *qu'il deſire que ce ſoit pour toute l'aſſemblée*. J'obſerverai encore deux choſes ſur ce ſujet. La premiere, qu'aux Feſtins

Feſtins c'eſt le Fils ou le Parent du logis qui fait l'office de Maître d'hôtel, & qui ſert. La ſeconde, que les enfans du logis ne s'aſſeient jamais au Feſtin que quand ils ſont mariez; ce qui arrive d'ordinaire avant vingt ans. Les *Perſans* appellent les Feſtins, *Megeles*, c'eſt-à-dire, *aſſemblée.*

On uſe beaucoup de *glace* en *Perſe*, comme je l'ai obſervé. L'Eté, ſur tout, chacun boit à la *glace*; mais ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'encore qu'à *Iſpahan*, & même à *Tauris*, qui eſt plus Septentrional, le froid ſoit ſec & penetrant, plus qu'en aucun endroit de *France*, ou d'*Angleterre*, la plûpart des gens boivent à la *glace* l'Hiver, comme l'Eté. La *glace* ſe vend ſur les dehors de la ville, en des lieux découverts; & voici comme ils font. Ils ouvrent une profonde foſſe à fonds de cave, expoſée au Nord; & au devant, ils font des carrez profonds de ſeize à vingt pouces, comme autant de petits baſſins. Ils les rempliſſent d'eau le ſoir, lors qu'il commence à gêler, & le matin que tout eſt pris, ils le caſſent & mettent en piéces, avec des rateaux, & mettent tous ces morceaux enſemble dans la foſſe, où ils les caſſent de nouveau en petits morceaux le mieux qu'ils peuvent; car plus la *glace* eſt concaſſée, mieux elle prend. Puis on remplit de nouvelle eau ces carrez, comme le jour auparavant, & le ſoir on va arrouſer avec des callebaſſes emmanchées ces *glaçons*, qui ſont concaſſez dans la foſſe, afin qu'ils prennent mieux enſemble. En moins de huit jours de ce travail continué, on a des *glaçons* épais de cinq à ſix pieds, & alors on amaſſe de nuit le commun peuple du quartier,

qui, avec de grands cris de joye, avec des feux allumez ſur le bord du foſſé, & aux ſons des inſtrumens pour les animer, deſcendent dans le foſſé, tirent l'une ſur l'autre ces maſſes de *glace*, qu'ils appellent *codrouc*, comme qui diroit *baſe*, ou *fondement*, & jettent de l'eau entre deux pour les faire prendre enſemble. Il arrive en ſix ſemaines de tems qu'une *glaciere* d'une toiſe, & plus, de profondeur, longue & large comme on voudra, eſt toute remplie de *glace* juſqu'au haut. La neige interrompt fort l'ouvrage, & donne bien de la peine ; mais dès qu'elle ſurvient, on la jette & on la balie avec ſoin, parce qu'en ſe fondant elle fondroit auſſi la *glace*. Quand la *glaciere* eſt remplie, on la couvre d'une ſorte de jong marin, qu'on appelle *bizour*, qui ſe trouve en *Perſe* ſur le bord des eaux. L'Eté, quand on va ouvrir la *glaciere*, c'eſt une autre fête pour le quartier. On vend la *glace* par charge d'âne, dix-huit ſols la charge, qui eſt faite de deux quartiers de *glace*, chacun de ſoixante livres peſant. C'eſt environ deux deniers la livre. Les morceaux & retailles de ces piéces de *glaces*, ſont pour le peuple du quartier qui a aidé à travailler, & chacun vient le matin en prendre ſa proviſion ; ce qu'il y a de plus remarquable & de plus agréable dans leur *glace*, c'eſt la beauté & la netteté. Vous n'y voyez pas la moindre ſaleté ni obſcurité. L'eau de roche n'eſt pas plus claire, ni plus tranſparente. On conſerve auſſi de la *neige* dans les lieux où on le peut faire commodément, quoi qu'il y ait de la *glace* en abondance, ce qui ſe fait par délicateſſe ; parce qu'ils trouvent la *boiſſon* plus

plus agréable à la *neige* qu'à la *glace*, & ſur tout le *Sorbet*.

CHAPITRE XVI.

Des Liqueurs douces & fortes.

ON ne boit d'ordinaire que de l'*eau* & du *Caffé* en *Perſe*. Le régal pour la *boiſſon* eſt le *Sorbet*, & les *Eaux de fruits* & de *fleurs*. Ils font admirablement bien le *Sorbet* de *Citron*, de *Mûres*, de *Ceriſes*, de *Grenades*. Ils uſent beaucoup d'*Eau de ſaule brun*, faite des boutons que l'arbre produit au Printems, dont on donne aux malades tant qu'ils veulent, & ſur tout aux febricitans, & des autres *Eaux* auſſi à leur gré ; il n'y a rien de plus rafraichiſſant. Ils boivent auſſi de l'*Eau-roſe* mêlée d'*eau*. L'*Eau-roſe* eſt fort agréable en *Perſe*. Elle ne ſent point la *drogue*, comme chez nous, ſoit parce qu'elle eſt diſtillée ſans *eau*, au contraire de la nôtre, ſoit par la nature de la *fleur*. L'on en tranſporte dans tout l'*Orient*, & l'on en charge des vaiſſeaux entiers pour les *Indes*. On la tire fort aiſément en cette maniere : Ils mettent les *Roſes* dans une grande *chaudiere*, & prennent pour *recipient* une autre grande *chaudiere*, miſe en terre, & remplie d'*eau*, couverte d'un couvercle de bois, qu'ils luttent bien avec le marc des *Roſes*. Le tuyau, qui paſſe de l'une à l'autre, n'eſt qu'une cane ſeiche. Ils mettent ſur trois livres de *Roſes* deux livres d'*eau*, & ils en tirent deux livres & demi d'*Eau-roſe*. Ils tirent auſſi un *Eſprit* excellent de l'*Eau de ſaule*, qui ſert aux parfums, & à ſe frotter le corps, &

une *Eſſence de Roſes*, dont ils tirent un carteron d'une livre de *Roſes*. Ils tirent de plus une *Huile de Roſe*, qu'ils appellent *Atre*, qui eſt une merveilleuſe *Quinte-eſſence*, pour ainſi dire, & qui eſt fort chere ; car de quarante livres peſant d'*Eſſence d'Eau-roſe*, on tire à peine une demie dragme de cette *Huile*. On met pour cela l'*Eſſence de Roſe* vingt-quatre heures à l'air dans une pleine cuve, où il vient à la fin ſur la ſuperficie une graiſſe de couleur brune, qui eſt cette *Huile*, laquelle on ramaſſe avec une paille. Les *Perſans* préférent ſon odeur à celle de l'*Ambre-gris* préparé : & les *Indiens* auſſi, qui l'appellent *Rougangulab*, c'eſt-à-dire, *Beurre*, ou *Huile d'Eau-roſe*. Elle eſt auſſi bien plus chere que l'*Ambre-gris*, & beaucoup plus rare. L'once en vaut quelquefois juſqu'à deux cens écus aux *Indes*.

Pour ce qui eſt du *Caffé*, c'eſt un *breuvage* trop connu pour en parler. J'ai rapporté dans mon *Voyage de Paris à Iſpahan* quels ſont ſes effets. J'y renvoye donc le Lecteur, ou plûtôt j'aime mieux le renvoyer à un petit Traité, intitulé, *du Thé, du Caffé, & du Chocolat*, compoſé par un de mes illuſtres, & plus intimes amis, Mr. *du Four*, de Lion, homme qui fait honneur à la profeſſion du commerce, par ſon application aux belles connoiſſances, & particuliérement à celles qui regardent l'*Orient* : & par un autre excellent Ouvrage qu'il a donné au public, ſous le titre d'*Inſtruction d'un Pere à un Fils* ; mais comme je n'ai point encore parlé des *maiſons* où l'on va boire le *Caffé* en *Perſe*, je dirai ici comment elles ſont faites.

Ces *maiſons*, qui ſont de grands *ſalons* ſpacieux

cieux & élevez, de differentes figures, ſont d'ordinaire les plus beaux endroits des villes, parce que ce ſont les rendez-vous & les lieux de divertiſſement des habitans. Il y en a pluſieurs où l'on voit des baſſins d'eau au milieu, ſur tout dans les grandes villes. Ces *ſalons* ont à l'entour des *eſtrades* ou *corridors* d'environ trois pieds de haut, & trois à quatre pieds de profondeur, plus ou moins, ſelon la grandeur du lieu, faits de maſſonnerie, ou de charpente, pour s'aſſeoir deſſus, à la maniére *Orientale*. On les ouvre dès le point du jour; & c'eſt alors, & vers le ſoir, qu'il y a le plus de compagnie. On y boit le *Caffé*, fort proprement ſervi, fort vîte, & avec grand reſpect. On y fait converſation; car c'eſt là où l'on débite les nouvelles, & où les politiques critiquent le Gouvernement en toute liberté, & ſans en être inquietez: le Gouvernement ne ſe mettant pas en peine de ce que le monde dit. On y joue à ces *jeux* innocens dont j'ai parlé, qui reſſemblent au *damier*, à la *marelle*, & aux *échets*: & outre cela, il y a des recits en vers & en proſe, que des *Molla*, ou des *Derviches*, ou des *Poëtes*, font tour à tour. Les diſcours des *Molla*, ou des *Derviches*, ſont des leçons de Morale, & comme nos Sermons; mais ce n'eſt point un ſcandale de n'y être point attentif. On n'oblige perſonne à quitter ſon jeu ou ſa converſation pour cela. Un *Molla* ſe met debout au milieu, ou à un bout du *Cahué kahné*, & commence à prêcher à haute voix: ou bien un *Derviche* entre tout d'un coup, & apoſtrophe la compagnie ſur la vanité du monde, de ſes biens & de ſes honneurs. Il y arrive ſou-

vent que deux ou trois perſonnes parleront en même tems, l'un à un bout, l'autre à l'autre ; & quelquefois l'un ſera *Predicateur*, & l'autre un *Faiſeur de contes :* enfin, il y a là-deſſus la plus grande liberté du monde. L'homme ſerieux n'oſeroit rien dire au plaiſant : chacun fait ſa harangue, & écoute qui veut. Les diſcours finiſſent d'ordinaire en diſant : *C'eſt aſſez préché, allez au nom de Dieu faire vos affaires.* Puis ceux qui ont fait de tels diſcours, demandent quelque choſe aux aſſiſtans, ce qu'ils font fort modeſtement, & ſans importunité ; car s'ils en uſoient autrement le *Maître du Cahué* ne les laiſſeroit plus rentrer, ainſi donne qui veut. Ces *maiſons* étoient autrefois des lieux fort infames. On y étoit ſervi & entretenu par de beaux garçons *Georgiens*, âgez de dix ans juſqu'à ſeize, habillez d'une maniére laſcive, avec des cheveux treſſez comme les filles. On les y faiſoit danſer, & repréſenter & dire mille choſes impudiques, pour exciter les ſpectateurs, qui ſe faiſoient mener ces garçons chacun où il vouloit ; & c'étoit à qui auroit les plus beaux & les plus engageans ; de maniére que ces *maiſons de Caffé* étoient de vrayes boutiques de *Sodomie*, ce qui cauſoit bien de l'horreur aux gens ſages & aux vertueux. *Caliphe Sultan*, Premier Miniſtre d'*Abas ſecond*, l'an 50. du ſiécle paſſé, porta le Roi, tout débauché qu'il étoit lui-même, à abolir cette pratique abominable, ce qu'il fit : & depuis on n'a rien vû de pareil en ces lieux-là.

Le *Vin* & les *Liqueurs enyvrantes* ſont défendues aux *Mahometans* ; cependant il n'y a preſque perſonne qui ne boive de quelque

Li-

Liqueur ſorte. Les gens de Cour, les Cavaliers, & les débauchez boivent du *Vin* ; & comme ils le prennent tous comme un remede contre l'ennui, & que les uns veulent qu'il les aſſoupiſſe, & les autres qu'il les échaufe & les mette en belle humeur, il leur faut du plus fort & violent, & s'ils ne ſe ſentent pas bien-tôt yvres, ils diſent, *Quel vin eſt cela? Damagne dared? il ne cauſe pas de joye.* Cependant, comme ils ne ſont pas accoûtumez à boire du *Vin*, ils le boivent en rechignant comme on prend une médecine, & dès qu'ils ſont échaufez ils trouvent le *Vin* trop foible, il leur faut de l'*Eau de vie*, & la plus violente eſt la meilleure.

On fait du *Vin* par toute la *Perſe*, hormis dans les lieux où il n'y a perſonne à qui il ſoit permis d'en boire, comme aux Païs où il n'habite ni *Chrétiens*, ni *Juifs*, ni *Guebres*, qui ſont les *Perſans Payens*. On fait le *Vin* excellent par tout où les gens s'entendent un peu à le faire. L'uſage en eſt défendu par la *Loi Mahometane*, comme je viens de le dire. La tolerance qu'on a là-deſſus dépend de l'humeur du Souverain, & du caprice, ou de l'avarice des Gouverneurs ; & c'eſt ce qui empêche qu'on n'apprenne bien à faire le *Vin*, & qu'on n'ait les inſtrumens propres. Le meilleur ſe fait en *Georgie*, en *Armenie*, en *Medie*, en l'*Hyrcanie* Orientale, à *Chiras*, à *Yeſd*, ville Capitale de la *Caramanie*. Le *Vin* d'*Iſpahan* étoit le pire de tous, avant que les *Europeans* délicats ſe mêlaſſent de le faire ; ce qui eſt arrivé depuis quinze à vingt ans. On le faiſoit de ce petit *Raiſin* doux qui n'a point de pepins, & il étoit très-fumeux, rude

à boire, & froid à l'eſtomach, diſoit-on. Les *Armeniens* imitent les *Francs*, & le mêlent avec de gros *Raiſin*, de quoi ils font de fort bon *Vin*, & qui porte fort bien l'*eau*. Ils ne gardent pas le *Vin* dans des tonneaux, comme nous; cela ne vaudroit rien en *Perſe*. La ſeichereſſe de l'air les ouvriroit, & le *Vin* en ſortiroit; mais en des *jarres*, ou *pitarres*, qui ſont des *urnes* hautes de quatre pieds, qui ont la figure ovale, comme un œuf, & qui tiennent communément deux cens cinquante à trois cens pintes. Il s'en trouve qui tiennent plus d'un muid. Les unes ſont verniſſées en dedans: les autres ſont toute unies; mais celles-ci ont une couche d'une drogue faite de graiſſe de mouton purifiée, pour empêcher que la terre ne boive le *Vin*. On garde ces *jarres* dans la cave, au fraix, comme nous faiſons nos tonneaux, & même on enterre juſqu'au haut celles qu'on veut boire les derniéres. J'ai ouï dire qu'on a en *France*, dans la Province de *Poitou*, de ces *jarres* ou *pitarres*, qu'on appelle *pones*. Les *Perſans* les appellent *komr*, mot *Arabe*, qui veut dire *vin*, & qui vient d'un verbe qui ſignifie *mêler*, parce que le *vin* mêle & confond l'entendement. Les *Arabes* donnent en revenche un nom honorable à la *Vigne*, ils l'appellent *Keram*, c'eſt-à-dire, *liberal*, parce que le jus qui en ſort porte à la *liberalité*, & aux belles actions. Le *Vin* ſe conſerve long-tems dans ces vaiſſeaux, mais on ne ſauroit dire combien il s'y pourroit garder, parce qu'on n'y en garde pas longues années, par la crainte des *Mahometans*, qui, quand il leur en prend envie, font briſer les vaſes de *Vin* par tout, ſans diſtinction;

tion ; mais, ſi l'on en croit *Strabon*, le *Vin* ſe conſerve dans ces vaſes, durant trois generations, ce qui eſt dire en quelque maniére à perpetuité. On le tranſporte communément en bouteilles, & en des *outres* poiſſez : & quand l'*outre* eſt bon le *Vin* ne ſe gâte point du tout, & ne prend point du goût de l'*outre*. Comme les *Mahometans* trouvent que le *Vin* le plus fort eſt le meilleur, ainſi que je l'ai obſervé, on met dans celui qu'on fait pour leur vendre de la *noix vomique*, du *chenevis*, & de la *chaux*, afin de le rendre fumeux & plus enyvrant.

Pour les gens graves, qui s'abſtiennent du *Vin* comme défendu & illicite de ſoi, quand même on n'en prendroit qu'une goute, ils s'échaufent & ſe mettent en humeur avec le *Pavot*, quoi qu'il enyvre beaucoup plus fort, & plus funeſtement que le *vin*. On fait divers aprêts, de cette drogue, apportée premierement dans l'uſage en faveur des gens éminentes en dignité, pour temperer l'inquietude des grandes affaires. Le premier eſt le ſuc même de *Pavot*, qu'ils prennent en pillules, qu'ils appellent *achem begui*. On commence par en prendre gros comme la tête d'une épingle, puis ſucceſſivement, & par degrez, juſqu'à la groſſeur d'un poids, & on s'en tient-là, parce que d'en prendre davantage, ce ſeroit ſe donner la mort. Cette drogue eſt aſſez connuë en nos païs. Elle eſt narcotique au ſouverain degré, & un vrai poiſon. Les *Perſans* trouvent qu'elle produit dans le cerveau des viſions agréables, & une maniere d'enchantement. Ceux qui en ont pris, commencent à en ſentir l'éfet au bout

d'une heure. Ils deviennent gais: après ils paſment de rire, & ils font & diſent en ſuite mille extravagances, comme des bouffons, & des plaiſans; & cela arrive particulierement à ceux qui ont l'eſprit tourné à la plaiſanterie; l'operation de cette méchante drogue eſt plus ou moins longue à proportion de la doſe, mais d'ordinaire elle dure quatre à cinq heures, non pas à la verité de la même force. Après l'operation, le corps devient froid, morne, & ſtupide, & demeure en cet état languiſſant & aſſoupi, juſqu'à ce qu'on reprenne une autre pilule. Un Superieur des *Miſſionnaires Carmes d'Iſpahan*, nommé le P. *Ange de St. Joſeph*, homme éclairé dans la *Medecine*, comme en beaucoup de *Sciences*, voulant connoître plus particulierement l'éfet de ce jus tant renommé, en prit une pillule du tems que j'étois en cette ville. Il nous contoit après qu'il s'en trouvoit forcé de rire, & de dire malgré lui force ſottiſes; qu'il voyoit des fantômes & mille chimeres lui paſſer devant les yeux, qui lui paroiſſoient groteſques & le divertiſſoient merveilleuſement, à ce qu'il nous aſſuroit, de quoi il ne ſentit point de mal en ſuite. Mais pour peu qu'on s'habitue à ces pillules de *Pavot*, on ne s'en peut plus paſſer, & ſi l'on eſt un jour ſans en prendre, il y paroît & ſur le viſage & à tout le Corps, qui tombe en une langueur qui fait pitié. C'eſt bien pis pour ceux en qui l'habitude de ce poiſon eſt inveterée; car l'abſtinence leur en devient mortelle. Sur quoi on rapporte qu'un homme qui y étoit fort accoûtumé depuis longues années, étant allé ſe promener à cinq lieuës ſeulement de ſon logis

gis ſans prendre ſa boëte de pillules, l'heure ordinaire d'en prendre étant venue & ne trouvant point ſa boëte ſur ſoi, il monta à cheval & ſe mit à courir au galop pour arriver plus vite au logis, mais la force lui manqua à michemin, & il mourut. Le *Gouvernement* a taché pluſieurs fois d'empêcher l'uſage de cette Drogue, à cauſe de ſes funeſtes effets dont tout le Royaume ſe ſentoit, mais on n'en a jamais pû venir à bout, car c'eſt une inclination ſi génerale, que de dix perſonnes à peine en trouvera-t-on une exempte de cette méchante habitude. Il en faut pourtant excepter ceux qui boivent du *vin*. On dit qu'il n'y a que le *vin* qui puiſſe ſuppléer l'*Opium*, lors qu'on y eſt accoûtumé ; c'eſt pourquoi lors qu'on veut deshabituer quelqu'un de cette funeſte drogue, on lui ordonne le *vin* ; mais comme d'ordinaire cela ne ſatisfait pas ces gens, parce que le *vin* n'eſt pas d'une auſſi forte operation, il faut qu'ils reviennent à la drogue, & ils diſent que ſans cela ils n'auroient point de plaiſir au monde : & qu'ils aimeroient mieux en ſortir. Il eſt fort certain que ſi l'on vouloit quitter l'*opium* tout d'un coup, on mourroit. Ceux qui y ſont adonnez ne parviennent jamais à une grande vieilleſſe, & outre qu'ils ſont dès l'âge de cinquante ans incommodez de douleurs dans les nerfs, & dans les os, nées de la malignité de ce poiſon lent, ils ont encore l'eſprit ſi languiſſant qu'ils n'oſent ſe montrer que quand la drogue les agite. Les gens qui veulent ſe faire mourir en prennent un morceau gros comme le pouce, & avalent un verre de *vinaigre* par deſſus. Il n'y a point moyen de ſau-

ver un homme après cela; nul contrepoiſon n'y ſert. On en meurt ſans peine, & en riant. C'eſt auſſi la menace ordinaire que font les gens qu'on pouſſe à bout. *Je prendrai de l'Afium*; ce mot d'*Afium*, que les *Perſans* donnent à cette drogue, & dont nous avons fait celui d'*Opium*, ſignifie dans ſon origine, *affoibli de ſens*, parce que l'uſage immoderé de ce ſuc affoiblit l'*eſprit* & les *ſens*. On l'appelle auſſi *Teriac*, qui veut dire *cordial*, & ceux qui en prennent *Teriaki*, ce qui eſt une injure en *Perſe*, comme chez nous celle d'*yvrogne*.

2. Il y a la *Décoction* de la *Coque* & de la *graine de Pavot*, qu'on nomme *Cocquenar*, dont il y a des *Cabarets* dans toutes les villes, comme de *Caffé*. C'eſt un grand Divertiſſement de ſe trouver parmi ceux qui en prennent dans ces *cabarets*, & de les bien obſerver, avant qu'ils ayent pris la doſe, avant qu'elle opere, & lors qu'elle opere. Quand ils entrent au *cabaret*, ils ſont mornes, défaits, & languiſſans. Peu après qu'ils ont pris deux ou trois *taſſes de ce breuvage*, ils ſont hargneux, & comme enragez, tout leur déplait, ils rebutent tout, & s'entrequerellent: mais dans la ſuitte de l'operation, ils font la paix, & chacun s'abandonnant à ſa paſſion dominante, l'amoureux de naturel conte des douceurs à ſon idole; un autre demi-endormi rit ſous cape; un autre fait le rodomont; un autre fait des contes ridicules, en un mot, on croiroit alors ſe trouver dans un vrai hôpital de fous. Une eſpece d'aſſoupiſſement & de ſtupidité, ſuit cette gayeté inégale & deſordonnée; mais les *Perſans*, bien loin de

la

la traitter comme elle merite, l'appellent une extaſe, & ſoûtiennent qu'il y a quelque choſe de ſurnaturel & de divin en cet état-là. Dès que l'effet de la *Décoction* diminuë, chacun ſort & ſe retire chez ſoi.

3. Il y a l'*infuſion* de la *graine de Pavot*, avec celle de *chenevis*, *de chanvre*, & de *noix vomique*. Cette *Infuſion*, qu'on appelle *bueng*, & *Pouſt*, eſt beaucoup plus forte que les autres. Elle jette, ſelon la doſe qu'on en prend, en une démence bouffonne & gaye, & en peu de tems elle hebette tout-à-fait; auſſi eſt-elle nommément interdite par la Religion. Les *Indiens* s'en ſervent communément ſur les *Criminels d'Etat*, à qui on ne veut pas ôter la vie, afin qu'elle leur ôte l'eſprit, & ſur les enfans du ſang royal, qu'ils veulent rendre incapables de regner. Ils diſent que cela eſt moins inhumain que de les faire mourir, comme en *Turquie*, ou de les aveugler comme en *Perſe*. Les *Yusbecs* ont trouvé l'invention de prendre de cette graine en fumée, mêlée parmi le *Tabac*; & ils en ont apporté la mode en *Perſe*. Elle n'eſt pas ſi nuiſible de cette ſorte.

Le *Bueng* des *Indes* eſt plus ſimple que celui dont je parle, mais il ne laiſſe pourtant pas d'avoir des effets auſſi funeſtes. Ce n'eſt que le *chanvre* tout pur, la graine, l'écorce & les feuilles broyées & infuſées enſemble ſans graine de *Pavot*. Souvent même on n'y met que les feuilles, & l'apprêt en eſt bien facile, car on ne fait que broyer la feuille en un mortier de bois avec un peu d'eau: & quand elle eſt pulveriſée, & l'eau épaiſſie, on la boit. Les *Mahometans* ſeuls en uſent, & certaines ſectes d'*Indiens*; les *Banjans* en tenant l'u-

l'uſage interdit, à cauſe de ſes malins effets ſur l'eſprit. Mais dans toutes les Sectes il n'y a que les gens de néant qui en boivent, particulierement les gueux & les mandians. Ceux-là ne manquent jamais d'en prendre une fois par jour, à moins qu'ils ne voyagent; car alors ils en prennent trois à quatre fois, la vertu de ce *breuvage* les rendant plus vigoureux & plus diſpos à marcher. Je viens de dire qu'il y a des *cabarets* en *Perſe* pour ce *breuvage*, comme pour le *caffé*; On n'y va gueres le matin, mais ſur les trois à quatre heures après midi, vous le voyez pleins de gens qui cherchent dans cet enivrement, une trêve à leurs ennuis, & une trêve à leur miſere. L'uſage en eſt mortel avec le tems, comme de l'*Opium*, mais il l'eſt en moins de tems dans les païs les plus froids, ſa qualité maligne y amortiſſant davantage les eſprits. L'uſage continuel que l'on en fait pâlit le teint, & affoiblit merveilleuſement le corps & l'eſprit; & quand l'operation eſt paſſée, la perſonne qui auparavant ne ceſſoit de rire, de plaiſanter, de ſe mouvoir, tombe de tout ſon haut, & reſſemble à un mourant. Une heure ou deux après, il revient à lui peu à peu. L'habitude de cette drogue eſt encore auſſi dangereuſe que de l'*Opium*, les gens qui ſont habituez à ce breuvage ne pouvant plus s'en paſſer, & en étant ſi dépendans qu'ils mourroient ſi on les en privoit.

La graine de *Chanvre* a plus de vertu que la feuille, & l'écorce en a plus auſſi. L'an 1678. que j'étois à *Surat*, deux Dames *Angloiſes* étant un jour à la fenêtre, virent un *fakir*, ou *Mendiant*, piler de cete feuille enyvrante. Il leur prit

prit envie d'en goûter, attirées par la couleur de cette drogue, qui eſt d'un beau verd, ou par un de ces appetits extravagants, qui prennent quelquefois aux femmes. Un de leurs ſerviteurs leur en aporta à chacune un petit verre, & pour corriger la force de la drogue il y mêla du ſucre & de la canelle pilée. Elles ſentirent au bout de trois ou quatre heures cette yvreſſe folle & plaiſante, que ce *breuvage* produit immanquablement. Elles rioient toûjours, elles vouloient danſer, & elles firent des contes extravagans juſqu'à ce que la drogue eût ceſſé d'operer.

Il y a une autre *Decoction enyvrante*, qui eſt auſſi interdite par la *Religion Mahometane*, & même plus que les autres, parce que ſon effet eſt encore plus nuiſible, & plus prompt que les *decoctions de Pavot*. Les *Perſans* l'appellent *Tchorié*. Elle eſt faite d'une fleur qui reſſemble à celle de *cheneviere*.

Le *vinaigre* de *Perſe* ne ſe fait pas de *vin*, car le *vin* y eſt interdit, mais de *Raiſin*, de *jus de Grenade*, d'*eau de Saule* & d'*eau de Palmier*, dans les lieux où cet arbre croît.

Je mets l'*huile* au nombre des *Liqueurs*. Il y en a de pluſieurs ſortes en *Perſe*. 1. Il y a celle d'*Olive*, qui eſt rare, à cauſe qu'on n'en fait que dans la Province d'*Hircanie*, & qui ne vaut pas grand' choſe, parce qu'on la fait mal, & qu'elle ſe gâte encore par le tranſport, dans lequel elle devient épaiſſe & noirâtre. Les *Oliviers* de cette Province ſont extraordinairement gros, ce qui vient de ce que le peuple en les plantant en met d'ordinaire trois à quatre joignant l'un l'autre, qui avec le tems s'uniſſent & ne font qu'une tige,

ce

ce qui eſt une induſtrie venue de *Meſopotamie*, où l'on plante ainſi divers petits *Oliviers* tordus enſemble, qui en croiſſant s'uniſſent & ne font qu'un arbre d'une groſſeur prodigieuſe. Les *Perſans* ne ſe ſoucient point d'*huile d'olive*, en ayant de pluſieurs autres ſortes très-aiſément & de fort bonne. La plus délicate eſt celle qu'ils appellent *ardé*, qui eſt fort douce, du plus beau jaune du monde & claire comme de l'eau. On la fait d'une graine dite *Koncheck*, dont la fleur eſt *Orangeatre*, & qu'on tient être le *ſaffran ſauvage*. L'*huile de Chirbac* eſt plus commune, mais elle n'eſt pas ſi bonne que celle d'*Ardé*, & elle devient forte en peu de jours. On la tire d'une graine nommée *gongeth*, que quelques uns croient être le *Seſame*. Outre ces *huiles* à manger, ils ont celles à brûler, qui ſont l'*huile de noix*, & l'*huile* d'une graine ſemblable à une petite feve que les *Perſans* appellent *Kechak*, & *Badingil*, qu'on dit être le *Ricinus* ou *Ricinum Americanum*, ou le *Palma Chriſti ſilici*. Ce nom de *Kechak*, que les *Perſans* lui donnent, eſt vrai ſemblablement le même nom que *Kiké*, qu'*Herodote* dit que les Egyptiens donnoient à la graine dont ils faiſoient cette ſorte d'*huile*, qu'il dit auſſi que les *Grecs* appelloient *Pria*. Toute l'*Aſie* eſt pleine de ce *faſeole*, lequel vient à une plante communément haute d'un pied, mais qui vient haute au double dans le terroir d'*Iſpahan*, où l'on en trouve des champs remplis. Sa couleur eſt le gris-blanc, tachettée de points & de traits noiratres, qui forment une feuille comme celle de *Perſil*. La peau de ce *faſeole* eſt déliée comme celle de la *noix* : & elle s'ouvre en deux com-

comme les autres *feves* & comme les *amandes*. *Dioſcoride*, & ſes *Commentateurs*, diſent, que cette graine croît ſur un arbre; mais c'eſt une grande erreur; de même que ce que quelques uns de nos livres de voyage nous diſent, qu'on en tire l'*huile* en la faiſant bouillir. On la tire au moulin qu'un cheval ou un bœuf fait tourner. Le Moulin eſt compoſé de deux meules plus petites que les nôtres, & qui n'ont que trois piez de diametre : celle de deſſus a un trou par où on jette ces feves, une à une, & celle de deſſous un petit tuyau ou canal, pour écouler la liqueur. Cette *huile* de *Ricinum* eſt épaiſſe & noiratre, & en la brulant, puante & pleine de fumée. Ce qui eſt, peut-être, la raiſon de ce que les *Portugais* l'appellent, *fleur d'Enfer*. Il n'y a que les pauvres gens qui s'en ſervent.

Enfin, on a en *Perſe* l'*huile de Naphte*, que nous appellons *larme de Maſtic*, dont les *Perſans* ſe ſervent à brûler, & dont ils ſe ſervent auſſi à la *Peinture* & dans le *Vernis*, comme nous faiſons. La meilleure vient de l'*Hyrcanie* & de la *Medie Septentrionale*, ſur le bord de la *Mer Caſpienne*. Cette liqueur diſtille des Rochers, claire & liquide, comme l'eau, & s'épaiſſit dans la ſuite, conſervant ſa blancheur plus ou moins, ſelon l'expoſition des rochers d'où elle ſort; car de ceux qui ſont expoſez au *couchant* & au *Nord*, l'*huile* en demeure toûjours blanche; au lieu que celle qui ſort des autres s'obſcurcit avec le tems.

CHAPITRE XVII.

Des Arts Mécaniques & Mêtiers.

AVant que de traiter des *Arts* & *Mêtiers*, chacun en détail, je ferai cinq obſervations générales par rapport au ſujet; trois ſur le génie des Peuples *Orientaux*, pour faire connoître ce qu'ils ſavent & ce qu'ils ſont capables d'apprendre, en tout ce qui appartient aux *Arts* & à l'induſtrie des hommes; une autre enſuite ſur la methode des *Artiſans* de l'*Orient:* & une autre enfin ſur la police des *Artiſans* de *Perſe*.

La premiére Obſervation, c'eſt que les *Orientaux* ſont d'eux-mêmes mous & pareſſeux. Ils ne travaillent & n'ont de deſir que pour le néceſſaire. Tous ces beaux Ouvrages de *Peinture*, de *Sculpture*, de *Tour*, & tant d'autres, dont la beauté conſiſte dans l'imitation juſte & naïve de la Nature, n'ont point de prix chez ces peuples *Aſiatiques*. Ils croyent que parce que ces piéces ne ſont proprement d'aucun uſage pour les beſoins corporels, elles ne meritent point d'être recherchées. En un mot, ils ne comptent pour rien la *façon* des beaux ouvrages. Ils n'en conſidérent que la matiere. Cela fait que leurs *Arts* ſont encore ſi peu cultivez; car au reſte ils ont de bons eſprits, pénétrans, patiens, & ouverts, qui réüſſiroient à merveille, ſi l'on les payoit liberalement.

La ſeconde Obſervation, c'eſt qu'ils ne ſont point avides d'inventions nouvelles & de découvertes. Ils croyent poſſeder tout ce qu'il faut:

faut pour les néceſſitez, & pour les commoditez de la vie, & s'en tiennent-là, aimant mieux achetter pluſieurs choſes des étrangers, & dépendre d'eux par-là, que d'apprendre l'*Art* de les faire. On ſait quel emploi les *Turcs* & les *Perſans* font d'*Horlogerie*, particuliérement les *Turcs:* le débit qui s'en fait à *Conſtantinople* ſeulement, n'étant pas moins que pour *cent cinquante mille écus* par an, comme je le ſai très-bien. Cependant les *Turcs* ne ſe mettent point à apprendre ce mêtier, qu'ils voyent ſi lucratif, ni la *Papeterie*, quoi que d'une néceſſité indiſpenſable, ni tant d'autres *Métiers* ſemblables. En *Perſe* non plus, il n'y a pas un homme du païs qui ſache bien racommoder une *Montre*. Ils ont cent fois déſiré en ce Royaume d'avoir des *Imprimeries*. Ils en reconnoiſſent l'utilité, & la néceſſité; ils en voyent l'avantage, & le profit; cependant perſonne ne ſe met à en dreſſer une. Le frere du *Grand-Maître*, homme très-ſavant, & favori du Roi, l'an 1676. me vouloit engager à faire venir des ouvriers pour leur enſeigner ce bel *Art*. Il fit voir à Sa Majeſté des *Livres Arabes* & *Perſans* imprimez, que je lui avois donnez. L'accord étoit fait, mais quand ce vint à compter l'argent tout fut rompu. Aux *Indes* pareillement, on ſe ſert fort de *Canon*. Toutes les places en ſont garnies; toutes les armées en meinent. Les grands Trains même, conduiſent avec eux de l'*Artillerie*, tant de fer, que de fonte. Cependant la *fonderie*, leur eſt encore inconnuë: & ils aiment mieux tirer leurs *Canons* de l'*Europe*, que d'employer tant d'*Europeans* & de *Turcs*, qui ſe préſentent journellement pour en fondre.

La

La troiſiéme Obſervation, c'eſt que la temperature des climats chauds énerve l'eſprit comme le corps, diſſipe ce feu d'imagination néceſſaire pour l'invention, ou pour la perfection dans les *Arts*. On n'eſt pas capable en ces climats-là de longues veilles, & de cette forte application, qui enfante les beaux ouvrages des *Arts liberaux*, & des *Arts mécaniques*; de-là vient auſſi, que les connoiſſances des peuples de l'*Aſie* ſont ſi limitées, & qu'elles ne conſiſtent gueres qu'à retenir & qu'à repeter ce qui ſe trouve dans les Livres des Anciens: & que leur induſtrie eſt brute, & mal défrichée, pour ainſi dire; c'eſt ſeulement dans le *Septentrion* qu'il faut chercher les *Sciences* & les *Mêtiers* dans la plus haute perfection.

L'Obſervation que je veux faire enſuite ſur la méthode des *Artiſans* de l'*Orient*; eſt qu'il leur faut peu d'outils pour travailler. C'eſt aſſurément une choſe incroyable en nos païs, que la facilité avec laquelle ces ouvriers s'établiſſent & travaillent. La plûpart n'ont ni *Boutiques*, ni *établis*. Ils vont travailler par tout où on les mande. Ils ſe mettent dans un coin de Chambre, à plâte terre, ou ſur un méchant tapis: & en un moment vous voyez l'établi dreſſé, & l'ouvrier en travail, aſſis ſur le cû tenant ſa beſogne des pieds, & travaillant des mains. Les *Etameurs*, par exemple, à qui il faut tant de choſes en *Europe* pour travailler, vont en *Perſe* travailler dans les maiſons ſans qu'il en coute un double davantage. Le *Maître*, avec ſon petit *apprentif*, apporte toute ſa *Boutique*, qui conſiſte en un *ſac de Charbon*, un *ſoufflet*, un peu de

de *ſoude*, du *ſel Armoniac* dans une *corne de bœuf*, & quelques petites piéces d'*Etain* dans ſa poche. Quand il eſt arrivé, il dreſſe ſa *Boutique* par tout où vous voulez, en un coin de Cour, ou de jardin, ou de cuiſine, ſans avoir beſoin de *cheminée*. Il fait ſon feu proche d'un mur, afin d'y appuyer ſa *vaiſſelle*, quand il la fait chaufer: il met ſon *ſoufflet* à plâte terre & en couvre le *Canon* d'un peu de *terre détrempée* & accommodée en voute; & puis il travaille, comme s'il étoit dans la plus grande & la plus commode *Boutique*. Les *Orfevres* en *Or* & en *Argent*, comme les autres, vont auſſi travailler par tout où on les mande, quoi qu'il ſemble que les outils qu'il leur faut, ſoient moins aiſez à remuer. Ils portent une *forge* de terre, faite preſque comme un *réchaud*, mais un peu plus haute. Le *ſoufflet* n'eſt qu'une ſimple *peau de Chevreau*, avec deux petits morceaux de bois à un bout, pour fermer l'ouverture par où l'air entre: & quand ils s'en veulent ſervir, ils attachent un petit *Canon* à l'autre bout, qu'ils fourrent dans la *forge*, & ſoufflent de la main gauche; ils tirent ce *ſoufflet* plié comme un ſac, hors d'un *ſac* de cuir qui leur ſert de peau à limer, dans lequel ils ſerrent auſſi une *pincette*, une *lingotiere*, une *filiere*, une *enclume*, un *marteau*, des *limes*, & d'autres petits *outils*. Le *Maître* porte le ſac, & l'*apprentif* la *forge*, & on les voit aller en cet état par tout d'où on les envoye querir, & s'en revenir le ſoir avec leur *Boutique* ſous le bras. Quand l'*ouvrier* veut fondre, il fait ſes *creuſets* à meſure qu'il en a beſoin: & quand il veut travailler, il attache ſa *peau* à ſa *forge*, & met ſon *enclume* en

en terre proche de lui, & travaille ſur ſes genoux. La raiſon pour laquelle on fait travailler les *ouvriers* chez ſoi, c'eſt parce qu'on ne ſe fie pas à eux, & afin de voir ſoi-même s'ils font les choſes comme on l'entend.

Quant à la *Police* des *Artiſans* de *Perſe*, qui ſera une cinquiéme Obſervation; les *Métiers* ont chacun leur *Chef*, pris du corps du *Métier*, lequel eſt mis par le Roi; & c'eſt là toute leur *Oeconomie* ou *Police*. Ils ne font pourtant point de *Corps*, à proprement parler; car ils ne s'aſſemblent jamais. Ils n'ont ni *Gardes*, ni *Viſiteurs*; mais ils ont ſeulement quelques coûtumes que le *Chef* du *Métier* fait obſerver, comme celle-ci, qu'il y ait toûjours une certaine diſtance entre les *Boutiques*, & les *Artiſans* de même *Métier*, excepté dans les endroits qui ſont particuliérement deſtinez à une ſorte d'ouvrage. Quiconque veut lever *Boutique* d'un métier, va au *Chef du Métier*, donne ſon nom & ſa demeure qu'on enregître, & paye quelque petit droit. Le *Chef* n'examine nullement ni de quel païs eſt l'*Artiſan*, ni de quel *Maître* il a appris ſon *Métier*, ni s'il le ſait bien. Les *Métiers* auſſi n'ont point de bornes marquées, pour empêcher que l'un n'anticipe ſur l'autre. Un *Chauderonnier* fait des baſſins d'*Argent*, ſi on lui en donne à faire. Chacun entreprend ce qu'il veut, on ne s'intente point de procès pour cela. Il n'y a point auſſi d'engagement d'*apprentiſſages*, & on ne donne rien pour apprendre le *Métier*. Au contraire, les *garçons* qu'on met en *Métier* chez un *Maître*, ont des gages, dès le premier jour. On fait marché entre le *Maître* & l'*apprentif* à tant par

par jour la premiére année, deux liards, ou un Sol, par jour, ſelon l'âge de l'*apprentif*, & la rudeſſe du *Métier*; & ces gages s'augmentent avec le tems, & ſelon que l'*apprentif* réüſſit. La choſe eſt toûjours, comme je dis, ſans engagement reciproque à l'égard du tems; le *Maître* étant toûjours en liberté de mettre ſon *apprentif* dehors, & l'*apprentif* de ſortir de chez ſon *Maître*. C'eſt bien-là qu'il faut *dérober la Science*, car le *Maître* ſongeant plus à tirer du ſervice de ſon *apprentif* qu'à l'inſtruire, ne ſe peine pas beaucoup après lui, mais l'employe ſeulement par rapport à l'utilité qu'il peut retirer. Les *Métiers* ſont obligez aux *corvées du Roi*, c'eſt-à-dire à travailler pour le ſervice de Sa Majeſté, lors qu'on le leur commande, & les *Métiers* qu'on n'employe pas à ces *corvées*, comme les *Cordonniers*, les *Bonnetiers*, les *Chauſſetiers*, payent un droit à la place, qu'on appelle *Cargh Padcha*, c'eſt-à-dire, *la dépenſe du Roi*.

Je viens à préſent aux *Arts* & *Métiers* en détail, commençant par l'*Agriculture*. J'ai obſervé ci-deſſus le mot du jeune *Cyrus*, que la *Perſe* eſt ſi grande, que l'Hiver & l'Eté y ſont à même tems. On n'aura donc pas de peine à croire, ce que je vai dire, qu'on y *ſeme*, & qu'on y *moiſſonne* à même tems. Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt que cette grande diverſité ſe voit à ſix vingts lieuës de diſtance ſeulement. J'obſervois à loiſir cette admirable varieté l'an 1669. venant du *Sein Perſique* à *Iſpahan*, dans le mois de Février. Après trois ou quatre jours de marche d'*Ormus*, à *Lar*, dans la *Caramanie*, je trouvois qu'on *coupoit* le *bled*. Paſ-

ſant plus loin, je le voyois de jour en jour éloigné de la *maturité:* & enfin à vingt jours par delà je le voyois *ſemer.* La *moiſſon* ſe fait *au mois de Juin* à *Iſpahan*, qui eſt comme le cœur du Royaume; mais comme la *fertilité des Terres* dépend principalement de l'eau dans preſque tout le Royaume, je dirai, avant que de paſſer outre, comment les *Perſans* en trouvent & comment ils en font la diſtribution.

On diſtingue en *Perſe* de quatre ſortes d'*Eau*, deux ſur terre, qui ſont celles de riviere, & celles de ſource: & deux ſous terre ſavoir celle des puits, & celle des conduits ſouterrains, qu'ils appellent *Keriſes.* Ils creuſent au pié des Montagnes pour trouver de l'*eau*; & lors qu'ils en ont trouvé un filet, ils le conduiſent par des canaux ſouterrains, huit à dix lieuës loin, & quelquefois bien davantage, les tirant de païs haut en païs bas, afin que l'eau coule mieux. Il n'y a pas de peuple au monde qui ſache ſi bien menager l'*eau* que les *Perſans.* Ces conduits, ou canaux, ſont quelquefois creux de dix à quinze toiſes: j'en ai vû d'auſſi profonds. On les meſure aiſément, parce qu'à diſtance de huit en huit toiſes, on y voit des ſoupiraux, dont le diametre eſt grand comme nos puits. Un de mes voiſins d'*Iſpahan*, fils du *Vizir de Coraſſon*, qui eſt l'ancienne *Bactrianne*, me diſoit ſouvent, que ſon Pere avoit trouvé dans les regiſtres de la Province, qu'il y avoit eu autrefois quarante deux mille *Keriſes*, & qu'il en avoit vû dont les puits étoient ſans fonds, & qu'on diſoit avoir de profondeur ſept cens cinquante *guezes.* La *gueze* eſt l'*aune Perſanne*,

ſaxne, qui eſt de trente quatre pouces. Cela feroit trois cens cinquante-quatre toiſes de profondeur, ce qui eſt incroyable. Cependant on peut inferer de là, quel eſt le nombre de ces canaux par tout le Royaume, & l'art admirable que l'on a à les faire. On me contoit auſſi en *Medie*, que depuis ſoixante ans ſeulement, le nombre des canaux ſoûterrains dans la Province étoit diminué de quatre cens. Il n'y a aſſurément point de Nation au monde qui ſache ſi bien miner & faire des chemins ſous terre que les *Perſans*. Ces canaux ſouterrains ſont d'ordinaire de huit à neuf pieds de profondeur, & de deux à trois pieds de largeur.

Outre l'*eau* des fleuves & des canaux, ils ont celle des puits preſque par tout le Royaume. On en tire l'*eau*, avec des bœufs, dans de gros ſeaux de cuir, qui tiennent d'ordinaire le poids de deux cens à deux cens cinquante livres. Ce ſeau a une gorge en bas de deux à trois pieds de long, & de demi pied de diametre, qu'une corde repliée vers le haut du puits tient toûjours élevée, pour empêcher l'*eau* de ſortir par le bout. Le bœuf tire ce ſeau par une groſſe corde, qui tourne ſur une roue planie de trois pieds de diametre, attachée au haut du puits comme une poulie, & l'amene à un baſſin joignant, où il ſe vuide par cette gorge, & d'où l'*eau* eſt diſtribuée en ſuite dans les terres. Il faut obſerver, qu'afin que le bœuf tire plus aiſément, on le fait tirer de haut en bas en une deſcente de quelque trente degrez ſous l'horiſon, le jardinier s'aſſeyant ſur la corde, ce qui le ſoulage lui-même dans ſon travail, & ſoulage également le bœuf;

de maniere que cet art, tout ruſtique qu'il paroît, eſt commode & de peu de dépenſe, ne requerant qu'un homme ſeul pour en faire l'uſage.

Pour ce qui eſt de la diſtribution de l'*eau* des rivieres & des ſources, on la fait par ſemaine, ou par mois, ſelon le beſoin, en cette maniere: On met ſur le canal qui conduit l'*eau* dans le champ une taſſe de cuivre, ronde, fort mince, percée d'un petit trou au centre, par où l'*eau* entre peu à peu, & lors que la taſſe va au fonds la meſure eſt pleine, & on recommence, juſqu'à ce que la quantité d'*eau* convenuë ſoit entrée dans le champ. La taſſe eſt d'ordinaire entre deux à trois heures à s'enfoncer. Cette invention ſert auſſi à meſurer le tems en *Orient*. C'eſt l'*Horloge* & le *Cadran* unique en pluſieurs endroits des *Indes*, ſur tout dans les Fortereſſes, & dans les maiſons des Grands, où l'on fait la garde. Les jardins payent tant par an pour avoir de l'*eau* tant de fois par mois: l'*eau* ne manque point d'être envoyée au jour nommé, & alors chacun ouvre le canal de ſon jardin pour y recevoir l'*eau*: comme on arroſe tout un canton à la fois, il n'y auroit rien de plus aiſé que de faire entrer plus d'*eau* dans ſon jardin, & de la détourner du jardin d'un autre; mais c'eſt ce qui fait auſſi, que cette ſorte de fraude eſt fort défendue, & que le crime de l'avoir commiſe eſt ſevérement puni. Pour mieux entendre cette diſtribution d'*eau*, il faut ſavoir que chaque Province a un Officier établi ſur les *eaux* de la Province, qu'on appelle *Mirab*, c'eſt-à-dire, *Prince de l'eau*, qui régle cette diſtribution par tout, avec grande exacti-

exactitude, ayant toûjours ſes gens aux courans des ruiſſeaux pour les faire aller de canton en canton, & de champ en champ, ſelon ſes ordres. C'eſt un office fort lucratif. Celui d'*Iſpahan*, par exemple, tire de ſa charge quatre mille *tomans* par an, qui ſont ſoixante mille écus, ſans ce que ſes ſubdeleguez amaſſent pour eux. Les terres & les jardins de cette ville Royale, & des environs, payent vingt ſols l'année au Roi par *girib*, qui eſt leur meſure de terre ordinaire, laquelle eſt moindre qu'un arpent; ce n'eſt que pour avoir de l'*eau* de riviere, ou de ſource; car pour les autres on ne paye rien. Outre ce droit de vingt ſols par *girib*, il y a les préſens ordinaires, & extraordinaires, qu'il faut faire au *Mirab*. Par exemple, lors qu'on manque d'*eau*, il faut s'en aller plaindre à lui, & il répond d'ordinaire qu'il n'y a point d'*eau* dans le païs; mais dès qu'on lui fait un préſent, choſe qu'on ne manque pas de faire, pour ne pas perdre les fruits & la moiſſon, on eſt ſûr d'avoir de l'*eau* ſuffiſamment. Le prix eſt different de l'*eau* de riviere, & de l'*eau* de ſource; celle-ci étant à meilleur marché que l'autre, parce qu'elle n'eſt pas ſi limoneuſe, ni ſi douce.

Le *labour* ſe fait avec un *ſoc* tiré par des *bœufs* maigres; (car les bœufs de *Perſe* n'engraiſſent pas comme les nôtres) attachés non par les cornes, mais avec un arceau, & le poitrail. Ce *ſoc* eſt fort petit, & le *coutre* qui ne fait qu'écorcher la terre, pour ainſi dire: à meſure que les *ſillons* ſont tirez, les *laboureurs* rompent les *mottes*, avec des groſſes *maillottes* de bois, & avec la *herſe*, qui eſt petite, & a de petites dents, & puis avec la *be-*

che, ils uniſſent la terre, & la mettent en *carrez*, comme des parterres de jardin, y faiſant de *rebords* hauts d'un pied, plus ou moins, ſelon qu'il lui faut donner de l'*eau*. La meſure d'*eau*, qu'il faut donner aux carrez, c'eſt qu'il y en ait aſſez pour qu'un canard y puiſſe nager, & c'eſt de cette maniére que l'on en donne aux jardins toutes les ſemaines.

Le *grain* le plus ordinaire en *Perſe* eſt le *froment*, qu'ils ont très-beau & très-pur; l'*orge*, le *ris*, & le *millet*, dont ils font du *pain* en quelques endroits, comme en *Courdeſtan*, lors qu'il arrive que leur *grain* eſt fini avant la recolte. Ils ne cultivent point l'*avoine*, ni le *ſeigle*, excepté où il y a des *Armeniens*, qui font du *ſeigle* pour les meneſtres de Carême. Le *ris* eſt l'aliment le plus univerſel du Païs, & le plus délicieux, comme je l'ai obſervé. Les *Perſans* admirent que nos grands Seigneurs n'en vivent pas, & ils diſent là-deſſus que Dieu nous a caché le plus pur & le plus délicieux aliment de la nature. Ce *grain* vient en trois mois de tems, quoi qu'on le transplante après qu'il eſt monté en herbe; car d'abord on le ſeme comme les autres *grains*, puis on le tranſplante épi à épi dans une terre fort imbibée & limoneuſe. Il faut toûjours entretenir l'*eau* ſur les champs de *ris*: & c'eſt ce qui rend l'air mal-ſain aux païs où on le cultive, à cauſe qu'il s'engendre une infinité d'inſectes en cette eau bourbeuſe, comme crapauts & autres: & lors qu'on veut faire meurir le *ris*, il faut lui ôter l'*eau*, & mettre le champ à ſec: & alors ces inſectes meurent & empuantiſſent l'air extrémement. En huit jours que le *ris* eſt à ſec il devient mûr.

Qu-

Outre l'*Irrigation*, dont les *Perſans* ſe ſervent à la culture de la terre, ils ont la *Stercoration*, ſi eſtimée des *Romains* dans le labourage. C'eſt avec quoi on engraiſſe les terres en *Perſe*, au lieu de *fumier*, qu'on employe pour la litiere des chevaux, comme je l'ai obſervé. Les villageois ramaſſent avec ſoin les immondices des villes, qu'ils chargent dans des ſacs, ſur des bourriques, & s'en retournent chez eux, ce qui ne leur coûte pas grand' choſe, puis que ſans cela ils s'en retourneroient à vuide. Il n'y a point en *Perſe* d'égouts publics, chaque maiſon a le ſien, d'ordinaire à côté de ſon logis, en un trou profond d'un pied. C'eſt là auſſi communément qu'eſt le privé. Les paſſans ne s'en apperçoivent pas d'ordinaire, la ſeichereſſe de l'air diſſipant la mauvaiſe ſenteur. On void les villageois la bêche à la main, après avoir déchargé leurs ânes, ou mules, au marché, curer les égouts à meſure qu'ils paſſent par devant, & en charger leurs bêtes. Les maiſons qui n'ont pas l'égout ſur la ruë, ſont comme rentées par des païſans affidez, qui font un préſent de fruits par an, pour avoir ſeuls l'entrée de la maiſon. Ils ſont aſſidus à y venir toutes les ſemaines, ſur tout aux grandes maiſons, où ils aiment mieux ſe charger. Ils fument de *fiente de pigeon* & d'*excremens d'hommes* les melons & les concombres, à quoi il faut du *fumier* plus chaud, & les païſans diſent qu'il y a une notable difference aux fruits qui viennent ſur les couches *fumées* de ce qu'on emporte des privez des gens qui mangent beaucoup de chair, & qui boivent du vin, comme on fait en *Europe*. On ne

met pas ce *fumier* ſur la terre tel qu'on l'apporte à la campagne, il la brûleroit à force de chaleur. Les païſans le jettent dans une grande foſſe dans leurs cours, tout le long de l'Eté, & quand la foſſe eſt à demi pleine, ils achevent de la remplir de terre : la pluye & la neige qui tombe deſſus pêtrit le tout, qu'ils laiſſent ainſi repoſer deux ans durant, & au bout de ce tems-là, c'eſt le *fumier* dont ils ſe ſervent. Ils diſtinguent trois ſortes de *fumier*, celui qu'on ramaſſe pêle-mêle, celui que les païſans enlevent à la beche dans les égouts, & dans les privez, qui n'eſt point mêlé de terre, & celui de pigeon.

Par le moyen de cette *culture*, la *terre* en *Perſe*, ſoit *ſablonneuſe*, ſoit *dure*, & *argilleuſe*, eſt capable de toutes ſortes de ſemences ; & il y en a qui donnent deux recoltes d'*orge* par an. Proche les grandes villes, la *terre* n'eſt jamais en repos, dès qu'un *fruit* eſt cueilli, l'on en replante un autre. Il arrive qu'au bout de deux à trois ans que la *terre* eſt *fumée*, elle ſe deſſeiche, mais on la *refume* auſſi-tôt, on l'arroſe, & elle reprend ſa vigueur.

Ils ne *battent* pas le *blé* avec des *fleaux* dans des greniers comme nous faiſons, mais ils le tirent de l'épi à la campagne : & voici comment. Ils amaſſent les épics en des monceaux ronds de trente à quarante pieds de diametre, ſans craindre, comme nous faiſons, ni les voleurs, ni les orages : & après ils en tirent une partie en bas avec des *fourches*, & ils font courir deſſus de petits *trainaux* à roues de fer, ſur un eſpace de trois à quatre pieds de large : le *traineau* eſt long d'environ trois pieds, & large de deux. Le haut, qui eſt plus étroit

que

Digitized by

que le bas, ſert de ſiége pour le chartier. Le bas, qui eſt compoſé de quatre piéces de bois en quarré, a en travers trois bâtons ronds, & quelquefois quatre, qui lui ſervent d'eſſieux : ces bâtons ronds, ou cylindres, ſont ſemblables aux rouleaux de nos patiſſiers, paſſans dans des pignons de fer faits à peu près comme nos roues de tourne-broche, excepté qu'ils ſont dentellez aigu, preſque comme des dents de ſcies. On attache toute ſorte de bêtes à ce chariot, chevaux, ânes, bœufs, & mules, mais ſeulement un à la fois ; & l'on met un petit garçon deſſus qui le fait courir au grand trot. Ces roues briſent & coupent la paille, & tirent le grain hors de l'épi ſans l'entamer, parce qu'il gliſſe entre les dents. Des hommes qui ſont à côté repouſſent la paille ſous les traineaux, & le grain, comme plus peſant, va toûjours au fonds, ainſi que je l'ai déja obſervé. Ils font rouler juſqu'à ſept ou huit traineaux de ſuite autour d'un monceau, ſelon qu'il eſt grand, & chaque bête y court trois ou quatre heures de ſuite, après quoi ils la dételent & ſans la couvrir quoi qu'elle ſue, ils lui ôtent ce qu'elle a devant les yeux, & la laiſſent manger mettant une bête de relais à ſa place. Cette paille, ainſi coupée, ſert de nourriture à toutes les bêtes de charge ; car en *Perſe* il n'y a point de *foin*, le païs eſt trop ſec & trop chaud pour en produire, outre que cette paille leur eſt meilleure & plus fraiche. Il y a des païs où on foule le grain aux pieds des bêtes, chevaux, bœufs & mules, en les faiſant courir autour du monceau.

Le *ris* n'eſt pas ſi facile à écoſſer. Les gens qui ont beaucoup d'eſclaves le font écoſſer

dans un mortier de bois; mais communément on ſe ſert d'une *machine*, qui conſiſte en une groſſe *poutre* qui aſſene ſon coup ſur le *ris* en écoſſe, lequel eſt mis dans une petite foſſe faite en terre, garnie de brique de quelque trois pieds de diametre & de profondeur. La *poutre* eſt longue de quatre pieds: un des bouts tient par un pivot, étant attaché comme un axe. L'autre bout porte à ſa volée un gros cercle de fer demi tranchant, & fort épais de quelque quatre pouces de diametre. Un homme éleve la *poutre* en marchant ſur la culaſſe, & la volée tombe ſur le *ris* par ce cercle, ou *alludel* de fer, qui coupe l'écoſſe du grain. L'art conſiſte à épargner le grain & à ne le briſer pas. Comme le *ris* le plus blanc eſt le plus eſtimé, ils le frottent quand il eſt battu, avec de la farine & du ſel mêlez enſemble.

Ce que j'ai le plus obſervé dans leur *Agriculture*, eſt ce qu'on fait aux *Vignes* en *Armenie*, en *Medie*, & aux Païs voiſins. Le froid y étant rude & long, ils enterrent la *Vigne* durant tout l'Hiver, & ils la découvrent au Printems; artifice qui réüſſiroit peut-être fort bien en *Angleterre*, & dans les autres Païs froids de l'*Europe*. J'ai obſervé dans mon *Voyage de Paris à Iſpahan*, qu'en *Georgie* & dans l'*Hyrcanie* Orientale, on ne *cultive* point la *Vigne*. Elle croît autour des arbres de haute futaye, & porte cependant le plus excellent *raiſin*, & dont on fait le meilleur *vin* qui ſe boive. J'obſerve ici, que généralement par tout le Royaume on ne met point d'*échallas* à la *Vigne*, parce que ce ſont de gros *ſeps de Vigne* de huit pouces de diametre. Le *raiſin* qui croît à *Casbin* eſt le plus gros que j'aye vû,

vû, & des plus excellens du monde. Il croît dans un climat extrémement chaud & brûlant. Cependant, depuis que la *Vigne* eſt en fleur il ne pleut pas une goute d'eau deſſus, ni on ne l'arroſe pas.

Lors qu'ils apperçoivent une voye de *fourmis*, & d'autres *inſectes*, qui vont ronger le *ſep* ou le *fruit*, ils ratiſſent le pied & mettent de la terre neuve à l'entour. Cela fait perdre le chemin à l'inſecte.

Leur maniere de *cultiver* les *Mêlons* eſt pareillement fort curieuſe; auſſi-ont-ils les meilleurs *Mêlons* du monde, ſi ce n'eſt peut-être ceux de *Balk*, & des autres endroits de la petite *Tartarie*, que quelques gens eſtiment davantage. Ils les élevent en pleine campagne, afin que l'air donne deſſus, & point du tout dans les jardins, trouvant qu'ils y ſont trop étouffez. C'eſt bien loin de ſe ſervir de *caiſſes vitrées* & de *cloches*. Ils *ſement* les *Mêlons* dans une terre mêlée de *fiente de pigeons*, & dès qu'ils commencent à être formez, ils élevent les tiges ſur des *couches*, afin que l'*eau* qui paſſe par le champ n'y touche pas. Dès qu'ils ſont gros comme une *Noix* ils déchargent le pied de la moitié du fruit, ôtant ceux qui paroiſſent venir moins bien, & ils ſuccent avec la langue une ſorte de petit *poil*, comme du poil follet, qui croît ſur la peau, lequel retenant la pouſſiere que le vent & le ſoleil élevent deſſus, forme avec le tems une *croute cauſtique*, qui conſumant l'humeur du fruit, l'empêche de croître & lui diminue ſa douceur. Quand les *Mêlons* ſont devenus gros comme des *pommes*, on ne laiſſe que les plus gros à chaque plante, lequel on éleve de nou-

veau ſur une pétite butte, pour être plus expoſé & plus en ſeureté de la pluye. De tems en tems ils découvrent la terre à l'endroit de la *racine*, quelques deux ou trois pouces de profondeur : & y mettent de la *fiente de pigeon*, qu'ils recouvrent de *terre*, & puis ils y donnent de l'*eau*. C'eſt afin que la *racine* prenne une nouvelle nourriture. Leurs *Mélons* ont tous la peau fine, unie, & non diviſée par côtes comme les nôtres.

La *Culture* du *Datier*, ou *Palmier* eſt auſſi remarquable. Lors que cet arbre eſt jeune de trois ou quatre ans, ce qui eſt une grande jeuneſſe pour cet arbre, qui vit deux ſiécles, comme je l'ai obſervé en un autre lieu, on creuſe à côté de l'arbre, tout proche, mais pas aſſez pour découvrir ſa racine, & après avoir percé vingt ou trente pieds en biais, l'on jette beaucoup de *fumier de pigeon* & d'autre *fumier* dans ce trou-là, & l'on le remplit: c'eſt pour faire porter de bon fruit à l'arbre. Quand les arbres ſont grands, & en état de porter du fruit, on prend dans la ſaiſon qu'ils fleuriſſent des branches de fleurs de *Palmier mâle*, qu'on ente ſur le ſommet des *Palmiers femelles*, à l'endroit où les fleurs croiſſent, & qui eſt comme leur matrice. Cela fait l'éfet d'une *ſemence*, & on dit que ſans cette *culture*, le fruit eſt maigre & mal nourri.

Je viens maintenant à l'*Architecture* des *Perſans*. Je veux dire à leur maniere de bâtir.

Les *maiſons* de *Perſe* ne ſe bâtiſſent point de Pierres, non pas à cauſe que la *Pierre* eſt rare en *Perſe*, mais à cauſe que ce n'eſt pas une matiere propre pour conſtruire les *maiſons*

ſons dans les païs chauds. Elles ne ſont pas de *charpente* non plus, ſi ce n'eſt les *Plats-fonds* des grands *logis*, les *Colomnes* & les *Pilaſtres*, qui les ſuportent. Leur matiere eſt de *Brique*, ou faites au ſoleil, ou cuites au feu; & comme leurs *Maiſons* ne ſont enduites que de ſimple *mortier* au dehors, elles ſont fort éloignées d'avoir ce bel aſpect des nôtres; mais en dedans, elles ont l'air gai, & ſont fort commodes. On n'y fait gueres de beaux *Portails*, ni d'*Ornemens exterieurs*. La façon du Païs eſt tout-à-fait oppoſée à ces pieces d'*Architecture* faites pour l'éclat, bien loin de cela, on voit en la plûpart des *Maiſons* au dedans de la Porte, à quelque cinq ou ſix pieds, un *Mur* de la hauteur & de la largeur de l'entrée, qui eſt comme un *Paravant* pour empêcher les paſſans de voir dans la *Cour*. Les *maiſons* n'ont communément que le *bas*. Celles qui ont des *étages*, n'en ont qu'un ſeul, & ont le *bas* moins exhauſſé. C'eſt la façon de tout l'*Orient* & ce ſeroit apparemment celle de nos païs, ſi l'humidité qui y régne ne nous avoit obligez à nous éloigner du *Sol*, au lieu qu'on ne craint point en *Orient*, & ſur tout en *Perſe*, de faire des *bâtimens* bas; même de les faire en terre, comme cela ſe pratique dans les régions froides du Royaume, parce que l'air étant ſec & pur, le *bas* n'eſt pas moins ſain que le haut. La coûtume que nous avons de loger au premier & ſecond *étage*, nous empêche de juger combien il eſt incommode de toûjours monter & deſcendre; mais ſans cela nous trouverions cette incommodité auſſi inſupportable qu'elle le paroît aux *Orientaux*. Mais il faut parler un peu des *materiaux* dont

ils ſe ſervent à la *Conſtruction* de leurs *édifices*.

Les *Tuilles*, ou *Briques de terre* ſe font dans des Moules de bois fort mince, de huit pouces de long, de ſix de large, & de deux & demi d'épais. Les *Maçons* pilent la *Terre* avec les pieds mêlée d'ordinaire de *Paille* broyée, & coupée menu pour lui donner plus de conſiſtance, & afin que les *Motes*, ou *Tuilles* qu'ils en font, ne ſe caſſent pas, & qu'elles durent davantage. Ils paſſent en ſuite la main deſſus pour les unir, après les avoir trempées dans un baquet d'eau, mêlée de paille plus menue que l'autre. On tire le moûle, & on laiſſe ſeicher la *Tuille*, ce qui eſt fait en deux ou trois heures, & puis on les leve & on les range les unes contre les autres, où elles achevent de ſeicher. Ces *Tuilles* ne coutent que huit à neuf ſols le cent, quand on les fait venir de dehors. Si on les fait faire chez ſoi, & qu'on fourniſſe la matiere, on ne donne que deux ou trois ſols du cent. Les pauvres gens font leurs *Tuilles* ſans paille, ils n'en mettent qu'au deſſus.

Pour les *Briques* cuites au feu, on les fait de deux parties de *terre* & d'une partie de *cendres*, bien pêtries enſemble dans des moules de bois, plus grands que celui des *Tuilles de terre*: On les fait ſeicher pluſieurs jours au ſoleil, & après on les met dans un grand *four*, haut quelquefois de vingt coudées, arrangées l'une contre l'autre, à quelque diſtance, laquelle on remplit de *plâtre*. On ferme le *four* & on y met le feu trois jours & trois nuits de ſuite. Ces *Briques* ſont rouges & dures, & coutent environ un écu le cent.

Leur

Leur *Plâtre*, qu'ils appellent *guetch*, n'eſt pas tout-à-fait comme le nôtre. Il n'eſt jamais ſi fin, ni ſi blanc, après la préparation, quelle qu'elle ſoit. Ils ne le tirent pas des *Platrieres* comme nous faiſons, car il n'y en a point chez eux. Ils le tirent des montagnes en groſſes pierres, & en fort grande quantité. Ils le cuiſent, & puis le broyent, ou l'écraſent, avec une groſſe *Meule* de pierre, plus épaiſſe que celle des moulins, mais qui n'a pas le tiers de diametre. Elle tourne ſur le dos, & il faut qu'il y ait toûjours un homme avec une pêle pour repouſſer le *Plâtre* ſous la *Roue*. Les Païſans apportent le *Plâtre*, particulierement durant l'hyver, à cauſe que c'eſt le tems qu'ils ont moins de travail aux champs, & qu'ils viennent chercher du fumier. Ils ont auſſi de la *chaux* en abondance, & ils la pilent aux pieds, ſans en être brûlez. Outre la *chaux*, ils ont une *Terre blanche*, qu'ils tirent des *Carrieres* en petits morceaux, comme le *Plâtre*. Cette *Terre* ſe diſſout dans l'eau dès qu'elle y eſt miſe. Ils s'en ſervent à blanchir les maiſons, ce qu'elle fait incomparablement mieux que le *Plâtre*. Les maiſons du commun ſont peintes d'une couleur brune qui ſe fait avec une terre nommée *zerd guil*, c'eſt-à-dire *Terre jaune*.

Avant que de paſſer outre, je dirai un mot du *Sol*, tel qu'il ſe trouve dans la Province de *Parthe*, & dans la plus grande partie de la *Perſe*. Il eſt dur & ferme à la ſuperficie. A trois ou quatre pieds au dedans, on trouve des *rayes* ou *veines*, rougeatres & noiratres, larges de deux à trois doigts. Plus bas la terre eſt partie de *ſable*, partie d'*argile*, & au deſ-

deſſous c'eſt du *Sable* mouvant. Après, vous trouvez le *Sol* ſolide & dur, & creuſant encore, on parvient à un lit de *caillou*; & ſi vous creuſez au delà, juſqu'à vingt pieds en tout, à compter de la ſurface de la terre, vous trouvez l'*eau*. Les puits ne ſont d'ordinaire profonds que de vingt à vingt-cinq pieds.

A *Iſpahan*, en particulier, qui eſt la ville capitale de l'Empire, le *Sol* eſt naturellement argilleux, & peſant comme un roc, de maniere que ſi l'endroit où l'on bâtit eſt une *terre vierge*, qui n'ait jamais été remuée, les *Perſans* bâtiſſent deſſus ſans faire de *fondement* du tout. Mais ſi la terre a été auparavant remuée, on creuſe quelques trois coudées, juſqu'à ce qu'on trouve la terre ferme, & l'on remplit la fondation de *Briques* de terre, mettant entre chaque couche de *brique* une couche de *Plâtre*. On fait ces *Briques* de la terre même qu'on tire des *fondations*. Après, on commence le *mur* qu'on bâtit de ces *Briques* de terre, & qu'on enduit d'un *argile* mêlé de *paille*, qu'ils appellent *kaguil*, c'eſt-à-dire *bouë eſt paille*, qui eſt faite de la même matiere que les *Briques*. Le *Mur* ſe fait par *couches*, qu'on laiſſe ſeicher avant que d'en remettre de nouvelles, & on le bâtit d'une telle ſorte, que plus il s'éleve moins il eſt épais. On fait la cime du *Mur* d'une *couche* de *Briques* rouges, pour mieux réſiſter à l'eau, ou bien, on la couvre de ces mêmes *Tuiles* cuites au ſoleil, arrangées de maniere qu'elles forment une *cavité*, en dos d'âne, afin que l'eau coule tout du long. Leurs *Murs* ſont tous fort épais, quoi que plus ou moins, à proportion de leur hauteur. Les plus ſolides

ont

ont un fondement de *Briques* rouges d'un pié de hauteur ſur le rez-de-chauſſée. C'eſt ainſi que l'on fait les *Murs* des *cours*, des *jardins*, & de toute ſorte d'enclos. Ceux des *Maiſons*, ſont enduits de *chaux* & de *Plâtre* courroyez & pilez fort bien enſemble, ce qui fait un ciment qui tient à merveille; parce que le plâtre eſt un peu pierreux, même quand il eſt pilé; mais il n'eſt pas ſi blanc que le nôtre. Je n'ai vû nulle part au monde de plus hautes *Murailles* qu'en *Perſe*. Elles paſſent celles des monaſteres des filles les plus recluſes, ſur tout les *Murailles* qui font l'enclos des *grandes Maiſons*. Et c'eſt d'ordinaire à cela qu'on reconnoît les *Palais* en ce Royaume.

Le *comble*, ou la *couverture* de l'*Edifice* eſt toûjours en *voute*. On ne le ſauroit faire autrement, à moins qu'on ne le faſſe d'un *platfonds* de *charpente*. C'eſt ce qui a rendu les *Maſſons Perſans* ſi habiles à faire des *voutes* & des *Dômes*. Il n'y a pas de païs au monde où l'on faſſe des *Dômes* ſi hardis & ſi beaux. Une marque de leur habileté à cette ſorte de *fabrique*, c'eſt qu'ils ne ſe ſervent point d'*échafauts* pour faire les petites *voûtes* & les petits *Dômes*, comme on fait en *Europe*. Les *voutes* des *Maiſons* ſe font baſſes & plattes, parce que d'ordinaire on fait le deſſus en *Terraſſe* en rempliſſant l'eſpace qui eſt entre les *coupoles*, & les uniſſant au niveau, afin de pouvoir prendre le frais deſſus & y coucher; mais aux *maiſons* du menu peuple, on laiſſe paroître les *voutes* ſans remplir l'eſpace d'entre deux, & on les enduit par dehors ou de *Mortier*, comme les murs ordinaires, ou de *Brique* pour pouvoir mieux réſiſter à la neige

&

& à la pluye. On éleve à l'entour des *Terraſſes*, à toutes les bonnes Maiſons, un *Parapet* ou *Rebord* de trois à quatre pieds de haut pour s'appuyer contre. Pour ce qui eſt des *planchers* des logis, ils ſont faits, ou de *terre* ſimplement, ou de *Brique*, ou de *Plâtre*, mais communément ils ne ſont que de *Terre*.

Le *Corps de l'Edifice* étant achevé on ſe met à faire le dedans. On le revêt premiérement de ce *mortier*, qu'ils appellent *Kaguil*. Après on met une *couche de plâtre* fin : puis on le blanchit, ou l'on y paſſe du *Talk* pilé. C'eſt une pouſſiere de la pierre de *Talk* mêlée avec de la *chaux*, qui donne un grand éclat aux *Murs*, & aux *voutes* & à tout ce qui en eſt couvert; car on diroit que ces *Murs* ſont argentez. Auſſi les *Perſans* appellent cette poudre *Zervarac*, c'eſt-à-dire, *argent en feuille*.

Pour ce qui eſt des *Ornemens*, les plus ordinaires ſont de *Peinture*. J'en ai parlé cideſſus. Ils en font rarement de *ſculpture*, & alors ce n'eſt que des fleurs & des feuillages, qu'ils ébauchent groſſierement dans le *Plâtre* avec le *Cizeau*. Le *Relief*, qui eſt aſſez plat, demeure blanc, & le fonds eſt griſâtre. Ils peignent ces ébauches & y mettent enſuite de l'*or* & de l'*azur*, avec quoi ces *Ornements* deviennent fort beaux. J'ai déja obſervé que les *Moreſques* peintes ſur les *Edifices*, ſont fort belles, & font un charmant objet. La ſeichereſſe de l'air y contribuë extremement; car elle empêche que les couleurs qui ont déja une vivacité incomparable ne ſe paſſent. Je n'ai vû nulle part de ſi belles couleurs qu'en *Perſe*, pour l'éclat, pour la force, & pour l'é-

l'épaiſſeur, tant des couleurs de l'*art*, que de celles de la *nature*. L'humidité de l'air en *Europe* répand un nuage ſur les couleurs qui les amortit & qui en ôte la vivacité, de ſorte qu'on peut dire que ceux qui n'ont jamais été dans les *Pais Orientaux*, ne connoiſſent point l'éclat & le brillant de la *Nature*.

Pour ce qui eſt de la *Figure* & de la diſpoſition des *Maiſons* au dedans, les plus belles ſont d'ordinaire élevées entre deux à quatre pieds du *Rez-de-chauſſée*, diſpoſées à quatre faces, & expoſées aux quatre vents. Un *Parapet* profond de ſept à huit pieds régne autour du corps du logis, lequel conſiſte d'ordinaire en un *Salon* au milieu, & en quatre grandes ſales aux côtez, ouvertes de haut en bas, qui ſont comme de grands *Porches* ou *Portiques*, dans leſquels trente à quarante perſonnes, & quelquefois cent, peuvent être aſſiſes à l'entour ſur une ligne. Ces grands *Portiques* ne ſont ſéparez du *Salon* que par des *chaſſis*, ou par des *Portes* minces, qui ſervent auſſi de *fenêtres*, prenant du *bas* juſqu'à l'*Arcade*. Vous obſerverez que l'*Arcade* commence d'ordinaire à la moitié de la hauteur de l'*Edifice*, & ils ſont tous ouverts ſur le devant, ou fermez ſeulement de *chaſſis*. Aux coins des *Portiques* il y a de petites *Chambres* baſſes, ou *Cabinets*, formez de *Murs* ſans *fenêtres*, le jour y entrant par les *Portes* qui ſont larges, & qui s'ouvrent par des *Valves* ou *battans* briſez, leſquels ſe plient l'un ſur l'autre comme des *Volets*. La beauté des *Maiſons* de *Perſe* conſiſte à être ainſi ouvertes de haut en bas, en ſorte qu'étant aſſis dedans, on ſoit autant au grand air comme ſi l'on étoit

toit dehors. Cette maniére de bâtir paroît fort belle, & fort convenable en *Perſe*, où l'hiver eſt court, & où l'air eſt chaud, ſec & pur. Mais cela ne nous conviendroit pas en *Europe:* l'humidité auroit bien-tôt détruit ces *Edifices d'Argille*. On fait aux *Sales*, ou *Porches* d'hiver, & aux *Chambres* qui y tiennent, de petites *cheminées* dont le *manteau* n'eſt haut que de trois à quatre pieds, & large de deux à trois, fait en demi rond, & qui vient aſſez bas pour retenir la fumée. L'on y brûle le bois debout ou droit, & les *cheminées* ſe font ainſi petites, tant parce que le bois eſt aſſez rare en *Perſe*, que parce qu'on ſe chauffe communément à une maniére de *Rechaud*, ou *fournaiſe*. C'eſt un grand *creux* qu'on fait en terre dans ces *Sales*, & dans ces *Chambres* d'hiver, dans le *Plancher* de la *Chambre*, profond de quinze à vingt pouces, & de ſix à huit pieds de diametre, ſelon la grandeur du lieu. Ces *creux* ſont couverts de planches en Eté ſous les tapis, en ſorte qu'on ne s'en apperçoit point. L'hiver on les découvre, & l'on met deſſus une *table* de bois, haute d'un pied, & qui a un pied de diametre plus que le *creux* ſur lequel elle eſt poſée, & on étend ſur cette *table* une ou deux *couvertures* piquées & épaiſſes, qui rebordent demi aune de tous côtez. Quand on ſe veut ſervir de cette *fournaiſe*, on y met un peu de *charbon* bien allumé, & couvert d'un peu de cendre, pour le faire durer plus long-tems, puis on s'approche de la *table* tout proche de la *foſſe*, tirant la *couverture* ſur ſoi juſqu'à la ceinture. On eſt là fort chaudement & fort agréablement, & cette chaleur provoque inſenſiblement un doux

doux ſommeil. On mange l'hiver ſur ce feu, & l'on ſe couche à l'entour. Les *Perſans* l'appellent *courſi*, c'eſt-à-dire, *ſiége*, parce que cette *Table* eſt faite comme ſi c'étoit pour s'aſſeoir deſſus. Dans les *maiſons* du commun peuple les *fenêtres*, qui reſſemblent à nos *jalouſies*, ſont faites de bois de *platane*, qui eſt fort beau; mais chez les *Grands*, ce ſont des *chaſſis* dont les *carreaux*, qui ſont faits d'un *verre* épais & ondé, afin qu'on ne puiſſe pas regarder au travers, ſont de toutes couleurs, confuſément & ſans ordre, un rouge, un verd, un jaune & ainſi des autres. Ils font auſſi une maniére de *vitres*, dont l'enchaſſure eſt de *Plâtre*, leſquelles repréſentent des *Oiſeaux*, ou des *pots*, ou des *corbeilles de fleurs*, & le reſte eſt de morceaux de *verre* enchaſſé de toutes couleurs, pour imiter le naturel de ce qui eſt repréſenté.

Dans toutes les *maiſons*, même juſqu'aux plus ſimples, il y a des *baſſins d'eau*, dont la *conſtruction* eſt fort ſolide, faite avec des *Briques*, qu'ils enduiſent d'un *ciment* appellé *Abacſia*, c'eſt-à-dire, *chaux noire*, lequel avec le tems devient plus dur que le marbre. Ils font ce *ciment* avec de la cendre tirée des foyers des bains, & plus fine que toute autre, avec de la *chaux vive* par moitié, & avec une maniére de *duvet*, qu'ils y mêlent pour faire comme un *amalgame*; ce qu'ils battent bien un jour entier. Ce *Duvet* croît au haut de certains roſeaux, & il eſt ſi délié que le ſouffle l'emporte. Les *Perſans* l'appellent *louy*. On dit que c'eſt la *Tipha* des *Herbiers*. Quelques *Maçons* lient ce *mortier* avec de la *bourre* bien fine, ou du petit *poil de chevreau*. L'un & l'au-

l'autre de ces *materiaux* réſiſtent parfaitement à l'eau, & auſſi au feu. Mais la gelée les fend, & les fait tomber par éclats. On prévient cet accident, en mettant l'hiver ces *baſſins* à ſec, les rempliſſant de feuilles d'arbres, & les couvrant enſuite de *nattes*, ou de *tapis*. Il faut entendre cela des *baſſins* d'eau qui ſont dans les *maiſons* des gens du commun, car dans les grandes *maiſons* les *baſſins* ſont de *pierre de taille* fort dure, avec des bords de *marbre blanc*.

La *Menuiſerie* & la *Boiſerie* des *Maiſons* ne conſiſtent qu'en des *Portes* & en des *chaſſis*, qu'on attache ſans pentures, ou autres ferrures, en cette maniere. On laiſſe en bas dans la *Porte* deux bouts de bois, & dans la *croiſée* ou le *jambage* de la *Porte* (qu'on fait auſſi de bois de peur que la *Terre* ne s'éboule) on fait un trou en haut au coin dans le *linteau*, & un en bas dans le *ſeuil*, où ces bouts de la *Porte* entrent, & deviennent les *Pivots* ſur leſquels elle tourne. C'eſt comme ſont faites toutes les *Portes* en *Orient*, même aux *Palais*, comme aux autres *maiſons*. Il n'y en avoit point d'autre ſorte aux *Edifices* ſi renommez de *Salomon*. Ainſi, l'on fait les *maiſons* en ces Païs-là ſans *Serrurier*, comme ſans *Charpentiers*. On ne voit point de *ferrures* à leurs *Edifices*, que le *Piton* & la *chaine* qu'on met aux *Portes* pour un *cadenat*. Les *Perſans* n'ont point l'uſage des *Serrures* de fer. Celles qu'ils ont ſont de bois, & les *clefs* ſont de bois auſſi, faites tout autrement que les nôtres, car la *Serrure* eſt comme une petite *herſe*, qui entre à demi dans une *gâche* de bois, & la *clef* eſt un *manche* de bois, au bout duquel ſont des

poin-

pointes auſſi de bois, differemment diſpoſées, qu'on pouſſe par deſſus dans la *gâche*, & qui lévent cette petite *herſe*. Il n'entre point de *Plomb* non plus dans la *conſtruction* des *Edifices*, tout y étant de bois, juſqu'aux *Goutieres*. Les *chaſſis* ſont, ou des *carreaux de verre* ou de *toile cirée* peinte, fort belle, & tranſparente. J'oubliois à dire qu'on pratique dans les *Murs*, qui ſont fort épais, comme je l'ai obſervé, des niches d'un pied de profondeur, ou environ, qui ſervent comme des ais de *tablettes*, & des *armoires*. On les taille de diverſes figures; on les peint enſuite comme le *Mur*. Cela eſt tout-à-fait commode, ſoit pour y mettre des pots de fleurs & des caſſolettes, ou des livres, ou telles autres choſes.

De la maniére dont je viens de repréſenter les *Bâtimens Perſans*, on voit bien qu'ils ne ſont point ſujets au *feu*. L'on n'en a point de peur en *Perſe*, & lors que le *feu* prend en un endroit, ce qui arrive très-rarement, il ne peut tout au plus que conſumer ce qu'il y a dans la *Chambre* où il a pris. On eſt ſûr qu'il n'en ſortira point & qu'il s'y éteindra. Mais ces *Bâtimens* ſont fort incommodez par l'*eau* en revanche, car ſi l'*eau* étoit trois jours au pied d'un *Mur* elle le feroit écrouler; de maniére que pour prendre toutes les *Forteresſes*, il n'y auroit qu'à les environner d'eau une ſemaine. Mais cela n'eſt pas aiſé à faire en ce Païs-là, où l'*eau* eſt rare, & où les *fleuves* ſe peuvent détourner dans un inſtant contre leurs cours naturel. C'eſt ce qui fait auſſi qu'on a grand ſoin en *Perſe* de la *Terraſſe* ou *couverture* du *logis*, comme la piéce principale d'où dépend ſa conſervation. Ce qu'on fait

fait pour l'entretenir, c'eſt de tenir toûjours les *Goutieres* en bas en bon état, & d'en jetter la neige en bas, lors qu'il y en tombe en quantité. C'eſt un divertiſſement pour le quartier de jetter la neige de deſſus les *Maiſons*, car chacun y court avec allegreſſe. Les jeunes gens du quartier vont ſur chaque terraſſe l'une après l'autre, & en peu de tems ils la nétoient toute. Ce qui ſe fait d'ordinaire au ſon des inſtrumens, afin que le bruit les échauffe & les étourdiſſe. Les *Maçons* travaillent à une ſorte de *Chant*, & ce qui eſt encore à obſerver dans leur travail, c'eſt que quand ils ſe jettent l'un à l'autre les *tuilles*, ou *briques* de terre, ils mettent des *gans*, afin que la ſueur de la main ne gâte pas les *tuilles*. Je ne dois pas oublier non plus qu'on ſeme du *ſel* ſur les *poutres* & les *ſoliveaux*, ſur le *plât fonds*, & ſur les autres piéces de *charpente*, pour empêcher qu'il ne s'y engendre aucun ver.

Les *Maiſons* durent auſſi long-tems qu'on veut les entretenir, l'air ſec & pur aidant à les conſerver. Mais, comme je l'ai obſervé ailleurs, les *Perſans* ont du dégoût pour les *Maiſons* de leurs Peres. Ils aiment à s'en bâtir de propres pour eux. Cela eſt de fort bon ſens; car, comme ils le diſent, il y a la même difference, entre ſe bâtir une maiſon, ou en prendre une toute bâtie, comme entre ſe faire faire un habit, ou en achetter un tout fait. Leur coûtume vient, peut-être, en partie du peu qu'il coûte à bâtir; car pour ainſi dire, on bâtit ſa *maiſon* de ce qu'on tire de la fondation; & les pauvres gens qui ne veulent que le *corps du logis*, ſans *ornement*, l'ont bien-tôt achevé. Les *Perſans* mettent le prix

aux

aux *Maiſons*, ſuivant la hauteur & l'épaiſſeur des *Murs*, qu'ils meſurent à l'aune, comme une étoffe. Le Roi n'a point de droit ſur la vente des *Edifices*; mais le *Maître Architecte*, qu'ils appellent *Mamar bachi*, c'eſt-à-dire, *Chef des Maçons*, prend deux pour cent pour les *lots* & *ventes*; mais c'eſt bien rarement qu'on les lui paye entiers, chacun en compoſant avec lui ſelon ſon crédit ou ſon emploi. Cet Officier a auſſi droit de cinq pour cent ſur tous les *Edifices* que le Roi fait faire. On les aprécie quand ils ſont achevez, & le *Maître Architecte*, qui en a conduit la conſtruction, reçoit pour ſon droit & pour ſon ſalaire, autant que la cinquiéme partie de l'*Edifice* a couté à bâtir.

J'obſerverai encore trois choſes ſur les *Bâtimens* de *Perſe*. L'une qu'on y revêt des Chambres de *carreaux de fayence* comme les *cheminées de Hollande*. L'autre, qu'à la Campagne, on trouve en pluſieurs endroits les *Portes* faites d'une groſſe *Pierre*, roulant ſur ſes *Gonds*, ou *pivots*, comme font celles de bois. La troiſiéme, que les *bâtimens* en *Perſe* ſe font à très-bon marché, par comparaiſon aux nôtres. Ils ſupputent en bâtiſſant une *maiſon*, que le tiers de la dépenſe va à la *brique*, l'autre en plâtre, l'autre en *boiſerie*, compris les *Portes* & les *fenêtres*.

Les *Perſans* n'ont pas de fort habiles ouvriers en *Charpenterie*, ce qui vient du peu de *bois* qu'il y a en *Perſe* & du peu de *charpente* qu'on employe d'ordinaire aux *Edifices*. Ce n'eſt pas de même à l'égard des *Menuiſiers*. Ils en ont de très-habiles, & très-induſtrieux dans la compoſition de toute ſorte d'*ouvrages*

de rapport & de *Moſaique*, dont ils font particuliérement des *Plat-fonds* admirables. Ils travaillent leurs *Plat-fonds* en bas, tout entiers, & quand ils ſont achevez, ils les élevent en haut ſur le comble de l'*Edifice*, & ſur les *colomnes* qui le doivent ſupporter. J'en ai vû lever un tout entier de quatre vingts pieds de diametre, par le moyen de pluſieurs *machines*, comme celle dont je donne le deſſein ici à côté, ne ſachant pas ſi nos ouvriers d'*Europe* en ont de même. Les *Perſans* n'en mettent point d'autre en uſage, & ils élevent tout à la *Poulie*. Ils font fort bien auſſi les *Jalouſies* & les *Baluſtres*. Les *Menuiſiers* travaillent aſſis à terre. Leurs *Rabots* ſont differens des nôtres; car ils jettent les coupeaux par les côtez, & non par le milieu, ce qui paroît faire plus de beſogne. Leur *Bois* ordinaire étant du *Bois* blanc, qui eſt fort tendre, & ſans nœuds, eſt fort aiſé à travailler. Ils ont du *Bois* admirable, qui leur vient d'*Hyrcanie* en grandes *planches*, comme le *Sapin* nous vient de *Norvege*.

Comme je ne ſai pas bien en quel ordre placer les autres *Métiers* je vais en faire deux *Parties*. L'une de ceux où les *Perſans* réüſſiſſent le mieux; l'autre de ceux où ils réüſſiſſent le moins.

La *Broderie* eſt un des *Arts Mécaniques* dans leſquels ils excellent; ils font fort bien toute ſorte de *Broderie*, mais particuliérement celle d'*or* & d'*argent*, ſoit ſur le *Drap*, ſoit ſur la *Soie*, ſoit ſur le *Cuir*. Ils nous paſſent en cet *Art*, & ils paſſent même les *Turcs* dont nous admirons tant en *Europe* la *couture* & la *Broderie* ſur le cuir. Leur *couture de cuir*, comme

Digitized by Google

Digitized by Google

me celle des *harnois*, entre les autres, eſt ſi délicate, & ſi bien faite, qu'on diroit que c'eſt de la *Broderie*. Leurs *Seaux de cuir* ſont auſſi fort bien couſus, quoi qu'avec des cordes de *Mouton* aſſez mal tanées. Le fil d'*or* & d'*argent*, dont ils ſe ſervent, eſt ſi beau, qu'on le prendroit pour du *trait*, lorſqu'il eſt employé, la *ſoye* n'y paroiſſent pas le moins du monde.

La *Vaiſſelle d'Email*, ou de *fayence*, comme nous l'appellons, eſt pareillement une de leurs plus belles *Manufactures*. On en fait dans toute la *Perſe*. La plus belle ſe fait à *Chiras*, capitale de *Perſide*, à *Metched*, capitale de la *Bactriane*, à *Yeſd*, & à *Kirman*, en *Caramanie*; & particuliérement dans un bourg de *Caramanie* nommé *Zorende*. La terre de cette *fayence* eſt d'*Email* pur, tant en dedans, qu'en dehors, comme la *Porcelaine* de la *Chine*. Elle a le grain tout auſſi fin, & eſt auſſi tranſparente, ce qui fait que ſouvent on eſt ſi fort trompé à cette *Porcelaine*, qu'on ne ſauroit diſcerner celle de la *Chine* d'avec celle de *Perſe* Vous trouvez même quelquefois de cette *Porcelaine* de *Perſe*, qui paſſe celle de la *Chine*, tant le *Vernis* en eſt beau & vif. Ce que j'entens, non pas de la *vieille Porcelaine de la Chine*, mais de la nouvelle. L'an 1666. un *Ambaſſadeur de la Compagnie Hollandoiſe*, nommé *Hubert de Layreſſe*, ayant apporté des préſens à la Cour d'une quantité de choſes de prix, & entr'autres cinquante ſix piéces de *vieille Porcelaine de la Chine*: quand le Roi vit cette *Porcelaine* il ſe mit à rire demandant avec mépris ce que c'étoit. On dit que les *Hollandois* mêlent cette *Porcelaine*

de *Perſe* avec celle de *la Chine* qu'ils tranſportent en *Hollande*. Il eſt certain que les *Hollandois* ont beaucoup appris en *Perſe* à faire la *fayence*, & ils y réüſſiroient encore mieux qu'ils ne font, s'ils avoient-là les eaux auſſi pures, & l'air auſſi ſec qu'il eſt en *Perſe* & à la *Chine*. Les habiles *Artiſans* en cette *vaiſſelle d'Email*, attribuent à l'*eau* la beauté de la couleur, comme je l'ai déja obſervé, diſant qu'il y a des *eaux* qui diſſoudent la *peinture*, & la font couler, au lieu qu'il y a des *eaux*, qui la reſſerrent & la retiennent ſans l'étendre. Les piéces à quoi les *Potiers Perſans*, qu'on appelle *Kachipez*, ou *Cuiſeurs de fayence*, réüſſiſſent le mieux, ſont les *carreaux d'émail*, peints & taillez de *Moreſques*. A la verité il ne ſe peut rien voir de plus vif & de plus éclattant en cette ſorte d'ouvrage, ni d'un deſſein plus égal, & plus fin. La *Porcelaine* de *Perſe* reſiſte au feu; de ſorte que non ſeulement on fait bouillir l'eau dedans ſans qu'elle caſſe, mais même on en fait des *Marmites*. Elle eſt ſi dure, encore, qu'on en fait des *mortiers*, à broyer des couleurs & d'autres matieres, & des *moules* à bâle. La matiere de ce bel *émail* eſt du *verre*, & de fort petits *cailloux* de riviere broyez très-menu, avec un peu de *terre* mêlée enſemble, & le tout fort broyé & pilé. On ne fait point de *fayence* aux *Indes*. Celle qu'on y conſume, y eſt toute portée, ou de là *Perſe*, ou du *Japon*, ou de la *Chine*, & des autres Royaumes entre la *Chine* & le *Pegu*. On fait un conte, que les *Potiers* de la ville de *Yezde*, dans la *Caramanie*, envoyerent un jour aux *Potiers* d'*Iſpahan*, comme par défi, un *vaſe de Porcelaine* qui

qui tenoit douze livres d'eau, & ne peſoit qu'un gros. Les *Potiers* d'*Iſpahan* leur renvoyerent un *vaſe* de même grandeur, & même figure, qui ne tenoit qu'un gros d'eau, & peſoit douze livres. Il y a une ſorte d'Artiſans en *Perſe*, dont le mêtier eſt de raccommoder la *Porcelaine*, & le *Verre*. Ils en rejoignent les piéces, les couſent avec du *fil de latton* très-fin, & paſſent ſur la couture une ſorte de *craye* ou de *chaux* fort deliée. Un *vaſe* ainſi raccommodé tient l'eau comme auparavant.

Les *Tireurs* & les *Fileurs d'or* travaillent fort délicatement. Ils filent un *lingot* du poids d'un *meſcal*, qui eſt un *gros*, long de neuf cens *gueſes*, ou *aunes* de leur Païs, qui ont chacune trente-cinq pouces de Roi. Leurs outils, de gradations differentes, ſont comme nos *fillieres*. Ils devident ſur des *bobines*, & ſur des *tambours*, achettant à la monnoye le *fil tiré*, de la groſſeur d'une épingle. Leur *fil* eſt le plus beau & le mieux couvert qui ſe puiſſe imaginer. Tout l'art qu'ils employent à lui donner cette couleur vive, & qui ne ſe paſſe point, c'eſt de le dorer très-fin & fort épais.

Il faut ranger en ſuite la *Tannerie des cuirs*, ſur tout de celui de *Chagrin*, & de toute ſorte de *Maroquin*. Il s'en fait une infinité en *Perſe*, qu'on tranſporte aux *Indes*, en *Turquie*, & dans les autres Païs à l'entour. Le *Chagrin* ſe fait de *croupe d'âne*, & d'une *graine* qu'on appelle en Perſe *tochm Casbini*, ou *graine de Casbin*, laquelle eſt noire, dure, & plus groſſe que la graine de *moutarde*, dont on ſe ſert au défaut de cette *graine de Casbin*. Un même mot en *Perſan* ſignifie *œuf*, & *grai-*

ne, parce que l'*œuf*, & la *graine*, ſont comme une même choſe. Le nom de *Chagrin*, que nous donnons à ces peaux grenetées, vient aſſurément du mot Perſan *ſagri*, qui veut dire *croupe*. Ils appellent ainſi la *croupe* de tout animal qui ſert de monture ; & ils donnent ce nom à cette ſorte de *cuir*, parce qu'il ſe fait de *croupe d'ane*, comme je l'ai dit. Les *Tanneurs* couroyent le *gros cuir*, & le préparent avec la *chaux*. Ils n'ont point l'uſage du *tan*, au lieu duquel ils ſe ſervent de *ſel* & de *noix de galle*, & cela ſuffit à cauſe de la ſeichereſſe de l'air de leur Païs.

Le *Tour* eſt encore un des *Arts mécaniques* dans leſquels les *Perſans* réüſſiſſent. Ils n'ont pas de *métier* pour le *Tour*, comme nous en avons. Le leur n'eſt compoſé que d'un *pivot*, auquel ils attachent ce qu'ils veulent tourner. Une *bande de cuir*, qui fait un double tour à ce *pivot*, & qu'un garçon tient à deux mains, tirant tantôt un bout, & tantôt l'autre, fait mouvoir la *machine*, & fait tourner la piéce. Mais quand ils veulent tourner de petites piéces, l'*ouvrier* n'a que faire d'aide, car d'une main il remuë le *pivot* avec un *archet*, & de l'autre il tient ſa piéce. Ils ne ſe ſervent point de *villebrequin*, comme nous faiſons, mais de *forets* grands & petits, qui leur en tiennent lieu, & qu'ils mettent en uſage de la même maniere que leur inſtrument pour le tour : c'eſt un *fer* plat au bout, finiſſant en pointe, & taillé en côtes pour mieux couper, & emmanché dans un bois rond, chargé de plomb pour mieux aſſener, autour duquel ils paſſent leur *archet*, fait d'une bande de cuir, laquelle y fait deux tours : ils tien-

tiennent ferme ce *forêt* de la main gauche ſur la piéce qu'ils veulent percer, & ils le font tourner de la droite. C'eſt là leur *meçanique* pour tourner, & pour percer. Ils appliquent la *lacre* fort délicatement, le mouvement violent du *tour* la fondant, ſans qu'il ſoit beſoin de feu: ils l'étendent avec du *bois de palmier*; ſe ſervant de ce *bois*, parce qu'il eſt poreux: & avec l'*huile* en ſuite, & un morceau de gros *drap*, ils donnent un luſtre admirable à leur ouvrage, qui ne ſe perd jamais. Cette *lacre* auſſi ſe conſerve toûjours ſans s'écailler. Ils font entr'autres choſes des *berceaux d'enfant* parfaitement bien. Ils tournent les *metaux* auſſi bien que le *bois*. Mais il s'en faut pourtant beaucoup, que leurs Artiſans en ce mêtier n'ayent l'habileté des nôtres. L'on a porté diverſes fois en *Perſe* & aux *Indes* de ces merveilleux ouvrages d'*Yvoire*, tournez avec une extraordinaire délicateſſe; mais parce qu'ils étoient de nul uſage, & propres ſeulement à faire admirer l'adreſſe de l'ouvrier, on n'y en faiſoit aucun compte. Les *Orientaux* ne ſont pas aſſez délicats pour appliquer leur eſprit à cette induſtrie que nous y admirons; au contraire, ils en font très-peu de cas, à cauſe de l'inutilité de l'ouvrage. Au reſte, les *Tourneurs Perſans* ne ſavent point faire le *tour de l'ovale*. C'eſt une figure qui leur eſt inconnuë dans la pratique.

Après les *Tourneurs* je mets les *Taillandiers* & les *Eſtameurs*, qui travaillent en ce Païs-là avec une grande induſtrie, tant au *marteau* & à la *lime*, qu'au *tour*. Nos *Groſſiers en argent* ne font pas mieux que ces *Taillandiers*; ce qui vient, je croi, de ce que la *vaiſſelle de*

table & leur *batterie de cuiſine* eſt communément faite de *cuivre*. Ils ne ſe ſervent point de *fer*, ni de *latton*, ni d'*étain*, dans leurs *utenciles de cuiſine*, qui ſont toutes de *cuivre étamé*. Ils font l'*étamure* fine, blanche, & belle comme de l'*argent*. L'*étain* d'*Angleterre* n'eſt point ſi beau. Il eſt vrai qu'il faut tous les ſix, ou tous les huit mois, recommencer à l'*étamer*; mais auſſi, cela ſe fait extrémement vîte, & à très-bon marché, une aſſiette ne coutant qu'un ſol à étamer dedans & dehors, & le reſte à proportion. Ils s'y prennent tout autrement que nous ne faiſons. Ils font premierement bouillir la *vaiſſelle* dans de la *ſoude griſe*, & après ils la donnent à écurer avec du *ſable* à l'aprentif, ce qu'il fait avec les pieds nuds, ſe mettant droit deſſus, & tournant la *vaiſſelle* deçà & delà, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien écurée. En ſuite ils la font échauffer ſur un feu clair de charbon, mettant le côté creux contre le feu, & lors qu'elle commence à rougir, l'ouvrier prend d'une main la piéce avec des tenailles, & de l'autre, un peu de *cotton* bien battu & fin, qu'il trempe dans le *ſel armoniac*, & en frotte bien la piéce. Cela fait, il prend un petit *lingot d'étain* fin & le preſſe contre la piéce, afin de le faire fondre deſſus, & il étend l'*étain* par tout avec ſon *cotton* couvert de *ſel armoniac*: & quand la piéce eſt étamée, il la jette dans l'eau froide, d'où vous la voyez tirer blanche & vive comme de l'*argent bruni*. Le *ſel armoniac*, dont ils ſe ſervent à l'*étamure*, eſt purifié ſur le feu avec de l'eau qu'on fait toute évaporer, juſqu'à ce que le *ſel* ſoit reduit en poudre. Ils ont une particuliere dexterité à

ce

ce mêtier-là, & cette *vaiſſelle* de *cuivre étamé* a cet avantage ſur la nôtre, qu'elle eſt plus legere, qu'elle ne fond point, & ne ſe boſſue point. Les *Perſans* ont du *cuivre* dans leurs Païs, comme je l'ai obſervé; mais ils ne l'eſtiment pas tant que celui du *Japon*, ni que celui de *Suede*. J'oubliois à dire qu'ils tirent l'*étain* des *Indes*. Pour ce qui eſt des *lampes*, des *chandeliers*, & des autres piéces de fonte, les ouvriers *Perſans* les tournent ſur deux *poupées* avec une *courroye*.

Les *Armuriers* font fort bien les *armes*, ſur tout les *arcs* & les *épées*. Les *arcs* de *Perſe* ſont les plus beaux & les plus eſtimez de tout l'*Orient*. La matiere eſt de *bois* & de *corne*, mis l'un ſur l'autre, & couverts de *nerfs*, & par deſſus d'une peau d'arbre très-liſſe & unie. On le *peint* enſuite, & on lui donne le *vernis*, ce qu'ils ſavent faire admirablement, car on ſe mire dans ces arcs-là, & l'on ne ſauroit voir de plus vive couleur. La bonté d'un *arc* conſiſte, comme on le dit en *Perſe*, en ce que d'abord il ſoit rude à bander, juſqu'à ce que la *flêche* ſoit à moitié deſſus, & qu'enſuite il ſoit mol & aiſé, juſqu'à ce que le bout de la flêche ſoit entré dans la corde. Les *cordes* d'*arc* ſont de *ſoye* retorſe, de la groſſeur d'une boudelle. Les *carquois* ſont faits de *cuir* brodé d'*or* ou de *ſoye*. Leurs *ſabres* ſont d'un fort beau *Damaſquin*, inimitable en nos Païs, à cauſe, comme je croi, que nôtre *acier* n'eſt pas plein de veines comme celui des *Indes*, dont ils ſe ſervent le plus communément. Ils ont chez eux de l'*acier* abondamment, mais ils l'eſtiment moins que celui-là, & le nôtre moins encore que le leur.

Cependant, leur *acier* eſt aigre & fort aiſé à caſſer. Ils forgent leurs *lames* à froid, & pour leur donner l'eau, ils les frottent de *ſuif*, d'*huile*, ou de *beurre*, afin d'empêcher qu'elles ne ſe caſſent : puis ils les trempent avec le *vinaigre*, la *couperoſe*, ou le *vitriol*, qui étant corroſif, fait paroître ces rayes ou veines, qu'on appelle *Damaſquin*, & c'eſt là ce qu'on appelle auſſi *acier de Damas*, parce que cette ville étoit l'endroit le plus célébre pour la *fabrique* de ces belles *lames de ſabre*, qu'on y faiſoit de l'*acier*, qui s'y tranſportoit des *Indes* par la *Mer rouge*, dans les ſiécles paſſez. Les *Perſans* font fort bien auſſi les *canons* des *armes à feu*, auſquels ils donnent le *Damaſquin* comme aux *lames*; mais ils les font fort peſants, & ne ſauroient les faire autrement. Ils les percent & les nettoyent à la rouë comme nous faiſons, & les forgent & les percent ſi bien qu'ils ne crevent preſque jamais. Ils les font également forts & épais tout du long; diſant que la *bouche du canon* étant foible, le feu la fait trembler, & que la *bale* participe de ce mouvement chancellant. Cela fait que ſi leurs *canons* ſont plus épais, auſſi ils tirent plus loin & plus droit. Ils ſoudent la *culaſſe* au feu, n'en voulant point *à vis*, diſant pour raiſon qu'une *culaſſe à vis* entrant ſans force, l'impetuoſité de la *poudre* la peut jetter dehors, & qu'on ne peut s'y aſſurer. Ils ne ſavent point bien faire les *reſſorts* ou les *batteries*. Celles qu'ils mettent à leurs *armes à feu* ſont fort differentes des nôtres; car elles n'ont point de *platine*. Le *baſſinet* eſt attaché ſolidement, étant tout d'une piéce, avec le *canon*. La *ſerpentine* jouë par une petite *branche* de fer,

fer, mal limée, qui ſort du dedans du *mousquet*, & joüe à rebours, c'eſt-à-dire, non de devers la *croſſe* ſur le *baſſinet*, mais tout au contraire. Le *baſſinet* n'eſt pas plus grand d'ordinaire que le petit ongle, ſans *chien* ou *couvercle*, & la plûpart des *baſſinets* ſont taillez dedans, comme une lime, afin que l'amorce y tienne mieux. Ils ne ſavent point monter les *armes*, & n'y obſervent point les régles de la *Statique*, car ils font la *croſſe* petite & legere; ce qui fait que leurs *arquebuſes* ſont legeres de la *culaſſe*, & peſantes de la *volée*.

Les autres *Ouvriers en fer* & en *acier* entendent auſſi fort bien leur *Métier*. Ils forgent le *fer* & l'*acier* froid & ils y réuſſiſſent fort bien à l'égard de pluſieurs ſortes de pieces & d'outils, comme entr'autres des *Platines* de fer, dont ils ſe ſervent à cuire cette ſorte de pain qu'ils appellent *lavatché*, qui n'eſt pas plus épais qu'un parchemin, & des *fours* de Campagne, qui ſont deux *demi-cones*, ou *demi-ſpheres*, tronquées ou coupées par le haut, qu'on attache enſemble avec de gros *crochets de fer*. Le diametre en eſt de deux pieds & demi, & la hauteur de trois & demi à quatre pieds. Il ſort de ces *Cones* au dedans pluſieurs gros clouds, de trois à quatre doits de long, & d'égale groſſeur, avec des têtes plâtes, larges comme un demi écu. Lors qu'on ſe veut ſervir de ces *fours*, on enduit ces deux pieces d'*argile* dedans & dehors, en la faiſant tenir par ces têtes de clouds, & on en fait comme un corps de *Muraille*, contre laquelle on applique le pain: Ces *fours* s'appellent *tendour*, comme les *fours* communs, qui ſont de même figure, & qui ſont faits en ter-

re, & reſſemblent à des foſſes, où l'on applique auſſi le pain contre les côtez tout à l'entour, & où il tient aiſément, n'étant épais que d'un doigt ou environ. Quand on veut emporter ces *fours* l'on en rompt le *Mur d'argile*, & l'on en charge les deux *demi-cônes* ſur un cheval, une piece d'un côté, & une piece de l'autre. Les pieces de *fer* & d'*acier* que ces *ouvriers* font encore le mieux, ſont entr'autres les *ſcies*, qu'ils font d'*acier*, unies & polies comme une *glace de miroir*; Les *Raſoirs* qui ſont une fois plus petits que les nôtres, quoi qu'auſſi épais par le bout, & qui raſent à merveille; les *Cizeaux*, qu'ils font autrement que nous, car les lames des leurs ſont creuſes dedans comme des *goutieres:* & ils diſent, qu'étant faites ainſi, le tranchant des deux *lames* ſe joint & ſe preſſe mieux. Les *Miroirs* ſont ronds preſque tous & convexes. Quelques uns ſont concaves, de même que les *Miroirs ardents*. Comme l'air eſt fort ſec en *Perſe*, ſuivant que je l'ai obſervé pluſieurs fois, le poliment de ces *Miroirs* ne ſe paſſe point, & ils ne prennent jamais la rouille. On ſe ſert auſſi de *Miroirs de Verre* en *Orient*, & même en quantité, quoi qu'incomparablement moins que de *Miroirs de Metail*, & cela pour deux raiſons: l'une que ces *Miroirs de metail* ſont plus durables, & ne ſe caſſent point en tombant; l'autre que quand les *Miroirs de verre* ſe ſont deſtamez on ne peut plus s'en ſervir, l'*étamure du verre* étant inconnuë en tout l'*Orient*, & l'*étain* qui eſt au dos des *Glaces* s'y perdant plus aiſément qu'en *Europe*; choſe qui arrive en *Perſe* à cauſe de la grande ſeichereſſe de l'air, & aux *Indes* au contraire, à cauſe

à cauſe de ſa grande humidité. L'on n'a l'uſage des *Miroirs de verre* en ces Païs *Orientaux* que depuis le commerce que les *Europeans* y font. Il faut remarquer qu'ils poliſſent leur *Metail* avec l'*émeri*, fin, broyé, & mis en poudre impalpable, n'ayant point de *Tripoli* de *Veniſe*, ou en ayant ſi peu, qu'on peut dire qu'il n'eſt pas en uſage chez eux.

Les autres *Arts Mecaniques* que les *Perſans* exercent encore aſſez bien ſont les ſuivants, l'*Art des feux d'Artifice*, en quoi ils ont des ouvriers auſſi bons & peut-être meilleurs qu'en aucune partie du monde.

L'*Art des Bouchers*, leſquels habillent leurs *viandes* fort proprement. Les *Perſans* croyent que ce *Mêtier* rend ſouillé ceux qui l'exercent, à cauſe du *ſang* qu'ils manient. Cependant les *Bouchers* ſont répandus deça & delà dans toutes les ruës des villes, & non pas ramaſſez dans des *Boucheries*, comme dans nos Païs. Lors que les *Bouchers* veulent tuer une *Bête*, ils la menent dans un coin proche leur *Boutique*, où ils font une petite *foſſe* pour recevoir le *ſang*, & enſuite ils jettent la *Bête* contre terre, ils lui tournent la *Gorge* du côté de la *Mecque*, & s'y tournant auſſi eux-mêmes, ils l'égorgent d'un *couteau* qui ne ſert jamais qu'à cela tant pour l'avoir plus net, que pour éviter le riſque que ce coûteau ne coupât quelque choſe défenduë, ou ne touchât celle qui ſeroit ſouillée. Le ſoir, en fermant leur *Boutique*, ils frottent de *Sel* le *billot* où ils découpent la *chair*, de peur que les *chiens* ne le lechent, ce qui le rendroit impur.

L'*Art des Lapidaires*, qui entendent aſſez bien la *taille* des *Pierres tendres*, & la *Graveu-*

re de ces ſortes de *Pierres*. Les *Lapidaires Perſans* font leur *roue* de deux parties d'*émeri* & d'une de *lacque* : & ils trouvent qu'il y a beaucoup d'*art* à faire les *roues* ; car il faut pêtrir extrémement bien cette compoſition, & lui donner le feu dans un degré ſi juſte, que la viſcoſité qu'ils appellent *chiré*, c'eſt-à-dire *lait*, ou *crême*, ne ſe brûle point. Ils tournent ces roües emmanchées ſur un *mandrin* rond avec un *archet*, qu'ils tiennent d'une main, & la *Pierre* de l'autre, contre la *roüe*. Il eſt difficile de faire de cette maniere un *Bizeau* bien droit ; mais en revanche la *taille* eſt facile & à peu de fraix. Lors qu'ils veulent polir la *Pierre* ils mettent en la place de cette roüe une autre roüe faite de *ſaule rougé*, ſur laquelle ils jettent de l'*étain calciné* ou du *Tripoly*. Les *Graveurs des cachets* ſe ſervent de l'*archet*, & d'une fort petite *roüe* de cuivre avec l'*émeri*. Ils ont de l'*émeri de Perſe* & de l'*émeri des Indes*, qui eſt de differentes natures, en ce que celui des *Indes* coupe mieux, plus il eſt fin & délié, ce qui eſt le contraire de l'autre.

L'*Art des Teinturiers*, lequel paroît plus avancé en *Perſe* qu'en *Europe*, puis que les *couleurs* y ont beaucoup plus de corps & d'éclat, & qu'elles ne paſſent pas ſi-tôt ; mais c'eſt moins à leur *art* qu'il en faut donner la gloire, qu'à leur air & à leur climat, qui étant ſec & pur, produit cette vivacité de couleurs, comme auſſi à la force des ingrediens de la *Teinture*, qui croiſſant la plûpart dans le païs, ſont employez tout frais & pleins de leur *ſuc*. Leurs *couleurs* de *Teinture* & de *Peinture* ſont le *bol* ou la *terre rouge*, le *Rounat*, qui eſt l'*oppoponax*, deux ingrediens qui ſont abondans en *Per-*

Perſe, le *Bois de Brezil*, qu'on leur apporte d'*Europe*, le *Bois de Japan*, & l'*Indigo*, qu'ils tirent des *Indes*. Ils employent de plus pour la *Teinture* pluſieurs *herbes* & pluſieurs *ſimples* de leur terroir, des *Gommes* & des *Ecorces d'arbres* & de *fruits*, comme de *Noix*, & de *Grenade*, & le *Jus de citron*, le *Lapis la zuly* qu'ils appellent *Lagsverd*, d'où nous avons fait le mot d'*azur* ſe prend dans leur voiſinage au païs des *Tusbecs*, mais la *Perſe* en eſt le *Magazin* général.

L'*Art des Barbiers*, & pour celui-ci, ils l'ont en perfection. Ils raſent avec une legereté de main admirable, on ne les ſent preſque pas, & ſur tout quand ils raſent la *tête*. Ils commencent par le *ſommet*, & tirent leur *raſoir* en bas, comme s'ils ne faiſoient que paſſer. On a la *tête raſée* en un moment, mais avant que d'y mettre le *raſoir*, ils ſont long-tems à la frotter avec les mains, puis ils la mouillent, & c'eſt, à mon avis, cette longue friction qui facilite la *tonſure*, de maniere qu'on ne la ſent preſque pas. Ils ne ſe ſervent point d'*eau chaude* pour raſer, mais de froide; ni ne mettent jamais de *baſſin* ſous le *menton*. Leur *Baſſin* eſt une *taſſe*, pas ſi grande qu'un *godet de perroquet*. Ils y prennent de l'*eau*, dont ils ſe mouillent les mains, & puis ils en mouillent le *viſage*. Ils ſont auſſi fort propres dans leur *Métier*, car en *raſant la tête* ils font tomber tout le poil en un endroit. Ils eſſuyent le *raſoir* ſur le *poil* qui reſte à raſer, & ainſi ils ne mettent jamais de linge à eſſuyer ſur l'*épaule*, ni n'eſſuyent leur *raſoir* autrement qu'avec le doigt. Je ſuis perſuadé que la chaleur & la ſeichereſſe de l'air contribue beaucoup à la facilité que les

Bar-

Barbiers ont à raſer. C'eſt la coûtume, quand la *Barbe* eſt faite, de couper auſſi les ongles tant des mains que des pieds, ce qu'ils font non pas avec des *Ciſeaux*, mais avec un *fer tranchant*, comme cet inſtrument que les *Chirurgiens* appellent un *Déchauſſoir*. Puis ils détirent les *doigts* & les *bras*, & manient la *tête* & le *Corps*, & ſur tout les *Epaules*, comme pour voir ſi tout eſt à ſa place, de quoi on ſent beaucoup de ſoulagement & de plaiſir. Ces *Barbiers* vont tous les matins chez leur pratiques préſenter le *miroir*, qui eſt d'ordinaire rond de quatre pouces de diametre, avec un manche. On ne leur donne rien pour cela; mais lors qu'ils raſent, & font la *tête*, on leur donne trois ou quatre ſols. Ceux qui en donnent cinq payent en grands Seigneurs.

L'*Art des faiſeurs d'Ecritoires*. Ils font leurs Ecritoires ordinaires, longues de ſix pouces, hautes & larges de deux pouces, & épaiſſes d'un teſton; une piece dans l'autre, en forme de *Tiroir*. Ils les font ſur un *Moule de fer*, avec des feuilles de *Papier* qu'on cole l'une ſur l'autre, en paſſant de la *graiſſe de Mouton* ſur la derniere, & un *vernis* par deſſus, qui réſiſte à l'eau & qui eſt admirable. Le dedans de l'*écritoire* eſt garni de *cuir*. Cela fait un corps ſolide & dur, autant & plus que du bois. La colle dont les *Perſans* ſe ſervent n'eſt pas faite de *farine*, mais d'une *Racine* pulveriſée qu'ils appellent *Serichon*, qu'on broye entre des *meules*, comme on fait le *bled*, mais pas plus fine que de la *ſcieure de bois*. On la détrempe dans l'*eau froide*, où elle s'enfle auſſi-tôt, & elle tient merveilleuſement fort.

L'*Art des Tailleurs*, qui travaillent fort pro-

pre-

prement, & taillent les *habits* ſi juſtes, qu'ils ne font pas un pli ſur le corps. Pour la *couture*, ils nous paſſent aſſeurément. On n'en ſauroit faire de plus fine, ni de plus égale. Ils ne couſent gueres en dehors comme nous faiſons. Leur *couture* eſt toûjours en dedans, & la plus ordinaire, eſt ce que nous appellons *arriere-point*. Ils font des *Tapis*, des *Carreaux*, des *Portieres*, & d'autres *Meubles* de *feutre*, en *compartimens* & à la *Moſaïque*, qui repréſentent tout ce qu'ils veulent. Cela eſt ſi proprement couſu, qu'on diroit que les *figures* ſont *peintes* au lieu que ce ne ſont que des piéces de raport. La *couture* n'y paroit pas de ſi près qu'on y regarde, tant la *Rentraiture* en eſt fine.

Voila les *Arts* & *Métiers* que les *Perſans* font aſſez bien : ceux auxquels ils réuſſiſſent mal ſont les ſuivants.

La *Verrerie*. Il y a des *Verreries* dans toute la *Perſe*, mais le *Verre* eſt la pluſpart pailleux, plein de veſſies & de bulles, & griſatre, ce qui vient ſans doute de ce que leur feu ne dure que trois ou quatre jours, & que leur *deremné*, comme ils l'appellent, qui eſt une ſorte de *bruiere*, dont ils ſe ſervent pour le faire, ne prend pas tant de chaleur que la nôtre. Le *verre de Chiras* eſt le plus fin du païs. Celui d'*Iſpahan* au contraire eſt le plus laid, parce que ce n'eſt que du *verre* refondu. On le fait au printems communément. Ils ne ſavent point *étamer le verre*, comme je l'ai obſervé, ce qui fait que leurs *Miroirs de verre* ſont apportez de *Veniſe*, comme auſſi leurs *Glaces de chaſſis*, & leurs belles *Bouteilles* à prendre du tabac. Au reſte, l'*art de faire le verre*

verre a été porté en *Perſe* il n'y a pas quatre-vingts ans. Un *Italien*, néceſſiteux & avare, l'enſeigna à *Chiras* pour cinquante écus. Si je n'avois été bien informé de la choſe, j'aurois crû qu'ils devoient aux *Portugais* la connoiſſance d'un Art ſi noble & ſi utile. Je ne dois pas oublier qu'ils ont en *Perſe l'art de recoudre le verre* fort adroitement, comme je l'ai touché ci-deſſus; car pourvû que les morceaux ne ſoient pas plus petits que l'ongle, ils les couſent enſemble avec du *fil d'archal*, & paſſent par deſſus la *couture* du *blanc de Plomb*, ou de la *chaux calcinée*, avec du *blanc d'œuf*, ce qui fait que l'eau ne ſauroit du tout paſſer au travers. Entre leurs ſentences, il y en a une pieuſe qui eſt priſe de l'induſtrie dont je parle. *Le verre rompu ſe remet en ſon entier, combien plus l'homme peut-il être rétabli dans le ſien, après que la mort l'a mis en piéces.*

La *Papeterie*, qui s'exerce fort groſſierement en *Perſe*; ce qui vient de ce qu'ils ne ſe ſervent que de *toille de cotton*, dont la plûpart eſt *teinte & peinte*. Auſſi leur *papier* eſt griſatre, ſalle, étoffeux, & ſans conſiſtence. Ils ſe ſervent beaucoup de celui d'*Europe* après l'avoir apprêté : mais ils en tirent de la petite *Tartarie*, qu'ils eſtiment davantage. L'apprêt de leur *Papier* ſe fait en paſſant du *ſavon* deſſus, & le liſſant en ſuite avec un *Verre*, ce qui ſe fait, afin que leur ancre coule mieux.

La *Bahuterie*, qui eſt auſſi fort groſſiere & mal faite. Leurs *coffres*, qui ſont portez ſur quatre *piez de bois blanc* ſont fort legers, couverts de *peaux noires* dedans & dehors. Le devant orné de *figures* faites de *cuir de couleurs*. On les met dans des *ſacs de poil de chevre*, dont le

le bas eſt garni de *cuir*; & on les charge commodément ſur des chevaux. Tous leurs *coffres* ſont à *cadenats*, n'ayant pas l'uſage des *Serrures*, comme je l'ai dit.

Les *Relieurs* travaillent fort mal auſſi; & ce qu'on aura peine à croire, c'eſt qu'ils ne ſauroient faire la *couverture* tout d'une Piéce. Ils la font de deux pieces qu'ils collent ſur le *dos*, lequel eſt toûjours *plát*, ne le ſachant pas faire *rond*. Et quoi qu'ils collent ces piéces fort proprement, la *collure* ne laiſſe pas de paroître avec le tems.

Le *Savon de Perſe* eſt fait avec de la *graiſſe de Mouton*, & de la *cendre d'herbes fortes*. Il eſt mol & ne blanchit pas bien, mais il eſt à fort vil prix. Les *Perſans* en font venir de *Turquie*, & particuliérement d'*Alep* où ſe fait le meilleur de tout l'*Orient*, & peut-être de tout le monde, étant blanc, fin, & ferme, beaucoup plus que celui que nous avons en *Europe*; ce qu'il faut rapporter entr'autres à la bonté de la *cendre d'Alep*, où toute l'*Europe* va s'en pourvoir pour faire le *Savon*. Cette *cendre* eſt faite d'une certaine *herbe forte* qui croit dans les deſerts, & les lieux ſabloneux & ſecs. On s'en ſert en *Syrie*, & en *Egypte*, à faire le *feu des bains*. La *cendre* eſt la matiere du *Savon*, avec la *chaux* & l'*huile d'Olive*, qui eſt auſſi fort bonne & en abondance à *Alep*. Le *Savon de Perſe* ne ſe fait pas avec l'*huile*, mais avec la *graiſſe de bœuf*, de *mouton*, & de *chevre*. Il s'en faut beaucoup qu'on n'employe autant de *Savon* en *Perſe*, qu'on fait en *Europe*; ce qui vient de pluſieurs raiſons, & entr'autres de ce que la plûpart du *linge* eſt de *couleur*, & fait de *ſoye*, comme les *chemiſes*, les

les *caleçons*, les *mouchoirs:* de ce qu'il n'y a que de la *toile de cotton* en *Perſe*, laquelle ſe blanchit à l'*eau froide*, & de ce que l'air & le *Soleil* avec l'*eau froide* font le *blanchiſſage* ſans beaucoup de *Savon*, & ſans grande peine. On frotte un peu le *linge*, puis on l'étend ſur l'herbe, & on l'arroſe durant trois ou quatre heures, de quart d'heure à autre plus ou moins, ſelon que le Soleil eſt ardent, ce qui le rend plus blanc que la neige. J'ai gardé dix ans durant du *linge* blanchi aux *Indes* à l'*eau froide* & ſans *Savon*; mais en mettant nôtre *linge* auprès, je trouvois que nous n'avions en *Europe* que du blanc obſcur & griſatre en comparaiſon. Cependant on doit juger combien il devoit avoir perdu de ſa blancheur pendant dix ans qu'il avoit été dans le coffre.

L'*Orfevrerie*, cet *Art* ſi répandu & ſi curieux, eſt fort mal entendu des *Perſans*. Ils ne ſavent point *émailler* du tout, & ſont encore plus éloignez de *peindre en émail*. Ce qu'ils font le mieux, c'eſt le *filagrame*. Ils gravent paſſablement, & leur principale *Graveure* eſt en relief. Ils mettent aſſez bien les *Pierres en œuvre*; & c'eſt ce qu'ils font le moins mal en ce *Métier*.

Pour l'*Horlogerie*, l'*Art* en eſt encore inconnu aux *Perſans*. Lors que j'étois dans leur païs, ils n'avoient que trois ou quatre *Horlogers* venus d'*Europe*. J'en attribuë la cauſe à ce que demeurant dans un climat, où les jours ne ſont pas ſi inégaux que dans les nôtres, & où l'air eſt toûjours ſerain, ils voyent au Soleil à peu près l'heure qu'il eſt, ſans dépendre des *Horloges*. Ils ne ſe ſervent point non plus de *Cadrans Solaires*.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Des Manufactures.

APrès avoir traité des *Arts Mécaniques* des *Perſans*, il faut parler tout de ſuite de leurs *Manufactures*. Ils en ont de fort bonnes & fort belles en *cotton*, en *poil de chevre*, en *poil de chameau*, en *laine*, & particuliérement en *ſoye*. Comme la *ſoye* eſt une matiere abondante & commune en *Perſe*, les *Perſans* ſe ſont particuliérement exercez à la bien travailler, & c'eſt à quoi ils réüſſiſſent le mieux, & en quoi ils ont les plus conſidérables *Manufactures* de leurs païs. Leurs *ouvriers* ont l'invention des *moulins*, des *fuzeaux* & des *Tours* pour devider la *Soye*, à peu près comme nous. Ils conſervent la *Soye graiſſe*, comme on parle, c'eſt-à-dire crüe, & non préparée, la tenant en des lieux humides, que même ils arroſent quelquefois, pour entretenir le poids de la *Soye*, parce que c'eſt au poids qu'on la vend & par la même raiſon ils gardent celle qui eſt devidée en des ſacs de cuir. Je ne parlerai point d'une infinité de ſortes d'*étoffes de Soye pure*, *Taffetas*, *Tabis*, *Satins*, *Gros de Tours*, *Turbans*, *Ceintures*, *Mouchoirs*, ni des *Etoffes de Soye* avec du *cotton*, ou avec du *poil de chameau* ou de *chevre*, qui ſe font dans toute la *Perſe*. Je ne parlerai que de leur *Brocard*. Ils appellent le *Brocard*, *Zerbaſe*, c'eſt-à-dire *Tiſſure d'or*. Il y a le *ſimple*, qui eſt de cent ſortes, le *double* qu'on appelle d'*Ouroye*, c'eſt-à-dire *à deux faces*, parce qu'il n'a point d'*envers*, & le *Machmely Zerbaſe*, ou *velours d'or*,

d'or. On fait des *Brocards d'or*, qui valent juſqu'à *cinquante Tomans* la *gueze*, ou *aune*, laquelle étant de deux pieds demi quart de nôtre meſure, c'eſt environ *trente écus* le pouce, ou *onze cens écus l'aune* que cela revient. Il ne ſe fait point d'*étoffe* ſi chere par tout le monde. Cinq ou ſix hommes à la fois ſont employez au *métier* où on fait cette riche *étoffe*, & il y a juſqu'à vingt quatre ou trente *navettes* differentes à faire paſſer, au lieu que d'ordinaire il n'y en a que deux. Malgré le prix increyable de ce précieux *Brocard*, les *Ouvriers* qui y travaillent ne gagnent que *quinze à ſeize ſols* par jour, & n'en peuvent faire que l'épaiſſeur d'une piéce de trente ſols. Ces *Brocards* ſi chers, ſe mettent en rideaux & portieres, dont l'uſage eſt univerſel, & qui ſont un des plus ordinaires meubles d'un logis, & en carreaux. Le *Velours d'or* qu'on fait en *Perſe* eſt très-beau, ſur tout *le friſé*. Ce qu'il y a d'admirable en ces belles *Etoffes*, c'eſt qu'on n'en voit jamais la fin, pour ainſi dire, & que l'*or* & l'*argent* ne paſſe point tant que l'*étoffe* dure, conſervant toûjours ſon éclat & ſa couleur. Il eſt vrai que l'*argent* s'obſcurcit à la longue au bout de vingt ou trente ans de ſervice; mais encore alors, il ne paſſe, & il ne tombe point; ce que je croi qu'il faut autant imputer à la bonté de l'air, qu'à la perfection de l'*ouvrage*. Les plus beaux *métiers* de ces *étoffes* ſont à *Yezde*, à *Cachan*, & auſſi à *Iſpahan*. Ceux des *Tapis* ſont dans la Province de *Kirman*, & particuliérement à *Siſtan*. Ce ſont ces *Tapis*, que nous appellons communément en *Europe*, *Tapis de Turquie*, à cauſe que c'eſt par la *Turquie* qu'ils y venoient, avant

vant qu'on négociât en *Perſe* par le *grand Ocean*. La maniére des *Perſans* pour connoître la bonté des *Tapis*, & pour en faire le prix, eſt de mettre le pouce ſur le bord de la piéce, & de compter combien il y a de *fils* en un pouce; car plus il y en a & plus la piéce vaut. Le plus qu'on trouve de *fils* en un pouce, eſt au nombre de quatorze ou quinze.

Les *Etoffes de poil de chameau* ſe font particuliérement à *Yeſde* & à *Kirman* dans la *Caramanie*. Ils appellent cette *Laine de Chameau Teftik*, & auſſi *Kourk*. Elle eſt bien fine & preſque comme du *Caſtor*, molle, & douce à la main parfaitement; mais on n'en ſauroit rien faire de ferme, ni qui ait du corps. Il ſe fait auſſi en ces villes des *Camelots*, des *Etamines*, des *Droguets*, *Soye* & *Laine*. On fait au païs de *Mougan* les groſſes *Serges* & épaiſſes qui ſont pour les gens du commun.

Les meilleures *Etoffes de poil de chevre* ſe font en *Hircanie*. Elles reſſemblent au *Bouracan*; mais les plus fines ſe font le long du *Golphe Perſique* à *Dourak*. C'eſt de-là que viennent ces ſortes de *Mantes* qu'on appelle *Habbé*, qui ſont des *Soutanes* dont les *manches* ne ſont pas plus grandes que celle de *hoquetons*, & qui ſont d'une piéce ſans couture en aucun endroit. On en trouve de très-fines. Elles ſont communément à bandes rayées.

Les *Perſans* ne ſavent point faire le *Drap*, mais ils font des *feutres* très-fins & très-legers, qui ſont plus chauds que le *Drap*, & qui reſiſtent mieux à la pluye. Ils en foulent la laine comme font les chapeliers. L'on en fait les *manteaux de pluye*, pour les gens du commun. L'on s'en ſert au lieu de *toile cirée*.

rée. L'on en couvre les planchers, ſoit par deſſus les *Tapis*, pour y être plus mollement, ſoit par deſſous, pour les conſerver contre l'humidité.

Ils font auſſi de la *Toile de cotton* à très-bon marché; mais ils n'en font pas de fine, parce qu'ils la tirent des *Indes* à meilleur prix qu'ils ne la pourroient faire. Ils appellent cette toile *Kerbaz*, comme qui diroit *tiſſure d'Ane*, ou *pour Ane*, mot, d'où eſt venu apparemment celui de *Carbaſſon*, & de *Carbœſus*, dont les *Grecs* & les *Latins* ſe ſervent ponr ſignifier de *groſſe toile.* Ils ſavent auſſi peindre la *Toile*, mais non pas ſi bien qu'aux *Indes*, parce qu'ils tirent de ces païs-là les plus belles *toiles peintes* à ſi bon marché, qu'ils ne gagneroient rien à ſe perfectionner dans cette *Manufacture.* Un *ouvrage* auquel ils réüſſiſſent fort bien c'eſt d'*Imprimer d'or* & d'*argent* la *toile*, le *Taffetas* & le *Satin*, ce qu'ils font avec des *Moules.* Ils repréſentent deſſus tout ce qu'on veut, *lettres*, *fleurs*, *figures*; & ils le font ſi bien, qu'on diroit que c'eſt de la *broderie d'or* ou d'*argent.* Ils impriment avec de l'*Eau de gomme.*

Ils font fort bien encore les *Nattes* & les *Paniers d'Oſier*, qu'on porte au bras, qui ſe plient, & roulent. On ne peut voir de plus fines & de plus belles *Nattes* que les leurs. La meileure *Manufacture* en eſt à *Siſton*, parce que c'eſt-là où les *Joncs* s'apportent premiérement. Ces *Joncs* croiſſent en des marais proche le *Tigre* & l'*Euphrate.*

CHA-

CHAPITRE XLIX.

Du Commerce, ou du Négoce, où il eſt traité auſſi des Poids, des Meſures & de la Monnoye.

LE *Négoce* eſt une *Profeſſion* très-honorable en *Orient*, comme étant la meilleure de toutes celles qui ont quelque ſtabilité, & dont le ſort n'eſt pas ſi expoſé au changement. Il ne s'en faut pas étonner, car cela ne ſauroit être autrement dans des Etats, où d'un côté il n'y a point de droit de *Nobleſſe*, & par conſéquent que très-peu d'autorité attachée à la naiſſance, & où, d'un autre côté, la Nature du gouvernement étant tout-à-fait Deſpotique, & Arbitraire, l'autorité qui eſt attachée aux Charges & aux Emplois, ne ſauroit durer plus long-tems que les Emplois même, qui ſont précaires, & s'ôtent pour la moindre choſe. Cela fait qu'on eſtime fort le *Négoce* en cette partie du monde, comme un état durable & indépendant. Une autre raiſon qui fait qu'on le conſidére, c'eſt que les plus grands Seigneurs l'exercent, & les Rois même. Ils ont leurs Commis, comme les *Marchands* & ſous le même nom. Ils ont la plûpart leurs *Navires* de *Marchandiſes* & leurs *Magazins*. Le Roi de *Perſe*, par exemple, vend, & envoye vendre aux païs voiſins, de la *Soye*, des *Brocards*, & autres riches *Etoffes*: des *Tapis*, & des *Pierreries*. Le nom de *Marchand*, en *Orient*, eſt un nom de grand reſpect, qui ne ſe donne pas aux gens qui tiennent *Boutique*, ou qui trafiquent de menues *Denrées*, ni à ceux qui n'ont point de *Com-*

merce hors du Royaume. On ne le donne qu'à ceux qui ont des *Commis*, ou *Facteurs* dans les païs les plus éloignez: & ces gens ſont quelquefois élevez aux plus hautes charges, & d'ordinaire on en prend pour les *Ambaſſades*. Il y a des *Marchands* en *Perſe* qui ont des *Commis* par tout le monde: & ces *Commis*, quand ils ſont de retour, ſervent leur maître avec la ſujettion des *valets*, ſe tenant débout en leur préſence, & les ſervant à table, quoi qu'il y ait de ces *Commis* riches de ſoixante à quatre vingts mille écus. Aux *Indes*, la choſe eſt encore plus avantageuſe pour le *Négoce:* car, quoi que ceux qui en font profeſſion, ſoient en bien plus grand nombre qu'en *Perſe*, il ne laiſſe pas d'y être plus reſpecté. Ce reſpect vient encore, outre les raiſons alleguées, de ce qu'en *Orient* les *Négocians* ſont des gens ſacrez, à qui on ne touche jamais, même durant la guerre: eux & leurs effets paſſant libres au milieu des armées. C'eſt à leur égard ſur tout, que la ſûreté des chemins eſt ſi grande en toute l'*Aſie*, & particuliérement en *Perſe*. Le nom de *Marchand*, en *Perſan*, eſt *Saudaguer*, qui ſignifie *faiſeur de profit*.

Ces *Marchands Orientaux* font tout à fait le *Négoce* à la grandeur. Car, outre qu'ils envoyent leurs *Commis*, par tout, ſans ſortir du lieu de leur ſejour, où ils ſe tiennent comme au cœur de leurs grandes affaires, ils n'en traitent point eux-mêmes directement. Il n'y a point de *Bourſe*, ou de *Place de change* dans les villes. Le Négoce ſe fait par *courtiers*, & ces gens ſont les plus adroits, les plus diſſimulez, les plus ſouples, complaiſans & en-

du-

durans, & les plus intriguans hommes de la Societé; ayant la langue bien penduë, & étant inſinuans au delà de ce qu'on ſauroit croire. On les appelle *Delal*, comme qui diroit *grands parleurs*, terme, qui étant le contraire de *lal*, qui ſignifie *muet*, les *Mahometans* diſent en commun proverbe, par alluſion au nom de ces gens, qu'au dernier jour *Delal lal*, *les Courtiers*, ou *parleurs*, ſeront muets, pour dire qu'ils ne pourront s'excuſer. C'eſt quelque choſe de curieux de voir comment ils font les *marchez*. Après avoir bien raiſonné & diſcouru, en préſence du *vendeur*, & d'ordinaire dans ſa maiſon, ils font le *prix* avec les *doigts*. Ils ſe tiennent par la *main droite*, couverte de leur manteau, ou de leur mouchoir, & s'entreparlent de cette façon. Le *doigt étendu* vaut *dix*; le *doigt plié*, *cinq*; le *bout du doigt*, *un*; la *main entiere*, *cent*; la *main pliée*, *mille*. Ils marquent ainſi *livres*, *ſols*, & *deniers*, en ſe maniant la main. Pendant qu'ils traitent, ils ont le viſage raſſis, & immobile à un point, qu'il eſt impoſſible d'y connoître aucunement, ni ce qu'ils penſent, ni ce qu'ils diſent.

Cependant les *Mahometans* ne ſont pas les plus grands *Marchands* de l'*Aſie*, quoi qu'ils y ſoient répandus preſque par tout, & que leur *Religion* domine dans les Etats qui en font la plus grande partie. Ils ſont trop *voluptueux* les uns, & trop *Philoſophes* les autres, pour vaquer au *Commerce*, ſur tout au Commerce étranger; c'eſt ce qui fait qu'en *Turquie*, ce ſont les *Chrétiens* & les *Juifs* qui font le principal *Négoce* étranger, & qu'en *Perſe* ce ſont les *Chrétiens* & les *Gentils des Indes*. Pour ce

qui eſt des *Perſans*, ils font le *Commerce* de leur propre Païs d'un lieu à l'autre, & la plûpart de celui des *Indes*. Les *Armeniens* font celui de l'*Europe* tout entier, de quoi il y a une raiſon particuliére; c'eſt que les *Mahometans* ne ſauroient garder exactement leur *Religion* parmi les *Chrétiens* à cauſe de la pureté exterieure qu'elle leur commande. Par exemple, leur *Loi* défend de manger de la *chair*, ou apprêtée, ou tuée, par un homme d'autre *Religion* que de la leur, & de boire dans un vaſe où un homme *Non-Mahometan* ait bû. Elle défend de prier *Dieu* en un lieu où il y ait des *figures*; elle interdit même, en certains cas, l'attouchement des perſonnes de differente *Religion*, choſe qu'il eſt comme impoſſible de garder dans le païs des *Chrétiens*.

Un autre obſtacle qu'il y a parmi les *Mahometans* à l'avancement du *Commerce*, c'eſt que leur *Religion*, interdiſant l'*uſure* n'admet point la difference entre l'*uſure* & l'*interêt*. *Mahammed* fonda ſa *Religion* dans un Païs, dont toute la richeſſe, & tout le *trafic*, étoit en bêtail & en haras: où on voyoit peu d'argent: & où le *commerce* ſe faiſoit par *permutation*, comme dans les premiers tems: &, comme il paroit à mille choſes de ſa *Réligion*, qu'il ne ſongeoit pas qu'elle s'étendroit par tout le monde, il ne trouva point d'inconvenient de défendre de prêter à *interêt*. Les anciens *Commentateurs* de ſon *inſtitution* n'ont point expliqué cette défenſe, de maniere qu'elle eſt demeurée en ſa force. Ainſi la *Loi* n'alloüe point d'*interêt*: mais elle admet les *changes*, & ſur tout les maritimes à toute ſorte de

be-

benefice, comme *trente* & *quarante pour cent de benefice*, & plus; & pour l'*interêt* les parties ſavent frauder la *Loi* tout comme ils le veulent. Elles vont chez le *Juge*, & l'*Emprunteur*, tenant un ſac d'argent, dit qu'il y a dedans telle ſomme, quoi qu'il s'en manque l'*interêt* convenu entr'eux. Le *Juge*, ſans s'en informer davantage, fait expedier le contract. Même, ſans tant de précautions, il ſuffit de réconnoître devant des *témoins*, qu'on a tant reçû (quoi qu'on ait reçû moins,) pour rendre la dette authentique.

La grande *Marchandiſe* de *Perſe* eſt la *ſoye*. Il s'en recueuille en la Province de *Georgie*, en celle de *Coraſſon*, en la *Caramanie*, mais principalement en *Guilan* & en *Mezandaran*, qui eſt l'*Hyrcanie*. On compte que la *Perſe* en produit tous les ans *vingt deux mille balles*, du poids de *deux cents ſoixante & ſeize livres* la *balle*; le *Guilan*, *dix mille*; le *Mezandaran*, *deux mille*; la *Medie* & la *Bactriane*, chacune *trois mille*, la partie de la *Caramanie*, qu'on appelle *Carabac*, & la *Georgie*, chacune *deux mille*. C'eſt entre *dix* à *douze millions de ſoye* vaillant; & ce compte augmente annuellement, parce que la culture de la *ſoye* augmente toûjours. Il y a de quatre ſortes de *ſoye*. La premiére, qui eſt la moindre, eſt dite *Chirvani*, parce qu'elle vient principalement de *Chirvan*, ville de *Medie*, proche la *Mer Caſpienne*. C'eſt une *groſſe ſoye*, épaiſſe & laide, & le plus gros *fil* de la *coque*. C'eſt celle qu'on appelle *Ardache* en *Europe*. La ſeconde, qui eſt meilleure d'un degré, s'appelle *karvari*, c'eſt-à-dire *charge d'âne*, comme pour dire que c'eſt la ſorte qu'achetent

ceux qui s'y connoiſſent le moins. Nous l'appellons *legia*, en nos païs, & apparemment du nom de *Legian*, petite ville de *Guilan* ſur la Mer, où il ne ſe fait que de cette ſoye. La troiſiéme eſt nommée *ket coda peſend*, comme qui diroit *la ſorte bourgeoiſe*, qui eſt le nom qu'on donne en *Perſe* à toutes les choſes de moyenne qualité. La quatriéme eſt appellée *Charbaffe*, comme qui diroit *la ſoye de brocard*, parce qu'il faut la meilleure *ſoye* pour ces riches étoffes. Le tranſport qui ſe fait de la *ſoye de Perſe* eſt trop connu pour en dire beaucoup de choſes. Les *Hollandois* en apportent en *Europe* pour cinq à ſix cens mille livres, par la *Mer des Indes*, & tous les *Europeans* qui ont *commerce* en *Turquie*, n'en rapportent rien de plus précieux que les *ſoyes de Perſe*, qu'ils achettent des *Armeniens*. Les *Moſcovites* en tranſportent auſſi dans leur païs.

On tire de la *Perſe* du *Poil de chameau*, que les *Perſans* appellent *Teſtik* comme je l'ai dit, & nous *Europeans*, *laine de Chevron*. On l'employe en *Europe* à la fabrique des chapeaux. La meilleure *laine* de cette ſorte, vient de la *Caramanie* & de *Casbin*, ville célebre de la *Parthide*.

La *Perſe* envoye aux *Indes* du *Tabac* en quantité, des *fruits* de toutes ſortes, ſecs, confits au vinaigre, & confits au ſucre, & ſur tout des *Dattes*, de la *Marmelade de coin*, des *vins*, des *Eaux diſtillées*, des *chevaux*, de la *Porcelaine*, des *Plumes*, du *Marroquin* de toutes couleurs, dont on tranſporte auſſi beaucoup en *Moſcovie*, & en d'autres païs de l'*Europe*.

Elle envoye en *Turquie* du côté de *Babylone* & de *Ninive*, du Tabac, de la *noix de galle*,

le, du *fillet*, de groſſes *étoffes de poil de chevre*, des *Nattes*, & toutes ſortes d'Uſtenciles, des *Roſeaux*, de l'*Acier*, & du *fer*, en *barre*, & travaillé, toutes ſortes d'*ouvrages de buis*, & beaucoup d'autres choſes. Le tranſport de l'*Acier* & du *fer* en *barre*, & travaillé, ou en pain, & non travaillé, eſt défendu dans le païs, mais cela n'empêche pas que ce tranſport ne ſe faſſe. La *Perſe* envoye auſſi en *Moſcovie* toute ſorte d'*étoffes de ſoye*, & autres, & des *fourrures de Mouton*.

Il ne faut pas néanmoins s'imaginer que les *Perſans* faſſent le *Commerce* avec la méthode, & les regles, dont nous nous ſervons, ni qu'ils y entendent la moitié autant que nous. Par exemple, le *Négoce par Commiſſion* & le *change par lettres*, ne ſont preſque pas en uſage; mais, comme je l'ai obſervé, chacun va ſoi même vendre ſa *Marchandiſe*, ou bien envoye pour cela ſes *Commis* ou *Vikils*, comme ils les appellent, ou ſes Enfans. Il y a des *Marchands en Perſe*, qui ont des *Commis* par tout le monde juſqu'en *Suede*, d'un côté, & juſqu'à la *Chine*, de l'autre. C'eſt là la methode de tout l'*Orient*, & c'étoit celle de tout l'*Univers*, avant que l'*Europe*, s'étant ſi fort remplie de peuple, & de villes, qu'en quelques endroits elles ſont pour ainſi dire les unes ſur les autres, par comparaiſon à celles de l'*Aſie*, il n'a plus été néceſſaire d'aller ſoi même, ou d'envoyer des exprès, mais on a pû ſe tendre la main d'un lieu à l'autre, & ſe faire tenir les choſes ſûrement. Outre cela, l'*Europe* eſt un païs de ſi grands frais par comparaiſon à l'*Orient*, ſur tout dans les voyages, & le *Négoce* y eſt ſi néceſſaire, & ſi général,

que ſi l'on alloit ſoi même porter ſes marchandiſes d'un lieu à l'autre, il arriveroit que des villes entieres voyageroient, pour ainſi dire. On n'a point non plus de *Poſtes* en *Orient*. La raiſon en eſt que le *Commerce* n'y eſt pas aſſez répandu, & qu'on ne le fait pas avec tant d'activité : que la diſtance des lieux eſt trop grande, & qu'il coute fort peu à dépêcher un *meſſager* exprès; car on envoye un *Exprès* à trente journées de chemin pour trente francs : & il fait ces trente journées, qui peuvent être de trois cens lieuës françoiſes, en dix huit ou vingt jours, & quelquefois en quinze. Aux *Indes*, l'on en a à meilleur marché de la moitié. J'y ai quelquefois envoyé des *Exprès*, à quarante journées de chemin, pour cinq écus. Quand ces *Exprès*, qui ſont la plus baſſe & la plus miſerable ſorte de gens, ſont retenus pour faire un voyage, ils vont vîte avertir deçà & delà qu'on les depêche, afin d'avoir quelques Lettres à porter, & ils les portent pour ce que l'on veut. Ils ſe proſternent quatre fois en terre, pour vous remercier, ſi vous leur donnez quinze ſols d'un paquet de deux ou trois onces. On appelle ces exprès *Chatirs*, qui eſt le nom qu'on donne aux *valets de pied*, & à tous ceux qui ſavent bien *courir* & *aller vîte*. On les connoît en chemin à une *bouteille d'eau* & à un petit *ſac* qu'ils ont ſur le dos, lequel leur ſert de *beſace* pour porter de la proviſion pour trente ou quarante heures qu'il eſt de beſoin. Car, pour aller plus vite, ils quittent les grands chemins, & prennent des traverſes. On les connoît encore à leur *chauſſure* & à de *gros grelots* qui ſonnent comme des *clochettes de Mulets*, & qu'ils portent

à la

à la ceinture pour ſe tenir éveillez. Ces gens exercent leur *Métier* de pere en fils. On les apprend à aller au grand pas, tout d'une haleine, dès l'âge de ſept à huit ans. Les ordres des Rois dans les *Indes* ſe portent par deux hommes à pied, toûjours en courant, qui ſont relevez de deux en deux lieuës. Ils portent le paquet ſur la tête, tout à découvert. On les entend venir à leurs *clochettes*, comme on entend le cornet d'un poſtillon, & quand ils arrivent, ils ſe jettent plats à terre, & on leur ôte le paquet, que deux hommes tous prêts emportent de même.

J'ai obſervé ailleurs, qu'en *Perſe*, on ne ſigne point les *billets*, *promeſſes*, & autres *écrits*; mais qu'au lieu de *ſignature* on met ſon *ſeau*. On met au haut du papier ſon *nom* & ſon *ſurnom*, qui eſt toûjours le *nom propre du pere* : & puis le *ſceau* en bas, comme je le dis, avec des *Témoins* qui atteſtent en mettant auſſi leur *ſeau*. C'eſt ainſi que les *Marchands* font leurs *écrits*; & quoi qu'en preſque toutes rencontres, les *actes* qui ne ſont pas faits devant la Juſtice, ſoient nuls, ils ne laiſſent pas d'être valides entre les *Marchands*, le bras ſeculier les fait valoir. L'Uſage des *cautions* eſt fort commun entr'eux, ce qui s'appelle en leur langue, ſe *mettre à la place de l'engagé*. Quand on demande *caution* à des pauvres gens, qui n'en ſauroient donner, ils répondent, l'*Iman Reza*, ou tel autre *ſaint* qui leur vient à la bouche, *eſt ma caution*.

Les *Payemens* ſe font tous en *argent*. L'*or* n'a point de cours dans le *commerce*. Leurs *ſacs d'argent* ſont de *cinquante Tomans* chacun, qui font *deux mille cinq cens abaſſis*, ou *pieces* de

dix huit ſols de nôtre monnoye, ſans jamais mêler les eſpeces enſemble. Ces *ſacs d'argent* ſont faits de cuir longs & étroits, pour la facilité qu'il y a de les porter, étant ainſi faits. Ils ne comptent pas l'*argent* mais ils le peſent, par peſées d'un *Toman*, qui ſont *cinquante abaſſis*, ou *pieces de dix-huit ſols*. Ainſi ils ne ſe méprennent jamais au compte, car ils rangent les peſées l'une contre l'autre de cinq en cinq, ou de dix en dix; de ſorte qu'il eſt impoſſible de ſe mécompter, comme l'on voit. Cette méthode me plaiſoit fort, parce qu'elle eſt ſure, qu'elle fait gagner du tems, & particuliérement parce qu'elle empêche de recevoir de l'argent faux; car s'il y a une *piece rognée* ou *fauſſe* dans le ſac, le poids la trouve à coup ſûr, de cette maniere. Ils prennent la peſée legere, qui eſt de *cinquante pieces de dix-huit ſols*, comme je l'ai dit, & la mettent dans les balances, vingt cinq pieces en chacune: puis ils partagent en deux le côté leger, en mettant douze pieces de chaque côté, & la piece reſtante à part; puis ils partagent la peſée legere encore en ſix, puis en trois, tant qu'ils trouvent la *piece alterée*, ce qui eſt immanquable, comme l'on voit, & ce qu'ils font auſſi fort vite.

J'ai obſervé dans un autre endroit que les *Perſans* ne déchirent point le *papier*, lors qu'ils retirent leurs *billets* ou autres *actes*. Ils en ôtent le *ſeau* avec le canif, puis le mouillent en l'eau, & en font un petit peloton, qu'ils fourrent en un trou, où il ſe diſſipe, & s'en va en poudre.

J'ajoûte à ce chapitre la deſcription des *Poids*, des *Meſures* & de la *Monnoye* de *Perſe*.

Le *Poids commun* eſt de deux ſortes, *Poids civil*

civil & *Poids legal*. Le *Poids legal*, qu'ils appellent *cheray*, & qui eſt comme le *Poids du ſanctuaire*, ſelon l'uſage des *Hebreux*, eſt communément le double du *Poids civil*. Ils ont comme nous des *Poids* differens pour la *Médecine* & pour les *Pierreries*, d'avec les *Poids* communs. Leur *Poids civil* eſt auſſi de deux ſortes, *Poids de Roi* & *Poids de Tauris*, comme ils parlent. Le *Poids de Roi*, ou le *grand Poids*, eſt le double juſtement de l'autre. Ils appellent leurs *Poids* ordinaire, comme nous diſons la livre, *Man*, & auſſi *Batman*. Le *Man* de petit *Poids* revient à cinq *livres* quatorze *onces*, *Poids* de *Paris*. Les Diviſions qu'ils en font ſont les ſuivantes. Le *Ratel* qui eſt la ſixiéme partie d'une *Man*, & comme nôtre *livre* de *Poids*, & le *Derhem* ou *Dragme* qui eſt la cinquantiéme partie d'une *Livre*. Le *Meſcal*, qui eſt un *demi-Derhem*, le *Dung*, qui eſt la ſixiéme partie d'un *Meſcal* & fait huit *grains poids de carat*, & le *grain d'orge* qui eſt la quatriéme partie d'un *Dung*. Les *Poids* de l'*Orient* ſe reduiſent tous au *grain d'orge*, qui eſt apparemment le premier *Poids* du monde. On trouve dans leurs livres un *Poids* nommé *Vakié*, qui doit être l'*once*, telle que nous l'avons, & un autre Poids plus grand, qui eſt nommé *Sah Cheray*, compoſé de onze cens ſoixante dix *Derhem*. C'eſt par ce Poids qu'on s'aquitte des *Dîmes* & des *charitez de Precepte*. Il faut obſerver que ce terme de *Dung*, ſignifie non ſeulement un *Poids*, mais auſſi une *monnoye*, qui peſe ſeulement 12 *grains*.

J'obſerverai ici que les *Perſans* ont pluſieurs termes de Poids ſemblables aux nôtres, ce qui me fait croire qu'eux & nous les avons pris des

Ara-

Arabes également. *Ratel* eſt le *Poids* nommé en Latin *Roſulus*; *Dinar* en *Perſan* & *Denier* en *Europeen*, ont la même valeur; *Derhem* en *Perſan* qui eſt la troiſiéme partie de l'*once*, eſt à peu près la même choſe que *Drachme* en *François*, qui en eſt une huitiéme partie. Obſervez encore que *Derhem* dans les livres *Perſans* eſt pris pour un morceau d'argent de la valeur de trente *Deniers*.

L'*aune* eſt de deux ſortes. L'*aune Royale*, qui eſt de *trois pieds* moins *un pouce*: & l'*aune raccourcie*, ou *gueze mouke ſſer*, comme ils l'appellent, qui n'eſt que les *deux tiers* de l'autre. La *Meſure Géometrique* s'appelle *girib*. On ne meſure point autrement les terres, & le *girib* eſt de *mille ſoixante ſix aunes carrées*, de ces *Aunes* de *trente cinq pouces de Roi*; c'eſt-à-dire que le côté du *girib* eſt long de *trente deux guezes deux tiers*. Les Tapis qui ſe vendent à l'*aune* ſe meſurent auſſi par *aunes carrées*, en prenant la largeur pour le multipliant, & la longueur pour le multiplié, ce que les *Perſans* appellent *Aune en aune*. Par exemple, ſi un Tapis de pied a douze *aunes* de long & trois de large, on dit *trois fois douze* font *trente ſix*. On compte comme cela en pluſieurs païs d'*Europe* & apparemment la méthode en eſt venuë de l'*Orient*, avec la Manufacture des Tapis.

Les *Perſans* n'ont point de *Meſure de quantité*, comme le *boiſſeau*, parce qu'ils vendent tout au *Poids*, & même les *liqueurs*. Ils n'ont point non plus de *Meſure pour le tems*, ne ſe ſervant ni d'*Horloge* ni de *Cadrans ſolaires*, comme je l'ai dit ci-deſſus. Ils diviſent le jour en huit parties, dont la plûpart ſont marquées dans les villes par les cris des *Prêtres Ma-*

ho-

hometans, qui invitent le peuple à la priere.

La *Lieuë Perſane* s'appelle *fars ſeng*, terme *Perſan* qui ſignifie *Pierre de Perſe*, lequel *Herodote*, & les autres Auteurs *Grecs*, qui ont écrit l'*Hiſtoire de Perſe* écrivent *Paraſanga*, ce qui n'eſt pas une grande alteration; la prononciation de l'*f* & du *p* étant ſi conſonante en *Perſan*, qu'on prend ſouvent l'une pour l'autre. Il paroît par la ſignification de ce mot de *fars ſeng*, qu'anciennement les *lieuës* étoient marquées par de grandes & hautes *Pierres*, tant dans l'*Orient* que dans l'*Occident*. Tous les gens de lettres ſavent que dans la langue Latine le mot de pierre eſt toûjours employé pour dire *lieuë*. *Ad primum vel ſecundum lapidem. A la premiére ou ſeconde lieuë. Herodote* dit que la *Paraſangue* eſt de *trente Stades*. Cela reviendroit à *deux lieuës Françoiſes*, à faire la *lieuë* de *douze mille pieds*. Les *Perſans* la font de *ſix mille pas* ou *endaze*, qui eſt leur mot pour dire *pas*; & ce mot ſignifie *jet*; comme pour dire que le *pas* eſt le *jet* du corps. Le *farſeng*, ou *Paraſange*, eſt preſque de même *meſure* dans tout l'Empire de *Perſe*.

Quant à la *Monnoye* les *Perſans* appellent toute ſorte d'eſpece *monnoyée Zer*, mot qui veut dire proprement *Or*; car *Zim* en leur langue eſt le nom du metail que nous appellons *argent*. Ils expliquent la *monnoye d'argent* par le terme de *Dirhem* ou *Dragme*, & celle d'*or* par celui de *Dinar*, ou *Denier*. Ils comptent par *Dinar biſty*, & *Tomans*, quoi qu'ils n'ayent point de piéces de *Monnoye* ainſi appellées, & que ce ne ſoient que des dénominations. Le mot de *Dinar* veut dire l'*argent* en général; en particulier un *Dinar* revient à un *Denier* de nô-

nôtre *monnoye*, & ſans doute le mot de *Denier* qui ſe trouve dans la plûpart de nos langues d'*Europe*, en *Grec* & en *Latin*, vient du mot *Dinar* qui eſt un terme de tous les Dialectes de l'*Orient*, juſques aux *Indes*, comme je viens de l'obſerver. Il y a le *Dinar commun*, & le *Dinar de loi*, ou *cheray*, comme je l'ai auſſi expliqué ci-deſſus; & ce *Dinar cheray* ſignifie le Poids & la valeur du *Ducat d'or*, ou de l'*écu d'or*. On n'uſe de ce compte de *Denier legal* que dans les livres. Un *Biſty* fait dix *Dinar* ou *Deniers*, & un *Toman* dix mille *Dinar*. Leurs *Monnoyes courantes* ſont d'*argent*, lequel eſt, ou doit être, au *titre* de la *Monnoye d'Eſpagne*; mais en diverſes villes l'on en baiſſe le *titre*. Le *chayé*, qui eſt la plus petite *Monnoye d'argent* vaut *quatre ſols & demi* de nôtre *Monnoye*. Le *Mamondy*, qui eſt deux *chayé* fait *neuf ſols*. L'*Abaſſi* fait quatre *chayez*, & le *Toman*, fait cinquante *Abaſſis* ou *dix mille Dinars*. *Toman* eſt un terme de la langue des *Yuzbecs*, qui ſignifie *dix mille*, revenant à celui des *Myriades* chez les *Grecs*. Les *Tartares* comptent leur troupes par *dix mille*, comme nous faiſons par *Régimens*. Leurs camps ſont auſſi départis par *dix mille* hommes effectifs, portant les armes, & ils dénotent la grandeur d'un Prince par le nombre de *Tomanes* qu'il a ſous ſa puiſſance. La ville que *Xerxès* bâtit en *Syrie*, à laquelle on donna le nom de *Mynandre*, eut ſa dénomination par rapport à ſes prodigieuſes armées qu'on comptoit par *dix mille*, comme on fait à préſent par *Bataillons* & par *Eſcadrons*. Ils ont auſſi d'autres *Monnoyes de cuivre*, ſavoir le *Kasbequi*, & *demi-Kasbequi*, mot compoſé de *Kas*, *Monnoye*, d'où eſt venu le mot de *Kaſné*,

qui

qui ſignifie *Thréſor*, & de *Bek*, *Seigneur*, comme qui diroit *la monnoye du Roi.* Et cette *Monnoye* eſt la dixiéme partie d'un *chayé*; mais ils n'ont point de *Monnoye d'or*, car ces piéces d'*or* au coin du Roi, qu'on fait fabriquer à ſon avenement à la Couronne, & au nouvel an, qui ſont du poids d'un *Ducat d'Allemagne*, ſont comme les *jettons* en *France*, n'ayant point de *cours* parmi le peuple. De plus ces piéces d'*or* n'ont point de nom propre. Les *Perſans* les appellent communément *Tela*, c'eſt-à-dire *des piéces d'or.* On les appelle auſſi *Cherrafis*, c'eſt-à-dire, *des nobles*, à cauſe de leur prix. Anciennement il n'y avoit point d'autre *Monnoye* dans le Royaume que des *biſtis d'argent*, qui font quelques *vingt deux deniers*, & ces piéces de *quatre ſols & demi*, qu'on appelloit *chayé*, c'eſt-à-dire *Royale.* Mais dans la ſuite & du tems de Sultan *Mahmoud*, il y a quelque quatre cens ans, l'argent ſe multipliant, on fit des *doubles-chayé*, qu'on appelle *Mamondys*, du nom du Souverain. *Abas le Grand* étant venu à la Couronne, & la *Perſe* abondant en *argent*, & en *Commerce*, il fit fabriquer des *doubles-Mamondys*, qu'on appella de ſon nom *Abaſſi*, & des piéces de *Mamondys & demi*, qu'on appelle *Abaſſi de cinq chayez.* On fabrique quelquefois des *doubles cinq chayé*, & des piéces de *cinq abaſſis*; mais c'eſt par curioſité, il n'y en a point dans le courant du *Commerce.* Il y a une *monnoye* tout le long du *Golphe Perſique*, nommée *Larins*, qui eſt celle dont on s'y ſert le plus dans le *Commerce. Larins* veut dire *monnoye de Lar*, qui eſt le nom de la ville capitale de la *Caramanie deſerte*, laquelle étoit un Royaume particulier, avant *Abas*

le

le Grand, Roi de *Perſe*, qui la conquit & l'incorpora à ſon Royaume, il y a quelques ſix vingts ans. Cette *monnoye* eſt d'*argent fin* & vaut *deux chayé & demi*, qui font *onze ſols trois deniers* de nôtre *Monnoye*. Elle eſt d'une figure toute extraordinaire, car c'eſt un *fil* rond, gros comme une plume à écrire, plié à deux de la longueur d'un travers de pouce, avec une petite marque deſſus qui eſt le coin du Prince. Comme on n'en bat plus depuis la conquête du Royaume, on n'en voit plus gueres, mais on ne laiſſe pas de compter par cette monnoye en tout ce païs-là, & aux *Indes*, le long du *Golphe de Cambaye*, & dans les païs qui en ſont proche. On dit qu'elle avoit cours autrefois dans tout l'*Orient*. La *Monnoye* de *Perſe* ſe fait au *marteau*. On n'y connoît point le *moulinet*. Le *Poids* des piéces eſt par tout très-égal. Il y a des *Monnoyes* dans toutes les Provinces. Le droit de *Monnoyage* y eſt plus gros qu'en païs du monde: car il y va à *ſept & demi pour cent*. L'*Empreinte* de la *Monnoye*, comme celle des *grands ſceaux* de l'Etat, contient d'un côté, dans le milieu, la *confeſſion de foi Perſane*, en ces mots; *Il n'y a de Dieu que Dieu. Mahammed eſt le Prophete de Dieu. Aly eſt le Lieutenant de Dieu.* Avec les noms des douze *Imans*, ou premiers *Succeſſeurs de Mahammed* autour; & de l'autre, le *nom du Roi:* du *lieu:* & de l'*année*. La *Monnoye de cuivre* a d'un côté, le *Hieroglyphe de Perſe*, qui eſt un *Lion* avec un *Soleil levant* ſur ſon dos; & de l'autre, le *tems* & le *nom du lieu*, où la piéce a été frapée.

Fin du Tome quatriéme.

Digitized by Google

VOYAGES
DE
Mr. LE CHEVALIER
CHARDIN,
EN PERSE,
ET AUTRES LIEUX
DE L'ORIENT.

TOME CINQUIE'ME,

Contenant la Deſcription des Sciences & des Arts liberaux des Perſans.

Enrichi d'un grand nombre de belles Figures en Taille-douce, repréſentant les Antiquitez, & les Choſes remarquables du Païs.

A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORME.

MDCCXI.

Digitized by Google

VOYAGES
DE MONSIEUR LE CHEVALIER CHARDIN,

Contenant

La Deſcription des Sciences & des Arts liberaux des Perſans.

CHAPITRE PREMIER.

Des Sciences en général.

JE vais commencer ce Livre en remarquant que les *Sciences* ſont indubitablement venues des extrémitez de l'*Orient*. On peut juger ſur pluſieurs évidences, qu'elles ſont nées aux *Indes*, dans le ſein des *Brachmanes* & des *Gymnoſophiſtes*, d'où elles furent apportées chez les *Chaldéens*, ou *Babyloniens*, par la voye du *Sein Perſique*, & enſuite en *Egypte*, & en *Syrie*, ſoit par le Canal des *Chaldéens*, ſoit par la voye de la *Mer rouge*.

ge. Tout le monde ſait que ce fut en *Egypte*, & en *Syrie*, & premierement en *Phenicie*, qui en eſt tout proche, que les *Grecs* allerent premiérement apprendre les *Sciences*. Entre pluſieurs évidences, pour ne pas dire démonſtrations, que l'on peut rapporter de ce que j'avance ici, je n'en alléguerai que deux, priſes de la *Médecine*, & de l'*Aſtronomie*, qui ſont ſans difficulté les plus anciennes *Sciences* de l'Univers. A l'égard de la *Medecine*, *Eſculape*, qui eſt ſi ancien, & après lui *Hippocrate*, & *Gallien*, compoſent leurs principaux remedes de ſimples, ou drogues, qui ne naiſſent que dans l'*Orient*, particulierement dans les *Indes*, ce qui marque qu'ils avoient tiré de là leur *Theorie* de la gueriſon des Maladies; & à l'égard de l'*Aſtronomie*, les termes *Arabes*, & *Chaldaïques*, dont elle a toûjours été remplie, font voir que la choſe elle-même vient de chez ces Peuples de *Chaldée*, comme la plûpart du monde en convient d'ailleurs. L'autre indice de l'origine des *Sciences* dans les *Indes*, ce ſont les Voyages que des hommes de la *Grece*, fort célébres, y allerent faire dans le commencement que la *Philoſophie* ſe faiſoit connoître chez eux, comme entre les autres, *Pythagore*, qui en rapporta l'opinion de la *Metempſychoſe*, qu'il n'avoit pû entendre à ſa ſatisfaction chez les *Egyptiens*. Il faut ajoûter à la doctrine de la *Metempſychoſe*, les *Atomes* de *Democrite*, & d'*Epicure*, qui ſont juſtement les principes des *Philoſophes Indiens*, comme j'eſpere de le faire voir fort amplement dans mes Notes ſur l'*Ecriture Sainte*. L'endroit particulier des *Indes*, où je juge

que

que les *Sciences* ſont nées, eſt le Païs au delà du *Tropique du Cancer*, vers le *Gange*, où il reſte encore aujourdhui des Ecoles de *Brachmanes*, plus qu'en aucun autre endroit. J'ai crû durant mon premier Voyage, que les *Sciences* étoient nées encore plus loin, ſavoir dans la *Chine*; mais j'ai changé d'avis depuis, ſur ce que j'ai appris de la *Chine*, lors que j'étois dans les *Indes*.

Pour venir à mon ſujet, le génie des *Perſans* eſt porté aux *Sciences*, plus qu'à toute autre profeſſion, ou application que ce ſoit, & l'on peut dire auſſi que les *Perſans* y réüſſiſſent ſi bien, que ce ſont après les *Chrétiens Europeans*, les plus ſavans peuples du monde, ſans en excepter les *Chinois*; car quoi que bien des gens s'imaginent, que la *Chine* eſt un Païs de merveilles pour les *Sciences*, & pour les *Arts liberaux*, de même que pour les richeſſes, pour la puiſſance, & pour l'étendue, je ne puis croire que ces peuples ſoient fort ſavans, quand je conſidere qu'ils ont une capacité ſi bornée dans l'*Aſtrologie*, qui eſt la *Science* la plus ancienne, & la plus eſtimée dans l'*Orient*, & ſur tout à la *Chine* même. Car il eſt à remarquer ſur ce ſujet, que les *Chinois* font plus de cas de l'*Aſtrologie*, que les autres Nations de l'*Orient*. Les *Perſans* aiment & honorent ſi fort les *Savans*, & ceux qui tâchent de le devenir, qu'on peut bien dire que leur goût dominant, eſt l'eſtime & la recherche des *Sciences*. Ils s'y adonnent tout le tems de leur vie, ſans que le mariage, le nombre des enfans, l'importance des emplois, ni la pauvreté même les en détournent. Les Artiſans, & païſans mêmes, liſent

les livres de *Doctrine*, & en recherchent l'intelligence. Ils envoyent les enfans aux Coleges, & les élevent aux *Lettres*, autant que leurs moyens le peuvent permettre : ce qu'il y a de plus eſtimable en eux ſur ce ſujet, eſt qu'ils ne ſe font point une honte d'aller au College avec la barbe au menton ; au contraire ils ſe font un honneur du nom d'*Etudiant*, dans tous les âges de la vie, & l'on voit un aſſez grand nombre de gens de quarante, cinquante, & de ſoixante ans même, qui vont prendre leçon avec un portefeuille, & des livres ſous le bras, & l'écritoire à la ceinture; & quelquefois il arrive qu'on voit des hommes à cet âge-là, qui ne font que commencer leurs *études*, & qui en ſont encore à ce que nous appellons *les baſſes claſſes* : pluſieurs parmi eux prennent & donnent leçon de ſuite, & ſont tout enſemble Maîtres & diſciples ; faiſant leçon d'une *Science*, & un moment après prenant leçon de quelqu'autre.

Ils nomment les Etudians *Taleb-elm*, c'eſt-à-dire, *quelqu'un qui appelle à ſoi* ou *qui recherche la Science*, ce qui revient aſſez au mot de *Philoſophe* : le nom de *Taleb-elm* eſt vénerable chez eux : les gens de la plus haute naiſſance, & ceux qui ſont dans les plus grands emplois le portent par honneur. Quant aux Maîtres ou Regens, ils les appellent ou *Molla*, qui eſt le nom général dont ils nomment les *Prêtres*, & les *Miniſtres* de leur *Religion*, ou *Akond*, qui veut dire *Lecteur*. Les *Bacheliers*, ou les grands *Docteurs*, ſont nommez *Mouchtehed*, du verbe *echtehed*, qui veut dire, *s'appliquer fort*. Nous n'avons point de degré chez nous qui

qui ne ſoit fort au deſſous de celui de *Mouchtehed :* car il marque un homme qui poſſede toutes les *Sciences*, chacune au plus haut degré, qui (dans la *Religion* ſur tout) eſt comme un *Oracle*, & aux déciſions duquel il eſt ſi dangereux de contredire, que cela paſſe pour une impudence, ou pour une impieté : on peut juger de là, que le titre de *Mouchtehed* n'eſt pas donné à beaucoup de gens : il y a des tems qu'on ne connoît perſonne qui ſoit digne de le porter, & le ſiécle le plus heureux n'en voit paroître (à ce qu'ils diſent) que trois ou quatre au plus dans toute ſa durée : ce titre de *Mouchtehed* n'eſt pas un degré qu'on donne, c'eſt une qualité dont le peuple ſeul eſt le diſpenſateur, & qui ne conſiſte proprement que dans l'applaudiſſement, & dans la vénération du public : on l'acquiert à la longue, après avoir fait paroître une *Science* univerſelle, & une parfaite pureté dans l'obſervance de la partie céremonielle de la *Loi*.

Les *Perſans* diſent qu'un *Mouchtehed* doit être ſaint & ſavant au plus haut degré, où l'homme le puiſſe être, que ſa ſainteté doit conſiſter, à être ſans reproche du côté du monde, & ſa *Science*, à ſavoir ſoixante & douze diſciplines ou *Arts liberaux*, plus profondement qu'aucun autre homme : à répondre ſur le champ à toutes les difficultez propoſées : à donner leçon ſi doctement, & ſi facilement, qu'on ait plus de diſciples que perſonne, & à être eſtimé de tout le monde préferablement à tous autres, & ſans oppoſition de perſonne. Ils ne nomment point ces ſoixante & douze *Sciences* qu'il faut ſavoir, & quelques-uns tiennent que ce nombre exceſſif eſt

mis pour marquer ſeulement toutes les *Sciences*. Je n'ai vû qu'un ſeul Docteur qui paſsât pour *Mouchtehed* dans tout le tems que j'ai été en *Perſe*, encore n'étoit-ce pas d'un conſentement unanime, mais j'en ai vû pluſieurs qui apparemment y aſpiroient; car on diſoit qu'ils en prenoient le chemin; c'étoit des gens d'un exterieur fort bien compoſé, graves, recueuillis, modeſtes, clairs & précis dans leurs expreſſions, courts dans leurs diſcours, affables, humains, & complaiſans au dernier degré; & quant à leurs maniéres, paroiſſant élevez en toutes choſes au deſſus de ce qu'on appelle vanité, & mondanité, ſi ce n'eſt dans la fin où ils tendent, qui eſt de s'attirer l'admiration & l'applaudiſſement de tout le monde, ce qui eſt pourtant le comble de la vanité.

Pour les *Taleb-elm*, ou *Etudians*, ils ſe compoſent tout-à-fait en *Philoſophes*: ils en affectent l'exterieur, étant doux & graves, concis & retenus dans leurs diſcours, modeſtes en leurs habits, ſimples dans tout leur équipage: ils vont d'ordinaire vêtus de blanc, & rarement portent-ils des habits de couleur, d'or ou de ſoye.

Les *Perſans* ne tiennent proprement pour *gens ſavans*, que ceux qui ſavent toutes les *Sciences*, & qui les ſavent toutes également: mais ils ne tiennent pas pour tels, ceux qui ne ſavent qu'une partie de ces *Sciences*, encore que ce ſoit dans un degré excellent; auſſi s'appliquent-ils à toutes en général, tenant qu'elles ſont comme dans un enchainement les unes avec les autres, qui engage à les parcourir toutes, de la premiére à la derniére.

C'eſt

C'eſt peut-être là une des principales raiſons, qui les empêche de pénetrer auſſi avant dans chaque *Science*, qu'on le fait en *Europe*.

Ils ſuivent tous le bon raiſonnement dans leurs études, n'admettant l'autorité que ſur le point des principes de leur Mahometiſme, hors de quoi ils traittent de ſottiſes & de vanité tout ce qu'on appuye ſur le ſentiment d'un Auteur, au lieu de l'appuyer ſur la demonſtration: pour eux, ils vont au fonds & au ſolide, & veulent pénétrer autant qu'il ſe peut. Ils ont là-deſſus ce mot notable : *Le Doute eſt le commencement de la Science; qui ne doute de rien n'examine rien, qui n'examine rien ne découvre rien, qui ne découvre rien eſt aveugle & demeure aveugle.*

Ils ont toutes les *Sciences* auſſi diſtinguées & auſſi étendues que nous les avons, à la reſerve des *Syſtemes* modernes, & des nouvelles découvertes de nôtre *Europe*, qu'ils ne connoiſſent pas ; ce qui n'eſt pas pourtant ſi conſiderable que nous nous l'imaginons, pluſieurs *Theoremes* paſſant chez nous pour nouvelles découvertes, qu'on trouve dans les livres *Arabes* & *Perſans*, quoi que beaucoup plus obſcurément.

Ils commencent leurs études comme nous faiſons, par la *Grammaire* & par la *Syntaxe*, mais de là ils ſautent à la *Théologie*, ſur tout s'ils ſont un peu avancez en âge, puis ils viennent à la *Philoſophie*, & de là paſſent aux *Mathematiques :* ils ſe renferment après ou dans l'*Aſtrologie*, ou dans la *Medecine*, qui ſont les deux profeſſions, dans leſquelles on peut faire la plus haute fortune dans leur Païs.

Quoi qu'ils ayent preſque tous les Auteurs

Arabes traduits en *Perſan*, néanmoins l'*Arabe* entre ſi fort dans toutes leurs diſciplines, parce qu'elles ſont originaires de cette langue, & parce qu'ils ſont obligez de citer en *Arabe*, les textes de l'*Alcoran*, & des *Hadys*, qui ſont les livres de *Mahomet*, & de ſes douze premiers Succeſſeurs, qu'ils ſavent tous l'*Arabe*. Quelques-uns l'apprennent d'abord methodiquement, & à l'égard des autres, on peut dire fort ſérieuſement, qu'ils le ſavent ſans l'avoir appris; parce qu'il ſe trouve au bout de leurs études, qu'ils l'entendent fort bien à force de textes, & de longues citations qu'ils y ont lûes en cette langue; comme on peut juger, qu'un homme qui auroit fait toutes ſes claſſes, & le cours de chaque *Science* dans nos langues vulgaires, ſeroit bien prêt d'entendre le *Latin*, ſi le *Latin* étoit encore plus mêlé qu'il ne l'eſt, dans nos langues vulgaires.

Les Auteurs des *Perſans* ſont de trois ſortes. 1. Ils ont preſque tous ces fameux Auteurs *Grecs* que nous ſuivons. 2. Ils ont des Auteurs *Arabes*, qui ayant traduit ces Auteurs *Grecs*, il y a pluſieurs ſiécles, les expliquerent, & les étendirent, en y ajoûtant beaucoup de leurs propres découvertes, ſans toutefois s'écarter des principes de leurs Auteurs. 3. Ils ont leurs propres Auteurs, qui n'ont pourtant fait autre choſe, que de marcher ſur les pas des Anciens; ainſi l'on peut dire qu'à l'égard de la *doctrine des Anciens*, les *Perſans* en ſavent autant que nous, & peut-être plus, parce qu'ils cultivent uniquement leurs principes; mais ils n'ont point, comme j'ai dit, ces nouvelles découvertes de nôtre *Europe*, qui ont tant étendu, & perfectionné

les

les connoiſſances. Leurs anciens Maîtres de *Philoſophie* ſont *Socrate*, *Platon*, & *Ariſtote*: ceux qu'ils ont pour les *Mathematiques*, ſont *Archimede*, *Euclide*, *Theodoſe*, *Menelaus*, *Apollonius*, *Ptolomée*: pour la *Médecine*, c'eſt *Hippocrate* & *Gallien*; & pour l'*Aſtrologie*, où ils réüſſiſſent le mieux, ils ſont particuliérement guidez par *Ptolomée*. Pour ce qui eſt des Auteurs *Arabes* & des Auteurs *Perſans*, il y en a pluſieurs dont la plûpart ſont d'autant plus admirables, qu'ils ne ſe ſont pas renfermez dans une *Science* particuliere, mais qu'ils ont écrit de toutes, comme j'ai obſervé que c'eſt la methode des Savans de l'*Orient*.

Le plus célébre des Auteurs des derniers ſiécles, & le plus ſuivi, eſt *Cojé Neſſir de Thus*, très-fameux, & très-eſtimé parmi les Savans de l'*Aſie*, qui vivoit il y a environ quatre cens cinquante ans. C'étoit un homme de naiſſance, & de grands biens, célébre pour ſa ſageſſe, & pour ſa ſcience, qui fut durant pluſieurs années le Préſident ou le Chef de toutes les Academies de l'Empire des *Tartares*, alors fort étendu. Ce fameux Auteur étoit natif de *Metched*, ville Capitale de la Province de *Coraſſon*, qui eſt la *Bactriane* des Anciens, & le Païs qui a produit les plus ſavans hommes de l'*Orient*, dans les derniers ſiécles. Cette ville s'appelloit *Thus* auparavant, & juſqu'au tems de cet Auteur; & c'eſt la raiſon pour laquelle on le nomme *Cojé Neſſir de Thus*. On tient qu'il ſavoit fort bien le *Grec*, parce que ſes Ouvrages ont beaucoup de maniéres des *Grecs* dans les argumens, dans les aſſertions, & les dogmes. Il a amplement écrit ſur toutes les parties des *Sciences* Divines & Humaines, la

Theologie, la *Philoſophie naturelle*, la *Logique*, la *Theorie des Planetes*, qu'ils appellent *Elm cheirf*, c'eſt-à-dire, *la Science noble*, en laquelle ils ont le plus pénetré; les diverſes parties des *Mathematiques*, la *Medecine*, la *Morale*, & la ſubdiviſion des vertus & des paſſions. Il a traité toutes ces *Sciences*, fort clairement & methodiquement, au lieu qu'elles étoient avant lui obſcures & imparfaites parmi les *Mahometans*, & pleines de propoſitions inintelligibles. Ses Ouvrages ſur la *Géometrie* & ſur l'*Aſtronomie* ſont eſtimez par pluſieurs Savans, préferablement à ceux des plus Anciens Auteurs, & ceux qui en parlent le moins avantageuſement, les y comparent. Ce ſavant homme fit à *Maraga* ville de ſa Province, ce que le Roi Alfonſe fit en *Portugal*: il y aſſembla les plus célébres Mathematiciens de l'*Aſie*, ſous l'autorité & par les ordres de *Haloucou Can*, qui tenoit alors le ſiége de l'Empire des *Tartares* Méridionaux, & il compoſa avec eux ces célébres Tables *Aſtronomiques*, qu'on appelle *Tables de Cojé Neſſir*, & *Tables de Halacou*, parce qu'elles ſont inſcrites du nom de ce Prince, dans leſquelles les ſentimens des plus Anciens Auteurs, ſe trouvent confirmez pour la plûpart. Il y détruit les *hypotheſes* du huitiéme Ciel, que quelques *Auteurs Arabes* avoient enſeigné dans les premiers ſiécles du *Mahometiſme*, & il y reſout beaucoup de doutes ſur leſquels les Auteurs modernes de nôtre monde, ont fait de gros volumes.

Mahomed Chagolgius tient le premier rang après *Cojé Neſſir*, ſur tout pour l'Aſtronomie: il vivoit il y a deux cens ans & étoit

na-

natif de *Bactriane*: il a augmenté les Tables de *Cojé Neſſir*, & l'a fait avec tant de réputation, qu'on dit qu'elles ſurpaſſent en pluſieurs choſes, celles de tous les autres Aſtronomes.

Mirza Oulouhbec eſt mis enſuite entre leurs plus fameux Auteurs de la *Theorie* des *Planetes*: il étoit fils de *Temur Charouc* fils de *Temurleng*, qui eſt le grand *Tamerlan*. Il a dreſſé des Tables de moyens mouvemens, qui portent ſon nom, deſquelles les *Perſans* ſe ſervent pour le calcul des *Ephemerides*. Ce Prince à l'imitation de *Alacou Can*, convoqua les plus célébres Aſtronomes de tout l'*Orient*, qui lui fournirent divers Syſtêmes du ſecond *Mobile*, deſquels il choiſit celui qui affirme la ſolidité des *Orbes* & des *Cieux particuliers*, enchaſſez les uns dans les autres. Les trois plus fameux Aſtronomes qui travaillerent avec lui, leſquels tenoient les mêmes principes, ſont nommez dans l'Hiſtoire, *Mouſa gendre du grand Cazy de Turquie: Molla Aly Kouchi*, *& Molla Kiaſeldin gemchid de Cachan*; de châcun deſquels il reſte des Ouvrages fort renommez ſur l'*Aſtronomie*, que les *Perſans* étudient avec grande eſtime. Les Oeuvres du premier ſont intitulées, *Cherac chac mini*. Celles du ſecond, *Cherac techrid*, & ce mot de *cherac*, ſignifie *lumiere*, & revient à ce que nous appellons, *Explication*. Les œuvres du dernier ſont encore plus eſtimées. C'eſt une correction des *Tables de moyens mouvemens des Planetes* de *Cojé Neſſir*, dont j'ai parlé ci-deſſus, qui dès ſon tems, ſe trouvoient bien éloignées de la réalité des mouvemens Celeſtes, & ne répondoient pas aux

Phenomenes du Ciel. Ces *Tables* ainſi corrigées, s'appellent *zige padchahz Kaagoni*, c'eſt-à-dire *Tables de moyens mouvemens royales de l'Empire*, & ſont fort en uſage parmi les *Aſtronomes Perſans*. Ils ont encore ſur cette même *Science*, les *Tables* dites *Yelcani*, à cauſe qu'elles ſont dédiées à *Yelcan*, Prince des *Tartares*; les *Tables univerſelles de Gileiben Katir*; la *ſomme du Roi de Carechme*, Province de la petite Tartarie, & une infinité d'autres, pour ainſi dire; car comme l'*Aſtronomie* & l'*Aſtrologie* ſont les *Sciences* favorites de l'*Orient*, c'eſt ſurquoi les ſavans hommes qui y ſont nez, ont le plus écrit.

Il eſt aſſez remarquable, que les Etats ſituez entre les fleuves d'*Oxe* & de *Jaxarte*, que j'appelle *la petite Tartarie Orientale*, ont produit depuis 600. ans, les plus habiles *Aſtronomes*, & en plus grand nombre. Ce que j'impute à la ſerenité de l'air, qui eſt ſi requiſe aux *Obſervations Aſtronomiques*. Un autre Auteur Illuſtre & fameux, entre tous ceux des *Perſans*, c'eſt *Avicenne*, qu'ils nomment *Ibn Sina*, c'eſt-à-dire *fils de Sina*, du nom de la famille dont il eſt originaire; car c'eſt la pratique des gens doctes de l'*Arabie*, de ſe faire nommer du nom de ſa famille. Cet *Avicenne*, qu'ils ſurnomment *Abrahi*, c'eſt-à-dire, *premier en ordre*, a écrit fort doctement, & amplement de toutes les *Sciences*. Il eſt particulierement ſuivi pour la *Philoſophie*, & pour la *Médecine*, ſur leſquelles on rapporte par honneur, qu'il a écrit plus de livres qu'il n'a vêcu d'années, quoi qu'il ſoit parvenu à une grande vieilleſſe. On l'appelle communément le *Prince des Méaecins*, & le plus grand

des

Digitized by Google

des *Philoſophes*, après *Ariſtote*. Il étoit de *Bochora* ou *Bactres*, ville capitale de la *Bactriane*, Païs qui produiſoit les plus ſavans hommes de l'*Orient*, il y a quatre à cinq cens ans. *Avicenne* eſt encore plus ancien, étant venu au monde, dans l'onziéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. On rapporte qu'il fut toute ſa vie auſſi malheureux que ſavant, & comme il conſerva toûjours ſa vertu dans ſes plus rudes diſgraces, on lui a donné le ſurnom de *elſa Kereté*, mot qu'on peut traduire également *couvert de pauvreté*, & *couvert de gloire*.

Les plus célébres Auteurs des *Perſans* qui viennent enſuite, ſont, pour les *Mathematiques*, *Maimon Rechid* & *Yacoub benel ſaba el Kendi*. Pour la *Géometrie*, & les *Forces mouvantes*, *Apollonius Pergeus* & *Ayran*. Pour l'*Optique*, *les Commentaires de Haſſein ſur Ptolomée Ta Kieldin*. Pour la *Gnomonique*, *Omarel Soufi*. Pour l'*Arithmetique*, *Abououlou-ſa* & *Aliel Kouchi*. Pour la *Muſique*, *Alfarabi* & *Abouzeltou*. Pour la *Perſpective*, *Ebn Heuſſin*. Pour la *Géographie*, *Ebn Maarouf Abul feda Yacoub Hamavy*. Pour la *Logique*, *Youſouf Manſour* & *Abouneſre*. Pour l'*Hiſtoire*, *Mahomed de Balk*, qui eſt celui-là même qui porte le ſurnom célébre de *Mirkavend* ou *Mirkond*, & un autre qui a été ſurnommé *Kaavend Emir*, qui s'appelle en ſon nom propre *Ferdous de Thus*. Pour la *Judiciaire*, *Aboumeker Yacoub Kaiſerié* & *Yacoub Alkendi*, que nous prononçons *Alkindus*. Nous le tenons en *Europe* pour avoir été un des plus renommez de l'*Orient*. Mais comme il en étoit un des plus doctes Aſtrologues, le peuple crédule imputoit à *Magie* ce qui partoit de la judiciaire uni-

uniquement. Le grand Auteur des Perſans, pour la *Magie* eſt nommé *Gioubera*. Pour la *Medecine* ils ont *la ſomme du Roi de Karachme*, Païs de *Tartarie*, divers Commentaires ſur *Gallien*, & entr'autres *Elpharabi*, Auteur du quatriéme ſiécle de l'*Hegire*, eſtimé un des plus grands *Philoſophes* & des plus grands *Médecins* du monde, à qui on peut croire auſſi ſûrement qu'à *Gallien*, & à *Ariſtote*. Enfin les *Perſans* ont un grand nombre d'Auteurs & de livres. Un *Perſan* auroit dit qu'ils en ont une infinité, mais quand on compare leurs Auteurs avec les nôtres, & leurs Collections de Livres les plus groſſes avec nos Bibliotheques, on peut bien citer le proverbe, *c'eſt une mouche auprès d'un Elephant*. Leurs plus groſſes Bibliotheques ne vont pas à quatre cens Volumes, mais ce ſont tous bons livres, & anciens, qui leur ſuffiſent pour tout apprendre.

On peut juger de là, que les *Perſans* ne font pas beaucoup de livres. Ils ſe tiennent aux anciens, prétendant qu'on n'y ſauroit ajoûter que peu de choſe; mais quoi qu'ils puiſſent dire, c'eſt une marque qu'ils ne font pas beaucoup de découvertes.

Comme ils ne ſe mêlent point du *Gouvernement* dans leurs écrits, ils ne ſavent ce que c'eſt que de demander des *Privileges*, & ils ne recherchent point auſſi des *approbations de Docteurs*. Lors qu'ils compoſent quelque Ouvrage de *Science*, ils ne manquent pas de le dédier au Roi, ou à quelque grand Seigneur, pour en avoir du profit. Mais la Dedicace ne ſe fait pas par un diſcours à part, & à la tête du Livre, comme ſont nos *Epîtres dédicatoires*, mais

mais dans la *Préface*, ou dans le *Prélude*, après l'article qui contient les loüanges de Dieu & des Saints. Car tous les Auteurs Mahometans, anciens & modernes, ont conſtamment cette loüable coûtume, de commencer leurs Ouvrages par des bénedictions, par la célebration de la grandeur de Dieu, par des acclamations ſur leur Prophete, ſur *Aly* ſon gendre, ſur *Fatmé* ſa fille, & ſur les douze *Califes* de leur race, qui ſont leurs grands Saints, & qu'ils appellent *les quatorze Purs*; comme je l'ai obſervé ailleurs. Pour montrer comment ces Piéces ſont faites, voici la traduction du commencement de la *Préface* qui eſt à la tête du Recueuil des Oeuvres de *Cojé Neſſir*, dont j'ai parlé ci-deſſus.

Louange, ſervice & adoration ſoit rendue à la Gloire & à la Puiſſance infinie, de celui qui ſait créer la maſſe des choſes ſenſibles, & qui donne le pain quotidien aux fils & aux filles d'Adam. Etre bien faiſant, qui met la nape tous les matins, & ſert opulemment la table, autant devant les impies & les deſobéiſſans, que devant les fidéles, comme étant tous également pauvres & miſérables. Etre miſericordieux, qui, par le conſeil de ſon incomprehenſible clemence, fait ſonner aux oreilles ces paroles: Mon peuple demande moi ce que tu voudras: Mon peuple fais pénitence de tes mauvaiſes œuvres. Etre bon, qui couvre ſes amis d'une toile d'araignée[1], *plus forte qu'un mur, contre la fureur de*

[1] L'Hiſtoire de *Mahomed* porte, que les Coreis de la Mecque, qui étoient ſes Parens, ayant conſpiré de le tuer, il arriva comme ils étoient prêts de l'aller attaquer ſur le minuit, que l'Ange *Gabriel* vint

de leurs perſécuteurs. Etre puiſſant, qui, du foible aiguillon d'un moucheron[2]*, met en fuite l'ennemi furieux. Principe de toutes choſes, qui, ſans ſe ſervir de Miniſtres, de Conſeil, d'Agens ni d'Officiers, qui ſans Secretaires & Clercs, ſans d'liberations & ſans reflexions, a créé l'homme, élevé ſur tous les animaux par la ſuperiorité de l'eſprit, par l'excellence de la parole, & davantage par la diſtinction du bien & du mal. Etre à la miſericorde duquel les crimes des méchans ne font ni tache ni dommage, & à la gloire duquel n'apporte ni luſtre ni augmentation le culte volontaire des gens de bien:* Dieu n'ayant point beſoin de tous les mondes. *Loüange*

&

vint à lui, & lui dit : *Prophete de Dieu léve toi promptement, fui de la Mecque, fais mettre Aly ton couſin à ta place, & te cache quelque part.* Sur quoi *Mahomed* s'enfuit, & ſe ſentant pourſuivi, s'alla jetter dans une étable, au devant de laquelle une toile d'araignée fut tenduë miraculeuſement en un inſtant. Si bien que quand les ſoldats, qui cherchoient *Mahomed*, paſſerent devant, ils dirent, ne prenons pas la peine d'entrer là, vous voyez bien à ces araignées que perſonne n'y eſt entré de long-tems.

[2] C'eſt encore ici une alluſion à un conte qui ſe trouve dans les Legendes des Mahometans, qui eſt que *Nimrod*, faiſant la guerre au Patriarche *Abraham*, & étant prêt de ſe jetter ſur lui avec ſes troupes, il lui envoya dire: *O Abraham, il faut maintenant combattre, où eſt l'armée de ton Dieu?* Le Patriarche fit réponſe, *Elle va venir.* Et à même tems le ciel s'obſcurcit, & il vint une nuée de *moucherons*, qui rongerent les ſoldats de *Nimrod* juſqu'aux os. Ils appellent cette *nuée de moucherons*, *Leskerpechi*, c'eſt-à-dire, *l'armée de couſins.*

Digitized by Google

& bénediction ſoit auſſi donnée à celui, qui eſt au deſſus de tous les éloges, la Matiere d'applaudiſſemens ſans nombre, de loüanges incomparables, de contentemens infinis, le meilleur de tous les Meſſagers Divins, le Guide du droit chemin, le Chef de toutes les créatures, la meilleure Eſſence de ce qui eſt né, le Premier de tous les Prophetes, le Patron de tous les Docteurs, la Régle des plus ſaints, Mahomed l'agréable; *que les plus ſublimes éloges, & les plus glorieuſes loüanges, ſoient données, tant à lui, la plus parfaite créature de toutes celles que Dieu a regardées favorablement, qu'à ſa Famille, & ſes Deſcendans. Sachez, cher ami Lecteur, que Dieu veuille conſerver en ce monde, & en l'autre, qu'une nuit entre les nuits, vôtre Eſclave foible & chetif, la plus baſſe des creatures de Dieu très-haut, le moindre de ceux qui eſperent en ſa miſéricorde, & le plus coupable de ceux, qui prient pour le pardon de leurs péchez, l'humble* Aly Hamed Neſſir, *fils de* Abi Bekre, *&c.*

CHAPITRE II.

Des Ecoles & des Colleges, & de la maniere d'étudier.

LEs *Perſans* envoyent les enfans à l'Ecole, aprendre à prier Dieu, & à lire, à l'âge de ſix ans, ne leur croyant pas auparavant la tête encore aſſez forte pour rien apprendre. En effet, leur Païs étant chaud & ſec, le cerveau n'y eſt pas capable de tant d'application que dans nos Païs froids, & il ne faut pas tant le travailler. Ils appellent les Ecoles *Mek-*

Mekteb, mot qui veut dire *entrée*, parce que c'eſt la porte pour entrer dans les *Sciences*, ou dans le commerce du monde, & les Maîtres d'Ecole *Mekteb-dar*. Il y a grand nombre de ces Ecoles en chaque ville, & on peut dire même qu'il y en a beaucoup en chaque quartier de la ville. Les Ecoliers liſent chacun leur leçon haut tout à la fois: l'un commence ſon A. B. C: un autre épelle: un autre lit du *Perſan*: un autre de l'*Arabe*: l'un tourne d'une *Langue* en une autre: un répete des *Vers*: un autre de la *Proſe*: l'un étudie la *Grammaire*: un autre la *Syntaxe*: cependant chacun lit tout haut & fort haut, le Maître l'obligeant de crier de toute ſa force, ce qui fait un bruit que l'on peut appeller un vrai *Sabath*; car aſſurément on ne s'y entend pas ſoi-même, & de vingt pas qu'on approche d'une Ecole l'on en entend le tintamare. Le Maître eſt fait parfaitement à ce bruit, écrivant ou liſant tranquillement tant qu'il dure, & cependant il entend ſi chacun dit bien, s'il continue, s'il parle haut & avec attention, & lors qu'il apperçoit quelqu'un qui ne fait pas ſon devoir, il lui allonge des coups d'une houſſine qu'il a à la main ou ſur ſes genoux, & le remet en train. Les *Perſans* ſoutiennent que les enfans apprennent mieux de cette maniére, que quand on les fait étudier bas: ils diſent que quand on fait étudier bas les enfans, ils regardent çà & là, & penſent à autre choſe au lieu d'étudier, mais que quand on les fait étudier haut, nul ne peut s'arrêter ni ſe détourner, mais eſt retenu par l'action. Ils diſent d'ailleurs une choſe fort veritable, que par ce moyen les enfans apprennent à

par-

parler & à prononcer, parce qu'étant obligez de parler à haute voix & clairement, on les redreſſe s'ils le font mal. Le Maître fait venir tour à tour les enfans dire leur leçon devant lui, ce qui ne l'empêche pas, comme j'ai dit, d'avoir l'eſprit à ce que font les autres, & à ce qu'il fait lui-même, qui n'eſt pour l'ordinaire que copier & écrire des livres.

La dépenſe de l'Ecole eſt fort petite en ce Païs-là & chacun paye ſelon ſes moyens, ſans faire de marché en y envoyant ſes enfans : à *Iſpahan* par exemple la groſſe paye de l'Ecole n'eſt que d'un *écu* par mois, & la moindre n'eſt que de *dix ſols* : il y a même bien des Ecoliers qui ne payent *rien*. Les Maîtres ont outre la paye du mois pluſieurs *émolumens*, & au lieu qu'en *Europe*, c'eſt aux fêtes qu'on fait des *préſens* à ſes Maîtres, c'eſt en *Perſe* lors que l'on commence une nouvelle leçon; ou quand on prend un nouveau livre. Le *préſent* eſt toûjours proportionné aux moyens des parens de l'Ecolier, & au degré de ſcience où il monte. Le gros *préſent* eſt quand on fait prendre le texte de l'*Alcoran* qui eſt Arabe, & comme on paſſe bien du tems ſur ce livre, parce qu'il eſt eſtimé non ſeulement comme le centre de la *ſcience revelée* : mais encore comme la plus exacte *ſyntaxe*, la plus pure *Grammaire*, & la plus *ſublime Rhetorique :* on fait des *préſens* au Maître, lors qu'on en vient à certains Chapitres, qu'on tient pour plus forts & plus difficiles que les autres. Si quelque Ecolier manque à faire ſon préſent, le Maître ne le chaſſe, ni ne le châtie pas, mais il excite ſes Camarades

rades à lui faire honte, & à le harceler par des grimaces, & autrement, juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait à la coûtume. Ils y ont tous interêt, parce que quand on fait un préſent au Maître, il donne *Campos* aux Ecoliers. J'ai obſervé dans le premier livre, que les enfans de *condition* ne vont jamais à l'Ecole, mais qu'on les inſtruit dans la maiſon.

On procede enſuite à l'Ecriture, j'en ai touché quelque choſe en un autre endroit. J'ajoute ici qu'il y a ſept caracteres differens chez les *Arabes* & chez les *Perſans*, en voici les noms. *Naſch* du terme Grec *niaicrois*, c'eſt-à-dire *beau*, d'où eſt venu celui de *nacre de perle Thalic* le caractere du college; *Divané* de pratique; *Kerme*, qui eſt une ſorte de chiffre; *Schilluſch Rehamir* du nom de l'Auteur qui étoit un poëte célebre; *Jacouchi* du nom de l'Auteur pareillement.

De l'Ecole, on va au College. Les *Perſans* appellent les Colleges *Medreſé* mot dont l'Etymologie ſignifie lieu où *on enſeigne la doctrine*, & vient peut-être d'une même *racine* avec le mot de *Miſdraſchot*, duquel les Hebreux appelloient ces *Academies*, où on enſeignoit la Loi & les Prophetes, & qui ſignifie *Maiſon de prédication*. Le *Principal* s'appelle *Muderris*, mot qui vient de la même *racine*. Il a un ou deux Regens ſous lui au plus, & quelquefois il eſt ſeul: de ſorte qu'il n'y a pas d'autre Regent dans le College que le *Principal*. Mais qu'il ſoit ſeul ou non, il donne leçon à tous ceux qui veulent étudier ſous lui, ſoit Penſionnaires ſoit Externes.

Tous les Colleges de *Perſe* ſont rentez; & il y en a qui le ſont aſſez richement. Les plus

plus grands ont cinquante à ſoixante logemens, conſiſtant chacun en deux chambres, & un veſtibule. On les donne vuides & ſans meubles; c'eſt à chacun à les meubler ſelon ſes moyens, ou ſon humeur. Les Colleges les mieux rentez, ont vint ſols par jour, par Ecolier, que chacun dépenſe comme il veut; car on ne vit point-là en commun. Il y a des Colleges qui n'ont qu'un ſol; cependant on ne laiſſe pas de rechercher ardemment *ces places*, à cauſe du logement & de quelques autres émolumens caſuels, ce qui fait auſſi qu'on y trouve des Penſionnaires, qui n'ont pas même les commencemens, & qui ne ſe ſoucient point de *ſcience*, mais qui ne ſont-là que pour l'amour de ce petit *benefice*. On y voit des Etudians qui ont les *ſoixante ans*, comme je l'ai dit, & qui ont femmes & enfans; de maniere que ces *Academies*, ſont quelquefois des lieux d'une extrême ignorance, où l'on ſe fourre, non pas tant pour l'amour des *Sciences*, que pour vivre plus à l'*aiſe* & ſans travailler. On fait ſur cela un *conte* en *Perſe*, qu'un jour un *Paiſan* menoit une charge de brique dans un College, où il faloit deſcendre une marche pour entrer, & ne pouvant faire paſſer ſon *âne*, quelques coups qu'il lui donnât, il le prit par la queüe & par les oreilles, & le tiroit en ſe penchant contre, pour mieux tirer juſqu'à ce qu'il l'eût fait entrer. Un des *Etudians* du College, qui le voyoit faire, lui dit pour ſe moquer; *bon homme qu'as tu dit a l'oreille à ton âne qu'il eſt entré dès que tu lui as parlé, lui qui ne vouloit pas paſſer auparavant*; *je lui ai dit*, répondit le païſan, *qu'il avoit tort de crier qu'il n'entreroit point chargé de briques, en*

un

un lieu où il avoit été ſous la forme de Principal, puis qu'avec ſa charge, il ne ſeroit pas encore le plus âne de la maiſon. Le Principal & les Regens de College qui s'aquitent juſtement de leur devoir, donnent leçon *gratis* aux Penſionnaires & aux Externes également, mais il y en a d'autres qui en tirent de *l'argent*, quoi qu'ils ſoient payez du College, & qu'ils n'ayent pas le droit d'en exiger.

Il y a un ſi grand nombre de Colleges en *Perſe*, qu'on aſſure que leur revenu eſt de *cent mille tomans*, qui font *quatre millions cinq cens mille livres monnoye de France.* On peut juger de cela, & de ce que j'ai dit que chaque Etudiant a par jour de penſion, quel nombre d'Etudians il y doit avoir; auſſi peut-on dire qu'ils rongent le Païs par leur nombre & par leur avidité. La *Charité Mahometane* s'étend autant en *Fondations publiques*, qu'elle eſt reſſerrée au contraire en fait *d'aſſiſtances particulieres* : une de leurs principales *Fondations* eſt celle des Colleges ; car quoi qu'il n'y ait point de Moſquée qui n'ait ſon College à côté, on trouve des Colleges, juſques dans des villages, & j'en ai vû en pluſieurs. La méthode ordinaire de ceux qui en fondent eſt d'y bâtir premiérement un *Caravanſerai*, qu'on dévoüe aux *Paſſans*, pour y loger *gratis*, puis un Bain, un Caffé, un Bazar, ou marché, & un grand Jardin, leſquels on donne à ferme, & puis un College auquel on aſſigne pour entretien le revenu de ces édifices-là. Les *Fondateurs* des Colleges ſont d'ordinaire les Gardiens & Adminiſtrateurs du revenu qui y eſt annexé; ce qu'ils appellent *Moutevely* terme *Arabe*, qui denote

un

un homme établi pour avoir la direction de quelque choſe & qui revient à ce que nous appellons *Fabricier*. C'eſt ce *Directeur* qui met le Principal & les Régens du College, & le Principal y reçoit qui il lui plaît pour *Bourciers*. Quand le *Fondateur* eſt mort ſon héritier eſt le gardien à ſa place, & lors qu'il arrive que les biens du *Fondateur*, viennent à être confiſquez au Roi; c'eſt le *grand Pontife*, qu'on appelle Cedre, qui devient Curateur du College. Surquoi il faut encore obſerver que quand on a une fois fait une telle *Fondation*, on n'en eſt plus le Maître, il faut laiſſer le revenu au College. Il y a cinquante ſept Colleges à *Iſpahan*, dont pluſieurs ſont de *fondation Royale*, ou ſont dévolus au Roi, & dans ces Colleges-là, c'eſt le Roi qui donne les places de Principal & de Regent. Les plus riches Colleges n'ont que *douze mille francs* de revenu, qui quelquefois ſe partage à cinquante ou cinquante cinq Etudians. Ils ne peuvent être ainſi que fort pauvres, & la plûpart le ſont à tel point, qu'ils n'ont pas le moyen de payer les Maîtres, & ſont obligez d'aller à ceux qui enſeignent pour rien, dont il y a grand nombre comme je l'ai obſervé. Si quelqu'un leur en dit quelque choſe, ils répondent pour couvrir leur pauvreté, qu'ils ont quitté leur Maître, parce qu'il n'étoit pas aſſez docte. Les Etudians qui ont du ſavoir & de la vigilance, ſubſiſtent en enſeignant dans les maiſons; ſoit comme Précepteurs logez & entretenus, ſoit comme Maîtres qui y donnent leçon, ou bien en tranſcrivant des Livres; car comme on n'a que des Manuſcrits en *Perſe*, *l'Ecriture* eſt un art fort

étendu, & qui donne du pain à une infinité de gens. Un homme y peut gagner dix ſols par jour, ce qui eſt par proportion, une auſſi groſſe paye que trente ſols dans nos païs. Les Etudians parviennent avec le tems aux *Benefices*, & ainſi ſe mettent un peu à l'aiſe. Ils ont une grande conſideration pour le Principal ; car comme c'eſt lui qui les fait entrer, il les peut mettre dehors à ſon gré. Il leur donne leur penſion le premier jour du mois, comme je l'ai obſervé, la recevant du Curateur, & en toutes choſes ils dépendent de ſes bonnes graces. Il ne faut pas oublier que chaque College a une maniere de Chapelle ou Oratoire pour faire la priere publique.

Outre les Colleges où l'on enſeigne publiquement : il y a dans toutes les villes, des gens faiſant profeſſion de *Sciences*, comme ſont des Grands Seigneurs diſgraciez, ou d'autres qui ſe ſont retirez de la Cour & des affaires, leſquels enſeignent publiquement, faiſant leçon ſoir & matin, à des heures qu'ils marquent, & ſouvent ils entretiennent les Etudians de papier & de livres, leur donnant à manger certains jours de la ſemaine, & même des habits & quelquefois encore de l'argent. On dit qu'il y a des gens qui font cela par vanité, car les Etudians qui viennent en foule à de ſi génereux Maîtres, ſont autant de trompettes, qui vont publiant leur ſavoir, leur généroſité, & leur vertu. Il eſt vrai que rien ne donne plus de réputation en *Perſe*, que d'inſtruire à ſes dépens beaucoup de diſciples, & de favoriſer les Savans & la Science. Lors que le premier Miniſtre d'Etat eſt homme de Lettres, il eſt d'ordinaire le Chef des Etu-

Digitized by Google

Etudians ou *Taleb-elm*. *Mahamet Mehdi*, Premier Miniſtre ſous *Abas ſecond* & *Soliman premier*, étoit leur Chef quand j'arrivai la premiére fois en *Perſe*; autrement c'eſt quelqu'un des plus Grands Seigneurs du Royaume, & le plus ſouvent c'eſt *le Cedre* ou *grand Pontife*, qui eſt une charge de grande autorité en *Perſe*.

Quant à leur maniere d'étudier, il faut dire d'abord que la Claſſe du College, n'eſt autre que la chambre du Regent. L'Etudiant s'y rend, & après un profond ſalut à ſon Maître, il s'aſſied ſur ſes talons, & le Regent lui ayant fait ſigne de commencer, il lit une periode de deux ou trois lignes dans un Auteur & ſe taît. Le Maître en fait l'explication, puis le Diſciple recommence à lire, ou un autre qui prend la même leçon lit un autre article enſuite, & le Maître l'explique comme auparavant, & ainſi de ſuite pendant une heure ou deux de tems. Après quoi le Diſciple met ſon livre & ſon portefeuille à terre devant le Regent, ſe leve, & ſe tient debout, la tête inclinée, les mains croiſées ſur l'eſtomach, qui eſt la poſture reſpectueuſe en *Perſe*, Et ſi le Regent trouve à propos de continuer la leçon, il lui fait ſigne de ſe raſſoir, ſi non il lui donne congé en ces mots *Dieu ſoit avec vous*. Quand le diſciple a pris leçon dans un endroit il la va prendre dans un autre, ſoit dans ſon College même, ſoit à la ville, & quelquefois c'eſt ſur la même *Science* qu'il va prendre leçon d'un autre Maître, mais d'ordinaire c'eſt ſur une autre *Science*; car il faut obſerver que les Etudians *Perſans*, étudient ordinairement diverſes *Diſciplines*, en même

tems, de même que leurs Maîtres, donnent leçon de differentes *Sciences* en tout tems; un Regent n'étant réputé ſavant homme, comme je l'ai remarqué, que quand il ſait toutes les *Sciences*. J'ai vû ſouvent des Regens donner leçon de quatre *Sciences differentes*, dans une même ſeance, à differens Etudians, & des Etudians prendre pareillement leçon de *diverſes Sciences* en même jour. Je ne ſai pas bien, ſi c'eſt-là la bonne methode, c'étoit celle de l'Antiquité, & il y a de la difference, entre inſtruire de la jeuneſſe, ou des hommes faits; parce que ce qui pourroit confondre l'eſprit d'un jeune enfant, ne confond pas l'eſprit d'un homme meur.

Lors qu'ils ont fait du progrès dans les *Sciences*, ils ſe mettent à en diſputer, & ils s'aſſemblent pour cela trois ou quatre & pas davantage, l'un tenant l'*affirmative* & l'autre la *négative*, ce qu'ils font quelquefois devant un Regent, quelquefois entr'eux ſeuls; mais ils n'ont point de diſputes, ni de leçons publiques, comme il y en a en *Europe* pour la *Medecine*, & pour *le Droit*.

C'eſt-là la maniere d'étudier en *Perſe*, mais ce n'eſt que pour les Etudians de baſſe condition, car pour les autres & ſurtout pour les Enfans de Qualité, on les fait étudier dans leurs maiſons, en y faiſant venir des Maîtres, ou en les y entretenant; choſe facile & de peu de dépenſe, à cauſe du grand nombre de *gens de Lettres* qu'il y a par tout, qui ſont Etudians toute leur vie, & qui ſont fort pauvres, comme je l'ai dit.

J'ai obſervé auſſi, dans le premier livre, que les *Perſans* ont l'eſprit ſubtil, vif, & poli, & ſi l'on

ſi l'on ajoûte à ces talens naturels, les autres excellentes diſpoſitions qu'ils ont *à l'étude*, comme eſt l'application & l'aſſiduité, la frugalité & la ſobrieté, & l'amour pour les *Sciences*, juſqu'à s'y dévoüer toute leur vie; on jugera qu'il faut de néceſſité qu'ils y faſſent beaucoup de progrès. Mais ils en feroient beaucoup davantage, s'ils avoient les belles méthodes de nôtre *Europe*, s'ils ne s'appliquoient qu'à une *Diſcipline* à la fois, s'ils avoient les livres à auſſi bon marché, que l'Imprimerie nous les fait avoir: & enfin ſi leurs Maîtres étoient aſſez juſtes, ou aſſez charitables, pour enſeigner de leur mieux, & tout ce qu'ils ſavent; choſe qu'on dit qu'ils ne font que pour leurs Parens, ou pour leurs intimes amis.

Ce qui m'a le plus fait remarquer la vanité des Savans de *Perſe*, c'eſt la jalouſie qu'ils ont des *Europeans*, à qui ils voudroient bien cacher le plus beau de leurs *Sciences*, pour pouvoir s'imaginer qu'ils ont quelque choſe au deſſus de nous, en échange des talens de *Science*, qu'ils voient bien que nôtre Païs a ſur le leur. J'ai obſervé cela chez divers Aſtronomes, ſur tout touchant la ſtructure de leurs Aſtrolabes, en quoi ils nous paſſent, comme je le dirai en ſon lieu.

Mais comme on ne ſauroit bien traiter, des *Sciences* des *Perſans*, ſans parler premiérement des Langues dont ils ſe ſervent, & de leur Ecriture; j'en entretiendrai le Lecteur dans les Chapitres ſuivans.

CHAPITRE III.

Des Langues dont les Perſans ſe ſervent, & particuliérement de la Langue Perſane & de la Langue Arabe.

LEs *Perſans* ſe ſervent de trois Langues. Du *Perſan* proprement dit, qui eſt la Langue naturelle de leur Empire. Du *Turqueſque* & de l'*Arabe*. On n'en connoît point d'autres en Perſe. Les gens de quelque conſidération, & tous ceux qui fréquentent le Monde, ſavent ces trois langues également. Les femmes même les aprennent toutes trois, & ſi on ne les ſait, ou qu'on ne ſache au moins les deux premiéres, on ne peut pas dire qu'on entende les converſations. Je ſavois les deux, & j'entendois beaucoup d'*Arabe*, que je ſavois même lire & écrire. Cependant il n'y avoit pas de jour, que je ne me plaigniſſe, de ne le ſavoir pas entiérement, parce qu'il ſe trouvoit toûjours quelque paſſage, que je n'entendois point, faute de bien ſavoir cette *langue*.

Le *Perſan* eſt la *langue* de la *Poëſie*, des *belles lettres* & du Peuple en général. Le *Turqueſque* eſt la *langue* des armées & de la Cour, on n'y parle que *Turc*, tant parmi les femmes, que parmi les hommes, ſur tout dans les Serrails des Grands, ce qui vient, de ce que la Cour eſt originaire du Païs de cette *langue*, deſcendant des *Turcomans* dont le *Turqueſque* eſt la *langue* naturelle. L'*Arabe* eſt l'Idiome de la Religion & des Sciences relevées. Les

Per-

Perſans ont ce dire commun ſur les *langues*, pour montrer que ces trois-là ſont les ſeules, qu'il faille tenir pour de vrayes *langues*. *Farſi baliket*, *Arabi feſihet*, *Turki ſciaſet*, *baky kobahet*; c'eſt-à-dire, *le Perſan eſt une langue douce*, *l'Arabe eſt éloquent*, *le Turc eſt ſevere*, *les autres langues ſont un jargon:* le mot que je tourne *ſevere* ſignifie proprement *châtiant & reprenant*, comme qui diroit une *langue* propre à gourmander ou mortifier. Pour faire une comparaiſon de ces trois *langues*, avec les *langues vulgaires de l'Europe:* il faut dire que le *Perſan* a du rapport avec les *langues* qui viennent du Latin, le *Turc* avec *celles* qui viennent de l'*Eſclavon*, l'*Arabe* avec le *Grec*; mais l'*Arabe* eſt beaucoup plus en uſage chez les *Perſans*, que le *Grec* ne l'eſt chez nous; cela vient à mon avis de ce que les livres de leur Religion, étant écrits en *Arabe*, & la Religion, qui commande à chacun de les lire, défendant en même tems de les traduire, on eſt obligé pour l'interêt de ſon ſalut de ſavoir la *langue* en laquelle ils ſont écrits.

Ainſi il ne faut pas s'imaginer qu'encore que ces langues, aillent ſi fort de compagnie en *Perſe*, elles ſoient ſemblables dans les mots ou dans les racines; car elles ne ſe reſſemblent pas plus que les trois *langues*, auxquelles je les ai comparées, ſe reſſemblent entr'elles: au contraire elles different fort l'une de l'autre, ſoit dans la Grammaire, ſoit dans la phraſe & dans la façon de parler; mais c'eſt qu'elles ſe prêtent une infinité de mots. L'*Arabe* prête aux deux autres *langues* les termes de la Religion, des Sciences, & de la Juriſprudence. Le *Perſan* prête au *Turc*, des

termes pour la Poëſie, & pour la fleurete. Le *Turc* en donne au *Perſan*, pour le commandement & pour la Guerre. Ils ajoûtent à ce que j'ai rapporté un *conte* pour montrer que ces trois *langues* ſont auſſi anciennes que le monde: ils diſent *qu'elles étoient en uſage toutes trois dans le Paradis terreſtre & en même tems:* que le Serpent qui ſéduiſit nos premiers parens parloit *Arabe*, qui eſt la *langue* éloquente, forte & perſuaſive. Qu'*Adam* & *Eve* parloient *Perſan* entr'eux, qui eſt un Idiome doux, flateur, & inſinuant, qui réüſſit à *Eve*, comme on ſait; & que l'*Ange Gabriel*, qui les chaſſa du *Paradis*, ſe mit à parler *Turc*, parce que leur ayant fait commandement de ſortir du *Paradis* en *Perſan*, puis en *Arabe*, ſans qu'ils en fiſſent rien, il s'exprima enfin, dans les termes de cette *langue* menaçante, qui les effrayerent, & qui les firent obéïr.

J'ai obſervé dans mon premier Volume, qu'on parle plus le *Turc* que le *Perſan*, dans le Royaume de *Perſe*, depuis les frontieres Occidentales, & Méridionales juſques bien avant dans la *Parthide*: & *Perſan* dans le reſte de l'Empire. J'obſerverai encore ici, que de même qu'on parle vulgairement le *Turqueſque* à la Cour de *Perſe*, on parle de même, & plus communément le *Perſan* à la Cour du Grand Mogol, & des autres Rois *Mahometans* des *Indes*; dont la raiſon eſt que les Grands de *Perſe*, étant originaires des peuples belliqueux du *Turqueſtan*, qui eſt la petite *Tartarie*, & les Grands des *Indes* étant originaires des hommes de Lettres de la *Perſe*, qui ſont allez dans la ſuite, porter aux Conquerans de ces grands Etats, qui ſont des

Ma-

Mahometans comme eux, les Sciences & la politeſſe : chacun a introduit ſa *langue* dans la Cour où il s'eſt attaché. On remarquera cependant, que le *Turqueſque*, qu'on parle en *Perſe*, & ſur tout à la Cour, eſt un *Turqueſque* adouci par des termes, & par le tour de la *langue Perſane*, en ſorte qu'un Turc de *Conſtantinople* a peine à l'entendre, comme il a peine auſſi d'être entendu en ſon *Turqueſque*.

J'ajoûte à ce qui a été dit de ces trois *langues*, que quoi qu'elles n'ayent ni rapport, ni penchant, vers nos *langues* d'*Europe*, néanmoins elles ne ſont pas plus difficiles à apprendre, & à prononcer que l'*Italien* l'eſt aux Anglois. Mais la lecture de ces *langues*, eſt un accablement pour les Etrangers ; ils n'y ſauroient venir parfaitement, parce que les lettres Alphabétiques étant compoſées de figures & de points : il arrive que la ponctuation, n'étant jamais placée bien juſte, & les figures manquant ſouvent de points, on ne peut jamais lire ſûrement.

Ce qu'il y a de plus admirable, & de plus remarquable dans ces *langues*, c'eſt qu'elles ne changent point, & n'ont point changé du tout, ſoit à l'égard des termes, ſoit à l'égard des phraſes, & du tour, rien n'y eſt nouveau ni vieux, nulle bonne façon de parler n'a ceſſé d'être en crédit. L'*Alcoran* par exemple, eſt aujourdhui comme il y a mille ans, le modelle de la plus pure, plus courte, & plus éloquente diction. Les Poëtes *Perſans*, qui ont écrit il y a quatre ou cinq cens ans, ſont auſſi les Maîtres du beau *langage* : on y apprend à parler & à écrire. On ne voit rien

paroître qu'on trouve mieux écrit, & il ne monte à l'eſprit de perſonne, qu'on puiſſe embellir la *langue*, ni la perfectionner. C'eſt, comme je croi, la même choſe pour le *Turqueſque*, & ſi l'on fait reflexion, ſur les inconveniens infinis, qui naiſſent des changemens qu'on apporte ſans ceſſe aux *langues* vivantes dans nos Païs, ſur tout à la Françoiſe: on trouvera que ces peuples d'*Orient*, ſont fort ſages, & fort heureux, de s'être délivrez d'un ſi grand inconvenient, qu'eſt celui du changement, dans la choſe du monde la plus importante qui eſt la parole.

Comme la *langue Arabe* fait une partie de la *langue Perſane*, de la maniére que je viens de le repréſenter, je dirai quelque choſe de cette *langue* avant que de parler de la *Perſane*.

Les *Orientaux* tiennent, que la *langue Arabe*, eſt la plus excellente, & la plus riche *langue* du monde, une *langue* incomparable. Ce qui me fait croire que cela eſt aſſez véritable, c'eſt que ceux qui la ſavent le mieux en *Aſie*, auſſi bien qu'en *Europe*, ſont ceux qui l'admirent le plus. Elle eſt ſurtout merveilleuſe dans le nombre des termes differens. On compte qu'elle eſt compoſée, de douze millions trois cens cinq mille quarante deux mots, & l'Hiſtoire parle d'un Prince *Arabe*, qui avoit un ſi gros Dictionnaire de cette *langue*, qu'il falloit ſoixante Chameaux pour le porter. La plus groſſe Bibliotheque qu'il y ait aujourdhui en *Orient*, eſt bien loin d'être auſſi nombreuſe. Les Livres qui parlent de cette *langue*, diſent qu'elle a été ſi copieuſe, qu'il y avoit mille ſynonymes pour dire un *chameau*, ce qu'il faut entendre de tous les états,

Digitized by Google

états, & de toutes les poſtures, où on le peut repréſenter. *Firouſabad* Auteur *Perſan*, compte qu'il y a auſſi mille mots Arabes, pour dire une *épée*, ce qui eſt encore plus merveilleux, puis qu'une *épée* ne ſe peut concevoir ſous autant d'idées differentes, qu'une bête à quatre pieds. On ajoûte qu'il y avoit de même cinq cens termes pour dire un *Lion*, quatre cens pour ſignifier *la calamité*, deux cens pour dire *du lait*, quatre vingt pour ſignifier le *Miel*. Je ne ſai combien pour dire *des dattes*, & l'arbre que nous nommons *la Palme*, & ainſi de cent autres choſes. Particuliérement de celles qui ſont les plus abondantes & plus communes parmi les *Arabes*, pour leſquelles il y a plus de noms ſynonymes que pour les autres; ſur quoi on fait auſſi parmi eux ce petit conte. Qu'un *Arabe* aprenant qu'un chat avoit plus de cent noms, & n'en ayant jamais vû: il s'imagina que c'étoit quelque bête noble, comme le Lion, ou le Cheval, puis qu'il avoit tant de noms. Les Auteurs *Arabes* & *Perſans*, qui rapportent ces merveilles, aſſurent unanimement, qu'on ne peut apprendre tous les termes de la *langue Arabe* ſans miracle, & que nul homme ne l'a jamais ſuë que *Mahomed*. Que c'eſt un don de Dieu tout particulier que de la ſavoir, & pour comble d'éloges pour cette *langue*-là, ils ajoûtent qu'en Paradis on parlera *Arabe*, parce que c'eſt une *langue* également claire & expreſſive: en effet il y a pluſieurs choſes en cette *langue*, qui ont une force ſinguliere, qu'on ne peut traduire, ni faire entendre que par circonlocution. Ces mêmes Auteurs ajoûtent, que la plus grande partie de cette *langue*, eſt perie, & qu'on ne peut

plus en connoître la *richeſſe* & la *beauté*, que dans les éloges des Anciens Auteurs.

On ne peut douter que la *langue Arabe*, & la *langue Hebraique* ne ſortent d'une même ſouche; car l'une & l'autre ont un tour approchant, & des Phraſes & des conſtructions qui ſe reſſemblent. Beaucoup de gens prétendent, que l'une ſoit née de l'autre, & quoi qu'en cette production, la plûpart des ſavans de nôtre *Occident*, veuillent que ce ſoit la *langue Hebraique*, qui ſoit la *mere*, il y en a d'autres néanmoins qui croyent, que c'eſt la *langue Arabe*. Il me ſemble en effet, qu'*Abraham* devoit parler la langue de l'*Arabie*, puiſqu'il y étoit né; cependant on ne ſait ſur tout cela que des choſes incertaines, tirées par conjectures du Livre de la Geneſe. Nos gens doctes font communément, Heber ou ſa famille, l'Auteur de la langue Arabe, mais les Auteurs *Mahometans*, qui mettent l'*Arabe* bien auparavant l'*Hebreu* en font *Adam* l'Inventeur, ou pour parler plus juſte ils diſent que ce fut lui qui l'enſeigna aux hommes, l'ayant apriſe de Dieu, & non ſeulement la *langue* Arabe, mais auſſi l'écriture Arabe. Il faut pourtant que les *Mahometans*, n'ayent pas bien crû que les figures de leurs lettres fuſſent d'une Origine Divine, puiſqu'ils les ont ſi fort alterées, & avec tant de ſuccès, ſoit pour la figure ſoit pour l'ordre & l'arrangement; car l'ancien caractére *Arabe* qu'on appelle le caractére *Cufique*, du nom de *Cufa*, où étoit la grande Academie de l'Arabie au tems de *Jeſus-Chriſt*, eſt fort laid & ſans aucune grace, au lieu que les lettres *Arabes* d'à préſent, qui furent inventées, trois cens ans après *Mahomed*,

med, par un ſavant *Arabe* nommé *Ebn Motah*, & depuis limées encore & ajuſtées, par un autre ſavant nommé *Ebn Bouueh*, ſont beaucoup plus belles, que ce vilain caractére *Cufique*; comme je l'ai fait voir à pluſieurs ſavans hommes de mes amis, avec des feuilles de vêlin que j'ai apportées, qu'on croit vieilles de mille ans, deſquelles je donnerai des ectypes dans la deſcription de *Perſepolis*.

La commune opinion des *Mahometans* eſt qu'*Iſmaël*, la ſouche & la gloire des Arabes, & à qui ils rapportent toutes les choſes ſaintes du premier tems; comme ils rapportent les mauvaiſes du même tems, à *Nimrod* ou *Nembrot*; qu'*Iſmaël*, dis-je, eſt l'Auteur de la *langue* & de l'Ecriture *Arabe*, qu'ils appellent la langue d'*Iſmaël*, ſoit qu'il l'eût inventée, ſoit qu'il n'eût fait que la polir & l'enrichir, comme les gens ſavans de *Perſe* le tiennent; car ils diſent que *Tarab* fils de *Kahtan*, c'eſt le *Jerah fils de Joktan*, du dixiéme Chapitre de la *Geneſe* verſet 26. qu'ils font le premier habitant de l'*Arabie heureuſe*, changea le langage de *Noë*, qui étoit le *Syrien*, en *Arabe*. Je diſtingue le *Syrien* qui étoit la *langue* des *Pheniciens*, ou *Chananéens*, d'avec le *Syriaque* qui eſt une langue née long-tems après parmi les *Guiſi* tranſmigrez en *Aſſyrie* du mêlange de l'*Hebreu* leur *langue* naturelle, avec le *Chaldaïque* la *langue* de leurs Seigneurs. Ces doctes *Perſans* ajoûtent, qu'enſuite *Iſmaël* reforma & repurgea ce dialecte Arabe, le reduiſant aux régles du langage, qu'il avoit appris dans la maiſon de ſon pere, choſe néanmoins que quelques Auteurs raportent, non à *Iſmaël*, mais à *Homaiſa* & à *Kedar* ſes fils. Il eſt vrai

cependant, qu'il y a eu des Ecrivains qui ont avancé, que l'*Idiome Arabe* étoit né peu avant le *Mahometiſme*; mais cela eſt dit ſans aucun ſens, & ſans aucun fondement, à moins qu'on n'entende par là que cet *Idiome* renâquit peu avant *Mahomed*; choſe qui paroît aſſez vraiſemblable, puis que les Auteurs Mahometans demeurent d'accord, que peu avant *Mahomed* la *langue Arabe* étoit oubliée pour la plus grande partie, & que la lecture & l'écriture de cette *langue* étoit une connoiſſance ſi rare, que quand l'*Alcoran* fut publié, il ne ſe trouvoit perſonne qui le ſût lire ni copier. Les mêmes Hiſtoires aſſurent, que lors que les *Arabes* s'émerveilloient de voir cet *Impoſteur* parler *Arabe*, ſi bien & ſi élegamment, leur faiſant entendre mille termes qu'ils n'avoient jamais ouï: Il leur répondit, qu'ils n'en devoient pas être étonnez, puiſque c'étoit l'*Ange Gabriel* qui lui avoit appris à parler leur *langue*, comme *Iſmaël* la parloit. Les *Arabes* ont appellé depuis cet *Arabe* pur, la *langue* des *Coreichs*, qui eſt le nom de la Famille de *Mahomed*, ſoit à cauſe de lui-même, ſoit à cauſe d'*Iſmaël*, qu'ils font la ſouche de cette race malheureuſe. L'*Alcoran* lui donne par éloge, je dis à cet *Arabe pur*, le nom de *langue claire*. Mais on reconnoîtra aiſément, que tout ce que les *Mahometans* diſent ſur ce ſujet, ne ſont que des *impoſtures*, ſi l'on le compare avec ce que tous les Auteurs *Arabes* aſſurent unanimement: Que de tout tems les *Arabes* s'appliquoient à l'étude de leur *langue* avec un amour ſingulier, & préferablement à toute autre *Science*, & qu'ils ſe glorifioient de l'excellence de leur *langue*, par deſſus les autres

tres *langues* du monde. On trouve dans le célébre *Abouneſr* ces paroles, qui viennent fort à propos ſur le ſujet : *Les Arabes ont toûjours étudié particulierement l'Aſtronomie & la Médecine, mais par deſſus tout leur propre Dialecte, & ils diſoient par maniére de proverbe, qu'un Arabe ſe vantoit de trois choſes, de ſon épée, de ſon hoſpitalité, & de ſa langue.*

Je finirai ce diſcours de la *langue Arabeſque* par deux obſervations : La premiere, qui eſt fort certaine, & nullement conteſtée, c'eſt que cette *langue* qui eſt la *langue matrice*, ou une des premiéres *matrices*, a un *privilege* au deſſus de toutes les autres *langues* du monde, lequel conſiſte en ce qu'il n'y en a point, qui ſe ſoit conſervée ſi long-tems pure & ſans changement. Elle eſt encore aujourdhui la *langue vulgaire* de pluſieurs vaſtes Païs, où l'on n'en parle point d'autre; & il n'y en a point qui ſoit cultivée en tant de Regions, & par des peuples plus ſtudieux, & plus amateurs des Sciences. La raiſon qu'on en peut rapporter, c'eſt que les Arabes n'ont jamais été ſubjuguez, & qu'ils n'ont point été mêlez avec d'autres peuples; mais qu'ils ſe ſont toûjours conſervez ſans mêlange. L'on ſait que ce ſont là les voyes ordinaires du changement, ou de la perte des *langages*, comme il eſt arrivé à l'*Hebreu*, qui ſe perdit en peu de tems, par la tranſplantation du peuple Juif en *Chaldée*, & en *Arabie*. La ſeconde obſervation eſt, que les *Mahometans* mettent la perfection de cette *langue* dans le livre de l'*Alcoran*, qu'ils croyent être compoſé ſans la moindre faute de Grammaire, & de proprieté de termes, & devoir faire le modelle le plus

plus parfait de cette *langue* ; mais ils disent en même tems qu'il est impossible d'arriver à la perfection de ce *Dialecte*, & que la cause qu'on n'a pas d'abord le droit sens de l'*Alcoran*, c'est qu'on n'en entend pas le *langage*.

Pour venir présentement à la *langue Persane*, c'est une *langue* moderne, née depuis le grand changement de Religion, arrivé en *Perse*. Avec ses mots propres & naturels, elle est composée de grand nombre de mots de toutes les Nations qui ont conquis le Royaume tour à tour depuis ce changement-là, & qui s'y sont établis, comme les *Turcs*, les *Tartares*, & les *Arabes*. Nous y trouvons aussi avec assez de plaisir une infinité de mots qu'on voit incorporez dans nos *langues* d'*Europe*, comme l'*Allemand*, l'*Anglois*, & le *François*, & plus dans l'*Anglois* que dans aucune autre *langue*. Il y en a aussi qu'on trouve dans le *Grec* & dans le *Latin*. Divers Auteurs doctes & célébres entre les *Europeans*, qui ont traité de la *langue Persane*, ont fait des recueuils des mots *Persans*, qui ressemblent à des mots de toutes ces *langues*-là. Je pourrois grossir fort ces recueuils, si cela pouvoit faire du plaisir, ou apporter de l'utilité ; mais j'ai déja fait assez d'observations là-dessus dans cette Rélation, pour persuader cette verité au Lecteur. La raison de cette *identité* de mots dans des *langues* de Païs si éloignez, & si opposez, est vrai-semblablement que les mêmes débordemens, qui ont répandu ces mots dans la *Perse*, les ont répandus dans l'*Europe*. J'ai dit qu'il y a quelques mots *Grecs*, mais il y en a une infinité d'*Arabes*, de maniere que quand on sait le *Persan* parfaitement, on se

trouve

trouve ſavoir plus de la moitié de l'*Arabe* comme je l'ai déja obſervé.

Quant à l'ancien *Perſan*, c'eſt une *langue* perduë, on n'en trouve ni Livres ni Rudimens. Les *Guebres*, qui ſont les reſtes des *Perſes* ou *Ignicoles*, qui ſe perpetuent de pere en fils depuis la deſtruction de leur Monarchie, ont un *Idiome* particulier ; mais on le croit plûtôt un jargon que leur ancienne *langue*. Ils diſent que leurs Prêtres, qui ſe tiennent à *Yeſd*, ville de la *Caramanie*, qui eſt leur Pirée & leur principale Place, ſe ſont transmis cette *langue* juſqu'ici par tradition, & de main en main ; mais quelque recherche que j'en aye faite, je n'ai rien trouvé qui me pût perſuader cela. Ces *Guebres* ont à la verité des livres en caracteres & en mots inconnus, dont les figures tirent aſſez ſur celles des *langues* qui nous ſont le plus connues, mais je ne ſaurois croire que ce ſoit là l'ancien *Perſan*, d'autant plus que le caractére dont j'ai parlé, eſt entierement different de celui des Inſcriptions de *Perſepolis*. Je donnerai des *ectypes* de l'un & de l'autre caractére, dans la deſcription du fameux monument qui reſte en ce lieu-là. L'ancien *Idiome* s'appelle *Fours*, qui ſignifie le *Perſan*, de même que le mot de *Fars* veut dire la *Perſe*. On l'appelle auſſi le *Pahlouy*, mot qu'on interprête *mâle* & *genereux*.

Pour ce qui eſt de la *langue* d'à preſent, elle eſt fort adoucie par le mêlange de l'*Arabe*, & des autres termes étrangers, le ſon en eſt agréable à l'oreille, & la prononciation aſſez aiſée. Les *Perſans* l'appellent *Langue ſaléo*, pour dire qu'elle a un bon goût ; elle a auſſi beau-

beaucoup de cadence dans les Vers. On la peut comparer avec les *langues* les plus douces que nous connoiſſions, comme c'eſt auſſi la *langue* de tout l'*Orient*, qui a le plus de raport aux *langues* de l'*Europe*, & qui eſt la moins chargée de ſons durs & rudes; même les lettres dures de l'*Arabe* & du *Turc*, comme le *D*, le *Tſ*, le *Kha*, ſont affoiblies en *Perſan*, qui les prononce en *S*, en *Z*, en *C*; je parle du *Perſan* des grandes villes, & non des jargons de la campagne, qui ſont rudes en *Perſe*, comme dans les autres Païs du monde, & que les gens des villes ont peine à entendre. Ce *Patois Perſan* a, outre ces défauts, l'uſage exceſſif des particules copulatives, avec leſquelles ils lient toutes les periodes des plus longs Chapitres, quelque varieté de matiere qu'ils contiennent. C'eſt un des caractéres à quoi on reconnoît le ſtile bas.

Quoi que le *Perſan* ait bien des differences de conſtruction d'avec l'*Arabe*, comme de n'avoir point de *duël* ou de double perſonne, néanmoins il ſe conduit par les mêmes régles. Même la *langue Perſane* n'a point de *Grammaire*, ni de *Syntaxe*, mais elle ſe ſert de celle des *Arabes*, les gens apprenant la *Grammaire* & la *Syntaxe Arabe*, pour parler leur *langue*, tant la conſtruction en eſt ſemblable.

Les *Perſans* ont vingt-neuf *Lettres*, dont la derniere eſt double, compoſée de *L* & de l'*A* joints enſemble, comme la derniere *Lettre* de nôtre *Alphabet*, que nous appellons &, qui n'eſt proprement que l'aſſemblage de la cinquiéme & la dix-neuviéme *Lettre*; ce qui fait que quelques gens ne comptent que vingt-huit *Lettres Perſanes*. On rencontre quelquefois

fois dans l'écriture juſqu'à quatre *Lettres* de plus, qui ne ſont pas pourtant de l'*Alphabet*, comme le *P*, & trois autres qui nous ſont difficiles à prononcer; mais ce ne ſont pas, comme je dis, des *Lettres* de l'*Alphabet*, de ſorte que ceux qui le compoſent de plus de vingt-huit *Lettres*, ſe trompent, & inſtruiſent mal les autres; car on n'enſeigne point ces quatre *Lettres* aux enfans dans leur *A. B. C.* quoi qu'on les leur enſeigne enſuite, & même on ne laiſſe pas pour cela de dire, que les *Perſans* n'ont pas de *P*, ni de *tchin*, comme les *Arabes* & les *Hebreux*. Ces vingt-huit *Lettres* ſont toutes *conſonnes*, n'y ayant point de *voyelles* dans l'*Alphabet Perſan*, non plus que dans l'*Arabe*, quoi que l'*Alif*, qui eſt la premiere *Lettre*, & qui a la force de nôtre *a* avec un accent, reſſemblant à nos accens *graves* ou *aigus*, ſoit eſtimé de pluſieurs *Grammairiens* être une *Lettre voyele*. Leur *Alif* eſt l'*Aleph Hebreu*, & il répond à cet *accent* dont les *Grecs* ſe ſervent, & qu'ils appellent *eſprit doux*. J'ai dit que tout leur *Alphabet* eſt de *conſonnes*: il y a pourtant trois *Lettres*, *Alif*, *Vau*, *Yé*, qui ont ſouvent la force de *voyeles*, à cauſe de quoi ils les appellent *Lettres de repos*. Leurs *voyeles* ſont proprement des *accens*. Les *Perſans* nomment en général les *accens*, *herket*, c'eſt-à-dire, *mouvement*, parce que les *accens* donnent le branle aux autres *Lettres*. Ils en ont de trois ſortes; les plus communs ſont ceux qu'ils appellent *zeber*, *zer*, *pich*, c'eſt-à-dire, *deſſus*, *deſſous*, *devant*: le *pich* eſt un *accent* fait comme une *virgule*, les deux autres ſont des *accens aigus*. Ils apprennent ainſi à les lire *B avec zeber Ba*, *avec zer Bi*, *avec*

avec pich Bou, & ainſi des autres *Lettres*: ces *accens* ſont les mêmes que les *Arabes* appellent *hamza*, *fatha*, *keſre*; mais les *Arabes* ont deux *accens*, plus que les *Perſans* n'en employent dans leur écriture.

Les vingt-huit *Lettres conſonnes* de l'*Alphabet Perſan* ne ſont pas toutes des figures differentes, comme les *Lettres* de nôtre *Alphabet*, qui quoi qu'elles ſoient toutes formées de deux figures ſeulement, la figure courbe & la figure droite, en ſorte qu'on peut dire que d'un *I* & d'un *C* nous formons toutes nos *Lettres* tant *voyelles* que *conſonnes*, néanmoins chaque *Lettre* eſt d'une figure particuliere; au lieu que dans les *Alphabets Perſan*, *Arabe* & *Turc*, qui ſont preſque les mêmes, les *Arabes* ayant donné les *Lettres* aux *Turcs*, & aux *Perſans*, en leur donnant la *Religion*, les *Loix*, & les *Sciences*; une même figure fait diverſes *Lettres*, ſelon le nombre & la ſituation des points. Le *B*, par exemple, eſt formé d'une figure qui reſſemble à un *C* couché ſur le dos, avec un point mis deſſous: mais ſi vous mettez deux points deſſous c'eſt un *I*, ſi vous y en mettez trois, c'eſt un *P*; mais ſi vous mettez les points deſſus ce ſont encore d'autre *Lettres*: un point ſeul fera l'*N*, deux points feront le *T*, trois feront une *S*.

Ce ſont ces *points* que les Grecs appelloient *diacritiques*, qui cauſent cette grande *difficulté*, qu'il y a à lire le *Perſan*, l'*Arabe*, & le *Turqueſque*; car dans l'écriture ordinaire, ils ne les mettent jamais droit ſous leur propre figure, mais communément où il y a plus de blanc, ſoit deſſus, ſoit deſſous le *mot*, & d'ordinaire ils mettent enſemble, pour aller plus

plus vîte les points qui conviennent à trois ou quatre *Lettres*, laiſſant au Lecteur à les ſéparer en liſant : ce qu'ils font avec leurs *points*, ils le font de même avec les lignes qui ſont le corps de leurs *Lettres*. Ils les enchevêtrent l'une dans l'autre, cinq & ſix de ſuite, y mettant ces *points*, comme j'ai dit, & ſouvent n'y en mettant point. Je juge là-deſſus qu'un *Perſan* apprendroit plus à lire en deux jours en nôtre *Langue*, qu'on n'en peut apprendre en un an en la ſienne; car nos *Lettres* étant toûjours diſtinctement marquées, on ne s'y peut méprendre, au lieu que les leurs ſont toûjours mêlées l'une dans l'autre, de maniere qu'il n'y a qu'un long & conſtant uſage, qui puiſſe rendre habile en la lecture de leurs livres ; ce n'eſt pas que quand ils écrivent exactement, il ne ſoit aſſez aiſé de les lire ; car, par exemple, s'ils écrivoient comme nous imprimons, ce ne ſeroit pas une affaire, parce que dans l'imprimé tout eſt diſtinct : s'ils obſervoient même leurs régles qui marquent quelles ſont les *Lettres* qui ſe lient enſemble par devant & non par derriere, celles qui ſe lient par derriere & non par devant, celles qui ſe lient par devant & par derriere, & celles qui ne le font pas, & qu'ils miſſent les *points* & les *accens* en leur place, on pourroit aiſément lire leurs livres ; mais pour aller plus vîte, ils ne prennent point garde à tout cela ; & pour ce qui eſt des *accens* ſur tout, ils n'en mettent preſque jamais, que ſur les *mots barbares*. En effet, on trouve qu'avec l'uſage on peut ſe paſſer tout-à-fait d'*accens*, & que les *voyeles* ſont auſſi inutiles. Je m'imagine que c'eſt la diverſité des *langues* qui a

fait

fait naître les *voyeles*, en les rendant néceſſaires, pour marquer les diverſes prononciations; mais je ne voi point de quelle néceſſité elles ſeroient à des gens qui ne ſauroient qu'une *langue*, parce qu'ils prononceroient toûjours conſtamment d'une même ſorte; mais apparemment ce ſont les divers ſifflemens, ou diverſes inflexions des *langues* qui rendent les *voyeles* & les *accens* néceſſaires pour éviter la mépriſe, ou la confuſion. Depuis que j'eus appris à lire le *Perſan*, & que j'eus vû comment ils liſent fort bien ſans *accens* & ſans *voyeles*, j'admirai les diſputes que font nos Docteurs pour & contre les *voyeles* dans la *Loi de Dieu*, & j'aurois bien de la péine à ne pas croire, que ce fût l'habitude d'éducation dans les *langues étrangeres*, qui porta les Juifs à mettre des marques ſur leurs *mots Hebreux* pour en conſerver la vraye *prononciation*, en empêchant qu'on ne les prononçât comme on faiſoit ces *langues* étrangeres, de la même façon que nous voyons les *Anglois* & les *François* prononcer ſi diverſement le *Latin*.

Les *Perſans* non plus que les *Arabes* & les *Turcs*, ne ſe ſervent point de ces marques *disjonctives*, que nous appellons la *ponctuation*, & autrement les *points* & les *virgules*, & ceux de nos gens Doctes dans les *langues Orientales*, qui en ont mis dans des *Grammaires Perſanes*, & en d'autres piéces de cette langue, les y mettent de leur chef. Ils ne ſe ſervent point non plus *d'alinea*, ou *paragraphes* differens, mais tout leur chapitre va d'une ſuite, diſtinguant leurs *periodes*, ou leurs *matieres* par des *vé* qui ſont proprement des *Item*. On

voit

voit quelques uns de leurs livres marquez de *points rouges* à la fin de chaque *matiere* ou de chaque *periode*, mais c'eſt ſeulement pour des gens qui le deſirent & qui le payent bien, ou pour la jeuneſſe qui n'eſt pas encore bien ſtylée.

Je finis ce chapitre par la remarque que le *Latin* & le *Grec* ne ſont point connus en *Perſe* ni en toute l'*Aſie*. Le *Latin* n'y a jamais été auſſi cultivé parmi les ſavans. Le *Grec* y a été connu & étudié juſqu'au tems de *Mahammed*, mais il s'y eſt perdu depuis.

CHAPITRE IV.

De l'Ecriture.

CE que j'ai dit de la langue *Perſane* dans le Chapitre précedent, pourroit auſſi ſervir pour l'*Ecriture*, à l'égard de ce qu'on en peut raporter à la *Science*, comme eſt le nombre & la force des *Lettres* : je vai maintenant traiter de l'*Ecriture Perſane*, comme étant un *Art liberal*. Et pour le mieux faire je décrirai auparavant le *Papier*, l'*Ancre*, & les *Plumes*, dont les *Perſans* ſe ſervent. Ils font du *Papier* par tout en leur Païs, le compoſant comme nous de *Guenillons* de *cotton* & de *ſoye*, mais comme leurs toiles ſont la plûpart peintes à l'huile, & que le cotton n'a pas de force ou de corps, leur *Papier* eſt moins blanc que le nôtre, & il ſe rompt quand on le ploye. Quand leur papier eſt fait ils paſſent du ſavon deſſus, & puis le liſſent avec des poliſſoirs de verre, comme ceux dont nos blanchiſſeuſes ſe ſervent; c'eſt afin

afin que l'*Ancre* coule mieux deſſus : auſſi leur papier eſt plus doux qu'un ſatin. Ils employent beaucoup de *Papier d'Europe*, après l'avoir ainſi préparé, mais ils ne prennent pour cela que du plus gros : le fin & particuliérement celui de *Genes*, n'ayant pas aſſez de conſiſtance. Leur beau *Papier* vient de la *Tartarie mineure*, des villes de *Balk*, de *Bocora* & de *Samarcande*. Ils en font de toutes les couleurs, excepté de noir, & ils le marbrent ou le font moucheté d'argent, ou bien ils peignent deſſus des fleurs & des Moreſques d'argent fort leger, afin que cela n'empêche pas la formation de l'*Ecriture*, ni d'être lüe aiſément. On ſe ſert de ces diverſes ſortes de papier, ſur tout dans les *Lettres Miſſives*, car on le choiſit ſelon la dignité des perſonnes & ſelon le reſpect qu'on leur porte : le plus noble eſt le *Papier blanc argenté*.

J'obſerve ici que le *Papier*, & ſur tout celui qui eſt écrit, eſt une choſe ſacrée chez les *Mahometans* : ils tiennent pour *Mecrou*, c'eſt-à-dire deshonnête & mauvais de le brûler, déchirer ou jetter, & beaucoup plus de s'en ſervir à des uſages ſales à cauſe, diſent-ils, que le nom de Dieu peut être écrit deſſus, ou celui des Saints, & que ſi ce n'eſt pas du *Papier* écrit, il ſert à écrire les choſes venerables, comme les matieres de la *Religion* & de la ſageſſe, les loix divines & humaines, & il eſt fait pour cela. Aſſurément il y a une grande difference entre le peu d'uſage du *Papier* qu'ils font, & celui que nous en faiſons, qui eſt infini en comparaiſon ; ainſi ils n'en déchirent gueres. Lors qu'ils ont occaſion de déchirer du *Papier*, ils le defont dans de l'eau au lieu

lieu de le déchirer, & ils ramaſſent ce qui en reſte qu'ils mettent dans le trou d'un mur.

Leur *Ancre* eſt fort noire, faite de noix de gale, de charbon pilé & de noir de fumée. Elle eſt graſſe & épaiſſe comme nôtre ancre d'Imprimerie, & c'eſt comme il la leur faut pour former cette varieté de traits gros & menus, qui forment le corps des Lettres; car ſi elle étoit plus claire elle couleroit, & ils ne feroient rien qui vaille. Ils ſe ſervent d'*Ancre* de toutes couleurs, de rouge, de bleüe, & ils écrivent auſſi avec de l'*or*, rendant ainſi leurs feuilles fort belles à la vüe.

Leurs *Plumes* ſont des *Roſeaux*, ou petites *Canes* dures de la groſſeur des plus groſſes plumes de Cygne, qu'ils taillent comme nous en les fendant, mais ils y laiſſent un bec bien plus long. Ces *Canes* ou *roſeaux* ſe recueuillent vers *Daurac*, le long du *Golphe Perſique* dans un grand marais entretenu par le cours du Fleuve de *Hellé*, place de l'*Arabie*, lequel eſt formé d'un bras du *Tygre*, & d'un bras de l'*Euphrate* mêlez enſemble. La recolte de ces *Canes* ſe fait en Mars, & quand elles ſont cueuillies, on les met par bottes, ou paquets liez enſemble dans le fumier ſix mois durant, où elles ſe durciſſent & prennent cette belle *poliſſure*, & cette couleur vive dont elles ſont couvertes, qui eſt un mélange de jaune, & de noir. Il ne ſe cueuille de ces *Roſeaux* en aucun autre endroit : l'on en tranſporte dans tout l'*Orient*, comme étant les meilleures *Plumes*, il en croît aux *Indes*, mais elles ſont plus tendres, & d'un jaune pâle. Ces *Roſeaux* là ſervent de *Plumes* par tout l'Orient comme je l'ai dit.

Les *Perſans*, non plus que tous les autres peuples *Orientaux*, n'ont point l'excellent art de l'*Imprimerie*. On dit même qu'ils ne pourroient commodément s'en ſervir à cauſe de la *ſeichereſſe* d'air de leur climat, & à cauſe que leur *Papier* eſt trop caſſant : cela fait qu'ils ſont reduits à tranſcrire tous leurs *Livres* à la main, & à n'en avoir point d'autres que de *Manuſcrits*. Or comme ils ſont ſavans, & qu'ils aiment fort la *Science*, il arrive que l'art de l'*Ecriture*, eſt un de leurs plus nobles *Arts Liberaux*, & celui dont ils font le plus de cas. L'on compte de huit ſortes d'*Ecritures* chez eux, ce qui eſt encherir ſur les *Arabes* leurs Maîtres, qui n'en ont que ſept. La premiére ſorte s'appelle *Nesky*, qui eſt la *Lettre de l'Alcoran* & de tout ce qui s'écrit en *Arabe*. La ſeconde *Talik*, qu'on peut appeller une *Ecriture courante*; parce que c'eſt la plus commune. La troiſiéme *Nesk-talik* qui eſt la *Lettre bâtarde*, comme étant mêlée du caractere *Arabe*, & du caractere *Perſan* courant, & c'eſt en cette *Lettre* que s'écrivent les *Livres*. La quatriéme ſorte s'appelle *ché Keſté*, ou lettre rompue, qui eſt l'*Ecriture* des *Regiſtres*, des *Comptes*, des *Finances*, du *Négoce*, de tous les *Bureaux*, & de tous les *Tribunaux* pour les *Comptes*, & les *Finances*. La cinquiéme ſorte s'appelle *Kat ſia*, c'eſt-à-dire *Lettre noire*, qui eſt le caractere des *Lettres Miſſives*. La ſixiéme eſt dite *Sultſy*, qui eſt la *Lettre menue & fine*. La ſeptiéme eſt dite *Kobar*, qui eſt la *Groſſe Lettre*, dont on fait les *paraphes*, comme ceux du Roi dans les *Lettres patentes*, & les autres *actes Royaux*, & ceux des Miniſtres dans leurs expeditions, & par

tout

tout où il faut que leur marque ſoit appoſée. Les premiers *Mahometans Perſans* ſe ſervoient du *Caractere Cufique*, ou *Cophte*, qui eſt l'*Ancien Caractere*, auquel l'*Alcoran* fut premiérement écrit. Vous voyez encore en Perſe pluſieurs *Livres* écrits en cette *Lettre Cufique*. J'y en ai vû divers. Et comme on s'en eſt toûjours beaucoup ſervi depuis dans les inſcriptions: on le fait encore à préſent. Il y en a entre les autres une infinité dans la vieille Moſquée d'*Iſpahan*, qui eſt la Cathedrale, & en bien d'autres endroits.

Il n'y a point de plus belle *Ecriture* au Monde que la *Perſane*; leurs *Lettres* ſont formées de traits, gros & menus, qui s'appetiſſent en finiſſant, avec un tour bien inventé & fort agréable à la vûe: il n'y a point de peuple non plus qui écrive ſi bien. Vous remarquez dans leur *Ecriture* des queuës de *Lettres* ſi fines, qu'on ne les peut preſque voir: d'autres tournées auſſi rondes qu'au compas, & tirées auſſi droites qu'à la ligne, quoi qu'elles s'étendent par des eſpaces de cinq à ſix doigts. Ils écrivent auſſi de la meilleure grace, & le plus proprement du monde, tenant leur *Papier* à la main, & non couché ſur une table, comme nous faiſons. Quelques uns afin que le *Papier* ſoit plus ferme, le mettent ſur un petit porte-feuille de ſix ou huit pouces, fait d'un ſimple cuir ſans carton, pour le pouvoir plier à leur gré, mais d'ordinaire, ils le tiennent en l'air à la main, & ſi leurs feuilles ſont grandes, ils les roullent par le bas, les dépliant à meſure qu'ils rempliſſent le blanc; ainſi ils tournent le *Papier* à tous les mouvemens de la plume, ce qui leur aide à faire les traits ſi ronds, &

ſi deliez tout enſemble. Les *Ecritoires* dont ils ſe ſervent ſont fort petites, & le *cornet* n'a pas le trou plus grand que l'ongle du petit doigt. Ils *écrivent* pourtant ſi vite avec tout cela, qu'il me ſemble que je n'ai jamais vû *écrire* ſi vîte en *Europe*. Ils ne levent pas la plume, & l'on diroit quand on ne regarde pas ſur le papier, qu'ils ne tirent que des lignes; auſſi diſent ils, qu'un homme qui *écrit* bien doit tenir & mouvoir ſi legerement ſa plume, que ſi une mouche voloit ſur le bout, elle le fit tomber de ſon côté. Ils remuent & tournent leur *Papier* comme leur *Plume*, en ſorte que quelquefois c'eſt le *Papier* qui paſſe ſous la *Plume*, & non la *Plume* ſur le Papier; & c'eſt encore ce qui leur aide à former leurs *Lettres* d'un trait qui eſt gros en des endroits, & menu en d'autres, comme je l'ai obſervé.

Ils font des *marges* à leurs feuilles leſquelles ils réglent de lignes de toutes couleurs, & d'or, en mettant juſqu'à douze l'une ſur l'autre, toûjours en groſſiſſant: puis quelquefois ils font peindre les *marges* & les *Grandes Lettres*, de belle *Miniature*, comme on voit dans pluſieurs de nos *Anciens Manuſcrits*.

Ils n'*écrivent* pas comme nous, de la main gauche à la main droite, mais tout au rebours de la main droite à la main gauche, de même que les *Arabes* & les autres *Peuples* de l'*Aſie anciens* & *modernes* juſqu'au *Fleuve Indus*. Ils appellent cela *écrire droit*, & diſent que c'eſt nous qui *écrivons à rebours*, ou à l'*Envers* comme vous le pouvez voir dans ce *Diſtique*.

Le Ciel en uſe avec moi autant à rebours, qu'eſt l'Ecriture des Chrétiens.

Il

Il me tient lié & garotté de cordes comme celles des Moines de leur Pais.

Les *Perſans* ne font pas leurs *Lignes* droites à la régle comme nous les faiſons, ſi ce n'eſt dans les *Livres* où elles ſont telles pour la plûpart, & ſur tout dans les *Gros Volumes*; mais ailleurs, & particulierement dans les *Miſſives*, ils donnent un tour concave à leurs *Lignes*, les tirant en deſſous en *demi cercle*, & puis quand ils ont fini la *Page*, ils *écrivent* à la *Marge*, qui eſt toûjours à côté droit, & là ils donnent une autre inflexion aux *Lignes*, pour les mieux diſtinguer. Ils donnent un tout à fait bon air à leurs *Lettres*, & cela eſt bien plus beau à voir & plus orné & façonné que les nôtres ne le ſont.

Les *Livres* ſont aſſez communs en *Perſe*, & quoi qu'ils y paroiſſent chers en comparaiſon de nos *Livres imprimez*, ils ne ſont pas chers pour des *Manuſcrits*. Ceux des Anciens Auteurs ſont les plus rares, & ſouvent il les faut commander, parce qu'il ne s'en trouve pas. Lors qu'on fait *tranſcrire* un *Livre*, on fournit le *Papier*, & l'on fait marché pour l'*Ecriture*. On fait le compte par *mille vers*, qui ſont des *vers doubles* que nous appellons *Diſtiques*. *Cinquante Lettres* font un *Diſtique*, & ainſi *Mille vers* ſont *cinquante mille Lettres d'Alphabet*. La plus belle *Ecriture* eſt de quatre *Abaſſis* pour mille vers: c'eſt quelques *trois livres dix ſols de nôtre monoye*, mais il y en a peu à ſi haut prix. L'*Ecriture commune* eſt de *ſix Chaiets pour mille vers* qui ſont *vint ſept ſols*. C'eſt là comme on fait le compte & le prix des *Livres* ſans aucun égard au *ſujet*, ni à l'*Auteur*, ni à la *réputation*. Quand

ce ſont des *Livres* de revente, qu'on achette, l'on a égard à la beauté du *Caractere*, aux *Lignes* des *marges*, aux *vignettes*, & aux *miniatures*, qui coûtent bien cher à faire faire. Pour comprendre mieux ce que c'eſt que *mille doubles vers* ou *mille Diſtiques*, je dirai que la *Bible* contient à ce compte-là *quatre-vingt-cinq mille huit cent cinquante Diſtiques*, & c'eſt *cent ſeize livres* que couteroit à faire écrire en *Caractere ordinaire*, un *Livre* gros comme la *Bible*, ſans compter le *Papier* & un petit préſent qu'on fait à la fin de l'*Ouvrage*, quand il eſt ſi gros.

Les *Copiſtes* ſont en grand nombre en *Perſe*, ſur tout aux grandes villes, mais le *métier* leur donne à peine du pain: ils n'y gagnent d'ordinaire que *quinze ſols* par jour, à *écrire* du matin juſqu'au ſoir. Le plus qu'on puiſſe *écrire*, quand on eſt très-expert & qu'on travaille ſans interruption, eſt de *cinq à ſix cens diſtiques* par jour. On peut juger combien cette cherté des livres empêche la *Science* de ſe répandre & les *Doctes* d'aprofondir les *matieres*, & de cultiver les découvertes; mais ce n'eſt pas-là ni le ſeul, ni même le plus grand inconvenient des *Livres Manuſcrits*: il conſiſte en la multiplication des *fautes* qui ſouvent ſont telles, qu'on ne trouve point de ſens à ce qu'on lit. Ces *fautes* arrivent par l'ignorance des *Copiſtes* & par leur inattention à force d'aller vîte, en ne prenant pas garde à leur *Original* & en ne reliſant pas. Or comme pour la plûpart du tems ils n'entendent pas ce qu'ils *écrivent*, ils y font mille *fautes* ſans s'en appercevoir. Cependant il arrive que leurs *Livres fautifs* ſont copiez par d'autres

Digitized by Google

tres *Scribes*, qui n'en ſavent pas plus que les premiers, & qui ajoûtent aux *fautes* de leur *Original* leurs propres *fautes*, de ſorte que ſouvent elles ſe multiplient beaucoup avec le tems. Les *gens de lettres* reliſent ou font relire leurs Livres ſur de bons Originaux, & par d'habiles gens qui mettent leur ſceau au livre comme pour *approbation*. J'ai vû de ces *Correcteurs*, qui de tems en tems faiſoient bien des imprécations contre le *Copiſte*, dont la plus fréquente étoit, *il faut couper la main à ce beliſtre*. Je n'ai pas trouvé en *Perſe* de *Géographie* dont les nombres des *longitudes* & *latitudes* ne fuſſent très-differens. J'ai ſouvent rencontré des *ſeptante deux minutes*, des *quatre vingt ſeize degrez de latitude*, & d'autres ſemblables *fautes*, qui viennent uniquement de l'ignorance des *Copiſtes*. On peut juger delà quel avantage nous tirons de l'*Art de l'Imprimerie*, & combien nous en apprenons plus vîte, plus aiſément, & plus ſûrement les Sciences & les Faits. On m'a diverſes fois propoſé à la Cour de *Perſe* de faire venir des *Imprimeurs*, & d'établir une *Imprimerie* à *Iſpahan*, & cela auroit été executé, ſi le feu Roi *Abas Second* avoit vêcu; mais ſon fils n'a pas eu la même conſidération pour la requête que des *Savans* lui en firent, & les particuliers n'ont pas eu la généroſité de faire la dépenſe néceſſaire. Les *Orientaux* ont un éloignement de la nouveauté qui ne ſe peut dire, & quoi qu'ils voyent les avantages qu'il y auroit dans pluſieurs établiſſemens nouveaux: ils ſont ſi attachez aux maniéres anciennes, & aux biens préſens; & ils ſont ſi peu excitez par l'eſpérance, qu'il n'y a pas moyen de les

porter à rien avancer que ſur de bonnes aſſurances de ſuccès.

Je ne dois pas oublier de dire que les *Perſans* ont une maniere d'*Ecriture abregée*, qui ſe ſert de *Lettres Alphabétiques*, avec des *Points* pour marquer des *mots entiers*. Ainſi une même *Lettre* marque *vingt mots differens* par la difference de la *Ponctuation*.

CHAPITRE V.

De la Grammaire & de la Rhétorique.

AVant que de paſſer au détail des *Sciences*, je dirai par maniere d'Avertiſſement, que je ne prétends pas donner un cours des *Sciences* des *Perſans*: je ne les ai pas aſſez étudiées pour cela; & il y en a même quelques-unes où je ne ſuis preſque point entré, comme il y en a d'autres au contraire, où je me ſuis particuliérement appliqué; mais j'entreprens ſeulement de rapporter ce que j'ai appris & obſervé ſur *Chacune*.

Pour commencer par la *Grammaire* les *Perſans* l'appellent *Elm teſrif*, c'eſt-à-dire, *la Science de convertir les mouvemens*, parce qu'en effet la *Grammaire* enſeigne à *convertir* & à *tourner* les termes en differentes façons. Leur *Grammaire* s'y prend à peu près comme fait la nôtre: la *Déclinaiſon* par exemple eſt la même dans les *Rudimens Perſans*, que dans nos *Rudimens*, étant compoſée des mêmes *cas*. Mais la *Conjugaiſon* eſt differente; car il n'y en a qu'une & elle n'a que trois *Meufs*, *l'Indicatif*, *l'Imperatif*, *l'Infinitif*, & ſelon la méthode de tous les autres peuples de l'Orient, l'*Opta-*

l'*Optatif* & le *Subjonctif*, ſont formez par l'addition des *particules optatives* & *ſubjonctives*: ils ont *cinq Tems*, *trois Perſonnes*, & *deux Nombres*, comme le *Latin*. L'*Arabe* en a un de plus comme le *Grec*: mais ce qu'il y a de plus ſingulier dans leur *Grammaire*, c'eſt qu'ils n'ont point la difference des *genres* dans leur *langage*: ils forment tous les *Meufs* des *Verbes* avec l'*Infinitif*, & ſe ſervent des deux *Verbes Auxiliaires* tout comme nous faiſons. Leur *Verbe*, *fait*, n'a que ce ſeul *tems*: du reſte, comme je l'ai remarqué, ils ont à peu près nos mêmes *régles* dans le regime des *Verbes*, & dans celui des *Adverbes*, des *Conjonctions*, des *Prépoſitions*, des *Interjections*, & dans leur *Syntaxe* qu'ils appellent *Elm ne hom*: de maniére qu'il n'y a pas de *Langue* dans tout l'*Orient* ſoit moderne ſoit ancienne qui convienne plus avec nos *Langues Europeanes* à l'égard des *Régles*, ni qui ſoit renfermée en moins de *Régles*, & qui ſoit plus ſûre. Une des graces de leur *Langue*, eſt de parler à la *troiſiéme perſonne* quand on traite civilement, de la même maniére que font les *Allemands*, & dans l'ancienne façon de parler, la *troiſiéme perſonne* ſe termine comme la *ſeconde*, ſans aucune difference.

Quant à la *Rhétorique* ils l'appellent d'un terme *Arabe Elm ne have*, & auſſi en termes *Perſans*, l'*Art de parler* & l'*Art excellent*. Ils poſſedent fort bien cet *Art admirable*, étant fort *Eloquens*: ils mêlent les termes *Arabes* & *Turcs* en leur *Langue*, & les *Vers* avec la *Proſe* ſans que cela paſſe pour *irregulier*. Ils ſont particuliérement riches en *figures*, donnant à toute heure dans l'*Hyperbole*, & ſubtils en *Antithe-*

titheſes, en *ironies*, & en *pointes*; comme on le peut juger des piéces Originales que j'ai rapportées dans ce Volume, & dans le Volume précedent, & que je rapporterai encore dans le ſuivant.

CHAPITRE VI.

De l'Arithmétique.

ILs appellent cet Art *endeze elm nazel*, la meſure de la quantité, & auſſi *elm eltakir*, c'eſt-à-dire, *l'Art de couper les nombres*; mais comme je traite ici de l'*Arithmétique*, entant qu'elle eſt partie de la *Mathématique*, je commencerai par décrire les divers *Chiffres* dont les *Perſans* ſe ſervent en toute ſorte de ſupputations. Ils en ont de cinq ſortes: le premier eſt compoſé de *dix figures ſimples*, dont la premiére ſemble être la même que celle dont nous nous ſervons, & preſque tout le peuple civiliſé. Le *cinq* eſt formé comme nôtre *Zero*, le *Zero* comme nôtre point, & le *neuf* reſſemble auſſi à nôtre *neuf*. Ils l'appellent *ragam abged* déclaration ou ſupputation d'*A B C*: parce que c'eſt le plus commun & par où on commence, & ce mot *ABGED*, eſt formé des quatre lettres qui étoient autrefois les premiéres de la langue *Arabe*, comme elles le ſont encore de celle des *Hebreux*: on appelle auſſi ce compte *Aſab Indi*, *comptes*, ou *chiffre* des *Indes*, parce qu'il paroît tout-à-fait ſemblable au *chiffre* ordinaire des *Indiens*, dont je croi qu'il eſt tiré auſſi: je trouve même que quand on y compare nos *chiffres* de près & avec attention, on trouve qu'ils en ſont

ſont auſſi ſortis ; ſurquoi on peut obſerver que le mot *Arabe*, *Syfer*, d'où eſt venu nôtre mot de *chiffre*, eſt *Indien* d'Origine, ce qui donne lieu de croire que les *Arabes* qui ont les premiers ſupputé avec les *chiffres*, au lieu qu'auparavant ils ſupputoient avec les *Lettres Alphabétiques*, comme tous les peuples de l'*Orient*, & comme les *Grecs* & les *Latins*, aprirent cette maniére des Indiens. Les *Perſans* prétendent que le mot *Syfer* eſt *Perſan* d'Origine, & veut dire *voyage*, *progreſſion*, *avancement*, parce que c'eſt la voye des progreſſions numeraires ; mais ils conviennent que les *Indiens* le leur ont donné. Cela ſe trouve ainſi dans leurs Anciens Auteurs, & fort communément ils appellent ces figures *Hazab ell Ind*, *Arithmétique du peuple Indien*.

Le ſecond *chiffre* eſt celui dont on ſe ſert ſeulement à la Chambre des *comptes*, dont les figures ſont des *Caractéres* qui paroiſſent ſortir de la langue *Arabeſque*, qu'on appelle *Aſab ragam*, c'eſt-à-dire *chiffre*, ou ſupputations avec des *Caractéres*. Le troiſiéme eſt compoſé des lettres *Alphabétiques* au nombre de *vingt huit*. Les *neuf* premiéres ſont les unitez, les *neuf* ſuivantes ſont les *dixaines*, les *neufs* autres ſont des *centaines*, & la *derniere* fait *mille*. Le quatriéme *chiffre* eſt celui des *Aſtronomes*, qui eſt entiérement formé de *Lettres* de l'*Alphabet*. *A* vaut *un*, *b* vaut *deux* & ainſi des autres *lettres*, mais non pas de ſuite ; car par exemple après le *b* qui eſt la *ſeconde lettre*, vient le *g* qui eſt la *cinquiéme*, ce qui me fait croire que ce *chiffre* a été pris des *Hebreux*, où le *g* eſt la troiſiéme *Lettre Alphabétique*. On l'appelle

ragam hendezé, c'eſt-à-dire *Caractére* ou *chiffre* de *Géometrie*. Le cinquiéme *chiffre* eſt auſſi compoſé de *lettres* de l'*Alphabet* naturelles & ſans alteration en la forme, mais ayant chacune la puiſſance d'un *nombre* ſimple ou compoſé. *A*, marque *un*, *B*, *deux*, *C*, *cinq cens*, *E*, *cinq*, *I*, *dix*, *K*, *vingt*, *L*, *trente*, *M*, *quarante*, *N*, *cinquante*, *R*, *deux cens*, *S*, *ſoixante*, & ainſi des autres. Celle qui vaut le plus eſt le *g*, car elle fait *mille*. Ce *compte* reſſemble à nôtre *compte* par *Lettres Numerales*, comme nous les appellons, qui ſont les ſept *Lettres* de nôtre *Alphabet* avec quoi nous dattons dans l'*Impreſſion*, & c'eſt avec quoi les *Orientaux*, font leurs mots *Symboliques*. Ils réüſſiſſent fort bien à ce *jeu de mots*, en marquant les *dattes*, & la *ſupputation* par des *mots*, qui ayent du rapport à l'*Oraiſon* qu'on traite. J'ai rapporté dans mon *Voyage de Paris à Iſpahan*, en la *Deſcription de Cachan*, des exemples de l'uſage que les *Perſans* font de ce *Nombre Alphabétique*: j'en rapporterai ici deux de celui que les *Arabes*, & les *Turcs* en font. Quand *Tamerlan* prit la ville de *Damas*, on fit battre des *Ducats d'or* pour en conſerver la mémoire, où d'un côté il y avoit, *Karab Damech Karab*, *la deſtruction de Damas eſt arrivée à ſa deſtruction*. Les *Lettres* de ces mots qui ſont au nombre de *onze* valent *ſept cens nonante*, qui eſt le tems de l'*Epoque* de ce païs-là, que *Tamerlan* ſe rendit Maître de *Damas*. L'autre exemple, pris de chez les *Turcs*, eſt celui de l'*Inſcription* de la monnoye, qui fut battuë à l'avenement à la Couronne du *Grand Seigneur*, qui fut dépoſé à la fin du ſiécle paſſé: il ſe nomme *Mahomed*, comme on ſait, & eſt fils d'*Ibrahim*.

L'*In-*

Digitized by Google

L'*Inſcription* étoit *nour Mahamed Ibrahim dangelur*, c'eſt-à-dire, *Mahomed eſt la reſplendeur d'Ibrahim*, par alluſion à leur faux *Prophete*, qui ſe diſoit deſcendu du *Patriarche Abraham*, & ſon *Succeſſeur*. Le dernier mot de l'*Inſcription* marquoit l'année hegirique du Couronnement de cet *Empereur*. Les *Sibylles* marquoient de cette même maniére, que nos Peres auroient appellée un *Rebus*, le régne des Empereurs Romains, & même la venuë de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

La méthode de *ſupputer* des *Perſans* eſt fort longue & fort penible, & ils ne connoiſſent point nos *régles courtes* & faciles comme ſont la *régle* de *trois*, & la *régle* de *compagnie*. Ils ſe ſervent du *Canon Sexagenaire* dans leurs grandes *ſupputations*, & dans les *comptes Aſtronomiques*, lequel ils nomment *gedvel Setini*, ils dépendent ſi fort de cet *inſtrument*, que s'ils ne l'ont toûjours à la main, ils ne ſauroient rien faire: cependant ils ne l'ont pas abrégé comme nous dans un *triangle* & *trapeze*, mais en des *tables prolixes* ſur le papier: toutefois ils ne ſe ſervent d'autre choſe pour *multiplier*, & pour *diviſer*; auſſi dans les *évaluations* & les *reductions*, ils ſe noyent dans la longueur & dans la peine, & s'il arrive qu'il s'y gliſſe la moindre erreur, ſoit faute de ſoin, ſoit par la faute de la *Table:* voilà tout leur travail perdu, & c'eſt à recommencer. Ils n'ont point la *Régle de trois*, comme j'ai dit, & lors qu'il faut reſoudre dans la *Science* ou dans le *Commerce* des choſes qui ſe reſoudroient vîte & facilement par cette *Régle*, ils ſont à languir dans les *ſupputations* de leur *Canon*.

J'ai mis ici à côté une figure de la *Régle* de *multiplication*, comme ils la font dans l'*Exemple de trente ſix mille neuf cens quatre vingt cinq, multipliez par ſix mille quatre cens vingt huit:* lors qu'ils ont tiré les lignes de ce carré irrégulier qu'on prendroit pour un Echiquier, ils écrivent le *Multiplié* le premier, un *Chiffre* à côté de chaque carreau comme vous le voyez dans l'*Exemple*, ſavoir *trois*, puis *ſix*, &c. & après ils marquent le *Multipliant* de la même façon: après ils *multiplient* les *Chiffres* les plus proches, le *Multiplié* par le Multipliant: ainſi dans cet *Exemple* les plus proches étant *trois* & *ſix*, ils diſent, *trois fois ſix*, cela fait *dix-huit*, & ils marquent *dix-huit* dans les *carrez* vis-à-vis du *Chiffre Multiplié*, la *dixaine* en haut & le *Nombre* en bas en carreaux ſéparez: puis ils continuent de même prenant toûjours le *Multiplié* devant, ainſi après avoir dit, *trois fois ſix*, ils diſent, *trois fois quatre*, puis, *trois fois deux*, puis *trois fois huit:* après quoi ils continuent de compter *ſix fois ſix*, puis *neuf fois ſix*, & ainſi de ſuite. Quand les carrez ſont remplis des *produits* l'*Addition* ou *aſſemblage* ſe fait commençant par le carreau d'en bas où eſt marqué *0*, & continuant en montant, *ſommant* ce qui eſt entre deux lignes paralleles diſant *0* eſt *0*, & mettent *0*, puis *quatre & quatre font huit*, & marquent *huit* à gauche de *0:* puis continuent & diſent *un*, & *ſix* font *ſept*, & *ſix* font *treize*, & *deux* font *quinze*, puis marquent *cinq* à gauche de *huit*, & retiennent *un*, & l'aſſemblent pour *un* avec les *Chiffres* plus haut diſant *un* & *deux* font *trois*, & *deux* font *cinq*, & *un* font *ſix* & *huit* font *quatorze*, & *ſept* font *vingt un*, & *huit*

font

ue Persienne

8.

de mille

Multipliant

de mille

ſont *vingt neuf*, & ainſi de ſuite: cette *Régle* eſt véritablement plus ſûre, plus claire & plus facile que la nôtre, mais elle eſt fort longue & devant qu'un *Perſan* ait tiré ſes *lignes* nous avons fait nôtre *Régle*.

Leurs *Productions* d'*Arithmétique*, ne ſe font que par *dixaines*, *centaines* & *mille*, ſans aller plus avant, & c'eſt auſſi la *Méthode* de toutes les autres Nations de l'*Orient* généralement juſqu'à l'*Ethiopienne*, ou l'*Abyſſine:* ils ne *ſupputent* point par *millier* ni *million*, ce qui fait qu'ils ſont fort obſcurs & plus embarraſſez ſur les grandes *productions*. Par exemple en *ſommant* une partie dont le *produit* iroit à *douze Chiffres*, ils diroient & ils écriroient ainſi:

mille			
mille	mille		
mille	mille	mille	
456	789	123	456

L'*Algebre*, qui eſt proprement l'*analyſe Mathematique*, eſt une *Science* née en *Orient*, comme le nom même le marque, qui eſt *Arabe*, & ſignifie *rétablir* & *réparer*, parce que le but de cette *Science* eſt de réduire les *parties* au *tout*, ou, comme on parle dans l'Ecole de cet Art, de *réduire les termes de la comparaiſon à la forme deſirée de l'Equation*. Les Auteurs *Perſans* en ont fort bien écrit, & entr'autres le ſavant *Coja Neſſir*.

Pour ce qui eſt des petites *Régles d'Arithmetique*, les plus habiles *Chiffreurs Perſans* dans le Négoce & dans les Finances, ſont ceux qui ont été inſtruits par les *Gentils* des *Indes*, élevez au négoce & aux affaires, qu'on appel-

appelle *Banians*. Cependant l'*Arithmetique* de ces *Banians* eſt très-rude & très-imparfaite : ce n'eſt qu'une pure routine, elle ne conſiſte point en *Régles* certaines & infaillibles comme la nôtre, & ſi l'on diſoit au plus habile *Banian* de faire la *Preuve* d'une *Multiplication*, ou d'une *Diviſion*, on lui parleroit de choſes qu'il n'entend pas. Voici dans un exemple comme ils font toutes leurs *Supputations*. On a achetté *cent dix-ſept aunes & demie de drap à quatre roupies & un quart l'aune*, ce qui revient à *ſix livres deux ſols ſix deniers* : ils diſent, *cent aunes à quatre roupies & un quart* font *quatre cens vingt-cinq roupies* : ils poſent *quatre cens vingt-cinq*, puis diſent : *dix aunes à quatre roupies & un quart* font *quarante-deux roupies & demie*, & ils poſent ſous les *quatre cens vingt-cinq*, *quarante-deux & demi* : & puis ils font de même pour *cinq aunes*, pour *deux aunes*, & pour la *demie aune* reſtante, ils aſſemblent cela ; & voilà leur *régle*. Il en eſt de même de la *Diviſion* & de la *Souſtraction*. Pour la *Régle de trois* ils n'en ont nulle connoiſſance, non plus que les *Perſans*, comme je l'ai déja obſervé ; or parce que leur *operation* eſt courte & aſſez ſûre pour des gens comme eux, qui s'appliquent du corps & de l'ame au Négoce, & parce auſſi qu'ils ſont ordinairement trois ou quatre à faire un *compte*, pour voir s'ils ſe rencontrent, cela fait que les gens qui ne les entendent pas, & qui ne conſiderent que le produit, s'écrient qu'ils ſont de grands *Chiffreurs*, comme je l'ai ouï dire pluſieurs fois à des *Europeans* qui admiroient leur operation, & l'élevoient au-deſſus de la nôtre, faute de la connoître &

de

de ſavoir ce que c'étoit. Il faut dire des *Banjans*, qu'ils ſont fins & ſubtils dans le Commerce; car il eſt vrai qu'ils ont bonne memoire, qu'ils notent tout exactement, & qu'ils ne ſe méprennent gueres, tout cela eſt aſſuré; mais cela ne vient que de l'avide attachement au Trafic, l'unique étude de leur eſprit & de leurs affections, & nullement d'une intelligence plus exquiſe que la nôtre, ni d'un art plus court que celui dont nous nous ſervons. J'ai négocié aux *Indes*, & en *Perſe*, avec les grands Seigneurs & avec les Marchands de toute ſorte de qualitez, long-tems, & par moi-même, ſans interprête & ſans aide de perſonne: j'ai toûjours vû que j'avois fait mes *comptes* le premier, & le plus juſte, généralement parlant, & que l'on admiroit mon *art* pour la *brieveté* autant que pour la *certitude*. Nul voyageur *European* ne peut aſſurer cela de ſoi: j'ai eu l'honneur de les connoître tous, ou de vûe, ou de réputation, mais d'ordinaire les gens qui ont le moins d'experience parlent & décident avec plus d'aſſurance, & pour remplir leurs narrations de belles choſes, ils font paſſer les peuples éloignez pour plus habiles qu'ils ne ſont.

Au reſte, j'ai remarqué dans toute l'*Aſie* que l'on ſe ſert pour toute ſorte d'*évaluations* de nos mêmes *operations numeraires* & *decuples*: il en faut pourtant excepter les Gentils *Indiens*, à qui les *progreſſions décuples* ne ſuffiſent pas pour ſupputer l'infinie durée du monde, par exemple; car ils le font ſi vieux, qu'il vaut autant le faire éternel; ils ont inventé des *progreſſions* de *cent mille*, à qui ils donnent des noms particuliers: *Nil*, par exemple,

ple, qui eſt un de ces noms de *ſomme*, eſt chez eux à l'égard de *cent mille* ce que *mille* eſt chez nous à l'égard du *premier nombre*.

Les *Aſtronomes Gentils*, & tous les *Gentils* qui s'occupent à l'*analyſe Mathematique*, & aux grandes *ſupputations*, ont des *Tables* de même effet, que le *Canon ſexagenaire*, mais ſi prolixes, qu'ils s'abyment dans leurs *reductions*, & qu'ils s'y trompent très-ſouvent.

CHAPITRE VII.

De la Muſique.

LE mot de *Muſique* eſt *Mouſiki* en *Perſan*, tout comme en *Grec*, & les *Perſans* connoiſſent la *Muſique*, comme vous voyez, non ſeulement entant que partie de la *Mathematique*, qui conſidere les *nombres ſonores*, mais auſſi comme *Art liberal*, qui enſeigne à manier ſa *voix*, & à *toucher des inſtrumens* avec *régle* & *meſure*. Ils ont divers Auteurs qui en ont traité, entr'autres un *Abou Alouſa*, fils de *Sahid*, dont j'ai apporté le livre avec moi, qui traite de la *Muſique*, pour le *chant*, & pour les *inſtrumens*, dont on joüe avec la bouche & les doigts, qui eſt la *diviſion* que l'Auteur en fait; mais à mon grand regret je n'y entends rien, ayant manqué de lire le livre ſur les lieux, avec quelqu'un qui m'en fît entendre le ſens. C'eſt un petit Ouvrage, qui n'eſt que de quelques trois heures de lecture. Ce que j'y découvre ſeulement eſt que les *Perſans* ont *neuf tons*, qu'ils ont des *tablatures* pour le *chant* & pour les *inſtrumens*, beaucoup plus amples que nous n'en avons, & qu'ils

qu'ils apprennent cet Art par une *methode*, qui a bien des *régles*, & de bien grandes, & de bien embrouillées, à ce qui me ſemble. J'en ai donné cinq exemples en la planche ſuivante. Les figures qui ſont marquées *A. B. C*, ſont des premieres du livre, & par conſequent les plus ſimples. Il y en a trente-neuf de la façon d'*A. B. C*, & avec des explications dont je n'entens point les termes : celle qui eſt marquée *C*, eſt ſuivie de trente-cinq autres figures, auſſi dans la même *methode :* & celle marquée *D*, eſt ſuivie de treize, dont la penultiéme eſt un *cercle* une fois plus grand, avec quarante-quatre points dans le tour, dont huit ſont rouges. J'ai penſé que les gens Savans en l'*Art* de la *Muſique* pourroient juger par les ſeules figures, quelle eſt la methode *Perſane* pour cette Theorie, en attendant ce que j'en pourrai découvrir avec le tems, s'il plaît à Dieu que j'aye quelque jour le loiſir d'y étudier. Outre ces *Tablatures* il y en a de faites en échiquier, dont les plus grandes ſont diviſées en trois cens ſix *compartimens*, les uns marquez de *Notes*, les autres *blancs*. Je trouve en un endroit de ce Traité que l'Auteur dit, *que la Muſique eſt une ville qui a quarante-deux quartiers, chacun de trente-deux ruës*, & à la fin du livre il y a une grande *Table* en figure de *Globe*, diviſé en *quatre cercles*, coupez par *quarante lignes*, ce qui fait *cent ſoixante Notes*. Leurs *Notes* de *Muſique* ne ſont pas des *ſyllabes* ſans ſens & ſans ſignification, mais ce ſont, ou des noms de *villes* du Païs, ou des noms des *parties du corps humain*, ou des plus ordinaires choſes de la *nature*; & quand ils enſeignent cet *Art*, ils diſent pour marquer

quer les *modes*, *allez de cette ville à celle-là*, ou, *allez du doigt au coude:* les noms des *quarante-huit tons divers*, ſont des noms de *ville*, à cauſe, diſent-ils, que ces divers *tons* ſont affectez & particuliers en ces *villes*. Ainſi il y a, comme il me ſemble, beaucoup d'embarras & de confuſion dans leur *Theorie*; cela vient ſans doute de ce que la *Muſique* eſt peu en uſage chez eux; car autrement ils la réduiroient en une *methode* plus courte & plus facile. Leurs habiles & doctes *Muſiciens* ſont tous aux gages du Roi, & ils n'excédent pas le nombre de dix à douze, à ce qu'on m'a aſſure. J'ai donné dans la même Figure joignante un petit *Air Perſan* ſur lequel on jugera auſſi de la nature de leurs petits *Airs*. En voici les autres paroles.

Celle qui tient mon cœur m'a dit languiſſamment, pourquoi êtes vous morne & défait?
Quelles levres de ſucre vous ont mis dans leurs chaînes?
J'ai pris un miroir, je le lui ai preſenté,
En diſant, qui eſt cette beauté qui reſplendit dans ce miroir?
La langueur de vôtre teint eſt l'ambre qui tire la paille.
Pourquoi vos yeux brûlent-ils ce que vos appas attirent?
Maudit ſoit ce compagnon qui ſe pâme ſi vîte.
Apportez des fleurs odoriferantes, pour faire revenir le cœur à mon Roi.

Leur *Chant* eſt clair, ferme & gai, comme on repreſente le *Chant Dorien:* ils aiment les *voix fortes* & *hautes*, le *fredon* & les *grands roulemens:* ils diſent que pour bien chanter il faut

Digitized by Google

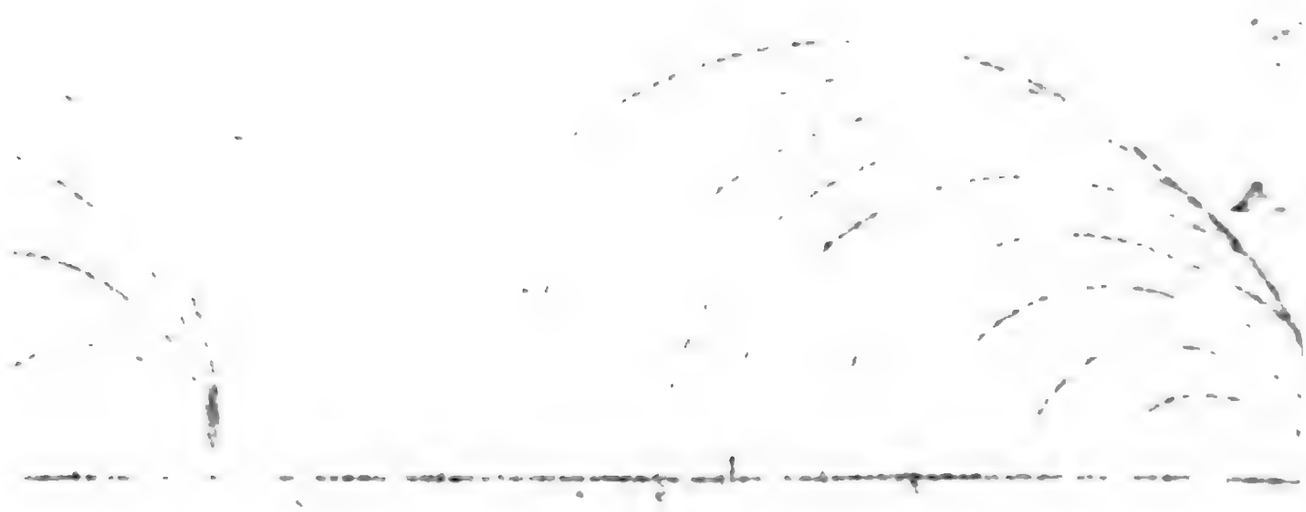

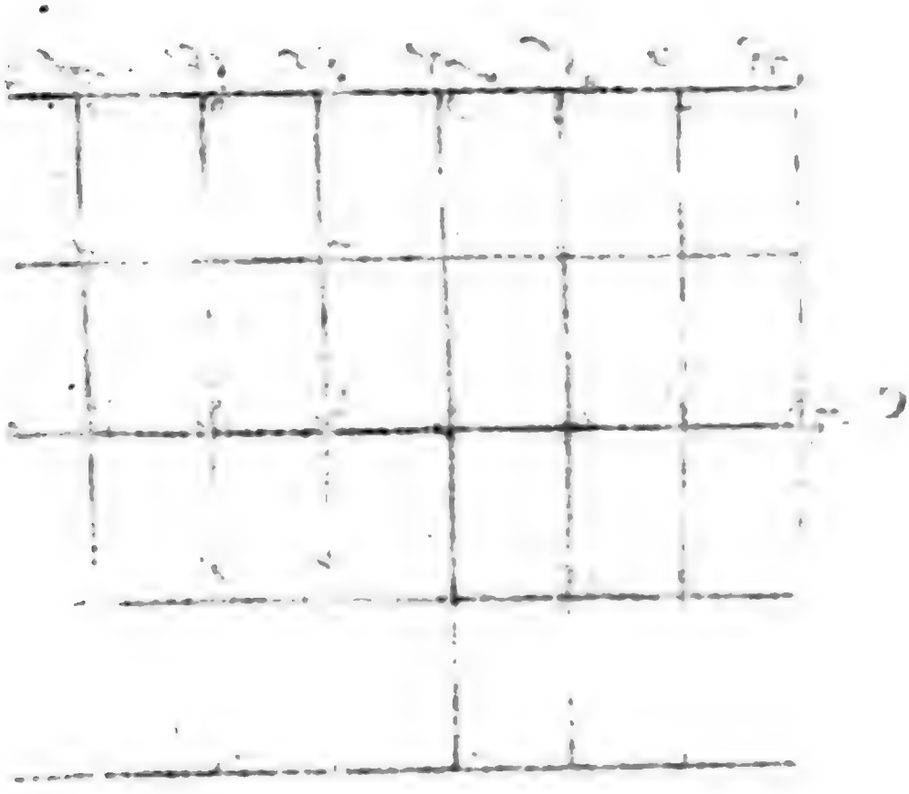

Digitized by Google

faut faire rire & pleurer par l'harmonie de la voix. *Perdeh* eſt le terme *Perſan* qui ſignifie *Air de Chanſon*, & ils diſtinguent les *Airs* par des noms de leurs anciens Rois, & par des noms de Provinces. Ils n'ont pas de *Chants à parties*, mais ils font *chanter* les *bonnes voix* l'une après l'autre. On *chante* d'ordinaire chez eux avec le *Luth* & la *Viole* : les hommes ont les plus belles *voix*; mais il n'y en a gueres qui ſachent bien *chanter* par la raiſon que le *Chant*, comme la *Danſe*, paſſent pour deshonnêtes en *Perſe* : l'un & l'autre ſont des Arts qu'on ne fait point apprendre à ſes enfans, mais qui ſont releguez parmi les femmes proſtituées & les Baladins ; de maniere que c'eſt une indécence parmi eux que de *chanter*, & que l'on ſe rendroit mépriſable en le faiſant. Cependant le peuple a une telle pente au *chant*, qu'en pluſieurs profeſſions, ils *chantent* tout le jour quoi que fort lentement, pour s'animer & s'exciter. Il ne faut pas s'étonner après cela, que la *Muſique* ne ſoit pas plus débrouillée, & pas plus courte chez eux. Les *Perſans*, comme les *Arabes*, appellent les *Chanteurs Kayné*, mot qu'on dit qui vient de *Caïn*, parce qu'on prétend en *Orient* que les filles de *Caïn* inventerent le *Chant* & la *Muſique*.

Leurs *Inſtrumens* de *Muſique* ſont en grand nombre. Ils ont premierement la *Timbale*, & le *Tabourin*, dont le fonds eſt de cuivre ou de laton ; après ils ont le *Tambour de baſque*, dont ils *joüent* fort adroitement, & une ſorte de *Tabourin* long, qu'ils portent attaché à la ceinture ſur le devant, incliné de côté, dont ils touchent les deux bouts avec les mains, une main

main à un bout, une à l'autre. Ils ont des *Timbales* de trois pieds de diametre, & ſi peſantes que même un chameau ne les peut porter, ils les font trainer ſur des charrettes: on diroit d'un muid coupé en deux. Après cela ils ont des *Cornets droits*, qui leur ſervent de *Cors* & de *Trompettes*, qui ſont proportionnez à ces *Timbales*, & qui ſont de merveilleuſement grands *Inſtrumens*: les moindres ſont plus longs qu'un homme n'eſt haut. Il y en a de ſept à huit pieds, faits de cuivre ou de laton, d'une groſſeur inégale, car le fuſt eſt fort étroit à un pied de l'embouchure, d'où il s'élargit vers l'embouchure juſques à deux pouces de diametre, mais le bas eſt large de près de deux pieds. Le *Joüeur* de cet *Inſtrument* a peine à le tenir élevé, & il plie ſous le faix: l'on en entend le bruit fort loin, qui eſt rude tout ſeul & ſourd, mais mêlé avec d'autres *Inſtrumens*, il fait aſſez bien, ſervant de *Baſſe*. Ceux qui en ſonnent le remuent continuellement pour varier les ſons ou pour ſe délaſſer. Outre ces *Cors*, où l'on mettroit aiſément la tête, ils en ont d'autres, faits les uns comme des *Cors de chaſſe*, d'autres comme des *Clairons*. Ils ont après cela le *Hautbois*, la *Flute*, le *Fifre*, le *Flageolet*, mais il s'en faut beaucoup, qu'ils n'en *joüent* avec tant d'*harmonie* qu'on fait chez nous. Enſuite ils ont les *Inſtrumens à corde*, *Rebec*, *Harpe*, *Epinette*, *Guitarre*, *Tetracorde*, *Violon*, & une maniere de *Poche*; le *Tamboura*, qui eſt une *Concourde* ou *Callebaſſe* au bout d'un manche, dont ils ſe ſervent comme de *Luth*, & un autre *Inſtrument* qu'ils appellent *Kenkeré*, dont vous voyez la figure dans la planche joignan-

joignante marquée F, telle qu'elle eſt dans mon Livre de *Muſique Perſan*. Vous obſerverez, que les cordes de leurs *Inſtrumens* ne ſont pas des *cordes à boyau*, comme aux nôtres, à cauſe que chez eux c'eſt une impureté legale de toucher aux parties mortes des animaux : leurs *cordes d'Inſtrumens* ſont, ou de *ſoye crue retorſe*, ou de *fil d'archal*. Ils ont après cela cette ſorte d'*Inſtrumens*, que le Pere *Merſenne*, dans ſon Livre des *Sons*, appelle *Cymbale*, qui ſont deux *baſſins* de *laton* en *timbre*, dont on *joüe* en les frappant l'un contre l'autre, & d'ordinaire c'eſt en les tenant élevez au deſſus de la tête, & les remuant de tous côtez. Les Danſeuſes mettent à la main des *Os*, dont elles ſe ſervent, comme les *Bohemiennes* font des *Caſtagnettes*, qui rendent un *ſon* clair & fort : je penſe que les *Caſtagnettes* ont été faites ſur ces *Os*-là. Les Chanteurs en animant les Danſeuſes s'en ſervent auſſi, & ils ſavent pareillement faire *claquer* leurs doigts ſi fort, qu'on diroit qu'ils ont des *Os*, ou des *Caſtagnettes* à la main. Ils font une maniére de *Carillon*, avec des porcelaines, ou des coupes d'airain, de diverſes grandeurs, rangées par ordre, ſur leſquelles on *touche* avec deux petits bâtons, longs & menus ; cela fait une *harmonie* plus agréable que le *Carillon* d'Horloge, & beaucoup plus agitée.

Il en eſt en *Orient* des *Inſtrumens* de même que de la *Muſique* : c'eſt auſſi une indécence d'en *joüer*, & d'apprendre à en *joüer*, & même c'eſt pire ; car la Religion en proſcrit l'uſage : les Eccleſiaſtiques & les gens dévots ne les veulent pas ſeulement entendre, & c'eſt

la

la cauſe que l'*Art* n'en eſt pas poli ni avancé comme en nos Païs. Les *Joüeurs d'Inſtrumens* ſont pauvres en *Perſe*, & mal habillez : il n'y a que ceux que le Roi entretient, qui meritent d'être écoutez. La Bande en eſt aſſez bonne, on l'appelle les *Tchalchi bachi*, comme qui diroit, *La Troupe capitale des Joüeurs d'Inſtrumens & Chanteurs :* les autres ne ſavent pas grand' choſe, comme je l'ai obſervé. Ils vont joüer dans les maiſons pour ce qu'on veut leur donner ; & lors que le Roi donne quelque grand emploi à un Seigneur, ou lors qu'on circoncit publiquement un enfant dans quelque grande maiſon, ils vont joüer à la porte, pour avoir quelque choſe.

La *Danſe* en *Perſe* eſt encore plus deshonnête, & plus contraire à la Religion que le *Chant*, & que les *Inſtrumens*, car elle eſt même tout-à-fait infame, & ne s'exerce que par les femmes proſtituées, & les plus publiques. C'eſt comme parmi les *Romains*, qui ſouffroient cet *Art* dans les perſonnes dévouées à la Turpitude, mais qui le condamnoient dans les autres. Ainſi les hommes ne *danſent* point : il n'y a que les femmes, mais quand les femmes *danſent*, il y a toûjours quelques hommes auprès de la principale Actrice, l'animant de ſon *chant*, & quelquefois de ſes geſtes. La *Danſe Perſane*, comme par tout l'*Orient*, eſt une repréſentation : il y a des endroits Comiques & enjoüez, & il y en a d'autres en plus grand nombre graves & recueuillis : les Paſſions y ſont repréſentées dans toute leur force, mais ce qu'il y a de déteſtable, ſont les *poſtures* laſcives & deshonnêtes à voir, les jouïſſances & les impuiſſances dont ces repréſentations ſont

ſont pleines, & où ils réuſſiſſent d'une maniere fort oppoſée à la vertu; car il ne ſe peut rien concevoir de plus touchant. Une *danſe* dure quelquefois trois à quatre heures ſans finir; l'*Heroine* en fait ſeule les principaux actes, les autres au nombre de quatre à cinq ſe joignent à elle de tems en tems. D'ordinaire après la *danſe*, les Femmes & les *Muſiciens*, ſe mettent à faire les *ſauts perilleux*. Ces gens-là ne repréſentent point dans un lieu exprès pour le public, comme nos *Comediens*, mais on les fait venir chez ſoi, & outre le préſent de celui qui les mande, c'eſt la coûtume qu'à la fin de la *danſe*, une vieille qui eſt comme la Mere de la bande, ou la principale actrice, va tendre la main à tous ceux de l'aſſemblée pour avoir quelque choſe. Comme ces filles gagnent bien plus à ſe proſtituer qu'à *danſer*, elles s'éforcent de toucher les gens, & elles ſont fort aiſes, qu'on leur donne aſſignation, ou qu'on les tire dans un cabinet, choſe qui a le même air parmi ces peuples-là que chez nous de ſe lever de table, & d'aller au Buffet boire un coup de vin, quand on eſt en débauche.

CHAPITRE VIII.

Des Mathematiques.

LEs *Perſans* appellent les *Mathematiques*, *Elm Riazi*, c'eſt-à-dire la *Science penible*, parce que c'eſt en effet la partie la plus difficile des *Arts liberaux*. Les Savans de l'*Orient*, & particulierement les *Arabes*, s'y ſont appliquez de toute ancienneté, & ils ont été cé-

célébres pour le progrès qu'ils y firent, avant que de l'être pour la *Philoſophie*, où ils ne s'appliquerent que long-tems après. L'Auteur le plus renommé que les *Perſans* ayent en cette Diſcipline, eſt le docte *Coja Neſſir*, dont j'ai parlé ci-deſſus avec tant d'eſtime: il a fort travaillé entr'autres ſur l'*Almageſte* de *Ptolomée*, dont il y a un abregé de ſa façon, & encore plus ſur les *Elemens d'Euclide*, dont il a beaucoup augmenté les propoſitions: celle où il a le plus admirablement réüſſi eſt la *quarante ſeptiéme* qu'il a augmentée de plus de *trente figures*, qui tendent toutes à faire voir les *adaptations* du *Theorême* fameux qu'elle contient. Les *Perſans* appellent cette propoſition *chek le arous* c'eſt-à-dire *la figure de l'Epouſée*, parce, diſent-ils, que comme du mariage ſuit la génération & toute ſorte d'avantages au genre humain, auſſi de cette *quarante ſeptiéme propoſition d'Euclide*, il ſe fait un uſage admirable pour les *Démonſtrations Geometriques*, tant pleines que ſolides. Ils tiennent que *Pythagore* ou *Fichagores* comme ils l'appellent eſt l'inventeur de cette *propoſition*: Les *Perſans* ont donné des noms propres à preſque toutes les *propoſitions* des *Elemens d'Euclyde*; par exemple, ils appellent la *propoſition* ſuivante *O kre arous*, c'eſt-à-dire *la ſœur de l'Epouſée*, à cauſe de la conformité qu'elles ont enſemble:

Après *Coja Neſſir*, l'Auteur le plus eſtimé dans les *Mathematiques*, s'appelle, *Maimon Rechid*, lequel a auſſi travaillé fort heureuſement ſur les *Elemens d'Euclide*: c'eſt lui qui trouva la prémiere *propoſition* du premier livre des *Elemens*, que les *Perſans* appellent de

de ſon nom, *la figure de Maimon*, ils diſent que c'étoit ſa découverte favorite, & qu'il la portoit brodée ſur ſa manche pour l'avoir toûjours devant les yeux : on rapporte qu'il diſoit à la fin de ſa vie, *c'eſt une choſe facheuſe que des deux Sciences auxquelles les hommes puiſſent le plus raiſonnablement appliquer leur eſprit, c'eſt à ſavoir les Mathématiques, & la Logique, celle-ci ſoit une Science fauſſe & vaine, dont la connoiſſance ne profite de rien, & que celle-là qui eſt vraye & ſure au contraire ſoit ſi difficile à acquerir.*

Ils entendent aſſez amplement *la Gnomonique* la *Trigonometrie* qu'ils appellent *Elm Mouſelleſet*, & auſſi *Elm reſet*, c'eſt-à-dire *la Science de partage*, & la *Geometrie* qu'ils appellent *Elm Endeze*, c'eſt-à-dire *la Science de ſupputation*, & auſſi *Tahur en deſſiat* l'explication des ſupputations. Ils ont la connoiſſance des anciennes *démonſtrations* & la pratique des *inſtrumens* ordinaires de *Mathematique*, comme ſont les *Globes*, les *Spheres*, les *Aſtrolabes*, les *Bilimbati*, & *Analemnatis*. Pour l'*Optique*, qu'ils nomment *Elm Tenaſſour*, c'eſt-à-dire, *la Science du regard*, c'eſt la partie de la *Mathematique* qu'ils étudient le moins: ils ont pour Maître de cette *Science*, un ſavant *Arabe* nommé *Ebn-heiſſer* qui en a fort bien traité. Les *Perſans* ont encore l'*Almageſte de Ptolomée*, Livre qu'ils appellent en leur langue *Mageſti*, les *Sphériques de Theodoſius*, d'*Autolycus*, & d'*Aſclepius Menelaus*, & des *fragmens d'Archimede*, qui ſont très-bons, & qu'ils eſtiment être les meilleures piéces de cet *Auteur incomparable*.

CHAPITRE IX.

De l'Aſtronomie & de l'Aſtrologie.

JE joins enſemble ces deux *Sciences* parce que les *Perſans* ne les ſeparent jamais, au contraire l'on peut dire qu'ils n'aprennent la premiére, que pour l'amour de la ſeconde. Ils appellent l'*Aſtronomie Elm nejoum*, c'eſt-à-dire la *Science* des *Aſtres*. Et l'*Aſtrologie*, *Eſte Krag*, c'eſt-à-dire la *révélation* des *Aſtres*: mais ils n'ont qu'un même nom pour dire *Aſtronome & Aſtrologue* qui eſt *Munegiim*, terme compoſé de deux mots qui ſignifient l'un *Globe céleſte*, & l'autre *parler*. Ainſi c'eſt cela même, que les Grecs ont dit en leur langue *Aſtrologue*. Ces *Sciences* ſont les plus reverées & les plus cultivées par les *Perſans*, & ce ſont celles, où ils égalent plus les Savans de l'*Europe*, & où l'on peut dire qu'ils en ſavent preſqu'autant qu'eux; la raiſon qu'ils ont de rechercher & de cultiver particulierement ces *Sciences*, c'eſt qu'ils regardent l'*Aſtrologie* comme la *clef du futur*, pour la connoiſſance duquel, eux, & les autres *Orientaux*, ſont tous merveilleuſement paſſionnez, & qui eſt le but principal de leurs *Etudes*. Or ils croyent que l'*Aſtrologie* y conduit infailliblement, & c'eſt pour cela qu'ils ſont ſi religieux, ou ſi ſuperſtitieux pour toutes les *productions* de cette *Science Judiciaire*; qu'ils traitent d'ignorans, & de gens ſtupides, ceux qui traitent l'*Aſtrologie* judiciaire de *filouterie* & d'autres noms ſemblables.

Pour mieux concevoir quelle confiance les *Per-*

Perſans ont dans l'*Aſtrologie*, on n'a qu'à conſiderer le nombre d'*Aſtrologues*, qu'il y a parmi eux; le rang qu'ils y tiennent, & les groſſes penſions que le Roi leur fait. On peut dire qu'ils ſe ſont multipliez à *Iſpahan* la ville capitale de la *Perſe*, comme les étoiles du Ciel, ſelon le langage ſacré. Tous les *Aſtrologues* de *Perſe*, au moins les plus célébres, ſont natifs de la Province de *Coraſſon*, d'une petite ville nommée *Genabed* & d'une famille, Illuſtre pour être féconde en célébres *Aſtronomes*. Tous ceux qui ont quelque nom dans cette *Science* depuis ſix à ſept cens ans ſont de ce *Pais-là*, & le Roi de *Perſe* ne prend point d'Aſtrologues, qui ne ſoit natif de ce lieu de *Genabed*, ou qui n'y ait été élevé. On aſſure qu'il y a une excellente Ecole d'*Aſtronomie* & d'*Aſtrologie*, où les Profeſſeurs même dans cette *Science*, envoyent étudier leurs enfans, de tous les endroits de la *Perſe*. On dit auſſi que ce qui fait que la *Science* d'*Aſtronomie*, a été plus cultivée & avancée dans cette Province de *Coraſſon*, qui eſt la *Bactriane*, & la *Sogdiane ancienne*: c'eſt que l'air y étant très-ſec, & très-pur, l'on a plus de moyen d'obſerver continuellement les mouvemens des *Aſtres*; mais *Iſpahan* toutefois n'a pas l'air moins pur & le Ciel n'y eſt pas moins ſerain: en effet les tables *Aſtronomiques* qui furent compoſées ſur ſon *Meridien* environ l'an 1230. par l'ordre du Sultan *Reuen el danel* de la Dynaſtie des *Alibouié*, & qui portent le titre d'*Abou Hanifé*, le Préſident de l'*Obſervatoire*: ces Tables, dis-je, paſſent pour fort exactes: j'ai ouï aſſurer que les *Aſtrologues* du Roi, lui coûtent plus de quatre millions par an; ſur quoi l'on ra-

raconte qu'en 1660. un d'eux qui avoit cinquante mille livres d'appointemens, ayant préſenté requête au Roi Abas alors régnant, pour avoir une augmentation, le Roi en fut indigné, & commanda qu'on lui apportât un extrait des Appointemens des *Aſtrologues*. Cet ordre jetta tout le corps dans la conſternation : ils employerent tout leur crédit pour faire faire ce rolle le plus bas qu'il ſe pourroit, & comme ils ont beaucoup d'amis, le rolle ne montoit qu'à douze cens mille livres : mais j'ai ouï aſſurer que leurs Appointemens montent au double, & comme c'eſt en terres, qui rendent trois fois au deſſus du prix pour lequel elles ſont aſſignées, on pourroit compter leurs gages ſeuls à quatre millions. Les préſens que le Roi leur fait en certaines occaſions, qui reviennent aſſez ſouvent, ſont encore évaluez à deux millions l'année. La Charge de Chef des *Aſtrologues* a cent mille livres d'Appointemens. Celui qui la rempliſſoit de mon tems, s'appelloit *Mirza Chefy*, vieillard fort grave & fort docte, de même que ſon frere ainé, qui avoit la charge avant lui, & le fils de ce frere qui eſt à préſent ſecond *Aſtrologue* avec cinquante mille livres d'appointemens : cet ainé fut privé de la charge, ayant été privé de la vûe par ordre du Roi. C'étoit ſous le regne de *Sephy* Ayeul du Roi d'à préſent. Il arriva un jour d'aſſemblée publique, à laquelle tous les Grands s'étoient trouvez, ſelon la coûtume, & le Chef des *Aſtrologues* comme les autres, que le Roi fit Juſtice de cinq ou ſix grands Seigneurs qu'il fit mettre en piéces en ſa préſence : Le Roi regardoit attentivement l'aſſemblée durant cette ſevere exé-

exécution, obſervant la contenance des gens: il apperçut le chef des *Aſtrologues*, qui clignoit à chaque coup de ſabre comme ne pouvant regarder un ſi horrible carnage. Le Roi qui en fut indigné cria à un Gouverneur de Province, qui étoit aſſis près de lui, *Duc, enlevez les yeux de ce Chien qui eſt à vôtre main gauche: ils lui font mal, il ne ſauroit s'en ſervir*, ce qui fut executé à l'inſtant. *Abas* ſecond étant venu à la Couronne prit cet *Aſtrologue* en ſes bonnes graces & lui donna cinquante mille francs d'appointemens : ſon fils a un train de Gouverneur de Province, étant toûjours ſuivi de huit ou dix Cavaliers fort leſtes. Au reſte tous les *Aſtrologues* du Roi ne ſont pas également ſavans : il y en a même qui ne le ſont que fort ſuperficiellement; cependant ils ne laiſſent pas d'entrer au ſervice du Roi par le grand crédit de leurs Parens.

Il y a toûjours des *Aſtrologues* au Palais Royal, attendant les ordres, & toûjours un des premiers *Aſtrologues* auprès de la perſonne du Roi, excepté lors qu'il eſt dans le Serrail, pour l'avertir des jours & des momens heureux ou malheureux ſelon les régles de leur *Judiciaire*. Ils portent chacun ſon *Aſtrolabe* à la ceinture dans un étui fort propre, qui n'eſt pas plus grand que le creux de la main : quelques uns même le portent ſeulement de deux à trois pouces de diametre; on diroit de loin que c'eſt quelque medaille de chapelet qui leur pend à la ceinture, ou quelque medaille de Prince ſouverain, donnée par honneur & pour récompenſe.

On conſulte les *Aſtrologues* ſur toutes les choſes importantes, & quelquefois le Roi les con-

conſulte ſur les moindres choſes, par exemple, s'il doit aller à la promenade, s'il doit entrer dans le Serrail, s'il eſt tems de faire ſervir à manger, s'il fera venir un Grand qui attend dans l'antichambre à parler à Sa Majeſté & ainſi du reſte: alors l'*Aſtrologue* ſort promptement, tire ſon *Aſtrolabe*, obſerve la ſituation des *Aſtres*, & avec le ſecours de ſes *tables* ou *ephemerides*, il tire *ſes concluſions Aſtrologiques*, à quoi l'on ajoûte foi, comme à quelque Oracle; ce pauvre Peuple ſe perſuadant que l'évenement de toutes les *viciſſitudes ſublunaires*, ſe voit ſur la face des *douze maiſons du Ciel*, & que par l'*érection* de leur *Theme rationel* ils prédiſent ſeurement tout ce qui arrivera dans le monde: auſſi appellent-ils communément leurs *Prédictions* ou pronoſtics *hokom*, mot qui ſignifie, *ordre abſolu*, *commandement*, *juſſion de Souverain infaillible & inalterable*.

Ils operent dans l'*érection du Thême rationnal*, à peu près comme font nos *Aſtrologues*, en diviſant l'*Equateur* en *douze parties égales*, avec les *douze grands cercles de la Section du Meridien*, ou de l'*Horiſon* du lieu: vous voyez que pour prendre l'*heure*, bonne, ou mauvaiſe, & pour prédire le *ſuccès*, bon, ou mauvais d'une choſe, ils ne ſe ſervent d'autre *inſtrument* que de l'*Aſtrolabe*. Je n'ai pas remarqué qu'ils en euſſent de plus uſité, ni même qu'ils en employaſſent d'autre, pour l'*application actuelle* de leur *Science Judiciaire*: ils diſent que comme il ne faut pour cela que prendre la *hauteur*, ou la *ſituation* de quelque *point viſible du Ciel*, comme eſt le *Soleil*, de jour, & la nuit les *étoiles fixes*, l'*Aſtrolabe* leur ſuffit

ſuffit entiérement. Le commun peuple a cette ſotte manie de croire que la deſtinée de chacun quelque abjet & miſerable qu'il ſoit, eſt enregiſtrée dans le *Ciel* avec ces *Caractéres lumineux*, de même que celle des Empires & des Potentats, leſquels ayant ce *monde ſublunaire* en leur diſpoſition, peuvent ſans tant d'impertinence croire que les *Cieux* tiennent le compte de ce qui leur doit arriver. Delà vient, que fort ſouvent lors qu'un *Aſtrologue*, ou quelqu'autre homme docte, a l'*Aſtrolabe* à la main, il vient à lui quelque ſot la mine ſoûriante lui dire, *Saheb taleh mara begou*, Seigneur contez moi mon *aventure:* comme s'il la croioit écrite mot à mot ſur l'*inſtrument*. *Taleh* ſignifie proprement le *Thême celeſte*, mais dans l'uſage on le prend pour ce que nous diſons *Horoſcope:* cet étrange aveuglement du peuple, fait que les plus ſavans même, comme je l'ai obſervé, ſe jettent dans la *Judiciaire*, comme au but & à la fin de la *Science:* & en effet ils n'étudient l'Aſtronomie, la Géometrie, & les nombres *Mathematiques*, que comme des entrées à l'*Aſtrologie Judiciaire.*

J'ai parlé des *Auteurs Perſans* pour l'*Aſtronomie*, en traitant des *Sciences* en général. Les Livres dont ils ſe ſervent le plus pour l'étude de cette *Science*, ſont les *Spheriques* de *Théodoſius*, d'*Autolycus*, de *Menelaüs*, les noms deſquels Auteurs ils prononcent preſque comme nous. Ils ont depuis près de neuf cens ans l'uſage des *Sinus*, *Tangentes* & *Secantes*, & du *rayon poſé de ſoixante:* ils ſuivent le *Syſtême de Ptolomée*, qu'ils appellent *Berlemious*, & celui de *Pirbac* pour le *mouvement*

des Cieux, & l'*Harmonie du cours des Planetes:* c'eſt ſur ces *Hypotheſes Celeſtes* avec les *Spheres Solides*, que leurs tables de *moyens mouvemens* ſont tirées : ils appellent ces tables *Zige*, mot que quelques uns croyent *Perſan* dans ſon origine, & ſignifier une *régle à tirer des lignes paralleles*, & plus préciſement l'*Equerre* ou la *ligne*, dont ſe ſervent les Charpentiers & les Architectes ; mais que d'autres croient *Arabe* & ſignifier les bords ou les franges des habits qui étoient bigarrées, & de pluſieurs couleurs à la mode *Phrygienne*, & que ce nom a été donné aux *Tables Aſtronomiques*, à cauſe des *lignes* de diverſes couleurs dont on régle les marges du Papier, pour l'ornement ; comme les *Perſans* le pratiquent dans tous les livres curieux qu'ils écrivent, & particuliérement dans leurs *Ephemerides*. J'ai obſervé dans le Chapitre cinquiéme que les figures des *Chiffres Aſtronomiques*, ſont priſes de l'*Alphabet*, j'ajoûte qu'ils marquent les *Signes du Zodiaque*, leurs *mouvemens*, & les *feries* auſſi, avec les lettres de l'Alphabet. L'*A* marque la premiére *ferie* ou le *Dimanche*, & le *ſigne* qu'on nomme le *Taureau*. *B* la ſeconde *ferie* & le *ſigne* des *Jumeaux*, & ainſi des autres.

Leurs *Tables Aſtronomiques* ne ſont pas ſi chargées & embarraſſées de diverſes ſortes de *Proſtapherezes*, *d'obliquité du Zodiaque*, de *Proceſſions* d'*Equinoxes*, & de cent autres *anomalies*, comme le ſont nos *Tables*, qui accablent un Etudiant de travail, & qui brouillent fort ſes Idées. Les *Perſans* ſans toutes ces diverſitez de *Syſtémes*, & ſans prétendre faire ou ſuppoſer de nouvelles *Obſervations*, ſont leurs cal-

calculs des *longitudes*, & *latitudes* des *Corps Celeſtes*, des *Oppoſitions*, & *Regards divers*, leſquels *Calculs* quelquefois s'accordent avec les nôtres, & quelquefois en different de quelques *minutes*.

Entre les diverſes *Tables de moyens mouvemens* dont les *Perſans* ſe ſervent, ils font particuliérement cas de celles de *Alacon Can*, & de *Mirza Oulouhbec*, deux Conquerans célébres de la race des *Tartares* & *Mogols*, que l'amour pour les Sciences rendit illuſtres l'un & l'autre non moins que leurs conquêtes. Le premier fit aſſembler en Corraſſon environ l'an 1250. de nôtre Ere Chrétienne, les plus célébres *Aſtronomes* de l'*Aſie* en un Laboratoire merveilleux pour ſa grandeur, & pour ſes commoditez, où il fit apporter de toutes parts des livres & des inſtrumens choiſis. Cette docte Académie mit au jour après dix ans de travail ces *Tables fameuſes*, qui portent le nom d'*Alacon Can*, & plus communément les *Tables* de *Neſſir eddin*, qui étoit le *Préſident* de l'*Obſervatoire*, & le Chef des *Mathématiciens* en tout l'Empire. L'Ouvrage qui eſt fort gros eſt diviſé en quatre parties, dont la premiére eſt un Traité des *Eres* & *Epoques* des Nations: la ſeconde un Traité des *Planetes*, leur *cours*, leurs *déclinaiſons*, leurs *longitudes* & *latitudes* par minutes & ſecondes: la troiſiéme un Traité des *aſcenſions* des *Planetes*: la quatriéme un Traité des *étoiles fixes*. *Mirza Oulouhbec*, qui étoit petit-fils de *Tamerlan*, fit compoſer 200. ans après de la même maniére à *Samarcand*, ville principale de la *Tartarie*, qui eſt renfermée entre les fleuves d'Oxe & de Jaxarte des Tables, leſquelles paſſent pour les plus juſtes

& exactes, & que les *Aſtronomes* de l'*Occident*, trouvent s'accorder avec celles de *Tycho Brahé*. Ces Tables ſont effectivement les plus correctes que les *Perſans* ayent, cependant elles manquent de quelques heures dans la préciſion des *Oppoſitions* & *Conjonctions*, de maniére qu'il faudroit quelque *Lansberge* aux *Perſans* pour leur donner des *équations*, & pour rendre leurs calculs entiérement conformes aux *Phenomenes*.

Il eſt aſſez remarquable que les Etats ſituez entre les fleuves d'*Oxe* & de *Jaxarte*, qui s'appelle la petite *Tartarie Orientale*, ont fourni depuis 600. ans les plus habiles *Aſtronomes*, & en plus grand nombre, ce qu'il faut raporter à mon avis à la ſerenité de l'air, favorable aux obſervations *Aſtronomiques*.

Ils obſervent aſſez juſte les *révolutions* des *Eclipſes* de *Soleil* & de *Lune*, & rencontrent ſouvent le moment de l'*obſcuration* de ces deux *luminaires*; mais quelquefois ils s'y méprennent de demie heure, ſur tout dans l'*Eclipſe* du Soleil: mais il faut dire auſſi qu'en la ſupputation qu'ils en font, ils ne s'alambiquent pas le cerveau, comme font les Aſtronomes *Europeans*, dans le calcul de tant de petits *Arcs paralactiques* de *longitude* & *latitude*. L'endroit où leur calcul differe le plus du nôtre, eſt à la *ſupputation* de l'*Equinoxe* du Printems, car quelquefois il y a une heure de difference entre leurs *Obſervations* & celles de l'*Europe*. Mais d'une autre part ils ne ſont pas accoûtumez aux Cometes parce que l'air de leur païs étant ſec & ſerain, n'eſt pas propre à la génération de ces *méteores enflamez*, qui font grand peur aux *Perſans*. Ils croient

que

Digitized by Google

ap=
de

que

que ces *Phénomenes* préſagent toûjours de grands malheurs, mais ils ſont fort ingénieux à en renvoyer l'*influence* ſur les païs éloignez. Ils ne donnent pas un nom commun à cette ſorte de *méteores* comme nous faiſons, en les appellant tous des *Cometes*, mais ils leur donnent le nom ſelon la figure qu'ils repréſentent. Ils appellent *porte-cheveux* & *porte-queũe*, celles que nous appellons *chevelũes*, & celles qui ont des *queũes*, ce qui eſt la même dénomination: ils nommerent *petite lance* la grande & fameuſe *Comete*, qui parut preſque par toute la terre l'an 1668. En voici à côté la figure comme elle fut dreſſée en la *Province de Perſe:* mais je n'en ferai point la Rélation l'ayant donnée dans le *Couronnement de Soliman*, à laquelle j'ajoûterai ſeulement que la couleur de cette *Comete* étoit rouge mêlée de noir & de jaune.

Ils n'ont ni *Globes*, ni *Cartes Celeſtes*, de même qu'ils n'ont point de *Cartes Terreſtres:* ils n'ont point de *Teleſcopes* non plus pour obſerver, ſoit les *Conſtellations*, ſoit les *Phénomenes* du *Ciel*, de même qu'on dit que les Anciens n'en avoient point, & tous les *Aſtronomes* avant *Ticho Brahé.* Je dis cela généralement parlant, car il en faut excepter quelques *Mathématiciens curieux*, qui depuis que les *Europeans* viennent en *Perſe*, à qui ils ont vû des *Globes Celeſtes*, ſe ſont mis à en faire de petits comme j'en ai vû: mais cela eſt encore fort rude & mal poli. Les *Mathématiciens Perſans* ont ſeulement la repréſentation des *Conſtellations* dans un *Livre*, qu'on appelle *les Plans d'Abdul Rahmen*, qui eſt le

nom de l'*Auteur:* on reconnoît en les regardant de près que ce ſont au fonds les mêmes figures que nous avons ſur nos *Globes*. Mais communément elles ſont ſi mal repréſentées & ſi groſſierement peintes, que ce ſont autant de marmouſets que toutes ces figures d'oiſeaux, d'animaux, & d'hommes. Les *longitudes*, & les *latitudes* des *étoiles* y ſont auſſi marquées; mais un peu differemment de ce qu'elles ſe trouvent dans nos livres, difference qu'il faut rapporter à deux cauſes; la premiére que ces *longitudes* & *latitudes*, ne ſont point marquées ſur des *Obſervations modernes*, ni reformées ſur les Originaux: comme ont fait nos célébres *Aſtronomes* depuis *Ticho Brahé*. La ſeconde cauſe vient de ce que tous leurs livres ſont écrits à la main, ce qui ne ſe pouvant jamais faire ſans qu'il s'y gliſſe des fautes: il arrive que plus il y a de Copies d'un Livre, plus on y trouve de fautes.

Quelques uns des *Aſtronomes Perſans* font *quarante neuf Conſtellations*, au lieu de *quarante huit*, que l'on fait communément, coupant en deux la *quarante uniéme*, qui eſt l'*Hydre*. Les noms qu'ils leur donnent ſont la plûpart les mêmes que nous leur donnons, ou avec peu de difference: voici où il y en a le plus. Les *Conſtellations Boreales* que nous nommons *Bootes* & *Serpentarius*, ils les nomment *Aava*, *la grande*, & *la petite*, qui eſt *Eve*, la Mere du genre humain. Ils appellent celle d'*Hercule*, l'*homme à genoux:* celle de Caſſiopée, *l'homme ſur une chaiſe:* celle de *Perſée*, *l'homme tenant une tête de femme:* celle d'*Erichton*, *l'homme tenant une bride:* cel-

celles d'*Equiculus*, de *Pegaze*, d'*Andromede partie de cheval*, *grand cheval*, *femme enchaînée*. Les noms des *Conſtellations du Zodiaque*, lequel ils appellent *mentec-elbouroug*, c'eſt-à-dire, *la ceinture des douze maiſons*, à cauſe que c'eſt le *Cercle des douze lignes* ou *maiſons du Soleil*, ſont pareils aux nôtres, à deux près, ſavoir la *Vierge* & le *Sagitaire*. Ils appellent ce premier ſigne, *la femme portant un épi*, la ſeconde l'*arc*. Pour les noms des *Conſtellations auſtrales*, il n'y en a que trois, qui ſoient differens de ceux que nous leur donnons, l'*Orion*, l'*Eridan*, & l'*Autel*, leſquels ils appellent *le Violent*, *le Ruiſſeau*, & *la Caſſolette*, le nom d'*Acarnar*, que nous donnons à l'Etoile *Cenobe* vient d'*Aker-el-nahar*, c'eſt-à-dire, *la derniere du fleuve*, parce qu'elle eſt au bout de l'*Eridan*. Pour ce qui eſt des noms de la *Conſtellation* nommée le *Centaure*, que les *Arabes* & les *Perſans* nomment *Kantoures*; de celle que nous nommons la Baleine, que les *Grecs* nommoient *Kitis*, & ces peuples d'*Orient Keitaous*; de celle d'*Antinous*, qu'ils nomment *Kerkous*, & de celle de *Cephée* à laquelle ils donnent le nom de *Fekaous*. Les *Perſans* diſent que ce ſont les noms d'*Anciens Geans*, qui ont été donnez à ces *Phénomenes Celeſtes*, à cauſe qu'ils paroiſſent ſi grands. Les *Grecs* ont fait là-deſſus les fables que chacun ſait, deſquelles je dirai par occaſion que les *Perſans* n'ont aucune connoiſſance, la *Mythologie Grecque* leur étant entierement inconnuë: ils en ont une autre à la place beaucoup plus groſſiere, qui conſiſte en contes de *Taccuims*, comme ils les appellent, qui ſont des *Genies* & des *Fées*, qui accou-

couroient aux beſoins des hommes dans leurs détreſſes, & dans leurs dangers, & qui leur reveloient les choſes à venir. Il y a divers livres de *Ferie*, qui roulent entre les *Perſans*, beaucoup plus que nos vieux *Romans*, ne font chez nous. Le principal eſt intitulé, *Saherman nameſla*, *Chronique de Saherman*, qui étoit un des *Heros* de la premiére race de leurs Rois. Quant aux noms des *Oppoſitions*, des *Conjonctions* & des *Aſpects*, ils ſont ſemblables aux noms dont nous les appellons, & ſont tous tirez de la langue *Arabeſque*. Au reſte les *Aſtronomes Perſans* ne connoiſſent point les *Conſtellations auſtrales*, qui ſont vers le *Pole antarctique*; & dont nous devons la *découverte* & les *Obſervations* aux *Aſtronomes Modernes*, il n'y a aucun Auteur parmi eux qui en ait parlé.

Pour ce qui eſt des *inſtrumens*, dont ils ſe ſervent dans leurs *operations*, le principal eſt l'*Aſtrolabe*, comme je l'ai obſervé, après lequel ils ont cet *inſtrument* ſi connu en *Mer*, qu'on nomme le *bâton de Jacob*; & comme c'eſt avec ces ſeuls *inſtrumens* qu'ils prennent les *élevations* du *Pole*, on peut juger que leurs *Latitudes* ne ſauroient être des plus exactes. Ils ont des quarts de nonante fort grands, mais ils ne s'en ſervent guere, non plus que des *Régles* de *Ptolomée*, des anneaux *Aſtronomiques*, & de ces autres *inſtrumens* pareils qu'ils connoiſſent bien, & dont ils ont des figures, mais qu'ils ne mettent jamais en uſage. Et pour ce qui eſt de ces grands & merveilleux *inſtrumens fixes*, que les modernes ont mis en uſage, pour s'aſſurer de la ſituation des *objets* ou des *corps lumineux*, comme le plan *Meridional*, ou

Digitized by Google

ou *horizontal*, il n'y en a aucun dans la *Perſe*. Les *Savans* du Païs diſent qu'il ſe trouve dans les livres des Anciens *Aſtronomes* qu'ils ſe ſervoient de ces grandes *machines immobiles*, comme ils apprennent des Etrangers qu'on s'en ſert en Europe ; mais qu'eux ne s'en ſervent point, parce qu'il y faut trop de péine, & trop de dépenſe, & parce que les Anciens leur ont laiſſé les *Phaſes* ſi exacts, qu'il n'eſt pas beſoin qu'ils ſe donnent la peine de les examiner.

Mais comme l'*Aſtrolabe* eſt preſque l'unique inſtrument *Aſtronomique* des *Perſans*, on peut dire auſſi qu'ils l'ont le mieux fait & le plus exact de tout le monde. Les *lignes* & les *cercles* ſont tirez plus net & juſte que le meilleur trait de plume, ſans faute de trait, ni variation de *Compas:* ils paſſent en cela les meilleurs ouvriers que nous ayons : on peut l'aſſurer fort poſitivement, & qu'on ne voit cet *Inſtrument* nulle part ſi curieuſement fait, & avec tant d'exactitude & de délicateſſe, ni gardé avec plus de ſoin & de propreté ; car les *Perſans* le tiennent toûjours dans des étuis & des ſacs, quoi que l'air de *Perſe* n'enrouille, ni ne ſaliſſe & ne ronge pas les corps, comme il fait dans nos Païs *Septentrionaux:* parmi le commun peuple même chacun garde ſon *Aſtrolabe* comme un bijou. Ce qui fait que les *Aſtrolabes* ſont ſi bien travaillez, c'eſt que pour l'ordinaire ils ſont faits par les *Aſtronomes* même ; ce n'eſt pas qu'il n'y ait des Artiſans de profeſſion pour les *Inſtrumens de Mathematique:* mais c'eſt qu'on n'eſtime pas tant ceux qu'ils font, que ceux qui ſont faits par les *Mathematiciens*, qui ne ſont pas ſi ſujets à

ſe

ſe méprendre aux *nombres*, & qui marquent plus juſte les *chiffres* & les *figures*.

Il faut ajoûter à cela qu'un *Aſtronome* n'eſt point mis au rang des *Savans*, s'il ne ſait faire tous les *Inſtrumens* lui-même, & s'il n'y travaille mieux qu'un habile Artiſan. Lors que j'étois à *Iſpahan*, l'*Aſtrologue* le plus fameux pour la fabrique des *Aſtrolabes*, s'appelloit *Akound Mahomed Emin*, homme auſſi *Savant* qu'il étoit excellent *Artiſte*: c'étoit le fils d'un autre *ſavant Aſtrologue*, nommé *Molla Haſſen Aly*. Outre qu'il poſſedoit la *Science* à fonds, il avoit la main la plus adroite qu'on puiſſe voir pour la compoſition des *Inſtrumens de Mathematique*. Le Superieur des Capucins d'*Iſpahan*, chez qui je logeois d'abord, homme fort verſé dans les *Mathematiques*, m'avoit donné ſa connoiſſance: il m'y menoit ſouvent, & m'apprenoit à entendre ce que je voyois faire. C'eſt à cet habile *Mahomed Emin* que j'ai vû faire tout ce que je vai rapporter ſur l'Art des *Aſtronomes Perſans*, pour la compoſition des *Aſtrolabes*, après que j'aurai fait quelques *obſervations* ſur les termes dont les *Perſans* ſe ſervent dans la *Science Aſtronomique*.

Ces termes à les conſiderer originairement ſont preſque tous ou *Arabes* ou *Perſans*, ce qui eſt une des raiſons qu'on a de croire que l'*Aſtronomie* eſt née en *Chaldée*, Païs qui a toûjours été poſſedé par les *Arabes* ou par les *Perſans*, ou tout enſemble, ou alternativement, & que c'eſt d'eux que les *Phrygiens* & les *Egyptiens* l'ont appriſe, leſquels enſuite l'ont enſeignée aux *Grecs*, de même que les autres *Sciences*. On pourroit, comme je dis, en

en être perſuadé par les *termes* ſeuls de cette *Science Aſtronomique*, que les *Grecs* ont adoptez ; car d'ordinaire on reçoit les noms des choſes avec les choſes même. Quelques gens Savans rapportent l'introduction de cès *termes* d'*Aſtronomie*, *Arabeſques* & *Perſans*, dans nos Ecoles, à *Alfonſe Roi de Portugal*, lors qu'il dreſſa les *Tables Aſtronomiques*, qui portent ſon nom, avec les plus doctes *Aſtronomes* de ſon tems, leſquels il avoit aſſemblez pour cet illuſtre deſſein, & qui étoient la plûpart des *Arabes* d'*Aſie* & d'*Afrique*, parce que la *Science Aſtronomique* floriſſoit plus parmi eux incomparablement, que par tout ailleurs. Ils diſent donc que ce fut là que ces *termes* ſe fourerent ſi bien parmi nous, qu'on n'en a plus connu d'autres ; mais il eſt bien plus vrai-ſemblable que les mots *Aſtronomiques*, dont les *Europeans* ſe ſervent à preſent, étoient les mêmes avant cette docte & Royale aſſemblée de *Portugal* ; ce qui me le fait croire, c'eſt que les *termes* principaux & fondamentaux, pour ainſi dire, de l'*Aſtronomie* ſont *Arabeſques* comme les autres ; par exemple, *Zenit*, *Nadir*, *Manſion*. *Zenit* eſt le mot de *zemt*, la lettre *m* ayant été ſeparée en une *n*, & un *i*, pour adoucir le *terme*, le mot ſignifie *le cours* ou *le paſſage*. *Madir* ſignifie *cours oppoſé*, parce que c'eſt le cours oppoſé au cours vertical. *Manſion* vient de *manſel*, qui eſt le terme commun & uſité dans tout l'*Orient*, pour dire *traite*, *journée*, parce que c'eſt le cours de l'illumination de la Lune. On compte juſqu'au nombre de ſix cens de nos mots *Aſtronomiques*, qui ſont tant *Perſans* qu'*Arabeſques* d'origine : je remarquerai les prin-

principaux, à meſure qu'ils ſe preſenteront dans la ſuite de ce diſcours.

Je viens à l'*Aſtrolabe*, & je dirai d'abord que ce nom vient d'*Aſterleb*, terme *Perſan*, qui veut dire *levres des Etoiles*; parce que c'eſt par cet *Inſtrument* que les Etoiles ſe font entendre. D'autres diſent, qu'il faut prononcer *Aſtir lab*, c'eſt-à-dire, *connoiſſance des Etoiles*, & c'eſt comme les *Perſans* appellent d'ordinaire cet *Inſtrument*-là; mais dans leurs livres & dans leurs leçons ils l'appellent *Veza Kouré*, mot abregé de *Veza el Kouré*, qui ſignifie *poſition de la Sphere*, parce que cet *Inſtrument* eſt la *projection* des *cercles de la Sphere* en un *plan*. C'eſt ſans doute de ce terme *Veza el Kouré* qu'eſt venu le terme barbare de *Valzagore*, qui ſe trouve dans *Regiomontanus*, & dans les Auteurs qui l'ont devancé, pour ſignifier l'*Aſtrolabe*.

Les *Perſans* ont cet *Inſtrument* de quatre ſortes, qu'ils appellent, *entier*, *demi*, d'*un tiers*, d'*un ſixiéme*: c'eſt comme ils les diſtinguent. L'*entier* eſt ainſi nommé, parce que les *Cercles paralleles à l'horiſon* ſont marquez deſſus de *degré* en *degré*: il eſt de neuf à dix pouces de diametre, & ce ſont les plus grands qui ſe faſſent. Le *demi* eſt ainſi dit, parce que ces *Cercles* ſont marquez de deux en deux *degrez*, & ſa grandeur ordinaire eſt de ſix pouces. Les *Aſtrolabes* d'un *tiers* n'ont ces *Cercles* marquez que de trois en trois *degrez*, & ne ſont grands que de quatre pouces: & ceux d'un *ſixiéme*, qui ne ſont grands que de trois pouces, ſont marquez de ſix en ſix *degrez*. On ne croiroit pas qu'ils fiſſent des *Aſtrolabes* plus petits que de trois pouces, mais il s'en voit qui n'en ont que deux.

Les

Digitized by Google

Les outils des *Perſans* pour la conſtruction de leurs *Aſtrolabes* ſont de fer & d'acier. La *Regle* eſt d'acier, large de trois doigts, mince & deliée comme du parchemin. Le *compas* eſt de fer, & fort materiel, les piéces en ſont groſſes d'un doigt pour l'ordinaire, & carrées, les bouts ſont percez en long d'un trou carré, profond d'un pouce, pour enchaſſer les pointes, qui ſont d'acier très-fin, de la groſſeur d'un burin commun, pas plus longues qu'un pouce & demi, taillées l'une en poinçon menu & aigu, l'autre en burin, & la vis, qui tient ces pointes, eſt d'une circonvolution fort preſſée, bien limée, très-juſte, & ferme dans ſon écrou: la tête du *compas* eſt plate, brute, rivée comme les ciſeaux de tailleur, c'eſt-à-dire, que le clou deborde, pour tenir l'*Inſtrument* plus ferme. L'*arc* qui tient le *compas* en état, eſt auſſi de fer, large d'un doigt, ſoudé à une jambe, & paſſant par l'autre, avec une vis pour arrêter l'ouverture, comme à nos *Compas* ordinaires. Mais ce qu'il y a encore de different, c'eſt que cet *arc* eſt attaché à l'extremité du pied du *compas*, à l'endroit où la pointe d'acier y entre. Les *Perſans* rapportent à la force & à la fermeté du *compas*, dont les pieds ne branlent, ni ne vacillent le moins du monde, la netteté & uniformité des traits, ou lignes courbes de leurs *Aſtrolabes*; qui eſt aſſurément admirable; ils la rapportent, dis-je, à cela, autant qu'à l'art de celui qui tire les lignes. Tel eſt le *Compas* ordinaire des *Aſtronomes Perſans*. Ils en ont un d'autre ſorte pour tirer les *arcs* des *grands Cercles*, comme les *Azymuths*, qui eſt fait comme je vais le dire. C'eſt une verge

ge de fer carrée, groſſe d'un doigt, à un des bouts de laquelle eſt arrêtée une pointe de fer carrée, hormis à l'extremité, où elle eſt ronde & fort aigue. Le long de la verge il y a un pied mobile à *angle droit*, qui s'arrête & ſe ſerre avec une vis, dont le bout porte une pointe carrée à l'extremité, comme un burin de graveur. En quelque ouverture que vous mettiez ce *Compas*, il eſt toûjours à angle droit, & il fait un *trait* fort délié, égal & uniforme en ſes bords, ce qu'un autre *Compas* dont les pointes ſont toûjours à *angle aigu* ne ſauroit faire, particulierement lors que vous le faites paſſer au delà du *ſoixantiéme degré.*

Mais le principal *Inſtrument* qu'ils ayent, pour la conſtruction juſte & exacte de leurs *Aſtrolabes*, & qui eſt une piéce dont je croi qu'ils ſe ſervent ſeuls, à l'excluſion des *Europeans*, c'eſt une *platine*, qu'ils appellent *deſtour*, ou *régle*, qui eſt un nom commun chez eux à toutes les methodes d'operer: cette *platine* eſt de laton, de l'épaiſſeur d'un écu, de la longueur d'un pied, & de la largeur d'un demi pied, bien polie & claire. J'en donne la figure à côté, & je vais y ajoûter la maniére dont ils la compoſent, & celle dont ils ſe ſervent.

A un quart de la *platine*, c'eſt-à-dire, à trois pouces de hauteur, ils prennent le *centre*, marqué *A*, où ils tirent un *demi cercle*, dont le *ſemi diametre* eſt coupé par une *ligne*, qui tire à *angles* droits ſur ſon *diametre*, qui eſt, comme vous voyez, *A. E. M.* par laquelle la figure ſe trouve diviſée en deux quarts de nonante, l'un grand de neuf pouces, qui

eſt

cur coupe
60
30
45
55
40

eſt le *ſuperieur*, & l'autre petit, qui eſt appellé ici *quart inferieur*, & n'eſt que de trois pouces. Le *quart ſuperieur* eſt diviſé en *cent huitante parties égales* ou *degrez*, dont les *lignes*, tirées du *centre* à la *circonference*, ſe terminent aux extremitez de la *platine*, ne reſtant de place, que pour marquer les nombres par parties *dixainaires*, à commencer du *ſemi diametre* ſuſdit, marqué *A. E. M.* Le *quart inferieur* eſt auſſi diviſible en *cent huitante parties égales*, comme le *quart ſuperieur*, mais ils ne marquent les *lignes* ou *degrez* que de la moitié, comme l'on voit, & laiſſent la *partie* des autres *nonante degrez* vuide, & ſans y rien tirer, comme ne leur ſervant de rien.

Voilà la ſource où ils puiſent la juſteſſe & la brieveté, avec quoi ils compoſent leurs *Aſtrolabes*, & voici comme ils ſe prennent à les faire. L'*Aſtrologue* tourne premierement au tour le modelle de l'*Aſtrolabe* qu'il veut avoir, & puis il fait jetter ſon *Aſtrolabe* en moule : le Fondeur le lui rend brute, & l'*Aſtrologue* le travaille, & forme lui-même, tant à la lime, qu'au tour, tant la *mere* de l'*Aſtrolabe* que les *feuilles* ou *Tampans*, qui ſont d'ordinaire au nombre de cinq ou ſix pour les *élevations* des lieux, où la Cour a coûtume d'aller : après il polit ces *feuilles*, juſqu'à ce qu'elles ſoient liées & polies au poſſible, puis il les perce, ſe met à graver toutes les piéces de ſon *Inſtrument*, tant les *mobiles* que les *immobiles*, & puis il ſe met à tirer les lignes, ſe ſervant de l'étau à main ou à vis pour tenir les *feuilles* ferme. Les *Perſans* appellent les *Tampans d'Aſtrolabe Sapheh* c'eſt-à-dire *feuille d'écriture*, & la *Mere d'Aſtro-*

d'Aſtrolabe, *Am aſterleb* qui veut dire auſſi *Mere d'Aſtrolabe.*

L'*Aſtrologue* prend enſuite ſon *compas*, qu'il accommode ſelon la grandeur de ſon *Aſtrolabe*, c'eſt-à dire ſelon la grandeur de l'*Equateur* qu'il veut lui donner : il détermine par exemple *A. E.* pour être le *ſemi diametre*, puis il tire par *E. perpendiculaire* à *A* aux points marquez depuis *E* juſqu'à *H* pour prendre ſa diſtance, laquelle il prend comme il veut entre *A. E.* ou *E. B.* l'une & l'autre étant égale, & ayant pris cette diſtance pour *ſemi diametre*, il tire le *cercle* entier de l'*Equateur*; les *Perſans* appellent ce *perpendiculaire E. H. Kretel eſlac* c'eſt-à-dire la *ligne des Tangentes:* après il compte depuis *E.* juſqu'au haut *nonante degrez*, puis *vint trois degrez & demi* de *E* terminez en *C* il prend l'eſpace *E. C.* & avec cet eſpace pris du centre de l'*Aſtrolabe*, il décrit le *Cercle* ou *Tropique du Capricorne:* après continuant de même il compte *nonante dégrez*, tirant de *E* vers *D.* il prend cet eſpace *E. D.* avec le *compas* & décrit le *Cercle* qu'on appelle le *Tropique* du *Cancer*, avec quoi il ſe trouve avoir décrit les principaux *Cercles* entiers & paralleles de l'*Aſtrolabe* qui reglent tous les autres, de ſorte que pour tirer tous les *Cercles paralleles* à *l'Equateur*, il n'y a plus qu'à prendre les diſtances ſur l'échelle E. L. des *Tangentes.*

Cela fait l'*Aſtrologue* tire ſur ſon *Tampan* deux *lignes droites*, qui ſe coupant à *angles droits* dans le *Centre*, repréſentent, l'une, la *ligne de douze heures* ou de *Midi*, & l'autre la *ligne de ſix heures*, qu'on appelle autrement *l'horiſon droit.* Après il ſe met à tirer l'*horiſon*

ſon oblique avec tous ſes *Cercles paralleles*, leſquels les *Perſans* appellent *Moukan tareh*, c'eſt-à-dire *arche de pont*, terme que nos *Aſtronomes*, ont changé en celui d'*Almicantaras*, qu'ils donnent à ces *Cercles : l'Aſtrologue* compte ſur cette *ligne* des *Tangentes*, dans le *quart ſuperieur*, ou *inferieur*, la *latitude* du païs, pour lequel il fait le *Tampan* : ainſi par exemple pour *trente degrez de latitude*, il ſe met à compter cette *latitude* de *trente degrez*, tirant de *M.* vers *R.* ou de *K.* vers *L.* c'eſt-à-dire de *haut en bas*, ou *de bas en haut*, & obſervant où ces *deux lignes* vont couper la *ligne des Tangentes*, ce qui arrive dans les points marquez *F* & *H.* il prend avec ſon *compas* cette *diſtance*, qui eſt aſſurément le *diametre* de l'*horiſon oblique*.

Après il prend la moitié de l'*horiſon oblique* pour avoir *le ſemi diametre*, & mettant une des *pointes* du *compas* ſur l'une des *ſections* de l'*Equateur circulaire* ou *ligne* de *ſix heures :* il fait avec l'autre *pointe* la *ſection* de la *ligne Méridienne*, avec quoi il ſe trouve avoir le *centre* de l'*horiſon oblique* pour *trente degrez de latitude*, & puis reſſerrant ſon *compas* ſur les *deux degrez ſuivans*, il en prend la moitié qui eſt le *ſecond Almicantaras*. Les gens du Mêtier croiroient que l'*Aſtrologue* continueroit cette *mechanique*, juſqu'à *nonante degrez*, mais les *Aſtronomes Perſans*, voyant que de couper ainſi les *diſtances*, en *deux parties égales*, cela conſumeroit trop de tems, & donneroit auſſi trop de peine, ils ont trouvé par *démonſtration* de *Géometrie*, le moyen d'abreger ce long & ennuyeux calcul, en tirant la *ligne N. Z. parallele* à *E. H.* laquelle diviſe celle qui eſt mar-

quée *A. E.* en *deux parties égales*, de ſorte qu'il ſe trouve que les *diſtances* de *N. Z.* ne ſont que les moitiés de *E. H.* & ainſi de ſuite par *diſtances* & moitiés de *diſtances*, avec quoi ils abregent cette laborieuſe *mechanique*, & c'eſt comme ils tirent les *Almicantaras*, en *double proportion.*

L'Aſtrologue vient enſuite aux *Cercles verticaux* que nous appellons *Azymuths* du mot *Arabe Azimé*, c'eſt-à-dire grand, ou de celui d'*Elzemuth*, c'eſt-à-dire le *ſommet*, & pour les tirer, il compte ſur l'*échelle E. H.* le double de la *latitude* : ainſi par exemple pour celle de *trente degrez* il compte *ſoixante degrez*, puis marque par *T* la *ſecante*, ou *ligne traverſe* marquée *A. T.* miſe en *A. D.* & par *D.* il tire la *ligne* marquée *D. T.* avec quoi il a une *ligne* ou *Echelle*, dont les *diſtances*, ou *Tangentes*, lui donnent les *centres* des *Azymuths.*

Par même Calcul il fait les *cercles* des *douze maiſons*, les tirant avec le *ſemi diametre* de *l'horiſon oblique*, qui eſt le premier *cercle* des *douze maiſons* : enſuite il décrit les *Heures Babyloniques* & la *ligne Crepuſculine.* Pour ce qui eſt des *Heures Planetaires*, comme leurs *arcs* ſi on les examine à la rigueur de la *Perſpective*, ou de la *Géometrie*, ne ſont point des *arcs* ou *cercles* parfaits, mais bien des *lignes courbes irregulieres*, l'*Aſtrologue Perſan*, les tire comme nous, par *trois points donnez*, ce qu'il fait *mécaniquement*, ſa platine, ou régle, ni toute la *Science* n'arrivant pas à fournir d'autre *methode*, comme chacun le ſait.

Quant à la *Volvele*, ou *Rete* que les *Perſans* appellent *Enkebout*, c'eſt-à-dire *araignée*, qui eſt le nom que nous lui donnons auſſi, comme

ce

ce n'eſt qu'un *tampan* pour le complément de la grande déclinaiſon, elle eſt faite ſur un *Tampan* diviſé pour *ſoixante ſix & demi degrez de latitude : l'Aſtrologue* y poſe les *Etoiles*, ſuivant leurs *longitudes & latitudes* tirées de leurs livres, & entr'autres de celui qui eſt intitulé *Saver Abdul Rahmen*, dont j'ai parlé ci-deſſus.

Voila la *Theorie* de cette *platine Perſane*, pour la conſtruction des *Aſtrolabes*, avec laquelle les *Aſtrologues* du Païs font leurs *inſtrumens*, exacts & précis, ſans beaucoup calculer & ſupputer, comme on fait ailleurs. Le docte Capucin, dont j'ai parlé, qui en admiroit la *methode*, & qui me porta & m'aida à la mettre dans mes mémoires, me diſoit qu'il l'avoit long-tems comparée par les principes *Geometriques*, avec la *methode* laiſſée par *Steflerin*, & *Regiomontanus*, pour la fabrique des *Aſtrolabes*, & qu'ayant bien conſideré d'un côté les *Angles des ſouſtendantes & Tangentes* & les autres *Régles* de cette *Platine Perſane*, & de l'autre les *diviſions & partitions* actuelles de ces deux Auteurs, dont on ſe ſert en *Europe* pour la conſtruction ordinaire des *Aſtrolabes*; il trouvoit que les deux *methodes* ſe reſſembloient fort & même qu'on pouvoit dire que l'une étoit l'abregé de l'autre, mais que la *methode Perſane* étoit bien meilleure que l'autre, plus ſure & plus courte. Il faut juger de ces *methodes*, diſoit-il, ou *voyes d'operer* par comparaiſon à deux *Horlogers* qui feroient leurs *rouës*, l'un en ſe ſervant de ſa *platine* pour en diviſer & partager *les dents*, & l'autre en les diviſant actuellement au *compas* avant de les refendre : ſi celui-ci manque en ſes *diviſions* comme il eſt difficile qu'il ne le faſſe pas, il

manque de beaucoup, à cauſe de la petiteſſe de la *circonference de ſa roüe*, mais quand l'autre qui ſe ſert de la *platine*, viendroit à manquer en ſes *diviſions*, ce qu'il n'eſt pas ſi ſujet à faire, ſon manquement eſt comme inſenſible en ſon *operation* ou ſur ſa *roüe*; mais la grande raiſon de préference, eſt en ce que celui qui ſe ſert de la *platine Perſane*, fait en un moment de tems & ſans peine, ce que l'autre ne ſauroit faire qu'avec beaucoup de tems & de peine; ſans compter que ſon ouvrage eſt toûjours bien moins net, étant comme impoſſible qu'il ne marque bien des *rayes* & des *points* inutiles ſur ſa *roüe*. Il ajoutoit que ſi l'on prenoit garde aux *Tangentes*, & *Secantes*, qui ſe forment des *degrez* de *cette planche*, avec ces *lignes* des *Tangentes*, miſes pour *Sinus Total*: on concevroit aiſément combien l'uſage de cette platine abbregeoit & facilitoit la conſtruction de l'*Aſtrolabe* & la préciſion exacte dont il le rendoit.

Quant à la diviſion de *la Mere de l'Aſtrolabe*, les *Aſtronomes Perſans* la font avec un très-grand *Baſſin* de cuivre, ou de Laton, à fonds plat, & à bords larges bien unis & polis, diviſé du *centre* à la *circonference*, en *trois cens ſoixante degrez*, *chaque degré* marqué par *dixaines de minutes*: ils mettent au fonds du *Baſſin*, quatre petits morceaux de bois, poiſſez aux bouts de poix noire, de hauteur à élever leur *Mere d'Aſtrolabe*, juſqu'au plan ou niveau des bords du *Baſſin*, ce qu'ils nivellent avec le tranchant de leur *régle*, afin que la *Mere d'Aſtrolabe* & les bords du *Baſſin* ſoient en même *plan*. Cela fait ils prennent deux fils de ſoye la plus déliée, & ils les bandent en croix

ſur

ſur les *quatre diviſions* de leur *Baſſin*, afin de faire ainſi *angle* droit au centre du *Baſſin*, & puis ils le prennent doucement, & ſans que rien remüe, & le poſent ſur un rechaud de feu qui échauffe & fond cette poix, après quoi ils pouſſent & repouſſent peu à peu leur *Mere d'Aſtrolabe*, tant que la Section de cette ſoïe croiſée tombe ſur le *Centre* de la *Mere d'Aſtrolabe*, avec quoi ils ſont aſſurez que leur *diviſion* ſera juſte : alors ils ôtent la machine de deſſus le feu, & laiſſent refroidir ce maſtic; & leur *Mere d'Aſtrolabe* étant ferme & en duë poſition, ils prennent la *regle*, & en portent le bout ſur les bords du *Baſſin*, diviſez comme ils ſont, ils ſectionnent très-également le *limbe* de leur *Mere d'Aſtrolabe*. J'oubliois de dire qu'afin de tourner aiſement leur piéce, ils attachent ſur le bord un *Centre fixe*, avec un clou rond & rivé au *centre de la Mere d'Aſtrolabe*. Ils font de même leurs *Echelles altymetres*, qu'ils appellent *échelle de douze pouces*, avec quantité d'autres *lignes traverſales*, leſquelles ils adaptent à leurs *jours & heures planetaires*, & leurs *dominations* ou *arbitres*, pour tout ce qui doit arriver ſuivant la *Theorie* de leur *Negromance*; car il faut ainſi appeller leurs prognoſtics. J'ajoûterai que la *Mecanique* de ces *inſtrumens* eſt admirable en ſon genre, autant que la *methode*; car les *cercles* ſont tirez d'un *trait* égal, net, délié & profond comme il faut, ſi hardiment, & ſi uniformement, que la meilleure vûe n'y ſauroit remarquer d'*entrecoupure*, ni *dentelure* & *raye* aucune, en un mot aucun chanellement de *compas*, mais la *gravure* des *nombres* n'eſt pas ſi fine & ſi belle, à cauſe qu'ils ne ſavent pas cet *art*

de *graver*, auſſi bien que les *Europeans* à beaucoup près.

Je paſſe à leurs *Ephemerides* qu'ils appellent *Eſtekrage takuimi*, c'eſt-à-dire, la *révelation*, ou *l'extraction au dehors des Ephemerides de l'année courante*. Ils les tirent comme nous faiſons, par *les Tables des moyens mouvemens*, & par *les Tables d'Equations* ou *proſtapherezes:* ils calculent comme nous auſſi les *Eclipſes*, les *Oppoſitions*, les *Conjonctions*, & les *Regards*, ou *Aſpects* des *Etoiles*, ainſi qu'ils les appellent; mais comme ils n'ont pour ce calcul que les *Tables* Anciennes des *Sinus*, ne connoiſſant pas les *Tables* des *Sinus* naturels, ou artificiels de *Géometrie* ou d'*Algebre*, lors qu'il leur faut reſoudre quelque *Triangle Spherique* par Régle de trois: on les voit embarraſſez à faire leur *calcul* autant que s'ils étoient engagez dans quelque bourbier. Leur unique ſecours eſt le *Canon Sexagenaire*, mais comme ils ne l'ont qu'en de longues *Tables*, & non pas abrégé dans un *Triangle* & trapeze, ſur une feuille de papier comme nous l'avons, ils ne ſauroient ni multiplier ni diviſer bien vîte; mais au contraire ils ſe perdent dans leurs *reductions* & *évaluations* ennuyeuſes, où le moindre manquement, ſoit qu'il provienne de leur *Table*, ou de leur *operation*, rend leur *calcul* faux, comme je l'ai diverſes fois remarqué.

Ce *Takuim* ou ces *Ephemerides*, eſt l'*Almanach Perſan*, & ils n'en ont point d'autre: il contient les *Ephemerides* de l'année courante à compter du premier au dernier jour. C'eſt proprement un compoſé d'*Aſtronomie* & d'*Aſtrologie Judiciaire*; car cette piéce renferme, avec les

les *Thémes Celeſtes* de toute l'année, où ils peuvent voir chaque jour les *Conjonctions* & *Oppoſitions*, les *Aſpects*, les *longitudes* & *latitudes*, bref toute la *diſpoſition* du *Ciel*; elle renferme, dis-je, les *Prognoſtics* ſur les plus notables *Evenemens*, comme la *guerre*, la *diſette*, ou l'*abondance*, les *maladies*, les *voyages*, & les autres *accidens de la vie humaine*, & la *manifeſtation des momens bons ou mauvais*, pour les actions de la vie, tant les plus communes que les plus importantes, afin de régler là-deſſus la conduite des hommes: les *Fêtes* y ſont auſſi marquées comme dans nos *Almanachs*, tant celles de Réligion que celles qui ſont inſtituées pour des *évenemens ſinguliers*; car ils en ont de deux ſortes, comme je le dirai. Ces *Ephemerides* reſſemblent preſqu'en tout aux *nôtres*: la plus notable difference, c'eſt que nous mettons dans les *nôtres*, *quatre Thémes Celeſtes* pour les *quatre ſaiſons*, au lieu que les *Perſans* n'y mettent que ceux des *deux grandes ſaiſons*, l'*Eté* & l'*Hiver*, lors que le *Soleil* entre dans les *Solſtices*. Ils ont divers *Aſtrologues*, qui font annuellement des *Almanachs*, ou *Ephemerides*, tant dans la ville capitale de *Perſe*, qu'aux autres grandes villes du Royaume; mais bien loin de ſe rencontrer dans les *Prognoſtics*, ils ne ſe rencontrent pas même dans les *Calculs Aſtronomiques*; ce qui vient de ce qu'ils ne ſe ſervent pas des mêmes *Tables* de moyens mouvemens, ni des mêmes Auteurs pour la *Régle* de la *Judiciaire*. Ils font leurs Prognoſtics preſque tous par la *Lune*, croyant comme font les autres peuples infatuez de la *Judiciaire*, qu'elle influë beaucoup plus ſur ce *Monde* appellé *ſublunaire*, que ne

fait le *Soleil*, qu'ils disent en être trop loin. Ces *Astrologues Persans* suivent le même *Art* des autres *Astrologues* dans leurs *prédictions*: ils les font en paroles d'*Oracles*, comme on parle, c'est-à-dire en *expressions louches*, & à *diverses ententes*, afin de pouvoir sauver leurs *Prognostics* quoi qu'il arrive. Comme ils regardent toûjours quand ils les font, plus à la *Terre* qu'au *Ciel*: je veux dire, plus aux *circonstances* des choses, comme pouvant en tirer plus de *lumieres* pour l'*avenir*, que de ces muetes & insensibles *Constellations* du *Ciel*: leurs prédictions se trouvent souvent justes, ce qui vient particuliérement de ce qu'ils les publient à l'*Equinoxe* du *Printems*, où l'*Hiver* est passé & l'année avancée pour les moissons & les recoltes, & comme leur climat n'est pas si variable que ceux de l'*Europe*; on prévoit dès lors sans peine & assez sûrement si l'année sera *abondante* ou *sterile*; & sur cela ils préjugent ensuite la *nature des maladies*, les *humeurs des Peuples*, leurs *succès* dans les *Arts*, le *Négoce*, les *Voyages*, & dans tous les autres *évenemens*. De plus comme les *Astrologues* de *Perse* sont toûjours à la Cour, comme je l'ai dit, & qu'ils ont grande part dans les affaires, & grand crédit dans le monde, il ne leur est pas si mal aisé de faire des *prédictions* sur les *matieres Politiques*: ils voyent l'*humeur* & la *pente* du Maître & des Favoris, l'*établissement* & le *chancellement* des Ministres & des Courtisans, & comme d'ailleurs il n'y a gueres d'années que le Roi ne fasse subitement des executions d'éclat sur quelques Grands du Royaume, il est presque toûjours sûr de faire des *Prognostics* de semblables révo-

lu-

lutions ; de maniére qu'en *Perſe*, comme ailleurs, c'eſt une pure charlatanerie que cette *Negromance*, toute reverée & ſuivie qu'elle eſt. Les premiers *Aſtrologues* du Roi ſont fort reſervez, & fort politiques dans l'expoſition de leur *Judiciaire*, mais il s'en trouve toûjours quelqu'un, qui comme un enfant perdu remplit ſon *Almanach* de Jugemens hardis & remarquables, ſans crainte que l'avenir les démente, & ſans être retenus auſſi par quelque conſideration que ce puiſſe être : à la vérité les *Aſtrologues* ont toute liberté là-deſſus, & ſe peuvent donner carriere : on n'empêche point la publication de leurs *Prognoſtics*, comme on fait ailleurs, on leur laiſſe tout dire, il n'y a pas d'exemple qu'aucun en ſoit inquieté, ni même qu'on lui faſſe honte de ſes *fauſſes prédictions*. Je me ſouviens là-deſſus qu'au commencement du régne du Roi de *Perſe Soliman III.* pluſieurs *Aſtrologues* tirerent ſon *Horoſcope* d'une maniére qu'ils crûrent qu'il ne vivroit que ſix ans, & ils le diſoient aſſez haut : je l'entendis dire à l'un d'eux qui apparemment n'en faiſoit pas un grand ſecret, puiſqu'il vouloit bien qu'un Etranger l'entendît : la ſeconde année de ſon régne qui étoit l'an 1668. de nôtre compte, il prit un nouveau *Grand Vizir* nommé *Cheic Alican*, homme d'un grand ſens & fort renommé pour ſa Juſtice & pour ſa Vertu : les *Aſtrologues* unanimement ne lui donnerent pas une année de Miniſtere ; cependant l'an 1680. que je revins en Europe le *même Roi* étoit ſur le Trône, le *méme Vizir* dans le Miniſtere, ſans que perſonne eût pris ſa place. Il eſt vrai que les *Aſtrologues* ſe tiroient d'affaire au ſujet du pre-

mier Miniſtre; en citant ſes diſgraces dont quelques unes furent aſſurément rudes & longues ; mais outre qu'elles n'arriverent qu'après deux ans de Miniſtere, on ne créa point d'autre Grand Vizir à ſa place.

Les *Aſtrologues* ſont toûjours pleins de jalouſie contre les Médecins, comme également puiſſans, riches & recherchez : c'eſt à qui aura la faveur ; les Médecins veulent agir ſelon les *Phénomenes* des maladies & donner là-deſſus les remedes de l'*Art* : les Aſtrologues s'y oppoſent & diſent qu'il faut conſulter les *Phénomenes Celeſtes*, pour ſavoir s'il eſt bon de prendre Médecine, lors qu'on en veut donner, & ſi l'opération en ſera heureuſe.

Les *Almanachs* ou *Ephemerides* ſe publient au commencement de Mars & durant la fête du nouvel an : les *Aſtrologues* de la Cour en portent aux Miniſtres, ce ſont de petits *in folio*, écrits avec la plus grande netteté & enrichis de beaucoup d'ornemens. J'ai aporté avec moi celui qui fut donné au Roi l'an 1668. & c'eſt le premier qui lui eût été préſenté, toutes les pages ſont rayées d'or, d'azur & de couleurs, & celles des *Thémes Celeſtes* ſont toutes couvertes d'or avec des marges de miniature larges & fort curieuſes, & l'écriture en eſt de toutes couleurs, faite la plupart au pinceau. J'en ai obſervé la forme en la figure que je vais en donner ici. Chaque Aſtrologue en préſente une douzaine : on appelle ces préſens *Almenagé*, comme qui diroit la piéce *Aſtrologique*, mot d'où vrai-ſemblablement eſt venu celui d'*Almanach* : & les mêmes Scribes dont les *Aſtrologues* ſe ſervent pour faire écrire les *Almanachs* qu'ils donnent, les débitent

&

Digitized by Google

Pour

T A

Pour connoître les Electio des S

Elections.	*Aries.*	*Taurus.*
Se presenter devant les Rois & les Grands.	B	I
Se faire saigner.	M	M
Faire la guerre.	B	I
Se faire habiller & se vêtir de neuf.	B	I
Entrer en une nouvelle maison.	M	B
Labourer & jardiner.	M	B
Voir les femmes en particulier.	M	B
Entreprendre des voyages & se mettre en chemin.	B	I
Faire des societez pour le négoce & la Marchandise.	M	B
Planter des arbres.	M	

T A

B	M
M	B
I	B
I	B
B	I
B	I
I	I
B	I
B	I

B L E

ns de l'exiſtence de la Lune en chacun
ignes du Zodiaque.

Gemini.	*Cancer.*	*Leo.*	*Virgo.*	*Libra.*	*Scorpio.*	*Sagittarius.*	*Capricornus.*	*Aquarius.*	*Piſces.*
B	B	I	I	I	M	B	M	I	B
I	M	B	M	I	M	B	M	I	M
M	B	B	M	I	B	B	M	M	I
I	B	M	I	B	M	I	I	M	B
I	M	B	B	M	M	B	M	B	B
M	I	B	I	M	I	M	I	B	B
I	I	B	I	I	M	B	M	B	B
B	B	M	I	B	M	B	B	M	B
B	I	B	I	M	M	B	M	B	I
	I	M	B	I	I	M	B	B	I

Pour

T

De la connoiſſance du T
avec celle de

Puiſſiez
jou

Le ben
cet an, a
arrivera l
13. minut
vient ave
la ſupput
Chahrive
jour du n
Celeſte e

Que ch
8

Gumuady le ſecon 6.	*Rajeb*, le Venerable. 7.	*Chaaban*, le glorieux. 8.	*Ramazan*, le benit. 9.		
Apparoîtra la nuit de la 1. Fe	Apparoîtra la nuit de la 3. Ferie.	Apparoîtra la nuit de la 4. Ferie.	Apparoîtra la nuit de la 6. Ferie.		
Septentrior delicé.	Septentrionale haute.	Septentrionale moyenne.	Septentrionale haute.		

Digitized by Google

A B L E

Thême Celeſte au commencement de l'an
l'apparition des nouvelles Lunes.

vous trouver chaque : avec allegreſſe	Un heureux ſort dans cet Alma- nach juſqu'à ſon dernier jour.

, le doux, le proſpere, & le bienheureux commencement de
ı tems que le Soleil parviendra en l'Equinoxe du Printems,
: Samedi 13. du mois de Ramaſan le beni à 7. heures
:s accomplies, en l'an de l'Hegire benite 1076. qui con-
: le 11. jour du mois d'Adar des Grecs (*Alexandrins*) de
ıtion Grecque 1977. & avec le 11. jour du mois dit
de l'an 1037. de la ſupputation ancienne, & au premier
ıois de Ferverdin Gellaléen de l'an 588. duquel le Thême
: tel ſur le Meridien de la Royale ville d'Iſpahan.

DIEU LE SAIT.

que an chaque mois chaque jour	Vous ſoit beni, abondant & heureux.

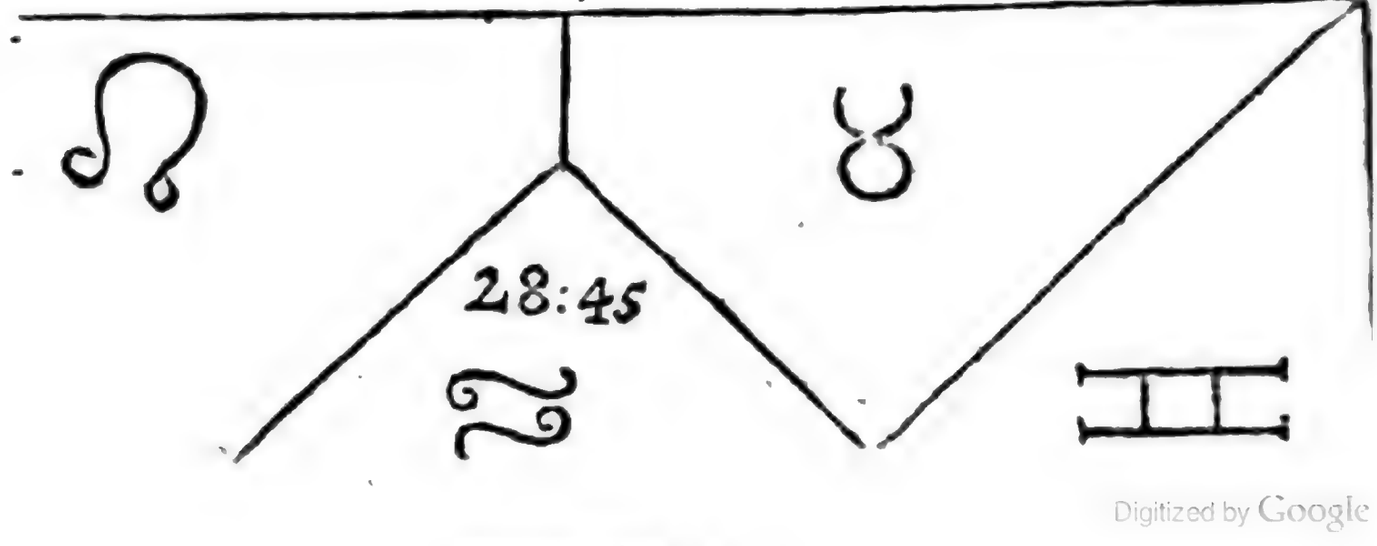

Digitized by Google

		27				
			♑	3. 4.	24	4
			♑	n.	25	5
La nuit de la puiſſance ſelon les Sunnis la nuit de la 7. Ferie.	5. 23.	28	♑		26	6
	n.	29	♑	j.	27	7
			♒	4. 35.		
Premier jour du 6. mois des Turcs le jour de la 2. Ferie.	10.19.	30	♒		28	1
	j.	1	♒		29	2
			♒	n.		
		1.	♓	3. 43		
Nouvel an Coſranique le jour de la 5. Ferie. Le mois de Mehr yez-degirdique le jour de la 6. Ferie.	n.	2	♓		1	3
	10.19.	3	♓		2	4
		4	♓		3	5
		5	♈	5. 47.	4	6
		6.	♈	j.		
	j.	6				
	10.19.	7	♈		5	7
		8	♈	3. 2.	6	1
		9	♉	n.	7	2
La ſeparation de la Lune en deux parties la nuit de la 6. Ferie.			♉	6. 19.	8	3
	10.19.	10	♉	n.	9	4
	n.	11	♊		10	5
		12	♊	j.	11	6
		13	♊		12	7
	10.19.	14	♋	0. 46.		
	n.	15	♋	j.	13	1
			♌	1. 24.	14	2

En

De la [illegible] avec les pré-
cedens.

Tom

:s, troubles & diſſenſions parmi les gens de Loi,
vraye Religion: les Négocians feront de groſſes
eur trafic: on entendra de fâcheuſes nouvelles au
ptables. Il ſe répandra auſſi de longues maladies
ité tombera ſur le ſexe Feminin: on entendra par-
on manquera de nouvelles des Caravanes & des
rs gens, & les Trompeurs cachez: mais par la con-
ux accidens ſe changeront en mieux, non pas tous,
itable, les Caravanes qui aporteront l'abondance,
eront bonnes & agréables.

AIT.

Mars.	*Jupiter.*	*Saturne.*	*Soleil.*	Signes du Zodiaque.	Paſſage de la Lune aux Signes du Zodiaque.	Jours des mois Arabes.	Feries.
H. M.	H. M.	H. M.	H. M.		H. M.		
V. C. 6. 19. n.		□ 11. 34. n.		♑	j. 3. 10.	14 15	1 2
j. ☾ 11. 56.	△ 10. 16. j.	j. ✶ 5. 24.	n. △ 11. 53.	♑ ♒	n. 4. 10.	16 17	3 4
n. ☽ 2. 43.	□ 1. 56. n.			♒ ♓	n. 8. 22.	18 19	5 6
n. ☌ 7. 14.	✶ 7. 26. n.	j. ☍ 10. 18.	□ 8. 57. j.	♓ ♈		20 21	7 1
			✶ 12. 0. n.	♈ ♉	j. 3. 58.	22 23	2 3

En ces jours il a& Princes; beaucoup de
desordres par le cores inteſtines: fureurs ca-
chées entre les gens mes. Il arrive auſſi beau-
coup d'alteration a tres biens de la terre: du
froid en l'air: comi tranges coups de Fortu-
ne parmi les Courtioient en état joyeux, af-
flictions çà & là, rs ſurvenantes à cette Na-

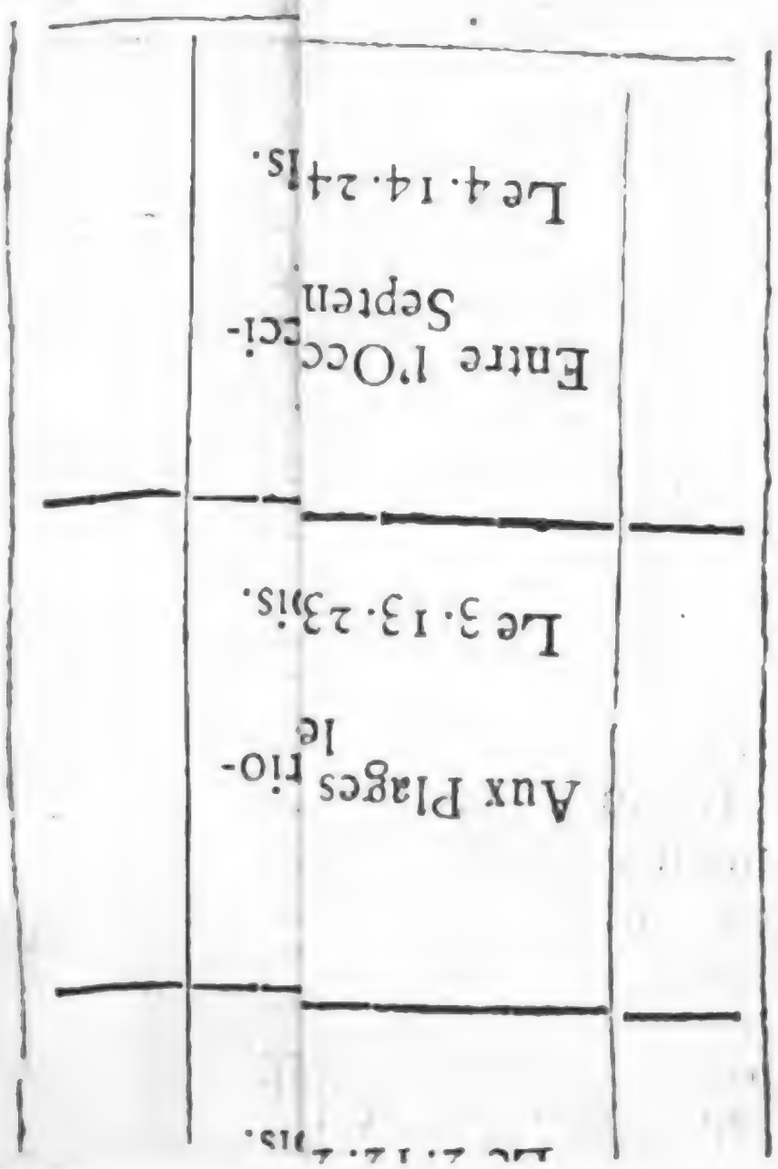

Digitized by Google

L E

nt des Etoiles dites SEKIS eurs influences.

u'ils nomment *Sekis Yeldous*, qui ſont invi-
gle. Ils diſent que ce ſont des Etoiles mal-
ſur ceux qui tournent la face aux parties
r rencontre. Sur quoi leurs Aſtrologues
yage, qu'on ſe met en chemin, qu'on va à
ord, & au moment du départ ces Etoiles
e dos: comme auſſi de prendre garde lors
e hautes montagnes, ni de ne monter pas
mauvaiſe influence deſſus. Il faut pareil-
rre de ne pas ſemer, planter & cultiver la
n édifice. Or pour connoître où ces E-
ſulter cette Table; choſe qu'il eſt bon de
ntrepriſe.

SAIT.

nta-	Entre le Midi & l'Orient.	

Digitized by Google

T

De la connoissance à

Par l
contrai
mouve
l'an 1C
on se t

T A-

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9

♈

Jours	Heu.	Min.	Sec.
0	12	0	0
1		2	8
2		4	
3		6	
4		8	
5		10	
6		12	16
7		14	
8		16	24
9		18	
10		20	
11		22	
12		24	
13		26	32
14		28	
15		30	
16		32	
17		34	
18		36	48
19		38	32
20		40	..

Digitized by Google

A B L E

Arcs diurnes pour l'Horiſon d'Iſpahan
:. de 32. deg. 40. min.

♉			♊			
Heu.	Min.	Sec.	Heu.	Min.	Sec.	Jour
13	0	8	13	49	26	3
	2	0		50	16	2
	3	44		51	45	2
	6	8		52	56	27
	7	28		54	0	26
	9	25		55	12	25
	11	12		56	16	24
	13	20		57	20	23
	14	28		58	24	22
	16	40		59	20	21
	18	24	14	0	24	20
	20	8		1	12	19
	21	52		2	8	18
	23	36		2	48	17
	25	12		3	36	16
	26	58		4	24	15
	28	40		5	40	14
	30	16		5	52	13
	31	52		6	16	12
	33	28		6	48	11
	35	45		7	20	10

Digitized by Google

T

des Elevations du Soleil sur l'Hor

		12			11	
		D	M	S	D	M
30	69	80	51	30	73	5
25	5	80	45	48	73	5
20	10	80	28	47	73	4
15	15	80	0	39	73	2
10	20	79	21	45	72	5
5	25	78	32	29	72	2
II	☊ 8	77	33	22	71	4
25	5	76	25	4	70	5
20	10	75	8	14	69	5
15	15	73	43	29	68	4
10	20	72	12	0	67	3
5	25	70	34	5	66	2
☌	♍	68	50	42	64	4
25	5	67	2	41	63	1
20	10	65	10	46	61	3
15	15	63	15	47	59	5
10	20	61	18	28	58	
5	25	59	19	37	56	1
♈	♎	57	20	0	54	2
25	5	55	20	23		
20	10	53	21	32		
15	15					

Digitized by Google

ABLE

ison d'Ispahan à la Latitude de 32. deg. 40. min.

	10		9		8		7			5	
F											
	2		3		4		5		6	7	
M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D M
7	62	7	49	34	36	58	24	32	12	26	0 54
13	62	4	49	32	36	56	24	29	12	23	51
43	61	57	49	25	36	49	24	22	12	15	41
3	61	43	49	13	36	36	24	8	12	0	24
9	61	26	48	57	36	21	23	51	11	41	1 30
6	61	2	48	37	36	0	23	29	11	16	
3	60	32	48	10	35	33	23	1	10	45	
4	59	56	47	39	35	3	22	29	10	16	
6	59	13	47	2	34	27	21	52	9	30	
8	58	24	46	20	34	47	21	11	8	46	
4	57	28	45	33	33	3	20	26	7	58	
4	56	26	44	40	32	14	19	37	7	6	
2	55	15	43	41	31	19	18	43	6	10	
2	54	3	42	40	30	23	17	48	5	14	
3	52	43	41	33	29	23	16	50	4	13	
0	51	21	40	23	28	19	15	49	3	12	
3	49	53	39	9	27	13	14	45	2	8	
5	48	22	37	51	26	4	13	41	1	5	
4	46	48	36	31	24	53	12	35	0	0	
			35	11	24	19	11	28			
			33	47	22	29	10	57			

& vendent enſuite, payant la copie aux *Aſtrologues*, en exemplaires qu'ils leur fourniſſent. Les beaux *Almanachs* coutent trois ou quatre écus, les plus communs un écu, & en ceux-ci le prologue y eſt omis, parce qu'il faut plus d'un jour pour l'écrire: quiconque a le moyen d'avoir un *Almanach* l'achete, & la plûpart du monde ſe gouverne par l'Almanach, comme par l'Ecriture Sainte, ne faiſant rien, qu'ils n'ayent auparavant regardé dans ce livre, quel ſuccès ils en doivent attendre: cette grande veneration des *Perſans* pour l'*Aſtrologie Judiciaire*, auroit aſſurément fait découvrir à leurs Profeſſeurs dans cette vaine Science, beaucoup plus de choſes qu'on ne connoît aux païs d'où elle eſt bannie, par Religion & Politique, s'il y avoit quelque choſe de ſolide à y découvrir; mais il eſt fort certain que les *Perſans* n'en ſavent pas plus que les *Aſtrologues* des autres païs.

J'ai crû que l'on ſeroit bien aiſe de voir en nôtre langue l'ordre & la forme de ces *Almanachs*, & c'eſt ce qui m'a porté à la donner fort exactement dans les douze feuilles ſuivantes.

L'*Original* que j'ai par devers moi eſt l'*Almanach* de l'an 1077. de l'*Epoche Mahometane*, qui commençoit le 21. Mars 1666. de nôtre compte: il eſt diviſé, comme j'ai dit qu'ils le ſont tous, en deux parties, le *Pronoſtic* & le *mouvement Planetaire*. Le *Pronoſtic* eſt la plus conſidérable partie, car il eſt répandu dans toutes les pages de l'*Almanach*, de maniére qu'il paroît bien que la partie *Aſtronomique* n'eſt faite que pour la *Judiciaire*, comme je l'ai déja obſervé. On trouve d'abord un

long *Prologue*, écrit en ſtile fleuri & pompeux, tant en proſe, qu'en vers, qui eſt un *Pronoſtic général* pour toute la terre, durant le cours de l'année. Il commence par ces mots uſitez, *Au nom de Dieu miſéricordieux aux miſéricordieux*, & au deſſous eſt en groſſes lettres, *Table de Pronoſtic de ce qui doit arriver dans tout le monde*; & ce *Pronoſtic* contient quatre points. Le premier, les loüanges de la Majeſté Divine, par raport à la création des *Cieux*, & des *Globes* merveilleux en grandeur & en mouvement qui y roulent, par raport à ſa Providence, & par raport auſſi à la capacité qu'il donne aux hommes de pouvoir voir journellement dans ces *mouvemens* ce qui leur doit faire *du bien* ou *du mal*. Le ſtile en eſt fleuri & pompeux, comme vous le pouvez voir par ces lignes ſuivantes, qui ſont la traduction litterale du commencement: *Loüanges infinies & gloire immortelle ſoient rendues au Createur & Pere nourricier de toutes choſes grand & reſplendiſſant, qui ſur l'Ocean de ſes très-parfaits ouvrages a lancé le Navire de l'individu humain, rempli de toutes richeſſes, muni des inſtrumens de tous les Arts, des figures de toutes les Sciences, où l'on trouve chargé le mérite de tous les Eloges, les origines de tout ce qu'il y a de divers en ce monde & de glorieux en l'autre: dans ce Navire merveilleux eſt embarqué le tréſor de Dieu* [le cœur de l'homme] *&c.* Le ſecond point contient des bénedictions ſur les Apôtres de la *Religion Mahometane*. Le troiſiéme renferme des vœux pour une bonne Année à chaque condition de peuple, dans l'Empire de *Perſe*, & particulierement au Roi, dans une abondance d'Eloges, & de Termes les plus

plus flatteurs & les plus relevez, comme j'en donnerai des exemples au traité du Gouvernement. Le quatriéme point contient l'*Horoſcope* ou l'avanture de tout le monde durant la nouvelle année, & contient treize autres points ou articles; le premier eſt le *Pronoſtic* de ce qui arrivera dans les divers Etats en général, & premierement en *Perſe*, & à cet Etat ici les *Aſtres* promettent toûjours plus *de bien* que *de mal*, au lieu qu'aux autres Etats ils préſagent plus *de mal* que *de bien*. Ces Etats ſont la *Turquie*, où en paſſant l'on touche la *Chrétienté*: les *Indes*, où en paſſant on prononce *le ſort* des Païs qui ſont par delà juſqu'à la *Chine* incluſivement, la Principauté de *Balc*, les Etats de *Mavaranahr*, ceux de *Turqueſtan*, qui eſt la grande Tartarie.

Le ſecond article eſt touchant les gens de Lettres; l'*Almanach* préſage aux Eccleſiaſtiques une année pleine de *ſoucis* & de *tentations au mal*: aux Juriſconſultes *grande pénetration dans les affaires de chicane & épineuſes*, *beaucoup de facilité à vuider les procès*: & aux Etudians des *lumieres vaſtes & étenduës*, & *un grand avancement dans les Sciences*.

Le troiſiéme eſt ſur les Miniſtres d'Etat, Gouverneurs de Provinces, Viſirs, Généraux d'armée, Magiſtrats des villes & de la campagne: l'*Almanach* prédit *merveilles* de leur *bonne* & *prompte juſtice*, de leur *grande vigilance*, des *heureux ſuccès* de leurs *entrepriſes*; mais qu'entr'eux il s'en découvrira de *perfides leſquels ſeront mis à mort*.

Le quatriéme *Pronoſtic* eſt touchant les gens d'affaires, Intendans, Secretaires, Receveurs, Commis, Fermiers, & autres, que l'*Alma-*

nach menace de *traverſes*, de beaucoup de *mauvaiſes affaires*, & *de perte de charges & de biens.*

Le cinquiéme regarde les Païſans, & les Hermites & Moines, qu'on appelle *Dervich*, & il promet aux Païſans *grande fertilité* & *grand repos durant le premier ſemeſtre*, mais qu'au ſecond ils ſeront *rudement traitez*, faute de payer en leur tems les fruits à leurs Seigneurs: & pour les Moines & les Hermites, le préſage porte qu'ils ſeront *tentez de quitter la vie ſolitaire*, & *rentrer dans le monde*, & *que pluſieurs y ſuccomberont.*

Le ſixiéme eſt touchant le ſexe feminin, & ce qui regarde la géneration: le *Pronoſtic* porte, *que toute l'année les femmes ſeront peu complaiſantes, que leur compagnie donnera moins de plaiſir qu'à l'ordinaire, qu'elles ſeront ſteriles, que leurs accouchemens ſeront douloureux plus qu'ils n'ont coûtume de l'être.*

Le ſeptiéme s'applique au commun peuple, à qui on promet *de l'aiſe* & *des biens en abondance:* aux Artiſans, à qui l'on promet auſſi *grand fruit de leur travail:* aux Ambaſſadeurs & Envoyez qui ſont menacez au contraire *de grandes difficultez dans leurs Négociations:* & aux traîtres, dont l'article porte qu'il s'en découvrira beaucoup, *que nul ne réüſſira*, & *qu'ils ſeront tous découverts & preſque tous punis.*

Le huitiéme *Pronoſtic* eſt pour les haras & pour les troupeaux, & il eſt tel qu'on le peut deſirer: *les portées des troupeaux ſeront abondantes, les poulains ſeront beaux & vigoureux.*

Le neuviéme eſt ſur les maladies, qu'on prédit qui ſeront *nombreuſes, malignes*, & *obſtinées*, par la raiſon d'un venin ſecret qui ſe répan-

Digitized by Google

pandra dans la plûpart de celles qui régneront.

Le dixiéme regarde la temperature de l'air & tous ſes divers accidens & *phénomenes*: l'Aſtrologue avertit *de ſe bien vêtir en Automne, de peur du froid qui ſera hâtif de quinze jours plus qu'à l'ordinaire.*

Le onziéme s'étend ſur les biens de la terre, la moiſſon, la recolte, le prix des denrées principales, & entr'autres du Coton, des Melons, des fruits à noyau, des feves & des concombres, du raiſin, de l'huile & du beurre, des dattes, du ſucre, deſquelles denrées l'*Almanach* fait le préſage en détail, annonçant *la bonne* ou *la méchante qualité de chacune*; par exemple, il dit du Coton *qu'il ſera blanc & fin*, que les Melons ſeront *délicieux & ſains*, il dit des concombres *qu'il faut prendre garde d'en manger avant la ſaiſon, parce qu'ils meuriront plus tard cette année que les autres.*

Le douziéme *Pronoſtic* parle des hardes, & des meubles, des livres, des papiers, qu'il aſſure *n'être menacez d'aucune mauvaiſe influence.*

Le treiziéme & dernier *Pronoſtic* traite des guerres & des ſéditions, dont l'*Horoſcope* eſt fort mauvaiſe; car elle menace *que les guerres ſeront longues & ſanglantes*, & *que les ſéditions ſeront furieuſes & difficiles à appaiſer, mais qu'en ayant confiance en Dieu, & étant révêtus de patience & de force, on en viendra à bout.* Le *Prologue* eſt parſemé çà & là de belles Sentences, comme celles-ci, *La Science vient de Dieu. O Dieu! nous n'avons point de Science que la Science que tu enſeignes. Le monde eſt à Dieu.*

Digitized by Google

Dieu. Dieu le ſait. Ce qui ſe rapporte aux *Pronoſtics*, & eſt comme *le Dieu ſur tout* de nos *Almanachs.*

Après le *Prologue* viennent les *Tables* au nombre de trente-quatre : dont vingt-ſix ſont les *Ephemerides* des douze mois, & des jours intercalaires, deſquelles je ne donne ici que les *Tables* d'un mois, parce que les autres ſont toutes de même méthode. J'ai joint à ces neuf *Tables* trois *Tables* des *Arcs diurnes*, & des *élevations du Soleil pour l'horiſon d'Iſpahan.* Je vai ajoûter à cela ce que je croi néceſſaire pour l'intelligence des *Tables*, & ce que j'ai recueuilli de plus curieux ſur le ſujet.

Les *Figures* un, deux, trois, ſont faites pour marquer les jours ſelon le cours de la *Lune* dans les *Signes du Zodiaque*, & ſelon ſes *Aſpects*, ſes *Conjonctions*, & ſes *Oppoſitions* avec les autres ſix *Planetes*, & pour marquer auſſi les choſes qui ſont bonnes, mauvaiſes, ou indifferentes, chaque jour. Le *B* ſignifie *bon*, l'*M mauvais*, l'*I indifferent.* Je ne rapporterai point ici ce que j'ai obſervé ci-devant, que les *Perſans* tirent leurs *Horoſcopes* non par l'exiſtence du *Soleil*, mais par l'exiſtence de la *Lune*, & que la plûpart ſe gouvernent ſuperſtitieuſement par leur *Almanach*, regardant chaque jour ce qui y eſt marqué avant que de rien entreprendre. C'eſt une ſuperſtition des *Perſans* de compter ſur les *Aſpects* de la *Lune*, qu'on dit être auſſi ancienne que leur Païs. Les *Perſes* croyoient de toute antiquité, que les choſes du monde étoient adminiſtrées par les *Anges*, & que chaque jour avoit ſes fatalitez : les *Mages*, qui étoient

étoient les *Aſtrologues* d'alors, dreſſoient là-deſſus des *Pronoſtics annuels*, qu'on conſultoit chaque jour, comme on fait aujourdhui les *Ephemerides*.

La quatriéme *Figure* contient deux parties: la premiere une *Epoque* des *Tartares* qui ſont à l'Orient de la *Perſe*, avec les *prédictions* pour l'année preſente ſelon cette *Epoque*, & l'autre partie les ſix premiéres *Neomenies* de l'année ſelon l'*horiſon* du lieu. Pour ce qui eſt de l'*Epoque* ou *Supputation*, elle eſt, comme l'on voit, de douze années, dont les noms, qui ſont *Turqueſques*, & le rang ſont marquez dans la *Table*. Les Peuples qui ſont nommez *Catay* & *Yegouri* dans le *Pronoſtic*, ſont nommez *Turcan* en d'autres *Ephemerides*, & même plus communément. *Turcan* eſt le pluriel de *Turc*, & ce terme eſt dans l'*Orient* le nom appellatif des Peuples qui habitent les parties Septentrionales entre la *Mer Caſpienne*, la *Perſe*, les *Indes* & la *Chine*, & non pas le nom des Peuples de l'Empire *Ottoman*. Nous appellons ces Peuples *Turcs* de leur nom originaire, parce qu'ils ſont venus de ces parties Septentrionales-là, dont le vrai nom eſt *Turqueſtan*, mais les *Orientaux* les appellent *Roumi*, parce qu'ils poſſedent le ſiége de l'Empire Romain. Les *Catay* ſont les *Tartares* les plus voiſins de la *Chine*, & *Yegoury* ſont les *Tartares de Turqueſtan*, qu'on appelle autrement *Turcomans*. La maniere de ces Peuples à compter les années par une révolution *duodenaire*, laquelle on peut comparer aux *Olympiades des Grecs*, eſt apparemment la plus ancienne maniere de compter le tems entre ces Peuples *Tartares*: c'eſt une ſupputation Lunaire,

naire, dont je ne ſai pas bien l'origine, mais qui paroît inſtituée avant le *Mahometiſme*, à cauſe qu'il s'y trouve des noms de bêtes que les *Mahometans* abhorrent, comme le nom du pourceau : mais il y a bien de l'apparence qu'elle eſt de beaucoup plus ancienne, & qu'elle eſt née dans la premiere rudeſſe de ces Peuples, confinés au bout du monde. Ce que je tire de ce que pluſieurs Peuples des *Indes* ſe ſervent auſſi de ce même *Cycle duodenaire*, comme les *Malayes*, qui ſont les habitans des parties Meridionales des *Indes*, les Peuples de *Siam*, de *Turquin*, & d'autres, à ce qu'on m'a aſſuré. Les *Turcs* s'en ſervent auſſi, & les *Perſans*, comme vous voyez. Les *Perſans* en font leurs dattes à la Chambre des Comptes : ils mettoient par exemple au commencement de l'année, pour laquelle cet *Almanach* étoit fait, le premier du mois de *Maharram* l'an du *Cheval* 1076. La raiſon en eſt aiſée à donner, c'eſt que les *Perſans*, comme les *Turcs*, ſont originaires de *Tartarie*, & comme des Colonies de ce grand Païs-là, leſquelles continuerent toûjours le train de leurs affaires, quoi qu'elles paſſaſſent en de nouveaux Païs. On pretend que l'*Idolatrie* de ces Peuples leur fit anciennement impoſer des noms de bêtes aux *années*; que même les diverſes diviſions de l'*année* en *mois*, en *ſemaines*, & en *jours*, portoient de pareils noms; & que c'étoit pour entretenir la memoire des victimes qu'il falloit immoler en chaque tems. J'ajoûte à ces remarques, que les *Tartares* font le monde ancien de près de *neuf cens mille ſiécles*. Cependant ils n'ont point de *Regître* qui remonte à *cinquante*. Ils comp-

Digitized by Google

comptent le *tems* par *myriades*. J'entens des *Cycles*, ou *Révolutions* de *dix mille ans* chacun, qu'ils ſubdiviſent en *ſiécles* de *cent & quatre vingt ans*; & le *ſiécle*, ils le partagent encore en trois parts, qu'ils appellent, la premiere *Chanoc vanc*, la ſeconde *Cunoc vanc*, la troiſiéme *Chaven vanc*. C'eſt ſur ces trois *Periodes* qu'ils meſurent le *tems*. Leurs *Années* étoient *Solaires* anciennement, partagées en *vingt-quatre mois*, de *quinze jours* chacun; de ſorte qu'au lieu de *ſemaines*, ils comptoient par *quinzaines*. Ce n'eſt plus de même depuis que le *Mahometiſme* s'eſt répandu chez eux, & y a pris racine, comme il eſt arrivé il y a quelque 300 ans. Ils ſe ſervent du compte *Lunaire*.

La cinquiéme *Figure* contient les ſix derniéres *Neomenies* de l'année, & le *Theme celeſte*, au point du *nouvel an*, ſelon les maniéres de ſupputer anciennes & modernes, que je vai rapporter.

La plus ancienne voye de compter le *Tems* entre les Peuples d'*Orient*, & particuliérement entre les *Arabes*, eſt de compter le *jour* par le *cours du Soleil*, du *lever* au *coucher*, la *nuit* par l'eſpace de *tems* qui eſt depuis le *coucher* de cet *Aſtre* juſqu'à ſon *lever*: de diviſer la *nuit* & le *jour* non en vingt-quatre parties, qu'on appelle *heures*, comme nous faiſons; mais en quatre parties de *jour*, & quatre parties de *nuit*, chaque partie de *trois heures*: de compter le *mois* par le cours de la *Lune*, depuis ſa premiere *apparition* juſqu'à une autre nouvelle *apparition*; & l'*an*, par douze ſemblables cours de *Lune*. Je n'ai point remarqué dans mes Voyages qu'aucun Peuple ne comp-

comptât pas par *ſemaines*, & fit les *ſemaines* autrement que de *ſept jours*: la difference qu'il y a, c'eſt qu'ils ne la commencent pas tous de même. Les *Mahometans* la commencent le *Vendredi*, les *Juifs* le *Samedi*, les *Chrétiens* le *Dimanche*, & les *Gentils* le *Mardi*. Les noms des jours de la *ſemaine* s'appellent tous *chambé* par les *Perſans*, à la reſerve du *Vendredi*, qui s'appelle *le jour de l'aſſemblée*, ou *de la convocation*, parce que c'eſt le jour qu'on s'aſſemble pour le *ſervice Divin*: ils diſent *chambé*, puis *chambé premier*, *chambé ſecond*, & ainſi de ſuite, qui eſt un terme des anciens *Perſes*, venant de *Chams*, qui eſt le nom du Soleil, nom qui ſort d'un verbe lequel veut dire *aëré*. Les *Perſans* ſe ſervent pour le preſent de deux *comptes*, le *Lunaire* & le *Solaire*. Le premier eſt le grand & général, comme je viens de le dire, qui fait l'*an* de *douze cours de la Lune*, pris du *tems* qu'elle eſt en conjonction avec le *Soleil*, juſqu'à une autre conjonction, ce qui fait leurs *mois*, les uns de vingt-neuf jours, qui ſont les *mois mutilez*, comme ils parlent, les autres de trente, qui ſont les *mois entiers*; mais ils ne ſont pas alternativement de vingt-neuf, & de trente jours; car quelquefois il y en a deux de ſuite de vingt-neuf, & deux de ſuite de trente. Leur *an* eſt de trois cens cinquante quatre jours huit heures quarante cinq minutes, ce qui rend leur *ſiécle* plus court que le nôtre d'environ *trois ans quatre mois*. L'uſage de compter par la *Lune* a fait que les *Orientaux* n'ont qu'un terme pour dire *mois* & *Lune*, & peut-être que le mot Grec *Meni* pour dire *Lune*, eſt venu du Perſan *Mac-*

Maenau, qui ſignifie *nouvelle Lune*, & *mois nouveau*. Il faut obſerver encore qu'ils diſtinguent les *mois Lunaires*, entre *mois artificiel*, & *mois naturel* : le premier commençant du *point* que la *Lune* eſt nouvelle dans le Ciel, l'autre du *point* qu'elle paroît viſiblement. Ils comptent de cette ſeconde maniere, c'eſt-à-dire, depuis le *croiſſant* vû, ou pour mieux dire, le *jour* qu'ils voyent le *croiſſant*, eſt le dernier *jour* du *mois*, & le lendemain ils commencent un *nouveau mois*. Il arrive ſouvent de la conteſtation ſur ce ſujet, parce que la *Lune* ne pouvant paroître que le ſecond *jour* qu'elle eſt nouvelle, & quelquefois le troiſiéme, les uns ſoutiennent qu'ils l'ont vûe, & les autres affirment qu'ils y ont regardé attentivement, mais qu'ils ne l'ont pû voir. Lors que la choſe eſt ainſi conteſtée on compte le *mois*, non du lendemain comme à l'ordinaire, mais du *jour* d'après lequel on fait le *premier jour du mois*, & d'où l'on continue à compter juſqu'à ce qu'un *Croiſſant* nouveau ſe montre ſur l'*horiſon*. Remarquez qu'à cauſe de l'incertitude où l'on eſt ſouvent ſur l'aparition de la *Lune*, les *Perſans* ont la methode de ne faire d'Actes que le moins qu'ils peuvent les trois jours que la *Lune* ne paroit point : cependant leur compte ne laiſſe pas d'être toûjours bien réglé ; car ſi la *Lune* ne paroît pas le vingt-neuviéme *jour*, à *ſoleil* couché, ils comptent le lendemain pour le trentieme de la *Lune*, & puis recommencent le *mois*, ce qui eſt la methode preſcrite par l'*Alcoran*. Cette ſupputation ſeroit fort incommode & fort mal réglée en nos Païs, où l'air eſt ſouvent ſi épais

&

& ſi couvert de brouillards, que quelquefois on ne voit pas la *Lune* au premier quartier, au lieu qu'il n'arrive rien de ſemblable en *Orient* à cauſe de la ſechereſſe & de la ſerenité de l'air. On a coûtume en pluſieurs villes, & ſur tout aux *Indes*, où l'air n'eſt pas ſi ſec qu'en *Perſe*, de mettre du monde au guet lors que la *nouvelle Lune* doit paroître, pour en obſerver l'apparition, & de l'annoncer au Peuple par des décharges de Canon ou de Mouſqueterie, mais en *Perſe* l'aſtre ne manque jamais de ſe faire voir à plein dès le *premier jour*: les Molla ou Prêtres en attendent l'apparition au haut des Moſquées à l'heure de la priere du ſoir, & ils l'annoncent par des cris de toute leur force, & en faiſant auſſi leur exhortation plus longue & plus animée. Cette maniere de compter le *tems* eſt à bon droit la plus ancienne, étant ſi naturelle & ſi aiſée : on n'a pas beſoin de *Science* ni d'*Almanach* pour ſavoir le commencement du *mois* ni ſon progrès : on n'a qu'à lever les yeux au Ciel pour le voir. Pour ce qui eſt du *compte ſolaire* il n'eſt uſité que par les *Aſtronomes*, par les *Chrétiens*, & par les *Guebres*, qui ſont les *Anciens Perſes* qu'on appelle auſſi *Ignicoles*.

Ces *mois Lunaires* des *Perſans* ſont les *mois* communs de tous les *Mahometans*, ſoit pour le ſpirituel, ſoit pour le civil : on les appelle communément pour cela *Mæcherai* c'eſt-à-dire *mois de la Loi*, ou *de la Religion*, & auſſi *mois clairs & apparens*; car ce mot de *cherai* veut dire *clair* & *manifeſte* ſortant étymologiquement du mot *Hebreu*, *chera*, qui veut dire la *Lune*. Ces mois doivent leurs noms à *Mahomed*, & l'ordre dans lequel ils ſont rangez;

Digitized by Google

gez ; car avant ce *faux Prophete*, ils étoient rangez autrement, ils avoient d'autres noms & de differens chez les differentes Tribus des *Arabes*, pris la plûpart des Idoles qu'ils ſervoient : mais quand *Mahomed* tira ces Peuples de l'Idolatrie, il impoſa de nouveaux noms aux *mois*, qui ſont ceux qu'ils portent à préſent, en quoi il ſe conduiſit à la maniere de ſon Païs & de tout l'Orient, impoſant des noms par rapport aux proprietez des choſes. Il y a pourtant des Auteurs qui diſent que ce ne fut pas *Mahomed* qui donna de nouveaux noms aux *mois*, mais ſon *Triſayeul*, nommé *Keleb* fils de *Morra* : qu'il prit ces noms des choſes les plus remarquables qui arrivoient en ces *mois*-là, & que *Mahomed* ne fit que confirmer ces noms & les conſacrer. Je rapporterai ici brievement, la ſignification des noms des *mois* & des épithetes dont on les a qualifiez.

Le premier s'appelle *Maharram*, c'eſt-à-dire *mois ſacré*, parce que c'étoit un des quatre *mois* que les Arabes appelloient *mois de Tréve & ſacrez*, durant leſquels toute hoſtilité ceſſoit entre les ennemis : c'étoit afin qu'ils puſſent vaquer à l'agriculture & au ſoin de leur bétail ſans danger & ſans crainte, à cauſe de quoi on appelloit encore ces mois ſacrez d'un mot qui ſignifie *les mois que les armes ſont pendues au Croc.*

Le ſecond mois s'appelle *ſafar* & il eſt ſurnommé *mois de bien & de victoire*, parce que c'étoit un *mois de Guerre*, ou pour mieux dire un *mois* de *brigandage*, à cauſe que les guerres des Arabes ne ſont proprement que des courſes & des pillages.

Les

Digitized by Google

Les quatre mois ſuivans s'appellent *Rebiah premier*, & *Rebiah ſecond: Gemadi premier & Gemady ſecond. Rebiah* veut dire radicalement *reverdir*, parce que ce mois échut en automne quand *Mahomed* le dénomma ainſi. Or les Arabes n'appellent pas *Automne* la partie de l'année qui ſuit l'*Eté*, ils l'appellent le *ſecond printems* : ainſi ils ont l'*Eté*, l'*hyver* & *deux printems*, un qui ſuit l'*hyver*, & un qui ſuit l'*Eté*. *Gemadi* vient de *gemed* qui ſignifie *geler* : au reſte la pratique de donner un même nom à *deux mois* eſt ancienne en *Orient* : les *Syriens* s'en étoient ſervis avant les *Arabes*.

Le *ſeptiéme mois* eſt nommé *Regeb* mot qui ſignifie *honneur & beauté*, & ſurnommé le venerable : c'eſt que c'étoit le *mois de jeûne* des *Arabes Idolatres*, & un des quatre *mois* de trêve & ſacrez, à cauſe de quoi on l'appelloit auſſi *le mois de Dieu* & *le mois ſourd*, pour dire qu'on n'entendoit nul bruit de guerre pendant ſa durée.

Le *huitiéme mois* eſt nommé *Chahban*, ce qui veut dire diſperſer, diviſer, & eſt ſurnommé le *louable*, parce qu'il tomboit au tems que les *Arabes* ſe ſeparoient pour aller chercher les paturages.

Le *neuviéme* eſt appellé *Rahmazan*, c'eſt-à-dire extremement chaud, parce qu'il tomboit au cœur de l'*Eté*, lors qu'on lui donna ce nom, & il porte l'épithete de *benit* à cauſe que c'eſt le *mois de Jeûne* de tous les *Mahometans du Monde*. On l'appelle auſſi *le mois de jeûne & le mois de patience*, parce que durant, *ce Jeûne* ils ont coutume de s'abſtenir de l'uſage du Mariage.

Le *dixiéme* ſe nomme *Cheval* : c'eſt-à-dire *ſau-*

ſauter & *bondir*, parce que les Chameaux étoient alors en chaleur : il eſt ſurnommé l'*honorable*.

Les *deux derniers mois* ſont ſurnommez *ſacrez*, par la raiſon que j'aï dit ci-deſſus. Le premier porte le nom de *zilcade*, c'eſt-à-dire *arrêté*, l'autre celui de *Zilhagé* c'eſt-à-dire *convenir*, parce que c'étoit le mois auquel on s'aſſembloit pour aller en pelerinage.

Obſervez que la *Figure* que j'explique ne marque pas les *Lunes* par le *tems* qu'elles ſont nouvelles, mais par le *tems* qu'elles paroiſſent, & qu'elle marque de quelle grandeur la *Lune* paroîtra, & en quel *jour* de la *ſemaine* afin qu'on y prenne plus garde; ſur quoi on remarquera que la *Lune* peut apparoître en *Perſe* lors qu'elle n'eſt qu'à dix degrez du *Soleil*, qui eſt ce que les *Aſtronomes* du Païs appellent, *paroître deliée : paroître moyenne*, eſt lors qu'elle eſt à quatorze degrez du *Soleil*, & *paroître haute* eſt lors qu'elle en eſt à vint degrez.

Au reſte, quoi qu'on ne compte point en *Perſe* par le cours du *Soleil*, cependant la fête du *nouvel an*, qui eſt la plus ſolemnelle, ſe célébre pourtant *le premier jour de l'an ſolaire*, lors que le *Soleil* entre dans le premier des *Signes du Zodiaque*. *La Religion* n'a pû changer cette pratique, ce qui vient, comme je penſe, de ce que cette fête tombe dans le plus beau tems de l'année, choſe qui n'arriveroit pas toûjours, ſi elle ſe célebroit *au premier jour de l'an Lunaire*, qui retardant tous les *ans* de onze jours, fait que les fêtes qui arrivent en un tems dans l'*Eté* arrivent en *Hiver* quinze ans après.

Tous les *Mahometans* du monde commen-

cent leur année comme les *Perſans*, & je ne ſai que les *Indiens*, qui commencent encore leur année à l'*Equinoxe* de l'*automne*, qui eſt comme les *Egyptiens*, les *Hebreux*, & les plus *anciens peuples du monde* que nous connoiſſions, la commençoient. L'*Epoque Mahometane* s'appelle *Egere*, que nous diſons *Hegire*, mot qui veut dire *retraite & ſuite*, & qui a quelque rapport à l'*Exode* des *Juifs*: elle commence au tems que *Mahomed* ayant été contraint de fuir de la *Mecque*, le *lieu de ſa naiſſance*, à cauſe que ſa *Nouvelle Doctrine* y étoit ſi mal reçûe, qu'on vouloit ſe ſaiſir de ſa perſonne & le punir, il ſe mit à prêcher tout publiquement ſes *dogmes* & à combattre ceux qui s'y oppoſoient; ce qui arriva *onze ans* avant ſa mort. Cette *Epoque* eſt donc celle de la durée de la *Religion Mahometane*, depuis ſa publication juſqu'à ce jour. Les *Perſans* l'appellent par honneur *le commencement des tems*, comme pour dire que tout le tems, qui a coulé auparavant, n'étoit qu'un *Cahos*. Cette *Epoque* commença *un Jeudi quinziéme Juillet*, ou *le Vendredi ſuivant*, *l'an ſix cens vingt deux de Jeſus-Chriſt*, & *neuf cens dix ſept d'Alexandre le Grand*. Je traiterai de cette Epoque au long dans le quatriéme Volume: j'ajoûterai ſeulement ici que le mot de *Hegire* ſe prend à la lettre pour dire une *terraſſe* ou *plâte forme*, & qu'il eſt auſſi le nom *appellatif* de deux lieux differens dans l'*Arabie*. Je paſſe aux obſervations ſur les trois autres Epoques marquées dans la *Figure* du *Thême Celeſte* que j'explique.

La premiere, eſt appellée dans cette *Figure*, *Ma Roumi*. *Ma* qui veut dire *mois*, c'eſt le

le terme dont les *Perſans* ſe ſervent pour dire *Epoque* ils n'en ont point d'autre. Celle-ci eſt l'*Epoque Alexandrine*, qui commence de la *Naiſſance d'Alexandre le Grand*, un *lundi*, dans le *cinquiéme ſiécle* de l'*Epoque de Nabonaſſar*, qui eſt la plus ancienne du monde. Cette ſupputation eſt *ſolaire :* on l'appelle *Alexandrine*, parce qu'on la rendit Authentique par autorité publique dans toute cette grande étendue de Païs, qu'on appelloit l'*Empire Alexandrin*, lequel s'étendoit juſqu'aux *Indes*, à cauſe de quoi les *Juifs* l'appelloient l'*année des Contracts*, parce que les actes publics n'étoient pas valides à moins qu'ils n'en fuſſent dattez. *Les mois* de cette *Epoque* ſont appellez *mois Romains*, à cauſe que les *Perſans* appellent la *Grece*, *Roum*, d'où eſt venu le nom de Romanie, que l'on donne à la Thrace. J'ai déja obſervé qu'ils appellent communément auſſi les *Turcs*, *Roumi* ou *Romains*, ſoit à cauſe que le ſiége de leur *Empire* eſt en *Grece*, ſoit à cauſe qu'ils tiennent l'*Empire*, dont le ſiége étoit anciennement à *Rome*, au lieu que les *Turcs* s'appellent eux-mêmes *Oſmanlou*, c'eſt-à-dire le peuple d'*Oſman*, qui eſt un des premiers ſucceſſeurs du *faux Prophete Mahomed*. Les *mois Alexandrins*, ſont appellez auſſi communément *Mois Syriens*, parce que les *Chrétiens d'Arabie*, de *Chaldée*, de *Meſopotamie* & de *Syrie*, qui paſſent tous ſous le nom de *Suriany*, ou *Syriens*, s'en ſervent : ce ſont ces Chrétiens que nous connoiſſons plus particuliérement ſous le nom de *Neſtoriens* & de *Jacobites*.

Voici comme les *Perſans* rangent les *mois* de cette *Epoque*. *Techrin premier*, que nos Au-

teurs écrivent mal *Tiſri*; *Techrin ſecond*, *Canoun premier*, *Canoun ſecond*, *Chebat*, *Adar*, *Niſan*, *Ayar*, *Heziran*, *Temous*, *Ab*, *Ayloul*; & ſelon cet ordre, le *premier mois* de l'*année*, qui eſt *Techrin premier*, commence environ au onziéme d'*Octobre*, ſelon nôtre compte; de maniére que par rapport au calcul de ces Ephemerides Perſanes, le *mois de Niſan*, qui eſt le ſeptiéme, arrive le vingt deuxiéme jour après l'*Equinoxe* du *Printems*, ce qui revient au onziéme d'*Avril* ſelon nôtre compte *Europeen*. Ce mois Niſan eſt marqué en l'Ecriture Sainte pour être le premier *mois* de l'*année*, par l'expreſſe inſtitution de *Dieu*; car auparavant les *Hebreux* le comptoient pour le ſeptiéme *mois* de même que les *Egyptiens*, & le *mois Techrin*, comme les *Perſans* & les *Arabes* l'appellent, étoit le premier *mois*, comme vous voyez qu'il eſt dans le calcul des *Perſans*, & alors auſſi les *Hebreux* commençoient leur *année*, comme les autres peuples à l'*Equinoxe* de l'*automne*: mais le peuple *Hebreu* étant devenu, comme un nouveau peuple par ſa ſortie de l'*Egypte*, Dieu lui commanda de faire une nouvelle *Epoque* à commencer du *jour* de leur ſortie, & comme ce *jour*-là étoit au *mois de Niſan*, qui revenoit parmi eux à nôtre *mois* de Mars: ils firent de *Niſan* le premier *mois* de l'*année*. Mais comme ils étoient d'ailleurs accoûtumez à commencer l'*année* par nôtre *Septembre*, ils inſtituerent deux ſupputations qu'ils appellerent l'une le *compte ſacré*, qui commençoit par *Niſan* ou *Mars*: l'autre le *compte civil*, qui commençoit par *Tiſri* ou *Techrin*, ſelon l'ancien uſage. J'ai inſeré cette remarque à cauſe de la peine que donnent les

les dates de l'*Ecriture Sainte* par *mois Alexandrins*.

La ſeconde Epoque de cet *Almanach*, eſt celle de *Yazdigerd* Roi de *Perſe*, qui commença avec le régne de cet infortuné Prince, un *Mardi*, *vingt deuxiéme du mois* dit *Rebia le premier*, *l'an onziéme de l'Hegire*; & *premier du mois* dit *Canoun le ſecond*, *l'an* 943. *d'Alexandre le Grand*, ce qui revient au *onziéme Janvier* de l'*an* 632. *de Jeſus-Chriſt*. C'étoit la coûtume des *Perſes* de compter les *tems* par le régne de leurs Rois, & comme *Yazdigerd* a été le dernier, cette *Epoque* qui porte ſon nom n'a point ceſſé, étant en uſage depuis plus de *mille ans*. On diroit qu'elle a été inſtituée exprès pour conſerver la mémoire de la deſtruction de l'*Ancien Empire des Perſes par les Mahometans*, laquelle arriva du tems de ce *Prince* environ l'*an* 650. *de Jeſus-Chriſt*; les *Perſes* ayant été obligez de ceder aux *Arabes*, qui envahirent leur Païs, ils ſe retirerent vers le fleuve *Indus* avec leur Roi, après la mort duquel ils ne voulurent plus inſtituer d'*Epoque*; ou parce qu'ils n'eurent plus de Rois; ce *Yazdigerd* ayant laiſſé les droits de ſon *Empire* à des filles faute d'enfans mâles, ou pour conſerver plus fortement le ſouvenir du tems que les *Mahometans* avoient envahi leur Patrie qui ſe trouvoit être juſtement celui de l'avenement de *Yazdigerd* à la Couronne. Les mois de cette *Epoque* ont chacun *trente jours*, & on ajoûte *cinq jours après le ſecond mois*, par une maniere d'*emboliſme*, comme le pratiquoient les *Chaldéens* & les *Hebreux*. Ce qu'il y a encore de particulier en cette Epoque, c'eſt que les *mois* ne

ſont point diviſez en *ſemaines*, mais qu'ils ont leurs *trente jours de ſuite*, appellez chacun d'un nom different. Quant au nom de ces mois, ce ſont les mêmes que ceux de l'*Epoque* moderne ſelon le *compte ſolaire*, mais ils ne ſe rencontrent pas en même ordre, parce que dans cette *Epoque* de *Yazdigerd*, l'an commence à l'*Equinoxe de Septembre*; & ainſi le mois de *Ferverdin*, qui eſt le *premier mois* en rang dans l'une & l'autre *Epoque*, commence dans l'*Epoque moderne*, le *vingtiéme jour du mois de Mehr*, qui eſt le ſeptiéme mois des deux *Epoques*, au lieu qu'il commence dans l'*Epoque* de *Yazdigerd*, le dixiéme de *Mehr* de l'*Epoque moderne :* comme ſi parmi nous quelque Peuple faiſoit du mois de *Juillet* le *premier mois de l'an*, leur mois de *Juillet* tomberoit au mois de *Janvier* commun. Les Aſtronomes, de peur de ſe brouiller, diſtinguent ces mois par le nom adjectif de *mois anciens*, qu'ils donnent aux mois de l'*Epoque* de *Yazdigerd*, & de mois *Gellaleens*, qu'ils donnent aux mois de l'*Epoque nouvelle*.

La *troiſiéme Epoque* eſt celle qu'on appelle *Gellaleene*, inſtituée par un grand Prince & ſavant Aſtronome nommé *Melec Cha Gellaleldin*, mot qui ſignifie *la gloire de la Religion :* c'étoit un des Souverains de la *Parthide* & de la *Tartarie*, qu'on appelle *Yuzbec*, de la race de *Seljouge*, ce fameux Conquerant de l'*Orient :* il y a beaucoup de livres d'*Aſtrologie* de ſa production, & des *Tables* de moyens mouvemens entr'autres, leſquelles portent ſon nom. Les *Aſtronomes* de ſon Païs lui ayant repreſenté les grands mécomptes, qui arrivoient par le moyen de l'*intercalation*, ſelon

lon l'*Epoque* de *Yazdigerd*, dans laquelle les mois n'étoient point naturels, & ne commençoient point à l'entrée du *Soleil* dans les *Signes*, comme il arrivoit dans l'*Epoque Grecque*, & l'ayant requis auſſi que l'année commençât à l'avenir par l'*Equinoxe* du Printems, au lieu qu'elle commençoit par celle de l'Automne; ce grand & docte Prince, convaincu de l'erreur du *calcul* qui étoit ſuivi, & de la raiſon de ce qui étoit propoſé, corrigea avec eux le mécompte arrivé, & mit ordre qu'à l'avenir le *cours du mois* quadrât à celui du *Soleil*. Il changea auſſi le commencement de l'*an*, faiſant que le jour de l'*Equinoxe* du Printems, qui eſt communément le vingt-uniéme de *Mars*, ſelon nôtre compte *European*, ſeroit toûjours le *premier jour* du *premier mois*. On peut comparer cette correction, à l'égard de la partie *Aſtronomique*, à celle que fit ſi long-tems après le *Pape Gregoire*, par la réformation du *Calendrier*. Cette *Epoque Gellaleene* commença l'*an de Chriſt* 1078. & de l'*Hegire* 466. *un Vendredi*, *l'onziéme du mois de Ramazan*. Les *noms* des *mois*, qui ſont pris des *Anges*, que les anciens *Ignicoles* croyoient être établis ſur les diverſes parties & les differentes choſes du monde n'en ont point été changez; on y ajoûte ſeulement le ſurnom de *Gellaleen*, comme j'ai dit. Voici les noms & l'ordre que ces *mois* tiennent en cette *Epoque Gellaleene*.

Ferverdin, qui eſt le nom de l'*Ange de l'air & des eaux*.

Ardi Behecht, qui eſt le nom de l'*Ange du feu élementaire*, *de la lumiere*, & *de la Medecine*, le *Maître du quatriéme Ciel*.

Cordat, qui eſt le nom de l'*Ange de la terre & de ſes fruits.*

Tir, qui eſt le nom de l'*Ange des Sciences.*

Mordad, qui eſt le nom de l'*Ange de la mort :* & c'eſt de là, comme je croi, que les *Mahometans* ſe ſont imaginez qu'il y a un *Ange* qui préſide *à la mort*, lequel ils appellent *Mordad*, mot qui en *Perſan* ſignifie, *qui a donné la mort.*

Cheriour, qui eſt le nom de l'*Ange vangeur des crimes :* c'eſt auſſi le nom d'un Roi de *Perſe.*

Mer, qui eſt le nom de l'*Ange des Aſtres*; & c'eſt auſſi le nom du *Soleil.* Ce *mois* étoit le premier dans l'*Epoque* de *Yazdigerd.*

Aban, l'*Ange des Arts liberaux & mécaniques.*

Azer, l'*Ange du feu élementaire*, & de tout ce qui ſe fait avec le *feu.*

Dye, l'*Ange des voyageurs.*

Bamen, l'*Ange des bêtes à quatre pieds.*

Iſfendiar, l'*Ange gardien de la chaſteté.*

Outre ces trois *Epoques*, les *Perſans* en connoiſſent quatre autres, dont il eſt fait mention çà & là dans leurs livres. La premiere eſt une *Epoque Lunaire*, qui porte le nom de *Nabonaſſar*, qu'ils prononcent *Baktnaſſar*, & qui eſt le *Nabucadnetſar* Roi de Babylone, ſi renommé dans le Vieux Teſtament. On le juge ainſi avec raiſon, à cauſe que les *Perſans* font ſon hiſtoire fort conforme à ce que le Vieux Teſtament nous enſeigne de ce Prince, & ce mot de *Baktnaſſar*, qui eſt *Perſan*, ſignifie *heureux regard*, & dans le ſens du mot, *homme d'un heureux ſort*, ou *d'une heureuſe horoſcope.* J'ai déja obſervé que cette *Epoque* eſt

eſt la plus ancienne du monde. C'eſt celle dont les *Egyptiens* ſe ſervoient : elle commence du *premier jour du regne de ce Monarque, qui fut un Mardi.*

La ſeconde eſt une *Epoque Solaire*, qui commence un *Samedi*, quatre cens vingt-quatre ans après l'autre, & fut nommée l'*Epoque Philippienne*, de *Philippe* frere d'*Alexandre le Grand*, auparavant nommé *Arideus*, lequel ayant été déclaré par l'armée Succeſſeur de ce grand Conquerant, prit à ſon avenement à l'Empire le nom de ſon Pere *Philippe* Roi de Macedoine : cette ſupputation eſt fort embaraſſée en *Orient*, comme en *Occident*, parce que le commencement n'en eſt pas marqué de même par tout. Vous voyez des endroits, où l'on la prend de la naiſſance de ce *Philippe Arideus*, qui eſt ſon vrai commencement, & vous en voyez d'autres en plus grand nombre, où on la prend de la mort d'*Alexandre le Grand.*

La troiſiéme *Epoque* eſt nôtre *Epoque Chrétienne :* les *Perſans* l'appellent *les Ans de Jeſus l'eſprit de Dieu*, les *Chrétiens Orientaux* l'appellent *les Ans de Jeſus le Meſſie.*

La quatriéme *Epoque* eſt une ſupputation *Lunaire*, qu'on appelle *l'An de l'Elephant*, inſtituée en mémoire du *ſiége de la Mecque*, fait par un Roi de l'*Arabie heureuſe*, nommé *Abraeté Ibn Sabab*, l'an 570. de *Jeſus-Chriſt.* Ce Prince avoit dans ſon armée des troupes d'*Abyſſins* & d'*Ethiopiens*, qui avoient amené grand nombre d'*Elephans :* c'étoit à deſſein d'emporter les materiaux du fameux *Temple* de la *Mecque*, après l'avoir détruit, & de rebâtir ce *Temple* à *Saana*, ville Capitale de

l'*Arabie heureuſe*, afin d'empêcher le grand concours des *Arabes* qui ſe faiſoit à la *Mecque*, par la dévotion qu'ils avoient à ce *Temple*, & de l'attirer chez lui: ce *ſiége* dura ſix mois, & fut levé enſuite, & comme c'étoit un évenement célébre dans tout l'*Orient*, on en fit une *Epoque*.

Outre toutes ces *Epoques* les *Perſans* ont une autre ſupputation, qui ſe fait par le nombre de quatre années révoluës, comme les *Olympiades Grecques*: les *ans* de cette ſupputation portent le nom des *mois ordinaires*, & la *révolution*, ou le *ſiécle* de cette *Epoque*, ſe fait au bout de *douze révolutions des années*, ou *des quarante-huit ans*; ils diſent, par exemple, *Maharram* premier, ſecond, troiſiéme, & ainſi des autres; & quand le *ſiécle* de ces *années* recommence, ils diſent *Maharram* ſecond, troiſiéme, & ainſi de ſuite; & afin qu'on ne ſe méprenne pas aux noms, en prenant pour des *années* ce qui ſeroit des *mois*, ils ajoûtent après le nom le *titre* de *mois* ou d'*an*; cependant cette ſupputation eſt fort peu en uſage, elle commence du régne de *Cheik Sephi*, le premier Prince de la race qui eſt aujourdhui ſur le Trône de la *Perſe*.

Ces differentes ſortes de ſupputations, que je viens de dire qui ſont en uſage chez les *Perſans*, n'apportent point de confuſion dans la *Chronologie*, car tout ſe reduit toûjours aux *années Hegyriques*, & beaucoup moins en apportent elles dans le *calcul* ordinaire, car on n'y fait mention que de ces *années*-là. Les *Juifs* avoient de même deux differentes *Epoques*, ou *comptes d'année*, ſans que celà fît de confuſion, quoi que chacune commencent en diffe-

differens tems, ſavoir l'*Epoche civile*, & l'*Epoche ſacrée*, celle-là commençant avec la *Lune* de *Septembre*, qui étoit leur mois de *Teſri*, & celle-ci par la *Lune* de *Mars*, qui étoit leur mois de *Niſan*; & la raiſon que cela ne faiſoit point de confuſion dans leurs *calculs*, c'eſt que tout ſe réduiſoit au *calcul* des *ans ſacrez*, lequel étoit toûjours employé dans toute ſorte d'actes Juridiques. Il faut encore ajoûter que les *Juifs* avoient, comme les *Arabes*, deux autres *Epoches*, celle des *bêtes à décimer*, commençant au premier du *mois* qu'ils appelloient *Plul*, qui répond à nôtre *mois d'Août*, & celle *des arbres*, qui commençoit au premier jour de *Shebat*, qui eſt nôtre *mois* de *Janvier*.

Je paſſe à la *ſixiéme* & à la *ſeptiéme Figure*, qui ſont proprement les *Ephemerides* du *mois courant* : les *mouvemens Celeſtes* y ſont marquez ſelon les ſupputations differentes que l'on vient d'expliquer. Je ne ferai d'obſervations que ſur la *colomne* qui a pour titre *Evenemens mémorables* : il y en a huit de marquez. *Le nouvel an Sultanique*, comme qui diroit *le nouvel an Imperial*, parce que c'eſt celui que la *Perſe* célébre, qui eſt à l'entrée du *Soleil* dans le *Belier* : & *le nouvel an Coſranique*, qui étoit le commencement de l'*année* ſelon une *Epoque* dont les *Tartares* ſe ſervoient anciennement, & qu'ils appëlloient *Coſranique*, ou *Royale*, dont l'uſage eſt aboli depuis longtems. *Coſranique* vient de *Coſrou*, qui eſt le nom d'un des plus fameux Rois de *Perſe* dans la vieille hiſtoire. Le *troiſiéme Evenement* eſt appellé *la Nuit de la puiſſance*, & c'eſt une Fête de la *Religion*, inſtituée pour conſerver

la mémoire du raviſſement de *Mahomed* au *Paradis*, où il reçut de *Dieu* les inſtructions & les ordres pour la publication de ſa nouvelle *Religion*, comme il le fit accroire aux *Arabes*, qu'il ſéduiſit. *La coupure de la Lune* eſt une autre impoſture ſemblable de ce *faux Prophete*, qui aſſuroit d'avoir fait deſcendre la moitié de la *Lune* en terre, d'où après en avoir fait le tour elle étoit allée ſe rejoindre à ſon autre moitié, & cela pour prouver à une troupe d'Incredules, qui l'étoient venu trouver, la verité de ſa nouvelle Doctrine. Les *Turcs*, qui croient, comme les *Perſans*, à ce prétendu miracle, en marquent le jour, une ſemaine plus tard, ce qui eſt ici obſervé. La Fête ne conſiſte qu'à faire ſi l'on veut quelques prieres particulieres cette nuit-là; car il faut obſerver qu'il n'y a point de *Fête* commandée dans la *Religion Mahometane*, de ſorte que le travail y ſoit défendu, comme je le dirai plus amplement au *Traité de la Religion* dans le Volume ſuivant. Le *mois Turqueſque*, dont le premier jour eſt ici marqué pour un des huit évenemens, eſt un des *mois* de cette ſupputation de *douze années revoluës*, dont j'ai parlé, & *le mois de Mehr de Yazdigerd*, eſt le ſeptiéme *mois* de l'*Epoque de Yazdigerd*, dont j'ai parlé auſſi. *Le commencement du chant des roſſignols* eſt une *Fête* des anciens *Arabes*, pour ſolemniſer le retour du tems chaud. Ils avoient une autre *Fête* pour ſe réjoüir du départ de l'Hiver, laquelle eſt marquée au *douziéme mois* dans cet *Almanach*: elle eſt nommée *la venuë des Cigognes*, parce que cet oiſeau, ſelon leurs obſervations, ne vient que quand le froid eſt paſſé. Toutes ces obſer-

obſervations de tems ſont faites particuliere-ment pour l'inſtruction de ceux qui étudient l'*Aſtronomie* ancienne & moderne, & l'*antiquité Arabeſque*; car il faut obſerver, que les *Arabes* ne comptoient point d'abord le tems, comme on a fait depuis, par les paſſages du *Soleil* dans les *Signes* du *Zodiaque*, ce qui fait à preſent nos *mois*: ni par ceux de la *Lune* dans les mêmes *Signes*, ce qui fait leurs *mois*; mais par les ſaiſons. Ils diviſoient l'*an* en *quatre ſaiſons*, comme on a toûjours fait, leſquelles ils appelloient, *Eté*, *Hiver*, *Printems premier*, & *Printems ſecond*, comme je l'ai obſervé: après ils ſubdiviſoient ces quatre parties en quatre autres, qu'ils appelloient le *mélange de l'Hiver & du Printems*, le *mélange du Printems & de l'Eté*, & ainſi des autres; après ils diſtinguoient les tems d'*Hiver* & d'*Eté* en *grand* & en *petit*, ils appelloient le tems du grand froid, *le grand ſiclé*, & auſſi *la quarantaine*, parce qu'il duroit *quarante jours*, & le tems que le froid eſt moindre, ils l'appelloient *le petit ſiclé*, qui n'en duroit que *vingt*, & ils appelloient le tems du chaud, *ziemreh premier*, *ſecond*, & *troiſiéme*. Ils obſervoient encore les nuits des *Solſtices*, & des *Equinoxes*, qu'ils ſavoient bien remarquer, ſachant en quel jour de la ſaiſon elles arrivoient; enfin ils avoient de cette maniere, qui paroît ruſtique, un *Almanach*, qui les guidoit aſſez exactement pour les beſoins de la vie, & pour leurs occupations ordinaires. Il faut remarquer qu'il y avoit des *Tribus* entre les *Arabes*, où l'on diviſoit au contraire l'*année* en *ſix parties principales*, & non en *quatre*.

Dans l'*Almanach Perſan* il y a onze autres *Tables* pareilles, pour les autres *mois* de l'année, & une autre après de *cinq jours*, qui ſont les *jours* qu'il y a par-deſſus les *trois cens ſoixante jours de l'an*, & qu'on peut appeller *intercalaires*; cette derniere *Table* eſt appellée *Kamze Mouzterezé*, c'eſt-à-dire, *les cinq jours dérobez*; on les appelle auſſi en *Perſan Andergeat*, comme qui diroit *jours entez ſur le tems*. La *Table* de l'*Almanach*, que j'ai traduit, eſt de *ſix jours*, au lieu de *cinq*, parce que l'*an* eſt *biſſextil* ou *emboliſmeen*: elle eſt de *ſix jours* tous les *quatre ans*, de même que nôtre *mois* de *Février* eſt de *vingt-neuf jours* tous les *quatre ans*; mais au lieu que nous entremettons *un jour* dans un de nos *mois*, l'*Epoque Solaire* des *Perſans* moderne ayant tous ſes *mois* de *trente jours* également, comme j'ai obſervé que leur *Epoque Solaire ancienne*, ou de *Yazdigerd*, l'avoit; elle ajoûte *cinq jours* au bout, & *ſix jours* tous les *quatre ans* une fois, pour achever l'*année*, afin de ne la recommencer qu'au vrai *point* de l'*Equinoxe*. Mais il y a là-deſſus deux differences entre leur *ancienne* & leur *nouvelle Epoque Solaire*: la premiere eſt, que dans l'*ancienne Epoque* les *jours additionnels* ſe mettoient entre le premier & le ſecond *mois*, comme nous le pratiquons; & que dans la *nouvelle* ils ſe mettent à la fin du dernier. La ſeconde difference eſt, que dans la *nouvelle Epoque* le *jour intercalaire* ſe met tous les *quatre ans* à la maniére des *Grecs* & des *Romains*, au lieu que dans l'*ancienne Epoque* on n'*intercaloit* point: il n'y avoit point d'*an intercalaire* ou *emboliſmeen*; mais pour ajuſter le *calcul* & le nombre des jours au cours

cours du *Soleil*, on faiſoit l'*an* de *treize mois* tous les *ſix-vingt ans*; ce *treiziéme mois* étoit appellé comme le *douziéme*, & alors le premier jour de l'*an* revenoit au vrai *point* de l'*Equinoxe*, au lieu qu'auparavant il en étoit éloigné d'un *mois*. La raiſon qu'avoient les *Perſes* de n'*intercaler* point, c'eſt qu'ils croyoient que chaque *jour* du *mois* avoit ſon *Ange tutelaire*, établi ſur ce jour-là, & non ſur d'autre, à cauſe de quoi ils apprehendoient, que le *jour intercalaire* n'étant ſous la garde d'aucune *Intelligence celeſte*, il y arriveroit mille malheurs. Comme le *compte Solaire* ne ſert que pour l'*Aſtronomie*, cette *Intercalation* ne fait point de peine. Les Auteurs *Arabes* rapportent, que du tems de *Mahomed* on *intercaloit* auſſi le *mois Lunaire* de *onze jours*, pour conſerver l'harmonie entre la ſupputation commune, & le *cours du Soleil*, c'eſt-à-dire, afin que les *mois* revinſſent toûjours à peu près dans le même tems. Cela ſe faiſoit avec grande raiſon, parce qu'autrement les *mois* changent de place, étant chaque *année* plus près, ou plus loin de l'Eté, de *onze* ou *douze jours*, & ainſi, par exemple, le Pélerinage qui avoit été premierement inſtitué dans un *mois* d'*Eté*, venoit à tomber dans l'*Hiver*, auquel tems ce Pélerinage étoit non ſeulement incommode, mais auſſi très-dommageable à leurs affaires. Ces mêmes Auteurs rapportent, que cette maniére d'*intercaler* étoit de tems immémorial entre les *Arabes*, comme il paroît par leurs Pélerinages, qui commençoient toûjours au vingtiéme du *mois* de *Zilha*, & toûjours au tems des fruits; de ſorte qu'il eſt difficile de ſavoir, ſi les *Arabes* avoient

avoient pris des *Juifs*, ou leur avoient donné les *mois intercalaires*, qu'ils appelloient d'un terme qui veut dire *delai*. Les *Arabes* prétendent, que c'eſt *Abraham* qui inſtitua le Pélerinage de la *Mecque* en ce tems-là. Mais *Mahomed* en établiſſant ſa nouvelle *Religion*, abolit cette coûtume d'*intercaler*, diſant qu'il ne falloit pas régler le *ſervice de Dieu*, ſur ſa commodité, & ſur ſes affaires: mais qu'il falloit au contraire reduire toutes choſes au *ſervice de Dieu*; qu'ainſi pour faire paroître ſa pieté, il falloit faire en *Hiver* comme en *Eté*, le Pélerinage commandé de *Dieu*, & garder le Jeûne en *Eté* comme en *Hiver*, ſelon qu'il échéoit, ſans avoir égard ni à la fatigue des voyages durant l'*Hiver*, ni à l'auſterité du Jeûne pendant l'*Eté*.

Outre les révolutions de tems *Solaires* & *Lunaires*, qui ſont marquez dans ces *Tables Aſtronomiques*, & les *Fêtes Civiles*, il y a auſſi les *Fêtes de Religion*, comme nous avons les nôtres dans nos *Almanachs*. Je n'en ferai point mention en cet endroit, les ayant exactement obſervées, jour par jour, dans le Volume ſuivant.

Après les *Tables Aſtronomiques*, il y en a deux autres, qui ſont les dernieres, dont la premiere, qui eſt la *Figure* marquée *huit*, eſt une *Table* du mouvement prétendu, & imaginaire, de *huit Etoiles* inconnues à nôtre monde, & aux *Aſtronomes Perſans* modernes; mais dont l'inſtitution leur eſt venue des *Tartares*, de main en main, par une très-ancienne tradition. Des gens Savans en *Perſe* m'ont dit, que ce ſont les *Tartares* du *Cathay*, qui ont les premiers fait une *Table* de ces *huit Etoiles*;

& en

& en ont enſuite infatué les autres *Tartares*, voiſins de la *Perſe*. Soit que cette imagination vînt des *Chinois*, de qui ils ſont ſi proches voiſins, ſoit qu'ils l'euſſent trouvée eux-mêmes : les noms de ces *huit Etoiles* ſont, *Zouel*, *Katrib*, *Aatit*, *Aanim*, *Sermouch*, *Kelab*, *Zouzenab*, *Keid*, *Lehioni*. On les appelle communément *Sekis yeldous*, mots *Turqueſques*, qui ſignifient les *huit Etoiles*. On dit qu'elles ſont errantes, & qu'elles ne ſe voyent que fort rarement, & par hazard. Les *Tartares* comparent leur cours aux ſauts & aux bonds d'un chameau en chaleur, qui va paiſſant çà & là, ſans garder de route. Le chemin que la *Table* de leur mouvement leur fait faire, montre l'abſurdité de leur *Theorie*, étant impoſſible naturellement que des *Globes* faſſent en trois mois ce que la *Table* fait faire à ces *Etoiles* en un jour. Il eſt aiſé de voir que les *Aſtrologues Perſans* ne conſervent cette ridicule *Table*, que pour multiplier leurs *Pronoſtics* & les enchantemens de leur *Science judiciaire*.

La *neuviéme Figure* eſt la *Table* des *Eclipſes de l'année*. Le mot d'*Eclipſe* en *Perſan* eſt *Keſouf*, qui ſignifie *caché*. Les *Almanachs Perſans* ne marquent point au titre de la *Table* ſi l'*Eclipſe* eſt *Solaire*, ou *Lunaire*, parce qu'on prétend que ceux qui regardent leurs *Ephemerides*, jugeront aiſément par l'obſervation même, ſi les *Eclipſes*, qui y ſont prédites, ſont de *Lune*, ou de *Soleil* : à cauſe que l'*Eclipſe* de *Soleil* n'arrive jamais, que quand la *Lune* eſt nouvelle, & l'*Eclipſe* de *Lune*, que lors qu'elle eſt pleine.

Pour ce qui eſt du *Pronoſtic*, je dirai franche-

chement, que d'abord je n'en faiſois pas plus de compte que de tous les *Pronoſtics* de nos *Almanachs :* m'imaginant que les *Aſtrologues Perſans* mettoient, comme les nôtres, des *Pronoſtics* à l'avanture; mais je changeai d'avis, en apprenant la mort d'*Abas ſecond*, âgé ſeulement de trente-huit ans, qui étoit au commencement de l'année, dans une parfaite ſanté; car en effet ce Prince ſemble être montré au doigt dans le *Pronoſtic :* de même que la nature de la maladie dont il mourut, qui fut une apoſtume, cauſée par le mal venerien, laquelle lui perça le goſier, en ſorte qu'il ne pouvoit rien avaler, tout ſortant par cette ouverture, qui lui rendoit la bouche toute de travers; choſe non ſeulement extraordinaire, mais même ſurprenante en un Roi de *Perſe*, qui a toûjours ſon Serrail rempli des plus belles filles de ſon Royaume, qu'on lui envoye de toutes parts avant que d'avoir jamais vû d'hommes.

J'ai ajoûté aux *Tables* de l'*Almanach* deux *Tables* des *Arcs diurnes*, & une *Table* des *élevations* du *Soleil* ſur l'*horiſon* d'*Iſpahan*, ayant crû qu'elles ſeroient agréables & utiles aux gens curieux de *Mathematique*.

CHAPITRE X.

De la Divination.

LEs *Perſans* appellent le ſort *Naſib*, qui veut dire proprement le *deſtin*, la part de bien ou de mal, qui eſt aſſignée à chacun, & qui lui doit arriver immancablement. On a vû dans le Chapitre précédent, combien ils ſont

ſont curieux de l'*avenir*, combien ils ſont perſuadez que les *Aſtres* le découvrent, & que ces corps celeſtes ſont tellement la cauſe, non ſeulement des accidens naturels, mais auſſi des actions morales, qu'on peut prévoir par leur mouvement à quoi les hommes ſe porteront, & quelle ſera leur humeur, & leur conduite envers les autres. Ils croient par un pareil égarement que *Dieu* revéle l'*avenir*, quand on en recherche la connoiſſance par le *ſort*, quel qu'il puiſſe être; de maniére, que ce qui paſſe chez les autres hommes, pour être toûjours des *cas fortuits* & un pur *hazard*, tel que le *jet* des *dez* par exemple, ou le *jet* d'une *piéce* en l'air *à croix ou pile*, lors que cela eſt fait avec quelque préparation, & dans un eſprit de Religion, que ce *ſort*, dis-je, eſt un *Oracle* par lequel *Dieu* revéle & nous déclare ſa volonté, & ſur lequel on ſe peut fier & on peut agir. J'ai rapporté au Chapitre précédent les noms de leurs plus fameux Maîtres en cet art menſonger, dont le principal nous eſt connu ſous le nom d'*Alkindus*. Ils vous font nombre d'Hiſtoires, ou plûtôt de contes des choſes les plus ſecretes qu'ils découvroient chacun en leur tems tout-à-fait miraculeuſement, s'il eſt permis de s'exprimer, comme ils font.

J'en rapporterai un exemple de leur grand devin *Alkindi*; qui étoit *Juif* de Religion & qui profeſſoit l'*Aſtrologie Judiciaire* à *Bagdad*, ville capitale de l'Empire *Mahometan*, ſituée ſur le *Tigre*. Sa réputation allant toûjours croiſſant par les prodiges de ſon art, les Docteurs *Mahometans* ſe ſouleverent avec furie contre lui, le traitant de *Magicien* & *ſorcier*. Un des plus éminens l'ayant

l'ayant pris un jour à partie en préſence de l'*Empereur de Bagdad*, qui étoit le *Calife Almamoum*, il lui demanda arrogamment; qu'eſt-ce qu'il ſavoit donc en *Aſtrologie*, plus que les autres Profeſſeurs de cette *Science*, pour s'élever comme il faiſoit & ſe faire courir? *Je ſai*, lui répondit Alkendi, *ce que vous ne ſavez pas; & vous ne ſavez pas ce que je ſai.* On convint d'en venir à la preuve, & que le Docteur donneroit à deviner à ſon antagoniſte. Ils tirerent leur cercle vis-à-vis l'un de l'autre, au milieu duquel chacun ſe mit, avec ſes livres & ſes inſtrumens. Le Docteur après bien du grimoire, prit un papier blanc, paſſa aſſez long-tems la plume deſſus, comme s'il y eût beaucoup écrit, & à la fin il le plia fort ſerré & il le donna à tenir au *Calife*. *Alkindi* ſe mit à ſon tour après ſon grimoire, & après beaucoup d'agitation d'eſprit & de corps, il s'écria tout haut, parlant au Docteur: *Vous n'avez écrit que deux mots ſur le papier, dont le premier eſt le nom d'une plante, l'autre le nom d'un animal.* Le Calife ouvrant auſſi-tôt le papier, trouva avec la plus extrême ſurpriſe, qu'il avoit rencontré juſte; les deux mots étoient, *Aſſa Mouſa, la verge de Moyſe.* Le bruit de cette merveille s'étant répandu juſqu'aux extrêmitez de l'Empire, un des Diſciples du *Docteur Mahometan*, qui étoit allé étudier à *Balc*, grande ville de la *petite Tartarie*, renommée alors pour ſes Ecoles d'*Aſtronomie*, fut ſi indigné contre *Alkendi* de l'affront qu'il avoit fait à ſon Maître, qu'il réſolu fermement de le tuer; & pour cet effet il ſe munit d'un bon poignard, il partit de Balc, & après quelques 400. lieuës de chemin

il

il arrive à *Babylone*. Il prit jour pour l'exécution de ſon noir deſſein qu'*Alkindi* faiſoit leçon publique, & il va à ſon Ecole en habit d'étudiant ſon poignard ſous ſa robe. *Alkindi* s'étant mis à le regarder fixement dès qu'il fut entré, lui dit d'un ton d'inſpiré. *Je ſai qui vous êtes, & ce que vous ſerez, vous vous appellez* Aboumaſar, *& vous deviendrez un des grands* Aſtrologues *du tems; mais il faut pour cela quitter le motif ſanguinaire, qui vous améne, & jetter ici au milieu de l'Ecole le poignard que vous avez apporté pour me tuer.* *Aboumaſar* frappé d'étourdiſſement de ces paroles, comme d'un coup de foudre, ſe jetta à ſes pieds avec ſon poignard, & il ſe mit à étudier ardemment l'*Aſtrologie*, où il excella dans la ſuite ſelon la prédiction d'*Alkendi*. Il eſt connu à nos grands *Mathématiciens* ſous le nom d'*Aboumaſar de Balk*.

Comme les *Perſans* ſont extrêmement infatuez de la *Divination*, il ne faut pas s'étonner s'ils ont autant de créance, aux *Conjurations*, aux *Amulettes*, aux *Taliſmans*, & à toute ſorte de *Magie*, comme je le vais dire, parce que c'eſt comme une ſuite de cette ſuperſtition.

Ils appellent la *Divination* de deux noms differens, *Aſterleb*, c'eſt-à-dire, *inſpection des Aſtres*, qui eſt proprement l'*Aſtrologie*, & *faal*, mot qui ſignifie dans ſon origine *acte* ou *effet*, mais qui eſt proprement ce que nous diſons la *Magie*, & ce que les *Romains* appelloient l'*Art des Augures*. Ils l'appellent auſſi *Ramle*, & ſous ce mot ils comprennent, l'*Art des ſortileges*, & de la *Conjuration*. Les Profeſſeurs de la *Divination*, ſont les *Aſtrologues* dont j'ai parlé

parlé dans le Chapitre précédent, qui par l'érection du *Thême Celeſte*, *pronoſtiquent* tout ce qui doit *arriver*. Les Profeſſeurs de la *Magie* ſont dits *Ramals*, nom qu'on tient venir de *Ramnis Roi d'Egypte*, qui étoit un *fameux Magicien*. Les gens d'Egliſe approuvent communément ces profeſſions, & en exercent diverſes parties. Pour ce qui eſt des gens doctes, quoi qu'il y en ait aſſez qui connoiſſent l'illuſion & la vanité de ces *Arts Menſongers*, ils ne laiſſent pas de s'y laiſſer aller eux-mêmes fort ſouvent, tant l'eſprit humain, ſur tout dans ces Païs-là, eſt porté à la ſuperſtition.

Simia eſt le nom commun dont ils ſe ſervent pour dire la Magie, & ce terme vient d'*Iſm*, qui veut dire *nom*, parce que la Magie opere particulierement par les nombres, & par des points & des lignes tirées ſur le papier, ce qui eſt proprement la Géomantie. On appelle auſſi Simia la Science des noms des eſprits, & de l'invocation avec leſquelles ils veulent être attirez.

La premiére ſorte des *Divinations Magiques*, les plus employées, eſt celle qui ſe fait par les livres & particuliérement par l'*Alcoran* : ils l'appellent *Eſte Kare*, c'eſt-à-dire *recherche* ou *conſultation*, & ils l'expliquent ainſi, *mech vered ba Koda Kerden*, c'eſt-à-dire *ſe conſeiller avec Dieu*. Lorſqu'ils ſont en peine de quelque choſe, s'il la faut faire ou non, ſi elle aura un bon ou un mauvais ſuccès : ils s'adreſſent à un Prêtre ou Miniſtre Eccléſiaſtique, & le prient de *conſulter* la choſe, ce qu'il fait avec plus ou moins de préparatifs, ſelon la qualité de la perſonne qui *conſulte l'Oracle*. Il ſe purifie par l'*ablution*, met des

habits

habits nets, fait des *prieres*, puis il prend l'*Alcoran*, & l'ouvre *au hazard*, & ſi le verſet ſur lequel il jette les yeux, contient un *commandement poſitif*, c'eſt *un bon Pronoſtic*, il faut faire la choſe; mais s'il contient un *commandement négatif*, c'eſt le contraire, il la faut laiſſer. Les plus célébres Docteurs ſont les plus recherchez pour cet office, le peuple s'imaginant que Dieu revéle l'*avenir*, plûtôt aux hommes Doctes & purifiez, qu'aux autres.

Voici deux autres ſortes de *Magie*; la premiére eſt dite *Kiabetin*, c'eſt-à-dire, *le ſort des dez*, parce qu'il ſe jette avec huit dez paſſez en deux *axes*, quatre en chacun: les *dez* ſont de laton, gros comme nos plus gros *dez* d'yvoire, & cet *axe*, ou ce pivot eſt auſſi de laton; du reſte ces *dez* ont ſix faces comme les nôtres. Le *Devin* les roule ſur une petite table, en *marmottant bas*, des *prieres* & des *invocations*, puis il *explique* le ſens des *dez* montrant la *fortune majeure*, & la *fortune mineure*, ſelon les termes de l'Art. La ſeconde façon s'appelle *Narrijatchetrin jat*, c'eſt-à-dire *les peines & les angoiſſes*, terme par lequel ils entendent un grand Livre *in folio*, contenant environ *cinquante figures*, remplies de *marmouſets*, les uns repréſentant les *Signes Celeſtes*, d'autres *leurs Prophetes & Saints*. C'eſt-là proprement le *Ramle*, ou la *Negromancie Perſane*, qu'ils appellent *la Science du Prophete Daniel*, qui eſt leur *Cabale*. Le *Devin* trouve-là dedans tout ce qu'on lui demande, & ſur tout l'*explication des ſonges*, montrant à chacun ſon *ſonge* dans quelque *Table*, & lui en diſant le ſens qu'il lui plaît. Il y a des bu-

bureaux de ces *Devins* en toutes les grandes villes de *Perſe*, & à *Iſpahan* il y en a en pluſieurs quartiers, particuliérement vers le Palais du Roi, où l'on voit toûjours force *badaux*. Je m'y ſuis arrêté ſouvent pour avoir le plaiſir de voir la gravité du *Jongleur* & l'admiration des *niais*, lors qu'après un *Marmotage* de trois ou quatre minutes, il leur ouvre ſon livre ſubitement, avec une contenance d'*Inſpiré*, & en montrant ces *groteſques*, leur dit, *regardez vôtre ſonge & ſon interprétation*, enſuite de quoi il fait rapporter à leur *ſonge*, tout ce qui ſe trouve dans la page. Pour mieux filouter, il vient de tems en tems à la boutique de ces Devins des *fourbes Apoſtez*, qui leur demandent de *deviner*, ce qu'ils ont dans la main ou dans la poche, & qui font d'autres ſemblables queſtions, pour impoſer aux *Idiots*, qui s'attroupent en ces lieux-là.

Pour la *Magie* noire les *Perſans* croient qu'il y en a une, & ils aſſurent qu'il y a un livre parmi eux, qui enſeigne à faire obéïr les *Démons*, lequel a été compoſé par *Salomon*, car ils croient ſur la foi de *Joſeph* Hiſtorien des Juifs & des Talmudiſtes, que ce ſage étoit un très-grand *Magicien*. Ils ſont très-empreſſez après cette *noire Science*, dont vous pouvez encore juger, combien ils ſont infatuez, par le ſoin qu'ils prennent tous à ſe garentir des *ſortileges*; mais aſſurément ils n'y ſavent rien du tout, & tous ceux qui ſe mêlent de faire *retrouver* les choſes perdues, ſont autant de fourbes, qui *conſultent* ſeulement la *Phyſionomie* des gens accuſez ou ſoupçonnez, & qui par quelque adreſſe *découvrent la verité*.

Ils

Ils appellent les *Sorciers* ou *Faſcinateurs bedchechm*, c'eſt-à-dire *yeux mauvais*, parce qu'ils *enſorcelent* par leurs regards.

Mais les *Perſans* ſont encore bien plus poſſedez de la manie des *Taliſmans*, & des *Amulettes* contre les *ſorts* ou *enchantemens*, comme on voudra les appeller. Ils les nomment *Teleſin*, c'eſt-à-dire, *contenu* ou *arrêté*, & c'eſt apparemment d'où eſt venu le mot Grec, *teleſmai*, & ils les nomment auſſi *Teminé* qu'on fait venir du mot *Tummin* des *Juifs*. Je n'ai pas vû d'homme en Perſe qui ne portât ſur lui des *Amulettes*, & il y en a qui en ſont tout chargez; ils les portent aux bras & pendus au col: ils en mettent auſſi au col des animaux, & en pendent aux Cages des Oiſeaux. Enfin comme la ſuperſtition eſt ſans bornes, ils en attachent par tout, & pour toute ſorte de ſujets. Ces *Amulettes* ſont des *inſcriptions* ſur du *papier* ou du *parchemin*, ou ſur des *pierres*, comme des *Onyx*, des *Agathes*, des *Cornalines*, & plus communément ſur le *Jadde*, qui eſt une pierre tendre aſſez reſſemblante au *Jaſpe verd*, que les anciens Médecins mettoient parmi les remédes ſimples comme ſalutaire contre diverſes infirmitez, faites avec de grandes circonſpections par égard aux *aſtres*, *au jour*, *au lieu*, à l'*ouvrier*, & avec d'autres *Obſervations ſemblables*, & ils portent ces *papiers pliez* & *enfermez* dans de *petits ſacs*, grands comme le bout du pouce. Ces *inſcriptions* ſont ou des *paſſages de l'Alcoran*, ou des *ſentences* de *Saints*, ou *Prophetes*, ou des *rebus* de la *Cabale:* par exemple, contre le *mal des yeux*, ils portent pour *Amulettes*, un *papier* contenant ce *paſſage* de l'*Alcoran*, *le Faſcinateur des Infi-*

déles eſt ſur le point de te venir crever les yeux. Les Commentaires de ce Livre portent, que du tems de *Mahomed*, il y avoit un *fameux Enchanteur* à la *Mecque*, qui tuoit les gens de ſon regard, & qu'ayant fait deſſein de traiter de même *Mahomed*, l'*Ange Gabriel* avertit le *Prophete* de la venuë de ce *ſorcier*, dans les termes de ce *paſſage*, lequel *Mahomed* repéta contre l'*Enchanteur*, en le voyant entrer & lui creva les yeux à lui-même. Ils ont un Livre qui contient trente méthodes differentes de compoſer des *Taliſmans*, entre leſquels il y en a qui ſervent uniquement pour évoquer *les eſprits*, & pour l'uſage qu'il en faut faire ſelon ſes deſirs: les *Perſans* appellent ces méthodes *rouh tabaref*, *eſprit de connoiſſance.*

Ils ſe ſervent beaucoup de ces *Remédes Magiques* & d'autres ſemblables dans les maladies, durant leſquelles ils ſe voüent non ſeulement à tous leurs *Saints*, mais auſſi à des *Saints* de *toutes Religions*; ils s'adreſſent aux *Gentils*, aux *Juifs*, aux *Chrétiens*, à *tout le monde.* Les *Chrétiens* liſent ſur les malades l'*Evangile de Saint Jean* qu'on dit à la Meſſe; & les *Miſſionnaires Latins*, encore plus que les *Chrétiens Orientaux*, font métier de lire cet Evangile, ſur les hommes, les femmes, & les enfans; ce qui ne peut paſſer que pour un *Acte Magique*; car vous concevez bien que les *Perſans*, n'entendent pas plus le *Latin*, que les *Europeans* entendent le *Perſan*; mais de plus cela doit être regardé, comme une grande profanation, puiſque les *Mahometans* ne croient point au *Verbe Eternel* annoncé dans cet *Evangile*, mais ils croient au contraire nôtre *Religion* la plus fauſſe & la plus damnable. Cependen-

pendant quoi qu'on en faſſe honte aux *Miſſionnaires*, ils ne s'abſtiennent point de cette mauvaiſe pratique, à cauſe que preſque toûjours on leur donne quelque choſe pour cet office, ou à cauſe que cela les rend plus conſidérables. Les *Perſans* pratiquent auſſi envers les malades la *ſuperſtition* de tourner & retourner une demie heure autour de la tête, *un baſſin plein d'alimens*, ou d'*argent* en diſant des prieres: & entr'autres, *que ceci ſoit le ſacrifice expiatoire des péchez de tel, ô Dieu fais que ceci en ſoit la victime & paye pour ſes péchez*, & puis ils donnent le *baſſin* aux pauvres. Ils croient que le mal du malade eſt attiré par ce qui eſt dans le *baſſin*, & que le malade ne s'en reſſent plus. Les femmes ſteriles ſont les plus *ſuperſtitieuſes* de toutes, car comme la ſterilité eſt le dernier malheur en *Orient*: il n'y a choſe au monde qu'une femme ne faſſe pour en être délivrée. J'en ai vû qui ne ſachant plus à quel *Saint* ſe voüer, s'en alloient en pelerinage à des *Egliſes Chrétiennes*.

Outre ces *Taliſmans*, & ces *ſorts Magiques*, ils en ont de plus ſimples qu'ils nomment *doüa*, c'eſt-à-dire *des prieres*, & ceux-ci conſiſtent en un ou pluſieurs de certains paſſages de l'*Alcoran*, qui contiennent les *Almeazimé*, comme ils les appellent, c'eſt-à-dire les *Grands Noms de Dieu*, ou les *Noms Ineffables*; car ils tiennent que qui ſait ces *Noms*, ſait tout & peut faire tout, & que les *Miracles* ſont operez ſeulement par la connoiſſance de ces *Noms*: de maniére que quand *Dieu* vouloit revêtir quelque *Prophete* du don des *Miracles*, il ne faiſoit que lui réveler la connoiſſance de quelqu'un de ces grands *Noms*, & le *Prophete*

pour ſe ſervir de ce don ne faiſoit qu'en prononcer quelqu'un. On voit dans les boutiques pendus de ces *ſorts-là* en *ſachets plats* de pluſieurs grandeurs, quelques uns étant ſemblables aux pelotons que l'on porte à la ceinture. Les gens dévots en portent toûjours ſur eux, un ou pluſieurs, ſelon leur entêtement, attachez ſur la peau ou ſur la chemiſette.

Les *Perſans* ſont *ſuperſtitieux* encore ſur les *tems*, & ſur les *jours* juſqu'à l'extravagance ou à la fureur, la plûpart dépendant des *Aſtrologues* & autres *Devins*, comme un enfant de ſa nourrice: par exemple, quand le Roi eſt en voyage, les *Aſtrologues* le feront lever de nuit lorſqu'il dort le plus fort pour le faire partir, le feront marcher durant le plus vilain tems, ou le feront ſéjourner lorſqu'il en a le moins d'envie, lui feront faire le tour d'une ville au lieu de paſſer au travers, le feront détourner du grand chemin, & cent autres corvées pareilles pour éviter le *Nehouſſet*, comme ils parlent, c'eſt-à-dire le *malheur* ou la *mauvaiſe étoile*. Je me ſouviens que l'an 1668. la réſolution ayant été priſe de mettre une flote ſur la *Mer Caſpienne*, pour s'oppoſer aux *Coſaques*, qui s'étoient jettez ſur ſes côtes, on perdit un mois de tems à l'exécution de ce deſſein, parce que la *Lune* ſe trouvoit dans le *Signe du Scorpion*. Le peuple du Païs crioit au ſecours, & on leur répondoit de ſens froid *Kamerbe akrebeſt*, *la Lune eſt en Scorpion*, le Prophete a dit que c'eſt *un aſpect malin*, durant lequel tout eſt dangereux, il faut ſuſpendre tout, & ſe bien garder de rien entreprendre. Quant à leurs *jours noirs*, ainſi qu'ils les appellent, c'eſt-à-dire *malheureux*, ils

ils en ont divers: le plus redouté eſt le *dernier Mecredi du mois de Sephar*, qu'ils appellent *charambé ſoury*, c'eſt-à-dire, *Mecredi de malheurs:* mais en général Mecredi eſt *un jour blanc*, comme ils l'appellent, c'eſt-à-dire un jour heureux, & cela, diſent-ils, parce que la lumiére fut créée ce jour-là : auſſi ne commence-t-on que ce jour-là toute ſorte d'application à l'étude & aux lettres. Il ne faut pas oublier ici la crainte que les *Perſans* ont des *imprécations*, comme produiſant néceſſairement un effet fatal ; j'ai vû en diverſes requêtes préſentées aux Miniſtres d'Etat, & au Roi même pour dernier argument ces mots *mebadé Kebé eſtbed douacheved*; de peur que le refus n'attire quelque *méchante priere*, c'eſt-à-dire de peur qu'on ne faſſe des *imprécations* contre vous.

CHAPITRE XI.

De la Philoſophie.

LEs *Perſans* ont la *Philoſophie* dans toutes ſes parties de même que nous l'avons, & ils l'appellent comme nous du mot Grec *Filouſofy*, mais plus communément *Hekmet*, c'eſt-à-dire *la Science par Excellence.* Ils diviſent celle-ci en deux branches, la Metaphyſique du Collége & la Théologie de l'Ecole, comme l'on l'appelle : ils donnent à cette Science ici le nom d'*Elm el Kelam*, c'eſt-à-dire la Science de la parole, parce qu'elle aprend à parler correctement de Dieu & de ſes attributs, & c'eſt ici deſſus que les Théologiens Perſans different merveilleuſement

entr'eux, & qu'ils ſe perſécutent ſur des matieres, qui ne ſont que de pure ſpéculation. Ils tiennent pour certain que la Philoſophie ancienne étoit diviſée en deux ſectes, l'une appellée Thebaion, qui ne reconnoiſſoit point de cauſe immaterielle: l'autre qui poſoit pour principe un eſprit moteur de la matiére, & celle-ci étoit appellée *Elaioun*. A préſent ils nomment la *Logique* ou *Dialectique*, *Elm-el-tekbir*, c'eſt-à-dire, *la Science de l'Interprétation*, la *Phyſique*, *Elm tebia*, c'eſt-à-dire, *la Science de la Nature*, & la *Metaphyſique*, *Elm ſimabebedeltebia*, c'eſt-à-dire, *la Science par deſſus la Nature*. La *Philoſophie* de tout l'*Orient* eſt la *Peripateticienne* généralement parlant. Les *Arabes*, ni les *Perſans*, qu'on peut appeller leurs Diſciples, ne connoiſſent que peu ou point *Platon* ni les autres *Philoſophes*, qui l'ont précédé; cependant quoi qu'*Ariſtote* ſoit leur grand Maître en *Philoſophie*, ils le liſent peu dans le texte, mais ils s'en ſervent avec la *Gloſe d'Avicenne*, qu'ils nomment *Abouſina*, qui eſt *Avicenne*, la *Gloſe* & le *texte* confondus & mêlez enſemble. Bien des gens en *Europe* croient qu'il y a des traitez d'*Ariſtote* en langue *Arabe*, qui ne ſe trouvent plus en *Grec*, mais cette opinion eſt née comme je croi, de ce que nous prenons pour Ouvrages d'*Ariſtote*, ce qui doit être rapporté à ſes *Commentaires*. On m'a montré des livres d'*Ariſtote* en *Arabe* traduits mot à mot ſur le *Grec*, mais comme je l'ai dit-il y a peu de Gens qui les liſent dans l'*Original:* la plûpart des gens Doctes les liſant mêlez avec des *Commentaires*. Il faut obſerver que preſque tous les *Arabes* & les *Perſans*, qui ont commenté

Ariſto-

Ariſtote, comme entr'autres *Avicenne*, & le fameux *Coja Neſſir* dont j'ai parlé; (car pour ce qui eſt d'*Averroes* les *Perſans* en ont fort peu de connoiſſance; il faut obſerver, dis-je, que ces Auteurs ne ſe ſont pas attachez aveuglément à ſes ſentimens, ils en ſuivent ſouvent d'autres, & corrigent même ceux de cet Auteur, ſous prétexte qu'ils ont été mal copiez ou mal traduits. Un Auteur, nommé *Abouſaied Aly*, a plus fait, car il a écrit contre divers paſſages de ſa *Metaphyſique*, & prétend prouver entr'autres choſes, qu'il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait plus de *ſept Cieux*, comme *Ariſtote* le ſuppoſe.

J'ai dit que les *Perſans* diviſent toute la *Philoſophie* en trois parties, la *Phyſique*, la *Metaphyſique*, & la *Logique*. J'ajoûterai ici qu'ils reduiſent à ces trois parties, non ſeulement toute la *Philoſophie*, mais auſſi toutes les *Sciences*; par exemple, ſous la *Phyſique* ils enferment les *Mathematiques* & la *Medecine*, ſous la *Metaphyſique* ils comprennent la *Théologie ſpeculative* & *morale*, & la *Juriſprudence*, & ſous la *Logique* ils reduiſent la *Rhetorique* & la *Grammaire*.

La plûpart de leurs Auteurs ont été, juſqu'à ces derniers tems, de l'*opinion* des Anciens, touchant l'*inhabitabilité de la plus grande partie de la terre*, pour me ſervir de ce terme; croyant qu'il n'y avoit point d'*Antipodes*, qu'il n'y avoit même que *le tiers de la terre d'habité*, & que *la terre étoit dans la mer*, & y nageoit comme un *Endioné* en un rond d'eau, qui eſt la comparaiſon dont ils ſe ſervent. *Endioné* eſt une *Pateque*, ou *Melon d'eau*. C'étoit là l'ancienne *opinion* des *Philoſophes*,

& ſur tout des anciens *Chrétiens*. Cependant les *Perſans* montrent les *Oeuvres* d'un vieux Auteur, d'environ huit cens cinquante ans, qui étoit d'*opinion* que *le monde étoit habité tout à l'entour*, & qu'il y avoit des *Antipodes*. Mais ſon *opinion* étoit tenue pour ſi extravagante, que ſes *écrits* ne ſe fuſſent jamais conſervez, n'étoit qu'ils ſont excellens d'ailleurs, & ſur tout pour les *Mathematiques*. Les voyages des *Europeans* en leur Païs, par le grand tour de l'*Afrique*, les a fait revenir à la verité de ſon *opinion*. Les *Perſans* tiennent la *pluralité des Mondes*, & c'eſt à ce *dogme* qu'il faut rapporter le titre qu'on donne au Roi de *Perſe* entre ſes autres qualitez, ſavoir *Kebla gehon-vegehanion:* c'eſt-à-dire, *Centre* ou *Soleil du Monde & des Mondes*, pour dire, *Les Mondes ſeparez de celui où nous ſommes*.

La *Philoſophie* d'*Epicure* & de *Democrite* n'eſt point connue en *Perſe*, mais bien celle de *Pythagore*, qui eſt la grande & univerſelle *Philoſophie* des *Indiens*, & de tous les Peuples *Idolatres* de l'*Orient*. Cette *Philoſophie* eſt enſeignée entre les *Mahometans*, & ſur tout entre les *Perſans*, par une Cabale de gens, particulierement qu'on appelle *Soufys*. C'eſt une *Secte* ancienne & célébre, mais qui eſt pourtant peu connue, parce que ſa *doctrine* eſt toute *myſterieuſe*, & que ceux qui la profeſſent ſe font une affaire principale, de n'en reveler le fonds que très-diſcretement, & de telle maniére que la *Religion* ni la *Philoſophie* du Païs n'en ſoit point troublée. Je rapporterai ici ce que je ſai de cette fameuſe *Secte*.

Le nom qu'elle porte eſt celui de *Soufy*, dont l'origine eſt fort conteſtée : il y a des gens

gens doctes qui prétendent que c'eſt le nom d'une *Tribu d'Arabes*, de laquelle l'Auteur de cette Secte des *Soufys* étoit originaire. Mais ils ne conviennent pas comment s'appelloit cette *Tribu:* les uns tiennent qu'elle s'appelloit *Alſoufa*, comme qui diroit *race dorée*; & d'autres diſent qu'elle s'appelloit *Alſaphan*, c'eſt-à-dire, *la race des Purs*, parce que cette *Tribu* étoit tenue pour plus dévote & plus Religieuſe que toutes les autres, à cauſe qu'elle s'étoit particulierement conſacrée au ſervice du *Kaaba*, qui eſt une Chapelle à la *Mecque*, que l'on tient avoir été *l'Oratoire du Patriarche Abraham.* Ils ajoûtent que l'on donna ce nom à la *Secte* des *Soufys*, à cauſe de la reſſemblance qu'il y avoit entr'eux, tant ſur l'auſterité de la vie, & ſur la régularité du *Culte*, que ſur l'*affectation* de ſageſſe & de pureté extraordinaire dont ils ſe revêtoient. D'autres Auteurs font venir ce nom d'un *Portique du Temple de Medine*, bâti par *Mahomed*, pour ſervir de couvert à certains *dévots*, qui ayant abandonné leurs maiſons & leurs biens pour le ſuivre, ſe retiroient-là pour mieux étudier ſa nouvelle *Religion.* D'autres diſent que ce mot de *Soufy* vient de *Soû*, qui eſt le nom d'un *Bourg* d'*Arabie*, proche d'*Alep*, où l'on fabrique beaucoup de Camelot, & de *Fy*, qui eſt en *Arabe* nôtre prépoſition *Dans*; & qu'on nomme ainſi ces *Sectaires*, à cauſe de la ſimplicité de leurs habits, tous faits de laine. Quelques-uns encore dérivent ce nom d'un certain *Alſoufy*, Docteur célébre, qui floriſſoit durant le troiſiéme ſiécle de l'*Ere Mahometane*, & qui fut, diſent-ils, l'Auteur de cette rigide & auſtére *Secte* des *Soufys.*

Mais les *Perſans* ne conviennent pas de cette Etymologie, prétendant que la *Secte* dont je parle, étoit fondée dès le ſecond ſiécle de cette *Epoque*. D'autres font venir le terme de *Soufy*, de *Saf*, qui veut dire *ordre*, *rang*, comme pour dire que ces gens-là tiennent le premier rang entre les *Sectes Religieuſes*; & d'autres enfin le font venir du terme *Grec Sofos*, qui veut dire *Sageſſe*, parce que ces *Soufys* étoient eſtimez les vrais *Philoſophes*, ou les vrais *Sages* du *Mahometiſme*.

Mais aſſurément les deux plus communes Etymologies de *Soufy*, ſont les mots de *Safa*, qui ſignifie *pureté*, & de *Souf*, qui veut dire *laine*, ou plûtôt *poil de chevre* (car il n'y a point de *laine* en *Arabie*:) l'une & l'autre Etymologie a beaucoup de vrai-ſemblance. Ceux qui tiennent pour la premiere diſent, que les *Soufys* prétendant être plus reformez & plus purs que les autres dans leurs *opinions* & dans leurs *mœurs*, on leur donna le nom de *Soufys*, comme qui diroit *les plus purs*; & *Scaliger* entre les ſavans Critiques de nôtre *Europe*, eſt fort de cette opinion, ſe moquant de ceux qui tiennent pour l'autre. Mais ſi l'Etymologie qu'il approuve étoit juſte, il faudroit appeller les gens de cette Secte *Sephis*, & non *Soufys*. L'opinion commune des *Orientaux* eſt pour l'autre Etymologie, diſant qu'on nomme ces gens *Soufys*, à cauſe qu'ils renoncerent publiquement à toute ſorte de *luxe* & d'*aiſe* du corps, ne s'habillant que de *poil de chevre*, qui eſt l'étoffe ordinaire des habits en *Arabie*, & où l'on en fait de longues *robes* ou *veſtes*, qu'on appelle *haba*, qui ſont fort fines. Ce qui me fait croire que cette Ety-

Etymologie eſt plus ſûre que les autres, c'eſt que les *Mahometans* dévots, ſur tout les gens d'Egliſe, & les gens de Lettres, ne s'habillent que d'étoffes faites de ce *poil*, & que les plus grands Seigneurs même quand ils veulent faire leurs *prieres*, ôtent leurs habits précieux d'or & de ſoye, & ſe vêtent de ces *veſtes* de *poil de chevre*. Les *Prophetes* ſous l'Ancien Teſtament, & les *Hermites* & *Cenobites* des premiers ſiécles du *Chriſtianiſme*, ſe vêtoient apparemment comme font ces *Soufys*, & ils en faiſoient gloire comme le font ces *dévots Perſans*.

On eſt auſſi en different ſur le tems de l'*origine* de cette *Secte*; mais la plus commune opinion en marque la naiſſance à l'an 200. de l'*Hegire*, par un *Cheic Abouſahid*, fils d'*Abouelkhair*, qui eût beauçoup de *Sectateurs* & de *diſciples*, parce qu'il étoit grand *Philoſophe*; homme fort auſtére, & qui prétendoit à une plus étroite obſervance de la *Religion Mahometane* que tous les autres Docteurs.

Ils ont un Livre où tous leurs *ſentimens* ſont recueuillis, tant ſur la *Philoſophie* que ſur la *Theologie*, lequel on peut appeller leur *ſomme Theologique*. Ils le nomment *Gulchenras*, c'eſt-à-dire, *Parterre de Myſtéres*, pour donner à entendre que c'eſt une *Theologie myſtique*. Cependant il ne laiſſe pas d'être très-difficile de ſavoir bien préciſément les *ſentimens* & la *diſcipline* de ces *Soufys*, comme je l'ai dit; car c'eſt une *Cabale* où l'on eſt difficilement initié, & où le ſecret eſt le premier & le plus important précepte. Ils diſent ſur cela, que la vraye *ſageſſe* ayant eu pour but le repos & la tranquilité de la ſocieté,

auſſi-bien que celle de l'eſprit : il ne faut point troubler cette tranquilité publique, en s'élevant contre les dogmes reçûs. *Si vous ne doutez point*, diſent-ils, *de l'opinion de vos Peres, tenez vous y, elle vous ſuffit. Si vous en doutez, recherchez la verité doucement, & ſans inquieter les autres.* Ils diſent, conformément à ce principe, *que les ſentimens des Sages doivent être de trois eſpéces : La premiere conſiſtant dans les opinions du Païs, comme, par exemple, la Religion dominante, & la Philoſophie reçûe. La ſeconde, dans les opinions qu'il eſt permis de communiquer à tous ceux qui ſont dans le doute, & qui recherchent la verité. La troiſiéme, dans celles qu'on garde pour ſoi, & dont on ne confere qu'avec les gens de même ſentiment.* Ils appellent le *doute* la *clef de la connoiſſance*, ſur quoi ils alleguent cette Sentence : *Qui ne doute point n'examine point, qui n'examine point ne découvre point, qui ne découvre point eſt aveugle & demeure aveugle.*

Mais pour venir au fonds de leur *Philoſophie*. On leur impute d'être du ſentiment de *Pythagore*, & de croire la grande Ame du monde. On rapporte que leurs principaux Docteurs diſoient, en parlant d'eux-mêmes, *Hackmenem, je ſuis ce qui eſt*, c'eſt-à-dire, *l'Etre veritable* ; ce que vous voyez eſt comme un habit qui couvre l'*Eſſence Eternelle infinie*, que l'on appelle *Dieu*. Les dévots *Mahometans* les accuſent nettement d'être *Athées*, ne croyant point de *Dieu*, ni de *reſurrection*, & ils font courir entr'eux ce *Diſtiche*, qu'ils diſent être le *myſtére des Soufys.*

Yek Vojoud amed vely ſouret azar.
Keſret ſouret ne dared ahtebar.

C'eſt-

C'eſt-à-dire :

Il y a une ſeule Eſſence, mais il y a mille formes ou figures.

La forme d'aucune choſe n'a point de conſiſtence ou de réalité.

Ce qui vaut autant à dire, que tout ce qui paroît à vos yeux n'eſt que des *figures diverſifiées* d'une même *Eſſence immuable*. Je me ſouviens d'un Prédicateur à *Iſpahan*, qui prêchant un jour dans une place publique, parla furieuſement contre ces *Soufys*, diſant qu'ils étoient des *Athées* à brûler, qu'il s'étonnoit qu'on les laiſsât vivre ; & que de tuer un *Soufy*, étoit une action plus agréable à Dieu, que de conſerver la vie à dix hommes de bien. Cinq ou ſix *Soufys* qui étoient parmi les auditeurs, ſe jetterent ſur lui après le Sermon, & le battirent terriblement ; & comme je m'efforçois de les empêcher, ils me diſoient, *Un homme qui prêche le meurtre, doit-il ſe plaindre d'être battu ?*

Ils ſe défendent cependant fortement de l'*Atheiſme*, & ſe vantent au contraire de communiquer avec *Dieu :* & ils ne parlent continuellement que de *révelations* & d'*unions* avec l'*Etre ſuprême*, à la maniére des *Enthouſiaſtes*, ou des *Inſpirez*. Ils s'aſſemblent les ſoirs pour faire les *Commemorations de Dieu*, comme ils parlent ; & voici de quelle maniére ils font leurs *dévotions*. Ils ſe prennent par la main & tournent en branlant la tête, & criant de toute leur force l'un à l'autre, *Hou hou*, c'eſt-à-dire, *Dieu*, ou l'*Etre par ſoi*. Ils font cela juſqu'à ce qu'ils écument, qu'ils ſoient hors d'haleine, & qu'ils tombent à terre. Quand

ils ſont revenus à eux, ils ſe tiennent aſſis, & puis recommencent leur branlement de tête & de corps, & leur *repetition* du nom de *Dieu*. Ils appellent cela ſe mettre en *extaſe* ou s'*unir à Dieu*. Ils diſent qu'ils entrent encore d'une autre maniére dans le *tranſport* ou le *raviſſement*; qui eſt de ſe tenir la tête droite inclinée, & de ſe regarder fixement le bout du nez; cependant ils ſe ſervent plus communément du *Chant*, de la *Danſe*, & de la *Muſique*, diſant qu'ils produiſent plus ſûrement leur *extaſe*, par laquelle il faut entendre un étourdiſſement, de même qu'en ces *faux Prophetes*, dont il eſt parlé au dixiéme Chapitre du premier Livre de *Samuël*, qui me paroiſſent tout-à-fait ſemblables aux *Soufys*.

Ces *Soufys* enſeignent que par un entier détachement des choſes de la terre, & par l'union ſpirituelle avec *Dieu*, on s'éleve juſqu'à l'*extaſe*, on eſt inſpiré comme les *Prophetes*, on connoît l'avenir, & on ſent par intervalles les felicitez du *Paradis*.

Entre tous les moyens qu'ils propoſent pour s'unir à *Dieu*, ils recommandent le jeûne, & ils en font de ſi auſtéres, qu'on peut dire qu'ils ſont ſans exemple, car ils en font de cinq & ſix jours de ſuite à ne manger que des fruits ſecs; d'autres de vingt-quatre heures, à ne manger rien du tout; & enfin ils en font un tous les ans, qui dure quarante jours. Le tems de le faire n'eſt pas réglé, mais châcun le commence quand il lui plaît: & voici de quelle maniere ils l'obſervent. Ils s'enferment dans une niche durant ces quarante jours, s'empêchent de dormir tant qu'ils peuvent, & ſe reduiſent enfin à ſi peu d'ali-

mens,

mens, que les derniers jours ils ne mangent que douze amandes en vingt-quatre heures. Leur occupation durant ce long terme n'eſt autre choſe que la méditation, penſer à Dieu, & faire des actes d'amour Divin. Mais après tout, le fruit de cette auſtére retraite eſt de revenir remplis de mille chiméres formées dans leur pauvre cerveau creux, qu'ils appellent des viſions, en diſant : *Dieu nous a dit cela, nous lui avons fait telle queſtion, & il a répondu telle choſe.* J'en ai vû qui me paroiſſoient tout-à-fait extravagans, & qui ſe croyoient pourtant dans le meilleur ſens du monde. Ils ſe vantent de ſavoir l'avenir, & même de connoître le cœur & les penſées des gens ; mais je n'en ai jamais vû d'experience.

Lors qu'on leur objecte qu'il n'y a rien de ſenſé & de ſuivi dans leurs ſentimens, & que leur ſecte eſt pleine de gens ſtupides ; ils répondent qu'il faut s'en prendre à nôtre incrédulité, que leur *Religion* ſe fait ſentir mieux qu'elle ne ſe fait entendre, que c'eſt une lumiére interieure, qui eſt ineffable, quoi que fort claire ; & qu'en vain nous prétendons traiter de leurs *Myſteres* par la voye de nos *Sciences*, comme *Logique* & *Phyſique*, puiſque ce ſont toutes inventions humaines qui couvrent la lumiére plûtôt que de la découvrir.

Ils entendent ſpirituellement tout l'*Alcoran* & ſpiritualiſent de même tous les préceptes, qui regardent le *culte* & la *Religion exterieure* ; & quoi qu'ils pratiquent les purifications corporelles comme les autres *Mahometans* : ils n'en font nul compte dans le fonds, diſant que

que tout le *culte* de *Dieu* eſt interieur, & c'eſt particuliérement de ce *dogme* que naît la haine que leur portent les Gens d'*Egliſe*.

Pour eux ils font profeſſion d'aimer tout le monde & de ne maudire perſonne, regardant tous les hommes, comme des productions d'un Pere commun, & les diverſes *Sectes* des hommes, comme les divers eſclaves & ſerviteurs d'un même Souverain. Ils enſeignent que les joyes du Paradis, conſiſtent dans une connoiſſance intime de *Dieu*, & dans une union étroite avec lui; comme au contraire les peines de l'*Enfer* conſiſtent en un regret d'en être ſéparé. Ils ajoûtent que les ſens néanmoins auront auſſi leurs joyes ou leurs douleurs, par des objets que *Dieu* créera proportionnez à leur capacité.

Un *Capucin* qui a demeuré à *Iſpahan* près de quarante ans, nommé le *Pere Raphaël* du *Mans*, m'a montré pluſieurs fois un *Soufy*, qui avoit une ſi forte perſuaſion de la verité de ſa *Religion*, & de la fauſſeté de toutes les autres: qu'il lui propoſoit de faire preuve qui d'eux deux étoit dans le bon chemin, par qui ſe feroit le moins de mal en ſe précipitant enſemble du haut en bas de la maiſon. *Raphaël*, lui diſoit-il, *montons tous deux ſur la terraſſe, & nous jettons en bas en nous tenant par la main. Si je me fais le plus de mal je ſerai de ta Religion, ſinon tu te feras de la mienne.*

J'ai dit que les *Gens d'Egliſe* déteſtent ces *Soufis*, les Magiſtrats leur font auſſi la guerre, parce que leurs jeûnes & leurs extaſes les détachent trop du monde, & leur font négliger le ſoin des choſes auxquelles on eſt obligé continuellement dans la ſocieté. Les hommes

mes par la pente naturelle qu'ils ont à la négligence, & à la pareſſe donnent aiſément dans les Idées de Révelation, d'Union avec *Dieu*, d'extaſes, toutes choſes oppoſées à l'application néceſſaire aux beſoins de la vie; c'eſt pourquoi on a interêt que le monde ne s'entête pas de ces ſortes d'*Opinions*, ſi contraires au bien de la ſocieté.

Cette *Secte* a produit divers Auteurs célébres, & entr'autres un certain *el Jonaid*, qui a été ſurnommé *le Roi de la ſecte des Soufis*, non tant à cauſe de ſon grand ſavoir, qu'à cauſe de l'auſterité de ſa vie & de celle de ſes Diſciples; auxquels il enſeignoit principalement le mépris du monde, comme le plus court & le plus ſûr moyen d'arriver à cette contemplation, qui produit le commerce & la familiarité avec *Dieu*. Les Ennemis de ſa *Secte*, l'accuſoient de *ſortilege* & l'appelloient blaſphemateur, à cauſe de cette intime union qu'il prétendoit avoir avec *Dieu*, & que chacun pouvoit avoir auſſi bien que lui par les mêmes moyens dont il ſe ſervoit.

Il y a pluſieurs Ouvrages en *Proſe* & en *Vers*, qui expliquent, commentent, & illuſtrent le livre de *Gulchendras*, qui eſt, comme je l'ai dit, le *Code Sacré* des *Soufis*. Le plus eſtimé eſt le *Menavi*, gros Livre de *Théologie Myſtique*, où d'une part l'*Amour Divin* & l'*union intime avec Dieu*, eſt décrit en termes *extatiques*; & de l'autre la *Vanité du Monde*, la *Dignité de la Vertu*, & l'*Enormité du Vice*, ſe trouvent vivement repréſentées. On y voit que la *vie interieure* conſiſte en trois choſes: la *Connoiſſance*, la *Purgation*, *l'Illumination*. On y lit qu'il y a trois marques de la *Vie de Dieu* dans l'homme:

me: le *Détachement du Monde*, le *Deſir continuel de Dieu*, la *Perſéverance dans l'Oraiſon.* On y rencontre ces beaux *Préceptes. N'engagez pas la converſation avec le premier venu; mais tenez vous tourné vers Dieu en toutes rencontres. Ne ceſſez jamais de pouſſer des ſoupirs ardens vers Dieu, ni de publier ſa Gloire & ſes Graces. Ainſi vous poſſederez pleinement la véritable vie en ce monde & en l'autre. L'ame éclairée des lumiéres du Ciel eſt le miroir où ſe découvrent les ſecrets les plus cachez.* On trouve en ce *Commentaire* ces merveilleux *Tranſports. O ardeur de l'Amour de Dieu, venez à mon ſecours, afin que nous nous brulions ſans ceſſe l'un & l'autre. Car il faut bruler ainſi pour dire l'état d'un cœur enflammé d'Amour. La ſource du parfait plaiſir eſt dans le ſein de l'objet aimable; pour moi je ne travaille à autre choſe qu'à me jetter à corps perdu dans cet abime.* O vous, qui me *conviez aux délices du Paradis, ce n'eſt pas le Paradis que je cherche; je cherche la face de celui qui fait le Paradis.* Au reſte, les *Perſans* avoüent que l'on a de la peine à diſtinguer, & à démêler parmi ces *Soufis* les *Athées* ou *Malhed*, comme les *Perſans* les appellent, d'avec les *El eltaricat*, qui ſont les *Contemplatifs*, ou les *Fanatiques*, qui reſſemblent aux *Illuminados d'Eſpagne*, aux *Molinoſiſtes d'Italie*, & aux *Quietiſtes de France.* Il y a beaucoup d'apparence que cette *Théologie Myſtique* des *Soufys* a paſſé d'*Orient* en *Occident*, par la voye de l'*Afrique*, & qu'elle a ainſi infecté l'*Eſpagne* premiérement, & puis le reſte de l'*Europe* enſuite.

J'obſerve pour la fin qu'on diſtingue en Perſe ces *Soufys*, d'avec d'autres *Soufys*, qui ſont les

les gardes du Palais du Roi & de ſa perſonne. On appelle ceux-là *Soufys tcherki*, c'eſt-à-dire *Soufys tourneurs*, de ce qu'ils *tournent* dans leurs dévotions pour entrer dans l'extaſe, comme je l'ai dit; & ceux-ci, *Soufys Sefevie*, c'eſt-à-dire *Soufys de Soufy*, qui eſt le nom du Prince qui les établit, lequel eſt la ſouche de la Race Royale, qui régne à préſent. Nous parlerons amplement de ceux-ci dans l'Hiſtoire de *Perſe*.

CHAPITRE XII.

De la Morale.

Elm Fekhé eſt le nom que les *Perſans* donnent à l'*Ethique* ou *Philoſophie Morale:* & l'on peut dire non ſeulement que de toutes les *Sciences humaines*, c'eſt celle qu'ils cultivent le plus, mais auſſi qu'il n'y a pas de peuple, qui s'y applique avec plus de ſuccès: car généralement parlant, ils ont une vive perſuaſion de la *Divinité*, de la *Providence*, & d'une *autre vie*. Ils ont une parfaite reſignation dans les fâcheux évenemens: & ils parlent de la mort & y vont avec un grand ſang froid. On peut dire encore généralement parlant, que la plûpart des *Vertus Morales*, font une grande impreſſion ſur leur eſprit, comme la *Patience*, la *Force*, la *Temperance:* ils ſont ennemis de l'*avarice*, ils pratiquent fort l'*hoſpitalité*, ils recommandent ſouverainement la *Juſtice*, & ſur tout aux *Rois*, diſant qu'au *jour du Jugement, le procès des Rois s'inſtruira uniquement ſur le point de la Juſtice.*

Comme ce que j'ai rapporté des *mœurs* de ce

ce peuple, dans le Chapitre onziéme du Traité précédent, & ce que j'obſerve çà & là de leur *genie* & de leur *conduite*, ſert à donner l'Idée en gros de la *Morale Perſane:* je reduirai ce que j'ai à en dire dans ce Chapitre à trois points ſeulement. Le premier contiendra une partie de leurs *Sentences*. Le ſecond leurs principales *Fables*. Le troiſiéme quelques extraits de leurs Diſcours de *Morale*.

Mais avant que de les rapporter, il eſt bon d'obſerver, que les Peuples de l'*Orient* ont de tout tems renfermé leur *ſageſſe* dans des maximes courtes, pour être plus aiſées à enſeigner & à retenir, conçuës dans un ſtile d'*Antitheſes* pour avoir plus de ſel, leſquelles on a appellé des *Proverbes* ou des *Sentences*. Ils enſeignoient communément auſſi par des Fables les plus graves maximes de la *ſageſſe*, & ſur tout de cette partie de la *ſageſſe*, qu'on appelle la *Politique*, qui eſt la partie de la *ſageſſe* la plus importante; ce que je croi qu'ils faiſoient pour deux raiſons. La premiére parce que les exemples étant ſenſibles, ils ont une toute autre efficace pour convaincre & pour perſuader, que de ſimples *dogmes*. La ſeconde à cauſe de leur Gouvernement Deſpotique; car de tout tems les peuples d'Orient ont été gouvernez, comme ils le ſont encore aujourdhui par des *Rois*, qui ont un pouvoir illimité, qui jugent ſur le champ & ſans procedure Juridique, qui d'un ſeul mot de leur bouche & ſans autre forme, font perir ceux qu'ils condamnent, & dont les Miniſtres, & les Officiers agiſſent de même maniére chacun ſelon l'étenduë de ſon pouvoir. Il eſt donc dangereux de les choquer par des leçons;

&

Digitized by Google

& delà eſt venu qu'on enſeignoit la *ſageſſe* par des Fables, & particuliérement qu'on donnoit les conſeils, les exhortations, les refus, les juſtifications avec des Fables, leſquelles adouciſſant la ſéverité de la choſe, & ne la diſant qu'indirectement, évitoient d'irriter les perſonnes éminentes, que la *Moralité* de ces fables regardoit.

Sentences Perſanes.

Les diſcours des *ſages* ſe diſcernent d'avec les diſcours des *fols*, en ce que ceux-là tendent à la *paix*, & ceux-ci à la *diſpute*.

Le commencement de la *ſageſſe*, eſt la *crainte* de *Dieu*.

Qui veut exceller en *ſageſſe*, doit éviter que les *femmes* n'ayent du pouvoir ſur ſon *Eſprit*.

L'*Experience* eſt une augmentation d'*Entendement*.

Un *ennemi ſage* vaut mieux qu'un *ami Fol*.

Le vrai *ſage* eſt celui qui *aprend* de tout le monde.

Trois ſortes de gens ne tirent nul profit de converſer avec trois autres ſortes de gens, l'homme *Noble* avec l'homme *vil*, le *bon* avec le *méchant* le *ſage* avec le *ſot*.

Aimer à interroger les ſages, c'eſt déja la moitié de la ſageſſe.

Un homme merite de paſſer pour ſage tandis qu'il recherche la *ſageſſe*, mais dès qu'il penſe l'avoir acquiſe il eſt un *ſot*.

Le ſage n'eſt pas véritablement ſage, juſqu'à ce qu'il ait dompté toutes ſes paſſions.

Si

Si le *Fou* n'étoit pas étourdi, on ne connoitroit point la prudence du *ſage*.

Ce n'eſt pas être *ſage* que de tomber dans le *défaut* qu'on reprend.

Attachez vous à l'abondance & vous abonderez, c'eſt-à-dire, *converſez avec les gens de bien & vous deviendrez meilleur de jour en jour*.

Un *ſage* interrogé de qui il avoit apris la *ſageſſe* répondit, je l'ai appriſe des *aveugles*, qui ne remuent pas le pied qu'ils n'ayent tâté le terrain.

Un *Arabe* interrogé, comment il ſavoit qu'il y avoit un *Dieu*, répondit, comme je connois par les traces qui ſont marquées ſur le ſable s'il y a paſſé un homme ou une bête.

La *Sageſſe* & le *merite* ſont des choſes *mortes*, ſi elles ne paroiſſent point.

L'*Honneur* conſiſte dans la *Vertu*, non dans les *Richeſſes*, & la *gravité* conſiſte en l'*Entendement*, non aux *années*.

Le plus *ſage* des hommes, eſt celui qui *médite ſa fin*.

La ſageſſe conſiſte en trois choſes; la *dévotion* dans la *Réligion*, la *patience* dans l'*adverſité*, la *prudence* dans *la vie*.

La véritable *Science* eſt celle qui eſt cachée dans le ſein & qu'on produit au dehors quand on veut.

Deux ſortes de gens travaillent en vain, ceux qui amaſſent des *richeſſes ſans en jouïr*, & ceux qui acquierent de la *Science* & *ne la font pas paroitre*.

Le *Savant* connoît l'*Ignorant*, parce qu'il a été *Ignorant*; mais l'*Ignorant* ne connoît point le *Savant*, parce que jamais il n'a été *Savant*.

L'*Igno-*

Digitized by Google

L'*Ignorance* eſt une *roſſe* qui fait broncher à chaque pas celui qui la monte & qui rend *ridicule* celui qui la meine.

Le *Sot* (*Ignorant*) eſt *ennemi* de ſoi-même, comment pourroit-il être *ami* d'un autre?

Si l'Ignorant découvre en ſoi *une ſeule vertu* il croit en avoir cent, mais quoi qu'il ait *mille imperfections* il n'en apperçoit aucune; au lieu que s'il en aperçoit *quelcune* en un excellent ſujet il lui ſemble en voir *mille*.

Le pire de tous les hommes eſt un *Savant* qui ne fait point de bien par ſa *Science*.

Un homme docte interrogé comment il étoit devenu *ſi ſavant* il répondit, en demandant ſans peine *ce que je ne ſavois pas*.

Deux ſortes de *faim* ne s'aſſouviſſent jamais, celle des *Sciences* & celle des *Richeſſes*.

La *faim* eſt un nuage d'où il ſort une pluye d'*Eloquence* & de *Science*: la ſatieté eſt un autre nuage d'où il ſort une pluye d'*Ignorance* & de *groſſiereté*: quand le ventre eſt vuide le corps devient *eſprit*, mais quand il eſt rempli l'eſprit devient *corps*.

La *Science* eſt le partage des gens *heureux*, la *miſere* celui des *Ignorans*.

Un homme *ſans érudition* eſt comme un corps *ſans ame*.

Malheur à celui *qui ne ſait pas*, mais plus de malheur encore à qui *ne pratique pas ce qu'il ſait* en matiere de bonnes œuvres.

Le ſot (l'*Ignorant*) ſe plait en ſoi même.

Un *Savant banni* eſt plus eſtimable, qu'un *Ignorant entretenu*.

Recherche la *Science* depuis le *berceau* juſqu'au *ſepulchre*.

C'eſt

C'eſt une *Science* très-difficile à l'homme de *ſe connoître ſoi même.*

Qui ſe connoît *ſoi-même* connoît auſſi *Dieu*, car la premiére réflexion de l'ame ne peut manquer de le convaincre qu'elle eſt un ouvrage, & conſequemment qu'il y a un ouvrier.

Un Savant qui ne *produit rien* eſt comme une *nuée ſans eau.*

Un jour d'un homme *Savant*, vaut mieux que toute la vie d'un *Ignorant.*

La gloire du Marchand eſt en ſa *bourſe*, celle du Savant eſt en ſes *livres.*

Qui fait des *queſtions*, veut *apprendre.*

Si vous poſſedez la *Science* dequoi pouvez-vous manquer.

L'homme ſavant ne doit jamais s'aſſujettir à l'homme riche, parce que le premier a vû *beaucoup* de *Dieu* & l'autre *peu*. Pourquoi donc voit-on ſouvent des gens ſavans aux portes des riches, & jamais de riches aux portes des ſavans? C'eſt que les *ſavans* connoiſſent l'*utilité* des *richeſſes*, au lieu que les *riches* ignorent pour la plûpart le *prix* de la *Science.*

Celui qui travaille à acquerir la *Science*, tourne en *benediction*, la *malediction* qui condamne tous les hommes au travail.

Si vous voulez chaſſer loin de vous la *Concupiſcence*, prenez le chemin de vôtre Cabinet, lors qu'elle vous attaque.

Qui s'eſtime ſoi-même, *Dieu* & les *hommes* le tiennent pour ignorant.

Un célébre Docteur diſoit toûjours ces paroles après avoir donné une déciſion. Ceci eſt une *opinion*, & toute *opinion* eſt ſujette à l'*Er-*

l'*Erreur*; car il n'y a de *certitude* & de *verité* qu'en *Dieu*.

L'homme *honteux* ne ſauroit bien *apprendre*, ni l'homme *colere* bien *enſeigner*.

Ecoutez & vous apprendrez, tenez vous dans le ſilence & vous ſerez en paix.

Qui augmente ſes *experiences* augmente ſa *Science*, qui augmente ſa *crédulité* augmente ſes *erreurs*.

Il ne faut jamais interrompre les Enfans à l'*Ecole*, non pas même *pour éteindre le feu dans* le voiſinage.

Un homme Docte dans ſa Patrie, eſt comme l'or dans ſa mine.

Donnez vous de garde de l'*homme Honoré* quand vous le *mépriſez*, du *Fou* en *joüant* avec lui, du *ſage* en l'*offenſant*, du *méchant* quand vous ſerez joint d'*Amitié* avec lui.

Ne vous entretenez point avec le *Fou*, & n'ayez nul autre commerce avec lui parce qu'il n'a *honte de rien*.

A *ſix Caracteres* on peut connoître le *Fou*, à ce qu'il ſe *courrouce ſans ſujet*, qu'il parle *mal à propos*, qu'il ſe confie *à chacun*, qu'il change *ſans raiſon*, qu'il recherche *ce qui ne lui importe pas*, qu'il ne diſtingue pas ſon *ami* d'avec ſon *ennemi*.

Aprenez à vôtre langue à dire, *je ne ſai pas*, ſi vous ne voulez être bien-tôt convaincu de *menſonge*.

Un impertinent fit une queſtion à *Aly* à laquelle il répondit *je ne ſai pas cela*. L'autre repliqua que c'étoit là donner une marque d'*Ignorance*. *Aly* lui dit, ma réponſe donne à connoître que *je ſai des choſes* & que *j'en ignore d'autres* : or il n'y a que *Dieu* qui *ſache tout* & *n'ignore rien*.

Un Prédicateur avouant ſon *ignorance* en chaire ſur le *ſens d'un paſſage difficile*; un étourdy lui dit comme il en deſcendoit: Le lieu d'où vous deſcendez n'eſt pas pour les *ignorans*. Il répondit, j'ai monté là ſelon la portée de ma *Science*, ſi j'étois monté à proportion de mon ignorance, je me ſerois élevé juſqu'au Ciel.

Le ſavant ſçait & s'enquiert, l'ignorant ne ſait pas même de quoi s'enquerir.

Un Arabe interrogé, comment il avoit retenu tant de choſes il répondit en me faïſant ſemblable au ſable de nos deſerts qui reçoit toutes les goûtes de pluye qui tombent deſſus ſans en perdre une ſeule.

Ce n'eſt pas l'*age* qui donne le *ſavoir*, c'eſt l'*experience*.

Le *Fou* a le cœur ſur la langue, mais le *ſage* retire ſa langue proche du cœur.

Parler peu eſt précieux comme l'argent: ne parler point eſt précieux comme l'or.

Si le parler vaut un gros d'or, le ſilence en vaut deux.

Si la parole eſt jamais meilleure que le ſilence, c'eſt quand elle eſt dite au beſoin.

L'Ame trouve ſon repos en dormant peu, le cœur le trouve dans le peu d'inquiétude: la langue dans le ſilence.

Qui retient ſon ſecret obtient ce qu'il deſire.

Il vaut mieux que vous gardiez vôtre ſecret qu'un autre.

Qui entaſſe paroles ſur paroles, s'enfonce dans ſon égarement.

Un *ſage* qui ſe taît vaut mieux qu'un *Fou* qui parle.

Vôtre ſecret eſt vôtre eſclave ſi vous le gar-

gardez, mais vous êtes ſon eſclave ſi vous le déclarez.

Qui vous apporte quelque choſe, en emporte autant de vous. *Cette ſentence eſt contre les Rapporteurs & ſignifie, que comme les Babillards vous revelent les ſecrets d'autrui, vous devez penſer qu'ils ne celeront pas les vôtres.*

Tout ſecret confié à ſes deux familiers amis eſt divulgué. *Les deux meilleurs amis ſignifient ici les deux levres, & cela veut dire que tout ſecret ſorti de la bouche n'eſt plus ſecret.*

Tant que vous pourrez cacher vôtre ſecret à vôtre ami, faites-le.

Quand vous parlez à l'oreille contre un mur, prenez garde qu'il n'y ait une autre oreille derriere qui vous écoute.

Par deux voyes les hommes periſſent, par l'abondance des Richeſſes & par l'abondance des Paroles.

Contentez-vous de ce que Dieu vous donne, & vous ſerez bien riche.

Les richeſſes conſiſtent à avoir la ſuffiſance, non l'abondance.

Il y a deux ſortes d'hommes miſerables, celui qui cherche & ne trouve point, celui qui trouve & n'eſt pas contant.

Il n'y a point de vertu comme la Prudence, point d'Abſtinence, comme de s'abſtenir de ce qui eſt défendu, point de bonté comme la bonté du Naturel, point de richeſſes comme le contentement.

Etre content de peu eſt la plus grande richeſſe.

L'Abſtinence eſt un arbre dont la racine eſt le contentement, & le fruit le Repos.

Dix *Derviches* [1] dormiront ſur un tapis, deux Rois ne ſauroient durer enſemble dans un quart du monde.

Le trou d'une éguille eſt aſſez large pour deux amis, mais le monde ne l'eſt pas aſſez pour deux ennemis.

La felicité de ce monde & de l'autre, conſiſte à faire du bien à ſes amis, & à ſouffrir le mal de ſes ennemis.

A trois choſes l'on peut connoître ſi un riche héritier diſſipera le bien qu'il herite; s'il s'habille ordinairement de couleur de pourpre, s'il ſe ſert de vaiſſelle de Criſtal, & s'il n'a point l'œil ſur les ouvriers lors qu'il fait bâtir.

Quiconque jouït des biens de ce Monde, ſans en rendre graces à celui qui en eſt l'Auteur, fait comme s'il voloit *Dieu*.

Conduiſez vous de telle maniere que quand vous vous préſenterez devant la porte du *Paradis*, vous ne ſoyez pas chargé de richeſſes; car au *Paradis* les pauvres ſont mis au premier rang.

Le bien qu'on a de ſurabondant eſt autant qu'il faut diminuer de la maſſe, & le bien mal acquis conſume celui qu'on a acquis juſtement.

Le ſel des richeſſes eſt l'aumone, ſi vous n'en ſalez vos richeſſes, elles pourriront bien-tôt.

La Proſperité ne ſe doit pas demander par l'homme pieux, à cauſe qu'elle meine à l'apoſtaſie.

L'Homme pieux qui ne laiſſe en mourant qu'une

[1] *Derviche*, homme qui a quitté le monde, & s'eſt conſacré à Dieu, ne ſe reſervant que le néceſſaire.

qu'une écritoire & des plumes pour tout héritage eſt aſſuré du Paradis.

Qui brûle en plein Midi des bougies [2] de ſenteur manquera bien-tôt d'huile à ſa lampe la nuit.

S'habiller plus richement que l'on n'a le moyen de faire, c'eſt comme farder les joües que le chancre ronge au dedans.

Les Hommes conſument les biens du tems, mais le tems conſume bien davantage les Hommes eux-mêmes.

Le Riche ne fait viſite au Pauvre, que pour lui demander les Cens de ſon champ ou de ſon Jardin.

La méchanceté eſt la perpetuelle [3] ennemie des Richeſſes.

La pauvreté vaut mieux que les Richeſſes mal acquiſes, & que le gain deshonnête.

Le vrai pauvre ne poſſede rien, & rien ne le poſſede: la pauvreté volontaire met donc un homme au deſſus du monde.

La honte du pauvre empêche la liberalité du riche, *c'eſt-à-dire, que qui de honte n'oſe demander ce qu'il deſire, eſt lui même cauſe de quoi il ne l'obtient pas.*

Le plus grand mal de la pauvreté, c'eſt d'être mépriſé.

La crainte de la pauvreté eſt une ſeure marque de la colere de Dieu ſur celui qui en eſt ſaiſi.

Le principal avantage des Richeſſes, c'eſt d'être conſideré.

La

[2] *Chamab Kaſoury* bougies faites avec de l'huile de canelle.

[3] C'eſt-à-dire que les méchans détruiſent leur fortune ou par leurs vices ou par leurs querelles.

La vie de l'Avare eſt toûjours courte, celle du liberal eſt toûjours longue.

Le don que fait un homme généreux eſt un vrai préſent, mais le préſent d'un autre eſt une demande.

La générosité eſt le ſommaire de toutes les vertus.

Ce que vous mangez ſe tourne en pourriture, ce que vous donnez ſe tourne en joye.

Trois choſes ne ſe connoiſſent qu'en trois lieux, la valeur qui ne ſe connoît qu'à la guerre; le ſage qui ne ſe connoît que dans la colere; l'ami qui ne ſe connoît que dans le beſoin.

Qui ne ſait pas diſcerner le bien d'avec le mal doit *être mis au rang des bêtes.*

Le vrai ami eſt celui qui fait que ſes amis ſe gardent du mal & qui les conduit au bien.

Qui veut être ami de deux hommes ennemis entr'eux, ne ſauroit manquer d'être ſoupçonné par l'un & par l'autre.

L'ami n'eſt pas ami, s'il n'eſt pas une même choſe avec nous.

Qui veut un ami ſans défaut n'aura bien-tôt plus aucun ami.

Le mot d'ami eſt un terme ſans ſignification.

Ou la mort, ou un ami.

Ce que vous ſentez en vôtre cœur contre vôtre ami, croyez qu'il le ſent dans le ſien contre vous.

Un cœur ſert de miroir à l'autre, vous verrez dans vôtre cœur ſi celui d'un autre eſt rempli d'amour ou de haine pour vous.

Qui fait la paix avec ſes ennemis, fait injure à ſes amis.

N'aye point pitié de ton ennemi affoibli;

car

Digitized by Google

car s'il reprend vigueur, il n'aura point pitié de toi.

Trois ſortes de gens ſe haïſſent mortellement, & pourtant ſe font civilité à toute heure, les Courtiſanes, les Courtiſans, les Diſciples d'un même Maître.

La Patience eſt bonne en toutes choſes, hormis en celles qui regardent nos amis.

La Patience eſt amere, mais ſon fruit eſt doux.

Un pauvre ſans patience eſt comme une lampe ſans huile.

Tu és homme & tu n'as point de patience.

Les Richeſſes ne demeurent pas plus dans la main d'un prodigue, que la Patience au cœur d'un amant, & l'eau dans un Crible.

La Patience eſt la porte de la joye, la Précipitation la porte du repentir.

La fin de la Patience eſt le commencement de la joye.

Qui eſt trainé dans le chariot de l'Eſperance a la Pauvreté pour compagnon.

L'homme eſt de courte vie, mais de longue Eſperance.

L'Eſpérance eſt le pain des malheureux.

L'Ame ne perd l'Eſperance qu'au moment que la mort vient.

L'Eſperance eſt une excellente compagne, ſi elle ne vous conduit pas où elle vous avoit promis, elle ne vous abandonne pas pour cela, & elle ne ceſſe jamais de vous careſſer & de vous donner de bonnes paroles.

Si l'Ane de Chriſt alloit à la *Mecque*, il en reviendroit Ane encore.

Croyez ſi vous voulez qu'une montagne s'eſt tranſportée d'un lieu à un autre, mais

quand l'on vous dira qu'un homme a changé de naturel & d'inclinations n'en croyez rien. *Lucifer* étoit *Ange*, il ne laiſſa pas de ſe rebeller contre *Dieu*.

Les meubles les plus ſimples, valent mieux que la nudité de la maiſon.

La poule avallant grain à grain remplit enfin ſon jabot.

Au Roi juſte le peuple ſert de Gardes.

Un Roi ſans Juſtice eſt comme un fleuve ſans eau.

N'ayez jamais de querelle contre trois hommes à la fois, de peur qu'un ne ſe faſſe partie, & les deux autres témoins.

Encore qu'un petit Chien ſoit nourri ſur les genoux d'un homme, il ſera un Loup à un Loup.

Les mœurs ſuivent le tempérament, & celui-ci ne ſe change point, quoi qu'on change d'âge & de païs. Le naturel de l'homme ſe peut comparer à ſa figure, car l'un & l'autre demeurent toûjours les mêmes.

Le naturel & les mœurs des hommes en général ſe peuvent comparer aux métaux, lors que l'on les tire des mines, où l'argent, & le plomb ſe trouvent mêlez enſemble. Il y a des méchans parmi les *Fidéles* & des gens de bien parmi les *Idolatres*.

Les proches ne ſont plus proches dès que l'adverſité ſe montre.

S'il eſt jamais excuſable de mentir, c'eſt quand on eſt avec les Menteurs.

Les ſonges ne forment des choſes en dormant, que dans le moule que les penſées ont fait en veillant.

La marmitte d'une Societé n'eſt jamais ni bouil-

bouillante ni froide : c'eſt-à-dire, *que chacun des membres d'une ſocieté fait quelque choſe pour le bien de la ſocieté, mais n'en fait pas aſſez.*

Il faut penſer à acquerir la Victoire, avant que de ſonger à ſe donner la Paix.

Entretien bien le ſoldat, afin qu'il mette ſa tête pour toi.

La Pauvreté marche toûjours à la queüe du Pauvre. C'eſt-à-dire, *qu'un mal ne vient jamais ſeul.*

Dans la Mer il y a des biens ſans nombre, mais ſi vous cherchez la ſûreté, elle eſt ſur le rivage.

Entretenez & cultivez vôtre fortune, comme ſi vous deviez vivre éternellement.

C'eſt être impie que de ne pas conſerver les bonnes graces du Roi, quand on le peut faire.

Ne vous fiez point à l'homme qui parle mal d'un autre en ſon abſence, & n'allez point en ſa compagnie.

Il y a quatre choſes qui ſont les meilleures de toutes, quand elles ſont bonnes, & les pires quand elles ſont mauvaiſes, le Vin, le Poiſſon, les Figues, & les Champignons.

Si un Roi cueuille une pomme dans le jardin de ſon ſujet, les Courtiſans arracheront l'arbre juſqu'à la racine.

En la compagnie des Pierres précieuſes, l'Ambre pâlit ; & la blancheur de la Cire n'a point d'éclat devant les rayons du Soleil.

Les Joüeurs ne doivent être pris ni pour Juges ni pour témoins, parce qu'ils font leur plaiſir de ce qui ne ſauroit tourner au bien public.

Il ſe faut ſervir du jeu pour ſe délaſſer ſeu-

lement, comme l'on fait du ſel pour relever l'inſipidité.

Trois choſes allongent la vie, de beaux habits, une belle maiſon, une belle femme.

La civilité d'un ruſtre eſt une pure gueuſerie. C'eſt-à-dire, *Qu'elle n'eſt point ſans interêt.*

La raiſon pourquoi les Grands-peres aiment tant leurs petits enfans, c'eſt parce qu'ils ſont les ennemis de leurs ennemis, en ce qu'ils ſouhaitent la mort de ceux qui ſouhaitent la leur.

Ne vous fiez pas aux proteſtations de reconnoiſſance des hommes à qui vous faites des graces, juſqu'à ce que vous leur en ayez refuſé; car s'ils portent génereuſement vôtre refus ils ſont reconnoiſſans, s'ils s'en irritent ce ſont des ingrats.

Il eſt plus facile de diſtraire le méchant de ſa malice, que l'homme triſte de ſa triſteſſe.

Prenez garde à celui que vous ne connoiſſez pas.

Sur la tête de l'Orphelin le Barbier apprend à raſer.

Tout ce que vous planterez dans la terre, vous apportera du profit, mais ſi vous plantez (*c'eſt-à-dire* élevez) un homme en terre, il vous déracinera.

Qui vous flatte vous abhorre.

Le ſerviteur du Roi eſt Roi lui-même; attachez vous à un tel Maître, vous ſerez honoré comme lui.

Servir *Dieu* par interêt, eſt un ſervice de *marchands*; par crainte, c'eſt un ſervice d'*eſclaves*; par amour & par reconnoiſſance, c'eſt un ſervice d'*hommes libres.*

Qui-

Quiconque n'apprend pas une profeſſion à ſon enfant, ne fait pas autrement que s'il lui enſeignoit la filouterie.

Quand un homme eſt proche de ſa fin, chacun empiête ſur lui.

Si le monde étoit bien ſage, le monde ſeroit abandonné.

Laiſſez-là l'yvrogne, car de lui-même il ſe détruira.

Penſez au voiſin avant que de penſer à la maiſon.

Cherchez un compagnon de voyage, avant que de chercher le chemin.

Faites du bien, ſi vous voulez qu'on vous en faſſe.

Reprenez vous vous-même, pour pouvoir efficacement reprendre autrui.

Ce qu'il y a de plus atroce dans le péché, c'eſt de le diminuer.

C'eſt doubler ſon péché que de le diminuer.

La confeſſion de ſa faute eſt la plus forte des excuſes.

C'eſt le propre des grands hommes de confeſſer leur propre faute.

Le commencement de la colére eſt la fureur, & la fin eſt le repentir.

Quand le pouvoir manque, l'effort eſt vain.

Il y a quatre ſortes de gens qui ne ſauroient long-tems ſubſiſter; l'homme querelleux, le tyran imprudent, l'uſurpateur, & le prodigue.

La pitié envers les méchans eſt une cruauté envers tous les hommes.

Ne prenez jamais de maiſon dans un quar-

tier, dont le menu peuple eſt tout enſemble ignorant & dévot.

La langue du muet vaut mieux que la langue du menteur.

Qui ne cultive qu'un jardin à la fois mangera des oiſeaux.

Qui cultive pluſieurs jardins à la fois les oiſeaux le mangeront.

Avoir des ſujets affectionnez vaut mieux qu'avoir de vaillans ſoldats.

On ſe trouve ſouvent entaché des vices, qu'on reprend le plus aprement dans ſon prochain.

Il n'y a point de freres pour les Rois, point de repos pour les envieux, point de faveur pour les menteurs.

Le menſonge eſt l'arme du méchant.

Qui ſe juſtifie ſans être accuſé, ſe fait lui-même criminel.

Les bienfaits mal colloquez, tournent également à la honte de celui qui donne, & de celui qui reçoit.

Les hommes ſuivent la Religion & les mœurs de leur Roi.

Qui loüe une action ſale la commet.

Tout ce qui eſt au pouvoir du ſerviteur eſt dans la main de ſon maître.

Ne vous mettez point au rang des hommes, tandis que la colere vous domine.

Celui qui rend viſite ſe ſoumet à la loi de celui à qui il la rend.

La trop grande frequentation produit toûjours du mal à la fin.

Viſitez rarement & vous en ſerez plus aimé.

Le Soleil eſt plus cher en Hiver qu'en Eté.

C'eſt-

Digitized by Google

C'eſt-à-dire, *que moins il ſe montre plus on le déſire.*

Qui honore ſon pere, ſes jours ſeront prolongez.

Mon cœur eſt ſur mon fils, le cœur de mon fils eſt ſur une pierre. C'eſt-à-dire, *que les peres aiment fort leurs enfans, mais qu'eux le plus ſouvent n'aiment rien moins que leurs peres.*

Un ſage donnoit ce conſeil à ſes enfans, en mourant; apprenez toutes les Sciences, où vos inclinations vous pourront porter, à la reſerve de ces trois, l'Aſtrologie judiciaire, la Pierre Philoſophale, & la Controverſe; car la premiere ne ſert qu'à multiplier les chagrins de la vie, la ſeconde à conſommer le bien, la troiſiéme à engendrer des doutes, & à faire perdre enfin la Religion.

Prenez garde qu'on ne faſſe ſavoir vos querelles, ni à vôtre ennemi ni à vôtre envieux.

N'entreprenez rien ſans y avoir penſé.

Le Soleil ne tient pas à mépris qu'on lui donne un nom feminin, & la Lune ne fait pas la fiére de porter un nom maſculin. *Le Soleil & la Lune ayant divers noms dans les langues* Arabe & Perſane, *chacun de ces Aſtres en a de genre maſculin & de genre feminin.*

La liberalité en une femme, eſt de même nature que l'avarice en un homme.

Qui veut des perles qu'il ſe jette en la mer, & qui veut des grandeurs qu'il veille toutes les nuits.

Il eſt difficile d'être ſoupçonné d'une choſe qu'on n'en ſoit coupable; car ſi on ne l'a commiſe toute entiere, on en a commis quelque

partie ; ſi l'on n'en a rien commis, on aura penſé à la commettre ; ſi l'on n'y a pas penſé, au moins, on l'a vû commettre, & l'on s'en eſt réjouï.

Si vous uſez mal du vin, vous deviendrez un miſerable ; ſi vous en uſez bien, vous deviendrez un homme illuſtre.

L'os qui vous a été mis à la main eſt celui qu'il faut que vous rongiez.

Pour s'attirer de nouvelles faveurs, il faut remercier des anciennes.

Si la fortune vous manque, ne vous manquez pas à vous-même.

Ne jettez pas de la boüe dans la fontaine où vous avez puiſé.

Il faut manger à ſa *table*, comme on feroit à *celle d'un Roi*.

Un homme à qui tout vient à ſouhait, eſt comme une femme qui ne porte que des garçons.

La néceſſité n'eſt pas une importunité.

Où vous vous plaignez de ne pas trouver d'hommes, faites qu'on ſe loüe d'y en avoir trouvé un.

Ne faites faire par perſonne ce que vous pouvez faire vous-même.

S'il y a un homme dans une maiſon, une parole y ſuffit.

Si le ſerviteur plaît, tout ce qu'il fait plaira.

Si vous allez les mains vuides chez le Juge, vous ne verrez point ſon viſage.

Qui entre en traité avec les Grands répand ſon propre ſang.

Le commerce avec les méchans eſt une navigation ſur la haute mer.

Les

Les gens que vous voyez ne ſont pas tous des hommes, la plûpart ſont des bœufs & des ânes ſans *Dieu*.

Selon que vôtre cœur eſt prévenu d'amour ou de haine pour chaque choſe, il eſt ſûr que ſelon cela vous y trouverez du bien ou du mal.

Un peu mis ſur un peu fait une mer.

Ayez ſoin de cacher le malheur qui vous arrive, de peur qu'au lieu d'un malheur vous n'en ayez deux, ſavoir le malheur même, & de voir vos ennemis s'en réjouïr.

Si vous ne jettez l'hameçon, vous ne prendrez point de poiſſon.

Il faut marcher de nuit pour arriver de jour à la traite.

La juſtice des Conſeils d'un Roi eſt la fermeté de ſon Empire.

Careſſez les pauvres, de peur qu'ils n'entrainent vos enfans dans leur gouffre.

L'Aumône ſortant de la main de celui qui la faiſoit, lui dit : j'étois petite, tu m'as fait grande ; j'étois mince, tu m'as multipliée ; j'étois ennemie, tu m'as rendu digne d'amour ; j'étois paſſagere, me voici domiciliée ; j'étois ſous ta garde, te voici ſous la mienne.

Le plus grand des attributs de *Dieu* c'eſt la liberalité, parce que les bienfaits de *Dieu* ſe répandent ſur toutes les créatures, & pénétrent intimement leur ſubſtance.

Toutes les fois que vôtre langue prononce contre vôtre penſée, vous meritez qu'on vous enfonce un poignard dans le ſein.

Si vous ne prenez de la peine juſqu'à en être ennuyé, vous ne ſerez point délivré de la melancolie.

Si

Si l'œuvre ne ſe commence, elle ne ſe finira jamais.

Le monde n'eſt aimé que des inſenſez.

Iſa (*Jeſus-Chriſt*) vit le monde en viſion ſous la figure d'une vieille, il lui demanda : Où eſt ton mari? Je n'en ai point, répondit-elle. Combien en as tu eu? reprit *Iſa*. Sept, dit elle. Sont ils tous morts, ou quelqu'un t'a-t-il répudiée? Non, répondit-elle, je les ai tous mis en terre; mais je ſuis ſur le point de me remarier. C'eſt une choſe étonnante, dit *Iſa*, qu'il y ait encore des gens ſi foux, que ſans conſiderer comment tu traites tes maris, ils deviennent amoureux de toi, & cherchent à t'avoir.

Qui voit l'aveugle s'aller jetter dans une foſſe, ſans l'en avertir, il eſt meurtrier.

Quoi qu'un *Guebre* (*Ignicole*) ſerve cent ans le feu, s'il tombe une fois dedans il ne laiſſera pas d'être brûlé.

Un peu de beauté vaut mieux que beaucoup de richeſſes.

Quand le jour paroît on éteint la chandelle.

Que ſert-il au Berger de crier, quand le Loup emporte le Brebis?

Quand le Loup a trouvé de la chair, il ne ſe met guéres en peine, ſi c'eſt du Chameau du Prophete *Saleth*, (un des Patriarches,) ou de l'Ane de l'*Antechriſt*.

Qui a peur du Loup ne garde pas les Brebis.

Quand vous voulez parler du Loup, prenez un bâton à la main, de peur qu'il ne ſurvienne à l'imprévû.

Craignez celui qui vous craint.

Le

Le Chameau mâle eſt devenu Chameau femelle. *On dit cela des gens qui ſe brouillent dans leurs diſcours.*

La Taupe s'eſt égarée de ſon trou. *Cela ſe dit auſſi d'un brouillon qui ſe confond.*

J'entens le bruit de la meule, mais je ne voi pas la farine. *Cela ſe dit d'un vain babil.*

Tous les hommes ſe peuvent ranger en quatre Claſſes à l'égard de la *Religion:* les uns la recherchent & ne la pratiquent pas: d'autres la pratiquent ſans la rechercher; d'autres la cherchent & la pratiquent, & *ce ſont les gens pieux:* les derniers ne la cherchent ni ne la pratiquent, & *ce ſont les impies.*

Il y a quatre choſes dont l'homme eſt toûjours plus chargé qu'il ne penſe, d'ennemis, de péchez, d'années, & de dettes.

La veritable Nobleſſe eſt d'exceller dans l'intelligence de la *Religion.*

Ce ne ſont pas les paroles qui ſont le fondement, ce ſont les œuvres.

La pratique d'une vertu attire une autre vertu, l'exercice d'un vice attire un autre vice.

Un Novice ayant dit à ſon Superieur, qu'il ne pouvoit prier *Dieu* où il y avoit du monde. Il lui répondit: Vous êtes bien foible ſi vous ſongez encore au monde.

Celui-là eſt près de perir qui laiſſe maîtriſer ſa Raiſon par la concupiſcence.

La pieté éteint la concupiſcence.

S'abſtenir de concupiſcence, c'eſt être riche.

Rendre le bien pour le bien, eſt une action d'Ane. Rendre le mal pour le mal, eſt une action de Chien. Rendre le mal pour le bien, eſt

eſt une action de Demon. Rendre le bien pour le mal, eſt une action du Créateur.

La veritable force conſiſte à dompter ſa concupiſcence.

De même qu'à un malade le manger ne profite point, ainſi à une ame épriſe de l'amour du monde les exhortations ſont inutiles.

On recherche le monde ou par ſes honneurs, ou par ſes richeſſes, ou par ſes plaiſirs: vivez retiré du monde, vous acquerrez de l'honneur: contentez vous de ce que vous avez, vous voilà riche: mépriſez le monde, & vous avez trouvé le veritable plaiſir, qui eſt le repos.

L'amour du monde & des richeſſes eſt la ſource de tous les pechez.

Un Sage, interrogé quelle eſt la choſe du monde la plus frivole & le plus à dédaigner? répondit, le monde même, excepté l'homme qui l'aime & le recherche, lequel eſt encore plus mépriſable.

Penſer à commettre un péché eſt pis que de le commettre.

S'humilier ſoi-même eſt une augmentation de nobleſſe, & un accompliſſement de grace.

Faites vous terre ſi vous voulez porter du fruit. C'eſt-à-dire; *Qu'il faut être humble pour faire de bonnes actions.*

La Verité eſt un poids dont on ne peut jamais avoir ſes balances trop chargées.

Le monde eſt un Echo, qui redit comme on lui dit; c'eſt pourquoi ſi nous voulons qu'on diſe du bien de nous, il ne faut dire que du bien des autres.

Le prix d'un homme ſe compte par les choſes

ſes qu'il eſtime : s'il eſtime le monde, il n'eſt pas eſtimable, parce que le monde ne l'eſt pas : s'il eſtime l'autre vie, le Ciel eſt ſon prix : & s'il eſtime *Dieu* par-deſſus tout, il eſt ſans prix.

Amaſſez des biens que vous puiſſiez ſauver avec vous, lors que le vaiſſeau (le *corps*) fera naufrage ; car par mille avantures on perd les biens de la fortune, mais les biens de l'ame ne ſauroient perir, ni ſur l'eau, ni ſur la terre, ni par le feu.

Si vous travaillez à une action vertueuſe, le travail paſſe & la vertu demeure : ſi vous prenez plaiſir à une action vicieuſe, le plaiſir paſſe & le vice demeure.

Il n'y a de vrai dévot que l'homme gai.

Il y a quatre marques de réprobation, la dureté de cœur, l'amour du monde, la confiance en ſoi-même & dans les creatures, & l'impudence. Il y a quatre marques d'élection au contraire, la tendreſſe de cœur, le mépris du monde, la défiance de ſoi-même & des créatures, la pudeur.

L'homme méchant eſt mort, quoi que vous le voyiez parmi les vivans ; l'homme de bien eſt vivant, quoi qu'il ſoit paſſé dans le ſéjour des morts.

La pareſſe & l'attention aux ſonges éloignent de *Dieu*, & ménent à la pauvreté.

Quiconque étant interrogé ſur quelque verité, la déguiſe ; *Dieu*, au jour du Jugement, le reprimera d'un mords de feu.

Un riche ſans liberalité eſt comme un arbre ſans fruit.

Un pauvre ſans patience eſt comme une lampe ſans huile.

Un

Un jeune homme ſans repentance eſt comme une maiſon ſans couverture.

Une femme ſans pudeur eſt comme une viande ſans ſel.

Le meilleur fruit de la pénitence eſt de pécher peu.

Malheur au navire qui ſe hazarde de ſortir ſans payer les droits, & malheur à l'homme qui part de cette vie ſans y avoir ſenti d'affliction.

Les afflictions temporelles ſont comme un flambeau dans la main de l'homme ſur qui elles tombent, pour lui faire connoître en quel état il eſt avec *Dieu* ſon Créateur.

Les biens du Ciel ne doivent être prétendus que par ceux qui *mépriſent* les biens de la terre.

Que la foule dont vous êtes environné ne vous trompe pas, vous ſerez ſeul quand vous mourrez, & ſeul à vôtre jugement.

Toutes les portes de l'Enfer ſe peuvent fermer par l'oraiſon, excepté la porte du larcin.

La parole de *Dieu* s'accommode au cœur de chacun, & donne la paix au cœur de l'homme ſimple.

Qui aime la felicité de ſon ame doit être vigilant à l'acquerir, d'autant plus que le ſéjour perpetuel en cette vie eſt défendu, & que la ſortie eſt commandée.

Penſez d'où vous êtes venu, où vous êtes, où vous irez.

Le vieux verre rompu ſe peut réparer, pourquoi non le corps mis en piéces par la mort?

Aujourdhui c'eſt le monde, demain c'eſt l'éternité.

On trouvera dans le *Quatrième Livre de ce Volume* pluſieurs autres *Sentences* non moins ſen-

ſenſées, leſquelles j'ai vûes dans les grandes Maiſons d'*Iſpahan*, dont je fais la deſcription dans ce Livre-là, mais il eſt fâcheux que la *traduction* leur faſſe tant perdre de leurs *graces*, qu'elles ne me ſemblent plus la même choſe.

Je viens aux *Fables Perſanes*, leſquelles ne ſont pas à beaucoup près de la force de leurs *Sentences*, mais je rapporte ici celles qui portent le nom du ſage & célébre *Locman*, qui eſt l'*Eſope* des *Orientaux*, ou *Eſope* même, au dire des gens ſavans de l'*Europe* en *litterature Arabeſque*, qui prétendent que le *Locman des Orientaux* eſt l'*Eſope des Grecs*. Il eſt certain qu'à conſiderer la vie de ces Hommes illuſtres, telle que les Auteurs nous la donnent : on diroit que ce ſont deux hommes differens ; mais quand on examine bien leurs Fables, il paroît que c'eſt le même Auteur ; & c'eſt là une des choſes qui me perſuade, que les *Grecs* ont originairement tiré des Peuples de la *haute Aſie* leurs Sciences & leurs Arts, au moins que c'eſt d'eux qu'ils en ont tiré les premiers rudimens ; dequoi les *Grecs* demeurent eux-mêmes d'accord à l'égard des *Fables*, avoüant de tenir cette érudition des *Orientaux*. Les *Perſans* font *Locman* ſi ancien, qu'il doit avoir été contemporain de *Moyſe* : quelques-uns même le font deſcendre de *Noé* à la troiſiéme géneration ; d'autres, qui ne le croyent pas ſi ancien, diſent, qu'il vivoit du tems de *David*, & c'eſt l'opinion de *Mircond*, Hiſtorien *Perſan* très-fameux ; mais chacun convient qu'il a été le premier Philoſophe célébre dont le nom ſoit venu juſqu'à nous. Et comme *Mahomed* a parlé de *Locman* avec éloge dans ſon

ſon *Alcoran*, cela a porté les Auteurs *Mahometans*, à en faire plus de cas ; & quelques-uns d'entr'eux à compoſer de gros Commentaires, & de belles piéces de *Morale* ſur ſes *Apologues*. Quelques Auteurs *Arabes* prétendent que le Philoſophe Grec *Empedocle* étoit ſon diſciple. On rapporte qu'il vêcut trois mille ans. *Sahdi*, célébre Poëte *Perſan*, fait là-deſſus ce conte; que *Locman* à la fin de ſa vie demeuroit ſur le bord d'un marais de roſeaux, où il s'étoit dreſſé une cabane, dans laquelle il s'occupoit à faire des paniers d'ozier. L'*Ange de la Mort* s'apparut là à lui, & lui dit: *Comment eſt-ce*, Locman, *que depuis trois mille ans que tu es au monde tu n'ayes ſû bâtir une maiſon ? Locman* lui répondit : *O Eſrail*, (c'eſt le nom de l'*Ange de la Mort*) *on ſeroit bien fou, ſachant qu'on t'a toûjours à ſes talons de ſe mettre à bâtir une maiſon.*

Comme j'ai dit que les *Fables* de *Locman* ſont preſque les mêmes que celles d'*Eſope*, j'aurois pû éviter de les rapporter ici, mais je l'ai voulu faire pour montrer de quelle maniére *Eſope* les a tournées en les donnant aux *Grecs*, avec les autres qu'il y a ajoûtées. Les voici dans l'ordre que les *Perſans* les ont auſſi bien que les *Arabes*.

Du Lion & de deux Taureaux.

Le *Lion* ſe mit un jour aux champs contre *deux Taureaux*, qui ſerrez l'un contre l'autre lui preſentoient leurs cornes. Le *Lion* voyant qu'il ne pouvoit les rompre ceſſa de les attaquer, & leur promit de ne leur faire aucun mal, quand même il les trouveroit ſeparez.

Digitized by Google

parez. Les *Taureaux* le crûrent & ſe ſeparerent, mais auſſi-tôt le *Lion* les déchira l'un après l'autre.

Du Cerf.

Un *Cerf* étant venu boire à une fontaine ſe miroit dans l'eau: *ſes pieds* lui parurent *trop petits*, & *ſes jambes trop deliées*, & il s'en affligeoit, mais il ſe tenoit fier de la *beauté* & de l'*étendue de ſon bois:* en même tems des Chaſſeurs s'étant mis à le courre, il ſe jetta dans une plaine où ils ne purent l'atteindre; mais l'ayant relancé dans un bois, il n'y pouvoit courir, parce que ſes *cornes* l'empêchoient de paſſer entre le taillis. Comme ils l'eurent pris & qu'ils le tuoient, *Que je ſuis malheureux*, dit-il, *d'avoir mépriſé ce qui faiſoit mon ſalut, & d'avoir fait ma gloire de ce qui me perd!*

Autre Fable du Cerf.

Le Cerf étant tombé malade pria pluſieurs bêtes, & des Cerfs entr'autres, de le venir garder durant ſa maladie. Pendant qu'ils le garderent, ils conſumerent les grains & les herbes, qu'il avoit amaſſez pour ſa proviſion; comme il fut relevé il demanda à manger, mais il ne trouva rien & mourut de faim.

Le but de cette fable eſt d'enſeigner, qu'il ne faut pas ſe charger d'un grand train, ſans ſavoir comment le nourrir.

Du Lion & du Renard.

Le Lion étant un jour brûlé du ſoleil entra dans une caverne pour ſe mettre à l'ombre,

bre, & s'y endormit. Une Tarentule ſauta ſur lui & ſe promenoit ſur ſon dos ; *le Lion* s'étant levé en ſurſaut, regarda de côté & d'autre tout effrayé & étonné. Un *Renard* qui l'apperçut ainſi effrayé de rien, ſe mit à éclater de rire. *Le Lion* lui dit, je ne me ſoucie pas de ce qui m'incommode, mais j'enrage de voir que l'on ſe moque de moi.

Du Lion & du Taureau.

Le Lion ayant envie un jour de déchirer un *Taureau* n'oſoit l'attaquer ouvertement, craignant ſa grande force : il réſolut de l'avoir par fineſſe, & l'ayant rencontré il lui dit : cher ami, *j'ai tué un agneau gras, je t'invite ce ſoir* à ſouper avec moi. *Le Taureau* le lui promit, & étant venu chez *le Lion*, il vit bon feu allumé, & beaucoup de chaudieres & de marmites ; ſur quoi il ſe mit promtement en fuite. *Le Lion* voyant cela, lui demanda en criant, pourquoi il s'enfuyoit après être venu juſqu'à ſa porte ? Le Taureau répondit. *C'eſt parce que je voi des aprêts pour faire cuire quelque choſe de plus grand qu'un agneau.*

Du Lion & du Renard.

Le *Lion* étant devenu vieux & infirme, & ne pouvant plus prendre de bêtes par force, ſe réſolut de vivre d'adreſſe ; il feignit pour cela d'être malade, & ſe renferma dans ſa Caverne. Pluſieurs bêtes alloient l'une après l'autre pour le garder : il ſe jettoit deſſus à l'improviſte & les déchiroit. Le *Renard* y étant allé à ſon tour, s'arrêta à l'entrée de la Caverne

verne & le ſalua en diſant, *comment te portes-tu, Prince des animaux courageux?* Le *Lion* lui répondit, *que n'entre tu, ô Pere de beauté; je me rendrois à une ſi douce invitation*, repliqua le *Renard, ſi je n'obſervois que les pas qui ſont marquez à l'entrée de ton logis ſont tous des pas qui vont dedans & qu'il n'y en a pas un qui vienne dehors.*

Du Lion & de l'Homme.

Le Lion & *l'Homme* s'étant un jour rencontrez, ſe mirent à diſputer entr'eux de vigueur & de force. *Le Lion* loüoit la ſienne par deſſus toute autre, l'*Homme* pour réponſe lui montra ſur une muraille la figure d'un *Homme* déchirant un *Lion*. Le Lion répondit. *Si les Lions étoient peintres comme les hommes; ils feroient toûjours que le Lion déchireroit l'homme dans leurs tableaux.*

Du Cerf & du Lion.

Un Cerf pourſuivi par des Chaſſeurs ſe jetta dans la Caverne *d'un Lion*. *Le Lion* y étant entré le déchira. Le *Cerf* étant aux abois dit en lui-même, *helas miſerable que je ſuis! d'avoir fui les hommes, pour tomber entre les griffes de celui qui eſt plus fort que les hommes.*

Du Cerf & du Renard.

Un Cerf étant alteré vint à un puits profond & y deſcendit; mais il n'en put remonter. Comme il s'efforçoit de le faire: le *Renard* l'apperçut & lui dit, *cher frere, tu devois pen-*

ſer comment tu remonterois avant que de deſcendre.

Des Lievres & des Renards.

La guerre s'étant un jour allumée entre les *Aigles* & les *Lievres* ; ceux-ci allerent aux *Renards* leur demander aſſiſtance. *Les Renards* répondirent ; *nous vous donnerions volontiers du ſecours, n'étoit que nous vous connoiſſons, & que nous connoiſſons auſſi ceux avec qui vous êtes en guerre.*

De la Femelle du Lievre & de la Lionne.

Une *Haze* ayant un jour rencontré une *Lionne* lui dit, tous les ans je fais pluſieurs petits ; mais toi en toute ta vie tu n'en fais qu'un ou deux : *Il eſt vrai*, répondit la *Lionne*, *mais mon petit vaut mieux ſeul que ſept des tiens.*

De la Femme & de la Poule

Une *Femme* ayant une *Poule*, qui faiſoit tous les jours un œuf d'argent : elle dit en elle-même ſi je double le grain à ma *Poule* : elle fera deux œufs par jour : mais la Poule ayant le double à manger en étouffa & mourut. C'eſt-à-dire, *que pluſieurs pour être trop avides de gain perdent leur Capital.*

Du Moucheron & du Taureau.

Un *Moucheron* s'étant poſé ſur la corne d'un *Taureau*, crût qu'il le chargeoit beaucoup, & il lui dit, *Si je ſuis trop peſant, dis le moi*

moi & je m'ôterai. Je ne m'étois pas aperçû, répondit le Taureau, *que tu te fuſſes poſé ſur ma corne, & je ne ſai qui tu pourrois incommoder.*

De l'Homme & de la Mort.

Un *Homme* portant un jour une charge de bois ſur ſes épaules n'en pouvoit plus. Il ſe jetta à terre avec ſa charge, & tout accablé il ſouhaitoit la *Mort*, juſqu'à l'appeller tout haut. La *Mort* vint, & lui dit : *Me voici, que veux-tu* ? l'*Homme* lui dit, *Je t'ai appellée pour m'aider à charger mon fardeau.*

Du Jardinier.

Un *Jardinier* arrachant un jour les méchantes herbes d'un parterre : on lui demanda pourquoi l'herbe ſauvage paroiſſoit ſi belle, quoi qu'elle ne fût point cultivée ? *C'eſt*, dit-il, *qu'elle eſt élevée par ſa mere, au lieu que l'herbe des jardins eſt élevée par ſa marâtre.*

De l'Homme & de l'Idole.

Un *Homme* avoit dans ſa maiſon une *Idole*, à qui il rendoit ſon culte, en lui offrant tous les jours une victime. Comme il y eût conſumé la meilleure partie de ſon bien, l'*Idole* lui dit : *Ne conſume point tes biens à me ſervir, pour aller en ſuite m'accuſer auprès d'un autre Dieu, & blaſphemer contre moi.*

Cette Fable eſt contre les gens qui dépenſent leur bien dans la débauche & dans le peché, & qui après accuſent Dieu de leur pauvreté & de leur miſére.

Du Negre.

Un *Negre* ſe lavoit un jour pluſieurs heures de ſuite dans une fontaine. Un Paſſant lui dit: *Ceſſe, mon ami, de troubler cette eau, car tu ne ſaurois jamais acquerir la blancheur.*

De l'Homme & du Poulain.

Un *Homme* étant en voyage monté ſur une cavale pleine, elle mit bas ſa portée en chemin. Le *Poulain* ſuivit ſa mere quelque tems, mais n'en pouvant plus, il dit à ſon Maître: *O mon Seigneur, tu vois que je ne ſaurois ſuivre: ſi tu me laiſſes, je perirai; mais ſi tu me prens avec toi, & m'éleves juſqu'à ce que je devienne fort, je te porterai ſur mon dos où tu voudras.*

Cette Fable eſt pour enſeigner, qu'il ne faut pas abandonner une œuvre glorieuſe, à cauſe de la peine qu'elle fait à la pourſuivre.

De l'Homme & du Pourceau.

Un *Homme* portoit au marché ſur ſon Cheval une brebis, une Chevre, & un *Pourceau* pour les y vendre: la Brebis & la Chevre ſe tenoient en repos ſans fatiguer le Cheval, mais le *Pourceau* ſe démenoit ſans ceſſe & le haraſſoit. *L'Homme*, lui dit, *O le plus méchant des animaux! ne te ſaurois-tu tenir en repos comme la Brebis & la Chevre, ſans te démener ſi furieuſement? chacun ſait ſes affaires*, répondit le *Pourceau*: *On achéte la Brebis pour ſa laine, & la Chevre pour ſon lait: mais moi on ne m'achéte*

chéte que pour me manger & je ſuis ſûr que du marché on m'enverra à la boucherie.

De la Tortue & du Lievre.

Une *Tortue* & un *Lievre* s'étant mis à diſputer à qui marcheroit le mieux, ils firent gageure à qui ſeroit le plûtôt à une montagne, qui étoit vis-à-vis d'eux. Le *Lievre* ſe confiant en ſa legereté ſe mit à dormir en chemin. La *Tortue* connoiſſant ſa peſanteur naturelle ne s'arrêta pas un moment, elle arriva à la montagne, comme le *Lievre* ſe réveilloit, qui ſe voyant vaincu ſe repentit, mais trop tard.

Du Loup.

Un *Loup* emportoit un Cochon de lait: un Lion le rencontra & le lui ravit, le *Loup* étonné de l'avanture, dit en lui-même. *N'eſt-ce pas une choſe ſurprenante que je ne puiſſe garder ce que j'ai pris.*

Cette Fable enſeigne qu'on ne garde gueres le bien acquis injuſtement, & qu'on le perd ordinairement de la même maniere qu'il a été gagné.

De la Ronce & du Jardinier.

La Ronce, dit un jour au *Jardinier*, *ſi j'avois quelqu'un qui prît ſoin de moi, me tranſportant en bonne terre, m'arroſant & me cultivant; certes les Rois me ſouhaiteroient dans leurs Jardins, & prendroient plaiſir à mes fleurs & à mon fruit.* Le *Jardinier* la crût, il la mit au milieu du Jardin dans la meilleure terre & la cultiva

ſoigneuſement ; mais ſes épines s'étendirent à l'entour & au deſſus des arbres & couvrirent tellement tout le jardin qu'on ne pût plus y entrer.

La morale de cette Fable eſt que la peine qu'on prend ſur un méchant naturel l'irrite, & que plus on honore & on traite bien un méchant homme, plus il fait de mal.

Du Negre.

Un *Negre* ſe dévêtit un jour & ſe mit à prendre de la neige & à s'en frotter par tout le corps : on lui demanda pourquoi ? C'eſt, répondit-il, que peut-être je blanchirai. Un homme aviſé lui dit, ne te tourmente point toi-même, car encore que ton corps noirciſſe la neige il n'en perdra pourtant rien de ſa noirceur.

De l'Araignée & des Mouches à Miel.

L'*Araignée* dit un jour à la *Mouche à Miel : ſi tu me prenois avec toi je ferois du Miel, comme tu en fais & même plus :* l'*Abeille* la crut, mais comme elle vit que l'*Araignée* ne faiſoit rien qui vaille, elle la piqua de ſon aiguillon. L'*Araignée* ſe ſentant mourir dit en elle-même *je merite bien la mort*, moi qui ne pouvant faire de la poix, ai voulu faire du Miel.

D'un jeune Garçon.

Un *jeune Garçon* ſe jetta un jour dans un Fleuve ſans ſavoir nager, où peu s'en fallut qu'il ne fût ſuffoqué. Comme il ſe noyoit il ſe

ſe mit à crier. Un homme qui paſſoit l'entendit, & s'étant approché ſe mit à lui faire des reprimandes : *Sauvez moi premiérement*, répondit le garçon, *puis reprenez moi.*

De l'Enfant & du Scorpion.

Un *Enfant* chaſſant un jour des ſauterelles, il ſe jetta ſur un petit *Scorpion* le prenant pour une groſſe ſauterelle; comme il avoit la main deſſus il reconnut ſon erreur & ſe retira promtement: le Scorpion lui dit, *Si tu m'euſſes pris avec la main tu te fuſſes aſſurément abſtenu de chaſſer des ſauterelles.*

La morale de cette Fable eſt d'apprendre à ne faire rien inconſidérement : de même que le ſens de la ſuivante eſt pour prévenir les conduites précipitées.

De la Colombe.

Une *Colombe* preſſée de ſoif, cherchant à ſe deſalterer, vit de l'eau en peinture ſur une paroi : elle la prit pour de vraye eau, & y vola ſi rudement le bec ouvert qu'elle ſe rompit la tête contre la muraille: elle dit en expirant, *Miſerable que je ſuis! de m'être perduë moi-même à force de me hâter d'éteindre ma ſoif.*

Du Chat.

Un *Chat* entrant un jour dans la boutique d'un Serrurier trouva une lime à terre, il ſe mit à la lecher & la lechoit ſi fort qu'il mit ſa langue tout en ſang: le *Chat* croyant que ce ſang ſortoit de la lime, l'avaloit & continua juſqu'à ce que ſa langue fût toute conſumée.

La vérité de cette Fable ſe trouve dans le Prodigue qui dépenſe ſon bien ſans beſoin, ſans y prendre garde, & même avec plaiſir, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit tout épuiſé.

Du Forgeron & du Chien.

Un *Forgeron* avoit un *Chien*, qui dormoit pendant que ſon Maître travailloit, mais dès qu'il ceſſoit la beſogne, & qu'il ſe mettoit à table avec ſes Compagnons pour manger, le Chien ne manquoit point de ſe réveiller: le *Forgeron*, lui dit, *méchant animal comment eſt-ce que le ſon des marteaux qui ébranle la terre ne t'éveille point, & que tu entends le mouvement des machoires qui fait ſi peu de bruit?*

Le but de cette Fable eſt de corriger les hommes qui ſont endormis aux exhortations, & qui ne ſe reveillent que pour ſatisfaire leur ſenſualité.

Des Chiens & du Renard.

Des *Chiens* trouverent un jour une peau de Lion & ſe mirent à la ronger. Le *Renard* les voyant faire leur dit: *Si le Lion étoit en vie vous verriez ſes griffes encore plus longues que vos dents.*

La Moralité de cette Fable eſt contre ceux qui médiſent d'un Grand homme après ſa mort, & quand il ne ſe peut plus défendre.

Du Chien & du Lievre.

Un *Chien* ayant long-tems pourſuivi un *Lievre* & l'ayant pris, il ſe mit à le mordre vive-

Digitized by Google

vivement pour lui faire ſortir le ſang qu'il léchoit enſuite. *C'eſt une choſe étrange*, lui dit le *Lievre*, que tantôt tu me mordes comme étant ton ennemi, & enſuite que tu me baiſes, comme ſi tu étois mon ami.

C'eſt contre les ennemis cachez, qui déchirent en ſecret & careſſent devant le monde.

Du Ventre & des Pieds.

Le Ventre & les Pieds diſputoient un jour enſemble ſavoir qui ſoûtenoit le corps: les Pieds diſoient: *C'eſt nous qui par nôtre force portons le corps.* Le Ventre dit, *Si je ne vous nourriſſois vous n'iriez gueres loin avec ce que vous portez.*

Des Aigles & des Poules.

Les *Aigles* ayant apris que les Poules étoient malades, ils ſe couvrirent des plumages du Pan & vinrent les voir en leur diſant: *Bonjour les poules comment vous portez vous?* Elles répondirent, *Nous nous portons bien quand nous ne vous voyons pas.*

Du Soleil & du Vent.

Le *Soleil* & le *Vent* diſputoient un jour enſemble à qui feroit plûtôt quitter les habits à un voyageur: le Vent ſe mit à ſouffler impetueuſement toute la nuit, mais l'homme ſentant la force du Vent s'enveloppa de tous côtez & ſe ſerra bien dans ſes habits. Le jour venu, le Soleil commença de répandre doucement ſes rayons, dont l'homme ne pou-

Digitized by Google

vant ſupporter l'ardeur, il ôta ſes habits & les porta ſous ſon bras.

Cette Fable enſeigne que la douceur obtient plus que la violence.

De deux Cocqs.

Deux *Cocqs* ſe battant un jour enſemble, celui qui fut vaincu s'alla cacher dans un lieu écarté, l'autre ſe percha ſur le haut de la maiſon, & ſe mit à étendre ſes aîles, & à chanter ſa victoire : un vautour l'apperçut, qui fondit ſur lui & l'emporta.

Des Loups.

Des *Loups* cherchant la proye trouverent des peaux de bœufs, qui trempoient dans un canal ſans qu'il y eût perſonne à les garder. Ne ſachant comment les avoir, ils réſolurent de boire l'eau du canal pour l'épuiſer, mais avant que d'avoir pû en boire aſſez pour atteindre aux peaux, ils creverent.

De l'Oye & de l'Hirondelle.

L'*Oye* & l'*Hirondelle* ayant fait ſocieté alloient enſemble chercher leur vie. Il arriva que des Oiſeleurs vinrent où elles étoient, l'*Hirondelle* les ayant apperçus, s'envola legérement, mais les Oiſeleurs prirent l'*Oye* & la tuerent.

Voilà les *Fables* qu'on attribue à *Locman*, leſquelles les *Perſans* ont en leur Langue, & qu'ils donnent à lire à leurs enfans, mais fort amplifiées par des raiſonnemens, & par des Dia-

Dialogues, propres à étendre & à fortifier les enſeignemens de chaque Apologue : ils ont encore un Livre d'autres *Fables* de ce ſtyle diffus, dont voici quelques-unes.

De l'Homme & du Serpent.

Un *Homme* paſſant près d'un marais plein de roſeaux, où l'on mettoit le feu, vit un *Serpent* qui y alloit être brûlé, il le tira avec un bâton, & le mit avec des roſeaux dans un ſac : ayant fait quelque chemin, il dit, *Je veux voir ſi la pauvre bête n'eſt point morte* ; il ouvrit le ſac : le *Serpent* s'élançant dehors, dit à l'*Homme* : *Il faut que je te lance mon venin & que je te tue. Quoi*, répondit l'*Homme*, *pour me récompenſer de t'avoir ſauvé la vie tu me veux donner la mort ? rend-on ainſi le mal pour le bien ? Oui*, dit le *Serpent*, *c'eſt la coûtume*, *mais que m'importe-t-il*, *je te veux tuer*, *parce que cela me fera du bien*. Un Bœuf ſurvenant là-deſſus, ils dirent : *Raportons nous-en à ce que dira le Bœuf. Il eſt vrai*, dit le Bœuf, *qu'on rend preſque toûjours le mal pour le bien* ; *j'ai ſervi long-tems & vigoureuſement mon Maître*, *& j'ai vieilli à ſon ſervice*, *mais dès que je n'ai plus été capable de travailler*, *il m'a chaſſé de chez lui.* Il paſſa après un Lion, ils dirent : *Il faut que nous conſultions auſſi le Lion. Eſt-ce la coûtume*, lui demanderent-ils, *de rendre le mal pour le bien ? Oui ſans doute*, répondit-il, *car je vis dans les bois & ne vais point chercher les hommes* ; *cependant ils ne ceſſent de me venir faire la guerre avec des pieux*, *des lances*, *& toute ſorte d'armes*, *& me cherchent par tous pour me tuer*. Comme le Lion parloit encore

re, il ſurvint un Renard. L'*Homme* dit au *Serpent: Conſultons encore ce Renard, & puis je me rens.* Ils l'appellerent, & lui dirent: *Nous nous rapportons à toi, s'il eſt vrai que ce ſoit la maniére des hommes de rendre le mal pour le bien?* Le Renard fin & fourbe, répondit: *Cela eſt vrai, le Serpent a raiſon, c'eſt la coûtume du genre humain; mais contez moi le fait, parce que les circonſtances peuvent avoir quelque choſe de particulier.* Le Renard l'ayant entendu: *Je ne crois point*, dit-il, *que le Serpent ait été dans le ſac: le Serpent eſt long d'une aune, & ce ſac n'a pas deux pieds de long. Il n'y a pourtant rien de plus vrai*, répondit le *Serpent, & pour vous le faire voir, je vais m'y remettre.* Dès qu'il fut dans le ſac, le Renard dit à l'*Homme: Liez vîte le ſac, & tuez le Serpent; il ne s'en doit pas plaindre, puiſque, ſelon ſa maxime, on rend le mal pour le bien.*

De la Tortuë & des Moineaux.

Une *Tortuë* entra en ſocieté avec des *Moineaux*, & ils vivoient tous enſemble proche d'un marais. L'Eté venu le marais ſe ſeicha, & les Oiſeaux ſongerent à ſe retirer, ils le dirent à la *Tortuë*, qui leur répondit: *Que c'étoit rompre la ſocieté, & que ce ſeroit une choſe bien deshonnête à eux de la laiſſer là, qu'il falloit donc qu'ils l'emmenaſſent avec eux.* La difficulté n'étoit pas petite, la *Tortuë* ne ſachant point voler. Ils s'aviſerent de prendre tous un long bâton par le bec, & ſe mirent à voler; la *Tortuë* s'y tenoit attachée à belles dents. Ils paſſerent en volant au deſſus d'un autre marais où il y avoit force *Tortuës:* elles

les apperçurent ce joli train, & toutes ſurpriſes s'écrierent : *Voilà une de nos ſœurs qui vole.* La *Tortuë*, qui étoit en l'air, toute enflée d'orgueuil, vouloit s'applaudir, elle ouvrit la bouche pour répondre ; mais à même tems elle tomba, & s'écraſa.

La moralité de cette Fable eſt contre les babillards.

D'un Tailleur.

Un *Tailleur* qui avoit beaucoup volé dans ſon métier, fut porté en ſonge au Jugement de *Dieu*, où on lui préſenta une grande Enſeigne, faite de tous les morceaux d'étoffe qu'il avoit volez : cela l'étonna fort, il cria miſéricorde, promettant de n'y plus retourner. Le matin étant venu à la boutique il conta ſon ſonge à ſes garçons, & la ferme réſolution qu'il avoit faite de ne plus voler. *Mes amis*, leur dit-il, *ſi vous me voyez jamais mettre quelque piéce à côté, criez moi, Maître l'Enſeigne.* Au bout de quelque tems ſa peur ſe paſſa, il oublia & le ſonge & la réſolution ; & s'étant mis à tailler un habit d'une riche étoffe, il en prit un grand morceau : ſes garçons lui crierent incontinent, *Maître l'Enſeigne.* Lui prenant la parole, leur répondit : *Taiſez vous ; j'y penſois moi-même, mais je me ſouviens fort bien qu'il n'y avoit point de cette ſorte d'étoffe-là dans l'Enſeigne.*

Je viens au troiſiéme point de ce Chapitre, qui conſiſtera dans l'extrait d'un des Livres de Morale des *Perſans*, & ce Livre eſt le recueuil des Oeuvres du fameux Poëte *Cheic Sahdy*. Je me ſuis attaché à en faire la tra-

duction d'une maniére que ce fût tout-à-fait du *Perſan* en *François*, afin de faire connoître à même tems le tour de la *Langue Perſane*, & en quoi conſiſtent ſes graces.

Lettre d'avis aux Rois pour le bon gouvernement.

Loüange à celui qui ſuffit à tout, qui tient un compte pour toutes les créatures, & qui le tient ſelon ſes miſericordes infinies, Je le prie de tourner ſa miſericorde ſur moi, qui confeſſe qu'il n'y a d'autre *Dieu*, que ce *Dieu* qui a été confeſſé d'ancienneté, qui confeſſe que *Mahomed* eſt le Serviteur & le Prophete envoyé en terre, & à preſent exalté au deſſus des Cieux. Or après avoir donné au *Dieu* des Mondes la gloire qui lui doit être rendue, nous donnons nos loüanges à la plus intelligente & la meilleure de toutes les creatures vivantes, au [1] Patron du Royaume, & Seigneur des Royaumes.

J'écris cet avis par l'ordre d'un de mes plus chers amis, & des plus relevez, qui a deſiré un Cahier de ma façon ſur ce ſujet, dont le ſens fût facile à entendre, & qui ne fût pas difficile à pratiquer, ſans contenir de préceptes au deſſus de la puiſſance humaine. J'ai fait réponſe qu'à une bonne heure eſt arrivé [2] l'enfant très-cher : que ſon [3] être ſoit toûjours orné de toutes ſortes de cultes pieux, & de bonnes œuvres.

Qu'on

[1] Le Roi régnant.
[2] La demande.
[3] A mon ami.

Qu'on ſache que comme il convient principalement au Seigneur des Mondes de donner des conſeils aux Rois du monde : il ſe trouve commandé dans le [4] livre ſublime & glorieux par ce *Dieu* très-haut, *exercez la juſtice & faites du bien.* Et il y a dans un autre endroit, *toutes les fois que vous faites des ordonnances, faites les en juſtice, & ſelon la droiture de Dieu.*

Ne dis pas, je m'en vais élever ma grandeur juſqu'au Ciel.

Di, je m'en vais abaiſſer ma face en toute humilité en la pouſſiere.

Mets la tête en terre ſur le ſeuil de la porte de *Dieu.*

Car c'eſt-là le commencement de la voye des hommes droits.

Si tu es l'Eſclave de *Dieu*, incline la tête ſur ce ſeuil.

Poſe deſſus la Couronne Imperiale.

Mais lors que tu fais ta dévotion, ne la fais pas en tes habits Royaux ; Revêts l'habit d'un pauvre [5] *Dervich*, & dis en gemiſſant, O Dieu, Pere nourricier des hommes, c'eſt Toi qui es veritablement puiſſant.

Car tu nourris les puiſſans, & les miſerables.

Je ne ſuis ni le Maître de cet Empire, ni le Gouverneur.

Je ſuis un des gueux qui ont la tête en terre à ta porte.

Que pourroit-il ſortir de la main de mon habileté

Si

[4] *l'Alcoran.*

[5] Homme qui a quité le monde, comme les *Cenobites* anciens.

Si la main de la grace ne me ſert d'aſſocié?

Tu es le bras droit des gens bons & droits.

Autrement que pourroit-il venir de la main de perſonne?

La nuit ſois en prieres, & fonds en larmes, comme un pauvre reduit à l'extremité.

Et le jour fais l'exercice de la Royauté.

Les grands Seigneurs les reins ceints, le bâton à la main ſont debout devant ton Trône.

Toi preſente toi devant *Dieu* dans un état ſemblable.

Il eſt convenable que celui qui eſt Seigneur de tant d'Eſclaves, ſe mette en état d'Eſclave devant *Dieu*.

C'eſt-là une des grandeurs du Roi d'être la nuit abattu aux pieds du Trône de *Dieu*, & d'exercer le jour la Royauté ſur ſes Peuples.

On fait un conte du Roi *Kaſvin*[6] *Mahmoud*, fils de *Sobouktekin*, que quand la nuit étoit venuë, il tiroit ſes habits Royaux de deſſus lui, il ſe revêtoit des haillons d'un *Derviche*; puis à la porte du Trône de *Dieu* très-haut, il mettoit la tête en terre en toute humilité, & ſe couvrant le front de pouſſiere à force de ſe proſterner ſur la terre en adorant, il diſoit tout abattu: *O Seigneur du Royaume, le Royaume eſt à toi, & moi pauvre Eſclave, je ſuis ton eſclave. Ce n'eſt point par la puiſſance de mon bras ni par les coups de mon épée qu'il m'a été acquis, c'eſt ton don gratuit. O Dieu, donne moi la force & la ſageſſe de le conduire.*

On

[6] *Roi de Perſe*, qui vivoit dans le ſeptiéme ſiécle.

On en fait un autre de *Homer*, fils de *Hebdel haziz* (ſerviteur du bien aimé, c'eſt à dire, de *Dieu*,) qu'au point du jour dès qu'il étoit levé, après avoir fait les dévotions réglées envers *Dieu*, ſavoir les actions de graces au Seigneur des humains, il prioit *Dieu* très-haut éternellement loüable, qu'il pût maintenir ſon peuple en tranquilité, le gouverner en droiture, le faire vivre en abondance, & qu'il diſoit entr'autres: *O Seigneur, la capacité de conduire un Royaume eſt une grace relevée. Tu as mis le Royaume dans les mains de ton Eſclave, qui ſont foibles: cette capacité eſt au deſſus de ma capacité. Revêts moi de l'affabilité qui rend ton Trône gracieux, & que je faſſe la charge qui m'eſt donnée, d'adminiſtrer la droiture, en marchant ſur les pas de ceux qui ſont droits en ton chemin; donne moi la grace d'adminiſtrer la Juſtice en bonne conſcience, & me garde d'iniquité & de cruauté. Garde moi d'être mal dans l'eſprit de mon peuple, & que mon peuple ſoit mal dans mon eſprit. Ne permets point que le cœur des pauvres [gens bons & ſimples] s'irrite contre moi, & qu'après ma mort on ſe plaigne de mon injuſtice.*

Fable ſur le ſujet.

On fait un conte d'un perſonnage éminent dans la *Religion*, de ces gens qui voyent la verité d'un regard ſûr & droit.

Qu'un jour ce docte Homme montoit un Tygre,

Qu'il menoit à l'amble; ſe ſervant d'un Serpent pour foüet;

Un Paſſant lui dit: *O homme qui es dans la voye de Dieu,*

Aprens

Aprens moi à tenir la même voye que toi;
Comment as-tu fait que l'animal déchirant s'eſt ſoumis à toi?
L'anneau enchanté a été mis à ton doigt.*

Il répondit : *Je ne fais pas de cas du Tygre ni du Serpent,*
Et quand tu me verrois monter l'Elephant ou l'Aigle, ne t'en étonne point.
Ne retire point ton col de deſſous le joug de Dieu non plus que moi,
Et nulle choſe vivante ne retirera ſon col de deſſous ton joug.

Tant qu'un grand Gouverneur ſera aſſidu à obſerver les ordres du Ciel,
Le Ciel ſera ſon protecteur & ſon compagnon.
La deſtruction & la mauvaiſe réputation naiſſent de la tyrannie,
Et celui que cet avis rend intelligent les préviendra.
Fai du bien à tes ſujets & à tes ſerviteurs pour l'amour de toi-même;
Parce qu'un homme à journée bien payé eſt plus allegre, & fait plus d'ouvrage.
Il n'y auroit pas de conſcience de faire mal à quelqu'un,
De qui tu auras reçû beaucoup de ſervice.
La ſageſſe ſera utile à celui
Qui voudra la rechercher dans les paroles de Sahdy.

C'eſt la ſageſſe des Rois d'être favorables aux pauvres, & de ne pas toucher aux biens meubles & immeubles des riches. La felicité de l'Etat dépend de la prudence & de la bonté

* L'anneau de *Salomon.*

té du Souverain. La ſûreté de ſon Païs dépend de la juſtice qu'il y exerce : la proſperité ſuit la ſûreté : celle-là ne ſera que par tout où ſera celle-ci. Quand la ſûreté ſera ainſi dans un Païs, les négocians & les voyageurs ſeront aiſes d'y venir : les marchands s'y trouveront en grand nombre. Le gain s'y fera abondamment, & toutes les autres commoditez temporelles y abonderont auſſi : or le Royaume abondant ainſi en tous biens, les tréſors du Roi ſeront preſſez ; [il n'y aura pas de place pour les contenir] ſes troupes ſeront étendues [c'eſt-à-dire, il y en aura çà & là pour ne pas fouler le peuple, ou bien il y en aura par tout]. Le Monarque ſe créera une récompenſe finale, qui au dernier jour ſera payée ; mais qui ſe conduira au contraire, le contraire lui arrivera.

Enviſage la ſuite des crimes ſortis de la main du méchant.

Le monde eſt demeuré : mais lui avec ſes crimes s'en eſt allé.

Hiſtoire.

Combien agréablement il fut dit par des Marchands, aſſiegez d'une troupe de voleurs la flêche à la main.

(*Lors que les voleurs veulent agir vigoureuſement*,

Ils ſe jettent ſur une troupe de ſoldats comme ſur un troupeau de femmes.)

Le Roi qui laiſſe faire injure aux Marchands,

Ferme la porte du bien à ſes peuples, comme à ſes armées.

Com-

Comment les gens ſages iroient-ils plus en ce lieu-là,
Où ils entendent dire que le gouvernement eſt mauvais?
L'homme de bien doit auſſi avoir une bonne renommée.
Fais du bien pour cela aux Marchands & aux Envoyez.
Que toûjours l'étranger ſoit favorablement traité,
Afin qu'il emporte la bonne renommée de ton nom en ſon païs.
Ce Royaume-là tombera bien-tôt en ruïne,
Où les cœurs des étrangers ſeront affligez.
Sois ami aux étrangers & aux voyageurs,
Parce que le voyageur porte ton nom par tout avec lui.
Augmente la grandeur de tes vieux ſerviteurs,
Parce que jamais tu ne ſeras trahi par de telles gens.
Lors que ton ſerviteur deviendra vieux,
N'oublie point le merite de ſon long ſervice.
Ta main ſoit toûjours la main de miſericorde qui l'avoit pris à ton ſervice.

Un Prince doit toûjours avoir devant les yeux que le Régne appartient à *Dieu*, & que ſa durée dépend de lui, toûjours ſe ſouvenir que le Païs qu'il gouverne a été donné de *Dieu* au peuple qui l'habite, afin qu'il ne ſoit pas trompé par de fauſſes idées, dans ce lieu qui n'eſt qu'à loüage, en mettant ſon cœur ſur un monde lequel ne dure que cinq jours.

On rapporte que le Calife *Aron Rechid* dit un jour au célébre *Beloul* ſon frere: *Donnez*

moi

Digitized by Google

moi quelque bon avis. Il répondit : *On n'emporte de ce monde en l'autre que les bonnes & les mauvaiſes œuvres : là deſſus vous avez la liberté.*

Sur les bons & les mauvais, & ſur leur fin.

Jamais ne puiſſe-t-il arriver de mal à l'homme de bien.

Jamais perſonne ne puiſſe-t-il faire de mal, afin que bien en arrive.

Celui qui fait du mal, trouvera du mal dans le mal qu'il aura fait,

Comme le Scorpion qui eſt obligé de ſe tenir caché dans les maſures. C'eſt-à-dire, *que perſonne ne le veut tenir en ſa maiſon.*

Si tu n'és pas enclin à bien faire de ton naturel,

Ton naturel & une pierre noire eſt tout un.

Je me ſuis trompé, ô ami de bon naturel,

Une pierre noire eſt meilleure, & un morceau de fer.

Or à un tel homme il eſt deſirable de mourir de honte

De valoir moins qu'une pierre.

Un homme d'entendement vaut mieux qu'un homme de force,

Je dis non ſeulement un homme qui ſe jette ſur les gens comme une bête feroce,

Mais auſſi celui qui ne ſait faire que manger & dormir,

Car ce n'eſt pas tout homme qui eſt meilleur qu'une bête féroce,

Au contraire une bête féroce vaut mieux qu'un homme méchant.

Ce *Beloul* étoit un fort ſavant homme, qui pour

pour mieux ſe donner à l'étude, ne ſe voulut jamais marier. Le Calife ſon frere lui dit une autre fois : *Donnez moi encore, je vous prie, vos bons & ſalutaires avis, pour le gouvernement de mon Empire, & de ma conduite particuliere.* Il lui répondit : *Faites que les jugemens que vous prononcez ſoient ſelon les Loix, & non les Loix ſelon vos jugemens & volontez.* Puis il ajoûta: *Prévenez les demandes, donnez peu à qui demande, penſez à donner à qui ne demande point: les grands hommes demandent rarement, les autres demandent ſouvent; mais les premiers ſont dignes, & les autres non. Le Roi eſt la tête du peuple, lequel eſt le corps: ſi le Roi eſt ignorant ou inique, il déchire ſon corps avec ſes dents.*

A ces premiers conſeils il ajoûta ceux-ci :

„ Que le Roi répande ſa faveur ſur les gens „ éminens dans les *Sciences* & dans la *Reli-* „ *gion*; qu'il les faſſe aſſeoir au haut bout dans „ les Aſſemblées, & qu'il ſe conduiſe par leur „ avis, afin que la *Monarchie* ſoit obéïſſante „ à la *Loi écrite*, & non que la *Loi écrite* ſoit „ ſoumiſe au *Gouvernement.*

„ Que le Roi ſache que les *Temples*, les „ *Hôpitaux*, les *Colleges*, & les autres lieux „ de *dévotion*, les *Edifices* pour l'uſage du pu- „ blic, les *Ponts*, les *Chauſſées*, les *Citernes* „ ſont des piéces importantes du Royaume „ dont il faut qu'il prenne grand ſoin.

„ Le Roi, homme d'eſprit, doit faire gran- „ de attention au mérite & à la capacité des „ gens, traiter leurs œuvres chacune ſelon „ ſa dignité, & ne pas prêter l'oreille aux de- „ mandes des ſolliciteurs, qui épuiſent les „ tréſors ſans aſſouvir leurs deſirs. Les grands

„ Hom-

Digitized by Google

„ Hommes, ſages & génereux, n'abaiſſent „ pas les yeux de leur grandeur ſur ceux qui „ font leur éloge en ſe recommandant eux- „ mêmes, ou qui avec artifice cherchent des „ interceſſeurs; mais ſans donner la peine de „ le demander, ils donnent ce qui eſt conve- „ nable & ſuffiſant; car les gens de cœur ne „ demandent rien & encore qu'ils deſirent, „ ils ne viennent pas demander.

„ Qu'il n'établiſſe point pour Gouverneurs „ du peuple des Hommes tyrans & violens, „ de peur qu'il ne faſſe naître des impréca- „ tions à cauſe de leurs excès.

„ *Aron Rechid* ayant trouvé qu'un de ſes „ domeſtiques lui avoit fait tort d'un ducat, „ le mit hors de ſon ſervice: les gens de la „ Cour au bout de quelques jours lui deman- „ derent ſa grace, en lui diſant entr'autres „ qu'un ducat étoit ſi peu de choſe. Il répon- „ dit: *Je le ſai bien, & ce n'eſt pas pour la va- „ leur de la choſe que je l'ai mis dehors, mais „ pour la conſéquence; car ſi à moi il fait tort „ d'un ducat, il prendra le ſang de mes ſujets.*

Hiſtoire.

Un Collecteur de tailles tomba dans un lieu ſi dangereux,

Que de crainte un Lion mâle ſeroit devenu femelle.

(Le malfaiteur n'a jamais vû que du mal,

Il n'a pas vû de plus malheureux ni plus ruïné que lui,

Il ne dort aucune nuit, à cauſe des pleurs & des cris des gens qu'il a oppreſſez.)

Quel-

Digitized by Google

Quelqu'un lui donna d'une pierre par la tête, & dit :

Toi as-tu jamais eu d'égard aux pleurs de perſonne,

Qui deſires aujourdhui qu'on ait égard à tes pleurs,

Et qu'à ton cœur bleſſé on mette une emplâtre,

Toi qui as fait tant de bleſſures que les cœurs en pleurent encore,

Tu me tendois continuellement des piéges pour y prendre mon pied ſans faute :

Tu as toi-même donné ſans faute de la tête en ce piége.

Deux ſortes de gens creuſent des foſſes pour le peuple & pour les particuliers.

Les uns une bonne foſſe, les autres une méchante ;

La foſſe de ceux-là eſt un puits pour étancher la ſoif des gens :

La foſſe de ceux-ci eſt un trou pour faire tomber le monde.

Si tu fais du mal n'eſpere pas d'en tirer du profit,

Parce que jamais on ne cueuille du raiſin ſur une ronce.

Je ne penſe pas que toi qui as ſemé du mil en Automne,

Recueuilles du bled au tems de la moiſſon.

Si tu cultives une racine amere dans ton cœur,

Ne penſe jamais en manger du fruit doux.

Les Rois attendent ceci de leurs Succeſſeurs, que le Fils conſerve l'honneur des amis & des favoris du Roi ſon Pere & ſon Prédeceſſeur, & qu'il ne permette point qu'il leur arrive de mal,

Que

Que le Roi n'établiſſe ſur ſes ſujets, ni ignorans, ni gens violens, de peur qu'il ne déchire ſon corps avec ſes dents.

Les choſes que le Roi voudra tenir ſecretes, il ne faut pas qu'il les diſe à ſes favoris & à ſes amis, quelque intimes qu'ils puiſſent être : de peur que ceux-là ne les diſent de même à leurs favoris & à leurs amis intimes, & qu'à la fin on ne les écrive [c'eſt-à-dire, qu'elles deviennent publiques.]

Ne dis pas toûjours toutes choſes à ton ami,

Parce que ton ami ne ſera pas toûjours ton ami.

Qu'avec un viſage rude le Roi ne jette pas les Grands hors de leurs emplois, mais qu'avec grace & agrément il parle à tout le monde, & qu'il écoute tout le monde, & que le Maître des commandemens leur aſſigne le pardon au bout d'un tems, afin que leurs bonnes qualitez & leur experience ne periſſent pas par une perpetuelle diſgrace. Qu'il ne laiſſe pas auſſi de pourvoir à leurs beſoins, dans leur diſgrace ſelon qu'il ſera convenable. Qu'il conſidere qu'un Roi n'eſt pas digne de ſa qualité qui a l'action rude & le viſage aigre.

Un Roi ne rendant pas de réponſe à un pauvre qui lui demandoit juſtice ; le pauvre s'en alla en diſant, celui-ci veut être plus grand que *Dieu*. Cela ayant été rapporté au Roi, il le fit appeller, & lui dit : *Pourquoi as-tu dit cela* ? Il répondit : *Dieu a parlé à Moyſe avant qu'il fût fidelle, mais toi, tu ne veux pas parler au fidelle peuple de Dieu.* Le Roi fut touché de ce mot, & lui fit juſtice.

Digitized by Google

Le Seigneur du Païs, Maître des Villes & de l'Empire,

Ne doit pas ſe courroucer pour des clameurs,

Le châtiment qu'il faut faire à celui qui impoſe des crimes à l'homme ſans appui, doit être le même qu'on fait à ſon mortel ennemi, & doit durer tant que la juſtice ſoit faite ſelon le cœur de l'offenſé, afin de ſervir d'exemple de la juſtice du Roi contre les méchans.

Que l'on envoye d'abord les gens d'affaires d'emploi en emploi, & de lieu en autre, chacun pour un certain tems, afin que s'ils ſont de naturel à brouiller, ou à tromper, cela ſoit plûtôt connu.

La reception des préſens qu'on fait au Roi, comme fruits nouveaux, curioſitez précieuſes, & autres biens, doit être telle: il faut les prendre avec honnêteté & bon accueuil, & avec reconnoiſſance, & il faut auſſi-tôt recompenſer le préſent par l'octroi des demandes de celui qui le fait, ſans le priver de la juſtice qui lui eſt duë, par des difficultez ou des delais.

Il eſt convenable que le Roi faſſe paroître devant les étrangers beaucoup de Majeſté & de grandeur; mais dans le particulier avec les gens familiers, il eſt convenable qu'il ait un viſage ouvert & riant, des manieres aiſées, & la perſonne acceſſible.

Il ne faut point mettre dans le gouvernement d'un même lieu deux hommes liez d'amitié ou d'interêt, de peur qu'ils ne concourent en malverſation.

Le Roi prudent ne vexera point ſes ſujets, afin que quand les voiſins ennemis lui feront de

de la peine il n'ait point d'ennemi au dedans qui l'inquiete.

Lors que l'homme * à deux mains n'a point malverſé,

Il ne faut pas établir de controlleur ſur lui.

Fais vivre dans la proſperité l'homme craignant *Dieu*,

Et non pas celui qui ne craint que toi ſeulement.

Les gens dans l'emploi doivent être retenus de mal faire par la conſideration de *Dieu*,

Non par celle des procès, de la diſgrace, ou de la mort.

Suppute, compte, & mets toi en repos.

Entre cent à peine en trouveras tu un fidelle.

Il ne faut point envoyer pour agir enſemble,

Deux hommes amis de longue main,

Car qui ſait s'ils ne ſe donnent pas la main,

L'un volant, l'autre recelant.

Lors que les voleurs ont de la jalouſie l'un contre l'autre,

La Caravane paſſera au milieu en ſûreté.

Pardonne au bout de quelque tems à l'homme,

Que tu auras pour ſa faute privé de ſon emploi.

Subvenir aux beſoins d'un homme qui eſpere en toi,

Vaut mieux que de rompre les chaînes de mille eſclaves.

* Ils appellent gens à deux mains les gens d'affaires, ſoit parce qu'ils en font plus que les autres, ſoit parce qu'ils prennent de tous ceux qui leur donnent.

Si le Miniſtre, qui eſt comme une colomne en ton Palais,

Tombe, il conſerve pourtant toûjours l'eſperance.

Un Roi juſte ne ſe doit courroucer contre ſes grands Officiers,

Que comme un pere fait contre ſes enfans,

Il les frappe quelquefois juſqu'à ce qu'ils en ſoient malades;

Après il eſſuye les larmes de leurs yeux.

Si tu te comportes foiblement, ton ennemi rehauſſera ſon courage.

Si tu deviens colere, le monde s'ennuiera de toi.

Il faut entremêler la rudeſſe & la douceur,

Comme le Chirurgien qui fait des inciſions & met des emplâtres.

Sois vaillant, affable en diſcours, & liberal.

Sache que comme on parle de tes Prédeceſſeurs on parlera de toi;

Lis leurs avantures, parce que tu y verras comme on racontera les tiennes.

Celui-là n'eſt pas mort qui a laiſſé ſur pied après lui

Ou des ouvrages d'eſprit, ou des Edifices pour l'uſage du public *;

Mais qui ne laiſſe rien après ſoi pour mémorial,

Reſſemble à un arbre qui ne porte point de fruit.

Si tu veux que ton nom reſte en bonne odeur dans le monde,

Ne laiſſe pas le nom des Grands caché & ſans réputation.

N'écou-

* Ponts, Chauſſées, Caravanſerais.

N'écoute point avec plaiſir le mal qu'on dit d'autrui ;

Et lors qu'on t'en fait rapport, examine s'il eſt vrai.

Ne néglige ou n'oublie la juſtification de perſonne.

Et comme chacun veut qu'on ait patience avec lui, aye là avec chacun.

Si un homme pécheur ſe vient jetter dans ton azile :

Il ne faut pas l'immoler pour ſon premier péché.

S'il n'a pas la premiére fois prêté l'oreille au conſeil :

Il faut lui donner ſur les oreilles & le mettre en priſon.

Mais ſi le Conſeil & la Priſon ne font aucun effet :

L'arbre eſt méchant, arraches-en la racine.

Lors que les fautes de quelqu'un te mettent en colére,

Penſe à pluſieurs ſupplices avant que d'en choiſir aucun ;

Car le brillant rubis eſt aiſément mis en piéces ;

Mais quand il ſera rompu on ne peut plus le mettre en œuvre.

Pour ſe tirer ſauf de la Mer de Perſe :

Il faut avoir couru beaucoup de terres & de Mers.

Si un Miniſtre d'Etat par la confuſion d'une faute, quoi que legere, s'enfuit de la préſence du Roi, il ne faut point oublier le merite de ſes ſervices paſſez.

Aux Officiers qui ont rendu au Roi ou à ſes prédeceſſeurs des ſervices conſidérables,

ou deſquels les Peres ou les ayeuls l'ont fait, il faut pardonner beaucoup de fautes & d'iniquitez en cette conſidération.

Si quelqu'un des Miniſtres, ou des Domeſtiques a commis une faute digne de mort, il le faut faire mourir, mais il ne faut pas détruire ſa famille, ni la déjetter,

Il faut avoir ſoin des Enfans & des familles des Officiers, & des moindres Soldats de l'armée, qui ſont les armes à la main en Païs ennemi, & n'être pas difficile à leur fournir leurs beſoins.

Que le Roi ne faſſe pas tant d'accueuil & de civilité aux étrangers & à ſon propre Peuple, que ſa dignité en ſouffre; mais qu'il en faſſe, tant qu'on l'aime.

Lors que le Roi veut pardonner des fautes, qu'il double toûjours la peine de la reprimende, mais que les reprimendes ſoient faites de telle maniére, que les Grands là préſens, ſoient encouragez à interceder pour le Criminel; ſur quoi le Roi après ſa remontrance, & après la pénitence du Coupable, lui remettra ſes fautes.

Lors que le Roi envoye les Grands en Priſon, qu'il ne retire pas pour cela ſa clemence de deſſus eux, qu'il leur faſſe non ſeulement la faveur de les bien nourrir & vêtir: mais qu'il leur accorde auſſi leurs femmes & leurs amis, parce que ce ſont des choſes également néceſſaires pour la conſervation de la vie.

Hiſtoi-

Hiſtoire.

J'ai ouï conter que * Chapour ſur le point de † retirer ſa langue,

Lors que le Roi Coſroës prenoit du dégoût pour ſes ouvrages,

Se voyant reduit en un miſerable état:

Il compoſa ces Vers un jour qu'il ſe trouva proche du Roi à la *Moſquée :*

O ! Roi qui as couvert de ta juſtice la face de la terre,

Quoi que je ſois reduit à néant, tu demeureras en proſperité,

Puis que je t'ai donné ma jeuneſſe.

Ne me rejette pas loin de toi au tems de ma vieilleſſe.

Si un Etranger eſt querelleux & impertinent,

Et qu'on le puniſſe, on ne le met pas après hors de la ville,

Mais ſi c'eſt quelqu'un né dans le Païs & qui ait ſa famille,

Combien moins faut-il le chaſſer en *Arabie*, ou en *Turquie.*

Je ſuis né dans ton Païs, j'y ſuis depuis le matin juſques vers la fin du jour.

Pourquoi voudrois tu envoyer un malheureux en un autre Païs ?

Où cela feroit dire, que periſſe le Royaume

D'où il vient de telles gens que celui-ci.

* Fameux Poëte, fort eſtimé du Roi *Coſroës*, durant pluſieurs années, puis diſgracié.

† Ceſſer de compoſer.

Au lieu de foudroyer ſur lui ta colere:

Laiſſe-le à ſon mauvais naturel, qui eſt un ennemi qui ne le quitte jamais,

Si tu veux foudroyer quelqu'un, que ce ſoit le Puiſſant & l'Eloquent;

Mais pour le miſerable il ne merite pas la foudre du Souverain.

Lors que le miſerable baiſſe la tête entre ſes deux épaules,

Tu n'en peux plus rien tirer que des larmes.

Entre tous les meilleurs avis qu'on puiſſe donner au Roi, il faut conſidérer celui-ci. De ne s'engager point dans des querelles avec un ennemi plus fort que ſoi, ni de donner la bataille à un ennemi plus foible, car l'un n'eſt pas prudent, & l'autre n'eſt pas glorieux.

Donner de la fâcherie à ſes amis, c'eſt remplir les deſirs de ſes ennemis: punir cruellement les fautes des Grands de ſa Cour, c'eſt battre ſon propre corps. Et traiter cruellement ſon Peuple, c'eſt ſe couper le col.

Un Roi eſt comme un grand & fort mur; dès qu'il panche, & ſe détourne de la droiture, il eſt proche de ſa ruine.

La premiére experience des ſages eſt celle-ci. Que ſi ceux qui reprimendent & qui puniſſent leurs Inferieurs pour des fautes, commettent pourtant ces fautes eux-mêmes: leur reprimende & leur châtiment ne produiſent aucun effet.

Sache que le moyen de bien conſerver ton Royaume,

C'eſt que le peuple t'obéïſſe, & que tu obéïſſes à *Dieu*.

Le Roi qui ne ſoûmet pas ſon ame aux loix écrites de *Dieu*,

N'eſt

N'eſt pas digne d'être Roi, & ſes Ordonnances n'auront pas de durée.

On ne peut garder les loix de *Dieu* que par la Science, ni garder le Royaume que par la douceur, & avec cela il ſera facile de s'abſtenir de péchez ; mais ſi la crainte de *Dieu* ne plaît pas au cœur & s'en va : les crimes prendront l'Empire du cœur ; il faut alors tuer le mal par les bonnes œuvres & par les Aumones, peut-être que par ce retour *Dieu* pardonnera à l'homme ſes péchez.

Le Roi doit pardonner l'offenſe qu'on lui fait en diſant du mal, ſoit de ſa perſonne, ſoit de ſon régne.

Demain eſt le jour du Jugement, tous le craindront excepté ceux qui le craignent aujourdhui.

Ne dis point qu'il n'y a de condition aſſurée que celle du Roi.

Car je vous dis moi, qu'il n'y a point d'Empire auſſi bien établi que celui d'un *Dervich*.

Les *Derviches* attachez à des occupations toûjours égales coulent le tems ſans deſirs.

Aſſurément qui porte le plus leger fardeau, court le plus vîte & le plus gaiement.

C'eſt la verité & les gens d'entendement le connoiſſent,

Que le *Dervich* de main laborieuſe mange du pain,

Au lieu que les Maîtres du monde ne font que jetter des ſauces & des ragoûts dans leur eſtomach.

Le pauvre qui travaille du midi au ſoir pour gagner ſon ſouper, le mange avec plaiſir,

Et dort plus doucement que le Roi de Damas.

Digitized by Google

L'homme ſerieux & l'homme rieur s'en vont tous deux hors du monde,

Et au jour de la mort tout s'oublie, tant la triſteſſe que la joye,

Tant la Couronne qu'on a eu ſur la tête,

Que les fardeaux qu'on a portez ſur ſon dos.

Soit le Roi qui eſt aſſis au haut bout du monde;

Soit le miſerable reſſerré dans les priſons;

Lors que la mort donne ſur la tête des deux,

Vous ne pouvez plus diſtinguer l'un de l'autre.

Hiſtoire.

On rapporte qu'un Officier, homme de bien & droit, fit un diſcours vehement contre l'orgueuil devant *Alexandre* * de *Grece*, *Alexandre* lui dit: *Eſt-ce que tu ne me crains pas?* Il répondit: *Non. Quiconque va droit ne craint pas le Dieu très-haut; la crainte de ton ſerviteur ne pourroit venir que d'avoir fait mal, ou exercé quelque violence; or ton ſerviteur eſt en ſûreté de ces côtez-là.*

Hiſtoire.

On rapporte qu'*Aron Rechid* ayant ſurpris un des Miniſtres du Conſeil qui commettoit une injuſtice aſſez legere, il lui ôta ſon emploi, & lui prit ſes biens. Les Grands au bout de quelques jours intercederent pour lui, diſant que c'étoit-là une trop petite faute pour être punie de la diſgrace, & de la perte de ſes biens. Le *Caliſe* répondit: *Je ne ſuis pas de*

cet

* *Le Grand.*

cet avis. Mais le disgracié étant venu à mourir : là-dessus le *Calife* revint à lui, & fut touché de grand regret, il versa des larmes, & ayant fait venir les enfans du défunt, il leur baisa les yeux & la tête, & les ayant pris à quartier, il leur dit : *Je n'aurois pas la force de soûtenir au jour du Jugement la severité que j'ai exercée contre vôtre pere.* Il leur rendit tous ses biens, & leur établit une pension jusqu'à ce qu'ils fussent en âge d'être mis dans l'emploi.

Que le Roi exerce toûjours les actes de la liberalité, si ce n'est que sa dépense excedât son revenu ; parce que la prodigalité & l'avarice sont également déteſtables.

Conseil aux Rois sur la Beneficence & la Justice.

Ne donne jamais ton consentement à la mort de personne,

Sans être touché auparavant d'un vif ennui de faire mourir,

Et si tu découvres que la race de cet infortuné te porte une haine meurtriere,

Pardonne leur, & leur fais du bien.

L'homme pécheur qui a fait le mal, est mort.

Quelle part a au crime la veuve & les orphelins ?

Quoi que tu sois vaillant, & que ton armée soit puissante,

Toutefois ne te jette point fort avant dans le païs de ton ennemi,

De peur qu'il ne se renferme en quelque château inaccessible,

Et que de dépit tu ne décharges ta colere ſur un peuple innocent.

O Roi! examine avec ſoin les accuſations des priſonniers,

Parce qu'il peut être qu'il y en ait d'innocens entr'eux.

Si quelque Marchand étranger eſt mort en ton païs,

Ne ſouffre pas qu'on porte ſur ſon bien une main dure & injuſte,

De peur qu'après qu'il aura été fort pleuré

Par ſa famille, & par ſes parens, ils ne diſent entr'eux:

Le pauvre homme eſt mort en païs ennemi,

Le bien qu'il avoit un homme violent l'a emporté.

Songe à faire du bien à l'orphelin ſans appui;

N'entre point dans la cauſe des ſoupirs qu'il jette pour ſes pertes.

Il vaut mieux une bonne réputation durant cinquante ans,

Que des tréſors qui ruïneroient la bonne odeur de ton nom.

Ce ſont des biens précieux que le bon renom éternel,

De n'avoir pas étendu ſur le bien d'autrui la main du pillage.

Si le Roi de l'Univers

Prend le bien des grands & des petits, c'eſt un gueux.

L'homme de bien vit étroitement & meurt pauvre,

Dédaignant de remplir ſon ventre à la table du méchant;

Choſe qui eſt auſſi baſſe aux yeux des grands hommes,

Que

Que d'être vaincu par un Lutteur jetté pluſieurs fois par terre.

N'allez pas de travers en marchant ſur les pas des gens droits ; & ſi vous recherchez la verité, aprenez-la de Sahdy.

L'homme de bien eſt toûjours ferme, & demeure inébranlable ; mais les méchans ſont toûjours étonnez & émûs.

Quiconque veut être reputé homme de bien, ne doit pas ſouffrir que des gens ſans conſcience ſoient impunis dans leur iniquité ; car cela ne paſſeroit pas pour une action de conſcience, mais pour une action de pauvre eſprit.

La liberalité eſt loüable, pourvû qu'elle ſoit faite avec retenue, & ſans préjudicier à l'aiſe des plus bas ſujets, & il faut toûjours répandre des dons, mais en telle meſure que la Cour & les armées n'en ſouffrent pas de retardement en leur paye.

La joye & les plaiſirs ſont néceſſaires aux Rois ; mais non en telle meſure qu'on diſe, que c'eſt une méchante habitude, & qu'elles leur attirent des maledictions ; comme auſſi la converſation agréable & les bons mots conviennent fort bien à leur caractére ; mais non pas à un point qu'on en puiſſe juſtement les taxer de legereté d'eſprit.

La pénitence & l'abſtinence ſont requiſes dans les Rois ; mais à un degré tel, que le ſoin de leur vie & le ſoin de leur peuple n'en ſoit pas diminué.

Que le Roi étudie ſi bien l'hiſtoire des Rois ſes dévanciers qu'il en retire de grands profits. Un de ces profits doit être de ſuivre & pratiquer leurs bonnes maximes ; un autre eſt de comparer leur tems avec le ſien, & un au-

Digitized by Google

tre de conſiderer comment ils s'en ſont tous allez de ſuite, en laiſſant chacun une reputation conforme à leur conduite, afin que ſes grandeurs, ſa gloire & ſa puiſſance ne lui faſſent point d'illuſion; mais qu'il agiſſe & qu'il parle d'une maniere, que les gens pieux & les gens ſages ſoient forcez de le trouver bon.

Si un eſclave de *Dieu* plie la tête ſous le poids de ſa condition,

Et ſi un autre leve la tête au deſſus des nuées,

Les bons & les méchans s'en vont de même ſorte.

Il ſuffit de laiſſer un bon nom après ſoi.

Etabli des gens craignans *Dieu* ſur le peuple,

Parce que l'homme pieux rend l'état riche & abondant.

Celui-là penſe mal de toi qui tire le ſang du peuple,

Puiſqu'il veut faire ton profit aux dépens du bien public:

C'eſt un crime d'établir de tels Officiers,

Que par la dureté de leurs mains on leve ſes mains à *Dieu*.

Punis le mauvais Agent en lui prenant ſon bien,

Parce qu'en ôtant la racine il faut que l'arbre ſéche.

Ne ſois point lent à punir l'homme extorſionnaire,

Car aux bêtes graſſes on arrache la peau.

Il faut d'abord couper la tête au loup,

Et non après qu'il a déchiré les hommes comme des brebis.

Le jeu d'Echets, le Chant, la Muſique, la Dan-

Danſe, les Mimes, & toute ſorte de repréſentations ne doivent point être à l'entour du Roi, parce que ces choſes pervertiſſent le cœur; mais il pourra par accident s'en divertir une fois en chaque ſaiſon, ſoit en des occaſions extraordinaires, ſoit pour diſſiper quelque chagrin.

On raconte que *Cheic* * *Chably* étant entré en un Feſtin que faiſoit le Roi, il le vit joüant aux Echets avec le grand Vizir, il les regarda en ſouriant, & leur dit : *On vous a établis pour agir tout de bon, & vous vous mettez à joüer.*

Le gouvernement d'un Empire eſt une affaire qui requiert un eſprit attentif & recueilli, & un cœur qui tourne toûjours les yeux vers le *Dieu* très-haut, & qui l'invoque continuellement pour de bons conſeils, afin de bien conduire ſes pieds, ſa main, ſa langue, ſa plume, & tant que le Roi agira ainſi, *Dieu* lui fera la grace de lui conſerver l'Empire & la Pieté.

Conſeil du Roi † Nouchirevon le Juſte, *à ſon fils* Ormous.

J'ai appris que *Nouchirevon* prêt de rendre l'eſprit,

Parla ainſi à *Ormous* ſon ſucceſſeur :

„ Sois

* Homme célébre pour ſon grand ſavoir, qui vivoit du tems de *Mahomed Jaferſadek*, dans le troiſiéme ſiécle du *Mahometiſme.*

† Ancien Roi de Perſe, ſurnommé *le Juſte*, à cauſe de ſa grande Juſtice, duquel la *Morale Perſane* tire la plûpart de ſes amplifications & de ſes exemples.

Digitized by Google

„ Sois le Protecteur du droit des gens de
„ bien;
„ Et ne convoite les biens de perſonne.
„ Il n'y aura perſonne à ſon aiſe dans ton
„ Empire,
„ Si tu ne ſonges qu'à tes aiſes, comme ſi
„ c'étoit aſſez;
„ C'eſt une choſe qui ne plaira point à un
„ ſage,
„ Qu'un berger endormi, & le loup man-
„ geant les brebis.
„ Va-t'en vîte prendre ſoin du droit du
„ pauvre peuple,
„ Car c'eſt pour prendre ſoin du peuple
„ qu'on a la Couronne ſur la tête.
„ Le peuple eſt les racines & le Roi le
„ corps de l'arbre;
„ Le corps de l'arbre, mon Enfant, ſub-
„ ſiſte par ſes racines.
„ Ne bleſſe point tant que tu pourras le
„ cœur du peuple;
„ Car ſi tu le fais, tu arraches tes propres
„ racines.
„ Si tu choiſis le chemin battu des gens
„ droits,
„ Appren que le chemin des gens pieux
„ eſt entre l'eſperance & la crainte.
„ Que ſi tu trouves le Roi dans cet heu-
„ reux milieu,
„ Sache qu'il a trouvé la ſûreté & la féli-
„ cité de l'Empire.
„ Les faveurs ſe font par des gens qui eſpe-
„ rent
„ Les faveurs, & le pardon de l'Auteur de
„ toutes choſes.
„ On ſe fera une habitude de ſageſſe,

„ En

„ En eſperant le bien & craignant le mal.
„ Les injures des gens ne plairont point à
„ celui
„ Qui craint que ſon Royaume ne ſe rem-
„ pliſſe d'injures;
„ Et le Roi en qui cette crainte ne ſe trou-
„ ve point,
„ Verra que le repos ne trouve point de
„ lit dans ſon païs.
„ Si tu te rends eſclave de *Dieu*, cela te
„ réüſſira;
„ Si non monte à cheval & fui où tu vou-
„ dras.
„ Ne crains point les gens courageux &
„ graves;
„ Crains ceux qui ne craignent point *Dieu*.

C'eſt une viſion que de croire qu'un Païs puiſſe être en proſperité,

Dont le Roi ſe ruïne dans l'eſprit du peuple.

Qu'on ne donne jamais la commiſſion des grandes affaires à gens non éprouvez dans les affaires, de peur d'employer quelqu'un qui prenne le bien des ſujets ſans remords, & qui repande leur ſang ſans s'en ſoucier.

Quiconque ne ſe tient pas aſſuré de vous, ne vous tenez pas aſſuré de lui, car un ſerpent, de peur que l'homme ne le touche, picque l'homme & le tuë. Or tailler le pied d'un mur, puis dormir contre ſans crainte, & tuër le petit d'une couleuvre & ſe tenir aſſis proche ſans crainte, n'eſt pas une choſe digne de gens d'eſprit.

Ne vous fiez point à celui qui parle mal d'autrui en ſon abſence, & ne le tenez point en vôtre compagnie.

Les

Digitized by Google

Les bons mots des Rois ſont les Rois des bons mots; mais il ne faut tenir pour de tels mots que ceux qui étant redits par d'autres gens çà & là en converſation, les railleurs n'y trouveront rien à redire, & les gens ſages en ſeront recréez.

Le *Dervich* de cœur Royal & genereux ſe connoît à ceci, qu'il ne languit pas dans ſon cœur après les dons ni les biens du Roi; & le Roi de cœur gueux & miſérable ſe connoît à ceci, qu'il languit après les biens de ſes ſujets.

Il n'eſt non plus honnête au Roi de faire violence à ſes petits ſujets:

Qu'à un Pelican d'aller prendre les grains de la fourmi.

La ſageſſe du Roi d'un grand Etat conſiſte entr'autres choſes à ne laiſſer point prendre de force à ſon ennemi quelque petit qu'il ſoit, ni d'occaſion avantageuſe contre ſoi à ſon ami quelque attaché qu'il ſoit, de peur que s'il devient ennemi, il ne ſe ſerve de cette occaſion pour nuire.

Il eſt d'un grand eſprit de ne pas faire aujourdhui ce qu'il ne faut faire que demain, ni de renvoyer à demain ce qu'il faut faire aujourdhui.

Le droit des grands ſur les petits eſt de ſe faire ſervir par eux, & l'honneur des grands eſt de dire du bien de ceux qui les ſervent, & de recevoir leur ſervice comme ſi c'étoit une faveur.

Si l'homme eſt doüé de vertu,

Que la vertu parle de l'homme, & non l'homme de la vertu.

Les vieux ſerviteurs & domeſtiques que l'âge

l'âge rend incapables de plus ſervir, doivent être payez & entretenus comme auparavant, ſans exiger d'eux autre ſervice que de ſe lever matin pour prier Dieu pour le Roi.

Que le Roi ſoit ſoigneux d'entretenir les anciens monumens de ſes Ancêtres, afin que les monumens élevez ſous ſon régne, ſoient auſſi entretenus.

Qu'il prenne pour ſes Miniſtres, & pour ſes familiers amis, des hommes qui ſongent plus à l'honneur & à la juſtice du Roi, qu'à l'accroiſſement de ſes biens, & qui prennent plus le parti des ſujets du Roi, que le parti du Roi auprès des ſujets.

Conſeil du Roi * Ormous *à* Chiroué *ſon Fils & Succeſſeur.*

J'ai ouï conter que *Ormous* dit à *Chiroué*, Au tems que le dernier ſommeil lui alloit fermer les yeux :

„ Quoi que tu faſſes penſe ſur tout à ceci,
„ De conſerver cherement la bienveuillance „ de ton peuple.
„ Il ne faut pas injuſtement écorcher le „ ſujet,
„ Lequel eſt la force & l'appui du Royau- „ me.
„ Fais des graces, en penſant que ce n'eſt „ pas par guerres & par querelles,
„ Que tu ameneras le peuple ſous le joug „ de ton commandement ;
„ Car ſi le peuple verſe des larmes à cauſe „ de l'injuſtice du Maître :

„ Le

* Fils de *Nouchirevon le Juſte*, Roi de Perſe, de la derniere race avant *Mahomed*.

„ Le fruit d'un tel arbre ſera la mauvaiſe
„ réputation.
„ En peu de tems celui-là détruira ſon
„ être,
„ Qui met ſon être à faire de méchantes
„ choſes.
„ La deſtruction que fait l'épée d'un puiſ-
„ ſant ennemi eſt grande,
„ Mais pas tant que la colere du cœur d'u-
„ ne vieille femme.
„ La chandelle qu'une femme veuve a allu-
„ mée,
„ A été ſouvent le feu qui a mis une ville
„ en cendres.
„ Il n'y a en ce monde plaiſir ni interêt pa-
„ reil,
„ A celui d'un Roi qui vit & régne avec
„ conſcience,
„ Afin que quand le tems ſera venu d'être
„ † étranger en ce monde,
„ Les gens de bien faſſent des prieres ſur
„ ſa foſſe;
„ Puiſque le bien ou le mal qu'on a fait
„ demeure, & qu'on n'en emporte que le nom:
„ Il vaut mieux emporter un bon nom qu'un
„ mauvais.
„ Etabli ſur tes ſujets des gens craignant
„ Dieu,
„ Car il n'y a que les gens pieux qui puiſ-
„ ſent être de bons Architectes du Païs.
„ C'eſt l'ennemi du Royaume auſſi bien
„ que le meurtrier du peuple,
„ Qui en cherchant de faire ton profit fait
„ mal au peuple.

„ C'eſt † mourir.

„ C'eſt un grand crime de mettre la Ma-
„ giſtrature en de telles mains,
„ Que pour leur dureté on leve les mains
„ à Dieu.
„ Celui qui entretient à ſon ſervice des gens
„ bien faiſans, ne verra point de mal;
„ Mais ſi tu entretiens le mal, tu es enne-
„ mi de ton cœur.
„ Pille le concuſſionnaire comme il a pil-
„ lé les autres,
„ Parce qu'il faut arracher ſa racine de
„ deſſous la terre.
„ Ne donne point de lieu à l'iniquité d'au-
„ cun Officier,
„ Car c'eſt lors qu'il eſt gras qu'il faut lui
„ arracher la peau.
„ Il n'eſt pas permis de boire une taſſe d'eau
„ ſans le conſentement de la Loi:
„ Mais avec ſa permiſſion on peut verſer
„ le ſang.
„ Ne tire pas, mon cher Fils, tes pieds du
„ droit chemin,
„ Et les peuples ne retireront pas leurs pieds
„ de la voye de ta puiſſance.

Le Roi eſt par l'inſtitution de Dieu le pere des orphelins, & il leur doit être un ſecourable * ami; particulierement à ceux qui ſont pauvres, afin qu'ils trouvent quelle difference il y a entre avoir pour pere ou un pauvre ou un Roi.

On raconte qu'un homme ayant laiſſé un fils unique, & beaucoup d'or & d'argent, le Gouverneur du lieu envoya des gens dire au tu-

* *Kamkour*, c'eſt-à-dire, *mangeur de déplaiſirs*; parce que l'ami digere les déplaiſirs de ſon ami.

Digitized by Google

tuteur, de lui aporter tout le bien de ſon pupile; le tuteur prit l'enfant, & lui attachant le bien à la ceinture & ſur le corps, il le fit ainſi porter devant le Gouverneur, & lui fit dire: *Ce bien n'eſt pas à moi, il eſt à cet enfant. Si tu le veux prendre, prens-le de lui-même juſqu'au jour du Jugement.*

Il n'eſt pas permis aux Rois de ſe courroucer ſans grand ſujet, ni lors qu'ils ſe courroucent juſtement de ſortir des bornes & d'exceder, parce qu'en excedant le tort ſe rangeroit de leur côté, & la juſte plainte du côté du prévaricateur.

Qu'on ſe comporte toûjours envers les amis & envers les ennemis d'une maniére bien faiſante, parce que par ce moyen l'amour des amis augmentera, & la haine des ennemis diminuera.

Le tréſor doit être toûjours rempli, & la dépenſe ne doit jamais en empêcher l'abondance; parce que les ennemis de l'Etat ſont toûjours au guet pour quelque occaſion, & les malheureux accidens toûjours en chemin.

Qu'en tous états on ſoit toûjours en garde contre la tromperie & les méchans tours; & qu'on n'oublie jamais que les Princes ſont plus ſouvent empoiſonnez que les autres; c'eſt pourquoi il faut bien connoître la famille & les voyes de ſes domeſtiques, & en être aſſuré de la plus forte maniére, afin que les ennemis, les eſpions & les aſſaſſins ne trouvent jamais de lieu à un mauvais coup.

Il faut établir des eſpions ſecrets autour des Grands de l'Etat & des plus privez Courtiſans, afin de connoître le bien & le mal de chacun, & afin d'éventer toute ſorte d'intrigues.

De

De tems en tems il faut commander aux Prévôts des Priſons d'exhorter les Créanciers à donner du délai à leurs Pauvres Débiteurs, & de leur quitter partie de la dette ſelon leur pouvoir; & ſi le Créancier & le Débiteur ſont tous deux Pauvres, & que le tréſor Royal ſoit plein, le Roi peut commander qu'on en prenne pour accommoder ces affaires; même quand cette ſorte de bienfaits-là emporteroit quelque choſe de conſidérable hors du tréſor du Roi: il ne faudroit pas les diſcontinuer, parce qu'encore qu'il ſemble que la voye de conſerver l'Empire, & la gloire ſoit les armes & les richeſſes; néanmoins dans la verité ce ſont les vœux des Pauvres, qu'on a ſecourus, qui en ſont les moyens les plus efficaces.

Que le Roi s'informe particuliérement des malheurs, qui arrivent à ſes ſujets, comme des Caravanes volées, des vaiſſeaux peris, & d'autres pareils dommages. Qu'il plaigne les malheureux, & qu'il les ſecoure de ſes biens, croyant que c'eſt-là une des grandes bénéficences qui lui eſt recommandée.

Les Adminiſtrateurs ſoit du Domaine Royal, ſoit des Entrées, & leurs Cautions, qui font paroître que leur Commiſſion n'a pas tant produit qu'ils avoient promis de la faire valoir, doivent être conſidérez à la reddition de leurs comptes, & recevoir quelque faveur; ou bien il leur faut donner quelque Commiſſion plus lucrative afin qu'au bout d'un long ſervice ils ſe retirent avec profit.

Que les gens vertueux ſoient honorez, afin que ceux qui aiment l'honneur, ſans aimer la vertu, ſoient deſireux de la vertu pour l'Amour

mour de l'honneur, & qu'ainſi le Royaume prenne le chemin de la perfection.

Le ſujet qui étant tombé en faute, ou qui ayant été négligent dans ſon emploi, a été puni par la diſgrace: doit être rétabli au bout de quelque tems; c'eſt aſſurément une meilleure action de rétablir des Diſgraciez, que de délivrer des Priſonniers.

Employez les gens qui ont été ſous la rude punition de la diſgrace, parce qu'aſſurément la crainte de retomber dans ce miſerable état les fera ſervir avec plus d'application & plus de précaution.

Que le Roi faſſe des graces de diverſes ſortes à ſa Cour, & à ſes armées tour à tour, afin que comme les ennemis ſont toûjours d'un avis pour faire du dommage à leurs ennemis: les amis concourent auſſi à faire du bien à leurs amis.

Le Soldat qui au jour du Combat eſt effrayé à la vûe de l'ennemi & s'enfuit, doit être tué, comme ayant dérobé le prix dont il avoit été acheté.

Il ne faut point avoir en ſa Compagnie ordinaire des gens dont la pieté ne ſoit pas reconnue, de peur que leur libertinage ne faſſe impreſſion ſur l'eſprit, ou quand il n'en feroit pas, de peur de ſcandale; car on ne peut pas honnêtement reprimer le Libertinage ou l'improuver, lors qu'on a des Libertins près de ſoi.

Qu'on ne donne jamais plus de créance aux rapports qui ſont faits, ſinon de faire examiner quelle en eſt la verité, mais qu'on ne porte jamais de Jugement deſſus, qu'après l'examen fait.

Qu'il

Digitized by Google

Qu'il n'y ait jamais d'interceſſion, qui faſſe retarder la punition des Voleurs & la mort des Meurtriers.

Entretenir des gens de mauvaiſes mœurs à ſon ſervice & des fornicateurs, c'eſt ſe rendre coupable des mêmes crimes, & ſe faire condamner à leur derniere punition.

Les Larrons ſont de deux ſortes, les uns volent l'arc & la flêche à la main ſur les grands chemins, les autres volent ſubtilement parmi le monde; mais la deſtruction des uns & des autres eſt également commandée.

Le Roi * *Nouchirvan* ſurnommé le juſte, qui vivoit du tems de l'*Infidélité*, apparut en ſonge à un des *Califes* l'air riant, le viſage content & charmant: on lui demanda comment avez-vous fait pour obtenir une condition ſi agréable, que celle où vous paroiſſez être, il répondit, *je n'ai fait nulle grace aux Coupables, & nulle peine aux Innocens.*

Le Roi ne doit pas executer ſur le champ tout ce qu'il conçoit être convenable pour le Royaume: mais premiérement il le doit examiner en lui-même, puis il le doit faire examiner au Conſeil des gens les plus aviſez, & s'ils l'approuvent il l'executera au nom de *Dieu* très-bon & très-grand, & en lui en recommandant le ſuccès.

Que le Roi prenne conſeil avec les vieillards experimentez, & qu'il aille à la guerre avec les Jeunes gens éveillez.

Que le Roi faſſe Juſtice des gens violens, de peur que ſa nonchalance n'enflame la fureur; car comme l'on a fort bien dit, le Roi qui n'extermine pas les voleurs des grands che-

* Un des anciens Rois de Perſe.

chemins, eſt celui-là même qui pille les Caravanes de ſa main.

Le deſir & l'attente des ſujets touchant le Roi, c'eſt qu'il écarte les Loups d'autour des Brebis; mais ſi le Berger ne peut écarter le voleur [le Loup] que ſera-ce, ou s'il le peut & qu'il ne le veuille pas.

Hiſtoire.

Le Poëte Loualnon du grand Caire, dit au Roi, „ j'ai apris qu'un tel que vous avez „ envoyé en Emploi dans le Païs, traite avec „ hauteur & dureté les ſujets, & laiſſe paſſer „ journellement beaucoup de violences & „ d'injures. " Le Roi répondit, *il viendra un jour que je le punirai ſévérement.* Il répondit, „ Oui vous attendrez qu'il ait pris tout le „ bien des ſujets, & alors à grands coups vous „ le lui arracherez, & en remplirez vôtre tréſor, mais quel reméde ſera-ce aux maux „ de vôtre pauvre & miſerable Peuple? " Le Roi en fut honteux & ordonna ſur le champ la punition du Coupable.

Il faut couper la tête au Gouverneur auſſitôt qu'il agit en Loup, non après qu'il a dévoré les ſujets, comme des Brebis.

Le châtiment des Voleurs, & de toute ſorte de méchans plaît merveilleuſement au Peuple, lors qu'il eſt fait par le ſouffle de la bouche d'un Roi, qui s'abſtient lui-même de toute ſorte de violences.

Hiſtoire.

Un Roi commanda d'aller mettre en piéces dans toutes les caves les vaſes dans leſquels

on gardoit le vin; mais la nuit ne fut pas plûtôt venuë, qu'il commanda d'aller cueuillir du Raiſin en tel lieu, & de faire du vin. Un ſage qui étoit-là ſe mit à dire: *O vous qui défendez de mal faire ne faites pas de mal.*

Le Soldat qui reçoit la paye du Roi la reçoit pour prix de ſon ame, c'eſt pourquoi s'il s'enfuit dans l'occaſion, que ſon ſang ſoit répandu.

Que le Roi ne donne jamais d'offices, qui tendent à oppreſſer le Peuple, de peur que l'effet des imprécations qu'il fera ne paſſent juſques ſur l'Auteur de leur mal.

Entre les choſes ſur leſquelles les Rois attendent que leurs ſucceſſeurs leur faſſent Juſtice, il y a celle-ci que le Roi régnant ne faſſe tort ni peine aux Miniſtres, aux Officiers & aux particuliers amis du Roi ſon Prédéceſſeur; & ſi le Roi agit ainſi, il ſera Roi en ce monde & en l'autre, mais s'il agit autrement il ſera miſerable en tous les deux.

Le Roi qui ne fait pas Juſtice, & qui cependant aſpire à une bonne reputation, reſſemble à un Laboureur qui ſemeroit du mil, & voudroit recueuillir du froment.

O toi! qui aimes le Trône pour le plaiſir, que donnent les grandeurs, ſois civil, & ſois généreux, parce qu'il n'y a point de grandeur, qui égale celle de faire du bien, & que la plus douce harmonie pour toi eſt de combler tes amis de bienfaits, & qu'eux te comblent de loüanges.

Il vaut mieux avoir le ventre vuide, que le ventre plein, quand on ſe trouve en la compagnie des Pauvres.

Quoi que l'oye meure de faim,

Elle n'ira pas chaſſer des Moineaux pour ſe nourrir.

Vous êtes à la place de ceux qui s'en ſont allez, & de ceux qui doivent venir: ne mettez pas vôtre application à établir un ſéjour ferme entre *deux néants.

La vraye vaillance ne conſiſte pas à prendre le monde entre ſes bras, mais à le conſerver: l'homme ſage ne veut point du monde, l'homme fol le met ſur ſes épaules.

Que les Rois quand ils rendent Juſtice s'aſſeient ſi haut que s'il y a quelque voix, qui crie juſtice, ils la puiſſent entendre; afin que ce ne ſoit pas toûjours la voix baſſe des Miniſtres & Officiers, qui portent les plaintes des ſujets à l'oreille du Souverain, mais que leurs cris y puiſſent arriver à droiture.

On rapporte que le Roi Nouchirevon le juſte avoit deux Cloches; l'une dans ſa ſale, & l'autre au chevet de ſon lit, dont les cordes paſſoient au travers des planchers, dans les galeries du Palais: quand quelqu'un avoit beſoin de ſecours il ſonnoit la cloche & le Roi le faiſoit venir devant lui.

Les Rois d'*Arabie* alloient déguiſez parmi le peuple pour obſerver ce qui ſe paſſoit, & pour apporter du reméde à ce qui ſe faiſoit de mal, & ils faiſoient faire la même choſe par des gens affidez dans les Provinces, & dans les villes, afin que ſi quelque oppreſſion ſe commettoit, ils en fuſſent auſſi tôt informez, & qu'ils en fiſſent la punition.

Les hommes ſans ſoin doivent être regardez comme des morts; mais les hommes vigi-

* Le paſſé & le futur.

gilans, & juſtes quoi qu'ils meurent demeurent en vie.

La gratitude des Grands envers Dieu les oblige à pardonner aux petits leurs offenſes, & le devoir de leur condition eſt d'empêcher qu'on n'opprime le Peuple.

Lors que vous êtes devenu Grand, comportez-vous de maniére que ſi la Fortune change, vous puiſſiez endurer le même traitement que vous aurez fait endurer aux autres.

Les atteintes des gens de pauvre & baſſe condition doivent être plus appréhendées, que celles des Lutteurs dont le bras eſt le plus robuſte.

On ne ſupporte jamais patiemment les tems fâcheux, c'eſt pourquoi en tout tems il faut faire Juſtice aux oppreſſez, & caſſer les dents des méchants. O toi! qui jouïs d'un doux ſommeil, ſonge à ceux que l'oppreſſion empêche de dormir. O toi! qui marches allaigrement, penſe à ton Camarade qui ne ſauroit ſuivre. O toi! qui es à l'aiſe, fais faveur à celui qui eſt à l'étroit. Vous voyez ce que ceux qui vous ont devancé ont fait, & ce qu'ils ont trouvé. Ils s'en ſont allez la tête chargée du peſant fardeau de leurs crimes, & de l'oppreſſion faite aux Innocens. Aſſurément il vaut mieux s'en aller pauvre à ſauveté, que Roi à la réprobation.

Les Ancêtres parlent à leurs ſucceſſeurs en cette ſorte:

Si vôtre eſprit a des oreilles, nous lui dirons à l'oreille,

Nous avons été des hommes comme vous, mais nous n'avons pas connu le prix du tems

de la vie, car nous l'avons enfoncée dans le trouble, & dans la confuſion.

Si vôtre vie eſt emportée, comme la nôtre dans le trouble, & dans un mouvement exceſſif,

Retenez en ſouvent des momens pour conſidérer combien il s'en paſſe, & à quoi elle eſt employée.

Quiconque n'offenſe perſonne, ne craigne perſonne. Le Scorpion qui ne pique point, ne craint point, s'il s'enfuit c'eſt par l'impulſion de ſa nature, mais il eſt en ſureté dans la maiſon tant qu'il n'y fait point de mal. Le Loup dans les Campagnes court auſſi çà & là à cauſe de ſon inclination vorace & déchirante, mais dans les villes où il ne ſauroit faire de mal il eſt en repos; & les Voleurs de même ſe tiennent cachez dans les valées & dans les montagnes, à cauſe de leur méchanceté.

Quelque foible que ſoit vôtre ennemi ne le mépriſez point, mais ſoyez en garde contre lui, de peur que ſi quelque accident, vous affoiblit & abat, il ne ſe jette ſur vous dangereuſement; car quoi qu'un chat ſoit un chetif animal, cependant s'il ſe jette à l'imprevû ſur un Lion, il lui arrachera les yeux de ſes griffes avant que l'autre ait ſongé à ſe parer.

Qu'on faſſe accueuil aux petits auſſi bien qu'aux Grands, & qu'on ne penſe pas ſottement, c'eſt moi qui protege, & qui ſuis Roi, parce que ſi un méchant ou un fou vous aſſaſſine, la vie ne vous ſera pas renduë, encore que le Roi ſucceſſeur faſſe paſſer au fil de l'épée un des climats du monde pour venger vôtre mort.

Con-

Digitized by Google

Conduiſez vous de ſorte qu'on parle de vous par Juſtice en vôtre abſence, comme on en parle par crainte en vôtre préſence.

Efforcez vous durant vôtre vie d'être élevé au deſſus des autres, en juſtice, en piété, en liberalité, parce que dans la mort les Mendians, & les Rois ſont de même qualité, & ſi on ouvre le tombeau d'un Roi, ou d'un gardeur de Chiens: on n'y pourra trouver de difference, parce qu'il n'y en a point en la mort.

Si vous ne pouvez empêcher vos ennemis de ſe liguer enſemble: ſachez qu'il en faut gagner quelqu'un en le contentant, comme il voudra: mettez aux mains entr'eux vos ennemis & vos envieux, afin que de quelque côté que ſoit le gain de la bataille, vous y gagniez ceci, que vôtre ennemi a été défait.

Ne laiſſez point vôtre ennemi s'élever, car ſi vous jettez un pion d'échets parmi les figures, il ira à la tête & ſe fera renommer.

Hiſtoire.

Que c'eſt agréablement qu'il a été dit
Par un Marchand voyageur aſſailli de Voleurs;
Si tu veux être demain un grand Seigneur,
Ne ſouffre pas ton ennemi s'élever au deſſus de toi,
De peur que demain ne ſoit égal au grand *Coſroës*,
Un miſerable qui auparavant ne valoit pas un grain d'orge.
Ne t'appuye point ſur des ſecours impuiſſans,

De peur que ces appuis te manquant tu n'en ſois honteux.

C'eſt un mal aux yeux des grands hommes ſages,

D'être rebutté par de miſerables affranchis de la Fortune.

Les grands perſonnages de cœur généreux, d'ame droite & d'heureux ſort,

Par leurs ſervices humbles ont porté la Couronne, & ſe ſont aſſis ſur le Trône.

Ne va point de travers à la queüe des gens qui vont droit,

Et ſi tu aimes le droit chemin apprens le de **Sahdy.*

Favoriſez les gens en de petites choſes, afin qu'ils vous ſervent dans les grandes.

Quand les Rois que la débauche, & les plaiſirs privent de connoiſſance, & de bonne conduite dans le Gouvernement du Royaume, s'en remettent ſur les Miniſtres, il arrive que les Miniſtres à leur exemple s'exemptent de ſoin & d'application, pour s'adonner au gain & à la volupté; mais il ne ſe paſſe gueres de tems que le Royaume ne ſoit détruit.

Ne vous mettez point en colere à cauſe des mauvaiſes langues qui parlent de vous, pourquoi ne ſeriez-vous pas toûjours, comme ceux de qui on dit du bien?

Lors que vôtre interieur eſt en émotion

Songez que les gardes d'une ville ſont ſous les armes en tems de guerre, c'eſt-à-dire, *que c'eſt alors qu'il faut le plus prendre garde à ſoi.*

Avant que de vous réjoüir de la mort de vos ennemis,

Soyez

* L'Auteur de ce Traité.

Soyez assuré que vous ne mourrez de longtems.

Il faut manger quand l'appetit est devenu devorant, parler quand la nécessité en est grande, se coucher quand on dort débout, & s'approcher d'une femme, quand la passion d'Amour est au suprême degré.

Ne comptez pas pour peu de chose d'offenser un homme de basse condition, car un tas de fourmis mettent à bout le Lion déchirant, & une multitude de moucherons avec leur éguillon, reduiront l'Elephant à se jetter par terre.

Il faut se comporter d'une maniére dans le Commandement, que s'il arrive qu'on soit renversé en bas du Théatre, on ne reçoive de la part de personne, ni confusion ni peine, comme les frelons, qui quand on les trouve tombez à terre on met le pied dessus.

Que le Roi ne prenne pas plus de plaisir à la voix de la flatterie, qu'il en prend aux cris des affligez, des infortunez & des oppressez.

Le Sultan *Casvin* sur qui soit la misericorde de *Dieu*, disoit, je n'ai pas tant de peur des Lances des hommes, que des quenouilles des femmes.

Il ne faut pas tant craindre les mauvais esprits qui sont sous la terre, que les mauvais esprits qui sont dessus.

Si vous voulez que les foiblesses humaines, ne prennent pas d'empire sur vous, prenez empire sur elles, avant qu'elles soient renforcées.

N'aprenez pas vos fautes par la bouche de vos amis, de peur qu'on ne vous dise demandez à vos ennemis, qui vous êtes, pour voir ce qu'ils en disent.

Lors que vous avez quelque grace à accorder, ne le faites pas avec des paroles rudes, car le foüet eſt pour les bêtes à quatre pieds, & lors que vous avez quelque Cenſure à faire, ne la faites point avec des paroles flatteuſes ; car de donner du ſucre à prendre au lieu de Medécine ne profite de rien.

On a dit ſagement, lors que l'on a peur de celui qui commande, il faut faire grace à celui qui obéït.

Penſez toûjours en vous-même, l'ennemi eſt à ma porte, afin que s'il arrive qu'il paroiſſe quand vous n'avez pas lieu de l'attendre, vous ayez lieu de le repouſſer. Ne mettez point vôtre confiance en perſonne avant que de l'avoir éprouvé en divers emplois.

Il eſt néceſſaire aux Maîtres des Empires, que lors qu'il ſurvient de méchantes affaires, capables de troubler le Païs, eux, la nuit, quand le Peuple prend ſon repos, portent aux pieds du Trône de Dieu très-haut, leurs demandes pour le ſecours, & que par leurs prieres, & par leurs larmes, ils implorent ſes lumiéres & ſon aſſiſtance ; il eſt bon & convenable en cette occaſion de demander grace, & aide en toute humilité, avec piété & dévotion véritable ; il eſt bon & à propos d'aller en pelerinage aux nobles Tombeaux des Saints pour requerir l'aſſiſtance des ames pures ; il eſt bon & propre en cette occaſion de juger la cauſe des oppreſſez, & de conſidérer les griefs des Pauvres, de mettre en liberté les Priſonniers les plus qualifiez : bon & propre de promettre à *Dieu* de faire des aumones ; puis après il faut faire des liberalitez à ſes Troupes, à toute ſa maiſon, & à tous ceux qui ſont capa-

pables de porter les armes, & leur promettre dans un bon tems des récompenſes qui les animent; puis il faut avec ſes amis gens d'eſprit, de ſageſſe & de Conſeil, prendre les voyes de repouſſer le mal qui ſe préſente: & lors que les choſes auront réüſſi ſelon leur deſir, il en faut rendre gloire & loüange à *Dieu* très-haut, ſans en rien attribuer à ſa ſageſſe ni à ſa force. Or quiconque après la victoire tient les promeſſes qu'il a faites, & rend les graces duës: il s'ouvre le chemin à une nouvelle victoire, ſi l'occaſion s'en préſente, en attirant les cœurs à ſoi, & en gagnant tout le monde à ſon parti & pour ſa conſervation. L'homme heureux & plein d'eſperance penchera l'oreille de ſon eſprit aux Conſeils de *Sahdy*, & ſe conduira par leur direction, & par la bénédiction de *Dieu* grand & glorieux. Sa mort lui ſera & ſalutaire & heureuſe: & ſa Poſterité fleurira, juſqu'à la fin des ſiécles, & comparoitra pleine de confiance au dernier jour.

CHAPITRE XIII.

De la Géographie & de l'Hiſtoire.

LEs *Perſans* appellent la *Géographie Elm Meſahat*, *la Science de la délineation*, ou *repréſentation*. Ils ont divers Auteurs qui en ont écrit, cependant ils n'y connoiſſent que très-peu de choſe, ſur tout à l'égard de la partie de cet Art, qu'on appelle *la Carte*; ce qu'il faut rapporter ſans doute à l'humeur ſedentaire des *Perſans*, qui eſt l'humeur générale de tout l'*Orient*. Il n'y a que les *Europeans* au monde qui voyagent par curioſité.

Digitized by Google

La raiſon s'en doit tirer, à mon avis, de la nature de nôtre climat; car j'ai toûjours recours au climat en cherchant la raiſon des habitudes, & des maniéres des hommes, & même de leur génie; parce que j'y trouve plus de ſolidité qu'en toutes les autres cauſes qu'on en allegue. L'air de nôtre *Europe* nous expoſe par ſa rigueur à plus de beſoins, que les hommes des climats *Orientaux*; il exige plus d'alimens, plus de vêtemens, plus de remedes, & plus de préſervatifs; & comme nôtre air concentre davantage la chaleur naturelle, il rend le ſang plus bouillant: ce qui communique à nos eſprits ces mouvemens inquiets dont ils ſont agitez. Or c'eſt à nos beſoins d'un côté, & de l'autre à nôtre inquietude naturelle, que je rapporte nôtre inclination à voyager, & de quelque beau nom qu'on la qualifie; qu'on l'appelle loüable curioſité, envie de ſavoir, de connoître, & de ſe faire connoître: toutefois c'eſt mon ſentiment que ſi l'on en recherche bien la ſource, on la trouvera dans nos beſoins & dans nôtre inquiétude naturelle. Une des obſervations qu'on peut faire là-deſſus, c'eſt qu'entre tous les Peuples de l'*Europe*, ce ſont ou les plus néceſſiteux, ou les plus inquiets qui voyagent le plus. Mais pour les *Orientaux*, à qui il faut peu de choſe, parce qu'ils ont peu de beſoins, & qui ont le ſang moins bouillant, ils ne ſont point pouſſez à aller courir le monde, & ils ſe ſoucient moins par conſéquent de connoître ſes diviſions & ſes routes, comment il eſt cultivé, par qui c'eſt, & généralement tout ce que les diverſes parties de la *Géographie* enſeignent.

Ils

Ils étudient la *Sphere*, & ils en ont d'assez bien faites; mais ils n'ont point de Globe terrestre ni maritime, ce qui vient de la longue erreur dans laquelle ils ont croupi, que le monde n'étoit habité qu'en une partie, & que le reste étoit enfoncé dans l'eau comme une Orange qui nage sur un bassin plein d'eau. Ils n'ont point aussi l'usage des *Cartes* & *Planisspheres*, comme je viens de l'observer, & ils ne savent rien là-dessus que par routine.

Ils marquent communément la situation des lieux dans leurs *descriptions Géographiques*, & autres par *climats*, plûtôt que par *degrez*; parce que cela est plus aisé, la latitude ou les élevations qu'ils prennent, leur faisant connoître juste en quel climat est chaque lieu, & aussi parce que les latitudes & les longitudes sont devenues fausses dans leurs Livres, par les méprises des Copistes, qui se sont si fort trompez dans leurs transcriptions; soit faute de connoître les figures ou nombres, soit faute d'y regarder d'assez près, & de comparer les Copies avec les Originaux; si bien qu'en plusieurs endroits on ne sait où on en est. Ils ne comptent que *sept climats* de la *Ligne* au *Pole*, au lieu de *douze* que nous faisons. Mais au lieu que nous ne distinguons les climats que vers le Midi & le Septentrion, les *Persans* les distinguent encore vers l'Orient & vers l'Occident, ce qui leur donne la connoissance de plusieurs lieux qui nous sont inconnus. Ils divisent le monde en autant de parties ou degrez que nous faisons, mettant la *Ligne équinoxiale* par les mêmes mesures, & ils comptent leurs longitudes des *Isles Fortunées*, comme nous faisons aussi, lesquelles ils ap-

pellent *Gezire Kraledat*, *Iſles de l'autre Pole*. Ils prétendent par ce calcul qu'ils ont le centre de la terre habitable en leur Empire dans la Province de *Siſton*, qui eſt le *Parapomiſſe* ou l'*Arachoſie* des anciens Géographes, & dans la ville Capitale de la Province, qui eſt auſſi appellée *Siſton*, laquelle ils prétendent être à nonante degrez du *premier Meridien* ſuſdit, & à trente-trois degrez d'élevation du Pole. C'eſt ce qui ſe trouve dans leurs Livres de Mathematique; cependant ma *Géographie Perſane* & pluſieurs autres que j'ai examinées, mettent cette ville dans le troiſiéme *climat* à trente degrez trente-cinq minutes de latitude, & à huitante-ſept degrez dix-huit minutes de longitude. Il n'y a que l'obſervation réelle qui pourroit faire connoître de quel côté eſt l'erreur.

Pour ce qui eſt de l'*Hiſtoire*, c'eſt auſſi une Science peu connuë & cultivée chez les *Perſans*; choſe qui n'eſt pas difficile à imaginer, après ce que je viens de dire ſur la *Géographie*; car s'ils ne ſavent pas quels ſont les Peuples éloignez d'eux, beaucoup moins ſauront-ils ce qui s'y eſt paſſé. On ne croiroit jamais que cette ignorance fût auſſi outrée qu'elle l'eſt, & je ne l'aurois pû croire moi-même, ſi je ne m'en étois convaincu par un long uſage: par exemple, il n'y a pas dix hommes en *Perſe* qui ſachent que la *Hollande* eſt une République; quoi que depuis quatre-vingt ans la Compagnie des *Indes Orientales* de *Hollande* ſoit établie en divers lieux du Royaume, & nommément dans la ville Capitale: ce qu'on ne peut imputer qu'à une très-grande ignorance de l'*Hiſtoire*. Il eſt vrai

que

que dans ce fait particulier il y a beaucoup de la faute de cette Compagnie, qui donne une fauſſe idée de ſon Païs à ces Peuples éloignez de nous; c'eſt que cette Compagnie ſachant bien que les Gouvernemens de l'*Orient* ſont trop arbitraires pour aimer les Républiques: & que ce Gouvernement Républicain eſt entierement inconnu en *Aſie*, n'y ayant jamais eu de Republique, ils ne font jamais mention des Etats Généraux, & quand ils envoyent quelque Ambaſſadeur en *Perſe*, la Lettre de créance eſt ou du Général de *Batavia*, ou du Prince d'*Orange*, ou en ſon nom, comme s'il étoit le Souverain du Païs. Les *Perſans*, ſans s'en informer davantage, croyent là-deſſus que la *Hollande* eſt un Royaume comme les autres. Il eſt certain qu'ils ne ſauroient rien de tout ce qui ſe paſſe en *Europe*, n'étoit qu'il va chez eux des Ambaſſadeurs & des Marchands de pluſieurs Etats *Europeans*, qui leur en diſent quelque choſe; mais pour ce qui eſt de l'Hiſtoire du Païs, & des Païs de leurs voiſins avec qui ils ont des affaires, les Livres qui en traitent ne ſont clairs & ſûrs, & ne ſe ſuivent que depuis la naiſſance de la *Religion Mahometane*; de maniére qu'on ne ſe peut fier à rien de ce qui eſt rapporté des ſiécles précedens, ſur tout en matiére de Chronologie, où ces gens commettent les plus groſſieres erreurs, confondant les ſiécles, & mettant tout pêle-mêle ſans ſe ſoucier du tems. Leurs principaux Hiſtoriens ſont *Mirkond*, *Emir Kauvend*, le *Chanahmé*, c'eſt-à-dire, *le Chant Royal*, qui eſt l'Hiſtoire des Rois, & *Rouſet elſaphà*, c'eſt-à-dire, *Journal* ou *Diaire des Saints*, par où ils entendent les grands Hom-

Hommes, pour ne pas parler de quelques Auteurs modernes deſquels je ferai mention dans mon quatriéme Volume. Mais toutes ces *Hiſtoires*, juſqu'au tems de *Mahamed*, ſont des piéces ou fabuleuſes ou Romaneſques, remplies de mille contes où il n'y a rien de vrai-ſemblable, & ſur tout la derniere, qui commence par des recits de ce qui ſe paſſa devant *Adam* & *Eve*; car ils prétendent, comme je le dirai au diſcours de la Religion, que le monde a été créé un grand nombre d'années avant *Adam*, qu'il étoit premierement habité par des Démons & Eſprits, qui étant venus à ſe rebeller contre Dieu, furent précipités dans les Enfers: que Dieu mit à la place de ces Démons *Adam* & la race du genre humain. L'*Hiſtoire Perſane* eſt apparemment tirée des Livres ou des Recits des *Guebres*, qui ſont les anciens *Perſes*: fort peu de gens la liſent, & il n'y en a preſque point qui l'étudient pour en découvrir les fautes & pour les rectifier.

Le *Chanahmé* ou l'*Hiſtoire des Rois* eſt en vers, & c'eſt une excellente piéce de Poëſie eſtimée dans tout l'*Orient*, comme Homere & Virgile chez nous. L'Auteur s'appelloit *Ferdous de Tus*, ville de la *Bactriane* frontiere de la *petite Tartarie Orientale*, qui a produit tant de ſavans hommes en toute ſorte de Diſciplines: il vivoit au commencement du cinquiéme ſiécle de l'*Ere Mahometane* ſous le Régne de *Sultan Mahamed Kaſnevy*, qui étoit Prince Souverain de cette partie de la Perſe. On dit qu'il fut quarante ans à compoſer cet Ouvrage, lequel contient ſoixante ſix mille vers, qui ſont proprement des diſtiches, le

vers

vers *Perſan* contenant deux vers ou lignes rimées, & que le *Sultan* lui payoit chaque diſtiche un gros d'or fin, ce qui étoit plus en ce tems-là que deux Piſtoles en celui-ci.

CHAPITRE XIV.

De la Poëſie.

LEs *Perſans* aſſurent que dans les premiers tems les *Philoſophes* de l'*Orient*, en étoient auſſi les *Poëtes*, & qu'ils couchoient leur ſageſſe en *Vers* pour la rendre plus venerable, & plus aimable, & afin auſſi de la faire aprendre plus aiſément au monde. C'eſt preſque la même choſe aujourdhui en *Perſe*, la *Poëſie* y étant toute morale, pour la plûpart, & contenant tous les enſeignemens de la véritable *Philoſophie*.

La *Poëſie* eſt le talent propre, & particulier des *Perſans*, & la partie de leur Litterature où ils excellent; ils y ont un grand naturel, car leur génie eſt gai & ouvert, leur imagination vive & feconde : leurs mœurs ſont douces & polies, leur tempérament eſt amoureux, & leur langue a la douceur propre & requiſe pour les vers. Un homme qui ne ſait pas un mot de *Perſan*, ne laiſſera pas en entendant reciter des vers *Perſans*, d'être épris du ſon & de la Cadence, qui y eſt très-ſenſible. Ils appellent la Proſe *Neſr*, & les Vers *Neſm*. Les *Perſans* font entrer leur *Poëſie* par tout, & leurs Ouvrages de *Proſe* en ſont mêlez, ou pour parler plus juſte ils en ſont remplis. Ils aiment fort auſſi à faire entrer les *Vers* dans leur converſation; eſtimant que la *Verſification* donne plus de grace à leurs poin-

pointes & à leurs belles penſées, & que c'eſt le moyen de les mieux imprimer dans la mémoire. Les peuples *Orientaux*, comme je l'ai obſervé au Chapitre de la Morale, ont de tout tems renfermé leur ſageſſe dans des Fables, & dans des Sentences & Proverbes, & ces Fables & ces Sentences étoient *rimées*, comme le ſont encore aujourdhui les Fables des *Perſans*. Ils enſeignoient auſſi leurs *Sciences* en *Vers*, & c'eſt ce qui fit dire aux *Arabes*, que *Dieu* les avoit favoriſez de quatre avantages, entr'autres, par deſſus les autres peuples, ſavoir des Turbans avec leſquels on avoit meilleure mine, qu'avec les Tiares des Monarques: des Tentes qui étoient plus belles que des maiſons: des Sabres ou Cimeterres, qui les défendoient mieux que les Châteaux des autres Peuples: & des *Poëmes* qui étoient plus excellens, que les Livres & les Pandectes des Nations d'alentour.

Un des moyens dont on ſe ſervoit dans les premiers ſiécles pour conſerver la mémoire des grandes actions, étoit d'en compoſer des chanſons, qu'on chantoit dans les aſſemblées & dans les feſtins, comme cela ſe pratique encore fort univerſellement en Perſe. L'uſage en commença en *Arabie*, & cela m'a fait penſer pluſieurs fois, que l'invention des anciens Auteurs *Grecs*, de décrire les Hiſtoires amoureuſes en *Vers Bucoliques*, & par des perſonnages de Bergerie, étoit venuë des *Arabes* & des *Tartares Orientaux*, qui vivoient à la Campagne, ſans quitter jamais leurs grands troupeaux, qui font tout leur bien & toute leur ſubſiſtance. Vous voyez en *Orient* de ces Bergers pour parler à nôtre maniére, qui marchent

chent tout-à-fait en Princes, dont le camp reſſemble à une ville, y ayant de toute ſorte d'artiſans, & de toute ſorte de denrées. Et comme les premiers Souverains de l'*Aſie* vivoient de cette maniére, leurs Hiſtoires font toûjours mention de leurs Troupeaux, à cauſe que c'eſt toûjours par rapport à leurs Troupeaux, que tous leurs mouvemens ſe faiſoient alors, comme à préſent, ne changeant jamais de lieu que pour leur donner du paturage.

Les vers *Perſans* ſont compoſez de *rithmes* & de *meſures:* il y en a de cinq ſortes pour la *meſure*, laquelle conſiſte en *longues* & en *breves*, comme les *Vers Latins*, & la *céſure* en eſt marquée fortement & pourtant fort doucement. Leurs piéces de *Poëſie* ſont de beaucoup d'eſpéces: ils ont le demi *Vers* qu'ils appellent *Kothé*, mot qui ſignifie proprement *piéce de terre*, le *Vers* qu'ils appellent *Meſre*, le *diſtiche*, le *quadrain*, le *ſixain*, le *huitain*, le *dixain*, la *piéce de douze Vers*, & puis les *grandes piéces* où le nombre de *Vers* n'eſt pas obſervé; mais eſt limité & ne ſauroit exceder. On les diſtingue en *Kaſel* & *Keſidé*, dont le premier ſignifie *toutes ſortes de piéces au deſſus de douze Vers*, & *au deſſous de trente*, la débauche & le libertinage ſont le ſujet ordinaire de ces piéces; mais il faut remarquer que des *Poëtes* plus ſages, comme *Afez* entr'autres traite dans ſes *Kaſel* des plus ſublimes matiéres de la *Théologie affective* ſous les termes de libertinage & par allegorie. Le *Keſidé* eſt un petit *Poëme* qui doit être de plus de cent *Vers*, mais pas au deſſus de deux cens: il eſt conſacré à loüer les hommes illuſtres & élevez. On y entremêle des Hiſtoires, des recits & des

des contes. Une des beautez de ces piéces, c'eſt qu'elles ſoient ſur deux rimes ſeulement ou jointes enſemble ou entremêlées. Les piéces de longue haleine ſont rares chez eux, on n'en rencontre gueres dans leurs livres de plus de quatre vingt à cent *Vers*; j'entens des piéces qui ſoient de ſuite & ſans pauſe, ou interruption; car d'ailleurs ils ont des Ouvrages de *Poëſie* plus gros qu'aucune Nation, comme leur *Chanomé* ou l'*Hiſtoire des Rois*, qui contient *ſoixante ſix mille Vers*, ainſi que je l'ai rapporté; mais ces Ouvrages ſont coupez en une infinité de Chapitres. Ils appellent ces grands *Poëmes Divan*, mot qui ſignifie *aſſemblée de Sages* ou d'*Anciens*, ou de *Senateurs*, & qui en cet endroit veut dire *recueuil*, parce que ce ſont des aſſemblages de diverſes piéces, qui contiennent des Conſeils, pour la conduite de la vie.

Leur *Poëſie* a des régles fort differentes des nôtres, comme par exemple; un même mot finit deux *Vers* de ſuite & quelquefois pluſieurs *Vers*, ce qu'ils appellent *Kafié mokerrer*, *rime d'un même mot*; mais cette repetition fait toûjours une grace dans la piéce. Bref leur *Poëſie* eſt pleine de ces irrégularitez, qu'on appelle *licences Poëtiques*. Mais pour le reſte elle eſt par tout noble, haute & relevée dans les penſées, douce dans les expreſſions, & juſte dans les termes, qui ſont toûjours les plus propres: & qui peignent la choſe à l'imagination auſſi vivement qu'un Ouvrage materiel. Auſſi diſent-ils par *Métaphore* un *Poëte peintre*, un *Poëte ſculpteur* pour exprimer la force de ſes *Vers*. Cette *Poëſie* prend ſouvent un vol ſi haut, qu'on la perd

perd de vûe, pour ainſi dire, à moins qu'on n'ait beaucoup de Science & une imagination vive, tant ſes *pointes ſont fines*, ſes *alluſions délicates*, & ſes *figures hyperboliques*. Le nombre des figures, dont cette *Poëſie Perſane* ſe ſert, eſt preſqu'infini, mais cependant elles ſont toutes ſublimes : nôtre langue affecte trop de retenuë pour les repréſenter, auſſi bien que leurs expreſſions vives & pompeuſes ; d'ailleurs comme les comparaiſons, dont ils ſe ſervent, ſont priſes de choſes particulieres à leur Païs, cela fait que nous autres Etrangers avons grande peine à les entendre, & plus grande peine encore à conſerver une partie de leurs graces dans la traduction, comme les gens doctes le ſavent très-bien.

Si l'on compare la *Poëſie Perſane*, qui eſt la plus eſtimée dans tout l'*Orient*, & qui y eſt ſi répandue, avec la nôtre, on trouvera que celle-ci n'eſt pas même de la *Proſe* en comparaiſon. Les *Perſans* ſe font entretenir dans leurs feſtins, & dans leurs autres divertiſſemens de ces grands *Poëmes*, dont j'ai parlé ci-deſſus, particuliérement de celui de l'Hiſtoire des anciens Rois : leurs *Muſiciens* les récitent ou les liſent à plein chant. Je ne dois pas omettre qu'une des graces, ou des rafinemens de leur *Poëſie*, c'eſt l'omiſſion affectée de quelqu'une des lettres de l'*Alphabet*, dans tout le cours de la piéce, comme l'*A.* le *B.* ou autre : ſur quoi l'on fait le conte d'un *Poëte*, qui liſoit à un Prince des *Vers* de ſa façon, où il ne ſe trouvoit d'*A.* en aucun mot, comme il le faiſoit obſerver au Prince pour exciter ſon admiration : lui tout au contraire lui répondit, vous auriez encore mieux fait de n'y met-

mettre pas les autres lettres non plus. C'étoit lui dire que ſa piéce ne valoit rien.

Le ſujet le plus commun de leur *Poëſie* eſt la *Morale*, enſuite c'eſt l'Amour, qui excite le plus leur veine; mais comme on ne fait pas l'Amour en *Perſe* à nôtre maniére, à cauſe qu'on n'y voit, ni les femmes mariées, ni les filles à marier, & qu'on n'a de Commerce, qu'avec celles dont on eſt en poſſeſſion ou avec celles qui ſont communes à tout le monde: toute leur *Poëſie Amoureuſe* conſiſte, en jouïſſances, en plaintes de n'être pas aimé de ce qu'on poſſede, en deſcriptions de beautez. Et comme dans les Païs chauds, on a l'imagination plus échauffée, & les ſentimens plus vifs, il ne ſe peut que la *Poëſie* ne ſe ſente beaucoup de ce feu d'imagination. Ils ont un *Poëme* entr'autres où toutes les paſſions ſont pouſſées au plus haut degré, il porte le titre de *Youſouf* Selica, qui eſt le *Patriarche Joſeph*, & la *femme de Potiphar*. Une choſe en quoi elle eſt loüable, c'eſt qu'elle ne recommande point le vin ni la bonne chere, & que la Crapule ne ſe trouve nulle part mentionnée dans ſes *Vers* que pour la déteſter.

Il y a une Hiſtoire des *Poëtes Perſans*, compoſée par un homme illuſtre & Gouverneur de Province, nommé *Sami*; il en fait le nombre aſſez grand, mais comme ils ne ſont pas de la même force, ils n'ont pas auſſi la même réputation. Aujourdhui les plus fameux *Poëtes Perſans* ſont *Aſez* & *Sahdy*, le premier pour la beauté des *Vers*, le ſecond pour la *pointe* & pour le *ſens*. *Aſez* eſt ſi eſtimé pour la *Poëſie*, qu'on appelle par excellence les gens qui font bien des *Vers* du nom *d'Aſez*.

Et

Et *Sahdy* l'eſt tant pour la ſageſſe, qu'on le fait lire à tous les jeunes gens, & que c'eſt leur principal livre de Morale. Ces Auteurs ne ſont pas fort anciens, comme je l'ai obſervé ailleurs. Les œuvres du dernier furent compilées l'an 626. de l'*Hegire*, qui revient à l'an 1222. de nôtre compte. Au reſte c'eſt dommage que les femmes *Perſanes*, ne ſoient pas élevées à la *Poëſie*, car étant beaucoup plus ſuſceptibles de paſſion que les hommes, on apprendroit d'elles des choſes tout-à-fait nouvelles, & extraordinairement vives; mais les hommes ont trop de peur de leur eſprit pour leur laiſſer rien apprendre, & ſur tout en matiére de *Poëſie:* il y a parmi eux, ce terrible proverbe ſur ce ſujet: *Si la Poule veut chanter, comme le Cocq, il lui faut couper le goſier.*

Comme j'ai mêlé çà & là en ce Volume, & dans le précédent, beaucoup de *Poeſie Perſane* traduite en nôtre langue, cela m'empêchera d'en mettre ici autant que j'aurois fait; mais je m'en vais en donner aſſez pour faire connoître, avec ces autres piéces, l'eſprit de cette *Poëſie*, ſes graces & ſon tour.

Traduction des Vers, qui ſont au commencement des Oeuvres de *Cheic Sahdy*.

Au nom de Dieu Créateur des mondes,
Ce ſavant qui crée la parole ſur la langue,
Dieu conducteur qui meine les hommes à ſes dépens,
Clement, pardonnant les péchez, ſe plaiſant à les ouïr confeſſer,
Doux; que ſi jamais à ſa porte on n'a obtenu de ſecours,

On

On ne trouvera de ſecours à la porte de perſonne. *

Chef ſur le marchepied duquel les Têtes le plus glorieuſement couronnées
Mettent la tête en terre aux pieds de ſon Trône;
Qui ne ſurprend pas les Pécheurs ſur le fait,
Ni ne jette cruellement en terre les Pécheurs qui confeſſent.
Que s'il ſe courrouce contre ceux qui font mal,
Dès qu'ils ſe ſont retournez il efface leurs fautes du livre.
Les deux mondes ſont comme une goute dans l'Ocean de ſa Science,
Il apperçoit tous les péchez, & il tire doucement le voile de deſſus.
Si les Officiers du Roi font mal leur devoir,
Le Roi Maître de ces Officiers les caſſera,
Et ſi l'Eſclave de Sa Majeſté ne court vite à ſes ordres,
Il ne le tient nullement pour ſon tendre ami;
Mais encore que Dieu ſoit en haut, en bas, & aux côtez,
Il ne ferme à nul des Pécheurs la porte de [a] *l'Office,*
La face de la terre eſt la Nape de ſes Créatures,
Et à cette table de largeſſe regarde t'on l'ami ou l'ennemi. †
Que ſi quelque malfaiſant étoit ſaiſi par ſa main victorieuſe,
Qui eſt ce qui ſe tireroit ſain & ſauf de la main de ſa colére?

Sa

* C'eſt-à-dire, *Que qui n'eſt aidé de Dieu, ne le ſera point.*

[a] Lieu où l'on garde le manger.

† On reçoit tout le monde.

Sa haute Eſſence eſt hors de la ſuppoſition du pour ou du contre,
Sa domination n'a beſoin du ſervice des Eſprits ni des Corps,
Tous les êtres, vont parfaiſant ſes ordres,
Tant Fils des Hommes, qu'Oiſeaux, Fourmis & Mouches,
Et à la table de ſa bénéficence à l'heure du manger
L'Oiſeau Simourg *vient du mont de* [b] Kaf *prendre ſa refection.*
Sa gracieuſe miſericorde qui eſt l'ouvriere de toutes choſes,
Eſt la Gardienne des Créatures & la Conſervatrice du néant,
De lui provient la grandeur & les loüanges,
Son Royaume, eſt de tout tems, ſon Eſſence ſans beſoin,
Il poſe à l'un une couronne de gloire ſur la tête,
Il jette l'autre en bas du Thrône dans la pouſſiere:
Il pare l'un d'un manteau de felicité,
Il couvre l'autre d'un ſac de malheurs,
Il rend le feu dans lequel [c] Abraham *eſt jetté un roſier,*
Il conſume le peuple ennemi dans un feu [d] *tiré des eaux du* Nil,
S'il fait le premier, c'eſt une manifeſtation de ſon ſoin paternel,

S'il

b Montagne au bout du monde, où leurs Fables portent qu'il y a un Oiſeau gros comme un Chameau.

c L'*Alcoran* porte qu'*Abraham* ne voulant pas embraſſer la *Religion* de *Nembroth*, il le fit jetter en un feu ardent, mais que le feu ne le toucha point.

d Alluſion à la ſeptiéme playe d'*Egypte*.

S'il fait l'autre, c'eſt pour établir la main de ſon pouvoir.
Il perce pleinement le voile dont on couvre les actions mauvaiſes;
Mais il étend deſſus ces actions le voile de ſa miſericorde.
Si pour réveiller ſa crainte dans les ames il tire l'épée de ſa juſtice,
Les Anges qui en ſont les Miniſtres [e] *deviennent ſourds & muets;*
Mais s'il profere un octroi de miſericorde:
Le petit [f] Hezazil *criera, j'en veux faire la proclamation.*
Devant le Trône de ſa grace & de ſa gloire:
Les Grands mettent bas toute la grace de leur gloire:
A ceux qui s'abaiſſent dans la pouſſiere ſa grace eſt proche,
Et à ceux qui crient en cet état, la demande eſt accordée.
Dans les choſes qui ne ſont point, ſa connoiſſance eſt diſtincte,
De celles dont on n'a jamais parlé ſon oreille eſt remplie.
Par ſa force il conſerve les choſes hautes & baſſes.
Dieu eſt ſeul Roi & Juge au jour du Jugement,
N'ayant beſoin pour ſon ſervice que le dos de perſonne ploye,
Ni que pour obſerver ſes ſaintes Loix on prenne à la main le Livre ſacré.
De la plume de la préviſion il trace les lineamens dans la matrice,

Du

e N'écoutent point les plaintes des hommes.
f Oiſeau plus petit qu'un Moineau, renommé en *Perſe* pour ſon plumage & pour ſon ramage.

*Du bout du doigt il porte le Soleil d'*Orient *en* Occident.
D'un ſouffle il fait aller les grands navires ſur les flots enfoncez.
La terre deſobéiſſante & tremblante comme ayant la fiévre,
Il l'a cloüée ferme avec les montagnes enfoncées dans ſes entrailles.
Il rend une goute de ſemence une Nymphe Celeſte,
Qui pourroit concevoir qu'on fit un corps ſolide avec de l'eau.
La maſſe des cailloux il l'a ſemée de Rubis & de Turcoiſes,
A des fils d'Emeraudes il pend des g *Eſcarboucles.*
Il prend deux goutes d'eau, l'une dans la nuë qu'il lance en la mer,
L'autre dans le corps humain qu'il porte en la matrice,
De celle-là il fait le Globe brillant de la Perle,
De celle-ci une figure mouvante & raiſonnante droite comme un Pin.
Quelle choſe ſeroit obſcure à ſa connoiſſance,
Puis qu'à ſa connoiſſance le caché & le découvert eſt tout un.
Il aprête la nourriture pour les ſerpens & pour les fourmis,
Et il la preſente toute prête à ce qui n'a ni pied ni main ni mouvement.
Par ſa force l'Etre a été tiré du Neant,
Qui peut hors lui faire quelque choſe avec rien.
Il reduira ce qui eſt dans les eſpaces de ce qui n'eſt pas,
Et derechef de l'abyme du Neant il fera revenir dans les pleines de l'Etre:

g La roſe attachée aux branches du roſier.

Tout le monde eſt d'accord ſur ſa Divinité, & qu'elle eſt,
Tout le monde ſuccombe ſous l'idée de ce que c'eſt.
On n'a rien apperçû au delà des bornes de ſa gloire,
On n'a rien ſenti au delà de l'étendue de ſes bontez,
Ni à ſa haute eſſence peut arriver l'oiſeau de la penſée,
Ni la main de la conception atteindre au giron de ſon excellence.
En cet Ocean mille navires ont coulé bas,
Dont on n'a pas trouvé une planche ſur le rivage,
Quel profit de paſſer les jours & les nuits la tête inclinée ſur cet abyme,
Sa main me tire continuellement par la manche, en me diſant, leve toi.

Suite du ſujet.

Le contour de la terre entre dans la connoiſſance de l'Ange,
Mais il ne ſauroit y faire entrer le contour de ta connoiſſance, ô Dieu!
L'eſprit ne peut être conçû par le corps,
Ni ton Eſſence glorieuſe par la penſée.
On peut aborder l'éloquence de [h] Saebon,
Non l'Eſſence de l'incomprehenſible mais très-loüable.
Le cheval des particuliers amis de Dieu a pouſſé le plus avant en ce chemin de ſa connoiſſance;
Toutefois [je ne puis [i] *compter tes grandeurs] & ainſi chacun donne du nez en terre.*

On

h Nom d'un *Arabe*, célébre pour ſon éloquence & pour ſa ſcience.

i Mot de *Mahomed*, avec quoi le Poëte veut dire que quoi que les *Prophetes* ayent plus avancé que les

On ne peut galoper par tout en cette apre carriere,
Ni il ne faut pas que le cœur jette par terre
le [k] bouclier qui le couvre.
S'il arrive à un homme pieux d'être tiré par l'amour de Dieu à la connoiſſance de ſes ſecrets:
On ferme ſur lui la porte pour ne pas [l] retourner.
Et ſi en cette aſſemblée des mortels on [m] donne à quelqu'un à goûter la coupe de délices,
C'eſt après lui avoir fait boire un philtre raviſſant.
A un de ces oiſeaux de Paradis, on couvre les yeux comme à un Faucon,
Et à celui à qui on laiſſe les yeux ouverts les [n] aîles ſont coupées.
Perſonne n'a trouvé le chemin pour aller au tréſor de [o] Karoun,
Car ſi quelqu'un l'a trouvé il s'eſt perdu.
Je me ſens enfoncer dans ces flots fameux en naufrages,
Hors deſquels nul n'a ramené ſon navire entier.
Si tu pries Dieu à préſent de paſſer cet eſpace inconnu qui meine à lui,
Songe auparavant à trouver un cheval pour revenir.

En-

les autres dans la connoiſſance de Dieu. néanmoins puis que *Mahomed*, qui eſt le plus grand de tous, a dit cela; c'eſt une marque qu'aucun d'eux n'eſt arrivé au but.

k La retenue.

l Il ne peut exprimer ce qu'il en ſent.

m Si quelqu'un eſt favoriſé de la connoiſſance de Dieu plus qu'un autre, il perd l'eſprit en cette connoiſſance comme un homme enyvré.

n Ceux qui ont vû Dieu ne reviennent point pour en parler.

o C'eſt le *Creſus* des *Mahometans*, qui à leur dire gardoit ſon tréſor dans un Labyrinthe enchanté.

Digitized by Google

Enviſage toi bien avant dans le miroir de ton cœur,
Tu y trouveras peu à peu les traits Divins,
La ſeule odeur de l'amour Divin t'enyvrera,
Tu te ſouviendras de l'accord fait avec Dieu au commencement du monde,
Du pied de l'oraiſon éleve toi à la contemplation,
Et là tu prendras des Aîles, qui te p *porteront à l'Amour de Dieu.*
La verité déchirera à ton bord le voile des doutes.
Il n'y aura plus de voile étendu devant toi, mais tu ſeras frapé de la lumiére.
Et ſi le Cheval de l'Eſprit ſe ſent emporté,
Prens la bride tout ſurpris diſant: arrêtons-nous.
Sur cette Mer nul ne s'eſt embarqué, qui ne fût tranſporté d'Amour,
Et perſonne ne s'y eſt ſauvé qu'en allant à la queüe du Prophete;
Mais tous ceux qui ont couru hors de cette piſte,
Ils n'ont fait qu'errer çà & là en gens égarez,
Si quelqu'un choiſit un chemin autre que celui marqué par le Prophete,
Jamais il n'arrivera au gîte.

De l'excellence du Prophete ſur qui ſoit la grace de Dieu & ſur ſa Race.

Magnifique en dons excellens & éclatans:
Prophete des Créatures éclairées, Interceſſeur du Peuple Fidéle,
Avocat de tous les humains, Médiateur en la Réſurrection,
Guide de ceux qui montrent le chemin, Préſident du Jour du Jugement.
Doyen des Prophétes & Apôtres, Premier des Guides infaillibles

Dé-

p Quand tu le connoîtras, tu l'aimeras.

Dépoſitaire des volontez de Dieu, Ambaſſadeur dont l'Ange Gabriel étoit le Meſſager.
Interceſſeur des Peuples, grand Prophete,
[q] *Pardonnant les péchez, Elevé d'une hauteur excellente, homme éleu,*
Sage, qui embraſſe dans ſa Science le cours des cieux, & tous les mouvemens des Aſtres,
Dont les lumiéres de tous les hommes ſont des émanations de ſes lumiéres,
Qui avant que l'Alcoran fût achevé,
A effacé les livres de mille ſectes diverſes,
Qui du mouvement de ſon doigt, en [r] *fendant la lune en deux,*
A percé les cœurs de la crainte de Dieu, comme une épée flamboyante,
Qui à ſa naiſſance a fait évanouir les choſes renommées de ce monde.
Le Palais du Grand [s] Coſroës, *les fondemens de leur Empire,*
Qui de la parole [t] il n'y a, *a renverſé* Lat & *les autres Idoles,*
Et en étallant les beautez de ſa Loi, a dépouillé [v] Hohzi *de ſa beauté,*
Et les a briſez, menu comme la pouſſiere.
Mais c'eſt bien encore plus, d'avoir aboli la Loi & *l'*Evangile.

Qui

q Miniſteriellement.
r Miracle prétendu de *Mahomed.*
s Les *Legendes Mahometanes* portent, qu'à la naiſſance de *Mahomed* le Palais Royal de *Perſe* tomba par terre d'un tremblement ſubit.
t C'eſt le commencement de la confeſſion de foi Mahometane, *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu.*
v *Lat* & *Hohzi*, deux Idoles de la *Mecque*, adorées avant la venue de *Mahomed.*

Qui une nuit ayant mis le [x] *pied à l'étrier monta à un lieu plus ſublime que les Cieux,*
En gloire, en puiſſance, en ſplendeur, laiſſant les Anges beaucoup au deſſous de lui,
Qui dans ce voyage Celeſte, fit ſa premiére traite ſi longue,
Qu'il ne s'arrêta pas, où l'Ange Gabriel a été contraint de [y] *s'arrêter.*
Là lui dit le [z] *Seigneur du Temple de la Mecque,*
Toi chargé de mes Oracles, que ne viens-tu encore plus près,
Puiſque tu as acquis mon amitié parfaite?
Pourquoi [a] *laches-tu la bride de mes converſations?*
Il répondit, il n'y a point de lieu plus outre où je puiſſe parvenir,
Je me ſuis arrêté, où mes Aîles ont plié ſous moi.
Si je vole plus haut ſeulement de la groſſeur d'un fil,
Les rayons de la gloire éclatante, fondront mes Aîles.
Nul homme ne demeurera engagé par ſes péchez,
Qui a un tel Prophete pour Chef, le plus grand des Etres créez
Quels éloges pourrois-je te donner qui fuſſent dignes de Toi.
Je te ſalue Prophete des humains:
La miſericorde de Dieu ſoit ſur ton cœur,
Et ſur tes amis, & ſur tes Sectateurs.

O Dieu

x Autre fable qu'on fait de *Mahomed*, qu'il monta au Ciel ſur un Cheval nommé *Borac*.

y C'eſt à dire, que les Anges n'approchent pas ſi près de Dieu que lui.

z Dieu.

a Puiſque tu connois que tu es mon parfait ami, pourquoi ne pouſſes-tu juſqu'à moi.

Digitized by Google

O Dieu pour l'Amour du Prophete, & pour
l'Amour de [b] *Fatmé,*
Dirige la fin de mes discours dans la droite voye:
Que si tu rejettes mes prieres, comme indignes
d'être octroyées,
Je me jetterai à corps perdu dans le sein de la
famille du Prophete
Quel dommage seroit-ce, O Pontife brillant de
gloire?
A ta grandeur élevée jusqu'au trône de Dieu:
Qu'il y ait une poignée de pauvres gens à che-
val derriere toi.
Tous s'attendent à toi en ce monde, & au Jour
du Jugement,
C'est à Dieu à faire ton éloge, & il l'a faite ainsi,
Qu'il a mis l'Ange Gabriel, au nombre de ceux qui
mettent la tête en terre devant ton Trône.
Les cieux les plus hauts, font soumission à ta
gloire,
Toi qui étois créé, lors qu'Adam étoit encore
eau & terre.
Tu es l'Origine de toutes les choses créées,
Les Créatures sont les branches, & tu es la Racine.
Je ne puis m'empêcher de parler de ta gloire,
mais je ne saurois trouver de paroles pour le
faire,
Parce que tu es au dessus de toutes les paroles.
L'éloge de ta gloire est parfaite dans le verset
[c] Toulak,
Et celui de ta bonté, dans le Chapitre [d] Faha
& Yesim.

Quels

[b] Fille de *Mahomed.*

[c] Verset de l'*Alcoran*, où Dieu est introduit loüant *Mahomed.*

[d] Chapitres du même Livre, où il est aussi loüé.

Quels éloges après ceux-là oseroit faire Sahdy *misérable mortel?*
La misericorde de Dieu soit sur toi, ô Prophete & la paix.

Préface contenant le sujet du Livre.

J'ai fait plusieurs fois le tour des parties du monde,
J'en ai consideré à loisir les divers Habitans,
Il n'y a point d'endroit où je n'aye fait quelque profit:
En chaque grange j'ai pris un épi pour l'aporter,
Mais je n'ai trouvé de gens humbles & purs nulle part comme à [e] Chyras.
La misericorde de Dieu soit sur un tel Territoire,
Pour les aimables gens de ce Territoire pur.
J'ai perdu l'affection que j'avois, pour le Grand Caire *& pour l'*Asie Mineure.
Mais faisant reflexion sur les charmans parterres de ce lieu,
J'ai senti de l'ennui d'y retourner les mains vuides voir mes amis.
J'ai pensé que qui vient du Caire *apporte du sucre,*
Et qu'on fait présent à ses amis des choses rares, des lieux où on a été;
*Mais que si ma main n'étoit pas pleine de ce sucre d'*Egypte,
Elle le devoit être de choses plus douces que le sucre;
Non de ce sucre que les hommes gourmands mangent en substance:
Mais de celui que les Maîtres de la Science, portent enfermé dans le papier.
Dès qu'à ce [f] *Palais Royal j'ai donné l'agencement,*

Je

[e] L'Auteur étoit natif de *Chyras*, & y finit ses jours.

[f] Le Livre.

Je lui ai fait dix portes de belles ſentences:
La premiere, eſt la porte de la juſtice & du conſeil,
Comment il faut conſerver ſon Païs, & craindre Dieu.
La ſeconde, comment il faut traiter ſon peuple;
Que les Puiſſans du monde doivent donner gloire & louange à Dieu.
La troiſiéme porte, eſt de l'amour & de l'ardente paſſion,
Non de l'amour, qui attache à ſoi-même, & qui le force.
La quatriéme eſt, de l'honnêteté & de la civilité.
La cinquiéme, de la reſignation à la volonté de Dieu.
La ſixiéme, eſt l'éloge de l'homme content de peu.
La ſeptiéme, de la ſageſſe morale.
La huitiéme, de la pieté, & de l'humilité dans la proſperité.
La neuviéme, eſt de la repentance & de la bonne voye.
La dixiéme, des choſes qu'il faut demander à Dieu, & c'eſt la fin
Du tems d'un vrai Homayon [g], *qui eſt une Epoque agreable,*
En une année heureuſe entre les deux Fêtes [h],
La ſix cens cinquante cinquiéme.
Ce livre, qui eſt un threſor de pierreries, a été achevé.
Aye du reſpect pour ce Livre, vertueux & integre Lecteur:
Je n'ai jamais ouï dire qu'un homme vertueux fût inquiſiteur des défauts d'autrui.
Il faut toûjours qu'une robe ſoit garnie de cotton,
Soit

g Un des anciens Rois de Perſe.
h *Corban & Rahmazan.*

Soit que l'étoffe ſoit de ſoye, ſoit qu'elle ſoit de laine.
Si une veſte de laine ne te plait pas:
Excuſe, & couvre le cotton dont elle eſt garnie.
Je ne fais point le vain & le délicat ſur ma capacité,
Je repréſente cet Ouvrage avec la contenance d'un pauvre:
J'ai apris qu'au jour de l'eſperance & de la crainte,
Le clement Eternel fera miſericorde aux méchans comme aux bons.
Toi de même, pour toutes les fautes que tu trouveras en mes diſcours,
Uſes-en comme le Créateur du monde en uſe envers nous,
Et ſi une ligne te plait entre mille:
Retire genereuſement de deſſus le Livre la main de calomnie.
Crois qu'en Perſe *mes écrits n'ont pas plus de prix,*
Que le [i] Muſc *au grand* Tybet *en* Tartarie;
Ma réputation, comme le ſon d'un tambour, fait du bruit au loin,
Tant que j'étois enfermé chez moi ſans paroitre, mon incapacité étoit cachée.
Sahdy *a aporté une fleur en un parterre* [k] *de fleurs incomparable,*
Comme ſi quelqu'un portoit aux Indes *du poivre ou des ſinges.*
Ma penſée n'eſt pas en cet Ouvrage,
Qu'en inſtruiſant les Rois, j'aye décrit leurs attributs.

Elo-

[i] Comme qui diroit que des pommes en *Normandie.*

[k] Alluſion de ſon Livre, publié en un Païs de Savans, à une fleur apportée à *Chyras*, qui eſt le plus abondant Païs en fleurs.

Digitized by Google

Eloge * d'Aboubekre fils de Sahady.

Le bonheur ſoit ſur ſes veilles & ſur ſon repos.
Cependant j'ai fait des Vers *au nom d'un grand homme,*
Afin que les gens d'eſprit diſent en les recitant:
Sahdy *qui a enlevé la* [a] *boule de l'éloquence,*
*Vivoit au tems d'*Aboubekre *fils de* Sahady.
Il eſt convenable que je faſſe autant de bruit de vivre du tems de ſon régne,
Que ceux qui vivoient du tems de [b] Nouchirevon.
Il eſt le Chef des Chefs, la Couronne des Rois,
Du tems de ſa juſtice, le monde fait le glorieux & le fier.
Si quelqu'un échapé de la violente oppreſſion ſe refugie ſous ſon Sceptre,
Il trouvera qu'il n'y a de repos & de ſûreté qu'en ſon ombre.
Qu'il eſt doux de prendre ſon refuge au Sanctuaire de Dieu,
En ce [c] *Palais, où il eſt dit,* qu'on y vienne de toutes parts avec véneration:
Il recherche le bien, il met ſa confiance en Dieu,
Toi, ô Dieu! *conſerve à jamais l'ombre de ce Trône auguſte.*
Il a baiſſé vers moi humblement & courtoiſement,
Cette Tête couverte d'une Tiare qui touche le Ciel:
Qu'eſt-ce? ſi un pauvre s'abaiſſe même juſqu'en la pouſſiere;

Mais

* Prince ſouverain de *Chyras.*
a Figure priſe du Jeu de mail.
b Ancien Roi de Perſe très-renommé.
c Comparaiſon du Temple de la *Mecque* au Palais du Roi.

Digitized by Google

Mais un Grand qui s'humilie c'eſt un homme de Dieu.
Les meilleurs diſcours ſe perdent & s'envolent;
Mais la renommée de generoſité court le monde.
D'Homme comme lui, de grand genie, de ſens droit, d'entiere équité;
Le monde depuis qu'il eſt monde, n'a de ſouvenir.
On ne voit de ſon tems craintes ni fâcheries,
Ni que perſonne gemiſſe ſous les coups d'une main inique.
On n'a point vû tel naturel, telle droiture, telle façon d'agir,
Fereidon [d] *en ſon immortelle gloire n'en avoit une telle;*
C'eſt ce qui fait que ſon Etat eſt affermi devant Dieu,
Parce qu'il fait que les mains foibles ſont affermies par ſa juſtice.
Comme l'ombre des corps eſt répandue par tout,
De ſon tems [e] Zali *ne ſe ſeroit pas ſoucié de* [e] Ruſtam.
De tout tems les hommes ſe ſont plaints du tems, & du ſort, & du Ciel, & des Aſtres,
Mais de ton tems, ô Roi! *je voi le repos & l'aiſe des creatures;*
Mais après toi, je ne ſai comment les hommes feront,
C'eſt auſſi un effet de ton bonheur ſi grand & ſi étendu,
Que le tems de Sahdy *eſt de ton tems;*
Car tant que le Soleil & la Lune dureront,

Ton

[d] Roi de Perſe de la premiere race.

[e e] Perſonnages célébres dans l'Hiſtoire des premiers tems de *Perſe*, l'un petit comme un Pygmée, l'autre grand comme un Geant. Le ſens eſt, que le petit n'a pas peur du grand.

Ton nom ſera éternel en ce Livre,
Tous les Rois qui ſont ornez de grands noms
Se ſont formez ſur l'exemple de leurs Dévanciers,
Mais toi en la gloire de ton régne,
Tu emportes le prix de tous ceux qui ont été avant toi.

Continuation du même Diſcours.

Le Prophete Alexandre *avec ſon mur de métail & de pierre,*
A rendu à [f] Yagoug *l'entrée du monde impoſſible.*
Les biens que Dieu *t'a donnez ſont un rempart contre l'infidelité,*
*Plus précieux & plus fort que ce mur d'acier d'*Alexandre.
L'homme Eloquent qui parle de la Force & de la Juſtice;
S'il en parle autrement que toi, il merite d'être ſans langue.
Je vois à plein les innombrables excellences de ce Roi,
Mais ma bouche eſt un trop petit eſpace pour les contenir.
Que ſi je voulois mettre en ce Livre ces excellentes qualitez,
Il faudroit que je fiſſe après un autre Livre pour mon ſujet.

Je

[f] L'*Alcoran* fait une fable de *Yagoug* & *Magoug*; qui doivent venir ruïner le monde, & le remplir d'infidelité; & cette fable, qui a été compoſée ſur ce qui eſt dit de *Gog* & *Magog* dans l'*Apocalypſe*, porte qu'un Prophete *Alexandre* a fait un mur d'airain du côté qu'ils doivent venir, pour les empêcher de paſſer.

Je demeure accablé ſous la reconnoiſſance que je lui dois,
Pour tant de faveurs que j'ai reçuës:
Au lieu d'ouvrir la bouche, je ferai mieux de lever les mains. g
Que le monde concoure à tes deſirs, que le Ciel ſoit ton camarade,
Que tu ſois conſervé par la main qui ſoûtient l'Univers:
Que ton Etoile ſoit un Soleil éclatant & éternel dans le monde;
Mais que les Etoiles de tes ennemis ſoient des Cometes qui ſe brûlent & ſe diſſipent.
Que nul des accidens de ta vie ne te cauſe de déplaiſir,
Que jamais il ne s'éleve de pouſſiere en ton eſprit,
Que ton cœur ſoit en une ferme tranquilité, ton palais en une tranquile fermeté.
Que de tes Etats le trouble, & la crainte ſoient infiniment loin,
Que ton interieur ſoit entretenu, aſſuré & gai, par les influences de Dieu.
Qu'en tout ton Empire on poſſéde ſon cœur heureux, on exerce ſa Religion joyeuſement;
Car ſi dans le cœur du Roi il y a du chagrin & de l'ennui:
Le cœur du peuple ſera miſerable.
Que ta ſanté ne reçoive pas plus d'alteration que ta foi,
Et que qui a l'eſprit ſi renverſé, que de te vouloir du mal, ait le cœur de même:
Bref que le Créateur du monde étende ſa miſericorde ſur toi,
Et après cela que puis-je dire, qui ne ſoit vent & vanité;

Car

g Prier Dieu.

Car c'eſt aſſez que Dieu *très-grand,*
Etende ſa grace ſur toi par une continuelle augmentation.
Sahdy [h] *fils de* Zengui *n'a pas quitté le monde avec douleur*
Ayant laiſſé un Enfant renommé tel que toi.
O Dieu! *que ſur ſon tombeau fameux,*
Ta bonté faſſe pleuvoir la miſericorde en chaque ſaiſon,
Et ſi la mémoire de Sahdy, *fils de* Zengui, *eſt ſi heureuſement renommée.*
Aboubekre *fils de* Sahdy, *ait le Ciel pour ſon parfait ami dans tous les âges,*
Et que l'ait auſſi [i] Atabek Mahomed *Prince heureux,*
Seigneur de la Couronne & du Trône.

A la gloire du Prince Atabek Mahomed, fils d'Aboubekre.

Jeuneſſe heureuſe, brillante aurore, cœur généreux,
Qui ſur un viſage jeune, portes une gravité ancienne,
Qui joins un cœur brave à un eſprit ſavant, & à un jugement formé
Jeune homme d'un bras vaillant, & d'un ſens ſage,
Que la terre eſt une bonne & heureuſe mere,
Qui a élevé un tel enfant ſur ſes genoux.
De ſa main liberale il a inondé le monde,
Et en gloire & en grandeur il a paſſé [k] Soreia,
C'eſt une merveille ſans pareille, que ce regard Royal qui eſt ſur ton viſage:

O Chef

h *Sahdy*, le Pere du Roi.
i Le Fils du Roi.
k Etoile de la premiere grandeur.

Digitized by Google

O Chef [l] *des Grands Gouverneurs! élevez en puiſſance,*
L'huitre qu'on voit pleine de perles,
N'a pas la valeur d'une ſeule perle;
Mais toi tu poſſedes cette perle unique & ſans pareille,
Qui eſt digne de faire la gloire de la Couronne.
Conſerve, ô Dieu! *par ta bonté, ce jeune Prince,*
Contre le mal des mauvais regards, [m]
Rens le ô Dieu! *le plus renommé Prince du monde,*
En Juſtice, en pieté, en magnificence, en gloire.
Environne-le de ſûreté & de paix, & que pour Centre il ait la bonne conſcience.
Que ſes deſirs ſoient remplis en cette vie, & qu'en l'autre il ſoit au deſſus des deſirs.

Vœux pour le Roi.

Puiſſes tu ô Roi! *ne recevoir jamais de déplaiſir d'un odieux ennemi.*
Que les revolutions du monde ne te bleſſent jamais.
Puiſſes-tu porter du fruit comme les [n] *Arbres celeſtes:*
Que du Pere célébre en tous âges il ſorte des enfans renommez.
Soit à jamais loin de bien & de ſecours,
Qui médira de cette noble famille.
Merveilleuſe eſt ta pieté & ta ſageſſe, merveilleuſe ton équité & ta juſtice:
Merveilleuſes ſont tes richeſſes & ta puiſſance, que tout cela ſoit perpetuel;
Le nombre de tes faveurs, l'excellence de ta juſtice ne ſe peut exprimer.

Quel

l Le Roi.
m Envie, jalouſie, haine.
n Gens excellens.

Digitized by Google

Quel ſervice te pourroient rendre les loüanges de ma bouche?
O Dieu! *prens ſoin de ce Roi, qui prend ſoin des Pauvres:*
Que ſon Peuple ſoit heureux ſous ſon ombre!
Que cette ombre ſoit long-tems conſervée ſur leur tête,
Entretien ſon cœur dans la grace de la Pieté:
Que l'arbre de ſon eſpérance aille toûjours croiſſant:
Que par ta miſericorde ſa tête ſoit toûjours verte, ſon viſage toûjours blanc.
Ne te précipite point ô Sahdy! *à lui donner force conſeils:*
Si tu as quelque bon avis, dit le Roi, *vien vîte me le donner,*
Tu ſais où il faut aller & le Roi eſt prudent,
Tu dis la verité, & le Roi aime & entend la verité.
A quel bien ô Grand Roi! *mettrois tu les neuf cieux*
Sous les pieds de Kaſel o Arſolan.

La piece qui ſuit eſt du Poëte Aſez & le reſte du Poëte Sahdy.

Fable d'un homme pieux, & d'un crane pourri.

J'ai ouï dire qu'un jour ſur les bords du Tygre,
Un crane pourri parla de cette ſorte à un homme pieux:
J'ai été autrefois un grand Monarque
Qui me couvrois ma tête d'une couronne:

Le

o Nom d'un premier Miniſtre célébre chez les *Tartares*; c'eſt-à-dire, *il faut gouverner ſoi-même.*

Le Ciel m'aidoit & la Fortune auſſi.
Ayant conquis la Perſe par mon bras puiſſant
Je deſirai de devorer de même la Caramanie
Mais *les vers* devorerent ma Cervelle.
Ote le P. coton des oreilles de ton entendement,
Et le ſage conſeil d'un mort arrivera à tes oreilles.

La pointe de ce dixain conſiſte dans l'alluſion du mot de Kirman qui ſignifie la Caramanie & auſſi des vers.

FABLE.

Un homme du Pais de Parthe proche Casbin,
M'eſt venu aborder monté ſur un Tygre.
A cette vûe une telle crainte m'a ſaiſi,
Que d'étonnement je ne pouvois ni fuir, ni me remuer:
Lui au contraire ſe mordoit les doigts pour s'empêcher de rire:
Puis il m'a dit, ô Sahdy! *ne ſois pas ſurpris de ce que tu vois,*
Toi auſſi ne retire point ton cou de deſſous le joug de Dieu,
Et rien ne retirera ſon cou de deſſous ton joug.
Tant que le Roi *ſera obéiſſant aux ordres de* Dieu,
Dieu *ſera ſon conſervateur & ſon aide.*
La voye de régner c'eſt de ne point détourner ſes pas de la voye Royale;
Et alors tu auras l'accompliſſement de tous tes deſſeins:

Ce-

p On met du coton en *Perſe* dans les oreilles contre les maux de tête; & par figure on dit, *tirer le coton de ſes oreilles*, pour dire, *écouter*.

Celui-là profitera beaucoup des conſeils qui lui ſont donnez
A qui les diſcours de Sahdy *plairont*
Le monde, mon ami, n'eſt permanent pour perſonne,
Fixe ton affection ſur l'Auteur du monde & c'eſt aſſez.
Ne t'endors point dans les bras careſſans du monde,
Car il en a engraiſſé beaucoup comme toi & puis les a immolez.
Lors qu'une ame pure a deſſein de s'envoler hors du monde,
Qu'importe de prendre ſon vol de deſſus le trône ou de deſſus le fumier:
Chaque feuille d'un arbre vert aux yeux d'un homme éclairé,
Eſt le feuillet du livre qui enſeigne la connoiſſance du Créateur:
Les branches ſeiches de l'arbre venant à reverdir à chaque Printems,
Donnent du Fruit de differentes couleurs par la beneficence de Dieu.
Si l'on donne à un pauvre craignant Dieu *la moitié d'un pain,*
Il en fera part de la moitié à un pauvre tel que lui.
Si un Conquerant s'empare d'un Royaume,
Le voilà ſaiſi de convoitiſe pour un autre Royaume.
La Nûe, les vents, la terre, le Soleil & le Ciel ſont occupez:
A te mettre le pain à la main, & t'exempter de diſette,
Tout eſt employé à ton ſervice, en executant ponctuellement les ordres donnez pour cela,
Y auroit-il de la conſcience à toi, de n'executer pas les ordres qui te ſont donnez?

Bon

Bon & liberal Souverain qui aux ſplendides tables de ton Palais,
Reçois comme Penſionaires les Infidéles, les Idolatres & les Athées,
Comment pourrois-tu en repouſſer rudement tes chers amis:
Toi qui prens garde chaque jour qu'il y ait de la place pour tes Ennemis.

CHAPITRE XV.

De la Médecine.

LEs Perſans appellent les *Médecins Hakim*, mot qui vient du terme *Hebreu*, *Hakaym*, qui ſignifie *conſervateur de la vie*, & ils ont eſtimé de tout tems l'art de la *Médecine*, par deſſus tous les arts. Il ne faut pas douter que les *Orientaux* ne ſoient les premiers, & les plus anciens Médecins du monde ; cela paroît, entr'autres choſes, aux noms ou termes des remédes, qui ſont la plûpart *Arabes*, comme je l'ai déja remarqué. Mais il eſt certain qu'il n'y a pas aujourdhui de Païs dans tout l'*Orient*, où l'on eſtime plus la *Médecine*, que l'on fait en *Perſe*, ni qui produiſe plus de *Médecins*. On dit communément en *Perſe*, que les *Médecins* & les *Aſtrologues* devorent le Païs, & cela eſt vrai. Le Roi en a un grand nombre à ſes gages, dont la dépenſe ordinaire eſt de plus de deux millions cinq cens mille livres, ſans l'extraordinaire, qui conſiſte en préſens, en charges, & en autres bienfaits. On a raiſon de joindre enſemble les *Médecins* & les *Aſtrologues*, puiſque ceux-là dépendent fort de ceux-ci ; les *Perſans* ayant un ſi ri-

ridicule entêtement pour l'*Aſtrologie*, qu'à moins que l'*Aſtrologue* ne les aſſure que la conſtellation eſt bonne pour être *ſaigné*, ou pour prendre *Médecine :* ils n'executeront point l'Ordonnance du *Médecin*, quoi qu'il puiſſe dire. Mais ſi ces Docteurs ſe traverſent ainſi durant la maladie, ils ſe rendent ſervice en revanche à la mort des perſonnes éminentes, l'*Aſtrologue* l'attribuant à l'incertitude de l'art du *Médecin* ; le Médecin la rejettant ſur ce que l'*Aſtrologue* n'avoit pas bien pris l'heure pour donner ſes remédes. Les Aſtrologues diſent là-deſſus aſſez plaiſamment, *que leur ſort eſt bien rude au prix de celui des Médecins, parce que ſi l'Aſtrologue fait une faute* (c'eſt-à-dire, s'il ſe méprend au calcul) *le Ciel la découvre ; mais que ſi le Médecin fait une faute la terre la couvre*, c'eſt-à-dire, qu'on met le mort dans la foſſe ſans qu'il en ſoit plus parlé. Les *Perſans* font comme l'on voit de petits contes ſur les *Médecins*, comme on en fait ailleurs : j'en raporterai encore un. Les Cimetieres en *Perſe*, ſont la plûpart hors des villes, cependant il y en a quelques uns deçà & delà dans l'enceinte des murailles & ſur tout à *Iſpahan*. Ils diſent qu'il y avoit un *Médecin* de cette ville-là, qui ne paſſoit jamais par le Cimetiere de ſon quartier, ſans ſe couvrir le viſage de ſon mouchoir ; on lui demanda pourquoi il ſe cachoit ainſi ; *c'eſt*, répondit-il, *qu'il y a ici bien des gens qui y ſont arrêtez par mon Ordonnance, & j'ai peur que quelqu'un ne me reconnoiſſe, & ne me prenne au collet.* Cependant il faut obſerver que quoi que la Médecine ſoit la *Science* la plus cherie & la plus recherchée en *Perſe*, & en-

entr'autres celle qu'on appelle la *prophilactique*, ou *la conſervation de la ſanté*; c'eſt néanmoins celle qu'on y acquiert avec le plus de difficulté, auſſi bien que dans les autres parties de l'Orient; ce qui vient non ſeulement de ce qu'ils n'en font point de leçons publiques, non plus que de la Juriſprudence; mais auſſi de ce qu'ils ne découvrent pas volontiers aux autres les connoiſſances qu'ils y ont acquiſes. J'ai joint enſemble la Juriſprudence & la *Médecine*, comme compagnes d'un mauvais ſort. Il y a des Docteurs *Mahometans*, qui bien au contraire reduiſent toutes les Sciences à ces deux-là, l'une pour l'*ame*, l'autre pour le *corps*, definiſſant la *Juriſprudence*, la *connoiſſance des choſes duës à Dieu*, & *duës à l'homme*.

Ils jugent des maladies en tâtant le *poux*, ou ſeulement en obſervant les *urines*; car ils aprenent tous à traiter les maladies ſans les voir, à cauſe du ſexe feminin: les *Perſans* ne laiſſant jamais voir leurs femmes pour quelque cauſe, & pour quelque occaſion que ce ſoit. Quand le *Médecin* demande à leur toucher le *poux*, elles donnent le bras couvert d'un crêpe ou linge très-fin au travers d'un rideau, & il leur touche le poux. Les *Médecins Perſans* font auſſi des Conſultes, comme on fait dans nos Païs, mais ils ſaignent beaucoup moins que nous, gueriſſant la fiévre qui eſt la plus ordinaire maladie du Païs, avec des émulſions & autres breuvages, dont ils font prendre juſqu'à quatre ou cinq pintes à diverſes repriſes dans une matinée, & puis ils rétabliſſent le malade par des confections & par des cordiaux. Ils n'ordonnent jamais

ces

ces ſortes de remédes qu'on appelle des lavemens, quoi qu'ils ſachent bien ce que c'eſt, & qu'il en ſoit parlé dans leurs livres; l'uſage n'en eſt nulle part chez eux, ce qui vient, comme je penſe, d'un excès de retenue à l'égard des parties du corps que la pudeur nous empêche de découvrir; car dans leur *Religion*, il eſt défendu d'être jamais découvert dans ces endroits-là, ni au bain, ni dans le lit même; ce qui fait qu'hommes & femmes couchent toûjours avec le calçon. Une choſe que je n'aurois pû croire, ſi je ne l'avois vûe, c'eſt l'aſſurance avec laquelle les *Médecins Perſans* promettent la ſanté, & la promettent promptement dans les maladies même les plus deſeſperées & aux dernieres extrêmitez. Ils diſent avec un grand ſerieux aux pauvres mourans; *il n'y a nul danger, vous ſerez gueri dans deux ou trois jours, le reméde que je vous ordonnerai vous tirera d'affaire incontinent.* C'eſt ce que j'ai apris par experience dans une fiévre continue que j'eus dans la *Caramanie deſerte.* Je ne pus arriver que le ſixiéme jour en lieu, où il y eût des *Médecins*, & je croiois être prêt à mourir; mais le *Médecin* étant venu me voir le matin: il me dit gravement: *cela n'eſt rien, je vous ferai paſſer la fiévre dans deux heures.* Un Chirurgien François, que j'avois avec moi, regardoit ce *Médecin* comme un fol; mais la choſe réüſſit tout comme il le diſoit, comme je le raconterai dans le Volume ſuivant.

Leur *Médecine* eſt la *Galenique*, qu'ils exercent differemment ſelon les differens climats; mais toûjours en ſuivant religieuſement *Galien.* Ils appellent Galien *Galenous*, & ils en ra-

raportent plusieurs contes fabuleux, comme entr'autres ils le font contemporain de *Jesus-Christ*; quoi qu'il n'ait vêcu que plus de cent soixante ans après, & ils prétendent qu'il y avoit beaucoup de Commerce entr'eux. Ce conte est pour appuyer une reverie des Théologiens *Mahometans*, qui porte que lors que *Dieu* envoyoit des Prophetes au monde, il leur donnoit entr'autres dons qui servoient de marque & de preuve de leur mission, celui de faire miraculeusement les choses, qui étoient les plus connuës & les plus estimées dans leurs tems; par exemple, disent-ils, quand *Moyse* vint au monde, la Magie étoit l'art auquel on excelloit & dont on étoit le plus curieux, & *Dieu* donna à *Moyse* le talent de produire surnaturellement les plus merveilleux effets de la *Magie*. Ainsi quand *Jesus-Christ* vint au monde l'art de la *Médecine* étoit monté au plus haut periode, car c'étoit le tems de Galien, & à cause de cela *Dieu* donna à *Jesus-Christ*, entr'autres dons miraculeux, celui de guerir les maladies sur le champ. Les Légendes *Mahometanes* ajoûtent que *Galien* ayant ouï parler des gueriſons que *Jesus-Christ faisoit*, dit, ce ne peut être là un homme naturel, ce doit être un Prophete, & que là-dessus il lui envoya son neveu avec une Lettre en ces termes: *Moi Galien homme très-vieux, Médecin des Corps, à vous le Médecin des Esprits. Ce que j'entends dire de vous & de vos œuvres me ravit d'admiration & m'est inconcevable: ne pouvant vous aller trouver à cause de mon âge, je vous envoye mon Neveu afin que vous lui disiez ce qui est pour mon bien & pour le bien du monde.* Ces Légendes assurent que ce Neveu

veu de *Galien* eſt *Saint Philippe*, lequel *Jeſus-Chriſt* retint auprès de lui, & en fit un de ſes Apôtres.

Les autres grands Maîtres des *Perſans* en *Médecine* ſont *Hermes Triſmegiſte*, qu'ils appellent *Ormous*, Avicenne ou *Abou-ſina* ce Grand & célébre *Philoſophe* & *Médecin*, le plus célébre de l'*Aſie*; ils ne connoiſſent guere Averroës, comme ayant vêcu dans un païs trop éloigné d'eux, ſavoir en Eſpagne, où il fleuriſſoit à la fin du ſixiéme ſiécle de leur Epoque. Leur grand cours de *Médecine* s'appelle *la Somme du Roi de Careſchm*, Prince qui régnoit ſur la partie Septentrionale de la *Perſe*, où il compoſa ſon Ouvrage, il y a environ cinq cens ans.

Il n'y a preſque point de Chirurgie chez eux: leurs Chirurgiens ne ſont que de ſimples Barbiers, dont la plûpart ne ſavent que ſaigner. Les raiſons principales que l'on peut alleguer de ce que cet art eſt ignoré en *Perſe* ſont premiérement que l'on ne ſe bât pas en ce Païs-là, comme on fait en Chrétienté, qu'on y va fort rarement à la guerre, & qu'on s'y ſert plus d'armes blanches que d'armes à feu. Secondement que la ſechereſſe & la chaleur de leur air les exempte de ces maladies, qui naiſſent de fluxion, & de corruption d'humeurs, ſi communes dans nos Païs, & auxquelles il faut appliquer le fer & le feu; & en troiſiéme lieu de ce que cet air par ſa pureté guerit les playes de lui-même preſque ſans emplâtre & ſans autres apareils. Je ſuis ſûr qu'il n'y a pas un *Médecin* dans tout l'*Orient*, qui ait vû faire une diſſection, & il ſeroit auſſi fort difficile d'y en faire ſi ce n'étoit ſur des

corps encore chauds, car la chaleur & la ſechereſſe de l'air font qu'ils s'enflent, & qu'ils ſentent mauvais tout auſſi-tôt. J'ai pourtant vû chez les *Médecins* du *Roi* des Livres d'*Anatomie*, qu'ils me diſoient être des Livres fort anciens, mais dont néanmoins les figures, qui étoient en aſſez grand nombre, étoient ſi mal faites, qu'on avoit peine à y rien comprendre; je leur ai vû auſſi des herbiers à ſec, où ils aprennent à connoître les ſimples, & tous les *Médecins* en ont. Il y en a parmi eux qui ont connoiſſance de la *circulation du ſang*, & qui m'aſſuroient qu'il y avoit long-tems qu'on connoiſſoit cela dans leur Païs; je ne ſai s'ils ne le diſoient pas par un ſimple mouvement de vanité. Ce qui pourroit faire croire le contraire, c'eſt ce que j'ai remarqué dans tous leurs Caſuiſtes, qu'en traitant des animaux purs & des impurs, ils aportent par tout la diſtinction de ceux qui ont le ſang circulant, & de ceux qui ne l'ont pas.

Les *Médecins de Perſe* ſont auſſi *Droguiſtes* & *Apotiquaires*, & ont chacun leur Boutique dans laquelle ils ſe tiennent, ſoit durant tout le jour, ſoit à certaines heures ſeulement, ſelon qu'ils ont plus ou moins de pratique; ayant leur frater ou Compagnon Droguiſte à côté d'eux. On leur méne-là les malades, qu'on porte ſur un cheval dans les bras d'un homme monté en croupe pour les tenir. On connoît à cela en *Perſe* qu'un homme eſt malade, & à une groſſe toile blanche au cou qui paſſe ſur l'eſtomach, s'attachant à la ceinture. Les gens des champs viennent en cette maniere montez ſur des Anes conſulter le Médecin. L'on en rencontre tous les matins beau-

beaucoup qui paroiſſent dans une extrême foibleſſe & la plûpart moribonds. Le *Médecin* ſans ſe remuer de ſa place demande d'abord à voir l'*urine* ; car on en porte toûjours une phiole : après il fait *tirer la langue*, enſuite il ſe léve & va tâter le *poux*, puis il s'informe du commencement de la *maladie*, des douleurs, & des autres ſymptomes ; & après il prend un morceau de papier de trois doigts en carré, & y écrit ſon *Ordonnance* ou *Noska*, comme ils l'appellent, laquelle il donne à ſon Compagnon Apotiquaire, qui met les drogues en divers cornets, & les préſentant dit, *il faut tant*. Pendant que l'*Apotiquaire* peſe les drogues le *Médecin* preſcrit le regime, qu'il délivre auſſi ſur un morceau de papier, & donne ſa bénediction au malade, en ces mots, *Koda chaſa midecd* ; c'eſt, *Dieu qui donne la ſanté*. On donne quelquefois cinq ou ſix ſols au *Médecin*, pour ſon ordonnance, mais il ne demande jamais rien pour cela, parce que le payement de ſon ordonnance ſe trouve dans la vente des remédes qu'il fait prendre à ſa boutique, leſquels ne ſont pas prêts à prendre, comme la plûpart de ceux de nos *Apotiquaires :* ce ne ſont ſimplement que des Ingrédiens ou drogues ; chacun fait les préparations de ces drogues chez ſoi, ſur tout les pauvres gens & les gens du commun. Pour ce qui eſt des autres ils font venir le *Médecin* chez eux : les plus grands *Médecins* ont dix *chayets* pour la premiére viſite, & la moitié pour les autres : dix *chayets* font environ *quarante cinq ſols de nôtre monnoye*. Entre ces *Médecines* qui ſe préparent ordinairement chez le malade, comme j'ai dit, les plus chéres reviennent

à ſix ou ſept ſols, & les communes à dix-huit deniers. C'eſt de cette maniere que les *Médecins Perſans* exercent leur art, qui paroîtroit bien foible s'ils l'exerçoient dans un Païs, dont l'air fût auſſi rude que le nôtre; mais l'air ſec de ce Païs-là aide plus à rétablir & à conſerver la ſanté que leur Science & tous leurs remédes. J'oubliois à dire que les *Médecins*, qui ont des étudians en *Médecine* les tiennent près d'eux à la boutique, comme des apprentifs, leur donnant à lire leurs ordonnances & la diete qu'ils preſcrivent.

J'ai obſervé que les *Perſans* ſaignent beaucoup moins que nous; cependant ils font ſi peu de cas de la ſaignée, qu'ils ſe font ſaigner d'eux mêmes & ſans avis de *Médecin*, comme lors qu'ils ſe ſentent quelque démangeaiſon, quelque altération, quelque peſanteur & quelqu'autre mal ſemblable. La ſaignée ſe fait ſans façon parmi eux. J'ai rencontré mille fois dans les rues des gens que l'on ſaignoit. Le Barbier meine le malade contre la muraille; car comme je l'ai obſervé les Barbiers ſont Chirurgiens: tous deux ſe mettent en bas le corps droit ſur les pieds, & le Barbier tire une courroye de cuir, dont il lie le bras fort ſerré, & puis ſans le froter ni chercher la veine, il tire ſa lancette qui eſt grande trois fois comme les nôtres, ayant un manche gros, comme un manche de couteau, & il perce la veine adroitement & fort ſurement: il fait courir le ſang à terre, & lors qu'il juge, qu'il en a aſſez tiré, il ôte la ligature & arrache d'un coin de ſa veſte un peu de cotton, dont elle eſt garnie: il le met ſur la playe, & prenant le mouchoir du patient il le lie deſſus, & voi-

là

là la ſaignée faite, pour laquelle on donne ordinairement deux ſols. On tient chez les *Mahometans*, comme chez les Juifs, que le ſang eſt impur, & qu'il ſouille les perſonnes qui le touchent & les choſes qui en ſont tachées, & c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle les *Médecins* ne le font jamais garder, & ne ſont pas inſtruits à y faire des obſervations. J'avouë que j'eus grand peur un jour que je vis avec quelle lancette on me vouloit ſaigner; cependant la ſaignée ſe fait fort bien, & l'on n'entend jamais dire qu'il en arrive d'accident; ce qu'il faut attribuer peut-être à ce que ces gens ſaignent au grand jour, & que les vaiſſeaux ſont plus apparens. Ces Barbiers *Perſans* raſent à merveille & j'ai vû de leurs aprentifs agez ſeulement de dix ans qui raſoient auſſi bien que les Maîtres: ils ont la main ſi legére qu'on ne ſe ſent pas raſer, & ils n'y font pas plus de façon qu'à la ſaignée. Leur baſſin à raſer eſt un godet grand comme le creux de la main, ils en tirent l'eau qui eſt toûjours froide dont ils ſe mouillent les mains, & en frotent la tête bien fort & aſſez de tems, & après cette friction ils raſent avec un raſoir qui eſt petit, comme je l'ai décrit ailleurs: on diroit qu'ils ne font que faire couler le raſoir, ainſi cela eſt fait dans un inſtant: ils raſent le viſage de même maniere, puis ils coupent les ongles des mains, après ils manient la tête & tout le corps tirant les bras & les doigts, comme s'ils vouloient reduire des dislocations, & puis ils préſentent le miroir pour ſe regarder, tout cela pour deux ou trois ſols. Ils font un conte d'un *Perſan*, qui étoit raſé par un Barbier *European*;

pean; le *Perſan* trouvant qu'il lui faiſoit de la douleur baiſſoit la tête tant que le Barbier en avoit encore plus de peine à le rafer: il lui demanda pourquoi il baiſſoit ainſi la tête & la retiroit; *c'eſt*, dit-il, *que vous Europeans raſez ſi adroitement que par reconnoiſſance je voudrois vous baiſer les pieds.*

Quoi qu'il y aît beaucoup de *Médecins* en *Perſe*, comme je l'ai obſervé, néanmoins à parler en général, c'eſt un Païs fort ſain, de ſorte qu'excepté les contrées maritimes, on y jouït par tout d'une auſſi bonne ſanté qu'en lieu du monde. Je raporte cela à deux cauſes, l'une que l'air de la *Perſe* eſt fort ſec, & comme cette temperature eſt la meilleure pour la conſervation de la ſanté, il s'enſuit qu'en ce climat-là, on doit être moins ſujet aux maladies: l'autre eſt la ſobrieté de ce Peuple-là, & la tranquillité de leur eſprit.

On ne connoît point en *Perſe* cette maladie meurtriere que nous nommons la peſte, ni ces douleurs ſi violentes qu'on appelle la *gravelle*, & la *pierre*, la *goute*, & la *Sciatique*, le mal de *dents*, & le mal de *tête*, & tous les autres maux qui procédent des mêmes cauſes; & quant à ce fleau ſi univerſel dans nos Païs froids je veux dire le mal *vénerien*, il ne produit pas en *Perſe* de ſi funeſtes effets que dans nos regions Occidentales. On n'y eſt point ſujet non plus aux maladies de *poumon*, à l'*apoplexie*, au *mal caduc*, à la *petite verole*; mais j'aurai plûtôt fait de dire les maladies auxquelles les *Perſans* ſont le plus ſujets. C'eſt premiérement l'*Ereſipelle*, le *pourpre*, la *Colique*, la *pleureſie* & la *dyſſenterie*, que les *Perſans* appellent les *maux de l'Eté*, & qui pro-

proviennent d'un excès de chaleur cauſé par l'uſage immoderé de la glace : les Perſans boivent non ſeulement à la glace, mais même la glace fonduë & cela en Hiver comme en Eté. Secondement ce ſont les *fiévres intermittentes*, & particuliérement celles qui commencent par friſſon, qu'ils appellent les *maux de l'Automne*, étant à obſerver que l'*Eté* & l'*Automne*, ſont les ſaiſons les plus maladives en *Perſe*, & qu'il y a peu de malades l'Hiver & le Printems. En troiſiéme lieu il y a l'*Hydropiſie*, la tigne aux enfans, & la *verole volante* à toute ſorte d'âge, qui ſont des maux, qui naiſſent auſſi en toutes ſaiſons. Outre ces maladies qui ſont les plus communes, & qu'on peut dire univerſelles, il y a les maladies epidémiques ou *régionales*, comme les *vers* aux jambes le long du *Golphe Perſique*, *l'Ictericie* ou la *jauniſſe* le long de la Mer *Caſpienne*, où cette maladie eſt aſſez générale : on l'appelle *jallou el handon*, d'où peut être venu le mot de *yallow yander* que les Anglois donnent à ce mal.

La premiére maladie à laquelle les Enfans ſont ſujets eſt la *tigne*, qui les tient ſouvent juſqu'à dix ou douze ans, & qui leur arrive vrai-ſemblablement de ce qu'on leur raſe la tête des l'âge de ſix mois ; ou peut-être de ce que le raſoir des Barbiers n'étant pas aſſez net, à cauſe qu'ils raſent toute ſorte de gens avec les mêmes inſtrumens, il excorie & enleve l'épiderme qui eſt tendre & délicat, dans un tel âge. On a raiſon de le croire ainſi, à cauſe que les enfans des *Armeniens*, à qui l'on fait la tête au Ciſeau & non pas au raſoir, ne ſont point ſujets à ce mal ; on ne l'eſtime

pourtant pas honteux en *Perſe*, parce qu'il eſt commun & que la ſechereſſe de l'air empêche, qu'il ne ſoit infect & de mauvaiſe odeur. Cette même ſechereſſe d'air aide fort auſſi à ſa gueriſon: on ſe ſert pour cela d'une calote de goudran qui s'ôte & ſe remet, comme un bonnet, par la même raiſon de l'air que je viens de toucher; mais ceux qui ont eu la tigne ont d'ordinaire la pelade après en être gueris; un grand nombre de gens contractent ce mal qui paroît l'Eté en ſe découvrant la tête laquelle on aperçoit marquée de grandes taches blanches, qui eſt le ſigne de ce mal.

Les *fiévres* viennent d'indigeſtions d'eſtomach par l'uſage immoderé des fruits, & c'eſt pour cela qu'il y en a beaucoup plus en Automne que dans les autres ſaiſons.

L'*Hydropiſie*, qui eſt la maladie la plus mortelle du Païs, naît de trop de remédes, & de trop d'alimens rafraichiſſans.

Quant à la vilaine maladie de la *Verole*, elle s'eſt ſi fort énracinée en *Perſe*, que plus de la moitié du monde en eſt infecté, ſoit en couchant avec des femmes publiques, qui preſque toutes en ſont gâtées, ſoit par la fréquentation & par le commerce avec des gens infectez de ce mal, qu'on ne connoît pas ſi aiſément que dans les païs, où les ſignes en ſont ſi viſibles. Cependant en beuvant, & en mangeant avec eux, en ſe baignant enſemble aux bains publics, même en ne faiſant que s'entretenir familierement enſemble on gagne ce mal, tant il eſt ſubtil & actif, & toute l'habitude du corps diſpoſée à le recevoir par la chaleur & par la ſechereſſe de l'air. Comme ce mal eſt preſque général en *Perſe*

per-

perſonne n'en rougit : les gens diſent ſans honte, qu'ils ont pris la verole, comme ils diſent qu'ils ont la fiévre : pluſieurs jeunes garçons l'ont avant l'âge de huit ou dix ans, & perſonne n'en ſeroit exempt ſi l'air étoit moins ſec, & moins pur qu'il n'eſt, cependant il eſt certain que ce mal devient avec le tems la racine de tous les maux.

Les *Perſans* diſent que c'eſt la vertu de l'arbre platane qui les exempte de la *Peſte*, & Calife Sulton Grand Vizir de Sephy premier lui diſoit ſouvent, comme je l'ai ouï compter, que c'étoit depuis que le Roi ſon Pere avoit fait planter tant de ces arbres dans la ville, & dans le territoire d'Iſpahan que la Peſte n'y venoit plus.

Ce ſont là les principales maladies du Païs, qui eſt exempt comme l'on voit d'une infinité d'autres dont nos climats ſont affligez, tant par la bonté de l'air du Païs, que par la ſobrieté qu'on y pratique, qui eſt fort grande & fort générale; car on ne boit communément que de l'eau en *Perſe*, & on y mange fort peu, & toûjours les mêmes alimens. Une marque de combien leur ſobrieté contribue à leur ſanté, c'eſt qu'on remarque qu'au lieu qu'on n'a jamais ouï parler de gravelle entre les Perſans Mahometans, il y a des Perſans Chrétiens, qui ſont les Armeniens, leſquels ſont ſujets à ce mal; mais on ne le peut imputer qu'au vin qu'ils boivent, quoi que ce ſoit le vin le mieux cuit du monde & qui a le moins de verdeur. J'ai obſervé cideſſus qu'il y a peu d'impotens & d'eſtropiez en leur Païs, & j'en ai auſſi fait remarquer la cauſe, qui eſt qu'ils ne ſe battent pas entr'-

eux, & qu'ils ne s'expoſent pas aux coups de leurs ennemis.

Je viens aux remédes dont on ſe ſert. Ils ne ſont pas en grand nombre, mais en échange ils ſont pleins d'eſprits & operatifs, comme pris ſur le lieu: les principaux ſont les ſemences froides & les ſimples: ils ont la *manne blanche* & la *jaunâtre*, dont la meilleure ſe recueuille à *Nichapour*. On recueuille auſſi à *Iſpahan* une eſpece de manne, que les Droguiſtes appellent *Sekenjamin*, plus douce que le miel & le ſucre, dont on ſe ſert fort en *Médecine*: elle croît durant le Printems, & l'Eté ſur les feuilles d'un arbre, où elle ſe congele aſſez dure, & où elle paroît, comme un parchemin étendu. La Myrrhe ſe trouve dans la Province de *Perſe*: l'*Opium* en divers endroits, principalement autour d'*Iſpahan*, *la Caſſe & le Sené* dans la Province de *Coraſſon*. Il croît auſſi de la *Rhubarbe* en *Perſe*; mais la plûpart vient du Païs voiſin, qui apartient aux petits *Tartares*. Ils ont la *noix Vomique* en beaucoup d'endroits du Royaume, qu'ils employent en pluſieurs remédes, quoi qu'on diſe que ce ſoit un promt & aſſuré poiſon pour toutes les bêtes, ſelon la doſe qu'on en donne. Quant au *regliſſe* & au *fenu* Grec ils croiſſent dans les Campagnes, comme l'herbe chez nous. Les *Perſans* employent auſſi le *Galbanum*, *l'Alkaly Végetable*, le *ſel Ammoniac*, *l'Orpiment* & divers *Végétaux*, comme je l'ai obſervé plus amplement ailleurs. Ils ſe ſervent encore beaucoup de la *Mumie*, dont ils font prendre pour les fractures, les contuſions & les humeurs froides, contre leſquelles on dit que ſes effets ſont merveilleux.

C'eſt-

C'eſt-là la plus grande partie des drogues, dont les *Perſans* compoſent leurs *médicamens*, outre ceux qu'ils employent dans la compoſition des Cardiaques, dont ils uſent beaucoup, & qui ſont ſans doute meilleurs que dans les autres Païs, comme en ayant chez eux les principaux ingrédiens, tels que ſont les perles & le Bezoar, ou les tirant des Païs voiſins, comme les rubis & l'Ambre-gris. Leur *Bezoar* eſt le meilleur du monde & beaucoup plus eſtimé que celui des *Indes*, ainſi que je l'ai obſervé en un autre endroit.

Il y a beaucoup d'eaux minerales en *Perſe*, comme il eſt aiſé de le juger, puiſqu'il y a tant de métaux & de mineraux dans le païs. Mais on ne parle pas plus de ces eaux que s'il n'y en avoit point du tout; les *Médecins Perſans* ſe tenant à *Galien* & à *Avicenne* ſans ſe ſoucier de nouvelles découvertes, ni de ce qu'on pratique dans un autre monde, ne font point la recherche de ces eaux, parce qu'ils n'en ſavent pas l'uſage; peut-être qu'il n'eſt pas néceſſaire dans un climat ſec tel que le leur, & chaud en la plûpart des lieux. J'ai vû de ces eaux tant froides que chaudes en *Georgie*, en *Parthide*, en la *Bactriane*, vers le ſein *Perſique*, & à douze lieuës d'*Iſpahan*. On obſerve deux choſes fort ſingulieres dans ces *eaux minerales* proche d'*Iſpahan*: la premiere que la terre y eſt ſi aſtringente, qu'en la mettant ſur la langue elle s'y attache & la brûle pour ainſi dire: l'autre que ces ſources d'eaux ſont ſi pleines de ſerpens, qu'on n'en ſauroit preſque aprocher: c'eſt au reſte par la même cauſe que je viens de raporter qu'ils n'uſent point de remédes chimiques, com-

me nos émetiques, d'Antimoine & d'autres.

Leurs *Médecines* ſont de diverſes ſortes ſelon la diſpoſition du malade & ſelon l'eſpece du mal : les communes & ordinaires, ſoit pour préparer les humeurs, ſoit pour les purger ſont compoſées de *ſemences froides majeures & mineures*, comme parlent les *Médecins*, de *fleurs cordiales*, de *graines pectorales :* la doze ordinaire des *Ingrédiens* d'une *Médecine* eſt de *cinquante meſcals*, qui ſont près de *demi livre*, dont ils font une potion du poids d'environ trois livres, qu'ils donnent au malade & qu'ils appellent *jouchondé*, c'eſt-à-dire un *bouillon*, ou *Julab*, c'eſt-à-dire *eau bouillie*, mot d'où il y a aſſez d'apparence qu'eſt venu celui de julep, dont nous nous ſervons. Ils en donnent de cette maniere non ſeulement pluſieurs jours de ſuite; mais quelquefois deux & trois en un jour : ce breuvage opere plus par la quantité que par la qualité, & en effet il faut rendre la *Médecine* ou en crever. La verité eſt que d'ordinaire ils tuent la fiévre tout d'un coup pour ainſi dire, & on croiroit alors ces *Médecins* des *Eſculapes*, mais l'on en fait bien tôt un autre jugement; car on trouve qu'après avoir pris de leurs Médecines, les parties nourriſſieres ne font plus leurs fonctions accoûtumées & demeurent ſans vigueur, que les vaiſſeaux ſe rempliſſent d'un ſang ſéreux, que les jambes font grand mal & s'enflent, que les tumeurs ſurviennent aux aines & ailleurs, & qu'enfin on tombe dans une *Hydropiſie* qui acheve bien-tôt de perdre le pauvre malade, ſur tout lors qu'il eſt un peu avancé en âge. Pour les jeunes gens qui échapent

pent l'*Hydropiſie*, ils ſont un fort long-tems à ſe remettre, & il faut qu'ils uſent de *cordiaux* pluſieurs mois: j'en ai vû qui étoient longues années à guerir de douleurs de jambes qui leur étoient venues après des maladies. Les *Perſans* donnent encore dans les fiévres des *émulſions*, qu'ils compoſent d'une maniere à ſervir de reméde & d'aliment tout enſemble. Ils purgent de plus avec des *Electuaires*, des *poudres*, des *pilules* & des *trochiſques*, mais ils ne ſe ſervent que peu de *Scammonée*, de *Rhubarbe*, de *Sené* & de la *Caſſe*. Leurs derniers remédes ſont le *Bezoar* & la *decoction* de bois d'*Eſquine*, dont ils ſe ſervent pareillement pour renouveller le temperament affoibli. C'eſt un reméde fort univerſel en *Orient* & ſur tout en *Perſe*, que la decoction de ce bois, & une infinité de gens en prennent au Printems durant un mois de ſuite: quelquefois ils le font infuſer au Soleil dans de l'eau de vie quinze jours durant, mais plus communément ils en font l'infuſion au feu en mettant le poids de deux livres à la fois pour boire huit jours durant.

Quoi que la *Verole* ſoit un mal ſi commun chez eux, comme je l'ai obſervé, néanmoins perſonne ne la ſait traiter & quiconque eſt affligé de ce mal le garde toute ſa vie: il eſt vrai qu'il n'eſt ni douloureux, ni rongeant comme dans nos païs, les bains continuels l'empêchant de prendre ſi fort racine, & la ſechereſſe de l'air d'étendre ſon venin & de former des puſtules ſur la peau, mais le tenant pour ainſi dire enfoncé dans les os, où tous les changemens de tems le mettent en fermentation de même que dans nos Païs froids.

Ils

Ils ſe ſervent fort de *cauteres*, de *ventouſes* & particulierement *du feu*, contre les maux de colique, & contre diverſes autres maladies: on ne void gueres d'hommes qui n'ayent pluſieurs brûlures aux bras, aux reins, aux jarrêts, & quelques unes au cou. C'eſt leur dernier reméde contre les vents qui ſont dans le corps: ils s'en ſervent auſſi ſur les bêtes, dont on void la plûpart inciſées & brûlées par tout le corps & ſur tout aux jambes: un des remédes qu'ils employent pour guerir la colique, c'eſt de donner à manger de la viande de cheval.

Les plus commun reméde contre la *dyſſenterie* eſt le *lait aigre*, avec du *ris* cuit dans l'eau égouté & tout ſec mêlez enſemble: & le plus uſité contre les *Hémorroïdes*, eſt l'*huile de naphte*, dont ils frottent la partie quand elles ſont exterieures, & lors qu'elles ſont internes, ils mettent dedans du *cotton*, qui en eſt trempé. Les *Perſans* hommes & femmes ſe frottent les yeux & les ſourcils tous les matins de *collyre* noir, & paſſent dans les paupieres un poinçon d'acier fin bruni, diſant que cela fortifie la vûe, mais ce *collyre* eſt plûtôt pour la bonne grace & pour la beauté, & ce ſont auſſi les femmes qui s'en ſervent le plus.

La *friction* eſt encore un de leurs grands remédes, dès que quelqu'un ſe ſent mal il s'étend tout de ſon long ſur le dos, & le Barbier ou un ſerviteur qui ſe met ſur ſon ventre le manie & pile par tout le corps, & ſur tout au ventre, puis à l'eſtomach, puis aux membres, & il les frotte enſuite des heures durant, mêlant de tems en tems une onction d'huile de noix pour amolir & étendre mieux les nerfs. Ils

Ils ne mettent gueres les malades au lait, excepté les *Hydropiques* à qui ils font prendre le lait de chamelle, je veux dire la femelle du Chameau.

Le régime qu'ils font garder aux malades eſt premiérement, de ne changer point de linge ni d'habits tant que dure la maladie, c'eſt-à-dire qu'on fait garder au malade les habits dans leſquels il eſt tombé malade, juſqu'à ce qu'il ſoit gueri. On peut juger delà que les malades doivent ſentir bien mauvais, le païs étant ſi chaud. Le pain leur eſt d'abord interdit: on nourrit les malades de ris cuit à l'eau liquide, & quand le mal diminue on y mêle du lait d'amende, & puis avec le tems on leur donne de petits poulets cuits au ris avec des herbes, y mêlant du poivre entier & de la canelle en quantité qu'on laiſſe ſuccer, mais non pas avaller. On fait tout autrement ſur les bords du ſein *Perſique:* on nourrit les malades de beaucoup de Citron & d'Orange, & des patéques ou mêlons d'eau autant qu'ils en veulent. Les *Perſans* appellent les Oranges *nareng*, c'eſt-à-dire contre la *bile* ou la *colére*, car ces mots ſont ſynonymes chez eux: ils ne défendent point auſſi les confitures.

Comme les Bains ſont un des grands remédes des Orientaux contre la plûpart des maladies, auſſi bien qu'un moyen de conſerver la netteté corporelle, j'en parlerai en cet endroit. L'uſage des Bains non ſeulement eſt univerſel & frequent en *Perſe*, mais il l'eſt plus qu'en aucun autre lieu de l'*Orient*, car les peuples qui ſont au *Septentrion*, & à l'*Occident* habitant un climat plus froid n'ont pas tant

tant beſoin d'aller au bain, & ceux qui ſont à l'oppoſite ont les rivieres & les marais, où ils ſe baignent. Ils vont au bain par trois motifs, pour la *Religion*, pour la *Santé*, & pour la *netteté*. La *Religion* preſcrit à tout homme ſouillé de ſe laver le corps entier, ce qui ſe fait dans le lavoir du bain, & comme la *Cohabitation* charnelle eſt une des ſouillures legales, il y a des ſuperſtitieux qui vont au bain plus d'une fois le jour. A l'égard de la ſanté il faut concevoir, que le *bain* eſt fort néceſſaire pour diſſiper toutes les impuretez des humeurs, qui prennent cours par les pores de la peau, que la chaleur du climat & le bain tiennent ouverts. Il faut aller ſouvent au bain pour entretenir cette évaporation; car quand elle eſt empêchée comme il arrive lors que les pores ſont retrécis & bouchez, il vient d'inſupportables démangeaiſons, leſquelles on ne peut mieux repréſenter que par l'engourdiſſement du pied ou de la main: le reméde promt & aſſuré pour cela eſt le bain, & ſi un *Perſan* étoit huit jours ſans aller au bain, il ſeroit rongé de demangeaiſons cauſées par ces vapeurs qui ne ſauroient ſortir autrement. Pour ce qui eſt de la netteté du corps on voit bien que les humeurs s'habituant à ſortir par les pores, comme je le viens de dire, le corps ſe ſallit plus vîte que dans les païs, où on n'évapore & ne ſuë pas tant.

Les Bains de *Perſe* conſiſtent en trois chambres bien fermées de tous côtez, qui reçoivent le jour par de petits carreaux de verre ronds au deſſous de la voute; la premiére eſt grande avec des eſtrades de bois autour, où l'on quitte & l'on reprend ſes habits: la ſe-

ſeconde qui eſt ordinairement carrée eſt de ſix à huit pieds de diametre, dans laquelle il y a une foſſe de trois à quatre pieds en carré, couverte d'une platine de fonte au rez du plancher; c'eſt où l'on chauffe l'eau & par où l'on échauffe le bain par un feu qu'on fait au dehors avec des broſſailles, mêlées de feuilles ſeches & de mottes faites de fumier mêlé avec de la terre. Il eſt défendu de faire le feu des bains avec du bois à cauſe qu'il n'y en auroit pas aſſez dans le païs, mais quand il n'y en auroit point de défenſe on ne s'en ſerviroit pas davantage, parce qu'il eſt trop cher, & parce qu'il faut ici une chaleur continuelle, que les mottes entretiennent mieux. La troiſiéme chambre eſt celle du lavoir. Le matin avant le jour un valet du Bain monte au deſſus du logis & ſonne d'une *conque* de mer pour avertir que le bain eſt prêt: on ſe deshabille dans la premiére chambre, & après avoir mis autour de ſoi un drap, qui couvre de la ceinture aux genoux, on entre dans l'étuve, où quelques moments après un ſerviteur vient verſer de l'eau en abondance ſur les épaules, & après prend à la main une mitaine de gros bouracan & frotte de la tête aux pieds ſi rudement que ceux qui n'y ſont pas accoûtumez croient qu'on va les écorcher. On appelle cela en *Perſan*, *timar kerden*, c'eſt-à-dire *étriller:* enſuite on raſe la barbe & la tête ſi la perſonne le deſire, on coupe les ongles des doigts & des pieds, on employe le *dépilatoire*, on manie le corps, on fait la *friction*, on étend les parties du corps, ou l'on les détire pour ainſi dire avec force un quart d'heure durant plus ou moins; & quand on a été

été ainſi bien frotté & manié, on ſe va plonger dans le lavoir, au ſortir duquel on prend du linge blanc, & l'on retourne dans la premiére chambre où l'on reprend ſes habits.

L'ordre qu'on obſerve au bain eſt que les hommes y vont depuis le matin juſqu'à quatre heures du ſoir, & les femmes le reſte du jour juſqu'à minuit ; & lors que le bain eſt prêt pour elles, les ſerviteurs du bain s'en vont, & des ſervantes viennent en leur place. Chacun y porte ſon linge & ſa toilette ; les gens de conſideration y vont avec deux ou trois valets, tant pour les ſervir que pour garder leurs habits, quoi qu'il arrive rarement qu'on y vole. On donne du linge aux gens qui n'en aportent point, ce qui arrive fort rarement auſſi, tant pour ſe couvrir le corps dans le bain que pour s'eſſuyer. Les femmes ſur tout ſont magnifiques au bain, c'eſt où elles étallent leurs toilettes, leurs parfums & eſſences, & leur plus grand luxe.

Le *dépilatoire*, qu'ils appellent *nouré*, eſt comme chez nous une compoſition de *chaux* & d'*orpiment* : il ne faut pas manquer de l'ôter auſſi-tôt qu'il a fait ſon opération en lavant d'eau froide les parties qui en ſont frottées, car autrement il enleve la peau & fait venir des gales qui ne ſe paſſent pas en deux mois.

Le lavoir du bain ſe nomme *collatin*, qui eſt toûjours ſi grand que plus de dix perſonnes s'y peuvent laver à la fois & fort à l'aiſe ; mais ſi l'on n'y va de bonne heure, on trouve la ſuperficie couverte d'une graiſſe ou matiere épaiſſe comme de l'écume de ſavon : cela vient de la craſſe des corps qui ſe lavent, &

& cela eſt fort dégoutant, mais les *Perſans* y ſont accoutumez, & lors qu'ils veulent plonger la tête dans l'eau, comme ils y ſont obligez, quand ils ſe baignent pour ſe purifier de quelque ordure legale: ils ſe contentent d'écarter cette ordure avec la main, & puis ils y plongent la tête. Comme toute ſorte de gens ſe baignent là indifferemment, les malades comme les ſains, les verolez, & d'autres infectez de maladies contagieuſes: il arrive ſouvent que l'on contracte les mêmes maux à ce lavoir, & il y a pluſieurs jeunes gens qui en ayant été infectez avant que d'avoir couché avec d'autres, ne peuvent être ſoupçonnez d'avoir pris de mal que dans ce lieu-là.

Les grands Seigneurs ont des bains pour eux dans leurs maiſons: ceux d'un moindre rang en ont joignant leur logis, dont ils ont l'uſage pour eux en particulier quand il leur plait: la dépenſe d'un bain chez ſoi eſt grande; car on trouve que les bains ſont mal ſains ſi l'on n'y entretient le feu ſans ceſſe. Les gens qui en ont ainſi proche de leur logis les loüent d'ordinaire à condition de les entretenir toûjours de feu ce qu'ils font aiſément avec les mauvaiſes herbes qui croiſſent en leur jardin & le fumier de leur écurie.

Avant que de finir ce Chapitre, il faut dire un mot de la *Chymie*: les *Perſans* l'appellent *Simiave kimia*, deux termes qui quoi qu'ils ſignifient des choſes differentes, ſont toûjours mis enſemble parmi eux pour ſignifier la *Chymie* en général, qu'ils définiſſent une operation faite par le feu ſur les plantes & ſur les animaux, ſur les metaux & les mi-

ne-

Digitized by Google

neraux. J'ai obſervé que *Simia* a un autre ſens chez eux, qui eſt celui de *divination*. *Kimia* en a auſſi un autre, qui eſt celui de ſcience ſuperſtitieuſe qui tire ce qu'il y a de plus ſubtil dans les corps terreſtres, pour s'en ſervir aux uſages *magiques*. Obſervez qu'ils font Cairoun qui eſt le Coré du *Pentateuque*, inventeur de cette noire ſcience, qu'ils prétendent qu'il apprit de *Moyſe*. On ſait que la *Chymie* eſt ordinairement diviſée en deux parties, l'une deſtinée à préparer les remedes du corps, l'autre à chercher la *pierre philoſophale*. A l'égard de la premiere, les *Perſans* ne connoiſſent point les remedes *chymiques*, & ne donnent pas même leurs *medicamens* en forme de *pilules*, ni des *poudres*, & quand nous leur parlons de la quantité de leurs *émulſions*, & de leurs *potions* qu'ils donnent à pleines terrines, & que nous leur oppoſons nôtre méthode, ils diſent que nôtre climat eſt different du leur, & que chaque païs a ſes manieres.

Pour ce qui eſt de l'autre partie de la *Chymie*, les *Perſans* la connoiſſent comme nous, & ils en ſont encore plus infatuez; mais la plûpart s'y ruïnent en *Perſe* auſſi bien qu'on fait en *Europe*, & on peut dire qu'ils n'y réüſſiſſent pas mieux que nous.

CHAPITRE XVI.

De la Peinture.

C'Eſt particulierement à cet Art qu'il faut rapporter ce que j'ai inſinué dans ce Livre & dans le précedent, qu'en *Perſe* les Arts tant Liberaux que Mécaniques ſont en général

Digitized by Google

ral preſque tous rudes & brutes, pour ainſi dire, en comparaiſon de la perfection où l'*Europe* les a portez, de quoi j'ai raporté les cauſes, au Chapitre qui traite du naturel des *Perſans*; car ils entendent fort mal le *deſſein* ne ſachant rien faire au naturel, & ils n'ont aucune connoiſſance de la *perſpective*, quoi qu'ils ayent des Auteurs qui en ayent écrit, & entr'autres un *Ebne Heuſſein* Auteur *Arabe*, dont j'ai vû l'abrégé en *Perſan*, mais c'eſt un Livre que perſonne n'étudie. La raiſon pour laquelle les *Perſans* ont perdu la connoiſſance de la *perſpective* & du *deſſein*, eux qui ont été de ſi excellens Sculpteurs, dans les premiers âges du monde, & peut-être les premiers habiles en cet Art, comme on le peut juger par les anciens monumens du Païs; la raiſon, dis-je, n'eſt autre que leur *Religion*, qui défend de faire des *portraits* des creatures humaines, & dont le ſcrupule eſt ſi grand parmi quelques Docteurs, qu'ils interdiſent même la repréſentation de toutes les creatures animées. A préſent ils n'exercent plus la ſculpture, n'ayant chez eux ni *Statuaires*, ni *Fondeurs*: ils ne font rien du tout en boſſe, & pour ce qui eſt de la *plate peinture*, il eſt vrai que les viſages qu'ils repréſentent ſont aſſez reſſemblans, ils les *tirent* d'ordinaire de profil, parce que ce ſont ceux qu'ils font le plus aiſément: ils les font auſſi de *trois quarts*, mais pour les *viſages en plain* ou *de front*, ils y réüſſiſſent fort mal n'entendant pas à y donner les *ombres*: ils ne ſauroient former une *attitude* & une *poſture*. Les *figures* qu'ils font ſont eſtropiées par tout, tant celles des oiſeaux & des bêtes que les autres, & leurs *nuditez* ſur tout:

tout: il n'y a rien de plus mal fait, de même qu'il n'y a rien de plus infame que leurs *repréſentations*; mais en échange, ils excellent dans les *moreſques*, & à la *fleur*, ayant ſur nous l'avantage des *couleurs*, *belles*, *vives* & qui ne paſſent point. Ils ne font rien à l'*huile*, ou fort peu de choſe, toute leur *peinture* eſt en miniature: ils travaillent ſur du velin qui eſt admirable, c'eſt un carton mince plus qu'aucun autre que nous ayons, dur, ferme, ſec & licé, où la peinture ne coule point. Leur *pinceau* eſt fin & délicat, & leur *peinture vive* & *éclatante*, il faut attribuer à l'air du Païs la beauté des couleurs: c'eſt un air ſec qui reſſerre les corps, les durcit & les polit, au lieu que nôtre air humide étend & diſſout les couleurs, & répand deſſus une certaine craſſe qui en empêche l'éclat. Ils ont auſſi la plûpart des matieres pour la *peinture* plus fraiches & nouvelles, que nous ne les avons, comme le *lapis l'azul*. Ce *vernix* qu'ils ont ſi beau, & que nos Maîtres admirent tant, n'eſt fait que de *ſandarac* & *d'huile de lin*, mêlez enſemble, & reduits en conſiſtence de pâte ou d'onguent: lors qu'ils s'en veulent ſervir, ils le diſſolvent avec l'*huile* de *naſte*, ou au défaut avec de l'*eſprit de vin rectifié* pluſieurs fois; cependant quoi que j'aye dit de leur *peinture*, il y a une ſorte d'ouvrage que les *Perſans* font mieux que nous; c'eſt les *moreſques* ou la *taille de Flandres*, comme on l'appelle, tant ce qui eſt ſur le plâtre que ſur la vaiſſelle d'émail.

Fin du Tome cinquiéme.

Digitized by Google

VOYAGES
DE
Mr. LE CHEVALIER
CHARDIN,
EN PERSE,
ET AUTRES LIEUX
DE L'ORIENT.

TOME SIXIE'ME,

Contenant une Deſcription du Gouvernement Politique, Militaire, & Civil, des Perſans.

Enrichi d'un grand nombre de belles Figures en Taille-douce, repréſentant les Antiquitez & les Choſes remarquables du Païs.

A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORME.
MDCCXI.

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGES
DE MONSIEUR LE CHEVALIER CHARDIN,

Contenant

Une Deſcription du Gouvernement Politique, Militaire, & Civil, des Perſans.

CHAPITRE PREMIER.

Des ſentimens des Perſans ſur le Droit du Gouvernement.

LEs *Perſans*, preſque généralement, & ſur tout les Eccleſiaſtiques, tiennent que le droit du Gouvernement appartient aux *Prophetes* ſeuls, & à leurs *Lieutenans* ou *Succeſſeurs* directs. Ils diſent, que de tout tems *Dieu* a gouverné le Peuple fidéle par des *Prophetes*, qui étoient les *Juges* & les *Chefs ſuprêmes* pour le Spirituel, & pour le

Digitized by Google

Temporel tout enſemble, comme *Abraham*, *Moyſe*, *Samuel*, *David*, *Salomon*, & enfin, *Mahomed*, que *Dieu* revêtit *des deux glaives*, comme il avoit fait ſes autres *grands Prophetes*; qu'ainſi, le Gouvernement du Peuple de *Dieu* n'appartient de droit, & ſelon l'intention de *Dieu*, qu'à un *Prophete*, ou au défaut de *Prophete* à des *Imans*, qui ſont des *Lieutenans de Prophetes*, établis par le *Prophete* même, ou par ceux qui ſont établis par lui ſucceſſivement, comme *Iſmael* & *Iſaac*; *Eſaü* & *Jacob*; *Joſeph*, & les autres *Patriarches*, qui étoient les *Imans* d'*Abraham*; comme *Joſué* & les *Juges*, qui étoient les *Imans* de *Moyſe*; & enfin, ajoûtent-ils, comme *Aly* & ſes onze *Succeſſeurs*, qui ont été les *Imans* de *Mahomed*. La *Surintendance* de la *Religion* & de l'*Etat* a été de même ſouvent raſſemblée en un même ſujet chez les *Romains* & chez les *Grecs*, témoin *Hipparque* à *Athenes*.

Tous les *Perſans* conviennent de cette maxime, mais ils ne conviennent pas de même de la qualité de celui qui doit regner & tenir le ſiége du *Prophete*, lors que le *Prophete* vient à manquer, ou ſon *Succeſſeur* legitime, ſans avoir établi de *Succeſſeur* en ſa place; & ils en diſputent avec d'autant plus d'animoſité, qu'ils ſe trouvent, diſent-ils, en ce triſte cas preſentement: car ils croyent que le douziéme & dernier *Iman* ou *Succeſſeur* de *Mahomed*, diſparut ſoudainement l'an 296. de l'*Hegire*, (qui eſt, comme on ſait, l'Epoque d'où l'on compte dans leur *Religion*, commençant à l'an 622. de *Jeſus-Chriſt*,) ſans établir de *Succeſſeur*, & qu'il fut enlevé de *Dieu*, & tranſporté on ne ſait où: Qu'il n'eſt

pas.

Digitized by Google

pas mort pourtant, ni élevé dans le Ciel, mais qu'il eſt en quelque lieu inconnu dans l'Univers; d'où au tems marqué de *Dieu* il reviendra parmi le genre humain, & en reprendra le Gouvernement. Il en convertira tous les Infidéles, & les amenera à la *Religion Mahometane*, telle qu'ils la profeſſent eux-mêmes, & il ſera *Monarque univerſel*, tranquillement, & ſans oppoſition, juſqu'à la fin du monde. Les *Perſans* ſont donc partagez entr'eux, touchant celui à qui il appartient de tenir ſa place, & d'être *Souverain*, tant pour le Spirituel, que pour le Temporel. Les *Gens d'Egliſe*, & avec eux tous les Dévots, & tous ceux qui profeſſent l'étroite obſervance de la *Religion*, ſoutiennent qu'en l'abſence de l'*Iman*, le ſiége Royal doit être rempli par un *Mouchtehed Maſſoum*, termes qui ſignifient *un homme pur de mœurs, & qui a acquis toutes les Sciences à un ſi parfait degré, qu'il puiſſe répondre ſur le champ, & ſans ſuggeſtion, à toutes les queſtions qui lui ſont faites ſur la Religion & ſur le Droit civil.* Mais l'opinion la plus reçuë, & qui a prévalu, c'eſt qu'à la verité ce droit-là appartient à un *deſcendant* des *Imans* en droite ligne, mais qu'il n'eſt pas abſolument néceſſaire que ce *deſcendant* ſoit ni pur, ni ſavant, à un ſi grand degré de perfection, comme n'en étant pas moins le vrai *Lieutenant de Dieu*, & le vrai *Vicaire du Prophete*, & des *Imans*. C'eſt, comme je viens de le dire, l'opinion dominante, parce que c'eſt celle qui établit & qui affermit le droit du *Roi* regnant; mais il eſt certain que *Cheic Sephy*, la ſource de la *Race Royale* de *Perſe*, qui régne aujourdhui, & le premier de cette

race qui ait porté le Sceptre, n'étoit pas lui-même de cette opinion. Ce *Prince* étoit Seigneur d'un petit Canton de *Medie*, proche de la *Mer Caſpienne*, vers le milieu du quatorziéme ſiécle. Il vivoit en réputation de ſainteté, ſans participer au luxe & aux voluptez du ſiécle ; mais ſous ce feint détachement du monde, il aſpiroit à en avoir l'*Empire* : car, après qu'il eut preparé les choſes pour ce deſſein, il ſe mit à prêcher, que c'étoit un grand peché, de laiſſer les Fidéles ſectateurs des *Imans* ſous la tyrannie de gens, les uns voluptueux & cruels, les autres d'une ſecte héretique, comme les *Princes Turcs* & *Tartares*, & tous ſans aucune connoiſſance de la *Loi* ; Que le *Gouvernement* de leurs *Etats* appartenoit de droit à un *deſcendant* de ces *Imans* en ligne directe, qui fût pur à l'égard de l'obſervance cérémonielle de la Loi, & aſſez éclairé pour en reſoudre tous les doutes ; & que comme il ſe trouvoit lui-même de ce caractére-là, au jugement des plus grands Docteurs du Païs, il étoit réſolu de délivrer le Peuple de *Dieu* de l'oppreſſion où il gemiſſoit, & de prendre le ſiége de l'*Iman* abſent, qui eſt ce *Mahamed Mehdy*, enlevé du monde, dont j'ai parlé au commencement de ce Chapitre. Ce faux Dévot, mais *Prince* habile, réüſſit ſi bien dans ſon entrepriſe, qu'il jetta les fondemens de ce vaſte Empire de *Perſe*, que ſes *deſcendans* tiennent aujourdhui.

Mais comme le droit des *Princes* ſes *deſcendans* a été uniquement fondé ſur leur naiſſance, ſans prétendre comme lui, ni à la ſcience, ni à la ſainteté, ils font de leur naiſſance, ou de leur origine, le principal & le plus glo-

glorieux titre de leur *Royauté*, ajoûtant à leur nom, par tout où ils le mettent, ces mots ſuivans, *de la race de Sephy*, (qui eſt ce *Cheic Sephy*, leur Ayeul & Devancier,) *de la race de Mouſſa*, *de la race de Heuſſen*, qui ſont les Petits-fils de *Mahomed*, par *Fatmé* ſa Fille unique, & par *Ali* ſon Neveu, que *Mahomed* de ſon vivant établit ſon *ſucceſſeur* hereditaire, ſelon la créance des *Perſans*. Ces Peuples tiennent donc communément leur *Roi* pour *le Lieutenant de Mahomed*, *le ſucceſſeur des Imans*, *ou premiers Succeſſeurs legitimes de Mahomed*, & *le Vicaire du douziéme Iman*, *durant ſon abſence*. Ils lui donnent tous ces titres, & de plus celui de *Calife*, par lequel ils entendent encore le *Succeſſeur* & *Lieutenant du Prophete*, à qui appartient de droit le *Gouvernement univerſel du monde*, tant au Spirituel qu'au Temporel, durant l'abſence de l'*Iman* ſeulement; car ils diſent, que dès que cet *Iman* enlevé reviendra ſur la terre, le *Roi* ſera obligé de lui remettre toute ſon autorité, & que s'il ne le faiſoit pas ſur le champ, on l'aſſommeroit: Qu'il ſera le *Gelaudar* de l'*Iman*, c'eſt-à-dire, *ſon Ecuyer*, & lui tiendra l'étrier. Les *Rois* de *Perſe* ne ſe tiennent point offenſez de cet article de Foi; au contraire, ils y ſouſcrivent eux-mêmes, ſe diſant par honneur *les Lieutenans & Agens de l'*Iman *abſent*, & *ſes Eſclaves*. J'ajoûterai à cet article ſix *Remarques* dignes d'obſervation ſur ce ſujet.

La premiere, qu'encore que l'opinion dominante ſur le droit du *Gouvernement*, ſoit celle que je viens de raporter, qui donne ce droit aux *Deſcendans d'Aly* en droite ligne

maſculine, ſans examiner s'il eſt ſaint & ſavant au ſuprême degré, & qu'encore qu'il faille croire qu'il importe au *Gouvernement* que cette opinion ſoit univerſelle, on ſouffre néanmoins que les *Gens d'Egliſe* enſeignent aſſez ouvertement l'opinion contraire, qui eſt que le *Vicaire de l'Iman* doit être non ſeulement de ſa race; mais qu'il doit auſſi être ſans tache, & être ſavant au ſuprême degré. *Comment ſeroit-il poſſible*, diſent les gens d'Egliſe, *que ces Rois* (*Namoukaied*, ou *impies*, pour uſer de leurs propres termes) *beuveurs de vin, & emportez de paſſion, fuſſent les Vicaires de* Dieu, *& qu'ils euſſent communication avec le* Ciel, *pour en recevoir les lumieres néceſſaires à la conduite du Peuple fidelle? comment peuvent-ils reſoudre les cas de conſcience & les doutes de la Foi, de la maniere que le doit faire un* Lieutenant de Dieu, *eux qui par fois ſavent à peine lire? Nos* Rois *étant des hommes iniques & injuſtes, leur* domination *eſt une* tyrannie, *à laquelle* Dieu *nous a aſſujettis pour nous punir, après avoir retiré du monde le legitime* Succeſſeur *de ſon* Prophete. *Le* Trône *ſuprême de l'Univers n'appartient qu'à un* Mouchtehed, *ou homme qui poſſéde la ſainteté & la ſcience au deſſus du commun des hommes. Il eſt vrai que comme le* Mouchtehed *eſt ſaint, & par conſéquent homme pacifique, il faut qu'il y ait un* Roi *qui porte l'épée pour l'exercice de la Juſtice; mais ce ne doit être que comme ſon Miniſtre & dépendemment de lui.* La premiere fois que j'arrivai en *Perſe*, l'an 1666. on venoit de ſe défaire ſecretement d'un *Molla*, ou *Prêtre Mahometan*, qui avoit long-tems enſeigné ce dogme publiquement. Il ſe nommoit *Molla Ka-*

Kaſem, & n'avoit été d'abord que Maître d'Ecole. Il s'étoit retiré dans un petit hermitage au fauxbourg d'*Iſpahan*, où vivant en réputation de ſainteté, il attiroit un peuple infini à ſes Sermons, Grands & petits, chacun y couroit. Le *Préſident du Divan*, qui eſt une des plus grandes charges du *Royaume*, étoit un des plus dévots de ce faux *Prêtre*, juſques-là qu'il lui envoyoit tous les jours à manger de ſa cuiſine. Cet homme s'emportoit en public contre le *Gouvernement*. Il diſoit *que le* Roi *& ſa Cour étoient des abominables, des infracteurs de la Loi*; *que* Dieu *vouloit l'exterminination de cette maudite branche, & le rétabliſſement d'une autre branche pure des* Imans. Il publioit cela hautement tous les jours, preſque aux oreilles du *Roi* & de ſes *Miniſtres*; & quand on lui demandoit où l'on trouveroit *cette branche pure*. Il répondoit qu'il falloit élire le fils du *Cheic Eliſlam*, qui étoit premier *Juge* du *Droit Civil & Canon*. Ce *Juge* étoit frere du *Grand-Vizir* alors dans le *Miniſtere*; & ſon fils, dont ce ſéditieux parloit, lui étoit né d'une fille d'*Abas le Grand*, qu'on lui avoit donnée en mariage, à cauſe de ſa grande integrité & de ſa profonde Science; & par conſéquent, c'étoit le Couſin du *Roi* régnant. Il étoit âgé de vingt ans. On ne lui avoit point arraché les yeux, ce qui paſſe encore pour une merveille en *Perſe*; car on y arrache les yeux à tous ceux qui viennent du ſang Royal, ſoit par les femmes, ſoit par les hommes; ou l'on les laiſſe mourir quand ils naiſſent, en ne les allaitant point, comme je le dirai ci-deſſous. Ce jeune Seigneur avoit été exempté de cette coûtume par l'Amour

ſingulier que le *Roi Sephy* avoit pour ſa mere, qui étoit ſa tante. On laiſſa plus de ſix mois, par négligence, ou par mépris, ce *Molla* publier & ſoûtenir ſon opinion, qui étoit ſecretement favoriſée de tout le Clergé; mais la Cour ayant vû que cela alloit trop loin, on l'envoya prendre comme pour le mener priſonnier à *Chiras*, & l'on fit commandement au *Cheic Eliſlam* de garder ſon fils priſonnier dans ſon Palais. Comme on n'entendit plus parler du *Prêtre*, après cet ordre, on crût qu'il avoit été précipité en chemin dans quelque creux de rocher, & pour le *Cheic Eliſlam*, il prit ſon fils avec lui au moment qu'il reçût l'ordre de le renfermer, & étant allé attendre le *Roi* à la porte du Palais, ils ſe jetterent à ſes pieds l'un & l'autre, le Pere proteſtant de leur innocence, & priant le *Roi*, s'il en doutoit, ou s'il y avoit de juſtes ſoupçons contr'eux, de les faire mourir. Mais le *Roi*, au contraire, les renvoya chez eux, en leur faiſant donner l'habit Royal, qui eſt la marque de ſes bonnes graces. On ne fit pas la moindre recherche des Devots, ou fauteurs du *Prêtre* ſéditieux, ni même on n'en parla pas non plus au *Préſident du Divan*, qui avoit été ſon bienfaiteur déclaré & perpetuel. J'ai vû auſſi des *Gens d'Egliſe*, & des *Gens de Lettres*, & de fort élevez en dignité, tenir le même ſentiment, le publier & le ſoutenir comme une opinion probable.

La ſeconde *Remarque* à faire, eſt que nonobſtant ce que je viens de dire, les *Perſans* ont une ſoumiſſion ſincere & qui vient du fonds du cœur, pour les ordres de leur *Roi* & plus grande peut-être qu'aucun autre Peuple qui ſoit

ſoit ſur la terre. Ils croient que les *Rois* ſont naturellement violens & injuſtes, qu'il les faut regarder ſous cette idée ; & cependant, que quelques injuſtes & violens que ſoient leurs ordres, on eſt obligé d'y obéïr, excepté les cas de la Religion, ou de la conſcience ; comme ſi le droit de la *Royauté* étoit de pouvoir commettre toute ſorte d'injuſtice. Une de leurs manieres de parler eſt de dire *faire le Roi*, pour dire, *opprimer quelqu'un & violer la juſtice. Pad chai mikonet*, c'eſt-à-dire, *il fait le Roi* : & quand quelqu'un leur ôte leur bien, & les opprime d'une maniere bien tyrannique, ils s'écrient, *Maguer Pad chai tou ? eſt-ce que vous êtes Roi ?* & même devant les *Magiſtrats*, quand on veut ſe plaindre de quelque outrage exceſſif qu'on a reçû de quelqu'un, on crie pour comble d'aggravation, *il a fait le Roi avec moi.* Cependant, comme je le dis, c'eſt le Peuple du monde le plus ſoumis, & l'on n'a point ouï parler de ſoulevement, ou de revolte, en *Perſe*, depuis deux cens ans. J'attribue cette paiſible ſoumiſſion au temperament des *Perſans*, qui ne ſont pas bouillans, comme on l'eſt dans nos Païs froids, ainſi que je l'ai obſervé dans le livre précédent.

Ma troiſiéme *Remarque* eſt que cette opinion ſi fortement établie, qu'il faut être pur de mœurs & ſavant au ſuprême degré, auſſi bien que de la race des *Imans*, pour remplir juſtement leur ſiége, qui eſt le *Trône Imperial* ; que cette opinion, dis-je, eſt la cauſe de la Politique dénaturée, dont je parlerai dans la ſuite, de faire mourir les enfans du *ang Royal.* On a peur que quelqu'un d'eux

Digitized by Google

ne s'érige en *Cheic Sephy*, & n'y réüſſiſſe comme lui.

La quatriéme eſt, qu'il faut attribuer à cette prétention d'être le *Vicaire de Mahamed*, & en cette qualité le *Maître du monde*, à l'égard du droit divin, la haine que les *Empereurs de Turquie*, de *Perſe* & des *Indes* ſe portent reciproquement, parce que chacun d'eux prétend être le vrai *Succeſſeur* de ce faux *Prophete*. Chacun d'eux ſe donne ce titre, & ne le donne qu'à ſoi. Chacun d'eux ne traite les deux autres que du nom de *Vely*, qui ſignifie un *Subſtitut*, ou *Lieutenant d'un Souverain régnant*. J'ai ouï conter que du tems d'*Abas ſecond*, un puiſſant Marchand *Perſan* étant allé à la Cour du *Grand Mogol*, ce Prince lui demanda entre les autres choſes *quelles nouvelles y a-t-il de vôtre Païs*, *que fait le* Valy *de* Perſe ? Le Marchand, ſoit qu'il n'entendît pas ce mot de *Valy*, ſoit qu'il feignît de ne le pas entendre, fit l'étonné & baiſſa la tête. Le *Roi* reprit, *Je vous demande ce que fait* Abas, *le* Valy *de* Perſe, *le Grand de vôtre Païs*, *celui qui vous gouverne*. Le Marchand continuant de faire l'ignorant, répondit qu'*il ne ſavoit ce que c'étoit* ; de maniere que le *Grand Mogol* fut obligé de lui dire, *je vous dis celui que vous appellez le* Roi Abas ? *Ah Sire*, dit-il, *j'entens à preſent. Le* Roi Abas *ſe porte bien*, *je l'ai laiſſé dans la ville capitale en bonne ſanté*. Ce conte ayant été raporté au *Roi Abas*, il en témoigna beaucoup de ſatisfaction à ce Marchand, lors qu'il fut de retour.

Ma cinquiéme *Remarque* eſt, qu'il y a beaucoup d'apparence que cette opinion *Mahometane*

zane touchant le droit du *Gouvernement*, ſavoir qu'il appartient à un *Prophete* ou à ſon *Vicaire:* qu'un même homme doit être Chef pour le Spirituel & pour le Temporel, & que les *Rois* ne doivent être que les *Miniſtres* de ces *Prophetes*-là & de leurs *Vicaires*; qu'il y a beaucoup d'apparence, dis-je, que cette opinion étoit l'opinion générale dans les premiers âges du monde. On en voit de grandes traces dans les Païs les plus reculez de nous, tels que la *Chine*, & le *Japon*, & chez les autres *Idolatres* des *Royaumes* voiſins. Comme leur *Religion* & leur *Gouvernement* ſubſiſtent depuis un tems immemorial, ſans avoir été ſujets aux mêmes revolutions que les autres, on peut tirer ſûrement de leurs maximes & de leurs pratiques des conſequences de ce qui s'eſt paſſé autrefois. Or il paroît dans leurs *Hiſtoires*, & dans leur *Gouvernement* préſent, que le *Grand-Prêtre* eſt le premier homme de leur *Etat*. C'eſt ainſi que cela ſe pratique au *Japon* & à la *Chine*, où l'*Empereur* lui rend des hommages de Vaſſal. Les *Indiens* aſſurent que c'étoit la même choſe chez eux avant les conquêtes des *Mahometans*; & chacun ſait qu'il en étoit auſſi de même chez les *Romains*, dont les *Empereurs* étoient auſſi *Souverains Pontifes*, juſqu'au tems de *Gratien*. L'*Ancien Teſtament* nous enſeigne fort clairement que cette maxime étoit la baze du *Gouvernement Judaïque*, tel que *Moyſe* l'inſtitua. Mais le *Nouveau Teſtament* nous gouverne par d'autres principes, en nous enſeignant que le *Régne* de *Jeſus-Chriſt* n'eſt pas de ce monde, que ſes *Succeſſeurs* doivent porter la houlette & non le Sceptre, & que les

Puiſſances Temporelles ſont établies de *Dieu* immédiatement, & ſans dépendance d'aucun homme mortel ſur la terre, quelque titre magnifique qu'il puiſſe, ou qu'il oſe ſe donner.

La ſixiéme *Remarque* eſt, que les *Perſans* croyent que leur *Roi*, en qualité de *Succeſſeur*, & de *Vicaire* des *Imans*, poſſéde des Vertus ſurnaturelles, comme le don de guerir les maladies. J'ai vû des malades ſe trainer à ſes pieds, & ſur le chemin par où il paſſoit, qui tenoient une taſſe d'eau à la main, & le prioient de tremper les doigts dedans, proteſtant à haute voix d'avoir cette foi, que l'eau recevroit par cet atouchement une vertu ſuffiſante pour leur gueriſon. Je vis cela une fois l'an 1666. en *Hyrcanie*, où le *Roi* étoit. Il prit la taſſe qui lui fut preſentée par la main du *Grand-Portier*, qui eſt comme le *premier Maître d'hôtel.* Il y trempa les deux doigts de la main droite, les plus proches du pouce, & un peu après, il y mit le pouce, & remua l'eau; laquelle ayant été redonnée au malade, il la but avec avidité. Chacun n'eſt pas favoriſé d'un pareil remede. Il n'y a que les gens de conſidération à qui l'on faſſe la grace de l'accorder, & encore eſt-ce fort rarement.

CHAPITRE II.

De la nature du Gouvernement.

DEpuis l'abolition de l'ancienne *Monarchie Perſane* par les *Mahometans*, juſqu'au régne du *Roi Abas*, ce qui comprend un eſpace de quelque neuf ſiécles, la *Perſe* a été

a été un Païs fort rempli de confuſions & de deſordres, & où l'on changeoit très-ſouvent de Maître ; & quand ce *Prince* fameux vint à la Couronne, c'étoit un *Empire* tout délabré, & en piéces, pour ainſi dire ; car il étoit partagé entre plus de vingt *Princes*, qui s'étoient rendus *Souverains* chacun dans ce qu'il avoit uſurpé, ſur leſquels par conſéquent il falloit qu'il conquît ce *Royaume*, comme ſi c'eût été un Païs étranger. Or juſqu'à ce tems-là, le *Gouvernement* de *Perſe* étoit aſſez doux & aſſez juſte. Les *Rois* n'y vivoient pas à diſcretion, pour parler ainſi, ou ſans aucune retenue, comme ils le font à préſent, ſur tout à l'égard des *Grands*. L'armée les tenoit en échec, comme on voit qu'elle les y tient en *Turquie*, dépoſant ſouvent les *Souverains*, & quelquefois les faiſant mourir. Mais *Abas* uſa tout-à-fait du droit de Conquête ; car, ſous prétexte d'empêcher que le *Royaume* ne ſe diviſât de nouveau, comme il avoit fait par le paſſé, il réſolut de l'aſſervir & le ſubjuguer entierement, en détruiſant d'un côté les vieilles Troupes, & de l'autre en ruïnant les anciennes Familles du Païs. Ces Familles étoient toutes également de la race des *Courtches*, qui ſont ces *Turcomans*, ou *Sarraſins*, ſi célébres par leurs grandes invaſions, & par leurs fameuſes conquêtes ; & elles étoient fort unies enſemble pour leur mutuelle conſervation : de maniere qu'on pouvoit dire que cette race des *Courtches* étoit la Maîtreſſe du *Royaume*. *Abas le Grand* ſe prit de cette maniere à l'abaiſſer. Il remplit ſa Cour & ſes Troupes de ces Peuples qui habitent aux extremitez Sep-

ten-

tentrionales de la *Perſe*, qu'on appelle la *Georgie*, & l'*Iberie*, & aux autres Païs d'alentour, leſquels étant *Chrétiens* de naiſſance, haiſſoient ces *Courtches* à la mort, comme de vieux & zelez *Mahometans*, quoi qu'étant natifs d'un même *Empire*, ils fuſſent par conſéquent leurs Compatriotes. Il attiroit ces Peuples *Chrétiens* par ſes bienfaits, & en les avançant. Ceux qu'il mettoit dans les grands emplois étoient la plûpart ſes Eſclaves, lui ayant été envoyez par préſent, ou ayant été pris à la guerre. Il en élevoit aux charges tout autant qu'il s'en trouvoit de beaux & bienfaits, de gens d'eſprit & courageux. Il fit plus, il en inſtitua un corps de douze mille pour la guerre; & commençant en ſuite à lever le maſque, il n'avançoit plus qu'eux dans toutes les charges de la Guerre, & dans celles du *Gouvernement* politique, où il n'étoit pas néceſſaire de ſavoir la *Loi*, & le *Droit Canon*. Cependant, à meſure que le nombre de ces Etrangers groſſiſſoit, il affoibliſſoit les vieux & naturels *Perſans*, caſſant les uns, releguant les autres, donnant de l'emploi aux plus braves, & aux plus ſages, aux extremitez du *Royaume*, afin de les ſéparer, & de les diſperſer, & puis en faiſant mourir tout autant qu'il oſoit. Quand *Abas* eût ainſi mis le pied ſur la gorge à cette race valeureuſe, qui étoit comme la Nobleſſe de *Perſe*, il ſe mit auſſi à aſſervir les *Gens d'Egliſe*, qui ſont tout enſemble les *Gens de Judicature*; la *Religion* & la *Juriſprudence* n'étant qu'une même choſe dans tous les Païs *Mahometans*. Et enfin, il vint au Peuple, qu'il abaiſſa auſſi à ſon tour, premierement en le mêlant d'Etrangers & de

Gens

Digitized by Google

Gens de *Religion* tout-à-fait oppoſée ; & ſecondement, en détruiſant les Frontieres, & les rendant deſertes, ſous prétexte d'empêcher par ce moyen l'ennemi de les paſſer. Il en tranſportoit des Colonies de vingt à trente mille ames à la fois à deux ou trois cens lieuës de leur Païs natal. Elles étoient preſque toutes de *Chrétiens Georgiens* & *Armeniens*. *Abas le Grand* avança de cette maniere le *Gouvernement Deſpotique* & *Arbitraire*, mais il n'oſa pas y mettre la derniere main, qui conſiſtoit à faire mourir les plus éminens hommes du Païs, parce qu'étant engagé en de grandes guerres, il avoit beſoin du ſecours des *Grands Seigneurs*; mais *Sephy*, ſon *ſucceſſeur*, le fit, en ôtant la vie aux gens les plus notables de l'armée, & du *Gouvernement civil*, dont il fit couler des ruiſſeaux de ſang durant tout ſon régne. C'eſt ainſi que les *Rois de Perſe* ſont montez à ce point de puiſſance abſoluë, que je vais montrer, & où ils s'entretiennent ſans grande peine, & ſans grand art; car les *Georgiens*, & les *Iberiens*, à qui l'on donne l'*Etat* à gouverner, étans preſque tous Eſclaves d'origine, & de véritables étrangers dans le *Gouvernement*, ils n'ont nulles liaiſons, ſoit dans le *Royaume*, ſoit entr'eux-mêmes; & la plûpart ne ſachant d'où, ni de qui ils viennent, il arrive d'une part qu'ils ne ſont pouſſez d'aucun deſir pour la liberté, & que de l'autre ils ſont incapables de faire des Ligues & des Conſpirations. Car des hommes qui n'ont aucune rélation entr'eux ne ſe rebellent pas les uns pour les autres, ſoit pour leur ſauver la vie, ſoit pour les faire monter ſur le Trône. Les derniers *Rois* de *Perſe* continuant dans

dans la Politique de leur Ayeul, tiennent toûjours cette ancienne Milice de *Perſe* éloignée des Emplois, & entretiennent la naturelle & juſte antipatie qui eſt entr'elle & la nouvelle Milice compoſée de *Georgiens*. Les vieux *Perſans* particulierement, haïſſent mortellement ces Eſclaves *Georgiens* nouveau-venus dans le Païs. Ils les appellent *Kara ogli*, comme qui diroit *race de Serfs*.

Pour le préſent donc, le *Gouvernement* de *Perſe* eſt *Monarchique*, *Deſpotique*, & *abſolu*, étant tout entier dans la main d'un ſeul homme, qui eſt le *Chef Souverain*, tant pour le ſpirituel, que pour le Temporel, le Maître à pur & à plein de la vie & des biens de ſes Sujets. *Il n'y a aſſurément* aucun Souverain au monde ſi abſolu que le Roi de *Perſe*; car on execute toûjours exactement ce qu'il prononce, ſans avoir égard ni au fonds, ni aux circonſtances des choſes, quoi qu'on voye clair comme le jour, qu'il n'y a la plûpart du tems nulle juſtice dans ſes ordres, & ſouvent pas même de ſens commun. Si-tôt que le *Prince* commande, on fait ſur le champ tout ce qu'il dit, & lors même qu'il ne ſait pas ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, comme lors qu'il eſt yvre; excès dans lequel ces derniers *Rois* de *Perſe* tombent fort fréquemment depuis un ſiécle. Rien ne met à couvert des extravagances de leur caprice, ni probité, ni merite, ni zéle, ni ſervices rendus, un mouvement de leur fantaiſie, marqué par un mot de la bouche, ou par un ſigne des yeux, renverſe à l'inſtant les gens les mieux établis, & les plus dignes de l'être, les prive des biens & de la vie; & tout cela, ſans aucune forme de

de procès, & ſans prendre aucun ſoin de verifier le crime imputé. Il s'en faut beaucoup que le *Grand-Seigneur* ne ſoit auſſi abſolu que l'eſt le *Roi de Perſe*; & quoi qu'en général on puiſſe dire que le *Gouvernement* des *Turcs* & des *Perſans* eſt à peu près le même, comme étant les uns & les autres de même *Religion*, & venant originairement d'une même ſouche; néanmoins l'autorité des *Souverains* en *Perſe* & en *Turquie* n'eſt pas également indépendante, puiſque, par exemple, l'*Empereur* des *Turcs* ne fait mourir aucune perſonne conſidérable, ſans conſulter le *Muphty*, ou *Grand-Pontife* de la *Religion*, & que celui des *Perſans*, au contraire, bien loin de conſulter perſonne, ne ſe donne pas ſeulement le loiſir de penſer la plûpart du tems aux ordres de mort qu'il prononce. Cependant il ſemble qu'il en devroit être tout autrement, à cauſe que l'*Empire* des *Turcs* étant compoſé de parties moins unies & moins jointes enſemble, que celui des *Perſans*, ils pourroient mieux prétexter de néceſſité les promptes executions qu'ils feroient faire.

Ce que je viens de dire, que le *Roi de Perſe* fait ôter les biens & la vie à ſes ſujets, ſur le moindre caprice, doit s'entendre ſeulement à l'égard des *Grands* de ſa Cour, & plus particuliérement de ſes *Favoris*, & de ſes *Mignons*; parce qu'autant que parmi les gens de ce rang, il arrive ſouvent des avantures tout-à-fait cruelles & ſanglantes, autant en arrive-t-il peu parmi le commun Peuple, le caprice du *Souverain* ne s'étendant pas juſques-là. Je me ſouviens qu'un jour, un Seigneur, nommé *Ruſtan Can* m'étant venu voir au ſortir de chez

le

le *Roi*, il entra d'un air gai, prit un miroir, ſe mit à ajuſter ſon turban en ſouriant; & puis il me dit, *toutes les fois que je ſors de devant le* Roi, *je tâte ſi j'ai encore la tête ſur les épaules, & j'y regarde même dans le miroir, dès que je ſuis revenu au logis.* En effet, quand le *Roi* eſt en colere, ou dans le vin, perſonne autour de lui n'eſt ſûr de ſes biens ni de ſa vie. Il diſgracie *Miniſtres* & *Favoris* d'un moment à l'autre. Il fait couper les mains & les pieds, le nez & les oreilles, il fait mourir, tout cela au moindre caprice, & tel eſt la victime de ſa fureur, à la fin de ſa débauche, qui au commencement en étoit le plus cher Compagnon. Les *Perſans* ont là deſſus un *Diſtique* qui merite d'être raporté.

Qu'un ſouris que vous fait le Roi *ne vous rende pas plus fier.*

Ce n'eſt pas proprement un ſouris; c'eſt vous faire voir qu'il a les dents d'un Lion.

Mais après tout, hors du rang des *Courtiſans*, & des plus *Grands Seigneurs*, je n'ai jamais vû, ni entendu dire, que le *Roi* ait fait aucun outrage perſonnel ſur le champ, & ſans procedure.

Cependant, en quelque danger que ſoient ces *Courtiſans*, ils ne courent pas moins après la faveur que dans les Païs où l'autorité eſt moins abſoluë & illimitée. Comme ils ſont nez ſous cette miſerable ſervitude, ils la ſupportent comme on fait les autres miſeres humaines, & ſans la ſentir davantage. Ce n'eſt pas qu'ils ne ſoient capables de connoître le prix de la liberté. Au contraire; quand les *Grand Seigneurs Perſans* entendent parler de ces heureux Païs de l'*Europe*, où l'autorité des

Loix

Loix garentit la vie & les biens de chacun, contre toute ſorte de violence, ils admirent & envient la felicité de ce Païs-là. Mais il en eſt d'eux comme de la plûpart des gens à qui l'on parle de l'autre vie, qu'on ne ſauroit pourtant détacher de celle-ci.

Au reſte, il ne faut pas s'étonner que le *Gouvernement* de *Perſe* ſoit *Deſpotique* & *Arbitraire*, puis qu'il eſt proprement Militaire. La *Perſe* eſt depuis plus de mille ans un Païs de conquête, c'eſt-à-dire depuis la ruine de la *Monarchie Perſane* par les *Mahometans*. Les *Arabes* la conquirent peu après. *Mahomed*, les *Turcs*, ou *Tartares*, l'ont conquiſe enſuite, ceux qui la poſſedent préſentement ſont partie originaires des *Arabes*, comme eſt le Roi, partie originaires des *Tartares*, comme l'ancienne Milice & les vieux habitans du Païs, partie originaires des *Georgiens*, comme la nouvelle Milice. Or chacun ſait que les *Gouvernemens* militaires ſont par tout *arbitraires & abſolus*.

J'ai touché un mot ci-deſſus de la pleine ſoumiſſion du Peuple *Perſan* à l'autorité Royale, & j'ai remarqué que c'eſt une ſoumiſſion de conſcience, le Peuple croiant qu'il faut obéïr au *Roi* en toutes choſes, hormis en celles qui attaquent la *Religion*, qu'il faut donner ſes biens & ſa vie au moindre mot prononcé par le *Souverain*, & s'imaginant que c'eſt *Dieu* même qui le demande directement par ſa bouche. J'ajoute-ici, que conformément à cette étrange créance ils tiennent que les ordres du *Roi* ſont au deſſus du *Droit naturel*, & qu'ainſi, le fils doit être le bourreau de ſon pere, ou le pere de ſon fils, lors que

le

le *Roi* lui commande de le faire mourir. Mais ils tiennent d'une autre part, comme je l'ai touché, que ſes ordres ſont au deſſous du *Droit Divin*, & que s'il arrive par conſéquent que le *Roi* commande quelque choſe contre la *Religion*, il ne faut point lui obéïr, mais que l'on doit ſouffrir tout plûtôt que de violer la *Loi de Dieu*. Le premier *Miniſtre* du *Royaume*, qui occupe dignement cette Charge depuis près de vingt ans, après avoir été plus de trente ans *Général d'armée*, & *Gouverneur* des plus importantes Provinces, s'eſt vû durant les premiéres années de ſon *Miniſtere* expoſé à la perſécution du *Roi*, à l'égard de la Conſcience, ſans jamais ſuccomber. Le Roi vouloit l'obliger à boire du vin, lui diſant, *pourquoi voulez vous ſeul à la Cour refuſer de boire avec moi*? en effet, il étoit le ſeul qui reſiſtât au *Roi* là-deſſus, tous les autres Courtiſans s'étant rendus à la reſerve des *Gens d'Egliſe* qui avoient été exceptez. Il répondoit, *Je ſuis Agy*, c'eſt-à-dire, *j'ai fait le Pelerinage de la Mecque, & je ne puis boire de vin, ſans violer la Loi de Dieu.* Le *Roi* repliquoit, *mille gens, qui ont fait le Pelerinage comme vous, en boivent. Faites le par le Souverain commandement de vôtre Roi.* Mais ce ſage *Miniſtre* perſiſta toûjours conſtamment dans les ſentimens de ſa *Religion*. J'ai vû quelquefois que le *Roi* le faiſoit demeurer à table des ſix à ſept heures de ſuite, à lui faire mille outrages. Il lui faiſoit jetter du vin ſur la tête, ſur le viſage, dans le cou de ſa chemiſe, il lui en faiſoit mettre par force dans la bouche. Tout cela ſe faiſoit comme en riant & dans l'emportement de la débauche; mais

mais ce *Miniſtre*, ſans s'étonner, repouſſoit doucement ces excès, & refuſoit toûjours de boire. Il arriva deux ou trois fois que le *Roi* le menaça de la mort, alors chacun ſe jettant à ſes pieds lui diſoit, *Seigneur, ne vaut-il pas mieux boire une taſſe de vin, que de ſe faire tuer.* Pour lui, il répondoit, *le* Roi *a droit ſur ma vie, mais il n'en a pas ſur ma* Religion; *c'eſt pourquoi j'aime mieux qu'il me faſſe mourir que de me faire boire:* Ce ſage *Miniſtre* fut diſgracié, & ſuſpendu de ſa charge, diverſes fois; mais enfin, ſon zéle pour ſa *Religion* l'emporta ſur la fureur de ſon Maître. Il fut rétabli glorieuſement, & avec l'eſtime, tant du Public, que du *Souverain* même: & après cela il ne fut plus ſollicité de boire du vin.

On appelle communément chez nous, & avec beaucoup de raiſon, les *Gouvernemens Orientaux*, des *Gouvernemens Tyranniques*, & particuliérement celui de *Perſe*, & celui de *Turquie.* Je ne parlerai point de celui-ci, mais pour l'autre, il l'eſt aſſurément beaucoup moins, & je m'en raporte à ceux qui liront cette Rélation. Je dirai cependant, qu'à mon avis, ce qui eſt principalement cauſe qu'on a traité le *Gouvernement Perſan* de *Gouvernement Tyrannique*, eſt la coûtume qu'on y a de paſſer par deſſus les formes de Juſtice dans les procedures contre les *Gouverneurs* & les *Intendans des Provinces*, & d'autres *Officiers* de l'*Etat.* Mais le *Gouvernement* prétend qu'il ne s'en diſpenſe que dans certains cas, où il y auroit du danger pour l'*Etat* d'agir avec les formalitez & les procedures regulieres, comme lors qu'on envoye executer ſur le lieu un *Gouverneur de Province*, aux

Fron-

Frontieres du *Royaume:* ces *Gouverneurs* ſe trouvant à la tête d'un corps d'armée, à trois ou quatre cens lieuës de la Cour, il ſeroit dangereux de les accuſer, & de les citer, dans les formes, parce que ce ſeroit leur donner le tems de ſe revolter ou de s'enfuir: La Politique du Païs ſoûtient que la vaſte étenduë de l'*Empire*, demande de promptes executions, & dont on n'ait pas le tems de donner de ſecrets avis, parce qu'autrement il ſeroit comme impoſſible de punir les méchans *Miniſtres*, & de prévenir les ſoulevemens. Quand on n'eſt pas ſûr du crime dont on accuſe un *Gouverneur*, ou un *Intendant*, on envoye d'ordinaire le prendre priſonnier, & on lui fait ſon procès à la Cour; mais quand on croit en être ſûr, on le condamne ſur l'accuſation, & on l'envoye executer ſur le lieu où il eſt. Hors des cas extraordinaires, le *Gouvernement Perſan* ſe régle par les *Loix* du *Droit* civil, & obſerve ſes coûtumes, auxquelles les Sujets prétendent qu'il ſe tient conſtamment attaché; exceptez-en néanmoins, comme je l'ai dit & rédit, ce qui arrive par les emportemens du *Souverain* contre les *Gens de ſa Cour*, avec leſquels il ne croit pas être obligé d'agir par les voyes ordinaires, les regardant moins comme ſes ſujets, que comme ſes Eſclaves achettez. C'eſt autant en *Perſe* qu'en aucun autre Païs du monde, que la condition des *Grands* eſt la plus expoſée, & celle dont le ſort eſt le plus incertain, & ſouvent le plus funeſte; comme au contraire, la condition du Peuple y eſt beaucoup plus aſſurée, & plus douce, qu'en divers *Etats Chrétiens*.

CHA-

CHAPITRE III.

De l'Economie Politique.

LA *Politique* de *Perſe* n'a point de methode aſſurée. Tout y eſt reglé ſelon les circonſtances, & chaque grande affaire ſe decide par une raiſon propre & particuliere. C'eſt afin de tenir toûjours les *Miniſtres* dans la dépendance de *l'Oracle ſouverain.*

Il n'y a point de *Conſeil* d'*Etat* en *Perſe*, établi, & reglé, comme dans les *Gouvernemens* de l'*Europe*. Le *Roi* agit ordinairement ſelon la direction du premier *Miniſtre*, & des principaux *Officiers* de l'*Etat*. Mais dans les occaſions de guerre, ſoit pour en commençer, ſoit pour en ſoutenir une importante, le *Roi* aſſemble ſes principaux *Officiers* de tous les ordres, & l'on conſulte d'abord le Livre nommé *Karajamea*, c'eſt-à-dire, *le Recueuil des Révolutions futures*, (Livre, qui eſt aux *Perſans*, ce qu'étoient autrefois les *Oeuvres des Sybiles* parmi le peuple Romain,) afin d'y trouver des lumieres pour les occurrences préſentes. Ce livre eſt gros de neuf mille vers, chaque vers comprenant une ligne de cinquante lettres. Il a été compoſé par le célébre *Cheic Sephy*, l'ayeul de la *Race Royale*, qui porte préſentement la Couronne; & on croit fortement en *Perſe* que ce livre contient une partie des principales Révolutions de l'*Aſie*, juſqu'à la fin du monde. Il eſt gardé dans le *Treſor Royal*, avec très-grand ſoin, comme un *Original* dont il n'y a point de copie, ni de double; car on ne permet

Digitized by Google

pas que le peuple en ait la connoiſſance. Ce Conſeil géneral s'apelle *Ichengui*, comme qui diroit *Conſeil de guerre.*

Mais, quoi qu'il n'y ait pas de *Conſeil* fixe & régulier, les *Grands* ne laiſſent pas de conferer des affaires enſemble, ce qui ſe fait journellement ſoir & matin à la porte du *Serrail*, dans un appartement deſtiné à cela, qu'on appelle *Kechic Kane*, c'eſt-à-dire *la maiſon de la Garde.* Les *Grands* s'y rendent, attendant que le *Roi* ſorte du *Serrail*, ou que l'heure qu'il a coûtume de ſortir ſe paſſe, qui eſt entre onze heures & midi; & là ils conferent de tout ce qui arrive d'important, & à quoi il faut que le *Roi* donne ordre. Le *Roi* envoye-là d'ordinaire les *Requêtes* qu'il a reçûes, afin d'avoir l'avis des *Miniſtres* ſur ce qu'on y doit répondre, & les *Mémoires* des affaires ſur leſquelles il veut auſſi avoir leur avis.

Ce qui fait le plus de peine aux *Miniſtres* de *Perſe*, c'eſt le *Serrail*, qui eſt le *Palais des femmes*, où il ſe tient une maniere de *Conſeil privé*, qui l'emporte d'ordinaire par deſſus tout, & qui donne la loi à tout. Il ſe tient entre la mere du Roi, les *Grands Eunuques*, & les *Maîtreſſes* les plus habiles & les plus en faveur. Si les *Miniſtres* ne ſavent bien accorder leurs *Conſeils* avec les paſſions & les interêts de ces perſonnes cheries, & qui, par maniere de parler, poſſedent le *Roi* plus d'heures, qu'eux ne le voyent de momens, ils courent riſque de voir leurs *Conſeils* rejettez, & ſouvent tournez à leur propre ruine.

Le *Royaume* eſt *ſucceſſif*, & ne va qu'aux *enfans mâles*, mais nez indifferemment par les

hom-

hommes, ou par les *femmes*; c'eſt-à-dire qu'on a le même droit au *thrône*, étant ſorti du *ſang royal* par une *femme*, que par un *homme*; ce qui eſt fondé ſur ce que la *ſucceſſion* de *Mahomed* eſt venuë par les *femmes* : car les *fils* de ce faux *Prophete* moururent jeunes & ſans enfans, & il ne lui reſta qu'une *fille*, nommée *Fatmé*, qu'il maria à *Aly* ſon neveu, dont ſont deſcendus les douze *Imans*, ou *Succeſſeurs* du *Prophete*, comme les *Perſans* les appellent. Mais ce qu'il y a de très-ſingulier dans le Droit *Perſan*, c'eſt que la *Loi* de l'*Etat* porte qu'il ne faut point élever ſur le *Trône* d'homme aveugle. Cette *Loi*, que pluſieurs ſoûtiennent néanmoins qu'il faut entendre dans un ſens moral, a ſervi de fondement à la coutume qui régne en *Perſe* d'aveugler les *Enfans mâles* du *ſang Royal*. Et comme j'ai dit que ceux qui naiſſent par les *femmes* ſont auſſi habiles à ſucceder, que ceux qui viennent par la *branche maſculine*, cette cruelle politique s'étend également ſur les enfans des *femmes* de la *Race Royale*. On les prive de la vûe, à quelque âge que ce ſoit, & cela ſe fait de cette façon. Le *Roi* donne un *ordre* par écrit d'aller aveugler un tel enfant, & cet *ordre* ſe donne au premier venu (car en *Perſe* il n'y a point de *Bourreau* en titre d'office.) Il va à la porte du *Serrail* où eſt cet enfant, & dit *qu'il vient de la part du* Roi, *pour voir & pour parler à un tel jeune* Prince *pour ſon bien*. L'*ordre* porté dans le *Serrail* y eſt bien-tôt compris, & il y excite des pleurs & des cris; mais enfin il faut laiſſer aller l'enfant. Les *Eunuques* l'ameinent au cruel meſſager, qui leur jette l'*ordre*, ou, comme

vous diriez, la *Lettre de cachet*; & puis ſe mettant en terre, il ſaiſit l'enfant, l'étend de ſon long ſur ſes genoux, le viſage tourné en haut, en lui ſerrant la tête du bras gauche. Puis d'une main il lui ouvre la paupiere, & de l'autre il prend ſon poignard par la pointe, & tire les prunelles l'une après l'autre, entieres, & ſans les gâter, comme on fait un cerneau. Il les met en ſon mouchoir, & va les porter au *Roi*. Le pauvre enfant cependant eſt reporté dans le *Serrail*, où on le penſe le mieux qu'on peut, avec des poudres cauſtiques, ou des cauteres; & quand l'operation, & la cure, ſont bien faites, les trous des yeux ne coulent point, mais autrement ils pleurent toute la vie; ce qui eſt une grande incommodité, qui les oblige, étant en Compagnie, de ſortir de tems en tems, pour s'aller eſſuyer, & pour mettre un bandeau net. Le bandeau que ces *Princes* aveugles portent devant les yeux, eſt un mouchoir de ſoye, plié en doubles, de deux pouces de largeur, ou ſeulement un taffetas vert.

Ce n'eſt que depuis le *Regne* d'*Abas ſecond* qu'on aveugle ainſi, en ôtant la prunelle. On le faiſoit auparavant, en paſſant une lame de cuivre rouge ardente devant les yeux ouverts; ce qui n'éteignoit pas ſi entierement la faculté de voir, qu'on n'aperçût bien la lumiere; & quelquefois l'operation étoit faite ſi favorablement, qu'il reſtoit encore plus de vûe. Il arriva pendant le *regne* de ce *Roi Abas ſecond*, qu'un des freres de ce *Prince* étant allé voir ſa Tante, & ſes Couſins, dont le *Palais* eſt joignant le logis des *Hollandois*, il leur prit envie d'aller ſe divertir chez

chez ces Etrangers. Ils le firent ſavoir & on les invita d'y aller paſſer une après diné, & d'y ſouper. Le frere du *Roi* y mena avec lui pluſieurs autres *Princes* aveugles; & comme on apporta les flambeaux on remarqua qu'ils les appercevoient. On leur demanda s'ils voyoient quelque choſe, le frere du *Roi* répondit que *oui*, *& que quelquefois il voyoit aſſez pour aller ſans bâton.* Malheureuſement cela fut entendu par un de ces eſpions de Cour, dont on ſe ſert pour obſerver toutes les démarches des *Grands*, ſelon la coûtume de ces gens-là, il en fit au *Roi* un rapport malin, & tel qu'il le falloit pour irriter le *Souverain. Comment*, dit-il, *ces aveugles ſe vantent de voir. J'y mettrai bon ordre*; & auſſitôt il leur envoya ôter les yeux de la maniere que je l'ai dit.

Le *Droit de ſucceſſion* appartient au *fils aîné*, à moins qu'il ne ſoit aveugle. Mais le *Roi* fait d'ordinaire paſſer le *ſceptre* dans les mains de qui il veut en faiſant aveugler ſes freres aînez. Les hiſtoires rapportent que *Cha Iſmael Codabondé* avoit été aveuglé avec une lame ardente. Mais c'eſt une erreur, provenue de ce qu'il avoit effectivement la vûe tendre, & qu'il étoit chaſſieux; ſur quoi les *Turcs* firent courir le bruit qu'on l'avoit aveuglé avec un fer chaud, & que c'eſt ce qui lui faiſoit couler les yeux. Les *Perſans* croient que leur politique envers les *enfans du ſang Royal* eſt humaine, & fort loüable, de ne faire que les aveugler, au lieu de les faire mourir, comme font les *Turcs*. Ils diſent qu'il eſt licite d'ôter la vûe à ces *Princes*, pour aſſûrer la paix de l'*Etat*; mais qu'il ne les faut

pas faire mourir, pour deux raiſons : la premiere, c'eſt que la *Loi* défend de répandre le ſang innocent ; la ſeconde, qu'il pourroit arriver que les ſurvivans vinſſent à mourir ſans enfans ; & s'il n'y en avoit point d'autres, la race légitime défaudroit.

Les *Enfans* du *ſang Royal* ſont tenus dans une perpetuelle Captivité, ſur tout les *mâles*, qui ne voient jamais d'autres hommes que leurs parens enfermez avec eux, & les *Eunuques* qui les gardent. Les *Enfans* ſont élevez ſous les yeux de leur Mere, & inſtruits par les *Eunuques*, juſqu'à l'âge de ſeize ou dix-ſept ans. Alors on leur donne un appartement ſeparé, une belle fille à leur choix, & des Domeſtiques, qui ne ſont autres que des filles & des *Eunuques*. C'eſt tout ce que j'en ai appris ; & je ſuis ſûr qu'on n'en peut ſavoir davantage, pluſieurs *Grands Seigneurs*, avec qui je parlois fort librement tous les jours, m'ayant dit qu'ils n'en ſavoient rien eux-mêmes que par conjectures. Leurs femmes qui vont quelquefois faire viſite dans le *Serrail* n'approchent pas ſeulement des lieux où ces *Princes* ont leurs appartemens. Ainſi, ce ſont des ſecrets impenetrables, que tout ce qui ſe paſſe dans le *Serrail* ſur ce ſujet. On ne ſait jamais ce que le *Roi* fait de ſes *enfans*, ni de ſes *freres*, ni de leurs *enfans*.

Une choſe qui à peine eſt croyable, & qu'on aſſure pourtant géneralement, c'eſt qu'on ne dit point au *fils aîné* du *Roi*, qu'il eſt l'*héritier préſomptif de la Couronne*. Quelquefois même on ne lui dit point qu'il eſt *fils* du *Roi*, mais ſeulement qu'il eſt du *ſang Royal*. De maniere qu'il ne ſait jamais à quoi le Ciel l'a deſti-

deſtiné, que lors qu'il lui met le ſceptre à la main. On peut juger de là ſi l'éducation qu'on lui donne eſt digne de ſa deſtinée. On apprend à ces jeunes *Princes* à lire, & à écrire, les prieres, & le Catechiſme. On leur apprend à tirer de l'arc, & à faire quelque choſe de la main; mais pour les Sciences, & les Arts liberaux, ils n'en apprennent que ce qui regarde la *Religion*, c'eſt-à-dire ce qui ſert à l'explication de l'*Alcoran*. *Abas ſecond* ſavoit tourner, deſſiner, & écrire aſſez nettement. Son fils *Soliman*, qui lui ſucceda n'avoit rien appris de particulier, à ce qui me parut. Penſez maintenant quelle capacité, & quelle experience ces *Rois de Perſe* apportent au *Gouvernement* de leur *Empire*, n'ayant jamais eu occaſion de former leur Jugement, ni d'apprendre le monde, élevez comme ils le ſont dans la ſenſualité, ſans correction, & parmi une douzaine de femmes & d'*Eunuques* qui n'ont jamais vû que le *Serrail*, où ils ſont enfermez. Ces nouveaux *Monarques* entrent dans le monde comme tombez des nües; & comme ils ſe trouvent malheureuſement environnez auſſi-tôt d'eſclaves flatteurs, qui les idolatrent, pour ainſi dire, en applaudiſſant à toutes leurs actions, quelque injuſtes, & quelque extravagantes, qu'elles puiſſent être, il ne faut pas s'étonner s'ils vivent déreglément, & s'ils ſe conduiſent avec tant d'inégalité, comme je l'ai rapporté. Le plus grand mal eſt que ne connoiſſant point le prix de la vertu & du merite, ni le merite même, ils n'y ont nul égard en donnant les emplois.

Pour ce qui eſt des *Princeſſes du ſang Royal*,

lors qu'elles ſont aſſez bien dans les bonnes graces du *Roi*, pour qu'il ſe porte à leur donner un Epoux, on les marie à un *Eccleſiaſtique* bien fait, & de bonne famille; mais jamais à un *homme d'épée*, ni à un *homme d'Etat*, de peur que cette grande alliance ne lui fit former des deſſeins contraires au *Gouvernement*. L'on en uſe auſſi de cette maniere, parce que ces *Princeſſes* étant élevées dans un eſprit de fierté, & de domination, un *homme d'Egliſe* ſe ſoumet mieux à leur humeur imperieuſe. On donne à cet *Eccleſiaſtique* la plus conſiderable charge de l'*Egliſe*, comme celle de *Pontife*, ſi elle eſt vacante, afin qu'il ait du bien convenablement, & la *Princeſſe* eſt envoyée à ſon *Palais*, avec des millions de bien. Le ſort de ſes *enfans mâles* dépend de la volonté du *Roi*, comme je l'ai dit; & par cette raiſon, on s'afflige chez elle lors qu'elle met des *garçons* au monde, & l'on en eſt plus affligé qu'on ne l'eſt ailleurs quand on n'a point d'enfans. Dès que la *Princeſſe* eſt accouchée, l'on en va porter la nouvelle au *Roi*, en lui demandant ce qu'il lui plait qu'on faſſe de l'*enfant*, & le *Roi* en ordonne ſelon la conſideration qu'il a pour les Parens, ou ſelon l'humeur où il ſe trouve. *Sephy premier* aimoit ſi tendrement ſa Tante, qui étoit mariée au premier *Magiſtrat Eccleſiaſtique*, qu'on appelle l'*ancien de la Loi*, qu'il ne fit aveugler aucun de ſes fils : J'en ai vû trois, dont l'ainé avoit au contraire une telle averſion pour la ſienne, qui étoit la ſœur unique de ſon Pere, qu'il défendoit de donner le lait à tous ſes *enfans*, ſoit *filles*, ſoit *garçons*, que cette malheureuſe Mere n'avoit jamais la con-

conſolation de voir vivans, & pour la mortifier davantage, il commettoit cette cruauté envers ſes *enfans*, quoi qu'ils fuſſent ſes *Couſins Germains*, à même tems qu'il laiſſoit la vie & la vûe à d'autres enfans du *ſang Royal*, qui ne lui étoient pas ſi proches.

Quand le *Roi* vient à la Couronne, il commence d'ordinaire par s'aſſurer de la perſonne de ſes *freres*. Il les fait reſſerrer, ou aveugler, ou mourir, comme il lui plaît, eux & leurs *Enfans*. C'eſt à quoi on n'a garde de mettre d'obſtacle, puis qu'on ne ſait point quand la reſolution en eſt priſe, ni quand elle s'execute; & que même on ne ſait preſque jamais combien le *Roi* a de *fils*, de *freres*, ni de *ſœurs*.

Le *Païs* de *Perſe* ſe diviſe en *Païs d'Etat*, & *Païs de Domaine*, ce qui s'appelle ſur les lieux *Mokouſat*, & *Kaſſeh*, c'eſt-à-dire *le General* & *le Particulier*. Le terme de *Mokouſat* veut dire, *ſerré*, *mis à part*, & celui de *Kaſſeh*, veut dire *proprieté*. On appelle auſſi le *Païs d'Etat*, *Memalec*, c'eſt-à-dire *les Royaumes*. La difference conſiſte en ce que le *Païs d'Etat* eſt ſous l'adminiſtration du *Gouverneur*, qui eſt comme un petit *Roi* dans ſa *Province*, & qui en conſume le principal revenu; lui, ſes Officiers, & particuliérement les Troupes qu'il entretient, n'en donnant au *Roi* qu'une petite partie en préſens, & pour le payement de quelques droits, comme je le dirai; au lieu que le *Païs de Domaine* eſt ſous l'adminiſtration du *Vizir*, ou *Intendant*, qui en reçoit les revenus pour le *Roi*. Cette diſtinction étoit inconnuë avant le régne de *Sephy premier*, il n'y a gueres que quatre vingts ans.

Son *Grand Vizir Saroutaky*, qui étoit *Eunuque*, homme habile & ſage, mit le premier cette politique en uſage. Il repréſenta au *Roi*, que le feu *Roi* ſon Pere, s'étant trouvé engagé dans de grandes guerres durant tout ſon régne, il avoit fort bien fait de maintenir dans toutes les *Provinces* des *Gouverneurs*, qui en dépenſaſſent le revenu à entretenir quantité de Troupes, parce qu'il en faloit beaucoup à l'*Etat*; mais que lui n'ayant point de guerre à ſoutenir, ni de deſſein d'en entreprendre, il pouvoit s'exempter de faire conſumer le bien de ſon *Empire* par des *Gouverneurs*, qui avoient chacun une Cour auſſi nombreuſe que celle d'un *Roi*. Cette Politique fut approuvée; & parce que le *Gouvernement* de la *Province* de *Perſe* étoit d'un côté le plus conſidérable de l'*Empire* en étenduë & en richeſſe, & de l'autre celui où il étoit moins néceſſaire d'entretenir des Troupes, comme étant preſque au cœur de l'*Etat*, on confiſqua ce *Païs* au *Roi* pour parler ainſi: c'eſt-à-dire qu'on le donna à un *Intendant* pour le regir; ce qui augmenta le revenu du *Roi* de plus de huit millions, à ce qu'on aſſure. *Abas*, ſon fils, ſe tenant à cette même politique, abolit les *Gouverneurs* des *Provinces* du dedans du *Royaume*, & de toutes celles où l'on ne craignoit point la guerre, comme *Casbin* en *Parthide*; *Guilan* & *Mazenderan*, qui ſont l'ancienne *Hyrcanie*; *Yezd* & *Kirman*, qui font partie de la *Medie Atropatienne*; le *Coraſſon*, qui eſt la *Bactriane*; *Azerbeian* enſuite, qui eſt la *Medie*. J'ai vû tous ces *Païs-là* ſans *Gouverneurs*; & j'y en ai vû remettre enſuite, lors qu'il y a eu quelque crainte

de

de guerre ou d'irruption de voiſins, comme au commencement du régne du *Roi Soliman*, en 1668. & 1669. Les *Coſaques* étant venus, au nombre de quatre à cinq mille, ſe jetter ſur les bords de la *Mer Caſpienne*, on envoya promtement des *Gouverneurs* dans les deux parties d'*Hyrcanie*. Les *Turcs*, & les *Tartares*, ayant donné lieu de craindre de pareilles irruptions, on établit des *Gouverneurs* ſur la *Medie*, & ſur la *Bactriane*; & parce qu'on crût qu'il falloit remettre le *Royaume* tout entier en état de défenſe, on établit auſſi un *Gouverneur* ſur la *Perſide*; mais la tranquillité publique ayant été rétablie peu d'années après; on ſe remit à pratiquer la Politique de *Sephy premier*.

Les *Perſans* trouvent cette Politique fort mauvaiſe, diſant que les *Intendans* ſont des ſangſues inſatiables, qui épuiſent les Sujets pour remplir le *Tréſor Royal*, & qui pour cet effet négligent les plaintes des Peuples ſur l'oppreſſion qui leur eſt faite, prétendant que l'interêt du *Roi*, ne leur permet pas d'y avoir égard, comme ils le voudroient, quoi qu'en effet ils ne pillent que pour s'enrichir eux-mêmes; au lieu que les *Gouverneurs*, regardant la *Province*, comme ſi c'étoit un *Royaume* qui leur appartint, ils y conſument ce qu'ils y levent, en entretenant quantité d'*Officiers*, & une nombreuſe Cour. Les *Perſans* diſent de plus, que cette conduite-là énerve & affoiblit l'*Empire*, parce qu'elle empêche qu'il ne s'y éleve plus tant de bons ſoldats, & qu'il n'y ait plus tant de *Grands Seigneurs* entretenus, parmi leſquels on trouvoit dans le beſoin de braves *Chefs*, & bien inſtruits dans la diſcipli-

ne militaire ; ce qui eſt expoſer le *Royaume* aux premieres incurſions de leurs ennemis ; au lieu que les *Gouverneurs* en étoient la défenſe & la force. Enfin, ils diſent que cette conduite nouvelle appauvrit auſſi le *Royaume*, parce qu'elle porte dans les Coffres du *Roi* l'argent qui devroit circuler dans tout le Païs ; ce qui eſt la même choſe que ſi on l'enfouïſſoit de nouveau dans les entrailles de la terre. Lors que la *Perſide* avoit un *Gouverneur*, cette *Province* valoit un *Royaume* ; & *Chiras*, la ville Capitale, étoit belle, riche, & peuplée comme une capitale de *Royaume*. Mais depuis le changement de *Gouverneurs* en *Intendans*, les habitans ſont diminuez de plus de quatre-vingt mille ames.

Les *Gouverneurs* de *Province* s'appellent *Caans*, ou *Khans*, (car on l'écrit de deux façons,) mot dérivé du terme qui ſignifie *Force*, *Puiſſance*, & qui eſt le titre ancien des *Souverains* de l'*Aſie Majeure*. On peut voir dans *Quinte Curce*, Livre neuviéme, deux *Rois* des *Indes*, qui portoient ce titre, *Portican* & *Muſican*, mettant le titre non pas devant le nom, ſelon la pratique de nôtre *Occident*, mais après le nom, juſtement comme on fait aujourdhui dans tout l'*Orient*. Les *Souverains* de toute cette vaſte étendue de terre, qui eſt depuis la *Mer Caſpienne*, juſqu'à la muraille de la *Chine*, portent auſſi ce titre de *Can*. On dit le *Cacaan*, ou le *Grand Caan*, qui eſt l'*Empereur de la Tartarie auſtrale* ; le *Caan* de *Balke*, de *Samarcande*, de *Bochora*, qui ſont les *Tartares Yuzbecs*. On dit auſſi *les Caans des Hordes Tartares*, qui ſont ces *Tartares* voiſins de *Pologne*. Les *Caans* ont toute autorité

té dans leur *Province*. Ils y ſont comme de petits *Rois*, car leur *Province* eſt gouvernée de la même maniere que le *Royaume* entier l'eſt; ayant juſqu'à des *Chambres des Comptes*, & ayant tous les mêmes *Officiers* que dans la Cour du *Roi*, & ſous les mêmes noms, ſans autre difference, que dans le nombre, & dans les appointemens. Ils ont auſſi dans leurs *Palais* des atteliers, ou des galeries, pour toute ſorte d'arts & d'ouvrages, comme le *Roi* en a. C'eſt ſans doute quelque choſe de grand & de beau à voir que la Cour d'un *Caan* de *Perſe*, & de paſſer trois ou quatre Cours ſi magnifiques, & ſi nombreuſes, avant que d'arriver à celle du Roi. Le *Can*, ou *Gouverneur*, s'occupe particulierement à bien entretenir les troupes de ſa *Province*, qui ſont des milices dont la paye eſt aſſignée ſur des terres de la *Province*, & qui vivent chacun chez ſoi, comme je le dirai dans la ſuite, prenant garde que chaque ſoldat ait des armes luiſantes, & un bon cheval, & qu'il s'entretienne aux exercices de la Guerre. Les *Gouverneurs* des *Provinces* y ſont mis à vie, & s'ils ſe conduiſent ſi bien qu'ils ne ſoient point dépoſez, leurs enfans ſont mis en leurs places, ſoit après leur mort, ſoit quand ils parviennent à de plus grands emplois.

Ces *Caans* ſont diſtinguez en *Grands*, & en *Petits*. Les *Grands* portent le titre de *Beglerbec*, c'eſt-à-dire *Seigneur des Seigneurs*; parce qu'ils ont un rang au deſſus des autres *Caans*, qu'ils regardent comme ſubalternes, & qu'ils appellent entr'eux *Koulombec*, c'eſt-à-dire *Seigneur des Eſclaves*. On donne aux grands *Gouverneurs* dans les occaſions de guerre, le

titre de *Serdar*, ou *Géneral d'armée*, parce que leur Emploi conſiſte en partie à aſſembler les Troupes des autres Gouvernemens avec les leurs & de les commander toutes. Les *Gouverneurs* des *Provinces* frontieres ſont la plûpart des *Beglerbec*, ou *Seigneurs des Seigneurs*. Ainſi le *Can* d'*Armenie* eſt *Seigneur des Seigneurs*, & dans les occaſions de guerre les *Caans* de *Cars*, de *Maraga*, & d'autres, reçoivent ſes ordres, & ſont obligez d'amener leurs forces ſous ſes Enſeignes. Le *Caan* d'*Eſterebat*, Païs à l'*Orient* de la *Mer Caſpienne*, eſt auſſi *Seigneur des Seigneurs*, & il a ſous ſa dépendance les *Cans* de *Simnon* & de *Mongam*. Il y a une ſingularité à obſerver ſur ce ſujet; c'eſt que le *Gouverneur* de la *Province* de *Siſton* eſt honoré par privilege ſpecial d'un titre encore plus grand que celui de *Seigneur des Seigneurs*, & ce titre eſt celui de *Valy*, qui ſignifie un *Lieutenant abſolu & plenipotentiaire*.

Outre les *Gouvernemens* des *Caans*, qui ſont proprement des *Vice-Royautez*, il y a de petits *Gouvernemens* dont les *Chefs* ſont appellez *Sultons*, & qui d'ordinaire, & ſelon les maximes de l'*Etat*, ſont dépendans du *Gouverneur* de la *Province*; mais quelquefois le *Roi* les rend independans, & les fait relever de lui immediatement, ſans aucune relation au *Can*, ou *Gouverneur* du Païs le plus proche, ſi ce n'eſt pour les affaires de la Guerre. Tels ſont les *Gouvernemens* de *Bander-Rhigue* ſur le *Golphe Perſique*, & de l'*Iſle de Bharin*, qui eſt proche de ce lieu-là, leſquels relevent du *Can* ou *Gouverneur* de *Behebon*. Ce titre de *Sulton*, que nous prononçons *Sultan*, ne ſe donnoit autrefois qu'aux *Souverains*, & même aux plus

Grands

Grands, comme le *Grand Seigneur*, qui le porte par diſtinction, & qui n'a pas de plus illuſtre titre. Le *Roi* de *Perſe* en eſt auſſi quelquefois qualifié, & cependant c'eſt le titre commun des *Gouverneurs* inferieurs de ſon *Royaume*.

Il y a en chaque *Province*, avec le *Gouverneur*, trois *Officiers* mis de la main du *Roi*; un *Lieutenant du Caan*, qui a le titre de *Janitchin*, c'eſt-à-dire *Vice-gerent*, ou *ſeant en la place d'un autre*, lequel eſt toûjours dans la *Capitale* de la *Province*, & toûjours proche de la perſonne du *Gouverneur* pour éclairer ſa conduite; un *Vizir* ou *Intendant du Roi*; un *Vakanuviez*, ou *Secretaire*, dont l'office conſiſte principalement à rendre compte à la Cour de tout ce qui ſe paſſe. Ces *Officiers* ſont pour obſerver les actions du *Gouverneur*, & auſſi pour s'oppoſer à ce qu'il pourroit entreprendre contre le bien de l'*Etat*.

Outre ces grands *Officiers* des *Provinces*, tous Indépendans l'un de l'autre, les Forteresſes & les Villes ont leurs *Gouverneurs* particuliers qu'on appelle *Daroga*, mot qui ſignifie *Recteur*, & qui revient à ce qu'étoit la charge de *Preteur* parmi les *Romains*. Ils ſont mis par le *Roi* directement, & chacun a un *Lieutenant* qui eſt mis auſſi par le *Roi*, indépendemment de ces *Gouverneurs* particuliers. C'eſt la même politique que le *Royaume* gardoit autrefois de nommer ainſi aux *Gouvernemens* des *Villes*, de même qu'à ceux des *Provinces*, & de ne donner jamais à un même ſujet le *Gouvernement* d'une *Ville*, & le *Gouvernement* de la *Forteresſe* qui y étoit bâtie. On garde encore plus de circonſpection aujour-

jourdhui dans ce *Païs*, puiſque par tout on met avec le *Gouverneur* plus de deux perſonnes qui en ſont indépendentes ; & c'eſt ſans doute ce qui fait qu'on voit ſi rarement arriver des ſoulevemens, & des trahiſons, dans ce *Royaume*-là, parce qu'un *Gouverneur* trouve toûjours une prompte & forte oppoſition à tous ſes deſſeins criminels. C'eſt non ſeulement dans les *Gouvernemens* des *Villes* & des *Provinces*, qu'il y a des *Controlleurs* prépoſez par le *Roi*, il y en a même dans tous les *Offices* & dans tous les *Emplois* de l'*Etat*. Les *Miniſtres*, les *Généraux d'armée*, les *Magiſtrats* grands & petits, ont chacun un *Lieutenant*, ou *Intendant*, mis par le *Roi*, pour veiller ſur leurs actions, & pour les controller dans l'occaſion. Il faut qu'ils donnent communication de toutes les affaires importantes, de maniere que ſi un *Grand* ſe laiſſe entrainer dans quelque malverſation, il s'aperçoit d'abord qu'il a à ſes côtez un homme qui le retient, & l'empêche ; mais hors les crimes d'*Etat*, & particulierement la trahiſon dont on n'a preſque pas de connoiſſance en *Perſe*, l'*Officier*, & ſon *Lieutenant*, ou *Controlleur*, ſont toûjours de bonne intelligence, & s'accordent ſi bien, que le *Roi* n'eſt pas moins volé ou trompé que s'il s'en raportoit à un ſeul homme. On appelle un *Traitre*, en *Perſe*, *nemec haram*, c'eſt-à-dire, *voleur du ſel qu'on a mangé*, comme pour dire qu'*on a dérobé ce qui étoit donné pour ſalaire au lieu de le gagner*. C'eſt une injure des plus atroces, & qui veut dire proprement *ingrat*.

Les *Magiſtrats* des *Villes* ſont diſtinguez en *Grands*, & en *Petits*. Les *Grands Magiſtrats* ſont

ſont le *Daroga*, ou *Gouverneur*; le *Vizir*, ou *Intendant*; le *Vakaneuis*, ou *Secretaire*, qui a un *Subſtitut*, nommé *Mocaib*, c'eſt-à-dire *Ecrivain des rolles*. Les *petits Magiſtrats* ſont le *Cazy*, qui eſt comme en *France* le *Lieutenant Civil*. Il y a toûjours des *Cazy* dans les armées, qu'on appelle, pour les diſtinguer, *Cazy lasker*, le *Juge de l'armée*; le *Maire* ou *Prevôt des Marchands*, qu'on appelle *Meliceltoujar*, c'eſt-à-dire, *le Roi des Marchands*; le *Chevalier du Guet*, qu'on nomme *Atas*; le *Chef de Police*, qui a le titre de *Naib*. Dans les *Bourgs*, & les grands *Villages* il n'y a d'autre *Juge* & *Magiſtrat* que le *Cazy*, outre le Chef du lieu, qu'on appelle *Reys*, qui eſt comme un *Baillif*. Les *Scribes* du *Cazy*, qui ſont comme nos *Notaires*, ont titre de *Catib*. On appelle en *Perſe* les *Sergens*, *Muzir*, c'eſt-à-dire *Citateur*. Le *Roi* met les *grands Magiſtrats* par tout, & les *petits* dans les *Pais de Domaine*, excepté les *Cazy* de la Campagne, qui ſont mis par le *Cedre*. Les *Reys* & *Baillifs* des *Bourgs*, & des grands *Villages*, ſont auſſi mis directement par le *Roi*; & tous ces *Magiſtrats*, & *Officiers*, tant des *Villes*, que de la Campagne, ont des appointemens aſſignez, ſuffiſans pour ſoutenir leur rang.

Les *Gouverneurs* des *Villes* ſont auſſi la charge de *Lieutenans Civils*, & *Criminels*, & leur *Tribunal* eſt la premiere Juſtice de la *Ville*. Le *Gouverneur* juge & decide comme il lui plaît, ne prenant conſeil de perſonne que de ſon *Vizir*, ou *Lieutenant*, qui d'ordinaire eſt mis auſſi par le *Roi*, & il peut infliger toute ſorte de peines, hormis celle de mort. On fait rarement mourir les Criminels en

Per-

Perſe pour quelque cauſe que ce ſoit, & nul *Tribunal* n'a droit de vie & de mort. Il faut que l'arrêt en ſoit prononcé par le *Roi* même. La punition ordinaire eſt l'amende, & les amendes ſont toûjours applicables au *Roi* toutes entieres; mais cependant, le *Roi* n'en retire rien, parce que les *Gouverneurs*, & leurs *Controlleurs* prennent les amendes à bon compte de leurs appointemens, car encore qu'ils reçoivent trois fois plus qu'il ne faut, ils font néanmoins ſi bien leur compte que le *Roi* leur eſt toûjours redevable au bout de l'an. Par exemple, le *Gouverneur* d'*Iſpahan* a trois cens *tomans* d'appointemens, qui ſont treize mille cinq cens livres, & le *Controlleur* cent *tomans*. Il arriva l'an 1676. que les Banquiers *Indiens* établis à *Iſpahan* donnerent une requête contre lui, en laquelle ils montroient, article par article, qu'il avoit fait payer deux cens mille écus d'amende en cinq ans de tems aux gens de leur nation.

On donne aux *Gouverneurs*, aux *Intendans*, & aux autres *Miniſtres* qu'on envoye dans les *Provinces*, une inſtruction qui contient la nature de leur office, la qualité du lieu, les ménagemens qu'il eſt obligé d'avoir, la methode ſelon laquelle il ſe faut comporter. Cette inſtruction s'appelle *Deſtourel hamel*, c'eſt-à-dire, *Régle de conduite*. Si c'eſt pour un *Gouverneur*, par exemple, l'inſtruction contient de plus, une ample deſcription de l'étenduë du *Gouvernement*, du revenu qu'on en a tiré durant les tems précedens, juſqu'à l'année courante, la maniere dont il doit traiter les Peuples, & chaque ordre de gens; & ces inſtructions ſont fort étendues. On en donne

ne auſſi aux *Miniſtres* dans les grandes charges de la Cour. Ces inſtructions furent toutes compoſées de nouveau durant le régne d'*Abas le Grand*, tant parce que la politique changea beaucoup ſous ſon régne, que parce que ſes Prédeceſſeurs n'avoient qu'un petit *Etat* à gouverner en comparaiſon du ſien.

Lors qu'un *Grand* de l'*Etat* vient à la Cour, ce que vous jugez bien qu'il ne fait qu'avec ordre, ou avec permiſſion expreſſe, c'eſt la coûtume qu'il s'arrête à l'entrée du lieu où eſt le *Roi*, ſans oſer y entrer. Il fait dire par quelcun de ſes amis qu'il eſt à la porte du *Palais*, attendant l'ordre de Sa Majeſté, pour venir ſe jetter à ſes pieds. On lui envoye dire d'entrer; mais comme quelquefois on ne le mande à la Cour que pour lui ôter la vie plus aiſement, c'eſt-à-dire, à moins de fraix, & à moins de riſque, la réponſe que l'on fait à ſon meſſage, c'eſt en un mot qu'on lui va envoyer couper la tête.

La Politique *Perſane* a encore un autre moyen d'ôter la vie facilement & ſans réſiſtance aux *Grands* qui ſont dans les *Provinces*, c'eſt en leur envoyant un *habit royal*, qu'on appelle *Calaat*, accompagné d'une épée, & d'un poignard, enrichis de pierreries. On donne ordinairement ce preſent à porter à quelque Courtiſan conſidérable, qui méne avec lui ſix ou ſept Domeſtiques, & lors qu'il eſt arrivé à une journée du lieu, il envoye en poſte en donner avis à l'*Officier* à qui le preſent eſt envoyé, ou bien il y va lui-même *incognito*, pour lui donner la bonne nouvelle, laiſſant le preſent dans les mains de ſes gens à quelque village prochain. On convient du

tems

tems qu'on viendra recevoir ce preſent Royal qu'il faut toûjours aller recevoir hors de la ville. On conſulte pour cela les *Aſtrologues*, afin de prendre le moment d'une favorable conſtellation. Alors l'*Officier* à qui le preſent eſt deſtiné, ſoit le *Gouverneur*, ou l'*Intendant* de la *Province*, ou autre, vient le recevoir avec un grand cortege, dont tous les *Magiſtrats* du lieu font partie, afin qu'orné de cet habit il rentre après dans la ville en Cavalcade, & comme en Triomphe. Il met pied à terre à une maiſon deſtinée à cet uſage, où il entre avec ſes valets, ſe deshabille, & revêt l'*habit royal*; & alors, s'il y a un ordre du *Roi* de le faire mourir, l'*Envoyé*, avec ſon monde tirant ſon ordre qu'il jette au milieu de la ſalle, ils ſe jettent à même tems ſur lui, & ils l'exécutent ſans réſiſtance.

Comme la reception de ces *Calaat*, ou *habits Royaux*, eſt une des principales occaſions dans leſquelles la pompe & le luxe des *Perſans* éclatent le plus, je la décrirai un peu plus en détail. L'endroit où on les va recevoir eſt à trois ou quatre milles de la ville, & c'eſt partout une maiſon avec un jardin bâti exprès pour ce ſujet, qu'on appelle à cauſe de cela, *la maiſon des Calattes*. Quand c'eſt pour un *Officier* du lieu que le preſent eſt envoyé, on fait publier dans la *ville* qu'il eſt venu une *Calatte* pour un tel, & que chacun ait à ſe trouver à la reception, qui ſera à une telle heure. Mais quand le préſent eſt pour un particulier, comme un *Grand Seigneur*, ſoit à la *Cour*, ſoit dans la *ville Capitale*, il en fait ſeulement avertir tous ſes amis. Les Danſeuſes, qui ſont des femmes publiques, magni-

gnifiquement vêtues, y ſont particuliérement mandées au nombre de quinze à vingt, auſſi bien que des Joüeurs d'inſtrumens. Les *Magiſtrats* s'y trouvent, tous les principaux *Molla*, ou *Prêtres*, & les autres *gens d'Egliſe*. Quand le *Seigneur*, pour qui la fête ſe fait, eſt entré dans la *Maiſon des Calattes*, il s'aſſied dans une ſale tapiſſée exprès, où l'on ſert la collation à la Compagnie; & au moment marqué par les *Aſtrologues* pour le bon ſuccès de l'action, l'Envoyé apporte le *préſent Royal*. Chacun ſe leve, ce *Seigneur-là* le premier, qui fait une inclination juſqu'à terre, & puis ſe met à genoux, & toute la Compagnie avec lui, pour prier *Dieu* pour la ſanté & pour la proſperité du *Roi*. La priere faite, qui ne dure que quatre à cinq minutes, il ſe deshabille & revêt l'*habit Royal*, & pendant cela il ne fait que louër *Dieu*, qu'exalter le *Roi*, qu'admirer le bonheur qu'il a d'être ainſi dans le ſouvenir du *Souverain*, & d'en recevoir de ſi glorieuſes marques. Dès qu'il eſt habillé, il ſe raſſied, & alors chacun vient lui dire, *Moubarec bached. Seigneur que ce préſent vous tourne en bénediction.* Il les reçoit chacun fort civilement, & ſelon ſon rang, s'efforçant de paroître tranſporté de joye. Cependant les *Aſtrologues* viennent lui dire qu'il faut partir, ſur quoi il monte à cheval. Ce n'eſt qu'au retour qu'on eſt obligé de faire cortege, & ainſi tout le chemin eſt bordé de Peuple, & la foule groſſit à meſure qu'on approche de la ville. Dès que la troupe y entre les Canons tirent, les Compagnies de Soldats font des décharges, la maiſon des Inſtrumens de Muſique fait retentir l'air de

ſes

ſes trompettes, & tymbales. Il y a une autre bande de Muſiciens qui marchent à la tête du cortege, & qui eſt ſuivie de la troupe des Danſeuſes leſquelles en ſautant, & faiſant cent ſortes de geſtes, chantent à pleine voix les loüanges du *Roi*. Les ruës ſont arroſées d'eau, & ſemées de fleurs. Si les femmes avoient part à ces fêtes on peut juger que les ruës ſeroient incomparablement plus belles; mais on ſait que les femmes ne ſortent point en *Perſe*. Toute la Troupe va droit à la maiſon du *Roi*; car le *Roi* en a une dans la plûpart des grandes *villes*, ou à la grande *Moſquée*; & là, la perſonne pour qui ſe fait la fête met pied à terre, baiſe le ſeuil de la porte, & fait debout une priere éjaculatoire pour le *Roi*, puis remonte à cheval, & va à ſon *Palais*, où les principaux de la troupe entrent & ſont régalez magnifiquement. La Fête ſe termine par le diner, ou par le ſouper, ſelon le tems que l'entrée s'eſt faite, & le reſte du jour ſe paſſe à recevoir les complimens des gens qui n'ont pû ſe trouver à l'entrée. Ces complimens ſont, comme je l'ai déja raporté, *que ce préſent vous tourne en bénediction*; & puis on ſe met à admirer, & à louër le préſent. Le ſoir, le logis eſt orné d'illuminations du haut en bas, dedans & dehors. Quand on reçoit *Calaat* à la Cour, on va en remercier le *Roi*; & ſi le *Roi* eſt dans le *Serrail*, de maniere qu'on ne le puiſſe voir ce jour-là, on va baiſer le ſeuil de la porte. La même choſe ſe pratique auſſi à *Iſpahan*, quand le *Roi* eſt en voyage. Ce ſeuil eſt une grande pierre de porphyre, verte, épaiſſe de ſix pouces, qui traverſe la porte. C'eſt un

lieu

lieu ſacré ſur lequel on n'oſe mettre le pied.

Le nom de *Calaat*, qu'on donne à ces *habits Royaux* ſignifie *entier*, ou *parfait*, parce que ce doit être, & que c'eſt quelquefois un *habit complet*; mais quelquefois auſſi ce n'eſt qu'une ſimple veſte. Le *Calaat* eſt communément de quatre piéces, une *Robe de deſſous* & *une de deſſus*, qui eſt longue comme une robe de chambre, une *ceinture*, & un *Turban*, le tout de cinq ou ſix cens livres de valeur. Les *Calaats* des *Grands Seigneurs*, comme des *Gouverneurs de Province* & celles des *Ambaſſadeurs*, valent le double; & ſi la caſaque eſt doublée de *martre*, le prix en eſt beaucoup plus grand, car les belles fourures de *martre* valent cinq à ſix cens piſtoles. Ces *Calaats* des *Grands Seigneurs* contiennent auſſi d'ordinaire un *ſabre*, & un *poignard*, qui ſont des piéces grandes & lourdes, d'or maſſif, & garnies d'ordinaire de pierreries, & on y joint auſſi en diverſes rencontres un *Cheval* avec le *harnois* d'or. On eſtime ces beaux *Calaats* complets ſix ou ſept mille écus.

Nonobſtant ce que j'ai raporté, que l'envoi de ces *préſens* peut toûjours couvrir quelque ordre funeſte, & qu'il en couvre en effet quelquefois, les *Grands* ne laiſſent pas de les rechercher avec ſoin, & même avec dépenſe, & par de gros préſens; ce qu'ils font pour trois raiſons. La premiére pour faire leur Cour au *Roi*, par cette ardeur qu'ils témoignent pour les marques publiques de ſa bienveillance. La ſeconde, pour la reputation que ces faveurs donnent dans le *Royaume*. La troiſiéme, pour ſe rendre par là plus conſidé-

ra-

rables & plus redoutez aux ſujets de la *Province*. Mais à ceux-ci ces préſens déplaiſent extrêmement; car comme ceux qui les reçoivent les payent cherement par d'autres préſens qu'on eſt obligé d'envoyer peu de tems après au *Roi*, & aux *Miniſtres*; & qu'il faut de plus récompenſer magnifiquement l'Envoyé; le Peuple ſait bien qu'il en fera les fraix, tôt ou tard, & il arrive toûjours qu'on le vexe & pille davantage, ſelon qu'on reçoit plus de ces faveurs de la Cour. Il ne faut pas grand crédit pour s'attirer un *Calaat* du *Roi*. Il n'y a qu'à lui faire un préſent bien à propos, quand il ne vaudroit pas cent piſtoles, on obtient le *Calaat* en récompenſe. Je parlerai en un autre lieu des droits qu'il faut payer pour ces habits aux *Officiers* qu'ils portent.

Tous les *Gouverneurs*, & les autres *grands Officiers* qui ſont dans les *Provinces* ſont obligez d'entretenir un *Agent* à la Cour. On appelle ces *agens*, *Vikil*, c'eſt-à-dire *Commis*; nom qui eſt le même que les *Marchands* donnent à leurs *Facteurs*. Ils ſont-là pour rendre compte de ce qui ſe paſſe de conſidérable dans le *Gouvernement* de leur *Maître*, lors que la Cour demande d'en être informée, pour recevoir les ordres qui leur ſont donnez ſur de petites choſes dont on ne ſe veut pas donner la peine d'écrire exprès, & pour ſolliciter les affaires du *Gouverneur*, & de la *Province*. Ces *Seigneurs* entretiennent auſſi d'ordinaire à la Cour un ou pluſieurs de leurs enfans, ou de leurs Parens, ce qui ſert au *Souverain* de gage certains de la fidelité des Peres; & ces jeunes *Seigneurs* de leur côté ſe font connoître par cette voye, entrent dans les affaires, & tacheut

chent de ſe rendre capables & dignes de la ſurvivance. Le grand but eſt d'être aux écoutes, pour donner avis aux gens qu'ils ſervent de ce qui ſe dit à la Cour, tant ſur leur conduite particuliere, que ſur ce qui ſe paſſe dans le *Gouvernement*. C'eſt auſſi pour leur apprendre qui ſont les Favoris le plus en crédit, & à qui il faut faire des préſens; & enfin, c'eſt pour faire évanouïr les plaintes qui ſont aportées contre leurs Maîtres ou leurs Parens, ſoit en fermant la bouche par quelque préſent, ou en promettant toute ſorte de ſatisfaction ſur les lieux, ſoit en donnant aux plaintes, qu'ils ne peuvent empêcher d'être préſentées, un air de mutinerie & d'impatience.

Voilà quelle eſt l'Oeconomie politique du *Païs d'Etat*; & pour *celui de Domaine*, il eſt gouverné par des *Intendans*, comme je l'ai dit, qui ſont proprement des *Oeconomes*, & *Adminiſtrateurs*, dont le but eſt de groſſir le revenu, & d'amaſſer de l'argent pour le *Roi*. On les appelle d'un nom général que nous prononçons *Vizir*, & eux *Vazir*, terme qui ſignifie *porte-fardeau*, comme pour marquer qu'ils ſont les *Atlas Perſans*. Ces *Intendans* des petites *Provinces* n'ont pas d'autre titre; mais pour ceux des grandes, on les appelle ordinairement *Aſef*, terme qui ſignifie *Grand*, & qui eſt le nom que les *Mahometans* donnent par excellence au *Secrétaire de Salomon*. Comme on ne craint d'eux aucune entrepriſe contre l'*Etat*, on ne leur donne pas des *Lieutenans* pour les contenir, mais on met auprès d'eux un *Controlleur*, qu'on appelle *Nazir*, ou *Surveillant*, & un *Vakanuviez*, qui eſt ce

Secrétaire d'Etat, qui tient regître de tout ce qui ſe paſſe d'important, & qui en donne avis à la Cour. Le *Roi* met de plus des *Daroga*, ou *Prévôts* pour *Gouverneurs* dans toutes les *villes*, & dans les autres places conſidérables de la *Province* qui adminiſtrent la Police, & des *Officiers* ſous le titre *de Bek* ou *Seigneur*, pour avoir inſpection ſur la Milice. Les uns & les autres ont leur commiſſion indépendemment de l'*Intendant*, mais il ne laiſſe pas d'être par deſſus eux, & d'agir comme il lui plaît; car, par exemple, quand quelqu'un eſt dans les mains du *Gouverneur* de la *ville* pour quelque procès, ou pour quelque crime, l'*Intendant* l'en tire s'il veut, envoyant dire que cet homme-là eſt le débiteur du *Roi*, qu'il a des affaires avec lui, & qu'il l'employe actuellement: c'en eſt aſſez pour avoir le Priſonnier. On n'entre point en conflit avec l'*Intendant*, parce que tant qu'il fait bien les affaires du *Roi*, on lui donne toûjours le droit à la Cour, & toûjours le tort aux autres; outre qu'il n'y a jamais de ſureté à conteſter avec le *Chef* de la *Province*.

Le *Gouvernement* de ces *Intendans* eſt tenu en *Perſe* pour très-dommageable au *Royaume*, comme je l'ai déja obſervé, & capable de le ruiner avec le tems par les exactions inſupportables dont ils accablent les *Provinces*, ſe comportant par tout en gens que rien ne peut aſſouvir. Ils obtiennent leur emploi à force de préſens aux *Miniſtres d'Etat*, aux *Eunuques*, aux *Favorites*, & particulierement à la *Mere du Roi*, entre les autres, & en s'engageant à faire valoir la recepte de la *Province* plus qu'auparavant. C'eſt par ces engagemens qu'ils

qu'ils y entrent, & quand ils y ſont parvenus il faut tenir ſa parole, entretenir ſes Patrons à la Cour, & puis travailler pour ſoi. On a fait des avances, qui ſont la plûpart du tems d'emprunt, & à gros interêt, deſquelles on veut s'aquitter; & puis il faut s'enrichir & amaſſer pour ſoutenir l'orage de la diſgrace, dont on court toûjours le riſque; mais comme c'eſt au Peuple de la *Province* à fournir à tout cela, on ſe met à le piller de telle maniere qu'il n'y a point de vexation qu'on ne ſe hazarde de faire, & perſonne ſur qui on ne l'étende. Cependant les plaintes en ſont bien-tôt portées à la Cour, mais le *Roi* eſt ſouvent long-tems ſans les entendre, tous les accès ſont bouchez indirectement aux plaignans, par l'artifice des *Miniſtres*, qui ont part au butin. Il y a pourtant cette bonne Politique dans le *Gouvernement Perſan*, qu'on ne refuſe les requêtes de perſonne, & que les *Gouverneurs*, ou les *Intendans*, n'oſeroient empêcher hautement qui que ce ſoit d'aller ſe plaindre à la Cour; mais quand ils voyent que les *Contrées*, ou *Cantons*, veulent envoyer des *Députez* à la Cour, ou que des particuliers y veulent aller, ils leur font parler ſous main. On leur repréſente qu'ils feront un voyage long & de dépenſe qui non ſeulement n'aura point de ſuccès, mais qui encore irritera l'Intendant & le portera à faire pis. Mais ſi cela ne peut retenir ceux qui ſont opprimez d'aller porter leurs plaintes, l'*Intendant* écrit & fait écrire en ſa faveur à la Cour, pour prévenir les *Miniſtres*, afin qu'on arrête les plaintes qu'on eſt allé porter contre lui, ſans qu'elles parviennent juſqu'au *Roi*, ou afin

qu'on les rende inutiles. C'eſt auſſi ce qu'on s'éforce de faire à la Cour contre ces pauvres opprimez. On eſſaye de les renvoyer avec de bonnes paroles, & beaucoup de promeſſes. On leur dit que l'*Intendant* a beaucoup d'amis, que le *Roi* le cherit, que s'ils donnent leurs requêtes au *Roi* elles n'aboutiront qu'à des reprimendes, qui rendront leur *Intendant* ennemi irreconciliable ; au lieu que s'ils ſuppriment leur requête, & ſe retirent, il leur en ſera obligé, & ils s'en trouveront mieux traitez. Voila comme ſe paſſent les premieres années du *Gouvernement* des *Intendans*; mais ſi l'oppreſſion devient ſi inſupportable, qu'on ne puiſſe appaiſer, ni retenir, les plaintes, on leur écrit de la Cour de ne faire pas tant crier le Peuple, qu'on ne pourra les défendre, & que le *Roi* eſt déja fort irrité. Il arrive quelquefois, que le *Vizir* s'étant enrichi, agit avec plus d'équité, & qu'ainſi les plaintes ſont étouffées ; mais ſi au contraire, elles viennent à redoubler, ſans qu'on puiſſe y mettre d'obſtacle, alors on change l'*Intendant*, & s'il arrive que l'on ſoit mécontent de lui juſqu'à le vouloir perdre, on le mande pour venir rendre compte; c'eſt autant que ſi on lui diſoit *vous êtes perdu*; car on lui ſaiſit ſes papiers, & ſes effets, juſqu'à ce que les comptes ſoient rendus, & c'eſt ce qu'il ne peut jamais faire par les raiſons que je vais rapporter.

Quoi que je vienne de dire des vexations des *Intendans*, il ne faut pas croire qu'il ne s'en faſſe que dans les *Provinces* qu'ils gouvernent ſeuls. Il s'en fait auſſi dans celles qui ſont regies par des *Gouverneurs* & des *Intendans*

dans tout enſemble ; mais il s'y en fait beaucoup moins, & l'on en peut donner ces trois raiſons. La premiere, c'eſt que l'interêt d'un *Gouverneur* étant que la *Province* ſoit dans l'abondance, à cauſe que c'eſt ſon domaine particulier, au lieu que l'interêt d'un *Intendant* eſt d'en tirer tout ce qu'il peut, ſous prétexte de faire le profit du *Roi*, ces interêts oppoſez ſervent de contrepoids l'un à l'autre. La ſeconde raiſon eſt que les *Gouverneurs* ne ſont pas engagez à envoier tant de préſens à la Cour, ni à faire aller en augmentant d'année en année le revenu de la *Province*, pour faire valoir leur ſervice, comme font les *Intendans*. La troiſiéme, que le *Roi* ſouffre moins les vexations des *Gouverneurs* que celles des *Intendans*, parce qu'il ne revient aucun profit de celles-là au *Treſor Royal*.

J'ai voulu ſavoir diverſes fois à quoi pouvoit monter le nombre des plaignans qui ſe trouvoient à la Cour, & l'on m'a aſſuré une fois qu'il y en avoit plus de dix mille, & qu'il y en a toûjours ſept à huit mille. Beaucoup de ces plaignans y viennent, moins dans l'eſperance d'obtenir juſtice ſur ce qu'ils demandent, que pour arrêter la perſecution qui leur eſt faite ; car tant qu'on eſt à la Cour à demander juſtice ſur une procedure du *Gouverneur*, ou de l'*Intendant*, ils n'oſeroient pouſſer l'affaire plus loin, ſans une permiſſion expreſſe de la Cour, ou à moins que leur *agent* ne leur mande de la part du *premier Miniſtre*, ou du *Surintendant*, que le *Roi* n'écoutera point le plaignant, choſe qui arrive fort rarement, ſur tout lors que les plaignans ont déquoi dépenſer, ou quelque ami puiſſant,

ou lors que le *Miniſtre*, de qui l'on ſe plaint a quelque ennemi à la Cour, ou qu'on a quelque vûe ſur ſa charge; car en tous ces cas-là ces plaignans ſont écoutez & on leur fait juſtice ſelon la nature de la plainte.

Les plaintes des particuliers ſe font par des requêtes qu'on fait préſenter au *Roi* par quelques *Miniſtres*, & ſi l'on eſt aſſez miſerable pour ne trouver perſonne qui veüille s'en charger on la porte ſoi même au *Roi*, lors qu'il va par la ville, ou à la promenade. Pour ce qui eſt des plaintes que font les Peuples contre leurs *Gouverneurs*, comme une *Corporation*, un *Bourg*, un *Canton*, elles ſe font par des Troupes de pluſieurs centaines de perſonnes, & quelquefois de mille qui vont à la porte du *Palais* la plus proche du *Serrail*, parce que c'eſt où le *Roi* ſe tient le plus ſouvent; & là, ils ſe mettent à jetter des cris horribles, à déchirer leurs vétemens, & à jetter de la pouſſiere en l'air en demandant juſtice. Si la plainte eſt touchant quelque affaire qui regarde les rentes ou revenus du *Roi*, comme quand on veut faire payer à des Païſans autant de rente dans une méchante année que dans une bonne, & qu'on ne veüille pas leur accorder les rabais qu'ils demandent, ils portent avec eux des branches d'arbres pour faire voir qu'ils ſont deſſechez, ou que les inſectes ont mangé le verd. Le *Roi* entendant ces cris, envoye s'informer du ſujet. Le Peuple donne ſa requête par écrit, & le *Roi* leur envoye dire qu'il remettra leur affaire à tel ou tel. La derniere fois que je vis faire cette plainte, l'an 1676, c'étoit contre le *Mirab*, ou *Prince des eaux*. Un *Canton* à ſept lieües d'*Iſpa-*

d'*Iſpahan* lui avoit donné neuf mille livres pour avoir de l'eau dix jours de ſuite, mais il ne leur en avoit fourni qu'un jour durant. Les Païſans vinrent demander juſtice, portant des branches d'arbres à la main. C'étoit pour faire voir qu'en effet tout mouroit faute d'eau. Le *Mirab* fut mis à l'amende. Un autre *Roi* l'auroit fait mourir.

Les punitions des *Intendans* vont fort rarement à la mort. On les change quand il n'y a qu'une vexation exceſſive dans leur cas, en les exhortant d'agir plus doucement. Mais, s'ils ont trompé le *Roi*, on les mande pour rendre leurs Comptes, ou on les envoye prendre priſonniers, & le carcan au cou, ſelon le degré de leur malverſation. Auſſitôt, ceux qui ont été trop foulez ſe mettent à les pourſuivre, & leurs *Intendans*, & autres *Officiers* pour leur faire rendre ce qu'ils leur ont pris injuſtement. Cependant, comme cela les ruineroit entierement n'ayant pas d'ordinaire le moyen de rendre le quart de ce qu'ils ont pillé, parce qu'ils l'ont dépenſé en préſens à la Cour ; la Cour fait proclamer que perſonne n'ait à leur rien demander, ni à leur *Intendant*, ni à aucun de leurs Domeſtiques, ſans avoir premiérement prouvé la juſtice de leur prétention devant le *Préſident du Conſeil*. Pour ce qui eſt des *Gouverneurs*, lors qu'ils ſont coupables de crime d'*Etat* on les fait amener le carcan au cou, comme je le dis, ou on leur envoye couper la tête.

Quand le *Roi* envoye prendre la Tête d'un *Grand*, ſoit à la Cour ſoit dans les Provinces, il fait expedier un ordre pour cela, par le *premier Miniſtre*. Le ſeau du *Roi* y eſt mis,

celui du *premier Miniſtre*, & celui d'un des *Magiſtrats Civils*, ou *Eccleſiaſtiques*, & on en charge le premier venu. D'ordinaire c'eſt un des *Couloms*, qui eſt chargé d'executer l'ordre. On appelle ainſi les *Georgiens* de naiſſance, ou de race, qui ſont établis à la Cour & dans les Troupes. Il prend la poſte, & quand il eſt arrivé, il va chez le *Lieutenant de Roi*, ou chez le *Secretaire d'Etat*, ou au premier de la ville, ſelon qu'il juge plus à propos. *Il* lui fait voir en particulier l'ordre qu'il a du *Roi*, afin qu'il le reconnoiſſe, & qu'il en autoriſe l'éxecution par ſa preſence, & il l'emmeine avec lui chez le Proſcrit, où étant arrivé, il met pied à terre & tout botté, va droit à *lui*, & tirant du ſein ſon ordre, il le donne à l'officier qu'il a été prendre. *Il* tire ſon ſabre, il ſe jette ſur le *Gouverneur* en criant *par l'ordre du Roi*, & il lui abat la tête du mieux qu'il peut. Si le condamné eſt dans le *Serrail* à l'arrivée du Courier, on lui envoye dire qu'il eſt venu un Exprès de la Cour. Il ſort à l'inſtant ; car ce ſeroit un crime d'y manquer, & il vient dans la ſalle, où l'ordre s'execute de la maniere que je le rapporte. Il ne ſerviroit de rien de faire réſiſtance ; ce ſeroit tout de même que ſi un *Grand* condamné en *France* à avoir la tête tranchée ſe vouloit défendre ſur l'échafaut ; car à la vûe de l'ordre du *Roi* tout eſt contre lui. On ne le regarde dans ſa maiſon que comme un malheureux qui va être executé à mort. Il y a pourtant des exemples de *Gouverneurs* qui ont ou retardé, ou empêché, de ces exécutions. Ils avoient eu avis qu'on avoit réſolu de les perdre de cette maniere, & ils avoient mis

des

des gens en embuſcade pour enlever le Courier, ou pour lui prendre l'ordre du *Roi*, en le volant. Mais les exemples de ces coups hardis ne ſont pas en grand nombre, & ces ordres de mort s'expedient ſi bruſquement, & ſi ſecretement, que les amis du Condamné n'en ſavent rien; & ſouvent, pour le mieux ſurprendre, on lui envoye huit jours auparavant un *habit Royal*, qui eſt la marque ordinaire des bonnes graces du *Souverain*.

Toute diſgrace en *Perſe* emporte infailliblement avec ſoi la confiſcation des biens, & c'eſt un revers prodigieux & épouvantable que ce changement de Fortune; car un homme ſe trouve dénué en un inſtant ſi entierement qu'il n'a rien à lui. On lui ôte ſes biens, ſes Eſclaves, & quelquefois juſqu'à ſa femme, & ſes enfans. Tout cela eſt mis à l'inſtant en ſequeſtre dans un coin de ſon *Palais*, & lui eſt enfermé dans un autre ſeul, & ſans autres hardes, que ſes propres habits qu'il a ſur le dos, non pas même une chemiſe à changer. Toute la nature, pour ainſi dire, ſe ſouleve contre lui; car ſouvent on lui refuſe une pipe de tabac, & quelquefois un verre d'eau, ſous prétexte que l'on ne ſait pas encore ſi le *Roi* veut ſouffrir qu'il vive. Son ſort s'adoucit dans la ſuite. Le *Roi* déclare ſa volonté ſur ſon ſujet. On lui rend preſque toûjours ſa famille, partie de ſes Eſclaves, & ſes meubles; & d'ordinaire, on lui laiſſe aſſez de bien pour vivre & aſſez ſouvent il revient au bout d'un tems à être retabli dans les bonnes graces de la Cour, & à rentrer dans les emplois. Mais lors qu'on ne lui veut faire grace que de la vie, on permet au bout de quel-

ques ſemaines à ſes Parens & à ſes amis de l'aſſiſter.

Une choſe fort remarquable dans la Politique de *Perſe*, c'eſt qu'elle n'a point de jalouſie des ſujets qu'elle met dans les plus grandes charges. Elle donne le *Gouvernement* d'un *Etat* conquis, à celui qui en étoit le Maître & en poſſeſſion. On employe de nouveau les *Grands* que l'on a ruinez, accablez, traittez avec la plus outrageante indignité, ſans rien apprehender de leur reſſentiment. On y donne même de l'emploi aux Princes Etrangers qui viennent ſe refugier dans le *Royaume*, quoi que de Païs voiſins, & d'ordinaire ennemis. Ainſi, j'ai vu des *Princes Yusbecs* faits *Gouverneurs* & *Sultans* de *Province*; & dans ces derniers tems, le Fils du *Grand-Mogol Orangzeib*, à preſent ſur le thrône des Indes, s'étant enfui en *Perſe*, le *Roi* lui a donné un des plus grands *Gouvernemens*. La Politique *Perſane* n'en craint point d'inconvenient, pour deux raiſons. L'une, que l'on met ces Sujets là en des Païs ſi éloignez de ceux où ſont leurs habitudes, qu'ils ne pourroient pas y lier ni entretenir de correſpondance quand ils le voudroient. L'autre, c'eſt que quand ils projetteroient quelque trahiſon, les gens que l'on met autour d'eux l'auroient bien-tôt découverte. On trouve dans l'ancienne *Hiſtoire de Perſe* que l'on agiſſoit à cet égard avec la même confiance, mais auſſi avec la même précaution; comme par exemple, quand *Cyrus* eut conquis l'*Empire de Perſe* ſur *Darius*, qui étoit ſon parent, & qu'il eut ſa perſonne en ſon pouvoir, bien loin de l'enfermer dans quelque Donjon, il

lui

lui donna un des principaux *Gouvernemens de l'Etat*; mais c'étoit celui de *Caramanie*, vers le fleuve *Indus*, c'eſt à-dire, dans la partie du *Royaume* la plus éloignée de la *Medie*, le Païs de *Darius*.

La *Perſe* n'entretient point d'*Ambaſſadeurs* reſidens dans les Cours des *Rois* voiſins, & il n'y en a point auſſi de tels à la Cour de *Perſe*. Les Rois de l'*Aſie* s'entr'envoient même très-rarement des *Ambaſſadeurs*, parce que ces *Rois* ne ſe donnent pas reciproquement les titres qu'ils prétendent; mais le *Gouvernement* permet en échange aux *Cans*, ou *Gouverneurs* des *Provinces* frontieres, d'entretenir commerce directement avec les *Gouverneurs* voiſins de la Domination limitrophe, de leur envoyer des *Ambaſſadeurs*, avec des preſens; d'en recevoir d'eux, & de traitter enſemble de ce qui concerne leurs *Provinces*. J'ai vû des *Ambaſſadeurs Turcs* à *Kirmoncha*, en *Chaldée*, & à *Irivan*, en *Armenie*; & j'ai vû auſſi à *Babylone* des *Ambaſſadeurs Perſans*, envoyez par le *Can* de *Kirmoncha*, & par *Manoutcher Can*, *Gouverneur* de *Loureſton*. On peut bien penſer que ces députations ne ſe font jamais ſans les inſtructions expreſſes de la Cour, quelque permiſſion en géneral qu'elle donne de les faire.

Par une pratique, qui paroît oppoſée, les *Miniſtres d'Etat* n'écrivent jamais ſur les ſujets ſur leſquels le *Roi* écrit lui même; & quand il leur arrive de faire réponſe à une Lettre qui leur a été renduë par quelque *Miniſtre* étranger, qui en ait apporté au *Roi*, c'eſt avec un très-profond reſpect pour la *Majeſté Royale*, ne s'attribuant jamais la moindre part

Digitized by Google

dans l'affaire, mais donnant l'honneur, & rapportant la conduite de tout au *Roi*, à qui ils préſentent d'abord la Lettre qu'ils ont reçûe, avant que de l'ouvrir, lui demandant la permiſſion de la lire, & celle d'y répondre; & après luî portant la réponſe pour en avoir l'approbation. Lors qu'*Abas ſecond* me donna des Lettres patentes de *Marchand du Roi*, qui eſt un titre conſidérable en *Orient*, & me chargea de diverſes commiſſions pour l'*Europe*, je ne pus jamais obtenir du grand *Sur-Intendant* des Lettres de recommandation pour les *Gouverneurs* des *Provinces* par où je devois paſſer, quoi qu'il eût beaucoup de bonté pour moi, & que j'en euſſe obtenu diverſes faveurs. Il me répondoit : *Que voulez-vous faire des Lettres d'un Eſclave du Roi, ayant celles du Roi même? Vôtre demande ſeroit punie en la perſonne d'un homme du Pais.* Je lui fis entendre que c'étoit par reſpect pour les Lettres patentes du *Prince*, afin de n'être pas obligé de les déplier à toute occaſion : Mais il repartit qu'il en faudroit faire une Copie authentique. Cependant, comme je n'étois pas encore content, il me ſatisfit à la fin, mais ce fut en me donnant ſa recommandation par forme de certificat, portant que c'étoit pour déclarer que j'étois chargé des ordres du *Roi* par des Lettres patentes, qui ordonnoient à tous les *Gouverneurs*, *Intendans*, & *Receveurs de Droits*, de n'en exiger aucuns de moi, mais de m'honorer & de me ſecourir au contraire en tout ce que je requererois.

Il n'y a point de nobleſſe en *Perſe*, non plus que dans tout l'*Orient*, & l'on n'y porte de reſpect qu'aux charges, aux dignitez, au merite

rite extraordinaire, & particulierement aux richeſſes. On a quelque conſideration pour les gens ſortis du ſang de *Mahomed*, & des *Imans*, qui portent par diſtinction d'honneur un *Turban vert*, & à qui l'on donne des noms fort relevez, comme *Seyd*, & *Mir*, termes *Arabes*, qui ſignifient *Noble*, & *Prince*; d'où les *Eſpagnols* ont fait leurs mots de *Cid* & d'*Amiral*. Mais comme ce ſont preſque tous des gens ſans bien, & ſans emploi, le nom qu'ils portent eſt preſque le ſeul avantage qu'ils retirent de leur naiſſance.

Les Courtiſans de *Perſe* font leur Cour avec autant & plus d'aſſiduité qu'on la fait en aucun endroit du monde. Ils vont à la Cour ſoir & matin, quoi qu'ils n'eſperent pas la plûpart du tems de voir le *Roi*, parce qu'il eſt quelquefois pluſieurs jours de ſuite ſans ſortir du *Serrail*. Les *Grands* tiennent nuit & jour un valet de pied à la porte du *Palais*, afin de les venir avertir promtement des moindres choſes qui arrivent, & ſur tout quand le *Roi* ſort de l'apartement des Femmes, ce qu'il fait quelquefois fort inopinement, tant la nuit que le jour.

J'ajoûte encore ici en paſſant, que le *Gouvernement Républicain* eſt tout-à-fait inconnu en *Perſe*, de ſorte que les *Perſans* ne ſavent pas qu'il y ait au monde de tel *Gouvernement*, & qu'ils ne peuvent pas même comprendre quel il peut être. Cela fait que quand les *Hollandois* envoyent des *Ambaſſadeurs* au *Roi* de *Perſe*, ils agiſſent ou au nom du *Général de Batavie*, ou au nom du *Prince d'Orange*, comme je l'ai déja obſervé ci-deſſus.

CHAPITRE IV.

Des Forces du Royaume, & de la Diſcipline militaire.

J'Ai obſervé au commencement de ce Livre, que la *Perſe* n'étoit pas peuplée à proportion de ſon étendue, de maniere que ce *Royaume* manque de ce qui fait la plus conſidérable force des *Etats*. Il n'eſt pas muni non plus de Places fortes, ſur leſquelles il ſe puiſſe repoſer. On peut dire au contraire que la *Perſe* eſt ouverte de tous les côtez ; car la Fortereſſe de *Candahar*, qui eſt ſon boulevard du côté du *Nord* contre les invaſions des *Indiens*, ne peut défendre qu'un ſeul paſſage ; & pour les autres Fortereſſes du Païs, comme celle d'*Erivan*, en *Armenie*, celle qu'on appelle *les Portes Caſpiennes*, celle de *Lar*, en la *Caramanie deſerte*, & quelques Châteaux vers la *Bactriane*, & la *Medie*, ce ſont de méchantes fortifications à l'antique, & qui ne ſont conſidérables la plûpart que pour être ſituées ſur des éminences. Il en eſt de même dans toute l'*Aſie*, où l'on ne connoît point du tout l'*Art des Fortifications modernes*, & où l'on ne rencontre aucune Place forte qui ſoit conſidérable, hors celles que les *Portugais* y ont conſtruites dans le tems de leurs conquêtes. Cependant, la *Perſe* eſt un *Empire* conſidérable par ſa vaſte étendue, par ſa ſituation, & par la qualité de ſes voiſins. J'ai parlé de ſon étendue, qui eſt de quelques ſept cens lieuës en carré. Sa ſituation eſt ce qui fait ſa principale force, car de tous côtez ſes frontie-

tieres ſont remparées, pour ainſi dire, ou de mers, ou de deſerts, ou de hautes montagnes, qui en rendent l'entrée fort difficile; & pour ce qui eſt de ſes voiſins, il n'y a que les *Turcs* que la *Perſe* ait ſujet de craindre. Les *Indiens* ſont des ennemis qu'elle mépriſe, les ayant toûjours battus. Les *Tartares* ſont diviſez en pluſieurs *Principautez* ſeparées, & ne font la guerre que par des courſes ſans ſe mettre jamais en état de donner bataille. Il y a même ceci à dire à l'égard des *Turcs*, qu'ils ont trop d'affaires avec les Peuples *Chrétiens* pour ſe tourner contre les *Perſans*. Il eſt vrai que les *Turcs*, & les *Perſans*, ſe ſont fait la guerre pluſieurs années de ſuite, juſques vers l'an 40. du ſiécle paſſé, que ceux-ci ayant perdu *Bagdad*, ou *Babylone*, leurs querelles finirent, & la paix ſe fit entr'eux, laquelle a duré ſans interruption juſqu'ici. Mais, comme on peut dire que cette *Ville* étoit la pomme de diſcorde entre ces deux grands Peuples, les *Perſans* ſont aſſurez de n'avoir rien à demêler avec les *Turcs*, tandis qu'ils leur laiſſeront *Babylone*. Cette *Ville*, qui eſt une des plus belles de l'*Orient*, & des plus abondantes, eſt fort difficile à conquerir pour les *Perſans*; car elle eſt éloignée de trente lieuës de toute habitation du côté de la *Perſe*, & il faut paſſer ce deſert pour y aller, au lieu que les *Turcs* peuvent y aller & y porter facilement toutes choſes par le fleuve du *Tygre*, ſur lequel cette fameuſe ville eſt bâtie.

Les *Perſans* ſont naturellement braves & belliqueux, l'honneur & la fleur, pour ainſi dire, des Peuples *Aſiatiques*, les fondateurs de la *Monarchie* la plus ancienne, & la plus éten-

étendue, car elle étoit dans ſes commencemens la Maîtreſſe de tout l'*Orient*, comme cela ſe prouve par le quatorziéme Chapitre de la *Geneſe*, où il eſt dit que les *Rois* qui faiſoient la guerre à *Kedor Lahomer*, avoient été ſes vaſſaux. Les conquêtes d'*Abas le Grand*, un des derniers *Rois* de *Perſe*, ſur tous les Peuples voiſins, ſans le ſecours d'aucunes troupes étrangeres, font voir que la *Perſe* eſt capable de faire de grands progrès par la puiſſance & par le courage de ſon peuple; mais la longue paix dont elle jouït depuis la mort de ce grand Roi, arrivée il y a plus de 80. ans, & le *Gouvernement* ſanguinaire de ſes ſucceſſeurs, ont fort abatardi ce courage, & preſque anéanti cette puiſſance. Le luxe, la ſenſualité, & l'oiſiveté, d'une part; l'étude, & les Lettres, de l'autre, ont été auſſi des moyens pour effeminer les *Perſans*, ſi j'oſe ainſi parler. Mais rien n'y a plus contribué que cet eſprit de jalouſie & de domination arbitraire, qui trouvoit toûjours des prétextes pour verſer le ſang des *Grands* du *Royaume* les plus diſtinguez, ſoit pour leur valeur, ſoit pour leur ſageſſe. Ce fameux *Roi Abas* avoit été élevé parmi les Troupes, & c'eſt où il avoit ſi bien pris le genie de la guerre, & y étoit devenu ſi habile; mais ſa politique le fit agir tout autrement dans l'éducation de ſes Enfans. Il les faiſoit élever parmi ſes femmes, apprehendant que les *Courtches*, ce corps de Troupes qui renfermoit toute la Nobleſſe du Païs, & la meilleure partie de l'armée, n'en élevât quelqu'un à l'*Empire*, pour le prévenir dans le deſſein qu'il avoit formé dès qu'il ſe ſentit affermi ſur le Trône, de détruire

truire entierement ce puiſſant Corps, afin de régner plus abſolument, quoi qu'il fit accroire à ſes favoris qu'il étoit menacé d'en être détruit lui-même. Cette jalouſie lui fit mettre à mort ſon Fils aîné, parce qu'un jour qu'il l'avoit fait venir hors du *Serrail*, il s'aperçût que la plûpart des *Grands* jettoient les yeux ſur lui avec plaiſir : action exécrable, dont il eût enſuite beaucoup de remords, comme il le témoigna durant tout le reſte de ſa vie, & particulierement à ſa mort, en diſpoſant de la Couronne en faveur du fils de ce Prince infortuné. Les *Rois* de *Perſe* ont eu tous depuis la même jalouſie de leurs Enfans, de maniere que ceux qui ſont deſtinez au Trône reçoivent, comme je l'ai déja obſervé, l'éducation la moins Royale, & la moins noble, que l'on puiſſe imaginer ; & lors que ces Princes y parviennent, après la mort de leurs Peres, il arrive d'ordinaire que leurs femmes, & les *Eunuques* qui les ont élevez, les obſédent & les gouvernent toute leur vie. Ces perſonnes qui ne connoiſſent autre choſe au monde que le *Serrail* où ils ſont renfermez, tenant pour un grand malheur de perdre le *Roi* de vûe, ſeulement pour quelques heures, s'oppoſent de toute leur puiſſance à toute ſorte de projets de guerre qu'on pourroit former ; & penétrant par milles artifices dans le cœur du *Prince*, ils en arrachent promtement les ſentimens de gloire qu'ils y voyent naître, & le *Miniſtre* qui a le courage de lui en inſpirer, eſt bien-tôt immolé à la jalouſie de ces ames foibles. Cependant, quoi que l'eſprit de la guerre ſe ſoit preſque tout-à-fait perdu entre les *Perſans*, le *Royaume* ne laiſſe pas d'entre-

te-

Digitized by Google

tenir de grandes forces, comme je vai le dire.

Mais il faut obſerver auparavant, que dans les ſiécles précedens, juſqu'au régne d'*Abas premier*, les *Rois* de *Perſe* n'entretenoient point de *Troupes* à leurs propres dépens. Ils n'en avoient point d'autres que celles du *Royaume*, qui ſont entretenues par les *Provinces*, & chaque *Province* en entretient un nombre reglé, à proportion de ſon étendue, de ſes habitans, & de ſes richeſſes. *Abas le Grand*, ce Conquerant célébre, leva deux *Corps* de *Troupes* nouvelles, par le motif dont j'ai fait mention au Chapitre premier, pour être entretenus à ſes dépens. L'un de ces *Corps* eſt compoſé de *douze mille Fantaſſins*. On l'appelle *Corps des Mouſquetaires*, parce qu'au lieu de l'arc & de la fléche, qui étoient alors les armes ordinaires des *Perſans*, *Abas* leur donna des mouſquets ; & comme ce fut le premier *corps d'Infanterie* qu'on eût vû en *Perſe*, où, comme dans le reſte de l'*Orient*, la guerre ne ſe faiſoit auparavant qu'à cheval, ce fut auſſi le premier *Corps* qui ſe ſervit d'armes à feu. *Abas* établit cette *Infanterie* pour l'oppoſer aux *Janiſſaires Turcs*, dont il éprouvoit ſouvent que l'*Empire Ottoman* ſe ſervoit avec grand ſuccès. Il penſa que comme les *Turcs* avoient trouvé néceſſaire dans le cours de leurs Conquêtes, de former ce grand *corps d'Infanterie*, auquel ils donnerent le nom de *Tenguitchery*, ou *Janiſſaires*, qui en *Turqueſque* ſignifie *nouvelle Armée*, ou *nouvelles Troupes*, il pouvoit en former un ſemblable pour leur oppoſer. Les *Troupes d'Infanterie* ne ſont pas plus anciennes en *Perſe* que le régne de ce Prin-

Prince-là; ce qui ne monte qu'à quelque ſix-vingts ans. Les Païs qui ſont au delà de la *Perſe* n'en ont point encore pris l'uſage, comme par exemple les *Tartares*, parmi leſquels il n'y a point de *Fantaſſins*. L'autre *Corps de Troupes* qu'*Abas le Grand* forma pour être entretenu à ſes dépens, eſt un *Corps de Cavalerie* de *dix mille hommes*; & ces deux *Corps* ſont toûjours complets & beaucoup au delà.

Les *Troupes* de *Perſe* ſont à préſent diviſées en *Troupes de l'Etat*, & en *Troupes du Roi*. L'*Etat* paye & entretient les unes, & le *Roi* les autres. Les *Troupes de l'Etat* ſe diviſent encore en deux ordres, les *Milices reglées*, & les *Troupes reglées*. Les *Milices reglées* ſont les *Troupes* que les *Gouverneurs* de *Province* ſont obligez d'entretenir, & qu'ils entretiennent effectivement; & les *Troupes reglées* ſont le *Corps* qu'on appelle *les Courtches*, qui par la reduction qu'en fit *Abas le Grand*, doit être encore de *trente mille hommes*, preſque tout *Cavalerie*, & qui n'eſt jamais de moins; mais qui durant les ſiécles precedens alloit au double, & quelquefois ſi fort au delà, qu'on aſſure que ce Prince en avoit juſqu'à quatre-vingt mille durant ſes plus fortes guerres.

Les *Courtches*, ainſi appellez d'un mot qui veut dire *chaſſer*, & *écarter*, ſont donc encore le plus puiſſant *Corps* de la *Perſe*, quelques échecs qu'il ait ſouffert. Les *Troupes* de ce *Corps* ſont des *Turcomans*, ou *Tartares* originaires, une vieille race de bons ſoldats, gens robuſtes & œconomes, qui vivent à la campagne entr'eux, ſans ſe mêler avec les autres hommes, & qui ſont ces *Paſtres* ou *Bergers*

Sar-

Sarraſins, qui ont tant de fois changé l'Etat de la *Perſe*, & qui lui ont toûjours été redoutables, juſqu'au commencement de ce ſiécle, beaucoup plus que les *Janiſſaires* ne le ſont en *Turquie*. Ce ſont eux proprement qu'on appelle *Keſil bachs*, ou *têtes rouges*, ainſi nommez, depuis qu'ayant aidé *Cheic Sephy*, le premier *Prince* de la race Royale dans ſes Conquêtes, il leur donna pour recompenſe cette marque d'honneur de porter un bonnet de velours rouge, d'une forme particuliere, comme il le portoit lui-même, qu'on appelle *le Tag*, ou *la Couronne*; ce qui fut l'inſtitution d'une maniere de *Chevallerie* à l'honneur de la *Religion* d'*Aly* & des *Imans*. La pointe de ce bonnet, dont on voit la forme dans la figure d'un *Ceſil bach*, que j'ai fait mettre à côté, eſt couſue de maniere qu'elle fait douze petites pointes, groſſes comme un pepin de coin. Ces *Keſil bachs* demeurent ſous des tentes, en tems de paix, comme en tems de guerre, s'entretenant du bêtail qu'ils élevent & vendent. Le ſecours qu'ils donnerent à *Cheic Sephy*, auſſi bien que leur zele pour la *Religion Imamique*, leur ayant acquis une grande autorité, ils eurent les premieres Charges de la Cour, & la conduite de la guerre, & c'eſt d'eux que tous les ſoldats *Perſans*, & enſuite toute la Cour, & par abus tout le peuple *Perſan*, a été appellé *Keſil bach*, nom formidable aux *Turcs*, aux *Indiens*, & aux *Tartares*, dans le ſiécle paſſé. C'eſt par ce Peuple auſſi que la Langue *Turqueſque* s'eſt ſi fort introduite dans la partie Septentrionale de *Perſe*, & ſur tout à la Cour, qu'on y parle beaucoup plus *Turqueſque* que *Perſan*. Ces

Ke-

d t: b e a n n q n l(n 7 d l: c g c 7 d t(g& C h g g& e p n t: p il l b

Keſils-bachs ont continué à tenir le premier rang dans le *Royaume*, juſques vers la fin du régne d'*Abas le Grand*, qui entreprit leur ruine, à cauſe de leur puiſſance, & à cauſe qu'ils s'oppoſoient à ſa maniere de gouverner violente & arbitraire, quoi qu'il prît pour prétexte qu'ils s'étoient rebellez contre ſon Pere, qu'ils avoient ôté la vie à des *Princes* de ſon ſang, & qu'ils projettoient de lui faire le même traitement. Ce grand Roi, leur mortel ennemi, après avoir érigé les deux autres *Corps de Troupes* pour leur oppoſer, & pour les tenir en échec, les abâtit peu-à-peu, autant que l'état de ſes affaires le lui permit, en privant ces braves *Turcomans* des charges; & enfin, il les reduiſit ſous le joug, en faiſant couper la tête à leur *Général*, & en les envoyant par pelottons en divers endroits du *Royaume*. Ces Troupes ſervent à cheval, portant pour armes offenſives l'arc & la flêche, l'épée & le poignard, la lance, & une hache ſous la cuiſſe, paſſée dans la ſangle du cheval, & pour armes défenſives, un bouclier ſur le dos, & le pot en tête, avec des piéces de maille qui tombent ſur les joües. Il y a quelques *Regimens* qui portent des mouſquets, & ceux-là ſervent à pied, quoi que dans la marche ils aillent à cheval comme les autres: on les tient encore aujourdhui, tout affoiblis qu'ils ſont, pour les meilleures *Troupes* du *Royaume*, & pour les vieux *Perſans* nobles & courageux. Ils combattent toûjours à part ſous le commandement de leurs propres *Officiers*. Leur *Général* s'apelle *Courtchibachi*, *Chef des Courtches*. Il eſt toûjours pris de leur corps; car ils n'obéïroient pas à un autre.

Les

Digitized by Google

Les *Courtches*, & les *Milices reglées*, qui ſont dans les *Provinces*, ont leur ſolde en Terres de la Couronne, qui paſſent d'eux à leurs enfans mâles, à moins qu'ils ne refuſent de porter les armes. Ils doivent ſe rendre ſous leurs enſeignes à douze heures d'avertiſſement, & tous les ans ils paſſent en revûe génerale devant un *Député* de la *Cour*, ou du *Gouverneur* de la *Province*, ſelon le lieu de leur reſſort.

Les *Troupes du Roi* ſont les *Mouſquetaires*, & les *Coular*, ou *Eſclaves*, dont les *Géneraux* s'appellent *Tufingtchi agaſi*, & *Coular agaſi*. Les *Tufingtchi*, ou *Mouſquetaires*, ſervent à pied, mais ils vont à cheval. Ils ſont élevez à la campagne, parmi les gens les plus laborieux, & les plus robuſtes. Ils portent le ſabre, le poignard, & le mouſquet. Leur bandoliere eſt à leur ceinture, à la maniere *Turqueſque*. Ce *Corps* eſt de *douze mille hommes*, & comme ils ſont levez la plûpart à la campagne, on leur donne congé d'y demeurer & de faire le labour lors qu'il n'y a point de guerre.

Les *Coular* ſervent à cheval, armez preſque comme les *Courtches*, excepté qu'ils portent un mouſquet à la place de la lance. Ce nom de *Coular* ſignifie *Eſclave*, non que ces hommes ne ſoient auſſi libres que les autres *Perſans*; mais parce qu'ils ſont originaires des Païs d'où l'on tire les Eſclaves, comme la *Georgie*, la *Circaſſie*, l'*Iberie*, la *Moſcovie*. Ainſi ils ſont originaires de *Chrétiens*. Les uns ſont envoyez au *Roi* en preſent, étant encore jeunes, les autres ſont deſcendus des Peuples de ces Païs-là, qui ſe ſont ha-

habituez en *Perſe*. Comme ils embraſſent preſque tous la *Religion Mahometane*, ce ſont tous des *Renegats*, ou des enfans de *Renegats*. On les peut fort bien comparer aux fameux *Mammelucs* d'*Egypte*, qui furent les Maîtres de ce *Royaume-là*, durant près de trois cens ans. Les *Mammelucs* (nom qui ſignifie auſſi *les Eſclaves du Roi*;) compoſoient le *Corps* de la *Garde* des derniers *Rois Mahometans* de l'*Egypte*; & c'eſt peut-être ſur leur modelle que ces *Coular Perſans* ont été établis, car il ſe trouve beaucoup de raport, entre les uns & les autres, comme par exemple, que ces *Mammelucs* étoient tous des *Renegats Chrétiens*, qu'on ne mettoit qu'eux dans les charges, & qu'ils avoient été inſtituez pour balancer la puiſſance des Troupes *Arabeſques*, qui dépoſoient à leur gré les *Princes*, & les *Miniſtres* de l'*Egypte*, & les faiſoient mourir, quand il leur plaiſoit, de la même maniere que les *Janiſſaires* le font dans le *Gouvernement Ottoman*. *Abas le Grand* avoit une affection particuliere pour ce *Corps d'Eſclaves*, & il n'y mettoit que des gens d'élite. Il l'appelloit ſes *Janiſſaires à cheval*. Ce ſont en effet tous gens bienfaits, braves & courageux, & ſur qui le *Royaume* compte le plus pour le ſervice, & le *Roi* pour la fidélité; car comme ce ſont gens ſans interêt, & ſans liaiſons entr'eux, la plûpart ne ſe connoiſſant pas l'un l'autre, il n'y a point à craindre qu'ils s'uniſſent pour former une rebellion. Le ſang des *Georgiens* s'eſt fort répandu dans la *Perſe*, non ſeulement à cauſe que les plus belles femmes en viennent, & que chacun en veut avoir, mais parce qu'*Abas le Grand*, & ſes Succeſ-

ſeurs,

ſeurs, ont pris plaiſir à mettre les *Georgiens* dans les Emplois; & que depuis qu'ils ont conquis la *Georgie*, ils en ont tiré une infinité de gens, qu'ils ont ſi bien avancez qu'à préſent la plûpart des Charges ſont dans la main de gens originaires de la *Georgie*.

J'obſerverai ſur le nom d'*Eſclave* que ces *Troupes* portent, que c'eſt un nom dont on ſe fait honneur en *Perſe*, & que c'eſt proprement un titre. *Rayet*, qui eſt le terme qui ſignifie *ſujet*, eſt au contraire un terme bas, qu'on ne dit que des Païſans, & de gens qui ſont encore moins qu'eux. On dit *Coulomcha*, un *Eſclave du Roi*, comme on dit en *France* un *Marquis*; & c'eſt parce que tous ces Eſclaves du Roi ſont pouſſez dans les Emplois. Ces *Troupes d'Eſclaves* ſont la même Fondation que celle des *Enfans de Tribut*, en *Turquie*; mais ces *Eſclaves* ne ſont, ni en ſi grand nombre, ni élevez en commun, ni ſi bien. Le *Roi* n'en a guéres que mille ou douze cens, qu'on diſtribue chez ſes principaux *Miniſtres*, chez les grands Officiers de guerre, & parmi les ouvriers du *Palais*, chacun étant appliqué à des emplois differens, ſelon ſa capacité & ſon genie. Ils portent la qualité de *Tabouna*, c'eſt-à-dire *ſerviteur*, on dit tel, *Eſclave du Roi*, & *ſerviteur* d'un tel Seigneur. A meſure qu'ils viennent en âge, on les tire de ſervice, ou d'aprentiſſage, pour les mettre en des emplois ſelon leur capacité; & on met de nouveaux venus en leur place.

Outre ces *Corps*, il y en a deux autres, qui ſont beaucoup plus petits, l'un fort ancien, qui eſt celui des *Souphys*, ordonnez à la *Garde* de la perſonne du *Roi*, inſtitué par *Cheic Se-*

phy.

phy. Ce Corps n'eſt que de *deux cens hommes*, qui portent le bonnet de *Sophy* en tête, & pour armes, le ſabre, le poignard, & une hache qu'ils portent ſur l'épaule.

Le ſecond *Corps* s'appelle les *Ziezairi*. Il eſt de *ſix cens hommes* tous grands, bienfaits, jeunes, & vigoureux, inſtitué l'an 1654. par *Abas ſecond* pour la *Garde* de ſa perſonne. Le *Roi* de *Perſe* n'avoit point avant ce tems-là de *Gardes*, ni quand il ſortoit, ni au dedans de ſon *Palais*. Ceux-ci furent établis à l'occaſion d'une querelle entre le *Grand-Vizir*, & le *Préſident du Divan*, leſquels ayant entrepris de ſe ruiner reciproquement, le *Grand-Vizir* fit lever ce *Régiment* en ſecret, & un jour qu'il ſavoit que le *Roi* devoit ſortir, il le poſa en haye aux avenues du *Palais*. Le *Roi*, qui étoit encore aſſez jeune, fut fort ſurpris de voir ces nouvelles *Troupes*, il demanda ce que c'étoit, & pourquoi elles étoient poſées en cet endroit. Le *Grand Vizir* lui répondit qu'il l'avoit fait pour aſſurer ſa perſonne ſacrée contre les perfides machinations du *Divan hegui*, de qui tout étoit à craindre, ſans exception. Ce *Régiment* a ſubſiſté depuis; & c'eſt l'honneur des *Troupes* de *Perſe*. Ils portent des bonnets de drap en pointe, ſemblables à des capuchons, de larges ceintures de drap rouge, garnies de plaques d'argent, dans la doublure deſquelles ils ſerrent leur petit pecule, & ce qu'ils ont de plus précieux. Leurs armes conſiſtent en un mouſquet, dont le Canon eſt d'un calibre bien plus gros que les Mouſquets des autres *Fantaſſins*. Le canon tient au fût par des bandes d'argent; & leur ſabre, & leur poignard, en ſont auſſi gar-

nis, de même que leur boite à poudre. Lors qu'ils ſont en haye, ils n'ont pas le mouſquet ſur l'épaule, mais appuyé en terre ſur la croſſe, ayant à la bouche du canon une petite banderole, comme celle qu'on met ſur les pains-benits, dans l'Egliſe Romaine. Quand *ils* marchent autour du *Roi*, ils portent le mouſquet ſur l'épaule, avec cette banderole auſſi au bout. On leur donne ces belles armes en entrant au ſervice. Le Corps de *Ziezairi* eſt ſous le Commandement du *Colonel Général des Mouſquetaires*. Il y en a toûjours un petit détachement en garde à la porte du *Palais des Femmes*; à cauſe de quoi on appelle auſſi ce *Corps*, *Kéchictchis*, c'eſt-à-dire, *Gardes du Palais*. On comprend toutes les *Troupes de Perſe* ſous ces deux noms, *Coul*, *Cortchi*, c'eſt-à-dire, *Eſclaves & Paſtres*, par où l'on entend les *vieilles* & les *nouvelles Troupes*. On uſe de ces termes lors qu'on convoque généralement tous ceux, qui par quelque titre que ce ſoit, ſont obligez de porter les armes, de même que nous diſons *Ban*, & *Arriere-Ban*. Ces quatre *Corps de Troupes* du *Roi* ont leur ſolde en argent, aſſignée d'ordinaire ſur le Domaine, ou ſur les revenus du *Roi*. La paye d'un *Coular* eſt de huit à neuf *Tomans*, qui fait trois à quatre cens livres. Celle des *Mouſquetaires* eſt de la moitié. On donne les armes aux *Troupes*, & comme ce ſont des armes de choix, faites aux atteliers du *Roi*, elles ont toutes la marque de l'attelier, & une autre marque qui empêche que les Soldats ne les puiſſent changer; mais on ne leur donne point d'habits, chacun s'habille comme il lui plaît; ce qui vient, à mon avis, de ce qu'en

Per-

Perſe, ni dans tout l'*Orient*, on n'a point l'uſage des livrées.

J'ai vû abolir ſous le régne d'*Abas ſecond* un *Corps de Troupes*, qui étoit encore fort conſidérable; c'eſt celui de l'*Artillerie*, qui du tems de ſon ayeul, *Abas le Grand*, étoit de *douze mille hommes*. On appelloit ſon *Chef*, *Topchi bachi*, c'eſt-à-dire, *Chef des Canoniers*. Ce *Corps* alla toûjours en diminuant, depuis la perte de *Babylone*; & le *Chef*, qui étoit un vieux Seigneur de grand courage, & d'une honnête reputation, nommé *Hoſſein couli Can*, étant mort l'an 1655. de nôtre compte, ſans laiſſer aucuns enfans, on n'a donné ſa charge à aucun autre.

Les *Troupes* ſont commandées par des *Officiers*, qui prennent leur nom du nombre de gens ſur qui ils ſont prépoſez, les Colonels ſont nommez Chefs *de mille hommes*, les Capitaines *Chefs de cent hommes*, les Sergens *Chefs de dix hommes*: ils diſent en Perſan, *min bachy: yuz bachy: on bachy.*

L'*Armée Perſane* a été bonne & bien entretenuë juſqu'à la fin du régne d'*Abas le Grand.* On aſſure qu'elle étoit forte à ſa mort de *ſix vingt mille hommes* effectifs; & c'eſt ce que j'ai ſouvent ouï dire à pluſieurs Seigneurs *Perſans*, qui s'en ſouvenoient fort bien. Les trois Corps de Troupes du Roi faiſoient *cinquante mille hommes*. Les *Troupes des Provinces*, *ſoixante dix mille hommes*, ſans compter la *Maiſon du Roi*, qui alloit bien à *dix mille hommes*. Cette groſſe *armée* diminua beaucoup ſous le régne ſuivant, & elle déperit encore davantage ſous le régne d'*Abas ſecond.* Ce Prince voulut faire une revûe générale en 1666. mais il re-

Digitized by Google

connut que les mêmes armes, les mêmes chevaux, & les mêmes hommes auſſi, repaſſoient dix à douze fois devant lui, ce qui l'obligea d'y mettre ordre; & comme l'eſprit de la guerre lui étoit venu, il auroit rétabli l'armée, s'il eût vêcu plus long-tems. Les incurſions qui ſurvinrent les années ſuivantes ſous ſon fils *Soliman*, fit qu'on y travailla encore au commencement de ſon régne; mais ces incurſions ayant bien-tôt ceſſé, les *Soldats* ſont tout-à-fait retombez dans leur premiére moleſſe. Ce n'eſt pas que le Roi & l'*Etat* ne payent l'*armée* tout de même que durant la guerre; mais, c'eſt que les *Soldats*, qui n'ont jamais fait ce métier, & qui ne s'imaginent pas que de leur vie il ſe trouve occaſion de le faire, reçoivent cette païe comme une gratification pour laquelle on n'eſt pas obligé de ſervir; & moyennant un petit préſent aux *Commiſſaires* qui ont l'inſpection ſur eux, on les ſouffre tels qu'ils ſont, & tels qu'ils veulent être.

On enrole les Enfans, dès l'âge de deux ans. On les couche d'abord ſur l'état pour *demi Toman* par an, qui eſt vingt deux livres dix ſols; & cela va en augmentant d'une année à l'autre. Quand on veut entrer au ſervice, on ſe fait préſenter au *Général*, qui donne les places vacantes; mais s'il n'y en a point, il faut être préſenté au *Roi*, qui crée une paye exprès, & elle dure à perpetuité pour ſoi, & pour ſes deſcendans; ce qui éclaircit l'obſervation que j'ai faite ci-deſſus, que les *Corps* ſont toûjours complets; car dès qu'un *Soldat* meurt, un de ſes Parens entre en ſa place, pour avoir ſa paye, & par deſſus cela, le *Roi* crée, de tems à autre, de nouvelles pla-

places. Le luxe eſt la principale cauſe de la deſtruction des *Troupes Perſanes*; car bien qu'on ne donne aux *Cavaliers* qu'environ quatre cens livres de paye, ils en dépenſent le double en habits ſeulement.

Il ne faut pas s'imaginer que la *Diſcipline Militaire* ſoit obſervée parmi ces *Troupes Perſanes*, comme elle l'eſt dans nos Païs: car faction, ſentinelle, corps de garde, exercice, évolutions, tout cela, & preſque tout ce qu'il y a de plus recommandable dans ce grand art de la guerre, eſt inconnu en *Orient*. Les *Soldats* demeurent chacun chez ſoi, & quand on en fait la revûe, ce qui arrive ſeulement tous les ſix mois, ou tous les ans, on les mande au rendez-vous, où chacun ſe trouve avec ſes armes & ſon cheval. On les fait paſſer un à un devant un *Commiſſaire*, en faiſant voir leurs armes piéce à piéce, & puis ils s'en retournent chez eux: ainſi, tout l'exercice Militaire de ces *Troupes Perſanes* durant la Paix, conſiſte à paſſer en revûe, comme je l'ai dit. Il ſe fait tous les trois ans une revûe générale en chaque *Province*.

Ces Peuples font la guerre en voltigeant autour de l'Ennemi, en ſe jettant inopinement par Troupes ſur ſes Quartiers, en lui enlevant les vivres, en lui coupant les eaux, & quand il eſt bien fatigué ils ſe jettent deſſus. Mais ſi l'Ennemi leur fait tête, ils fuyent, & retournent après ſur les plus avancez, & les combattent. C'eſt ce que les *Hiſtoires* raportent des *Parthes*, qu'ils ne combattent qu'en fuyant, & qu'ils tirent leurs fleches par deſſus l'épaule. Ce n'eſt pourtant que contre les *Turcs*, que les *Perſans* combattent ainſi, &

contre les *petits Tartares*; car ils ſont plus réſolus contre les *Indiens*. Les *Armées* en *Perſe* ne ſavent ce que c'eſt que de camper dans des camps retranchez. Leur retranchement eſt, ou une montagne, ou un paſſage couvert, ou un long défilé. Pour les ſiéges, leur art eſt de les avancer par tranchées, & de prendre la place par mines. Je croi qu'il n'y a pas de Peuple au monde qui ſache mieux miner & faire des chemins ſous terre. La ville d'*Irivan*, capitale d'*Armenie*, que les *Turcs* avoient priſe ſur les *Perſans*, après la mort d'*Abas le Grand*, fut repriſe ainſi ſur eux à la ſape. La ville en fort peu de tems ſe trouva toute minée.

Quand on meine les *Troupes* à la *Guerre*, il faut qu'elles ſe pourvoient de vivres. On ne leur en donne point, ni aucune autre aſſiſtance. On ne les fournit que de munitions de guerre, comme poudre, méche, & armes. Il n'y a point de vivandiers entretenus dans les armées, mais il n'y manque pourtant jamais rien, parce qu'on a ſoin d'y faire aller volontairement une infinité de vivandiers qui vendent tous les jours dans le Camp toute ſorte de denrées.

Lors que les *Perſans* ſont à la veille de quelque grande invaſion, leur methode eſt d'enlever tout le peuple qui ſe trouve ſur la frontiere menacée, & de faire le dégât eux-mêmes, d'une ſi étrange maniere, que l'ennemi n'y trouve pas un brin d'herbe, pour ainſi dire: les Païſans enferment auparavant leurs grains, leurs fruits, leur fourage, & la plûpart de leurs uſtenciles, dans des foſſes écartées, & qu'ils ſavent ſi bien couvrir, qu'il eſt im-

impoſſible de les reconnoître. Comme l'air du Païs eſt ſec, tout cela ſe conſerve fort bien un an & plus dans la terre : c'eſt même-là leur maniere ordinaire de garder les grains. Le dégât ſe fait ſi entierement, que non ſeulement on brûle tout, mais qu'on déracine même les arbres, & qu'on détourne les ruiſſeaux & les fleuves. L'*armée* aïant ainſi ruiné un païs à huit journées d'eſpace, elle ſe campe en deçà, diviſée en divers petits *Corps* ſur les paſſages de l'Ennemi, & épie l'occaſion de ruiner ſes partis. Ces petits *Corps* tombent de nuit ſur le *Camp ennemi* tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & tachent ainſi à le deffaire, & s'il arrive qu'il avance malgré tous ces obſtacles, l'armée ſe retire toûjours au dedans du Païs, en chaſſant le peuple devant elle, & faiſant le dégât tel que je le dis. C'eſt ainſi que les *Perſans* ont détruit les plus grandes armées des *Turcs*. Lors que l'Ennemi s'eſt retiré, les Païſans retournent incontinent chacun chez ſoi. J'ai vû une de ces deſolations de Campagne en 1665. & 1666. que l'armée *Turqueſque* fut à la priſe de *Baſra*, ville à l'embouchure des fleuves de *Tygre* & d'*Euphrate*, dans le *Golphe Perſique*. Dès que l'armée fut proche, & que le *Souverain*, nommé *Hoſſein Pacha* n'eut plus d'eſperance d'éloigner la perte de ſon Païs, il fit publier qu'on eût à ſe retirer dans trois jours de tems hors de la ville Capitale, & à tout emporter, parce qu'il y mettroit le feu, ce qu'il executa ſelon ſa proclamation, en reduiſant la ville en cendres, & ſe retirant en *Perſe* avec le Peuple du Païs, qui au bout de ſix mois retourna ſur le lieu & ſe mit ſous la protec-

tion du *Turc*, comme il étoit auparavant ſous celle de *Hoſſein Pacha*. Les *Perſans* fondent cette étrange Politique ſur ce dilemme; ou l'ennemi vient en grand nombre, ou il vient en petit nombre. S'il vient en grand nombre, il faut qu'il periſſe faute de vivres & de fourage; car on n'en ſauroit porter pour long-tems pour une grande armée; s'il vient en petit nombre, nous le batrons, & le deferons entierement.

Les *Perſans* ſe ſervent adroitement de l'Arc & du Mouſquet: pour tirer plus ſurement du Mouſquet, ils attachent au fût, à un pied du bout, une fourchette de buis, de deux pieds & demi de long, recourbée en dehors, qui va en élargiſſant juſqu'aux bouts, & qui tourne ſur un pivot. Quand ils veulent tirer, ils abaiſſent vers la terre cette fourchette, ſur laquelle le Mouſquet ſe trouve élevé de terre de quelques vint pouces, & de cette maniere ils tirent leur coup.

Leurs *Enſeignes* ſont coupées en pointes, comme nos *Guidons*, & faites de toutes couleurs, & de toutes ſortes de riches étoffes. Ils n'ont point d'autres *Enſeignes*, tant pour la *Cavalerie*, que pour l'*Infanterie*. Ils y mettent pour mot & comme pour deviſe, ou leur *Confeſſion de foi*, ou quelque paſſage de l'*Alcoran*, ou le *ſabre à deux pointes d'Aly*, ou un *Lion*, avec un *Soleil levant* ſur ſon dos. Un des principaux *Offices Militaires* de la *Perſe* eſt celui de *Grand-Enſeigne*, qu'ils appellent *Alemdar bachi*, c'eſt-à-dire, *Chef des Porte-enſeignes*.

Juſqu'au regne précedent il y a eu un *Généraliſſime* en *Perſe* portant le nom de *Sepé Sa-*

Salaar. Celui qui avoit cette charge, étoit d'ordinaire *Can*, ou *Gouverneur de la Medie.* Mais dans ce ſiécle pacifique, on a aboli cette grande charge. Lors qu'il ſurvient quelque occaſion de faire la guerre, on crée un *Serdar*, qui eſt *Géneraliſſime* durant la guerre, mais il n'exerce la charge que lors qu'il eſt preſent à l'armée, & encore ne le fait il que dans le *Corps* où il ſe trouve. Il y a ceci d'admirable dans le *Gouvernement Militaire* de *Perſe*, que les ſoldats ont une bonne ſolde, & qu'elle ne paſſe point par les mains des *Officiers*; car ſoit les *Generaux*, ſoit les *Officiers* principaux, ou les ſubalternes, ſoit les *Soldats*, *Cavaliers* & *Fantaſſins*, chacun reçoit ſa paye également par une aſſignation particuliere que donne la *Chambre des Comptes* ſans paſſer par les mains de payeurs de l'*armée*, ou par celles des *Officiers.* La paye des *Officiers* eſt groſſe. Celle des *Generaux des Mouſquetaires* & des *Coular*, qui eſt la *Cavalerie nouvelle*, ont mille *tomans* de paye chacun, ce ſont quinze mile écus; mais comme cette paye eſt aſſignée ſur des Terres qui ont été évaluées fort bas, il arrive que leur paye monte à quatrefois davantage.

La ſeconde fois que je retournai en *Perſe*, qui étoit l'an 1673. je trouvai que l'on faiſoit une revûe generale par tout le *Royaume* par des *Commiſſaires Députez* dans les *Provinces.* Un d'eux, qui étoit fort de mes amis, homme curieux & ſavant, me diſoit: *nous avons une belle armée pour les revues, mais nous n'avons qu'une méchante armée pour la guerre.* Il vouloit dire que les *Troupes* n'avoient point l'air de ſoldats. Il ajoûtoit que les *Troupes*

payées dans les *Provinces*, & par le *Roi* montoient à *quatre vint mille hommes*, & que la *Maiſon du Roi* en faiſoit *dix mille* dans le beſoin. Ce que j'ai vû de toute l'armée c'eſt ſeulement la *Maiſon du Roi*, & les *Troupes* de la frontiere du côté du *Turc*, qui me paroiſſoient toutes fort bonnes. Celles du *Gouverneur de Chaldée*, dont la reſidence eſt à *Kirmoncha*, Païs proche de l'*Arabie*, vers *Babylone*, montoient à *ſix mille hommes*, dont *mille* étoient ſous un *Colonel* tout au bord de la frontiere. Celles du *Gouverneur d'Armenie* montoient à environ *cinq mille hommes*, & celles du *Gouverneur de Georgie* à pareil nombre. Comme ces *Troupes* ſont tenues en action beaucoup plus que les autres, tant par diverſes corvées que par les courſes des Peuples Voiſins, par exemple du côté de *Chaldée*, que les *Arabes* ſe jettent ſur la frontiere avec des Bandes de cinq à ſix cens hommes à la fois, il n'eſt pas poſſible qu'elles ne ſoient bonnes & bien aguerries. Du côté de *Coraſſon*, qui eſt l'ancienne *Bactriane*, il y a juſqu'à huit mille hommes pour garder la frontiere contre les courſes des *Tartares*; & de plus, il y a l'armée de *Candahar* aux Frontieres ſeptentrionales de l'*Inde*, qu'on dit forte auſſi de huit mille hommes. C'eſt-là ce qu'il y a de Troupes en *Perſe*, ſur leſquelles on puiſſe compter. Les autres frontieres n'ont point d'hommes aguerris, comme toute la côte du *Golphe Perſique*, la frontiere vers le fleuve d'*Indus*, & les bords de la *Mer Caſpienne*; ce qui s'eſt vû trop funeſtement pour eux l'an 1667. qu'une troupe de *Coſaques*, qui n'alloit pas à douze cents hommes, ravagea cette côte avec tant de facilité, &

avec

avec ſi peu d'oppoſition, qu'ils s'arrêtoient des deux & trois jours à piller de bonnes villes.

Le *Commiſſaire*, dont j'ai parlé ci-deſſus, me diſoit ſur ce ſujet, que la deſtruction de l'armée *Perſane* venoit entr'autres cauſes de la ſotte ſuperſtition de la Cour pour l'*Aſtrologie Judiciaire*. Les *Aſtrologues*, me diſoit-il, ſont des gens que leur profeſſion rend timides & ſans cœur. Ils ſavent qu'à la guerre il faut conſulter l'occaſion, & non pas leurs *Almanachs*, ſans quoi la fortune ne manque pas de démentir leurs heureux pronoſtics. De plus, ils ne ſe ſoucient que de leurs aiſes & que d'amaſſer de grands biens, ainſi, ils diſſuadent de la guerre tant qu'ils peuvent. Leurs predictions portent toûjours que la guerre aura de mauvais ſuccès; & c'eſt ce que les femmes & les Eunuques inſinuent auſſi de tout leur pouvoir, haïſſant par deſſus tout les entrepriſes militaires, par la crainte qu'ils ont que quelqu'un des hazards de la guerre ne leur enleve leur *Prince*, dont la perte les priveroit de bien & de joye pour jamais.

C'eſt là l'état auquel étoit l'armée de *Perſe* à mon depart, l'an 1677. Le luxe qui y regne achevera de la ruiner; car d'un côté leur paye qui n'eſt que d'environ deux cens cinquante francs pour un ſoldat, & d'environ quatre cens francs pour un Cavalier, eſt diminuée d'un quart par les friponneries de ceux qui gouvernent les Finances; & de l'autre la dépenſe qu'il faut faire pour ſubſiſter, & pour paroître, va toûjours en croiſſant. Cela fait, que depuis quelques années, les hommes de

merite, Soldats & Officiers, ſe mettent à deſerter, cherchant parti ailleurs, ou abandonnant le mêtier, en contrefaiſant les invalides; ce qui leur eſt facile de faire, les Troupes ne logeant point par Compagnies en des Quartiers, comme je l'ai dit; & au lieu d'élever leurs enfans dans le ſervice, & de les y faire enroller, ils en font des gens de mêtier. La Cour, d'où l'eſprit de la guerre s'eſt envolé, pour ainſi dire, & que le luxe & la débauche pervertiſſent, regarde cette deſertion comme un gain, croyant ſauver une dépenſe ſuperflue & ne ſe ſouciant preſque plus d'avoir des Soldats. On peut juger de là, ſi c'eſt le moyen de former de grands Capitaines. Ces vieux Braves *Perſans* ſont tous peris, & il ne s'en éleve point d'autres à la place, ſous un Roi qui ne ſe ſignale qu'à boire par excès, & à faire enſuite des outrages, & des indignitez, à ceux de ſa Cour, qui ne veulent pas ſe laiſſer entrainer dans ces excès, ni le flatter, ou lui applaudir.

La *Perſe* n'a nulles forces maritimes, quoi qu'elle ſoit comme flanquée de deux grandes mers, & que du côté de la *Mer Perſique*, qui eſt une des riches & des fécondes mers de l'Univers la Côte ſoit de plus de trois cens lieuës. Le *Roi* n'a pas un bateau à lui ſur ces mers-là, ni pas un ſeul Officier de Marine, que je ſache; & cependant, j'ai été d'un bout à l'autre ſur l'une & ſur l'autre mer. On a commencé, il y a quinze à vint ans, d'équiper des barques ſur la *Mer Caſpienne*, pour s'oppoſer aux *Coſaques*; mais cela ne merite nullement de porter le nom de flotte, ni d'Eſcadre; car dès que le danger eſt paſſé, on démonte la

flotte

flotte & les barques, & l'on congedie les gens de mer qui ne ſont que des Pêcheurs louez par mois. Les *Perſans* n'ont point le genie de la Navigation : leurs voyages de mer ſe font tous ſur la *Mer Caſpienne*, où ils ſont ſeuls à naviger, ſans qu'aucune autre nation s'en mêle, mais ſur le *Golphe Perſique*, ils n'élevent point de matelôts. Les vaiſſeaux qui en font le commerce ſont ou *Europeans*, ou *Indiens*, ou *Arabes*. Les barques qui font le trajet de *Perſe* en *Arabie* ſont auſſi *Arabes*; & il n'y a d'autres bâtimens *Perſans*, que les bâteaux qui ſervent à charger & à décharger les navires. C'eſt la raiſon pour laquelle les *Portugais* ont tenu avec ſi peu de forces l'Empire du *Golphe Perſique* durant pluſieurs années, lequel ils n'ont perdu que par les *Anglois* & par les *Hollandois*, qui détruiſirent la puiſſance *Portugaiſe* en cette mer-là, pour en partager entr'eux la dépouille. Je trouve deux raiſons principales pourquoi la *Perſe* n'a nulles forces ſur mer. La premiere, eſt le manque de ports en bon air, & en bon païs. Ses Côtes de mer en géneral ſont en des Païs où l'air eſt mauvais; ſi non en tout tems, du moins durant l'été, que les Chaleurs les rendent inhabitables, juſques-là que la plûpart du monde s'en retire. Même les Côtes qui ont les meilleurs Ports, ſont dans l'air le plus mauvais. La ſeconde raiſon, c'eſt que tous les ports de *Perſe* ne ſont proprement que des rades. Ce Royaume n'a point de havres où l'on puiſſe mettre en ſureté les vaiſſeaux. Les *Portugais* tenoient la Côte *Perſane* ſous le joug, par le moyen des retraites qu'ils avoient dans *l'Arabie heureuſe*. Il faut obſerver auſſi

que les *Perſans* ne ſe ſoucient point du Commerce de mer, diſant qu'ils ont le commerce par terre avec les *Indes*. Il eſt vrai que cette voye eſt beaucoup plus courte pour eux, mais en échange elle eſt de fort grande dépenſe, & ſi l'on prend garde aux richeſſes immenſes qui ſe ſont amaſſées dans leur Païs depuis leur commerce avec les *Indiens*, par la voye de la mer, on trouvera qu'il n'y a que leur mole pareſſe jointe à une exceſſive vanité qui les faſſe parler de cette maniere.

Les Barques de la *Mer Caſpienne*, ſont fortes. Elles ſont faites de bois, & de fer, à cauſe que cette mer eſt orageuſe & rude, & parce qu'ils ont là le bois & le fer dans la plus grande abondance, mais elles ſont peſantes & mal bâties, faute de bons Charpentiers, & mal enmatées, faute de connoiſſance de la Navigation. Les Barques du *ſein Perſique*, au contraire ſont très-legeres, & ſans fer. On n'y met pas un ſeul cloud; & c'eſt par cette raiſon, à mon avis, qu'on fait ſi peu d'uſage de fer, & qu'il y a ſi peu de forgerons tout le long du Golphe, où l'on manque auſſi de bois pour bâtir de grandes barques. Les Charpentiers joignent les aix enſemble par une couture de cordes, faites d'une maniere de chanvre, qui ſe tire du *Cocos*, que nous appellons la *noix* d'*Inde*, avec quoi ces barques ne laiſſent pas d'être aſſez fortes, & de reſiſter à la mer dans leurs plus longs voyages, qui ſont d'un bout du Golphe à l'autre, & de *Perſe* en *Arabie*, & juſqu'au fleuve *Indus*. La couture des aix eſt ſi juſte, & ſi ſerrée, que ces bâtimens ſe paſſent de goudron, & ne font point eau. La premiere fois que je fus dans ces

ces Barques, j'avois un bon gros matelot, qui me dit fort plaiſamment un matin, *Seigneur, il faut aller à terre recoudre le navire ; il a le ventre tout découſu.* On dit communemeut que les *Indiens* bâtiſſent avec l'arbre qui porte cette noix-là un vaiſſeau tout entier, & le mettent en mer. Je ne ſai ce qui en eſt, n'ayant rien vû de ſemblable en aucune part, & le bois de ce noyer me paroiſſant trop poreux, trop leger, & trop étroit, pour en faire des planches propres pour le bâtiment d'un vaiſſeau. Mais je conçois bien que cela ſe pourroit faire avec un autre arbre ; car dans ces Barques *Perſanes* tout eſt de bois. Les cordages en ſont, comme je le dis ; & l'on en fait les voiles, qui paroiſſent comme de très-fines nattes. Leurs rames ne ſont pas tout d'une piéce, comme chez nous ; mais elles ſont faites d'une perche, avec un aileron de deux pieds de long, en forme de cœur, attaché au bout, ou couſu, comme le reſte, avec cette ficelle de noyer. Ce qui m'a fort plû dans leur Navigation ſur l'une & ſur l'autre mer, c'eſt que tout l'équipage eſt plein non ſeulement d'honneteté, mais de dévotion à leur maniere. Ils ont toûjours à la bouche le nom de *Dieu*, & les noms des Prophetes, en les reclamant ; & ils ſe traitent les uns les autres avec beaucoup de civilité & d'humanité. Les Patrons de leurs Barques s'appellent *Reys*, terme *Arabe*, qui ſignifie *Prince*, & auſſi *le Grand*. C'étoit le nom que portoit autrefois le Souverain Sacrificateur des *Samaritains*. Ce titre eſt encore aujourdhui fort diſtingué & fort éminent en *Turquie*, où le Grand Chancellier eſt appellé *Reys-quitab*, c'eſt-

c'eſt-à-dire *Prince des livres* ; mais en *Perſe*, c'eſt un titre bas, que l'on ne donne qu'aux Baillifs de Village, & à ces Patrons de Barques.

CHAPITRE V.

Des Charges.

LEs *Perſans*, comme autrefois les *Romains*, ſont élevez indifferemment à toutes ſortes de charges de l'épée, & de la plume, & employez enſuite indifferemment au Gouvernement tant Civil & Politique, que Militaire ou Eccleſiaſtique. On prend des Grands-Vizirs parmi les Docteurs de la Loi, & j'en ai vû un qui étoit auparavant Cedre, ou Pontife. On en prend auſſi parmi les Généraux d'armée, & parmi les Gouverneurs de Province. Celui qui étoit en charge lors que je quittai ce Païs-là, étoit actuellement Gouverneur de *Chaldée*, quand on l'appella au premier Miniſtere. Il en eſt de même des petites charges : On obſerve toutefois ordinairement de ne mettre les charges Eccleſiaſtiques & Civiles, que dans les mains des anciens *Perſans*, au lieu que les autres ſont plus communement données aux gens originaires de *Georgie*, & des Païs voiſins, qu'on appelle les *Eſclaves du Roi*.

Le Roi eſt le Maître des Charges & des Gouvernemens ſans exception, & il les donne à qui il veut ; ce qu'il fait d'ordinaire ſans aucune conſidération de la naiſſance, à laquelle les Perſans n'ont point d'égard. Cependant il obſerve là-deſſus les réglemens établis

par

par ſes ancêtres, & les Contracts qu'ils ont faits avec quelques Païs, ne mettant point dans les Emplois de gens qui en ſoient exclus par ces Contracts. Par exemple, les Gouvernemens de *Loureſton*, & de *Georgie*, ne peuvent être donnez qu'à des gens originaires du Païs : les charges de Grand-Vizir, & de Général des *Courtches*, ne peuvent être miſes que dans les mains d'anciens Perſans, & le Gouvernement de la ville d'*Iſpahan* doit toûjours être dans les mains d'un fils du Gouverneur de *Georgie*, & né en *Georgie*.

Les Charges ſe briguent & s'achettent là, comme ailleurs, par des preſens ſecrets, mais le trafic n'en eſt pas autrement permis ; parce que les charges ſont regardées comme des offices, & non comme des benefices. Elles ſont héréditaires, & cependant, c'eſt un grand bonheur de jouïr de ſon emploi juſqu'à la mort, parce que les Favoris, & les Miniſtres, pour avancer leurs creatures dans les emplois, en mettent dehors le plûtôt qu'ils peuvent ceux qui les poſſedent. Avec tout cela, j'ai vû deux grands Seigneurs en Perſe qui tenoient leurs charges de pere en fils depuis deux cens ans. Lors qu'un fils, qui eſt en bas âge, eſt mis à la place de ſon pere, ſoit que le pere monte à une plus haute charge, ou qu'il meure, le Roi nomme quelque homme d'âge ſage & habile pour être le Tuteur du jeune Officier, & pour exercer la charge, & regir conjointement avec lui, juſqu'à ce qu'il ait acquis l'âge qu'il faut pour l'exercer lui ſeul.

La maniere d'être inveſti des grandes charges eſt telle. On en fait expedier la commiſſion ſur un papier long de deux à trois pieds, écrit

écrit en des caracteres fort beaux, mêlez d'or & de couleurs, qu'on envoye dans un ſac de brocard d'or à l'Officier nommé, avec le *Calaat*, dont j'ai parlé ailleurs, qui eſt un habit magnifique, depuis la tête juſqu'aux pieds; & ſi c'eſt une charge d'épée, on y joint un ſabre, & un poignard, garni de pierreries. Le nouvel Officier va au Palais revêtu de cet habit Royal, la premiere fois que le Roi y tient ſa ſeance, il y fait l'adoration accoûtumée, qui eſt de ſe mettre à genoux aux pieds du Roi, à quelques pas de diſtance, & ſe proſterner trois fois la tête en terre, puis il ſe leve & va prendre ſa ſéance ſelon le rang de ſa nouvelle dignité. Quand il s'agit de faire un premier Miniſtre, le Roi lui envoye de plus une écritoire d'or, garnie de pierreries, longue de ſept à huit pouces, & large d'un pouce & demi, laquelle il paſſe dans ſa ceinture.

Quand au contraire on diſgracie ce Miniſtre, on lui envoye demander le ſeau dont il contreſéelloit les expeditions. On fait la même choſe à l'égard du *Nazir*, ou grand Surintendant, & de tous les Miniſtres, qu'on appelle *Saheb calam*, & *Saheb hokkom*. *Saheb calam* ſignifie *Seigneur de plume*, par où l'on entend les Officiers que nous appellons gens de Robe, comme ſont nos Préſidens à Mortier. *Saheb hokkom* ſignifie Maître de ſeau, par où ſont entendus les Miniſtres, dont le ſeau (qui dans l'*Orient* tient lieu de ſignature) eſt néceſſaire pour le Gouvernement de l'Etat, & pour diſpoſer du bien du Roi. A l'égard des autres grandes charges, on les ôte de cette maniere. Un Officier vient dire,

Sei-

Seigneur, le Roi vous mande que vous êtes paſſé. Alors il faut demeurer chez ſoi patiemment, ſe tenant enfermé dans ſon Serrail, ſans ſe montrer, ou que fort rarement, juſqu'à ce que le Roi envoye un meſſage de grace & de bienveillance, ce qui ſe fait d'ordinaire cinq ou ſix jours après; car au bout de ce tems-là, un des amis du diſgracié, ou le premier Miniſtre, prie pour lui, & le Roi répond toûjours en décidant de ſon ſort. Quelquefois on trouve que le diſgracié merite encore plus qu'une ſimple diſgrace; & en ce cas-là, ou l'on le relegue, ou l'on envoye lui fendre le ventre, ou lui couper la tête. Mais au contraire, ſi l'on veut le traiter favorablement, le Roi lui envoye dire qu'il peut ſortir & vaquer à ſes affaires, ou bien il lui envoye le *Calaat*, ou habit Royal, avec quoi il va au Palais, de la maniere dont je l'ai déja repreſenté, & il va ſe ranger enſuite parmi les aſpirans aux emplois. Lors qu'on fait mourir un Grand, ou qu'on l'arrête ſeulement, on arrête ſa famille & ſes parens, & l'on ſaiſit leurs biens, leſquels on confiſque toûjours ſi ces gens-là ſont trouvez coupables; mais s'ils ne le ſont pas, on les relache, & on leur rend leur bien en tout, ou en partie, plus ou moins, ſuivant leur qualité, & ſuivant leur crédit. La perte des biens eſt toûjours jointe à celle de la vie dans les crimes d'Etat.

La premiere charge du Royaume eſt celle du premier Miniſtre, que les *Perſans* appellent *Athemadeulet*, terme compoſé, qui ſignifie *la confiance de l'Empire*, & auſſi *la colomne, & l'apui de l'Empire. Amad Emad*, ou *madcar*, on le prononce differemment, venant d'un

d'un verbe qui ſignifie *s'apuyer*, *eſperer*, *ſoutenir*. On ſait que les *Orientaux* ſont faſtueux & magnifiques en grands titres, & qu'ils en ſont fort liberaux envers ceux qui les ſervent. Vous voyez comme ils appellent leur premier Miniſtre, pour lui faire honneur. Ils appellent par la même raiſon les Gouverneurs de Province *Reuchne deulet*, c'eſt-à-dire, *les veines de l'Empire*. On donne à ce premier Miniſtre dans les Requêtes qu'on lui preſente, ou en parlant à lui, les qualitez de *Vizir azem*, ou *grand Vizir*. J'ai obſervé que le mot de *Vizir* ſignifie *porte-faix*, ou *porte-fardeau*, venant de *Vezar*, mot Arabe, qui ſignifie *porter*, *ſoutenir*, duquel les Eſpagnols, qui ont adopté tant de mots Arabes, ont fait celui d'*avizar*, & les Anglois celui de *wizard*, pour dire un homme qui donne conſeil aux gens ſimples & non entendus. Le mot d'*azem* veut dire *grand*, ce qui marque que ce Miniſtre porte le grand fardeau de l'Etat. On lui donne encore l'épithete faſtueux d'*Iron medari*, ou *Pole Perſan*, & pluſieurs autres ſemblables qualitez. La dignité, l'étendue, la puiſſance de la charge de Grand Vizir ſont trop connues pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire un long recit; c'eſt en un mot, comme un Agent, ou Vicegerent Général du Roi dans toutes les affaires du Roi & du Royaume. Nul acte du Roi, à quelque ſeau qu'il ſoit paſſé, n'eſt valide qu'avec le contre-ſcel du Vizir.

Les Empires Mahometans ont eu de tout tems des Grands-Vizirs, & n'ont jamais pû s'en paſſer. Il y en a deux raiſons entre les autres: l'une que comme ces Empires étoient fon-

fondez par des peuples guerriers & conquerans, que leur Religion, auſſi bien que leur inclination, portoit à la guerre, il étoit néceſſaire que lors que le Souverain alloit à des expeditions éloignées, avec une partie de ſon Païs, pour ainſi dire; car c'eſt la maniere de l'*Orient* de mener ſa famille avec ſoi quand on va à la guerre; il laiſſât un Viceroi à ſa place, lequel eût la même autorité que le Souverain, tant pour entretenir le repos de l'Etat, que pour mieux prévenir les deſordres, ou pour y remedier. La deuxiéme raiſon, c'eſt que les Souverains Mahometans étant élevez dans des Serrails avec des Femmes & des Eunuques, ils ſont ſi peu capables de régner, qu'il faut pour le bien des Peuples, & pour la ſûreté de l'Etat, qu'on mette quelqu'un ſous eux pour gouverner en leur place. Ainſi, l'on peut dire que les Rois en Perſe, & dans le reſte de l'*Orient*, ſont des Rois pour la montre, & que leurs Grands Vizirs ſont comme de vrais Rois pour avoir ſoin des affaires; & comme ces Rois de l'*Orient* ne ſongent d'ordinaire qu'aux plaiſirs des ſens, il eſt d'autant plus néceſſaire qu'il y ait quelqu'un qui penſe à la conſervation & à la gloire de l'Empire. Ce ſont là les principales raiſons du pouvoir extrême des Grands Vizirs; & ſi l'on remonte plus haut que le Mahometiſme, & juſques aux premiers tems, on trouvera que les Rois de l'*Orient* avoient tous leurs Grands Vizirs, comme les Rois d'Egypte leur *Joſeph*, ceux de l'Aſſyrie leur *Daniel*. Les Grands Vizirs de Perſe ont une excellente prérogative, c'eſt qu'on les fait mourir rarement. Lors qu'ils tombent dans la diſgrace du Souve-

verain, on les relégue en quelque ville, où ils achevent leurs jours; mais cette charge eſt à l'oppoſite fort difficile à exercer, à cauſe des ſecretes cabales & des traverſes des Courtiſans, & particulierement des Eunuques & des Femmes du Serrail, qui fort ſouvent détruiſent en une nuit les plus fines trames du Miniſtre. Après tout, le ſort des Grands Vizirs de Perſe eſt beaucoup plus doux que celui des Grands Vizirs de Turquie, en ce qu'on ne les fait pas mourir d'ordinaire, comme je le dis; mais s'ils ont le malheur d'encourir la diſgrace du Roi, on leur ôte leurs biens, ou partie; & on les relégue en quelque lieu, & quelquefois on ne fait que leur donner leur logis pour priſon, d'où il arrive ſouvent qu'ils rentrent une autre fois dans les affaires, ſur tout lors que l'Etat vient à changer de Maître. Le Grand Vizir a un Controlleur qui porte le titre de *Nazir*, ou Surveillant, lequel eſt mis par le Roi, & qui ſert à ce Miniſtre de premier Secretaire. Les autres grandes charges en ont auſſi un de même.

La Charge de *Divan Beghi*, eſt la ſeconde charge de l'Etat. C'eſt le premier Magiſtrat du Royaume, & le Souverain Chef de la Juſtice. Ce terme de *Divan Beghi*, ſignifie *Seigneur du Conſeil de juſtice*; car *Beg* veut dire *Seigneur*, & *Divan*, *un Conſeil*, *un Senat*, *ou une Aſſemblée de gens à qui l'adminiſtration de la juſtice eſt commiſe*. Ce grand Magiſtrat juge en dernier reſſort toutes les cauſes civiles & criminelles, & comme il n'y a que le Roi au deſſus de lui, on ne peut auſſi appeller de lui qu'au Roi dans l'adminiſtration de la juſtice. On appelle à lui au contraire de toutes les

les parties du Royaume, & en quelque lieu qu'il ſe ſoit commis un crime notable, il a droit d'évoquer la cauſe, & de contraindre les parties de venir à ſon Tribunal. Il tient ſes ſeances d'ordinaire dans ſon Hôtel, & de tems en tems il les tient au grand Portail du Palais du Roi, ſoit à Iſpahan, ſoit ailleurs. A Iſpahan, il y a au devant du Palais Royal deux grands Pavillons, un de chaque côté, dans l'un deſquels le premier Miniſtre, & dans l'autre le *Divan Beghi*, expédient à certains tems, les affaires de leur reſſort. Les Rois de Perſe ſe trouvoient autrefois fort aſſiduement aux ſeances de ce Magiſtrat ſuprême, pour examiner ſes Jugemens; mais *Sephi* dernier du nom, & ſon fils *Abas ſecond* négligerent peu à peu cette loüable coûtume, & je n'ai ni vû, ni ouï dire, que les Rois qui ont régné depuis, ſe ſoient jamais donné la peine de s'y trouver.

Après ces deux charges, le rang appartient aux Généraux d'armée. Le premier au Généraliſſime, s'il y en a; le ſecond au Général des Troupes, qu'on appelle *les Courtchis*; le troiſiéme à celui des Mouſquetaires; puis à celui des Eſclaves ou *Coular*; puis au Grand Maître de l'Artillerie.

La Charge qui a le rang après, eſt celle de *Vaka Nuviez*, titre qui ſignifie l'*Ecrivain des choſes qui ſurviennent*. On l'appelle auſſi *Vizir tchap*, c'eſt-à-dire *le Miniſtre de la main gauche*, parce qu'il eſt un ſecond du Vizir, & qu'il agit en ſon abſence. Mais particuliérement c'eſt l'Inſpecteur ſur ſa conduite, étant établi pour en donner les informations néceſſaires. Sa fonction eſt de rendre compte

au

Digitized by Google

au Roi & aux Miniſtres de tout ce qui arrive de conſidérable dans l'Empire, d'en tenir regiſtre, & de viſer auſſi tous les actes Royaux. Il y a des *Vaka Nuviez* dans toutes les Provinces. Le Grand *Vaka Nuviez* eſt comme le Chef & le principal de tous les autres, à qui ils adreſſent leurs Lettres & Mémoires. C'eſt lui à qui la Cour s'adreſſe pour ſavoir comment on doit agir dans toutes les importantes occaſions; comment en uſer avec les Ambaſſadeurs; quels ſont les traitez qu'on entretient, ou qu'on a faits avec les Princes, & les Etats alliez. Tous les Etrangers qui viennent pour affaires d'Etat reſſortent à ſon Bureau; & par cette raiſon il garde leurs Lettres & leurs Mémoires dans le Bureau. Il y enregître le tems & la cauſe de leur venuë, & celui de leur ſéjour; le ſuccès de leur Ambaſſade; & leur expédition. Il reçoit du premier Miniſtre les Requêtes qu'on préſente au Roi ſur ce ſujet, il les lit au Roi même, & il écrit ſa réponſe à la marge.

La derniere charge de l'Etat eſt celle de *Mirab*, c'eſt-à-dire *Prince des eaux*, qui revient à la charge qu'on appelle en France de Grand Maître des eaux & forêts. Chaque Province a ſon *Mirab* particulier, qui diſtribue l'eau des fleuves pour abreuver les terres, qui en reçoit les droits, tels que je l'ai marqué, en parlant de l'agriculture.

Ce ſont-là les Charges du Royaume, outre les Militaires dont j'ai fait le détail, & les charges Eccléſiaſtiques & civiles dont je traiterai dans la ſuite. Je paſſe à celles de la Maiſon du Roi.

La premiére eſt celle de Surintendant Général

néral de ſa Maiſon, qu'on appelle *Nazir*, terme Arabe, venant de *Neſret*, qui ſignifie *regard*, *vûe*, *obſervation:* ainſi *Nazir*, ſelon le ſens du mot, ſignifie *ſurveillant*. C'eſt donc ce Miniſtre-là même que nous voyons appellé dans les anciens Auteurs qui ont écrit de la Perſe, *le voyant du Roi*, & auſſi *les yeux du Roi toûjours ouverts*. Le *Nazir* eſt le premier Miniſtre ou Officier du Souverain, le Surintendant de ſes Finances, le grand Oeconome de ſon Domaine, de ſes revenus, de ſes biens meubles & immeubles, de tout ce qui entre dans ſon tréſor, & de tout ce qui en ſort. Sa Fonction principale conſiſte dans une très-particuliere inſpection ſur tout ce qu'on appelle le Domeſtique du Roi, c'eſt-à-dire ſur les dépenſes de ſa Maiſon, ſur les Officiers de ſa table, & de ſes garderobes, ſur les gages & ſur les Penſions.

Il eſt le Surintendant de ſes Manufactures, de ſes atteliers & Galleries, & des ouvrages qu'on y fait, & le Chef de tous les gens qui ſont entretenus aux dépens du Prince, ſoit dans les Sciences, ſoit aux arts, ſoit à la Mécanique.

Il a dans ſon département les affaires des Etrangers qui ne viennent pas pour celles d'Etat; comme par exemple, toutes les affaires des Europeans qui négocient en Perſe par mer & par terre, & dont les interêts ne ſont que de pur Commerce. Il régle le défrai de tous les Ambaſſadeurs, leur aſſignant le logement, l'entretien & la dépenſe; & il prend ſoin auſſi des préſens que le Roi ordonne de leur faire. Il caſſe les bas Officiers du Palais, & remplit leurs places comme bon lui ſemble; & à l'é-

gard de ceux qui ſont dans les hautes charges, leurs fortunes dépendent auſſi beaucoup de ſa faveur, parce que c'eſt d'ordinaire ſur le témoignage qu'il rend que le Roi les reçoit à ſon ſervice, ou qu'il les en met dehors. C'eſt auſſi ſur ſon raport que le Roi régle ordinairement les appointemens des plus grands Officiers de ſa maiſon, & les hauſſe, ou les baiſſe, car cela n'eſt jamais fixe en Perſe, mais dépend de la faveur. Comme ce Miniſtre entre avec le Grand Vizir dans les affaires de l'Etat, à cauſe de l'interêt du Roi, qui y eſt toûjours mêlé, le Grand Vizir entre auſſi avec lui dans les comptes que lui rendent les Intendans des Provinces, les Adminiſtrateurs du Domaine, les Commis du Roi, & tous ceux généralement qui manient les biens du Prince dans tout le Royaume; & ces deux Miniſtres reçoivent ces comptes conjointement l'un avec l'autre. La raiſon pour laquelle le premier Miniſtre aſſiſte à la reddition de leurs comptes, c'eſt le ſoulagement du Peuple; de peur que les Intendans ne l'écorchent, & ne l'accablent, ſous prétexte de tirer les droits du Roi. En un mot, le *Nazir* eſt, pour ainſi dire, l'eſprit qui anime tout ce grand corps de Domeſtiques & d'Officiers qui compoſent la Maiſon du Roi.

Cependant, il ne faut pas croire que ce Miniſtre puiſſe diſpoſer de toutes choſes comme bon lui ſemble. Il y a des Officiers auprès de lui, qui étant mis de la main du Roi pour lui aider, & à même tems pour éclairer ſa conduite, empêchent qu'il ne faſſe rien qui tourne au dommage du Prince. Le premier eſt ſon propre Vizir, ou Intendant, dont la char-

charge eſt principalement de connoître de ce que le Roi doit, & en tenir compte. Le ſecond eſt nommé *Erbab Tahvil*, qui eſt un Controlleur général des dépenſes, lequel eſtime & aprécie tout ce qui ſe fait, & qui s'achéte pour le Roi. *Erbab* eſt un terme Arabe, qui vient de *Rabi*; mot Hebreu qui ſignifie *Maître*; & *Tahvil* veut dire *acquiſition*, & plus proprement tout bien en coffre; & ce nom ſe prend pour dire *Seigneur de la miſe*, ou *dépenſe*. Tous les comptes de dépenſes qui ne ſeroient pas autoriſez de ſon ſceau, ſeroient des crimes d'Etat pour le *Nazir*. De plus les biens du Prince ſont en divers départemens qui ont chacun leur Intendant & leur Controlleur particulier. Le premier Miniſtre, comme je l'ai déja inſinué, eſt encore par deſſus tout cela un Controlleur du *Nazir* pour les affaires du domaine, comme le *Nazir* eſt un Controlleur du premier Miniſtre pour les affaires de l'Etat. Comme ces deux Miniſtres ſont les premiers & les plus puiſſans de la Perſe, j'ai vû que le feu Roi les entretenoit dans un eſprit d'émulation & de jalouſie; & que ſuivant qu'ils étoient plus ou moins habiles ils étendoient leurs droits, & empiétoient ſur la charge l'un de l'autre. Durant preſque tout le régne de ce Prince, qui étoit *Abas ſecond*, le *Nazir* qui avoit le bonheur d'être auſſi ſon Favori, avoit tant uſurpé ſur la charge du premier Miniſtre, que celui qui l'exerçoit, homme à la vérité desintereſſé & fort équitable, ne prenoit pas connoiſſance de la moitié des affaires qui en dépendoient. Enfin, parce qu'il ne ſort rien du Tréſor que par des aſſignations controlées

lées en divers bureaux, & ſcellées du ſceau du Prince & des ſceaux du premier Miniſtre, du *Nazir*, du Chancelier, & des deux principaux Officiers de la Chambre des Comptes, il eſt aiſé de concevoir que la Concuſſion, la malverſation & les autres fraudes ne ſont pas ſi faciles à faire dans le Royaume de Perſe à ceux qui ont la Surintendance des biens du Souverain.

Pour garder plus d'ordre dans le dénombrement des charges de la Maiſon du Roi, il faut mettre ici de ſuite celles qui ſont ſous la Juriſdiction du *Nazir*, & du reſſort de ſon Emploi, quoique ces Charges ne ſoient pas auſſi importantes que les autres dont je ferai mention, & même qu'elles ne donnent aucun droit de ſeance devant le Roi.

Il y a premiérement le *Tuchmal Bachi*, comme on l'appelle en Perſan, c'eſt-à-dire, *le Chef des Intendans de Cuiſine*. C'eſt comme le premier Maître d'Hôtel du Roi de Perſe. Il a la Surintendance des Cuiſines du Roi, & de tout ce qui en dépend. Sa charge eſt importante, à cauſe du grand maniement qui y eſt attaché. Cet Officier marche à la tête de la viande du Roi, depuis la Cuiſine, juſqu'à la table où il la fait ſervir. Il ne ſe peut jamais diſpenſer de ce devoir, même quand le Roi eſt dans l'apartement des femmes. Il faut qu'il conduiſe le ſervice juſqu'à la porte du Serrail. Quand le Roi mange en public, ce même Officier fait l'eſſai des viandes qu'on lui ſert. Cet eſſai ſe fait en Perſe beaucoup plus exactement qu'ailleurs; mais il ſe fait à l'entrée de la ſale, & non proche de la perſonne du Roi. Le premier Maître d'Hôtel

ſe

ſe tient debout au milieu de la ſale durant tout le repas; & lors qu'on deſſert, il ne manque jamais d'uſer du droit qu'il a d'enfoncer ſon couteau à ſon choix dans l'un des plâts qui ont été ſervis devant le Roi, l'envoyant où il veut. L'exactitude avec laquelle il ſe conſerve ce droit, eſt un effet de la créance qu'ont les Perſans, que leurs Rois ont des dons ſurnaturels, que ce qu'ils touchent eſt beni, & que leurs mains influent des vertus particulieres, comme celles de la gueriſon, par exemple, dans les choſes bonnes à boire & à manger qu'ils touchent. La plûpart des gens de Cour ne ſont pas infatuez de cette opinion, mais ils font ſemblant de l'être, ſur tout dans les actions publiques & dans tout ce qui ſe paſſe ſous les yeux du Souverain.

A propos de ce droit du *Tuchmal Bachi*, il faut remarquer que pluſieurs Officiers ont de pareils droits ſur la plûpart des choſes, qui ſervent à la perſonne du Roi. Ainſi, ſon Barbier a de droit les dix habits de deuil qu'il met un chaque jour durant les dix jours de la fête du Martyre de Hoſſein, qui eſt une des plus ſolemnelles fêtes de la Religion Perſane.

On ne fait la Cuiſine qu'une fois le jour pour la Maiſon du Roi, & pour le Serrail; mais on la fait deux fois le jour pour ſa bouche, ou pour ſon plat particulier, & pour les femmes groſſes du Serrail. Le Roi mange toûjours à une table à part, lors qu'il fait manger les Grands de ſa Cour avec lui. La dépenſe de ſa bouche eſt réglée chaque jour, à deux moutons, quatre agneaux, & trente poules, pour ſon plât de midi, comme on parle en ce Païs-là, & à moitié moins pour ſon ſou-

per, ſans conter la menue volaille, le gibier & le poiſſon. Les Plâts ſe portent en les deſſervant aux lieux aſſignez, & la plûpart dans le Serrail.

Secondement, il y a le Chef des garde-napes, nommé en Perſan, *Sophrat chi bachi*, qui eſt le Chef de tous ceux qui ont la charge de mettre la nape. C'eſt lui-même qui l'étend devant le Roi, ſoit qu'il mange en public, ſoit en particulier, en quelque lieu que ce puiſſe être, excepté dans le Serrail; & puis il ſe tient près du Roi, juſqu'à ce qu'il ſe retire. C'eſt une choſe fort remarquable en Perſe, où les Fortunes ſont ſi variables, que les Charges d'Intendant des Cuiſines, & de Chef des garde-napes, ſont depuis long-tems dans une même famille, avec celle de Surintendant général de la Maiſon du Roi, & de l'une on monte à l'autre. Le grand Surintendant défunt avoit été Chef des garde-napes, puis Surintendant des Cuiſines. Le grand Surintendant d'à préſent a exercé de même ces deux charges & je l'ai connu lors qu'il exerçoit la derniere.

En troiſiéme lieu, il y a la charge d'*Ambardar bachi*, c'eſt-à-dire *le Chef des Garde-magazins:* car il faut obſerver que les Provinces fourniſſent la Maiſon du Roi, chacune de ce qu'elle produit de plus exquis, qu'on amaſſe dans des Magazins differens, qui ont tous leur Chef particulier. Ce Chef des Garde-magazins eſt ſous le Commandement du Surintendant des Cuiſines, & le grand garde-nape a ſous le ſien le *Teherektchi bachi*, ou le Chef du pain, le *Zebzitchi bachi*, ou le Chef de ceux qui ſervent les ſalades vertes.

Je

Je place en quatrieme lieu les autres Grands Officiers ſervans pour la bouche du Roi, qui ſont immediatement ſous le Grand Maître, ou Surintendant, & qui ſont au nombre de quatre: Le *Halvatchi bachi*, ou chef des Confituriers, qui a l'Intendance ſur tous ceux qui pourvoient la table du Prince, & le Serrail, de confitures ſéches & liquides; le *Teherbetchi bachi*, ou chef *de ceux qui pourvoient de ſorbets & de toutes ſortes de ſyrops* & de liqueurs douces, lequel a ſous lui le *Turchi chi bachi*, qui eſt le chef des Magaſins de ſalades d'hyver, de tous les fruits confits au vinaigre & avec le vinaigre & le ſucre, & de toutes ſortes de liqueurs aigres douces; le *Chirachi bachi*, ou chef des Officiers commis ſur le vin; & *le Tchinikeſy tchi bachi*, ou chef de la vaiſſelle, qui ſont commis ſur les differens Magaſins où l'on garde le vin, & ſur tous ceux où l'on garde la vaiſſelle de Buffet. Cet Officier-là poſſede un emploi de beaucoup d'autorité & de beaucoup de profit, car il eſt le Surintendant des maiſons où l'on fait & où l'on garde du vin pour la bouche du Roi dans tout le Royaume; & le Directeur de tous ceux qui y ſont employez; & comme le vin eſt défendu par la Religion du Païs, il reçoit de gros preſens pour donner le pouvoir d'en faire ſous ſon nom.

Enfin il faut mettre encore ſous la Juridiction du Nazir, ou Surintendant de la Maiſon du Roi, les charges ſuivantes. L'Intendant de tous les Edifices qui appartiennent au Roi, de ſes Palais, de ſes Jardins, de ſes Maiſons de plaiſir à la Campagne, & d'une infinité de maiſons à la ville. On l'appelle *ſaheb yeman*

Digitized by Google

beyoutat; & on appelle *Serdar* ſon ſubſtitut, ou Lieutenant, qui fait preſque tout ſous lui. En troiſiéme lieu, le Géneral des Monnoyes, qu'on appelle *Mayer bachi*, c'eſt-à-dire *Chef des Eſſayeurs*, qui eſt auſſi Chef des Orfevres groſſiers ou argentiers dans tout le Royaume. En quatriéme lieu, le Chef des Orfevres metteurs en œuvre, & des Joüalliers, qu'on appelle *Lerguer bachy*. Les Chefs des Metiers qui ſervent par corvées, c'eſt-à-dire à certains tems ſeulement ſans en être payez. Enfin les Chefs de tous les atteliers du Roi, chacun ſeparement; car comme je l'ai déja obſervé, le Roi de Perſe par une magnificence ſans exemple entretient à ſes gages, & en titre d'office, des Maîtres en toute ſorte de ſciences, & des ouvriers & artiſans en tous les arts liberaux & mécaniques, qui ſont payez, logez, & nouris, toute leur vie, ſoit qu'on les faſſe travailler, ſoit qu'on ne leur donne rien à faire. Ils ſont diſtribuez dans des atteliers ou galleries differentes, ſelon leur profeſſion, chacune ſous un Directeur particulier, qui eſt le Chef de tous ceux qui travaillent dans cet art ou dans ce Métier dans tout le Royaume. Ce ſont des emplois conſiderables & lucratifs, comme on le pourra voir dans ce que je vai rapporter des émolumens de la charge de Chef des orfevres, qui ſervira d'exemple pour toutes les autres. Il eſt Intendant de tous les ouvrages de pierreries, & d'or & d'argent, qui ſe font pour le Roi & des atteliers où l'on y travaille. Il eſt Chef & Juge de tous les Orfevres & Joüalliers entretenus par le Roi. Il leur donne les ouvrages à faire, & les reçoit lors qu'ils ſont faits.

On

On lui rend compte de tous ceux qui ſe font pour le ſervice du Roi & il y met le prix, de même qu'à tout ce qu'on vend de pierrerie & d'orfevrerie dans le Palais Royal. Tous les Joüailiers, & tous les Orfevres d'Iſpahan, & tous ceux qui ſuivent la Cour, ſont ſous ſa dépendance. Il a droit de prendre deux pour cent ſur toute la pierrerie qu'on vend à la Cour, & un pour cent ſur celle qui ſe vend dans la ville. Mais il eſt fort mal payé de ce droit; car à la Cour il faut qu'il ſe contente de ce qu'on veut lui donner; & à la ville les gens font leurs affaires ſecretement & à ſon inſçû. Ce qui lui vaut le plus, c'eſt l'impôt ſur l'or & ſur l'argent qu'on tranſporte hors du Royaume, dont il eſt le receveur. Cet impôt eſt de cinq pour cent; & comme le tranſport de l'or & de l'argent eſt grand en Perſe, la recepte de ce droit donne beaucoup de profit & beaucoup de crédit à la perſonne qui en a la charge. Le Chef des Orfevres a droit d'entrée au Palais auſſi libre que nul Grand du Royaume, mais il n'a point le grand honneur du Palais, qui conſiſte à s'aſſeoir aux aſſemblées où le Roi ſe trouve.

Je reviens à la deſcription des grandes charges de la maiſon du Roi. La premiere en dignité, après celle de Nazir ou Surintendant Géneral, eſt celle qu'on appelle *Ichizagaſi bachi.* Le mot d'*Ichic* marque la partie anterieure du Palais, parce qu'on diſtingue le Palais en deux parties, *Ichic* qui eſt celle-cy, & *Haram* qui eſt le ſerrail. Ainſi ce titre en François veut dire *Chef des Maîtres de la Cour*, & revient à peu près à l'office de Grand Maître de la maiſon du Roi. Il commande à

Digitized by Google

tous ceux qui ont des charges, & qui ſervent au Palais Royal, Portiers, Huiſſiers, Gardes, Maîtres des Ceremonies, & autres. On trouve dans l'hiſtoire de France, ſous le regne de Charles le Chauve, qu'un des principaux Officiers de la Couronne étoit appellé *Caput hoſtiariorum*, le Chef des Portiers, (ce qui eſt le même titre que cet Officier Perſan,) & que le frere de la Reine Richilde, femme de Charles le chauve, avoit cet office. Il commande auſſi dans l'occaſion les *Koroktchis*, qui eſt un détachement des Mouſquetaires, qu'on poſte pour garder les avenues des lieux où ſont les femmes du Serrail du Roi, lors qu'elles vont en Campagne, ou à la promenade, & pour empêcher d'en approcher. Ce Seigneur fait porter devant lui un gros bâton d'or couvert de pierreries long de cinq pieds, qui eſt la marque de ſa dignité, & quand le Roi ſort du Serrail, il prend ce bâton à la main, & ſe tient toûjours debout devant lui, à quelques pas de diſtance, les yeux continuellement attachez ſur le viſage du Prince, pour y découvrir ſa volonté. Dès que le Roi le regarde il s'avance, & dès qu'il conçoit ſa penſée, il met bas ſon bâton, à l'endroit où il eſt, & court l'exécuter ou la faire exécuter, & après il revient reprendre ſon bâton & ſe remet en faction. Ainſi ce Seigneur n'eſt point aſſis dans les aſſemblées, & dans les fêtes Royales, quoi que ſa charge l'éléve au deſſus de tant d'autres qui y ſont aſſis; mais il ne laiſſe pas d'y avoir ſa place, laquelle par honneur demeure toûjours vuide, comme je le dirai dans la ſuite. Il reçoit d'office toutes les requêtes qu'on preſente au Roi, & les lui

lui met entre les mains, & ſouvent c'eſt lui qui en fait la lecture, ou le raport, ſelon l'ordre qui lui en eſt donné. Un des devoirs de ſa charge eſt de coucher toutes les nuits à la Porte du Palais; mais il eſt toûjours diſpenſé de cette grande ſujection: On ſe contente qu'il y vienne poſer les Gardes. Il ne faut pas s'imaginer que ces Gardes y ſoient en faction la nuit comme le jour, de la maniere qu'il ſe pratique dans l'Europe; bien loin de là, ils dorment tous profondement, du ſoir au matin, & même ſans fermer la porte du Palais, n'y ſans ſe ſoucier qu'un ſeul homme y veille. Le Grand Maître de la Maiſon a un Lieutenant, mis par le Roi, qu'on appelle *Petit Chef des Gardes du Palais*, mais à qui le *Grand Chef* de ces Gardes laiſſe ſi rarement aucune fonction conſidérable à faire, qu'on n'entend preſque pas parler de lui. Les Grands Officiers d'Etat en Perſe ont une application particuliere à faire chacun ſa Charge, ce qui vient entre les autres raiſons, de ce qu'en ce Païs-là l'élevation & l'abaiſſement; & même les arreſts de vie & de mort partent du Trône Royal auſſi ſubitement que la foudre du Ciel, ſi j'oſe ainſi parler, ce qui fait que perſonne ne veut ſe mettre au hazard d'en être écraſé, en négligeant ſa charge, ou en la donnant à faire à un autre.

Le Grand Maître de la Maiſon a dix pour cent de droit de tous les preſens qu'on fait au Roi, ce qui lui produit un gros revenu, parce que les preſens ſont ſans nombre. Les préſens payent quelques uns dix huit pour cent de droit comme ceux de chevaux; d'autres ſeulement onze pour cent, dont dix ſont

pour le Grand Maître d'Hôtel, & le reſte pour les Officiers du lieu, ou du Magaſin, où chaque choſe eſt portée, leſquels diſtribuent entr'eux cette portion, chacun ſelon ſon droit. Par exemple, ſi l'on fait préſent d'un cheval au Roi, on en fait l'eſtimation qu'on couche ſur le Regiſtre du Receveur des preſens, & d'ordinaire on fait l'eſtimation juſte, pour éviter également de payer beaucoup de droits, ou de trop avilir le preſent. Dix pour cent ſont, comme je dis, pour le Grand Maître de la Maiſon, & le reſte eſt pour les Officiers de l'Ecurie. Il en eſt de même des étoffes, des raretez, des bijoux, & de l'argent dont on fait preſent, mais ce qui eſt tout auſſi vilain, & également ſurprenant, c'eſt qu'il faut de même payer les droits des preſens que le Roi fait, leſquels droits ſont auſſi, partie pour le Nazir, ou grand Surintendant, partie pour les Officiers des Magaſins, ou des lieux dont les choſes ſont tirées. Il arrive quelquefois que le Roi fait grace de ces droits-là à des Etrangers, mais c'eſt fort rarement; & j'ai vû preſque tous les Ambaſſadeurs étrangers obligez à les payer.

Ce Seigneur, dont je décris la charge, n'a point d'inſpection dans la partie du Palais qui meine droit de la rue au Serrail, laquelle a un grand Portail ſeparé, qui n'eſt pourtant pas à beaucoup près ſi grand que l'autre, ni proche des entrées du Serrail. Il y a un autre Grand Maître qui y commande, lequel a le même titre. On l'apelle *Grand Maître des Portiers du Serrail*, pour les diſtinguer; & quoi que celui-ci ne ſoit pas d'égale dignité, à beaucoup près, il ne laiſſe pas d'avoir beaucoup

coup d'autorité, & bien du credit, parce qu'à ces avenues du Serrail, où il commande, les Miniſtres & les gens de qualité viennent faire leur Cour, quand le Roi eſt au Serrail. Ce grand Portier du Serrail a l'Intendance ſur tous ceux qui en gardent les entrées & les avenues, ſur tous ceux qu'on employe à executer les ordres qui partent du Serrail, & ſur tous ceux qui y portent les choſes néceſſaires. C'eſt d'ordinaire un homme d'âge, & grave, qu'on met dans cette charge. Il a un Lieutenant ſous lui, qu'on appelle auſſi *petit Chef des Gardes de la porte du Serrail.*

Je mets ici de ſuite les offices du Palais les plus importants, qui ſont ſous la Juridiction du grand Maître de la Maiſon. Il y a les *Taſſaouls*, leſquels ſont comme les Huiſſiers, qui ſervent à porter les ordres du Roi; & il y a les *Sobet aſſaouls*, comme qui diroit les Huiſſiers de délices, ou d'honneur, qui ſont des gens de bonne Maiſon, & d'ordinaire des fils de Seigneurs. Ces Officiers portent le jour de leur fonction, des bâtons peints & dorez. Les Chefs de leurs corps en portent un different pour être reconnus. Ces Officiers font la fonction de Maîtres des Cérémonies par tout où eſt le Roi, & y font garder l'ordre & le ſilence, ſelon les occaſions, leſquelles néanmoins ſont fort rares, chacun étant toûjours dans une eſpece de frayeur devant la perſonne du Roi, quelque careſſe & quelque accueuil qu'il faſſe. Ils vont prendre les Ambaſſadeurs à l'entrée du Palais, & les introduiſent. Ils font auſſi paſſer devant le Roi leurs préſens, & tous les autres qu'on lui envoye. *Les Taſſaouls* ont mille livres d'ap-

Digitized by Google

pointement, & les *Sobet aſſaouls* deux mille livres, & bouche en cour.

Comme le Grand Maître de la *Maiſon* eſt le Chef de tous ceux qui ſervent dans le Palais, il faut dire ici quelle eſt la maniere d'entrer dans les charges du Palais Royal. On s'adreſſe premierement au Grand Maître, & quand on a ſon agrément, & la parole d'en être recommandé, on preſente ſa requête au Roi. Le Grand Maître qui eſt toûjours preſent prend le papier, en dit la teneur au Roi, & d'ordinaire il y ajoûte les merites & le Caractere du ſuppliant. Si le Roi en eſt ſatisfait, on fait venir le ſuppliant devant lui, où il ſe met à genoux, fait trois adorations, & puis ſe tient à genoux la tête baiſſée attendant l'ordre de ſe relever. Si le Roi le trouve à ſon gré, il fait ſigne au Grand Maître de le recevoir, lequel le touche trois fois de ſon bâton ſur le dos. C'eſt-là ſon entrée au ſervice, dont l'inſtallation ne conſiſte en autre choſe qu'à être mis ainſi publiquement ſous la Juridiction du Grand Maître de la Maiſon. Quand le Roi eſt retiré, ce Seigneur répond à la requête à la marge, de la maniere que le Roi le lui a commandé; marquant les gages qui ſont ordinairement annexez à cette charge, & il rend la requête au nouvel Officier, qui la porte à la Chambre des Comptes, où ſon nom eſt inſeré dans les regîtres. Mais s'il n'y a point de gages ſpecifiez ſur la requête, comme cela arrive quelquefois, la Chambre lui donne ce qu'il y a communement d'annexé à l'emploi.

La troiſiéme charge de chez le Roi eſt celle de Grand Ecuyer, qu'on appelle *Mirakour bachi*,

bachi, c'eſt-à-dire, *Chef des Maitres des Ecuries*. Le Roi a des Haras en pluſieurs lieux du Royaume, & il a des Ecuries extraordinaires & de reſerve dans toutes les grandes villes, comme à Iſpahan, qui eſt la ville Capitale. Les écuries ſont diſtinguées en trois Claſſes ou rangs, ſelon le prix des Chevaux. Dans la premiere on ne met point de Chevaux qui ne ſoient eſtimez ſoixante Tomans, qui eſt plus de deux cens cinquante Louïs d'or. Dans la deuxiéme on n'en met point qui ne ſoient au-deſſus de cinquante Louïs d'or. Et dans la troiſiéme on met tous ceux qui ſont au deſſous. Le Roi a de plus, dans toutes les Provinces, des Haras & des Ecuries pour les autres bêtes de charge. Le grand Ecuyer en eſt le Surintendant Géneral, & d'un nombre preſque infini de gens établis pour en prendre ſoin. Il a l'Intendance encore ſur tous les Equipages ; cependant il ne faut pas croire qu'il agiſſe ſans Controlleur, & en Proprietaire. Il y a un Nazir, ou ſurveillant des Ecuries, lequel contreſcelle toutes ſes ordonnances, & il y a un Bureau dont ce ſurveillant eſt le Chef, où l'on paſſe la dépenſe de l'Ecurie. L'importance de la Charge de Grand Ecuyer conſiſte dans les Emolumens qui y ſont attachez, & qui reviennent à plus de cinquante mille écus, comme on me l'a aſſuré. Le plus liquide de ces émolumens ſe tire du droit ſur les preſens de chevaux qu'on fait au Roi, & de ceux que le Roi fait, qui ſont en grand nombre. On paye ce droit ſelon la qualité des chevaux. Quelquefois on paye dix piſtoles pour le droit d'un cheval. De plus, comme le Roi monte ſes Officiers,

ſes

Digitized by Google

ſes Domeſtiques, & ſes Artiſans même, ne refuſant jamais de cheval à quiconque lui en demande étant à ſon ſervice, le grand Ecuyer peut obliger une infinité de gens de toutes conditions, & cela lui aporte beaucoup de profit & à toute ſa maiſon.

Il y a diverſes charges ſous la direction du Grand Ecuyer, c'eſt à ſavoir le *Gelacedar bachi*, c'eſt-à-dire, *le Chef de ceux qui ménent les chevaux de main.* C'eſt comme le premier Ecuyer. Il ſuit toûjours le Roi, & chaque jour, dès le matin, il fait mener à la porte du Palais cinq à ſix chevaux pour la perſonne du Roi, dont il y en a toûjours deux de bridez pendant que les autres ſont au ratelier, harnachez & prêts à monter, à la reſerve de la bride. Le *Zindar-bachi*, qui eſt le Chef de ceux qui ont la garde des harnois & des équipages des chevaux. Le *Ozengoecourtchi chi bachi*, le Chef de ceux qui tiennent l'étrier, & c'eſt comme le ſous-Ecuyer. Il marche toûjours le premier derriere le Roi, & tout contre. Il y a ſous lui dix Ecuyers, ou *Ozengouecourtchi chi*, qui ont chacun quinze cens écus de penſion, & bouche en cour. Le Grand Ecuyer eſt auſſi le Maître des Valets de pied du Roi, qui ſont au nombre de trente.

La quatriéme Charge de la Maiſon du Roi eſt celle de Grand Veneur, que les Perſans appellent *Mirchekar bachi*, c'eſt-à-dire *le Prince* ou *le Maître de la Chaſſe.* Le Roi de Perſe entretient par tout des Chaſſeurs en titre d'office; & on dit qu'il y a plus de mille Officiers de la Vénerie dans le Royaume. Ils dépendent de ce grand Officier, lequel eſt auſſi Grand Maître des Forêts, & de tous les autres

tres lieux où l'on va à la chaſſe. Les équipages de chaſſe ſont grands dans cet Empire-là; car on y fait la chaſſe comme en Allemagne. Et quand le Roi va en campagne, le Grand Veneur méne environ cent hommes qui ont la paye reglée. On y méne auſſi des Lions, des Unces, des Pantheres, & d'autres bêtes des bois, apprivoiſées, dont les gardiens ſont pareillement ſous le commandement du Grand Veneur. Mais ce qui rend ſa charge fort conſidérable, c'eſt que le Grand Fauconnier, & le Chef des meutes, en relevent. Le premier s'appelle *Taous cane agaſi*, le *Chef de la maiſon des oiſeaux de proye*. Comme le vol de l'oiſeau eſt fort aimé, & fort pratiqué en Perſe, la Fauconnerie y eſt tout-à-fait belle & grande. Cet Officier ſuit toûjours le Roi quand il ſort à cheval, conduiſant ſept à huit chaſſeurs portant l'oiſeau ſur le poing. Le Chef des Meutes s'appelle *Segban bachi*, c'eſt-à-dire, *Chef des Valets des chiens*. C'eſt ainſi qu'ils appellent ces Chefs ou Capitaines. Les Meutes en Perſe ne ſont ni ſi groſſes, ni ſi belles qu'en Europe, à beaucoup près, à cauſe de l'horreur que les Mahometans ont pour les chiens, dont ils tiennent que l'attouchement rend ſouillé. L'on en méne pourtant toûjours ſix ou ſept en leſſe à la ſuite du Roi, après les oiſeaux de proye.

Les premiers Medecins, & enſuite les premiers Aſtrologues, ont le rang après les charges dont je viens de faire mention. Ce ſont des gens d'importance en Perſe, dont la dignité eſt fort relevée, & dont les richeſſes ſont encore plus conſiderables. Le Roi a pluſieurs Medecins entretenus, & juſqu'au nom-

nombre de douze à ſeize ; mais il y en a trois entre les autres, qu'on peut dire qui ſont comblez d'honneurs & de biens. On les appelle l'un *le Chef des Médecins*, l'autre *le grand Médecin*, & le troiſiéme *le petit Médecin*. Ils ont tous trois droit de ſéance devant le Roi ; & lors qu'ils y ſont aſſis, on voit debout derriere eux les Médecins ordinaires au nombre de deux ou trois. Quand le Roi mange, le Chef des Médecins ſe leve, & va ſe poſter à côté de lui aſſez proche pour répondre aux queſtions que le Roi lui peut faire, & pour dire ſon avis ſur ce qu'il mange ou doit manger. Les Aſtrologues du Roi ſont en pareil ou plus grand nombre encore, & il y en a trois dont les titres ſont diſtinguez, de même que ceux des premiers Médecins. J'ai parlé de leur grand crédit aux Chapitres du Livre precedent, qui traitent de la Médecine & de l'Aſtrologie Perſane.

Voilà toutes les Charges de la Couronne qui donnent rang & droit de ſéance devant le Roi. Les autres qui ſuivent n'ont pas cette prérogative.

La premiere de ce rang eſt le *Chef des porte-flambeaux*, qu'on appelle *Mechel dar bachi*. C'eſt pourtant un Officier conſidérable en Perſe. Il a le commandement de tous les gens commis au ſoin des lampes, des bougies, des chandelles, & des falots qu'on brûle la nuit, au dehors & au dedans du Palais Royal. Quand le Roi va de nuit, cet Officier-là porte lui-même le falot ſur l'épaule devant le Prince. Les falots ſervent de flambeaux dans tout l'*Orient*. Ils ſont fort peſans ; car le bas eſt fait en pieu, pour les pouvoir

voir enfoncer en terre ; & au deſſous du fallot il y a un grand baſſin rond, pour recevoir le ſuif & la graiſſe qui en tombe. Ceux qu'on porte devant le Roi ſont d'or maſſif. Ceux qu'on fait brûler dans les cours du Palais ſont d'argent. Cet Officier-là a ſoin auſſi de tout le chauffage du Palais : cela lui vaut beaucoup, à cauſe de la cherté du bois en pluſieurs endroits de la Perſe, particulierement à Iſpahan ; cependant, pour rendre ſa charge encore plus lucrative & plus conſidérable, on y a annexé depuis long-tems la Surintendance de tous les lieux de débauche, où demeurent, & où ſe proſtituent les femmes publiques, celles des Joüeurs d'inſtrumens, de Marionettes, de tours de paſſe-paſſe, celles des Danſeurs de corde, & géneralement de tous ces gens de néant qui ſont métier de divertir le peuple par des tours d'adreſſe, & par des recits bouffons. Le *Mechel dar bachy* eſt le Protecteur & le Juge de toute cette canaille. Il reçoit le tribut dont elle eſt chargée, & lui-même la charge d'avanies au double. Il leve auſſi les amendes impoſées ſur les vagabonds qu'on trouve joüant de l'argent dans les ruës. On peut juger de quel profit tout cela peut être, en remarquant ſeulement qu'il y a toûjours dans Iſpahan onze mille femmes publiques, dont l'on tient regître. On fait monter à plus de quinze cens le nombre de celles qui ne ſont point enregîtrées, & qui font leurs affaires plus ſecretement. C'eſt de celles-ci que le *Mechel dar bachy* tire ſon plus grand profit ; car comme elles ne ſont point couchées ſur le Regître, il ne rend point compte de tout ce qu'il en tire, & qui ſe monte à beaucoup,

ces

ces femmes étant les plus belles, & vendant cherement leurs faveurs.

La ſeconde charge dans le rang que je décris eſt celle d'Introducteur des Ambaſſadeurs, qu'on appelle *Mehemandar bachy*, c'eſt-à-dire proprement *Chef de ceux à qui on commet la garde des hôtes du Roi.* Les fonctions de ſa charge ſont, premierement, d'aller recevoir hors la ville les Ambaſſadeurs, les Envoyez, les Etrangers de qualité & de conſidération; de les amener au logis qu'on leur a preparé; de les fournir d'*un Garde-hôte particulier*, comme on l'appelle en Perſe; de les conduire à l'audience du Roi, lors qu'ils y ſont admis; & outre cela, de les viſiter ſouvent; d'avoir ſoin que rien ne leur manque; de leur faire donner les choſes néceſſaires; de porter leurs meſſages au Roi & aux Miniſtres, & tout ce qu'ils ont à faire ſavoir. Il traite auſſi ſouvent les Négociations des Ambaſſadeurs par cette voye d'entremiſe, particulierement quand ils ne ſe ſoucient pas d'en traiter eux-mêmes. Cet Officier eſt le Chef de tous ceux que le Roi de Perſe employe pour *Mehemandars*, c'eſt-à-dire *Gardes-hôtes.* Ces *Mehemandars* ſont comme en France les Gentilshommes ordinaires de chez le Roi. On en donne aux Ambaſſadeurs & aux Etrangers conſidérables qui viennent à la Cour. Le Garde-hôte eſt toûjours proche de la perſonne qu'on lui donne en garde pour le faire ſervir au nom du Roi, & pour lui faire porter du reſpect par tout, & aux gens de ſa ſuite. Il l'accompagne en tous lieux, & a ſoin de faire délivrer ponctuellement ce que le Roi a réglé pour ſon entretien. Il met ordre auſſi que tout le Quartier

tier où l'Ambaſſadeur eſt logé lui rende de l'honneur dans les occaſions, & particuliere-ment que ſon train n'y reçoive point d'inſulte. Enfin, on le trouve toûjours prêt à faire tous les ſervices qu'on peut exiger de lui. Le Roi ne manque jamais d'envoyer le *Mehemandar* à un Ambaſſadeur avant qu'il ſoit arrivé à la Cour ; mais ſi quelqu'un à qui l'on en veut donner le refuſe, on ne le preſſe point de recevoir un honneur qu'il fait paroître lui être à charge.

Le Chef des Gardes-hôtes eſt fort ſoigneux dans les viſites qu'il fait aux Ambaſſadeurs, de s'informer s'ils ſont contents de leurs Garde-hôtes particuliers. Il les change au moindre ſigne qu'ils font paroître du contraire ; & il obſerve toûjours de donner un Garde-hôte qui ſoit le plus propre à plaire dans le lieu où il eſt employé. Ainſi quand il s'agit d'un European, ſon Garde-hôte eſt toûjours quelque Cavalier de bonne chere, aimant le vin & la débauche ; en un mot, un de ces geus commodes, à qui la Religion ne fait faire ſcrupule de rien, parce que les Perſans ſe ſont mis en tête, qu'en géneral les Chrétiens Europeans ſont grands mangeurs & grand beuveurs, autant qu'eux ſont ſobres & temperans. Pour revenir à l'Introducteur des Ambaſſadeurs, il a en recompenſe du ſervice qu'il rend aux Etrangers, un droit de trois & demi pour cent ſur tous les preſens qu'ils font au Roi.

La troiſiéme des petites charges eſt celle de *Kechik nuviés*, c'eſt-à-dire, *celui qui tient le regître de la Sale de la Garde particuliere*, laquelle eſt tout joignant la porte du Serrail.

Il y a là trois petits corps de logis chacun d'une ſale, qui n'a pas trois toiſes en carré. On les appelle *Kechik cané*, la maiſon de la garde. La ſale la plus proche du Serrail eſt toûjours remplie d'Eunuques. Il n'y peut entrer que le Chef de la porte du Serrail, lequel eſt toûjours, comme je l'ai dit, quelque grave vieillard. L'autre d'après eſt le lieu où ſe fait la garde la nuit; & la troiſiéme eſt l'apartement du Capitaine de la porte du Serrail, où les Miniſtres d'Etat s'aſſemblent les matins. La garde ſe fait dans cette ſale, non ſeulement la nuit, mais auſſi le jour par les Grands de l'Etat tour à tour. Ils y envoyent leur lit le ſoir, & s'y tiennent depuis le commencement de la nuit juſqu'à la pointe du jour. Le *Kechik nuviés* commande cette garde, tenant le rolle de ceux qui s'y ſont trouvez durant la nuit & durant le jour; & il envoye ce rolle tous les matins dans le Serrail, où le Roi ne manque point de le voir. Il eſt aiſé de juger que ceux qui briguent des charges ſont les plus aſſidus à cette garde: lors qu'on n'y peut aller on l'envoye dire au Capitaine de la porte, en lui demandant congé de s'abſenter. Il ne le refuſe jamais; mais comme on le fait ſavoir au Roi, il faut être bien empêché pour ne pas s'aquiter de cette fonction, lors qu'on eſt de tour. Cependant on peut dire qu'à l'égard de la ſûreté, il importe peu que les Grands Seigneurs aillent à la garde; car d'un côté ils dorment là toute la nuit, & de l'autre, la perſonne du Roi eſt ſi ſacrée en Perſe, & ſes ſujets ſi habituez à ne ſavoir pas ce qui ſe paſſe dans le Gouvernement & à laiſſer aller les choſes, qu'il n'y a jamais lieu de craindre ni aſſaſſinat, ni mutinerie.

La

La quatriéme charge eſt celle de *Jebbedaer bachy*, le *Chef de ceux qui ont le ſoin des armes.* C'eſt le premier Maître de l'Arſenal, ayant l'Intendance ſur toutes les armes de la Couronne, ſur toutes celles qu'on envoye au Roi de quelque part que ce ſoit, ſur tous les Magaſins où on les garde, ſur les Atteliers où on les fait, & ſur les Artiſans qui y ſont employez; il eſt auſſi le Commandant de l'Artillerie, depuis qu'il n'y a plus de Grand Maître.

La cinquiéme & derniere charge eſt celle de *Peskis nuviés: Peskis* ſignifie *don*, *preſent*: *nuviés* eſt le Participe du Verbe qui ſignifie *écrire.* C'eſt le Receveur des preſens qu'on fait au Roi de quelque part, & de quelque valeur que ce puiſſe être; il les enregître ſur les livres avant que de les preſenter au Roi, & c'eſt lui qui les lui preſente, conduiſant la marche de ceux qui les portent, & allant à la tête. Quand il a une fois enregîtré le preſent de quelque Ambaſſadeur, ou de quelqu'autre perſonne que ce ſoit, il n'y a plus moyen de le diminuer ou de le changer; & ſi par hazard le nombre ou le poids des choſes qu'on donne ne ſe trouvoit pas tel en le délivrant que cet Officier l'a couché ſur ſes regîtres, il faut ſuppléer ce qui manque, ou en l'eſpece même, ou par la valeur de la choſe. J'ai vû pluſieurs exemples de ce que j'avance, & particuliérement d'un Envoyé de la Compagnie Françoiſe l'an 1673. Il y avoit une boëte d'Ambregris dans ſon preſent, au poids de laquelle on ſe méprit, je ne ſai comment, en le faiſant enregîtrer par le Receveur des preſens. Cependant lors qu'il fut queſtion d'évaluer ce pre-

preſent, après qu'il eut été délivré, comme c'eſt la coûtume qu'on l'évalue, cette boëte fut peſée & trouvée plus legere qu'il n'étoit porté ſur le regître, on demanda le ſupplément à l'Envoyé; mais comme il n'avoit point d'Ambre-gris, il fut obligé de payer ce qui manquoit, à raiſon de vingt-ſept écus l'once.

Voilà toutes les Charges conſidérables du Royaume, à la reſerve de celle du grand Chambellan, que je n'ai pas miſe au rang des autres, à cauſe qu'elle eſt toûjours tenuë par un Eunuque blanc. On appelle cette charge *mehter*. *Meh* en Arabe ſignifie grand, *ter* en Perſan eſt la marque du comparatif comme *Teros* en Grec. Les Eunuques ſont de deux eſpéces, les blancs, & les noirs; les blancs ne vont jamais parmi les femmes, ou du moins fort rarement au lieu que les noirs ne ſortent gueres du Palais. Les Eunuques blancs accompagnent le Roi lors qu'il ſort, & le Chambellan eſt toûjours un vieux Eunuque blanc. Il n'a pas la liberté d'entrer dans les chambres du Serrail, je veux dire dans les apartemens particuliers des femmes, ſans y être appellé, ou mené par le Roi; mais à cela près, ſon autorité eſt grande, car il eſt établi ſur tous les Eunuques du Palais. Il ne quitte preſque jamais le Roi, & c'eſt lui qui eſt toûjours le plus proche de ſa perſonne, ſoit aux aſſemblées, ſoit par tout ailleurs. Il le ſert à table, les deux genoux en terre, & fait l'épreuve des viandes une ſeconde fois après qu'elle a été faite à l'entrée de la ſale. Il l'habille, & deshabille. Il commande aux gens de la petite garderobe, ayant de plus le maniement de tout ce que le Prince met journel-

nellement de pierreries & de bijoux, & de ſon argent comptant. En un mot, il ne quitte preſque jamais le Roi, que quand il le voit prêt de s'engager avec quelque femme. Il porte, attaché à la ceinture, un coffret d'or, garni de pierreries, fait en façon de gondole, dans lequel il y a deux ou trois mouchoirs blancs, qui ſont ſi fins & ſi petits, qu'on les mettroit dans la cocque d'une noix, du cachou, de l'opium, des parfums, & des cordiaux, dont il ſert le Roi quand il lui en demande. Ce petit coffret eſt la marque de la dignité du grand Chambellan, de même que dans les principales Cours d'Europe les baguettes blanches & noires, & les clefs d'or. Comme cet Officier ſe trouve le plus ſouvent ſeul auprès du Roi, il a non ſeulement le moyen de rendre de bons ou mauvais offices, comme il lui plaît, mais auſſi d'inſpirer au Roi les choſes de la plus grande importance: il eſt fort craint & fort courtiſé, tant dans la Cour que dans le Serrail.

L'ordre voudroit que je paſſaſſe préſentement à donner la Rélation des revenus du Roi, mais il ſera plus à propos de traiter auparavant des Fonds de terre, comment on les acquiert, & comment on en tire la rente, parce que cela fera mieux connoître en quoi conſiſte le revenu du Roi. & de quelle maniére on en fait la levée. C'eſt une matiére dont les Rélations ne diſent rien, ou ſi peu de choſe, & ſi obſcurément, que le Lecteur n'y ſauroit trouver de quoi ſe ſatisfaire.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Des Fonds de terre & des rentes.

LEs Terres en Perſe ſe diviſent en Terres en uſage, & en Terres hors d'uſage, par où l'on entend les terres que l'on cultive, & celles qui ne ſont ni cultivées, ni habitées.

Les Terres en uſage ſont de quatre ſortes; les Terres de l'Etat, les Terres du Domaine, les Biens d'Egliſe, & les Fonds des particuliers.

Les Terres de l'Etat, qui contiennent la plus grande partie du Royaume, ſont en la poſſeſſion des Gouverneurs, leſquels en retiennent une partie pour en avoir le revenu, & laiſſent l'autre pour les gages de leurs Officiers, & Domeſtiques, & des Troupes; car même juſqu'à un ſimple Soldat, chacun a ſa paye aſſignée ſur un village, ou ſur quelqu'autre fonds de terre.

Les Terres de Domaine ſont le bien propre & particulier du Roi. Une partie ſert d'apanage à des Charges. Sur une autre ſont aſſignez les gages de la plûpart des Officiers & Domeſtiques de ſa Maiſon, & la paye des Troupes que le Roi entretient. Une autre partie eſt alienée par des Donations à tems, ou à vie, qui continuent quelquefois de pere en fils à pluſieurs générations. Le ſurplus eſt en Oeconomie, ou regie, dans les mains des Vizirs, ou Intendans, qui font valoir le bien du Roi, chacun en ſa Province. Le Païs de Domaine embraſſe les Provinces ſuivantes. La Parthide, la Perſide, partie de la *Cara-*

ma-

Digitized by Google

manie, l'*Hyrcanie*, partie de la Medie, *Eſte-boonat*, qui comprend plus de la moitié de la Chaldée ancienne. Le reſte du Royaume eſt Païs d'Etat.

Les Terres qui appartiennent à l'Egliſe ſont des Donations des Rois, ou des Particuliers. Le Bien d'Egliſe eſt ſacré en Perſe. Le Roi, ni les Donateurs n'ont aucun droit reſervé deſſus. Il n'eſt point ſujet non plus à être confiſqué, pour quelque crime que les Donateurs puiſſent avoir commis même avant la Donation; mais ce qu'il y a de fort injuſte, c'eſt que quand on auroit donné à l'Egliſe quelque fonds mal acquis, ou ſur un faux titre, un an de poſſeſſion rend la Donation inconteſtable.

Les Terres qui apartiennent aux Particuliers ſont à eux pour quatre vingt dix neuf ans, & jamais plus, durant lequel tems, ils les vendent & en diſpoſent comme il leur plaît, ſans qu'on puiſſe leur en rien ôter, à moins qu'ils ne tombent dans quelque crime qui emporte la privation de leurs biens. Quand les quatre vingt dix neuf ans ſont échus, on prend un nouveau bail pour pareil terme, en payant le revenu d'un an. Les fonds de terre des Particuliers s'appellent *Teſſarnouf*, c'eſt-à-dire *proprieté permanente*. La plûpart ſont chargez d'un petit tribut annuel envers le Roi, qui ne va pas à quarante ou cinquante ſols par *girib*, ou *arpent:* les autres ne payent rien du tout.

Pour ce qui eſt des Terres hors d'uſage, elles appartiennent ou à l'Etat, ou au Roi, ſelon le Païs dans lequel elles ſont enfermées. Mais parce que le Roi eſt le Maître

du bien de l'Etat, & qu'il le peut rendre bien de Domaine quand il lui plaît, au lieu que les Gouverneurs des Provinces n'en ſauroient diſpoſer qu'avec les Intendans, qui ſont les Receveurs du Roi; on peut dire que toutes les Terres qui ne ſont pas tenues & occupées actuellement, ou qui ne ſont pas en état de l'être apartiennent au Roi, en quelque endroit de l'Empire que ce ſoit.

On diſpoſe des Terres hors d'uſage de la maniere ſuivante. Si quelqu'un veut du terrain pour bâtir une Maiſon dans un lieu qui ne ſoit actuellement poſſedé de perſonne, ou dont perſonne ne puiſſe montrer d'acte de poſſeſſion, on demande ce terrain au Gouverneur & à l'Intendant, s'il eſt ſitué en Païs d'Etat; mais ſi c'eſt en Païs de Domaine, il le faut demander au Roi directement, ou aux Vizirs, ou Intendans de Province. La Donation, laquelle s'obtient ſans peine, ſe fait ou ſimplement, & ſans condition; ou avec condition de payer tant par an, ou de faire un uſage de ce terrain qui rendra du bénéfice au Roi. La Donation ſe fait pour cent moins un an, ſelon les termes exprès de leur Code civil, au bout duquel tems il faut payer un droit, qui eſt une maniere de renouvellement de bail pour un pareil terme; & s'il arrive durant ce tems-là qu'on vende la terre, il faut en faire paſſer les contracts devant l'Intendant des lieux, & payer un petit droit comme on diroit en France les Lots & ventes, & alors le terme de quatre vingt dix neuf ans recommence à courir du jour de la datte du Contract.

Voilà quel eſt le droit de la proprieté des Ter-

Terres. Je viens à l'uſage qu'on en fait, qui eſt la maniere d'en tirer le revenu.

Il n'y a rien de plus juſte & de plus humain que la Police de Perſe touchant les Terres. On en afferme fort peu, & ſeulement ce qui eſt aux environs des grandes villes, & qui porte des legumes; car comme à ces Terres-là il ne peut pas arriver des accidens qui en faſſent perdre le revenu, tels qu'il en arrive aux terres qui portent des grains, dont la recolte eſt ſouvent diminuée par la ſechereſſe, ou par la grêle, & autres injures du tems, les Païſans les prennent à forfait, à tant par an. Celles qui ſont autour d'*Iſpahan*, par exemple, rendent juſqu'à trente écus & plus, *le girib*, qui eſt moins d'un arpent; mais pour toutes les autres, on en fait une maniere de ſocieté avec le Païſan. Le Seigneur donne la terre & quelquefois il fournit auſſi le fumier & l'eau, ou bien tout ſe fournit à moitié ſelon l'accord. Le Païſan la laboure, l'enſemence, & fait la recolte; le tout à ſes dépens, & puis l'on partage les fruits ſelon l'accord. Quelquefois le Seigneur a la moitié, quelquefois il n'a que le quart ſelon la nature de la terre, & du lieu où elle eſt ſituée: mais d'ordinaire il a le tiers pour ſa part, après qu'on a levé préferablement la ſemence néceſſaire pour l'année ſuivante; & s'il arrive que la recolte ſoit ſi mauvaiſe, qu'on n'en tire pas même ce qu'il faut pour la ſemence, le Païſan eſt obligé à la fournir de nouveau. C'eſt-là la maniere de donner ſes Terres aux Païſans par tout le Royaume, tant pour le Roi, que pour les Particuliers.

Cet accord, qui paroît un marché de bon-

ne foi, & qui le devroit être, ſe trouve néanmoins une ſource intariſſable de fraude, de conteſtation, & de violence, où la juſtice n'eſt preſque jamais gardée; & ce qu'il y a de fort ſingulier, c'eſt que le Seigneur eſt celui qui a toûjours du pire & qui eſt lezé; les Grands Seigneurs plus que ceux de moindre condition, & le Roi par deſſus tout le reſte de ſon Royaume. Voici de quelle maniere cela arrive.

La Perſe eſt ſujette à avoir ſes moiſſons dégâtées, par la grêle, par la ſechereſſe, ou par les inſectes, ſoit ſauterelles, ſoit petits inſectes, qu'on appelle *Sim*, qui ſont de très-petits pucerons blancs qui s'attachent au pied de l'épi, le rongent, & le font mourir. Il eſt rare que quelqu'un de ces fleaux ne tombe pas une année ou l'autre ſur les champs labourez, & ſur les jardins, & les Païſans ne manquent pas d'en prendre occaſion de ſoutenir que la terre n'a rien rendu, ou qu'elle a rendu ſeulement ce qui eſt néceſſaire pour la ſemence. Or comme ces Païſans ont des ruſes impénétrables pour ſouſtraire une partie des fruits, & pour les faire paroître moindres qu'ils ne ſont, quelques ſurveillans qu'on envoye dès le commencement de la moiſſon pour y prendre garde, ils font ſavoir de bonne heure de quel fleau la Campagne eſt affligée, & quand le mal eſt aſſez grand pour être aiſément apperçû, ils vont avec des branches d'arbres & des poignées d'épics, marquez de ce fleau, au logis du Seigneur ou de l'Intendant, pour le diſpoſer par avance à en paſſer par où ils diront, quand la moiſſon ſera faite. Il faut obſerver qu'il y a une ancienne eſtimation

tion faite de ce que les terres raportent, c'eſt-à-dire que tant d'arpent, en tel lieu, ſemez de tel grain, doivent rendre tant au Seigneur pour ſa part; laquelle eſtimation eſt à un taux bas, faite ſur un pié commun des bonnes & des mauvaiſes années. Quand la recolte eſt meilleure que l'eſtimation, nos Païſans Perſans ne ſe plaignent pas; mais ſi elle ne fait ſimplement que l'égaler, ils commencent à ſe plaindre, & ſi elle ne produit pas ce que l'eſtimation porte, ils jettent les hauts cris, prétendant qu'ils ne recueuillent preſque rien.

Comme les biens des particuliers ſont plus ſous l'inſpection de leur maître, & qu'ils ne ſont pas ſi chargez d'impôts & de corvées que ceux du Roi, & ceux des grands Seigneurs, les païſans qui font valoir leurs terres ſont de meilleure foi, & n'uſent pas de tant d'artifices: mais pour les terres du Roi, les païſans qui les tiennent étant ſujets à beaucoup de vexations, & à des charges extraordinaires, tachent à s'en dédommager par la ſouſtraction des fruits, & en fraudant le Seigneur le plus qu'il leur eſt poſſible. J'ai obſervé ceci dans tout l'*Orient*, & particulierement dans les lieux où la tyrannie eſt la plus rude, que la violence, & la ruſe, y ſont toûjours aux priſes l'une avec l'autre, & que là où l'on traite les ſujets avec plus de violence, c'eſt où il ſe commet plus de friponneries & plus de fauſſetez, comme étant le ſeul recours contre l'oppreſſion. Les païſans, qui ont des terres du Roi, vont en corps à l'Intendant, ou au Receveur dont ils relevent, & en faiſant de grandes lamentations, accompagnées de cris & de larmes, demandent qu'on enre-

gître leurs plaintes, & les dépoſitions qu'ils viennent faire pour leur ſervir en tems & lieu. Souvent il arrive que tout un village vient à la porte de l'Intendant, & quelquefois ils y amenent même leurs femmes, & leurs enfans, ſelon que le cas eſt grief; proteſtant de ne retourner point chez eux, & de laiſſer-là les terres. Mais preſque toûjours ils viennent chargez de branches d'arbres, ou d'épics ſecs, & rongez, comme j'ai dit, pour preuves de ce qu'ils avancent, ou ils apportent des atteſtations qu'ils ont fait faire par les Juges des lieux. On a égard à leurs plaintes, ſelon que le dégât paroît conſiderable; mais il y a bien encore à diſputer, pour en regler le plus ou le moins. Lors qu'il s'agit des biens du Roi, l'uſage ordinaire des Intendans eſt de donner des Commiſſaires aux villages pour examiner l'affaire ſur les lieux, & c'eſt juſtement ce que les Païſans demandent, car ils ne manquent pas de gagner le Commiſſaire, & de le faire parler à leur avantage. Mais il arrive ſouvent néanmoins que les Intendans n'ont aucun égard à ces plaintes, répondant qu'ils ne ſauroient accorder les diminutions que l'on demande: qu'ils ſont établis ſur les Provinces pour recevoir les biens du Roi, & non pour les donner, que l'on en peut aller porter ſes plaintes à la Cour.

On aura peine à croire qu'un Intendant qui fait cette rude réponſe la fait ſouvent de concert avec les complaignans. Cela eſt vrai pourtant, & en voici la raiſon & le myſtere; c'eſt que l'Intendant qui trouve bien mieux ſon compte dans les méchantes années, que

dans

dans les bonnes, à cauſe que dans celles-ci on ſait préciſément ce qu'il reçoit, ſans qu'il en puiſſe rien détourner; au lieu que dans les méchantes années, il tire de gros preſens des Païſans pour les faire décharger, l'Intendant, dis-je, trouve à propos de les rebuter à ſon audience, & de les renvoyer à la Cour, leur faiſant dire ſous main en même tems, qu'ils y obtiendront ce qu'ils demandent. Les Païſans vont donc en Corps à la Cour, avec toutes les preuves qu'ils peuvent donner de la Calamité du Païs, qui ſont celles là même que j'ai dit qu'ils portent aux Intendans, des branches d'arbres rongées, des épics grêlez, des fruits gâtez, avec des atteſtations des Juges des lieux, & s'aſſemblant à la porte du Palais, ou attendant le Roi dans la ruë ſelon qu'on leur conſeille de le faire, ils ſe mettent à crier de toute leur force, en jettant leurs turbans par terre, en déchirant leurs habits, & en élevant de la pouſſiere en l'air. Ils pouſſent quelquefois leurs cris ſi haut, qu'on les entend d'une demie lieuë. Le Roi ne manque pas d'envoyer demander ce que c'eſt. Nos Païſans donnent auſſi-tôt leur requête, & pour peu que la réponſe tarde ils recommencent leurs cris plus fort qu'auparavant. L'Intendant cependant a mandé à la Cour, qu'il y avoit renvoyé les Païſans de tel Canton, n'oſant pas leur accorder de ſon autorité les groſſes diminutions qu'ils demandent, remettant aux Miniſtres à en juger ſur les informations qu'il envoye: mais ces informations ſont toûjours dreſſées d'un tour favorable à la Requête. La Cour lui envoye d'ordinaire la requête répondue en ces mots,

accordez ſelon l'exigence du fait ; ou bien elle donne un ou deux Commiſſaires pour l'examiner ſur les lieux ; mais en l'un & en l'autre cas, c'eſt toûjours le Roi qui fait les fraix de ce manege, c'eſt-à-dire toute la dépenſe du voyage des Païſans, & celle des préſens qu'il leur faut faire pour corrompre tant les Commiſſaires de la Cour, que l'Intendant de la Province & ſes Officiers, & c'eſt-là la roue d'iniquité de ces Gouvernemens Orientaux. Les Grands oppriment les petits à force ouverte, les petits tirent raiſon des Grands par fourberie. Ainſi ces Rois Aſiatiques, tout abſolus qu'ils ſont, ne ſauroient empêcher que les ſujets ne violent les droits du *Prince*, à proportion que le Prince viole ceux de ſes ſujets.

Si les Païſans trompent leur Seigneur de cette maniere, il s'en dédommage par les corvées dont il les accable. Il les employe à des ouvrages qu'il fait faire ſur les lieux, Edifices, jardins, & autres ; ou bien il faut que le village lui donne par jour tant de gens ſans aucun ſalaire. Il ſe fait donner des voitures pour rien par ſes Païſans. Il ſe fait nourrir par eux tant de jours quand il eſt ſur les lieux, & quelquefois il convertit la nourriture en argent. Ses Receveurs, ou les Intendans qu'il envoye, ſont traitez de même, & il met encore d'autres taxes ſemblables.

Je ne ſaurois m'empêcher de remarquer ici en paſſant, que ç'a été-là l'économie des fonds de terre en Perſe de tems immemorial, & les conventions reciproques entre les Seigneurs & les Païſans : on découvre cela clairement dans les plus anciens Auteurs. *Herodote*, qui en

en eſt un, nous dit, parlant des Peuples habitans le long de la Mer Caſpienne, à qui l'on avoit ôté l'eau dont ils arroſent leurs terres : *les hommes & les femmes allerent trouver les Perſes, & jetterent de grands cris devant la porte du Palais.* C'étoit ſans doute pour ſe faire alloüer des diminutions de rente, de la maniere dont je viens de le raporter.

Pour ſavoir à preſent qui ſouffre le plus dans ce commerce de fraude & de vexation, je penſe qu'on n'en ſauroit autrement juger, qu'en enviſageant la condition des Païſans Perſans. Ils vivent aſſez à leur aiſe, & je puis aſſurer qu'il y en a d'incomparablement plus miſerables dans les plus fertiles Païs de l'Europe. J'ai vû par tout les Païſanes Perſanes avec des carcans d'argent, & de gros anneaux d'argent aux mains, & aux pieds, avec des chaines qui leur pendent du cou ſur le nombril, où ſont paſſez tout le long des pieces d'argent & quelquefois des pieces d'or. On voit les enfans parez de même, avec des coliers de corail au col. Ils ſont, hommes & femmes, bien chauſſez & bien vêtus. Ils ſont bien fournis de vaiſſelle & de Meubles; mais en échange de ces aiſes ils ſont expoſez aux injures, & quelquefois à des coups de bâton de la part des gens du Roi & des Vizirs, quand on ne leur donne pas aſſez-tôt ce qu'ils demandent, ce qui s'entend des hommes ſeulement; car pour les femmes & les filles, on a des égards pour elles par tout dans l'Orient, & il n'arrive jamais qu'on mette la main deſſus.

Le partage des fruits ſe fait en nature, ou l'on convient avec le Païſan à quel prix il

prendra la part du Seigneur, & comment il en fera le payement. On confond tous les grains enſemble dans l'apréciation, bled, orge, ris, poix, lentilles. On dit, il y a tant de mille *mans*, lequel à tant le *man* fait tant d'argent. Les fruits des arbres ſe partagent plus avantageuſement pour le Seigneur, que ne font les grains, parce qu'il n'y a pas tant de fraix à faire. Il en a ou la moitié, ou les deux tiers.

C'eſt preſque la même choſe pour le revenu du Bétail que pour les terres labourées. Le Seigneur a le tiers de la toiſon & de la portée; mais les Bois ſont bien d'un meilleur revenu pour le Seigneur. Il en a les deux tiers; l'autre eſt pour le Païſan, qui d'autre part eſt obligé d'en faire la coupe & la vente.

Voilà en general la maniere dont les Particuliers font valoir les terres, & dont on fait valoir auſſi celles de l'Etat, & celles du Domaine, à quoi je n'ai trouvé qu'une exception; c'eſt à l'égard des arbres qui portent les Dattes, fruit délicieux, qui ne croît nulle part ſi bon qu'en Perſe. J'ai vû en pluſieurs endroits les Païſans payer tant par pied de Dattier; & l'on m'a dit qu'ils en font de même par tout le Royaume. La raiſon de cette difference, à mon avis, c'eſt que ce fruit ſe recueuille annuellement dans une meſure plus égale, ce qui peut venir de ce que cet arbre étant quatre fois plus haut que les autres, il n'eſt pas ſi expoſé aux inſectes. A Jarron, place de la Perſide où l'on cueuille les meilleures dattes du Royaume, le Dattier paye un mamoudy le pied, ce qui fait neuf ſols.

CHA-

CHAPITRE VII.

Des Revenus du Roi.

JE diviſerai ce Chapitre en deux parties. La premiere touchant la qualité de ces revenus, c'eſt-à-dire en quoi ils conſiſtent; la ſeconde, à combien ils ſe montent.

Les revenus du Roi coulent de deux ſources differentes, du Païs d'Etat, & du Païs de Domaine.

Quant au Païs d'Etat qui ſont les Grands Gouvernemens de l'Empire, comme je l'ai expliqué au chapitre precedent, le Roi n'y a point de fonds en propre. Les revenus qu'il en tire ſont principalement des Contributions qu'on appelle *Ruſſom*, c'eſt-à-dire *droit ou redevance*. On les diſtingue en ordinaires & extraordinaires. Les ordinaires conſiſtent en une taxe ou quantité réglée de fruits les plus excellens de chaque Province, desquels le Gouverneur eſt obligé d'envoyer des Convois au Roi de tems en tems, & des ſommes d'argent ſelon le pouvoir de la Province. La Province de *Curdeſtan*, par exemple, qui eſt une partie de la Chaldée, produit le meilleur beurre, le Gouverneur en envoye tant de charges chaque fois. Celle de Georgie produit du vin excellent, des fruits exquis, les plus belles perſonnes de l'un & de l'autre ſexe: elle eſt obligée d'envoyer le plus qu'elle peut de chaque choſe. On appelle ces Convois *Bar Kané cha*, *le Convoi Royal*. Les Contributions extraordinaires conſiſtent en des préſens de ces mêmes denrées & des choſes les plus ra-

res que les Gouverneurs puiſſent recouvrer, & dans les Etrenes ou preſens du nouvel an. Quoi que ces Contributions ſoient appellées extraordinaires, ce n'eſt que parce qu'elles ne ſont pas impoſées, que la qualité & quantité n'en ſont pas preſcrites, & qu'on n'en tient pas regiſtre à la Chambre des Comptes, car d'ailleurs, la coûtume les a rendues ordinaires, & on les enregiſtre à un Bureau d'un Officier qu'on appelle *Pech Kes nuviez*, c'eſt-à-dire *rôle ou livre des preſens*. Il ne ſe peut dire à quoi ces tributs là ſe montent tous les ans. La maiſon du Roi en eſt entretenuë, & toute cette foule d'Artiſans à qui l'on donne la nourriture en eſpece. Il paroît par les anciens Auteurs que cette maniere de ſubſide a été la premiere ſorte de revenu des Rois de Perſe. Herodote, entre les autres, le dit formellement dans ce paſſage, *Durant le regne de Cyrus, & de Cambyſes, on n'avoit point encore impoſé de tributs en Perſe, mais on faiſoit tous les ans de certains preſens au Prince.* Les Perſans eſtiment cette Oeconomie pour deux raiſons ; l'une que le Roi & toute ſa maiſon ſe trouvent nourris de tout ce que l'Empire produit de plus délicieux ; l'autre que les Provinces ne ſont pas ſi ſujettes à être foulées, parce que chacune fait ſon preſent ſelon ſes moyens, & des choſes qu'elle a en plus grande abondance.

Quant au Païs de Domaine c'eſt le fond propre du Roi. Il en eſt le Seigneur, tout le revenu lui en appartient ; c'eſt-à-dire le tiers des fruits de la terre de quelque ſorte qu'ils ſoient, comme je l'ai obſervé au Chapitre précedent.

Après

Après les Contributions des Provinces, & le Domaine, les revenus du Roi de Perſe viennent de ſes droits Seigneuriaux, entre leſquels il faut mettre premierement le droit du Bêtail, lequel produit un gros revenu, quoi que le droit du Bêtail ne ſoit pas moitié ſi haut que celui des fruits de la terre; car il n'eſt que d'un ſur ſept, tant pour la toiſon, que pour la portée. Le Roi a peu de Troupeaux en propre. Les Troupeaux de Perſe ſont élevez par ces Riches Paſtres que les Orientaux appellent *Saranet chin*, d'où nous avons fait le mot de *Sarraſin*, c'eſt-à-dire *Habitant de Campagne*, parce qu'ils habitent ſous des pavillons, toûjours loin des villes. Ils vivent en Troupes de deux à trois cens perſonnes chacune. J'en ai vû qui étoient groſſes de deux mille perſonnes. On peut s'imaginer quels grands Troupeaux ils meinent avec eux. Il y en a qui couvrent les Campagnes à perte de vûe: j'en ai rencontré de ſi nombreux, que j'étois deux à trois heures à les traverſer d'un bout à l'autre. Le Roi a donc un de ſept du rapport du Bêtail, comme je dis, & ce droit ſe leve par un *Ichouban bachi*, ou Chef des Bergers, que les Vizirs ou Intendans entretiennent dans chaque Contrée, ou en chaque Troupeau. Le Bêtail de Perſe conſiſte particulierement en Chevres, en Moutons, en Anes, en Mules, & en Chameaux. Il y a peu de Bœufs. Quant au revenu des Haras il eſt auſſi conſiderable; car le Roi leve le tiers de la valeur des Poulains; cependant on les évalue ſi bas, qu'un Poulain ne paye d'ordinaire que dix à douze francs.

Se-

Digitized by Google

Secondement il y a le revenu de la ſoye & du Coton, dont l'on tire pour le Prince le tiers de tout ce qui s'en recueuille dans tout le Royaume, ce qui monte à de fort grandes ſommes.

En troiſiéme lieu, les mines de Metaux & de pierreries appartiennent au Roi ſeul, & la pêche des Perles; mais on en leve le tiers preferablement pour les fraix ou la dépenſe.

En quatriéme lieu, les monnoyes rendent au Roi deux pour cent, ſans ce qu'on leve pour les gages des Officiers, & pour les fraix.

En cinquiéme lieu il faut mettre le revenu de l'eau qui eſt fort conſiderable; car comme tout vient à force d'eau preſque dans toute la Perſe, il n'y a pas un filet d'eau de perdu, & qu'on ne vende. J'ai ouï aſſurer que les eaux d'autour d'Iſpahan produiſent quatre mille Tomans par an, qui ſont ſoixante mille écus.

En ſixiéme lieu, il y a le tribut que payent les habitans, tant natifs, qu'étrangers, qui ne ſont pas de la Religion du Païs. Ce tribut eſt d'un ducat par tête, & c'eſt pour ſe rachetter de l'interdit auquel la Loi de Mahomet condamne ceux qui ne veulent pas ſe faire Mahometans.

En ſeptiéme lieu, il y a la taxe des Boutiques, qui eſt de dix ſols par chaque boutique d'Artiſan, & vint ſols par boutique de revendeurs. On appelle cette taxe *Bonitché*, c'eſt-à-dire un impôt des Métiers. J'en parlerai encore dans la ſuite.

Il faut ranger enſuite les Peages & les Douanes. Quant aux Peages qui ſont les droits impoſez premierement pour entretenir la ſu-

reté

reté des chemins, on les paye par charge de chameau, ou de Cheval, mais fort differemment d'une Province à l'autre; car dans quelques lieux on ne prend qu'un ſol par charge, & en d'autres on prend cinq ou ſix livres.

Quant aux Doüanes, ce revenu, qui par tout ailleurs eſt la plus conſidérable partie des Finances, ne rend pas beaucoup en Perſe, par la conſidération particuliére que l'on y a eu de tout tems pour le négoce. Il n'y a que les Doüanes du ſein Perſique où l'on paye ſelon la valeur des Marchandiſes; mais à toutes les autres entrées du Royaume, généralement on paye par charge, tant par chameau, tant par cheval, ou mule, tant par bœuf ou par âne; l'on n'examine pas beaucoup ce qu'elles contiennent; au contraire, on y regardoit fort legérement juſqu'à ces dernieres années. J'obſervai encore ces grandes facilitez aux Doüanes de Perſe au premier voyage que j'y fis l'an 1666. on ne viſitoit point les hardes aux entrées, ni aux ſorties. Elles étoient libres, quoi qu'il fallût quelquefois cinq à ſix chameaux pour les porter, & que ſouvent plus de la moitié conſiſtât en choſes de prix. D'ailleurs c'étoit la coûtume de donner ſur dix charges de marchandiſe une charge franche. Les Marchands faiſoient à leur arrivée un preſent au Chef de la Doüane, qui le récompenſoit dix fois au double, & régaloit continuellement les Marchands. Les Doüanes & les entrées ſe levoient par commiſſion, comme elles ont fait de tout tems. C'étoient aſſurément les Doüanes où l'on étoit plus doucement traité qu'en lieu du monde. Et à voir d'un autre côté la fortune

que

Digitized by Google

que les Officiers & Adminiſtrateurs y faiſoient en peu de tems, on eût dit que le Roi en donnoit l'adminiſtration, moins pour conſerver ſes droits, que pour enrichir ceux qui les levoient; car dans une année de commiſſion de la Doüane des Ports d'*Abas* & de *Congue*, qui ſont les deux grands Ports du Golphe Perſique, & les plus proches de l'Iſle d'*Ormus*; le Chef ou l'Intendant de la Doüane gagnoit trois à quatre cens mille livres par an, le Controlleur ou Surveillant cinquante mille livres, les autres Officiers autant tous enſemble: & quoi qu'il n'entrât pas plus que cela dans les coffres du Roi, on paſſoit pour bien honnête homme, de n'avoir fait que partager avec le Souverain par moitié. C'étoit même la coûtume dans ces tems-là, que quand on vouloit relever quelque famille tombée, on lui donnoit la regie d'une Doüane pour deux ou trois ans. Cela rétabliſſoit entierement ſes affaires, comme j'en ai vû beaucoup d'exemples.

Pour faire mieux entendre de quelle maniere on fraudoit le Roi, je dirai premierement que le Magaſin de la Doüane eſt fermé & ſeellé du ſeau du Chef de la Doüane, du Vizir ou Controlleur, & du premier Ecrivain, qui ſont tous commis par le Roi, pour veiller l'un ſur l'autre: & ſecondement, que dans l'*Orient*, & ſur tout aux *Indes*, & aux autres Païs qui en ſont les plus proches, tout ſe traite par tierces perſonnes; comme, par exemple, dans le Commerce on ſe ſert de Courtiers, qui ſont gens fins & fourbes, les plus inſinuans & les plus patiens hommes du monde, & qui ſe rebutent le moins. Quand donc un Vaiſſeau étoit arrivé & déchargé dans les Ma-

Magasins, le Doüanier, & les gros Marchands, s'entre rendoient visite avec des presens & des régals réciproques. Cependant les Courtiers traitoient secretement avec les Chefs des Doüanes: *Vous aurez tant*, disoient-ils, *pour laisser passer tant de marchandises qui sont parmi le bagage.* Il faut remarquer que comme les équipages qu'on a en ces Païs-là sont toûjours gros, parce qu'il faut porter un menage entier avec soi, on peut faire passer bien des choses parmi ses hardes, & c'étoient toûjours les plus riches marchandises qu'on y mettoit. Après deux ou trois jours, le Doüanier, avec les autres Officiers, alloient faire ouvrir le Magasin où étoit la charge du Vaisseau, & sous le nom d'équipage, ou bagage, laissoit emporter le plus fin de la Cargaison. Cependant, l'Ecrivain ou Marchand du Vaisseau donnoit son livre ou regître de chargement, qui ne contenoit qu'une partie de la verité, & les Marchands donnoient leurs déclarations conformément à ce regître. Ensuite le Courtier retournoit aux Agens de la Doüane, leur disant, *Vous aurez une telle somme pour laisser passer tant de fines toiles parmi les grosses*, & cela s'executoit ainsi de bon accord: chacun y avoit sa part. Le premier Commis de la Doüane enregîtroit tout de la maniere dont l'on étoit convenu: les livres des autres Officiers étoient accommodez de la même sorte; le double étoit envoyé à la fin de l'année à la Chambre des Finances; & l'on comptoit ainsi sur toutes ces belles piéces. J'ai vû dans ce tems-là que les Chefs de ces deux Doüanes, & de quelques autres Ports du Sein Persique, avoient leurs Correspondans aux Indes, & dans les

gran-

grandes Villes de Perſe, qui offroient à l'envi meilleur parti aux Marchands pour paſſer par leurs Ports, de même que ſi c'eût été de differens Etats, & que ces Ports n'euſſent point du tout apartenu à un même Maître.

Comme la fraude alloit toûjours en augmentant, & à un tel excès, que les ſix & ſept premieres années du Roi *Soliman*, qui avoient commencé en 1666. les Doüanes de ces deux principaux Ports du Golphe ne raportoient que quatre à cinq cens mille livres, au lieu que du tems du Roi ſon Pere elles raportoient environ onze cens mille livres : les Miniſtres prêterent l'oreille à des propoſitions qui leur furent faites, par des gens inſtruits des methodes de l'Europe, de mettre les Doüanes en Ferme : ces gens-là offrant de donner douze cens mille livres de celles du Sein Perſique. On fut long-tems à la Cour à ſe déterminer à ce parti, parce qu'on voyoit bien que les ſujets en ſeroient vexez ; mais enfin, on l'accepta l'an 1674. & depuis ce tems-là on n'a plus trouvé les mêmes facilitez qu'auparavant.

Je paſſe au caſuel, que les Perſans eſtiment la partie la plus claire & liquide, de même que la plus importante des revenus du Roi, & qu'ils diſent venir par deux ſources. La premiere contenant les confiſcations, qui montent l'année à de grandes ſommes, & l'autre contenant les préſens que les particuliers font au Roi de toutes parts, en tout tems, & particulierement au nouvel an. On lui envoye en préſent plus qu'il ne peut employer en étoffes, en chevaux, en bêtes de charge, en drogues, en harnois, en armes, & en tout ce qu'il

qu'il faut pour les beſoins, & pour les plaiſirs de la vie. On lui envoye des filles & des garçons, qu'on choiſit dans tout ce que l'*Orient* produit de plus accompli, & enfin on lui envoye de l'or & de l'argent, des pierreries, des parfums, & de tout ce qui ſe peut recouvrer de riche & de curieux.

Il faut mettre entre les revenus des Rois de Perſe, de certaines groſſes dépenſes dont il ſe décharge ſur ſes ſujets, & qu'il leur impoſe ſoit en les faiſant travailler ſans payer, ſoit en leur faiſant payer ce qu'il faudroit qu'ils payaſſent eux-mêmes, & qui leur coûteroit une infinité d'argent. Voici les principales de ces impoſitions. Premierement, la taxe des mêtiers, dont j'ai parlé; ſur quoi il faut remarquer qu'il n'y a de mêtiers taxez que ceux qui ne ſont pas ſujets aux corvées, c'eſt-à-dire, à fournir des ouvriers en toutes rencontres pour le ſervice du Roi, ſans en recevoir de paye, comme les maçons, les charpentiers, & tels autres, qui ſe trouvent bien plus chargez que ceux qui payent leur droit en argent; car lors qu'il y a quelque choſe à faire pour le Roi, les Chefs des Mêtiers ſont obligez de fournir des ouvriers par corvées, & c'eſt une épargne fort grande pour le Roi; car par ce moyen il ne dépenſe rien en mille choſes qui d'ordinaire emportent l'argent le plus clair. En bâtimens, par exemple, & en reparations, il ne coûte que les materiaux. Secondement, les taxes appellées *havarez Divan*, impôts du Conſeil, dont il y a de diverſes ſortes, mais qui toutes enſemble ne montent pas à une grande ſomme. Ces impoſitions ſont des extraordinaires, comme par exemple, le

le défrai d'un Ambaſſadeur, ſa nourriture & les voitures qu'on lui fournit, qui ſont aux dépens des lieux par où il paſſe, les illuminations dans les ſolemnitez, qui ſont auſſi aux dépens des lieux. Ce ſont des aubaines, que ces impôts ou taxes, pour les Regens ou petits Magiſtrats qui les levent; car ſûrement ils levent au moins une fois plus qu'il ne faut pour payer la dépenſe.

En troiſiéme lieu, il y a une ſorte d'impoſition qui reſſemble à ce qu'on appelleroit en France une taxe ſur les Aiſez, & qui eſt d'un grand ſoulagement pour les Finances du Roi. Ce ſont des gratifications qu'il fait payer par les Intendans, les Gouverneurs de Province, les Officiers & les Miniſtres de l'Etat. Par exemple, quand on ſait qu'un Gouverneur, ou un Intendant, a bien fait ſes affaires, le Roi lui envoye un préſent par la perſonne qu'on a deſſein de gratifier, ou de recompenſer de quelque ſervice. Ces préſens conſiſtent ou en un habit, ou en un faucon, ou en un cheval. La commiſſion de porter ce préſent tient ſouvent lieu non ſeulement de recompenſe, comme je le dis, mais auſſi de payement de gages; car le Roi preſcrit la ſomme que le Gouverneur donnera à l'envoyé, avec quoi il ne faut pas laiſſer de lui faire encore un préſent proportionné à ſon emploi, à la qualité de ſa famille, & à la faveur qu'il a à la Cour.

Voilà, autant que je l'ai pu connoître, toutes les ſources du revenu du Roi de Perſe, dont il faut remarquer que rien n'eſt affermé, non plus que les fonds de terre, bétail, denrées, monnoye, peages, caſuels extraordinaires.

res. Tout eſt par commiſſion, & en regie; & géneralement tous les biens du Roi ſont en regie, à la reſerve de certains fonds, dont le revenu eſt toûjours fixe & certain; comme celui d'un *Marché*, d'un *Caravanſerai*, d'un *Bazard*. Mais pour tous les biens dont le revenu eſt caſuel, comme, par exemple, celui des terres, lequel eſt different ſelon les bonnes ou mauvaiſes années, celui des Doüanes qui rend plus ou moins, ſelon l'étendue du trafic, & tous les autres fonds, en un mot, dont le produit eſt inégal d'une année à l'autre; pour tous ces biens-là, dis-je, on ne les afferme point, ce qui donne moyen aux ſujets de vivre aſſez à l'aiſe, malgré la ſeverité des exactions & des corvées, à quoi j'ai raporté qu'ils ſont expoſez; car un Intendant ne ſe ſoucie gueres, après tout, que le Roi tire plus ou moins de revenu, pourvû qu'il ait ſes préſens ordinaires, & que ſa commiſſion rende autant de profit dans un tems que dans un autre.

Il n'y a point de taxes ſur les perſonnes, elles ſont libres par toute la Perſe, & la taille y eſt entierement inconnue; ſur quoi je remarquerai que cette exemption de taille générale en *Orient*, m'a ſouvent fait penſer que c'eſt peut-être la raiſon de ce qu'on n'y connoît point la difference de Noble & de Roturier. Il n'y a point de taxe pareillement ſur les denrées, à la reſerve du Tabac ſeulement: les terres non plus ne payent rien au Roi que ce petit droit de redevance, dont j'ai parlé au Chapitre précedent. Quant aux droits d'entrée, l'on n'en leve en aucune partie du Royaume ſur aucunes des choſes qui ſervent

à la

à la nourriture ordinaire. Enfin, on ne leve rien, ni ſur le ſel, ni ſur le vin.

La même économie qui ſe garde dans la perception des revenus du Roi, ſe garde auſſi dans celle des revenus de l'Etat, que j'ai remarqué qui ſont deſtinez pour la ſubſiſtance des armées, des Officiers de l'Etat, & des Gouverneurs de Province; & comme le Roi reçoit de toutes les Provinces du Royaume des Convois pour la ſubſiſtance de ſa maiſon, que les Gouverneurs & les Intendans lui envoyent, les Gouverneurs de même reçoivent de pareilles contributions de chaque Canton de leur Province, de quoi partie ſert à compoſer les Convois qu'ils envoyent à la Cour, & partie à l'entretien de leur maiſon. C'a été là de tout tems une des manieres de l'*Orient* que les maiſons des grands Seigneurs ſoient pourvûes de ce qu'il y a de plus exquis dans tous les endroits du Royaume, qui leur eſt envoyé en chaque ſaiſon, ſans qu'il s'achette preſque rien pour leur table. On voit dans l'hiſtoire Grecque, que quand *Themiſtocle* s'engagea au ſervice de *Xerxès*, ce Monarque lui aſſigna ſa ſubſiſtance ſur les lieux qui raportoient les plus excellentes choſes, l'un devoit entretenir ſa maiſon de pain, l'autre de vin, l'autre de viande. C'eſt cela même qui ſe pratique encore aujourdhui en Perſe, & non ſeulement à l'égard de ce qui ſert à la nourriture, mais auſſi pour les vêtemens, chaque ſorte d'étoffe étant tirée de differens endroits du Royaume, ou chaque piéce de vêtemens, comme des turbans, des ſouliez, des ceintures, ce qui eſt encore tout-à-fait ſemblable à l'économie des anciens Rois de Perſe, comme

me on le peut voir dans l'endroit d'*Herodote*, où il parle d'Anthylle ville d'Egypte. *Depuis*, dit-il, *que l'Egypte eſt ſous la domination des Perſes*, Anthylle, *qui eſt une ville célébre entre les autres, eſt particulierement donnée à la femme de celui qui régne pour ſa chauſſure.* C'eſt la même choſe dans tout l'*Orient*; ainſi, la dépenſe du Grand Seigneur pour ſa perſonne, tant pour la nourriture, que pour le vêtement, ſe tire uniquement du revenu de ſes jardins.

Je viens à la ſeconde partie de ce Chapitre, qui regarde la ſupputation des revenus du Roi de Perſe. Il eſt comme impoſſible de dire préciſement à quoi ils ſe montent : les Miniſtres de l'Etat même n'en étant pas pleinement informez. Tout ce qu'ils en ſauroient dire, eſt ſeulement ce qui eſt entré dans le tréſor Royal d'or, d'argent, de pierreries, & de précieuſes marchandiſes, durant le cours d'une telle année. Les Intendans des Provinces ne ſauroient dire non plus à quoi ſe monte au juſte le revenu de leur Province, puiſqu'il y a je ne ſai combien de villages, de terres, & d'autres biens du Roi, qui ſont aſſignez à des Officiers pour leurs gages, & ſur leſquels les Intendans n'ont point d'inſpection. Il faut remarquer que les Perſans ne ſont pas auſſi curieux de ſavoir à quoi vont les revenus de leur Roi, ni des grands Seigneurs du Païs, & cent autres curioſitez ſemblables, que nous le ſommes dans nôtre Europe ; ce qui fait qu'il eſt impoſſible d'apprendre rien d'eux ſur ce ſujet qui nous puiſſe ſatisfaire entierement. J'ai tâché pluſieurs fois, durant le long ſéjour que j'ai fait à la Cour de Perſe, d'apprendre à

quoi ſe montoit au juſte le revenu du Roi, & quelles étoient les forces de l'Etat. Je n'ai pas épargné les préſens pour le découvrir, & j'ai mis ſouvent ſur cette matiere des Intendans de Province, & des Miniſtres d'Etat, avec leſquels j'avois aſſez d'habitude, & qui me traitoient avec quelque confidence; mais j'ai toûjours eu lieu de croire qu'ils ne le ſavoient pas eux-mêmes. Chacun ſait ce qui eſt de ſon département, & gueres davantage. Ils répondoient naïvement aux demandes que je leur faiſois, *Dieu le ſait*; *il y en a beaucoup*; *cela eſt ſans compte*. Mais ils ne diſent jamais rien de plus poſitif.

La difficulté de ſupputer avec exactitude les revenus du Roi de Perſe vient principalement de deux cauſes, comme je crois l'avoir déja inſinué; la premiére de ce que les fonds & les droits qu'il leve ne ſont pas affermez, mais ſont en régie; ce qui en rend le produit inégal d'une année à l'autre. La ſeconde raiſon eſt que pluſieurs des revenus du Roi ſont comme alienez, parce qu'ils ſont aſſignez à des Officiers pour leurs gages.

Cependant je ne laiſſerai pas de faire ici un petit détail de ce que j'ai pû apprendre ſur ce ſujet de plus juſte & de plus véritable.

Le Païs d'Etat rapporte au Roi en argent comptant quelques cent mille francs l'an par Province; ce qui peut monter à environ deux millions en tout.

Le Païs de Domaine lui rend environ quatorze millions en tout. La ville de *Recht*, qui eſt la Capitale de la Province de *Guilan*, en produit ſeule preſque la ſixiéme partie. Le reſſort de la Province de *Mazenderan*, qu'on tient

tient avec le *Guilan* être l'ancienne *Hyrcanie*, rend ſix cens mille livres. La Province de *Parthe* eſt miſe à quatre cens cinquante mille livres. Celle de la *Perſide* à huit cens mille. C'eſt le compte que j'en ai entendu faire en gros à des Officiers de ces Provinces-là. Ce qui fait que celle d'*Hyrcanie* produit plus de revenu qu'aucune autre, eſt le produit de la ſoye qui s'y fait en plus grande abondance qu'en lieu du monde.

On fait monter à ſoixante mille Tomans, qui font environ trois millions, les Peages & les Doüanes de la Perſe, deſquelles il eſt bien certain qu'on pourroit tirer le double, ſi l'on y regardoit d'auſſi près & avec autant d'exactitude qu'on le fait en pluſieurs parties de l'Europe.

Les Etrennes valent au Roi cinq à ſix millions.

Les Entrées du Tabac vont à environ quinze cens mille livres. Celles de la ſeule ville d'*Iſpahan* rendent vingt mille écus.

Sans entrer davantage dans le détail, j'ai vû des gens en Perſe faire monter à ſept cens mille Tomans tout le revenu du Roi, c'eſt-à-dire tout ce qu'on lui paye de Droits, & tout ce qu'on lui fait de préſens de quelque nature que ce ſoit. Cela revient à environ trente deux millions de nôtre monnoye. Je ne garentis pas ce calcul, mais quoi qu'il en ſoit on peut dire que les Richeſſes du Roi de Perſe ſont immenſes, ce qui ne vient pas de l'abondance de ſes revenus; car à cet égard les richeſſes du Grand Seigneur, & du Grand Mogol vont bien au delà, mais c'eſt parce que ce Prince ne dépenſe pas la vingtiéme

partie de ce qui entre dans ſon Tréſor. Il eſt nourri & défrayé, généralement parlant, ſans preſque rien débourſer, de maniére qu'il ne paye rien en argent comptant. Tout ce qu'il doit eſt payé en aſſignations ſur quelques uns de ſes revenus. Ses Troupes, ſa Maiſon, les Artiſans qui ſont à ſes gages, & les choſes même qu'il achéte pour le plaiſir, & pour la magnificence, ſont payées en aſſignations comme les autres, à moins que par faveur ſpeciale on n'obtienne d'être payé du Tréſor. Il ne faut pas oublier un autre moyen que le Roi a de payer ce qu'il achéte, outre ces aſſignations; c'eſt à ſavoir de donner des Marchandiſes en payement, & c'eſt ce que ſes Miniſtres propoſent toûjours dans l'occaſion, & qu'ils tâchent par tous moyens de faire accepter. J'entens ſeulement de groſſes ſommes qui ſont duës, & les Marchandiſes qu'on offre le plus communément ſont des Turcoiſes, de la ſoye, des brocards d'or, des Tapis d'or & de ſoye, du lapis Lazul. Le Roi a de pleins Magazins de tout cela; car comme il n'afferme point ſes biens, & qu'il fait travailler la ſoye qu'il reçoit pour ſon droit, ſes Magazins regorgent toûjours de telles nippes.

Si l'on fait réfléxion ſur tout ce que je viens de dire, on trouvera, qu'à le bien prendre, le Roi de Perſe eſt le plus riche Monarque de l'Univers, & qui vit dans la plus grande abondance de biens, puis qu'il entretient ſes Troupes & ſa Maiſon ſans mettre la main à la bourſe. Une autre choſe qu'on peut encore aſſurer touchant ſes grandes richeſſes, c'eſt qu'il a autant de revenu lui ſeul que tout

le

le reſte de ſon Royaume, & que ce revenu s'augmente journellement par le moyen des confiſcations.

CHAPITRE VIII.

De l'Oeconomie des Finances.

J'Ai fait voir dans le Chapitre précédent quelle étoit la nature des revenus du Roi, qui conſiſtent la plûpart en denrées, & en choſes néceſſaires aux hommes, & particuliérement aux Rois, & en précieuſes Marchandiſes, plus qu'en argent. Il en eſt de même, ou à peu près, dans l'emploi qu'on fait de ſes Finances; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de payer en argent, le Roi paye en aſſignations ſur les Provinces, comme je l'ai obſervé au Chapitre précédent. La raiſon pourquoi l'on en uſe de cette maniére en Perſe, c'eſt à cauſe que les biens ne ſont pas affermez, mais adminiſtrez & en régie; & à cauſe auſſi de ce qu'il n'y a ni aſſez de commerce, ni aſſez de mouvement dans le Païs pour reduire aiſément tout en argent. L'on en découvrira encore d'autres raiſons dans la ſuite de ce Chapitre.

Les aſſignations ſont de deux ſortes, les unes en terre, les autres en des comptes; c'eſt-à-dire qu'on aſſigne des terres aux Officiers pour la valeur de leurs gages, ou qu'on leur donne à la place des comptes de ce que les villages ou Cantons doivent, leſquels ils envoient recevoir par qui il leur plaît.

Quant aux aſſignations en terre, on les appelle *Tyoul*, mot qui ſignifie *perpetuel*, d'autres diſent au contraire qu'il ſignifie *éloigné*,

parce que ces assignations se donnent sur des lieux éloignez. Il y en a de deux sortes; car ces terres sont ou l'apanage de la Charge, les grandes Charges ayant toutes des terres qui y sont annexées, pour le payement des gages; & qui demeurent attachées à la charge à perpetuité: ou elles sont assignées au gré de la Chambre des comptes, pour y recevoir les gages ou salaires tous les ans. Par exemple, le Roi prenant à son service un Officier à cinq cens francs de gages, la Chambre des Comptes, lui assigne cette paye sur un village qui de tout tems est compté pour produire cinq cens francs de rente par an. Il se trouve presque toûjours un fond revenant à la paye assignée; ou à ce défaut l'Intendant de la Province, sur laquelle est l'assignation, fournit ce qu'il en manque; ou bien il lui donne une assignation de plus de cinq cens livres dont l'autre lui raporte le surplus; c'est-à-dire que si l'assignation est de cinq cens cinquante livres, au lieu de cinq cens, il faut qu'il paye au terme cinquante livres à l'ordre de l'Intendant. L'estimation du revenu de ces lieux ainsi assignez est établie de tems immemorial, mais l'interêt du Roi y est beaucoup lezé; car j'ai ouï assurer que des Cantons qui n'étoient couchez dans les Regîstres de la Chambre des Comptes, & donnez en payement que pour mille livres de rente, en rendoient cinquante mille; chose que j'avouë moi-même être très-difficile à croire. Cependant la vérité est que communément ces sortes d'assignations rendent trois & quatre fois le prix pour lequel on les donne. La raison de cette grande augmentation est, que depuis le tems des ap-

pré-

préciations, ces lieux-là ont beaucoup profité, ſoit par l'augmentation des Habitans, ſoit par le paſſage des Caravanes, qui y eſt plus frequent, ſoit par la découverte de quelques nouvelles ſources d'eau, ſoit enfin par quelqu'autre changement heureux. Lors que quelque Canton eſt ainſi amelioré, celui à qui il eſt échu en partage ne va pas dire qu'il en tire plus que ſes gages; mais au contraire, ſi ces lieux déperiſſent, on préſente auſſi-tôt requête au Roi, ou à la Chambre des Comptes, pour avoir un autre fonds, ou pour faire reduire l'eſtimation de celui-là à ce qu'il raporte préciſément. Ainſi ces ſortes de biens du Roi diminuent toûjours infailliblement d'une année à l'autre; car ceux qui ont en partage les fonds qui vont en augmentant, les gardent pour le prix accoûtumé, & ceux qui ont les autres demandent des dédommagemens. Il faut obſerver que les terres, qui ſont aſſignées pour payement de gages, ne ſont pas ſous l'inſpection des gens du Roi, Elles ſont comme propres à celui à qui elles ſont données. Il traite comme il veut des revenus avec les habitans du lieu, & c'eſt de même que nos bénéfices en Europe.

Le Grand Vizir *Cheic Aly Can*, Miniſtre éclairé, droit, & integre, que j'ai vû dans le Miniſtere, depuis la ſeconde année du régne de *Soliman*, a pluſieurs fois été ſur le point de reformer l'étrange abus de ces *Tyouls*, ou aſſignations perpetuelles, en donnant de nouvelles aſſignations à chacun, ſelon le taux de ſes gages, ce qui feroit revenir au Roi une infinité de bien, dont on ne lui tient aucun compte, & qui n'eſt qu'au pillage; mais il y

a toûjours trouvé des obſtacles invincibles. Tous les grands Seigneurs s'y oppoſoient ſecretement pour leur interêt, parce qu'ils ont tous de ces aſſignations, & qu'il y en a parmi eux qui euſſent été reduits par cette reformation, à un quart de leur revenu, & même à moins. Les Maîtres, ou pour mieux dire ceux qui ont la jouïſſance de ces Terres, d'aſſignation, ſi je puis les appeller ainſi, y ont deux droits conſidérables; le premier que lors qu'ils y veulent aller paſſer quelque tems, le Païs les doit nourrir. Le ſecond eſt leur Droit Seigneurial, qui s'appelle en Perſan, *Purſi el nezah*, c'eſt-à-dire *taxation des querelles*, ce qui leur raporte conſidérablement; parce qu'en Orient preſque toutes les peines qu'on inflige ſont des amendes. Les Habitans de ces ſortes de terres ſont les plus doucement traitez de tous ceux de la Perſe; car comme les charges ſont d'inſtitution héréditaires dans cet Empire-là, chacun regarde le lieu de ſon aſſignation comme ſon bien propre à perpetuité, parce qu'on eſpere de demeurer dans ſon emploi toute ſa vie, & qu'on s'y comportera ſi bien, que les enfans en auront la ſurvivance.

L'aſſignation en billets ou comptes s'appelle *baraat*, c'eſt-à-dire, *billet de change*, ou de permutation, & elle eſt auſſi de deux ſortes. L'une incertaine & non réglée, c'eſt-à-dire qui ſe fait tantôt ſur ce lieu-ci, tantôt ſur celui-là: l'autre, qui eſt fixe, & ſans alteration. Les Perſans l'appellent *hame ſaleh*, c'eſt-à-dire *annuel & perpetuel*, qui eſt ce que les Turcs diſent *Salianeh*, en leur langue, *annuelle*, ou *perpetuelle*. C'eſt quand on eſt aſ-

assigné pour toûjours sur une même personne, ou sur un même fonds; & c'est la meilleure assignation des deux, parce qu'elle est la moins pénible, & parce qu'elle oblige à moins de fraix.

Les Intendans des Provinces envoyent tous les ans à la Chambre des Comptes l'état du revenu de la Province, avec les rôles, ou comptes, à part, de chaque village, de chaque Canton, & de chaque sorte de revenu, réglez & arrêtez par le *Reys*, ou Prévôt du lieu, & scellez du Prévôt & des principaux habitans. Les roles de chaque lieu, & de chaque chose sont envoyez à part, tant ceux des villes, que de la Campagne; de sorte que dans ce pénible détail, il arrive qu'un Intendant envoye quelquefois plus de cinq mille roles, chacun bien réglé, & en bonne forme, dont il faut qu'il garde par devers lui un double tout pareil. L'Intendant envoye ces comptes au tems accoûtumé; & ces comptes-là ainsi arrêtez, & scellez, sont des obligations, ou comme des billets au porteur, que la Chambre des Comptes donne en payement à chacun autant qu'il lui en faut, pour ses gages. Mais comme il reste beaucoup de ces obligations après le payement fait des gages, & des autres dépenses assignées sur la Chambre, elle envoye recevoir le reste qui se porte au Tréſor Royal; ce qui se fait non par des Receveurs en titre, mais par des gens qu'on prend exprès, qui sont ordinairement des Favoris des Ministres, parce que ce sont de grandes gratifications que ces receptes, à cause de l'utilité qu'on en retire comme je vais le raporter.

C'eſt-là l'ordre, ou, pour ainſi dire, le manege, avec lequel on fait aller & venir les Finances en Perſe, où l'on peut remarquer qu'en general il ſe remet peu de choſe en deniers comptans des Provinces au treſor Royal.

Les revenus des Provinces ſont adminiſtrez avec une œconomie ſemblable. Un Gouverneur, par exemple, diſtribue partie du revenu de ſa Province parmi les Troupes qu'il eſt obligé d'entretenir, les Officiers & les Magiſtrats de la Province, & les Domeſtiques de ſa Maiſon; aſſignant à chaque Officier, & à chaque Soldat même, le lieu où il doit recevoir ſa paye ou ſes gages; & l'autre partie du revenu, il le reſerve pour ſes beſoins, & il en fait faire la perception en la même maniere que l'on retire les revenus du Souverain.

La Chambre des Comptes fait la diſtribution de toutes les aſſignations, tant celles des Terres, que celles des Comptans; & ſelon les amis qu'on y trouve, on reçoit une aſſignation plus ou moins favorable, ſuivant les circonſtances.

Il y a trente ou quarante ans que l'on commettoit un étrange abus dans cette diſtribution; c'eſt que la Chambre payoit quelquefois les petites ſommes par des aſſignations en differens endroits du Royaume, dont on ne ſavoit que faire, & ſur quoi il falloit perdre la moitié. Mais Abas ſecond reforma cet abus, & ordonna qu'on ne donneroit d'aſſignations ſur des lieux differens, que pour une ſomme au deſſus de deux mille cinq cens livres. Chaque Soldat, chaque Artiſan, chaque Officier, peut

peut avoir ſon aſſignation en particulier, & l'aller recevoir lui-même, ou l'envoyer recevoir par un valet, ou par qui il veut; mais d'ordinaire on reçoit les aſſignations par Corps. Une Compagnie de Soldats enſemble aura ſon aſſignation en une maſſe. Un attelier de même, & ainſi de tout ce nombre de gens que le Roi entretient à ſes gages. On aime mieux avoir ſon aſſignation ainſi par Corps; parce qu'autrement on ne ſauroit que faire d'une aſſignation ſur un lieu éloigné quelquefois de trois à quatre cens lieuës. Il faudroit la négocier avec des gens qui en prendroient le quart pour payer d'avance, ou qui n'en rendroient l'argent de long-tems, & peut être jamais. Quand les aſſignations ſont retirées du Bureau, un nombre du Corps, des plus honnêtes hommes, qui ſe fait nommer ou choiſir pour cela par le Prevôt du corps; avec la permiſſion du Géneral, ou premier Chef, eſt chargé de les aller recevoir; & quand il eſt de retour, il diſtribue à chacun la ſomme qui lui appartient, en prenant auparavant un droit pour ſes fraix, & pour ſa peine.

Les Receveurs des deniers publics s'appellent *Ihaſſildaar*, terme moitié Perſan, moitié Arabe, qui ſignifie chargé de l'acquiſition, & auſſi ayant la recepte du provenu des acquiſitions, de *haſſil*, acquiſition, d'où eſt venu le mot de *haceldama*, employé par St. Mathieu Chapitre 27. ver. 8. au ſujet du champ achetté de l'argent donné à Judas pour livrer N. S. Jeſus-Chriſt. L'emploi eſt fort brigué, parce qu'il eſt fort lucratif; & il faut avoir non ſeulement bien des amis, mais encore donner bonne caution pour l'obtenir. Le droit de recepte eſt de

cinq pour cent, quand l'assignation est sur la ville d'Ispahan, & sur la ban-lieuë, & de dix pour cent, quand l'assignation est à plus d'une journée de chemin, dont les Receveurs se payent par leurs mains; & ce même droit se prend également sur ce qui se reçoit pour le Roi, comme sur ce qui se reçoit pour les Particuliers. Vous observerez que les Receveurs de la Chambre des Comptes sont d'ordinaire chargez de cinq ou six cens mille livres de recepte. Quand c'est le Roi qui donne une recepte à un Courtisan, il lui fait donner son droit d'avance en pareilles assignations, & quelquefois il lui fait donner double droit, moyennant quoi le Receveur paye net ce qu'il reçoit. Le droit de Commission est donc plus ou moins gros, suivant la distance des lieux. Il est aussi quelquefois selon la difficulté de la recepte. Par exemple, celui qui est chargé de recevoir des Hollandois six cens mille livres, pour la soye qu'ils prennent du Roi tous les ans dans la ville d'Ispahan, n'a que deux & un quart de commission, parce qu'il n'y a ni risques, ni fraix, ni peine, à recevoir cet argent.

Mais ce n'est pas là tout le profit de ces Receveurs. Ils en font bien encore autant, avant que de se désaisir de l'argent; car premierement, dès qu'ils sont sur le lieu de la recepte, il faut les traitter grassement avec leur train, leur payer cinq pour cent de droit, & leur faire un petit present par dessus. Quand l'argent est prêt, ce sont eux qui sous divers prétextes remettent à le recevoir; & il faut leur faire un autre present afin de les y obliger pour en être plûtôt déchargé. Mais si l'ar-

l'argent n'eſt pas prêt, ils ſe font payer le retardement ſur le pied de l'interêt du Païs, qui eſt de demi pour cent la ſemaine, en cette ſorte de négoce ; & pendant qu'on prépare l'argent, ils vont ailleurs faire leur recepte. Dès que ces Receveurs ont amaſſé une ſomme conſiderable, ils cherchent les moyens de la donner à interêt, ou de la mettre en negoce, & comme ils ſont quelquefois juſqu'à dixhuit mois dans leur voyage, ſelon l'étendue de leur Commiſſion, ou la diſtance des lieux, ils tirent beaucoup de benefice de cet argent-là : Enfin, ils ſont plus ou moins de tems à en vuider leurs mains, ſuivant les amis qu'ils ont à la Chambre des Comptes, & ſuivant qu'ils ſont bien à la Cour. Il y a encore d'autres petits profits que ces Receveurs ſe procurent dans leurs commiſſions, comme de faire paſſer de riches marchandiſes avec leurs Equipages, parce qu'ils ſont francs de peages.

Les aſſignations les plus favorables ſont celles qui ſont proches du lieu de la reſidence accoutumée, celles qui ſont ſur de bons débiteurs ; celles qui ſont toutes en même lieu, & non deçà & delà. Quand les Miniſtres n'ont point d'affection pour quelqu'un qui ſe mêle de recepte, on lui donne de vieilles aſſignations en des lieux éloignez, & écartez, & ſur de méchans débiteurs, après leſquelles le Receveur étant long-tems à ſe tourmenter, & quelquefois ne tirant que partie des aſſignations ; on fait un raport ſi deſavantageux au Roi de l'execution de ſa Commiſſion, comme par exemple, qu'il a fait fuir les débiteurs par la rudeſſe de ſon procedé, qu'il a

pillé la Province, & autres accuſations ſemblables, que le malheureux Receveur tombe dans la diſgrace, & perd ſa faveur. Quelquefois on fait une autre grace aux Receveurs, c'eſt lors qu'on aſſigne des gens ſur eux; car ils prennent encore cinq pour cent ſur telles aſſignations données ſur eux, pour leur droit d'avance, comme s'ils n'avoient pas encore l'argent dans leurs mains.

Je ne croi pas neceſſaire de rapporter que les Officiers de la Chambre des Comptes ont leur bonne part de ces pilleries: on leur fait des preſens pour toutes choſes. Les gens qui ſont à gages leur en font pour avoir de bonnes aſſignations, & dans des lieux proches; & les Receveurs leur en font pour avoir beaucoup de commiſſions, & pour en avoir d'aiſées & d'utiles; & on leur en fait encore davantage tant pour n'être pas preſſé de vuider les mains au treſor, que pour tirer d'eux les décharges néceſſaires.

Les Soldats, qui n'ont qu'environ deux cens francs de paye, & les bas Officiers, ou ſerviteurs, qui n'en ont que trois ou quatre cens, ſouffrent le plus de cette volerie ordinaire; car pour avoir leur argent comptant, quand ils en ſont preſſez, il faut, comme je l'ai dit, qu'ils en donnent preſque le quart; autrement il faut qu'ils attendent des ſept à huit mois, & quelquefois davantage. J'ai vû des Officiers, & des Artiſans du Roi, qui avoient deux années de paye dans les receptes: les Receveurs leur gardent leur argent; & ils en ſont quittes pour un preſent aux Chefs du Corps à leur retour, avec quelques reprimandes qui ne touchent gueres

quand

quand elles ſont faites par des gens qu'on a corrompus. Du tems d'Abas le Grand, les Soldats étoient mieux aſſignez ; mais il y a tant d'années qu'on n'a nul beſoin d'eux, qu'on ne ſe ſoucie gueres de les bien payer.

Les Intendans accordent quelquefois aux Villages la grace de payer dans la ville où ils reſident, ce qui les ſauve de l'oppreſſion des Receveurs ; & alors c'eſt dans le propre Palais de ces Intendans qu'on décharge les aſſignations. Mais d'ordinaire ils envoient des gens avec les Receveurs, ce qui ſe fait autant pour les contenir, que pour les ſervir dans leur recepte, afin que les Païſans n'en ſoient pas trop vexez. Le Receveur va mettre pied à terre au logis du *Reis*, ou Prevôt du Village, qui le meine au Caravanſerai, ou au *Mehman cané*, c'eſt à-dire *à la maiſon des Hôtes*. Il y en a toûjours une ou deux en chaque Village, particulierement en ceux où il ne ſe trouve point de Caravanſerai. Il faut obſerver que c'eſt toûjours le Prevôt que l'on preſſe & maltraite, afin qu'il hâte la levée. La fonction de ces Receveurs demande beaucoup d'art & d'experience, pour uſer prudemment de violence ou de douceur, ſuivant les occaſions ; ſans quoi les Païſans déſertent tous pendant la nuit, ce qui met un Receveur dans un grand embarras ; car il ne lui eſt pas permis de faire de la peine aux femmes, ou aux enfans, comme je l'ai obſervé, ni de mettre la main ſur rien qui ſoit dans la Maiſon.

La chambre des Comptes tient Regître des Tributs des Provinces ; & ſi un Intendant manque d'envoyer les comptes du revenu, la chambre

bre donne des assignations sur lui à bon compte de ces tributs, dont il est déchargé après les avoir payez en espece. Mais un Intendant se laisse rarement pousser à cette extrémité; tant parce que cela produit un mauvais effet auprès du Roi; qu'à cause qu'on lui évaluë les denrées qu'il a reçuës pour les droits du Prince, sur le pied de leur valeur à Ispahan.

L'Argent qui reste de net est porté au Trésor Royal, qui est un vrai gouffre; car tout s'y perd, & il en sort très-peu de chose. Je n'en ai jamais vû rien tirer que pour des presens que le Roi fait sur le champ; mais il est très-rare que l'on en tire pour autre chose; les payemens se faisant par assignations, si ce n'est en des cas extraordinaires, & en faveur de quelque Etranger de païs éloigné. Ainsi l'an 1666. le Roi Abas second me fit payer de cette maniere cinquante mille écus de bijoux que je lui avois vendus, sur une requête que je lui presentai, dans laquelle j'exposois qu'étant Etranger une assignation me donneroit bien de la peine, & de plus que S. M. m'ayant donné des Commissions, il étoit necessaire que je partisse incessamment pour les executer. Le Grand Maître me donna le conseil de presenter cette requête, qui fut repondue comme je le desirois.

On paye dix pour cent de droits au Trésor de tout ce qu'on y reçoit, à moins que le Roi n'en exempte expressement; chose qui n'arrive gueres: mais quelquefois, on fait grace de la moitié, & c'est de cette maniére que l'on me traita.

Le Trésor est sous la garde d'un Eunuque,

que, & tous les Officiers que l'on y fait entrer ſont des Eunuques auſſi. La Chambre des Comptes, ni le premier Miniſtre, ne prennent point connoiſſance de ce qui y eſt renfermé. C'eſt un bien hors de leur inſpection. La Chambre ſait à la vérité ce qu'on y porte par an de la recepte des Provinces; mais elle n'eſt point informée de ce qui y entre provenant des préſens. Le premier Miniſtre le pourroit bien ſavoir, mais comme il n'a pas commiſſion de le faire, il ne s'en donne pas le ſoin. Le *Nazir*, ou Grand Intendant de la Maiſon du Roi, eſt Controlleur du Tréſor, il doit ſavoir tout ce qui y entre, & tout ce qui en ſort, mais il ne lui eſt pas permis de mettre le pied dans les diverſes ſales où il eſt reſervé. J'y ai été une fois avec lui par ordre du Roi (car aucun ne ſe peut preſenter à l'entrée, s'il n'eſt mandé expreſſement.) C'étoit pour faire faire des habits d'hommes à l'Europeane, avec quoi je m'imaginai que quelques Femmes du Serrail vouloient faire une Maſcarade, je fus bien une heure à la porte avec le Grand Maître à attendre le Roi. L'Eunuque Chef du Tréſor alloit & venoit pendant tout ce tems-là dans les ſales, me montrant des bijoux ſans nombre & ſans prix, ce qui me fit croire que c'étoit par ordre du Roi; car quand je fus ſorti le Grand Maître me dit, *on ne fait point une telle grace à perſonne.* Je demandai à voir un Rubi que j'avois déja vû l'an 1666. la Cour étant en Hircanie, ce que le Chef du Tréſor m'accorda d'autant plus volontiers qu'il me connoiſſoit dès ce tems-là, & m'avoit montré auſſi alors les plus beaux bijoux de la Couronne

ronne par ordre du Roi. Ce Rubi eſt un cabochon, grand comme la moitié d'un œuf, de la plus belle & de la plus haute couleur que j'aye jamais vû. On a gravé vers la pointe le nom de *Cheic Sephy*, ſans ſe ſoucier de gâter la pierre, & l'on ne me pût dire ſi ce fut *Cheic Sephy* lui-même, ou ſes Succeſſeurs, qui le firent faire. On me montroit les choſes ſi fort à la hâte que je n'avois pas le loiſir de les regarder. Les plus beaux bijoux du Roi conſiſtent en Perles. Il y en a des filets au Tréſor de demie aune, & de trois quartiers de long, pour porter en chaines, & dont les Perles ſont de plus de dix à douze carats, parfaitement rondes & vives, mais dont l'eau eſt dorée, comme ſont toutes les Perles d'*Orient*. On me fit voir, entre les autres, une quantité infinie de pierres de couleur, & beaucoup de Diamans de cinquante à cent carats. Pour l'or & l'argent, je croi qu'on n'en ſauroit ſupputer la quantité, & je n'en ſaurois rien dire de poſitif. Le grand Intendant, & d'autres Seigneurs, me répondoient là-deſſus, comme ſur les revenus du Roi. Quand je les mettois adroitement ſur ce ſujet, pour leur donner lieu d'en parler, ils me répondoient, *Il y a beaucoup de richeſſes*; *Dieu ſeul en ſait le compte*; *perſonne ne ſe voudroit donner la peine d'en lire le regître*; *cela eſt infini*. Lors que j'étois au Tréſor, on tira un rideau de devant un mur que je vis tout couvert de ſacs, rangez l'un ſur l'autre, juſqu'à la voute. Il y pouvoit avoir quelques trois mille ſacs, que je jugeai à leur forme être des ſacs d'argent. Ces ſacs d'argent contiennent cinquante *tomans* chacun, qui ſont ſept cens cinquante écus

écus de nôtre monnoye. On me disoit que les murs par tout étoient couverts de cette maniere ; & il faut observer, que de tems en tems, on change l'argent en ducats le seul or qui vienne en Perse. Le lieu du Trésor est tout joignant le Serrail, grand d'environ quarante pas en carré, divisé en plusieurs chambres : celles du dedans étant sans fenêtres le Roi y vient souvent avec les Dames du Serrail, sur tout quand il y a quelque chose de nouveau à voir ; mais il en coûte toûjours au Roi par les présens qu'il leur faut faire. Le Garde du Trésor s'appelle *Aga Cafour*. C'est le plus brutal, le plus rude, & le plus laid personnage qu'on puisse voir, toûjours grondant, toûjours en fureur, excepté en présence du Roi. Il y a plusieurs coffres dans le Trésor dont il n'a point le maniment, & qui sont scellez du sceau que le Roi porte pendu à son col.

Je viens présentement à la maniere dont on tient le compte de l'administration des biens de l'Etat & du Domaine. On le tient dans deux grands Bureaux, dont l'un s'appelle *Defter Kane cassch*, *Chambre des regîtres du Domaine* ; de *kas*, terme Arabe, qui veut dire *favori*, *particulier*, *propre*, *special* ; l'autre, *Defter Kane memaleck*, *Chambre des regîtres des Royaumes*, par où l'on entend l'Empire en général. Le mot *Defter* est un terme Hebreu & Arabe, qui veut dire *carte*, ou *tablette imperiale*, parce qu'anciennement, avant l'usage du papier, on se servoit de tablettes. Les Grecs disent *Diftera* dans le même sens ; & aujourdhui ce mot de *Defter* signifie dans tout l'*Orient* un regître & un livre de compte.

Le

Le Bureau des Regîtres du Royaume eſt le premier en rang, mais l'autre a plus d'autorité à cauſe de l'étendue de ſon reſſort. Chacun conſiſte en trois grands Bureaux principaux, qui ſont compoſez de ſoixante Clercs avec les Officiers, dont je parlerai dans la ſuite. Le premier Bureau s'appelle *Defter cané cola ſeh*, mot qui ſignifie *meilleur*, *plus parfait*, & qui en cet endroit veut dire le plus aſſuré, parce que ce Bureau eſt comme le journal du Domaine. C'eſt le lieu des regîtres de la recepte & de la miſe journaliere, & c'eſt où les billets d'aſſignation ſe gardent. Le ſecond Bureau s'appelle *Defter cané Tauzieh*, c'eſt-à-dire *le regître des Economes*, ou *de ceux qui font la dépenſe*, parce que c'eſt dans ce Bureau que ces billets-là ſe delivrent pour le payement des gages & pour les autres dépenſes. On y tient de plus un regître général des revenus du Roi, en forme d'état, ou de journal; car on trouve là dedans le revenu du Roi établi en détail, le lieu où il eſt ſitué, en quoi il conſiſte, & qui en ſont les poſſeſſeurs, ou les adminiſtrateurs, &c. On y trouve les augmentations & les diminutions qui arrivent au revenu chaque année: les débiteurs & le compte de chacun en particulier avec les aſſignations données ſur chacun d'eux: de ſorte qu'il ſe peut dire que l'on tient dans ce Bureau tous les grands livres du Domaine. Le troiſiéme Bureau ſe nomme *Defter cané lesker nuvis*, c'eſt-à-dire, *la Chambre du rolle des Domeſtiques*. Les Perſans ont un même mot pour ſignifier Armée & Cour, qui eſt celui de *lesker*, pour exprimer par là quelle eſt la grandeur de la Cour du Roi. On tient dans

dans ce Bureau le rolle de tous les Officiers du Roi grands & petits, dans quelque emploi qu'ils ſoient, leur qualité, leur paye, le tems de leur entrée au ſervice; ſur quoi il faut obſerver que les gages des Domeſtiques du Roi ne commencent de courir que du tems qu'on a fait enregîtrer ſon nom au Bureau. L'on y tient de même le rolle des Troupes entretenues par le Roi, homme par homme; car c'eſt un uſage conſtant que lors que quelqu'un eſt reçu au ſervice du Roi, on enregître ſon nom & ſon office à la Chambre, quand il n'auroit qu'un ſol de paye par jour.

On donne à ce troiſiéme Bureau encore un autre nom, outre celui de Chambre du rolle des Domeſtiques. On l'appelle *Defter ſerkar*, c'eſt-à-dire, *Regître du premier Office*, par où l'on entend la Maiſon du Roi, parce que c'eſt où ſe fait l'enregîtrement des Officiers & des Domeſtiques de la Maiſon du Roi ſans exception.

Ce ſont là les noms des Bureaux principaux des Chambres, avec le ſurnom de *caſſeh*, c'eſt-à-dire *Domaine*, ou de *memalek*, c'eſt-à-dire *les Royaumes*, ou *l'Empire*, que l'on ajoûte à chaque nom pour diſtinguer une Chambre de l'autre; car les Bureaux des Chambres de l'Etat, ou de l'Empire, ont le même établiſſement, & les mêmes noms, ainſi que pareil nombre d'Officiers, ſans qu'il y ait de difference conſidérable. Ainſi l'on appelle, par exemple, le troiſiéme Bureau de la Chambre de l'Etat *Defter ſerkar memalek*, *Regître du premier Officier de l'Empire*, parce que c'eſt où l'on tient les rolles des Officiers & des Troupes qui ſont dans les Provinces entretenues par les Provinces même. Cha-

Digitized by Google

Chacun de ces Bureaux a ſon Chef particulier, qui porte le nom de *Saeb*, ou *Maître* & *Seigneur*, par exemple le Chef du premier Bureau qui s'appelle *Saeb Tauzieh*. Outre cela il y a les Officiers généraux de la Chambre qui ont également l'autorité ſur les divers Bureaux de leur Chambre, & qui ſont au nombre de trois, l'un appellé *Daroga*, ou Prevôt, à qui il appartient de citer les comptables, & d'executer les ordonnances du Préſident : l'autre nommé *Nazir*, ou Surveillant, qui eſt proprement le Controlleur de la Chambre; & le troiſiéme, nommé le *Mouſtophy*, c'eſt-à-dire, *élû* & *conſtitué*, qui eſt le Préſident, ou premier Chef de toute la Chambre, & pour ainſi dire le premier mobile de cette grande machine; & c'eſt auſſi par conſequent celui de tous qui a le plus d'occaſions de piller & de s'enrichir.

Il y a encore deux obſervations générales à faire dans la relation de ces Chambres; l'une que dans la methode qu'elles ſuivent, le Royaume tout entier eſt diviſé en quatre départemens ſeulement, comme en quatre claſſes, dans leſquelles les autres Provinces ſe trouvent compriſes. Ces quatre départemens ſont *Arac*, *Fars*, *Azerbeyan*, & *Coraſſon*, qui ſont les Provinces que nous nommons la *Parthide*, la *Perſide*, la *Medie*, & la *Bactriane*. L'autre obſervation eſt, que les Chambres des Comptes ont une Epoque particuliere dont elles font les dattes conjointement avec l'année de l'Hegire, ſavoir cette Epoque de Tartarie, qui eſt une révolution de douze années, qui portent des noms de Bêtes, comme j'en ai traité amplement en parlant de l'Aſtrologie;

gie; & ſelon cette Epoque, l'année commence à l'Equinoxe de l'Automne.

Ces deux grands Bureaux ſont tout-à-fait diſtincts l'un de l'autre, comme l'on voit, ayant leurs Officiers à part, & l'un ne doit point empieter ſur l'autre. Mais parce que l'interêt du Roi eſt grand dans toutes les Provinces, les Miniſtres du Roi prennent ſouvent connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans le Bureau de la Chambre de l'Etat. Le premier Miniſtre a inſpection ſur toutes les deux.

Dans la Chambre des Comptes de l'Etat on tient regître des Officiers & des Troupes de chaque Province, ce que chacun y a de paye, ceux qui meurent, ceux qui entrent au ſervice, les terres qui ſont aſſignées à chacun, les droits de chaque office, le provenu de chaque choſe, les taxes des Doüanes & des Peages, enfin ce qu'il y a de biens de l'Etat, & de revenus du Roi dans la Province.

Dans le Bureau du Domaine on tient les mêmes comptes que dans celui de l'Etat; ainſi la Chambre du Domaine ſait tout ce qu'il faut payer à chacun, & combien chaque corps d'Officiers, de Domeſtiques, de Soldats, & d'Artiſans doit recevoir par an; & ſur cela elle délivre à chaque corps entier les aſſignations néceſſaires, après avoir reçu du Chef de ce Corps un rolle contenant non ſeulement les membres qui le compoſent, mais auſſi ceux qui ſont morts depuis la derniere montre. La Chambre de l'Etat tient compte pareillement de toute la dépenſe qui eſt faite en chaque Province, juſqu'au moindre article, les Vizirs, ou Intendans, étant obligez d'en envoyer un état en détail tous les ans à

la

la fin de l'année. Tout homme qui eſt dans quelque emploi que ce ſoit eſt comptable à ces Bureaux, ſoit à celui de l'Etat, ſoit à celui du Domaine.

C'eſt un labyrinte dont on ne ſauroit ſortir que ces Chambres des Comptes. J'ai été bien des années avant que d'en connoître les détours, & je croyois ſouvent que je n'en viendrois jamais à bout, après toutes les peines & toute la dépenſe que j'y avois employées. Mais c'eſt bien pis pour ceux qui y ont des affaires, car on n'en voit jamais le bout, & l'on s'y conſume en fraix. Chaque Officier qui manie les biens du Roi eſt obligé d'y rendre compte, comme je l'ai obſervé, & il eſt obligé de plus d'en prendre des décharges à la fin de ſa commiſſion, outre celles qu'on lui donne chaque année, après qu'il a envoyé l'état de l'année échue. S'il arrive que la Chambre n'en ſoit pas ſatisfaite, elle mande ſimplement qu'elle les a reçûs, & qu'elle paſſe en credit les remiſes envoyées avec le compte, mais elle ne donne point de décharge; au lieu que quand elle eſt ſatisfaite, elle mande *qu'elle a reçû les revenus de l'année échue, conformément à l'inſtitution*, avec quoi on demeure déchargé.

C'eſt à ces Chambres que l'on attend les Vizirs concuſſionnaires, & tous les Officiers qui ont uſé de malverſation, pour leur faire rendre gorge; & comme les procedures de la Chambre des Comptes ſont infinies, tout homme à qui elle demande compte de ſa commiſſion, eſt perdu ſans reſſource, car quand il auroit amaſſé ſix millons, il n'en pourroit pas payer les dommages, dont on le charge,

par

par les raiſons que je vais dire ; mais la Chambre ne demande un compte général que quand un ſujet ſe trouve ſi chargé de concuſſion, que l'on ſoit reſolu de le pouſſer à bout, & de le perdre.

La peine de rendre compte ne vient pas par erreur de parties, ou par défaut de netteté ou d'exactitude dans les livres ; mais parce qu'on conteſte les faits au comptable. Il mettra, par exemple, qu'un tel Canton, qui dans les bonnes années a coûtume de rendre tant, n'a rendu que tant en telle année, parce, dit-il, que l'année a été mauvaiſe, parce que les païſans s'en ſont fuis, parce que les terres ont été long-tems ſans labourer, & par d'autres raiſons qu'il allegue. La Chambre répond en un mot que cela n'eſt pas vrai, qu'on ſait fort bien que l'année étoit bonne, & que ce Canton a rendu, ou dû rendre, comme auparavant ; en ſorte que d'une maniere ou d'autre c'eſt lui qui aura volé le reſte. La difference ſe trouve bien grande alors ; car d'ordinaire la Chambre eſt moins équitable dans ce qu'elle lui impoſe que lui ne l'étoit dans le compte qu'il y donnoit, & c'eſt en cela que les diſcuſſions ſont ſans fin, de même que les preuves vont à des fraix immenſes ; car les Commiſſaires qu'on envoira ſur les lieux pour l'examen d'un fait, ſeront quelquefois ſix mois à revenir ; & quand le Comptable met des preuves en avant, & fait comparoir des Témoins, la Chambre lui en oppoſe d'autres, faiſant venir des Païſans de deſſus les lieux pour dépoſer contre lui. Or l'on peut s'imaginer combien ceux qui dépoſent en faveur du Roi ſont favorablement écou-

tez. Pendant qu'un Comptable eſt en conteſtation avec la Chambre tous ſes biens & ſes papiers ſont ſaiſis, ce qui rend ſa défenſe & ſa juſtification la plûpart du tems impoſſible. Le moyen ordinaire pour finir ces malheureuſes reviſions de compte, eſt de gagner par de gros préſens, ou les Miniſtres, ou les Femmes, ou les Eunuques du Serrail; & la maniére de ſe tirer d'affaire, eſt d'avoir une abolition du Roi, ou d'obtenir une nouvelle Commiſſion avec quoi tout le paſſé demeure comme aboli. Le plus ſûr eſt toûjours d'accommoder promtement les affaires que l'on a dans la Chambre, car autrement le moins qu'il en puiſſe coûter à un Comptable, eſt la perte de tout ſon bien, ou de la plus grande partie, qui eſt confiſquée au profit du Roi.

Quant à la maniére de proceder dans ces Chambres, la voici en détail. Premiérement, on doit obſerver que lors que l'on a quelque don à demander au Roi, ou qu'on demande juſtice ſur quelque grief, cela ſe fait par une requête, que les gens préſentent eux-mêmes, ou qu'ils font préſenter par quelque Grand du Royaume. Le Roi de Perſe reçoit toutes les requêtes qu'on lui préſente, ſans en refuſer jamais aucune, ſoit dans ſon Palais, ſoit ailleurs. Comme il ne ſort qu'à cheval, il les envoye prendre d'un ſigne d'œil par un valet de pied; & comme le Roi va toûjours aſſez doucement, chacun a le tems de délivrer ſa requête. Le Grand Portier lequel eſt comme le Grand Maître de la Maiſon du Roi, eſt chargé d'ordinaire des requêtes, parce que c'eſt lui ſeul qui agit dans

la

la préſence du Roi, & qui va & vient pour l'execution de ſes ordres.

Le Roi ſe fait lire la Requête, ou ſur le champ, ou à la premiére occaſion, & d'ordinaire c'eſt par le premier Miniſtre, ou par le grand Intendant, & donne la réponſe que le Miniſtre met à la marge, & après elle eſt renduë à celui qui l'a préſentée, pour faire executer l'ordre du Roi; ou bien on la remet dans les mains du Miniſtre, ou principal Officier à qui l'affaire eſt renvoyée, ou que l'affaire regarde directement: ou bien enfin, on l'envoye aux Secrétaires d'Etat, pour faire les expéditions ordonnées. Lors qu'il s'agit d'une affaire importante, comme lors qu'il faut expédier des Lettres patentes du Roi, le Secrétaire d'Etat envoye la requête & l'expédition *à l'Ecrivain de l'Empire*, qui la reforme ſelon ſon ſens, la met au net, & puis la délivre au premier Miniſtre. Celui-ci l'ayant approuvée, l'envoye au *Vaka nuviez* qui eſt le premier Secrétaire d'Etat, pour en prendre copie, lequel met le titre de l'expédition de ſa main, ſelon les lieux pour leſquels elle eſt deſtinée; par exemple, ſi c'eſt un ordre du Roi pour tout l'Empire, il met de ſa propre main dans le blanc au deſſus de la premiére ligne ces mots. *Commandement auquel le monde doit obéiſſance*, & puis il renvoye l'acte au premier Miniſtre, qui le porte au Roi, en préſence duquel le ſceau y eſt appliqué. L'Acte revient enſuite devant le premier Miniſtre, qui le contreſcelle de ſon ſceau, & le donne à ſon Secretaire, qui eſt auſſi ſon Controlleur. Celui-ci contreſcelle l'acte, s'il eſt expédié au petit ſceau (car il ne contreſcelle

Digitized by Google

pas ceux qui ſont expédiez au grand ſceau,) & puis il écrit auſſi au deſſus du ſceau de ſon Maître ces mots, *par l'ordre exalté & inexprimable de la bouche de la haute Majeſté*, & enſuite les expéditions ſont renvoyées aux Miniſtres qui ont préſenté les requêtes.

C'eſt là la maniére dont on obtient les Lettres patentes, & les commiſſions du Roi; & lors que ces commiſſions ſe donnent pour mettre quelqu'un dans le Gouvernement de l'Etat, ou dans l'adminiſtration du Domaine, & dans le maniment des biens du Roi, il faut les faire enregiſtrer à la Chambre des Comptes de l'Etat, ou du Domaine ſelon le reſſort de l'Emploi obtenu. On porte pour cela les Lettres patentes ou telles autres piéces conjointement avec l'original de la requête répondue, ou avec la minute de la patente, lors qu'il n'y a point eu de requête préſentée. On porte ces piéces, dis-je, au *Mouſtophy*, ou Chef de la Chambre, à qui la connoiſſance de cette affaire appartient, lequel écrit ces mots au revers, *qu'il ſoit enregiſtré*. Delà elles ſont portées au bureau du regiſtre des Officiers, où l'enregiſtrement s'en fait, de quoi le certificat eſt mis ſur les Lettres patentes en ces mots: *Il a été inſeré dans les Regiſtres du Palais*; mots au deſſous desquels le Chef du bureau appoſe ſon ſceau. Delà on porte cet acte au Prévôt de la Chambre, qui l'examine, & le confronte avec la requête ou la minute, & met ces autres mots deſſus, *il eſt droit*, & ſon ſceau à côté. Enſuite on le porte au *Nazir*, ou *ſurveillant de la Chambre*, qui y met auſſi ſon ſceau, & écrit, *il eſt venu à nôtre vûe*. Puis on le porte

au

Digitized by Google

au Defter Tauzié, ou *bureau de la dépenſe*, dont le Chef, après l'examen & l'enregiſtrement, y met ſon ſceau auprès des autres ſceaux, & ces mots, *il a paſſé ſous la plume.* On le porte après au bureau qu'on appelle *Cholaſeh*, qui eſt comme le journal de la chambre, dont le Chef le ſcelle pareillement, & met à côté, *il a été noté*; & puis enfin, on le raporte au premier Préſident de la Chambre qui y met encore ſon ſceau, un peu au deſſus des autres, avec ces mots, *il a paſſé par les regiſtres.* Il faut obſerver que dans tous les bureaux par où l'acte eſt paſſé, on en prend copie, & que les enregiſtremens ſe font au Bureau de l'Etat, de la même maniére qu'à celui du Domaine. J'ai fait mettre ici la figure pour montrer de quelle façon ces actes paroiſſent en Perſan, après avoir paſſé par tant de mains. Les ſceaux dont les Miniſtres ſe ſervent dans les fonctions de leurs charges ne contiennent que leurs noms comme on voit en ceux de cette figure, dont j'ai gardé auſſi la juſte grandeur.

On fait enregiſtrer les actes Royaux par deux raiſons; l'une pour ſervir en cas qu'ils ſe perdiſſent, l'autre parce que l'enregiſtrement eſt une forme néceſſaire pour leur validité: il arrive d'ordinaire que quand l'acte eſt à l'honneur & au profit de l'Etat, ou du Roi, on le donne tout enregiſtré, mais autrement il le faut faire enregiſtrer ſoi-même à ſes propres dépens. Les fraix d'enregiſtrement ſont toûjours grands, mais plus ou moins pourtant, ſelon l'importance de l'acte. On peut s'imaginer ce que coûte l'enregiſtrement d'un acte de conſéquence, puiſque l'enregiſtrement de ceux qui ne regardent que les moindres

choſes, comme l'engagement d'un Soldat, ou d'un artiſan, coûte environ vingt cinq écus. Lors qu'on veut une copie authentique de ſa Commiſſion, ou de ſes Lettres patentes, afin de n'être pas obligé de les montrer à toute heure, on la fait faire chez le Juge Civil pour vingt ſols.

Voilà quelles ſont les méthodes des deux Chambres des Comptes, qui pourront paroître pleines d'embarras. Je confeſſe que les voyes en ſont bien longues, mais ce que je puis aſſurer auſſi, c'eſt que tout y eſt tenu ſi exactement & dans un ſi grand ordre, qu'on y peut avoir en tout tems un compte net & exact de ce que l'on aura fait avec le Roi en quelque tems que ce ſoit.

Les Perſans tiennent leurs comptes non pas dans des livres reliez comme nous, mais dans des rouleaux ou des feuilles volantes: c'eſt la maniére ancienne, & c'eſt d'où nous eſt venu le mot de *Volume*, qui veut dire *rouleau*. Les Orientaux roulent leurs papiers au lieu que nous le plions, parce que leur papier eſt caſſant, & qu'il ſe met en piéces quand il eſt plié. Ces rouleaux ſont quelquefois longs de vint aunes; & ainſi un rouleau fait tout un livre. On le groſſit tant qu'on veut, en collant les feuilles bout à bout, leſquelles d'ordinaire ne ſont écrites que d'un côté. Pour ce qui eſt des livres de comptes, qui ſont compoſez de feuilles volantes, les feuilles en ſont un peu plus longues, mais pas ſi larges que nos *in quarto*, écrites des deux côtez, & marquées par nombres. Elles ſont rangées l'une ſur l'autre & liées entre deux tablettes de bois, couvertes de cuir, épaiſſes comme les cou-

ver-

vertures de nos vieux livres, rebordant de demi doigt, de maniére que quand cela eſt lié, le papier ne s'y gâte jamais. On pourroit s'imaginer que les fraudes ſeroient bien plus aiſées & plus communes avec ces feuilles volantes, qu'avec nos livres reliez, cependant les exemples en ſont fort rares, & même cela n'arrive point, & ne ſauroit arriver, parce que toutes les feuilles importantes ont pluſieurs ſceaux, ce qui fait qu'il eſt impoſſible de les changer. Ils uſent d'une autre précaution pour empêcher qu'on ne puiſſe rien ajoûter à ce qu'ils ont écrit; c'eſt de mettre à la fin le mot de *blanc* pour ſignifier qu'il n'y a rien d'écrit au delà. Les Perſans enferment auſſi fort communément leurs papiers dans des ſacs, & particuliérement les rouleaux.

CHAPITRE IX.

Des Secretaires d'Etat & des Sceaux.

APrès avoir traité, dans les Chapitres précédens, des principales Charges de Perſe, & des Officiers de la Couronne, & avoir expliqué au long la méthode des Chambres des Comptes; il faut à préſent traiter des emplois principaux des autres Miniſtres de l'Etat, qui ſont trois Secretaires, leſquels ſervent à dreſſer les patentes, deux Gardes des Sceaux, & un *Chef de l'écritoire, ou Douadar*, comme ils parlent, lequel eſt toûjours près du Roi, avec une écritoire à la ceinture, & un rouleau de papier en ſon ſein pour écrire ſur le champ tout ce que le Roi lui commande. Le premier

mier de ces Secrétaires s'appelle, *Mouchyel memalek*, c'eſt-à-dire *l'Ecrivain du Royaume*, & ſon office eſt d'expédier ces ſortes de patentes, & d'autres actes, qui doivent paſſer au grand ſceau, leſquels regardent l'Empire en général, ou le païs d'Etat en particulier. Le ſecond ſe nomme *Ragam Nuviez*, ou *Ecrivain des ordres du Roi*, pour les affaires d'Etat ſeulement; & le troiſiéme *Hokom Nuviez*, c'eſt-à-dire *l'Ecrivain des Ordonnances*, lequel dreſſe toutes les expéditions qui paſſent au petit ſceau, tant pour les affaires d'Etat que pour celles du Domaine.

Il y a trois Gardes des ſceaux, dont l'un eſt Eunuque & demeure dans le Serrail auprès du Roi. On les appelle en Perſan, *Mohordar bachi*, c'eſt-à-dire *Chef des Gardes-Sceaux*, par où il faut entendre ſeulement qu'ils appoſent le ſceau; car ces Gardes-ſceaux n'en ont point en effet ni la garde, ni la diſpoſition. Il y en a un des trois qui ne ſcelle que les commiſſions des Troupes, & des affaires de la guerre, qu'on appelle par diſtinction *Mohordar Kochoon*. Les grands ſceaux ſont gardez dans le Serrail dans un Coffret, fermé par un cordon de ſoye, qui paſſe en deux pitons, & qui eſt noué & cachetté de cire mole, où le cachet que le Roi porte à ſon cou eſt appliqué. La mere du Roi eſt d'ordinaire la gardienne du Coffre. C'eſt la maniére des Orientaux de ſerrer ainſi les choſes les plus précieuſes. On les lie dans un mouchoir, ou dans un ſac; & puis on les enferme dans un coffre comme je viens de le repréſenter. Les bouts du cordon ſont entourez de cire mole, & on apporte le coffre ou le paquet,

au

au maître, qui tire ſon Cachet de ſon ſein, ou de ſon doigt, & l'imprime ſur la cire; & lors que l'on veut ouvrir le coffre, celui qui l'a en ſa garde, l'apporte & le préſente au maitre, afin qu'il reconnoiſſe que le Cachet eſt entier. Cette maniere eſt ſure & fort commode : on n'eſt pas obligé d'avoir toûjours ſes poches pleines de cleſs, & l'on n'eſt pas ſujet non plus aux inconveniens qui ſuivent la perte qu'on en fait. On peut obſerver en paſſant que c'eſt là à mon avis une des raiſons pourquoi les ſerrures ſont ſi mauvaiſes dans l'Orient, & qu'on n'en fait pas un ſi grand uſage que dans l'Occident.

Le Vendredi eſt le jour ordinaire du grand ſeau, & ce jour là on envoye à la porte du Serrail les ſacs des expéditions prêtes à ſceller, cachettez par les Miniſtres, au bureau deſquels elles ont été expediées. Si le Roi ſort en public, on apporte le coffre des ſeaux, leſquels on lui préſente pour en reconnoître le ſcellé & pour le faire rompre, & c'eſt ce que fait le Garde des ſceaux, lequel les tire hors du Coffre, & à meſure qu'on lit au Roi les expeditions, il prend le ſeau propre à chacune, le prépare en le frottant d'encre, prend l'expedition & la prépare auſſi, en la mouillant legerement avec le bout du doigt, à l'endroit où il faut appliquer le ſceau, & en cet état il les préſente au Roi, qui met le ſceau lui même, ou lui fait ſigne de l'appliquer, comme il arrive le plus ſouvent. L'encre dont on trempe les ſeaux en Orient eſt plus épaiſſe que celle dont on écrit, & pour la maniere de mouiller le papier, c'eſt ſeulement de le rendre moite à l'endroit du ſeau,

ſoit avec la langue, ſoit avec le doigt mouillé ſur la langue : ainſi on ſcelle en Orient proprement comme on imprime chez nous. Si le Roi ne ſort pas du Serrail, on remet au jour ſuivant, ou bien le Roi fait venir les expeditions, & les fait ſceller par l'Eunuque qui a la garde des ſeaux.

Chacun ſait à mon avis que les Orientaux n'ont point la pratique de rendre les Actes valides par des ſignatures, comme on l'a en Occident ; cela n'eſt ni pratiqué, ni même connu chez eux. Ils appoſent leur ſeau, ou cachet, au lieu que nous mettons nôtre nom ; & il ne faut pas penſer qu'il ſoit aiſé de prendre leur ſeau, car ils le portent pendu au cou par un cordon de ſoye entre la chemiſette & la robe, ne le quittant jamais que dans le bain. On ne doit pas penſer non plus qu'il ſoit aiſé de le contrefaire ; car au contraire, il eſt fort ſûr que cela arrive beaucoup plus rarement chez eux, qu'il n'arrive parmi nous de contrefaire la ſignature. D'autres gens portent leur ſeau au doigt en façon de bague. Ces ſeaux ſont ordinairement des Agathes ou cornalines ovales, ou quarrées, de la grandeur d'un denier, ſur leſquelles eſt leur nom, ou quelque ſentence de l'Alcoran ; car les Orientaux n'ont point non plus l'uſage de ce que nous appellons *les armes*. Quelquefois l'inſcription du cachet eſt un vers ou deux, au lieu d'un nom, comme je l'ai vû dans celui de la Tante du Roi regnant, qui ſe nomme *Mariam Begum*, ou la *Princeſſe Marie*, dont les mots étoient tels :

Dared Ommid Belutff Alla
Chazadé Begum Bent Seficha.

Ce

Digitized by Google

Ce qui ſignifie

Elle ne met ſa confiance qu'en la grace de Dieu cette Princeſſe Royale qui eſt fille du Roi Sephy.

Et dans celui du Premier Miniſtre du Roi de Colconde, qui s'appelloit *Seid Mouſapher*, c'eſt-à-dire, *Seigneur Victorieux*, il y avoit ces mots :

Mouſapher es Kemaly dhu ve Aklas
Saied Morhcha es jouni Kademi kas

Le Victorieux par la perfection de la Religion & de la Juſtice
Et de tout ſon Cœur le Serviteur ſpecial du grand Morhcha [*Ali.*]

Le Roi a cinq ſeaux differens, trois grands, & deux petits. Voici la repreſentation de quatre. Le cinquiéme, à ſa figure près, qui eſt tout à fait ronde, reſſemble entierement au premier. L'inſcription du dedans des grands cachets eſt de même dans tous les trois contenant ces mots Perſans : *Bendé Cha Velayet Soliman eſt.* 1080. c'eſt-à-dire *L'Eſclave du Roi du Païs eſt Soliman l'an* 1080. J'ai déja obſervé que les Perſans croyent que l'Empire du Monde apartient de Droit, & par inſtitution de Dieu, aux Prophetes & aux Succeſſeurs des Prophetes établis par eux ; & en l'abſence de ces Succeſſeurs, à ceux qu'ils mettent en leur ſiége : que le douziéme Succeſſeur de Mahomed venant de lui en ligne directe par ſa fille, nommé Mahomed Mehdy a diſparu, qu'après lui il n'y a plus eu au Monde de Monarque legitime, veritablement & de Droit, & qu'il n'y en aura plus

qu'à ſon retour. J'ai encore remarqué qu'ils croyent qu'il n'eſt pas mort, mais que Dieu le garde dans un lieu inconnu aux hommes: qu'il doit revenir au Monde, pour en reprendre le Gouvernement, & qu'il peut revenir à toute heure. Les Perſans croyent cela ſi fortement, qu'il y a à Iſpahan, & en deux autres Villes de Perſe, une écurie voüée à ce Mahomed Mehdy, qu'on appelle *Tavilé Saheb el Samon*, c'eſt-à-dire *l'écurie du Maitre des tems*, qui eſt le titre que les Perſans donnent à ce Saint, pour exprimer qu'il eſt hors de l'atteinte du tems, c'eſt-à-dire en un mot qu'il eſt immortel. On tient toûjours dans ces écuries, tant la nuit, que le jour, des chevaux ſellez & bridez pour être prêts au moment que le ſaint paroîtra. Les Rois de Perſe qui ſe diſent, par honneur, deſcendus de ſa famille par ſon triſayeul, ſe diſent auſſi ſes Lieutenans, ou ſes Vicerois, proteſtant de n'avoir point d'autre Droit ſur l'Empire, ſinon d'en tenir les reſnes en ſon abſence; & c'eſt pour marquer mieux leur dépendence & leur reſpect, qu'ils ſe qualifient par tout *ſes Eſclaves*, comme on voit qu'ils le font en leurs ſeaux. J'ajoute même que ces Princes font de cette ſervitude, leur titre d'honneur, en même tems qu'ils ſe donnent les plus ſublimes & les plus pompeux Epithetes, que l'on ait jamais entendu, & qu'il n'y a que le feu de l'imagination de ces Peuples Orientaux qui pût concevoir. Le mot Perſan qui ſignifie *eſclave*, eſt *bendé*, lequel vient de *bend*, qui veut dire *lien*, & *chaine*. L'inſcription des petits Cachets eſt un peu differente, car il y a le mot de *din*, qui ſignifie la Religion, au lieu

lieu de *valaiet*, qui veut dire le Païs; mais c'eſt la même choſe dans le ſens Perſan; car ils croyent que le Souverain Pontife du Spirituel, eſt auſſi le Souverain Monarque du Temporel; les Prophetes & leurs Succeſſeurs devant porter les deux glaives. Pour rendre bien ces mots en François, il faut mettre *Soliman eſt le Lieutenant Souverain du Roi du Monde, ſelon la loi véritable.* La datte de 1080. eſt celle de l'année que le Roi ſe fit recouronner, après avoir été Roi trente mois revenant à l'année 1668. de nôtre ſupputation.

Le tour du grand Cachet eſt un quatrain en vers hexametres, dont on voit le ſens dans la traduction: ſur quoi il faut obſerver qu'*Aly* eſt le premier des Imans, ou legitimes Succeſſeurs de Mahomed le faux Prophete, & de plus ſon gendre, & ſon Couſin germain; & comme c'eſt auſſi l'Auteur de la ſecte Perſane, ayant donné le ſens de l'Alcoran de la maniere que les Perſans le ſuivent, & ayant établi le culte comme ils le pratiquent, les Perſans n'ont que lui à la bouche. C'eſt leur Idole, l'objet de leur amour & de leur veneration. Quoi que très-peu de gens entendent la langue Perſane je ne laiſſerai pas de mettre ces quatre vers en Perſan, parce qu'ils ſerviront au moins à faire voir la meſure & la cadence de la Poëſie Perſane.

Erke janibé ali né ni couſt
Aguer amjoun bachet men ne darem douſt
Erke téboun Kak niſt bé derre hou
Aguer em ſerichté Kak ber ſerhy hou.

On peut voir dans la traduction de ces quatre vers deux figures fort communes dans l'Ecri-

ture ſainte, l'une & l'autre, en ces termes que j'ai traduits, *mettre la tête en terre à la porte d'Aly*, mais qui ſignifient mot à mot *ſe faire terre à ſa porte. La porte* pour dire l'*Empire*, *le thrône*, *la Majeſté*, *la puiſſance*, eſt une de ces figures comme on le peut voir dans ce même ſens au livre de la Geneſe, au 22. Chapitre, verſet 17, & au Chap. 24. verſet 60. *Se faire terre devant quelqu'un*, pour dire *s'humilier* eſt l'autre figure; & c'eſt une phraſe qui eſt ſouvent dans la bouche des Prophetes en parlant à Dieu, *je ne ſuis devant toi que poudre & cendre*. La derniere moitié du quatriéme vers eſt un terme proverbial *Kak ber Serby hou*, *que la terre ſoit ſur ſa tête*, pour dire *qu'il meure*.

Le tour de l'autre grand ſeau contient le nom des douze premiers Califes ou Succeſſeurs de Mahomed, à commencer par Aly; & ceux que j'ai dit que les Perſans appellent *les douze Imans*, c'eſt-à-dire les vrais Lieutenans & vrais Succeſſeurs; dont la race Royale ſe diſant Originaire, c'eſt comme ſi l'on mettoit ſa génealogie dans ſes ſeaux.

Les grands ſeaux ſont gravez ſur des turquoiſes épaiſſes, qui ſervent depuis Abas le Grand. On n'a fait qu'effacer le nom du Roi décedé, & la datte. Le petit ſeau quarré eſt un beau Ruby. Le quatriéme dont j'ai fait graver l'inſcription en Perſan, eſt d'une Emeraude.

Des grands ſeaux, le quarré s'appoſe aux Commiſſions pour le païs du Domaine. L'autre ſert pour toutes les affaires de l'Empire, comme pour les traitez, les Miſſives pour les Etrangers, les commiſſions, les Lettres paten-

tentes. Le troiſiéme, qui eſt tout à fait rond, ſert pour les affaires de la guerre. Les petits ſeaux ſervent pour les expeditions des Finances, pour les brevets des charges, & offices de la Maiſon du Roi, & de ſes troupes, & pour tous les actes qui concernent les biens Royaux. Le ſeau quarré eſt le plus conſideré, & celui auquel on obéït le plus régulierement, c'eſt proprement le ſeau ou le ſein du Roi, car il le porte à ſon col; & ſes ancêtres, depuis Abas le Grand, en ont fait de même. On appelle les grands ſeaux *Homayon*, du nom d'un Roi de Perſe des plus célébres, & les petits *Hokom geon mouta*, c'eſt-à-dire *commandement auquel le monde doit obéir*, parce que les actes auxquels ils s'appoſent commencent d'ordinaire par ces mots-là, à cauſe qu'ils ſont adreſſez aux Intendans & adminiſtrateurs qui doivent executer, à peine de la vie, tout ce qui y eſt contenu. L'autre petit ſeau eſt en dépôt dans les mains du Garde du treſor Royal, qui eſt un Eunuque, dont le pouvoir & la faveur eſt encore au deſſus de la charge.

J'ai déja obſervé qu'on n'a pas la pratique en Orient de ſigner les écrits pour les rendre valides, mais ſeulement celle d'y mettre le ſeau : mais il faut ajouter que cela ne ſe doit entendre que des Mahometans ; car pour les Gentils au contraire ils n'ont pas l'uſage du ſeau : ſur quoi je dirai en paſſant que c'eſt-là une de ces choſes qui me perſuadent que les Sciences ont pris leur naiſſance dans les Indes, & non dans la Chaldée, & dans l'Arabie; car comme il eſt vraiſemblable que l'uſage du ſeau a été inventé pour ſuppléer à l'igno-

l'ignorance de l'écriture, il en faut conclurre que l'art de l'écriture étoit moins connu dans les païs où l'on ſe ſervoit de ſeaux. Les gens doctes de Perſe ſont tous de même avis, ajoutant qu'anciennement dans l'Arabie l'écriture étoit un art renfermé parmi peu de gens, qui ſervoient de Scribes au public, & qu'au défaut de ſavoir écrire, chacun imprimoit une marque, ou un ſeau, pour confirmer l'écrit qui ſe faiſoit en ſon nom. Mahomed en uſoit d'une maniere encore plus groſſiere; car il trempoit ſeulement ſa main dans l'encre, & l'apliquoit ſur le papier, à l'imitation de quoi les Empereurs de Turquie mettent au haut de leurs Lettres patentes l'empreinte d'une main en noir, comme étant les armes & l'écuſſon Imperial de la Monarchie Ottomane, dont les Sultans de Conſtantinople ſe glorifient de tenir le ſiége.

Je finirai ce Traité du Gouvernement de Perſe en rapportant le jugement que j'en ai fait, après avoir demeuré beaucoup d'années dans le Païs. Il m'a donc ſemblé qu'il y a beaucoup d'humanité dans toutes ſes loix, & dans toutes ſes pratiques, & bien au delà de ce qu'on pourroit s'imaginer d'un Gouvernement deſpotique, & d'une puiſſance Arbitraire. Par exemple, y a-t-il Empire où l'on ſoit moins chargé de tailles & d'impôts? les ſujets n'y payent rien par tête, & les denrées les plus néceſſaires à la vie y ſont franches de droits. Y a-t-il rien de plus humain & de plus doux que le traitement que l'on fait aux Païſans? On peut dire que c'eſt une veritable ſocieté contractée entre le Seigneur & le ſujet, où la perte comme le profit ſont également par-

partagez, & dans laquelle les plus pauvres ſont toûjours ceux qui ſouffrent le moins. N'eſt-ce pas une voye fort douce de lever des droits que de les donner en Regie, ſans obliger des Fermiers à les faire valoir un certain prix, qui eſt proprement commettre les vexations dont ces ſortes de fermiers accablent le peuple pour la *manutention* de leurs fermes? N'eſt-ce pas un ordre merveilleux que celui qu'on tient parmi les Troupes? Comme on peut aſſurer qu'il n'y en a nulle part de ſi heureuſes & de ſi riches qu'en Perſe, puis que d'un côté elles font ſi peu de fonction, qu'elles ne connoiſſent pas même leurs propres Officiers, & que de l'autre elles ont de bonnes payes: il n'y a point auſſi de Troupes dont les Peuples ſoient moins chargez: à peine en ſont-elles connues; & bien loin qu'elles ſoient à charge aux autres hommes, elles portent elles-mêmes leur part des charges qu'il y peut avoir. N'eſt-ce pas un ordre admirable que de payer les Soldats & les Officiers chacun à part, ſur des atteſtations ſi authentiques & ſi diverſes qu'il ne s'y peut commettre de fraude; car par-là il n'y a point de morte-paye, ni de paſſe-volant, & les Officiers ne ſauroient faire de tort aux Soldats. En un mot, les Loix de Perſe ſont très-bonnes & très-avantageuſes pour les Sujets; & lors que ſur le Trône de cet Empire-là, il ſe trouve un Roi juſte & vigilant, qui fait obſerver ces Loix en empêchant les vexations tyranniques de ſes Miniſtres, on peut dire que c'eſt l'Empire le plus heureux & le plus floriſſant du Monde. Cela paroît dans le régne d'*Abas le Grand*, qui quoi qu'il trouvât ſon Royau-

Royaume preſque tout uſurpé ſur lui, en ſorte qu'il n'étoit pas reconnu à vingt lieuës autour de ſa ville Capitale, & que par cette raiſon tout ſon régne ne fût qu'une ſuite continuelle de guerres, néanmoins il laiſſa la Perſe riche & très-floriſſante, & frequentée par les Négocians de toutes les parties du monde, que lui-même y avoit attirez. Un moyen qui me paroît ſûr pour bien juger de la douceur d'un Gouvernement, c'eſt de jetter la vûe ſur la condition des ſujets, particulierement ſur ceux du plus bas rang. Ceux de Perſe, ſoit à la campagne, ſoit dans les villes, ſont bien nourris & bien vêtus, ayant tous les uſtenciles néceſſaires, quoi qu'ils ne travaillent pas à moitié près de ce que font les nôtres. Les plus miſerables femmes parmi eux portent toutes des ornemens d'argent aux bras, aux pieds, au col, & quelques-unes y portent des piéces d'or, comme je l'ai dit ailleurs; de maniére que je ne ſai ce qui peut avoir fait concevoir le gouvernement de Perſe comme barbare & tyrannique, ſi ce n'eſt deux choſes. La premiere, les exécutions que le Roi fait faire ſur les Miniſtres ſans forme de juſtice, & ſur le champ. Or j'avoue, qu'à l'égard des Grands qui ſont dans l'emploi, le gouvernement eſt exceſſivement rigoureux, parce qu'il agit avec précipitation dans ſes condamnations, & que châcun court riſque d'en être accablé dans un inſtant; mais cela ne regarde pas le peuple, avec lequel, comme je l'ai déja obſervé, l'on n'agit jamais de cette maniere. La ſeconde choſe ſont les vexations des Gouverneurs & des Miniſtres, qui executent leurs voleries ſans beaucoup de formalité.

Cette

Cette conduite arbitraire ſurprend d'abord un voyageur European, & lui fait penſer que les ſujets de Perſe ſont, pour ainſi dire, à l'écorcherie ; mais quand on examine la choſe de près, on trouve que le mal qu'il y a n'eſt pas ſi grand que le bruit qu'on en fait. Une autre idée que nous nous faiſons de la Perſe, qui n'eſt pas moins fauſſe que les autres, c'eſt que les ſujets y ſont eſclaves. Je n'ai rien remarqué ſur quoi on puiſſe appuyer ce jugement : ils vont & viennent où ils veulent, ſans permiſſion, ni paſſeport, ſe retirant du Royaume avec leurs familles & leurs biens, quand il leur plaît. Mais un avantage inexprimable que ces Peuples ont par-deſſus les Chrétiens, c'eſt qu'ils ne ſont point vexés pour la Religion. Les Eccleſiaſtiques n'y ſont ni en grand nombre, ni fort opulens, & d'ailleurs ils ne ſont pas aſſez intriguans, ni aſſez munis d'autorité, pour tourmenter les ſujets ſur les actes de Religion. Je n'entens pas pourtant que les ſujets ayent la liberté de ſe former un Culte nouveau, ni de ſe faire Chrétiens, ou Idolatres, publiquement, & à leur gré. Je veux dire ſeulement qu'ils ne ſont point inquietez ni recherchez pour leur Culte, s'ils vont aux Moſquées, ou non, s'ils croyent comme leurs Prêtres dans tous les points, ou s'ils tiennent les opinions de quelques Sectes contraires. Chacun eſt là-deſſus en pleine liberté, & croit ce qu'il veut ; & pourvû que l'on ne renie pas l'*Alcoran* publiquement, il eſt permis à chacun d'en expliquer les myſtéres comme il l'entend.

CHA-

CHAPITRE X.

De la Magnificence de la Cour.

APrès avoir donné le détail des revenus immenſes du Roi de Perſe, & du Gouvernement de ſes Finances, il ne ſera pas mal à propos de parler de la pompe de ſa Maiſon & de l'éclat de ſon train, ce qui paroît particulierement en trois occaſions : dans ſes Fêtes, ſoit à la ville, ou à la campagne; dans ſes voyages; & dans la reception des Ambaſſadeurs.

Les Fêtes du Roi ſe font d'ordinaire dans de grandes Sales ouvertes à divers étages; c'eſt-à-dire, l'une plus haute que l'autre, comme on les verra repréſentées dans la deſcription d'Iſpahan. La plus grande Sale du Palais Royal eſt celle qu'on appelle *la quarante colomnes*, qui eſt à trois étages; & voici de quelle maniére la Fête s'y paſſe. On y fait aller les invitez par des Jardins, & entre les autres par une allée de grands arbres, ſous leſquels on voit douze chevaux qui ſont une des principales magnificences des Fêtes du Roi. Ces chevaux, qui ſont toûjours les plus beaux qu'on puiſſe voir, ſont poſez à quelques pieds de diſtance l'un de l'autre, ſix de chaque côté, & attachez à une groſſe corde de ſoye & d'or, tendue à terre avec de gros cloux d'un pied de long, & gros à proportion, auſſi d'or, fichez en terre juſqu'à la tête, dans laquelle paſſe un fort gros anneau, & on attache les chevaux à cette corde par un licol de ſoye & d'or à deux rênes; de maniére

re

re que le cheval eſt tenu des deux côtez. On leur paſſe aux pieds des entraves faites de cordons ſemblables aux licols, qu'on attache pareillement à un clou, comme ceux dont je viens de parler, dont on pourra voir encore mieux la figure dans la planche ſuivante. On met devant eux des ſceaux ſi lourds & ſi grands, qu'un homme n'en ſauroit porter un, quand il eſt plein, & quatre gros marteaux. On y étalle auſſi tous les uſtenciles d'une écurie; tout cela de pur or maſſif, ſceaux, marteaux, cloux, étrilles, caparaſſons avec des chaines, comme l'on en met aux chevaux furieux; tout eſt d'or fin, de même que toute la vaiſſelle de la Maiſon du Roi. Les harnois des chevaux ſont de pierreries, & l'un eſt aſſez different de l'autre. Le premier eſt tout de Diamans: le ſecond de Perles: on y en voit de fort groſſes qui pendent ſur le poitrail: le troiſiéme eſt de Rubis: les quatre ſuivans ſont d'Emeraudes: le huitiéme eſt de Saphirs: les deux ſuivans de toutes ces pierres-là mêlées enſemble, & les deux derniers ſont garnis de Turcoiſes. Les ſelles ſont devant & derriere d'or maſſif couvert de pierreries. Les étriers ſont de même, & ſur les ſelles on jette de grandes houſſes de tiſſu d'or & de ſoye legeres pour garder le harnois contre la pouſſiere.

Le Trône du Roi eſt au fonds de la premiere Salle: il eſt fait en carré, d'environ huit pieds de diametre, haut de deux à trois pouces, couvert d'une étoffe blanche, laquelle eſt brodée de perles à l'entour, & d'or & de ſoye au milieu très-richement. Un gros & haut traverſin, tout couvert de pierreries, ſert

ſert de doſſier, ayant deux petits couſſins à côté, auſſi couverts de pierreries. Cette couverture du Trône eſt tenue ſur le devant par des pommes d'or maſſif, qui en ſont pareillement garnies, de même que des crachoirs qu'on met entre deux. Le Roi eſt couvert des plus belles pierreries du monde, & de la valeur de pluſieurs millions, la plûpart pierres de couleur; car ce ſont celles qu'on eſtime le plus en Perſe. Derriere lui ſont rangez neuf ou dix petits Eunuques de dix à quatorze ans, les plus beaux enfans que l'on puiſſe voir, richement vêtus, qui font un demi cercle derriere lui, & qui ſemblent être de vrayes ſtatuës de marbre, tant ils ſont immobiles, tenant les mains ſur l'eſtomach, la tête droite, & les yeux arrêtez. Il y a derriere eux des Eunuques plus âgez, ayant des mouſquets ſur l'épaule, garnis d'or & de pierreries. A la droite du Roi eſt le premier Eunuque, qu'on appelle le *Mehter*, ou le *Grand*, qui eſt le grand Chambellan du Roi, ayant à la ceinture un petit coffre d'or plein de mouchoirs & de parfums, pour en ſervir le Roi à ſa demande. Aux côtez de la Sale ſont aſſis les premiers Officiers du Royaume, ſavoir au côté d'honneur, le *Grand Vizir*, le *Général des Courtches*, le *Général des Eſclaves*, près duquel il y a une place vuide, qui eſt celle du *Grand Surintendant*, lequel eſt debout d'ordinaire à côté du Roi, à quatre pas de diſtance, ou environ, pour recevoir ſes ordres. Après ſont aſſis de ſuite, le grand Secretaire d'Etat, le grand Ecuyer, le premier Medécin, & deux ou trois autres premiers Médecins; après leſquels il y a deux ou trois places vuides, & en-

enſuite ſont aſſis les Gouverneurs de Provinces, & les Intendans de ces Provinces où il n'y a point de Gouverneurs, comme ſont toutes les Provinces annexées au Domaine. A l'autre côté ſont les *Cedres*, ou grands Pontifes, qui, comme on voit, ſont à la main gauche en ce Païs-là, pour marquer que le Gouvernement Politique eſt le ſuperieur. Après il y a une place vuide qui apartient au grand Maître d'Hôtel: puis eſt placé le Général des Mouſquetaires, le grand Veneur, le grand Aſtrologue, & deux ou trois premiers Aſtrologues, le premier Magiſtrat du Droit Civil, les grands Gouverneurs s'il y en a à la Fête. La place du grand Maître d'Hôtel eſt vuide par honneur, comme je l'ai déja dit; car il ne s'aſſied jamais devant le Roi, il eſt à côté du Roi vis-à-vis le grand Surintendant, tenant un long & gros bâton, comme les bourdons de nos bedeaux, duquel la partie d'enhaut, dont une groſſe pomme fait le bout, eſt couverte de pierreries. C'eſt la marque de ſon commandement dans la Maiſon du Roi; & c'eſt lui qui en fait exécuter les ordres. Lors qu'il y a des Ambaſſadeurs à la Fête, on les place parmi ces Grands-là, leur donnant un rang élevé, ſelon le lieu d'où ils viennent, & ſelon le train avec lequel ils ſont venus.

Dans la Sale de deſſous ſont aſſis des *Sultans* & d'autres Gouverneurs de Places, le *Daroga*, ou Gouverneur de la ville d'Iſpahan, des Colonels, des gens éminens en dignitez, Seculiers, & Eccleſiaſtiques; & ſur les aîles, c'eſt-à-dire derriere eux, on voit une foule de jeunes Courtiſans, tous gens de qualité, & enfans de Seigneurs, qui ſont déja à la paye du

du Roi, & qui ſont là debout dans la contenance la plus reſpectueuſe du monde, & la plus craintive. Il y en a de même dans la Sale d'enhaut, & il faut obſerver que dans l'une & dans l'autre, il n'entre que ceux qui ſont à la paye du Roi. Dans la Sale d'embas ſont aſſis les Officiers de moindre rang; & tout au bout, en face du Trône, on place les Danſeuſes, & les *inſtrumens de Muſique*. Au milieu de cette Sale d'enbas, *on voit* debout les Maîtres des Céremonies, *les* Huiſſiers, les Portiers, & les autres Domeſtiques du Palais, chacun tenant à la main le bâton qui eſt la marque de ſon office.

Il fait fort beau voir cette Cour auſſi nombreuſe, & auſſi pompeuſe qu'elle eſt, ſur tout les jours des Fêtes ſolemnelles, que les Grands ont ſur la tête le bonnet qu'on appelle *Tage*, qui eſt une maniére de couronne, lequel eſt paré d'aigrettes, de plumes de Heron, & tout couvert de pierreries, dont il y en a qui valent deux à trois mille francs.

Lors que le Roi eſt entré, & après le ſignal qu'il en donne, la Muſique commence, & les Danſeuſes ſuivent, puis on ſert devant chacun *l'avant repas*, (comme parlent les Italiens,) ſur des Napes de brocard d'or. Il conſiſte en un ſervice de quinze ou ſeize aſſiettes d'or & de porcelaine entremêlées, pleines de fruits verts & ſecs, ſelon la ſaiſon, de confitures ſeches & liquides, de dragées, de maſſepains & de macarons, pendant ce tems-là, la Muſique joüe toûjours, au lieu que les Danſeuſes font des pauſes, danſant ou dans le bas étage, ou dans le ſecond, ſelon qu'il plaît le plus au Roi; quand on ſert du vin au Feſtin, le

le Roi en boit le premier, & en envoye à l'aſſemblée, commençant d'ordinaire par les Ambaſſadeurs, lors qu'il y en a au Feſtin; & alors, les Cedres, ou Pontifes, & les autres gens d'Egliſe ſe retirent, parce que le vin étant défendu, ils commettroient un peché de s'arrêter dans un lieu où l'on en boit, & quelquefois même ils ſe retirent auſſi-tôt que la ſymphonie joüe; parce que les inſtrumens ſont défendus par la Loi Mahometane, mais non la Muſique, ni la danſe. L'un de ces jeunes Seigneurs qui ſont là debout, ou l'un de ces beaux Eunuques ſert d'Echanſon. Il ne donne à boire qu'à ceux que le Roi ordonne, & après avoir donné la coupe à tous ceux que le Roi lui a marquez, il recommence à verſer à la ronde ſans s'arrêter que lors que le Roi lui en fait ſigne; cela va pourtant aſſez lentement, quoi qu'on n'oſe poſer la coupe en bas. Les bouteilles ſont rondes, à long col, faites d'or émaillé, ou couvertes de pierreries: la taſſe eſt de même. Quand l'heure que le Roi a marquée pour le repas eſt venue, on l'en fait ſouvenir, & il fait ſigne de ſervir. Alors on deſſert les fruits, on leve les Napes, & on en étend d'autres qui ſont auſſi larges que la Sale, faites de fine toile peinte, ou de taffetas à fleurs d'or, ſur leſquelles on ſert une infinité de ragouts, qui conſiſtent en roti ſec & de haut goût, en poiſſon ſec ou enfumé, avec bien des ſauſſes de toutes ſortes. Nous appellerions cela un entremets; car ces ragouts ne ſont ſervis que pour exciter l'apetit. Chacun a quinze ou vingt petits plats devant ſoi, avec de grandes porcelaines ou écuelles d'or entremêlées, qui tiennent environ

deux pintes de ſorbets, y ayant en chacune une cueillere de buis, qui tient un petit verre, & qui a un manche long de quatorze à ſeize pouces. Ce ſervice dure quelquefois trois ou quatre heures, & quand on a bien bû & que le Roi veut ſe retirer, il fait ſigne d'aporter le dernier ſervice. Alors on deſſert ces entremets: on leve ces napes, & l'on en met d'autres qui ne ſont pas moins belles, & on aporte le dernier ſervice, qui conſiſte en potages, en mets bouillis, en ragouts, & principalement en ris de cent ſortes d'aprêt, qu'on appelle *les Pilo*. Ce ſervice ne dure guere que demie heure, & dès que le Roi a mangé, on lui preſente à laver, & à la Compagnie, en de grands baſſins creux, d'or uni, ou émaillé, avec de l'eau de ſenteur tiede, & auſſi-tôt il ſort, & chacun ſe retire. Lors que l'on ne boit point de vin à la Fête elle dure beaucoup moins; car on ne ſert point d'entremets, & la viande eſt ſervie une heure ou deux au plus tard après les fruits.

Quand la fête ſe fait de nuit les ſales & les dehors ſont éclairez de la maniére ſuivante, & qui eſt la même choſe que je vis lors que je fus préſenté au Roi de Perſe en *Hyrcanie* l'an 1666. On apperçoit dans la ſale de préſence, c'eſt-à-dire celle où eſt le Roi, quatre rangs de lampes de cinq à chaque rang, & dans les ſales des côtez, qui ſont ouvertes ſur la ſale de préſence, dix flambeaux à deux branches. Ces lampes ont un pied, qui a vingt pouces de diametre, & vingt-quatre à vingt-ſix pouces de hauteur, dont le godet eſt grand comme les deux mains, & haut de ſix doigts, entretenant quatre groſſes mêches, ce qui fait une fort

fort grande lumiére. Les flambeaux ſont encore plus hauts que les lampes, mais ils ne peſent que cinquante marcs, au lieu que les lampes en peſent ſoixante. Ce ſervice-là eſt tout d'or fin, & peſe deux mille quatre cens marcs. Les lampes & les flambeaux ſont grands de cette maniére en Perſe, parce qu'on les met à terre dans la ſale où l'on va & vient: Or s'ils étoient plus bas, on ne verroit pas la lumiére, & s'ils étoient moins peſans, ils ſeroient ſujets à être renverſez; comme auſſi il en pourroit tomber de la graiſſe ſur les tapis, ſi le pied étoit moins large. Le dehors des Apartemens eſt éclairé par des fallots d'argent fichez en terre. On ne ſauroit rien voir de plus grand & de plus magnifique, ni de plus belles illuminations. Elles font une clarté comme celle du jour en plein midi.

J'ai trouvé cinq choſes admirables aux fêtes Royales qu'on appelle *Megelez*, terme qui ſignifie *aſſemblée*, & qui ſe prend quelquefois pour *un Conſeil*, & communément pour un feſtin.

Premiérement, la nombreuſe Cour & ſa magnificence: Il y a toûjours deux cens cinquante à trois cens perſonnes à ces fêtes, & tous y ſont très-leſtes & très-richement vêtus, quoi que plus ou moins, ſelon leurs emplois.

Secondement, la Majeſté & la gravité de l'aſſemblée, où le ſilence régne de telle maniére, qu'on y entendroit reſpirer. Chacun y tient une contenance grave, depuis le commencement juſqu'à la fin; ce qui fait que les voix & la Muſique y ſont entendues très-diſtinctement: il faudroit être témoin de ce ſilence pour le bien comprendre.

Troiſiémement, la promtitude merveilleuſe avec laquelle le ſervice ſe fait, qui n'eſt pas moins incompréhenſible. J'en étois charmé; il me ſembloit que c'étoit-là une piéce de théatre où tout eſt parfaitement concerté; car dès que le Roi demandoit quelque choſe elle paroiſſoit à l'inſtant; quand il demandoit à manger, il étoit ſervi auſſi-tôt qu'on pouvoit aller en porter l'ordre aux cuiſines & en revenir; & cependant on apportoit les plats auſſi chauds que ſi l'on eût attendu qu'ils euſſent été préparez.

Quatriémement, l'ordre du ſervice; l'on n'y remarque pas la moindre confuſion, ni le moindre bruit, l'on n'y entend point remuer les gens: l'on ſert par un côté & l'on deſſert par un autre. Ce bon ordre vient comme je penſe de trois choſes qui ſont particulieres aux Orientaux: la premiére que ceux qui ſervent ſont déchauſſez & marchent ſur des tapis, ce qui empêche le bruit: la ſeconde que tout ce qui ſe ſert à ces fêtes juſqu'aux moindres choſes eſt apporté d'un office particulier; par exemple les fruits verds, & les fruits ſecs, qui ont chacun leur office à part: les confitures ſeches, & les liquides, le pain, le vin, les napes, les ſorbets, les ſalades, & ainſi du reſte: le Chef de chaque office vient faire ſa fonction devant le Roi, & puis ſe retire excepté le Chef de la cuiſine qui ſe tient à côté du Roi, un peu loin, juſqu'à ce que la viande ſe deſſerve. La troiſiéme eſt que le nombre des Officiers du Roi eſt fort grand: ainſi l'on ſe donne les plats de main en main. On ne manque de rien à ces fêtes, les Officiers examinant ſans ceſſe juſqu'à la contenance de cha-

chacun pour voir s'il a beſoin de quelque choſe, & pour la donner auſſi-tôt.

Le Roi y eſt ſervi par de beaux petits Eunuques qui ſont à genoux devant lui : ils reçoivent les plats du Chambellan, & les ſervent : il faut obſerver que tous les plats qu'on ſert devant la Compagnie ne ſont que comme des aſſiettes, & comme les portions qu'on donne dans les Couvents. On apporte les grands plats au milieu de la ſale, où des écuyers tranchans, qui ſont à genoux, aſſis ſur leurs talons, les ſervent dans ces aſſiettes ou petits plats, qui ſont portez à la Compagnie.

La cinquiéme choſe eſt la richeſſe du ſervice, ou de la vaiſſelle : Tout eſt d'or maſſif, ou de porcelaine, & il y a chez le Roi une ſorte de porcelaine verte, ſi précieuſe, qu'un ſeul plat vaut cinq cens écus. On dit que cette porcelaine découvre le poiſon par un changement de couleur, mais c'eſt une fable ; ſon prix vient de la beauté de ſa matiére, & de ſa fineſſe, qui la rend tranſparente, quoi qu'épaiſſe de plus de deux écus. On fait monter à trente deux millions la vaiſſelle d'or du Roi de Perſe. Je me ſouviens de l'avoir ainſi ſupputé à peu près l'an 1666. La Cour étoit alors en *Hyrcanie*, & j'y trouvai heureuſement un Gentilhomme du Roi de France, & un Député de la Compagnie Françoiſe, envoyez pour les affaires de cette Compagnie-là : Nous vêcûmes toûjours enſemble, & comme on leur donnoit leur ordinaire de la Cuiſine du Roi, & que le Grand Maître par l'ordre du Prince me faiſoit ſouvent faire le même honneur, j'eus l'occaſion de pouvoir

peſer chaque piéce de vaiſſelle. Les grands plats avec leurs couvercles, qui ſont fort hauts, peſoient quatre vingt deux marcs chacun. Un homme n'en portoit qu'un ſur ſa tête avec peine; car outre cette peſanteur le plat contenoit toûjours environ vingt cinq livres de viande & de ris. Quelques voyageurs ont raporté qu'il y avoit mille plats de cette grandeur chez le Roi, ce qui monteroit à trente cinq millions. Pour moi je ne tiens pas qu'il y en ait le quart. J'ai ouï évaluer à quarante huit millions toute la vaiſſelle. J'ai vû auſſi qu'on ne la faiſoit monter qu'à la moitié; mais après tout, je croi que tout ce que le Roi a de vaiſſelle, & de meubles d'or maſſif, monte à plus de cinquante millions. C'eſt l'or le plus fin qu'il y ait : j'en ai eu une fois un morceau d'un plat en payement pour douze mille francs de la Sœur du feu Roi, les Changeurs des Indes où je le portai me le prirent au plus haut titre. Il y a encore une infinité de vaiſſelle & de meubles d'or dans le Serrail, comme les Eunuques m'en ont aſſuré, & qui n'en ſort jamais; mais on ſeroit ſujet à ſe bien méprendre en raportant ce qu'ils en diſent; car outre qu'ils ſont fort menteurs ſur ce ſujet, la plûpart n'en ſavent pas le compte. Cependant, je croi qu'on peut avancer ſurement que le Roi de Perſe eſt le Prince du Monde, qui a le plus riche ſervice de vaiſſelle, & qui a de l'or & des pierreries pour un prix infini, de quoi j'aurai occaſion de parler encore dans la deſcription d'*Iſpahan*.

Quand le Roi fait ſes fêtes à la Campagne c'eſt toûjours dans le même ordre. Les Tentes

N° XXXII.

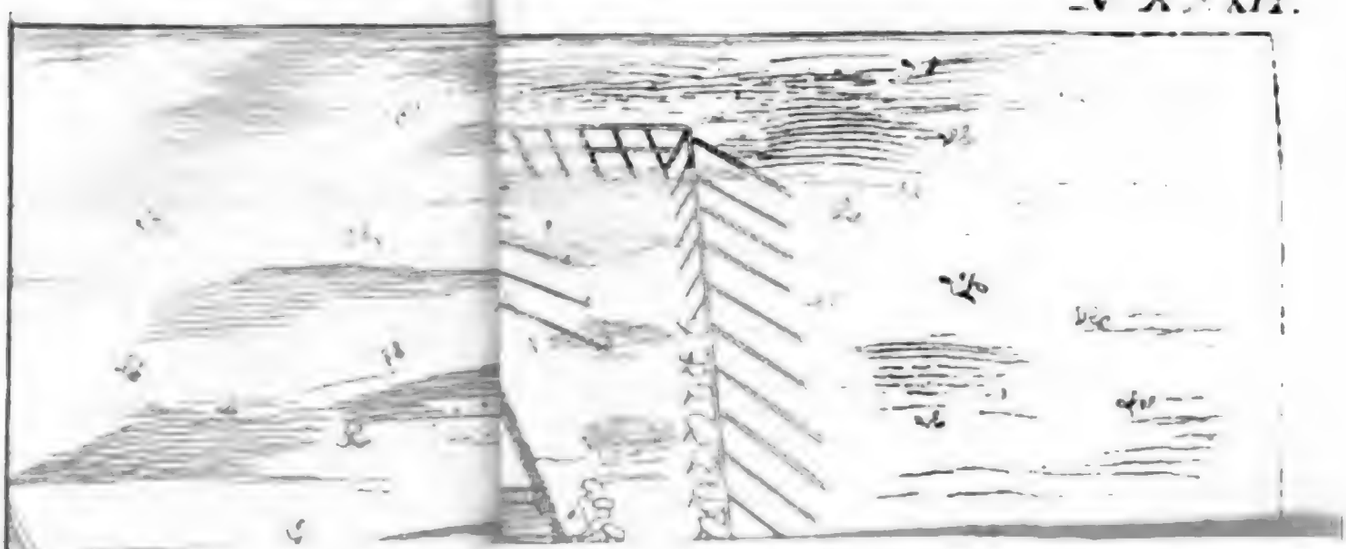

Digitized by Google

Digitized by Google

tes ſont diviſées en ſales, comme le ſont les bâtimens. La ſeule difference c'eſt que tout n'y eſt pas ſi magnifique & qu'il ne s'y trouve pas tant de Monde ; mais en échange les Tentes ſont entourées de Troupes ſous les armes, & fort leſtement vêtues. Voici à côté comme la Tente d'audience paroît, comme j'en fis prendre la vûe un jour que le Roi donna audience à un Ambaſſadeur Hollandois en *Hyrcanie*, dans le tems que j'y étois. Cette Tente étoit longue de ſoixante pieds, ſur trente cinq de large, & ſous trente de hauteur, ſoutenue par cinq pilliers ronds, gros à proportion du poids qu'ils ſoutiennent, leſquels s'emboitent en trois endroits dans des garnitures, dont quelques unes étoient d'or maſſif, & d'autres étoient d'argent. Les bouts des pilliers, qui paſſoient au travers de la couverture, étoient ſurmontez de pommes d'or maſſif, fort groſſes ; & c'eſt la marque à laquelle on reconnoit de loin les tentes du Roi. Le dedans de cette tente étoit tout de brocard d'or, & à côté il y en avoit une plus petite d'environ les deux tiers, mais du reſte toute ſemblable à la premiére. Les tapis étoient tenus à terre par des pommes d'or, du poids d'environ dix marcs chacune, poſées par rang de quatre en quatre pieds. Celles qui tenoient la courtepointe qui couvre le Trône du Roi, étoient plus groſſes, & toutes garnies de pierreries, de même qne les carreaux. Les Tentes du Roi ſont tendues en croix Grecque, ſans que l'une ſoit ouverte ſur l'autre, quoi que pourtant il y ait par tout de la communication des unes aux autres.

Quand le Roi va à la Campagne, ſon train

eſt tout à fait magnifique & nombreux, & ſa ſuite ſi groſſe, que ſouvent il fait *Couronc*, comme on parle, c'eſt-à-dire *défenſe de le ſuivre*, à moins d'être mandé. Comme les Perſans, & tous les autres Orientaux aiment fort la Campagne, & à y paſſer le Printems, le Roi en prend auſſi le plaiſir avec beaucoup d'aprêt & d'attirail.

Premiérement on donne le ſoin des Quartiers à un grand Seigneur, qui eſt créé Maréchal pour le Voyage. Il fait venir les Ingenieurs, & leur dit le lieu où le Roi veut aller. C'eſt d'ordinaire vers l'*Hyrcanie*, par la voye de *Casbin*, (parce que l'*Hyrcanie* eſt un païs de Chaſſe, & que durant le Printems c'eſt un véritable Paradis terreſtre,) ou dans la Bactriane, & ils marquent enſemble les journées du Roi, & chaque endroit de ſa traite. Ces Ingenieurs vont choiſir la place, qui eſt toûjours quelque charmante prairie, arroſée d'eaux claires, proche de quelque agréable Valon, ou à quelque pié de Montagne, obſervant ſur tout que ce ſoit en bon air, & dans un endroit de Chaſſe. Ils dreſſent un plan de ce lieu-là, & une Relation fort ample, traçant les Quartiers de la Cour, & quelquefois ils prennent l'élevation de trois ou quatre lieux differens pour une même traite, afin que le Roi choiſiſſe. Dès que le lieu eſt marqué, on fait partir *le pich Kané*, c'eſt-à-dire *la maiſon de devant*, par où l'on entend le gros équipage qui ſert à dreſſer l'apartement à l'endroit marqué, afin que tout ſoit prêt à l'arrivée. Ce gros équipage part toûjours ſept jours préciſément avant le Roi, quand il eſt dans quelque ville.

C'eſt

C'eſt un furieux train que tout cet équipage; car il faut obſerver que le Roi en a deux tout ſemblables, afin que ſon apartement ſoit toûjours dreſſé avant ſon arrivée. Les Grands en ont auſſi deux, de la même maniére. Les tentes des Grands de Perſe ſont comme de ſpacieuſes Maiſons: tous les offices y ſont chacun à part comme dans une maiſon. Il y a la ſale à recevoir les viſites, les bains, le Serrail; & le Quartier d'un grand Seigneur contient quelquefois cinq cens pas en quarré. On fait paſſer l'eau devant les tentes du Roi, & quelquefois au travers, en faiſant des canaux & des baſſins d'eau dans les tentes, avec des tables de plomb qu'on met en terre, au haut deſquelles on attache des lames d'or en demi rond, pour ſervir de rebord. Il y en a toûjours de cette ſorte dans la tente d'audience de parade, autour de laquelle on plante auſſi des fleurs. Tout cela paroît un enchantement, quand on fait réfléxion que vingt quatre heures auparavant cet endroit-là n'étoit qu'une ſimple prairie, ou un champ tout nud. On peut juger quel train c'eſt que ces équipages de Campagne par le nombre des Chameaux entretenus pour les porter, lequel eſt de mille Catars: un Catar fait ſept Chameaux. Les Perſans comptent ainſi leurs bêtes de charge pour ſavoir combien il leur faut de monde à en avoir ſoin; car un homme ſeul meine & penſe un Catar.

Le Camp eſt toûjours diſpoſé en maniére de ville. Le quartier du Roi en fait l'un des bouts, dont le Serrail eſt tout à l'extrêmité, de ſorte que vous ne voyez point de Tentes au delà. Les Tentes d'audience

ſont au dedans, & au fonds d'une eſplanade de cent cinquante, à deux cens pas d'eſpace, & en deçà eſt le *Kechiokané*, c'eſt-à-dire, *la Maiſon de la garde*, qu'on appelle auſſi l'*appartement du Grand Maître d'Hôtel*, ou *du Capitaine des Portiers*, comme les Perſans le nomment en leur langue. Cet appartement eſt encore du quartier du Roi; c'eſt où l'on fait la garde jour & nuit, & où les Grands ſe rendent deux fois le jour attendant que le Roi ſorte du Serrail, ou qu'il les mande à ſon appartement, ou bien qu'il leur envoye ſes ordres, & c'eſt où ils conferent des affaires & les expedient. Les jours d'aſſemblée, les Gardes ſont rangez en haye depuis le corps de garde juſqu'à la tente du Roi. Les Quartiers ſont entourez de Tentes qui ſervent de Murs, ou d'enceintes, hautes de huit pieds, & qui ſont attachées ſi droites, & ſi fermes, que les plus gros vents ne les ébranlent pas. Elles ſont faites de toile rouge doublées par dedans, les unes de toile peinte, les autres de taby, les autres de ſatin, les autres de brocard d'or, ſelon les appartemens, autour deſquels elles ſont tenduës. Le milieu du camp conſiſte en marchez, qui ſont diſpoſez en longues rües droites; & l'ordre y eſt tel, qu'on ſait toûjours où trouver ce dont on a beſoin, & dans quel endroit du camp eſt ce qu'on cherche, tant le monde que les denrées.

La marche du Roi ſe fait de cette maniere. Une troupe de *Ziezairi*, qui ſont les Gardes du Corps, fort leſtes, & au nombre de cent cinquante, ou deux cens, marchent les premiers. Après vient un des petits Ecuyers, ou *Jelaudars*, conduiſant ſept à huit chevaux de

de main, menez comme en leſſe par des Officiers de l'Ecurie. Le harnois de ces chevaux eſt aux uns garni de pierreries, & n'eſt aux autres que d'or ſimple. Après, marche le grand-Enſeigne, ou *Alemdar bachi*, c'eſt-à-dire *Chef des Porte-Enſeigne*, portant la grande Enſeigne, qui eſt un Guidon, coupé comme une flame de Navire, accompagné de cinq ou ſix autres guidons dont les cornettes ſont plus petites. J'ai vû une fois le Grand-Enſeigne porter devant le Roi, au lieu de ſon Guidon, une maniere de paraſſol d'écarlatte fermé, dont le manche étoit fort haut. Enſuite vient le Grand Veneur, ſuivi de ſept ou huit fauconniers, l'oiſeau ſur le poing, puis le Chef de Meute, qui fait mener autant de chiens en leſſe par des Cavaliers, tout cela à quelque diſtance l'un de l'autre. Après on voit paſſer des Capitaines, dont le nombre doit être toûjours de quatre au moins. Ils portent ſur le dos une arquebuſe paſſée en bandoliere, dont le fût eſt garni d'or & de pierreries. Puis marche le Grand Portier, avec cinq ou ſix Cavaliers autour de lui. Enſuite le *Mehter*, ou Grand Chambellan, qui eſt Eunuque, avec ſept ou huit Eunuques, qui tout laids qu'ils ſont, ne laiſſent pas d'avoir grand' mine, parce qu'ils ſont vêtus magnifiquement, & avantageuſement montez; & particulierement à cauſe de leur contenance fiere & effrontée. Tous ces Seigneurs ont un nombre de Valets de pied marchant à la tête de leurs Chevaux. Après eux viennent deux grands Eunuques, qui marchent immédiatement devant le Roi, dont l'un porte l'Arquebuſe du Roi, couverte de pierreries,

& l'autre ſon arc, & ſes fleches, en deux carquois, qui ſont auſſi couverts de pierreries. Le Roi marche ſeul, entouré de huit ou dix valets de pied, fort leſtes, avec des pennaches, ou aigrettes, ſur le devant de la tête, & des grelôts à la ceinture, gros comme des balles de longue paume. Leur Chef eſt toûjours près de l'étrier droit du Roi, pour y mettre la main, lors qu'il veut mettre pied à terre ſur le champ. Ces grelôts ſervent aux valets de pied à les tenir toûjours éveillez; le corps en eſt taillé, comme les dents d'un peigne, ce qui rend un ſon moins aigu. A vint pas de diſtance, marche le Grand Vizir, le Grand Surintendant, & les autres Grands Seigneurs, dont il y a toûjours quelqu'un que le Roi appelle pour s'entretenir avec lui, ſoit d'affaires, ſoit de choſes indifferentes. Après eux marchent trois ou quatre Officiers de la garderobe du Roi; un Officier de la Cuiſine, & un de la Sommelerie; ceux-ci faiſant porter à boire dans deux petits Coffres ſur un Cheval, & ceux-là tenant des toillettes pleines des habits les plus néceſſaires en voyage. Après, ſuit tout le train, c'eſt-à-dire les Domeſtiques des Seigneurs, qui les ſervent à la chambre, parmi leſquels ſont des *Kaimédar* du Roi, comme on les appelle, qui portent des tentes legeres avec eux pour le beſoin, en cas que le Roi s'arrête, & des *Sakab*, ou porteurs d'eau, qui vont à pied, chacun un gros outre d'eau ſur le dos, paſſé de la même maniere que les gens de métier portent leur ſac en voyageant.

Le Roi ne fait d'ordinaire que deux lieües par jour; & quoi qu'il ait les plus belles & les

les plus magnifiques Tentes que Prince du Monde puiſſe avoir, néanmoins il trouve ſur ſa route, de traitte en traitte, de petites maiſons de plaiſance, accompagnées de jardins qu'on enferme dans ſon quartier & qui ſervent pour ſon logement particulier.

Quant à la reception des Ambaſſadeurs, c'eſt en quoi la Perſe étalle une de ſes plus grandes magnificences. Toute ſorte d'Envoyez ſont appellez *Eltchy* en Perſe, c'eſt-à-dire *Ambaſſadeur*. Il n'y a que ce terme pour les dénommer; & du moment qu'un Ambaſſadeur met le pied ſur les terres de l'Etat, il eſt appellé l'*Hôte du Roi*, & eſt traité comme un hôte dans un Logis. Le Gouverneur, & l'Intendant du lieu s'empreſſent & à le ſervir, & à le bien regaler. On lui donne un *Mehmandar*, ou *Garde-hôte*, qui eſt ſans ceſſe à ſes côtez, & qui doit répondre de lui ſur ſa tête. On le loge dans la Maiſon du Roi, s'il y en a une dans le lieu, ou dans un autre endroit à ſon choix. Là on le defraye generalement de tout. Tous les Grands le viennent voir, & lui font des régales, & des preſens. On le meine ainſi, de traitte en traitte, aux dépens des lieux où il paſſe juſqu'à la Cour, où il eſt toujours logé & defrayé, & d'où on le reconduit de même hors du Royaume. C'eſt la pratique de l'Orient de tems immemorial, comme cela ſe voit dans les plus anciens Auteurs. Il la faut rapporter, à mon avis, à ce qu'il ſe fait peu d'Ambaſſades en Orient, & à ce qu'on n'y connoit point cette habitude, qui eſt ſi univerſelle dans l'Europe, de voyager par curioſité, ou par une eſpece de faineantiſe. Ainſi il ne faut pas douter que

cette pratique de faire tant de dépenſe pour le traitement des Ambaſſadeurs, & des Etrangers de conſideration, ſe perdroit dans l'Orient, ſi l'on y devenoit inquiets, ou legers, comme nous ſommes. Il y a des Ambaſſadeurs, comme, entre les autres, ceux qui viennent de l'Europe, leſquels refuſent le défrai, ou par un eſprit de généroſité ou pour n'être pas à charge au peuple qui fait les fraix, & non pas le Roi; mais pour les Ambaſſadeurs de l'Orient, aucun n'en fait ni refus, ni compliment même, parce que c'eſt l'uſage ordinaire parmi eux. Vous remarquerez que par un motif de magnificence, & de grandeur, on laiſſe attendre les Ambaſſadeurs long-tems à leur donner audience, nonobſtant leurs ſollicitations, quoi qu'on ſache qu'ils la deſirent avec ardeur, parce qu'ils n'oſent ſortir de leur logis avant que de l'avoir eüe, étant comme des priſonniers d'Etat, que l'on n'oſe aborder. Les Perſans croyent que c'eſt bien careſſer un Ambaſſadeur que de le retenir fort long-tems: & ils diſent que ſi l'on en uſoit autrement, un Ambaſſadeur auroit ſujet de croire qu'on eſt las de lui, & qu'on ne ſe met en train de l'expedier, que parce qu'on eſt bien aiſe d'en être débaraſſé. Pendant ces longs délais, la Cour s'informe par la voye du *Mehmandar*, ou Garde-hôte, quel eſt le ſujet de la venue de l'Ambaſſadeur, afin de concerter le traitement & la réponſe qu'il lui faut faire. Après qu'il a bien ſollicité l'audience, ſoit par des requêtes par écrit, ſoit par ſes Agens, on lui envoye dire le jour de l'Audience. Le Roi la lui donne dans toute la pompe de ſa Cour; & quand l'Ambaſſa-

baſſadeur a fait ſon ſalut, il délivre ſes lettres, & va prendre ſeance dans la ſalle Royale, où il eſt regalé tout le jour.

Je vis à la Cour de Perſe, la premiere fois que j'y arrivai, un Ambaſſadeur du Grand Mogol, avec un auſſi grand train, à mon avis, qu'aucun Ambaſſadeur ait eu jamais. Le Grand Mogol n'avoit point encore envoyé d'Ambaſſadeur au Roi de Perſe, quoi que le Roi de Perſe lui en eût envoyé un à ſon avenement à la Couronne des Indes, l'an 1660. Cet Ambaſſadeur étoit arrivé en Perſe l'an 1663. avec un train de huit mille hommes, de quatre mille chevaux, & de huit mille bêtes de charge, preſque tous Chameaux. Il fut ſix mois en chemin, depuis les frontieres juſqu'à la Cour, & neuf autres mois avant que d'avoir audience; & durant tout ce long-tems, il étoit logé & deffrayé. C'étoit un vieillard grave & ſage, nommé *Terviet-Can*. Le ſujet de ſon Ambaſſade étoit pour redemander la Ville & la Forteresſe de *Candahar*, qui dans ces derniers ſiecles eſt la matiere de conteſtation perpetuelle entre les Perſans & les Indiens, comme Babylone l'eſt entre les Perſans & les Turcs. Il ſembloit, que dans cette Ambaſſade, les deux Rois priſſent à tâche de conteſter à l'envi, tant ſur la fierté que ſur la magnificence. L'Ambaſſadeur avoit apporté pour quatre millions de preſens pour le Roi & pour ſes Miniſtres, moitié en argent, moitié en étoffes & en pierreries, & deux millions pour ſa dépenſe. Le Roi de Perſe par cet eſprit de grandeur, dont j'ai parlé, fit que l'Ambaſſadeur fut conduit fort lentement dans ſa marche,

&

& qu'il languit ſi long-tems après ſon audience; & pour montrer encore que ſa dépenſe ne lui étoit pas à charge, il n'accepta pas la moitié des preſens du grand Mogol, *refuſant*, entre les autres, tout l'Argent comptant; & le jour d'après ſon audience de congé, il lui envoya un preſent de cinq cens mille écus, les deux tiers en Argent, que l'Ambaſſadeur refuſa auſſi. Le reſte conſiſtoit en pierreries, en brocards, en tapis, & en une grande quantité de choſes précieuſes qu'on porte de Perſe aux Indes, & particulierement en quarante chevaux de grand prix. Cela eût paru bien plus magnifique ſi les deux Rois euſſent été en bonne intelligence: mais l'Ambaſſadeur ne pouvoit avoir reçu de plus indignes traittemens qu'il fit à l'égard de ſon caractere; de quoi voici la raiſon. Le Meſſage dont il étoit chargé étoit fort deſagreable en ſoi-même, puis qu'il contenoit la demande d'une des principales Places de Perſe; mais d'ailleurs, il étoit conçu en des termes durs & arrogans; & le Roi ſon Maître prenoit des titres dans ſa Lettre de créance, que le Roi de Perſe prétend ne convenir qu'à lui, comme par exemple le titre *de vrai Vicaire du Prophete*. C'eſt ce qui porta le Roi de Perſe à faire à cet Ambaſſadeur diverſes indignitez. Je me ſouviens qu'étant allé le voir par l'ordre du Roi, il ſe plaignoit fort aigrement en ma preſence, en parlant à ſon Garde-hôte. Je dirai en paſſant que le Roi ne m'y avoit envoyé que par un pur motif de vanité; c'étoit pour faire voir à ce Miniſtre Etranger, que des Marchands venoient du bout du Monde lui en apporter les plus précieux

treſors. Cet Ambaſſadeur ſe plaignoit, entre les autres choſes, qu'on lui avoit preſſé, & tenu la tête contre terre, à ſon Audience, pour lui faire adorer le Roi plus long-tems que l'on n'a accoutumé : que le Roi l'ayant mené à la promenade, lui avoit fait ſuivre ſon cheval à pied dans un bourbier : qu'il l'avoit pris par la barbe en ſigne du dernier mépris : qu'il avoit devant lui traitté le Roi ſon maître, *de Roi de Negres*, *de Parricide*, *Fratricide*, *Chien*, & de telles autres injures. Abas ſecond retint encore cet Ambaſſadeur par une raiſon de politique, c'eſt qu'il ſavoit que le Mogol n'attendoit que ſon retour pour aſſieger la ville de Candahar ; & lui de ſon côté, ſe préparant à l'aller défendre en perſonne, tâchoit à gagner du tems pour ſe mettre mieux en état. Cet Ambaſſadeur, trois jours avant ſon départ fit une choſe qui donna de l'horreur aux Perſans. Il avoit ramaſſé durant ſon ſejour en Perſe les plus beaux chevaux qu'il avoit pû trouver, pour les emmener avec lui. On voulut l'obliger à prendre un paſſeport, en lui faiſant entendre qu'on ne pouvoit autrement les laiſſer ſortir du Royaume, ni aucuns autres chevaux, que ceux dont le Roi lui avoit fait préſent ; c'eſt ce qu'il ne voulut pas faire, prétendant que ſa qualité d'Ambaſſadeur le diſpenſoit de cette formalité. Mais voyant que cela ne ſervoit de rien, il fit un ſoir mener ſes chevaux qu'il avoit achettez au nombre de ſoixante ou ſoixante & dix, à quelques pas de ſon camp, & leur y fit couper les jarrêts ; ce qui parut tout-à-fait barbare à tout le monde, ſur tout les premiers jours, avant qu'ils fuſſent expirez.

Quand

Quand l'Ambaſſadeur a eu audience, on examine ſes Lettres, auſſi bien que ſes propoſitions, & ſes demandes ; & cela ſe fait dans un feſtin que le premier Miniſtre donne à l'Ambaſſadeur, & ſi l'on ne s'accorde pas ſur le champ, le traité ſe pourſuit après, & ſe conclut par l'intervention du *Grand Mehmandar*, ou Garde-hôte, & de l'Interprête, ou du Secretaire de l'Ambaſſadeur. Quand cela eſt fait, on lui prépare ſes dépêches, & on lui envoye l'habit Royal avec quoi il va prendre ſon audience de congé. C'eſt-là où on lui donne la réponſe du Roi, & ſon expedition : & c'eſt de cette maniere en général qu'on traite les Ambaſſadeurs en Perſe. Je n'en fais pas un plus grand détail, parce que j'aurai occaſion d'en reparler dans la ſuite de ces Rélations. Je remarquerai ſeulement deux choſes ſingulieres ſur ce ſujet.

La 1. que la Calatte qu'on leur envoye eſt d'ordinaire une matiere de different & de chagrin pour eux, de même que dans l'Europe les formalitez des audiences ; car on fait ce préſent à l'Ambaſſadeur de plus ou moins de piéces, & ces piéces ſont plus ou moins riches, ſelon le rang que leur Maître tient dans le monde ; & c'eſt ſur quoi on n'eſt jamais content. Les Perſans ont pour cela un Céremoniel fort exact, où ils voyent de quelle maniére il faut donner le *Calaat* à toutes ſortes de gens, & particulierement aux Ambaſſadeurs des Princes. Le *Calaat* eſt compté entier & accompli lors qu'il eſt compoſé d'un cheval harnaché, de l'épée, du poignard, & de l'aigrette enſemble, & de deux habits complets,

Digitized by Google

plets, un d'Eté & un d'Hiver. Les Perſans le donnent de cette ſorte aux Ambaſſadeurs du Grand Seigneur, & du Grand Mogol ; mais ils ne donnent à ceux d'Europe que l'épée ou le poignard, avec le cheval tout nud, outre l'habit.

La ſeconde ſingularité ſur ce ſujet, eſt que les Perſans comptent pour une grande malhonnêteté, & pour une inſolence même, de toucher aux Lettres des Rois. Ils enferment celles de leur Roi dans des ſacs de broderies de Perles, ou autrement, de peur que les mains ne les touchent ; & ſi on leur en preſente des Potentats de l'Europe ſans être dans une boëte d'or, les Miniſtres les rejettent, & refuſent de les preſenter au Roi, en diſant que ce ſont des Lettres ſuppoſées, & que nos Rois n'enverroient pas de cette maniére un ſimple papier cachetté, à un auſſi grand Monarque qu'eſt le leur.

La réponſe qu'on rend à la Lettre d'un Ambaſſadeur contient toûjours par préambule la ſubſtance de celle qu'il a aportée, & de ce qu'il a propoſé & demandé. On commence la Lettre par les qualitez de la perſonne à qui elle eſt écrite, & puis on dit, il eſt venu ici tel ou tel avec vos Lettres, portant telles & telles choſes, ſelon leſquelles il a fait telle & telle demande, & nous avons ordonné de telle ou telle maniere. Si le ſujet de l'Ambaſſade demande quelques ordres exprès du Roi à ſes Gouverneurs, Miniſtres, & Intendans, le préambule eſt auſſi le même, après quoi le Roi mande qu'il a donné ordre de faire ce que l'expoſé requiert.

Je finirai ce Chapitre de la Magnificence de

de la Cour de Perſe par deux articles. L'un touchant toute ſa dépenſe en général, l'autre touchant ſes Atteliers en particulier.

Pour le premier, ce que j'en ai appris de plus vrai-ſemblable, c'eſt que la dépenſe de la Cuiſine, & de la petite Garderobe du Roi, monte à environ trois millions: celle de ſes Atteliers, ou Galleries, à quatre millions: celle de ſa Maiſon, & tout ſon train, à dix millions: celle des Troupes qu'il paye à treize millions: ſon Serrail lui peut dépenſer auſſi environ quatre millions: dont je compte que la ſixiéme partie n'eſt pas payé en argent comptant, le reſte étant payé ſur des terres aſſignées, & par des denrées. Les Perſans ont en commun proverbe que leur Roi fait mille *tomans* de dépenſe par jour, & qu'il en a douze cens de revenu. Mille *tomans* font quinze mille écus, & cela feroit ſeulement environ ſeize millions & demi de dépenſe; mais apparemment ils n'y comprennent pas le payement des Troupes.

Quant au ſecond article, qui regarde les Atteliers du Roi de Perſe, dont l'établiſſement a quelque choſe de ſi grand, je ne m'étendrai pas beaucoup deſſus, à cauſe que j'en ai traité amplement dans la deſcription d'*Iſpahan*. Ces Atteliers ſont appellez *Carcané*, ou Maiſons d'Ouvrage. Ils ſont au nombre de trente-deux, tous en differens endroits. On eſt enrollé dans ces Atteliers de cette maniere. L'ouvrier va ſe preſenter au Chef du Corps auquel il veut ſe ranger: ſi c'eſt un Artiſan, il s'adreſſe au Chef de l'Attelier de ſon métier, avec une piéce de ſa façon à la main, qui eſt d'ordinaire ſon chef-d'œuvre, & une re-

requête où il expoſe ce qu'il demande : ſi le Chef d'Attelier l'agrée, il le meine au *Nazir*, qui eſt le grand Intendant de la Maiſon du Roi, avec ſes ouvrages & ſa requête; & ſelon que ce Miniſtre trouve qu'il eſt habile ouvrier, il le meine devant le Roi avec ces ouvrages-là, ou il ſe contente de les lui faire voir; & ſelon que le Roi les agrée, il régle les gages & la ſubſiſtance de l'ouvrier. Mais c'eſt toûjours ſous la direction du grand Intendant, ce qui ſe doit entendre ſeulement pour les arts; car pour les mêtiers, de même que pour des ſerviteurs dans les petits offices, le grand Intendant les reçoit au ſervice du Roi de ſa propre autorité, & ſans en conſulter qui que ce ſoit.

Quand le tems eſt venu pour recevoir la paye, les ouvriers ſont payez par des aſſignations, comme tous les autres domeſtiques & ſerviteurs du Roi. Les Chefs & les Officiers de chaque Corps, ou Attelier, en font la revûe, & en dreſſent la Liſte qu'on va préſenter au Général & Surintendant duquel on reſſort, lequel le porte au *Nazir*, ou grand Intendant de la Maiſon du Roi. Il met au bas du Rolle que ceux qui y ſont nommez *ont fait leur ſervice durant l'année, & qu'ils meritent d'être payez pour l'année échûe, ſelon les gages qui leur ſont fixez.* L'Intendant, le Controlleur, & les autres Officiers, atteſtent de leur ſein la même choſe, & ce Rolle apoſtillé, qui s'appelle *Teſdic*, c'eſt-à-dire Verification, ſe porte à la Chambre des comptes, qui délivre des aſſignations ſur les Provinces, ou ſur les Receveurs des biens du Roi, comme je l'ai déja raporté. Tous ces Atteliers s'appellent

Ser-

Sercaar, mot compoſé, lequel ſignifie principes d'actions; & ce terme ſe dit d'ordinaire des Magaſins d'un Grand, & de ſes Tréſors, parce que les biens ſont le premier mobile & la premiere rouë.

CHAPITRE XI.

Des Titres du Roi.

LE titre ordinaire du Roi de Perſe eſt *Cha*, ou *Padcha*, terme qui dans la langue du Païs veut dire *faire les partages*, ou *diſtribuer*. C'eſt le plus grand titre qu'on puiſſe donner en Aſie, répondant au titre d'Empereur en Europe. On donne encore au Roi de Perſe la qualité de *Sultan* & celle de *Kan*; ſur quoi il faut obſerver qu'anciennement cette derniere étoit un titre d'honneur incommunicable à tout autre dans ſon Empire. Le titre de *Kan* eſt le titre de tous les Rois Tartares, que les Mahometans appellent *Katay*. On dit *Kan*, & *Kakan*. Le titre de *Sultan* eſt le titre particulier du Grand Seigneur. Les Peuples de l'*Orient* diſent qu'il n'y a au monde que quatre grands Potentats; le *Kan*, qui eſt le Grand Tartare; le *Facfour*, qui eſt l'Empereur de la Chine; le *Cha*, qui eſt le Roi de Perſe; & le *Kayſer*, qui eſt l'Empereur de Turquie: & comme leurs Hiſtoriens ne mettent ſouvent que les titres de ces Princes, lors qu'ils parlent d'eux, ſans y ajoûter leurs noms, on a quelquefois beaucoup de peine à découvrir de qui ils veulent parler, à moins qu'on n'entende bien ces titres-là. Mais tel eſt l'uſage des Orientaux, de tems immemorial; d'où

d'où vient que dans l'Ecriture même vous trouvez que les Rois, hors ceux des Juifs, ſont nommez preſque toûjours par des noms generiques, qui ſont ces titres affectez aux Souverains de chaque Païs. Les anciens Rois d'Egypte ſont appellez *Pharaon* : ceux des Amalekites *Agag* : ceux de la Paleſtine *Abimelek* : ceux de Syrie *Adad* : & ainſi de pluſieurs autres qu'on pourroit ajoûter à ces exemples. La même choſe ſe pratique encore aujourdhui en Aſie, & en Afrique, & cela vient principalement de ce que les Rois ne mettent point leur nom à la tête de leurs Déclarations & Edits, ni aux ordres qu'ils font expédier. Par exemple, les Ordonnances de Perſe ont ces mots ſeulement pour titre, *Hokm gehon moutah chud*, c'eſt-à-dire, *un Commandement eſt ſorti de celui à qui l'Univers doit obéir*. J'ai parlé des titres propres & particuliers du Roi de Tartarie, & du Grand Seigneur. On donne auſſi aux Rois Mahometans de l'Afrique des titres differens. Celui de Maroc & de Fez eſt appellé *Mirelmoumenin*, c'eſt-à-dire, *le Prince des Fidéles* : celui de Tunis eſt appellé *Dey*, mot qui vient de *Daye*, c'eſt-à-dire *nourrice*, & auſſi *pere nourricier* ; d'autres ſont appellez *Cherifs*, qui eſt le titre commun des Princes Arabes, & ſignifie *Noble*. Les premiers Empereurs de la Religion Mahometane s'appelloient *Califé*, c'eſt-à-dire *Lieutenant*, ou *Succeſſeur*, ou *Vicaire*, pour ſignifier qu'ils tenoient le ſiége de leur Prophete *Mahamed*. Mais pour revenir au Roi de Perſe, voici les qualitez qu'il prend dans ſes Lettres patentes : *Soliman, Roi victorieux, Seigneur du monde, Prince très-vaillant, deſcen-*

du

du de Cheic Sephy, de Mouſſa, de Haſſen. Mais les qualitez que ſes ſujets lui donnent ſont bien autres : les voici.

*Le plus relevé des hommes vivans : Source de la Majeſté : Source de la grandeur, de la puiſſance, & de la gloire : Egal au Soleil : Chef des grands Rois, dont le Trône eſt l'étrier du Ciel : Agent du Ciel dans le monde : Centre du globe de la terre : Objet des vœux de tous les hommes mortels : Diſpenſateur des bons & des grands noms : Maître des Conjonctions * : Chef de la plus excellente Secte de l'Univers : Seant ſur le ſiége Imperial du premier Etre † temporel, le plus grand & le plus reſplendiſſant : Prince des Fidéles, né & ſorti du Trône qui eſt l'unique Trône de la terre : Roi du premier ordre : Monarque des Sultans & des Commandans de l'Univers : Ombre de Dieu très-grand, répandue ſur la face des choſes ſenſibles : Premier Noble, & de la plus ancienne Nobleſſe : Roi, Fils de Roi, deſcendant des plus nobles Rois : Souverain, Fils de Souverain, Enfant des plus anciens Souverains, Empereur de tous les tems, & de tous les êtres corporels : Seigneur des révolutions & des mondes : Pere des victoires : Très-heureux Sultan,* SOLIMAN PADCHA, *deſcendu de Sephy, de Mouſſa, de Haſſen : Prince de la ſouveraine puiſſance : Diſtributeur de Couronnes & de Trônes.*

Quelquefois les titres du Roi tiennent une page, & ces titres ne ſont pas, comme l'on voit, pris des divers Etats & Royaumes qu'il poſſéde, comme il ſe pratique parmi nous; mais

* Le ſort, la deſtinée, la fortune.

† *Mahomed.*

mais ce ſont des noms de vertus & de dignitez. Le titre ordinaire que ſes ſujets lui donnent en lui parlant, eſt *Veli neamet*, c'eſt-à-dire, *le Lieutenant de Dieu : celui par lequel Dieu fait la diſtribution de ſes graces aux hommes.*

J'ai obſervé ci-deſſus qu'en Perſe chacun prend comme il veut les plus grands titres, les mettant après ſon nom : mais il faut obſerver ici qu'il n'y a que le Roi qui les puiſſe mettre devant ſon nom ; & c'eſt la diſtinction qu'il y a entre le Prince & le ſujet. Ainſi pluſieurs gens portent le nom de *Sephy Sultan*, d'*Abas can*, de *Soliman chae :* mais quand on parle des Souverains qui portent ce nom, on tranſpoſe en diſant *Sultan Sephy*, *Chae Soliman*. Il y a pourtant une exception à faire, à l'égard des plus communes qualitez qu'on prend dans le Païs, qui eſt celle de *Mirza*, & qui ſignifie *Fils de Prince*. Les perſonnes du ſang Royal ſe font reconnoître en mettant ce titre après le nom, au lieu que les autres le mettent devant. Par exemple, on dit *Mirza Ibrahim*, *Mirza Aly* ; mais ſi c'eſt une perſonne du ſang Royal, on dit *Ibrahim Mirza*, *Aly Mirza*.

CHAPITRE XII.

Du Palais des Femmes du Roi.

LEs Perſans appellent *Haram*, ou *lieu ſacré*, les apartemens des Femmes, auxquels les Turcs donnent le nom de *Serrail*, qui ſignifie *un Palais*, *un grand logis*. Ce mot de *Haram*, qui eſt Hebreu, ſe trouve en cent

endroits des livres de *Moyſe*, où il ſignifie *illicite*, *prohibé*, *interdit*, *abominable*, *exécration*, *excommunication*. On l'a donné en Perſe à cette partie du logis que les femmes occupent, pour dire que l'accès en eſt interdit à tous les hommes, excepté le Maître; & que c'eſt un lieu ſacré, où il n'eſt permis d'entrer à aucun homme.

On dit ordinairement que le Roi entre quand il lui plaît dans le Serrail de ſes ſujets ſans exception. Je ne ſai ce qui en eſt, car il n'y en a que peu ou point d'exemple. J'ai vû dans des Fêtes, que des grands Seigneurs lui donnoient, qu'il y entroit. On m'a aſſuré que c'étoit après qu'on l'en avoit prié, & qu'on avoit diſpoſé les choſes pour cela. On fait un conte d'un Capitaine de la porte du Serrail, chez le fameux *Iman couli can*, Gouverneur de la Province de Perſide, Généraliſſime des armées de Perſe, un des plus puiſſans ſujets dont on ait jamais ouï parler en aucun Païs; C'eſt que le Roi *Abas le Grand*, dinant un jour chez lui, comme il y venoit fort librement, & ſans l'en avertir, & ayant beaucoup bû, de même que toute la Compagnie, il voulut aller faire la ſieſta dans le Serrail. Ce Capitaine ſe mit au devant de la porte, & dit au Roi, *qu'il ne ſe tireroit à quartier que pour ſon Maître, & n'y laiſſeroit point entrer d'autre mouſtache que la ſienne.* Le Roi lui dit, *comment ne ſavez-vous pas qui je ſuis? Oui*, dit-il, *je ſai que vous êtes le Roi des hommes, mais vous n'êtes pas le Roi des femmes.* *Abas le Grand* trouva cela fort bon, & le lendemain *Iman couli can*, qui avoit ſû la choſe après avoir été deſenyvré, s'étant allé jetter

aux

aux pieds du Roi, en lui disant, *Sire, je vous demande pardon pour ce malheureux, il a mal fait, & dès à present je le mets hors de mon service. Abas* lui répondit, *point du tout, il a bien fait; mais je consens que vous lui donniez congé; ce sera à moi à le recompenser*; sur quoi tout aussi-tôt il lui donna un de ces petits Gouvernemens, qu'on appelle une *Sultanie*.

Les femmes sont plus étroitement gardées en Perse qu'en aucun endroit de la terre. On peut dire que les Serrails des Turcs, & celui du Grand Seigneur comme les autres, sont des lieux publics en comparaison. J'en raporte la cause à la luxure, qui est naturelle au climat Persan; & à la Religion du Pais, qui permet de jouïr de toutes les femmes qu'on peut avoir, pourvû qu'elles ne soient pas liées à un autre; car comme le climat est généralement chaud & sec, à ce degré auquel on ressent plus les mouvemens de l'amour, & auquel on est plus capable d'y répondre, la passion pour les femmes y est extrêmement violente; & par conséquent, la jalousie y est aussi plus forte que dans la plûpart des Païs voisins, dans lesquels il paroît manifestement que l'amour se fait moins sentir; comme par exemple, les Païs de Turquie, & des Indes; parce que dans la plûpart de ceux-là la chaleur y est moindre, & que dans ceux-ci au contraire, elle est si excessive qu'elle va jusqu'à épuiser la vigueur. Je trouve toûjours la cause, ou l'origine des mœurs, & des habitudes des Orientaux dans la qualité de leur climat; ayant observé dans mes voyages, que comme les mœurs suivent le tempérament du corps, selon la remarque de Galien, le tempé-

rament du corps ſuit la qualité du climat ; de ſorte que les coûtumes ou habitudes des Peuples, ne ſont point l'effet du pur caprice, mais de quelques cauſes, ou de quelques néceſſitez naturelles, qu'on ne découvre qu'après une exacte recherche. Les Perſans fondent leur jalouſie ſur d'autres raiſons : ils raportent que leur Legiſlateur à l'agonie, leur dit pour la derniére choſe, *gardez vôtre Religion & vos femmes.* Paroles que ſes ſectateurs, animez de leur furieuſe jalouſie, ont citées depuis comme un commandement qui autoriſe la cloture de leurs femmes dans ces Serrails, ou Harams, dont les Murs ſont non ſeulement fort élevez, mais quelquefois doubles & triples ; & comme les mœurs des peuples tirent leur origine en partie des dogmes de leur foi, on a appris aux hommes en Perſe qu'il y alloit de la gloire de Dieu, & de leur ſalut, de ſouffrir qu'on jettât ſeulement les yeux ſur les logis où leurs femmes ſont enfermées, & de regarder eux-mêmes vers l'endroit où ſont les femmes de leur prochain. Je me ſuis trouvé pluſieurs fois en voyage, logé avec des femmes, ſoit en même camp, ſoit en même *Caravanſerai*, & j'y ai remarqué que c'eſt toûjours la coûtume de ſe détourner pour ne paſſer pas devant l'endroit où elles logent ; & ſi par mégarde quelqu'un paſſe auprès, ou en aproche de quelqu'autre maniére, on crie auſſi-tôt pour le faire détourner, ce qu'il ne manque point de faire bien vîte ; car s'il ne ſe retiroit pas promtement, on ſe jetteroit ſur lui, ſans en être repris, ni blamé. Quand on rencontre des femmes ſur les chemins, il faut auſſi ſe détour-

tourner, quoi qu'elles aillent dans des berceaux couverts & fermez de toutes parts. Leur jalouſie va encore plus loin, car quand ils enterrent les femmes, ils tendent un Pavillon autour de la foſſe, afin que les aſſiſtans ne puiſſent pas voir le corps enſeveli que l'on y deſcend. C'eſt-là la maniére dont on accoûtume les hommes à fuir les femmes d'autrui. Pour ce qui eſt des femmes, on leur apprend à faire conſiſter leur honneur, & leur vertu, non ſeulement à ne pas deſirer le commerce des hommes, mais même à n'en avoir jamais vû, & à n'en avoir jamais été vûes, ſurquoi on leur enſeigne qu'en Paradis, *les hommes auront les yeux ſur la tête*, afin de ne pas voir les bienheureuſes qui appartiendront à d'autres. Les Mahometans ont pour régle générale, *qu'une femme ne doit point voir les hommes qu'elle peut épouſer*; par conſéquent qu'elle ne peut pas même voir ſes couſins, ni les freres de ſon mari, non plus que les autres. Or comme en général les femmes de conſidération, & celles qui ne ſont pas du dernier ordre, ne voyent jamais d'autre homme que leur Epoux, & leurs fils, & rarement leurs propres freres, il eſt difficile de ſavoir juſqu'où elles portent la paſſion qu'elles ont pour les hommes; mais il faut croire que le tempérament leur en apprend plus qu'il ne ſeroit à deſirer pour leur repos, dont tout ce qui s'entend dire d'elles eſt un puiſſant indice.

Il eſt donc très-difficile de ſavoir rien de certain de ce qui ſe paſſe dans les *Haram*, ou Apartement des femmes, que l'on peut appeller un monde inconnu, particuliérement ceux du Palais du Roi. Je m'en ſuis toûjours cu-

rieuſement informé pendant les douze ans de tems que j'ai fréquenté en Perſe, où je croi avoir eu, ſi je l'oſe dire, plus d'habitudes qu'aucun autre European avant moi, mais je n'ai pû apprendre autre choſe ſur le Gouvernement ou la police du Serrail du Roi, que ce que je m'en vai raporter, qui auſſi à mon avis eſt à peu près tout ce qu'on en peut ſavoir; car je puis aſſurer que même les grands Seigneurs n'en ſavent pas davantage. Il eſt vrai que les Eunuques en diſent quelque choſe aux Officiers du Palais, ſuivant que l'occaſion s'en préſente, mais outre que c'eſt peu de choſe, ces Seigneurs gardent chacun ſi ſecretement ce qui leur en eſt confié, & ils ſont ſi diſcrets qu'on ne les en entend jamais parler que dans quelque preſſante occaſion.

J'ai obſervé dans quelque endroit de ce volume que l'apartement des femmes eſt d'ordinaire le lieu le plus magnifique, & l'endroit le plus voluptueux des Palais de Perſe; parce que c'eſt-là où le Seigneur du lieu eſt le plus ſouvent, & où il paſſe la plus grande partie de ſa vie, dans le ſein de ſa famille. Pour ce qui eſt de la Police du lieu, j'ai appris qu'on a dans le *Haram* les mêmes offices que dans la Cour; c'eſt-à-dire qu'il y a des filles revêtues des mêmes titres que les Officiers de la Maiſon du Roi, & deſtinées aux mêmes fonctions. Il y en a qui font l'office de Grand & de Petit Ecuyer, qui portent les armes du Roi: d'autres qui font celui de Capitaine de la porte, de Capitaine des Gardes, de Garde du Corps: d'autres qui ont le titre d'Huiſſier, de Gentilhomme ſervant, en un mot qui exercent toutes les charges qu'il

y a

y a chez le Roi. On m'a assuré même qu'il y a des offices de guerre, un Général des Mousquetaires, & les autres; mais je ne le sai pas aussi précisément que ce que je raporterai dans la suite. Ce qui est de certain encore, c'est qu'il y a des filles qui font les Offices Ecclésiastiques, comme la priere publique, & qui enseignent comment il se faut aquitter des devoirs de la Religion. On s'imagine bien que ce ne sont ni les plus jeunes, ni les plus nouvelles venuës. Il y a de plus des offices pour toutes les choses nécessaires à la vie, comme des tailleuses d'habits, des cordonnieres, des Maîtresses de Métier, il y a aussi des vieilles filles qui exercent la Médecine, & qui préparent les remédes. Il y a *Mosquées* & *Cimetiere* dans ces lieux-là; il y a tout ce qui est dans une ville. En un mot, un *Haram*, est en grand, tout ce que le plus grand Couvent de Nonnes est en petit.

On donne de trois sortes de Titres aux personnes du Serrail. Les filles qui y naissent sont appellées *Begum*, terme qui est le feminin de *Bek*, qui veut dire *Seigneur*; c'est le titre des Princesses du sang Royal. Celles dont le Roi a des Enfans, celles qui sont ses Maîtresses, & celles qui sont dans les hautes charges, sont traitées de *Kanum*, qui est le feminin du mot de *Kan*, qui signifie *Duc*, & qui est le titre des Gouverneurs de Province. Les autres, qui sont d'un moindre rang, ont le titre de *Katun*, c'est-à-dire *Dame*. Les autres sont toutes traitées du nom d'Esclaves.

Le *Haram* du Roi est separé en divers corps ou Palais, qui n'ont nulle communication l'un avec l'autre. Quand le Roi meurt, cel-

les qui ont été comme ſes femmes, ſont miſes dans un quartier à part, & reclúſes-là pour le reſte de leurs jours. Ordinairement on met à la porte de leur quartier une garde d'Eunuques, qui empêchent qu'il n'y entre que ceux qui ſont deſtinez à faire les Meſſages, & à procurer aux Dames leurs beſoins perſonnels. C'eſt ce qui fait que quand le Roi meurt, la nouvelle en jette le Serrail dans le plus affreux deſeſpoir, & y fait pouſſer des cris qui percent les nuës, ce qui ne vient point du tout de l'amour qu'on lui portoit; mais de ce que ſes Maîtreſſes ſont privées de l'eſperance de ſortir jamais de ce lieu-là, & qu'elles vont être enfermées pour toute leur vie. Le principal Eunuque d'une des Tantes du Roi me diſoit en 1675. que le Serrail de *Sephy premier*, Grand-pere du Roi régnant, étoit encore en état, au nombre de dix-huit ou vingt perſonnes, ſeparé, & enfermé dans un Canton du *Haram*. Quand le Roi a un Fils, ou un Frere en âge de faire l'amour, il lui donne une Maîtreſſe à ſon choix, ou pluſieurs, ſelon la complaiſance qu'il a pour lui, & les Domeſtiques néceſſaires, Filles & Eunuques, avec un logement à part dans un quartier du *Haram*, où il eſt relegué. Sa Mere s'y retire ordinairement, avec tout ſon train, pour lui tenir compagnie, & ils n'ont plus de commerce avec le reſte du *Haram*, que par la permiſſion ſpéciale du Roi. Ce pauvre Prince captif eſt là obſervé, ſujet, & contraint, comme un Novice de Convent, & bien plus; car on lui fait entendre, qu'il lui importe de la vie de ſe conduire au gré du Roi, & comme il y va encore plus de celle

le de ſa Mere, & de l'Eunuque qui gouverne ſa maiſon, il n'y a point d'homme ſur la terre qui ſoit moins émancipé, & plus contraint. Il n'oſe regarder ſeulement les Filles dont on ne lui a pas permis la jouïſſance, & ſi l'on le ſurprenoit en intrigue avec quelqu'une, quand ce ne ſeroit que d'œillades, l'intrigue ſeroit fatale à toute la maiſon, particulierement à l'amante. J'ai ouï dire qu'il en coute ſouvent la vie dans ces rencontres, & qu'on enterre des filles toutes en vie, pour s'être laiſſé regarder amoureuſement ſans en avertir. Pour ce qui eſt des filles du ſang Royal, lors qu'elles ont atteint l'âge où l'on eſt propre au mariage, leurs Meres employent leur crédit pour les faire marier, ce qui dépend du pouvoir qu'elles ont ſur l'eſprit du Roi, & de ſon inclination pour les Princeſſes; mais ordinairement on ne les marie qu'après avoir paſſé le feu de la jeuneſſe afin qu'elles ſoient plus ſages & qu'elles vivent mieux avec leur mari.

Chaque quartier du *Haram* a ſon Gouverneur particulier, comme je viens de l'inſinuer, & tout le Serrail entier eſt ſous le Gouvernement d'un Eunuque auquel on donne la qualité de *Daroga*, ou Prévôt, qui eſt le titre des Gouverneurs des grandes villes. Cet Eunuque eſt toûjours quelque vieux Eſclave, difforme & fantaſque, ſous la conduite duquel vous pouvez penſer à quel point de jeunes beautez vivent dans le Martyre. On dit que l'ordre, le ſilence, & l'obéïſſance *du Haram* eſt incompréhenſible. Quand le Roi eſt hors de la ville, il y a encore un Lieutenant de Roi dans le Serrail qui commande ſur tout le Palais tout le tems que le Prince eſt abſent,

& même ſur ſes Enfans, & ſur ſes femmes. L'Eunuque qui étoit de mon tems Gouverneur du Palais, ſe nommoit, *Aga Chapour*. J'ai eû pluſieurs fois à faire à lui : Il étoit ſavant, & depuis qu'il eut reconnu que j'avois quelque litterature, il me faiſoit un accueuil plus favorable qu'à la plûpart de ceux qui approchoient de lui. Sa charge le rendoit fort reſpecté & craint dans la ville ; & une recommandation de ſa part valoit bien un ordre du premier Miniſtre.

Le *Haram* du Roi de Perſe eſt incomparable eu égard à la beauté des femmes qu'il renferme ; car on y envoye continuellement les plus belles perſonnes du Royaume. Il n'y entre que des Vierges. Quand on en ſait quelqu'une parfaite en beauté, en quelque endroit que ce ſoit, on la demande pour *le Haram*, & cela ne ſe refuſe point. On ſe ſent trop heureux au contraire d'avoir quelque choſe qui ſoit agréable au Roi, & ſur tout quand c'eſt une fille de qualité, parce que la famille eſt bien aiſe d'avoir une parente qui puiſſe appuyer leurs interêts auprès du Souverain. Lors qu'une fille entre dans le Serrail, on fait un préſent à ſon plus proche parent, & on lui donne une penſion Viagere. La moindre eſt de deux cens cinquante francs : les plus hautes de trois mille écus : les ordinaires ſont de deux mille cinq cens livres. Si la fille entre dans les bonnes graces du Souverain, ou comme confidente, ou comme Maîtreſſe, la penſion augmente, & ſi le Roi en a des Enfans qui vivent, on fait de ce Parent qui a la Penſion, un grand Seigneur, & l'on avance tout le reſte

reſte de ſa famille. Il y a des filles de Gouverneurs de Provinces, & des plus grands Seigneurs du Royaume dans le Serrail, mais le plus grand nombre ſont Georgiennes, Circaſſiennes, Iberiennes, & autres perſonnes de ces Provinces d'alentour, où il ſemble que la beauté répande ſes charmes avec plus de liberalité qu'en aucun autre endroit du Monde.

Le Serrail du Roi eſt communément une priſon perpetuelle, dont l'on ne ſort que par un coup de hazard; à peine une fille entre ſix ou ſept peut parvenir à ce bonheur. Les femmes qui ont eu des Enfans n'en ſortent jamais, ſi l'enfant a vêcu quelque tems; car dès qu'il eſt au Monde, la Mere & l'enfant ſont pourvûs d'un apartement ſeparé, & l'on leur fait un train ſelon le ſexe de l'enfant, & ſelon auſſi que le Roi a plus ou moins d'enfans.

Mais ce n'eſt pas ce qui ſe paſſe de pire dans ces Serrails que la privation de la liberté. On raporte en géneral qu'il s'y commet des abominations les plus horribles du Monde, des groſſeſſes étouffées, des avortemens forcez, la vie ôtée à de petites créatures nouvellement nées, en leur refuſant le lait, ou d'une autre maniere. Entre toutes les femmes qui deviennent groſſes, il n'y a que celle qui porte le premier fils, qui ait ſujet de benir ſon ſort, parce qu'elle aura un jour le rang, l'autorité, & le bonheur de Mere de Souverain; mais pour les autres, elles ſont reléguées dans un coin du Serrail, chacune avec ſon Enfant, où elles vivent toûjours dans les tranſes de les voir priver de la vie, ou de la vûe par l'ordre du Souverain, ſoit

qu'il ſoit le pere, ou le frere de l'enfant, ce qui eſt un malheur qui ne manque preſque jamais de leur arriver. Delà vient que toutes ces Favorites apprehendent d'avoir des enfans, dès que le Roi a un fils. Le but, ou le bonheur où elles aſpirent toutes, eſt d'être mariées, & c'eſt à quoi elles parviennent par d'aſſidus & par de longs ſervices qu'elles rendent à la Mere du Roi, ou à la Mere du fils ainé, ou au Roi même. La Mere du Roi a toujours des intrigues avec la plûpart des Miniſtres, & Officiers de l'Etat, plus ou moins importantes, ſelon ſon genie & ſon crédit. Ils ne manquent preſque jamais de lui demander *une fille du Haram* pour eux, ou pour quelqu'un de leur fils, comme étant un moyen de gagner ſes bonnes graces, & d'entrer plus avant dans la faveur. Quelquefois on donne de ces belles Captives aux grands Seigneurs, ſans qu'ils y penſent, comme une grace inſigne qu'on leur veut faire: ainſi la premiere fois que je fus à la Cour de Perſe, le Roi envoya une fille du Haram au grand Surintendant de ſa Maiſon, & ſon favori, une nuit qu'il n'y penſoit pas, & qu'il ne s'en ſoucioit gueres, comme il y a de l'apparence; car il étoit âgé & accablé du poids du Miniſtere. Cependant, ſoit par politique, & par complaiſance, ou autrement, il fut trois jours ſans ſortir du Haram pour aller voir le Roi, paſſant tout ſon tems auprès de cette nouvelle Maîtreſſe. Heureuſe eſt celle qui eſt donnée de cette maniere à un grand Seigneur; car elle devient femme légitime & Maîtreſſe de la Maiſon, & elle eſt honorée & traittée comme ſi elle étoit fille du Roi.

On

On marie auſſi de ces filles du Serrail pour en décharger le Palais, lors qu'il y en a trop grand nombre, & alors on les donne aux Officiers d'armées, & aux *Yeſſaouls* & *Capigis*, qui ſont comme en France les Gentils-hommes ordinaires, & les Huiſſiers du Cabinet. Cependant, comme il n'arrive jamais qu'on donne en mariage des femmes qui ont des enfans vivans, & qu'on donne rarement auſſi de celles qui en ont eu, ou qui ſeulement ont été groſſes, cela fait que la plûpart de ces filles craignent plus les faveurs du Roi qu'elles ne les deſirent, & qu'elles ſont au deſeſpoir lors qu'elles en ſentent l'effet. Les artifices qui s'employent d'un côté pour éviter la groſſeſſe, & les énormitez qui ſe commettent de l'autre pour prévenir l'enfantement, ſont la matiere de mille contes que l'on fait ſur ce ſujet. J'ai ouï aſſurer que le feu Roi Abas ſecond fit un jour brûler vive une de ces belles filles, ſeulement pour s'être apperçu de cette crainte. Il lui envoya dire une nuit qu'elle étoit de garde d'entrer ſeule. Elle fit réponſe qu'elle avoit ſon incommodité de femme, & qu'elle n'oſoit approcher de ſa perſonne en cet état. Le lendemain il la fut trouver dans ſa chambre, elle le voyant entrer, ſe jetta à ſes pieds pour l'empêcher de la toucher incommodée comme elle l'aſſuroit qu'elle étoit. Le Roi, que ſon amour rendoit ſoupçonneux, la fit viſiter, & apprit que ce qu'elle diſoit étoit faux; de quoi étant outré de colere, il la fit attacher dans une cheminée, & ayant fait mettre du bois à l'entour elle fut brûlée toute vive.

Comme on marie de ces belles perſonnes

pour récompenſe de leurs bons ſervices, ou par faveur envers ceux à qui elles ſont données, l'on en marie auſſi quelquefois par chagrin, pour les punir, & à deſſein de les rendre malheureuſes. On les donne pour cela à des gens de baſſe condition, ſoit dans la ville Capitale, ſoit dans la Cour. C'eſt de ces femmes-là qu'on apprend des nouvelles du Serrail beaucoup plus aiſément que des Eunuques. J'ai ſû pour moi la plûpart de ce que je rapporte par l'Eunuque de la Tante du Roi, qui avoit été long-tems dans le Serrail au ſervice de ſa Maîtreſſe. J'avois contracté quelque amitié avec lui par la rencontre des affaires que j'avois avec cette Princeſſe, dont il étoit le principal agent. J'avois quelque occaſion de le faire diſcourir ſur ce ſujet, & comme je lui avois fait concevoir que ma curioſité n'avoit d'autre principe que le deſſein d'informer le peuple d'Europe des manieres Perſanes, qui y étoient ſi inconnues, il me parloit ſur le ſujet avec plus de facilité & plus de confiance, qu'il n'auroit fait pour toute autre choſe.

On ſait encore des nouvelles de ce lieu ſi reſervé par des Matrones, qu'on y fait venir, quand les enfantemens ſont difficiles, ce qui n'arrive pas ſouvent, car comme les accouchemens ſont très-aiſés en Perſe, de même que dans les autres Païs chauds de l'Orient, il n'y a point de ſages femmes. Les Parentes agées, & les plus graves, font cet office, mais comme il n'y a gueres de vieilles Matrones dans le Haram, on en fait venir de dehors dans le beſoin. Enfin, on ſait des nouvelles de ce lieu par les nourrices; car les enfans

fans du Roi ne ſont jamais allaittez par leurs Meres. Les Medecins du Roi ont le ſoin de trouver des nourrices, & l'on obſerve ſoigneuſement qu'elles ſoient jeunes, grandes, déchargées d'embonpoint, avec des cheveux noirs, & qu'elles n'ayent pas eu de longues maladies.

La garde du Serrail eſt compoſée de trois corps differens. Celui des Eunuques blancs eſt le premier : ils gardent le dehors ſans approcher des femmes, ni aller aſſez avant dans le Haram pour en être vûs. On eſt jaloux d'eux malgré leur impuiſſance, & cette jalouſie eſt fondée ſur cette raiſon entre les autres que les Dames du Serrail pourroient juger par le teint de ces Eunuques, qu'il y a des hommes plus beaux que celui à qui elles appartiennent, & ſur cela n'avoir pas tant d'amour pour lui. Je paſſe ſur ce qu'on dit que les Eunuques, quoi qu'ils ſoient entierement coupez, ne laiſſent pas d'être encore capables de donner & de recevoir du plaiſir dans le commerce des femmes ; parce que la pudeur ne permet pas qu'on ſe ſouvienne ſeulement de ce qu'on a entendu ſur un tel ſujet. Le ſecond Corps eſt celui des Eunuques Noirs, non pas les Noirs d'Abiſſinie & d'Ethiopie, mais de la côte de Malabar, où le teint eſt gris brun, plûtôt que noir. Ils ont leurs logemens autour de la ſeconde enceinte, où ils ſe tiennent, & d'où ils ſont mandez ſuivant le beſoin que l'on en a. On prend les vieux & décrepits pour approcher les femmes, & pour faire leurs Meſſages : les autres ſont employez au dehors, c'eſt-à-dire à aller & venir, à porter & à travailler. Le troiſiéme Corps

Corps des gardes eſt celui des filles, comme je l'ai dit : les favorites du Roi, & ſes Maîtreſſes, ſont de ce Corps de Gardes ; & il y en a toûjours ſix en faction nuit & jour, qui ſervent à tour de rolle une fois la ſemaine, avec une vieille fille, qui leur tient lieu de Mere, pour les gouverner. Les Filles ſont logées ſeparement, ou tout au plus deux dans une chambre, une jeune & une vieille, ſans pouvoir ſe viſiter d'une chambre à l'autre, que par permiſſion. Elles ont chacune leur penſion payée en argent & en étoffes, leur plat cuit & préparé, & un certain nombre de Domeſtiques qui va quelquefois juſqu'à quatre & cinq ſervantes, & deux Eunuques, âgez d'au deſſous de dix ans, ou d'au deſſus de cinquante. La penſion eſt differente, ſelon leur emploi, ſelon leur faveur, & ſelon la qualité de la perſonne qui les a données : du reſte elles ſont traittées toutes de même maniere. On les obſerve de fort près, de peur, dit-on, qu'elles ne faſſent des intrigues, ou des complots, contre leurs Rivales, ou qu'elles ne deviennent amoureuſes les unes des autres. Les femmes Orientales ont toûjours paſſé pour *Tribades*. J'ai ouï aſſurer ſi ſouvent, & à tant de gens, qu'elles le ſont, & qu'elles ont des voyes de contenter mutuellement leurs paſſions, que je le tiens pour fort certain. On les empêche d'y ſatisfaire tant qu'on peut, parce qu'on prétend que cela diminue leurs appas, & les rend moins ſenſibles à l'amour des hommes. Les femmes qui ont été dans le Serrail rapportent des choſes ſurprenantes de la paſſion avec laquelle les filles s'y font l'amour, de la jalouſie qui y entre, com-

comme auſſi de celle que les Favorites ont l'une contre l'autre juſqu'à la fureur, de leurs haines, de leurs trahiſons, de leurs mechans tours. Elles s'entr'accuſent & découvrent reciproquement leurs fautes. Celles qui ſont dans les bonnes graces du Roi, comme celles qui lui plaiſent le plus par le chant, par la danſe, ou dans la converſation, ſont la butte de l'Envie & de l'averſion des autres. Chacune a ſes rivales, & les emportées comme je dis ſont celles qui n'eſperent plus de ſortir du Haram, & qui ainſi ſont reduites par deſeſpoir à rechercher les faveurs du Roi, comme le ſeul & unique bien qui leur reſte dans la vie. Ces jalouſies produiſent les plus cruels effets du Monde, car le Roi qui ne trouve parmi toutes ces femmes perfides, ni amour ni attachement ſincere, en dégrade les unes, changeant ces Favorites en Eſclaves, qu'on envoye ſervir aux plus bas emplois, & dans les quartiers reculez du Serrail: il en fait châtier d'autres à coups de verge & de bâton, il en fait tuer, il en fait même brûler les unes, & enterrer les autres toutes vives.

Ce que j'ai le plus ouï dire du Haram ou Serrail du Roi de Perſe & des Grands Seigneurs, c'eſt que les femmes s'y ſervent de beaucoup de ſortileges, par leſquels elles prétendent faire haïr leurs rivales, ou les rendre ſteriles, ou ſe faire aimer, & captiver l'eſprit du Seigneur du lieu, & en avoir des enfans. Il eſt certain qu'en beaucoup de Serrails le Maître, durant certains tems, ſe trouve comme enſorcelé d'amour pour une Eſclave noire, ou malfaite, au milieu de pluſieurs perſon-

ſonnes admirablement belles. Les Juifs paſſent pour de grands Sorciers, & comme ils ſont par tout rebuttez de tout le Monde, ils gagnent leur vie du mieux qu'ils peuvent, & s'attirent quelque faveur par ces ſortes de moyens. Je croi qu'ils ſont fâchez de n'être pas auſſi bons ſorciers qu'on les croit, car ils en ſeroient bien plus à leur aiſe. Leurs femmes vont dans les Harams ſous prétexte de vendre des nippes, ou des parfums, ou de rendre d'autres ſervices, & y donnent des breuvages, des receptes, & des avis à toutes les jeunes filles amoureuſes auprès deſquelles elles peuvent s'inſinuer ; mais les Eunuques, qui ſe moquent de ces Philtres, les veillent de près, & il y a grand' peine à gagner ces ſortes de gens, qui ſont d'ordinaire comme autant de vieux Argus, ſans aucune complaiſance, & de très-mechante humeur. Les Maris ſe tiennent auſſi en garde tant qu'ils peuvent contre ces noires fourberies, mais les femmes ſont ſi diſſimulées, & ſi adroites, qu'elles les trompent toûjours, nonobſtant toutes leurs précautions.

Je me trouvai l'an 1672. au mois d'Octobre, avec le grand Surintendant de la Maiſon du Roi, au Magazin des étoffes d'or & d'argent. Le Roi alloit partir pour un long voyage, & je croi que le Surintendant étoit occupé à donner ce qu'il falloit d'étoffes au Serrail pour l'hiver qui approchoit. On mettoit des piles d'étoffes à part, & les Eunuques en emportoient vers le Serrail tant qu'ils en pouvoient porter. Le Surintendant me parut être en colere, & je penſe que c'étoit de

de ce que le Chef Eunuque du Serrail, qui étoit-là, en demandoit plus qu'il n'avoit envie d'en donner : j'entendis qu'en ſe parlant bas, l'Eunuque diſoit, *le Roi a déja eu ſoixante Enfans vivans*. Ce que je viens de rapporter, & ce que j'ai entendu dire d'ailleurs du Haram du Roi, m'a fait croire que de tems en tems, on diminue le nombre de ces enfans, lors qu'il eſt devenu trop grand. La Reine Mere préſide d'ordinaire ſur ces actions barbares, dont l'horreur & les remors ſont étouffez par la coûtume. Elle eſt comme la Surintendante abſoluë des Maîtreſſes & des Favorites de ſon fils, leur ſort & celui des enfans qu'elles mettent au Monde eſt entre ſes mains, & l'on ne peut ſans ſa bienveillance ſe conſerver long-tems les bonnes graces du Roi. Au reſte les Rois de Perſe n'épouſent jamais de femmes par contract de mariage, comme font leurs ſujets. Ses Maîtreſſes ſont ſes Eſclaves, & tout ce qui entre en ſon *Haram* eſt à ſa diſcretion pour en faire ce que bon lui ſemble.

Ce que je viens de raporter du nombre des Enfans du Roi eſt tout-à-fait ſurprenant, & je ne l'euſſe pû croire, ſi je ne l'euſſe entendu de ſi bonne part ; car j'ai ouï aſſurer en d'autres rencontres que le Roi n'a pas beaucoup de Maîtreſſes à la fois, & que d'ordinaire, il eſt durant un long-tems attaché à une ſeule. Quoi qu'il en ſoit, la même fécondité ne ſe trouve pas dans les autres Serrails. On obſerve géneralement, tant en Perſe, que dans tout l'Orient, que la multiplicité des femmes ne peuple pas le monde davantage, & même d'ordinaire les familles ſont moins

moins nombreuſes en Perſe, qu'en France. Cela vient, dit-on, de ce que les hommes & les femmes ſe mettent trop tôt enſemble, & avant l'âge meur, & que bien loin de ménager leur vigueur, ils l'excitent par des remédes qui les conſument à force de les échauffer: les femmes ceſſent auſſi fort vîte d'enfanter en Orient, ſavoir dès l'âge de vingt-ſept ou de trente ans. L'hiſtoire d'*Amurath troiſiéme*, Empereur des Turcs, raporte comme un cas fort extraordinaire qu'il eut cent deux enfans.

Quand on fait réflexion ſur la coûtume des Perſans de tenir les femmes enfermées hors du commerce du monde, & dans des Regions ſeparées, ſi je puis ainſi parler, on trouve aiſément la cauſe de la difference qu'il y a entre la Perſe préſentement, & ce qu'elle étoit du tems de *Darius*, &des autres Monarques de ce tems-là, à l'égard des richeſſes, & de la ſplendeur; & il y a lieu de s'étonner de ce qu'il s'y trouve tant d'opulence, d'aiſe, de politeſſe, & d'autres agrémens qu'il y a aujourdhui. Les Perſans diſent *que les femmes ne ſervent que pour le plaiſir & pour la génération*, & ils n'en font aucun cas pour leur adreſſe, pour leur eſprit, & pour leur application à toutes ſortes d'ouvrages; auſſi ne ſe mêlent-elles communément de choſe au monde, ni même du menage non plus que du reſte: elles paſſent leur vie dans la nonchalance, l'oiſiveté, & la molleſſe, étant tout le jour ou étendues ſur des lits à ſe faire gratter & frotter par de petites eſclaves, ce qui eſt une des plus grandes voluptez des Aſiatiques, ou à fumer le Tabac du païs, qui eſt ſi doux que l'on

l'on en peut prendre du matin au ſoir ſans s'entêter ni s'en ſentir : les moins vicieuſes s'appliquent à des ouvrages à l'éguille qu'elles font très-bien : on leur donne leur nourriture toute aprêtée, & quelquefois leurs habits tout faits, comme on feroit à des enfans.

Les Femmes du *Haram* du Roi ne vont jamais en viſite hors de leur Palais, & en général les plus grandes Dames de Perſe ſont celles qui ſortent le moins. Elles font venir les autres chez elles. La maniére dont elles vivent n'eſt pas propre, comme il paroît, à faire beaucoup de connoiſſances, ni à faire de grandes courſes. Une ſœur va voir l'autre, une niéce ſa tante, dans des occaſions extraordinaires, comme pour des nôces, pour des accouchemens, & aux Fêtes ſolemnelles, mais non autrement. Les viſites qu'elles ſe font durent d'ordinaire ſept à huit jours : une femme meine avec elle la plûpart de ſon train, filles & Eunuques, & eſt accompagnée de pluſieurs ſurveillans, Eunuques & femmes, que ſon mari lui donne pour cette occaſion, dont le nombre eſt plus ou moins grand, ſelon la défiance qu'il en a. Les Princeſſes Royales font tous leurs efforts pour être ſouvent mandées au *Haram*, & elles n'en ſont pas plûtôt revenues qu'elles recommencent quelques intrigues pour y retourner, quoi qu'elles y demeurent des huit ou dix jours de ſuite, parce qu'outre le divertiſſement, elles en raportent toûjours de riches préſens. Les maris ſouhaitent auſſi avec ardeur de voir retourner leurs femmes dans ces lieux-là, parce que c'eſt la voye de faire dire au Roi ſecretement tout ce qu'ils veulent, & d'avancer

leurs

leurs fortunes. Les femmes, qui ont ſervi dans le Serrail, aiment fort auſſi par la même raiſon à y faire des viſites ; mais comme il faut être mandées, ces viſites ſont peu frequentes. Pour les Femmes des Grands qui n'y ſont pas connues, on les y fait venir rarement. On dit que le Maître du Haram ne va point voir ſa Femme tandis qu'elle a des viſites, à moins que ce ne ſoient des femmes qu'il a déja vûes, ou qu'il peut voir, comme ſa mere, ſa ſœur, ou ſa tante.

CHAPITRE XIII.

Du Courouc, ou de la défenſe d'approcher des Femmes.

APrès avoir dit de quelle maniere on garde les Femmes dans le logis, il faut dire comment on les garde quand elles vont en voyage, ou qu'elles rendent des viſites.

Lors que les Femmes de qualité ſortent du logis & vont à la ville, ce qui n'arrive guére que de nuit, un nombre de Cavaliers marchent cent pas devant, & un autre nombre cent pas derriere, criant *courouc*, *courouc*, mot Turqueſque qui ſignifie *défenſe*, *abſtinence*, & qui dans cet uſage veut dire *que le monde ſe retire*, & *que perſonne n'approche*. Cette voix fait peur en Perſe, & l'on ne ſe le fait pas dire deux fois : Chacun fuit comme ſi un Lion étoit déchainé. Des Eunuques, auſſi à cheval, avec de longs bâtons à la main, marchent entre ces Cavaliers & les Femmes, pour donner ſur ceux qui ne ſe ſont pas retirez, ce qu'ils font avec plus ou moins de fureur, ſuivant

vant la qualité de la Dame qu'ils conduiſent. Mais, comme je le dis, il eſt rare que les grandes Dames ſortent avant minuit, ſoit qu'elles aillent faire des viſites, ſoit qu'elles en reviennent. Le *courouc* qui ſe fait pour les Femmes du Serrail du Roi eſt tout-à-fait terrible; car il y va de la vie à tout homme de ſe trouver ſur leur chemin, ou dans l'eſpace qu'on interdit, qui eſt toute l'étendue dans laquelle on pourroit appercevoir les chameaux qui portent ces belles femmes-là. Si c'eſt dans la ville qu'elles paſſent, on défend la ruë par où ſe fait la marche, & les ruës les plus proches à droit & à gauche, leſquelles avec cela on environne de *canaat*, qui ſont ces tentes droites dont on enferme les quartiers & les pavillons à la campagne, comme ſi c'étoient des murailles: & cela, afin que quelques gens, par inadvertence, ne ſe trouvent dans l'eſpace défendu, & qu'il ne leur en coûte la vie; mais ſi elles vont à la campagne, on chaſſe tous les hommes des villages à une lieuë à l'entour de leur route, un demi jour avant qu'elles paſſent. Il y a un Régiment du corps des Mouſquetaires deſtiné particuliérement à cette fonction, qu'on appelle *Koroktchi*, & c'eſt le Général des Mouſquetaires qui lui donne les ordres, leſquels lui ſont portez par le Capitaine de la porte du Serrail, qui les reçoit des Eunuques. Ils vont le jour précedent battre l'eſtrade, & avertir les hommes qu'à telle heure ils ayent à s'enfuïr chacun de chez ſoi, parce que les Femmes du Roi doivent paſſer, & ſi quelqu'un faiſoit de la réſiſtance, ils le tueroient ſur la place, & en ſeroient fort loüez. Deux heures devant que le

le Serrail ſorte, ces *Korokchi* retournent aux mêmes lieux, & d'abord font des décharges de mouſqueterie pour avertir de ſe retirer inceſſamment, ce qu'ils continuent de faire ſur la route & aux environs, afin que ceux qui ſeroient dans les montagnes ou dans les trous fuſſent avertis; car ce ſignal du mouſquet eſt connu comme le ſont ceux du canon ailleurs. Une heure après les Eunuques blancs ſe mettent en campagne, & battent auſſi l'eſtrade, & s'ils rencontrent quelque homme dans l'eſpace défendu, ils le mettent à mort. Il y a pluſieurs exemples de cette cruauté, & l'on dit, entre les autres, du Roi *Abas ſecond*, qu'étant en voyage, il arriva qu'un de ces valets qui tendent les pavillons ſe ſentant las, ſe jetta ſous un des pavillons qu'il avoit aidé à dreſſer pour le Serrail, à deſſein d'y repoſer, juſqu'à ce que tout le reſte fût fait, & qu'il fallut ſe retirer; mais s'y étant endormi pour ſon malheur, & les Eunuques qui font l'avant-garde étant arrivez au camp, & faiſant la ronde, trouverent ce miſerable couché de ſon long & endormi. Ils le roulerent dans le tapis ſur lequel il dormoit, & l'enterrerent vif. Dans une autre rencontre, un Cavalier qui s'étoit auſſi endormi dans un endroit de montagne, la nuit, au tems que ces ſignaux ſe donnoient, ſe rencontra le matin à la vûe du Serrail du Roi. Il ſe douta de ce que c'étoit, trouvant le chemin deſert, & auſſi-tôt il deſcendit de cheval, s'envelopa la tête de ſa caſaque en pluſieurs doubles, & ſe jetta en terre étendu ſur la face; mais cela ne lui ſervit de rien, les Eunuques le mirent en piéces. Du tems de *Sephy premier*, un pauvre vieillard qui

qui n'avoit pû avoir juſtice d'une ſentence injuſte du Préſident du Conſeil, par laquelle il perdoit tout ſon bien, réſolut de prendre le tems que le Roi devoit paſſer par ſon quartier avec ſes Femmes pour lui préſenter ſa requête. Il s'imaginoit que ſa grande vieilleſſe le devoit faire paſſer pour Eunuque, mais il ſe trompa, *Sephy* le perça lui-même de deux coups de flêche. Je me ſuis trouvé à la Cour dans un tems où le Serrail ſortoit preſque tous les jours. Le Roi, jeune, & nouvellement venu au monde, par maniere de dire, ayant été enfermé toute ſa vie dans un Palais ſans en ſortir, & ſans y voir d'autre homme vivant que ſon Pere, avec ſa Mere, & ſes Maîtreſſes, donnoit aux Dames qui avoient été ſes compagnes de priſon, & qui avoient eû leur part de ſes frayeurs, tous les plaiſirs qu'elles demandoient. On peut juger aiſément que les principaux étoient de courir la ville & les champs. Ces divertiſſemens me firent deux fois coucher hors du logis, & m'en firent une fois ſortir à minuit ſubitement; car quand l'envie en prend aux Dames, on fait ſortir de cette maniere les gens de leur logis, & de leur lit, pour s'enfuïr où bon leur ſemble, pourvû que ce ſoit hors de l'enceinte de la route marquée pour le Serrail. Qu'il neige, qu'il pleuve, ou qu'il gêle à pierre fendre: qu'il faille paſſer des bourbiers juſqu'à mi-jambe, c'eſt à quoi l'on n'a aucun égard; & il faut que tous les hommes fuïent, depuis l'âge de ſept ans, malades ou non: on laiſſe la maiſon à la garde des femmes, s'il y en a, ou bien on la ferme à la clef. Il y a des vieillards qu'on hazarde de garder couchez parmi

les femmes, & des malades alitez, & pourvû qu'on n'en ſache rien il n'en arrive pas d'accident. La ville d'*Iſpahan* en fut quitte pour deux ſemblables corvées durant le tems dont je parle ; mais pour les fauxbourgs, & ſur tout pour *Julfa*, on lui donnoit ces deſagreables ſerenades tous les dix ou douze jours, pendant deux années, qui furent les premieres du régne de ce Roi, après quoi cette furieuſe paſſion d'amour qui le faiſoit condeſcendre à toutes les fantaiſies de ſes Maîtreſſes, ſe rallentit, & peu à peu le Serrail n'eût plus la liberté de courir hors de ſon enceinte ordinaire.

Quand le Roi eſt à la campagne, les ordres pour le paſſage du Serrail ſont auſſi proclamez une demie journée devant, & quand l'heure de ſortir du camp eſt venue, chacun monte à cheval, fait tomber ſon pavillon à bas étendu ſur le bagage, & s'enfuit : & lors qu'on ſait que le Serrail eſt paſſé, on retourne chacun à ſon quartier, où tout ſe trouve dans l'état qu'on l'a laiſſé ; mais pour l'ordinaire, on fait aller les Femmes de nuit par une route éloignée du grand chemin, afin de ne pas fatiguer la Cour, & c'eſt comme je l'ai vû pratiquer à *Abas ſecond*.

Durant le régne de ſon Succeſſeur on introduiſit auſſi pour les Femmes la défenſe de ſe trouver à la rencontre du Serrail, à deſſein d'empêcher qu'il ne s'en trouvât quelqu'une qui donnât de l'amour au Roi. Les Chrétiennes Armeniennes ont été cauſe de cette défenſe, parce que quand le Roi ſe promenoit par le bourg de *Julfa* avec ſon Serrail, elles ſe preſentoient toutes au Roi dans les plus

plus ſuperbes ajuſtemens, les unes avec des requêtes en faveur de leurs maris, les autres ſous prétexte de voir ; mais en effet, cherchant à être vûes, & à plaire. On conte qu'*Abas ſecond* fut ainſi touché par les agrémens d'une Armenienne, femme d'un des principaux de *Julfa*, & dont le pere, nommé *Cojavattan*, en étoit le Prevôt. Le mari étoit en voyage depuis deux ans, lors que le Roi alla chez lui avec ſes Femmes, pour voir les beautez de ſon logis. La femme en étoit avertie, qui reçût le Roi ſi galamment, & le traita avec tant de grace, qu'il en devint amoureux, & l'enleva. On aſſure que c'eſt là le ſeul exemple qu'il y ait que les Rois de Perſe ayent enlevé des femmes mariées. J'ai ouï conter qu'un jour, avant cette défenſe à l'égard des Femmes, celles de *Julfa* ſe mettant ainſi à courir après le Roi, parées & ajuſtées de leur mieux avec les affetteries de femmes qui veulent toucher, une des Dames du Serrail leur cria tout haut : *Coquettes effrontées, ne vous eſt-ce pas aſſez d'avoir chacune vôtre homme, ſans que vous veniez vous mêler parmi nous qui ſommes quatre cens après un ſeul, pour nous l'enlever ?*

Lors que les Femmes du Roi vont avec lui, elles montent toutes à cheval, ce n'eſt d'ordinaire que pour la promenade, mais quelquefois on va auſſi chez les Armeniens cherchant les belles filles : ceux qui en ont à marier les cachent ; mais comme c'eſt la coûtume entre les Armeniens de marier leurs enfans dans le plus bas âge, & ſouvent au berceau, le Roi n'en trouve gueres qui ſoient propres à enlever ; car on a du reſpect pour

celles qui ſont fiancées, & l'on n'y touche point. Ces recherches dont je parle, ſervent ſouvent d'occaſion à des crimes énormes parmi ces mauvais Chrétiens ; c'eſt que ſouvent ils ſe rendent délateurs les uns contre les autres, en déclarant que tels ou tels ont caché leurs filles qui ſont belles, & en découvrant même le lieu où elles ont été cachées.

CHAPITRE XIV.

Des Eunuques.

LEs Perſans appellent les Eunuques *Coja*, mot qui ſignifie *vieillard*, *ancien*, ſoit parce qu'ils conduiſent & gouvernent les affaires Domeſtiques, comme font les vieillards, ſoit parce qu'ils ne peuvent non plus uſer de femmes que les plus vieilles gens. *Il* y en a un grand nombre dans tout le Royaume de Perſe, & on peut dire en quelque maniére qu'ils le gouvernent, & qu'ils en ſont les Maîtres, parce que dans toutes les grandes Maiſons, & dans celle du Roi, plus qu'en nulle autre, ils ont la confiance du Maître, la garde de ſon bien, & le maniment de ſes affaires. Les femmes ſont particuliérement ſous leur inſpection, & comme ſous leur tutelle. Ils commandent l'entrée & la ſortie du *Haram*, qui eſt l'habitation des femmes, ou pour mieux dire leur priſon, & ils les accompagnent par tout, c'eſt-à-dire au bain, & en viſite. Ils n'ont pas la liberté néanmoins d'entrer dans leur chambre, quand elles y ſont ſeules. Les Eunuques dans les grandes Maiſons ſont auſſi les Précepteurs & les Gouver-

verneurs des Enfans. Ils leur aprennent d'abord à lire, à écrire, les principes de leur Religion, & les Elemens des Sciences; & lors que leurs pupiles ont beſoin de plus habiles Maîtres, ils leur ſervent de Gouverneur, les accompagnant par tout ſans les perdre de vûe. Les fils du Roi, qui ne ſortent jamais du Palais des femmes, que pour monter ſur le Trône, n'ont point d'autres Regens, ni d'autres Maîtres.

J'ai vû des Eunuques fort ſavans, & il faut qu'il y en ait dans le *Haram* du Roi qui ſoient habiles dans les Arts Mécaniques. Le feu Roi ſavoit deſſiner & peindre dès ſa jeuneſſe. Il me le montra dans des modelles de grands bijoux qu'il me donna peu avant ſa mort, qu'il avoit faits de ſa main, comme il me le fit dire, & qui étoient au pinceau, & auſſi bien faits que de la main d'un peintre. Il entendoit bien auſſi à tourner en bois, & en pierre; choſes qu'il ne pouvoit avoir apriſes que des Eunuques. Cependant ils ne ſont propres que dans les grandes & riches Maiſons, n'ayant pas aſſez de vigueur de corps pour les ſervices Mécaniques. Les Eunuques coûtent beaucoup à achetter & à entretenir. Ceux qui ſont âgez de huit ans, juſqu'à ſeize, ſe vendent depuis mille francs juſqu'à deux mille, ſelon qu'il eſt bien fait, ſelon ſon Eſprit, & ſelon ſon Education. On n'en veut guere au deſſus de cet âge, parce qu'on les coupe jeunes, c'eſt-à-dire entre ſept & dix ans, après quoi ils ſont auſſi-tôt vendus, & ils ne changent gueres de Maître, parce que quand ils ſont une fois entrez dans une Maiſon, on les range à leur devoir par des châtimens

ſeveres s'il en eſt beſoin, avec quoi on les forme à l'humeur de ceux qu'ils ſervent; & comme ils voyent bien d'un côté que leur bonheur dépend de leur Maître, puis qu'ils ſont ſes Eſclaves, & qu'il eſt l'arbitre de leur ſort; & de l'autre qu'ils ne peuvent prétendre à ſa bienveillance, & à ſa confiance, que par un bon ſervice, ils ſe rendent capables de le lui rendre tel de tout leur pouvoir, & ils y réüſſiſſent d'ordinaire ſi bien qu'*ils* manient & gouvernent tout.

Les Eunuques viennent tous des Indes, la plûpart de la Côte de *Malabar*, où le teint eſt gris entre le noir & le blanc. Il en vient auſſi du Golphe de Bengale, où le teint eſt olivâtre. *Il y en a peu de Negres, ſoit d'Afrique & d'Ethiopie*, & encore moins de blancs de Georgie & de Circaſſie. Le Roi ſeul en peut avoir de blancs, & les perſonnes à qui il en donne, comme les Princeſſes de ſon ſang. Je n'en ai pas vû à d'autres. Le nombre des Eunuques dans les Maiſons des plus grands Seigneurs eſt d'ordinaire de ſix à huit. Dans celles des Seigneurs de moindre qualité, il eſt de trois à quatre, & dans les Maiſons des gens ſimplement riches, il y en a une couple. On en compte juſqu'à trois mille au ſervice du Roi, la plûpart dans ſon Palais, & quelques uns dans les Maiſons que le Roi a deçà & delà. C'eſt la jalouſie que les hommes ont pour les femmes en Orient qui a produit cette invention cruelle & dénaturée de faire des Eunuques; mais quoi qu'ils ne fuſſent deſtinez d'abord qu'à garder les femmes, on les a trouvez propres pour d'autres ſervices, & pour les plus grandes affaires.

res. En effet, les Eunuques étant par l'état où on les met, beaucoup moins ſujets aux paſſions de l'amour & de l'ambition, les grandes ſources des deſordres de la vie civile, ils doivent être moins emportez que les autres hommes; & comme ils ne ſont chargez ni d'enfans, ni de femmes, ni de parens même, puiſqu'outre qu'ils ſont tous nez de gens de néant, ils ne ſavent la plûpart de quel païs ils ſont, & qu'ainſi ils n'ont à ſonger qu'à la ſubſiſtance de leur corps uniquement; il eſt évident qu'ils doivent être attachez à leurs fonctions plus fortement que les autres hommes. On peut ajoûter que les Eunuques n'ont pas même les rélations de l'amitié, à cauſe que de la maniére dont ils vivent ils ne trouvent gueres ni les occaſions, ni le tems de faire des amis. Ce que je raporte des Eunuques eſt ſur tout vrai de ceux de Perſe, comme étant des Eſclaves amenez d'un autre monde; de maniére que tous leurs deſirs, & toute leur étude ſe raporte uniquement à leur Maître: auſſi trouve-t-on dans le Païs, qu'ils ſont ſans exception plus ruſez, plus ſecrets, plus retenus, plus fidéles, & même plus prudens que les autres hommes; mais en échange ils ſont cruels, vindicatifs, impitoyables, diſſimulez, lâches. Il eſt aſſez rare de leur trouver de vrai courage, quoi que la Cyropedie diſe que les Eunuques ſont plus fidéles, & auſſi courageux que les autres hommes. Quelques gens aſſurent, comme je l'ai déja remarqué, qu'il y a des Eunuques qui reſſentent la paſſion de l'amour, & qui recherchent le commerce des femmes: l'on en donne pour preuves que lors qu'ils parviennent au Gouverne-

ment de l'Etat (choſe qui n'arrive que fort rarement pourtant) ils ont tous un Serrail. Je ne ſaurois dire ce qui en eſt; car pour cette preuve, elle ne me paroît pas convaincante, puis qu'il y a tant de commoditez à avoir un Serrail, parce que parmi les Perſans, c'eſt un lieu retiré & ſacré, où perſonne n'oſe entrer; que l'on ne peut être à l'aiſe, ni gouter aucune douceur dans la vie ſans en avoir. Ce que je puis dire de certain, c'eſt qu'on aſſure généralement en Orient, que les femmes haïſſent les Eunuques à la mort, comme des argus qui veillent ſur toutes leurs actions. J'obſerverai pour la fin que la coupe des Eunuques eſt une operation qui cauſe la plus vive douleur; mais qu'on fait aſſez ſûrement ſur les jeunes Enfans: elle eſt très-dangereuſe dès qu'ils ont quinze ans paſſez; un en quatre en réchape à peine, & il faut ſix ſemaines de tems pour guerir la playe.

CHAPITRE XV.

Du Corps Eccleſiaſtique.

J'Aurois intitulé ce Chapitre *du Gouvernement Eccleſiaſtique*, ſi les Eccleſiaſtiques Mahometans, avoient un Gouvernement ſéparé; mais leur juridiction eſt toute entiere dans la main du Magiſtrat, ou pour dire mieux la choſe, la Magiſtrature eſt compoſée d'Eccleſiaſtiques, parce que les Perſans croyent que la puiſſance Eccleſiaſtique a originairement le droit d'exercer la juſtice, & que c'eſt elle ſeule qui par l'inſtitution de Dieu en doit être revêtuë, comme je l'ai fort am-

amplement expliqué au commencement de ce livre ; ce qui fait que parmi eux le Droit civil eſt un & même avec le Droit canon, comme je le dis en traitant du Droit civil.

Le Corps Eccleſiaſtique eſt compoſé du *Grand Pontife*, de *l'Ancien de la Loi*, *du Cazi*, & *du Moufty*, qui ſont auſſi les Magiſtrats du Droit Civil, & les Juges ordinaires, comme dans le Gouvernement des Juifs. Je commencerai par leur dignité, & par leurs fonctions.

Le grand Pontife s'appelle *Sedre*, terme Arabe qui ſignifie *la partie anterieure du Corps*, & particuliérement celle que nous nommons la *poitrine*, mais qui dans l'uſage veut dire *haut* & *éminent*, comme *Sedre Nechin*, *aſſis au haut rang*; *Sedre el moutchi*, le ſeptiéme Ciel, qu'ils tiennent le plus élevé de tous, ou plûtôt le plus haut lieu de Ciel. On s'en ſert auſſi pour dire *cuiraſſe*, & en ce ſens même l'alluſion eſt aſſez raiſonnable, le *Sedre* étant défenſeur de la Religion. Il a chez les Perſans tout le pouvoir, & même plus grand, que le *Muphty* a chez les Turcs. Les titres ordinaires qu'on lui donne ſont *Roi du Droit & de la Religion: Chef de l'Egliſe véritable: Subſtitut de Mahomed, & Lieutenant des Imans*, qui ſont les premiers *Caliphes*. Les gens d'Egliſe, & tous les Dévots de la Perſe, tiennent que la domination des Laïques eſt un établiſſement violent & uſurpé, & que le Gouvernement Civil apartient de droit au *Sedre*, & à l'Egliſe. La principale raiſon dont ils appuyent cette créance, eſt que *Mahomed* étoit Prophete & Roi tout enſemble, & que Dieu l'avoit conſtitué ſur le Spirituel & ſur le

Temporel ; mais l'opinion la plus généralement reçûe eſt que la Royauté, telle qu'elle eſt dans la main des Laïques, tire ſon inſtitution & ſon autorité de Dieu : que le Roi tient la place de Dieu, & des Prophetes, en la conduite des Peuples ; & quant au *Sedre*, & à tous les gens de Loi, qu'ils ne ſe doivent point mêler du Gouvernement Politique : que leur Juridiction eſt ſoumiſe à l'autorité Royale ; même dans les choſes de la Religion. Cette derniere opinion prévaut, au lieu que l'autre n'eſt tenuë que des Eccleſiaſtiques & de ceux qu'ils obſedent, auxquels le Roi & les Miniſtres ferment la bouche comme il leur plaît, & qu'ils font obéïr en tout. De cette maniére, le Spirituel eſt aujourdhui tout-à-fait ſoumis au Temporel ; au lieu que dans les premiers ſiécles du Mahometiſme le Temporel n'étoit que le Miniſtre du Spirituel : c'étoient les Pontifes qui portoient la Couronne & le Sceptre, & il n'y avoit d'autre Code que l'*Alcoran* ſeul. On a joint depuis à l'*Alcoran*, l'interprêtation qui en a été faite par les *Imans*, les douze premiers deſcendans de *Mahomed* en ligne directe de Pere en Fils : de maniére que l'*Alcoran*, & cette Interprêtation des *Imans* eſt préſentement le corps du Droit Civil & Canon des Perſans, leur Code & leur Digeſte ; & de maniére auſſi que la Théologie & la Juriſprudence ſont chez eux inſeparables, & une même profeſſion.

Le *Sedre* eſt le Juge ſuprême dans toutes les matieres Eccleſiaſtiques, & dans toutes les Cauſes Civiles qui ont quelque raport avec le ſpirituel, & le Chef de tous les biens conſacrez au culte de la Religion, & à l'entretien de

de ſes Miniſtres. Il ne diſpoſe pourtant pas à ſon gré de ces biens-là, y ayant une Chambre des Comptes de l'Egliſe qui intervient dans l'adminiſtration & dans la diſtribution qui s'en fait; mais il en eſt pourtant le Chef. Il avoit ci-devant la Collation des Bénéfices ſeul, ou ſon Lieutenant en ſa place, lors que le Roi n'en avoit pas repris la diſpoſition; mais cette pratique avoit introduit beaucoup d'abus, parce que la faveur ou le caprice, les préſens ou les promeſſes étoient les moyens ordinaires pour obtenir les Collations. Le Roi *Abas ſecond* remédia fort à cet abus; & comme il ne pouvoit goûter le grand pouvoir & le grand maniment du *Sedre*, il forma le deſſein d'abolir cette charge, & pour cet effet il la laiſſa vacante durant les dix-huit derniers mois de ſon régne, ayant pris le *Sedre* pour en faire le premier Miniſtre de l'Etat. Le Roi ſon fils, loin d'abolir la charge, ſuivant le projet de ſon Prédeceſſeur, l'a ſeparée en deux comme elle avoit déja été autrefois, faiſant deux *Sedres*, l'un qui eſt le Surintendant des biens leguez par les Rois, qu'on appelle *Sedre Kaſſeh*, ou *privé*, & *particulier*, l'autre qui eſt le Surintendant des biens leguez par les particuliers qu'on appelle *Sedre Aam*, c'eſt-à-dire *Pontife Univerſel*. Ce partage a fort diminué l'éclat & la puiſſance de ce Pontificat, & ce qui y eſt aſſez remarquable, c'eſt que le Pontife particulier prend ſon rang devant le Pontife Univerſel. Avant que la charge fût ſeparée, le grand Pontife s'appelloit *Sedre Moukouſat*, mot qui vient de *Vakfe*, qui ſignifie à la lettre *forain*, & *étranger*, & qui ſe prend auſſi pour *écarté*

& *aliené* & pour *arrêté* & *fixé*, c'eſt-à-dire qui n'eſt plus ſujet au changement ordinaire des choſes du Monde, ce qui dans l'uſage veut dire legué à l'Egliſe ou conſacré. Ces deux Pontifes ont chacun leur Tribunal ſeparé, égal en autorité, mais le Sedre du Domaine a le rang de la maniere que je dis, & ſon adminiſtration eſt plus conſiderable, parce qu'il manie les Legs Royaux, qui ſont en plus grand nombre. Le *Sedre privé* tient le ſecond rang entre les Grands du Royaume, il eſt à la gauche du Roi dans les ſeances où il ſe trouve, le premier Miniſtre étant à la droite, & au deſſous de lui eſt le *Sedre Univerſel.* Ces Pontifes vont toûjours prendre ſeance aux aſſemblées Royales, mais ordinairement ils n'y demeurent gueres; car comme la Religion Mahometane défend ſévérement le vin, & qu'elle interdit auſſi la Symphonie, ils ſe retirent dès qu'ils voyent que le Roi fait venir du Vin, ou que les inſtrumens de Muſique vont commencer. Le Roi ſe prive quelquefois de ce plaiſir à leur conſideration, ou bien il le differe de quelques momens, pour retenir ces Pontifes plus long-tems, afin de leur faire plus d'honneur.

Quant au troiſiéme Magiſtrat, qu'on appelle *l'ancien de la Loi*, les Perſans le nomment *Cheic-el-iſlam*, terme compoſé de deux mots Arabes, *Cheic*, qui eſt le nom qu'on donne aux Chefs de Communautez & aux perſonnes qui ont de la direction dans les matieres ſpirituelles: & *iſlam*, qui ſignifie *le conſentement & la deference que l'on rend aux ordonnances divines, en s'y aſſujettiſſant de l'eſprit & de la volonté.* Ce terme s'employe auſſi pour dire

la Religion, ce qui eſt au fonds la même choſe. Ce Magiſtrat, nommé *Cheic-el-iſlam*, eſt juge de toutes les cauſes civiles, & de toutes les autres qui ont quelque connexion avec le Civil. Sa charge fut créée autrefois pour être ſubordonnée à celle de *Cazy*, qui eſt le premier Juge Civil dans tous les Païs où la Religion Mahometane domine, & qui a tant de pouvoir & d'autorité en Turquie; mais par le crédit que les *Cheic-el-iſlam* avoient à la Cour, ils ont attiré tant de ſortes d'affaires à leur Tribunal, qu'il eſt aujourdhui fort élevé au deſſus de l'autre, & qu'on le conſidere comme le premier & le plus Juridique Tribunal. Les limites des Juridictions ſont très-mal marquées en Perſe; cependant il n'arrive jamais entre les Tribunaux aucun conflict de Juridiction, parce que les Juges les plus en faveur tiennent les autres en ſujettion, & les gouvernent comme ils veulent. La Cour, bien loin de remedier aux deſordres qui ſe commettent là-deſſus, en eſt le premier mobile, & leur donne ſous-main tel mouvement qu'il lui plaît. Elle ne veut pas qu'il y ait d'autorité qui ne dépende abſolument d'elle, & qu'elle ne puiſſe étendre, ou reſſerrer comme bon lui ſemble; cela fait que les Juridictions Eccleſiaſtiques & les Civiles, empiétent les unes ſur les autres à toutes occaſions. On en voit un grand exemple au *Cheic-el-iſlam*, & au *Cazy*; car quoi que d'inſtitution leurs charges ſoient ſimplement Eccleſiaſtiques, ils ſe ſont emparez toutefois des Tribunaux civils, & ſont à preſent les Adminiſtrateurs abſolus de la Juſtice dans les matieres civiles. Le moyen dont ils ſe ſont ſi heureuſe-

ment ſervis pour y parvenir, eſt d'avoir fait entendre que *tout le Droit poſitif avoit ſa ſource & ſon fondement dans l'Alcoran : que l'Alcoran eſt le Forcoon*, c'eſt-à-dire, *le livre qui diſtingue le bien d'avec le mal, ce qui eſt juſte, d'avec ce qui ne l'eſt pas : que les Mahometans ne pouvoient recevoir d'autre Droit écrit que celui qui ſe trouve couché dans ce divin livre, & que nul ne le pouvoit mieux entendre, ni en mieux expliquer les ordonnances que les Eccleſiaſtiques.* C'eſt ſous cette couleur, que les Sedres ou grands Pontifes, pareillement font de ſi puiſſans efforts pour attirer à leurs Tribunaux autant de cauſes civiles qu'ils peuvent. Au reſte, il y a rarement appel de l'un de ces Tribunaux à l'autre, mais il y en a d'eux tous au *Divan bequi*, qui eſt le Souverain Chef de la Juſtice civile & criminelle, dans ce Royaume, ſon tribunal étant qualifié *Divan ali*, le tribunal haut, c'eſt-à-dire Souverain.

Pour ce qui eſt du *Cazy*, mot qui veut dire *arbitre*, & *décidant*, c'étoit anciennement le premier & l'unique Magiſtrat du Droit Civil. La Loi Mahometane l'a ainſi établi ; & chez les Turcs, où il conſerve preſque toute ſon autorité, il eſt le grand Juge, & le Souverain Juriſconſulte : mais il n'en eſt pas de même en Perſe. Le Cazy y a peu de pouvoir depuis quelques ſiecles, qu'on a pris à tache de l'abaiſſer, afin qu'il ne fit plus d'ombrage à l'autorité politique, comme il faiſoit auparavant. Le moyen qu'on a employé pour cela a été de créer les charges de *Pontife*, & *d'Ancien de la Loi*, dont je viens de parler, qu'on a autoriſées aux mêmes fonctions

tions que la charge de *Cazy*, mais qui ſont en plus haute conſideration, à cauſe du credit auquel ceux qui en ſont revêtus parviennent ordinairement par la grandeur de leurs alliances ; car d'ordinaire le *Sedre*, & le *Cheïk-el iſlam*, épouſent des filles du ſang Royal, & cela arrive ainſi depuis long-tems. Les Mahometans ſcrupuleux & zelez pour leur Loi préferent toûjours le Miniſtere du Cazy à celui des autres Juges, ſur tout pour certains actes, comme les Teſtamens, les Contracts de mariage, & les actes de repudiation ; mais dans les procès ordinaires, les autres Magiſtrats ont la main plus longue, & ils les font preſque tous venir à leur Tribunal ; cependant il n'apartient pas moins de droit au Cazi, comme je le dis, de juger des differens qui arrivent ſur les Contracts qu'il paſſe, que de les paſſer, & de juger auſſi des torts que les particuliers ſe font les uns aux autres, ſur ce qu'on appelle *le mien & le tien*.

A l'égard du *Mouſty*, dont le caractere eſt ſi grand, & la puiſſance ſi reverée dans les Etats du Grand Seigneur, il ne s'attire que du reſpect en Perſe, ſans y avoir aucune autorité. Ce mot de *Mouſty*, qui ſignifie un *Oracle*, un *homme qui décide abſolument*, veut dire à la lettre *Ouvrant*, & *Déliant*, à cauſe qu'il eſt le Chef de la diſcipline Eccleſiaſtique. C'étoit à lui à reſoudre les cas de conſcience dans les premiers ſiecles du Mahometiſme, à impoſer les peines & les penitences des pechez contre la Loi, & à en donner l'abſolution : mais les Mahometans s'étant diviſez en pluſieurs ſectes dès que leur Inſtituteur fut

fut mort, celles qu'embraſſerent les Perſans & les Turcs, qui ſont les principales, affectérent des pratiques differentes, afin d'être mieux diſtinguées, & d'empêcher un nouveau melange; & quoi qu'au fonds ils ayent gardé les mêmes régles de Juſtice, la même forme de Droit, & les mêmes fonctions de Judicature, ils leur ont partagé differemment les rangs & les fonctions; car parmi les Turcs c'eſt le *Mufty* qui eſt le grand Magiſtrat de la Loi, aux Indes c'eſt le *Kafy*, en Perſe c'eſt le *Cheic-el-iſlam*. La fonction de *Mufty* de Perſe eſt reduite aujourdhui à reſoudre les cas qu'on lui propoſe, & à donner ſon avis ſur les conſultations des Juges, leſquels ils ſuivent ou rectifient comme il leur plait, & à cauſe de cela, c'eſt d'ordinaire un homme fort ſavant qu'on met en cette charge. Le Roi le nomme, & on le choiſit le plus accommodant & le plus facile qu'il ſe peut, afin qu'il ne ſoit pas trop ferme dans ſes déciſions; car comme je l'ai dit, ſi la puiſſance Souveraine ne tenoit la bride, par maniere de dire, à ces fougueux Eccleſiaſtiques, ils ne voudroient ſouffrir d'autre Religion que la leur, & un Etranger ne pourroit vivre un ſeul jour avec eux: en un mot ils voudroient donner la Loi à tout le monde.

Ces Magiſtrats ne jugent pas en corps en même lieu: chacun a ſon Tribunal à part, & quiconque a un procès, choiſit celui des Magiſtrats qu'il veut, ſelon l'accès qu'il a auprès de lui, ou pour quelques autres raiſons particulieres, il s'y adreſſe, & y eſt jugé de la maniere que je le rapporterai au Chapitre ſuivant.

Les

Les autres Dignitez & offices Eccleſiaſtiques, n'ont point de Juridictions : & il n'y a nulle autorité attachée à leurs fonctions, & même on a peu ou point de déference pour ce qu'ils peuvent dire en matiere civile; ce qu'il faut rapporter à ce que j'ai remarqué ci-deſſus, que le bras ſeculier tient l'Egliſe dans la ſujettion & dans la dépendance, à cauſe des prétentions qu'elle a ſur la Souveraineté, & de divers autres principes ſi contraires à l'autorité Royale : ainſi je ne parlerai point de ces offices en cet endroit, remettant à le faire en celui où je traiterai de la Réligion.

Je parlerai préſentement des biens de l'Egliſe Perſane, qu'on peut appeller immenſes. Quelques gens m'ont voulu faire accroire qu'ils montent à huit cens mille Tomans, qui font trente ſix millions; & divers Magiſtrats des plus éminens m'ont aſſuré que les fondations Royales vont à dix-huit millions de nôtre monoye. La Verité eſt que les autres fondations reviennent à beaucoup moins, à ce que la plûpart du Monde dit, mais on aſſure auſſi qu'il y a beaucoup de fondations qui ne paſſent pas à la Chambre des comptes de l'Egliſe. Pour montrer qu'il y a de la vrai-ſemblance, dans ce que l'on rapporte de ces grandes richeſſes de l'Egliſe chez les Perſans, je dirai qu'on lit dans la vie du Roi Abas ſecond, qu'à ſon retour de la conquête de la Ville de *Candahar*, qui eſt le boulevart de la Perſe du côté des Indes, étant à *Metched*, ville Capitale du Coraſſon, qui eſt la Bactriane, ou la Choromithrene des anciens, où il y a une des belles Moſquées de l'A-

l'Aſie, conſacrée à *Iman Reza*, un des douze premiers Succeſſeurs de Mahomed, qui y eſt enterré ; Abas ſecond y étant, dis-je, il voulut ſavoir au juſte à combien montoit le revenu de cette célébre Moſquée. On lui en donna un compte tout à fait faux, & qui ne contenoit pas les deux tiers du revenu réel, & toutefois il le trouva encore ſi exceſſif, qu'il en retrancha cinq mille Tomans qui ſont deux cens vingt cinq mille livres : on peut juger du revenu de cette Egliſe ſur un tel retranchement.

Les biens d'Egliſe ſont ſacrez parmi les Mahometans ; & ſi un Seigneur, dont on confiſque les biens, donne un jour ſeulement auparavant quelques biens à l'Egliſe, ſoit une terre, ſoit une Maiſon, le Roi n'y peut toucher : ces biens conſiſtent la plûpart en terres, en rentes foncieres, en maiſons, en édifices publics, comme des boutiques, des Caravanſerais, & des Bains, & en fondations à perpetuité ; & c'eſt dans ces fondations que conſiſte le revenu le plus clair de l'Egliſe. Je parlerai au long dans la ſuite des ſcrupules qu'ont les Perſans ſur la nature des biens dont ils joüiſſent, apprehendant qu'ils ne ſoient mal acquis, & que ce deffaut n'empêche le mérite de leurs bonnes actions, & ne les tiennent plongez dans une ſouillure perpetuelle. Pour y remedier, ils leguent leurs biens à l'Egliſe, & lui en font la rente. Abas le grand avoit legué de cette maniere tous les biens attachez à ſa perſonne, ſon Palais, ſa garderobe, & juſqu'à ſes chevaux : il payoit une certaine ſomme par an de chaque choſe, afin, diſoit-il, de s'en pouvoir ſervir légitimement.

ment. Depuis lui l'Ecurie Royale eſt leguée au douziéme & dernier Iman, qui s'appelle *Mahomed Mehdy*, comme au vrai Roi & Monarque de l'Univers, dont le Roi de Perſe n'eſt que le Lieutenant juſqu'à ce qu'il revienne au Monde. La rente que le Roi en paye eſt appliquée à la Moſquée Cathedrale: le Palais Royal eſt auſſi legué comme je le dis, & tous les Palais & Jardins de l'allée Royale d'Iſpahan. La fondation eſt ſous le titre des *quatorze purs*, qui ſont Mahomed, ſa Fille, ſon gendre & ſes Succeſſeurs, juſqu'à Mahomed Mehdy.

La Chambre des Comptes, qui eſt le grand Bureau de tous ces biens, s'appelle *defter mokoufat*, mot qui vient de *Vakfe*, qui ſignifie *bien legué*, ou *donné à l'Egliſe*, comme je l'ai remarqué. J'ai dit auſſi que les *Sedres* en ſont les Chefs. Le Controlleur, qui eſt mis par le Roi, eſt qualifié *Maſtanfie Mokoufat*, c'eſt-à-dire *ſurveillant des biens leguez*, qui eſt un Lieutenant des Sedres, faiſant leur fonction en leur abſence, comme je l'ai vû pratiquer à la fin du regne d'Abas ſecond. Cette Chambre, qui eſt établie à peu près comme les Chambres des comptes de l'Etat & du Domaine, eſt ſeparée en deux Bureaux: l'un pour les biens *Caſſeh*, ou legs Royaux, l'autre pour les biens leguez par les particuliers.

Les benefices ſont les uns à vie, les autres précairement, & ce ſont comme des penſions qu'on retranche quand on veut. Les benefices à vie ſont dans des fonds de terre: les autres, qui ſont proprement des penſions, conſiſtent en aſſignations qu'on appelle *baraat*, comme les aſſignations des gages qu'on déli-

vre

vre une fois l'an à la Chambre, pour les aller recevoir ſur le lieu. Tous ceux qui jouïſſent des benefices en matiere de penſions vont à la Chambre au tems accoutumé prendre leur aſſignation, & ſi ce ſont des gens conſiderables, ils vont auparavant chez le *Sedre*, ou bien chez les Vicaires du Sedre qui ſont dans toutes les Provinces, y préſentent leurs bulles, au bas deſquelles on met une maniere de *Viſa*, & là-deſſus ils obtiennent leurs aſſignations à la Chambre. Quand on eſt mécontent d'eux on retient leurs bulles, & c'eſt autant que ſi on les privoit du bénefice, parce qu'ils n'ont plus de titre néceſſaire pour recevoir. Ceux qui ont leurs bénefices en terres par actuelle poſſeſſion, ſont obligez d'en faire ratifier ou renouveller les bulles tous les cinq ans, ce qui eſt un ordre merveilleux, ſur tout à l'égard des bénefices de penſion; car comme le *Sedre* ou la Chambre peut retenir leurs bulles, & que les Eccleſiaſtiques ne ſont que précaires dans ces bénefices, ils en ſont plus retenus dans leurs mœurs & dans leur doctrine.

Un nombre infini de gens vivent de biens d'Egliſe, mais il n'y en a pas qui en ſoient fort riches, à la reſerve des Sedres, de leurs Controlleurs, & de ceux qui ſont les adminiſtrateurs des biens, & qui les diſtribuent aux autres. A la reſerve de ces Officiers, dis-je, il ne ſe trouve gueres d'Eccleſiaſtiques qui ayent plus de onze à douze mille livres de bien d'Egliſe annuellement. Les Sedres ont chacun deux mille *tomans* de droits de leur charge, qui font trente mille écus de nôtre monnoye, mais comme cela leur eſt aſſigné

en

en terres qui valent beaucoup plus que le prix auquel elles ſont taxées, & qu'ils ont des bénefices d'ailleurs; on fait monter leur revenu à ſoixante mille écus. *Abas ſecond* reforma, entr'autres abus touchant les biens d'Egliſe, celui d'en donner en ſi grande quantité à un ſeul homme. Il prit un état de tous les bénefices du Royaume, & trouvant qu'il y avoit des gens qui en avoient pour vingt-cinq à trente mille livres de rente, il en fit une nouvelle diſtribution. Il convoca les Sedres, les Magiſtrats, les plus renommez Eccleſiaſtiques, & leur dit qu'il trouvoit étrange que la Loi de Dieu portant de ſi grandes malédictions contre ceux qui vivent ſplendidement avec du bien d'Egliſe, il y eût tant de gens néanmoins qui en avoient pour cinq ou ſix cens *tomans*. Depuis cette reforme on n'en a donné gueres plus de la moitié à une ſeule perſonne. Les Perſans croyent effectivement que c'eſt un peché mortel d'avoir du bien d'Egliſe, quand on peut gagner ſa vie par quelque moyen honnête; & leurs livres de dévotion preſcrivent à ceux qui ne s'en ſauroient paſſer, d'en prendre ſi modiquement, *qu'il n'y en ait que ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim:* ce ſont leurs termes. Il y a force gens que ces conſeils rendent ſcrupuleux, & qui pouvant bien avoir des bénefices n'en veulent point du tout, ou n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut pour entretenir leur vie. Ils ont là-deſſus cette ſentence de *Mahomed* toûjours à la bouche: *La plus ſaine nourriture eſt celle qu'on s'acquiert par le travail.* La Gloſe des *Imans* ſur ce paſſage porte: Les Prophetes & les hommes religieux ont toûjours vé-

vécu de leur labeur. *Adam* étoit laboureur, *Seth* tiſſerand, *Enoch* tailleur, *Noé* charpentier, les Patriarches bergers, de même que *Moyſe*, *Jethro*, & *Mahomed*, après tous. *David* étoit cuiraſſier, *Elie* muletier, *Locman* couturier, *Job* écrivain, ou pelletier, *Jeſus* Médecin; & une infinité d'autres.

La diſtribution des bénefices vacans ſe doit faire devant le Roi, une fois l'an; c'eſt ce qui eſt preſcrit; mais cela ne s'obſerve pas fort exactement: au lieu de la faire devant le Roi, l'on en dreſſe la liſte devant le *Sedre* ou Pontife, ou devant ſon Vicaire, laquelle enſuite eſt portée au Roi, qui la régle; & puis l'expedition s'en fait à la Chambre des comptes de l'Egliſe.

Les meilleurs bénefices ſont les adminiſtrations des revenus des Moſquées. On appelle ceux qui les regiſſent *Montevely*, comme qui diroit Agent du Curé, parce qu'ils n'ont ſoin que du Temporel, & point du Spirituel. Ce ſont comme des Intendans de la Fabrique; car outre la diſtribution, & l'adminiſtration du revenu, ils ont ſoin des réparations, dépenſes, fournitures &c. Ce ſont ſeulement les grandes Moſquées, & dont les revenus ſont conſidérables, qui ont des *Montevely*, ou adminiſtrateurs: les autres n'en ont point. Il y a des Moſquées en Perſe riches de quatre cens mille francs de revenu; même la Cathedrale de *Metched*, dont j'ai parlé ci-deſſus, en a davantage, à ce qu'on aſſure. Il eſt vrai que les Moſquées auſſi riches que cela ne ſont qu'en fort petit nombre.

Il y a une ſorte de bénefices héréditaires, qu'on apelle *Ziurgal*, qui ſont dans des familles,

les, de gens d'Egliſe, éminentes & illuſtres, d'une génération à l'autre, depuis longues années: ce ſont des terres d'Egliſe, dont on les laiſſe joüir de pere en fils, avec une maniére de preſcription. On ne les leur ôte qu'au défaut de ſujets qui ayent quelque mérite, ou qui veuillent ſuivre la profeſſion des lettres, laquelle ne differe pas beaucoup en Perſe d'avec la profeſſion du Miniſtére Eccleſiaſtique, car il n'y a point de conſécration parmi le Clergé Mahometan, comme dans l'Egliſe Chrétienne, ni de miſſion, ni de vocation, comme je l'obſerverai plus au long au Traité de la Religion Perſane. Ces biens *ziurgal* ſont comme alienez du reſte des biens Eccleſiaſtiques, & lors qu'ils ſortent d'une famille, c'eſt pour rentrer dans une autre, à même titre héréditaire.

CHAPITRE XVI.

De la Juſtice, & du Droit Civil.

LA Juriſprudence ne differe guere chez les Perſans d'avec la Théologie pratique, non plus que chez les autres Mahometans, qui ont tous la ſcience du Droit Civil mêlée avec celle du Droit Canon. *Mahomed* a fait en cela comme les grands Legiſlateurs anciens, qui pour obliger plus fortement les hommes à obſerver leurs réglemens politiques & civils, en fondoient les principes ſur les dogmes de la Religion qu'ils profeſſoient, afin qu'on crût que ces Loix ne venoient pas moins de Dieu, que les préceptes mêmes de la Religion; mais il faut croire que ce faux Prophete avoit parti-

ticulierement en vûe dans cette inſtitution les Loix du peuple Juif, dont le volume ſacré, & particulierement le livre du Levitique, contient les Loix Civiles & les Céremonielles mêlées enſemble. Les Perſans n'ont même qu'un terme pour ſignifier le Droit Civil & le Droit Canon, qui eſt le mot de *cherhay*, qui veut dire *legal*, *licite*, venant de *chera*, qui ſignifie la Loi, par excellence, c'eſt-à-dire la Loi Divine ; & les mêmes hommes qui leur prononcent le Droit Canon, ſont auſſi leurs Juges pour le Droit Civil, comme je l'ai obſervé ci-deſſus. C'eſt la ſuite de ce grand principe des Mahometans, dont j'ai déja ſi amplement parlé, ſavoir que ſelon le Droit Divin, un même homme doit porter d'une main le glaive Temporel, & de l'autre le glaive Spirituel, être Roi & Pontife tout enſemble, faire la Guerre & adminiſtrer la Juſtice, auſſi bien qu'expliquer les dogmes de la Foi, & régler la diſcipline; comme ils prétendent que les Patriarches des Juifs l'ont fait, & comme le Patriarche de leur fauſſe Religion en a uſé, & ſes ſucceſſeurs après lui, durant près de cinq ſiécles. C'eſt la cauſe pourquoi les Rois de Perſe prennent ſi faſtueuſement le titre de *Caliphe*, comme un des plus glorieux, qui veut dire *ſucceſſeur du Prophete*, & *ſon Lieutenant & Vicaire*. Si l'on en vouloit croire les Eccleſiaſtiques de Perſe, le Magiſtrat civil ne ſeroit que ſon Sergent & l'executeur de ſes arrêts, mais la Puiſſance ſéculiere les retient là-deſſus, ne leur donnant d'autre part dans l'adminiſtration de la Juſtice, que de propoſer le texte de la Loi ſur les affaires difficiles, & cela quand ils en ſont requis,

quis, ce qui arrive particulierement lors que le *Divan bequi*, qui eſt le premier & ſuprême Miniſtre de la Juſtice, la rend à la porte du Palais du Roi, dans un lieu deſtiné à cet office, qui eſt, par maniere de dire, le propre Siége & Tribunal du Roi. Le *Grand Pontife*, & l'*Ancien de la Loi*, qui eſt le plus conſidérable Magiſtrat civil, s'y trouvent toûjours, & ſur chaque cas qu'on conſulte l'un ou l'autre, il répond, *il eſt ainſi écrit dans l'Alcoran. Dieu commande de cette façon. Les Imans ont décidé en cas pareil en prononçant ainſi*; de quoi le ſuprême Magiſtrat fait l'application, telle qu'il trouve à propos de le faire. Mais le *Divan bequi* ne fait plus guere de ces Aſſemblées ſolemnelles, afin d'être plus le Maître des procès. Je ne l'ai vû pratiquer que rarement, & c'étoit pour juger des Gouverneurs de Provinces.

Les Perſans ont un livre du Droit, qu'ils appellent, comme je l'ai dit, *Cheraiet*, qui contient les Loix de leur Droit civil & criminel; mais elles y ſont couchées en termes ſi obſcurs, ou ſi équivoques, que les Juges en les interprêtant comme ils veulent, leur donnent pourtant une interprétation ſpécieuſe. Ce livre n'eſt qu'un ramas de jugemens ou d'opinions des plus éminens perſonnages de leur Loi, ſur les cas litigieux les plus extraordinaires. C'eſt là tout ce qu'ils ont d'écrit ſur la Juriſprudence. Leur grand livre de Droit eſt l'*Alcoran*: ils y recourent d'abord; mais s'ils n'y trouvent point de déciſion claire & nette ſur les cas conteſtez, ils recourent au livre *des dits & faits de Mahomed*, puis au livre *des dits & faits des Imans*, & en dernier lieu à ce livre de Droit.

Le Droit Civil des Perſans ſe diſtingue aujourdhui en *Cheray*, & *Ourf*; & c'eſt une choſe fort rémarquable que cette diſtinction de Juſtice. *Cheray* eſt, comme je viens de le dire, le Droit Civil fondé ſur l'*Alcoran*, & ſur les Commentaires qui ont été faits deſſus par les douze premiers Succeſſeurs de *Mahomed*. *Ourf* ſignifie proprement *violence* & *force*, & il ſe prend ici pour la force oppoſée au Droit, c'eſt-à-dire, pour la raiſon du plus fort, comme nous diſons. Ce nom vient de ce que cette Juſtice *ourf* eſt fondée ſur la ſeule autorité Royale. Les dévots Perſans, & ſur tout les Eccleſiaſtiques, regardent ce Droit *ourf* comme une eſpéce de tyrannie, & ils s'écrient ſur la plûpart des actes de Juſtice qui procédent des Tribunaux du Gouvernement politique, *ourféſt*, *cheray niſt*, c'eſt-à-dire que c'*eſt une ſentence de violence & non pas juridique*; cependant ce Droit *ourf* n'eſt que le Droit naturel bien entendu. Les Magiſtrats de ce Droit *ourf*, ou de l'autorité ſouveraine, ſont le Préſident du *Divan*, le *Vizir* ou l'*Intendant*, le Gouverneur de la ville, ſon Lieutenant, & le Prevôt qui fait la ronde de nuit; leſquels dans le ſens de l'Egliſe Perſane, comme je l'ai diverſes fois raporté, ſont regardez comme des Miniſtres d'une Puiſſance tyrannique, fondée ſur la force ſeulement. Ces Tribunaux *ourf* évoquent ſouvent à eux les cauſes qui ſont pendantes devant les autres Tribunaux, & s'en rendent les Maîtres, ſans que ceux-ci puiſſent entrer en conflit de Juridiction avec eux, la puiſſance ſuprême décidant toûjours en leur faveur. N'étoit l'autorité de ce grand Tribunal, il ſe commettroit mille injuſti-

juſtices en Perſe, & il n'y pourroit avoir de commerce dans ce Païs. Par exemple le Droit porte, que tout écrit qui n'eſt pas fait devant la Juſtice eſt *batel*, ou *paſſé*, & aboli, comme ils parlent, c'eſt-à-dire, comme non avenu. Mais comme il ne ſeroit pas poſſible que les Marchands allaſſent devant le Juge à tous les billets qu'il faut faire dans le Négoce; la methode entr'eux eſt de les faire atteſter devant témoins, qui y mettent leur ſceau; & c'eſt auſſi toute la certitude qu'on y doit demander. Cependant le Tribunal de la Loi civile ne condamne point un débiteur là-deſſus, mais celui de l'autorité ſuprême le fait, tenant un tel billet pour auſſi obligatoire, que s'il étoit paſſé devant tous les Juges civils.. J'obſerverai en paſſant que ce Droit Civil à l'égard des billets & promeſſes, donne lieu de croire que du tems de *Mahomed* il falloit qu'il y eût ſi peu de permutation & de commerce entre les Arabes, & par conſéquent ſi peu d'écrits à paſſer, que ce n'étoit pas une grande peine d'être obligé à les faire paſſer devant les Juges; parce que l'occaſion ne s'en preſentoit pas ſouvent. Mais le bien principal, qui provient de la Juſtice que rend l'autorité ſuprême, en évoquant les cauſes à ſon Tribunal, eſt à l'égard des gens d'une autre Religion, qui ne pourroient pas ſans ce ſecours demeurer en Perſe, ou n'y faire que paſſer ſeulement; car par exemple, lors qu'il s'agit de faire exécuter des Mandemens du Roi, donnez en faveur des Chrétiens, comme de les établir dans quelque ville, où il n'y en avoit pas eu auparavant, de leur bâtir des Egliſes, de les proteger contre les violences des Ma-

hometans : les Miniſtres de la Loi commune refuſent toûjours de reconnoître ces Commandemens-là, diſant que ce ſont des ordres *ourfi*, ou tyranniques, donnez contre *la* Loi, & qui n'ont point d'autres fondemens que *la* force; mais les autres Tribunaux font ponctuellement exécuter l'ordre de la Cour, ſans avoir égard à cette oppoſition. S'il s'agit de même de punir un Mahometan du meurtre d'un ſujet, ou d'un étranger, qui ne ſoit pas Mahometan, les Tribunaux Eccleſiaſtiques ne condamnent le meurtrier à autre choſe qu'à avoir le bout du petit doigt de la main gauche coupé, à l'endroit de la jointure, diſant que *Mahamed* n'a pas ordonné de plus rude ſupplice à un fidéle pour avoir tué un infidéle. C'eſt ainſi qu'ils qualifient, comme chacun ſait, les Mahometans, & ceux qui ne le ſont pas; mais les autres Tribunaux font meilleure Juſtice, ordonnant le plus ſouvent que le meurtrier, tout Mahometan qu'il eſt, ſoit mis à mort. Dans les faits Civils pareillement, ſi les Conſtitutions Mahometanes étoient ſuivies, les Perſans Mahometans auroient bien-tôt dépouillé de leurs biens tous les Chrétiens, tous les Juifs, & tous les Gentils du Royaume, à la faveur de cent interprétations fauſſes & cruelles, que les *Imans*, ou premiers Succeſſeurs de *Mahomed*, ont données aux paſſages de ſon *Alcoran*, qui traitent de ceux qui ne le recevront pas; mais la ſuprême autorité empêche que ces interprétations, quoi qu'elles ſoient tournées en Loix, ne ſoient exécutées.

Par exemple, les *Imans*, pour la plûpart, & après eux pluſieurs Docteurs éminens dans

la

la ſecte Mahometane, que les Perſans embraſſent, ont enſeigné que l'on n'étoit pas obligé de garder la foi aux gens d'une autre Religion que la leur, & que l'on pouvoit même s'emparer de leur bien; & il y en a encore aujourdhui parmi eux beaucoup d'aſſez méchans pour donner dans cette opinion ſi injuſte; mais c'eſt ſans oſer pourtant le faire paroître, parce que le Souverain reprime avec ſéverité ceux qui s'efforcent de la favoriſer. Je me ſouviens qu'un frere du grand Surintendant, qui avoit beaucoup de bénéfices, & qui affectoit une grande Sainteté ſelon leur Loi, m'ayant achetté quelques bijoux dont je ne pouvois être payé, je lui dis que je m'en plaindrois au grand Surintendant, ce que je fis auſſi. Je croi que ce Seigneur lui en parla en particulier, & que l'autre n'y eut point d'égard; car un ſoir que j'étois à ſouper chez le Surintendant, où ſon frere étoit auſſi, il me demanda ſi l'on me devoit encore quelque choſe à la Cour. Je lui répondis en tournant la tête vers ſon frere, qu'il n'y avoit plus qu'un Seigneur qui me dût. Il jugea que c'étoit lui que je marquois, & le regardant d'un œil de colere il ſe mit à dire d'un ton ferme. *Il n'eſt pas permis de retenir le bien des Infidéles. Ceux qui penſent le contraire dans le cœur, ſont des chiens maudits, qui font du Prophete de Dieu, un voleur de grands chemins, & de ſa Religion, un brigandage.* Deux jours après je fus payé. Après tout c'eſt la vérité, quoi que quelques Eccleſiaſtiques puiſſent, on oſent dire au contraire, que les Perſans tiennent en général qu'on doit garder la foi à toute ſorte de gens également, & ils le pratiquent ainſi, tant dans

le Gouvernement public, que dans toutes les affaires particulieres.

J'ai obſervé qu'encore que ces Tribunaux differens, ſavoir celui de la Loi écrite, & celui de l'autorité ſuprême, ſoient ſi oppoſez dans leur Droit & dans leurs maximes, il n'y a jamais de conflit de Juridiction entr'eux. Le droit *Ourph*, comme le plus fort, l'emportant ſur l'autre, ſans la moindre reſiſtance. Chacun a ſon département ſeparé. Le Magiſtrat de la Loi ſe mêle particuliérement des contracts & des écritures, d'affaires de Mariage & de ſucceſſion, de tout ce qui eſt de diſcuſſion ou litigieux, & où le droit eſt embaraſſé: & le Magiſtrat de l'autorité ſuprême ſe mêle des affaires qui ſont claires & qui ſe peuvent juger ſans tant de conſultations. On a plus volontiers recours à ſon Tribunal, parce qu'il juge & finit les procès promtement. J'ai vû quelquefois des gens plaider les uns contre les autres aux deux Tribunaux en même tems, & ſur le même fait; celui qui étoit appellant à l'un, étant appellé à l'autre; mais cela n'arrive pas ſouvent, & eſt bien-tôt décidé, à cauſe que le plus fort des deux met promtement fin au procès, en obligeant ſa partie à ſubir le Jugement, laquelle ne gagneroit gueres à en appeller au Tribunal de la Loi; puiſque quand ce Tribunal voudroit juger l'affaire autrement que l'autre n'a fait, ce qu'il n'oſeroit pourtant faire par reſpect & par crainte, il n'auroit pas le pouvoir de faire executer ſon Jugement.

J'ai traité des Charges des grands Magiſtrats de la Juſtice dans les Chapitres précédens, à la reſerve de celle de Prévôt de la nuit, qui

eſt

eſt ce que nous appellons le Guet, ou la Patrouille: Je vais dire quel eſt ſon office, & puis je parlerai des petits Magiſtrats, après avoir remarqué auparavant que ce ſont les Perſans qui font la diſtinction des Magiſtrats, en *Grands* & en *Petits*, qu'ils comprenent en ces deux mots *Vozara ve Homals*, termes qui ſignifient tous deux *porte-faix*; mais avec cette difference que celui-ci eſt le nom ordinaire des porte-faix, ou crocheteurs, au lieu que l'autre ne ſe prend jamais que dans le ſens figuré. Ces petits Magiſtrats ſont au nombre de trois: le Prévôt de la ville, le Juge de police, le Chef des Crieurs, & puis il y a les *Rich ſefid*, & les *Kedcoda* des quartiers, comme qui diroit des Commiſſaires & des Dixeniers. Ce terme de *Kedcoda* eſt composé de deux mots tirez de l'ancien Perſan *Ked*, qui ſignifie habitation, & *Koda*, qui ſignifie Seigneur. C'eſt auſſi le nom qu'on donne à Dieu. On appelle les Baillifs & Chefs des Villages de ce nom de *Kedcoda*.

Le Prévôt de la nuit s'appelle *Ahtas*: c'eſt comme le Chevalier du Guet à l'égard de la fonction; mais pour l'autorité, elle eſt bien plus grande que celle de Chevalier du Guet; car il met en priſon, & il inflige les petites punitions, qui ſont l'amande & les baſtonnades; & quand on eſt tombé entre ſes mains, il y faut ſouffrir la peine meritée, à moins que l'affaire ne ſoit criminelle, comme d'avoir tué, ou bleſſé à mort, auquel cas la cauſe & les priſonniers vont devant le Divan bequi. Les Perſans appellent ce Prévôt *Padcha cheb*, le Roi de la nuit, à cauſe que c'eſt le tems de ſa Juridiction, & qu'il eſt reſponſable

ſable des vols, & des autres deſordres qui ſe commettent la nuit. Il fait poſer des ſentinelles aux bouts des marchez, & au milieu, ſelon leur étenduë, pour garder les boutiques dans les lieux où ce n'eſt pas la coûtume de faire coucher perſonne. Comme les marchez en Orient ſont des ruës couvertes, ou proprement des galleries, on les éclaire aiſément avec de petites lampes. Lors qu'il y entre quelqu'un, la Patrouille crie de toute ſa force *Cabardar*, prenez garde, & comme on n'a pas droit de s'arrêter-là dans la nuit, on ſeroit ſaiſi comme ſi l'on avoit quelque mauvais deſſein, à moins que l'on ne paſſe ſon chemin en diligence. Outre ces ſentinelles, la patrouille fait la ronde, s'arrêtant ſur tout aux lieux où d'ordinaire il y a plus de deſordre. On prend tous ceux qui marchent ſans flambeau, à moins qu'ils ne parlent en allant, & qu'ils ne ſatisfaſſent promtement aux interrogatoires qui leur ſont faits par ces Sergens.

Les Prévôts de ville s'appellent *Kelonter*. Leur charge revient à celle de *Maire*, ſi connue en France, & en Angleterre; & elle étoit autrefois auſſi conſidérable en Orient qu'elle l'eſt toûjours en Angleterre. L'Etymologie du mot eſt la même, *Kelonter* & *Maire* ſignifiant l'un & l'autre le plus grand. La charge eſt auſſi originairement la même pour ſes fonctions, ſavoir pour maintenir les droits & les avantages des Bourgeois & habitans de la ville; à cauſe de quoi les Perſans appellent auſſi leur Maire *Cheheryar*, c'eſt-à-dire camarade ou aſſocié de la ville. La charge de Tribun du Peuple chez les Romains étoit à peu près la même.

Le

Le Juge de Police s'appelle *Motheſeb*, c'eſt-à-dire celui qui fait la ſupputation : ſon office conſiſte à faire obſerver un prix réglé & garder le poids dans la vente des denrées. Il a par conſéquent l'inſpection ſur les marchez, ſur les boutiques de toute ſorte de denrées, & ſur les corps des Métiers, ſur leſquels il leve un droit qui fait l'appanage & la paye de ſa charge.

Le Chef des Crieurs publics, ou *Yartchi bachi*, comme les Perſans le nomment, eſt obligé entr'autres choſes de faire publier toutes les ſemaines le prix auquel les denrées ſont taxées : il a un grand nombre de Commis ſous lui, parce que comme on n'a pas en Perſe l'uſage des affiches, les Crieurs y ſont beaucoup plus néceſſaires, & plus employez.

Il faut parler à préſent des Loix du Droit Perſan dans les plus communes affaires de la vie civile.

Premiérement, à l'égard des Mariages, l'égalité de condition, ni le conſentement des Parens, ne ſont point néceſſaires en Perſe, pour les rendre valides. Dès qu'un Jeune homme eſt en âge il peut prendre une femme à ſon gré ; & s'il l'épouſe par contract, elle devient ſa femme de quelque condition qu'elle puiſſe être d'ailleurs. A la vérité ces Mariages inégaux n'arrivent pas communément, parce qu'on donne de bonne heure à un Jeune homme une Eſclave, ou une Concubine, en attendant qu'on le marie. Comme tous les Mariages ſont valides chez eux, tous les enfans auſſi ſont légitimes, ſoit qu'ils ſoient nez avant, ou après le Mariage, ſoit qu'ils ſoient nez d'u-

ne femme épouſée ſelon les rites ou coûtumes, ſoit qu'ils ſoient nez, d'une Eſclave ou d'une Concubine. Il n'y a point de bâtards en ce Païs-là. Le premier né eſt l'héritier, quoi que ce ſoit le fils d'une Eſclave, quand même ſon Pere auroit d'autres fils d'une fille du Roi dans la ſuite. On fait ſeulement quelque difference là-deſſus dans le monde, lors que le fils aîné eſt né d'une Eſclave Indienne, mulatre, ou bazanée; car comme ſon teint & ſon air s'en ſentent beaucoup, on dit c'eſt le fils d'un tel, né d'une Eſclave Negre; cependant le droit n'en fait nulle difference ſur le point de la ſucceſſion.

Les enfans d'un pere n'ont point de droit ſur ſon bien tandis qu'il eſt en vie; mais après ſa mort, le fils aîné prend les deux tiers du bien, & l'autre tiers ſe partage entre le reſte de ſes enfans, de telle maniere que les filles ne prennent que la moitié de ce qui revient aux garçons. C'eſt-là la Loi, & c'eſt la coûtume ordinaire; cependant comme les principaux biens en Perſe ſont des biens mobiliaires, un Pere qui a le tems de les partager à ſes enfans, en donne à chacun ce que bon lui ſemble. Obſervez qu'un Teſtament doit être fait 40. jours avant le décedé, autrement il eſt invalide.

La Loi déclare les filles en âge à neuf ans, & les garçons à treize ans & un jour, comme chez les Juifs, & même elle émancipe plûtôt les garçons dans le cas d'affaires importantes, comme de mort de Tuteur par exemple; alors on va chez le Cazy, qui commence l'examen par une queſtion fort plaiſante, mais qui paroît avoir du raport à ce qui ſe pra-

pratiquoit dans le Droit Romain. Il demande, *le Diable vous a-t-il ſauté ſur le corps?* C'eſt comme ſi l'on diſoit, *vous ſentez-vous capable des fonctions du Mariage?* On répond d'ordinaire *oui*, *& pluſieurs fois.* Les grands Pontifes qui prétendent parler avec plus de modeſtie demandent ſeulement *ab meni dari*, avez-vous de l'eau d'homme ſur vous, & ſi l'on répond *oui*, ils font délivrer un acte de Majorité. Les Perſans appellent l'émancipation *balic*, & diſent qu'on en eſt capable, même dès qu'on peut diſcerner ce qui eſt utile, d'avec ce qui eſt dommageable; ils nomment l'acte d'émancipation *rechid*, & alors ils diſent que l'on eſt auſſi obligé à l'obſervance de la Loi cérémonielle.

On marie les filles ſans dot. On leur donne ſeulement des bijoux, des hardes, & des meubles, ſelon la qualité de la perſonne: mais après la mort du Pere, elles entrent de part dans le tiers de ſon bien. Les femmes n'ont qu'un doüaire par contract, & dans les ſéparations, ou divorces, elles ne peuvent demander que ce doüaire, ni emporter davantage de chez leur mari, que ce qu'elles peuvent mettre ſous leur bras, ſans en excepter leurs habits & leur linge. Il faut qu'elles retirent leur doüaire, avant que de paſſer une nuit hors du Logis; car ſi elles couchent une fois dehors, elles n'y peuvent plus revenir, ni jamais rien demander.

Les enfans mineurs ont de grands privileges en ce Païs-là, car on ne peut ſaiſir leur hoirie, ni y toucher pour les dettes du deffunt. La Loi porte qu'il faut les laiſſer venir en âge,

& que leurs Tuteurs ne peuvent ni répondre, ni payer pour eux.

Les Tuteurs ont auſſi un grand pouvoir dans le droit Mahometan ; car ils font du bien des mineurs comme du leur propre, & quand on eſt en âge de leur faire rendre compte, la Loi leur accorde tant de délais, qu'on ne peut avoir priſe ſur eux qu'au bout d'un fort long terme. Le fils aîné eſt toûjours le Tuteur de ſes freres mineurs lors qu'il eſt en âge. Je ne dois pas oublier qu'il y a en Perſe une Cour fiſcale, qui a des Commiſſaires en tous lieux, pour aſſurer le bien des gens qui meurent ſans teſter & ſans héritiers. On appelle cette Cour *Beithel mal*, *la maiſon du bien irreclamé*. Ce Fiſc a ſes Officiers & ſa juriſdiction dont le Prévôt eſt appellé *Beith el malgi*, le Préſident du Fiſc.

Les Banqueroutiers, & les gens qui s'enfuyent en ſe ſouſtraiant à la Juſtice, ſont trop protegez en Perſe. On n'ajuge aucuns de leurs biens aux Créanciers, ſoit meubles, ſoit immeubles. La Juſtice appoſe le ſceau ſur tout ce qui ſe trouve être à eux, comme ſi l'homme étoit mort, & répond aux Créanciers *amenez nous vôtre débiteur, ou ſon héritier, nous en ferons juſtice* ; mais ſi l'homme abſenté envoye repreſenter dans le tems qu'on eſt chez lui, qu'il eſt encore vivant, la Juſtice ne mettra le ſcellé ni à ſon logis, ni ſur ſes effets. Elle ne peut non plus les ajuger à qui que ce ſoit, ni forcer le débiteur à les abandonner ; leur maxime étant *qu'on ne peut jamais prendre le bien d'un homme ſans qu'il y conſente, quoi qu'il avoüe ſes dettes.* Il en eſt quitte pour dire à la Juſtice ; *il eſt vrai que je*

dois

dois au demandeur ce qu'il dit, mais je lui demande auſſi; j'ai des comptes à faire avec lui, il faut les arréter. Cependant il garde tout ce qu'il a, & c'eſt-là l'eſprit de la Loi civile, & ce que le Droit preſcrit. Mais en ces cas-là, on fait intervenir bien vîte le Magiſtrat politique, ou *ourf*, qui ordonne tout autrement, car ſi la dette eſt bien claire, & que le debiteur n'ait rien de bon à alleguer, le Magiſtrat adjuge ſon bien aux Créanciers, & le leur fait delivrer.

Quand le Debiteur ne paye pas, ſoit par malice, ſoit par impuiſſance, on le livre entre les mains du Creancier, ou à ſa merci. Le Creancier a deux droits ſur lui, l'un de le prendre, & d'en faire ce qu'il lui plaît, ſoit en l'enfermant chez lui, & en le maltraittant de la maniere qu'il veut, pourvû qu'il ne le tue, ni ne l'eſtropie, ſoit en le promenant par la ville, & le faiſant battre comme un chien dans quelque quartier qu'il lui plaît : l'autre de vendre ſon bien, & de le vendre lui même, & ſa femme, & ſes enfans; mais l'on en vient ſi rarement à ces dernieres extremitez, qu'en onze ans, & plus, que j'ai été en Perſe, je n'en ai vû aucun exemple.

Dans cette Loi Mahometane de Perſe tout roule ſur les Témoins : tout dépend d'eux : rien n'eſt valide s'il n'eſt fait devant des Témoins, mais le texte de la Loi porte *qu'il faut appeller juſqu'à ſoixante & dix témoins irreprochables, s'il s'en peut trouver autant, afin d'obliger un homme qui doit à payer* : mais comme on prétend qu'il ne s'en trouve jamais autant, un, deux, ou trois ſuffiſent. D'une autre

part, l'on ne manque point de faux témoins en Perſe, non plus qu'en beaucoup d'autres païs.

La preſcription n'a point de lieu dans le Droit Perſan. On eſt toûjours reçu à reclamer ſon droit. Les actes même ne mettent point à couvert de la recherche, & quand il y auroit mille écrits, les plus authentiques que la Juſtice puiſſe faire, on n'en eſt pas plus aſſuré dans la jouïſſance d'un bien; car on eſt tiré en cauſe nonobſtant tout cela, & la partie dit en préſence des Juges. *J'ai été trompé, ma promeſſe eſt nulle, la Loi ne commande point qu'on ſouffre de tort.*

Lors qu'il n'y a point de témoins dans une affaire, on fait prêter ſerment par celui qui nie la choſe, & ſi dans ſon ſerment il perſiſte dans la Négative, on le renvoye déchargé & abſous. Ils jurent ſur l'Alcoran, non pas en mettant la main ſur le livre fermé, comme on fait en Europe, mais ſur le livre ouvert. Le Juge envoye querir le livre par un de ſes Clercs, ou Serviteurs : on le lui apporte envelopé dans une toilette. Chacun ſe leve par reſpect, & le Juge même, qui prend le livre des deux mains, fort humblement, le baiſe de la bouche, & du front, & puis l'ouvre & le preſente à l'accuſé, qui le baiſe comme le Juge l'a fait, & puis met la main deſſus, & dépoſe. Il n'y a point de chapitre affecté pour jurer deſſus; c'eſt à l'ouverture du livre. Mais quand ce ſont des gens d'autre Religion, à qui il faut faire prêter ſerment, on les envoye, avec un homme du Juge, chacun devant les Miniſtres de ſa Religion, les Chrétiens chez leurs Prêtres, les Juifs chez leurs

Ca-

Cacans, les Gentils Indiens à leurs Bramens, les Guebres, qui ſont les anciens Ignicoles, chez les leurs, où ils jurent à leur maniere, qui ſont fort differentes. Les Gentils & les Guebres ne jurent pas ſur des livres ſacrez, comme les autres peuples; mais ceux-là ſur la vache, & ceux-ci ſur le feu, qui leur ſont plus ſacrez que des livres; & puis ils vont dépoſer chez le Juge. La raiſon de ce procedé eſt non ſeulement, parce que ceux qui ne ſont pas Mahometans, pourroient ne ſe ſoucier gueres de jurer fauſſement ſur un livre pour lequel ils n'ont ni foi ni réverence, mais auſſi parce qu'ils le profaneroient; car il eſt défendu de le toucher, ni la couverture même, à moins d'être pur de la pureté legale, comme ils parlent.

Le Préſident du Divan, qui mourut durant le regne d'Abas ſecond, émût une groſſe diſpute ſur cette pratique de faire jurer chacun ſur les livres de ſa Religion. Il vouloit qu'on fît jurer tout le monde ſur l'Alcoran: il diſoit pour ſa raiſon que les livres des Gentils & des Guebres, & les autres choſes ſur leſquelles ils juroient, n'étant que des imaginations fauſſes & ſuggerées par le Diable contre le vrai culte de Dieu, & les livres des Juifs & des Chrétiens ne pouvant être regardez comme des Livres divins, c'étoit une grande erreur de faire jurer deſſus, parce qu'on jure ſur la verité contenue dans le livre qu'on tient à la main: or ceux qui jurent ſur un livre qui ne contient pas la verité, ne jurent point, mais ils prononcent en l'air des mots vains & ſans réalité. Ce Miniſtre d'Etat s'échauffoit là-deſſus, & vouloit faire chan-

ger

ger l'uſage. On lui répondoit qu'un ſerment étoit l'atteſtation d'une verité cruë, où il ne falloit pas avoir égard ſi la choſe étoit veritable en ſoi, ou ſi elle ne l'étoit pas, mais ſeulement à l'opinion de celui qui l'atteſtoit; qu'ainſi ce ſeroit profaner le livre de Dieu, & détruire la Juſtice, que de donner à jurer ſur la verité qui y étoit contenuë, à des gens qui ne croyent pas qu'il contient la verité, & qui par conſequent jureroient deſſus, de même maniere qu'eux Mahometans pourroient jurer ſur d'autres Livres. Comme on diſcutoit la choſe, on conta à ce Miniſtre ce qui étoit arrivé en Mazenderan, païs ſur la mer Caſpienne, entre deux Juifs, qu'on avoit fait rendre Mahometans à force d'argent. Ils étoient devant le juge pour un procès, l'un demandant, l'autre defendant. Le Juge fait venir l'Alcoran pour faire prêter le ſerment au défendeur. Ce faux Mahometan jura reſolument deſſus qu'il ne devoit rien. Le Creancier, qui s'étoit bien douté de cela, tira auſſi-tôt de deſſous ſa robe le Pentateuque, & dit au Juge *Seigneur, c'eſt un fourbe maudit. Il jure bien ſur vôtre livre qu'il ne me doit rien, mais ordonnez lui de jurer ſur celui-ci, & je m'en irai ſatisfait.* Le Juge regardant ce faux Mahometan, lui dit : *eh bien, frere, après que tu as juré ſur le livre de Dieu, tu jureras bien ſur ce livre aboli.* Mais le faux Converti n'en voulut rien faire, & par-là fut convaincu & condamné à payer. Le Préſident du Divan fut un peu ramené par le recit de ce fait, mais il ne laiſſa pas pourtant de mourir dans ſon erreur.

Le ſerment ſe prête encore devant le Juge, à la

à la requiſition des parties, de la maniere qu'elles le demandent, quoi que le plus ſouvent ce ſoit ſans néceſſité pour le fonds, & ſeulement par malice & par fureur. Ainſi lors que quelqu'un repete quelque choſe comme ſienne, il demande d'abord que le ſerment ſoit prêté par ſa partie, & auſſi-tôt que cela eſt fait, il s'écrie : *Seigneur, je m'en vais prouver que ma partie eſt fauſſaire, & qu'elle me doit ce que je demande.*

La facilité de plaider eſt la plus grande du Monde, en Perſe, & de plaider ſans fin, ſoit au même Tribunal, ſoit devant les autres, & à plus d'une douzaine tour à tour.

Lors qu'on veut intenter un procès, on va donner requête au Juge, dans laquelle on expoſe le fait tel qu'on veut. Le Juge écrit à la marge qu'on amene la Partie, & donne un valet de ſon Logis, qui fait l'Office de Sergent, lequel va querir le défendeur. Il lui dit *Monſieur, un tel vous demande, venez avec moi*, & il ſe fait ſuivre ſans autre forme ni aſſignation. Lors qu'ils ſont en chemin, le valet ſe fait payer ſa peine, qui eſt de cinq, dix, ou quinze ſols, plus ou moins, ſelon l'affaire, & ſelon les gens, n'y ayant rien de preſcrit pour ce ſalaire. Les Parties ſont préſentées devant le Juge, ayant leurs Témoins à leurs côtez, elles plaident leur cauſe elles mêmes, & ſans l'aide d'aucun conſeil. Si ce ſont gens de conſideration, le Juge les fait aſſeoir près de lui. Sinon ils demeurent debout devant lui, & chacun allegue ſes raiſons, ſans ſecours d'Avocat, ni de conſeil, ce qui ſe paſſe d'ordinaire avec tant de bruit,

&

& de clabauderies, que le Juge eſt quelquefois ſi étourdi, qu'il eſt contraint de prendre ſa tête entre ſes mains, comme pour ſe parer du bruit. Quelquefois, il ſe met en colere, & leur crie trois ou quatre fois de toute ſa force, *gaumicouri*, c'eſt-à-dire *vous machez de l'ordure*, à traduire la choſe modeſtement; car *gau*, eſt le mot ſalle qui veut dire l'excrement qui ſort du corps humain. Quand ce ſont des gens tout à fait de néant, qu'on ne ſauroit faire taire, le Juge ordonne qu'on les frape; ce qui ſe fait ſur le champ par le valet qui a aſſigné les parties, lequel leur donne à chacun un grand coup de poing ſur le chignon du cou & ſur le dos. Quand chacun a tout dit, le Juge prononce, & il arrive rarement qu'on appointe les parties, ſi ce n'eſt pour produire des Témoins. Les femmes plaident pour elles, comme les hommes, mais encore bien plus tumultueuſement. Elles ſe tiennent toutes enſemble dans un coin & voilées, ſans ſe mêler parmi les hommes. Les affaires les plus ordinaires qui les ménent à l'audience ſont pour demander la répudiation, & la diſſolution de leur contract de mariage; & la raiſon la plus ordinaire qu'elles en rendent, c'eſt l'impuiſſance; ce qu'elles font entendre en ces termes *ba reſai man ne miaa*, *il n'en vient pas à ce qui me plaît*. Elles font ſouvent un bruit ſi horrible avec leurs cris, que le pauvre Juge à qui il n'eſt pas permis de les faire battre comme les hommes, ne ſait où il en eſt, & crie à ſon tour à plein goſier *elles me tuent*. Les affaires ſont bien-tôt finies, comme je vous ai dit. Car en une ou deux ſeances le Juge prononce, & ſelon que le cas le re-

requiert, le même Garde, ou Sergent, fait executer la ſentence; ce qu'il fait en ne laiſſant point aller le condamné qu'il n'ait donné ſatisfaction.

Il n'y a point de lieu affecté à l'adminiſtration de la Juſtice. Chaque Magiſtrat l'exerce dans ſa Maiſon, dans une grande ſalle, ouverte ſur une Cour, ou ſur un Jardin, laquelle eſt élevée de deux ou trois pieds de terre. Le bas de la ſalle eſt ſeparé du reſte, en maniere d'alcove, fermé avec des chaſſis faits en jalouſies aſſez larges. C'eſt où les femmes ſe rangent. Le Juge eſt aſſis à l'autre bout, avec un air grave & majeſtueux, à la maniere Orientale, ayant un écrivain ou homme de Loi, auprès de lui, ſans autre Aſſeſſeur, & ſans conſeil, hormis quand il vient des gens au Tribunal aſſez conſiderables pour les faire aſſeoir auprès de lui, ce qu'alors il ne manque point de faire. Il donne Sentence à la premiere ou à la ſeconde ſeance. Quand on veut gagner la Juſtice, comme on tâche toûjours de le faire en Perſe, ou avoir promte expedition, on va à quelqu'un des principaux Domeſtiques du Juge, & on lui fait, ou on lui promet un preſent. D'ordinaire on en porte un au Juge même, en lui faiſant la plainte, & chacun le fait ſelon ſon état & ſa profeſſion. Les gens de plus baſſe condition donnent un agneau, ou un mouton, ou du fruit, ou des poulets. Les autres des confitures, ou du Caffé, ou des étoffes, les autres de l'argent; mais les gros préſens ſe font toûjours en particulier. On n'inflige point d'autres peines corporelles aux Tribunaux du Droit civil que les coups de bâton, encore n'eſt

n'eſt ce qu'à ceux qui reſiſtent impudemment aux termes exprès de la Loi, ce qui arrive fort rarement.

Les Droits de la Juſtice ſont peu conſiderables, parce qu'il n'y a point d'écritures dans les procès, & qu'on obtient ſentence à la premiere ou ſeconde comparition; mais comme il y a de l'abus en toutes choſes, quelque bien ordonnées qu'elles puiſſent être, il arrive ſouvent que cette brieve Juſtice n'eſt autre qu'une promte injuſtice, & qu'il ſe commet tout autant de fraudes & de pillages à proportion, que dans les Païs où elle ſe rend avec lenteur. Lors que j'arrivai à Iſpahan, il venoit de mourir un *Cazy*, qui ſur le procès d'un moulin d'environ cinq cens francs de valeur, reçut trois mille cinq livres des Plaideurs. Il y a pourtant de très-ſeveres ordonnances contre ceux qui prennent des preſens pour l'adminiſtration de la Juſtice, car elles portent peine de mort tant contre ceux qui les font que contre ceux qui les acceptent. Après tout, quoi que les procès ſe puiſſent commencer avec grande facilité, & à peu de fraix, ils ne ſont pas pourtant ſi ordinaires en Perſe que dans les autres Etats, parce que les procès vont à la promte ruine des plaideurs, tant à cauſe de ce qu'il faut donner pour gagner les Juges, que parce qu'on n'eſt pas ſûr après que les procès ſont finis, qu'on ne ſoit pas dès le lendemain tiré en cauſe à un autre Tribunal pour les mêmes affaires. Au reſte, la Juſtice en Perſe ne condamne jamais aux dépens, & cela ne ſe demande point auſſi, parce qu'il n'y en doit avoir que de très-petits, ſelon les ordonnances.

Il

Il n'y a point dans ce Païs de Notaires publics en titre d'office, quoi que les actes ſous ſein privé ne ſoient pas valides en Juſtice, on les fait légaliſer chez les Magiſtrats civils, & plus il y a de ſceaux, & plus l'acte a de force. Le premier chez qui l'on va pour cet effet eſt le *Cazy*, ou le *Cheic-el-iſlam*, ou le *Cedre*, ſelon la reputation & l'autorité dont ils jouïſſent, & auſſi ſelon la nature des actes. On les fait authentiquer pareillement par le Préſident du Divan, & par le Gouverneur de la Ville. J'ai vû des Docteurs éminens en la Loi, & des Prêtres, qui tendent à parvenir à ce degré qu'on appelle *Mouchtehed*, c'eſt-à-dire ceux qui *ſavent toutes les Sciences*, leſquels s'attribuoient auſſi le pouvoir d'authentiquer des piéces. Leurs actes paſſoient en Juſtice par reſpect pour leur perſonne, ou pour leur mémoire. Les Juges diſoient, *c'eſt un ſaint homme & doüé de grandes lumieres, il n'auroit pas voulu faire un faux acte.* Quand les Miniſtres de la Juſtice ont ſigné l'acte, les parties le portent quelquefois aux principaux du lieu, pour y faire appoſer leurs ſceaux, leſquels voyant ceux des Magiſtrats y mettent les leurs de bonne foi, & ſans ſavoir autrement quel eſt le contract; de ſorte que quelquefois on verra des actes qui ont ſoixante à quatre-vingt ſceaux.

Comme il n'y a point de Notaires, il n'y a point auſſi de Greffe, ou Regître public, pour garder les contracts des particuliers. Toute la précaution qu'on prend eſt de faire tirer diverſes copies authentiques. J'excepte de cela un regître des contracts de Mariage, qui ſe garde chez le *Cazy*, où chacun a la liberté de faire

faire enregîtrer ſon contract. Ils appellent cela *zabt kerden*, comme qui diroit *écroüer un contract*, & cela ſe fait pour dix ou vingt ſols d'ordinaire.

CHAPITRE XVII.

De la Juſtice criminelle.

LA Juſtice criminelle s'exerce toute entiere indépendemment du Droit Canon, parce qu'elle eſt entre les mains du Magiſtrat *ourf*, ou *de la force*, comme je l'ai dit, qui juge ſelon le Droit naturel, & ſelon le Droit des gens; & comme le Magiſtrat civil ne condamne preſque jamais à de plus grands ſupplices qu'à l'amende, & à être bâtu ſur les feſſes; il n'aſſiſte point aux procès des gens qu'on juge à mort. Ce Magiſtrat *de la force* eſt compoſé, comme je l'ai raporté ci-deſſus, d'un Préſident du *Divan*, du Gouverneur de la ville, & du *Nazir* du Roi. Ils ſe réglent par des maximes fondées ſur des coûtumes conſtantes, c'eſt-à-dire, qu'à tel ou tel crime, il faut infliger tel ou tel ſupplice, ce qu'ils mettent en uſage enſuite ſelon l'occaſion; & c'eſt ainſi qu'ils exercent la Juſtice. Quand j'arrivai en Perſe, je pris d'abord les Perſans pour des barbares, voyant qu'ils ne procedoient pas méthodiquement, comme nous faiſons en Europe, à la punition des criminels. J'étois ſurpris qu'ils n'euſſent point de priſons publiques, point d'Aſſemblées pour examiner les criminels juridiquement, point d'Executeur public, ou Bourreau, point de place de ſupplice, point d'ordre, ni de méthode dans les exécutions.

Je

Je penſois que c'étoit faute d'être auſſi policez que nous le ſommes, nous chez qui les exécutions ſe font avec un grand circuit de formalitez ; mais après avoir paſſé quinze ans en Orient, j'ai raiſonné d'une autre maniére, & j'ai trouvé qu'il en étoit de cela comme des autres accidens rares de la vie, où l'on ne ſe fait pas des routes ſûres & certaines, parce qu'ils ne ſurviennent pas frequemment ; au lieu que dans nos Païs où les crimes énormes & dignes de mort ſont toûjours nombreux, on s'eſt habitué à ſupplicier les gens par régle & par compas, pour ainſi dire. Ainſi j'attribue la police que l'on tient, dans les exécutions en Europe, à la grande quantité de ſcelerats qui s'y trouvent ; comme au contraire le peu de régularité qu'on obſerve en Orient dans le Jugement, & dans l'exécution des criminels, aux mœurs de ce Païs-là, qu'on peut dire humaines & douces, en comparaiſon des nôtres : en effet l'on eſt ſi dépravé chez nous, que ſi l'on ne traitoit pas les coupables plus rudement qu'en Perſe, les villes & la campagne deviendroient autant de coupe-gorges, où, comme en Mingrelie, chacun par la crainte qu'il a de ſon voiſin, ſeroit obligé de coucher demi vêtu, & ſon épée entre ſes bras. On n'entend parler preſque jamais en Perſe d'enfoncer les maiſons, d'y entrer à vive force, & d'y égorger le monde. On ne ſait ce que c'eſt qu'aſſaſſinat, que duël, que rencontre, que poiſon. Dans tout le tems que j'ai été en Perſe, où j'ai fait tout mon ſéjour à la ville Capitale, ou à la ſuite de la Cour, ou bien en d'autres grandes villes, je n'ai vû exécuter qu'un ſeul homme ; de maniére, qu'à ce-

celui-là près, tout ce que je puis raporter des ſupplices de ce Païs-là n'eſt que par ouï dire. J'ajoûterai encore qu'il n'y a que le Roi ſeul qui puiſſe donner ſentence de mort, & lors que le *Divan bequi* trouve à la Cour, ou que la Juſtice trouve dans les Provinces un homme digne de mort, on préſente l'information au Roi, qui décide de la vie de ce criminel. C'eſt-là une coûtume conſtante, & elle conclud à mon avis, que ces Peuples-là ne ſont pas auſſi méchans qu'on l'eſt en Europe.

J'ai obſervé qu'il n'y a point de priſon publique en Perſe : il n'y a point non plus de corps d'archers : chaque Magiſtrat, revêtu d'une charge de Judicature criminelle prend quelques valets de plus qu'il n'avoit auparavant, & il choiſit d'ordinaire ceux qui ſervoient ſon prédeceſſeur dans la charge, comme ſtilez au mêtier, leſquels avec ſes premiers valets lui ſervent d'archers. Plus il en prend & plus de profit il lui en revient ; car bien loin de donner des gages à ces valets, ils lui payent une rente par an, pour leur charge, à cauſe du profit qu'ils en retirent. Il aſſigne à ces gens-là un apartement de trois à quatre chambres ſur le devant de ſon logis ; c'eſt où ils gardent les criminels qui ne ſauroient donner caution ſuffiſante, & le portier du logis en eſt le geolier. Les portes de ces chambres, comme les autres du Païs, ſont d'ordinaire ſi foibles qu'on les enfoncéroit d'un coup de pied. Cependant on ne peut non plus s'enfuir de là que des plus groſſes tours, & l'on y ſouffre plus que dans un cachot ; car les criminels y ſont mis les uns ſur les autres, & ce portier tient ces chambres ſalles & puantes exprès, afin

que

que les priſonniers achettent plus cher & plus vîte la liberté de prendre l'air & d'être mis ailleurs. On n'entend jamais dire qu'un homme ſe ſauve de là, les valets & le portier étant autant d'argus qui le gardent à vûe. Si quelqu'un eſt ſurpris voulant s'évader, on le charge ſur le champ d'un ſi grand nombre de coups de bâton (ce qui ſe fait par l'ordre du geolier ſeul) qu'il n'a pas envie de ſonger davantage à la fuite.

Ces archers n'ont pour toute arme en Perſe, les uns qu'une épée & un bâton, & les autres un bâton ſeulement. Lors qu'il faut aller prendre quelqu'un en campagne, on envoye un cavalier du Gouverneur, ou de l'Intendant. Il y a toûjours, comme je l'ai obſervé, un nombre de cavaliers du corps des *Coulom* ou *Eſclaves*, qui ont la ſolde du Roi, attachez à ce ſervice des Gouverneurs & des autres Grands de l'Etat, pour être prêts aux occaſions; & ſelon qu'un Seigneur a plus d'occaſions d'employer des gens, il s'en met un plus grand nombre à ſon ſervice. Quelque capture qu'on veuille faire, on n'envoye qu'un Sergent; ſon ordre lui ſuffit pour ſe faire prêter main forte, & dès qu'il a joint ſon homme, quand il auroit vingt perſonnes à ſa ſuite, il l'ameine. Car outre que par tout on lui prête main forte, ceux mêmes qui ſont de la ſuite de l'accuſé, ſe tournent contre lui s'il en eſt beſoin. Ces archers, tant à pied, qu'à cheval, payent, comme je dis, la rente de leur emploi, dont le droit ne conſiſte qu'en ce qu'ils peuvent attraper, ils ſont ardens au poſſible à l'exécution des ordres, & ils trouveroient l'homme accu-

ſé, ſe fût-il, pour ainſi dire, caché ſous la terre.

La procedure commence à ce Bureau-là comme au Bureau civil. On fait ſa *plainte*, & le Magiſtrat donne un de ſes gens pour aller querir l'accuſé : il l'ameine dès qu'il l'a trouvé, & quand le fait va tant ſoit peu au criminel, le priſonnier reçoit en entrant un nombre de coups de bâton ſur la plante des pieds, plus ou moins, ſelon la nature de l'accuſation ; & puis il eſt conduit devant le Magiſtrat, qui, après l'avoir interrogé, le remet à ſes gens juſqu'à une autre fois. Lors qu'on eſt pris en querelle & batterie, ou en faiſant quelque inſulte, les gens du Gouverneur accourent & ſe jettent ſur la foule du peuple, en injuriant fortement, & donnant de grands coups confuſement comme des aveugles. Malheur à ceux qui ſe trouvent ſous leur main ; car ils frapent ſans diſtinction. Ceux qui ſont les plus engagez dans le tumulte ſont pris, tout autant qu'on en attrape, & menez chez leur Maître, où en entrant on eſt traité, comme je viens de le dire, à grands coups de bâton, agreſſeurs & agreſſez, pêle-mêle, ſans connoiſſance de cauſe, le tout ſous la direction du Lieutenant du Gouverneur, ou d'un autre de ſes Officiers, le premier qui ſe trouve; après quoi tous ces malheureux ſont menez devant le Gouverneur, ou devant ſon Lieutenant, qui demande d'un grand ſens froid à ces gens roüez de coups, & pâmez à force de crier : *Qui êtes-vous? qu'avez-vous fait?* Chacun crie d'ordinaire *au meurtre, à la violence, Seigneur vous me faites tuer, moi qui n'ai commis aucun mal.* Les valets qui les ont pris

ſont

ſont là avec des témoins. On diſcute le fait, & on le punit ſelon l'exigence; & d'ordinaire celui qui a battu, & celui qui l'a été, ſont preſque également traitez: l'un & l'autre payent l'amende; tous deux ſont mis de plus ſous le bâton.

J'oubliois à dire que ces archers ôtent d'abord la ceinture à ceux qu'ils prennent, & leur en lient les bras, & durant tout le chemin ils leur diſent mille injures, les pouſſent de côté & d'autre, & les frapent. Il eſt inutile de dire qui l'on eſt. Les Sergens n'ont égard qu'à l'argent qu'on leur gliſſe dans la main. On leur dit tout bas en leur graiſſant la pâte, *Cher ami, mon frere, mes yeux, pourquoi me tues-tu de cette ſorte, moi qui ſuis innocent? j'ai tant dans mon ſein, ou dans ma poche, prens-en la moitié, & en donne l'autre au portier, afin que je ne ſois pas mis ſous le bâton.* Si la ſomme eſt groſſe, le valet fait ſi bien que le coupable eſt détaché, & n'eſt plus mené que comme témoin. Mais qui n'a rien eſt battu à outrance. Les Perſans diſent que c'eſt pour donner de la crainte au peuple, & pour rendre les gens ſages. En effet, on ne peut manquer d'avoir peur de former des querelles, puiſque quelque raiſon qu'on ait, il faut payer l'amende, & être battu. La procedure va auſſi vîte au criminel qu'au civil, tout eſt fini dans une ou deux ſéances, ſur tout là où il n'y a rien à gagner, à cauſe de la pauvreté des prévenus; mais quand ce ſont gens qui ont du bien, ils ne ſont pas ſi-tôt liberez, ou il faut payer bien cherement.

Les criminels d'Etat ſont mis & gardez au carcan, qu'on appelle *cron doucha ké*, c'eſt-à-

dire, *colier à deux pointes*. On en voit la figure à côté : il eſt fait en triangle, de trois morceaux de bois, qu'on cloüe l'un contre l'autre. Le cou paſſe dedans ſans ſe pouvoir tourner. La piéce de derriere, & celle du côté gauche, ſont de dix-huit pouces de longueur. Celle du côté droit eſt longue preſqu'au double, & l'on y attache le poignet au bout, dans un morceau de bois demi rond, où il eſt comme pendu au croc ; & parce qu'on a bientôt le bras las juſqu'à la douleur, on permet au priſonnier de le ſoutenir avec un bâton qu'il tient de la main gauche. Cette machine eſt groſſiere, & ſans art. On donne le criminel d'Etat, attaché ainſi au carcan, à garder à quelque Seigneur qui l'emmeine chez lui, & qui en répond. C'eſt une grande faveur qu'être le geolier d'un tel priſonnier, parce que comme on en eſt le maître, l'on en tire tout ce qu'on veut. Lors que l'on prend un priſonnier de par le Roi, celui qui le prend lui donne un grand coup ſur le corps, à l'endroit qu'il lui plaît, en lui diſant, *par ordre du Roi* ; puis il le lie de ſa ceinture, qu'il lui détache du corps. C'eſt un méchant ſigne que d'être ainſi lié quand on eſt pris ; car cela marque que le criminel court riſque de la vie. Lors que l'on va prononcer à quelqu'un ſentence de mort, le Juge commence par le charger d'injures & de maledictions, & dit après, *allez lui ouvrir le ventre*. C'eſt leur ſupplice ordinaire, comme on diroit chez nous, qu'on lui coupe la tête, ou qu'on le pende ; & à l'inſtant, les valets de ce Juge l'emmeinent & l'executent à la premiere place qu'ils trouvent.

Dans

D
I
veu
s'ag
roug
quel
Cett
le v
Prin
dre
ſa v
que
van
les
mie
mé
rou

mo
ſe.
des
cri
voi
me
dre
qu
mé
le
bit
re
les
ſe
Ju
m
re
&
tio

Dans les cas extraordinaires, où le Roi veut faire juſtice lui-même, comme lors qu'il s'agit des Grands de l'Etat, il s'habille de rouge, & cet habit eſt un ſigne certain que quelque grand Seigneur ſera executé à mort. Cette pratique eſt fort ancienne. On dit qu'elle vient d'un Roi de Perſe avant *Mahamed*, Prince integre, & naturellement porté à rendre la juſtice, lequel étant devenu ſourd dans ſa vieilleſſe, ordonna que ceux qui auroient quelque grande plainte à faire, vinſſent devant ſon Trône habillez de rouge, afin qu'il les diſcernât, & qu'il les fît venir les premiers. On dit que c'eſt pour en conſerver la mémoire, que ſes Succeſſeurs s'habillent de rouge, lors qu'ils veulent faire juſtice.

Les crimes & les deſordres juſques aux moindres, ſont très-ſévérement punis en Perſe. On punit ordinairement par des amendes pécuniaires, applicables à l'offenſé, les criminels coupables de mutilation, ou d'avoir eſtropié quelqu'un. L'yvrognerie même eſt un crime puni, & le moindre deſordre qui ſe commet chez les femmes publiques. Pour ce qui eſt du meurtre, le Roi même ne le ſauroit pardonner. J'ai dit dans le Chapitre de la Juſtice civile, que les Débiteurs ſont livrez aux Créanciers pour en faire à leur gré; il en eſt de même du meurtre, les Perſans, & tous les autres Mahometans, ſe conforment là-deſſus abſolument à la Loi Judaïque, remettant à la fin du procès, le meurtrier entre les mains des plus proches parens du deffunt, ſuivant ce que porte la Loi; & cela lors que l'on ne peut obtenir de la partie en aucune maniére que ce ſoit de lui donner

ner la vie. Voici comme la choſe ſe paſſe lors que quelqu'un a été tué. Ses Parens s'en vont à la Juſtice avec des cris horribles, & trainent après eux le plus de monde qu'ils peuvent pour émouvoir davantage. Le Juge leur demande *que voulez-vous?* à quoi ils répondent : *Nous demandons l'obſervance de la Loi : le ſang d'un tel, qui a tué un tel, nôtre parent.* Le Juge eſt obligé ſur le champ de le leur promettre poſitivement. Cependant, ſi le meurtrier eſt capable de rachetter ſa vie, il fait traiter avec les parties, à qui l'on dit : *C'eſt un malheur, le coupable veut ſe faire Dervich, ou Moine par penitence le reſte de ſes jours, que ferez-vous du ſang d'un miſerable chien, demi mort de douleur : il veut donner tout ce qu'il a au monde, il vous offre tant.* En même tems qu'on traite avec la famille, on traite auſſi avec les Magiſtrats. Mais quand les parties perſiſtent à vouloir que le meurtrier meure, elles redoublent leurs cris chez le Juge, lequel dilaye & élude autant qu'il le peut, afin que le tems calme la chaleur de leur reſſentiment, de ſorte que dans ces cas de meurtre, qui ſont fort rares, l'on s'en tire d'ordinaire pour de l'argent, partie aux parens, partie à la Juſtice ; mais quand les Parens ne veulent point entendre à compoſition, on leur livre le meurtrier.

J'ai ouï conter là-deſſus, & ſur le lieu même où la choſe s'étoit paſſée, proche de Chiras, ville Capitale de la Perſide, que des Païſans de cet endroit-là, étant allez demander juſtice au Gouverneur contre un procedé du Grand-Maître des Eaux du Païs, il députa ſon Favori pour y mettre ordre. C'étoit un jeu-

jeune débauché : il rencontra à la premiére traite un jeune Seigneur de ſa connoiſſance, & de ſon âge, qui chaſſoit, & il lia partie pour ſouper avec lui. Le repas fut grand, & chacun s'y enyvra. La Compagnie s'étant retirée, le Député plein de vin, & encore plus d'une brutale paſſion de luxure, s'en va au logis de l'autre, au village, à deſſein de faire violence à ſa perſonne. Celui-ci s'en défendit d'abord doucement; mais voyant que l'autre perſiſtoit dans cet infame deſſein, il le voulut pouſſer hors du Logis. Le lâche agreſſeur ſe voyant repouſſé, tire ſon poignard, & en tue ce Seigneur. C'étoit un nouveau marié: ſa femme, ſon pere, ſa mere, & toute ſa famille, qui étoit nombreuſe, & conſidérable, furent au Gouverneur avec de grands cris, demandant le meurtrier. Le Gouverneur fut obligé d'envoyer des gens pour le prendre. Il s'étoit retiré dans les montagnes, ne ſachant où ſe cacher. Quand on l'eut amené à la ville, le Gouverneur offrit aux parties une groſſe ſomme d'argent, & fit les derniers efforts pour ſauver ſon Favori; mais tout étant inutile, il leur dit qu'il y avoit des circonſtances dans le fait qui l'empêchoient de prononcer; qu'il enverroit le Criminel au Roi, ce qu'il fit. Le Roi vouloit auſſi obliger les Parties à ſe ſatisfaire autrement que par le ſang du meurtrier, offrant telle ſomme qu'il leur plairoit; mais comme elles perſiſtoient à vouloir ſon ſang, on leur livra le meurtrier. La femme, la mere, & la ſœur du deffunt le percerent à coups de poignard, & recevant ſon ſang dans des vaſes, en porterent chacune à la bouche pour

étancher cette ſoif que rien n'avoit pû éteindre.

Quand la punition ſe fait de cette maniére, les valets du Juge aménent devant lui le Criminel lié, & le Juge dit aux parties: *Je vous livre vôtre meurtrier, ſelon la Loi, payez vous du ſang qu'il a répandu; mais ſachez que Dieu eſt connoiſſant & clement.* Les valets reçoivent alors l'ordre des parties, qui diſent l'endroit où il le faut mener. Elles marchent devant lui, ou à ſes côtez, hommes & femmes, le chargeant d'injures, de maledictions, & de coups. C'eſt un ſpectacle épouvantable, & dont l'horreur augmente dans le chemin; car dans toutes les ruës où paſſe ce miſerable, on l'accable de même d'injures, d'imprécations, & de pierres. Lors qu'ils ſont tous ſur le lieu, les parties diſent aux gens du Juge: couchez-le de telle, ou telle maniére, & puis lui arrachent elles-mêmes la vie de leurs propres mains, ou ordonnent à ces gens de Juſtice de le faire. Mais s'il arrive que les parties laiſſent le Criminel pour mort, ſans qu'il le ſoit en effet, elles ne peuvent plus revenir à l'execution. J'ai vû cela à Surat, aux Indes, où la même Juſtice s'exerce. Un Chrétien de race Portugaiſe & Indienne, ſur un ſoupçon de jalouſie aſſez legérement conçû contre ſa femme, la vint trouver un matin dans le lit, où elle étoit couchée & groſſe, & lui donna trois coups de poignard dans le ventre dont elle languit trois ou quatre jours, & puis mourut. Son pere & ſa mere ne voulurent jamais pardonner au criminel; & comme il refuſa de ſe faire Mahometan, ce qui auroit été un moyen de le

ſau-

ſauver; parce qu'en ce cas le Gouverneur auroit dit qu'il le falloit envoyer au Roi pour le juger, il le livra aux parties. On le fit mener ſur le bord de l'eau, & quand il fut couché à terre, le beau-pere ſe mit ſur ſa tête, comme s'il eût voulu égorger un bœuf, & la belle-mere avec un couteau lui coupa la gorge. Comme le ſang en ſortoit à gros bouillons, elle le crut mort, & ſe leva, après avoir bû de ſon ſang; mais comme ils étoient à quinze ou ſeize pas le malheureux remua, & la foule s'écria, il n'eſt pas mort. L'homme & la femme voulurent revenir pour achever, mais les gens de la Juſtice les en empêcherent, diſant: *Vous en avez fait ce que vous avez voulu: on n'y retourne pas une ſeconde fois.* Les Capucins le firent emporter chez eux, où il vêcut environ quinze jours, mais il n'y eut pas moyen de le guerir.

Quand la Juſtice elle-même eſt Partie, comme pour la punition des voleurs de grands-chemins, ou d'autres crimes publics, le premier qui ſe rencontre eſt l'executeur. L'an 1667. un Officier du Roi, frere d'un Capitaine de ſes gardes, tua un des Sophis, ou Gardes du Corps, dans la Place du Palais du Roi. On le prit ſur le champ, & on le mena priſonnier au Palais. Le Roi étant ſorti du Serrail ſur le midi, on lui conta le fait. Il ordonna qu'on fit mourir le meurtrier, & le Grand Maître de la Maiſon ayant jetté les yeux ſur deux Capitaines des Gardes, qui étoient au dehors de la ſale, ils prirent ce regard pour un ordre d'executer la ſentence, & coururent au Priſonnier, lui lierent le bras droit avec ſa ceinture, & l'emmenerent ſans

lui rien dire. Quelques uns de ſes parens & amis, qui étoient accourus auprès de lui, au bruit du coup qu'il avoit fait, ſe doutant de l'ordre donné ſe mirent à le ſuivre en criant *Hoſſein*, *Haſſein*, qui ſont les principaux Saints des Perſans, comme pour reclamer leur aſſiſtance. Ce bruit fit ſuivre la Canaille par devant le logis où je logeois alors, & entendant du bruit je courus ſur une terraſſe. J'arrivai comme un des Capitaines tiroit ſon poignard, ce que le Criminel voyant, il lui cria: *Frere*, *au nom de Dieu*, *tue moi de ton épée*, *afin que je ne languiſſe pas*. L'autre Capitaine l'entendant, tira la ſienne promtement, lui en donna un coup au milieu du corps, & le fendit preſque en deux, ce qui lui fit ſortir les boyaux plûtôt qu'on ne s'apperçût du coup. L'autre Capitaine lui donna à même tems un autre coup ſur le col, dont il lui renverſa la tête ſur l'eſtomach, ne tenant plus qu'au goſier; & puis les deux eſſuyant leurs épées ou ſabres aux habits de ce malheureux, qui étoient de brocard d'or, ils monterent à cheval ſans faire paroître la moindre émotion. Le ſoir le Roi permit qu'on enterrât le corps, ce qui fut fait au même endroit, & dans ſes habits.

Je paſſe aux ſupplices accoûtumez, & j'obſerverai d'abord qu'ils ont d'ordinaire du raport avec le crime, ou avec la qualité du Criminel. J'ai déja parlé de la peine de l'amende qui entre dans toutes les punitions, & qui eſt preſque l'unique pour ceux qui ont le moyen d'en payer. On ne va jamais devant le Juge Criminel pour quoi que ce ſoit, quand même ce ne ſeroit que pour être témoin, qu'il

qu'il n'en coûte quelque choſe. Les Valets des Magiſtrats ne relâchent point un homme aſſigné qu'après en avoir reçû quelque argent.

Pour les peines corporelles, la premiére & l'ordinaire, c'eſt la Baſtonade ſur la plante des pieds, comme je l'ai déja dit. On jette le patient ſur les feſſes, & on lui attache les pieds l'un contre l'autre avec une corde, qu'on guinde au haut d'un arbre, où à un crochet, & avec de longs bâtons, deux hommes le frapent ſur la plante des pieds, à longs intervalles, & par meſures, mais fortement. La régle eſt de ne donner pas moins de trente coups, ni pas plus de trois cens. Le Patient crie les hauts cris, les pieds lui enflent & noirciſſent, & quelquefois les ongles en tombent. Le remede dont on ſe ſert pour guerir ceux qui ont été battus de cette ſorte, c'eſt de les mettre dans le fumier, juſqu'à la moitié du corps, & de les y tenir huit jours durant. Après on les traite trois ſemaines avec des fomentations d'eſprit de vin, & d'autres drogues fortes. La peine deſtinée aux parjures & aux faux témoins, mais de laquelle on ſe ſert fort rarement, c'eſt de leur verſer du plomb fondu dans la bouche, environ un quarteron: on leur bouche auparavant le goſier avec deux tampons de linge, dans les deux tuyaux du goſier, qui empêchent que le plomb n'entre dedans. On n'en meurt pas, la ſalive faiſant figer le plomb avant qu'il ait trop pénétré, l'on n'en perd pas même la parole, mais elle en devient fort embaraſſée.

Les Voleurs des villes ſont punis differem-

ment, ſelon le crime, car les filoux ſont marquez d'un fer chaud au front, mais ceux qui enfoncent, ou qui rompent les portes, & les maiſons, ont le poing droit coupé.

Cette même peine du poing coupé eſt auſſi appliquée aux faux monnoyeurs, la premiére fois qu'ils ſont pris; & s'ils recidivent, on leur fend le ventre. On auroit de la peine à croire qu'ils puſſent retomber dans le même crime, ayant le poing droit coupé, cependant on a beaucoup d'exemples du contraire en Perſe: ces miſerables ſe font attacher le marteau au coude, & s'en ſervent de la même maniére qu'ils ſe ſervoient auparavant de la main.

Le genre de mort le plus commun eſt de fendre le ventre à l'endroit du nombril d'un côté à l'autre. Le Criminel eſt attaché par les pieds ſur un Chameau au haut du baſt, la tête pendante preſqu'en terre. On lui fend le ventre ſi large que les boyaux en ſortent, & lui pendent ſur la tête. On le promeine ainſi par toute la ville, un Sergent qui marche devant, criant à haute voix quel eſt le crime de l'Executé; & quand on l'a promené par la ville, on le pend à un arbre au bout d'un faux bourg. Il y demeure quelquefois quinze & ſeize heures avant que d'expirer. Pour pendre un Criminel par les pieds on lui paſſe une corde entre la Cheville & le gros tendon, comme les Bouchers pendent les moutons à leurs étaux.

Les autres genres de mort ſont d'empaller, couper les pieds & les mains, & laiſſer mourir les coupables dans cette langueur, les maçonner entre quatre murailles juſqu'au men-

menton, avec du plâtre fin diſſous, qui venant à ſe ſécher au bout de quelques jours empêche la reſpiration en preſſant la poitrine, & fait qu'ils étouffent enragez & dans les plus cruelles douleurs du Monde : & enfin, de les mettre nuds ſur un Chameau, comme ils ſeroient à cheval, les jambes liées par deſſous le ventre du chameau, & les bras liez de toute leur longueur à un gros bâton, qu'on attache auſſi au cou de la bête, afin que le patient ne puiſſe ſe remuer. Lors qu'on l'a mis en cet état, on lui fait des trous par tout le corps, où l'on enfonce de petites méches allumées, qui s'entretiennent de la graiſſe du corps. On le proméne par la ville, & on le laiſſe brûler à petit feu, avec des tourmens inconcevables. L'on m'aſſuroit à Iſpahan qu'il y avoit plus de trente ans qu'on n'avoit pas mis ce ſupplice en pratique. Il y en a un autre qui étoit fort commun autrefois, mais dont on ne ſe ſert plus, c'étoit de faire précipiter les Criminels du haut d'une tour, & comme ils étoient en piéces les faire manger par les chiens : l'on en avoit exprès pour ces ſortes d'exécutions, leſquels on accoutumoit à ce carnage, en les nourriſſant de têtes de bœuf & de mouton concaſſées & toutes ſanglantes. On dit que ce ſupplice étoit particulierement pour les femmes, & que le Roi Sephi en fit exécuter ainſi une qui avoit proſtitué ſa propre fille dans une rencontre qui avoit donné lieu à une batterie, où il étoit arrivé beaucoup de malheur. Les Perſans font fort rarement mourir les femmes, diſant que le ſang des femmes attire du malheur ſur un Païs, & qu'il n'y a qu'à les bien garder ſans

en venir à cette extremité ; mais lors qu'il y a occaſion d'en punir quelqu'une de mort, on garde toûjours envers ſon ſexe la pudeur que la Loi préſcrit qui eſt *de ne point dévoiler la femme d'autrui*, ſoit que ce ſoit une femme mariée, ou une fille. On la fait monter au haut d'une tour, d'où on la précipite en bas, enfermée dans ſon voile, comme elle le porte d'ordinaire.

Lors que l'on pratique tous les effroyables ſupplices dont je viens de parler, il faut que ce ſoit en la perſonne de quelque inſigne voleur de grands chemins, qui eſt le crime le plus atroce dont on entende parler en Perſe. Il y a d'autres ſupplices particuliers, qui ne ſont pas moindres, deſtinez à ceux qui pêchent contre la police en cauſant la cherté, ou en vendant à faux poids, ou au deſſus du taux, ou de quelqu'autre maniere : les rotiſſeurs ſont embrochez & rotis à petit feu, les Boulangers ſont jettez dans un four ardent. J'en ai vû d'allumez pour ce ſujet dans la place Royale d'Iſpahan, au tems de la cherté qui arriva l'an 1668. C'étoit pour effrayer les boulangers, & pour les empêcher de ſe prévaloir de la calamité publique.

Les Perſans ont la Torture en uſage ; mais ils s'en ſervent fort rarement. Ils l'appellent *chekenié*, c'eſt-à-dire *briſure*. La plus commune eſt la baſtonnade ſur la plante des pieds, juſqu'à ce que les ongles tombent : les autres ſont de preſſer le ventre dans une preſſe ordinaire, & de tenailler avec des tenailles ardentes ; mais je n'ai pas ſû que cette queſtion y eût été donnée du tems que j'étois dans le Païs ; mais pour la premiere, je m'y ſuis rencon-

contré assez souvent étant en visite, ou en affaire chez des Gouverneurs. On donne la question aux femmes, non pas comme aux hommes, mais en enfermant de jeunes chats dans leurs caleçons, qu'on excite par dehors avec des houssines, comme les faiseurs de theriaque font les Viperes : si l'on ne confesse rien à la question, on est renvoyé absous.

CHAPITRE XVIII.

De la Police.

LA Police est bien ordonnée en Perse, mais elle n'est pas également bien gardée en tous points : la fraude s'y glisse, comme dans les autres Païs, & elle y regne avec excès en beaucoup de choses importantes.

Les Métiers sont unis en Corps sous un Chef, à qui le Roi donne une grosse pension, & qui dès qu'il est reçû en charge, ne tient plus boutique, mais met sur pied un train honnête. Ce Chef de métier, selon l'ancienne coûtume doit être le Doyen, ou le plus ancien du corps, mais souvent ces Chefs de Métiers font recevoir leurs enfans en leurs places, sous prétexte de leur âge avancé, ou de quelque maladie. Ils sont les Juges de la police de leur métier, dans les petites choses ; & les Chefs des métiers qui sont sujets aux Corvées, sont beaucoup plus autorisez, à cause du pouvoir qu'ils ont de faire plaisir dans toutes les occasions, où ils prétendent qu'il s'agit du service du Roi. Le grand Surintendant de sa Maison envoye dire au Chef du métier qu'il faut faire tel ou tel ouvrage : le

Chef

Chef en va faire la viſite avec les experts ou notables du corps, & mande des ouvriers. Le ſervice va par tour, mais comme ce Chef demande toûjours une fois plus d'ouvriers qu'il ne faut, ceux qui ont le moyen de lui donner de l'argent ſont exemptez de la corvée.

Preſque tout ſe vend au poids en Perſe, & preſque rien par nombre, ou par meſure. Les fruits & les legumes ſe vendent au poids, les grains, la paille pilée pour la nourriture des chevaux, le charbon, & même le bois dans les lieux où il eſt le plus rare; cependant il n'y a rien de plus groſſier que leurs balances & leurs poids. Ce ne ſont d'ordinaire que des pierres & des cailloux, & ceux qui ſont de métail ne ſont pas marquez. Chacun à ſon poids chez lui, pris & fait ſur celui de ſon voiſin. Les Juges de Police n'en font point la revûe; & s'il arrive quelque plainte ſur le poids de quelque vendeur, on l'examine ſur le poids de la Monnoye. Comme preſque tout s'achette au poids, tout le monde a ſes balances au logis où il repeſe ce qu'on lui vend.

Ce qu'il y a de loüable, & de fort commode, dans cette methode de vendre au poids, c'eſt qu'il n'eſt pas néceſſaire d'envoyer au marché des Domeſtiques connoiſſeurs. Un enfant va au marché & à la boucherie. On repeſe ce qu'il apporte, & s'il y manque du poids, ou qu'il y ait quelque défaut dans la qualité de la denrée, on le renvoye en prendre d'autres, ou ſe faire rendre ſon argent, ou demander le ſurplus. C'eſt-là l'uſage du Païs: il n'arrive gueres de conteſtation à perſonne là-deſſus, ſur tout dans ſon voiſinage. Le vendeur eſt toûjours obligé de reprendre, à moins

à moins que ſa marchandiſe n'ait été alterée. Ainſi, on peut rendre du drap, des étoffes, & toute autre choſe, dans quelque tems que ce ſoit après l'achat, pourvû qu'elle ne ſoit pas payée. Il ne ſerviroit de rien de dire qu'elle a été coupée, qu'on l'a gardée longtems, que la vente en eſt perduë : c'eſt-là l'uſage ordinaire, même dans des achapts d'importance, paſſez par écrit, & devant témoins. On a beau alleguer le domage qu'on reçoit du refus ou du retardement, l'achetteur répond ſimplement, *que fait tout cela*, *la Loi n'ordonne point qu'on ſouffre de tort*, & effectivement elle prononce toûjours à la décharge de l'achetteur.

Ce qu'il y a de fort mal réglé dans leur police, c'eſt ce qui regarde la matiere de l'uſure ou de l'interêt. On ne le permet pas dans la Réligion Mahometane, qui a réglé ſa police à cet égard ſur celle des Juifs, & qui l'a établie encore plus ſeverement, en défendant de prêter à interêt à l'étranger, auſſi bien qu'à ſon prochain. Le Tribunal politique, qui conſulte principalement le droit commun, la raiſon, & l'équité naturelle, ne paſſe d'interêt en aucun cas, non plus que le Tribunal civil mais bien loin que ce réglement ſoulage le pauvre peuple, il l'accable au contraire; car il a produit une autre ſorte d'uſure très-onereuſe. Il eſt vrai qu'elle eſt particulierement pratiquée par les Gentils Indiens, & par les Juifs qui ſont les Changeurs & les Banquiers du Païs; mais les Mahometans s'en mêlent auſſi, tant que leurs moyens le leur permettent. L'interêt courant eſt d'un pour cent par mois, parmi les Marchands : les

les gens de la moindre ſorte en payent deux couramment. L'interêt ſe paye par avance & ſeparement, parce qu'au tems échu, il ſuffiroit d'en refuſer le payement pour en être quitte, mais s'ils conviennent de payer l'interêt avec le principal, on fait venir des Témoins, l'emprunteur leur montre l'argent, & leur dit *voila tant*, quoi qu'il s'en faille ce dont ils ſont convenu pour l'interêt, *je le reçois en bonne monnoye, & je promets de le payer ſuivant l'accord contenu dans ce billet.* Les témoins le ſignent ſur cet énoncé. Une autre maniere d'exercer leur uſure, qui eſt rongeante au delà des bornes de la raiſon, & de la juſtice, c'eſt de prêter à payer par jour. Ils diſent à l'emprunteur, tu n'auras jamais le moyen de payer toute la ſomme à la fois, c'eſt pourquoi tu me donneras tant par jour, juſqu'à fin de payement, après quoi ils commencent dès le lendemain à reprendre leur argent quoi qu'ils s'en ſoient fait payer l'interêt pour ſix mois.

D'autre côté, il y a une Police incomparable dans ce Royaume-là pour la ſureté des grands chemins, & contre les vols. Si l'on eſt volé, ſoit de nuit, ſoit de jour, ſoit à la Campagne, ſoit dans l'hôtellerie, le Gouverneur de la Province doit retrouver le vol, ou en faire payer la valeur. Cela a été fort fidellement pratiqué juſque vers la fin du régne d'Abas ſecond, auquel tems y ayant eu pluſieurs vols fort conſiderables faits ſur les grands chemins on a uſé de chicanes & de délais à en reſtituer la valeur; mais toûjours la Loi ſubſiſte : on l'obſerve preſque en toutes rencontres, particulierement quand on a des amis,

amis, car quand on n'en a point, ou que l'on ne ſe donne pas aſſez de mouvement, ou que l'on a trop d'impatience de continuer ſon voyage, l'effet de cette Loi eſt éludé par les délais & par d'autres amuſemens de Cour, & l'on ne recouvre rien, ou ſeulement ce qu'il y avoit de moins important dans ce que l'on a perdu. Le Magiſtrat prend un droit ſur tout ce qu'il fait retrouver, ou qu'il fait payer, lequel droit eſt communément d'un, ſur cinq, en quelques lieux plus, en d'autres moins; & quand le vol ne ſe trouve point c'eſt une bonne aubaine pour les Magiſtrats du Païs; car il faut que le Païs trouve le Voleur, ou qu'on paye le vol; & quand ce vient à faire la levée ſur le Peuple, les Magiſtrats la font deux ou trois fois plus forte qu'il ne faut; mais c'eſt auſſi ce qui contribue le plus à la ſureté des chemins & des Villes, chacun pour ſon interêt donnant la chaſſe aux Voleurs avec la plus grande ardeur. La Juſtice eſt bonne & prompte contre les larrons, leſquels ſont éxecutez d'ordinaire ſur le lieu où ils ont commis l'action.

Comme je me ſuis trouvé deux ou trois fois en compagnie de gens volez, je rapporterai un peu plus au long comment le vol ſe pourſuit. Premierement, s'il a été commis à la Campagne on en envoye promptement donner avis aux *Rahdars* du lieu le plus proche, qui ſont des Gardes des grands chemins, comme des Archers de Prévôté. Il y en a par tout le Royaume, dans tous les Villages, & dans tous les Caravanſerais; & comme l'on dit en Perſe, il y en a par tout où il y a de l'eau. Ceux-ci courent auſſi-tôt en donner avis aux Re-

Regens du Canton, qui ſe tranſportent ſur le lieu, ou y envoyent leurs principaux officiers, dreſſer le procès verbal du vol, ce qui eſt fait en un moment, les procedures n'étant pas longues en Perſe, comme en Europe. Des copies en ſont envoyées avec la même diligence à 15. ou 20. lieues à la ronde, de ſorte que le vol y eſt ſû d'un jour à l'autre, & que les Archers ſe trouvent incontinent à la queuë des Voleurs. C'eſt une maxime dans le Païs, qu'on n'y vole point ſur les grands chemins, que par la faute de ces Archers. Le vol y eſt d'ordinaire recouvré au bout de quelques jours; autrement, on recourt au Tribunal du Gouverneur de la Province, où l'on commence par prouver que l'on a été volé de tant, & c'eſt ce que l'on fait par le premier procès verbal, puis par ſerment, & par ſes livres; ſur quoi le Gouverneur envoye des gens ſur le lieu demander le vol & les Voleurs; au défaut de quoi il en renvoye d'autres au bout de quelques jours prendre l'Hôte du logis ou du Caravanſerai, où le vol s'eſt commis, & les Gardes des chemins qui ſont obligez de payer la valeur du vol, ou leurs Cautions à la place; car ils en donnent d'ordinaire, & cependant on les roue de coups tous les jours; mais ſi tous enſemble n'ont pas le moyen de ſatisfaire, c'eſt aux Lieux les plus proches du vol, Villes ou Villages, d'en être reſponſables. Les Habitans en ſont ſaiſis, & il faut s'aſſurer qu'on leve d'ordinaire le double du vol, & quelquefois le triple, comme lors qu'outre le vol, il y a eu du ſang répandu; tellement que ces ſortes d'*accidens* tournent au profit d'un

d'un Gouverneur ou de tous ſes Officiers; car d'un autre côté, ceux qui ont ſouffert la perte, ſont obligez de faire des préſens pour avoir juſtice, & lors qu'on leur rend ce qui a été volé, ou qu'on le leur paye, il faut qu'ils en donnent vingt-cinq pour cent au Gouverneur & à ſes Officiers. Quand le vol s'eſt fait dans une ville, c'eſt le quartier où il eſt arrivé, qui en eſt reſponſable, & le Chevalier du guet eſt chargé du recouvrement & du payement; & ſi le vol a été fait ſecretement, c'eſt au grand Prévôt à le faire trouver.

Il arriva, la premiere fois que je fus en Perſe, que le Gouverneur de Jaron, petite ville ſur le chemin de Chiras à Laar, fit payer un Armenien de treize mille livres qui lui avoient été volées au paſſage d'une montagne qui en eſt proche, ſix jours après le coup fait. Les Gouverneurs rendoient alors bonne juſtice à ceux qu'on avoit volez, & ils ſupplioient au bout du compte qu'on n'en fit rien ſavoir à la Cour; mais aujourdhui, c'eſt un grand malheur que d'avoir à pourſuivre le recouvrement d'un vol, parce que les Gouverneurs n'ont plus tant de peur de la Cour. On a beau y aller, & tirer des Lettres de cachet, & des ordres par écrit du Roi, cela n'avance de rien. Les Gouverneurs renvoyent à leurs Officiers: les Officiers renvoyent aux Regens des lieux, avec quoi on épuiſe la patience d'un malheureux, & on le contraint d'abandonner ſa pourſuite. Le Gouverneur cependant ne laiſſe pas de faire payer le vol tout du long à ceux qui en ſont reſponſables; car c'eſt un droit qu'il ne laiſſe pas perdre; mais il n'en fait point de part à ceux qui ont été volez, à moins qu'ils

ne

ne ſoient gens de conſidération, capables de faire ſavoir à la Cour le traitement qui leur a été fait.

La ſûreté des chemins, qu'il y a en Perſe, vient de la nature du Païs, des ſevéres Loix, & du bon ordre qui a été établi pour entretenir cette ſûreté ; c'eſt que comme le Païs géneralement eſt peu habité, qu'il y a peu de villes & de villages à proportion de ſon étendue, qu'il eſt montueux, & qu'il manque d'eau en cent endroits, il n'eſt pas facile de s'y cacher. Ajoûtez qu'il n'y a point d'hôtelleries hors des grands chemins, & hors des lieux frequentez. Ces Gardes des grands chemins donnent tous bonne caution en entrant en office, comme je l'ai obſervé. Ils ont un Prévôt qui doit auſſi répondre de leurs perſonnes, & comme ils ne font qu'un corps en chaque Canton, ils ſe connoiſſent tous. Du reſte ils ſubſiſtent par la levée d'un petit droit ſur les marchandiſes. Ces Archers, ou Gardes, ont une certaine adreſſe à connoître le monde, laquelle eſt comme inconcevable. Ils découvrent en un moment qui l'on eſt ; & lors qu'ils ſe défient de quelqu'un, ils l'interrogent de tant de maniéres qu'un voleur ne doit nullement faire compte de leur échaper : que s'il ſe retire dans un village, c'eſt encore pis, à cauſe que par cela même qu'il ſort du grand chemin on l'arrête ſans autre motif. Il m'arriva un jour de me perdre allant de Laar à Bandar-abaaſſi. C'étoit dans les grands jours de l'Eté : je m'étois mis en chemin à quatre heures du ſoir, à deſſein d'arriver au gîte à minuit ; & m'étant mis à lire, dès que je fus à cheval, je m'attachai tant à

ma

ma lecture, que je me ſéparai inſenſiblement de mes valets, & me perdis dans une montagne. Je ne pus jamais retrouver le chemin, & la nuit étant venue, je pris le parti de la paſſer au pied d'un arbre. Le matin venu, je montai ſur une butte, & j'apperçûs à une lieuë environ un camp de Paſteurs, vers lequel je me mis à galoper. Je fus auſſi-tôt environné d'une troupe de ces Gardes: je leur dis que j'étois European, & que je m'étois égaré du chemin. Ils le crurent à ma mine & à mon langage, toutefois ils me donnerent deux hommes pour m'accompagner, avec ordre de ne me quitter point, qu'ils ne m'euſſent remis entre les mains des Gardes du lieu où je voulois aller. Cependant les Gardes de ce lieu-là voyant arriver des valets & du bagage ſans Maître, crurent ce qu'ils leur dirent que je m'étois égaré, ou firent ſemblant de le croire; & tout auſſi-tôt quatre ſe mirent à me chercher, dont l'un me rencontra à deux heures de chemin de ma traite. On peut juger par cette avanture s'il eſt facile de ſe cacher en Perſe proche des grands chemins.

La punition eſt prompte & ſevére en ce Pais-là pour ceux qui violent la Police. Ceux qui vendent à faux poids ſont mis à une maniere de Pilori ambulant. On leur paſſe le cou dans une groſſe planche de bois comme celle de nos piloris. Ils portent cette planche ſur les épaules avec une clochette au devant. On leur met ſur la tête un haut bonnet de paille, & on les promeine ainſi par la ville, & ſur tout dans leur quartier, où la canaille les charge de mille huées. On appelle ce ſupplice *takte-cola*, c'eſt-à-dire *bonnet d'eſcabelle*, à cau-

à cauſe de ſa hauteur, mais tout cela n'eſt que pour ſatisfaire le peuple, & pour l'exemple; car la veritable punition & la plus ordinaire eſt de faire payer une groſſe amende, & quelquefois des coups de bâton ſur la plante des pieds; ſur tout lors que le coupable n'a pas de quoi s'en racheter. J'ai dit au Chapitre précedent que les Boulangers qui vendent au delà du taux, ou à faux poids, encourent la peine d'être jettez dans un four ardent. On fait crier de tems en tems par les Crieurs puplics le taux du pain & des autres denrées, particulierement quand il y a des plaintes de cherté; mais comme les Perſans font cuire preſque tout leur pain dans leurs maiſons, & que les Boulangers ne ſervent gueres que les Etrangers, ils prennent plus de liberté de ſurvendre, croyant toûjours qu'au pis aller ils en ſeront quittes pour de l'argent.

Le Juge de Police a trois Aſſeſſeurs, pour conſulter, & pour décider avec lui, & l'ordre eſt que tous les Jeudis les petits Magiſtrats des villes, avec le Juge de Police, & ſes Aſſeſſeurs, s'aſſemblent pour régler le prix des denrées, & que le Samedi on le publie à cri public; mais cela ne s'obſerve plus gueres que dans les tems de cherté, & la Police s'achette comme les autres parties de la Juſtice; ce qui a donné lieu à ce Quadrain Perſan: *La corruption s'établit par tous Païs, & la ſincerité en déloge: les Juges de Police ſont corrompus par préſens: les gens de Loi ſont des bouches beantes, de qui on ne reçoit ni bien ni profit. Tous ces gens ſont attendus dans l'Enfer, pour y être traitez ſuivant leurs merites.*

CHA-

CHAPITRE XIX.

Quelles Religions ſont ſouffertes en Perſe.

UNe des maximes de la Religion Mahometane, c'eſt la tolerance de toutes ſortes de Religions, moyennant un tribut annuel : auſſi n'y en a-t-il aucunes dont elle ne ſouffre la profeſſion & l'exercice ; Chrétiens, Juifs, Idolatres, & de toutes ſortes de Sectes. La Religion de *Mahammed* enſeigne qu'il y a un grand mérite à convertir les Infidéles, qu'on eſt obligé d'y travailler avec application, & avec zele, mais qu'il ne faut pas pour cela leur faire de violence, & que pourvû qu'ils payent le tribut impoſé, il leur faut garder la juſtice, & les traiter humainement. Ce tribut, qui eſt d'un gros d'or par an pour chaque mâle, depuis qu'il eſt devenu majeur, s'appelle *Jeſſieh*, c'eſt-à-dire, *le rachat de la vie* ; parce que ſelon l'inſtitution de *Mahammed*, ſes Sectateurs ſont obligez de pourſuivre les Infidéles à outrance, & de ne leur faire aucun quartier, à moins qu'ils ne ſe ſoumettent à leur domination, & que pour marque de ſoumiſſion ils ne payent ce tribut. Je parlerai plus au long dans le Livre ſuivant de l'opinion que les Perſans ont des autres Religions, en traitant de la leur propre. Je dirai ſeulement dans ce Chapitre quelles gens il y a dans leur Empire profeſſant une autre Religion.

Il y en a de cinq Religions : 1. Celle des Guebres, ou anciens Perſans, que nous appellons Ignicoles, ou adorateurs du feu :

2. Les Juifs, qui ſont auſſi très-anciens en Perſe : 3. Les Sabis, ou Chrétiens de Saint Jean : 4. Les Chrétiens de Jeſus-Chriſt : & 5. Les Gentils des Indes. Je traiterai des Guebres, ou Ignicoles, dans la ſuite de mes Relations, dans la deſcription des ruïnes de Perſepolis.

Il y a de deux ſortes de Juifs en Perſe, les uns originaires des Tribus Samaritaines, deſcendus de ces miſerables captifs que les Aſſyriens emmenerent de Judée, l'an neuviéme du régne d'*Ozée*, Roi d'Iſraël, & qui furent diſperſez dans la Medie & dans le Païs des Parthes; les autres ſont originaires de la Tribu de Juda, deſcendus de ces autres pauvres captifs tranſportez en Babylone, dont partie ſe répandit tout le long de l'Euphrate après le départ d'*Eſdras* & de *Nehemie*, & de là le long du Sein Perſique. Cette race de Juifs eſt répandue aujourdhui dans la Medie, dans l'Hyrcanie, au Païs des Parthes, dans les deux Caramanies, le long du Golphe Perſique, & en quelques autres endroits, faiſant en tout environ le nombre de neuf à ſix mille familles. Ils ſont pauvres & miſerables par tout. Je n'en ai point vû une ſeule famille dans tout le Royaume qu'on pût appeller riche, & qui au contraire ne vêcût dans la baſſeſſe. Une partie de ces Juifs conſiſte en artiſans, mais la plus grande partie vivent d'intrigues, revente, uſure, courtage, à vendre du vin, & à produire des femmes. Ils ſe mêlent auſſi beaucoup de Médecine Chymique, & Magique, en divers endroits, & c'eſt à quoi ils gagnent le plus; car leurs femmes ſe gliſſant dans les Serrails, font accroire aux ſot-

tes

tes & ſimples créatures qui y gouvernent par les charmes de leur beauté, qu'ils ſavent prédire l'avenir, & qu'ils leur prédiront ce qui leur arrivera: qu'ils compoſent des breuvages pour ſe faire aimer, pour faire haïr leurs rivales, pour faire avoir des enfans, & pour empêcher d'en avoir: & par telles ou ſemblables illuſions ils ſe font bien payer. Mais à quoi que s'appliquent cette miſérable race de gens, & à quoi qu'on les employe, ils s'y comportent ſans bonne foi; de ſorte qu'à la fin on trouve toûjours que l'on en a été trompé. Les Juifs étoient les grands uſuriers du Païs avant la venuë des Gentils Indiens, qui ſe trouvant bien plus riches, & bien plus accommodans, leur ont fait perdre cet injuſte commerce, qui leur valoit plus que tous les autres.

De tout tems les Mahometans ont fait ce qu'ils ont pû, en gardant les apparences de quelque équité, pour rendre Mahometans ces miſerables Juifs, & l'on voit bien qu'ils en ſeroient venus à bout s'ils avoient voulu y employer auſſi la force. Comme c'eſt en Hyrcanie que le nombre en eſt le plus grand, c'eſt là auſſi qu'on les a le plus tourmentez. *Abas le Grand* donnoit juſqu'à quatre cens francs à chaque Juif mâle qui abjuroit ſa Religion, & trois cens aux femmes, & il en gagna beaucoup ainſi. *Abas ſecond* fit la même choſe cinquante ans après, à la perſuaſion de ſon premier Miniſtre, nommé *Mahammed Bec*, homme zelé ſans être bigot dans ſa Religion, ni ennemi des autres Religions, comme le ſont les faux dévots. Il donnoit ainſi de l'argent pour faire changer ce peuple;

mais à la fin il abandonna-là toute cette affaire de Religion, ayant appris que les Juifs convertis par argent, & par artifices, demeuroient toûjours Juifs dans le cœur, & Judaïſoient en ſecret. En effet, quand on diſoit à ces Juifs qui avoient changé pour de l'argent qu'ils étoient Mahometans, *moi*, repondoient-ils, *Mahometan? point du tout, je ſuis Juif: il eſt vrai qu'on m'a donné deux tomans pour faire un faux ſerment.* C'eſt effectivement ce que le premier Miniſtre faiſoit donner, & qui revient à trente écus de nôtre monnoye. Je me ſouviens qu'étant en Hyrcanie l'an 1666. au tems que les Juifs de Turquie faiſoient ſi grand bruit du faux Meſſie nommé *Sabatai Levi*; je me ſouviens, dis-je, que ceux d'Hyrcanie, croyant auſſi bien que les autres que le Liberateur qu'ils attendent vainement étoit venu, ils abandonnoient leurs maiſons, ſe jettoient à la Campagne, & couverts de ſacs & de cendres, jeûnoient & prioient pour la manifeſtation du Meſſie. Le Gouverneur de la Province leur envoya dire, *que faites-vous, pauvres gens, d'abandonner ainſi le travail, au lieu de ſonger à payer vôtre tribut? Le tribut, Seigneur*, répondirent-ils, *nous n'en payerons plus; nôtre Liberateur eſt venu:* cependant ils convinrent avec le Gouverneur de la Province, afin qu'il les laiſsât faire leurs dévotions en repos, que ſi dans trois mois ce Liberateur n'étoit en Perſe avec main forte, ils payeroient deux cens tomans, ou neuf mille livres d'amende; ce qu'ils payerent fort ponctuellement en effet au terme accompli.

Ces Juifs de Perſe ſont les plus ignorans de tout le monde, ils ſont pourtant fort diſ-

ſe-

ferens d'opinions entr'eux ſur les points du jeûne & de l'impureté légale. Ils ont le Pentateuque qu'ils liſent aſſiduement dans de petites Synagogues. A *Iſpahan* ils en ont une principale & pluſieurs petites, & ainſi dans les autres villes, à proportion de leur nombre. Ils ont auſſi leurs Cimetieres à part, comme chaque Religion a le ſien. On leur fait porter par tout quelques marques pour les diſtinguer, comme des bonnets de couleur particuliere, ou une piéce carrée à leur veſte, à l'endroit de l'eſtomach, d'autre couleur que la veſte: outre cela il ne leur eſt pas permis de porter des bas de drap à *Iſpahan*.

Les Chrétiens de Saint Jean, qu'on appelle autrement Sabis, ſont une ſorte de ſecte, qui s'eſt ſi fort diminuée, que l'on ne trouve preſque plus perſonne par qui l'on puiſſe en bien apprendre la créance & les opinions. Ceux qui en font profeſſion aujourdhui, ſont des pauvres gens, Ouvriers & Laboureurs, en fort petit nombre, diſperſez dans l'Arabie, & en Perſe, la plûpart le long du Golphe Perſique. Ils ont pris leur Origine dans la Chaldée, & l'on tient que les anciens Sabis étoient Diſciples de Zoroaſtre: en effet, ils en retiennent beaucoup d'opinions. Ces Sabis reçûrent le Baptême de Saint Jean Baptiſte, qui ſe répandit le premier dans le monde, à la Naiſſance du Chriſtianiſme. Ils firent un mélange de doctrines Judaïques & Chrétiennes, à quoi ils ajoûterent depuis des réveries des Mahometans; ce qui a fait un compoſé étrangement ridicule, où il ne ſe trouve aucune ſuite ni liaiſon.

On tient communément qu'il faut diſtin-

guer deux ſortes de Sabis, les uns qui ſont les Chrétiens de Saint Jean, dont je parle, & les autres qui ſont Païens, à cauſe que tous les Auteurs Perſans diſent que Sabi ſe prend pour un Idolatre; & c'eſt ainſi en effet qu'il ſe prend dans l'Alcoran. Ces Sabis Païens habitoient, à ce qu'on prétend, la partie de la Chaldée la plus proche de l'Arabie, & gardoient beaucoup de Rites tirez des Juifs. On veut même que ce ſoit delà que le nom de *Sabi* leur ait été donné, ce mot venant de *Sabieh*, qui en Hebreu veut dire *changeant la Religion*. D'autres prétendent que le mot de *Sabi* vienne de *Saba*, qui eſt un nom de peuple & de Païs, & que ce ſoit ce Païs-là même d'où étoit cette *Balkis*, que l'Ecriture Sainte appelle *la Reine de Saba*, qui alla voir Salomon, & qui ſe maria avec lui, & en eut des Enfans, à ce que diſent les Mahometans & les Juifs. Mais les Auteurs Perſans appellent cette Reine la *Reine de Tayman*, qui eſt un Canton de l'Arabie heureuſe; & le mot de *Saba* dans l'Hiſtoire de Salomon ne ſignifie, comme je croi, que la partie du monde d'où cette Reine vint par raport à Jeruſalem, c'eſt-à-dire qu'il dénote l'Orient ou le Midi. Ainſi les Perſans diſent, *Bad-Saba & goul Saba*, *vent du matin*, *& fleur du matin ou de l'Orient*. Les Auteurs Mahometans diſent, mais pourtant avec peu de certitude, que les Sabis Païens ſubſiſtent encore, & qu'il en reſte quelques uns ſur les rivages de l'Euphrate & du Tygre, que leur créance & leur culte ſont les mêmes que la créance & le culte des anciens Chaldéens: qu'ils reconnoiſſent un premier & ſuprême Etre, qu'ils prient trois fois le jour, ſa-

ſavoir au lever du Soleil, quand il eſt au Zenit, & quand il ſe couche; & qu'ils ſe tiennent tournez vers le Septentrion en priant; qu'ils invoquent les Aſtres, & particuliérement le Soleil, & la Lune: qu'ils ont trois Carêmes, un de ſept jours, un de neuf, & un de trente, & qu'ils s'abſtiennent de pluſieurs ſortes d'herbages, & de quelques fruits. Ils ajoûtent que la Théologie de ces Gentils-là eſt remplie de ſentences des anciens Philoſophes, la plûpart des points & des queſtions roulant ſur les vertus intellectuelles: qu'ils tiennent qu'il y a un Paradis & un Enfer, & que les Damnez après de longues peines obtiendront leur pardon par la miſericorde de Dieu. C'eſt ce que diſent les Perſans touchant ces Sabis Gentils, mais quand on examine ce qu'ils en content, on trouve que tout cela n'eſt fondé que ſur une vieille tradition, qui apparemment eſt fauſſe; car quoi que j'aye voyagé avec aſſez de curioſité dans ces Païs-là, & fait du ſéjour dans les principaux endroits, je n'y ai point ouï parler de ces Idolâtres prétendus.

Pour les Sabis Chrétiens, qui ſont plus connus, leurs principales Colonies ſont ſur la côte du Golphe Perſique, & particuliérement au Païs d'*Havize*, qui eſt une partie de la Suſiane des anciens, appellée aujourdhui *Chuſiſtan*, à ſix jours de *Baſra*. On compte-là environ quatre vingt familles de ces Sabis. Il y en a auſſi aux Indes, à ce qu'on aſſure, répandus entre le Fleuve Indus, & le Golphe de Cambaye; mais je n'en ai vû aucun en tous les endroits des Indes où j'ai été, ni à Cambaye même. Quelques Auteurs appellent ces

Sabis ici *Chrétiens Syriens & Babyloniens*, ſoit parce qu'ils entretenoient communion avec le Patriarche des Neſtoriens, qu'on appelle le *Patriarche Chaldéen*, parce qu'il tient ſon ſiége à Babylone. Ils ont rompu cette communion depuis plus de deux cens ans: leur pauvreté & leur petit nombre les ayant fait mépriſer par le Patriarche. Les Mahometans généralement les appellent *Sabi*, nous les appellons *Chrétiens de Saint Jean*, parce qu'ils font Jean Baptiſte l'Auteur de leur créance, de leurs Rites, & de leurs Livres, & eux-mêmes ſe donnent le nom de *menday yaya*, c'eſt-à-dire diſciples ou Sectateurs de Jean, qui eſt Jean Baptiſte, ne connoiſſant point d'autre Saint de ce nom: c'eſt de même que ces Chrétiens répandus dans les Indes Orientales, le long des Côtes qui aboutiſſent au Cap de Comorin, ſurnommez *Chrétiens de Saint Thomas*, parce qu'ils ont été inſtruits dans le Chriſtianiſme, par l'Apôtre Saint Thomas, ſans pourtant s'être formez ſur le modelle des Chrétiens Orthodoxes. Les Sabis ſemblent tirer l'origine de leur Diſcipline de ces Juifs qui reçurent le Baptême de Jean Baptiſte, car ils reçoivent tous ce Baptême tous les ans. Jean Baptiſte eſt leur grand Saint, comme je le dis, ils n'en ont pas même d'autre que lui, & ſon pere & ſa mere. Ils diſent que ſon ſepulchre eſt proche de *Chuſter*, ville Capitale de la Province de *Chuſiſtan*, où j'ai dit que le plus grand nombre des Sabis ſe ſont retirez, & où ces bonnes gens prétendent que ſe trouve la ſource du Fleuve du Jordain. On ne peut pas au fonds les appeller Chrétiens; car ils ne connoiſſent pas Jeſus-Chriſt pour fils

de

de Dieu : ils le connoiſſent ſeulement comme fait l'Alcoran pour Prophete & pour l'Eſprit de Dieu, & il eſt vrai-ſemblable, que c'eſt-là qu'ils ont appris ce qu'ils en diſent. La raiſon pour laquelle on les a nommez Chrétiens, c'eſt le reſpect qu'ils ont pour la figure de la Croix, qu'ils reverent juſqu'à l'Idolatrie, & dont ils font mille contes ſuperſtitieux & ridicules; par exemple, *que le monde eſt la croix, parce qu'il eſt diviſé en quatre parties*, & autres ſottiſes ſemblables. Les Prêtres Sabis portoient autrefois, à ce qu'on dit, une croix ſur leurs habits Sacerdotaux. Pour moi je ne leur ai vû aucun habit avec des Croix. Leur habit Sacerdotal n'eſt qu'une chemiſe blanche, avec une maniére d'Etolle rouge. Ils ont perdu leurs anciens Livres ſacrez, qui étoient en Syriaque. Le ſeul qu'ils ayent aujourdhui, eſt une Rapſodie de Fables, compoſée de contes des Juifs & des Mahometans. Ils l'appellent *Divan*, qui eſt le nom que les Mahometans donnent à leurs Recueuils & à leurs ouvrages de Morale. C'eſt le Livre de leur Doctrine, & de leurs Myſteres.

Ce Livre fait *Dieu Corporel, ayant un fils qui eſt Gabriel*, & il fait auſſi *les Anges & les Démons Corporels de l'un & de l'autre ſexe, comme les hommes ; ajoutant qu'ils s'alient & qu'ils engendrent.* Il porte que *Dieu créa le monde par le Miniſtere de l'Ange Gabriel ; qu'il ſe fit aider de cinquante mille Démons ; qu'il poſa le Monde dans l'eau comme un balon qui flotte, que les Spheres Celeſtes ſont entourées d'eau; & que le ſoleil, & la lune voguent, tout autour, chacun dans un grand navire*, ce qui eſt une réverie qu'on dit avoir été enſeignée de

la même maniere par Manés. Ce Livre fabuleux raconte de plus, *que la terre étoit ſi fertile au moment de la Création, que l'on cueilloit le ſoir ce qui étoit ſemé le matin; que Gabriel enſeigna l'agriculture à Adam; mais qu'ayant péché, il oublia ce qu'il en avoit appris, & ne pût en retrouver que ce que nous en ſavons.* Ils enſeignent pour ce qui regarde l'autre vie, *que c'eſt un Monde comme celui-ci à l'égard de ce qui s'y voit, & de ce qui s'y fait; mais infiniment plus charmant & plus parfait: qu'il y a un jugement final, où deux Anges peſent les actions de tous les hommes; & qu'à l'égard des enfans, qui meurent avant l'âge de diſcretion, il y a un lieu de délices où ils ſont gardez juſqu'au jour du Jugement, & où ils croiſſent juſqu'à la perfection naturelle pour pouvoir rendre compte à Dieu.* Ce Livre *promet un pardon final aux Sabis, les aſſurant qu'ils ſeront ſauvez un jour après avoir ſouffert les peines de leurs péchez.* Ce qu'ils ont de plus reſſemblant aux Rituels des Chrétiens Orientaux, c'eſt le Caractere de Prêtre & d'Evêque, dont leurs Eccleſiaſtiques ſont revêtus. Leurs Prêtres & leurs Evêques viennent par ſucceſſion. L'Evêque préſente ſon fils au peuple, qui l'élit, & qui enſuite le préſente à ſon pere pour le conſacrer. Le Prêtre de même préſente ſon fils pour être Prêtre, & le peuple le meine à l'Evêque pour lui impoſer les mains. D'autres qu'eux ne ſauroient recevoir l'ordination, qui conſiſte en prieres, qui ſe font durant ſept jours ſur celui qui doit être ordonné, lequel doit jeûner tout ce tems-là. Les Prêtres & les Evêques ſont obligez de ſe marier, mais ce n'eſt qu'avec des filles, & il faut être bien

ſûr,

ſûr, que ce ſoit une fille vierge; car autrement le fils qui naitroit d'une femme qui auroit connu d'autre homme que ſon pere, perdroit le droit de ſucceder à la Prêtriſe après le pere. Ils gardent le Dimanche comme un jour ſacré, ſans toutefois s'abſtenir des choſes néceſſaires & preſſantes, quelles que ce ſoit; & ce jour-là eſt le jour du Bâtême pour ceux qui ne l'ont pas reçû cette année-là; car ils le réïterent tous, une fois tous les ans, dans une fête qui dure cinq jours. Le Prêtre, qu'ils appellent *Cheik*, mot Arabe qui veut dire l'*ancien*, & qui eſt le nom que les Mahometans donnent auſſi à leurs Miniſtres ſacrez; le Prêtre, dis-je, va avec eux ſur le bord de quelque Fleuve, ou d'un ruiſſeau courant, & les y bâtiſe, ſoit par aſperſion, ou par immerſion, ſelon que le tems le permet. Le Bâtême ſe fait au nom de Dieu ſeul, parce qu'ils ne connoiſſent, comme j'ai dit, ni le Fils, ni le St. Eſprit. Des Miſſionaires Carmes, qui avoient été long-tems à Baſra, m'ont aſſuré de leur avoir ouï dire la Meſſe. *Ils prennent*, me diſoient-ils, *un petit gâteau, petri avec du vin & de l'huile, alleguant que comme la farine repreſente le corps, & le vin le ſang, l'huile qui eſt le ſymbole de la Charité, repreſente le peuple : ils font de longues prieres ſur ce gâteau, ils le portent après en proceſſion, & puis ils le mangent.* C'eſt-là ce que ces bons Peres appelloient dire la Meſſe.

Le principal office de leur Religion, c'eſt le ſacrifice d'une Poule. Le Prêtre ſeul la peut immoler. Il va ſur le bord du fleuve, revêtu d'habits Sacerdotaux, il prend la Poule, & la lave dans l'eau pour la purifier, & puis

puis il ſe tourne vers l'Orient, & lui coupe le cou, qu'il tient toûjours ferme juſqu'à ce que la derniere goûte de ſang en ſoit ſortie, ayant cependant les yeux au Ciel & diſant pluſieurs fois cette priere: *au nom de Dieu que cette chair ſoit nette pour tous ceux qui en mangeront.* Il n'y a que les Prêtres qui puiſſent tuer des Poules, en quelque lieu que ce ſoit, cela eſt défendu aux autres hommes, & encore plus aux femmes, qui ſont tenues pour impures dans cette Réligion-là.

Ils font, une fois l'année, un ſacrifice d'un Bellier, qu'ils immolent dans une Cabane, bâtie de grandes branches de palmier, laquelle ils purifient auparavant avec de l'eau, de l'encens, & des prieres. Ils ont des Jeûnes, mais non pas en ſi grande quantité que les Chrétiens Orientaux. Ils ſont ſcrupuleux ſur l'immondicité, & ſur la purification, autant preſque que les Juifs & les Mahometans, tenant pour ſouillées les chairs que les Mahometans tuent, & les vaſes dont ils ſe ſont ſervis, leſquels ils caſſent s'ils ſont de terre, de peur qu'on ne s'en ſerve après eux. Ils tiennent auſſi que le cuir eſt impur, parce que les Mahometans ont tué les bêtes dont il eſt tiré, auſſi ne ſe ſervent-ils point d'outres, ni ne boivent dans aucun vaiſſeau de cuir.

Ils diſent que leurs Ancêtres firent alliance avec Mahammed, qui leur promit de les laiſſer vivre dans leur créance, de quoi il leur fit expedier un Contract, que ſes premiers Succeſſeurs obſerverent, mais dont les ſuivans n'ayant point fait de compte, mais au contraire s'étant mis à les perſecuter, ces Sabis

bis furent contraints d'abandonner leur païs, & de ſe retirer vers l'embouchure des Fleuves du Tygre & de l'Eufrate; c'eſt pourquoi ils déteſtent les Mahometans par deſſus tous les peuples des autres Réligions, & parce que le vert eſt la couleur ſacrée des Mahometans, eux la foulent aux pieds, comme pour la profaner autant qu'ils le peuvent.

Le Mariage ſe fait de cette maniere-ci parmi ce Peuple. Le Prêtre, & les parens de l'Epoux, vont demander à l'Epouſe ſi elle eſt vierge. Si elle répond qu'elle l'eſt, on l'en fait jurer, la femme du Prêtre la viſite, & va dépoſer après de la Virginité de la fille. Enſuite, on la meine au Fleuve avec le futur Epoux. Le Prêtre les y bâtiſe, & les reconduit au logis de l'Epoux. Lors qu'ils en ſont à cinquante pas, l'Epoux prend l'Epouſée par la main, la meine à la porte de la maiſon, & puis la remeine au même endroit où il l'avoit priſe, & ainſi ſept fois de ſuite, après quoi ils entrent dans la Maiſon. Le Prêtre les fait aſſeoir l'un près de l'autre, & leur joint la tête l'un contre l'autre, il lit cependant un long office. Après, il prend un livre de Divination, qu'on appelle *Faal*, c'eſt-à-dire *ſorts*, ou *hazards*, afin d'y trouver le moment heureux pour la conſommation du mariage, laquelle étant faite, les Parties vont à l'Evêque, où le Mari affirme qu'il a trouvé ſa femme Vierge. Alors l'Evêque les marie lui-même en leur mettant des anneaux aux doigts, & en les bâtiſant de nouveau. Mais s'il arrive que l'Epoux ne faſſe pas ſerment d'avoir trouvé ſon Epouſe pucelle, il ne les marie point, il n'y a que le Prêtre qui en faſſe la Ce-

re-

remonie; & c'eſt la derniere infamie que de n'avoir pas été mariés par un Evêque; car cela veut dire qu'on a pris une femme deshonête. Ils ont pluſieurs femmes, & n'en peuvent prendre que de leur race & Tribu. Leurs veuves ne ſe peuvent remarier; mais auſſi les hommes ne jouïſſent pas du privilege de pouvoir repudier leurs femmes.

Les Chrétiens, ainſi proprement dits, qui habitent en Perſe, ſont partagez en differentes ſectes. Les principaux ſont les Géorgiens, ainſi appellez du Païs de leur naiſſance, qui eſt l'Iberie des anciens, nommée à préſent *la Georgie*, dont la créance eſt conforme au Rituel Grec, à quelques petites differences près. Les Georgiens ſont renfermez preſque tous dans leur Païs natal, & ils n'ont point d'exercice de Religion ailleurs.

Après eux viennent les Armeniens, ainſi nommez du nom du Païs, dont ils ſont originaires, qui eſt l'Armenie majeure & mineure. Ils ſont répandus dans toute la Perſe, & ils exercent leur Religion publiquement dans les Provinces d'Armenie, de la haute & de la baſſe Medie, de la Georgie, de Mazenderan, qui eſt l'Hyrcanie, & de la Parthide. On tient qu'il y a quatre vingt mille familles d'Armeniens dans tout le Royaume. Il y en avoit davantage au ſiécle précédent, mais le nombre en diminue toûjours.

Il y a vers Babylone des Chrétiens Neſtoriens, & Jacobites, mais en fort petit nombre, & pour des Catholiques Romains, il n'y en a pas dix familles, ſi je ne me trompe, dans tout le Royaume de Perſe, leſquelles ont quitté le Rite Neſtorien & Jacobite, pour ſe ranger

ger à celui des Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine. J'en dirai quelque choſe dans la Deſcription d'Iſpahan, ſur le ſujet des Miſſionnaires qui y réſident.

Il y a en Perſe, outre tous les Chrétiens dont je viens de parler, des Proteſtans Europeans, qui ſont des Artiſans engagez au ſervice du Roi, mariez à des femmes du Païs, ſans compter les Compagnies d'Angleterre & d'Hollande, deſquelles j'aurai occaſion de parler dans la ſuite. Chacun de ces Etrangers, comme tous les autres, ſervent Dieu chez eux à leur maniere en toute liberté; & géneralement dans toute l'Aſie il y a cela de raiſonnable, de juſte, & de pieux, dans toutes les Religions dominantes, & ſur tout dans la Mahometane, qu'elles ne forcent perſonne de ſe rendre aux Egliſes du Païs, & qu'elles permettent à chacun de ſuivre les mouvemens de ſa conſcience, & de faire ce qu'il veut chez ſoi en particulier, ſuivant les principes de ſa Réligion.

Pour ce qui eſt des Gentils qui ſont établis dans la Perſe, ce ſont des Indiens natifs. Il y en a preſque par tout le Royaume. L'on en compte dans la ſeule ville d'Iſpahan environ vint mille. On leur laiſſe pratiquer leur culte avec liberté. Ils ont celle de brûler les morts, ſans en être empêchez en aucune maniere, ils ont auſſi un Cimetiere pour ceux d'entr'eux de qui la croyance ordonne qu'on enterre les morts au lieu de les brûler. Ils ont pareillement des Chapelles autant qu'ils en veulent pour leur culte. Ces Indiens ſont attachez uniquement à la Marchandiſe, à la banque, & à l'uſure, à laquelle ils

s'ap-

s'appliquent avec tant d'avidité, qu'en dix-huit ou vint mois, ils tirent le double de ce qu'ils ont prêté. C'eſt pour cela qu'Abas le Grand n'avoit jamais permis qu'ils s'habituaſſent dans le Païs, les connoiſſant beaucoup plus fins & ruſez que tous ſes ſujets à la banque & au trafic; mais ſon Succeſſeur *Cha Sephy*, gagné par leurs préſens, & ſeduit par ſes Miniſtres, qui avoient auſſi été gagnez par la même voye, leur permit de s'établir dans le Royaume, ce qui pourra être avec le tems une des cauſes principales de ſa ruine; car ces Indiens, comme de vrayes ſangſues, tirent tout l'or & tout l'argent du Païs, & l'envoyent dans le leur, de maniere que l'an 1677. que je partis de Perſe, on n'y voyoit preſque plus de bon argent; ces uſuriers l'avoient fait entierement diſparoître.

Fin du Tome ſixiéme.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google